TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May. 1882.
19506.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1878

19506.

LE CONSEIL D'ÉTAT

ET

LES RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIRS

La juridiction administrative a été, à diverses reprises, l'objet d'attaques très vives. Ce ne sont pas seulement son organisation, ses formes de procéder, l'étendue de ses attributions, qui ont été contestées; son existence même a été mise en question, et l'on a pu croire, à certains momens, qu'elle était condamnée par l'opinion libérale. Et cependant elle est toujours debout, et les différentes assemblées législatives qui avaient entendu se produire ces attaques ont toutes, quel que fût le régime politique, ajouté des attributions nouvelles à celles dont le conseil d'état et les juridictions qui lui sont subordonnées étaient investis. Il y a là un fait dont il peut être intéressant de rechercher les causes.

Il s'est trouvé des hommes considérables pour soutenir que l'existence de la juridiction administrative était contraire au principe de la séparation des pouvoirs, tel que l'entendait Montesquieu; que l'assemblée constituante de 1789, en l'organisant, avait commis une erreur à laquelle l'avaient entraînée ses préjugés contre les parlemens, qu'il ne pouvait pas y avoir deux ordres de justice, que l'autorité judiciaire seule devait statuer sur les réclamations formées contre l'administration quand elles avaient pour base un texte de loi, de règlement ou de contrat. On a même été jusqu'à prétendre que la justice administrative était organisée pour donner toujours gain de cause à l'état, et l'on s'efforçait de le prouver en faisant ressortir les dispositions anormales qui, pendant un certain temps, ont réglé la constitution du personnel et le mode de procéder de ces juridictions.

Si ces reproches eussent été fondés, l'institution attaquée aussi

énergiquement n'aurait pas survécu à cette polémique; mais il s'est élevé des voix très autorisées pour défendre, au point de vue des principes, l'œuvre de l'assemblée constituante, confirmée, après discussion, par toutes les assemblées législatives qui lui ont succédé, et l'un des hommes qui ont le plus honoré le conseil d'état par leurs travaux, M. Vivien, a publié sur cette question en 1841, dans la *Revue*, des pages qui n'ont rien perdu de leur force. Ce n'est pas à nous qu'il conviendrait de mettre en doute l'influence considérable qu'ont exercée sur le revirement de l'opinion publique l'habileté des défenseurs de la juridiction administrative et la solidité des argumens qu'ils ont su faire valoir. Nous n'avons pas l'intention de reprendre l'œuvre de discussion qu'ils ont menée à bonne fin; mais il faut dire que le succès de leurs théories est dû en partie à deux faits considérables : les réformes introduites dans l'organisation et la procédure de cette juridiction, et les services qu'elle a rendus au public en le protégeant contre les erreurs et les entraînemens des agens de l'administration.

Il y a eu dans le premier fait une satisfaction légitime donnée aux réclamations de ceux qui lui reprochaient de ne pas offrir les garanties extérieures qu'on trouve devant l'autorité judiciaire. A ces garanties extérieures, la jurisprudence du conseil d'état est venue ajouter une démonstration pratique de la protection efficace que les droits privés pouvaient trouver dans le contrôle de la juridiction administrative; et, comme l'expérience s'est prolongée pendant plusieurs générations, à travers différens régimes politiques, il a été bien établi que ce n'était pas seulement au mérite de quelques hommes, mais à la nature même de l'institution qu'on devait attribuer ces précieux résultats.

Un des points les plus saillans, nous dirions volontiers les plus curieux, de cette jurisprudence, c'est la création du recours pour excès de pouvoirs. Le conseil d'état, on peut le reconnaître aujourd'hui, a eu quelque peine à trouver dans les textes de loi, avant la loi du 24 mai 1872, la base de ce recours qui lui fait exercer tous les pouvoirs d'une cour de cassation sur les actes de tous les agens de l'administration, sur ceux des juridictions administratives qui statuent en dernier ressort et même sur ceux des corps électifs, comme les conseils généraux et les conseils municipaux quand ils ont une autorité propre. Cependant il a réussi dans cette tâche difficile, il a développé ses doctrines avec une persévérance et un esprit de suite qui ne se sont jamais démentis pendant plus de cinquante ans, et c'est à lui plus qu'au législateur, nous sommes autorisé à le dire, que les citoyens doivent être reconnaissans des garanties données par ce recours.

Il nous faut remonter un peu loin pour présenter la série des réformes introduites dans l'organisation de la juridiction administrative et pour suivre le travail patient, ingénieux, hardi, qui a créé et développé le recours pour excès de pouvoirs. Mais c'est l'histoire de deux progrès considérables dans une branche de la justice dont le fonctionnement régulier et facile importe au plus haut degré à la marche des affaires publiques. C'est de plus un exemple, trop rare en France, de réformes sages et successives substituées à une brusque destruction. On nous pardonnera donc d'entrer dans les détails nécessaires.

I.

Le conseil d'état tenait une si grande place dans les institutions du consulat et du premier empire qu'au moment de la chute de Napoléon Ier on put croire qu'il allait disparaître. Il semblait, au premier abord, incompatible avec les institutions organisées par la charte de 1814, qui n'en faisait pas mention. Et cependant c'était aux institutions antérieures à 1789 que la constitution de l'an VIII avait emprunté le conseil d'état supprimé par la constitution de 1791. C'était à l'ancien régime qu'on avait pris l'idée d'un corps considérable, appelé à être l'auxiliaire permanent du gouvernement dans l'œuvre de la préparation des lois, de l'expédition des affaires administratives et du jugement des réclamations dirigées contre les actes de l'administration.

On peut même dire, depuis qu'on connaît, grâce à la publication des lettres, mémoires et instructions de Colbert faite par M. Pierre Clément, les détails de l'élaboration des réformes législatives accomplies sous Louis XIV, qu'il y a d'assez grandes analogies entre ces travaux et l'œuvre de codification de nos lois civiles et criminelles accomplie sous le consulat et le premier empire. Dans l'une comme dans l'autre, c'est le conseil d'état qui a la principale part. Pour l'ordonnance civile du mois d'avril 1667 et pour l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670, le conseil d'état, après de longs travaux auxquels préside Louis XIV, tient des conférences avec les députés du parlement de Paris. De 1804 à 1810, pour les travaux du code civil, du code de procédure civile, du code d'instruction criminelle, du code pénal, du code de commerce, le conseil d'état, après de longues discussions auxquelles Napoléon a pris souvent une part active, obtient l'assentiment du corps législatif, qui n'a pas modifié notablement son œuvre.

Mais la chambre des députés et la chambre des pairs n'entendaient pas être réduites au rôle effacé du corps législatif et du

sénat sous le premier empire, et l'on ne trouva pas, au début de la mise en mouvement du mécanisme des institutions constitutionnelles anglaises, un moyen terme entre l'intervention permanente et obligatoire du conseil d'état dans la préparation et l'interprétation des lois et la suppression complète de son rôle en matière législative. C'est plus tard seulement qu'on a compris l'influence utile que peut exercer dans les réformes législatives le concours d'un corps qui se préoccupe avant tout des doctrines juridiques ou administratives et des intérêts généraux du pays. Le gouvernement de la restauration consulta à peine le conseil sur quelques lois de peu d'importance et il lui fit expier la gloire d'avoir rédigé les grands codes en ne l'appelant pas à examiner le code forestier. D'autre part, les ministres, qui avaient désormais la responsabilité de leurs actes, n'admettaient pas volontiers que le conseil d'état dût être appelé, comme sous l'empire, à préparer tous les projets de règlement et la plupart des décisions en matière administrative, et les bureaux n'avaient pas de peine à leur persuader que le contrôle incessant du conseil gênait leur liberté d'action.

C'était surtout en matière contentieuse que l'intervention du conseil d'état était contestée. De 1817 à 1823, chaque année, lors de la discussion du budget, des membres de l'opposition prétendaient que l'autorité attribuée au conseil était contraire à la charte, qu'une ordonnance royale n'avait pu constituer un des organes de la justice, et soutenaient que, tant qu'une loi ne serait pas intervenue pour créer une justice régulière en matière administrative, il fallait laisser à la charge de la liste civile le traitement des membres du conseil d'état. Ces adversaires du conseil étaient M. de Villèle, le comte Roy, Dupont de l'Eure, Alexandre de Lameth, Manuel. La légalité de l'institution était, il est vrai, vivement défendue par les gardes des sceaux, notamment MM. Pasquier et de Serre, et par Cuvier, aussi éminent conseiller d'état que grand naturaliste. Et les chambres ne leur donnaient pas seulement gain de cause en maintenant au budget le crédit servant aux dépenses du conseil d'état; diverses lois consacraient ou étendaient ses attributions. Assoupie en 1823, la querelle se réveillait en 1828 à l'occasion d'une proposition de loi de M. Gaëtan de La Rochefoucauld, auquel M. Dupin aîné et M. de Salverte apportaient leur concours. Les brochures, les articles de revue, les livres n'étaient pas moins nombreux que les discours. M. Bérenger, dans son étude sur *la Justice criminelle en France*, demandait le renvoi aux tribunaux civils de toutes les affaires comprises dans le contentieux administratif. M. Duvergier de Hauranne soutenait la même thèse dans son livre sur *l'Ordre légal en France*. C'est à cet ordre d'idées que s'était

rattaché M. le duc de Broglie en 1828 dans un article de la *Revue française* où il repoussait vivement un système de réforme intermédiaire proposé par M. de Cormenin et M. Macarel et qui consistait à créer une cour de justice administrative spéciale composée de magistrats inamovibles.

Le gouvernement pouvait avoir raison contre ses adversaires au point de vue des principes; mais il n'avait pas usé avec sagesse des pouvoirs qui lui appartenaient. S'il avait fait entrer dans le conseil d'état des hommes considérables dont les uns avaient appartenu au personnel du premier empire et à leur tête Cuvier, le comte Bérenger, Allent, dont les autres avaient marqué dans les discussions parlementaires, comme MM. Royer-Collard, de Serre, Ravez, de Broglie, Camille Jourdan, de Barante, Guizot, il ne donnait pas au personnel de ce grand corps une stabilité suffisante pour rassurer les justiciables. Jusqu'en 1824, la liste du service ordinaire était arrêtée tous les ans : il suffisait d'être omis au tableau pour perdre ses fonctions; les changemens de ministères amenaient des mutations récentes.

D'autre part, l'examen des affaires contentieuses se faisait dans des conditions qui se rapprochaient trop de l'étude des affaires administratives. Sans doute depuis 1806, par suite de la création de la commission du contentieux, due à l'initiative personnelle de l'empereur (1), le conseil d'état pouvait être directement saisi par les parties intéressées et l'instruction des affaires était dirigée par des magistrats spécialement préoccupés du point de vue pratique; mais les avocats n'étaient autorisés qu'à produire des mémoires, les rapports étaient lus à huis clos, dans une assemblée générale où siégeaient tous les membres du conseil, y compris les chefs de service des ministères qui avaient le titre de conseillers en service extraordinaire, ce qui pouvait autoriser à dire que l'administration était juge et partie.

Tout en tenant tête à l'orage, le cabinet présidé par M. de Martignac crut sage de satisfaire l'opinion libérale par des réformes. On commença par les conflits d'attribution, qui permettaient aux préfets de dessaisir l'autorité judiciaire dans les contestations qu'ils considéraient comme étant du ressort de l'autorité administrative, pour faire trancher la question de compétence par une décision du roi délibérée en conseil d'état. Des abus considérables s'étaient produits : la magistrature, le barreau s'en étaient émus; les con-

(1) M. Pelet de la Lozère, dans son ouvrage intitulé : *Opinions de Napoléon Ier sur divers sujets de politique et d'administration, recueillies par un membre de son conseil d'état*, rapporte (p. 190) une discussion dans laquelle la nécessité de la commission du contentieux était vivement signalée.

flits s'étaient multipliés outre mesure, notamment à l'occasion des difficultés relatives à l'inscription sur les listes électorales. L'ordonnance du 1er juin 1828, préparée par une commission composée de magistrats et de membres du conseil et contre-signée par M. Portalis, limita les cas dans lesquels l'administration pourrait user du droit de conflit et organisa une procédure qui ménageait les justes susceptibilités de l'autorité judiciaire.

Cette tâche accomplie, une autre commission fut chargée de préparer une loi sur l'organisation du conseil d'état. Ici les questions étaient plus difficiles à résoudre : l'œuvre n'était pas achevée quand le ministère Martignac fut renversé ; mais le nouveau garde des sceaux, M. Courvoisier, en comprit l'utilité, et sous sa présidence la commission adopta, au mois de janvier 1830, un projet de loi qui constituait dans le sein du conseil d'état un conseil du contentieux, composé de quinze membres nommés à vie, pour examiner les affaires contentieuses, après avoir entendu en séance publique les avocats des parties et les conclusions des commissaires du gouvernement. M. de Cormenin avait contribué beaucoup à faire adopter cette solution qu'il avait soutenue devant la chambre des députés en 1829 dans un discours fort remarqué.

On voit l'importance des réformes que le gouvernement allait proposer aux chambres lorsque survint la révolution de 1830. Le ministre chargé de présider le conseil d'état dans le premier cabinet formé après la révolution de 1830 était le duc de Broglie. Dès le 20 août 1830, une nouvelle commission fut instituée pour préparer un projet de loi sur la réforme à introduire dans l'organisation et les attributions du conseil. Elle était présidée par Benjamin Constant, devenu président de la section de législation et de justice administrative. Le but assigné à ses travaux n'était pas celui que poursuivaient M. Portalis et M. Courvoisier : donner des garanties aux justiciables sans porter atteinte au principe fondamental qui ne permettait pas aux tribunaux civils de contrôler les actes de l'administration. Il s'agissait au contraire de réaliser les idées exprimées dans l'article de la *Revue française* et de renvoyer aux tribunaux civils la plupart des questions soumises à la juridiction administrative. La commission fit un travail très approfondi. A la suite de longues délibérations, M. de Vatimesnil, nommé rapporteur, rédigea un projet de loi en deux cent quarante-cinq articles sur la compétence et la juridiction en matière de contentieux administratif, qui réduisait notablement les attributions des conseils de préfecture, des ministres et par suite celles du conseil d'état. Son travail était adopté en principe au mois de février 1831 ; mais, quand on reprit l'examen de la rédaction au mois de septembre suivant, le

personnel de la commission était changé en partie. Son projet fut remplacé par un autre travail qui ne modifiait pas les attributions du conseil et s'inspirait du projet de M. Courvoisier, en constituant une section du contentieux composée de dix conseillers d'état inamovibles (1).

Aussi bien le gouvernement avait déjà pris des mesures empruntées à ce même projet, qui faisaient passer immédiatement dans la pratique les réformes les plus urgentes. Deux ordonnances royales du 2 février 1831 avaient organisé la publicité des audiences dans lesquelles étaient jugées les affaires contentieuses. Désormais les avocats des parties avaient le droit de présenter des observations orales pour compléter et mettre en relief les argumens développés dans leurs mémoires. En outre un commissaire du gouvernement était appelé à donner ses conclusions dans chaque affaire, et nous pouvons dire qu'il y avait là aussi une garantie pour les parties; car si le commissaire du gouvernement est l'organe de l'intérêt social, il n'est pas le défenseur exclusif de l'administration et il compte au rang de ses devoirs les plus stricts (c'est une tradition constante) l'obligation de demander justice pour les citoyens dont la réclamation lui paraît fondée. On avait eu soin, en outre, de réserver exclusivement aux membres du conseil en séance ordinaire, à l'exclusion des chefs de service des ministères, le jugement des affaires contentieuses.

Cette réforme fut unanimement approuvée; mais une autre question plus délicate surgit lors de la discussion des projets de loi sur l'organisation du conseil d'état présentés successivement à la chambre des pairs et à la chambre des députés, de 1833 à 1845. Le conseil d'état aurait-il un pouvoir propre de juridiction, ou continuerait-il à être, même en matière contentieuse, l'auxiliaire du chef de l'état, et ses décisions n'auraient-elles force exécutoire que si le roi se les appropriait sous le contre-seing du ministre de la justice?

La tradition s'était établie dans ce dernier sens sous le régime de la constitution de l'an VIII. Elle s'était maintenue sous la restauration. Le gouvernement de juillet la consacrait expressément dans les divers projets de loi qu'il présenta, et ce système fut toujours

(1) Les procès-verbaux des travaux de la commission chargée de préparer l'ordonnance du 1er juin 1828 sur les conflits ont été publiés en 1829, par M. Taillandier, secrétaire de la commission; mais ceux des commissions instituées par M. Portalis, M. Courvoisier et M. le duc de Broglie sont restés inédits. Chargé de reconstituer les archives du conseil d'état anéanties par l'abominable incendie de 1871, nous avons fait de nombreuses démarches auprès des anciens membres du conseil ou de leurs familles. Parmi les libéralités précieuses à divers titres que nous avons été assez heureux pour obtenir figurent des copies de ces procès-verbaux si intéressans.

adopté par la chambre des pairs. Mais le système d'une juridiction propre attribuée au conseil fut énergiquement soutenu dans la chambre des députés : deux commissions, qui avaient pour organes MM. Vatout et Dalloz, l'avaient adopté en 1837 et 1840 ; M. Vivien lui donnait l'appui de son autorité en le défendant à son tour dans ses études administratives. C'est à une faible majorité que la chambre des députés consacra enfin la tradition en vertu de laquelle, suivant une expression empruntée au langage d'avant 1789, la juridiction administrative suprême était *retenue* et non *déléguée* par le chef de l'état. La loi de 1845 exigeait seulement que, dans le cas où le gouvernement statuerait contrairement à l'avis du conseil d'état, la décision fût rendue de l'avis du conseil des ministres et insérée au *Moniteur* et au *Bulletin des lois*.

On justifiait la théorie de la *justice retenue* en soutenant qu'il y aurait des dangers pour la liberté de l'administration, sans laquelle sa responsabilité n'existerait plus, à ce qu'un corps placé au centre du pays contrôlât, au point de vue légal, les actes de toutes les autorités administratives, y compris le chef de l'état lui-même. On pensait que le chef de l'état seul pouvait remplir cette mission. Toutefois on avait institué des garanties pour les particuliers, en l'obligeant à prendre l'avis d'un conseil composé d'hommes expérimentés, assez mêlés au mouvement des affaires administratives pour en bien comprendre les besoins, assez désintéressés dans cette action pour pouvoir être impartiaux, et qui, depuis la réforme accomplie en 1831, statuaient dans les mêmes conditions que les tribunaux de l'ordre judiciaire. Du reste, il n'y avait là qu'une théorie, une fiction constitutionnelle. Dans la pratique, jamais le chef de l'état n'a pris un décret contraire à celui qui lui était proposé. Nous ne connaissons que deux affaires dans lesquelles la décision proposée par le conseil d'état n'ait pas été approuvée. Encore ne s'est-il produit qu'un retard de quelques années dans l'approbation (1). Si regrettables que soient ces deux faits, ils sont du

(1) Sous la monarchie de juillet, en 1840, le roi refusa de signer un projet de décision sur une instance engagée par la liste civile contre des propriétaires qui prétendaient avoir, en vertu de ventes nationales, des droits de vue, d'accès et d'égout sur le bois de Vincennes. La décision était favorable au fond à la liste civile, mais le conseil avait admis que le ministre des finances avait le droit d'intervenir, à titre de représentant du domaine de l'état, dans cette instance, tandis que l'intendant général de la liste civile soutenait qu'il avait seul qualité pour plaider. La législation sur la liste civile ayant été modifiée sur ce point après 1852, l'affaire a été reprise et jugée à nouveau le 18 août 1856. Un fait analogue s'est produit pour un projet de décision adopté en 1852 par le conseil d'état et qui faisait droit à deux demandes que des magistrats de la cour de cassation, suspendus au mois de mars 1848 et réintégrés dans leurs fonctions le 10 août 1849, avaient formées à l'effet d'obtenir le paiement de leur traitement

nombre de ces exceptions qui mettent la règle en lumière. Les comptes-rendus quinquennaux du conseil d'état publiés à partir de 1835 établissent en effet le nombre considérable des décisions ministérielles annulées, et même d'ordonnances royales et de décrets impériaux rapportés sur l'avis du conseil d'état.

C'est qu'on sentait qu'il n'était pas possible que, lorsqu'une décision sur un procès avait été préparée par des magistrats qui avaient examiné les pièces et entendu les observations orales des parties et du ministère public, une autre solution fût substituée, sur le rapport d'un ministre, à celle qu'avait adoptée le conseil d'état. Aussi l'usage s'était-il établi depuis longtemps d'appeler arrêts du conseil les décisions prises par le souverain sur la proposition du conseil d'état délibérant au contentieux.

Le respect que le souverain avait constamment professé pour les avis du conseil d'état, en exerçant sa prérogative constitutionnelle, conduisait à faire un pas de plus dans la voie des garanties données aux justiciables.

La loi du 3 mars 1849, rendue sur le rapport de M. Vivien, avait établi le système de la juridiction propre. Ce système a disparu, il est vrai, de 1852 à 1872; mais il a été consacré de nouveau par la loi du 24 mai 1872, qui donne au conseil d'état les pouvoirs d'une juridiction souveraine. Le législateur a pensé que le droit réservé au chef de l'état de signer les décisions rendues en matière contentieuse servait de prétexte à des critiques injustes contre la juridiction administrative, sans avoir des avantages pratiques. Il a cru que la juridiction propre exercée par les membres du conseil d'état, que leurs autres fonctions tiennent au courant des nécessités permanentes de l'administration et de ses difficultés passagères, offrait les garanties nécessaires aux justiciables et ne faisait courir aucun risque à l'intérêt public. Ce n'est pas tout. Les recours devant le conseil d'état ont été facilités dans beaucoup de matières par la dispense du ministère des avocats et des frais dus au trésor. Il y a là un point qui mérite quelque attention.

Dans l'organisation judiciaire comme dans l'organisation des juridictions administratives, il existe pour les parties un droit d'appel contre la décision rendue par le juge du premier degré. Seulement, en matière judiciaire, le législateur a craint que la garantie donnée aux plaideurs contre les erreurs ou l'arbitraire du premier juge ne tournât à leur préjudice et ne favorisât des manœuvres qui aboutiraient à retarder indéfiniment la solution des affaires. Quand l'intérêt en litige ne paraît pas valoir les frais d'un nouveau procès, il interdit l'appel. Il y a plus, il frappe d'une amende le plaideur

pendant la durée de la suspension. Le décret qui approuve la décision du conseil n'a été signé que le 4 mai 1861.

qui a interjeté à tort un appel, et si cette amende est légère en général, elle peut être plus considérable dans certains cas. Il en est de même à l'égard des pourvois rejetés par la cour de cassation. Quel que soit le chiffre de l'amende, il y a là un signe des restrictions apportées au droit de recours.

Devant la juridiction administrative, le législateur a procédé tout différemment. Il n'y a qu'un très petit nombre de juridictions qui statuent en dernier ressort. Presque toutes les affaires soumises au juge du premier degré peuvent être l'objet d'un pourvoi devant le conseil d'état sur le point de fait comme sur le point de droit. Jamais la décision n'est définitive, quelque minime que soit le chiffre de l'intérêt engagé dans une affaire. Le législateur a vu de grands avantages à ce que tous les litiges qui s'élèvent entre un intérêt privé et l'intérêt général pussent être soumis à la juridiction administrative suprême, qui est en relations constantes avec le gouvernement.

Mais, pour que les justiciables puissent profiter du bénéfice de cette règle, il faut qu'ils ne soient pas arrêtés par des frais de justice, droits de timbre, d'enregistrement et de greffe dus à l'état, et surtout par les frais plus considérables du ministère des avocats au conseil. Aussi de nombreuses dispenses de frais ont été accordées. En 1824, c'était en faveur des réclamations relatives aux prestations imposées pour les chemins vicinaux; en 1831 et 1833 pour les réclamations relatives aux élections municipales et départementales ; en 1832 pour les pourvois en matière de contributions directes, ce qui a entraîné la même dispense pour les pourvois relatifs aux taxes nombreuses assimilées à ces contributions; en 1850 pour les réclamations concernant la police du roulage; en 1865 pour toutes les affaires dans lesquelles les conseils de préfecture exercent une juridiction répressive, notamment en matière de police de la grande voirie, routes, chemins de fer, cours d'eau navigables. Dans toutes ces affaires, il suffit, pour saisir le conseil d'état, d'une demande écrite sur papier timbré, et même dans certain cas, pour les élections par exemple, le papier timbré n'est pas nécessaire. Ces facilités ont augmenté notablement le nombre des affaires sur lesquelles le conseil d'état est appelé à statuer. Sous la restauration on jugeait à peine 500 affaires par an; sous le gouvernement de juillet le maximum ne dépassait pas généralement 700 ou 800. De 1852 à 1865 la moyenne annuelle des affaires a été environ de 1,000, et celle des pourvois introduits sans le ministère des avocats a été à elle seule de 640. De 1872 à 1877 le total annuel a été de plus de 1,350, et celui des pourvois sans frais a été de 611. Une seule chose nous étonne, c'est qu'il ne soit pas plus considérable.

Telles sont les réformes que le législateur a successivement ac-

complies pour organiser au conseil d'état une justice spéciale qui remplît les conditions essentielles d'une bonne justice. Il y manque à la vérité l'inamovibilité des juges. Nous ne voulons pas soulever ici une question de principe; nous demandons seulement la permission de soutenir que, s'il est nécessaire qu'un juge soit impartial et soit considéré comme tel, l'inamovibilité n'est pas toujours indispensable pour arriver à ce résultat. Il est nécessaire aussi que le juge soit éclairé.

Une des raisons qui justifient la juridiction administrative, c'est précisément la nécessité que le juge ait des lumières spéciales sur les questions si variées, si délicates qui lui sont fréquemment soumises, qu'il ait la connaissance exacte des intérêts engagés dans les différens services publics. C'est ce qui faisait dire à M. de Larcy, dans son rapport présenté en 1851 sur le projet de loi relatif aux conseils de préfecture, que « le juge du contentieux administratif est d'autant plus propre à remplir sa mission qu'il est lui-même mêlé à la pratique des affaires administratives. » Dans l'organisation actuelle, le conseil d'état joue en même temps le rôle de conseil de l'administration pour de nombreuses affaires et celui de tribunal. Ce double rôle qui lui est assigné est très profitable non-seulement à l'administration qu'il empêche de s'égarer, mais aux citoyens eux-mêmes qui se plaignent qu'on ait violé leurs droits, et les lumières que les magistrats puisent dans cette collaboration habituelle aux actes des administrateurs les conduisent à appliquer avec plus de modération les dispositions rigoureuses de la loi.

Mais comment pourrait-on conserver aux membres du conseil leur rôle de conseillers du gouvernement, s'ils étaient inamovibles? Les résultats des autres garanties données aux justiciables ont démontré qu'il serait sans profit d'insister sur ce point. Il faut ajouter que la nature humaine est très complexe, et que, si l'inamovibilité est utile pour la préserver de certaines défaillances, il y a des situations qui suffisent à lui créer des habitudes d'indépendance que l'inamovibilité à elle seule ne donnerait pas. L'homme est naturellement enclin à attribuer une certaine importance à ses actes comme un certain mérite à sa personne, et, quand une mission de contrôle lui est confiée, il est plus porté à exagérer son pouvoir qu'à l'amoindrir de ses propres mains. Aussi bien la jurisprudence du conseil d'état en matière d'excès de pouvoirs en est une preuve éclatante.

II.

On sait quelle est l'importance du rôle de la jurisprudence, même dans les matières pour lesquelles le législateur a refondu et classé

méthodiquement les règles du droit dans des codes. Une foule de questions nouvelles sont soulevées tous les jours par des besoins nouveaux, par les passions et les intérêts des plaideurs, par les subtilités des légistes. Le juge, qui ne doit jamais refuser de statuer sous prétexte du silence, de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi est appelé à trancher toutes ces questions, et la série des précédens judiciaires complète ainsi la loi en l'interprétant et en comblant les lacunes qu'on y a signalées.

Il y a quelques années, dans un congrès de l'association des sciences sociales fondée à Londres en 1857 par l'initiative de l'illustre lord Brougham, un jurisconsulte anglais, examinant s'il serait avantageux pour son pays d'entreprendre la codification des lois en suivant l'exemple de la France et de la plupart des autres nations de l'Europe, déclarait d'abord que, à son avis, ce serait une œuvre très difficile à exécuter avec le mécanisme du régime parlementaire; mais il ajoutait que ce serait en outre une œuvre inutile si l'on devait se borner à rédiger des travaux aussi restreints que nos codes. Il y avait cherché vainement, disait-il, la solution de beaucoup de difficultés et ne l'avait rencontrée que dans les recueils d'arrêts. Pour rendre de véritables services, selon lui, un code du droit anglais devrait avoir au moins dix fois l'étendue des codes français. S'il en était autrement, les jurisconsultes et les plaideurs anglais préféreraient se passer de code.

Nous n'avons pas à discuter ici cette opinion, qui n'étonnera pas les personnes familières avec la rédaction très développée des lois anglaises. Nous n'avons pas à rechercher si, de l'autre côté de la Manche, les plaideurs seraient sur ce point d'accord avec les jurisconsultes, qui peuvent en effet souffrir moins que d'autres de l'obscurité de la législation et de la complication des procès. Nous ne la mentionnons que pour faire ressortir combien l'œuvre de la jurisprudence est considérable dans les matières civiles, commerciales et criminelles (1).

Mais cette œuvre est bien plus considérable encore dans les matières administratives pour lesquelles diverses raisons ont empêché et empêcheront peut-être encore longtemps une codification générale. Les lacunes, les antinomies de lois très nombreuses et très fréquemment modifiées, imposent une bien lourde tâche au juge, et particulièrement au conseil d'état, qui remplit à la fois le rôle de juge en premier et dernier ressort, de cour d'appel unique et de cour de cassation. Ce que nous avons à signaler ici, c'est que les bases mêmes de ces pouvoirs si étendus ont été posées par la juris-

(1) Aussi bien le gouvernement anglais vient d'entrer dans une voie nouvelle en soumettant à la chambre des communes un projet de code pénal.

prudence plutôt que par la loi. Lorsque le conseil d'état a été réorganisé au début de ce siècle, la constitution du 22 frimaire an VIII et l'arrêté consulaire du 5 nivôse suivant n'ont pas précisé d'une manière bien nette les attributions juridiques qui lui étaient conférées. La constitution de l'an VIII le chargeait de résoudre, sous la direction des consuls, les difficultés qui s'élèvent en matière administrative; l'arrêté consulaire porte qu'il prononce sur les affaires contentieuses dont la décision était précédemment remise aux ministres. Les lois, ordonnances ou décrets postérieurs jusqu'à la loi du 24 mai 1872 ont toujours employé les mêmes mots très vagues de contentieux administratif.

Mais où se trouve la définition du contentieux administratif? A quels caractères le reconnaît-on? Bien des questions délicates s'élevaient à ce sujet. Il y a un assez grand nombre de cas dans lesquels le législateur, en confiant à l'administration le soin d'exécuter les mesures nécessaires pour l'accomplissement des services publics et le pouvoir d'imposer des sacrifices aux citoyens dans l'intérêt général, par exemple en la chargeant d'asseoir et de recouvrer les impôts, en la chargeant de faire exécuter des routes, des chemins de fer et autres travaux publics, a prévu les réclamations et a décidé qu'elles seraient portées devant une juridiction déterminée, soit de l'ordre administratif, soit même, exceptionnellement, de l'ordre judiciaire. Mais il y a beaucoup de cas où la loi est muette. Fallait-il, dans le silence de la loi, admettre au conseil d'état toutes les réclamations quelconques soulevées par des actes administratifs et que le législateur n'avait pas expressément renvoyées à un juge? Fallait-il au contraire interdire tout recours dans le cas où le législateur ne l'avait pas permis? En un mot, comment devait-on délimiter le domaine de l'administration active et celui de la juridiction administrative?

D'autre part, pour les affaires qui n'étaient pas attribuées à une juridiction administrative déterminée, était-ce bien au ministre compétent ou au conseil d'état qu'il appartenait d'en connaître, n'était-ce pas plutôt aux tribunaux de l'ordre judiciaire, surtout lorsqu'il s'agissait d'appliquer les principes qui régissent les contrats et les quasi-contrats, les délits et les quasi-délits? Ici l'on avait à fixer les frontières des deux ordres de juridiction.

C'est là l'œuvre délicate et souvent laborieuse qu'a dû accomplir le conseil d'état en donnant la définition du contentieux administratif : nous n'avons pas ici à la développer; nous en indiquons en quelques mots les élémens.

Se fondant sur le principe général de la séparation de l'autorité administrative et de l'autorité judiciaire posé par la première as-

semblée constituante dans la loi des 16-24 août 1790 et dans plusieurs autres textes, la jurisprudence a établi une série de règles de compétence sur les cas controversés entre l'administration et les tribunaux de l'ordre judiciaire : notamment la théorie de l'interprétation des actes administratifs et les règles relatives à la responsabilité de l'état pour les préjudices causés par les actes de ses agens.

D'autre part, c'est avec deux principes généraux, fondés sur la nature même des contestations juridiques, que le conseil d'état a distingué les cas dans lesquels un recours pouvait lui être soumis et ceux dans lesquels il ne lui appartenait pas de contrôler les appréciations des agens de l'administration ou celles de l'autorité gouvernementale. Toutes les fois qu'il a été allégué qu'un droit fondé sur un texte de loi, de règlement ou d'un contrat était violé par un acte administratif, il a ouvert un recours, alors même que la loi ne l'avait pas expressément autorisé. Il a exigé en même temps, pour que le débat pût avoir une conclusion pratique, que l'acte contesté devant lui fût véritablement de nature à porter actuellement atteinte à un droit et ne fût pas une simple menace, une prétention, une autorisation sans efficacité immédiate.

Mais il a scrupuleusement respecté le terrain sur lequel le législateur avait voulu laisser à l'administration la liberté de se mouvoir, sous sa responsabilité, sous le contrôle des assemblées politiques, pour l'appréciation des mesures destinées à satisfaire les intérêts généraux ou locaux du pays. Assurément les citoyens subissent parfois un sacrifice pénible, par exemple dans le cas où l'ouverture d'une voie de communication leur enlève ou morcelle leurs propriétés, et l'indemnité préalable à laquelle ils ont droit peut ne pas les dédommager à leur gré. Néanmoins ils ne sont pas recevables, comme l'a reconnu avec raison la jurisprudence, à faire obstacle à l'exécution d'un travail déclaré d'utilité publique et à contester devant une juridiction l'utilité de ce travail et la convenance du tracé adopté. Le conseil a également refusé de connaître des réclamations dirigées contre les actes qui rentraient dans les pouvoirs réservés à l'autorité gouvernementale proprement dite, notamment les faits de guerre et les actes qui se rattachent aux négociations diplomatiques, aux rapports de la France avec les pays étrangers. La nature des pouvoirs exercés en pareil cas ne lui a pas paru comporter un débat juridique.

Voilà de quels élémens s'est formée la théorie du contentieux administratif.

La théorie des recours pour excès de pouvoirs est encore plus une création dans le sens propre du mot. Il ne s'agissait plus ici

de donner le commentaire d'un texte, il s'agissait à peu près de faire sortir ce texte du néant, et l'on y a réussi.

Rien de plus net et de plus précis que l'article 9 de la loi du 24 mai 1872 : « Le conseil d'état statue souverainement sur les recours en matière contentieuse administrative et sur les demandes d'annulation pour excès de pouvoirs formées contre les actes des diverses autorités administratives. » La dernière partie de ce texte est toute nouvelle; les lois antérieures sur l'organisation et les attributions du conseil ne parlaient que du contentieux administratif. Et cependant la loi de 1872, nous l'avons dit, n'a fait que consacrer une très longue jurisprudence.

L'autorité du conseil d'état en matière de contentieux administratif ne suffisait pas en effet pour protéger les citoyens contre certaines illégalités commises par les autorités administratives. On n'a compris sous cette dénomination que les affaires dans lesquelles le conseil d'état peut réformer les décisions des autorités qui lui sont subordonnées, et substituer une décision à celle qu'il annule ou prescrire que l'acte attaqué soit modifié dans le sens qu'il détermine. Il en est ainsi quand il réforme un décret qui liquidait la pension d'un fonctionnaire, ou bien la décision d'un ministre qui réglait le décompte d'un fournisseur, ou bien encore un arrêté de conseil de préfecture qui fixe l'indemnité due à un particulier pour le dommage que lui a causé l'exécution d'un travail public. Il y a pourtant un grand nombre d'actes des agens de l'administration, des permissions, des règlemens de police qui, par leur nature, ne comportent pas un contrôle analogue à celui d'un juge d'appel. On ne pourrait pas admettre qu'une juridiction quelconque remplaçât ces actes par un acte différent; mais on comprend qu'une juridiction peut et doit être appelée à les annuler, comme fait la cour de cassation à l'égard des décisions judiciaires, quand ils contreviennent à la loi, surtout quand ils sont entachés d'incompétence ou d'excès de pouvoirs. On comprend aussi la nécessité d'un recours semblable à l'égard des juridictions administratives (le nombre en est d'ailleurs très restreint) qui statuent en dernier ressort. Comment le conseil d'état a-t-il pu donner satisfaction à ce besoin? comment la jurisprudence s'est-elle établie, quelle est la base sur laquelle elle s'était fondée en attendant que la loi de 1872 vînt la consacrer?

Pour le comprendre, il faut se rappeler ce qu'a été, depuis l'an VIII, la constitution de la juridiction administrative suprême. Nous avons exposé que depuis l'an VIII jusqu'à 1872, sauf pendant un intervalle de trois ans, de 1849 à 1852, la législation n'a appelé le conseil à donner qu'un avis en matière contentieuse comme en

matière d'administration pure. C'était le chef de l'état qui exerçait la juridiction en approuvant les projets de décision qui lui étaient présentés. Il n'y avait là, nous l'avons dit, qu'une fiction, car dans la pratique les avis du conseil étaient toujours approuvés; aussi le législateur s'est décidé en 1872 à faire disparaître des apparences dont on abusait pour contester les garanties données par la juridiction du conseil. Mais c'est précisément la fiction constitutionnelle d'une juridiction exercée par le souverain qui a permis au conseil de créer le recours pour excès de pouvoirs et de lui donner tous les développemens que nous allons signaler. Parlant au nom du souverain, chef de tous les agens de l'administration, assuré que ses décisions ne rencontreraient aucune résistance quand elles auraient été approuvées, il n'en a eu que plus de hardiesse pour protéger les droits des citoyens et il a, par cela même, rendu les plus grands services à l'administration.

Il y a des phases bien diverses dans la jurisprudence. Au début, la théorie se borne à un recours direct contre les arrêtés des préfets qui sont attaqués pour incompétence, parce qu'ils ont empiété sur les pouvoirs des tribunaux de l'ordre judiciaire, ou des juridictions administratives placées à côté ou au-dessus d'eux, les conseils de préfecture et les ministres. On trouve une dizaine de décisions de cette nature rendues sous le consulat et l'empire, et la plupart ont été insérées au *Bulletin des lois*, non pas pour leur donner force de loi, mais pour éclairer les fonctionnaires sur la marche qu'ils devaient suivre dans des circonstances analogues.

Sous la restauration, le nombre des décisions de la même nature n'est pas très considérable; mais il y en a deux qui ont une grande importance. La première est une ordonnance du 28 novembre 1818, rendue sur un pourvoi formé contre un arrêté de préfet relatif à un moulin vendu nationalement et dans laquelle la théorie est écrite pour la première fois en ces termes : « C'est devant nous et en notre conseil d'état que doivent être déférés les actes administratifs attaqués pour incompétence et excès de pouvoirs. »

En 1829, le conseil d'état fut amené à faire un nouveau pas dans la voie qu'il s'était tracée. Il s'agissait de savoir si les décisions du jury de révision institué pour le recrutement de l'armée en vertu de la loi du 10 mars 1818 pouvaient être l'objet d'un pourvoi devant le conseil. D'après l'article 13 de la loi, ces décisions étaient définitives; mais ne devait-on pas admettre les recours en cas d'incompétence, d'excès de pouvoirs et même de violation de la loi? La question avait été débattue sur la demande du ministre de la guerre, au lendemain de la promulgation de la loi de 1818. Un avis des comités de la guerre et de législation réunis, en date du 19 avril 1819,

s'était prononcé pour l'affirmative. Il n'invoquait aucun texte; mais il se fondait sur les principes généraux, d'après lesquels les décisions d'un tribunal ne sont définitives que dans les limites de sa compétence, et qu'autant qu'il a respecté la loi. Il faisait valoir que la loi du 16 septembre 1807 avait autorisé des recours pour violation des formes et de la loi contre les arrêts de la cour des comptes. Mais un avis de l'assemblée générale du conseil, en date du 27 juillet 1820, avait repoussé cette opinion et déclaré qu'aucun recours n'était admissible tant que la loi ne serait pas modifiée.

Cependant, quelques années après, le conseil d'état était saisi d'un pourvoi formé dans des circonstances qui le forçaient à revenir sur l'avis de 1820. Un conseil de révision avait exempté un jeune homme du service militaire pour cause de bégaiement, infirmité reconnue et constatée contradictoirement en présence de jeunes gens de sa classe. Dix jours après, sur la réclamation du maire de la commune, il rapportait sa décision et déclarait le jeune homme bon pour le service. Le conseil d'état jugea, le 21 janvier 1829, qu'en rapportant sa décision, qui était définitive, le conseil de révision avait excédé ses pouvoirs. M. Macarel, en reproduisant cet arrêt du conseil dans son *Recueil des arrêts*, indique en note que ce point a été longuement débattu devant le conseil d'état; « il nous semble, ajoute-t-il, que la solution adoptée (et que la force des choses a produite) est protectrice des intérêts privés. »

Telles sont les bases du recours pour excès de pouvoirs à ses débuts : la force des choses, la nécessité de protéger les intérêts privés.

Le conseil d'état du gouvernement de juillet ne pouvait manquer de confirmer cette jurisprudence libérale, mais il fallait lui trouver une base dans un texte de loi. L'ordonnance du 2 février 1831 avait établi la publicité des séances, les doctrines allaient être discutées par les avocats, par le ministère public; il ne suffisait plus d'affirmer le droit du conseil, les preuves étaient devenues nécessaires.

La question se représenta à l'occasion des réclamations que soulevaient les décisions du jury de révision de la garde nationale. La loi du 22 mars 1831 portait que ces jurys statuaient sans recours. Le conseil d'état jugea, le 15 juillet 1832, que ces décisions pouvaient donner lieu à un recours pour incompétence ou excès de pouvoirs. Il avait d'abord ajouté que ces recours ne pouvaient être introduits que sur le rapport d'un ministre, mais il abandonna bientôt cette restriction. Quant au texte qui pouvait servir de base à cette jurisprudence et prévaloir même sur les lois qui attribuaient un caractère définitif à des décisions des juridictions spéciales, on le trouva dans la loi des 7-14 octobre 1790 d'après laquelle les recours pour

incompétence à l'égard des corps administratifs sont portés au roi, chef de l'administration générale.

Qu'est-ce que ce texte qui a été, depuis 1832, si fréquemment cité, qui est encore cité dans les arrêts du conseil? C'est un décret rendu par l'assemblée constituante à propos d'une difficulté qui s'était élevée entre le directoire du département de la Haute-Saône et la municipalité de Gray au sujet des pouvoirs du directoire en matière d'alignement dans les rues de la ville servant de grandes routes. Cette difficulté avait été portée par la municipalité, qui se prétendait seule compétente, devant le bailliage de Gray. L'assemblée nationale, après avoir entendu son comité de constitution, proclama : 1° que l'administration en matière de grande voirie attribuée aux corps administratifs par l'article 6 du décret des 6-7 septembre 1790 comprend, dans toute l'étendue du royaume, l'alignement des rues des villes, bourgs et villages qui servent de grandes routes; 2° qu'aucun administrateur ne peut être traduit devant les tribunaux pour raison de ses fonctions publiques, à moins qu'il n'y ait été renvoyé par l'autorité supérieure, conformément aux lois; 3° que les réclamations d'incompétence à l'égard des corps administratifs ne sont, en aucun cas, du ressort des tribunaux; qu'elles seront portées au roi, chef de l'administration générale, et que dans le cas où l'on prétendrait que les ministres de sa majesté auraient fait rendre une décision contraire aux lois, les plaintes seront adressées au corps législatif. Ce décret se termine ainsi : « Le roi sera prié de donner les ordres nécessaires pour l'exécution des différentes parties de ce décret, et l'apport de la procédure commencée au bailliage de Gray, à l'occasion de l'une des traverses de cette ville, pour être sur ladite procédure statué ce qu'il appartiendra. »

Il est facile d'apercevoir que dans ce texte le conseil d'état n'est pas mentionné. Le conseil d'état de l'ancienne monarchie, réorganisé par diverses ordonnances de Louis XVI, notamment par un règlement du 9 août 1789, qui avait créé un comité contentieux des départemens, existait encore au mois d'octobre 1790; mais l'assemblée constituante avait résolu de le supprimer et elle le supprima en effet par les lois du 1er décembre 1790 et des 27 avril-25 mai 1791. Peut-être remarquera-t-on aussi que la loi des 7-14 octobre 1790 ne parle que de l'incompétence et ne mentionne pas les excès de pouvoirs. L'observation a été faite par M. de Cormenin en 1845, à une époque où il ne participait plus aux travaux du conseil d'état. Et cela n'est pas sans importance, car on verra bientôt comme le sens des mots excès de pouvoirs a été élargi; mais les deux mots étaient déjà indissolublement liés dans les précédens du

conseil d'état. La loi des 7-14 octobre couvrit toute la jurisprudence de son autorité.

Les recours se multipliaient. La question se présenta de nouveau en 1837 pour les conseils de révision institués en vue du recrutement de l'armée de terre. Elle fut tranchée comme elle l'avait été pour les jurys de révision de la garde nationale. Bientôt la loi du 17 juillet 1837, spéciale au jury de révision de la garde nationale de la Seine, autorisa expressément, dans son article 26, le recours au conseil d'état pour incompétence, excès de pouvoirs et même pour violation de la loi.

C'était un commencement de consécration législative pour la jurisprudence. Les projets de loi sur le conseil d'état présentés de 1833 à 1845 à la chambre des pairs et à la chambre des députés la consacraient définitivement. Dans l'énumération des attributions du conseil ces projets faisaient figurer « les recours dirigés pour incompétence et excès de pouvoirs contre les décisions des autorités administratives, » et ils ajoutaient « les recours pour violation des formes et de la loi contre les décisions administratives rendues en dernier ressort en matière contentieuse. » Cette partie du projet avait été adoptée sans contestation par la chambre des pairs; elle avait été également adoptée par toutes les commissions de la chambre des députés.

C'est au dernier moment de la discussion, en 1845, que toute énumération des attributions administratives ou contentieuses fut supprimée, sur un amendement de M. Odilon Barrot, qui ne pensait pas alors qu'il passerait les dernières années de sa longue carrière à la tête du conseil d'état. L'amendement avait pour but d'éviter une discussion au sujet de l'autorisation des poursuites dirigées contre les agens du gouvernement, qui avait donné lieu à de grands débats en 1835. Mais le rapporteur, en acceptant l'amendement au nom de la commission, déclara qu'il était bien entendu que la formule générale, qu'on employait pour désigner les affaires contentieuses sur lesquelles le conseil d'état était appelé à statuer, comprenait toutes les affaires dont le comité du contentieux était saisi dans la pratique. En somme, la jurisprudence avait reçu une confirmation qui garantissait de nouveaux progrès.

A partir de 1839, le conseil d'état arriva à décider que les actes des conseils généraux de département, bien qu'ils fussent des corps électifs, étaient soumis à son contrôle, en cas d'excès de pouvoirs, pour les matières où les conseils avaient une autorité propre, par exemple pour le classement des chemins vicinaux de grande communication. La loi du 3 mars 1849 ne modifia pas sur ce point les traditions; elle ajoutait seulement au recours des citoyens, sur lequel

elle ne s'expliquait pas, un droit de recours ouvert au ministre de la justice à l'égard des actes administratifs contraires à la loi; mais ce système ne fut pas mis en pratique. Le conseil d'état de cette époque ne paraît pas avoir eu de scrupule à appliquer la loi des 7-14 octobre 1790, bien qu'il l'ait fait avec une certaine réserve.

C'est surtout à partir de 1852 que les recours pour excès de pouvoirs prirent un développement considérable. L'origine de ce développement se trouve dans le décret du 25 mars 1852, dit de décentralisation administrative. Ce décret attribuait aux préfets le droit de statuer sur un grand nombre d'affaires ressortissant à divers ministères, et qui jusque-là étaient résolues soit par des décrets rendus après avis du conseil d'état, soit par des décisions ministérielles.

Le mot de décentralisation appliqué à cette mesure était-il exact? Nous faisons en passant nos réserves à cet égard. Donner à un agent du pouvoir central dans les fractions du territoire les attributions du chef de l'état ou de ses ministres, qui conservent d'ailleurs le droit de le contrôler, ce n'est pas décentraliser, c'est supprimer la concentration des affaires dans la capitale. Il n'y a, ce nous semble, de décentralisation que dans l'attribution de pouvoirs propres aux autorités électives chargées d'administrer les intérêts locaux. Quoi qu'il en soit, ce décret, dit de décentralisation, et qu'on pourrait appeler de *déconcentration*, pouvait faire espérer aux intéressés une solution plus prompte de leurs affaires, mais il leur enlevait la garantie d'un examen fait par les bureaux des ministères, plus éclairés que ceux des préfectures, et par les comités du conseil d'état. La statistique des travaux du conseil, publiée en 1862, constate que, pendant la période de neuf années comprise entre 1852 et 1861, le nombre moyen des affaires soumises au conseil d'état, en ce qui concerne les départemens, les communes et les établissemens de bienfaisance, était de 2,624, tandis que de 1840 à 1844, il avait été de 5,936. On voit l'importance de ce déplacement d'attributions.

Les communes ou les particuliers qui se trouvaient lésés par les décisions des préfets cherchaient à retrouver dans un recours pour excès de pouvoirs les avantages du contrôle que le conseil d'état exerçait antérieurement sur les décisions administratives. De nombreuses difficultés s'élevèrent au sujet de l'amodiation ou du partage des biens communaux, au sujet des droits privatifs appartenant aux sections de communes, si multipliées dans les départemens montagneux du centre de la France. D'autres réclamations non moins nombreuses s'élevèrent au sujet des arrêtés préfectoraux qui réglaient le curage des cours d'eau non navigables, ni flottables, et le régime des usines établies sur ces cours d'eau.

Ces recours méritaient une certaine faveur; ils furent accueillis assez largement. Quelquefois le conseil était étonné de la nouveauté des questions qui lui étaient soumises. Néanmoins il marchait toujours en avant. En 1864, invité par le gouvernement à rechercher si quelques réformes pouvaient être introduites dans la législation, le conseil proposa et fit adopter, malgré certaines résistances, un décret réglementaire qui dispensait les parties du ministère des avocats et des frais qu'il entraîne pour les recours formés en vertu de la loi des 7-14 octobre 1790.

Si l'on recherche dans les statistiques du conseil d'état de cette époque la nature des décisions qui ont été l'objet de recours pour excès de pouvoirs, on y voit figurer un grand nombre d'arrêtés de préfets (de 1861 à 1865 il y en a 228), des arrêtés de maires, des délibérations de conseils généraux et de conseils municipaux dans les cas où ces conseils exerçaient un pouvoir propre, des décisions prises par les conseils de révision pour le recrutement de l'armée de terre, par des jurys de révision pour la garde nationale, par des conseils académiques et aussi des décisions du conseil supérieur de l'instruction publique. Mais, pour bien faire apprécier toute l'étendue de l'autorité du conseil d'état, il ne suffit pas d'indiquer quels sont les actes soumis à son contrôle, il faut mettre en relief le sens qu'il a donné au mot excès de pouvoirs.

En matière judiciaire, le pourvoi en cassation peut être motivé par l'excès de pouvoirs, l'incompétence, la violation des formes, la violation de la loi. Le conseil d'état n'avait qu'un seul mot à sa disposition, l'excès de pouvoirs; mais il en a fait sortir pour lui un droit de contrôle d'une étendue presque égale.

Les dispositions des lois qui ont ouvert des recours pour excès de pouvoirs devant la cour de cassation ont un sens éminemment restrictif. D'après le savant Henrion de Pansey, elles s'appliquent « au cas où le juge, franchissant les limites de l'autorité judiciaire, se porte dans le domaine d'un autre pouvoir. » La cour de cassation n'a pas consacré complètement cette définition; mais il est bien certain qu'elle n'attribue le caractère d'excès de pouvoirs qu'à des actes exceptionnellement graves d'incompétence.

Si le conseil d'état avait suivi cette doctrine, les parties n'auraient pas eu de nombreuses occasions de s'adresser à lui pour obtenir justice. Mais il a élargi la définition autant que la cour de cassation l'avait restreinte, et il l'a fait avec juste raison en s'inspirant des conditions propres dans lesquelles s'exerce l'action administrative.

En effet, les ministres, les préfets, les maires, chargés de la satisfaction des intérêts publics, investis d'une autorité très considé-

rable, sont souvent dominés par la préoccupation du but qu'ils doivent atteindre. L'initiative est pour eux un devoir. Sans doute cette initiative doit être réglée et contenue dans les limites fixées par la loi; mais ils ne statuent pas après un examen contradictoire comme les juges. Ils ont donc plus de chances que les juges de blesser, sans le vouloir, les droits des citoyens. Par conséquent, si des recours sont ouverts contre la décision des juges, il doit à plus forte raison en être ouvert contre les actes des administrateurs. Et il ne suffit pas que les citoyens lésés puissent se plaindre devant le supérieur hiérarchique de ces agens, inspiré souvent par les mêmes préoccupations; il faut qu'ils puissent s'adresser à des magistrats qui, sans méconnaître les nécessités de l'action administrative, ont pour mission de faire toujours observer la loi. D'autre part, le gouvernement, sur qui retombe la responsabilité des fautes de ses délégués, a grand intérêt (quel que soit le régime politique) à ce que les plaintes qu'elles soulèvent puissent arriver jusqu'à lui ou jusqu'à la juridiction suprême placée auprès de lui, parce que les griefs les plus minimes peuvent en se multipliant amener de graves mécontentemens. Il y a là une sorte de soupape de sûreté qui doit être toujours facile à ouvrir.

Si l'on se place à ce point de vue, on peut comprendre qu'il y ait des espèces très variées d'excès de pouvoirs.

L'usurpation des pouvoirs d'une autre autorité peut s'appeler incompétence; mais ce n'est pas forcer le sens du mot que de l'appeler excès de pouvoirs, et l'on admettra aisément qu'il n'y ait pas de différence au point de vue des mots, nous ne disons pas au point de vue de la gravité du grief, quelle que soit l'autorité dont les attributions sont usurpées. Qu'un préfet s'arroge le pouvoir législatif en imposant à la propriété privée une servitude que la loi n'autorise pas, par exemple en interdisant d'établir des moulins à vent au bord des routes, ou le pouvoir des tribunaux civils en tranchant des difficultés relatives à la jouissance des eaux que se disputent des usiniers et des propriétaires de prairies, ou le pouvoir du chef de l'état en ordonnant des travaux qui ne peuvent s'exécuter qu'en vertu d'un décret, ou le pouvoir des maires en faisant des règlemens de police municipale, il excède les limites de ses pouvoirs.

A cet égard, il ne saurait y avoir de difficultés; mais la violation des formes prescrites par la loi ou les règlemens n'a-t-elle pas, quand on y regarde de près, un caractère analogue? Si le législateur a chargé le gouvernement ou les préfets d'apprécier souverainement certaines mesures d'utilité publique, mais en exigeant qu'avant de statuer ils prissent soin de s'éclairer soit par une enquête qui recueillera les vœux des intéressés, soit par un avis des

conseils placés auprès d'eux, n'y a-t-il pas là une condition essentielle de l'exercice du droit de l'administration, une limite de son pouvoir? La jurisprudence s'est prononcée en ce sens. Ainsi l'on sait que, parmi les dépenses des communes, il y en a un certain nombre que la loi déclare obligatoires, par exemple les dépenses du culte en cas d'insuffisance des ressources des fabriques. Si le conseil municipal se refuse à les acquitter, le préfet a le droit d'inscrire d'office au budget de la commune le crédit nécessaire; mais l'article 39 de la loi du 18 juillet 1837 exige qu'avant de prendre sa décision le préfet adresse au conseil municipal une mise en demeure. Si cette formalité n'a pas été remplie, l'arrêté du préfet est annulé. Et il ne faut pas croire que ces graves irrégularités, qualifiées si sévèrement par le conseil d'état, soient le fait exclusif des agens du pouvoir central. Les conseils généraux de département, si jaloux de leur indépendance, ont parfois méconnu aussi le droit réservé aux conseils municipaux de faire entendre leur avis à l'occasion du classement ou du déclassement des chemins vicinaux.

Ce qui est plus délicat, c'est que, tout en restant dans les limites de sa compétence, en suivant les formes prescrites par la loi et les règlemens, un agent de l'administration peut, d'après la jurisprudence, voir ses actes annulés s'il use de son pouvoir discrétionnaire pour des cas et pour des motifs différens de ceux en vue desquels la loi lui a attribué ce pouvoir. Ce n'est plus ici la violation du texte de la loi qui est réprimée, c'est la violation de son esprit; ce n'est plus seulement le dispositif de l'acte attaqué qui est examiné, ce sont ses motifs, c'est l'intention qui l'a dicté. Il est difficile de pousser plus loin la recherche scrupuleuse de la légalité. On nous permettra, pour nous faire bien comprendre, de citer quelques exemples de ces cas de détournement de pouvoirs. Voici une affaire de cette nature jugée en 1864 et 1865, dans laquelle le conseil d'état et la cour de cassation n'ont pas été d'accord et dont la solution définitive montre que la juridiction administrative est parfois mieux placée que l'autorité judiciaire pour protéger les droits des citoyens.

Les préfets ont le droit de régler l'entrée, le stationnement et la circulation des voitures publiques ou particulières dans les cours dépendant des gares de chemins de fer. Ont-ils le droit de défendre l'entrée des gares aux voitures publiques qui ne prendraient pas l'engagement de desservir tous les trains de jour et de nuit? La question a donné lieu à des arrêts en sens contraire. Les compagnies de chemins de fer, pour assurer un service régulier de correspondance dans l'intérêt public, ont traité fréquemment avec des entrepreneurs. A une certaine époque, les entrepreneurs exigeaient

comme subvention le monopole de l'entrée dans la gare. Le ministre des travaux publics avait autorisé les préfets à interdire, en pareil cas, l'entrée de la gare à toutes les voitures publiques qui n'avaient pas traité avec la compagnie. Sur plusieurs points du territoire, notamment à Fontainebleau, des réclamations se sont élevées. Les maîtres d'hôtel qui tenaient à envoyer leurs omnibus au-devant des voyageurs avaient refusé d'obéir à l'arrêté du préfet. Poursuivis devant le tribunal de police, ils soutenaient que l'arrêté était illégal. La cour de cassation, saisie de l'affaire, voyant que l'administration avait cherché à assurer un service dans l'intérêt du public et qu'elle se fondait sur une disposition de règlement général qui lui donnait des pouvoirs très étendus, a déclaré que l'arrêté du préfet était légal et obligatoire. Les maîtres d'hôtel de Fontainebleau ne se sont pas tenus pour battus. Ils ont attaqué l'arrêté du préfet devant le conseil d'état; ils ont soutenu que le préfet n'avait que le droit de prendre des mesures d'ordre pour assurer, dans les cours dépendant des stations, une circulation facile et éviter les accidens, mais qu'il ne pouvait user de son autorité pour consacrer un monopole au profit d'un entrepreneur. Le conseil d'état a décidé que le préfet avait détourné de son but le pouvoir de police qui lui était attribué, et il a déclaré illégal l'arrêté attaqué. Une nouvelle tentative faite par le préfet pour maintenir indirectement le monopole de l'entrepreneur qui avait traité avec la compagnie a réussi devant la cour de cassation et a encore échoué devant le conseil d'état. Les gares sont donc restées accessibles à toutes les voitures, sous la réserve des mesures d'ordre qui peuvent être nécessaires.

Le pouvoir de délivrer l'alignement aux propriétaires qui veulent bâtir le long de la voie publique a donné lieu souvent à des actes analogues réprimés de la même manière. L'administration n'a été investie de ce droit que pour empêcher l'empiétement sur le domaine public réservé à la circulation; mais elle a cherché quelquefois à en profiter pour empêcher les propriétaires de bâtir sur des terrains où elle avait le projet d'établir plus ou moins prochainement des rues nouvelles. Elle paralysait ainsi entre les mains des propriétaires la jouissance de leurs terrains afin de diminuer les dépenses d'expropriation. Le refus de délivrer l'alignement, le silence systématique de l'administration, ont été considérés comme des excès de pouvoirs. De nombreuses décisions ont été rendues en ce sens de 1866 à 1870 contre le préfet de la Seine.

Nous pourrions multiplier les exemples. Ceux qui précèdent nous paraissent suffisans pour caractériser nettement la jurisprudence et montrer les ressources qu'on y trouve contre l'arbitraire.

Nous ne disons pas que le contrôle du conseil d'état n'ait pas ses limites, que le conseil lui-même n'ait pas semblé craindre qu'en donnant à toutes les réclamations présentées contre les actes des agens de l'administration la forme d'un recours pour excès de pouvoirs on n'arrivât à lui constituer une compétence universelle au détriment de toutes les autres juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif. Nous comprenons même qu'on refuse d'ouvrir un double recours contre les mêmes actes, à la condition que les citoyens ne seront pas obligés de s'exposer à des poursuites devant les tribunaux de police pour faire tomber un acte administratif. Il y a là en effet des risques de diverses sortes à courir, et plutôt que de les affronter, beaucoup de gens supporteraient une mesure illégale. Il ne faut pas imposer au premier venu l'obligation d'avoir toute l'énergie qui a rendu Hampden si célèbre. Mais il reste encore, même en repoussant les réclamations auxquelles une autre autorité pourrait faire justice, un vaste champ d'action pour le conseil d'état.

Telles sont les doctrines que la loi du 24 mai 1872 a consacrées en attribuant expressément au conseil le droit de statuer souverainement sur les recours pour excès de pouvoirs contre les décisions des autorités administratives. Désormais toute cette jurisprudence, protectrice des droits des citoyens, est à l'abri de toute contestation. A côté de ce texte général, deux lois spéciales édictées à la même époque ont fait des applications spéciales du principe. La loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux a ouvert aux particuliers des recours sans frais contre les décisions des commissions départementales, sans préjudice du contrôle exercé par le gouvernement dans la forme administrative. La loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée autorise expressément, dans son article 30, les recours pour incompétence et excès de pouvoirs contre les décisions des conseils de révision. On reconnaît dans cette disposition la main d'un ancien membre, d'un ancien président du conseil d'état, M. de Chasseloup-Laubat, l'éminent rapporteur de la loi militaire; mais, en approuvant le législateur, nous avons le droit de rappeler que, depuis 1829, la jurisprudence avait eu la sagesse d'établir cette garantie indispensable.

III.

Est-il nécessaire de conclure? Nous n'avons jusqu'ici exposé que des faits; nous aimons mieux laisser à d'autres le soin de se prononcer. Aussi bien le témoignage de l'opinion publique éclairée se

retrouve dans toutes les discussions parlementaires postérieures à la restauration, et nous pouvons le rappeler en peu de mots.

Dans les longues discussions du projet de loi sur le conseil d'état de 1833 à 1845, l'opinion hostile à la juridiction administrative exprimée par le duc de Broglie dans la *Revue française* fut souvent rappelée; jamais elle ne fut reprise ni soutenue. Loin de là, celle des commissions de la chambre des députés qui proposa les modifications les plus considérables au projet du gouvernement et dans laquelle siégeaient MM. de Tocqueville, Isambert et Odilon Barrot, déclarait, par l'organe de son savant rapporteur, M. Dalloz, « qu'elle avait été unanime pour repousser l'idée de renvoyer aux tribunaux le contentieux de l'administration en tout ou en partie. »

A l'assemblée constituante de 1848, lors de la discussion de la loi sur le conseil d'état, le 23 janvier 1849, un amendement qui tendait à soumettre le contentieux administratif aux tribunaux civils fut à peine appuyé par quelques voix.

A l'assemblée législative, M. de Larcy, dans son rapport sur le projet de loi relatif aux conseils de préfecture, s'expliquait ainsi au sujet du pouvoir de juridiction que la commission dont il était l'organe entendait maintenir à ces conseils, tout en proposant certaines modifications à leur constitution actuelle : « Quel est le sens de ce respect pour l'institution, uni au désir de la voir réformée et perfectionnée? C'est que le principe d'une juridiction spéciale pour les questions administratives est universellement accepté. On sent le besoin de voir ces matières délicates, qui touchent par tant de points aux intérêts généraux, réglées par des hommes en contact habituel avec l'administration, pénétrés de son esprit et se dégageant, dans une certaine mesure, du point de vue de l'intérêt individuel et privé qui préside plus particulièrement aux décisions judiciaires. Mais en admettant sa spécialité, on voudrait aussi que cette juridiction présentât les garanties de suffisante indépendance qui sont inhérentes à toute justice. »

Les réformes qu'on avait projeté en 1851 d'introduire dans la constitution des conseils de préfecture ont trop tardé à se réaliser. C'est en 1862 seulement qu'un décret, confirmé bientôt par la loi du 21 juin 1865, a organisé des greffes spéciaux et la publicité des séances, imitant ainsi à trente ans de distance les mesures consacrées par les ordonnances de 1831 pour le conseil d'état, et l'on n'a pas encore réalisé toutes les améliorations désirables. Aussi les préventions contre les conseils de préfecture étaient très vives dans l'assemblée nationale de 1871. La commission de décentralisation avait préparé un projet de loi qui tendait à supprimer ces conseils. Ce projet, expliqué par un habile rapport de M. Amédée Lefèvre-

Pontalis, n'est cependant pas arrivé à être discuté. L'assemblée nationale a d'abord maintenu au conseil d'état en 1872 son pouvoir de juridiction dans toute sa plénitude; et quand elle a examiné les lois constitutionnelles en 1875, elle a fini par conférer aux conseils de préfecture eux-mêmes de nouvelles attributions en les chargeant de statuer sur les élections des délégués des conseils municipaux qui devront participer à l'élection des sénateurs.

Si nous voulions invoquer, pour terminer cette étude, le témoignage des nations étrangères, nous pourrions confirmer encore les renseignemens que donne à ce sujet notre propre expérience. On a souvent opposé au système adopté en France les réformes accomplies en Italie par la loi de 1865, et imitées par l'Espagne en 1868. Mais les exemples les plus récens sont loin d'autoriser à croire que la juridiction administrative serait supprimée partout en Europe. Non-seulement l'Espagne est revenue en 1875 à son ancienne législation; mais dans des lois nouvelles, résultat de discussions très approfondies, la Prusse et l'Autriche viennent d'organiser des juridictions spéciales analogues, à beaucoup d'égards, aux nôtres. Nous n'avons pas à entrer ici dans les détails de ces institutions, qu'il est facile d'étudier grâce aux excellens *Annuaires* de la Société de législation comparée; on verra qu'elles ont été créées non pour donner des garanties au gouvernement, mais pour offrir une protection efficace aux droits privés en lutte contre l'administration. Les faits que nous avons exposés semblent nous autoriser à dire que, s'il y a en France des autorités différentes pour juger les contestations de droit privé et les litiges administratifs, il n'y a qu'une justice.

LÉON AUCOC.

L'ÉTOILE DE JEAN

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

En revenant à Paris, Jean d'Erneau se mit à ratiociner sur ses propres affaires. Avouons-le sans oser l'en blâmer, son étoile cette fois lui semblait un peu bien vagabonde, et ce n'était pas sans quelque désarroi qu'il la voyait tout à coup s'engager dans un orbe aussi complètement imprévu. Si flegmatique qu'il fût, l'adjonction brusque de deux pères dans le courant de ses habitudes altérait malgré lui l'équilibre parfait de ses idées sur ces conventions vulgaires dont avec une si belle désinvolture il avait jusqu'alors secoué le joug. Accoutumé à un isolement dans lequel il avait pu se croire absolument sans famille, et dans les ardeurs de cette lutte, où son indépendance de cœur l'avait si bien secondé, il ne s'était jamais amolli en des pensées troublantes qui l'eussent peut-être attardé dans sa route. Cependant, à cette heure de halte, après le cours agité de sa vie, en possession d'une fortune et son but atteint, il sentait vaguement s'éveiller en lui une sorte de curiosité. L'histoire du notaire lui revenait à l'esprit comme un bizarre roman qu'il eût négligemment feuilleté. Et, comme s'il se fût agi d'un autre, il se représentait ce drame étrange autour de son berceau. Il croyait se revoir, inconscient témoin de ce conflit terrible où se jouait sa destinée. Au fond de ses souvenirs, il retrouvait sa mère pendant les rares fois qu'il l'avait visitée, et, quoiqu'il ne se sentît

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

pas très ému par ces rappels qui ne l'avaient jamais rendu rêveur, il ne pouvait se défendre d'un certain retour sur cette hardiesse d'abandon qu'il avait à lui reprocher.

— C'était décidément une femme de beaucoup de tête ! se dit-il philosophiquement. — Puis, une fois dans ses déductions, il en arrivait forcément à cette énigme que maître Cavaillon, en sa simplesse ingénue, lui avait posée presque avec un effroi comique qui l'avait fait sourire. Fils de Marius ou de Césaire, avec les idées de Jean d'Erneau, c'était tout un. La possession d'un père lui semblait une de ces vanités trop inutiles à l'arrangement de sa vie pour qu'il se préoccupât autrement d'approfondir ce mystère. Néanmoins, sans recourir à la fameuse voix du sang, il eût parié d'emblée pour le baron. Épris de la science moderne, Jean avait lu Darwin et, le système de l'hérédité confirmant la sélection, il ne pouvait douter d'une noble origine où son caractère trouvait une si juste explication. Il n'avait rien à coup sûr de ce fermier débonnaire, dont le sentimentalisme champêtre s'était fourvoyé entre deux natures de cette force qui devaient le briser comme un verre au premier choc de leur rencontre, et, malgré les instincts démocratiques qui formaient la base la plus sérieuse de son tempérament, Jean se sentait en vérité trop supérieur pour admettre un instant ce paysan du Var comme un appoint appréciable dans l'important problème de son entrée en ce monde. Il advint cependant que, se résumant à part lui cette situation nouvelle, il se prit à songer qu'il y avait tout au moins une question de convenance à ne tenir aucun compte des révélations toutes particulières qui lui avaient été faites, pour rester dans la régularité des habitudes reçues de n'avoir qu'un seul père. Fermement résolu, en homme d'ordre, à ne point s'écarter des usages, il décida comme plus commode de ne point modifier ses sentimens pour son parrain, et de ne lui permettre point surtout de sortir d'une réserve que, dans les circonstances présentes, il allait peut-être tenter de franchir. — Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il arriva à Paris, assez préoccupé de l'idée qu'il lui fallait encore repartir à la recherche d'un auteur légal de ses jours. Tout cela gênait singulièrement les affaires de Mlle Jeanne, et il ne pouvait se dissimuler qu'il la laissait un peu bien exposée sans lui. — Au débotté, son premier soin fut de courir à Meudon. Rien n'avait inquiété sa protégée, et il la trouva cette fois calme comme une fille de tête ayant pris vaillamment son parti.

— Votre goût pour les décisions nettes m'a gagnée, lui dit-elle, et vous me verrez maintenant résolue à adopter bravement toutes les mesures que vous prendrez dans l'arrangement de ma vie. Seu-

lement, ne me laissez pas trop seule avec moi-même, et tâchez que je ne pense pas trop.

Une idée vint à Jean d'Erneau.

— Vous plairait-il, par ce beau temps d'avril, de faire un petit voyage en Bretagne? demanda-t-il tranquillement; j'y ai quelque affaire, et avec de très faciles précautions, je me charge de vous y promener sans péril avec miss Clifford.

— Puisque vous vous en chargez, partons! Quand dois-je me tenir prête? ajouta-t-elle.

— Vous plairait-il demain?

— Demain, soit!

— Eh bien, nous partirons le soir, avec ma voiture, pour éviter toute mauvaise rencontre de jour, en chemin de fer. Nous irons jusqu'à Rambouillet, où nous prendrons le train de nuit jusqu'à Quimper... Est-ce dit?

— C'est dit!

— Cette fille a du sang de sa mère dans les veines et n'est pas une poupée, pensa-t-il en la quittant. — Le pauvre Arthur Verdier peut en faire son deuil!

Une heure plus tard, il faisait son entrée chez son parrain...

— Tiens, c'est toi, s'écria le baron, qui lui ouvrit ses bras.

— Oui. J'arrive de Grasse, répondit Jean, esquivant l'accolade pour se jeter dans un fauteuil, comme s'il eût fait la route à pied.

— Tu viens de Grasse? dit le parrain, surpris. — Tu as vu ta mère, alors...

— Non! mais j'ai vu le notaire pour conférer avec lui au sujet de l'héritage qu'elle me laisse.

— Comment?.. Elle est morte?..

— Il paraît, dit Jean. — Vous savez?.. vous ne m'avez pas laissé beaucoup la connaître. On aura oublié de vous avertir.

A ces mots, le baron soupçonna que l'héritier revenait certainement édifié sur bien des choses. Il eut un moment d'embarras.

— Ah! elle est morte, répéta-t-il, cherchant à rencontrer le regard de son filleul, qui s'occupait à choisir un cigare dans une boîte placée près de lui.

— Est-ce drôle, mon cher baron, reprit Jean, que l'on ne puisse trouver chez vous rien d'honnête à fumer, à moins que l'on ne vous demande d'ouvrir votre tiroir privé. C'est d'une avarice qui n'a pas de nom!

— Tu sais bien que cela, c'est pour les amis, dit naïvement le parrain en apportant une autre boîte.

— Cela ne fait pas plus votre éloge que le leur!.. Eh bien, et votre nièce, à propos?..

— Aucune nouvelle; ma sœur et Verdier partent ce soir pour Rome.

Jean d'Erneau ne répondit rien; le baron le considérait toujours comme pour scruter sa pensée.

— Enfin!.. Et ce notaire? Qu'est-ce qu'il t'a dit? demanda-t-il au bout d'un instant, et non sans quelque hésitation.

— Peuh! il m'a raconté toute sorte d'histoires qu'il fallait bien que j'apprisse. Cela ne manque pas d'être compliqué, ajouta-t-il en allumant son cigare.

Le baron devint de plus en plus pensif. Enfin, il se hasarda.

— Et ton... et Marius, reprit-il, est-ce qu'il vit toujours?

— Ça, c'est le plus obscur mystère. Il va falloir faire des fouilles pour le retrouver.

Le ton qui accompagna ces paroles convainquit le baron que son filleul savait tout. Il prit un air attendri.

— Voyons, Jean, mon enfant, insinua-t-il avec prudence, je conçois, je devine ce qui se passe dans ton cœur. C'est certainement malgré tout un grand ennui,... c'est-à-dire un grand chagrin de perdre sa mère... Mais c'est aussi une consolation de penser à ceux qui nous restent... Tu sais que j'ai pour toi des... des sentimens,... hum!.. un intérêt dont mon intention a toujours été de... te donner des preuves. Je suis resté garçon, et tu ne doutes pas qu'un jour... Enfin, j'ai élevé ton enfance, et j'ai essayé du moins de remplacer pour toi des affections.

— Mais, mon cher baron, je n'ai jamais douté de vos bonnes dispositions à mon égard, et, si peu que nous soyons liés par une attache toute spirituelle qui nous laisse parfaitement libres, chacun de notre côté, croyez que, quant à moi, je verrai toujours en vous plus qu'un étranger.

Arrêté si brusquement sur la pente de l'effusion, le baron Sauvageot demeura un peu interdit. Il crut que Jean hésitait à le comprendre, il voulut l'encourager.

— Enfin, ajouta-t-il, j'ai un nom, une position dans le monde, et certainement tout cela peut te servir au cas où ta propre situation exigerait l'appui d'une famille... Et je serais heureux, entends-moi bien, car je ne veux pas que tu l'ignores, de déclarer moi-même...

— C'est entendu, mon cher baron, interrompit Jean en lui prenant la main; comme par le passé, vous proclamerez que je suis votre filleul. C'est dit!

Et, se levant sur ces mots, il prit congé de son parrain, le laissant assez déconfit.

Là-dessus, il s'en alla faire une visite à lady O'Donor, que l'annonce d'un nouveau départ désola.

VIII.

Les gens occupés ont cela de bon, que c'est vraiment pour eux que le temps a des ailes. Lorsque Jean revint chez lui, il se rappela qu'il y avait juste huit jours, à la même heure, qu'il avait quitté son hôtel avec Mlle Jeanne Runières, et que, depuis cette heure-là, il n'y était rentré que pour prendre son bagage, faire cinq cents lieues, courir à la recherche d'une maison sûre, à l'abri de toute surprise ou de tout danger d'une rencontre indiscrète, et la faire préparer pour un séjour d'un an. Bien que cet engrenage l'eût occasionnellement servi, en amenant une visite au notaire, à laquelle il lui eût fallu se décider tôt ou tard, — ce qui, entre temps, lui procurait deux pères, — il ne put se défendre de songer que le coup de tête de Mlle Jeanne avait quelque peu altéré déjà dans son cours le fleuve paisible de sa vie, et ce fut avec une satisfaction vive qu'il se revit dans son *home*, avec tout un jour devant lui pour mettre ses affaires en ordre et s'occuper de sa correspondance attardée.

L'important pour lui, c'était qu'il avait déjà résolu du moins la principale difficulté de sa tâche, en trouvant juste à point dans les Olivets une habitation rêvée; il ne s'agissait plus que de découvrir Marius Derneau pour s'en assurer la possession prompte. Après quoi, la fugitive installée, il était délivré de tout souci sur cette folle entreprise qu'il aurait eu l'avantage de mener de front avec ses propres intérêts d'héritage.

Ce fut donc fort allégé que le lendemain il arriva à Meudon. Mlle Runières l'attendait avec miss Clifford. Toutes les précautions étaient prises, ils partirent en voiture. A Saint-Cyr, Jean avait envoyé, dès la veille, un relais de deux bons chevaux, pour gagner Rambouillet, où, vers neuf heures, ils prenaient le train de nuit dans un coupé réservé, commandé d'avance à Paris pour cette station. Au matin, après avoir traversé Quimper, ils arrivaient à Fouesnant.

— Oh! l'adorable pays! s'écria Mlle Jeanne. Vous êtes un enchanteur pour avoir découvert cela!

Il est en effet peu de sites comparables à ce village perdu, enfoui presque en plein bois sur la côte de Bretagne, comme un nid solitaire à l'abri du vent des grèves.

— Je n'ai rien découvert du tout, mademoiselle, reprit Jean, si ce n'est un point, sur la carte, qui m'a paru pittoresque, et surtout assez à l'écart de toute route pour n'y point craindre les passans.

Mais, une fois à Fouesnant, la difficulté était de trouver un logis. L'étoile de Jean d'Erneau le servit. Après une demi-heure de recherches, il casait Mlle Jeanne et sa gouvernante chez la veuve d'un

officier qui habitait une sorte de villa, bâtie par un Anglais. La bonne dame cédait une partie de sa demeure, et se chargeait de pourvoir à tout.

— Enfin! je vais donc marcher, courir hors des murs d'un jardin, dit Mlle Jeanne, qu'une longue réclusion d'une semaine avait déjà fatiguée.

Jean s'installa dans l'auberge du lieu. Après y avoir déjeuné, il rejoignit ses amies, décidément déguisées sous le nom de Mme Humphry et sa nièce. Ils partirent tous trois pour descendre à la mer.

Il faisait une de ces belles journées ensoleillées qui semblent une ivresse du renouveau. Mlle Jeanne ne se sentait pas de joie.

— Vous vous étonnez de me voir presque heureuse, dit-elle à Jean. — Hélas! il est si bon de respirer à l'aise, sans l'oppression cruelle que je portais en moi depuis que je comprends la vie!

Ils causèrent tout le long de la route. Peu assidu chez Mme Runières, nous l'avons dit déjà, Jean n'y avait rencontré l'héritière que de rares fois, à ses sorties du couvent, et, dans l'étrange hasard où les avait jetés cette fugue hardie, bien que l'enlèvement de Mlle Jeanne datât d'au moins dix jours, il l'avait à peine vue le temps nécessaire pour aviser aux soins les plus pressans de ce rôle de ravisseur qui lui tombait du ciel. — Délivrés de toute crainte, et loin de tout péril, protégés par la présence de miss Clifford, qui suivait à quelques pas en gouvernante discrète, ils se mirent à faire connaissance. — Jean n'était point pourvu de beaucoup de candeur; cependant il avait dans l'esprit une sorte de grâce d'état qui se pliait sans difficulté à toutes circonstances, fussent-elles futiles. En amateur, il apportait même parfois un certain goût curieux à écouter sérieusement les naïfs propos de jeunes filles, et ces échappées de sceptique dans les régions de l'innocence n'étaient point sans attrait pour lui. Il n'eut pas besoin de longs détours pour pénétrer du premier coup le caractère de Mlle Jeanne; il fut assez satisfait de ce qu'il y découvrit. Imagination vive et dévorante, elle avait cette heureuse spontanéité d'impressions des natures bien douées qui tournent bien ou mal selon le milieu où elles se meuvent. Les adulations que devait susciter autour d'elle son titre connu de superbe héritière et les flatteries intéressées de sa mère l'avaient rendue volontaire et fantasque comme une enfant gâtée; mais son cœur, tourmenté par un amer chagrin dont elle souffrait en silence, était resté sincère et bon. Repliée sur elle-même, elle avait vécu seule avec ses pensées; libre de cultiver son intelligence à sa guise, un naturel instinct d'orgueil lui avait fait dépasser le niveau d'études ordinaire aux couvens. Tandis qu'elle le regardait de ses grands yeux presque hardis, parlant d'abondance comme si elle se fût rattrapée d'un mutisme de huit jours, Jean

était tout surpris d'un langage où l'ingénuité se mêlait aux aperçus d'une jeune raison droite que la réflexion a mûrie. Elle remarqua bientôt l'étonnement qu'elle lui causait. Elle s'arrêta un peu confuse.

— Il ne faut pas trop m'en vouloir si je bavarde ainsi, ajouta-t-elle, il y a si longtemps que je renferme tout, faute d'un ami à qui j'ose me confier et me laisser voir telle que je suis. Séparez dans tout cela le bien du mal, et faites-moi meilleure, maintenant que vous êtes devenu mon guide.

— En vérité, mademoiselle, répondit Jean, j'aurais peur de vous nuire en vous ôtant même un défaut.

— Bon ! Ceci est un madrigal que vous fleurissez aimablement. Mais, d'abord, pourquoi m'appelez-vous toujours : mademoiselle ? Il faut changer cela, puisque nous voilà définitivement liés.

— Comment donc dirais-je ?

— Vous diriez : Jeanne, tout court... ce qui pour le monde laisserait plus aisément croire à quelque parenté.

— Et vous, comment diriez-vous ?

— Moi, c'est différent, répondit-elle un peu embarrassée, ma qualité de fille m'attache au rivage.

— C'est vrai, répliqua Jean.

— Pourtant, ajouta-t-elle avec une mine de regret, je comprends aussi que, lorsque vous êtes si généreux, si bon, il serait bien froid de vous traiter comme un de mes danseurs au cotillon... d'ailleurs vous ne dansez jamais, j'ai vu cela.

— En ce cas, que faire ? La familiarité ne peut exister entre nous que donnant, donnant.

Elle parut réfléchir à la force de cet argument.

— Vous ne feriez pas une petite concession ? demanda-t-elle d'un ton insinuant.

— Laquelle, voyons ?

— Eh bien, répondit-elle, comme si elle eût reconnu les justes limites qu'elle pouvait franchir, moi, par exemple, je dirais : mon camarade. — Cela vous irait-il ?

— Parfaitement, répliqua Jean.

— Alors, c'est convenu. — Commencez un peu pour voir ?

— Volontiers, ma chère Jeanne.

La gouvernante survenait sur ces mots.

Devant ce premier résultat d'une demi-heure de causerie, elle demeura béante de surprise.

— Fermez la bouche, Clifford, dit Mlle Runières, mon camarade inaugure la forme nouvelle de nos relations, voilà tout !

Si Jean d'Erneau eût été fat, ou moins solide contre toute espèce de péril sentimental, il eût été certes fort exposé à perdre de son

flegme dans une aussi originale aventure. Bien que Mlle Jeanne n'eût point en partage la célèbre beauté de sa mère, moins éclatante, elle avait plus de charme, et l'on eût dit qu'elle avait dépouillé les lignes sculpturales de la statue, pour en adoucir la grâce et l'animer d'un souffle plus vivant. Les traits fins, de grands yeux bruns aux regards profonds comme s'ils fussent venus de son âme, un front intelligent et pensif couronné d'une abondante chevelure châtain clair où quelque mèche rebelle semblait toujours protester contre le joug du peigne qui rattachait son chignon. Grande, une taille de jeune déesse, dont un buste bien formé faisait ressortir le galbe; des pieds et des mains de Parisienne. Tout en elle avait une sorte de fierté juvénile, et cette élégance d'allures que l'éducation développe autant que l'instinct de race. Marchant le long du rivage, Jean se livrait à ses réflexions d'artiste. — Étant donné un camarade, il est certain qu'il le préférait ainsi.

Il était impossible de rêver un lieu plus charmant pour y vivre caché. Jeanne, au bout de deux jours, parlait déjà d'acheter à sa majorité le village, et les terres, et la grève. Libre comme l'air au milieu de ces bonnes gens de Bretagne qui lui souriaient, elle se sentait si bien en sûreté qu'elle n'admettait même plus que l'on pût jamais s'aviser de soupçonner en sa personne une autre que Mlle Humphry, citoyenne d'Amérique, voyageant avec sa tante. Elle imaginait déjà son roman pour l'avenir, l'étonnement du pays lorsqu'elle y reviendrait un jour comtesse de Mauvert. Ils bâtiraient un château. Jean écoutait ces résolutions exaltées, qui simplifiaient beaucoup sa tâche. A défaut des Olivets, Fouesnant serait à la rigueur un endroit tout trouvé qui lui permettrait d'établir la nièce de son parrain dans les meilleures conditions de convenances, et sans qu'il fût astreint à d'autre préoccupation que de veiller de loin sur elle. C'était en somme plus près de Paris.

— Eh bien, si le pays vous plaît, lui dit-il un soir, rien de plus simple que d'y chercher une maison.

IX.

Cependant, après deux ou trois jours employés en excursions, Jean songea à ses affaires. Il s'agissait maintenant de trouver Marius Derneau. Le village de Cardec, indiqué par le cousin, était à trois lieues de Fouesnant. Un matin, laissant Mlle Jeanne, et exactement renseigné sur la route, il partit dans une carriole qu'il conduisait lui-même. Un porteur de bonnes nouvelles est toujours le bienvenu. Tout en faisant trotter son cheval, il se représentait le singulier entretien qu'allait amener son entrevue

avec ce pauvre diable, qui, après tout, méritait peut-être bien de lui quelques égards. Décidé à offrir une part raisonnable des six cent mille francs de son héritage, ce n'était même point sans quelque satisfaction qu'il s'apprêtait à son rôle de réparateur providentiel des mésaventures occasionnées à son sujet par le baron Sauvageot. Il assistait déjà en pensée à l'éblouissement fort naturel que ne pouvait manquer de produire une semblable fortune, versée tout à coup comme un baume sur de vieilles blessures sans doute dès longtemps oubliées. En somme, la démarche de Jean avait un côté si bizarre que, malgré son dégagement des préjugés, il se sentait en plein dans une conjoncture rare, d'un genre qu'il n'avait jamais prévu, ce qui l'amena à repenser à sa conduite envers son parrain. A tout prendre, en repoussant des effusions paternelles qui s'étaient offertes à lui avec tant de candeur, il s'était montré un peu dur. Si étranger qu'il fût aux sentimens vulgaires, il se disait qu'en somme le pauvre baron n'était point un méchant homme, et qu'il avait eu là un bon mouvement dont son égoïsme sincère rehaussait énormément le prix. Cet orgueil naïf de paternité extralégale avait en soi quelque chose de si plaisant dans son cynisme dépourvu de tout voile, que Jean se prenait à sourire en y songeant. Avec ses libres idées, que lui importait, à lui, de donner satisfaction à cette vanité douce, en se prêtant à reconnaître entre eux l'apparence d'un titre qui le gênait si peu? Après tout, c'était à voir...

Arrivé vers midi au village de Cardec, il s'informa sur la route à un vieux Breton portant besace, qui lui parut un colporteur.

— Marius Derneau? répondit l'homme; est-ce le Provençal que vous voulez dire?.. car il y en a un autre à Pont-l'Abbé.

— Ce doit être le Provençal... Le connaissez-vous?

— Jésus! si je le connais! répliqua le vieux; nous avons travaillé autrefois ensemble deux ans aux moulins de Saint-Yves!.. Un rude homme, allez!

— Pouvez-vous m'indiquer sa demeure?

— Mais ce n'est pas ici! — Il faut que vous alliez tout droit encore une petite lieue. Une fois passé les Quatre-Bras, vous apercevrez deux grandes fermes à votre gauche, et, juste en face de l'autre côté, la chaumière, c'est là qu'il habite; mais, à cette heure, il doit être au travail dans la minoterie.

— Bien, merci, mon brave!

Jean repartit, traversa le village, sûr maintenant de trouver son Derneau. En montant une côte, il atteignit les Quatre-Bras, et vit de loin les deux fermes, à la hauteur desquelles il arriva bientôt; mais là, sur sa droite, il n'aperçut aucune chaumière. Arrêté sur la route avec sa carriole, il s'apprêtait à attacher son cheval à un pommier

pour aller interroger des paysans qui labouraient une pièce de terre, quand tout à coup du sentier voisin déboucha une jeune personne, vêtue d'une amazone, et montée sur un poney d'assez belle apparence. — A la vue d'un étranger qui semblait embarrassé de son chemin, elle ralentit sa course et s'approcha; puis, avec l'audace gracieuse d'une fille de dix-sept ans :

— Vous semblez égaré, monsieur, dit-elle. Moi, je suis du pays, et si vous avez besoin d'un renseignement sur ce que vous cherchez...

— Je cherche une chaumière que je ne vois pas, mademoiselle, répondit Jean, et que doit habiter, m'a-t-on assuré, un nommé Derneau.

— Le *nommé* Derneau : c'est mon père, monsieur! répondit la jeune amazone en riant... Et la chaumière qu'il habite, c'est ce château que vous voyez là-bas, dans les arbres, et qu'on appelle la Chaumière, comme on l'appellerait l'Oseraie, la Chesnaie ou les Tilleuls.

Jean demeura ébahi. On s'embrouillait dans le Derneau.

— Ah! mille pardons, mademoiselle, reprit-il. J'ignorais qu'il y eût ici plusieurs personnes de ce nom. L'homme dont je m'enquiers est celui qu'on désigne plutôt, je crois, sous le nom de Marius le Provençal.

— Monsieur Marius Derneau, mon père, est aussi Provençal, monsieur, comme *l'homme* dont vous vous enquériez, repartit encore en riant la jeune fille, et il n'y en a pas d'autre ici de ce nom. Si donc c'est à lui que vous avez affaire, vous pouvez me suivre au château; il est absent, mais dans une demi-heure il rentrera pour déjeuner.

— Je vous suis très obligé, mademoiselle, répondit Jean de plus en plus désorienté. Cependant j'aurais scrupule d'interrompre votre promenade...

— J'allais tout simplement au-devant de mon père, monsieur, et maman sera fort honorée de vous recevoir en l'attendant. Venez!

Et, disant ces mots, elle tourna bride.

Convaincu qu'il s'empêtrait dans quelque imbroglio qu'un hasard de nom pouvait seul expliquer, Jean suivit au pas dans sa carriole.

La jeune fille revint vers le large sentier par lequel elle était apparue, et qui n'était autre que l'allée du château. Comme ils y arrivaient, au lieu de prendre le terre-plein, son cheval, pour couper plus au court, sauta d'un bond le fossé qui bordait la route.

— Que tu es bête, Noirot! s'écria-t-elle. Nous ne sommes pas seuls; il faut de la tenue!

Au bout de cinq minutes, ils entraient à la Chaumière. — Si le

nom de château pouvait paraître ambitieux pour la demeure, elle avait à coup sûr fort bon air, et dénonçait la solide aisance et même un certain luxe chez ses hôtes. En passant devant des écuries en retour, séparées du corps de logis, la jolie amazone s'arrêta. Un vieux serviteur parut, la fit descendre de son poney, en l'enlevant sans façon par la taille, puis vint s'occuper du cheval de Jean, qui mit pied à terre.

— Si vous voulez me suivre, monsieur, dit la jeune fille en ramassant gracieusement sa longue jupe, je vais vous conduire à maman.

D'un pas leste, elle se dirigea vers le perron, monta les marches et ouvrit la porte d'un grand salon.

— Maman, dit-elle, voici un monsieur qui vient pour mon père.

Jean se trouva en face d'une femme d'environ quarante-cinq ans, en costume du pays, à la physionomie à la fois ouverte et sérieuse, avec des traits encore fort beaux.

— Mon mari ne peut tarder, monsieur, dit Mme Derneau en se levant, si vous voulez bien l'attendre...

Jean, ne doutant plus qu'il se fourvoyait, s'inclina, et prit un fauteuil qu'elle lui offrit.

Près d'un balcon donnant sur les jardins, deux enfans jouaient.

— Allez courir dehors, garçons, reprit la mère en leur donnant un baiser à chacun.

— Mais, madame, dit Jean, je serais confus de vous causer le moindre dérangement.

— Bon, répondit Mme Derneau avec un clair et franc sourire, ils aiment bien mieux cela!

Mais, à peine étaient-ils disparus, les enfans rentraient en criant :

— Voilà papa!

Par la fenêtre ouverte, Jean aperçut une voiture qui, une minute après, s'arrêtait devant le perron; il en vit descendre le maître du lieu. Sa femme et sa fille, sorties à sa rencontre, l'attendaient sur les marches.

— Ah! j'ai une faim de loup! dit-il joyeusement en les embrassant toutes deux, tandis que les enfans lui prenaient chacun une main.

On l'avertit que quelqu'un était là qui le demandait.

— En ce cas, allez, je vous rejoins, reprit-il.

Monsieur Derneau était un homme de haute taille, alerte, bien pris; il semblait avoir cinquante-cinq ans, en dépit de quelques années de surplus; des cheveux touffus, d'un noir de jais, mêlés de rares cheveux blancs, l'apparence d'une vigueur peu commune, avec un air de naturelle bonté qui se lisait dans ses yeux malgré la déci-

sion de son regard droit et vif. On devinait en lui le tempérament énergique d'un travailleur qui n'épargnait point sa peine, et devait faire marcher son monde avec autorité.

Ses expansions de père et d'époux accomplies, il se dirigea vers le salon.

— Je regrette, monsieur, de vous avoir fait attendre, dit-il en entrant, j'ignorais...

— Vous n'avez point à vous excuser, monsieur, répondit Jean, qui s'était levé, j'aurais plutôt raison de vous demander pardon moi-même de ne m'être point annoncé.

— Bien! ajouta en riant M. Derneau. — Et maintenant que les politesses sont faites, me permettrez-vous de vous demander à qui j'ai l'honneur de parler?..

Jean eut un mouvement d'embarras. Il tira un carnet de sa poche, y prit une carte qu'il tendit à son hôte.

— Voici mon nom, monsieur, dit-il.

M. Derneau eut à peine lu qu'il fit un geste de stupeur, il regarda Jean et devint très pâle.

Il se remit pourtant.

— Pardonnez-moi ma surprise, monsieur, dit-il, vous portez un nom qui semble presque être le mien, quoique un peu changé d'orthographe.

— Monsieur, répondit Jean toujours tranquille, c'est en effet tout à fait le vôtre, si vous êtes Marius Derneau, l'ancien fermier des Olivets.

Marius eut encore un mouvement de stupéfaction; mais ce ne fut cette fois qu'un éclair.

— Oui, c'est moi, dit-il, et, si je comprends bien, vous êtes le fils de Séverine Rupert.

— Tout cela est très exact, répliqua Jean en s'inclinant.

— Eh bien, qu'est-ce que vous venez faire ici?.. demanda le Provençal, comme si la simple énonciation des faits eût suffi pour justifier cette brutale question.

— Je conçois, monsieur, que ma présence chez vous a tout lieu de vous surprendre, répliqua Jean sans se désarçonner le moins du monde. Cependant il y a forcément entre nous un certain lien auquel ni vous ni moi ne pouvons rien changer, et qui fait que nous avons quelques intérêts communs, c'est pourquoi je suis venu vous trouver.

— Allons vite au but, répondit résolûment Marius... Combien veut-elle, ou combien voulez-vous?

— Oh! monsieur, reprit Jean avec un sourire; mais nous sommes très loin de compte. — C'est moi qui viens, au contraire, vous apporter votre part dans l'héritage de ma mère.

— Elle est morte?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire... Il s'ensuit donc qu'il faut absolument votre intervention pour les formalités de la loi.

— Oh! tout ce que vous voudrez, s'écria Marius Derneau en respirant comme un homme allégé. Mon notaire peut faire les actes aujourd'hui, les faire enregistrer demain, pour vous les remettre aussitôt.

— Eh bien! nous nous sommes entendus, monsieur, dit Jean en se levant; il ne me reste plus qu'à m'excuser encore une fois du retard que, involontairement, j'apporte à votre déjeuner.

Marius Derneau le regardait pensif. En le voyant partir, il l'arrêta.

— Voyons, reprit-il en adoucissant sa voix mâle : tout cela est en vérité bien étrange, monsieur; mais, comme vous l'avez dit, ni vous ni moi n'y pouvons rien. Tout à l'heure pourtant, en apprenant qui vous êtes, je me suis un peu trop souvenu, et j'ai laissé échapper quelques paroles dont à cette heure vous comprendrez le sens, puisque vous avez vu ma famille. — J'étais inquiet pour les miens de votre venue.

A ce langage si franc, Jean, malgré lui, se sentit à son tour une pointe de regret.

— J'ai eu tort en effet de ne point vous avertir, monsieur, répliqua-t-il. N'en accusez que ma complète ignorance de complications qu'il m'était impossible de prévoir. Croyez, en tout cas, je vous prie, qu'aucun acte, ni aucune parole de moi ne troubleront nul des vôtres, et, si vous voulez bien m'assigner un rendez-vous...

Marius le regardait toujours; il semblait réfléchir et hésiter.

— J'ai affaire pour quelques heures, dit-il enfin, si vous m'attendiez, nous irions ensuite à Quimper.

— Je suis à vos ordres, monsieur.

Marius hésita encore.

— Mais vous n'avez peut-être pas déjeuné? dit-il.

— Je l'avoue.

— En ce cas, il vaut mieux, je crois, que vous n'alliez point à l'auberge...

— J'accepterais volontiers votre hospitalité, reprit Jean. Seulement je suis depuis quelques jours dans le pays, et mon nom y est déjà connu; permettez-moi de vous en avertir.. Peut-être serait-il prudent chez vous, pour éviter les conjectures, de déclarer entre nous quelque parenté.

— Je vous remercie d'y songer, répondit Marius, et c'est en effet ce qui convient le mieux.

— Eh bien! j'arrive d'Amérique, où j'ai passé une partie de ma vie... Pour vos gens, je puis être un cousin éloigné.

X.

En entrant dans la salle à manger, Jean devina qu'on y était dans l'inquiétude, comme si l'émotion que son arrivée avait produite eût fait pressentir en lui quelque messager de malheur. En l'apercevant, Mme Derneau, étonnée, tourna vivement les yeux vers Marius comme pour l'interroger; d'un signe, son mari la rassura, puis d'un ton joyeux :

— Allons, dit-il, un couvert pour notre cousin.

Ce mot rasséréna tous les visages.

Pendant que la jeune fille courait à une crédence, le Provençal s'approcha de sa femme et, se penchant, lui parla très bas à l'oreille. Dès le premier mot, au rayonnement subit qui illumina les traits de la Bretonne, au regard d'indicible joie dont elle enveloppa tout à coup ses enfans, Jean comprit ce qu'il lui disait.

— Yvonne, Yvonne! cria-t-elle à sa fille comme dans un élan d'ivresse folle, viens m'embrasser!

A ce cri de mère, Jean sentit, ma foi, un petit brouillard sur ses yeux, tout en continuant à songer qu'il était décidément dans une série d'événemens bien complexes. En dépit de ses idées philosophiques sur le *quem nuptiæ demonstrant*, et malgré sa confiance absolue dans les ingénieux systèmes de la sélection et de l'hérédité de Darwin, il ne pouvait s'empêcher de reconnaître, après tout, qu'il y avait au fond de tout cela un grand mystère, et il roulait dans son esprit cette vague pensée que les enfans qu'il voyait là étaient enfin ses frères et sœurs, autre conjecture imprévue qui ne laissait point que d'être des plus originales.

Toute alarme passée, le déjeuner fut cordial. Sans rien comprendre à l'émotion de sa mère, Yvonne avait deviné que le cousin venait d'apporter une immense joie, et ses grands yeux pleins de reconnaissance se tournaient à chaque instant vers lui, attentifs à son moindre geste, pour le servir et le combler de mille soins. Pourtant, malgré le grand appétit qu'il avait annoncé, Marius ne mangeait guère : il regardait Jean. Il n'était point jusqu'à Mme Derneau qui, tout en lui souriant, n'eût l'air de le considérer avec une indicible attention. — Comme on était au dessert :

— Monsieur Jean, lui dit-elle, pourquoi ne resteriez-vous pas ici quelques jours?

En l'entendant prononcer son nom, qui n'avait point été révélé devant elle, il comprit qu'elle savait tout.

— Mon Dieu! madame, répondit-il, cela ne dépend pas tout à fait de moi. J'ai des amis que j'ai laissés à Fouesnant. Pourtant permettez-moi de vous remercier de votre offre obligeante.

— Maman, dit tout à coup Yvonne étourdiment, ne trouves-tu pas que notre cousin ressemble étonnamment à Paul?

La mère eut un moment d'embarras à cette question brûlante, et, l'éludant, elle s'adressa à Jean.

— Paul est notre fils aîné, monsieur, ajouta-t-elle, qui fait en ce moment un voyage en Angleterre.

— Ah! vous avez encore un fils, madame? répondit-il, voulant l'aider à détourner l'idée d'Yvonne.

Par disgrâce, Yvonne était partie.

— Mais papa, vois donc, poursuivit-elle, les mêmes yeux, le même regard, le même front!

— Eh bien, eh bien, enfant, reprit la mère, une demoiselle ne doit pas faire si hardiment, et tout haut, de ces remarques. — Pardonnez-lui, monsieur.

Yvonne rougit. Son père se leva, et l'on quitta la salle à manger pour aller prendre le café sous une tonnelle, pendant qu'on attelait une américaine avec laquelle Marius et Jean devaient se rendre à Quimper.

— On ramènera votre carriole à l'hôtel de Fouesnant, où je vous reconduirai ce soir, dit Marius.

Un quart d'heure après, ils étaient sur un petit chemin longeant le mur du parc de la Chaumière. Ils parlaient des moissons, des farines. En Amérique, Jean avait quelque temps fait le commerce des grains; il s'entendait fort bien à toutes les questions de minoterie, de mouture et de ventes, et, quoiqu'il y eût là pour lui un sujet d'étonnement, Marius ne l'interrogea point. Dans le bizarre rapprochement qu'ils subissaient tous deux, Jean devinait l'effroi que pouvait causer sa présence en Bretagne, où la moindre indiscrétion dénonçait le mariage illégitime de son père légal, et l'on eût dit que, par un accord tacite, ils voulussent éviter de pénétrer dans le passé l'un de l'autre, ou de causer même des motifs qui les avaient contraints de se rencontrer. Comme ils arrivaient à un petit bois, Marius s'arrêta devant une fort jolie habitation qui ressemblait à un cottage.

— Hé! Baptiste! cria-t-il au jardinier qui arrosait la pelouse, est-il venu un monsieur voir la maison?

Le jardinier accourut, le béret à la main, et répondit négativement, tout en priant M. Derneau de descendre un instant pour examiner un mur qui se dégradait.

— C'est mon ancienne maison que je loue, dit-il à son compagnon, qui l'avait suivi.

La visite ne fut pas longue, mais elle avait suffi pour faire venir à Jean l'idée que cette demeure charmante eût merveilleusement convenu à Mlle Jeanne, si décidément elle se résolvait pour la Bretagne et en préférait le séjour.

— Ma foi ! dit-il, voilà une habitation qu'une dame de mes amies et sa nièce, qui sont à Fouesnant, eussent peut-être été ravies de trouver. N'en connaîtriez-vous pas quelque autre?

— Oh ! il n'y en a guère, répondit Marius; mais qu'à cela ne tienne, puisque celle-ci est encore libre. Pour peu que vos amies la désirent, je serai enchanté de vous être agréable en la leur cédant pour le temps qu'il leur plaira.

Il fut convenu que le jour même Mme Humphry serait avisée. Ils arrivèrent à l'usine. Croyant tomber du ciel comme une Providence, Jean depuis le matin marchait de surprise en surprise, et, sur les pas du Provençal, de vagues souvenirs du marquis de Carabas lui venaient à l'esprit. La minoterie était un établissement considérable, qui dénonçait à première vue le progrès de la plus haute industrie. Ce fut le dernier coup, et la visite des moulins à vapeur intéressa l'Américain. Les ordres expédiés, ils remontèrent en voiture; une heure après, ils étaient à Quimper. A la façon dont cet autre notaire reçut Marius Derneau, il était aisé de voir qu'il était pour l'étude un client d'importance. Les explications confidentielles furent bientôt données : il ne s'agissait plus que de minuter une procuration.

— Mais, monsieur Derneau, dit le notaire, je ne vois guère l'utilité de cet acte, car, vous étant marié sans contrat, la succession de madame votre épouse vous revient de droit, sans que monsieur votre fils y puisse rien prétendre de votre vivant : si ce n'est que, par une concession toute volontaire, il ne vous convienne de l'avantager, en avance d'hoirie.

— Oh ! il ne s'agit aucunement de mon droit, répliqua vivement Marius, il s'agit au contraire d'un abandon pur et simple de toute prétention à cet héritage, dont je ne veux rien. Et je crois pouvoir me dispenser de vous en dire les raisons.

A ces derniers mots, Jean, que rien n'étonnait plus, comprit trop bien le sentiment qui les dictait pour essayer d'intervenir. Le notaire s'inclina en homme qui connaissait son client.

— En ce cas, monsieur Derneau, reprit-il, je n'insiste pas; seulement, et votre détermination étant prise, si vous voulez me permettre un conseil, vous ne ferez pas faire dans mon étude cet acte que vous me demandez. Certes, je puis le libeller moi-même sans recourir à un de mes clercs; mais il y faut l'enregistrement, c'est-à-dire la divulgation, à des employés qui n'ont aucune raison pour garder le secret, de la difficulté où vous êtes. Car il est bien évident qu'il me faut énoncer que vous agissez, dans votre renonciation à cet héritage, en qualité d'époux de la dame Derneau décédée... ce qui implique que vous ne pouvez être marié ici avec la mère de vos enfans.

Marius baissa la tête tristement.

— Vous avez raison, dit-il; mais que faire, alors?

— Si déplaisant que cela puisse être pour vous, allez à Grasse, et donnez là, à monsieur, tous actes nécessaires. Mais je crois qu'il nous faut d'abord réfléchir. Tout cela est beaucoup plus compliqué qu'il ne vous semble à première vue, et je vous avoue que j'ai moi-même besoin d'y penser. Je dois me rendre demain à Cardec, si vous voulez bien m'attendre à la Chaumière, nous pourrons causer à loisir.

Les argumens du notaire étaient trop sérieux pour qu'il fût possible de n'en point tenir compte. On s'en référa à ses conseils.

— Je suis désolé de vous apporter ces ennuis, dit Jean, comme il remontait en voiture avec son père légal.

— Encore une fois, nous n'y pouvons rien, monsieur, répondit Derneau, en homme habitué dès longtemps à un rude souci. En tout cas, votre démarche m'aura apporté un grand bonheur, puisque je vais pouvoir enfin régulariser cette déplorable situation de ma femme et de mes enfans. Aussi comprendrez-vous, plus que jamais, le service que j'attends de vous, en vous priant de ne rien laisser soupçonner des affaires qu'il y a entre nous.

En écoutant ces craintes, Jean ne put se défendre de songer aux avances de cette autre paternité plus qu'indiscrète du baron Sauvageot. Si bizarre que sa position lui parût, il se sentit malgré lui véritablement touché des trop justes alarmes de cet honnête homme que tout le portait à estimer.

— Mes regrets du trouble que je vous cause, dit-il vivement, vous répondent de mon silence.

Ils s'entendirent alors, et ce ne fut point long, sur cette singulière liquidation d'héritage entre père et fils qui ne s'étaient jamais vus. Le soir même, Jean écrivait à maître Cavaillon de façon que, le jour venu, tout étant préparé, Marius Derneau n'eût qu'à paraître deux ou trois jours à Grasse, pour régler définitivement cet arrangement de famille.

Une heure après, ils arrivaient à Fouesnant après être aussi convenus que, si Mme Humphry se décidait à se fixer dans le pays, Jean l'amènerait avec sa nièce, le lendemain, pour visiter la maison du petit bois.

XI.

Jean était philosophe, et, dans le courant agité de sa vie, il avait vu tant de choses qu'il ne se laissait point aisément entamer par l'inattendu de quelque événement que ce fût. Il avait des idées à lui sur les causes finales, et les complications humaines n'étaient à

ses yeux que le résultat d'équations absolues que le hasard des passions doit combiner à l'infini.

Cependant, lorsque, revenu le soir de son excursion à Cardec, il se trouva seul devant son buvard prêt à rendre compte à son notaire des conventions arrêtées avec Marius Derneau, il ne put s'empêcher de méditer, à part lui, sur les curieuses impressions qu'il avait éprouvées ce jour-là. Le *quem nuptiæ demonstrant* lui apparaissait cette fois avec des conséquences si bizarres qu'il avait vraiment besoin d'un effort de pensée pour rattacher l'histoire de maître Cavaillon, si pleine de péripéties étranges, à ce dénoûment qui tournait si brusquement à l'imprévu, et dans lequel il arrivait comme un personnage importun, maladroitement introduit dans la pièce. S'il eût été d'humeur à creuser la question du divorce, il eût certes eu beau jeu; mais il était encore trop surpris de ce qu'il avait vu pour ne point se restreindre. En résumé, la connaissance qu'il venait de faire avec le Provençal lui avait amené des idées d'un autre ordre. Bien qu'il eût trouvé d'abord une satisfaction toute personnelle à se targuer d'une plus flatteuse origine, revenant sur des conclusions premières qui lui semblaient maintenant trop hâtives, il commençait à discuter en lui les titres du baron Sauvageot, et à se demander si vraiment, sans cesser d'être impartial, il n'était point forcé de reconnaître que les présomptions de paternité étaient pour le moins balancées.

— Le choix d'un père, après tout, n'est pas chose indifférente, se dit-il.

Et sans être autrement pressé, il résolut de suspendre toute détermination jusqu'à plus ample informé.

Le lendemain, Jean retrouva Mlle Runières de plus en plus enchantée de son voyage. La Bretagne était décidément son rêve. Il lui offrit de s'y fixer, annonçant que, en ce cas, il avait découvert une villa qu'elle pouvait visiter le jour même. Elle accepta avec transport. Après déjeuner, il vint la prendre, et, dans une vieille calèche, ils partirent pour Cardec, où ils arrivaient deux heures plus tard, par des chemins si pittoresques que l'admiration de Mlle Jeanne se changeait en enthousiasme.

— Voici votre castel, dit Jean, comme ils entraient dans le petit bois.

La voiture s'arrêta bientôt à la grille. Le jardinier, reconnaissant l'étranger qu'il avait vu la veille avec son maître, accourut et s'empressa de tout ouvrir. Ils le suivirent à travers la pelouse bordée de massifs et pénétrèrent dans le logis.

— Mais vous avez vraiment une baguette de fée, s'écria Jeanne. Il est impossible de mieux réaliser mes souhaits!

La maison était en effet charmante en son confortable à la fois simple et sérieux. On eût dit un de ces jolis cottages anglais, à l'aspect si gai et si familial, qui semblent destinés à n'avoir que le bonheur pour hôte. Miss Clifford s'extasiait. Le petit parc et les jardins visités, les décisions furent bientôt prises, et le denier à Dieu au jardinier conclut l'affaire, sur la parole de Jean qu'il verrait dès le lendemain son maître et signerait le contrat.

Pour peu qu'on ait dans l'esprit le moindre grain d'indépendance, on se fait aux événemens les plus exceptionnels comme aux plus simples incidens prévus. Ainsi pensait Jean, en causant avec Mlle Jeanne pendant qu'ils revenaient à Fouesnant, ravis tous deux du succès de leur excursion. En dépit de cette vaine apparence de complications que semblait devoir amener pour lui l'enlèvement de la nièce de son parrain, tout s'arrangeait en effet d'une façon si naturelle qu'il s'étonnait lui-même de s'être un instant ému d'un dérangement de si peu d'importance. Mlle Humphry, installée à Cardec, était à coup sûr trop bien à l'abri de toute recherche pour qu'il se fît le moindre scrupule, ses affaires terminées, de rentrer à Paris comme si rien d'insolite ne lui fût survenu. Quelques visites de convenances au Cottage dans le cours de l'année, et son rôle chevaleresque était rempli.

Ce fut sous une impression d'allégement qu'il se remit en route le lendemain pour traiter son affaire de location avec Marius Derneau. Un retard pouvait lui faire manquer cette aubaine. Il croyait s'être suffisamment entendu avec son père sur la question d'incognito pour ne point trop redouter l'embarras d'une seconde apparition à la Chaumière. Ce ne fut pas sans quelque appréhension pourtant qu'il arriva comme l'avant-veille. Il s'arrêtait à la porte des écuries, lorsqu'il aperçut Yvonne sur le perron.

— Maman, maman, dit-elle, c'est notre cousin Jean !

Au même instant, Mme Derneau parut. Elle rougit un peu à ce : « bonjour, cousin » que les enfans survenus sur ses pas prodiguaient à l'envi. Mais elle se remit bien vite.

— Il est aimable à vous de nous surprendre, dit-elle avec un sourire. Le chemin de la maison vous sera connu maintenant, je l'espère.

A cet accueil si cordial, malgré le malaise qu'il devinait, Jean prit vivement la main qu'elle lui tendait, et, pour dissiper toute gêne, il enleva dans ses bras un des enfans, qu'il embrassa.

— J'ai presque toujours vécu en Amérique, madame, ajouta-t-il en riant. Aussi n'ai-je pas besoin de vous dire combien je suis ravi, après mes grands voyages, de me voir tout à coup de si gentils alliés.

Un regard de reconnaissance de la Bretonne le remercia de cette affirmation de respect pour une situation dont il ne pouvait ignorer les tristesses.

— M. Derneau est là! ajouta-t-elle, encore un peu troublée pourtant de cette visite.

Jean fut introduit dans une grande pièce où il trouva Marius assis devant un bureau.

—Justement je vous écrivais, dit le Provençal, pour vous donner rendez-vous demain. Je sais que vous êtes allé hier voir le Cottage.

L'affaire de location fut bientôt conclue sans écrit. Les ordres étaient déjà donnés pour que Mme Humphry et sa fille pussent prendre possession dès le jour même. Ce point réglé:

— J'ai aussi pris des dispositions en ce qui vous concerne, ajouta Marius, et j'ai averti de mon côté maître Cavaillon de ce dont nous sommes convenus.

— J'estime que vous en prendrez à votre aise sur ce dérangement que je vous cause, répondit Jean, car rien ne presse, et j'attendrai votre convenance.

— C'est à ce sujet que je voulais vous parler, reprit Marius d'un air soucieux, et je vous remercie de venir au-devant d'une explication nécessaire entre nous, après ce que m'a dit mon notaire de certaines difficultés, qui entraîneront sans doute un retard de quelques semaines dans la solution de votre héritage.

— Ah! s'écria vivement Jean, j'accepte d'avance tout ce que vous déciderez.

— Eh bien, reprit Marius, voici ce que nous avons combiné; mais, pour que vous le compreniez, je vous dirai d'abord ce qu'il m'importe de vous faire connaître des nécessités qui me guident.

Jean s'inclina sans répondre, en signe d'acquiescement. La contre-partie de l'histoire Cavaillon se présentait à lui avec des péripéties qui le touchaient trop au vif pour qu'il n'y apportât point le plus curieux intérêt.

— J'ignore ce que vous savez de votre mère, continua Marius, ou des raisons pour lesquelles j'ai cru devoir me séparer d'elle. Dans l'étrange différend où nous sommes tous deux, je n'ai à vous parler que de moi-même, de la famille que je me suis faite, et dont je veux avant tout sauvegarder l'avenir. Au milieu de mes luttes, j'ai eu le bonheur de rencontrer une fille de cœur qui m'a aimé avec assez de confiance pour devenir ma femme... comme elle pouvait l'être avec nos tristes lois. D'accord avec sa mère, nous avons pu faire croire que nous quittions Brest pour aller nous marier en Provence. La vérité, c'est que nous étions entrés dans une église,

et que là, devant un autel, j'ai mis un anneau à son doigt. Avec le peu que nous avions à nous deux de fortune, nous sommes alors venus nous établir dans ce pays, où, complètement inconnus, nous avons aisément forcé l'estime. Nul n'y a jamais douté de notre mariage; mais, à la naissance de mon premier fils, je me suis trouvé forcément face à face avec les rigueurs du code, puisque le code est ainsi fait qu'il ne me permettait même pas d'être honnête homme en reconnaissant notre enfant. Honnête homme, j'ai donc été contraint de recourir à des détours, et je n'avais pas le choix : — ou révéler que nous n'étions pas mariés, ou dissimuler notre véritable situation par de fausses déclarations d'état civil.— Je n'ai point hésité, la loi étant inhabile à prévoir de si cruels effets de nos stupides séparations. Il résulte de tout cela que je suis obligé à de très grandes précautions pour éviter que l'on ne découvre des irrégularités qui tomberaient même sous le coup de la justice, s'il n'y avait maintenant prescription. Je ne veux pas en tout cas que mes enfans puissent jamais soupçonner qu'ils aient eu à rougir de leur mère.

— Je ne puis qu'aprouver votre prudence, dit Jean. Il y a là en effet de si incroyables inconséquences de notre législation que c'est ma foi tant pis pour elle si, pour rester honnête homme, on est forcé de la violer... Aussi, ajouta-t-il, comptez sur moi, monsieur, pour tout ce que vous jugez nécessaire dans l'intérêt des vôtres.

— Je vous remercie encore, reprit le Provençal; mais il est un autre point plus grave que mon notaire m'a fait toucher du doigt, et que ces mêmes inconséquences de la loi m'obligent à aborder avec vous. Veuf, je puis aujourd'hui, enfin, régulariser l'avenir de ma femme. Pour ne rien divulguer dans le pays, nous irons nous marier en Angleterre; j'ai déjà pris des mesures dans cette prévision. Mais, si simple que puisse paraître cet acte, le code se dresse encore pour me forcer à commettre un nouveau délit en taisant mon veuvage. La loi est telle qu'elle me défendrait même de légitimer mes enfans, car ils sont nés pendant ma séparation. Si je dénonçais leur existence, il me faudrait révéler que j'ai fait de fausses déclarations d'état civil; et, rejetés alors comme adultérins, ils seraient déchus de tout droit d'héritage, et resteraient sans autre nom que le nom de leur mère.

— Dire que tout cela est vrai! reprit Jean en secouant la tête, et que presque partout ailleurs qu'en France de pareilles énormités sont aplanies par le divorce.

— Mais ce n'est point tout, continua Marius, et, ces difficultés expliquées, pour que vous puissiez bien me comprendre, il faut que j'en arrive au sujet principal que j'ai à traiter avec vous, car mon

mariage accompli ne suffirait point pour résoudre les questions d'intérêt entre nous deux. En fait, à l'égard de vous, je ne puis me dissimuler que toutes ces précautions sont vaines. Vous avez le droit de les attaquer aujourd'hui, comme vous aurez le droit à ma mort de faire annuler l'état civil de mes enfans. Par la seule preuve qu'étant nés du vivant de votre mère ils sont adultérins, vous pourriez les destituer de toute part de mon héritage. Il résulte donc de tout ce gâchis légal que je serais à votre discrétion, si nous n'arrivions à quelque arrangement au moyen duquel je ne sois point forcé de dénaturer mes biens, de manière à ne vous en laisser que la portion légitime dont je ne saurais vous priver. — Vous comprenez que ce sont là de bien grands embarras!

— En aucune façon, entre nous, monsieur! s'écria Jean, et je n'oserais vraiment plus me regarder en face, si je ne vous aidais moi-même à tout simplifier de ces ridicules affaires. — Voulez-vous causer en mettant tout simplement la loi dans notre poche?

— Parlez, je vous écoute.

— Eh bien, monsieur, j'ai pour principe qu'en toute chose les honnêtes gens ont pour devoir de se régler d'après leur propre estime d'eux-mêmes, et sans s'occuper des prescriptions prévues pour les coquins. Pour moi, je ne connais pas de garantie plus haute qu'une parole loyalement donnée, loyalement reçue. Or dans ce dédale de difficultés qui vous effraient, nul autre que moi ne pourrait avoir qualité pour attaquer l'état civil de vos enfans. Je veux espérer que, si je m'engage à ne jamais recourir à des contestations sur ce point, vous voudrez bien accorder à ma parole la valeur d'un acte que la loi d'ailleurs jugerait immoral et n'admettrait pas.

— Vous, oui, je vous crois! dit Marius en le regardant dans les yeux.

— En ce cas, tout est arrangé, reprit tranquillement Jean. — Veuf, vous vous remariez, et rien n'est plus simple que de faire un contrat par lequel vous reconnaissez comme apport de Mme Derneau la majeure partie de vos biens, qui ne peut plus revenir qu'à ses enfans.

— Mais vous?..

— Moi, je signe avec vous, chez maître Cavaillon, un acte de liquidation de votre premier mariage avec ma mère, dans lequel je stipule avoir reçu, en avance d'hoirie, toute ma part de votre héritage.

— Vous feriez cela?

— Parbleu! s'écria Jean.

Si Jean d'Erneau ne s'étonnait jamais de rien, il n'en était que plus porté à observer les choses avec le dégagement d'esprit d'un

philosophe. Aussi revint-il à Fouesnant avec un fonds de pensées suffisantes à le distraire. La singularité des conjonctures où il se trouvait jeté depuis deux semaines, et les péripéties qui résultaient de son héritage, étaient si exceptionnelles qu'il lui semblait assister à quelque drame étrange qui l'attirait, le mêlant à l'action en dépit de lui-même, et ce n'était point sans intérêt qu'il analysait les particularités de son rôle. Son entretien avec Marius Derneau avait en effet soulevé des questions si nettes qu'il ne pouvait plus se dissimuler que, en dépit de lui-même, un principe de filiation supérieur au système de sélection de Darwin le rattachait de fait à cette paternité légale, et par un bizarre arrangement du sort il se voyait contraint d'y renoncer!

— Allons, se dit-il philosophiquement, comme il rentrait à son auberge, il n'est rien de tel que d'avoir trop de pères, pour n'être embarrassé d'aucun.

Mlle Jeanne l'attendait avec une grande impatience. A la nouvelle que le Cottage était à sa disposition, elle décida de s'y installer le jour même. Ce désir était de facile exécution et comblait tous les vœux. Miss Clifford eut bien vite apprêté les bagages. Ils partirent; deux heures plus tard ils étaient à Cardec. La femme du jardinier s'offrait avec sa fille pour le service de Mme Humphry. Un tel exil avait l'attrait d'une villégiature charmante. Il ne restait plus qu'à régler une correspondance, qui suffirait désormais pour assurer à Mlle Jeanne le secours prompt de son défenseur. A la moindre alerte, une dépêche l'informerait à Paris. Il serait là d'ailleurs au centre des menées de Mme Runières, et saurait tout par son parrain, dans le cas où quelque découverte imprévue les mettrait sur les traces de la fugitive. Ses conventions arrêtées avec Marius qu'il n'avait plus à revoir, et résolu à partir le soir même, il dîna au Cottage, allégé de tout souci. A l'heure de prendre son congé, il fit un tour de parc avec Mlle Jeanne, afin de lui donner ses dernières instructions de prudence.

Comme elle lui confiait pour sa mère une lettre qu'il se chargeait de faire parvenir, il la vit un peu mélancolique.

— Voyons, regrettez-vous? dit-il d'un ton amical sur lequel cette fois elle ne se méprit point.

— Non, répondit-elle. Ce que je fais, il faut que je le fasse. Seulement, je n'ai plus que vous pour ami, et je m'attriste de vous voir partir.

Il lui tendit sa main, qu'elle prit.

— Me permettez-vous de vous adresser une question de frère?

— Comment pourrais-je vous le refuser, alors que vous êtes si généreusement bon? — N'êtes-vous pas mon seul guide?

— Eh bien, avez-vous écrit à Rome?

— Oh! il n'y a jamais eu de correspondance entre nous, dit-elle vivement.

— J'en suis certain... Pourtant, dans ces circonstances, j'aurais compris que vous voulussiez l'informer de ce qui est advenu.

— Je n'aurais pas osé sans votre assentiment, répondit-elle en rougissant un peu.

— Vous pourriez le faire maintenant, je pense, si vous le jugiez convenable, ne fût-ce que pour prévenir une inquiétude que je trouverais légitime.

— Oh! je m'estime assez pour ne point craindre le moindre doute, reprit-elle de ce ton hautain qui lui était une grâce, ou alors je cesserais de l'aimer.

— Bien, dit Jean imperturbable. Si cependant vous voulez m'en croire, au cas où vous écririez, vous me chargeriez de votre message que j'enverrais, et vous ne lui révélerez point où vous êtes. La prudence est utile pour quelque temps encore. Surveillé comme il doit l'être, une lettre surprise trahirait le lieu de votre retraite. Dites-lui donc de vous répondre sous le couvert de Mlle Humphry, poste restante à Paris. Le reste me regarde.

— Je vous obéirai. — Mais comment reconnaîtrai-je jamais ce que je vous devrai?

— Jeanne et Jean, répliqua-t-il, n'est-ce pas le lien de notre amitié?

XII.

De retour à Paris, Jean respira comme après l'accomplissement d'une corvée, pénétré de ce bien-être que donne le calme des pénates au souvenir des agitations traversées. Son premier soin fut de prendre langue avec son parrain. Mme Runières était à Rome avec M. Verdier. « Aucune autre nouvelle qu'une dépêche annonçant l'insuccès. M. de Mauvert n'avait point quitté son poste, et rien ne dénonçait la moindre connivence suspecte. »

Dans le monde, du reste, le terrible événement n'avait point encore transpiré. On expliquait la disparition de Mlle Jeanne en racontant que sa mère l'avait emmenée dans le midi. Pourtant les conjectures voilées, les propos des gens, tout accréditait le bruit d'une rupture du mariage annoncé; mais, bien qu'on en parlât dans les salons à mots couverts, et que la malignité mondaine s'exerçât en commentant ce mystère, rien n'avait encore révélé l'incroyable coup de tête que la famille avait tant d'intérêt à cacher.

Jean, rassuré de ce côté, s'en alla faire une visite à lady O'Donor,

qui l'accueillit avec une joie folle en apprenant que ses affaires d'héritage étaient réglées, et qu'il ne repartait plus.

— A propos, dit-elle tout à coup au milieu d'un de ces charmans transports d'enfant qui donnaient à sa beauté féline un incomparable attrait : et Mlle Runières?

— Mlle Runières... répondit Jean avec flegme ; mais, si j'en crois le baron que je viens de voir, elle va mieux, je suppose.

— Et quand allons-nous à la noce, en ce cas? reprit-elle avec son sourire de sphinx.

— Ma foi, vous m'en demandez trop, chère Maud, répondit Jean en riant comme elle, et c'est l'affaire de ce pauvre Verdier.

— C'est vraiment rompu, alors?

— Entre nous, j'en ai peur.

— Est-ce que vous ne possédez pas sur ce point quelques confidences particulières? ajouta-t-elle avec son même sourire, en le regardant dans les yeux.

— Si, mais n'en dites rien, car cette rupture est encore un grand secret.

— Oh! vous savez que moi, je suis muette, répondit-elle.

Il sembla à Jean qu'elle disait ces mots d'un air singulier; il connaissait trop l'esprit de pénétration de lady Maud pour s'étonner qu'elle eût démêlé sans peine ce que nul n'avait encore que soupçonné. Mais, ne voulant point s'appesantir sur ce que cette jalousie en éveil avait pu deviner, il détourna habilement l'entretien.

Tout arrive dans la vie! Telle était l'opinion de Jean d'Erneau, et le vagabondage de son étoile n'était point sans le confirmer sur cette redite. Pourtant, si flegmatique qu'il fût, les coups du hasard qui venaient de le surprendre étaient si singuliers, qu'il ne pouvait se défendre d'y songer parfois, non sans quelque étonnement de lui-même. En dépit de cette indépendance d'esprit et de cœur, à laquelle il devait la solidité de sa trempe, il se sentait comme vaguement engrené dans quelque rouage inconnu dont il essayait vainement de se dissimuler l'étreinte. Sa pensée, malgré lui, se reportait sur les complications étranges où l'avait jeté son voyage à Cardec, et ce chapitre inattendu de son histoire lui apparaissait maintenant avec des conséquences si curieusement excentriques qu'il avait peine à se retrouver dans le rôle qu'il avait été contraint de prendre avec ce père qu'il s'était ignoré jusqu'alors. Par une bizarre évolution de l'idée, pour la première fois il lui semblait qu'un lien s'était noué qui le rattachait à d'autres existences que la sienne. Le souvenir de Jeanne le hantait comme une préoccupation distrayante qui apportait un intérêt de lutte dans la monoto-

nie de ses satisfactions de blasé. Tout surpris, enfin, d'être le protecteur d'un autre que lui-même, il prenait goût à ce plaisir nouveau.

Une semaine après son arrivée, il trouva un jour à la poste une lettre venant de Rome à l'adresse de Mlle Humphry. Tout en la faisant diriger sur Cardec, il se mit pour la première fois à réfléchir sur les convenances de ce mariage de Jeanne qu'il s'employait à perpétrer.

Jeune et brillant de sa personne, Tancrède de Mauvert appartenait par son élégance et par ses goûts à ce monde de turf et de vie légère qui règle le ton. Bien qu'on ne lui connût aucune fortune au soleil pour alimenter l'existence joyeuse qu'il menait, il avait surtout une notoriété dans la société galante et facile des célébrités de coulisses et des héroïnes du bois. Souvent réduit aux expédiens, parfois jetant l'or à pleines mains après une veine au baccarat, il louvoyait dans cette bohème dorée que Paris seul connaît. Appuyé sur un nom qui lui ouvrait les portes du faubourg, et très répandu dans les colonies étrangères, il était accueilli partout comme un de ces mauvais sujets charmans que l'on traite en enfans prodigues. Tel qu'il était, Jean, qui ne s'embarrassait point de préjugés et le trouvait bon compagnon, n'avait vu d'abord qu'une juste répartition des biens d'ici-bas dans cet amour de Mlle Jeanne dont le monde avait parlé; mais maintenant qu'il agissait en intermédiaire, il se demandait si Mauvert était vraiment bien le fiancé qu'il eût souhaité pour elle, et cette idée le rendait soucieux.

Il en était là quand, un matin, son parrain lui annonça le retour de Mme Runières, qui le priait le soir même à dîner. Il ne manqua point de s'y rendre, pressentant qu'il allait être consulté. Il la trouva seule et triste avec M. Verdier. En peu de mots, elle lui raconta l'inutilité de son voyage... Aucune trace. Mauvert vivait paisiblement à Rome, d'où il ne s'était point absenté. Il ignorait encore tout, et n'avait nul soupçon de la disparition de sa fille.

— Vous êtes trop de la famille pour que j'hésite à vous confier mes chagrins, ajouta-t-elle d'un ton dolent.

— Cette disparition est en effet très extraordinaire, dit Jean.

— Oh! c'est cette misérable Clifford qui a tout fait, j'en suis sûre! Car la pauvre enfant sait trop combien je l'aime pour me plonger dans un tel désespoir. Il y a là une captation infâme, un but caché de fortune sans doute. — Tenez, j'ai trouvé cette lettre d'elle en arrivant ici. C'est inexplicable : voyez, elle porte le timbre de la poste de Paris.

Jean prit l'enveloppe, qu'il retourna en tous sens.

— Peuh! dit-il, rien n'est plus simple que d'avoir ici un complice qui reçoit ces missives et vous les envoie.

La conférence dura jusqu'à minuit. Jean, sollicité de prêter son inventive, démontra victorieusement que miss Clifford avait sans doute entraîné la fugitive en Écosse, où, disait-on, résidait sa famille.

Confiant dans la sécurité de Jeanne et repris par les fantasques exigences de lady O'Donor, Jean ne songeait plus guère aux écarts de son étoile quand un jour, comme il était au club, il vit entrer Mauvert.

— Quoi ! lui dit-il, vous à Paris ?

— Un congé pour quelques affaires de famille, répliqua le jeune diplomate en lui tendant la main.

Sans sortir de la réserve des gens de bonne compagnie, quelques intimes accueillirent cette réponse avec un sourire qui semblait plein de réticences.

— Et tu ne fais que passer, dit l'un d'eux.

— En aucune façon. Je reste un mois, reprit Mauvert gaîment, mais cependant de l'air d'un homme qui repousse faiblement l'idée d'un mystère.

Jean comprit que Mauvert accourait d'après la lettre de Jeanne, et qu'il n'ignorait plus rien des propos déjà répandus dans le monde à son sujet. Il trouva quelque fatuité à cette attitude, dont il connaissait seul le secret, et il en conçut assez de dépit pour que quelques ripostes ironiques rappelassent le diplomate à plus de prudence, en présence du filleul du baron Sauvageot. La leçon fine et discrète eut son effet, car une heure plus tard, comme Jean laissait sa partie de whist, il fut rejoint par l'élégant secrétaire d'ambassade, qui parut vouloir entamer quelque apologie ou le sonder peut-être. — J'ai eu l'honneur de voir Mme Runières il y a quelques jours à Rome, dit-il, comme s'il eût voulu se mettre à l'abri de cette confidence de bonnes relations. Elle était un peu souffrante. Seriez-vous assez bon, mon cher d'Erneau, pour me donner des nouvelles de son retour ?

— Oh ! elle va fort bien, répliqua Jean, qui devina son intention. Les lettres de sa fille l'ont tout à fait rassurée, et elle compte la rejoindre bientôt.

A cette attaque si directe qui déchirait d'un coup tous les voiles, Mauvert, surpris, eut un haut-le-corps et regarda Jean d'un air effaré, comme si toutes les espérances qu'il avait fondées sans doute sur l'imprudence de Mlle Runières se fussent tout à coup écroulées. Conscient de sa maladresse, avec un adversaire de cette force qu'il était imprudent de s'aliéner, et qui le perçait à jour ainsi du premier mot, il battit inopinément en retraite et tourna le colloque vers un autre sujet.

Quelques jours plus tard, Jean trouva à la poste une seconde

lettre pour Mlle Humphry. Il était évident que Mauvert se fixait à Paris dans l'intention d'y établir son siège. Conscient de cet amour naïf qui osait une telle équipée pour se garder à lui, le viveur ne doutait point que quelque message prochain ne lui révélât bientôt la retraite si bien cachée pour tous, et le pourchas d'une pareille héritière était certes un fier lot. Il voulait être prêt à se rendre à l'appel qu'elle ne pouvait manquer de lui faire un jour, ce qui ne l'empêcha point du reste de reprendre d'emblée son courant d'élégante débauche, qu'une heureuse veine au jeu lui assura pour quelques semaines.

Insouciant et roué dans les choses de la vie, ce n'était point que Jean s'étonnât le moins du monde des façons dégagées de l'amant épris, occupant si joyeusement les loisirs que lui laissaient ses mystérieuses fiançailles; il en vint cependant à des réflexions sur le contraste bizarre de sa protégée, attendant, solitaire et confiante à Cardec, la fin d'une épreuve si vaillamment subie par elle. Il se sentit froissé, dans son amour-propre de sauveur, de la désinvolture de ce fiancé, objet de tant de rêves, et dont il assurait le triomphe final. Mû par ce sentiment d'intérêt naturel qui naît au cœur pour tout être faible que l'on protège, Jean éprouvait parfois une sorte de colère rentrée en songeant à cet amour naïf de jeune fille se berçant d'illusions sur celui qu'elle aimait. Sans doute elle le croyait palpitant d'espoir et d'attente, et désolé loin d'elle. Pour déduction ordinaire de ces pensées, il se disait bien que cela ne le regardait pas; mais malgré son scepticisme il se disait aussi que, s'il était le frère de Jeanne, il interviendrait certainement pour la défendre d'un désenchantement qu'elle se préparait peut-être, par un de ces coups de tête de fille sans expérience et sans raison.

XIII.

Près d'un mois s'était écoulé depuis l'installation de Mlle Runières au Cottage, et les quelques mots de correspondance qu'elle avait échangés avec Jean ne pouvaient contenir que des faits indifférens qui ne les exposassent point à rien trahir, lorsqu'une lettre de son notaire de Grasse vint lui annoncer la conclusion définitive de ses affaires d'héritage. Quelques actes à signer à Quimper, et tout serait terminé sans autre intervention. Il apprenait en même temps que son père s'était remarié à Londres, ce qui tranchait définitivement tout lien d'intérêt entre eux. Résolu à se débarrasser au plus tôt de ce qui lui restait à régler, il décida un jour une pointe à Cardec, dont il profiterait pour assurer Mlle Jeanne de son constant intérêt. Il n'avait plus à craindre d'être un sujet de trouble

pour les Derneau, au cas où sa présence dans le voisinage de la Chaumière leur serait connu. Il était à l'aise d'ailleurs, si quelque hasard de rencontre révélait un séjour qu'une visite à Mme Humphry justifiait suffisamment. — Il partit donc un soir, et le lendemain, dans une voiture louée à Quimper, il reprenait cette route déjà parcourue, un peu étonné lui-même d'une impatience d'arriver au Cottage qui entamait quelque peu son flegme, et qu'expliquait du reste la curiosité bien naturelle de se renseigner sur les suites de son enlèvement. — A Cardec, il s'arrêta à l'auberge, retint une chambre en y laissant son bagage, et repartit.

Une belle matinée de mai égayait le bocage et les champs. Le long de la route, les pommiers en fleurs et les haies de mûriers mêlés d'épines blanches; tout ce renouveau charmant le pénétrait particulièrement ce jour-là.

— Ma foi! se dit-il, ce coin de pays est décidément très gentil!

Sa voiture s'engagea bientôt dans le chemin creux coupé dans le bois. Il apercevait déjà de loin le toit à clochetons du Cottage, quand, à un détour, il entendit tout à coup ces mots:

— Tiens, c'est le cousin Jean!

Il leva les yeux, et, sur la crête qui dominait le ravin, il reconnut Yvonne et Jeanne; un jeune homme à l'air un peu martial les accompagnait.

— Bonjour, mon camarade! dit Mlle Runières.

Assez effarouché d'une telle rencontre, Jean avait fait arrêter...

— Cousin, laissez votre équipage, ajouta Yvonne en riant, et grimpez vite nous rejoindre. Nous venions appréhender Jeanne, et elle passe la journée à la Chaumière.

Jean restait de plus en plus surpris. Le cocher congédié, il pratiqua son escalade. Deux petites mains se tendirent à la fois, prêtes à l'aider. Il prit celle d'Yvonne, qui se trouva naturellement tout à point pour lui offrir sans façons ses joues roses.

— Cousin, dit gaîment le jeune homme, mon nom est Paul Derneau; nous n'avons pas besoin d'autre présentation entre nous, je pense.

Jean se retourna à cette voix et demeura frappé d'une étrange ressemblance déjà dénoncée par Yvonne. Même taille, mêmes traits, mêmes yeux, avec quelque chose de ses façons résolues... Il crut vaguement se revoir à vingt-cinq ans.

Absolument dérouté par une suite d'incidens qu'il n'avait point prévus, il fit cependant bonne contenance en lui rendant sa bienvenue.

— Méchant camarade, reprit Jeanne d'un ton de reproche et avec cette inimitable grâce qui n'appartenait qu'à son originale personne, un mois sans venir!

Puis, remarquant son étonnement de la voir en compagnie de Paul et d'Yvonne :

— Nous voulions vous faire une surprise, dit-elle en riant. — Voilà où nous en sommes depuis le lendemain de votre départ, grâce à ma gentille Yvonne.

— Oh ! cela n'a pas été long, ajouta Yvonne. — Au matin, après avoir pris l'avis de maman, j'ai fait seller Noirot et je suis tombée au Cottage. J'ai demandé Mlle Humphry, un peu inquiète pourtant; d'après son nom, je ne sais pourquoi je m'étais imaginé une vieille fille. Elle accourt; vous jugez de l'effet quand je la vois. Je fais une révérence. — Mademoiselle, je suis la cousine de mon cousin Jean... — Voilà qu'elle m'embrasse, je lui rends son baiser, et prrrout! nous partons dans nos bavardages ! Bien entendu, à la fin de ma visite, je l'emmène à la Chaumière... où nous avons l'honneur de vous prier de nous suivre, attendu qu'elle y vient déjeuner.

Fort embarrassé, Jean hésitait à répondre, et, pris au dépourvu devant cette innocente franchise, ne savait quel prétexte de refus alléguer, après une déclaration de parenté qui rendait sans doute aux yeux d'Yvonne toute autre forme d'invitation superflue. Si discret qu'il voulût être d'ailleurs, sa présence à Cardec éventée, il n'était guère facile de décliner une visite à la Chaumière sans courir le risque d'éveiller dans l'esprit de Jeanne et de ses compagnons le soupçon de quelque mésintelligence. Il se dit qu'après tout mieux valait prendre bravement son parti, quitte à s'expliquer avec Marius Derneau sur cette nouvelle intrusion.

Ils reprirent leur route à travers le fourré, en vrais écoliers en escapade. Au milieu de ces éclats de gaîté si peu attendus, alors qu'il croyait rompre une triste solitude, Jean était pourtant troublé dans ses réflexions. Cette intimité de Jeanne avec Yvonne le jetait tout à coup dans un courant de pensées qui embarrassait un peu sa conscience, à l'idée que l'hospitalité si cordialement offerte à Mlle Humphry s'adressait à la nièce du baron Sauvageot. Il y avait certes là un concours de circonstances délicates qu'aggravait la situation de Jeanne. — Pris de scrupules, il songeait à part lui qu'il allait être contraint de s'en ouvrir loyalement avec Marius Derneau, sous peine d'encourir un jour le reproche de l'avoir abusé par son silence, ou même de l'avoir compromis dans une aventure qui pouvait n'être point sans péril.

Ce fut sous le souci de ces préoccupations que Jean arriva à la Chaumière ; mais là il fut encore bien plus surpris. Sans paraître le moins du monde étonnée de sa venue, Mme Derneau l'accueillit avec son bon sourire grave, et à la façon dont elle lui tendit la main il devina qu'il était attendu.

— Nous vous gardons, cette fois, dit-elle. Votre chambre est déjà prête depuis longtemps.

Et sans lui laisser le temps de répondre, elle donna ordre à un domestique d'aller chercher son bagage à Cardec. Marius, averti par Paul, survenait à cet instant.

— Que n'avez-vous envoyé une dépêche? lui dit-il; je vous aurais fait prendre à Quimper.

Tout cela était dit d'un ton si simple et si confiant que Jean comprit l'inutilité d'un refus. Invoquer son désir de rester à l'auberge, c'eût été certainement dénoncer pour tous une inexplicable discrétion. Concluant donc à la nécessité que les circonstances imposaient, il n'hésita point à s'y soumettre, et, sans autre objection, il suivit Marius à la chambre qui lui était destinée, un peu soucieux pourtant de la communication qu'il se voyait contraint d'aborder avec lui au sujet de Mlle Runières.

— J'ai reçu hier une lettre de Cavaillon qui m'apprend qu'il a tout terminé, dit Marius, dès qu'ils furent seuls. Je veux encore vous remercier de l'aide que vous m'avez apportée dans tous ces arrangemens.

— Bon! puisque tout est fini, n'en parlons plus, répliqua Jean. Mais c'est moi qui suis forcé maintenant d'avoir recours à toute votre indulgence au sujet d'une affaire épineuse que le hasard a amenée, contre mes prévisions, et pour laquelle j'ai besoin d'excuse auprès de vous.

— Que voulez-vous dire? demanda bonnement Marius. Y aurait-il quelque acte qui ne marcherait pas?

— Non, non, s'écria Jean. Il s'agit d'autre chose!.. Je veux parler de Mlle Humphry et des bontés, dont nulle plus qu'elle n'est digne du reste, que vous avez bien voulu lui témoigner dans votre famille.

— Rien n'était plus simple, reprit Marius Derneau. N'est-elle point votre amie?

— Certes, oui; mais, ne prévoyant pas une aussi gracieuse démarche des vôtres, je dois vous avouer que je n'avais point cru utile de vous révéler un secret important pour elle, qui eût peut-être modifié vos dispositions à son égard. En la retrouvant ainsi chez vous, et ne me jugeant pas le droit de vous engager à votre insu, je me considère comme tenu par ma loyauté de vous dévoiler le vrai nom qu'elle cache sous un nom d'emprunt.

— Quoi! dit Marius, elle n'est pas Mlle Humphry?

— Mlle Humphry est sa gouvernante qui passe ici pour sa tante. Son véritable nom est Jeanne Runières, et elle est la nièce du baron Césaire Sauvageot.

— Que me dites-vous là?.. s'écria Marius stupéfait.

Jean lui confia alors les circonstances qui avaient déterminé l'étrange résolution à laquelle il avait prêté son concours. Il révéla la détresse de la jeune fille, dans cette lutte indigne où se révoltaient son âme et son cœur, et jusqu'à ses plus chastes instincts de pudeur filiale; le complot ourdi contre cette fortune, objet des plus âpres convoitises, et sa fuite de la maison profanée de son père, et son abandon dans la vie. — Marius écoutait ému, presque indigné. Quand il eut tout entendu, il demeura un instant réfléchi.

— Il y a d'étranges fatalités! murmura-t-il. Mais vous avez bien fait de tout me dire.

— Que résolvez-vous? demanda Jean.

— Nous serons deux à la protéger, répliqua Marius. Seulement, permettez-moi de mettre ma femme dans cette confidence. Il importe que Mlle Jeanne ne soit point troublée par la pensée qu'elle est reçue chez nous par un subterfuge. Une hospitalité franche est plus digne d'elle et de nous. — Dites-lui que nous savons tout, et comptez sur notre prudence comme sur la vôtre.

La cloche du déjeuner les appelait. Ils descendirent; les enfans accoururent au-devant du cousin avec des cris de joie. Tandis qu'il causait avec Jeanne et avec Yvonne, Jean remarqua que Marius, à l'écart, parlait tout bas à sa femme. A son air surpris, au regard qu'elle porta sur Jeanne, il devina le sujet de leur entretien; il en comprit l'effet, quand, avec un sourire, Mme Derneau attira Jeanne, prit sa tête dans ses mains, et, l'embrassant sur le front, lui glissa quelques mots à l'oreille. Jeanne devint toute rouge, puis d'un élan spontané se jeta dans ses bras, et quelques pleurs mouillèrent ses yeux. N'y avait-il point là comme une absolution pour elle de l'acte hardi auquel elle s'était crue réduite? On passa dans la salle à manger.

Dans le cours excentrique de son existence isolée, Jean ne s'était jamais assis que comme un étranger à quelque foyer d'amis de rencontre que le hasard avait placés sur ses pas. En dépit d'une sorte de gêne qu'une complication aussi surprenante imposait entre Marius et lui, troublé par un sentiment bizarre, et sans y songer, en reprenant ce jour-là sa place à un repas de famille, il s'étonna presque de se découvrir certaines fibres qu'il s'était ignorées jusqu'alors. Malgré lui, peut-être, sous le joug de ce fameux *quem nuptiæ démonstrant* qui l'agitait un peu, dans ce milieu familial et charmant, une vague impression de *home* le berçait pour la première fois, il lui semblait n'être plus en voyage, et cette singulière réflexion le frappait, qu'au milieu de ces gens qu'il connaissait à peine il s'oubliait presque à se sentir à l'aise, comme s'il les eût retrouvés après une longue séparation.

Ce n'était certes là que la déduction logique d'une originale conjoncture qui n'entamait en rien son sang-froid; mais, par surcroît, sans qu'il sortît de sa réserve, il devinait qu'un même courant de pensées s'imposait à ses hôtes, comme si la conscience secrète de ce bizarre état légal, qui subsistait malgré tout, eût prévalu d'elle-même en dépit des vaines conventions de son incognito résolu. Il n'était pas jusqu'aux gentilles attentions d'Yvonne ou à la naïve familiarité des enfans, ravis de leur cousin d'Amérique, qui n'ajoutassent une note confiante en ce conflit d'émotions cachées. En somme, tout cela n'avait rien de déplaisant. Jean s'y prêtait de bonne grâce, et l'entrain de jeunesse et de gaîté le gagnait si bien qu'il lui semblait entrer dans un ordre de sensations ingénues, dont le charme le surprenait tout à coup dans son insousciance de blasé.

A un moment, Yvonne se pencha vers Jeanne, et lui parla tout bas. Puis Jeanne tourna les yeux vers Paul, et elles chuchotèrent. A leurs regards, il devina qu'il était encore question de cette singulière ressemblance qui l'avait lui-même frappé.

— Ah! vois-tu, maman, s'écria Yvonne, Jeanne dit comme moi que Paul a tout à fait l'air d'être le frère de notre cousin Jean.

Ce mot d'innocente eut un effet si étrange que Jean en ressentit un subit embarras, en voyant le trouble de Marius et de Mme Derneau, et, s'empressant de sauver la situation :

— En effet, chère cousine, dit-il, dans notre parenté, le type provençal nous donne à tous un air de famille très caractérisé.

On se levait de table, Mme Derneau prit le bras du cousin pour entrer au salon. Marius et son fils s'en allèrent à l'usine. Tandis qu'Yvonne et sa mère vaquaient à leurs soins de ménagères, Jeanne et Jean descendirent au jardin; il lui donna des nouvelles de sa mère, qu'il avait vue la veille, et la rassura sur sa parfaite santé.

— Eh bien, dit-il, commencez-vous à n'être plus inquiète?

— Ah! répondit-elle avec effusion, comment tremblerais-je encore, si sûrement protégée par vous?

— Que vous a dit tout à l'heure Mme Derneau? demanda-t-il en souriant.

— Elle m'a appelée *trompeuse*, en prononçant tout bas mon nom à mon oreille. — Ah! quel battement de cœur j'ai eu de me sentir ainsi pardonnée par elle. — Hélas! ajouta-t-elle amèrement, il me semble que d'aujourd'hui seulement je comprends ce que c'est que d'avoir une mère.

— J'ai de grandes nouvelles à vous annoncer, reprit-il, j'ai vu à Paris quelqu'un... qui vous intéresse.

— Ah! s'écria-t-elle... *il* est arrivé?

Jean l'observa un instant.

— Ne le saviez-vous pas?

— Il m'a écrit qu'il voulait quitter Rome pour se rapprocher de moi, répondit-elle en rougissant un peu, mais j'ignorais son retour.

— Et maintenant, qu'allez-vous faire?

— Je vous attendais pour prendre vos conseils, ne me croyant pas le droit de lui dire où je suis, sans votre consentement.

— Et, mes conseils, vous seriez disposée à les suivre?

— Après ce que j'ai fait, ma seule excuse est d'être loyale, en restant fidèle à la parole que je vous ai donnée de me laisser guider par vous.

— Et, s'il demandait à vous revoir?

— Vous décideriez si vous pouvez le permettre, et si vous le défendiez, je vous obéirais.

— Sans regrets?

— Sans regrets... je n'ose l'assurer! mais je me dirais, si vous m'imposiez cette épreuve, qu'elle est le rachat de ma faute, et je m'y soumettrais, certaine qu'il n'y aurait là de votre part que le souci de moi-même. J'ai fui la maison de ma mère, le monde me calomniera, je l'ai compris; mais je m'estime trop pour ne point vouloir vous laisser, à vous du moins, une plus haute idée de ce que je vaux.

— Et vous résisteriez à ses prières?

— M. de Mauvert sait ce que j'ai osé pour me garder à lui; s'il pouvait douter de ma constance, je cesserais de l'aimer. Dans un an, je lui confierai tout. Si sa foi hésitait alors, il ne serait plus digne de moi.

Jean l'écoutait surpris de ce langage.

— Eh bien, mon camarade, ajouta-t-elle en souriant, pourquoi me regardez-vous ainsi?

— C'est que vous avez parfois une telle façon de dire les choses raisonnables, que je me demande si ce n'est pas moi qui devrais me mettre sous votre tutelle.

— Vous riez, mais ne vous y fiez pas! J'ai une pauvre tête qui a besoin d'être gouvernée, et qui prend la direction qu'on lui donne, voilà tout! — Près de vous, j'ai de la raison parce que je me sens soutenue par votre force, et que je sais comprendre que ma soumission seule peut sauver mon avenir. C'est pourquoi il ne faut pas que vous m'abandonniez, dussiez-vous me faire souffrir et... *le* faire souffrir comme moi d'une séparation nécessaire... — *Il* est bien triste et bien inquiet, n'est-ce pas?

— Ah! très triste! répliqua flegmativement d'Erneau sans sourciller.

— Eh bien, si... à défaut d'une possibilité de nous revoir, je consentais à lui écrire chaque semaine, comme il m'en supplie?

— Je n'y verrais aucun péril, répondit-il en souriant, si vous ne commettiez point l'imprudence de lui révéler où vous êtes... car il accourrait, n'en doutez pas.

— Oh! je le lui défendrais!

Yvonne les rejoignait; l'entretien fut rompu.

XIV.

Après cette première journée passée à la Chaumière, seul le soir dans sa chambre, Jean se mit à songer à ce qui lui arrivait. Cette évidente ressemblance entre le fils aîné de Marius et lui l'avait jeté dans des réflexions d'un ordre tout nouveau qui entreprenait sur ses idées d'indépendance, et il en venait à se demander s'il ne lui fallait point conclure en se décidant une filiation définitive au détriment formel du baron Sauvageot. Sans croire à ces intuitions du cœur qu'il considérait comme des illusions résultant du joug des préjugés, il ne pouvait se dissimuler que l'hospitalité du Provençal semblait incontestablement régler entre eux la reconnaissance tacite d'un droit légal qui primait toute convention vaine. Malgré qu'il en eût, et toute déduction logique formulée, il était dans la maison de son père, il n'y avait plus à sortir de là, et cette idée le surprenait.

Le lendemain, d'Erneau, peu matinal, dormait encore, lorsqu'il fut réveillé par deux voix jeunes qui chantaient sous ses fenêtres :

Bon saint Jean, protégez-nous...
Donnez richesse aux étables.
. . . . . .

C'étaient Yvonne et Paul qui lui donnaient cette aubade. Il ouvrit ses volets. Aussitôt des bouquets l'assaillirent, jetés par les enfans avec de grands éclats de rire.

— Cousin! c'est aujourd'hui 6 mai, la Saint-Jean, lui cria Yvonne. — Oh! le paresseux qui dort, quand nous l'attendons pour lui souhaiter bonne fête!

Jean, qui n'avait jamais songé à son saint, trouva ce réveil charmant. L'attention des enfans à guetter son lever témoignait qu'il était définitivement posé à la Chaumière comme faisant partie de la famille.

— Ah çà! décidément, se dit-il, est-ce que la voix du sang serait

autre chose qu'un conte de bonne femme?.. Je veux bien que le diable m'enlève si tout ce petit monde-là n'a pas l'air de céder aussi à un instinct naturel, en me traitant en frère aîné.

Lorsqu'il descendit, Mme Derneau achevait un énorme bouquet.

— Ah! vous éventez ma surprise, lui dit-elle en riant. — Enfin, je vous embrasse toujours en vous assurant de mes vœux.

Puis ce fut le tour de Marius qui survint; à la façon dont il lui tendit la main, on eût dit que Jean n'avait jamais vécu hors de la maison.

Le train de la Chaumière était un confort sans recherches, où rien n'annonçait la préoccupation de briller. Jean s'aperçut dès le premier matin que sous le dehors modeste de cette simple existence de meunier se cachait le fonds solide d'une opulence qui semblait s'ignorer. Après le déjeuner, voulant faire une course au Cottage, il entra avec Paul aux écuries. Dans des boxes tenus à l'anglaise, il fut tout surpris de trouver une douzaine de chevaux qu'il eût enviés à Paris.

— Vous voyez là nos produits, lui dit Paul. Quand il vous plaira de sortir, vous ferez votre choix, et vous donnerez vos ordres à Tonny.

Engagé presque malgré lui par un pareil accueil, il était difficile que Jean ne restât point quelques jours. Cette singulière impression de la famille, si nouvelle pour son esprit positif, lui semblait une curiosité dont l'analyse, après tout, n'était point sans profit. Accoutumé au *self-government* de sa vie, il lui paraissait bizarre de se sentir gagné par des sentimens qui lui créaient un intérêt en dehors de lui-même. Il trouvait, ma foi, fort plaisant d'être ainsi choyé en passant dans ce milieu qui s'aimait. Chaque jour il allait au Cottage, ou Jeanne venait à la Chaumière, et son rôle de jeune tuteur près d'elle lui semblait vraiment original. Souvent, dès l'aube, Yvonne faisait seller Noirot.

— Jean, en route! criait-elle.

Et ils partaient tous deux pour quelques visites de charité, ou sans autre but que de courir les bois. Le plus souvent, dans ce dernier cas, ils allaient chercher Jeanne, et c'étaient des parties dont le fonds de gaîté lui donnait de ravissantes aubaines. Si blasé qu'il fût, tout en galopant entre elles, en écoutant leur babil, il s'étonnait de son emploi de protecteur auprès de ces innocentes, confiées à sa garde. Parfois l'idée qu'il était le frère d'Yvonne lui venait à l'esprit, une pointe de sentiment lui poussait. Il se sentait chatouillé dans son orgueil, à la voir si pimpante et si jolie. Cet éveil de sensations toutes neuves auxquelles il s'abandonnait en épicurien délicat, offrant à son scepticisme quelques jours de

vacances, lui paraissait comme une excursion dans l'églogue. A tout prendre, c'était un repos. Son rôle était à coup sûr flatteur et distrayant, à quelque titre qu'il l'exerçât. — Sur cette pente d'une intimité que son titre déclaré de cousin autorisait avec Yvonne, la camaraderie de Jeanne et ses grâces hautaines s'étaient fondues en une charmante familiarité de pupille volontaire et fantasque du plus piquant effet. Il en retirait mille aimables privautés qui établissaient entre eux une forme d'amitié à laquelle ses allures galantes de jeune tuteur donnaient un adorable attrait. Quand elle ne venait point à la Chaumière, il allait au Cottage, à toute heure. Jeanne était ravie de ce courant de liberté si nouveau pour elle, et qu'elle appelait sa vie de garçon.

— Ne suis-je pas citoyenne américaine ? disait-elle en riant.

Ils partaient tous deux, laissant miss Clifford au logis, et, à travers bois, gagnaient joyeusement la grève. Tout en devisant, Jean était cependant parfois distrait; il regardait son camarade.—Le teint animé par la course, alerte en sa démarche élégante, Jeanne avait un éclat de beauté, des grâces souveraines qui l'impressionnaient malgré son flegme, et lorsqu'elle fixait sur lui ses grands yeux, il se disait, ma foi, que son rôle de sauveur n'était point sans péril. Au cours de leurs causeries, ils philosophaient souvent. Douée de cette précoce raison qu'un monde de pensées avait forcément mûrie, elle l'interrogeait avec une hardiesse juvénile sur ce grand inconnu de la vie dont toute fille se forme un idéal si confus. Jean se sentait aimablement troublé par cette confiance d'ingénue qui le prenait pour Mentor, et son scepticisme s'oubliait à la suivre dans des abstractions sentimentales où il mêlait gravement un peu de cette science de la vie qui est l'arme des forts. Parfois aussi, s'échauffant lui-même à l'enthousiasme de ce jeune esprit, il abordait les hautes questions humaines.

— Mais on ne m'a jamais parlé ainsi, disait-elle. Il fallait que vous fussiez mon ami pour que j'entendisse ce fier langage qui me révèle si bien le vrai. Et je m'aperçois que l'on m'a toujours traitée comme une poupée. J'ai une âme cependant, une intelligence, un cœur !

Jean n'était point un naïf, et pourtant l'ascendant qu'il se sentait sur cette originale fille n'était point sans le flatter. Trop roué pour s'attarder aux lieux communs des sceptiques vulgaires, il connaissait trop les femmes pour ne point les estimer. L'étrange aberration de son étoile le jetait pour la première fois dans un ordre de réflexions inconnues. Cette rencontre avec la chasteté le surprenait. Il riait volontiers de lui-même en ce commerce d'innocence; mais des hauteurs de son flegme, tout en se raillant, au contact de cette candeur qu'il n'avait jamais cultivée, de cette naïveté qu'il

classait parmi les sentimens primitifs, le souvenir des femmes qu'il avait eues pour maîtresses lui revenait à l'esprit, et, analysant même ce qu'il ressentait pour lady Maud, il découvrait que ces régions du cœur inexplorées par lui méritaient quelque estime.

A coup sûr, l'idée d'une séduction n'effarouchait pas beaucoup Jean d'Erneau, et supplanter Mauvert lui paraissait une œuvre pie. Il avait néanmoins des scrupules qui l'embarrassaient un peu. Avec une héritière d'un tel renom, étant donnée la réparation qui ne pouvait manquer de s'ensuivre, la plus légère tentative prenait le caractère fâcheux d'un acte prémédité qui devait l'abaisser aux yeux de Jeanne. Essayer pareille aventure n'était-ce point déchoir de ces hauteurs où son imagination naïve l'avait placé, en venant se mettre si hardiment sous sa garde? Il entrevoyait là une sorte de trahison malpropre et vulgaire qui sentait l'intrigant d'une lieue et le destituait d'un rôle dont l'originalité n'était pas le moindre prix.

Deux semaines s'étaient écoulées cependant, et Jean d'Erneau, venu pour quelques jours, ne songeait que très vaguement à partir, s'accommodant fort bien, ma foi, de cette existence facile au sein des félicités champêtres. Il avait le caractère trop équilibré pour ne point répondre à ces avances d'affections simples, en déployant ses meilleures grâces. A quelque titre que ce fût, l'accueil hospitalier des Derneau avait un accent de sincérité qui semblait naïvement lui reconnaître des droits. Les façons de Marius avaient ce calme de la force que Jean estimait par-dessus tout; et, bien que jamais aucune allusion à leur secret étrange ne fût soulevée, il devenait évident que le fait légal s'imposait décidément entre eux, dans toute sa réalité indéniable. Il en résultait de la part du Provençal une sorte de familiarité grave, qui ressemblait presque à un acte de réparation dont sa conscience troublée lui eût prescrit le devoir étroit. — Avec Paul, les relations s'étaient bientôt changées en une véritable amitié que la différence d'âge rendait peut-être d'autant plus vive que Jean y apportait malgré lui l'influence secrète d'un frère aîné. Caractère réfléchi, Paul, avec ses vingt-cinq ans, avait ce certain sens droit et sérieux qu'une éducation plus virile imprime déjà, quoi qu'on en dise, à notre génération nouvelle, depuis que des désastres ont corrigé nos jactances. A dix-huit ans, il s'était engagé pour la guerre, et deux années de régiment l'avaient fait un homme, à l'âge où l'on quitte à peine les bancs de l'école. De brillantes études, complétées par un voyage d'Europe et par le travail pratique des hautes questions de l'industrie, avaient trempé son esprit, sans rien atténuer de cette grâce juvénile qu'une éducation saine lui avait conservée. Solide comme son père, il tenait de sa mère une sorte de sensibilité profonde qui dénonçait la fougue

de l'âme jusque dans ces gaîtés si franches qui respiraient le bonheur et la poésie de la jeunesse. A coup sûr, si Jean se fût jamais souhaité un frère, il l'eût rêvé ainsi. — Paul, de son côté, s'était pris d'admiration pour ce cousin dont il sentait la supériorité mâle, et qui se faisait si bon enfant pour lui.

Indifférent aux reproches de lady O'Donor qui l'attendaient, Jean se fût peut-être oublié dans ce milieu patriarcal, quand un jour il reçut de Quimper, la seule adresse qu'il avait donnée à son parrain, une lettre ainsi conçue :

« Nous sommes sur les traces de Jeanne, et il n'y a que toi seul qui puisses nous aider à compléter les renseignemens certains que nous avons déjà. Accours, si cela t'est possible, ou dis-moi du moins si ton retour est prochain.

« Baron C. Sauvageot. »

La nouvelle était d'importance, et, bien que ce billet laconique témoignât précisément par son envoi en Bretagne qu'on ignorait tout à Paris, et que rien ne menaçait encore la sécurité de Jeanne, il eût été imprudent de n'y point répondre en s'empressant de se rendre à l'appel qu'il contenait. Depuis plus d'une semaine, Jean retardait son départ de jour en jour; il se décida, non sans regrets.

— Bah! se dit-il, c'était gentil, mais il ne faut pas trop s'acoquiner dans ces mollesses!

Sa résolution prise, il s'en alla au Cottage. Jeanne fut très attristée en apprenant ce brusque départ, dont il se garda bien de lui dire la cause. Elle lui fit promettre de revenir au plus tôt.

— Est-ce pour moi, ou pour qui je dois vous amener que vous me montrez une si aimable insistance? dit-il en riant.

Elle rougit un peu à cette question. Au cours de leurs causeries, ils avaient décidé d'accorder à Mauvert le bonheur qu'il sollicitait de la revoir.

— Vous êtes un méchant, répondit-elle avec une gracieuse moue de reproche. — N'êtes-vous plus mon camarade, et mon conseil, et mon guide?

Il fut convenu que, prenant avis des circonstances, Jean déciderait le moment opportun de l'entrevue projetée des deux amans. M. de Mauvert viendrait alors avec lui passer deux jours à Cardec, en s'entourant du plus grand mystère, pour masquer son absence de Paris. Jeanne lui remit une lettre que, comme les autres, il devait faire parvenir à sa mère. Le soir, enfin, après un dîner d'adieux à la Chaumière, il partit.

Mario Uchard.

(La troisième partie au prochain n°).

LE

PHILOSOPHE CARNÉADE

A ROME

Le génie romain, si ferme et en bien des choses si pénétrant, a laissé voir en tout temps une irrémédiable infirmité : il était incapable d'invention en philosophie. Non-seulement les Romains n'ont pas créé de systèmes, mais ils n'ont pas modifié la teneur de ceux qu'ils empruntaient. Sans goût comme sans aptitude pour la pure spéculation, ils n'entrevoyaient pas même l'utilité des théories. Aussi pendant longtemps les philosophes à Rome sont des Grecs ; en grec ils parlent et écrivent, et quand plus tard, par le progrès des lettres, les Romains peuvent enfin traiter de la philosophie dans leur propre langue, chose qui fut longtemps impossible et toujours difficile, ils ne font guère que traduire avec plus ou moins de liberté; aux plus grands esprits de Rome il ne coûte pas d'avouer sur ce point leur impuissance. Lucrèce suit Épicure pas à pas, non-seulement il s'y résigne, mais il s'en fait honneur : Cicéron, si vif pourtant et si curieux, se borne à exposer, à commenter les doctrines étrangères; il les marie par des unions plus ou moins bien assorties, il les pare à la romaine en y jetant les longs plis de sa phrase oratoire. Sénèque lui-même, si neuf dans la forme, si fécond en idées personnelles, se fait un devoir de reproduire les dogmes de la Grèce; quand il s'en éloigne, loin de se vanter il s'excuse. Tandis que chez nous chacun aime à passer pour novateur et se pique volontiers d'avoir une doctrine à lui, les Romains modestement, par une modestie nécessaire, mettaient leur gloire à se montrer bons écoliers.

Il ne faudrait pas se hâter de conclure que la philosophie romaine est sans originalité. Elle a, au contraire, un caractère propre qui

frappe tout d'abord. C'est elle qui a donné à la philosophie grecque ce qui manquait à celle-ci, le sens pratique. On peut appliquer à tous les moralistes de Rome ce qu'on a dit de l'un d'eux, qu'il parlait avec des formules grecques, mais avec un accent romain, *græcis verbis, romanis moribus*. Sans doute, les Grecs n'ont point leurs pareils dans les spéculations savantes; sans eux, je ne sais s'il y aurait dans le monde une philosophie vraiment scientifique. Avec la curiosité la plus perçante, ils ont en peu de siècles exploré tout le champ ouvert à la pensée et en ont atteint les limites. Ils ont presque en même temps créé tous les grands systèmes où l'esprit humain est encore enfermé et dont il ne peut guère sortir. Les doctrines modernes relèvent de Platon, d'Aristote, de Zénon, d'Épicure, ou bien, si nous tentons de nous en éloigner, nous parcourons des routes déjà traversées par les Héraclite, les Parménide. Mais, si les Grecs n'ont rien laissé à inventer en fait de méthodes logiques et de doctrines morales, leur science profonde, par sa profondeur même, ne pouvait devenir populaire. Elle était en même temps trop subtile, car les Grecs, qui avaient découvert les plus fins procédés de la dialectique, en abusaient avec délices, comme on fait dans la nouveauté des découvertes. Leurs doctrines n'étaient donc bien comprises que par des disciples lentement préparés, par une élite d'initiés, et ne pouvaient se répandre dans la foule. Ç'a été l'œuvre des Romains de tout réduire à la simplicité et de faire de ces principes abstrus des préceptes de pratique commune. Leur esprit austère, impérieux, était fort capable de tout condenser en sentences. Ils ont eu au suprême degré le talent de frapper, comme des médailles impérissables, de fortes maximes auxquelles ils savaient donner l'autorité censoriale, la précision du légiste, la brièveté du commandement militaire. A Rome, on ne s'embarrasse pas de longs raisonnemens, on va droit à la conclusion, on cherche le profit moral comme tous les autres profits, on se hâte de jeter la coquille pour avoir le fruit. Ce sens pratique a fait des Romains, sinon de rigoureux philosophes, du moins d'incomparables moralistes. Ils ont des lumières nouvelles sur les âmes, et s'ils raisonnent peu, ils observent beaucoup. Très capables d'admirer les grandeurs morales, ils aperçoivent aussi les infirmités humaines et démêlent les bassesses, les ridicules, les mensonges, tout ce qui se cache dans les recoins du cœur. Il suffit ici de rappeler, en poésie, les œuvres d'Horace, ce juge si fin de l'honnêteté mondaine; en politique, les livres de Tacite, en morale, ceux de Sénèque, dont la pénétration est merveilleuse. C'est encore ce même génie pratique qui a fait trouver aux Romains les formules du droit les plus concises, et leur a fait élever à la justice un monument d'une indestructible solidité.

Si donc la philosophie romaine n'est pas inventive comme celle des Grecs, elle est plus accessible, plus praticable, et elle a pu, par conséquent, devenir universelle. Grâce à l'étendue et à la force de leur empire, les Romains ont porté cette utile sagesse dans tout le monde civilisé; ils l'ont imposée par leurs armes, par leurs lois, par leur administration, par leur langue, ils en ont fait comme la raison du genre humain. Aujourd'hui encore nous en vivons. Leurs maximes, plus que les théories grecques, remplissent nos livres, entrent dans notre éducation, retentissent dans nos écoles et même dans nos temples, circulent dans nos entretiens et font partie de nous-mêmes. N'est-ce point assez pour nous intéresser à cette sagesse romaine et à son histoire? Nous voudrions ici en détacher un épisode, un des plus importans, le premier par la date. C'est à une sorte de hasard que cette philosophie dut la naissance; son énergie native aurait pu sommeiller longtemps encore, si elle n'avait été tout à coup éveillée, dans une circonstance mémorable, par un étranger, par un Grec, par Carnéade : grand événement philosophique qui a été souvent raconté, mais trop brièvement, souvent jugé, mais à la légère, et qui nous paraît mériter plus de détails et plus d'équité.

I.

Carnéade était le chef de la nouvelle académie, école dégénérée de Platon, laquelle, exagérant le doute socratique, avait abouti au scepticisme. Nous n'avons pas, dans le sujet particulier qui nous occupe, à retracer la méthode de cette école, ni les procédés de sa dialectique entre toutes subtile. Puisqu'il ne s'agit ici que de l'effet produit par Carnéade sur les ignorans Romains, nous devons toucher seulement à ce que les Romains pouvaient comprendre de sa philosophie et tout ramener à une certaine simplicité populaire. Aussi bien tout système, si savant qu'il soit, peut toujours se réduire à un petit nombre de propositions tout d'abord compréhensibles qui en montrent le but et la portée. Si on veut, par exemple, donner une idée du stoïcisme, il suffira de dire que sa morale repose sur la vertu, sans démonter pièce à pièce tout l'édifice logique de Zénon; de même, quand on a dit que l'épicurisme a pour principe le plaisir, on peut se dispenser de donner les fines raisons dont Épicure étayait sa doctrine. Il en est ainsi de la nouvelle académie dont quelques mots feront connaître, en général, le caractère, les intentions et la raison d'être. Le scepticisme de Carnéade n'était pas absolu et n'allait pas jusqu'à prétendre, comme celui de Pyrrhon, qu'il n'y a pas de vérité, mais la vérité,

disait le nouvel académicien, est si mêlée d'erreurs, si obscurcie, si incertaine qu'on n'est jamais sûr de l'avoir saisie, de la posséder, que par conséquent il faut examiner les choses, suspendre son jugement et, à défaut de la vérité qui se dérobe, s'attacher au vraisemblable. Les choses, selon Carnéade, sont relativement à nous, non pas vraies, mais plus ou moins probables. Il est l'auteur de la doctrine qu'on appelle le *probabilisme*, doctrine qu'il a établie et défendue avec une dialectique souvent captieuse, mais qui, au fond, n'est pas déraisonnable, bien qu'on l'ait jugée telle. Nous sommes tous probabilistes, vous et moi, savans et ignorans, nous le sommes en tout, excepté en mathématiques et en matière de foi. Dans les autres sciences et dans la vie, nous nous conduisons en disciples inconsciens de Carnéade. En physique, nous accumulons des observations et, quand elles nous paraissent concordantes, nous les érigeons en loi vraisemblable, loi qui dure, qui reste admise jusqu'à ce que d'autres observations ou des faits autrement expliqués nous obligent à proclamer une autre loi plus vraisemblable encore. Toutes les vérités fournies par l'induction ne sont que des probabilités, puisque les progrès de la science les menacent sans cesse ou les renversent. Dans les assemblées politiques où se plaident le pour et le contre sur une question, on pèse les avantages et les inconvéniens d'une proposition législative, et, si la passion ne vient pas troubler la délibération, le vote est le résultat définitif des vraisemblances que les orateurs ont fait valoir. Le vote n'est qu'une manière convenue de chiffrer le probable. De même chacun de nous, quand il faut prendre un parti, examine les raisons qu'il a d'agir ou de s'abstenir, les met comme sur une balance et incline sa décision du côté où le plateau est le plus chargé de vraisemblances. La méthode de Carnéade, comme du reste toutes les méthodes, ne fait donc qu'ériger en règles plus ou moins judicieuses ce qui se fait tous les jours dans la pratique de la vie. S'il y a eu des déductions avant Aristote, des inductions avant Bacon, on fit aussi du probabilisme avant la nouvelle académie. L'école de Carnéade, peu inventive et peu propre à rechercher et à fixer la vérité, à laquelle elle ne croyait pas ou qu'elle jugeait hors de prise, était fort capable, par sa méthode, par ses délicates pesées, de reconnaître les erreurs d'autrui. Si cette école sceptique n'avait pas abusé du sophisme, si elle ne s'était pas plu à le manier comme on joue d'un instrument, elle mériterait d'être appelée une école critique, ou encore une école de libre examen; car le mot latin *examen*, devenu français, désigne précisément la tige mobile de la balance, qui sert à marquer l'écart entre la hauteur des deux plateaux; on pourrait même, à certains égards, lui faire l'honneur

de l'appeler une école de bon sens, si on considère que le plus souvent elle n'a fait qu'appliquer avec une rigueur scientifique la méthode la plus usuelle; mais elle doit pourtant garder son nom d'école sceptique, puisqu'elle s'est toujours abstenue de conclure, qu'elle était fondée surtout pour combattre toutes les affirmations systématiques, et qu'elle s'est montrée l'ennemie de toute espèce de dogmatisme.

Il y avait alors en Grèce des écoles philosophiques qui prétendaient offrir une science certaine et qui, naturellement, par cette assurance infaillible provoquaient la contradiction. Le temps n'était plus où un Socrate, un Platon se contentaient de répandre avec une modeste grâce leurs grandes idées sur le monde et sur l'âme, tantôt affirmant, tantôt doutant, révérant trop la vérité pour oser assurer qu'ils la tenaient tout entière dans la main et se faisant comme scrupule d'ériger leurs vues en système. C'est nous aujourd'hui qui, avec beaucoup d'efforts, rapprochant, ajustant leurs idées éparses et souvent assez diverses, en composons un corps de doctrine qu'ils avaient eu garde de composer eux-mêmes. Mais après eux s'établirent des écoles, ou plutôt des sectes comme de petites églises qui, pour employer leur propre langage, firent de leurs opinions *des dogmes*, *des décrets*, *des oracles*, et enseignèrent selon un formulaire où étaient résolus intrépidement tous les problèmes sur la nature et sur l'homme. Tels étaient l'épicurisme et le stoïcisme, qui, bien qu'ennemis et fondés sur les principes les plus contraires, étaient également sûrs chacun de posséder toute la vérité. Les épicuriens ne doutaient de rien et, pour avoir appris par cœur les manuels de leur maître, savaient dans le dernier détail comment le monde s'était formé, quelle est la nature de l'âme. Quand ils parlaient de l'univers, ils avaient l'air, dit avec esprit Cicéron, de revenir à l'heure même de l'assemblée des dieux. D'autre part, les stoïciens, quoique professant une doctrine plus haute, pouvaient irriter davantage, parce qu'ils enfermaient leurs nobles idées en des formules paradoxales, qui semblaient avoir été inventées tout exprès pour impatienter ou renverser les esprits. Leur assurance hautaine, leur principe que le sage n'ignore rien, le titre qu'ils prenaient d'avocats de l'évidence, tout cela était comme un défi; leur fanatisme triste choquait d'autant plus qu'il recourait, pour attaquer ou se défendre, à des argumens pointilleux et mesquins suivis de conclusions forcées, qu'ainsi leur gravité paraissait frivole et faisait dire plus tard même à un des leurs, à Sénèque : « C'est bien la peine de lever le sourcil, d'étaler aux yeux la pâleur de la vertu pour proclamer de pareilles inepties. » Carnéade laissa les épicuriens tranquilles parce qu'ils étaient tran-

quilles eux-mêmes, mais attaqua les stoïciens. A la tête de l'école stoïcienne se trouvait alors Chrysippe, le maître des maîtres, dialecticien jusque-là sans pareil, qui avait subtilement, fil par fil, formé toute la trame de la doctrine, si bien qu'on disait de lui avec emphase : « S'il n'y avait pas de Chrysippe, il n'y aurait point de stoïcisme. » Carnéade, d'abord son disciple, se sépara de lui, devint son adversaire, et travailla toute sa vie, qui fut longue, avec une incroyable ténacité, à défaire cette doctrine si sûre d'elle-même. Ce fut l'unique emploi de sa force, ce fut sa vocation, puisqu'il se plaisait à dire en parodiant le mot cité plus haut : « S'il n'y avait pas de Chrysippe, il n'y aurait point de Carnéade (1). » Il s'initia avec ardeur à toutes les finesses de la logique pour mieux combattre le grand logicien. Il lui fit la guerre sur tous les points à tort ou à raison, en toute rencontre et parfois non sans ruse. Rien n'enivre comme la dialectique, elle ne peut s'arrêter dans ses poursuites, il lui faut sans cesse une proie ; dans son ardeur avide, elle va quelquefois jusqu'à se dévorer elle-même en défaisant ce qu'elle a fait, comme le reconnaissait Carnéade disant : « Elle ressemble au poulpe des mers, qui pendant l'hiver se mange les pattes à mesure qu'elles poussent. » Aux subtilités de Chrysippe, il opposa ses propres subtilités, exposant parfois ses propres idées à l'encontre du stoïcisme pour montrer que lui aussi savait tisser de ces toiles où se prennent les mouches. Qu'on ne s'étonne pas que dans cette lutte tout n'ait pas été sérieux ; deux dialecticiens aux prises en viennent à combattre moins pour la vérité que pour la victoire. Il s'agit de terrasser l'adversaire par force ou par adresse et de le réduire au silence. C'est à peu près ainsi qu'au moyen âge, Abélard, disciple de Guillaume de Champeaux, ne s'arrêta qu'après avoir fait déposer les armes à son maître. Assurément le stoïcisme valait mieux que la nouvelle académie, il a montré par la suite, dans toute l'histoire, ce qu'il renfermait de généreuse énergie ; mais il était bon qu'il fût combattu, rabaissé dans son orgueil, troublé dans sa quiétude autoritaire, parfois humilié, pour être contraint de se corriger. Que deviendrait le monde, s'il n'y avait que des Chrysippes et s'il n'était point de Carnéades?

Ce serait faire beaucoup trop d'honneur aux Romains de croire que leur inexpérience en philosophie ait pu pénétrer dans cette savante logique. Ce n'était point leur affaire ni leur souci de démêler les artifices par lesquels le philosophe grec montrait que rien ne porte la marque propre du vrai et du certain, qu'entre une percep-

(1) Ce mot malin est mal interprété par M. Zeller, l'exact, l'éminent historien de la philosophie grecque; il y voit l'hommage reconnaissant d'un disciple; non, le mot est une parodie et déclare l'acharnement d'un adversaire.

tion vraie et une perception fausse il n'y a pas de différence tranchée et reconnaissable; et comment les Romains auraient-ils pu suivre avec intérêt ces longs sorites qui faisaient voir que l'esprit est amené comme sur une pente insensible d'une vérité à une erreur, sans trouver le moyen de s'arrêter en chemin et de dire : Ici finit la vérité, là l'erreur commence. Toutes ces discussions si fines n'étaient à la portée que des Grecs depuis longtemps familiers avec les procédés de la dialectique, et qui non-seulement avaient l'esprit assez délié pour suivre une savante dispute, mais encore assez de loisir pour s'en laisser charmer. Tout ce que les Romains pouvaient comprendre à première vue à travers le réseau de cette sophistique c'est que la doctrine apprenait à se mettre en garde contre les affirmations absolues et téméraires, à se défier de prétendues vérités, qu'elle éveillait l'esprit sur les difficultés de la science et de la vie, en un mot, qu'elle enseignait la prudence. Ainsi l'entendit plus tard Cicéron, l'interprète le plus autorisé de l'esprit public à Rome. Pourquoi est-il entré dans la nouvelle académie ? Il le dit avec enthousiasme : « C'est que Carnéade nous a rendu un service d'Hercule en arrachant de nos âmes une sorte de monstre, l'assentiment trop prompt, c'est-à-dire la crédulité et la témérité. » Aussi, quand Cicéron discute, il dit à ses amis : « Ne croyez pas entendre Apollon sur son trépied, mes discours ne sont pas des oracles; je ne suis qu'un homme comme un autre, je cherche la vraisemblance, mes lumières ne sauraient aller plus loin. » La nouvelle académie plaît encore à Cicéron, parce qu'on peut y garder sa liberté, qu'on n'y est pas obligé de défendre une opinion de commande, tandis qu'ailleurs on se trouve lié sans avoir pu choisir. Dans un âge encore trop faible on se laisse entraîner sur les pas d'un ami, séduire par l'éloquence du premier maître qu'on entend, on juge de ce qu'on ne connaît point, « et vous voilà cramponné pour la vie à la première secte venue comme à un rocher où la tempête vous aurait jeté. » Enfin, ajoute Cicéron, comme dans notre école nous combattons ceux qui croient à tort avoir pour eux l'évidence, nous trouvons tout naturel qu'on essaie de nous réfuter et ne croyons pas nécessaire de nous montrer entêtés de nos opinions. Ainsi cette doctrine qui, tout en cherchant le vrai, ne se piquait jamais de l'avoir trouvé, qui laissait à l'esprit sa liberté et le rendait juge des vraisemblances, qui lui donnait le plaisir de s'instruire sans l'engager dans une foi, cette doctrine en quelque sorte complaisante pour soi et pour autrui, pouvait avoir de l'attrait pour les Romains, peu sectaires de leur nature et qui d'ailleurs se sentaient en tout, sous une discipline non discutée, esclaves de formules traditionnelles, incomprises, dont le sens était le plus souvent perdu. Et comment n'être

pas tenté d'entrer dans une école où on avait le plaisir et le mérite de discuter sans obstination et sans colère, où on gardait pour soi les avantages de la modération, du bon goût, de la modestie? N'y avait-il point là des séductions pour des esprits qui sans doute n'étaient pas encore délicats, mais qui aspiraient à le devenir?

Carnéade n'est pas, comme on le répète, un sophiste, mais un véritable philosophe qui, dans sa constante dispute avec les stoïciens, a presque toujours eu la raison de son côté. Était-il sophiste lorsqu'au dogmatisme trop absolu de ses adversaires, qui regardaient la sensation comme infaillible, il opposait les hallucinations des aliénés, les erreurs des songes, les illusions de la passion, et qu'il disait à sa façon ce que dira Pascal en ces termes : « Les sens abusent la raison par de fausses apparences, et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour. » Les objections de Carnéade contre la théologie stoïcienne, si elles ne sont pas irréfutables, ont du moins soulevé de grands problèmes, livrés depuis à la méditation des philosophes et des théologiens. A-t-il eu tort d'attaquer le panthéisme matérialiste des stoïciens et de leur prouver que, si Dieu se confond avec le monde et si le monde n'est qu'un immense animal, Dieu n'est pas éternel? Quand les stoïciens, pour démontrer l'existence de Dieu, s'appuyaient sur le consentement universel, n'était-il pas de bonne guerre de leur montrer que ce consentement ne devait pas avoir de valeur pour eux, puisque, selon leur doctrine, tous les hommes sont des insensés? Quand les stoïciens, dans leur optimisme sans mesure et sans nuance, prétendaient que tout est bien dans le monde, que la sagesse divine a tout formé pour l'utilité du genre humain, n'avait-il pas le droit de leur demander en quoi servent au bonheur de l'humanité les poisons, les bêtes féroces, les maladies, pourquoi Dieu a donné à l'homme une intelligence dont il peut abuser et qu'il peut tourner au crime? C'était poser le grand problème du mal physique et du mal moral. N'a-t-il pas eu raison de défendre la liberté humaine contre le fatalisme stoïcien, et ne faisait-il pas œuvre de philosophe en montrant qu'il y a là une grande difficulté, celle de concilier le libre arbitre avec l'ordre éternel et invariable des choses, avec ce qu'on appelle aujourd'hui la prescience divine? Sans doute Carnéade n'a pas résolu ces problèmes, mais il en a fixé les termes, si bien que depuis jusqu'à nos jours, ils ne peuvent plus être esquivés par aucune école philosophique ou religieuse. En portant le ravage dans la théologie stoïcienne, il se proposait, non de détruire l'idée divine, *non ut deos tolleret*, mais de faire voir seulement que les argumens de ses adversaires n'étaient pas solides. Bien plus, non sans courage, il heurta la religion

populaire en raillant les stoïciens qui prenaient trop complaisamment parti pour le polythéisme, et qui sur ce point, par un esprit de conciliation chez eux peu ordinaire, admettaient, en l'expliquant, la multiplicité des dieux : « Si Jupiter est dieu, disait-il, son frère Neptune sera dieu, le soleil sera dieu, vous diviniserez l'année, le mois, le jour, le matin, le soir, et peu à peu vous en viendrez à l'adoration des chiens et des chats comme chez les barbares. » La marche de ce sorite peut paraître bizarre et forcée, mais c'est la marche même de la superstition que son raisonnement suivait de degrés en degrés jusqu'à la honte. Enfin on lui doit de la reconnaissance pour avoir ruiné la divination et les oracles, que les stoïciens non-seulement croyaient possibles, mais encore dont ils donnaient de savantes explications. Carnéade n'est donc pas un simple sophiste, ni, comme disait un de ses ennemis, un charlatan qui jongle avec la dialectique, « un joueur de tours, un filou, » c'est un critique avisé, pressant et redoutable. Ses discussions sur Dieu, sur la liberté, sur le mal, ressemblent à celles de Bayle contre Leibniz. On pourrait l'appeler le Bayle de l'antiquité, mais un Bayle irrésistible. Ainsi il a été jugé par les anciens, et ceux mêmes qui l'injuriaient en avaient peur : « Ses doctrines, dit l'un d'eux, l'emportaient toujours et aucune autre ne pouvait tenir contre elles, tant il était grand et avait fasciné ses contemporains. » Devant un tel adversaire, Chrysippe fut obligé de modifier son système ; son successeur, le nouveau chef du Portique, Antipater, n'osa plus affronter la discussion et, se cachant dans la retraite, se contenta de lancer contre le terrible ennemi du stoïcisme quelques écrits, comme un combattant découragé qui se venge sans péril. Carnéade avait fait le silence autour de sa supériorité accablante. « Quand il mourut, dit Diogène de Laerte, il y eut une éclipse de lune, comme si le plus bel astre après le soleil prenait part à sa mort. » La philosophie, d'après cette légende, venait de perdre sa lumière.

Ce victorieux dialecticien, qui avait fini par n'avoir plus d'adversaire, personne n'osant plus se mesurer avec lui, était en outre un grand orateur, dont la puissance est attestée par les éloges de ses admirateurs, et mieux encore par les injures et l'effroi de ses ennemis. Que Cicéron nous vante « l'incroyable énergie et l'inépuisable variété de son éloquence, » qu'il nous apprenne que dans les discussions il a toujours fait triompher le parti qu'il défendait, que jamais il n'a combattu une opinion qu'il ne l'ait renversée, ce sont là des éloges qui peuvent paraître suspects venant d'un admirateur et d'un disciple. Il vaut mieux s'en rapporter au témoignage d'un ennemi, du pythagoricien Numénius, qui parle de Carnéade avec horreur, et qui, pour n'avoir pas à reconnaître la force de ses

argumens, attribue tous ses succès au prestige de sa parole. Le bon pythagoricien, qui appartient à l'école du silence et se trouve être un bavard, s'évertue en métaphores incohérentes pour peindre la puissance et les ressources variées de son éloquence. « Il asservissait, dit-il, son auditoire;... au milieu d'une dispute subtile, tout à coup, s'il fallait produire de l'effet, il se réveillait impétueux comme un fleuve rapide coulant à pleins bords, il tombait avec force sur ses auditeurs, il les entraînait avec fracas. — Il battait en retraite comme les animaux qu'on attaque, qui ensuite reviennent avec plus de furie se précipiter sur les épieux; il n'avait fait une concession que pour reprendre son élan. — C'était un voleur qui s'introduisait à la dérobée et puis se montrait comme franc voleur, dépouillant par ruse ou par violence ceux mêmes qui étaient mieux préparés à lui tenir tête. » Les louanges les plus flatteuses seraient moins à l'honneur de Carnéade que ces outrages. Diogène de Laerte, à son tour, nous apprend que les professeurs d'éloquence fermaient leurs écoles et renvoyaient leurs disciples pour avoir le loisir de l'entendre. Tout le monde est donc d'accord sur ce point, et ceux-là même qui le regardaient comme « un monstre » convenaient avec colère que le monstre était charmant.

Cet invincible logicien, grand orateur, était de plus un homme d'esprit, qui dans les entraînemens de parole savait se ressaisir et rester maître de lui-même. Il égayait la dialectique et avait coutume, quand on lui opposait un raisonnement captieux, de riposter aussitôt par un autre de même force qui en était la parodie. C'est ainsi que, pour se moquer d'un adversaire, il repartit un jour par cet argument : « Si j'ai bien raisonné, j'ai gagné ma cause, si j'ai mal raisonné, Diogène n'a qu'à me rendre ma mine. » Carnéade avait en effet appris la logique du stoïcien Diogène, et la mine était l'honoraire qu'on donnait à un dialecticien. C'était dire aux stoïciens : J'ai appris la logique chez vous, et si je raisonne mal, c'est votre faute. D'autres fois il lui échappait des pensées aussi graves que spirituelles, nous n'en citerons qu'une sur l'éducation : « Sait-on, disait-il, pourquoi les enfans des rois et des riches n'apprennent rien comme il faut, si ce n'est monter à cheval? C'est que les maîtres les flattent et leur font croire qu'ils savent quelque chose, que même leurs jeunes compagnons dans les luttes se laissent complaisamment tomber sous eux, tandis que le cheval, sans façon, qu'on soit prince ou non, riche ou pauvre, jette par terre qui ne sait pas bien se tenir. » Pensée non moins juste que piquante, qu'on inscrit aujourd'hui dans les manèges pour l'instruction des futurs cavaliers, mais qu'on pourrait graver aussi sur les murs des palais. Voilà en quelques traits l'homme extraordinaire qui, muni de toutes les armes,

« de la force et de la grâce, » dit Plutarque, de plus doué de la voix la plus sonore, d'une voix célébrée par les anciens et capable de faire retentir les idées aux oreilles les moins ouvertes, vint à Rome amené par le hasard, et déploya le premier avec éclat les doctrines de la Grèce devant les Romains, en un temps où la république guerrière connaissait à peine le nom de la philosophie et ne le connaissait que pour s'en étonner ou le haïr.

II.

Sans doute la philosophie avait déjà effleuré la société romaine comme un souffle léger et errant. Il était impossible que de la Grande Grèce, où avait enseigné Pythagore, ne fussent point parties certaines idées pythagoriciennes pour se répandre vers le nord et s'insinuer dans la ville. Le théâtre latin, imité des Grecs, d'Euripide et de Ménandre, tous deux amis des philosophes, avait proclamé devant la foule bien des sentences plus ou moins comprises et qui peut-être n'étaient pas toutes oubliées du jour au lendemain. Des livres comme les traductions d'Épicharme et d'Évhémère par Ennius pouvaient être en quelques mains. Les armées romaines, qui venaient de conquérir la Grèce, n'avaient pas pu ne point en rapporter des sentimens nouveaux. Les mille otages achéens, personnages de marque et d'élite, qui furent disséminés dans les villes de l'Italie, ont aussi dû répandre autour d'eux les idées de leur patrie. Mais tout cela, au milieu d'une ville uniquement occupée de guerre, de politique et d'affaires, était bien inconsistant et fugitif. Il arrive un moment où la philosophie excite à la fois la curiosité et la crainte. On voudrait s'en approcher et on n'ose. Ennius, pourtant fort libre esprit, faisait dire à un de ses personnages : « Il faut la toucher du bout des lèvres, mais non s'en abreuver. » Des plaisans, comme Plaute, s'en moquaient, croyant avec un air de bonne foi que c'était l'art de duper. « Voyez, disait-il en parlant d'un esclave qui médite une friponnerie, il est en train de philosopher. » Vingt-cinq ans avant le temps dont nous nous occupons le sénat, avait fait brûler les prétendus livres de Numa trouvés dans un tombeau pour le motif qu'ils renfermaient de la philosophie. Cinq ans avant l'arrivée de Carnéade, les maîtres grecs essayant d'enseigner à Rome avaient été expulsés de la ville par un sénatus-consulte qui, sans donner de motifs, disait avec un laconisme impérieux : « Nous ne voulons pas qu'ils soient à Rome, *uti Romæ ne essent.* » La philosophie attirait donc déjà l'attention, ses déconvenues mêmes le prouvent, mais une attention le plus souvent hostile. Applaudie çà et là au

théâtre dans quelques-unes de ses maximes les plus humaines, réprouvée dans l'enseignement public comme une importation étrangère et dangereuse, elle flottait entre l'estime craintive de quelques-uns et le mépris du plus grand nombre, comme un vague objet d'agrément suspect, lorsque tout à coup elle prit corps en la personne de trois députés athéniens, tous trois philosophes, qui au milieu du IIe siècle avant notre ère, en 156, donnèrent aux Romains durant leur séjour à Rome quelques leçons cette fois écoutées sans scrupule; ambassade célèbre où Carnéade eut le premier rôle, à laquelle les anciens ont eu raison de donner une grande importance historique, parce qu'elle exerça une influence décisive sur l'esprit public de Rome, sur ses destinées et, par conséquent, sur la civilisation générale. Il faut remarquer ici, en passant, combien les Romains, même dans les plus beaux temps, avaient de peine à se renseigner sur les progrès de leur culture littéraire. Cicéron, si particulièrement intéressé à connaître l'histoire de Carnéade, puisqu'il est son ardent disciple, ignore les détails de ce grand événement philosophique et demande dans une lettre à son ami Atticus, savant amateur d'antiquités, « quel était le sujet de leur ambassade et quelles furent leurs discussions. » Grâce à des écrivains postérieurs, grecs surtout, nous sommes mieux informés que Cicéron lui-même, et, en rassemblant une foule de détails épars, nous pouvons reconstruire cette histoire mieux peut-être que n'aurait pu le faire Atticus. On verra en même temps dans ce récit quelles étaient la décadence et la misère du monde grec au moment où le monde romain montait à la lumière.

Athènes, ruinée, comme toutes les villes de la Grèce, par les guerres macédoniques, plus ruinée que toutes les autres, ne sachant plus comment payer ses dettes, en était venue à ce point de détresse qu'elle se jeta sur la ville d'Orope en Béotie, une ville alliée, et la pilla de fond en comble. Pausanias dit avec une naïveté féroce que ce ne fut pas méchamment, mais par nécessité. Dans cette malheureuse Grèce, le pillage entre amis paraissait alors l'unique moyen de rétablir les finances d'un état. Les Athéniens, condamnés à cinq cents talens d'amende par les Sicyoniens pris pour arbitres, et ne pouvant payer cette somme énorme, résolurent, pour obtenir une remise ou une réduction, d'envoyer une ambassade au sénat romain, qui alors déjà se faisait volontiers juge de toutes les querelles, pour pouvoir, selon l'intérêt de sa politique, les éteindre ou les attiser. On choisit pour députés les trois hommes d'Athènes qui avaient le plus de renommée, les chefs des trois écoles philosophiques les plus célèbres, le péripatéticien Critolaüs, le stoïcien Diogène et l'académicien Carnéade, tous trois éloquens.

Dans l'antiquité, la diplomatie n'était pas comme chez nous un jeu secret où l'avantage reste souvent à celui qui parle le moins; on comptait avant tout sur l'ascendant de la parole dans ces républiques où tout se réglait par elle. Voilà pourquoi on confiait toujours ces difficiles et délicates fonctions à des orateurs et le plus souvent, quand on le pouvait, à des philosophes, parce que ceux-ci, habiles à parler, exercés dans les écoles, connaissant toutes les finesses de la dialectique, étaient encore protégés par leur réputation de sagesse, et pouvaient, à l'occasion, se permettre des libertés de langage qu'on n'aurait pas tolérées chez d'autres.

Le sénat ne parut pas s'être empressé de recevoir les ambassadeurs, ayant de plus graves affaires à traiter et sans doute aussi par orgueil, laissant avec plaisir les peuples se morfondre dans l'anxiété et attendre quelque peu leur salut à sa porte. Nous assistons ici à un épisode, petite scène agréable, qui a dû bien réjouir Carnéade, l'adversaire du stoïcisme, de cette doctrine qui, entre autres exagérations, « ne reconnaissait d'autres villes, d'autres sociétés que celles habitées par les sages. » Or un jour que Carnéade et le stoïcien Diogène, attendant une audience, se trouvaient au Capitole, où le sénat avait coutume de recevoir les députés des nations, un Romain lettré, le préteur A. Albinus, choqué sans doute d'un manque d'égard de la part de ces étrangers, dit en riant à Carnéade, qu'il prenait pour un stoïcien : « Apparemment tu ne me regardes pas comme un préteur, parce que je ne suis pas un sage, Rome ne te paraît pas une ville, ni les Romains des citoyens! — Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela, répondit Carnéade, mais au stoïcien que voici. » — Carnéade a dû être heureux ce jour-là et triompher amicalement de son collègue en voyant que les hyperboles stoïciennes paraissaient du premier coup à un Romain aussi ridicules qu'à lui-même.

Enfin vint le jour où les philosophes ambassadeurs furent introduits dans le sénat, précédés de leur immense réputation. C'était, pour ainsi dire, la gloire de la Grèce qui allait comparaître. Ils durent être reçus non sans curiosité flatteuse, car nous savons qu'un grand personnage romain, C. Aquilius, alla jusqu'à briguer avec instance l'honneur de leur servir d'interprète. Beaucoup de sénateurs sans doute savaient le grec, mais d'autres ne le comprenant pas une traduction n'était pas superflue. Ce que dirent les ambassadeurs nous l'ignorons, mais nous connaissons l'effet produit par leurs discours. Ces Romains qui jusqu'alors, soit au Forum, soit dans la curie, n'avaient jamais entendu que leurs rudes orateurs allant droit au fait, armés de leur logique sans prudence et de leur passion sans égard, ont dû être circonvenus et captivés par une rhétorique

pour eux nouvelle, par d'insinuantes précautions oratoires, par des expositions lumineuses, par la musique des périodes et par un pathétique que ce jour-là des Grecs n'ont pas dû épargner. Les sénateurs éprouvaient des sentimens dont ils ne se rendaient pas compte. Charmés et humiliés de l'être, entraînés bien qu'ils eussent voulu résister, ils disaient naïvement en sortant : « Les Athéniens nous ont envoyé des députés non pour se justifier, mais pour nous obliger à faire ce qui leur plaît. » C'était la mauvaise humeur de l'admiration impuissante. Si ces Romains dans leurs assemblées avaient déjà tressailli sous quelques éclats d'éloquence, pour la première fois ils venaient d'être exposés aux douces violences de la persuasion.

La renommée de ces discours prononcés au sénat ou dans des réunions privées remplit aussitôt la ville, dit Plutarque, traduit par Amyot, « comme si c'eust esté un vent qui eust fait sonner ce bruit aux aureilles d'un chacun. » On vantait surtout Carnéade et on disait « qu'il estait arrivé un homme grec sçavant à merveilles, qui par son éloquence tirait et menait tout le monde là où il voulait, et ne parlait-on d'autre chose. » On entoura les philosophes, on désira les entendre; les jeunes gens surtout furent tout à coup saisis « d'un si grand et si véhément désir de sçavoir, que tous autres plaisirs et exercices mis en arrière, ilz ne vouloyent plus faire autre chose que vacquer à la philosophie, comme si ce fust quelque inspiration divine qui à ce les eust incités. » Plutarque ajoute un fait assez surprenant, qui montre que l'ignorance romaine commençait à être mûre pour la philosophie, c'est que les pères de famille romains, qui jusqu'alors l'avaient repoussée, furent heureux de voir leurs fils se plaire aux discours de ces hommes admirables et prendre goût aux lettres de la Grèce. Du reste, quand on a lu les comédies de Plaute et de Térence, qu'on sait à quoi les jeunes gens à Rome passaient leur temps, quand on les a vus dans leur monde de parasites et de courtisanes, on comprend que les pères romains, sans pourtant partager l'enthousiasme de la jeunesse pour les étrangers, aient encouragé ce goût nouveau pour la philosophie, qui de tous les goûts était le plus innocent, et, ce qui ne déplaisait pas à des Romains, le moins dispendieux.

Durant un assez long séjour à Rome, en attendant l'arrêt du sénat, les ambassadeurs, de plus en plus sollicités à parler en public, ouvrirent des cours ou plutôt, comme nous dirions, des conférences et discoururent séparément dans les lieux les plus fréquentés, devant un nombreux auditoire. S'ils exposèrent chacun, ce qu'on peut supposer, quelques points de leurs doctrines respectives, les leçons du péripatéticien Critolaüs, le disciple d'Aristote,

durent bien souvent passer l'esprit des Romains. Aussi est-il des trois philosophes celui qui paraît avoir eu le moins de succès et qui est le plus resté dans l'ombre. Dans le cas où Diogène le stoïcien aurait enseigné que le bien est dans la vertu, le mal dans le vice, que la douleur ne doit pas troubler la sérénité du sage, il eût été compris, parce que de pareils principes sont assez conformes au caractère romain; il y a comme un stoïcisme naturel à Rome, bien avant les philosophes; les Fabricius, les Régulus, sont d'avance les beaux exemplaires de l'idéal stoïque, si bien que Hegel a pu dire : « Dans le monde romain, le stoïcisme s'est trouvé dans sa maison. » Quant à Carnéade, il éblouit par sa prestigieuse dialectique qu'on ne put oublier; car Lucilius, longtemps après, dans une de ses satires, mettant en scène Neptune qui discute avec les dieux sur une question difficile, lui fait dire plaisamment « qu'on ne pourrait en venir à bout quand même Carnéade sortirait des enfers pour la résoudre. » Peut-être les doctrines frappèrent moins les Romains que l'éloquence diverse de ces orateurs qui parlaient chacun le langage de sa secte. Polybe, qui a pu les entendre, rapporte qu'ils se firent admirer chacun dans un genre différent, et Aulu-Gelle, plus précis, nous apprend que la manière de Diogène était simple et sévère, celle de Critolaüs fine et délicate, celle de Carnéade fougueuse et entraînante. Il ajoute, en grammairien préoccupé de rhétorique, que les trois orateurs représentaient le genre simple, le genre tempéré et le genre sublime, c'est-à-dire les trois aspects de l'éloquence. Ainsi, par la plus heureuse conjoncture, il était donné aux Romains d'admirer toutes les savantes merveilles de l'art oratoire et de goûter en un jour, comme en un somptueux festin littéraire, tout ce que la Grèce polie pouvait offrir de plus délicat.

III.

Durant ces fêtes de l'intelligence, alors si nouvelles à Rome, deux discours de Carnéade, l'un pour, l'autre contre la justice, ont laissé un impérissable souvenir, tant par le talent de l'orateur que par la singularité inquiétante de la discussion. Assurément Carnéade, ayant à parler de philosophie devant les Romains, ne pouvait choisir un meilleur sujet, mieux accommodé à l'esprit de ses auditeurs et à leur degré de culture. En philosophie, ce qui est le plus accessible à la foule, c'est la morale, et dans la morale le plus important des principes est celui de la justice, sur lequel tout le reste repose. Le peuple romain ayant d'ailleurs la prétention plus ou moins fondée d'être le peuple le plus juste de la terre, le choix du sujet semblait encore un hommage flatteur, mais, comme nous

le verrons, n'en fut pas un. Le premier jour, Carnéade exposa le droit naturel, et le lendemain démontra que le droit naturel n'existe pas. Là-dessus on s'est fort récrié, sinon à Rome, du moins dans les temps modernes. Ce n'était, dit-on, qu'un misérable rhéteur qui voulait éblouir les Romains par une sorte de prestidigitation oratoire où, après avoir montré son objet, il le faisait disparaître aux yeux ébahis. C'est là bien mal comprendre les intentions et la méthode du philosophe académicien. Comment peut-on croire qu'un homme si fin, qui avait besoin de crédit comme ambassadeur, ait recherché la puérile gloire de passer pour un charlatan? N'était-ce pas s'exposer à s'entendre dire : Les paroles que vous avez prononcées devant les sénateurs avec tant d'autorité et de succès n'étaient donc qu'un jeu trompeur et une moquerie. C'eût été perdre tout le fruit de son éloquence au sénat. Non, en parlant tour à tour pour et contre la justice, il ne faisait que suivre sa méthode ordinaire, celle de la science académique; il mettait encore une fois en balance les vraisemblances et les probabilités de deux doctrines adverses et rendait les auditeurs juges du problème. « Plaider le pour et le contre, dit Cicéron, répétant Carnéade, c'est le moyen le plus facile de trouver la vérité. » Il y avait même dans ce procédé une certaine bonne foi scientifique, car rien ne forçait Carnéade à étaler d'abord en beau langage les raisons de ses adversaires. En un mot, il a fait ce que font encore aujourd'hui les professeurs de philosophie, ce qu'a fait au Collège de France sur le même sujet Jouffroy dans son célèbre cours sur le droit naturel, où il a d'abord exposé la doctrine qu'il devait réfuter dans la leçon suivante. Sans doute Carnéade et Jouffroy ne sont pas dans le même camp, et leurs rôles semblent inverses, qu'importe? Il s'agit ici non de la conclusion, mais de la méthode. Que d'ignorans Romains, pour qui une pareille discussion était une nouveauté étrange, se soient mis en tête que dérouler avec éloquence un système et le mettre en pièces avec plus d'éloquence encore fût un jeu d'adresse, on conçoit chez eux cette simplicité; mais nous serions un peu simples nous-mêmes si, dans un procédé fort légitime de discussion, nous ne voyions qu'un artifice divertissant de la rhétorique.

Nous ne connaissons pas le premier discours en faveur de la justice dans lequel Carnéade exposait les hautes théories de Platon, d'Aristote et des stoïciens, où était établie l'existence d'un droit naturel, c'est-à-dire d'une loi universelle, invariable, qui dans tous les temps et dans tous les lieux s'impose à la conscience du genre humain. Mais, grâce à des passages épars de Cicéron, complétés par Lactance, nous pouvons plus ou moins recomposer le second

discours contre la justice. Là, selon sa coutume, opposant à la première thèse une antithèse, il niait cette loi immuable et commune à tous les hommes. S'il existait un droit naturel, disait-il, les hommes, qui s'accordent sur le chaud et le froid, le doux et l'amer, s'accorderaient aussi sur le juste et l'injuste; mais parcourez le monde et vous verrez quelle est la diversité entre les mœurs des peuples, leurs opinions, leurs religions. Ici le meurtre est en honneur, là le vol. Les Carthaginois, dans leur piété barbare, immolent des hommes, les Crétois mettent leur gloire dans le brigandage. Les lois sont différentes selon les pays, et dans le même pays, dans la même ville changent avec le temps. Ce que nous appelons justice n'est donc qu'une invention arbitraire et variable pour la protection des faibles et le soutien des états. L'argument n'est pas d'un rhéteur qui se joue, car il est formidable, il a eu l'honneur d'être repris par Montaigne et par Pascal, dont on connaît l'amère et hautaine saillie : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence... Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà. » C'est Carnéade qui le premier a introduit avec éloquence dans la discussion philosophique cette difficulté, qui n'est point méprisable. Pourquoi attribuer à la futilité et à la mauvaise foi d'un sophiste un argument qui n'a point été dédaigné par un Pascal, que de grands philosophes ont repris en leur propre nom, que l'école anglaise n'a point abandonné et qui est encore si spécieux aujourd'hui que l'Académie des sciences morales et politiques s'est crue obligée naguère d'en provoquer la réfutation? Sans doute, si dans la science c'était un crime d'embarrasser les défenseurs de la bonne cause, Carnéade mériterait les injures dont on l'accable, mais alors il n'y aurait plus de philosophie; s'il importe au contraire que même la bonne cause soit attaquée pour qu'elle ait occasion de fournir ses preuves, on ne peut savoir mauvais gré à Carnéade d'avoir contraint la philosophie à faire un effort pour défendre l'existence d'un droit naturel. Grâce à cet effort séculaire, elle est parvenue à dissiper les nuages qui obscurcissaient les principes de la morale, à saisir, sous l'infinie variété des institutions et des coutumes, la loi universelle non écrite, supérieure à toutes les lois qui en émanent, à faire enfin briller d'un éclat nouveau « cette loi immuable et sainte, qui, selon le beau mot de Cicéron, n'est autre à Athènes, autre à Rome, autre aujourd'hui, autre demain. »

Bientôt Carnéade, changeant le point de vue et maniant avec art son procédé critique qui consistait à établir des antinomies inconciliables, fait voir que la sagesse ne peut s'accorder avec la justice. Ici, il faut définir les mots. Par sagesse, il entend cet instinct légi-

time, naturel ou réfléchi, qui nous fait défendre nos intérêts, et il appelle justice la vertu qui se sacrifie aux autres. Si donc on est sage on n'est pas juste, si on est juste on n'est pas sage. Au premier abord, il semble que ce ne soit qu'une logomachie qui ne répond à rien dans la vie réelle; mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que cette contradiction existe dans les esprits, ainsi qu'en témoigne le langage populaire. Encore aujourd'hui ne dit-on pas d'un homme généreux : il fait une folie; ou bien : je ne suis pas si sot; ou bien : charité bien ordonnée commence par soi-même, ce qui veut dire : j'aime mieux être sage que juste. Bien des proverbes et les banales formules de l'égoïsme mettent en lumière la réalité du conflit. Le chrétien Lactance lui-même ne peut s'empêcher de le reconnaître et dit qu'en effet la justice a un air de sottise, *justitia speciem quamdam stultitiæ habet*. Pour faire comprendre l'opposition de la justice et de la sagesse, le philosophe orateur prenait des exemples dans la vie journalière et commune : Vous avez à vendre un esclave vicieux ou une maison insalubre. Révélerez-vous à l'acheteur les vices et les défauts que vous seul connaissez? Si vous le faites, vous serez un honnête homme, mais vous passerez pour un sot; si vous ne le faites pas, on vous trouvera sage, mais vous serez un trompeur. De pareils problèmes moraux étaient faits pour intéresser les Romains, hommes d'affaires, acheteurs et vendeurs, fort regardans. On dit ici que Carnéade corrompait les Romains, ce n'est point notre opinion; il nous semble, au contraire, qu'il éveillait et inquiétait les consciences au lieu de les mettre à l'aise. Croit-on que, jusqu'alors, un propriétaire romain, en train de vendre ou son esclave ou sa maison, se soit mis en peine de déclarer d'avance à l'acheteur des défauts qui auraient déprécié sa chose? Il lui paraissait aussi légitime que naturel de les tenir cachés. Quand donc Carnéade lui montrait, pour la première fois, qu'il n'était que sage sans être juste, il lui ouvrait les yeux sur une délicatesse morale que l'autre n'avait jamais aperçue. Ce n'est peut-être pas calomnier notre temps de dire qu'aujourd'hui encore la plupart des propriétaires vendant leur maison, peu soucieux d'en révéler les défauts, trouveraient Carnéade un peu ridicule, non parce qu'il n'est pas assez scrupuleux, mais pour l'être trop. Laissons donc là ce reproche de corruption. Loin de faire descendre les Romains des hauteurs de la morale, le philosophe les y faisait monter. Il les plaçait dans une sorte d'alternative plus ou moins poignante qui pouvait leur faire préférer la justice à une sagesse vulgaire. En tout temps, les esprits inexpérimentés trouvent un grand intérêt à des questions controversées où l'honnêteté est aux prises avec la prudence. Au fond, Carnéade, qu'on accuse de frivolité, faisait tout simple-

ment de la casuistique, science encore cultivée, bien qu'elle ne soit pas sans danger, car en prétendant fixer avec précision les règles du devoir, elle donne la tentation de chicaner sur les limites, de rester en deçà de peur d'aller au-delà, de fournir des échappatoires en ouvrant d'étroits défilés, qui sont sans doute commodes pour entrer dans la morale, mais non moins commodes pour en sortir. Toutefois, à Rome, devant un peuple neuf encore, cette science à l'état élémentaire n'offrait pas ces périls et pouvait avoir ce bon effet de montrer à plus d'un Romain que la satisfaction de l'intérêt personnel, ce qu'on appelait la sagesse, n'est pas tout l'homme, que le titre de sage ne donne pas droit à celui de juste. En un mot, Carnéade faisait voir à des hommes simples que dans les circonstances les plus ordinaires de la vie se rencontrent des problèmes de morale.

L'orateur laisse là ces exemples vulgaires où la justice n'exige qu'un sacrifice d'argent et, pour frapper plus vivement les esprits, imagine des situations tragiques et romanesques où il s'agit, non d'un simple dommage, mais de la vie même. Tu as fait naufrage, et sur la mer, sans témoins, tu vois un plus faible que toi cramponné à une planche qui ne peut soutenir qu'un seul homme. Si tu lui laisses la planche, tu es juste, si tu la lui arraches, tu es sage. — Après une bataille, dans une déroute, poursuivi par l'ennemi, tu rencontres un blessé à cheval. La sagesse veut que tu prennes le cheval à ce blessé sans défense, la justice que tu le lui laisses. Ces cas de conscience et d'autres pareils étaient fort agités dans les écoles en Grèce, surtout par les stoïciens, qui furent les inventeurs de la casuistique. Quelques-uns de ces exemples, celui du naufragé entre autres, paraissent même avoir été classiques, car nous les voyons reparaître dans les ouvrages de morale comme des difficultés non encore résolues. Hécaton, dans son traité des *Devoirs*, décide que la planche doit appartenir à celui des deux naufragés qui a le plus de mérite. Quelquefois on compliquait le problème d'une façon ridicule : « Qu'arrivera-t-il, disait-on, si tous deux sont des sages? — La planche doit être cédée à celui dont la vie importe le plus à la république. — Oui, mais si toutes choses sont égales de part et d'autre? — Eh bien! c'est au sort à décider. » Voyez-vous d'ici, au milieu de la mer orageuse, ces deux malheureux à demi noyés, discutant devant le bois sauveur sur leurs mérites comparés, sur leur importance respective, comme pourraient le faire deux dignitaires se disputant la préséance dans une solennité? La morale antique, bien qu'elle fût subtile, peut-être parce qu'elle l'était trop, hésitait sur des points où la morale moderne, plus éclairée, n'hésiterait pas un instant. Ce qui prouve que ces

questions étaient embarrassantes pour les anciens, c'est que Lactance, qui cite ces exemples du naufragé et celui du soldat poursuivi, ne trouve guère à répondre que ceci : « Ce sont là des difficultés pour les païens, mais non pour nous, chrétiens, car un chrétien, par cela qu'il méprise les richesses, ne courra pas les mers et ne fera pas naufrage, et comme d'autre part il ne fera point la guerre, il ne se trouvera jamais dans le cas proposé par Carnéade. » Une pareille réponse, si visiblement évasive, montre qu'on ne savait trop que répondre. N'insistons pas davantage sur cette vieille casuistique, aujourd'hui sans intérêt. Ce qu'il importe de remarquer ici, c'est que Carnéade, en opposant la justice et la sagesse, ne prenait point parti, comme on croit, contre la justice. Il ne résolvait pas les problèmes et trouvait sans doute plus piquant de les livrer aux réflexions de ses auditeurs; mais sa morale ne manquait pas de délicatesse, car elle est de lui, cette pensée admirée par Cicéron : « Si tu savais qu'il y eût en quelque endroit un serpent caché et qu'un homme qui n'en saurait rien et à la mort duquel tu gagnerais fût sur le point de s'asseoir dessus, tu ferais mal de ne pas l'en empêcher; cependant tu aurais pu impunément ne pas l'en avertir. Qui t'accuserait? » C'est donc inutilement dépenser sa sensibilité de dire que Carnéade, par son discours, dépravait les Romains, quand, au contraire, à des esprits uniquement occupés d'intérêts, soit privés, soit publics, il offrait un texte ingénieux de réflexions morales et de salutaires perplexités.

On va donc trop loin quand on assure qu'en soulevant ces difficultés, en imaginant ces exemples et d'autres pareils qui mettaient en lumière la même contradiction, le philosophe s'était proposé de détruire dans les âmes l'idée et le sentiment de la justice. « Carnéade, dit Quintilien, en plaidant pour et contre, n'était pas pour cela un homme injuste. » Numénius, qui pourtant est son détracteur, ne laisse pas de reconnaître que l'ardent dialecticien « qui, par rivalité contre les stoïciens, se plaisait en public à tout confondre, rendait hommage à la vérité dans ses entretiens avec ses amis et parlait comme tout le monde. » Nous voudrions ici pouvoir dire quelque chose de sa morale dogmatique; mais en avait-il une? Le principe même de son scepticisme l'empêchait d'établir un système; d'autre part, son rôle de critique militant lui faisait une loi prudente de ne pas en établir. Un combattant est bien plus à l'aise quand il n'a rien à défendre, qu'il peut porter des coups sans en recevoir. Aussi, son plus fidèle disciple, Clitomaque, affirme que sur n'importe quel point il n'a jamais su quelle était l'opinion véritable de son maître. Cependant, comme le scepticisme n'est pas de mise dans la pratique de la vie, que sans conclure il faut se conduire selon des règles plus

ou moins précises et constantes, on peut supposer, d'après certains indices, que la morale de Carnéade avait quelque analogie avec celle d'Épicure, dont il était l'ami, que c'était la morale de l'intérêt bien entendu, où la vertu est honorée comme un plaisir et une sécurité. Il semble avoir gardé le milieu entre Aristippe, « qui n'a soin que du corps, comme si nous n'avions pas d'âme, et Zénon, qui s'attache à l'âme, comme si nous n'avions pas de corps. » L'union de l'honnête et du plaisir, *voluptas cum honestate*, telle paraît avoir été sa vague, mais honorable devise.

Quoi qu'il en soit, qu'il eût une morale ou non, pour ne parler que de la discussion présente, l'académicien déclarait seulement que les principes absolus sur la justice proclamés par Platon et les stoïciens n'étaient pas conformes à l'opinion populaire. Le peuple appelle sage celui qui ménage son propre intérêt, les philosophes appellent juste celui qui se sacrifie aux autres. Carnéade se bornait à constater le conflit, car, dit formellement Lactance, « il ne pensait pas que le juste fût en effet un insensé, il se demandait seulement pourquoi il semblait tel au peuple, » et, s'étonnant de cette contradiction, il concluait que l'idée de justice n'est pas si absolue, si universelle qu'on le prétendait, et il arrivait à cette conclusion dernière, que la vérité sur ce point, comme sur les autres, est difficile à découvrir, et que par conséquent son scepticisme était raisonnable et légitime. Le sceptique avait le droit de se prévaloir de cette opposition, qui est réelle. Non-seulement elle se fait jour, comme on l'a vu, dans les prudentes sentences de la conversation commune, mais encore dans l'histoire, ainsi qu'en témoigne le plus illustre exemple qu'on puisse choisir. Quand la charité chrétienne parut dans le monde, que l'on vit des hommes sacrifier leurs biens et leur vie, on les traita d'insensés. Les chrétiens disaient : « Nous sommes des justes, » les païens répondaient : « Vous êtes des fous. » C'est ce que Bossuet appelle hardiment « l'extravagance du christianisme. » En effet, en donnant ici aux mots le sens qu'ils ont dans notre discussion, les chrétiens étaient justes, mais n'étaient pas sages. Aussi, chose peut-être inattendue, les chrétiens approuvaient Carnéade et se rangeaient de son côté. Lactance estime que Platon et Aristote, les défenseurs de la justice absolue, en dépit de leurs honnêtes intentions, ont établi une doctrine chimérique, *opus inane et inutile*, que c'est une chimère de vouloir une justice absolument désintéressée qui se sacrifie à l'intérêt d'autrui sans espoir de récompense, qu'une pareille justice serait une duperie : « Il est heureux, dit-il, qu'il se soit rencontré un pénétrant génie, Carnéade, pour réfuter cette doctrine et renverser cette justice qui n'a point de fondement solide. » Lactance insiste avec force, et à plusieurs

reprises prétend que Carnéade avait raison contre les anciens philosophes, mais que son argument n'avait pas de valeur contre la doctrine chrétienne, car les chrétiens, disait-il, en sacrifiant leurs biens terrestres sont récompensés par des biens éternels; ils sont donc sages, aussi bien que justes; ils ont pour la première fois concilié deux vertus jusque-là incompatibles, et par ce sacrifice rémunéré ils ont fait de la sagesse et de la justice une seule et même chose. Nous laissons à Lactance la responsabilité de son opinion, mais elle prouve du moins qu'aux yeux de l'antiquité, même de l'antiquité chrétienne, l'antinomie de Carnéade n'était pas vaine et ne peut passer pour une subtilité de rhéteur.

Nous n'avons pas à réfuter la doctrine de Carnéade, ce qui serait une entreprise inutile, le problème aujourd'hui n'étant plus posé en ces termes. Nous voulons seulement en historien peindre une scène oratoire, et, en rajustant plus ou moins bien des morceaux épars, montrer que le discours de Carnéade ne fut pas un jeu de paroles, mais une discussion sérieuse, pénétrante et forte. Ainsi, ce n'est pas sans de graves raisons que le philosophe sceptique a essayé dans la suite de renverser une des idées les plus sublimes de Platon sur la justice absolue. Platon, dans sa *République*, pour faire resplendir la beauté de la justice, avait imaginé une comparaison entre l'homme juste et l'homme injuste. D'une part, il nous présente un scélérat qui, trompant ses concitoyens par la ruse et l'éloquence, est parvenu au comble du bonheur, il est honoré, puissant, et, par ses richesses et de magnifiques offrandes, il a même acheté la bienveillance des dieux, si bien qu'il est à la fois le favori de la terre et du ciel; d'autre part, il nous peint l'homme juste méconnu, bafoué, mis en croix, tourmenté par les hommes, abandonné des dieux, et par ce frappant contraste de la prospérité inique et de la misère imméritée, il donne à entendre que la justice est en soi un si grand bien que, dans l'excès du malheur et du mépris, elle sera encore préférable à l'injustice adulée et triomphante. Carnéade refait le tableau de Platon et se demande s'il ne faut pas en tirer une conclusion contraire : « Supposons enfin, dit-il, que l'homme de bien soit le plus malheureux des hommes et qu'il paraisse le plus digne de l'être, que le méchant soit entouré de respect, que les honneurs, les commandemens aillent à lui, qu'il soit proclamé par l'estime publique l'homme le plus vertueux et celui qui mérite le plus d'être heureux, est-il quelqu'un assez insensé pour hésiter sur le choix de ces deux destinées? » Faut-il voir dans cette préférence pour l'injustice heureuse une déclaration impudente ou une platitude? Nous ne le pensons pas. Carnéade, en renversant la théorie absolue du sacrifice entièrement gratuit, n'était encore que l'interprète de l'opinion po-

pulaire. Jamais le peuple, qui ne se soucie pas des théories subtiles, si nobles qu'elles soient, n'admettra que le juste puisse être ainsi immolé sans recevoir le salaire de sa vertu soit dans cette vie, soit dans une vie future. C'est l'instinct même de la justice qui lui dit que la vertu, selon le proverbe, doit avoir sa récompense; non sans raison le peuple trouverait étrange que la justice, à laquelle chacun a droit, fût précisément refusée à celui qui en est le plus parfait modèle, et que, par la plus odieuse exception, il n'y eût que l'homme juste à qui la justice ne fût pas accordée. De là vient que toutes les religions, pour répondre à ce sentiment populaire, enseignent que le malheur du juste sera consolé; de là vient que la plupart des doctrines philosophiques, tout en reconnaissant ce qu'il y a d'admirable dans la théorie de Platon, laquelle présente avec tant d'éclat la beauté de la vertu qui se suffit, ne manquent pas de conclure qu'il est dû à l'homme héroïquement juste d'autres satisfactions terrestres ou divines que celles qu'il trouve en lui-même. C'est là ce que Carnéade a vu avec son profond sens critique, c'est ce qui lui a fait dire dans le langage propre à sa doctrine que la justice telle que l'entendaient ses adversaires est contraire à la sagesse; c'est là aussi ce qui nous fait comprendre comment un père de l'église, Lactance, a pu, avec une sorte d'enthousiasme, donner raison au philosophe sceptique contre le divin Platon.

Tout à coup Carnéade, élevant le débat, le transporta dans la politique pour mettre sur ces hauteurs le conflit en pleine lumière et le faire éclater à tous les yeux. « Les exemples que fournit la conduite des gouvernemens sont plus illustres, et, puisque le droit est nécessairement le même pour les nations que pour les individus, il vaut mieux considérer ce que la sagesse exige des états, » car tant qu'il ne s'agit que d'intérêts particuliers, la question reste confuse: qu'un homme se sacrifie et consente à l'exil, à la servitude, à la mort, cela peut rester inaperçu ou ne pas toucher le monde; mais un état peut-il consentir à mourir? « Quel est, dit Carnéade, l'état assez aveugle pour ne pas préférer l'injustice qui le fait régner à la justice qui le rendrait esclave? » C'est donc en politique surtout qu'on voit paraître l'inconciliable contradiction entre la sagesse et la justice. Sans parler ici de ces grandes catastrophes mortelles dont un peuple cherchera toujours à se défendre par n'importe quel moyen, n'est-il pas vrai que la politique, cette sagesse des nations, non-seulement ne craint pas de se mettre en conflit avec la justice, mais qu'elle fait souvent profession de la violer? Il est même pour cela des termes consacrés et solennels. Quand un prince invoque la *raison d'état*, quand une république proclame que *le salut du peuple est la loi suprême*, ils déclarent l'un et

l'autre, en termes convenus et plus ou moins bienséans, que leur sagesse repousse la justice. Qu'est-ce que l'histoire, sinon le témoin et le juge de cette lutte perpétuelle? Que sont les grandes discussions devant les parlemens, si ce n'est le débat des deux principes contraires? Les nations, comme les individus, selon leur caractère, sont plus ou moins portées à sacrifier un principe à l'autre. De tel peuple trop généreux qui se met gratuitement au service d'une noble idée on peut dire qu'il est follement juste, de tel autre peuple plus pratique on dirait volontiers qu'il est injustement sage. Il y a donc entre les deux grands mobiles de la conduite humaine une réelle contradiction qui, on peut l'espérer, ne sera pas éternelle, puisque le progrès de la raison publique tend à les rapprocher. Ce progrès est constant et visible dans l'histoire. Au temps de Machiavel, on se piquait effrontément d'être sage sans être juste, mais depuis un siècle, ne fût-ce que par un certain besoin de décence, on n'ose plus afficher cette sagesse infâme, et il n'est presque plus de politique ni de conquérant qui ne prétende donner à ses usurpations une apparence de justice. Peut-être un temps viendra où on ne se contentera plus de ces apparences, où on comprendra que, pour les peuples comme pour les particuliers, le parti le plus juste est aussi le plus sage, que la plus sûre politique et la plus durable est celle qui s'accorde avec la morale. Alors l'antinomie de Carnéade pourra être reléguée parmi les erreurs surannées; mais elle subsiste encore aujourd'hui, et durant tant de siècles elle a bien assez consterné la conscience humaine pour qu'il nous soit permis de dire hautement que notre philosophe ne posait pas un problème futile.

Maintenant il faut suivre non plus le philosophe, mais l'orateur, qui se montre tout à coup aussi spirituel que hardi. Encouragé sans doute par le succès de son discours, il ose toucher à la politique de Rome et user d'un argument non pas *ad hominem*, mais *ad populum romanum*. Tout en ayant l'air de ne plaider qu'un thème d'école, il fait entendre de courageuses vérités. Ici il nous faut un peu deviner la suite du discours d'après des passages de Cicéron et de Lactance, qui ne sont pas exactement empruntés à Carnéade, mais visiblement inspirés par lui. Si nous ne pouvons pas suivre sa parole dans tout son cours, nous en entrevoyons de loin les détours et les sinuosités. Ce n'est point sans précaution qu'il dut aborder un si dangereux sujet. Il se sert d'abord d'un illustre exemple emprunté à la Grèce, lequel rendra moins insolente l'allusion à la politique romaine. « Voyez Alexandre, disait-il, ce grand capitaine; aurait-il pu étendre son empire sur toute l'Asie s'il avait respecté le bien d'autrui? Et vous-mêmes, Romains, si vous êtes devenus

les maîtres du monde, est-ce par votre justice ou par votre politique, vous qui étiez d'abord le moindre de tous les peuples? Sans doute ce que vous avez fait est dans le noble intérêt de la patrie; mais qu'est-ce donc que l'intérêt de la patrie, sinon le dommage d'un autre peuple, c'est-à-dire l'extension du territoire par la violence? L'homme qui procure à sa patrie de tels avantages, qui, renversant des villes, exterminant les nations, a rempli d'argent le trésor public et enrichi ses concitoyens, cet homme est porté jusqu'aux cieux. » Nous refaisons cette partie du discours d'après des résumés plus ou moins fidèles et sur de simples vraisemblances, mais qui ne manquent pas de valeur, puisqu'elles sont confirmées par un texte certain où se trouve cette conclusion : « Tous les peuples qui ont possédé l'empire, et les Romains eux-mêmes, maîtres du monde, s'ils voulaient être justes, c'est-à-dire restituer le bien d'autrui, en reviendraient aux cabanes et n'auraient plus qu'à se résigner aux misères de la pauvreté. » Il faut que Carnéade se soit bien emparé des esprits pour oser proclamer avec un air d'innocence doctrinale de si déplaisantes vérités devant un auditoire de conquérans. Le Grec, confiant dans son éloquence, se donne la joie de faire payer à l'orgueil romain les frais de sa démonstration philosophique.

A qui connaît la finesse grecque il paraîtra évident que Carnéade, en remplissant le rôle de philosophe, n'avait pas oublié pourquoi il était venu à Rome, qu'il était ambassadeur, qu'il était un avocat chargé de plaider la cause d'Athènes accusée et punie pour avoir dévasté la ville d'Orope; car, en y regardant de près, la conclusion de tout ce discours, conclusion implicite, mais que les Romains pouvaient tirer eux-mêmes, est celle-ci : Si vous, Romains, vous avez patriotiquement pillé le monde, pourquoi seriez-vous sévères pour nous, Athéniens chétifs, qui n'avons pillé qu'une bicoque? Ce qui nous fait croire que telle a été l'intention secrète de l'orateur, c'est que nous trouvons dans un fragment de Cicéron cette anecdote citée par Carnéade : « Un jour Alexandre demandait à un corsaire quel mauvais génie le poussait à infester les mers avec un seul brigantin. — Le même mauvais génie, répondit-il, qui te fait dévaster l'univers; parce que je n'ai qu'un frêle navire, on m'appelle pirate, et parce que tu as une grande flotte, on te nomme conquérant. » Alexandre ici c'est Rome, le pirate c'est Athènes. Nous sommes même tenté de croire que tout le discours sur la justice n'a été entrepris que dans ce dessein, et pour incliner les esprits à l'indulgence. Sans doute le scepticisme de Carnéade sur ce point, comme sur tous les autres, était sincère, puisqu'il l'a défendu toute sa vie; mais, d'autre part, il faut bien reconnaître que jamais ce scepticisme n'a été plus opportun et d'un plus utile emploi. M. Momm-

sen juge tout le discours avec une extrême sévérité et le blâme surtout pour avoir été impertinent envers les Romains; il nous semble pourtant que l'illustre savant montre ici un excès de délicatesse et que l'impertinence est plus excusable envers un vainqueur qu'envers un vaincu.

IV.

Cette grande scène oratoire, si imposante par le sujet traité, si piquante par l'éloquence inconnue de l'orateur et par son audace, devait encore une partie de son éclat à la majesté de l'auditoire. A ce discours assistait tout ce que Rome renfermait alors de plus distingué par le nom, le talent, la vertu, l'autorité. C'étaient Scipion Émilien, le futur destructeur de Carthage et de Numance, son ami Lélius surnommé le Sage, le lettré élégant Furius Philus, le futur jurisconsulte Scévola, le savant Sulpicius Gallus, qui avait prédit une éclipse de lune avant la bataille de Pydna, Galba, le plus grand orateur du temps, enfin le vieux et terrible Caton. Jamais leçon de philosophie ne fut faite devant une assemblée plus redoutable et, à ce qu'il semble, plus incommode. Mais il ne faut pas croire que cette leçon ait, comme on a dit, causé du scandale. Tous ces politiques tenaient fort peu à la justice absolue, ignoraient peut-être ce qu'elle est, et n'étaient pas tentés d'en prendre la défense. Leur justice à eux c'était la justice de Rome, la vraie morale, la morale romaine. Quand Carnéade, par exemple, essayait de leur prouver que la diversité des mœurs et des institutions chez les différens peuples est contraire à l'existence d'un droit naturel, les Romains étaient tout prêts à reconnaître cette diversité qu'ils avaient d'ailleurs observée eux-mêmes dans leurs courses à travers le monde, et, bien loin d'être choqués de cette affirmation qui leur paraissait irréfutable, ils en étaient plutôt flattés et en tiraient seulement cette fière conséquence, que les mœurs et les institutions de leur propre cité étaient de toutes les meilleures. Il est d'ailleurs à remarquer que dans tous les temps, aux yeux des hommes politiques, la justice absolue est plutôt un embarras qu'un secours, car c'est en son nom, au nom de ses principes, qu'on demande dans l'état des changemens, que se font les revendications téméraires et que se préparent les révolutions. Si on eût proposé à ces glorieux auditeurs, à ces âmes civiques, de choisir entre la sagesse et la justice, elles n'eussent pas hésité à se ranger du côté de la sagesse, c'est-à-dire de la politique, comme le prouvent d'ailleurs leurs hauts faits. Est-ce pour la justice que Scipion Émilien anéantira les villes rivales de Rome, que Lélius, président futur des commissions

répressives, poursuivra avec une sévérité atroce les amis et partisans des Gracques, que Furius Philus, consul, rompra sans pudeur le traité conclu avec les Numantins, que Galba massacrera trente mille Lusitaniens désarmés, que Caton demandera avec tant de constance l'entière destruction de Carthage? C'était non la justice, mais la sagesse romaine, l'intérêt de l'état, qui leur dictait ces terribles et iniques exécutions. On répète partout que Caton, en entendant le discours du philosophe, fut indigné contre sa doctrine. Non, Plutarque dit formellement « qu'il n'en voulait pas à Carnéade. » La doctrine n'était pas ce qui l'irritait, car de tous les philosophes grecs celui que le vieux censeur paraît avoir le plus détesté c'est Socrate, qui est précisément l'auteur de la théorie sur la justice absolue. Caton l'appelait « un bavard et un séditieux qui pervertissait les mœurs de son pays en tirant ses concitoyens en opinions contraires à leurs lois et coutumes anciennes. » Caton, on le voit, exécrait les novateurs par cela qu'ils étaient novateurs, sans même examiner si les innovations étaient justes ou non. Dans la circonstance présente, le vigilant gardien des institutions romaines voyait avec impatience le goût nouveau de la jeunesse pour une éloquence oisive, pour de séduisantes discussions qui pouvaient la détourner des travaux militaires. « Il craignait, dit Plutarque, que les jeunes gens ne tournassent entièrement là leur affection et leur étude et ne quittassent la gloire des armes et de bien faire pour l'honneur de savoir et de bien dire. » Il méprisait les orateurs qui n'étaient point hommes d'action, qui vieillissaient dans les écoles et n'étaient bons, disait-il, « qu'à plaider des causes en l'autre monde devant Minos. » Ce qui l'animait encore, c'était la haine de l'étranger, lui qui disait à son fils en grossissant sa voix plus que la vieillesse ne le lui permettait : « Toutes et quantes fois que les Romains s'adonneront aux lettres grecques, ils perdront et gâteront tout. » En un mot, Caton, — l'homme pratique par excellence, — était l'ennemi des théories et de ceux que depuis d'autres politiques ont appelés les idéologues, et, de plus, en vrai Romain, repoussait les importations étrangères. C'est pourquoi, après le discours et l'inquiétant succès de Carnéade, il courut au sénat et proposa de son ton acerbe et chagrin, non pas d'expulser, comme on a dit, mais d'éconduire sous quelque honnête prétexte les dangereux étrangers : « Pourquoi retenir si longtemps ces ambassadeurs? Ce sont des gens capables de nous persuader tout ce qu'ils veulent. Dépêchez donc leur affaire, renvoyez-les en leurs écoles disputer avec les enfans des Grecs et qu'ils laissent ceux des Romains apprendre à obéir à nos lois, à nos magistrats, comme auparavant. » Le sénat hâta l'affaire d'Orope; l'amende fut modérée,

et les Athéniens condamnés à cent talens au lieu de cinq cents. Tout fut pour le mieux : Athènes gagna quatre cents talens et Rome apprit à penser.

Si Caton eut tort de mépriser les lettres et la philosophie, il avait bien raison de railler dans son discours au sénat les « enfans des Grecs » dont les occupations étaient en effet assez ridicules, depuis qu'ils avaient été condamnés aux loisirs forcés de la servitude. Sous la domination macédonienne ou romaine, ne pouvant plus agir, ils se dédommageaient en parlant. Le scepticisme de la nouvelle académie, par cela qu'il n'affirmait rien, permettait de disputer sur tout. Un contemporain, un Grec, Polybe, nous a laissé un spirituel tableau où il nous fait assister à cette folie savante et bavarde qui s'était emparée des maîtres et des élèves. « Quelques-uns de ces philosophes, pour embarrasser leurs adversaires, dans les questions les plus claires aussi bien que dans les plus obscures, usent de telles subtilités, savent vous troubler l'esprit par de si trompeuses vraisemblances qu'on en est à se demander s'il ne serait pas possible de sentir à Athènes l'odeur des œufs cuits à Éphèse, et si, dans le moment même où on se livre dans l'académie à ces disputes, on n'est pas tranquillement chez soi discourant sur autre chose... En proie à cette manie, les jeunes gens laissent là les questions de morale et de politique, qui seules ont de l'utilité en philosophie, pour chercher leur gloire dans un vide et paradoxal parlage. » Sans doute il eût été fâcheux que cette espèce de maladie mentale pénétrât dans Rome, mais il n'était pas à craindre que la jeunesse romaine s'éprît de ces inutiles exercices. Son esprit était d'ailleurs trop peu souple et trop lourd pour se plaire à ces agilités et à ces tours de la sophistique. A l'opposé des jeunes Grecs dépeints par Polybe, les jeunes Romains devaient ne chercher dans la philosophie que l'utilité pratique, c'est-à-dire précisément la politique et la morale. Sans doute le scepticisme de Carnéade ne leur apportait point la vérité, mais par l'incertitude piquante où il les laissait il les incitait à la chercher. Au premier abord, on est tenté de dire qu'une doctrine sceptique, le dernier fruit d'une civilisation fatiguée, désabusée et sénile, n'était pas faite pour un peuple jeune encore et à ses débuts ; mais bientôt on reconnaît qu'il fallait d'abord à Rome mettre les esprits en branle, les agiter, les troubler même, montrer qu'il y a des problèmes et par l'éloquence produire un certain entraînement vers la philosophie. Pour des esprits pesans et inertes, il n'y a de coups qui portent que ceux qui renversent. L'étonnement est la première des forces persuasives, et de tout temps une certaine inquiétude a été l'origine de la philosophie. Qu'on estime peu en lui-même le scepticisme de Carnéade, nous le com-

prenons, mais qu'on reconnaisse du moins qu'il avait plus que toute autre doctrine le pouvoir d'éveiller les intelligences. Carnéade faisait à Rome ce qu'il avait déjà fait en Grèce, au témoignage de Cicéron : « Il donnait aux hommes le désir de chercher le vrai, *excitabat... ad veri investigandi cupiditatem.* Maintenant à Rome on a soif de lumière; on avait vu briller le soleil. Des écoles vont s'ouvrir non-seulement de philosophes grecs, mais de rhéteurs latins. La vieille discipline catonienne cherchera quelque temps à se défendre et provoquera encore des mesures de rigueur. Il y aura un sénatus-consulte contre les maîtres latins, comme il y en eut cinq ans auparavant contre les maîtres grecs; mais les lois seront impuissantes contre les idées nouvelles. Le sénat, en train de dompter le monde, s'étonnera de ne rien pouvoir sur les esprits. On venait de vaincre Annibal, on ne vaincra pas Carnéade.

V.

Ce grand événement, si important par ses résultats, puisqu'il initia les Romains à la philosophie, mérite d'autant plus d'être raconté en détail que les écrivains modernes en ont toujours parlé avec une dédaigneuse brièveté ou une sévérité injurieuse. Presque partout en des livres d'histoire ou de philosophie on lit des jugemens tels que ceux-ci : Carnéade est un écolâtre grec, un rhéteur, un sophiste; on flétrit le scandale de sa doctrine, son excès d'impudence, son scepticisme puéril, on parle de son expulsion méritée. De pareils jugemens nous paraissent fort légers et peu conformes aux sentimens éprouvés par les Romains du temps. On méconnaît entierement la noblesse de la scène : noble a été la controverse profonde de Carnéade, noble le ravissement des auditeurs, noble aussi l'impatience civique de Caton. Il n'y eut ni scandale, ni expulsion, mais des hommages rendus, des hommages si éclatans qu'ils finirent par inquiéter le vieux censeur et lui firent chercher un prétexte, honorable encore, pour ramener chez eux ces trop séduisans étrangers. Pourquoi serions-nous plus sévères que les Romains qui parlent toujours de Carnéade avec admiration et respect? Aux yeux de Lactance, c'est « un homme du plus grand génie; » Valère Maxime le regarde comme « le laborieux et infatigable soldat de la philosophie; » Pline l'Ancien appelle la députation athénienne « cette imposante ambassade des trois princes de la sagesse. » Parmi les modernes, le seul peut-être qui se soit montré équitable c'est Rollin, qui estime que l'éloquence de Carnéade était « solide et ornée; » il va jusqu'à dire que « la prévention de Caton était mal fondée, comme si l'étude de la philosophie et de l'éloquence était

opposée à l'obéissance qu'on doit aux lois et aux magistrats. » C'est assurément une des curiosités de notre sujet de voir qu'à propos des prétendus périls que la philosophie fait courir à la vertu, l'écrivain qui a montré le plus libre esprit est le pieux Rollin.

On a été plus loin, et en certains livres savans on a déploré la venue de Carnéade à Rome comme le commencement et la cause de la corruption romaine : « Maintenant tout est perdu, s'est-on écrié, vienne un Sylla, un César, ils trouveront les Romains façonnés à la servitude! » En un mot, on attribue à la philosophie la chute des mœurs et de la république. Déjà Montesquieu en avait rendu responsable Épicure; d'autres, après lui, ont imputé cette corruption à diverses doctrines et à l'exercice même de la libre pensée. Sans doute, une fois la digue rompue par Carnéade, l'invasion subite des idées grecques ne fut pas en tout heureuse. Ces sortes d'inondations morales ne vont pas sans dommage. Si dans la suite elles fécondent les esprits, elles commencent par les bouleverser. Rome a dû être particulièrement déconcertée, puisque, par une singulière rencontre, sa simplicité ignorante fut tout d'abord en proie aux raffinemens de la Grèce dégénérée. Il se trouva que la jeune Rome, au moment où elle désira s'instruire, reçut une sagesse usée et doutant d'elle-même. Ce n'était pas en tout pour un peuple neuf encore la meilleure des écoles. Aussi n'est-il pas étonnant que les vieux Romains, à leur tête Caton le censeur, aient repoussé comme un péril public ces idées étrangères, et que par leurs bons mots méprisans ou des mesures de rigueur ils aient résisté à cette science suspecte. Leur erreur seulement a été de croire que l'ignorance était une vertu patriotique, que cette ignorance pourrait durer toujours, qu'un peuple maître du monde, chargé de ses dépouilles, voudrait rester pauvre et simple et ne céderait pas à l'attrait des loisirs, des arts et de la science. Ces vieux Romains opiniâtres, mais à courte vue, travaillaient, sans le savoir, à établir ce qu'ils redoutaient le plus. C'étaient eux qui conseillaient sans cesse de nouvelles conquêtes, qui demandaient la ruine de Carthage; c'étaient eux, Caton surtout, qui dépouillaient le plus consciencieusement les provinces au profit de Rome; c'étaient eux enfin qui, dans leur patriotique avidité, contribuaient le plus à détruire cette pauvreté qu'ils déclaraient, par une singulière contradiction, la gardienne des mœurs.

Les écrivains politiques de Rome, qui pouvaient juger sur place les effets et les causes, n'accusent pas la philosophie et attribuent tout le mal à la soif des richesses que la conquête excita chez les plus humbles comme chez les grands. Tel est le sentiment de Salluste dans ses mélancoliques réflexions sur la conjuration de Catilina.

Ces causes étaient si manifestes qu'elles furent sans cesse remises en lumière et finirent par être célébrées par les poètes, interprètes de l'opinion publique. On connaît les beaux vers de Lucain « sur la pauvreté, mère des héros, » ceux de Juvénal « sur l'opulence qui venge l'univers vaincu. » Poètes et moralistes sont d'accord pour reconnaître que l'état déclina quand il n'eut plus à se défendre, pour déclarer que les citoyens furent corrompus d'abord par la victoire et la richesse, puis corrompus par les profusions insensées ou criminelles que la richesse permettait, enfin plus corrompus encore par la ruine qu'amenaient ces profusions, et que tout fut perdu quand il s'éleva une génération de gens qui, selon l'énergique et concise expression de Salluste, « ne pouvaient avoir de patrimoine, ni souffrir que les autres en eussent. » Le peuple était en proie aux mêmes convoitises que les nobles, car c'est une erreur de croire que la foule fut peu à peu dépravée par les classes élevées, les seules alors accessibles à un enseignement philosophique. La contagion fut subite, générale, et courut dans tous les rangs, avec cette seule différence que les uns pouvaient satisfaire de monstrueuses fantaisies, et que les autres se contentaient de les rêver.

Il en est de ces reproches adressés aujourd'hui à la philosophie comme de ceux qu'à Rome on faisait aux beaux-arts. Bien des Romains amoureux d'ignorance, ennemis de tout ce qui était étranger, condamnant tous les luxes, surtout celui de l'esprit, invectivaient contre les nouveaux amateurs de tableaux et de statues, et les regardaient comme des gens pervertis. Ils trouvaient tout naturel qu'on eût enlevé aux peuples vaincus leurs chefs-d'œuvre pour en orner les places et les temples de Rome; mais ils ne voulaient pas qu'on y attachât les yeux et le cœur. Bizarre et naïf reproche! Puisque Rome, par droit de conquête, avait rassemblé dans ses murs les merveilles de l'art, que pouvaient faire de mieux les citoyens que d'apprendre à les admirer? C'est une honteuse folie, disait-on, que de donner quelques millions de sesterces pour une toile ou un marbre. Mais, puisque les gigantesques fortunes romaines permettaient de si coûteux caprices, et que rien n'était plus ordinaire que les profusions insensées, n'était-il pas plus honorable d'enlever à l'enchère un Zeuxis ou un Praxitèle que d'acheter au même prix, comme il arriva quelquefois, un surmulet pour la table ou quelque oiseau rare? Ces invectives contre l'influence pernicieuse des arts nous paraissent aujourd'hui outrées, mais elles avaient cours et se rencontrent chez de grands écrivains. En tout temps et en tout pays, les sociétés qui se sentent malades cherchent en aveugles la cause de leur mal; elles le voient où il n'est pas et ne le voient point où il est. Dans les temps antiques, à Rome du moins, c'étaient les arts

qui semblaient être les coupables; dans les temps modernes, c'est le plus ordinairement la philosophie.

On accuse encore la philosophie et, en général, la culture littéraire d'avoir donné aux Romains le goût d'une instruction autre que celle des camps et d'avoir affaibli leur esprit militaire. Qu'un tel regret soit sorti de la bouche de quelque vieux quirite uniquement jaloux de conserver à sa patrie ses fortes et égoïstes vertus, on le comprend, mais sous la plume des modernes ces doléances sont faites pour surprendre. La domination romaine n'a-t-elle pas été assez universelle et accablante? Peut-on souhaiter que le monde eût été conquis par un peuple resté farouche et ignorant? Peut-on se figurer seulement que la Grèce et l'Asie soient gouvernées par les héros des anciens jours, par les Curius et les Fabricius? Le joug n'eût-il pas été encore plus pesant sous des mains intègres sans doute, mais rustiques? Qui sait si Fabricius n'eût pas fait en Grèce ce qu'il propose de faire dans la célèbre prosopopée de Rousseau : « Romains, brisez ces marbres, brûlez ces tableaux... le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde. » Il est plus heureux que les armées romaines dans les pays des lettres et des arts aient été commandées par les Scipions et leurs pareils qui goûtaient le génie délicat des vaincus. C'est peut-être grâce à cette culture de Rome que les monumens des arts et des lettres n'ont pas péri. Que seraient-ils devenus si le grossier conquérant ne s'était pas laissé conquérir par les charmes savans de la nation conquise? A nos yeux, Rome n'a eu des droits sur le monde que pour s'être laissé instruire et pour avoir pu dès lors porter à d'autres peuples une civilisation supérieure. C'est pourquoi, en lisant l'histoire, nous faisons des vœux pour le succès de ses armées, vœux qui seraient déraisonnables et impies si ces armées n'avaient pas amené à leur suite une administration intelligente, une justice éclairée et des lois épurées par la raison des sages et rendues sans cesse plus justes par l'influence croissante de la philosophie.

Enfin la suprême accusation contre la philosophie romaine, c'est qu'elle a ébranlé la religion. C'est le grief qu'on fait surtout valoir dans les livres qui se piquent le plus d'être chrétiens. Pourquoi donc prendre tant à cœur les intérêts de l'Olympe? Ne devrait-on pas savoir gré aux philosophes d'avoir signalé les hontes et les inepties du culte païen? Sans doute la religion romaine n'était pas en tout corruptrice; elle prétendait être la gardienne des mœurs et souvent le fut en effet. Le Grec Polybe en a fait la remarque, et il est le plus autorisé des témoins. Par une sorte d'arrangement difficile à démêler entre la terre qui voulait être morale et le ciel qui ne l'était pas, arrangement qui était le résultat du temps et de

successifs ajustemens qui se firent d'eux-mêmes, on concilia plus ou moins une religion sans raison et sans vertu avec la vertu et la raison. Jupiter, ce don Juan céleste, ne laissa pas d'être le protecteur de la foi conjugale, les hommages rendus à des divinités impudiques n'empêchaient pas de consacrer et même d'immoler des vestales à la pudeur. Ce n'était pas la religion qui était morale, c'étaient les hommes qui la contraignaient à l'être. Ainsi que l'a dit un chrétien du IVe siècle, Théodoret, « les païens avaient une morale, le paganisme n'en avait pas. » On ne doit donc pas condamner les philosophes pour avoir repoussé de ridicules légendes indignes de la divinité et de l'homme et préparé la voie à des doctrines religieuses plus pures. En cela les sages païens ont rendu un immense service aux premiers chrétiens, qui du reste s'en sont montrés fort reconnaissans et qui ont souvent déclaré que Dieu avait suscité les philosophes pour ouvrir le chemin à la foi chrétienne. Que serait en effet devenue la doctrine nouvelle, si elle n'avait rencontré que des esprits aveuglément retranchés dans leur foi antique comme dans une forteresse non encore attaquée? Pour tout dire en un mot, peut-on se figurer saint Paul venant prêcher à Rome au temps de Caton le censeur? Au reste il règne un trouble assez étrange dans les jugemens que certains modernes portent sur la philosophie aux prises avec le paganisme. Par une singulière contradiction, on y maltraite à la fois les personnages qui ont de la piété païenne et ceux qui n'en ont point. Si, par exemple, un général romain observe consciencieusement les rites, s'il immole des victimes, s'il croit aux présages et en tient compte, on blâme sa crédulité; si des historiens tels que Tite-Live ou Tacite racontent des prodiges et se montrent bons païens, on accuse sur ce point leur petit esprit ou leur lâche complaisance; quand, au contraire, d'autres personnages négligent les cérémonies, se mettent au-dessus des préjugés religieux, on prononce des paroles déplaisantes et sévères sur leur incrédulité; quand un Cicéron ou un Lucrèce déclarent leur mépris pour les dieux du paganisme, on condamne leur audace. Il nous semble pourtant, en bonne logique, que si les premiers ont tort, les seconds ont raison, et qu'il n'est pas permis de condamner les uns et les autres.

L'inévitable corruption romaine eût été bien plus hideuse si les arts et la philosophie n'avaient adouci les caractères et si les vieilles vertus n'avaient été remplacées du moins par des goûts délicats et des bienséances nouvelles. Sans une haute culture qu'auraient donc été les riches Lucullus, sinon des Apicius? Même l'esprit guerrier ne paraît pas avoir souffert, puisque jamais la puissance de Rome ne fut plus irrésistible. Il est à remarquer qu'au temps dont nous

parlons, un peu avant la venue des philosophes, la discipline militaire était affaiblie, que tous les généraux étaient sans cesse battus et que le sénat, pour rappeler la victoire, se vit obligé de donner le commandement, avant l'âge, à un jeune homme qui était précisément l'auditeur de Carnéade, l'intime ami du stoïcien Panétius, à Scipion Émilien. Quant à la religion, elle était déjà fort en péril, et il était opportun qu'à sa mourante influence se substituât celle des doctrines, qui peut-être n'ont rien corrigé, mais du moins ont tout ennobli. Aux écrivains qui prétendent que la philosophie a précipité la chute des institutions, il est facile de répondre par les faits qu'elles ont été défendues par ceux qui étaient philosophes et attaquées par ceux qui ne l'étaient pas. Ici notre sujet nous invite à recourir un moment à la célèbre balance où Carnéade avait coutume de peser les vraisemblances et qui peut servir aussi à peser les mérites de ceux qui ont détruit la république et de ceux qui ont tenté de la sauver. D'un côté on trouve Marius, Sylla, Catilina, Pompée, César, Antoine, Octave, auxquels on ne reprochera pas de s'être beaucoup occupés de philosophie; de l'autre, l'académicien Brutus, l'épicurien Cassius, le nouvel académicien Cicéron, le stoïcien Caton d'Utique. Ceux qu'on a justement appelés les derniers des Romains sont des hommes de doctrine; au moment suprême, dans les champs de Philippes, c'est la philosophie qui tient le drapeau de la liberté. C'est elle encore qui, sous le despotisme des premiers Césars, résiste seule, proteste, défend la dignité humaine et s'honore par de beaux trépas, ou bien console les victimes impériales, et, quand elle désespère d'apprendre aux hommes à bien vivre, leur enseigne encore à bien mourir. Plus tard, lorsqu'il est donné au monde de respirer, c'est sous l'autorité clémente du philosophe Marc-Aurèle; enfin, au IVe siècle, après les fils de Constantin, quand le pouvoir de plus en plus avili n'a pu reprendre quelque grandeur, même entre des mains chrétiennes, l'empereur philosophe Julien fera reparaître sur la scène des vertus antiques dont l'étrangeté un peu théâtrale ne doit pas faire méconnaître la beauté. Il ne faut donc pas maudire la philosophie romaine, ni se plaindre de sa naissance. Puisqu'elle a été l'honneur de Rome, qu'elle a soutenu les esprits, les mœurs et surtout les courages, que les ouvrages qu'elle a produits sont encore parmi les plus admirés de nos jours et servent encore à l'éducation morale de nos enfans, il ne doit déplaire à personne que les barrières qui s'opposaient à sa venue aient été renversées, et que Carnéade ait donné par son éloquence un puissant coup de bélier au plus épais de l'ignorance romaine.

CONSTANT MARTHA.

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

I.

LA QUESTION DANOISE. — L'ENTREVUE DE BIARRITZ.

Autrefois la vérité historique était lente à se produire; mais du jour où les hommes politiques, les souverains même, ont cru devoir s'adresser directement à leurs contemporains et livrer à la curiosité comme aux appréciations du public ce qu'on se plaisait jadis à appeler des secrets d'état, le rôle de l'historien s'est simplifié. Les révélations hâtives rendent sa tâche plus facile; cependant elles ont aussi leurs inconvéniens, elles ne donnent pas toujours « le pourquoi du pourquoi, » comme disait Leibniz, et il est sage de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

On peut dire qu'à aucune époque l'indiscrétion diplomatique n'a été poussée aussi loin qu'aujourd'hui. Tous ceux qui, à un titre quelconque, de 1866 à 1870, ont été mêlés aux événemens qui ont changé la carte de l'Europe ont cru de leur devoir, soit d'accuser, soit de se justifier. L'exemple est parti de haut : il a été donné par M. de Bismarck tout le premier, qui, aussitôt la guerre de 1870 déclarée, s'est servi, comme d'une arme, de documens imprudemment livrés, qu'il avait eu soin de classer dans ses cartons. Après lui, le général La Marmora, dont la politique suffisamment heureuse, et j'ajouterai suffisamment correcte, aurait pu à la rigueur se passer de commentaires, est venu de la façon la plus inopinée jeter à profusion la lumière sur des actes et des négociations qu'il importait beaucoup à son ancien allié de laisser dans l'ombre.

M. Drouyn de Lhuys, dont les confidences eussent été du plus haut intérêt, n'est pas entré directement en lice; mais on a publié, sans grand retentissement, il est vrai, différentes pièces, entre autres des notes à l'empereur, qui pourraient bien être sorties de son portefeuille, dans l'unique pensée de dégager sa responsabilité personnelle. Quant à M. Benedetti, qui s'est vu après la guerre attaqué de tous les côtés, les uns lui reprochant d'avoir insuffisamment éclairé le gouvernement de l'empereur, et les autres l'accusant de lui avoir inspiré des résolutions téméraires, il n'a parlé que parce qu'il se considérait en quelque sorte dans un cas de légitime défense. Il a eu à cœur de démontrer, par la publication de ses dépêches et de ses lettres particulières, qu'il n'avait pas manqué à ses devoirs d'informateur, et que, s'il méritait un reproche, ce n'est pas celui assurément de s'être écarté de ses instructions.

M. de Bismarck a opposé au livre de notre ambassadeur « les papiers d'état » que M. Rouher, au moment où éclatait la guerre de 1870, avait envoyés à Cerçay, pensant qu'ils seraient dans sa propriété plus en sûreté qu'aux archives du ministère des affaires étrangères. Le hasard, si c'est vraiment à lui qu'il faut s'en prendre, a permis aux soldats prussiens de mettre la main sur des caisses contenant les documens et les correspondances concentrés pendant de longues années au ministère d'état. Le cabinet de Berlin se trouvait ainsi, par ce coup de filet, pour ne pas dire par ce rapt, car il s'agissait de papiers enlevés dans une propriété privée, détenteur des dépêches et des lettres particulières les plus confidentielles, dont les ministres des affaires étrangères ne pouvaient refuser la communication au collègue chargé de défendre devant les chambres les actes et la politique du gouvernement. M. de Bismarck n'a pas manqué d'en faire usage pour réfuter « les explications » données par M. Benedetti « sur les négociations entamées avec le cabinet de Berlin depuis la signature des préliminaires de Nikolsbourg. » Dans quelle mesure le gouvernement prussien a-t-il réussi à rectifier « les fausses interprétations » qu'il reprochait au comte Benedetti d'avoir émises sur la politique allemande? — Ce sera une question à élucider dans le cours de cette étude. La tâche s'est simplifiée par les publications italiennes. Les dépêches du général Govone sont venues fort à propos éclaircir le débat; il est permis désormais de se prononcer entre deux adversaires préoccupés pour le moins autant de leur défense personnelle que de la vérité historique.

M. de Bismarck ne s'est pas contenté d'accuser et de réfuter, il a laissé publier pour sa plus grande gloire tout un volume de correspondances inédites, qui mériteraient une étude spéciale, car

elles résument toute sa politique allemande et nous montrent l'importance qu'il attachait au conflit des duchés de l'Elbe et la peine qu'il s'était donnée de longue date pour diviser et pour paralyser les puissances les plus directement intéressées au maintien de l'intégrité de la monarchie danoise. Il n'a pas voulu laisser à la piété de ses héritiers ou à ses historiographes futurs le soin de nous initier à ses pensées intimes et à ses conceptions politiques; il a préféré devancer la postérité et se présenter à elle de son vivant, éclairé sous toutes ses faces par une lumière habilement ménagée. Il a composé son portrait tel qu'il le comprend et qu'il voudrait définitivement le faire accepter par l'histoire. Remontant jusqu'au point de départ de son existence politique, il a cherché à établir par les révélations les plus familières, qui nous font pénétrer dans le cercle étroit de son existence privée, qu'à toutes les heures et dans toutes les circonstances de sa vie il n'a jamais été préoccupé que d'une seule pensée, la grandeur de son pays. Il a voulu prouver surtout, au risque de froisser un amour-propre auguste que tout lui commande de ménager, que bien avant d'être appelé dans les conseils de son souverain il avait déjà conçu et préparé les événemens qui ont assuré à l'Allemagne son unité. C'est en effet l'impression qui se dégage de ces publications anticipées, et, bien qu'il n'ait pas été le seul à poursuivre le rêve de l'agrandissement de la Prusse et de la prépondérance germanique, on est forcé de reconnaître que personne n'a consacré à la réalisation de ce rêve plus de persévérance et de sagacité. Partout où le conduisent les hasards de sa fortune, il ne voit, il ne poursuit que le relèvement de son pays. C'est à Pétersbourg surtout, au milieu d'une existence frivole et désœuvrée, que son esprit, fort de l'expérience acquise à Francfort, s'attache à la solution du problème germanique. Il médite et arrête le programme que son souverain, lorsque l'heure fut venue, devait l'autoriser à mettre à exécution. Il est telle de ses dépêches, celle qu'il adressait le 12 mai 1859 au baron de Schleinitz, alors ministre des affaires étrangères, qu'on dirait écrite après la guerre de Bohême; il y prévoyait jusqu'à l'abstention de la Russie et de la France.

Il ne faudrait pas cependant induire de ces lettres triées sur le volet que dès son entrée dans la vie politique M. de Bismarck ait conçu et poursuivi les grandes choses que la fortune lui a permis de réaliser. Il a traversé bien des phases avant d'incarner en lui l'idée allemande et de la personnifier, et ce serait une erreur de croire qu'une unité absolue d'action et de pensée ait présidé à cette existence si remplie. Elle a eu, comme tout ce qui est humain, ses heures d'irrésolution et d'inconséquence.

Dans ses lettres de Pétersbourg, M. de Bismarck se défendait avec amertume contre les journaux qui lui reprochaient de trafiquer des provinces rhénanes, et il offrait mille frédérics d'or à celui qui pourrait en administrer la preuve. « Si je me suis vendu à un diable, disait-il, ce diable est teuton et non pas gaulois. » Et cependant bientôt, sous le coup des événemens et des nécessités de sa politique, nous le verrons entrer en pourparlers sur des rectifications de frontières et ne pas craindre de se déclarer, dans ses épanchemens avec le général Govone, plus Prussien qu'Allemand.

Depuis, en face de révélations compromettantes, il a cherché à concilier ses principes avec ses actes, et, afin de ne laisser planer aucun doute sur la pureté de ses sentimens germaniques, il s'est efforcé en face du parlement de se faire plus machiavélique qu'il ne l'avait été en réalité. Il a appelé négociations « dilatoires » les moyens dont il se serait servi pour nous bercer d'illusions et exciter nos appétitions territoriales. C'était le patriote allemand, frais sorti des événemens, qui tâchait d'atténuer aux yeux de l'Allemagne les considérations plus étroites dont s'inspirait le diplomate prussien.

En dehors de ces publications de haute provenance, il s'est produit toute une littérature, soit en France, soit à l'étranger, d'écrits et de brochures qui pour être utilement consultés exigent l'examen le plus sévère. L'empereur, qui aurait pu récriminer contre ceux qui au lendemain de ses infortunes se sont réfugiés derrière sa responsabilité, seul ne s'est pas défendu. Il s'est borné, dans une brochure qui a paru sous le nom du marquis de Grécourt, à émettre, dans un esprit élevé, quelques appréciations générales sur sa politique, sans un mot de blâme pour ceux qui l'ont déçu, mal conseillé ou mal servi.

Les lettres et dépêches qui ont été de la sorte données en pâture au public, il est superflu de le dire, n'ont qu'une valeur relative. Triées avec discernement, elles ne livrent qu'une partie de la vérité; elles ont besoin d'être contrôlées et commentées, car encore faut-il savoir, pour les accepter comme preuves certaines, dans quelles circonstances elles ont été écrites et quels mobiles les ont inspirées. Il en est autrement des papiers trouvés aux Tuileries; ceux-là nous donnent, bien qu'à bâtons rompus, la vérité prise sur le fait, car il est permis de croire que ces épaves abandonnées dans les tiroirs de l'empereur n'ont été ni revues ni corrigées.

Ce qui a manqué jusqu'à présent à ces publications, écloses de tous côtés sous des inspirations si opposées, c'est d'être coordonnées et vérifiées. Il peut donc être aussi intéressant qu'utile de les apprécier dans leur ensemble, à un point de vue essentiellement

français, en recherchant et en précisant les causes, ainsi que les origines de nos désastres.

Cette étude nous mettra à même de comprendre nos perplexités et nos contradictions au lendemain de Sadowa. Elle jettera aussi, je me plais à le croire, une lumière nouvelle sur les négociations si délicates, pour ne pas dire scabreuses, que nous avons engagées avec la Prusse avant la guerre et que nous avons si malheureusement poursuivies après ses succès. J'espère ne pas manquer d'impartialité, bien que la politique dont je vais essayer de raconter les erreurs ait préparé les catastrophes qui m'ont atteint dans mon foyer natal.

I. — LA QUESTION DANOISE.

Il serait difficile d'apprécier les événemens de 1866 sans dire un mot de la question danoise, qui a été le gros souci de l'Europe pendant plus de quinze années, l'origine de tout le développement militaire et politique de la Prusse, la cause occasionnelle de trois guerres, la cause première du démembrement de la France, et, comme l'a justement remarqué M. Valfrey, le théâtre en raccourci sur lequel la politique française a commis le plus de fautes. Dans ce conflit, que l'histoire signalera toujours « comme un monument d'artifices, de mauvaise foi et de confusion, » tous les gouvernemens ont plus ou moins joué le jeu de la Prusse, la Russie par sa réserve préméditée, l'Autriche par ses inconséquences, les cours allemandes par leur aveuglement, le Danemark par son obstination. Mais le gouvernement français, par ses compromis avec le principe des nationalités, est celui qui a le plus volontairement méconnu ses intérêts et le plus contribué au démembrement de la monarchie danoise. Il a laissé de propos délibéré échapper toutes les occasions qui lui auraient permis d'arrêter la marche des événemens. Il a résisté à toutes les instances de l'Angleterre, qui ne négligeait aucun effort pour l'associer à la défense d'une cause où se trouvait engagé l'intérêt de l'équilibre européen. C'est ainsi qu'en 1864, lorsqu'il ne restait plus au Danemark d'autre chance de salut que l'accord des puissances et leur intervention résolue, au lieu de céder aux sollicitations du cabinet de Londres et de procéder avec lui à une action commune, le gouvernement français ne voulut voir que les inconvéniens de l'alliance. Il se refusait à comprendre la force que la simple manifestation de son autorité morale aurait donnée aux résistances naturelles que les projets ambitieux de la Prusse ne pouvaient manquer de rencontrer en Allemagne. Il laissait prendre à M. de Bismarck, qu'aucun obstacle ne devait plus

arrêter, l'élan impétueux qu'on acquiert lorsqu'on marche de succès en succès.

Que signifiaient cette politique expectante et ces refus persistans opposés à l'Angleterre, en face de complications dont on ne pouvait se dissimuler ni la gravité, ni la portée? Nourrissait-on réellement les convoitises que M. de Bismarck a dénoncées à l'Europe dans sa circulaire du 27 juillet 1870, et comptions-nous pour les satisfaire sur les complaisances de la Prusse, comme il l'affirmait en invoquant à titre de preuve morale notre attitude pendant le conflit danois? Si ces accusations étaient fondées, les fins de non-recevoir que déjà M. Thouvenel en 1862 opposait à l'Angleterre s'expliqueraient d'elles-mêmes. Nous serions fixés sur les manifestations officielles de notre politique et notamment sur la valeur des déclarations contenues dans la remarquable dépêche que M. Drouyn de Lhuys adressait le 10 juin 1864 à notre ambassadeur à Londres. Les duchés de l'Elbe n'eussent plus été dans les combinaisons de l'empereur, dès le lendemain de la guerre d'Italie, qu'un moyen d'amener l'affranchissement de la Vénétie et d'arriver à un remaniement de la carte de l'Europe.

Ces conclusions paraîtront excessives. La politique d'un grand pays, alors même qu'elle est concentrée dans une main unique et qu'elle manque de contrôle et de contre-poids, n'arrive pas du premier coup, sans transitions et sans des nécessités impérieuses, à des solutions aussi radicales.

La politique impériale n'a commencé véritablement à dévier au profit de la Prusse qu'en 1864. A ce moment, elle avait déjà essuyé de nombreux déboires. L'affaire de Pologne et la question du congrès avaient altéré nos rapports avec la Russie et avec l'Angleterre, et l'empereur, qui tenait à dégager sa parole de Milan, ne pouvait oublier qu'en 1859 il avait suffi de l'attitude équivoque du cabinet de Berlin pour lui imposer en pleine victoire une paix précipitée qui laissait son programme inachevé. Il avait donc un intérêt véritable à consolider ses rapports avec la Prusse et il ne pouvait réussir à l'associer à sa politique qu'en se montrant disposé à faire quelques concessions aux aspirations allemandes. Il se flattait qu'en se prêtant à des modifications au traité de Londres, en permettant non pas d'annexer, mais de rattacher d'une manière plus étroite les duchés à la confédération, il obtiendrait de l'Allemagne que, le cas échéant, elle laissât appliquer sur le Mincio les principes qu'elle invoquait sur l'Elbe.

Ces concessions, même réduites à ces termes, pouvaient ne pas être entièrement conformes aux intérêts français, ni aux convenances de l'Europe; mais elles n'avaient pas à coup sûr le caractère

que leur prêtait la circulaire prussienne du mois de juillet 1870, et surtout elles n'impliquaient pas l'initiative de pourparlers ténébreux que les communications officieuses faites au *Times*, dès le début de la guerre, signalaient à la conscience de l'Europe. L'histoire ne saurait admettre une interversion de rôles qui laisserait à la France l'odieux des propositions équivoques et assurerait à la Prusse le bénéfice des refus indignés.

Lorsque la mort du roi Frédéric VII fournit aux rivalités allemandes l'occasion de se mesurer en champ clos, après que la Prusse et l'Autriche eurent démembré le Danemark, l'empereur crut sans doute qu'en facilitant au cabinet de Berlin par une attitude sympathique les moyens de satisfaire son ambition au nord il s'assurerait son concours au midi. Tout permet de supposer que c'est à ce moment que notre politique cessa d'être hésitante et rompit définitivement avec les traditions de notre diplomatie. Elle se trouvait en face d'un fait accompli, irrévocable, qu'elle n'avait pas su prévenir, et elle ne s'y résignait qu'avec la pensée d'en tirer parti. L'empereur ne voyait donc pas avec déplaisir des complications dont le développement pouvait ménager à la France plus d'une chance heureuse, à la condition qu'elle n'y fût pas directement mêlée. Les rapports de l'Autriche et de la Prusse étaient tendus à l'extrême, une rupture était imminente, lorsqu'il se produisit un de ces incidens qui parfois déroutent toutes les prévisions. On apprenait subitement que les deux souverains, assistés de leurs ministres, s'étaient réunis à Gastein, animés des sentimens les plus concilians, pour concerter un *modus vivendi* dans le pays de l'Elbe, se mettre d'accord en Allemagne et s'entendre sur la politique générale. Le revirement était des plus inattendus. Toutes les combinaisons imaginées et suscitées par M. de Bismarck se trouvaient déroutées du coup. On s'en émut à des points de vue différens à Paris, à Florence et surtout dans les cours allemandes, qui déjà se voyaient sacrifiées au dualisme. Le général de La Marmora se méprit comme tout le monde sur la portée de la convention; encore sous l'impression d'une démarche toute récente du comte Usedom, qui était venu solliciter l'alliance de l'Italie en vue d'une guerre qu'il disait imminente, il ne ménagea pas au cabinet de Berlin le témoignage de son étonnement.

Quant au cabinet des Tuileries, il avait déjà fait trop de concessions à la politique prussienne pour n'être pas en droit de se plaindre et de s'inquiéter d'une alliance austro-prussienne, dont la première conséquence était de l'isoler en Europe. Son irritation était d'autant plus naturelle que peu de jours auparavant, à l'heure même où M. d'Usedom interpellait le général de La Marmora,

M. de Goltz était venu pressentir notre attitude en cas d'une rupture avec l'Autriche et nous proposer en quelque sorte un traité de neutralité. Au lieu de dissimuler sa déconvenue, le gouvernement français donna libre cours à sa mauvaise humeur. — « Qu'ont voulu les deux puissances allemandes? disait M. Drouyn de Lhuys dans sa circulaire du 29 août 1865. Ont-elles entendu consacrer le droit des anciens traités? Assurément non! Les traités de Vienne réglant les conditions de la monarchie danoise sont méconnus, le traité de Londres est déchiré, les intérêts de l'Allemagne et de son prétendant sont sacrifiés, les duchés, séparés au lieu d'être unis, passent sous deux dominations différentes, et la ligne de séparation, ne tenant aucun compte de la distinction des races, laisse confondus les Danois avec les Allemands, sans se préoccuper du vœu des populations. Sur quels principes repose donc la combinaison austro-prussienne? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageans. C'est là une pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il faut en chercher les précédens aux âges les plus funestes de l'histoire. »

Caractériser en ces termes la spoliation du Danemark, n'était-ce pas faire amende honorable et reconnaître, bien que tardivement, ses erreurs et ses inconséquences? On put croire un instant, en face de cette éloquente manifestation, que la France, désenchantée, ferait un retour énergique vers les saines traditions de sa politique; l'illusion fut de courte durée. Il devait suffire au cabinet de Berlin de protester contre l'interprétation donnée à ses arrangemens avec l'Autriche pour dissiper le nuage et calmer nos ressentimens.

Le cabinet de Berlin avait été touché au vif par la circulaire du 29 août. M. de Bismarck en était déconcerté, elle portait atteinte à son crédit et renversait ses combinaisons. Il en fit ses plaintes, en homme sincèrement affligé d'une méprise inconcevable, qu'il avait, disait-il, cherché à prévenir. Il s'en prenait à son ambassadeur, qu'il tenait pour un compétiteur équivoque plutôt que pour un auxiliaire dévoué; il lui reprochait de s'être renfermé dans un silence coupable alors qu'il lui prescrivait d'atténuer la portée et la signification des engagemens ratifiés à Salzbourg. M. de Bismarck s'expliquait d'autant moins notre surprise que, dans deux lettres datées de Gastein, il avait chargé M. de Goltz de nous assurer qu'il saurait tenir compte du principe des nationalités et qu'il n'attendait qu'une circonstance favorable pour restituer les districts dont les populations étaient d'origine danoise. D'après lui, la convention de Gastein n'était qu'une revanche d'Olmutz, et il allait jusqu'à démontrer qu'indirectement elle était un succès pour le gouvernement de

l'empereur, car la Prusse n'en pourrait retirer des avantages sérieux qu'à la condition de pouvoir compter sur la bonne volonté du cabinet des Tuileries. Sans l'assistance sympathique de la France, disait-il, la Prusse serait forcée de revenir sur ses pas pour retomber dans l'impuissance, sous la pesante tutelle de la Russie et de l'Autriche. Il ajoutait que, si dans une crise européenne elle devait obtenir une extension de territoire, le gouvernement du roi serait le premier à reconnaître que l'empereur ne saurait se renfermer dans une neutralité absolue sans compromettre le rang qu'il entendait conserver à juste titre, et il déclarait que les accroissemens de la France et de l'Italie n'inspireraient à la Prusse aucun ombrage.

Ce qu'il déplorait le plus, c'était la publicité donnée à notre dépêche et la polémique irritante qu'elle soulevait dans la presse, car cette polémique rendait impossible le voyage qu'il comptait faire à Biarritz et dont il s'était promis des résultats considérables. Le roi n'en voulait plus entendre parler; il se sentait atteint dans sa dignité par des admonestations si peu conformes aux convenances internationales. L'incident était regrettable à tous les points de vue, et M. de Bismarck n'aurait pu s'en consoler, s'il ne lui fût resté l'espoir de ramener l'empereur, par de nouvelles explications, à une appréciation plus équitable des arrangemens concertés à Gastein. Ce n'étaient au demeurant que des concessions de circonstance, faites à des influences de cour, le principe de l'homéopathie appliqué à la politique, le roi soumis au régime de l'alliance autrichienne pour l'en guérir à jamais.

M. de Bismarck n'avait jamais senti aussi impérieusement la nécessité de rétablir ses bons rapports avec le gouvernement de l'empereur. Ce n'est qu'à cette condition qu'il pouvait espérer reprendre son influence sur le roi, qui, froissé par le ton hautain de notre langage, avait cru voir dans notre attitude la justification des attaques dont la politique de son ministre était l'objet dans son entourage.

Un des moyens dont le ministre se servait avec le plus d'habileté et d'avantage pour s'assurer la liberté de ses mouvemens était de persuader au pays, en commençant par le parti de la Croix et la famille royale, que la France était entièrement acquise à ses combinaisons. Il opposait aux craintes qui se manifestaient au sujet de nos arrière-pensées dans les cercles de la cour, et que les chefs du parlement exprimaient tout haut, une quiétude absolue. Il exaltait la générosité, le désintéressement de l'empereur et affirmait que toutes ses précautions étaient prises pour que l'Allemagne n'eût pas à faire les frais de l'alliance. Ses journaux, tenus à moins de réserve, parlaient librement de conventions secrètes, et, pour prouver qu'il n'en coûterait rien à la Prusse, ils importaient de l'étranger

des correspondances rédigées à Berlin, où l'on agitait l'annexion de la Belgique et du Luxembourg à la France. S'ils parlaient de la cession de Trèves ou du bassin de la Sarre, ce n'était que pour avoir occasion de la démentir et pour indiquer que la France n'aspirait pas à des conquêtes en Allemagne.

On voit combien M. de Bismarck était intéressé à corriger l'impression que nous avait laissée l'entrevue de Gastein et à reconquérir un appui sérieusement compromis, sans lequel, il ne s'en cachait pas, ses conceptions auraient misérablement avorté.

M. de Goltz avait à se relever de l'échec qu'on lui reprochait d'avoir trop philosophiquement subi. Il prit sa revanche rapide et inespérée. Eut-il de grands efforts à faire pour convaincre un souverain qui ne demandait qu'à être convaincu? Il est permis d'en douter. Toujours est-il que M. de Bismarck éprouva un véritable soulagement lorsqu'il sut que l'empereur avait accueilli ses explications avec la plus extrême bienveillance, et que M. Drouyn de Lhuys, fort aux regrets de s'être si fâcheusement mépris sur ses intentions, se mettait en mesure de corriger par une nouvelle circulaire la pénible impression produite par sa dépêche du 29 août. Il comprit ce que signifiait ce retour si prompt et si démonstratif; il y vit une avance, il en inféra qu'il était attendu et qu'on écouterait sans répugnance les éclaircissemens qu'il lui plairait de donner au sujet de sa politique.

Le voyage de Biarritz ne devait plus rencontrer d'obstacles. Ainsi que l'empereur, le roi ne demandait pas mieux que d'être convaincu.

II. — L'ENTREVUE DE BIARRITZ.

Lorsque M. de Bismarck quittait Berlin vers la fin du mois de septembre 1865, il laissait derrière lui une situation fort troublée. — « Sera-t-il Richelieu ou sera-t-il Alberoni? » s'était demandé dès son avènement au pouvoir un diplomate d'une rare sagacité, accrédité auprès de la cour de Prusse (1), et cette question, deux ans après, notre ambassadeur la posait à son tour, en voyant le gouvernement prussien aux prises de tous côtés avec les plus grandes difficultés. « Au point où en sont les choses, écrivait-il, M. de Bismarck est voué à laisser le souvenir de l'empreinte d'un grand ministre, ou à terminer misérablement sa carrière de monomane obstiné, suivant la manière dont se résoudront les problèmes qu'il a posés. »

(1) Le baron Nothomb.

Il est de fait qu'il commençait à être atteint dans son autorité et dans son prestige. La confiance qu'il inspirait au roi subissait des intermittences, et souvent, sous l'influence du parti autrichien, alors très nombreux à la cour, il trouvait Sa Majesté rebelle à ses conseils. On critiquait ses procédés, ses combinaisons étaient taxées de téméraires. On représentait la convention de Gastein comme un mécompte, on disait qu'il s'était pris lui-même dans le piège qu'il avait cru tendre à l'Autriche. C'était le contraire de la vérité. La convention était libellée de telle façon que la Prusse n'avait que l'embarras du choix des moyens pour exaspérer et provoquer le cabinet de Vienne, suivant l'interprétation qu'il lui plairait de donner à certaines clauses habilement ménagées. — « Il est des chiens, disait dans son langage imagé M. de Bismarck, qui restent inoffensifs et tranquilles tant qu'ils sont en liberté, il suffit de les attacher pour les rendre hargneux et les faire aboyer. »

Mais les combinaisons du président du conseil étaient trop compliquées pour être accessibles au public, et elles avaient un caractère trop dangereux pour ne pas fournir à ses adversaires matière à récrimination. Aussi dans les entours du roi en était-on déjà à discuter les avantages et les inconvéniens d'un changement de ministère. On parlait du général de Manteuffel, le partisan et le défenseur le plus autorisé de l'alliance autrichienne, et même du comte de Goltz, qui semblait prendre alors à Paris le contre-pied des tendances de la politique officielle. Le conflit parlementaire allait d'ailleurs s'aggravant et s'aigrissant, et on pouvait prévoir qu'à la rentrée des chambres les actes du gouvernement seraient l'objet de violentes attaques.

C'est dans ces conditions, peu rassurantes, on en conviendra, que M. de Bismarck devait entreprendre ce qu'il appelait le pèlerinage de Biarritz. « Je voudrais, disait-il avant de partir, voir la France donner une impulsion plus active à sa politique d'expansion, préparer des agrandissemens de territoire et d'influence, et, sous prétexte de similitude de langue et de race, englober, par tout un réseau de conventions économiques et militaires, les pays qui gravitent dans sa sphère d'action. » Il disait aussi, en parlant de la situation de l'Europe, qu'il n'avait pas la prétention de faire l'office du bon Dieu, mais qu'il était de ceux qui savaient attendre l'heure de la marée et en profiter.

M. de Bismarck, esprit libre et novateur intrépide, avait introduit dans la diplomatie un artifice nouveau : c'était de dire très haut ce qu'il entendait faire, et de s'adresser directement et parfois à brûle-pourpoint aux convoitises de ceux qui auraient pu l'entraver dans ses desseins. Il avait inauguré les propos, c'est-à-dire

les mots à l'emporte-pièce, qu'il semait à tous les vents, et qui, émis sous une forme sarcastique, devaient lui permettre de faire accepter insensiblement par l'Europe des combinaisons qui ne tendaient à rien moins qu'au renversement de ses vieilles assises. Ses propos, ou pour me servir d'une expression plus poétique, ses « paroles ailées, » qui « résumaient avec une concision et une justesse saisissante toute une situation et qui couraient l'Europe comme des avertissemens et des prophéties, » ont été longtemps un sujet de scandale pour les chancelleries, qui s'étonnaient que la Prusse, si circonspecte dans ses allures, pût tolérer de la part d'un de ses agens un langage si compromettant. Notre diplomatie écoutait ces boutades, en admirait le tour humoristique, et si elle en défrayait ses correspondances, elle se gardait bien de céder aux incitations dont elle était l'objet, et de s'associer à des combinaisons qu'elle traitait de chimériques. Ce n'est pas elle assurément qui a recommandé les conceptions de cet homme d'état.

Il a fallu de longues années et des circonstances absolument indépendantes de la volonté du ministre dirigeant de Prusse, telles que l'expédition du Mexique et le réveil de l'opposition à l'intérieur, pour lui permettre de se faire écouter. Cela est si vrai que, si en 1862, lors de sa courte mission à la cour des Tuileries, il trouva auprès de l'empereur un accueil courtois et même sympathique, il n'en reçut aucun encouragement direct.

Paris n'en fut pas moins pour M. de Bismarck un poste d'observation et d'étude. Il préparait son terrain et il jetait par ses discours, qu'on taxait d'extravagans, des germes qui ne devaient que trop vite fructifier. On l'écoutait avec plaisir, car il était difficile de se montrer plus amusant, plus affranchi de préjugés et plus volontairement indiscret. On se divertissait du tableau qu'il faisait des cours allemandes, raillant l'étroitesse d'idées qui y régnait, et l'on ne protestait pas lorsqu'il démontrait la nécessité de les supprimer comme un rouage embarrassant pour le développement des idées modernes. Il rappelait ses luttes au sein de la diète et insinuait que nous n'avions rien à attendre de la politique mesquine et pleine de préjugés de la cour de Vienne, tandis que la Prusse rendue à elle-même ne pourrait voir qu'avec satisfaction la France s'étendre partout où l'on parle français. Il émettait des théories, créait des systèmes, imaginait des principes et des doctrines suivant les besoins du moment. Il protestait surtout en toute occasion de ses sympathies pour la France et de son admiration pour l'empereur; il rappelait qu'à Pétersbourg, lors de la guerre de Crimée, on lui faisait l'honneur de le qualifier dans les cours allemandes de « *calamité européenne,* » parce qu'il s'était consacré de toutes ses forces à

maintenir le gouvernement prussien dans sa neutralité à notre égard. Tandis qu'il flattait nos manies, il étudiait nos procédés, tâtait le pouls à l'empire et s'assurait que, lorsque sonnerait l'heure psychologique pour l'exécution de ses projets, il nous trouverait défaillans. S'il ne parvint pas, comme d'autres diplomates étrangers, à se constituer à la cour une véritable clientèle, il sut du moins gagner à ses idées dans le monde politique des personnages influens qui ne voyaient que dans des dérivatifs au dehors le moyen de conjurer les embarras croissant à l'intérieur.

En 1865, M. de Bismarck jugea que ce travail de préparation, que j'appellerai le travail de l'incubation, était suffisamment avancé pour lui permettre de sortir des équivoques et de tenter une démarche auprès de la cour des Tuileries. La réorganisation de l'armée était terminée, et M. de Moltke attendait avec impatience que la diplomatie voulût bien lui fournir l'occasion de la mettre à l'épreuve. M. de Bismarck envoya à M. de Goltz des instructions d'autant plus pressantes qu'il savait par sa correspondance de Florence que le gouvernement italien ne se prêterait à aucun arrangement sans l'assentiment formel de l'empereur. Mais on persistait à se renfermer aux Tuileries dans une réserve énigmatique; il en faisait retomber la faute sur son ambassadeur, qu'il accusait de maladresse, sinon de perfidie. Il ne devait plus hésiter après les explications provoquées par l'incident de Gastein. Il prit le parti de se mettre en contact direct avec l'empereur.

Il avait déjà fait une tentative malheureuse; en 1864, la réception avait été si froide qu'en revenant de Biarritz il disait dédaigneusement à qui voulait l'entendre : « Il n'y a rien à faire avec ces gens-là ! » Il est de fait que l'empereur, prémuni par M. Drouyn de Lhuys, qui tenait le futur Richelieu allemand pour un personnage *moquable* et compromettant, n'avait écouté qu'avec une extrême réserve l'étrange exposé de ses doctrines. Il se méfiait de lui instinctivement comme d'un hôte dangereux, et il avait dit à un de ses familiers : « M. de Bismarck est venu m'offrir tout ce qui ne lui appartenait pas. »

En 1865, le ministre prussien devait trouver à Biarritz un accueil plus empressé pour sa personne et une oreille plus attentive pour ses combinaisons politiques. La saison était déjà fort avancée; on touchait à la fin d'octobre; la plage était déserte; M. de Bismarck s'y promenait tantôt avec le prince Orlof, tantôt solitaire et méditatif, attendant l'occasion d'exposer ses idées à l'empereur. Il eut l'honneur de déjeuner plusieurs fois à la villa impériale. C'est en sortant de table, sur la terrasse d'où la vue s'étend au loin sur l'Océan et sur la chaîne des Pyrénées, que s'engageait l'entretien,

qui se prolongeait plus ou moins suivant l'état de santé de l'empereur.

Le mal, déjà en germe, dont souffrait Napoléon III lorsqu'il allait à Plombières commençait à prendre un caractère aigu et réagissait peu à peu sur la liberté de son esprit. Il éprouvait le besoin de se distraire de la politique. Ce qui l'intéressait particulièrement alors, c'était le défrichement des Landes, et il passait des journées entières à présider aux travaux qu'il faisait exécuter dans ses domaines. Jamais souverain ne s'est intéressé plus que lui au perfectionnement de l'agriculture et n'a eu pour le progrès de la science une prédilection plus marquée. Sa porte n'était jamais fermée à ceux qui avaient une découverte nouvelle à lui soumettre. On raconte que souvent ses ministres étaient forcés de céder le pas à des inventeurs. L'année 1865 marque une transformation dans son règne. A ce moment, il commençait à ressentir les fatigues du pouvoir, d'autant plus vivement que toutes les responsabilités venaient s'abriter dans son cabinet; il éprouvait aussi la lassitude, sinon le dégoût des hommes.

Il avait fait en quinze années tant de douloureuses expériences qu'il ne savait plus au juste à quels dévoûmens ni à quels conseils il pouvait se fier. Plus que jamais il s'en remettait au destin; mais, sans qu'il s'en doutât, son fatalisme changeait de caractère, d'actif il devenait passif : au lieu de diriger les événemens, il les subissait. Il avait eu d'ailleurs bien des mécomptes depuis la guerre de 1859. Les libertés qu'il avait spontanément concédées n'avaient servi qu'à fournir des armes aux partis hostiles. Le traité de Zurich était violé ; la convention du 15 septembre, loin de régler la question romaine, ne l'avait rendue que plus menaçante; l'insurrection polonaise, que nous avions encouragée sur les instigations de l'Angleterre, jalouse de la cordialité de nos rapports avec la Russie, nous avait valu une riposte diplomatique fort désobligeante, et avait compromis à jamais le bénéfice de l'entrevue de Stuttgart. Nos relations avec les États-Unis n'étaient rien moins qu'amicales; là aussi l'idée chimérique des nationalités et de la prépondérance française sur la race latine nous avait attiré les plus amères déceptions. L'expédition du Mexique, par le fait de notre drapeau malencontreusement compromis devant Puebla, avait pris des proportions imprévues. Non-seulement elle permettait à l'opposition de battre le gouvernement en brèche à l'intérieur, mais elle allait devenir, en absorbant nos finances et nos ressources militaires les plus précieuses, la cause de notre impuissance en 1866 et de nos revers en 1870.

Nous étions loin des beaux jours du congrès de Paris : dix années

s'étaient écoulées à peine, et déjà il n'y avait plus de fautes à commettre. Le principe des nationalités nous poursuivait comme un spectre. Nous devions le retrouver partout, en attendant qu'il se retournât contre nous, même en Danemark, où il nous condamnait au sacrifice de notre alliance la plus vieille et la plus fidèle. L'étoile de l'empereur commençait évidemment à pâlir; une malchance décidée semblait se jeter à la traverse de toutes ses entreprises, soit que, sous l'impression d'une santé chancelante, il eût perdu la foi qui l'inspirait à ses débuts, soit qu'il manquât aux hommes d'état investis de sa confiance la qualité préférée de Mazarin, le bonheur.

Dans la situation d'esprit où se trouvait Napoléon III, il devait être plus accessible que jadis à des conceptions qui lui ouvraient des perspectives nouvelles et le flattaient de l'espérance d'un retour de fortune. C'est dans ces conditions physiques et morales qu'il permit au ministre dirigeant de Prusse de développer devant lui son programme tentateur.

M. de Bismarck se trouvait lui-même à une heure décisive pour ses destinées. Il pouvait, en se promenant sur la plage déserte de Biarritz, répéter le mot de Hamlet : *To be, or not to be.* Au point où il en était arrivé, il y allait de son existence politique; il suffisait d'un mot, et l'œuvre qu'il échafaudait si laborieusement pouvait s'écrouler comme un château de cartes. Ce mot ne fut pas dit. Aux préventions défavorables avait succédé une curiosité bienveillante et attentive, et notre ministre des affaires étrangères lui-même, moins dédaigneux, devait se mettre en frais lorsque M. de Bismarck revint à Paris. Notre politique était décidément en progrès ; elle ne redoutait plus les complications, et si elle ne les encourageait pas, elle se croyait assez sûre d'elle-même pour pouvoir dominer et diriger les événemens lorsqu'ils se produiraient.

Que se dirent M. de Bismarck et Napoléon III? C'est un secret que l'empereur a emporté dans la tombe, et que M. de Bismarck, qui a déjà soulevé tant de voiles, n'a pas jugé à propos de révéler. Le récit de leurs entretiens se retrouvera sans doute un jour aux archives de Berlin dans les rapports que le ministre prussien adressait à son roi. A défaut de documens certains, nous en sommes donc réduits à des conjectures plus ou moins autorisées. Cependant les confidences que M. de Bismarck laissa échapper à son retour à Paris et dont quelques-unes ont été recueillies par la diplomatie italienne, aussi bien que nos déclarations officielles avant la guerre et les négociations que nous avons poursuivies à Nikolsbourg, forment un faisceau d'élémens assez importans pour nous permettre de reconstituer la pensée qui présida aux entrevues de la villa Eugénie.

M. de Bismarck, pour nous intéresser à ses projets, avait plus d'un avantage. Non-seulement il savait ce qu'il voulait, mais il avait la connaissance exacte de notre situation et de nos aspirations les plus secrètes. La qualité qui nous fait essentiellement défaut et que j'appellerai volontiers le *bon sens européen*, il la possédait au suprême degré; c'est le don le plus précieux pour un diplomate, et pour l'acquérir il n'est pas seulement nécessaire de parler la langue des autres pays, il importe encore d'être initié à leurs affaires et à leurs mœurs, de s'assimiler leurs qualités et jusqu'à leurs travers.

Nous aurons beau instituer des commissions pour le recrutement du personnel du ministère des affaires étrangères, nous n'arriverons jamais à mettre au service de la France une bonne diplomatie, si, au lieu de laisser prendre racine à nos agens, nous continuons à subordonner nos ambassades et nos légations aux exigences si variables de notre politique intérieure. La diplomatie, on l'a dit maintes fois, est une science qui ne s'improvise pas; il ne suffit pas d'être bien élevé, bien doué, de manier la plume avec dextérité, d'avoir du jugement et de l'à-propos, on est incomplet si, à tous ces mérites, on ne joint pas celui de l'expérience. On débute jeune; dans chaque poste qu'on occupe, on a l'occasion d'étudier un pays nouveau, hommes et choses, et lorsqu'au bout d'une vingtaine d'années de stage, — je parle des carrières bien remplies, — on arrive à la charge et à l'honneur de représenter son gouvernement, on a derrière soi vingt années d'expérience accumulée. On a, de plus, dans une aussi longue carrière, contracté des amitiés, noué de nombreuses relations, qui, un jour donné, constituent autant d'élémens d'information et de succès. On a acquis enfin le tact que demandent les affaires, on est arrivé à comprendre la portée exacte des choses au lieu d'en exagérer ou d'en amoindrir l'importance.

Ce laborieux apprentissage, M. de Bismarck l'avait fait à Francfort, à Saint-Pétersbourg et à Paris. Il connaissait le terrain sur lequel il allait s'engager. Il savait quels étaient nos endroits sensibles et quelles cordes il avait à faire vibrer pour se faire écouter. Les idées qu'il allait émettre ne devaient plus nous surprendre, il les avait développées de longue date, sous toutes les latitudes et sous toutes les formes. Aussi avaient-elles fait leur chemin. Les salons officiels de Paris en avaient gardé le souvenir, et l'impression qui en était restée n'était déjà plus le dédain; on s'était peu à peu familiarisé avec elles, il semblait que si jamais elles venaient à se réaliser, ce ne serait que pour nous ménager gloire et profit. L'incubation s'était produite, l'heure psychologique avait sonné. M. de Bismarck pouvait parler.

Il ne pouvait être certain de nous gagner à sa politique que s'il parvenait à nous démontrer que la solution vénitienne serait la conséquence forcée de la solution germanique; que le règlement de l'affaire des duchés de l'Elbe, conformément à nos désirs, nous permettrait de soutenir et de sanctionner le principe des nationalités à la fois au nord, au midi et au centre de l'Europe, et qu'enfin nos frontières seraient rectifiées, si les événemens de la guerre devaient entraîner une modification territoriale en Allemagne.

Il en avait si bien le sentiment qu'il s'était fait précéder à Biarritz par une profession de foi entièrement conforme à ces idées. Quelques jours avant son départ de Berlin, il exposait à grands traits les lignes principales de son programme, dans l'espoir que ses paroles seraient fidèlement transmises à l'empereur. Il tenait à préparer son entrevue en indiquant à l'avance les combinaisons dont la Prusse et la France pourraient poursuivre de compte à demi l'accomplissement. — « Aucune des questions que l'empereur s'était proposé de soumettre au congrès en 1863 n'a été résolue, disait-il. De nouvelles difficultés ont surgi depuis, les intérêts scandinaves s'agitent, rien de stable n'est édifié dans les Principautés-Unies. Une parole auguste est restée engagée sur les bords du Mincio, et il s'est posé, par la volonté calculée de la Prusse, une question allemande. » Prenant un atlas, il traçait une ligne de démarcation dans le Slesvig; puis il montrait la Valachie, vers laquelle l'Autriche, si elle avait conscience de ses destinées, devait se laisser entraîner à vau-l'eau par le courant du Danube. Il examinait ensuite avec un soin particulier la configuration de la péninsule italienne; il trouvait que la ligne de l'Isonzo serait une frontière naturelle, mais il craignait qu'en entamant le territoire fédéral on ne soulevât des protestations en Allemagne. Il préférait la ligne du Tagliamento, et même celle de la Piave, à la condition toutefois qu'aucun coin du quadrilatère ne resterait au pouvoir des Autrichiens. Quant à la Prusse, il reconnaissait, suivant son thème habituel, qu'elle n'était pas en état de modifier seule, sans l'appui de la France, ses conditions d'existence, elle avait besoin de compter sur notre bon vouloir. Son ambition d'ailleurs était limitée : elle ne demandait qu'à se dégager d'une union mal assortie, qui l'obsédait depuis 1815. Avec une légère rectification de frontières, permettant de combler les solutions de continuité de son territoire, elle se constituerait au nord de l'Allemagne, à ses propres frais, une confédération à son image, qui aurait le mérite de n'inquiéter personne et de rester l'obligée reconnaissante de la France. La Prusse, rendue forte et homogène, servirait de boulevard contre les progrès menaçans de la Russie, et rien ne l'empêcherait de nous prêter en Orient un concours diplo-

matique sans réserves. Quant à l'Autriche, notre ennemie séculaire, elle se débattrait comme elle le pourrait avec les états du midi. L'Allemagne serait divisée en deux parties bien distinctes; il n'était question alors que de deux tronçons, d'autant plus faciles à manier que leurs intérêts seraient désormais séparés.

La France, en tout cas, ne pourrait que se féliciter de ce résultat; elle n'aurait plus à sa porte une confédération compacte de plus de 40 millions d'habitans, toujours prête, sous l'inspiration d'une puissance militaire de premier ordre, comme l'Autriche, à la rappeler au respect des traités et à entraver sa légitime expansion. Il nous suffirait de rester spectateurs attentifs et bienveillans pour nous assurer d'aussi grands résultats; on ne nous demanderait rien en échange, sauf une chose délicate, à la vérité, mais fort naturelle, puisqu'il s'agissait de l'affranchissement de Venise, à savoir l'alliance italienne. Bref, on nous réservait la belle part, nous n'aurions qu'à pêcher, M. de Bismarck serait le brochet qui mettrait les poissons en mouvement.

D'autres argumens vinrent-ils en aide au ministre prussien en présence de l'empereur? Sans nous promettre les provinces rhénanes, nous a-t-il laissé entrevoir cette annexion? Nous a-t-il offert la Belgique, le Luxembourg et la Suisse française? Nous a-t-il proposé une alliance offensive et défensive pour se prémunir contre le mécontentement de la Russie, sans nous imposer d'autre obligation que celle de tenir les armées secondaires en respect et d'occuper le Palatinat bavarois à titre de gage provisoire ou définitif, suivant les conséquences de la guerre? Les propos lui coûtaient peu; politique réaliste, il appropriait son langage aux circonstances.

La diplomatie italienne lui parlait-elle des scrupules de l'Autriche à nous assurer la rive gauche du Rhin, il haussait les épaules et laissait entendre, — sachant bien que l'écho de ses paroles irait de Florence à Paris, — qu'il n'hésiterait pas, pour sa part, si l'empereur se décidait à s'expliquer avec lui. Il est vrai qu'à ce moment il pouvait craindre que le cabinet de Vienne, à nos sollicitations, ne fût disposé à désintéresser l'Italie. Ses inquiétudes s'étaient-elles dissipées, il n'entendait plus nous offrir que le territoire compris entre la Moselle et le Rhin et encore demandait-il en retour notre coopération armée. D'autres fois, dans les rares entretiens qu'il eut avec notre ambassadeur avant la guerre sur la question des compensations, il maugréait contre les répugnances du roi à sacrifier un pouce de territoire allemand. Ces scrupules, il ne les partageait pas; le grand Frédéric n'avait-il pas écrit un jour qu'il ne serait content que lorsque le Rhin servirait de lisière à la monarchie française?

Bien que certain de vaincre, M. de Bismarck, en homme prudent,

prévoyait la défaite; il réservait les sacrifices sérieux pour les cas désespérés, lorsqu'il s'agirait du sort de la monarchie prusienne. Il se flattait qu'en graduant ses concessions d'après la marche des événemens et les résultats de la guerre, il pourrait les concilier avec le sentiment national et règler nos avantages suivant l'assistance que nous lui aurions prêtée.

De toutes les combinaisons, notre extension au nord était celle qui lui agréait le plus. Elle devait nous compromettre aux yeux de l'Europe, nous susciter l'inimitié de l'Angleterre et servir à M. de Bismarck de prime d'assurances le garantissant aux dépens des autres contre toutes les surprises. En tout cas, il ne craignait pas d'entrer dans le vif des questions; il les abordait avec une virilité peu commune, les envisageant sous toutes leurs faces, et, s'il différait sur les moyens de nous satisfaire, il ne variait pas sur la nécessité de s'entendre avec nous. Il eut la rare fortune de n'être pas pris au mot dans les momens où les sacrifices s'imposaient, et, lorsqu'après ses victoires on vint lui rappeler intempestivement que l'heure des échéances avait sonné, il se trouvait libre de tout engagement contractuel, sinon de toute obligation morale.

Nous étions à la fin de 1865 les arbitres de la guerre, et il n'aurait dépendu que de notre prévoyance et de notre habileté de l'être également de la paix. Rien ne nous empêchait de nous prémunir contre toute équivoque et tout mécompte, nous étions en situation de dicter nos conditions, nous pouvions nous assurer notre liberté d'action tout en mettant M. de Bismarck en demeure de résumer ses déclarations par écrit sous la forme d'une note diplomatique, en échange de notre neutralité et de l'alliance italienne. Mais, tandis qu'à Plombières on avait concerté une entente prévoyant toutes les éventualités et poursuivant un but commun, on négligeait, à Biarritz, de parti pris, tout ce qui même à titre de précautions aurait pu s'interpréter dans le sens d'un accord secret. Aussi M. de Bismarck, en rentrant à Berlin, n'eut-il pas, comme M. de Cavour après l'entrevue de Plombières, à soumettre à la sanction de son souverain un projet d'alliance offensive et défensive, ni même un projet de note résumant les déclarations qu'il avait faites à l'empereur, en échange de sa neutralité et de l'alliance italienne. Il ne rapportait au roi que des assurances verbales, mais qui, sorties de la bouche de l'empereur, étaient l'équivalent d'une convention écrite, et qui en outre avaient l'avantage de lui laisser sa liberté d'action et de lui réserver toutes les chances de la guerre.

Le comte Walewski, qui avait son franc parler à la cour, ne cachait pas l'inquiétude que lui causaient les pourparlers de l'empereur avec M. de Bismarck, et le rapprochement qui, sous notre

influence, s'opérait entre Berlin et Florence. Il trouvait que ces pourparlers, dont le bruit se répandait en Europe, étaient compromettans pour notre politique, qu'ils inspiraient des défiances générales et nous aliénaient le bon vouloir de l'Angleterre et de la Russie. — « Eh quoi! lui dit l'empereur à son retour de Biarritz, vous vous alarmez en voyant les rivalités s'accentuer en Allemagne, et votre esprit, si sagace, se refuse à en saisir la portée! Croyez-moi, la guerre entre l'Autriche et la Prusse est une de ces éventualités inespérées qui semblaient ne devoir se produire jamais, et ce n'est pas à nous de contrarier des velléités belliqueuses qui réservent à notre politique plus d'un avantage. »

Toute la politique de l'empereur, on le voit, était basée alors sur les complications allemandes : elles devaient absoudre l'expédition du Mexique, conjurer les difficultés intérieures et couronner l'œuvre de 1859. La délivrance de Venise avait pris chez lui le caractère d'une idée fixe, il la voulait à tout prix. Il croyait que le seul moyen d'asseoir l'Italie, de la délivrer des mains révolutionnaires et en même temps de sauver la papauté, c'était d'obtenir l'abandon de Venise : Venise, à ses yeux, devait sauver Rome. Il avait tenté maintes fois des négociations pour décider l'Autriche à une cession à l'amiable, soit par la voie du rachat, soit par d'autres combinaisons. Mais, ses efforts n'ayant rencontré que des refus obstinés et parfois déplaisans, et la France ne se souciant pas de recommencer la guerre pour un but aussi contestable au point de vue de nos intérêts, l'alliance de la Prusse et de l'Italie s'imposait en quelque sorte à notre politique. Elle pouvait avoir des inconvéniens, ne fût-ce que celui d'établir une confraternité d'armes entre deux puissances militaires et de laisser prendre un pli fâcheux au cabinet de Florence en lui permettant de se soustraire même momentanément à notre influence exclusive; mais on se flattait que l'Italie n'en resterait pas moins un instrument docile entre nos mains. On croyait d'ailleurs, tant on redoutait les succès trop faciles de l'Autriche, que ce ne serait pas trop de l'obliger à diviser ses forces. Des victoires décisives pouvaient assurer sa prépondérance de l'Adriatique à la Baltique, et menacer même notre œuvre inachevée en Italie.

L'empereur s'inclinait devant l'opinion de ses généraux les plus expérimentés, qui, frappés de la valeureuse résistance qu'ils avaient rencontrée dans la campagne improvisée de 1859, proclamaient la supériorité incontestable des armées autrichiennes sur l'armée prussienne, laquelle, disaient-ils, manquait de consistance (1). Il

(1) Le général Devaux, un de nos officiers supérieurs les plus renommés pour la sûreté de ses appréciations, était revenu d'une mission en Allemagne convaincu que l'armée prussienne serait battue haut la main par l'armée autrichienne.

était permis du moins de s'attendre à une lutte longue, meurtrière, qui nous laisserait, sans grands efforts, maîtres de la situation et libres d'exercer notre médiation entre deux belligérans à bout de forces, au gré de nos désirs.

L'alliance prussienne entrait toutefois dans nos prévisions, mais dans de certaines éventualités seulement. Elle ne devait se produire que le jour où le roi de Prusse, sous le coup d'une défaite, serait venu réclamer notre assistance, en échange de sacrifices sur le Rhin. Nous verrons par les dépêches du général Govone que M. de Bismarck, sans illusions sur nos arrière-pensées, s'était résolûment préparé à subir nos exigences en cas de revers, et que dans ses rares accès de pessimisme il allait jusqu'à prévoir l'abandon des provinces rhénanes.

Du moment que les complications allemandes entraient dans les convenances de notre politique, il importait de se montrer désintéressés et de maintenir la balance égale entre les futurs belligérans. Des préférences trop marquées n'auraient pas manqué de couper court aux velléités belliqueuses. Il n'aurait pu convenir ni à la Prusse ni à l'Autriche de se jeter dans la lutte sans être certaines au préalable d'une neutralité bienveillante. S'engager avec M. de Bismarck, c'était paralyser le cabinet de Vienne, et se constituer l'allié de l'Autriche, c'était rejeter la Prusse dans l'inaction. Aussi, tandis que secrètement l'on concédait l'alliance italienne au cabinet de Berlin, notre politique officielle prodiguait les témoignages de sympathie au gouvernement autrichien et cherchait à escompter à l'avance ses victoires éventuelles. On insinuait à Vienne et à Berlin qu'on resterait spectateur impassible et désintéressé des événemens; l'attitude de la France était toute tracée, elle ne prendrait aucune mesure militaire, ses frontières resteraient dégarnies, elle se contenterait du rôle glorieux de médiateur, et, sauf quelques rectifications de frontières à débattre d'un commun accord si la guerre devait amener une modification territoriale, elle se tiendrait pour amplement dédommagée par la conquête de la Vénétie annexée à l'Italie.

Dans ces savantes combinaisons, l'Italie seule devait gagner à coup sûr : victorieuse ou vaincue, la Vénétie ne pouvait plus lui échapper. Jamais il n'était arrivé à un pays de s'engager dans une guerre, prémuni contre toutes les mauvaises chances, avec la perspective d'un agrandissement certain. Tous les risques étaient pour l'Autriche et la Prusse, et la France elle-même s'en rapportait aux événemens pour savoir, au juste, si elle aurait lieu de se féliciter du contre-coup de la guerre ou de le regretter. L'Autriche faisait par anticipation et en tout état de cause le sacrifice de sa province

italienne, sans compter ceux qui devaient lui être imposés à Prague. Quant à l'ambition de la Prusse, — l'hégémonie des états du nord, — elle n'était réellement pas en proportion avec l'enjeu énorme qu'elle risquait : c'était la perte de la Silésie, l'agrandissement à ses dépens de la Saxe, du Hanovre et de la Bavière, son amoindrissement sinon son effacement définitif en Allemagne, sans parler des frais de l'alliance ou de la médiation française, qui pouvait lui coûter toute la rive gauche du Rhin.

Il faut en convenir, c'eût été pour M. de Bismarck jouer gros jeu que de se jeter dans une guerre où les chances se trouvaient si inégales sans autres garanties que les assurances verbales rapportées de Biarritz. Heureusement pour lui, il en avait de plus sérieuses, il avait des intelligences dans toutes les cours allemandes, et il n'ignorait pas ce que leur langage officiel cachait de doutes et de perplexités. Il était renseigné à merveille sur les ressources de ses adversaires, il se flattait avec raison que les contingens méridionaux ne prêteraient à l'armée autrichienne qu'un concours lent et insuffisant, il était sûr d'avoir pour lui la supériorité du nombre et de l'armement, et ses dispositions pour être renseigné étaient si bien prises que ses états-majors pouvaient procéder en quelque sorte mathématiquement sur des données positives. Il avait mieux encore pour lancer son pays dans une aventure aussi redoutable : il tenait l'alliance sans laquelle on ne pouvait rien et avec laquelle on pouvait tout. Il connaissait l'influence irrésistible de l'Italie à la cour des Tuileries et il savait qu'elle lui vaudrait la neutralité certaine de la France. C'était pour sa politique la garantie la plus précieuse, et, bien qu'il n'ignorât pas les vœux qu'on formait pour le succès des armes autrichiennes et qu'il se doutât des pourparlers qui se poursuivaient avec Vienne, il prévoyait que la France serait paralysée par les liens qui l'unissaient à son alliée, et que son intervention ne se produirait que lorsque les coups décisifs seraient portés. Il entrait donc dans la lutte avec toutes les apparences de la plus audacieuse témérité, mais ayant en réalité des cartes maîtresses dans son jeu. Il était garanti du côté de la Russie, sinon par un traité, du moins par l'intimité des deux souverains, et il avait une alliée qui lui assurait la sécurité absolue du côté de l'ouest. N'ayant pris aucun engagement, il pouvait, suivant les chances de la guerre, régler le prix de notre complaisance.

G. Rothan.

LES

TUILERIES ET LE LOUVRE

PENDANT LA COMMUNE

II.

L'INCENDIE DU PALAIS. — LA PRÉSERVATION DES MUSÉES DU LOUVRE

IV. — LE BOUVIER VICTOR BÉNOT.

Le lendemain 23 mai, après un doux sommeil comme en donne le calme d'une conscience satisfaite, Étienne Boudin se réveilla de belle humeur et s'aperçut qu'il avait soif. Il se mit alors en devoir de défoncer la porte de la cave du général de Courson, pensant qu'il y trouverait quelque vieille fiole à sa convenance. Il ne se trompait pas ; aidé de plusieurs camarades complaisans, il rafla neuf cents bouteilles de vins fins qui ne restèrent pas longtemps pleines, car tous les fédérés, les faux zouaves, les faux turcos, les faux marins, les vrais lascars, les véritables enfans perdus dont la cour des Tuileries était enguenillée eurent leur part du butin. Pendant cette journée, Boudin déploya une activité excessive, exalté, le fusil sur l'épaule, le revolver à la ceinture, encourageant tout le monde à la résistance, allant sans cesse des Tuileries à la place de la Concorde, titubant, jurant, terrifiant ceux qui l'approchaient. L'armée française avançait lentement, tâtant le terrain avant d'y mettre le pied, attaquant à l'aide de l'artillerie et ne risquant ses hommes qu'à coup sûr. Ses projectiles arrivaient de plein fouet jusque dans le jardin réservé des Tuileries; lorsqu'un obus gémissant rasait la cime des arbres, les ramiers s'enfuyaient en tourbillonnant. Bergeret n'était point tranquille ; il regardait souvent vers

l'avenue des Champs-Élysées et ne se sentait pas suffisamment protégé par les deux vastes terrasses qui, armées de canons, formaient un rempart presque inexpugnable. Il voulait à chaque minute avoir des nouvelles et envoyait le commandant Madeuf vers le Ministère de la marine et vers le faubourg Saint-Honoré pour être bien certain que sa position n'était pas encore sur le point d'être forcée. Madeuf allait et venait, examinant la situation du haut du pont tournant et de la terrasse du bord de l'eau. Les têtes de colonnes françaises ne se montraient pas encore; Madeuf, qui jouait les chefs d'escadron dans la commune, comme il jouait les traîtres dans les drames, revenait et disait : — Ce n'est qu'une simple démonstration, nous ne sommes pas encore sérieusement attaqués.

Bergeret avait-il reçu des ordres auxquels il s'est conformé, je l'ignore; mais je sais que, placé sur un terrain exceptionnellement favorable à la lutte, il n'a point combattu. Le palais des Tuileries, préservé par les terrasses de la place de la Concorde transformées en redoutes et armées d'artillerie, appuyé sur les formidables barricades de la rue de Rivoli et du quai, ayant pour ouvrages avancés, d'un côté le Ministère de la marine, de l'autre le Corps législatif et le Palais-Bourbon, protégé, sur les derrières, par le Louvre, auquel il est relié et qui seul représente une forteresse redoutable, le palais des Tuileries devait être facile à défendre; mais je confesse volontiers qu'il était encore plus facile à brûler. On y pensait à la commune; c'était là un vieux rêve révolutionnaire caressé depuis longtemps : il ne s'agissait pas de se maintenir dans une position stratégique qui était la clé de l'Hôtel de Ville, il s'agissait de détruire la demeure où la souveraineté a passé avec ses gloires, ses grandeurs et ses faiblesses. Le 23 mai au matin, le premier Paris du *Vengeur*, journal de Félix Pyat, est intitulé : *Que ferons-nous des Tuileries?* La question était résolue d'avance; il y avait plus de vingt ans que certains membres de la commune et du comité de salut public vivaient dans l'espoir de faire sauter « le repaire de la tyrannie. »

Au milieu de la journée, Bergeret se rendit à l'Hôtel de Ville; lorsqu'il en revint, il réunit autour de lui dans la cour des Tuileries une sorte de conseil de guerre composé de son état-major auquel s'adjoignirent Victor Bénot, Dardelle, Madeuf, Étienne Boudin. Là on ne discuta pas; on reçut les instructions du comité de salut public transmises par Bergeret : le château sera incendié, il n'en restera pas pierre sur pierre; on a le temps, il faut agir sans précipitation et méthodiquement, car rien de ce palais maudit ne doit échapper à la destruction. Se tournant vers Bénot, Bergeret lui dit : — Colonel! je te charge d'exécuter les ordres de la com-

mune. — Bénot répondit : — Je m'en charge ! — Nul de ceux qui étaient là ne fit d'objection : Bergeret était le maître et parlait au nom du comité de salut public; on se prépara à obéir. Entre cinq et six heures, au moment où des tourbillons de fumée, s'élevant à droite et à gauche du jardin des Tuileries, dans la direction de la rue de Rivoli, de la rue Royale et de la rue de Lille, annonçaient que le plan longuement médité sortait de la théorie pour entrer résolûment dans la pratique, cinq fourgons chargés de barils de poudre, de bonbonnes de pétrole, de tonnelets de goudron liquide, arrivèrent par la place du Palais-Royal et pénétrèrent dans la cour. Toutes ces matières inflammables et explosibles furent rangées dans le vestibule du pavillon de l'Horloge. On se partagea la besogne. Bénot se réserva le pavillon central; Boudin eut pour mission de « préparer » le pavillon Marsan; un troisième bandit, qui pourrait bien être un certain Auguste-Adolphe Girardot, simple fédéré du 231e bataillon, fut envoyé au pavillon de Flore; chacun de ces porte-torches était accompagné d'une équipe de dix hommes environ, choisis parmi les fédérés du 174e bataillon, qui était cantonné aux Tuileries. — Comme Boudin allait pénétrer dans le palais, une cantinière lui dit : « Ce que vous allez faire là est un crime, capitaine. » Il répondit : « Je m'en moque, il faut que tout brûle ! » Non-seulement il s'était muni de pétrole, mais il avait pris les tonnelets de goudron liquide, et avec beaucoup de soin il enduisait les tentures des appartemens, les boiseries du théâtre, l'autel, l'orgue de la chapelle où Dardelle aimait à charmer ses loisirs. Pendant que Boudin « travaillait » dans cette partie du château, Bénot ne restait pas inactif. Dans le grand vestibule, près de l'escalier d'honneur, il fit disposer trois barils de poudre. On en hissa deux jusque dans la salle des Maréchaux; des seaux d'huile minérale furent répandus sur les parquets; à l'aide de balais, on en aspergeait les murs; dans les barils défoncés, on prenait la poudre avec des pelles et on la lançait à travers les appartemens. C'est un miracle que ces chenapans n'aient point sauté en accomplissant leur tâche diabolique. Au pavillon de Flore on brisait les bonbonnes; cinq ou six bidons d'essence de térébenthine furent versés dans les salles de stuc, où étaient enfermés les objets mobiliers appartenant à M. Thiers. Victor Bénot, comme un homme qui comprend la responsabilité du grand acte qu'il va commettre, allait d'un pavillon à l'autre, dans les galeries, jusque dans les chambres, gourmandant le zèle de ses complices, les encourageant à bien faire, louant Boudin de son activité, donnant l'exemple et payant de sa personne, lorsqu'il fallait enfoncer une porte d'un coup d'épaule. La nuit était venue, car les appartemens étaient nombreux aux Tuileries, et tous avaient dû

recevoir une provision de pétrole et de poudre; cela avait exigé près de quatre heures. Le plan était fort simple : mettre le feu aux pavillons d'angle et aux galeries; l'incendie en se propageant atteindrait la salle des Maréchaux, dont l'explosion entraînerait l'anéantissement du palais tout entier. On vit une quinzaine d'hommes armés de longues perches à l'extrémité desquelles brillait une lumière passer devant les fenêtres, marchant du pavillon de Flore vers le pavillon de l'Horloge. Du côté du pavillon Marsan, un gardien faisant sa ronde dans les sous-sols aperçut Étienne Boudin et son planton, le manchot Albert Sech, accroupis, tenant chacun une chandelle à la main, près d'un amas de paille et de vieux papiers. L'expression du visage des incendiaires était si terrible que le pauvre homme fut saisi de frayeur et se sauva.

Les premières lueurs apparurent à la salle de stuc; les meubles du président de la république flambaient. Il était environ neuf heures. Dardelle, inquiet, se promenait dans la cour; Madeuf s'approcha de lui et lui parla bas à l'oreille. Dardelle courut au vestibule de la régie où plusieurs employés étaient rassemblés; s'adressant au sieur Angel, il lui dit avec émotion : — Êtes-vous de service? Qu'importe! vous me répondez sur votre tête que tous les employés des Tuileries auront, dans un instant, quitté ce palais qui va sauter. — Le brigadier Tholomy s'écria : — Comment permettez-vous cela? — Dardelle répondit : — Je n'y puis rien, c'est Bergeret qui le veut! — Ce fut une exclamation d'horreur; on courait, on s'appelait : en deux minutes, tous ces malheureux s'entassaient devant le guichet pour se sauver; les fédérés de garde croisèrent la baïonnette et refusèrent de les laisser sortir. A ce moment, le commandant Madeuf apparut et très brutalement donna ordre de livrer passage. Les employés s'enfuirent. Ils ont cru que, dans le conseil de guerre ou plutôt d'incendie tenu par Bergeret, on avait décidé qu'ils seraient tous fusillés; ils en ont trouvé la preuve dans ce fait que les sentinelles se sont opposées à leur départ. Leur mémoire un peu effarée les a mal servis; on ne pouvait franchir la porte des Tuileries qu'en disant le mot d'ordre qu'ils ne connaissaient pas. Si, comme ils se le sont figuré, ils avaient été destinés à être passés par les armes, Dardelle ne se serait point empressé de les prévenir du danger auquel les exposait la prochaine explosion des Tuileries, et Madeuf ne serait point accouru pour rectifier une consigne mal interprétée. Dardelle et Madeuf sautèrent à cheval et disparurent au galop. On a raconté qu'Alexis Dardelle avait pris part à l'incendie du Palais-Royal; je crois fermement que l'on s'est trompé. Il quitta les Tuileries le mardi 23 mai, entre neuf et dix heures du soir; à partir de ce moment, on perd absolument sa trace.

Dans la cour des Tuileries et dans le Carrousel, il restait environ 300 hommes du 174e bataillon qui, à dix heures et demie, opérèrent leur retraite ; les flammes sortaient du pavillon Marsan et gagnaient l'aile qui longe la rue de Rivoli ; la galerie comprise entre le pavillon de Flore et le pavillon de l'Horloge était en feu. Le général Bergeret, son chef d'état-major Servat, le colonel Bénot, le colonel Kaweski, le capitaine Boudin, l'officier d'ordonnance Victor-Clément Thomas, qui, en temps normal, était commissionnaire à l'un des coins de la rue de Richelieu, placés sous le petit arc de triomphe, regardaient et trouvaient que cela était bien. Kaweski prévint Bergeret qu'il avait fait préparer chez lui un souper composé simplement de quelques viandes froides, et ajouta qu'il espérait que le général et les autres citoyens voudraient bien y faire honneur. Bergeret accepta, et pendant que l'incendie faisait rage, ces gens allèrent se mettre paisiblement à table dans la pièce du rez-de-chaussée que Kaweski occupait à l'ancien ministère d'état. On mangea bien, on but mieux, on eut du vin à discrétion, de l'eau-de-vie sans marchander ; on trinqua à la république universelle et l'on reconnut que décidément on était « la grande nation, seule héritière des géans de 93. » Bergeret sentit quelque émotion s'éveiller dans son âme d'artiste, et il proposa d'aller fumer sur la terrasse pour mieux jouir de « ce spectacle sublime. » Comme l'on passait devant le concierge Remy, qui fut très courageux en toutes ces circonstances et qui regardait ces bandits avec des yeux irrités, Victor Bénot lui dit : « Ça t'embête, n'est-ce pas, mon vieux? Eh bien! le palais des rois brûle : l'oiseau ne reviendra plus au nid. » On s'installa commodément sur la terrasse, entre le pavillon Colbert et le pavillon Richelieu. Bergeret, dont la modestie n'avait rien d'exagéré, se compara sans doute à Néron :

> « Venez, Rome à vos yeux va brûler, — Rome entière!
> J'ai fait sur cette tour apporter ma litière
> Pour contempler la flamme en bravant ses torrens!..

Il eût pu réciter l'ode où Victor Hugo, chantant le passé, prédisait l'avenir ; mais il est probable qu'il ne la savait pas, et du reste cela n'aurait que médiocrement intéressé le colonel Bénot. A une heure et un quart du matin, la coupole de la salle des Maréchaux, soulevée par l'explosion des barils de poudre, éclata, lança un tourbillon d'étincelles, projeta au loin des portes, des ferrures, des madriers, et, s'effondrant sur elle-même, s'écroula dans les flammes. Les spectateurs admirèrent, applaudirent, et crièrent : Vive la commune! C'était « le palais des rois » qui venait de sombrer, il est vrai ; mais c'était aussi le palais de la convention, la place même où Marat, où

Hébert, où tous les législateurs chers aux révoltés avaient bavé leur venin.

Bergeret ne se sentait pas d'aise, et il voulut que la bonne nouvelle parvînt immédiatement au comité de salut public. Il écrivit ce billet au crayon : « Les derniers vestiges de la royauté viennent de disparaître; je désire qu'il en soit de même de tous les monumens de Paris. » Puis il fit porter cette dépêche à l'Hôtel de Ville par son officier d'ordonnance Thomas, qui, de son premier métier, avait conservé l'habitude de faire ponctuellement les commissions (1). Thomas a raconté lui-même comment il fut reçu à l'Hôtel de Ville : « Les quelques membres du comité qui se trouvaient présens, a-t-il dit, ont accueilli cette nouvelle par des bravos et m'ont invité à boire; seul, Delescluze paraissait soucieux. » Il n'est point douteux que l'incendie des Tuileries n'ait été considéré comme une victoire par les gens de la commune; tous les communards qui ont écrit leur histoire s'en sont félicités. M. Lissagaray lui-même ne peut s'empêcher de tomber, à ce propos, dans un pathos niais. « De formidables détonations, dit-il, partent du palais des rois, dont les murs s'écroulent, les vastes coupoles s'effondrent. Le flot rouge de la Seine reflète les monumens et double l'incendie. Chassées par un souffle de l'est, les flammes irritées se dressent contre Versailles et disent au vainqueur de Paris qu'il n'y retrouvera plus sa place, et que ces monumens monarchiques n'abriteront plus la monarchie. » Erreur profonde, ô lugubres nigauds que vous êtes; si jamais la monarchie revenait en France, ce sont les forfaits que vous avez commis pendant la commune qui la ramèneraient. Et puis à quoi bon brûler les palais sur lesquels, après chaque révolution, l'on écrit : Propriété nationale. Il y a longtemps en France que les châteaux royaux ne sont plus que des auberges de passage : on y entre au son des fanfares; à peine installé, il en faut déguerpir au bruit des sifflets; triste demeure qui découvre la place où tombent les têtes couronnées, toute martelée par les balles populaires, toute noire du pétrole social, hôtellerie périlleuse qui devrait avoir pour enseigne : *Au Juif errant!*

Le général Bergeret avait accompli son œuvre; il estima qu'il était quitte avec la commune et il partit, redevenu bien plus Jean que devant. Victor Bénot et Kaweski, plus vaillans et moins satisfaits d'eux-mêmes, comprirent qu'il leur restait encore quelque mal à faire, et, tout en fumant leur cigare, ils s'en allèrent au Palais-Royal

(1) Le véritable nom de ce personnage, né au Sénégal le 14 octobre 1838, est Victor-Jacques-Hippolyte Thomas. Il était le neveu du général Clément Thomas. La mort violente de son oncle, assassiné par les insurgés du 18 mars, ne l'empêcha pas de servir la commune avec quelque dévoûment.

donner un coup de main au brave colonel Boursier, afin de réduire en cendres cette autre demeure des tyrans. — Les portiers, les hommes de service du nouveau Louvre croyaient être définitivement débarrassés de ces gredins, mais ils se trompaient et allaient bientôt apprendre de quoi est capable un citoyen vraiment dévoué à la commune. L'ancien logis de Philippe-Égalité commença à brûler sérieusement vers trois heures du matin; à quatre heures, le portier du pavillon central de l'ancien ministère d'état, qui s'élève au milieu de la place et fait vis-à-vis au dôme du Palais-Royal, vit arriver trois hommes qu'il reconnut : c'étaient Victor Bénot, Boursier et Kaweski. Ils portaient deux bidons blancs sur lesquels on lisait le mot *fuséens* et un numéro matricule. Bénot demanda les clés de la bibliothèque. Comme le malheureux concierge hésitait, Bénot se précipita sur lui et le frappa. Il remit les clés. — Les trois bandits se précipitèrent dans l'escalier; le portier montait derrière eux en suppliant et en criant : « Ne brûlez pas! ne brûlez pas! » Boursier s'arrêta et mit son revolver en main. Le portier se laissa tomber sur une des marches, stupéfait et atterré. Au moment où il se redressait, une quinzaine de fédérés passèrent devant lui, lestes comme des chats, et courant vers la bibliothèque. Le pauvre homme descendit et resta devant la porte, regardant machinalement le Palais-Royal qui flambait. Il vit un groupe de fédérés du 202e bataillon qui filaient au pas de course s'arrêter devant une des casernes de la rue de Rivoli occupée par les pompiers. Quelques instans après, les pompiers, portant des malles et des paquets sur le dos, s'enfuyaient. Les fédérés leur avaient dit : « Le palais est miné, tout va sauter! »

Boursier, Bénot, Kaweski, les quelques fédérés qui les avaient rejoints étaient dans la bibliothèque et l'incendiaient. C'était l'ancienne bibliothèque du roi (1), la bibliothèque de l'empereur; improprement on l'appelait la bibliothèque du Louvre. Elle remplissait l'énorme travée transversale qui, allant du square Napoléon à la place du Palais-Royal, se terminait d'un côté par le pavillon Richelieu et de l'autre par le pavillon de la bibliothèque. C'est là que les souverains déposaient les cadeaux de « librairie » qu'ils recevaient; il y avait des incunables, des exemplaires uniques, des reliures merveilleuses. Qu'est-ce que ça pouvait faire à Bénot? On eût dit à ces

(1) La bibliothèque de la rue Richelieu était la bibliothèque royale. Pour savoir combien furent irréparables les suites de l'incendie de la bibliothèque du Louvre, lire : *Pertes éprouvées par les bibliothèques publiques de Paris pendant le siège par les Prussiens en 1870 et pendant la domination de la commune révolutionnaire en 1871*; rapport à M. le ministre de l'instruction publique par M. Henri Baudrillart. Paris, 1872.

malfaiteurs que les armoires contenaient des richesses manuscrites sans prix, les 30 volumes du trésor de Noailles, les 61 volumes des papiers de Voyer d'Argenson, les 5 volumes de la Vie des poètes par Colletet, les 700 volumes de la collection Gillet et Saint-Genis, ça ne les eût point arrêtés, car tout cela leur importait peu. — Ils jetèrent leur pétrole sur les rayons, parmi les papiers; ils répandirent le contenu d'un bidon sur le parquet, le firent couler jusqu'au palier de l'escalier, y mirent le feu et s'enfuirent. Avant de quitter son appartement, Bénot noua quelques paquets de linge qu'il ne laissa pas derrière lui.

Les flammes ne tardèrent pas à briser les vitres et apparurent au sommet du pavillon Richelieu. L'aspect du square Napoléon, du Carrousel, de la cour des Tuileries était effroyable. Le château n'était qu'un bûcher enveloppé par les flammes; le feu, glissant par les combles, consumait l'aile qui prend façade sur la rue de Rivoli; de l'autre côté, vers le bord de l'eau, il avait envahi la nouvelle salle des états et menaçait le pavillon de La Trémoille. Au ministère d'état, le dernier étage du pavillon Richelieu, la bibliothèque, brûlait. Çà et là, sur ces places immenses et désertes, quelques pauvres employés se sauvaient en levant les bras vers le ciel. — Au Louvre même, les conservateurs, muets d'horreur, regardant ce spectacle, placés derrière les fenêtres de leur cabinet, se demandaient si toutes nos collections d'art, si tous nos musées n'allaient pas périr.

V. — LA DÉLÉGATION AUX MUSÉES.

Au Louvre proprement dit, à l'ancien Louvre, dans le vaste palais quadrilatéral qui renferme nos musées, le temps avait paru long pendant la période de la commune. Les conservateurs avaient réuni leurs efforts pour empêcher les insurgés d'y pénétrer, de s'y installer, et ils y avaient réussi. La fédération des artistes, présidée par Courbet, avait essayé d'y tenir ses séances, mais elle n'avait pu vaincre de très courageuses, de très nobles résistances, et elle avait été réduite à aller bavarder dans les bureaux de l'ancien ministère des beaux-arts qui, après l'évolution du 2 janvier 1870, avait occupé le local du ministère d'état. La fédération des artistes n'émit pas une seule idée; elle fut d'autant plus impuissante qu'elle se croyait sérieusement un corps politique. M. Gerspach, qui l'a bien connue, en a parlé dans des termes qu'il est bon de citer : « Ceux qui avaient passé leur temps, dit-il, à critiquer l'administration n'ont rien trouvé de mieux à faire que de l'imiter; ils ont discuté des programmes, des règlemens, ont nommé des commissions, des sous-commissions, des délégations. Ils se sont attribué des indemnités : tant par séance,

tant par rapport (1). « Ils estimaient qu'en matière d'art la commune représentait le pouvoir exécutif et que la fédération était le pouvoir législatif. Niaiserie considérable qui ne les faisait même pas sourciller et qui peut se traduire ainsi : les artistes se commandent des œuvres d'art, et la commune les leur paie.

Le général en chef de cette armée de rapins était Gustave Courbet, artisan de talent qui n'avait rien d'un artiste, dont la suffisance était bouffonne, qui croyait à sa mission et qui en somme n'était qu'une grosse bête. Dans les galeries du Louvre il promenait parfois sa forte bedaine et ses larges épaules; il décidait volontiers sur toute chose qu'il ignorait, prononçait de son accent traînard des jugemens sans appel et prenait imperturbablement les Gérard pour des Greuze; lourdement gouailleur du reste, et point méchant. Membre de la commune, et, — ce qui est à son éloge, — faisant partie de la minorité, il était trop sérieusement absorbé par les soucis de l'homme d'état pour continuer à diriger la fédération des artistes et à s'occuper des musées du Louvre. La fédération, ayant fini par destituer les conservateurs réguliers, les avait remplacés par une délégation choisie dans son sein et composée d'Oudinot, architecte; Héreau, peintre; Dalou, sculpteur. Il est impossible d'avoir été plus convenable et d'avoir donné preuve de meilleures intentions que M. Oudinot. Dès la première heure, on fut assuré qu'il n'avait accepté ses fonctions que dans l'intention nettement déterminée de protéger les employés et de sauver les collections. Son autorité fut des plus douces et exercée avec une réserve de bon aloi à laquelle les gens de la commune n'avaient point habitué les opprimés qu'ils avaient la prétention de gouverner.

C'est le 17 mai, à la veille même de la débâcle générale, que le *Journal officiel* publia les nouvelles nominations : Achille Oudinot, administrateur; Jules Héreau et Dalou, administrateurs adjoints. Ce dernier n'a laissé aucun souvenir au Louvre; il paraît avoir été sans consistance et être resté naturellement neutre, ni bon, ni mauvais. Il n'en est pas de même de Jules Héreau, qui voulut se donner de l'importance et ne réussit qu'à faire prendre le change sur son caractère. Dans un rapport rédigé au jour le jour par un des fonctionnaires du Louvre, je vois que Jules Héreau est très sévèrement qualifié. « Cet homme s'agite, se démène, hurle; il me fait l'effet d'une bête fauve. » — Fauve est de trop. C'est probablement un individu comme il en est tant, qui, ayant toujours déblatéré contre la morgue des administrateurs et des employés, exagéra sottement les défauts qu'il reprochait aux autres. Il avait cependant conçu un

(1) Voyez l'*Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, t. II, déposition de M. Gerspach, 255 et seq.

projet qu'il ne put mettre à exécution, mais qui était d'une perversité odieuse. A l'heure de nos premières défaites, lorsque les diamans de la couronne, confiés à M. Chazal, et l'encaisse métallique de la Banque de France étaient transportés à Brest, les conservateurs des musées du Louvre et du musée du Luxembourg expédièrent dans la même ville nos tableaux les plus précieux. Cette opération de transbordement, longue et assez difficile, fut brusquement interrompue par la révolution du 4 septembre. Quelques-uns des objets réservés au transfert étaient seuls partis, les autres restaient au Louvre. Dès lors, aucun de nos chefs-d'œuvre ne quitta les musées, sauf la Vénus de Milo, qui, nuitamment enlevée par ordre de M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, fut cachée dans une cave de la préfecture de police où, après la commune, on la retrouva dans un état pitoyable (1). Les tableaux réfugiés à Brest manquaient naturellement dans les salles; Jules Héreau eut la prétention d'ouvrir celles-ci au public et de faire placer sur tout cadre dont la toile avait été enlevée l'inscription : *disparu*. C'était livrer le conservatoire du Louvre, composé des plus honnêtes gens du monde, aux suspicions et aux accusations de la commune, que sa bêtise n'en rendait point avare. Le fonctionnaire en présence duquel cette question se débattait ne put contenir un mouvement d'indignation, et il commençait à parler avec véhémence lorsqu'il fut brusquement interrompu par Oudinot, qui déclara que jamais il ne tolérerait une pareille infamie. Ce mot justifié, tombant de tout son poids sur Jules Héreau, mit fin à la discussion. Fort heureusement, car il y avait au Louvre tels hommes qu'il me serait facile de nommer qui se seraient fait tuer devant les cadres vides plutôt que de tolérer qu'on y attachât une inscription infamante pour eux.

Oudinot n'était point l'homme qui convenait à la commune, car reculer devant une bassesse indiquait des sentimens d'un civisme peu exalté; en outre il était, non pas bienveillant, mais respectueux envers les conservateurs et les avait secrètement prévenus, le vendredi 19 mai, qu'un mandat d'arrêt collectif signé contre eux serait probablement mis à exécution le 22. Aussi le 20, Oudinot était destitué et remplacé, en qualité de directeur, par un certain M. Brives qui, dit-on, avait été représentant du peuple en 1848; en cas d'absence du susdit, c'était Jules Héreau qui était chargé de donner des ordres, — ordres fort incohérens du reste et parfaitement incompréhensibles, qui consistaient à mettre les scel-

(1) Un tuyau de conduite crevé par l'incendie avait répandu un immonde contenu sur la malheureuse statue, qui, ramassée en trois morceaux, baignait dans des sanies indescriptibles.

lés tantôt sur une porte, tantôt sur une autre, quitte à les briser immédiatement pour les replacer tout de suite. — Cela n'avait été que fastidieux, et en réalité n'avait créé aucun danger immédiat pour les collections, ni pour les conservateurs qui, peu intimidés par l'intrusion d'une administration nouvelle, continuaient à venir au Louvre et veillaient sur les trésors dont ils avaient la garde. Ceux-ci avaient été mis autant que possible à l'abri : les objets les plus précieux avaient été murés; dans quelques galeries, la galerie d'Apollon entre autres, on n'avait laissé en place que les vitrines; ce qu'elles contenaient était caché, — disparu, — comme aurait dit Héreau.

Les avanies sérieuses ne commencèrent qu'après l'entrée des troupes dans Paris. Ce fut le bruit du tocsin et de la fusillade qui apprit aux habitans du Louvre que la France revenait dans sa capitale. A ce moment Jules Héreau fait du zèle; il rédige benoîtement un procès-verbal constatant que lui et Dalou n'ont point quitté leur poste, tandis que le citoyen directeur Brives est absent. Les gardes nationaux chargés de garder les portes ont fait exactement comme l'ex-représentant Brives; à trois heures et demie du matin, voyant la déroute du Trocadéro et de l'École militaire passer lestement dans la rue de Rivoli, ils se sont joints à elle et ont filé si vite qu'ils ont oublié leurs fusils, ce qui est peu de chose, mais leurs provisions de bouche, ce qui est grave et dénotait de sérieuses préoccupations. Un brigadier de surveillans profita rapidement de cette bonne occurrence et fit immédiatement fermer les quatre grilles qui donnent accès dans la cour François Ier. La journée fut tranquille, mais la soirée réservait au personnel des musées une surprise à laquelle il ne s'attendait pas. Vers onze heures du soir, on vit arriver le docteur Pillot, délégué au Ier arrondissement, le sabre d'une main, le revolver de l'autre, marchant à la tête d'une escouade d'officiers fédérés parmi lesquels s'épatait la lourde encolure du colonel Victor Bénot. Pillot avait alors soixante-deux ans; son crâne chauve, son apparence décrépite lui donnaient la physionomie d'un octogénaire. Docteur? il le disait, mais il n'en faut rien croire; ce lunatique n'avait pris ses grades qu'à l'université de Laputa. Il semble n'avoir jamais été qu'un assez mince escroc, politiqueur acrimonieux et fort maladroit, car en 1836 il est condamné à six mois de prison pour bris de scellés et port illicite du costume ecclésiastique; en 1841 il est frappé d'une peine analogue pour affiliation à la société secrète des *communautaires* dont le but était le renversement radical du droit de propriété, ce que ces gens-là appellent : la table rase. Il ne put réussir à être représentant du peuple en 1848, et il devint alors médecin homéopathe, sans di-

plôme ni clientèle. Malgré sa participation à la néfaste journée du 31 octobre 1870, il échoua au premier scrutin du 26 mars. Celui du 16 avril fut plus juste et le ramassa pour l'envoyer à l'Hôtel de Ville où il n'apparut jamais que pour être violent. La délégation du Ier arrondissement contentait son ambition, et il lui suffisait d'être malveillant envers ses administrés pour croire qu'il méritait bien de la commune.

Docteur, ancien candidat aux assemblées législatives, homme d'expérience, membre d'un gouvernement à la fois militaire et réparateur, il se croyait la science infuse, car, semblable à ses congénères de l'Hôtel de Ville, il avait en lui-même l'imperturbable foi que donne l'excès de l'ignorance. Aussi venait-il au Louvre bien armé, bien escorté, non pour crever le portrait de Louis XIV, décapiter celui de Charles Ier, ou poignarder celui d'Henri IV, mais pour visiter les caves et y faire une perquisition sérieuse. Que devait-il donc y trouver : des armes, des Versaillais ou du vin? Il devait, — le lecteur l'a déjà deviné, — découvrir l'entrée du souterrain qui mène, — toujours tout droit, — au Champ de Mars. Le rapport que j'ai sous les yeux dit : « Les recherches restèrent naturellement infructueuses. » Elles avaient duré deux heures. C'était pénible de s'en aller les mains vides et d'avoir fait ce que les veneurs appellent buisson creux; Pillot remédia à cet inconvénient en donnant l'ordre d'emmener et de retenir à la mairie du Ier arrondissement quarante-sept gardiens ou gagistes attachés au service des musées. Ils seront des otages, et, si « le Louvre donne signe de monarchisme, » ils seront passés par les armes. Ces malheureux restèrent toute la nuit debout dans une salle, après avoir été brutalement interrogés par un commissaire central nommé Landeck qui voulait les envoyer à la préfecture de police, à Théophile Ferré, c'est-à-dire au supplice, car à cette heure, où la défaite n'était plus douteuse, Ferré pardonnait encore moins que d'habitude. On les réserva pour une autre besogne et, la baïonnette aux reins, le revolver au visage, ils furent contraints de travailler aux barricades que les fédérés élevaient dans la rue et sur le quai du Louvre. Un des conservateurs, indigné de voir ces pauvres gens réduits à cette servitude et forcés sous peine de mort à construire des ouvrages de défense contre ceux-là mêmes qu'ils attendaient avec une si vive impatience, se rendit chez les délégués aux musées, chez Héreau et Dalou. Il dit que l'on n'avait pas le droit d'arrêter d'honnêtes serviteurs qui n'avaient fait que leur devoir et qu'il priait les citoyens délégués de l'accepter, lui, comme otage afin que les gardiens fussent rendus à la liberté. Jules Héreau et Dalou ne savaient que répondre : — Nous ne pouvons rien en tout ceci, monsieur, sinon ne

pas vous dénoncer, et nous ne vous dénoncerons pas. — Vers six heures du soir, les gardiens furent délivrés; ils rentrèrent au Louvre humiliés, harassés de fatigue et mourans de faim, car depuis la veille ils n'avaient point mangé. On apprit alors quelle atroce et burlesque comédie l'on avait jouée avec eux. On leur avait dit qu'ils allaient être fusillés, s'ils ne se hâtaient d'indiquer dans quelle partie secrète des caves se trouvait l'entrée du souterrain, du fameux souterrain qui va au Champ de Mars; pendant ce temps, des fédérés venus au Louvre disaient à l'un des fonctionnaires que, s'il ne livrait la clé du souterrain, les gardiens détenus à la mairie seraient fusillés. Et dire que ces brutes s'étaient installées à l'Hôtel de Ville dans l'intention formelle et préconçue de répandre quelques lumières sur notre civilisation infectée d'obscurantisme!

On avait annoncé aux employés du Louvre que le 112e bataillon allait venir camper dans la cour; on l'attendit avec inquiétude; il ne vint pas, et l'on en fut heureux, car un combat livré aux portes mêmes des musées aurait pu avoir de détestables résultats. Dans ce quartier, du reste, l'heure n'était plus à la défense, elle était tout entière aux incendies; on n'en put douter quand on vit les flammes jaillir du pavillon de Flore et du pavillon Marsan. Lorsque la salle des Maréchaux fit explosion, l'angoisse fut inexprimable : « Le Louvre va-t-il donc sauter, et tant de richesses accumulées et nous aussi? » Là encore on fut admirable, et nul ne déserta son poste. Parmi ceux qui restaient imperturbablement il y avait un homme, un homme considérable, dont le logement était situé rue de l'Université. Son devoir était au Louvre, son cœur était à la maison où sa femme l'attendait. Toute la rue de Lille n'était plus qu'un brasier masquant d'un rideau de feu la zone voisine, et l'on pouvait, l'on devait croire que la rue de l'Université brûlait. Celui dont je parle, qui le matin s'était offert en qualité d'otage pour obtenir la liberté des gardiens, ne bougea pas, semblable à un bon capitaine de vaisseau, ferme et demeurant le dernier sur le navire en perdition. Quelques gens descendirent leurs enfans et leur femme dans les caves, que l'on visita avec soin, car on voulait s'assurer que nulle matière explosible n'y avait été déposée. On fit une ronde générale : dans les sous-sols, dans les combles, dans les ateliers, dans les galeries, dans les salles. Tout le personnel était debout; on avait réuni dans le même lieu les seaux, les pioches, les louchets, en un mot tous les ustensiles de sauvetage que l'on avait pu découvrir. Plus la nuit avançait, plus les flammes paraissaient terribles, plus le péril semblait se rapprocher. Dans le salon carré, on rencontra les délégués, Héreau et Dalou; ils s'approchèrent d'un conservateur et avec quelque embarras parlèrent de mesures à prendre et

de la responsabilité qui leur incombait. Le conservateur répliqua vertement : « Vous êtes les amis de ceux qui font sauter nos monumens et qui brûlent Paris; je vous défends de m'adresser la parole. » — Héreau, qui était devenu aussi humble qu'il avait été arrogant, s'inclina pour répondre : « Monsieur, nous sommes à votre discrétion, vos gardiens sont pour vous, nous sommes donc entre vos mains, faites de nous ce que vous voudrez. » Ces deux niais, qui s'étaient fourvoyés dans une aventure dont le plus simple bon sens aurait dû prévoir la fin, furent enfermés dans les appartemens de la direction et gardés à vue, dans la crainte qu'ils ne jetassent quelque billet ou quelque avis aux fédérés qui passaient dans la rue de Rivoli, — crainte illusoire; ces deux pauvres diables ne songeaient qu'à protéger leur peau et leur liberté, qui furent sauvées (1). Rapidement on s'était compté; on était une cinquantaine, tous dévoués, et l'on se disait, en voyant brûler la bibliothèque du Louvre, en voyant la fumée sortir par les lucarnes des combles de la nouvelle salle des états, que l'on était en nombre et assez résolu pour faire une coupure dans les murailles ou dans les toits, et pour combattre le feu qui s'avançait par la droite et par la gauche. Le vent était faible, par bonheur, et soufflait de l'est, c'est-à-dire dans une direction qui rabattait les flammes vers les Tuileries. La situation n'en était pas moins singulièrement grave et émouvante. Quoi! tout ce que le moyen âge nous a légué, ce que nous avons hérité de la renaissance et des temps modernes, tous ces tableaux, tous ces dessins, ces gravures, ces statues, ces émaux, ces bijoux, ces armures, ces raretés, ces merveilles, quoi ! tout ce que nous avons arraché aux ruines de l'antiquité va-t-il donc périr dans la ruine de Paris, parce qu'il a plu au valet d'écurie Bergeret, au menuisier Boudin, au bouvier Bénot, au marchand de vin Boursier, de brûler des palais, en haine d'un monde qu'ils détestent d'une haine farouche, car leurs vices leur y infligent une place qui ne convient pas à leur vanité!

Le jour se levait; il pouvait être quatre heures du matin lorsque deux femmes et cinq hommes, dont l'un portait un drapeau rouge, entrèrent dans le Louvre en pénétrant par la grande galerie qui confine au pavillon Lesdiguières : c'étaient sans doute des maraudeurs attardés à chercher aubaine dans les anciens appartemens du grand-écuyer et qui, chassés par l'incendie, avaient marché devant eux sans trop savoir où ils allaient. Ils traversèrent les salles, se dandinant d'un air « crâne », descendirent l'escalier Henri II et sortirent par le guichet du pont des Arts; ils empor-

(1) Grâce à l'un des conservateurs, qui les fit sortir du Louvre en sa compagnie lorsque la bataille eut pris fin.

tèrent la clé de la grille en disant : « Nous allons revenir. » Un des conservateurs fut averti. Les quatre grilles de la cour François Ier ont une serrure identique et peuvent, par conséquent, être ouvertes par la même clé. Des ordres furent immédiatement donnés; on eut bien vite découvert des chaînes et des cadenas à l'aide desquels on maintint les grilles closes, de manière à paralyser l'emploi de la clé volée. Défense fut faite d'ouvrir à qui que ce fût. La prescription n'était point inutile, car vers cinq heures un camion chargé s'arrêta devant le guichet de la rue Marengo; le conducteur cria : « Ouvrez, au nom de la loi! » Nul ne répondit. On entendit quelques jurons, mais la place était chaude; les balles sifflaient comme des merles, les obus éclataient sur les pavés, les paquets de mitraille bondissaient en ricochant le long des murs. On répéta encore : « Au nom de la loi, mais ouvrez donc, N. de D.! » — On n'ouvrit pas davantage, et la voiture s'éloigna rapidement en cherchant l'abri des maisons de la rue Marengo.

La fusillade se rapprochait, les volées d'artillerie faisaient trembler les vitres; les fédérés venaient d'abandonner la barricade de la rue du Louvre, mais avant de partir ils avaient eu soin de mettre le feu à quelques maisons de la rue de Rivoli : l'une d'elles, qui contenait un dépôt d'eau dentifrice, c'est-à-dire d'alcool, ne tarda pas à brûler avec une violence extraordinaire. Il était huit heures et demie du matin environ, peut-être neuf heures, lorsque deux capitaines du génie, MM. Delambre et Riondel, entrèrent en courant dans la galerie d'Apollon; un conservateur et quelques employés étaient là. Il y eut un cri de surprise. L'un des officiers expliqua qu'envoyé en mission avec son camarade par le général Douay pour reconnaître si l'on pouvait sauver les Tuileries, si l'on pouvait protéger le Louvre, il tournait depuis plus d'une heure autour du palais, frappant, appelant à toutes les grilles sans parvenir à se faire entendre. Fatigué de crier en vain, il avait cherché et trouvé une échelle qui lui avait enfin permis de pénétrer dans le grand escalier. — Les deux capitaines demandèrent à être conduits sur les toits, afin de constater s'il y avait possibilité d'isoler le Louvre des Tuileries en feu en pratiquant une coupure dans un endroit propice. Le conservateur ordonna à l'un des gardiens d'accompagner les capitaines vers les combles. Le gardien hésita et répondit : — J'ai des enfans! — Le conservateur reprit : — C'est juste, mon ami, — puis se tournant vers les officiers, il dit : — Messieurs, veuillez avoir la complaisance de me suivre. — Il guida les capitaines du génie, parcourut avec eux la longue toiture où l'on était assourdi par le bruit des balles. Le fonctionnaire auquel je fais allusion s'est dévoué sans réserve pendant ces jours de péril; dans un journal

tenu par un témoin oculaire, je lis : « Il était partout, encourageant les uns, ranimant les autres, déployant de tous côtés la plus grande énergie et s'occupant avec un calme admirable des mesures préservatrices qu'il était urgent de prendre. » — Il a été extraordinaire de fermeté dans l'accomplissement de son devoir, d'indulgence pour son personnel, de dignité avec les délégués de la commune, d'héroïsme en face du péril, et je regrette profondément que sa modestie, que je trouve excessive, m'ait interdit de le nommer. Là, sur les toits, en compagnie de MM. Delambre et Riondel, il put contempler l'étendue de ce désastre et comprendre que le Louvre pouvait être attaqué par deux côtés à la fois. Les murailles des bâtimens nouveaux élevés par Hector Lefuel étaient bonnes et résisteraient, mais malgré les combles de fer, le feu glissant le long des solives et des chevrons en bois pouvait envahir la grande galerie des tableaux, et alors tout serait à craindre. — Non, rien n'était plus à craindre, car le marquis de Sigoyer était à l'œuvre depuis une heure, à la tête du 26e bataillon de chasseurs à pied, dont il était le commandant.

VI. — LE MARQUIS BERNARDY DE SIGOYER.

Le 26e bataillon de chasseurs à pied appartenait à la brigade Daguerre de la division Vergé, division momentanément détachée du corps de Vinoy et placée sous les ordres du général Félix Douay, commandant la quatrième armée devant Paris. Dans la journée du 21 mai, aussitôt que nos soldats eurent franchi la porte de Saint-Cloud, le 26e bataillon entra en ligne. Il était commandé par le marquis Bernardy de Sigoyer, homme de guerre d'une haute valeur dont il convient de faire connaître les états de service, ne serait-ce que pour prouver aux détracteurs systématiques de notre organisation sociale que l'on sait y faire bonne place à ceux qui la méritent. Il était de famille militaire, mais on le destina à la robe et on l'envoya faire son droit à Toulouse; il n'y tint pas, le sang des ancêtres lui battait au cœur, et, dès que sa vingtième année eut sonné, il jeta le code aux orties pour s'engager, le 25 juillet 1845, dans un régiment de zouaves. De ce jour, il est toujours où l'on combat : sous-lieutenant en 1851, lieutenant en 1854, il ne quitte l'Afrique que pour aller en Crimée; il est capitaine en Italie; le 15 juillet 1870, il est nommé chef de bataillon au 44e régiment d'infanterie, et, comme l'on sait que l'on peut compter sur lui, il est envoyé à Thionville en qualité de commandant en second. Il y fut admirable d'intrépidité; ses sorties sont restées légendaires. Un coup de feu reçu le 27 septembre dans la

hanche droite ne l'arrêta guère, et il continuait à harceler l'ennemi lorsque, le 22 novembre, un éclat d'obus lui brisa le péroné de la jambe droite. Thionville, malgré sa vaillance, n'était point en état de résister aux forces qui l'accablaient, elle capitula. Le commandant de Sigoyer, blessé, la jambe entourée d'un appareil, fut laissé à l'ambulance installée dans un ancien pensionnat dont le mur de clôture plongeait dans la Moselle. M. de Sigoyer avait près de lui un soldat légèrement blessé qui lui servait d'ordonnance. Celui-ci, d'après les ordres de son commandant, vérifia le mur de clôture et y découvrit une brèche assez large pour donner passage à un homme. On se procura des cordes, et, profitant d'une nuit sombre, on se laissa glisser jusqu'aux bords de la rivière ; on découvrit une barque prussienne, on y monta, on coupa les amarres, et, par un froid glacial, on s'en alla au fil de l'eau. M. de Sigoyer souffrait considérablement, car il n'est pas facile de traîner une jambe brisée à travers de pareilles expéditions. Les fugitifs se laissèrent dériver sur la Moselle pendant 8 kilomètres, et eurent la chance vraiment providentielle d'être recueillis par un ancien officier français qui les soigna et leur facilita les moyens de gagner le Luxembourg. Sigoyer traversa rapidement la Belgique et vint se mettre à la disposition de la délégation de Tours, qui l'envoya former à Saint-Omer un nouveau bataillon de chasseurs à pied. Dès que l'état de sa blessure lui permit de monter à cheval, il rejoignit l'armée de Faidherbe et s'y comporta selon son habitude, c'est-à-dire héroïquement. L'armistice le désespéra, il écrivait à un de ses parens : « Vous êtes heureux, vous autres, de pouvoir rire encore ; moi, je ne rirai plus jamais, jamais ! » Le 26e bataillon, qu'il commandait depuis le 23 décembre 1870, fut attiré à Versailles, et prit part à tous les combats sous Paris. Bernardy de Sigoyer était un admirable type de soldat : sa forte tête, ses cheveux ras, son ferme regard, ses maxillaires inférieurs légèrement saillans comme ceux de tous les hommes d'énergie, ses larges épaules, sa taille moyenne, mais solide, rappelaient un peu la figure du maréchal Ney. Il devait avoir la décision prompte et l'action redoutable ; très bon en outre et très paternel pour ses soldats, il leur donnait toujours l'exemple et leur rappelait souvent que, lui aussi, il avait porté le sac au temps de sa jeunesse. On peut croire qu'un tel homme, blessé en Afrique, blessé en Crimée, blessé en Italie, deux fois blessé à Thionville, toujours sacrifié au devoir et amoureux de la France, avait vu avec horreur la commune étaler ses hontes devant les Allemands victorieux. Lorsque le 21 mai, vers six heures du soir, le général Douay passa devant le 26e bataillon, il remarqua l'animation du commandant de Sigoyer.

Le 22 mai, le 26e bataillon, lancé en avant-garde, enleva le Palais de l'Industrie après avoir nettoyé le pont des Invalides et le cours la Reine de façon à permettre à la division Vergé de se déployer jusqu'au faubourg Saint-Honoré. Les meilleurs tireurs, envoyés sur la toiture du palais, parvinrent à gêner singulièrement le feu d'artillerie que les insurgés, maîtres des terrasses des Tuileries, dirigeaient sur les Champs-Élysées. Dans un rapport spécial adressé le soir même au général Daguerre, le commandant de Sigoyer cite, d'une façon toute particulière, le capitaine Lacombe, qui, « dans la journée du 21 et du 22 mai, a donné les plus grandes preuves de bravoure et d'intelligence de la guerre. » La journée du 23 fut occupée à ébaucher la construction de batteries dans les Champs-Élysées et à tirailler contre les insurgés des Tuileries, de la rue de Rivoli et de la rue Royale. Le 24 mai, à quatre heures du matin, « le bataillon reçoit l'ordre de se porter dans le jardin des Tuileries en suivant la terrasse du bord de l'eau et *de se maintenir dans cette position jusqu'à ce qu'un ordre nouveau lui trace l'itinéraire à suivre.* » Un quart d'heure après, le bataillon était en marche. Le mouvement fut si rapidement mené que de petits postes communards restés en observation près des Tuileries furent enlevés. Le bataillon prit position derrière la barricade qui fermait le quai près du pont de la Concorde, sur la terrasse du pont tournant et sur la terrasse du bord de l'eau. Là il attendit les ordres qu'il devait recevoir.

On était immobilisé en présence des incendies dont on était enveloppé de toutes parts; on était fort impatient et l'on piétinait sur place. Le capitaine Lacombe n'y tint pas, et au risque de sa vie il s'en alla, tout seul, faire une reconnaissance sur les quais. Il constate que le feu des Tuileries s'étend de proche en proche par les combles de l'aile où la nouvelle salle des états est appuyée, que le musée du Louvre est menacé et que, si on veut le sauver, il faut agir résolûment, sans perdre une minute. Le capitaine Lacombe revint faire son rapport verbal au commandant de Sigoyer. Celui-ci était fort perplexe. L'ordre qu'il avait reçu était positif et ne pouvait être interprété que d'une seule façon : rester sur les terrasses jusqu'à ce que d'autres instructions indiquent sur quel point il faut se porter. Soit; mais, pendant que l'on attendrait les ordres, les musées pouvaient brûler. Le marquis de Sigoyer n'hésita pas; il résolut de n'obéir qu'à sa propre initiative et prit immédiatement ses dispositions pour s'emparer du Louvre.

La place n'était pas bonne; du haut d'une barricade placée près du Pont-Neuf, les fédérés balayaient les quais; on passa néanmoins, en rasant les murailles, homme à homme, au pas de course,

lestement derrière Bernardy de Sigoyer, qui ne se ménageait pas. Par le guichet des Lions, on se jeta dans le Carrousel; si çà et là il restait encore quelques insurgés, on les fit promptement décamper à coups de fusil, car il est à remarquer, dans cette longue bataille qui dura sept jours, que, pas une fois, une troupe de fédérés, si nombreuse qu'elle fût, n'a pu tenir qu'à l'abri des barricades, et que toujours elle a pris la fuite dès qu'elle s'est rencontrée réellement face à face avec nos soldats. Le commandant de Sigoyer était devant le Louvre clos et encore intact; il ne s'agissait plus maintenant de combattre des révoltés, il fallait combattre l'incendie, sans armes appropriées, et le vaincre; ce n'était point tâche facile. On fouilla les caves, l'agence des travaux, les chantiers où des ouvriers avaient abandonné leurs outils; tout ce qui put servir, haches, pioches, marteaux, fut saisi avec empressement, et la première compagnie, ayant en tête son capitaine, M. Lacombe, se jeta vaillamment au péril; on s'élança dans les escaliers, on grimpa jusque sur les toits et entre la salle des états et le pavillon La Trémoille, on essaya de pratiquer une coupure. Le cœur ne manquait à personne, mais l'endroit n'était pas tenable; l'intensité de la chaleur, sinon les flammes, repoussait les travailleurs. On peut se rendre compte de la fournaise contre laquelle on avait à lutter par ce fait que les énormes combles en fer de la nouvelle salle des états ont été tordus et qu'il n'est point resté vestige du chevronnage et du solivage qui étaient en chêne. Le sergent Alazet dirigeait la première escouade, il fut forcé de reculer jusqu'en avant du pavillon Lesdiguières; si celui-ci avait pris feu, le musée des tableaux, envahi par la grande galerie, eût flambé comme paille. Pendant que la première compagnie s'efforçait d'isoler le Louvre, les cinq autres compagnies du bataillon, gardées par leurs vedettes, avaient déposé leurs fusils, et sous la direction de leurs officiers faisaient la chaîne depuis les prises d'eau jusque sur les toits, à l'aide de seaux, de cruches, de bouteilles même, de tout récipient que l'on avait pu se procurer. Le feu semblait reculer; encore une heure peut-être, et l'on en serait maître. Le commandant de Sigoyer encourageait ses hommes, mettait la main à la besogne et disait : — Allons, mes enfans, nous sauvons le plus riche trésor d'art qui existe au monde! — Il commençait à être satisfait de son œuvre et croyait bien avoir victoire gagnée, lorsqu'un officier d'état-major vint lui apporter l'ordre de rejoindre immédiatement la division. Il fut atterré; obéir? le Louvre peut être perdu. Pour la seconde fois depuis le matin, lui, le soldat soumis qui avait toujours donné le grand exemple de l'obéissance passive, il se résolut à demander un sursis et le droit d'achever le glorieux sauvetage qu'il avait entrepris.

Les travaux ne furent donc point interrompus, et ils marchèrent si rapidement, si au gré de tous les souhaits, que le marquis de Sigoyer put détacher trente hommes de son bataillon pour les envoyer au pavillon Richelieu, où la bibliothèque embrasée était, de ce côté-là aussi, une menace pour le Louvre. Fort heureusement les capitaines du génie MM. Delambre et Riondel y étaient.

Ils avaient rassemblé dans la rue de Rivoli une compagnie du 91e de ligne et avaient pénétré dans la caserne de l'ancienne gendarmerie de la garde. En passant par les lucarnes, on avait pu arriver au mur qui sépare ce bâtiment de la bibliothèque; il était temps, les portes braisaient déjà, la caserne allait prendre feu et elle est, par le pavillon Colbert, contiguë au Louvre même. On trouvait bien partout des conduites d'eau, mais les robinets à écrou étaient fermés, et nul n'en avait la clé qui, selon un déplorable usage, était déposée chez le fontainier. Le capitaine Delambre courait partout en demandant les clés. Un serrurier, brigadier de la chambre de veille des Tuileries, M. Julien Grandubois, se dévoua; il traversa les rues que sillonnaient les balles, arriva sain et sauf rue de Lévêque où demeurait le fontainier, qui accourut. On avait de l'eau dès lors en abondance et on organisa un service de secours. On requérait du monde pour faire la chaîne. A cet appel on ne répondit pas avec un bien vif empressement, si j'en crois M. Gerspach, qui y était, et qui a dit : « Presque personne n'est venu; il est vrai que des obus tombaient toujours, mais enfin on pouvait passer; nous aurions dû être plus d'un millier, nous n'avons été qu'un nombre insignifiant. » Ce nombre insignifiant a dû se multiplier par sa propre énergie, car il a réussi à rompre l'action du feu et à protéger les musées du Louvre.

A midi, le colonel des sapeurs-pompiers de Paris, M. Villerme, arrivait au pas de course. Installé dans la caserne de Passy depuis la veille, il avait reçu à dix heures du matin ordre du maréchal de Mac-Mahon de se transporter aux Tuileries avec tout son personnel et son matériel pour combattre l'incendie allumé par la commune. Le sauvetage prit alors une direction homogène et méthodique; le feu fut vaincu dans les règles. Des pompes, dressées contre la galerie Rivoli, empêchèrent les flammes d'envahir le pavillon de Rohan; d'autres furent mises en batterie à la hauteur de la salle des états où travaillaient toujours les chasseurs du commandant de Sigoyer: pendant ce temps, le lieutenant-colonel de Dionne renforçait les secours portés au pavillon Richelieu et envoyait une forte escouade au Palais-Royal. A deux heures, le feu qui s'avançait vers le Louvre était maîtrisé, à cinq heures il était sans péril. Est-ce à dire pour cela que nos musées aient été à l'abri de tout danger aus-

sitôt que le commandant de Sigoyer au pavillon Lesdiguières et le capitaine Delambre au pavillon Richelieu eurent énergiquement attaqué l'incendie? Loin de là, les libérateurs mêmes ont failli en entraîner la perte. Dès que les soldats de l'armée française eurent pénétré dans le Louvre, ils en firent une forteresse d'où, solidement établis, ils combattaient la révolte. Une compagnie de chasseurs à pied s'était précipitée dans la galerie d'Apollon. Malgré les supplications des conservateurs, elle avait ouvert les fenêtres et tiraillait sur la barricade élevée près du Pont-Neuf. Les insurgés, qui ne se souciaient que très faiblement des objets d'art, ne se faisaient faute de riposter. Les balles cassaient les vitrines, heureusement vides, trouaient les tapisseries, écaillaient les moulures. Cela était grave et pouvait avoir de dures conséquences, car les insurgés du Pont-Neuf semblaient décidés à ne point quitter la partie. S'ils avaient eu du canon, plus d'une collection aurait singulièrement souffert. Les conservateurs consternés se désolaient et se demandaient avec angoisse si ce jour de salut allait causer la ruine du Louvre, lorsqu'ils virent les insurgés de la barricade détaler comme des loups tirés. Des bérets bleus s'étaient montrés en haut de l'hôtel de la Monnaie : c'étaient les fusiliers marins de la division Bruat qui, tournant la position et la dominant, chassaient du même coup les fédérés du Pont-Neuf et délivraient les musées du Louvre. Tout péril était donc conjuré? Non, pas encore, car on avait eu la malencontreuse idée de hisser le drapeau français au-dessus du pavillon Lemercier, dans la cour François Ier. Le commandant de la batterie du Père-Lachaise ne tarda pas à s'en apercevoir, car il était muni d'un bon télescope, et les obus communards s'empressèrent de démontrer que le Louvre s'était pavoisé trop tôt. Heureusement le général Vergé arriva avec son état-major prendre position dans le palais que sa division occupait en partie. Il se rendit de très bonne grâce aux observations qu'on lui adressa; le drapeau tricolore fut amené et les projectiles devinrent rares. Cette fois, c'était la dernière alerte; mais toute la façade de la galerie d'Apollon dut subir un ravalement complet.

La commune a-t-elle eu l'intention de détruire le Louvre? On l'a dit, on l'a répété avec insistance; pour ma part, je ne le crois pas. Une seule raison suffit à ma conviction; si la commune avait voulu brûler le Louvre, elle l'eût brûlé. Les conservateurs, les employés, les surveillans s'y seraient opposés et eussent lutté avec désespoir, on peut l'affirmer sans hésitation ; mais une cinquantaine d'hommes, si dévoués, si agiles qu'ils soient, ne réussiront jamais à préserver de l'incendie un palais aussi vaste, rempli de matières combustibles, ouvert par quatre façades sur des espaces libres facilement

abordables, et que rien ne défend. Il suffisait d'un bidon de pétrole et d'une allumette pour qu'il n'y eût plus là qu'un monceau de cendres. Une découverte faite par les sauveteurs du pavillon Lesdiguières a donné lieu de croire que la commune avait sérieusement préparé l'incendie du Louvre. L'interprétation a été erronée. Dans le pavillon de Flore, dans la salle des états, dans les appartemens réservés, sous l'empire, aux logemens du grand-écuyer et du grand veneur, on arracha des fils de laiton couverts de gutta-percha symétriquement disposés le long des murs. Quelques-uns de ces fils sont conservés, encore à l'heure qu'il est, à titre de curiosité, par les personnes qui les ont enlevés; on s'est imaginé qu'ils avaient pour but d'agir de loin sur des fourneaux de mines préparés d'avance et destinés à faire sauter le Louvre. L'explication est bien plus simple et surtout bien moins dramatique. En 1869, Napoléon III fit établir une communication électrique entre son cabinet et l'appartement du général Fleury; les fils de laiton qui mettaient en relation le souverain et le grand-écuyer ont été pris pour des conducteurs d'incendie, et ont motivé une légende qui n'a aucune raison d'être.

Deux faits cependant, que je dois rapporter, semblent contradictoires à l'opinion que j'ai émise. Bergeret n'a point été arrêté après la chute de la commune; successivement réfugié chez deux personnes qui lui donnèrent asile, il put gagner la Belgique, en accompagnant un député qui le fit passer pour son secrétaire. Il a publié, dans le *New York Herald*, une note justificative de sa conduite, note dans laquelle il affirme que son goût pour les beaux-arts l'a empêché d'incendier le Louvre, quoiqu'il en eût reçu l'ordre du comité de salut public. — L'autre fait est plus sérieux. Lorsque le 24 mai les conservateurs des musées entrèrent dans la chalcographie située au rez-de-chaussée de la cour François Ier, près du guichet Marengo, ils trouvèrent les salles dans un état de désordre extraordinaire et méthodiquement produit. Quelques fédérés avaient pénétré, on ne sait comment, dans l'appartement du général Le Pic; ils en avaient brisé la porte condamnée qui pouvait donner accès au musée des gravures et s'étaient momentanément emparés de celui-ci. Une planche d'argent, portant le numéro d'ordre 1914, gravée par Simon de Rasse et représentant le portrait de Jacques d'Angleterre, a été volée; les tiroirs du bureau du conservateur ont été forcés. Ceci n'est qu'un vol et n'a pas d'importance; mais voici qui est plus grave: dans les salles garnies de casiers et de larges tables, toutes les gravures avaient été répandues sur le parquet, par-dessus les tiroirs renversés. Çà et là on avait jeté des pains de cire vierge qui servent à l'impression en taille douce et dont un atelier voisin était amplement

fourni; en outre, sur l'une des tables on avait disposé deux torches en papier formées avec la proclamation par laquelle Delescluze apprenait, le 11 mai, aux citoyens de Paris qu'il venait d'être nommé délégué civil à la guerre. Du reste pas un flacon d'essence, pas un bidon de pétrole, pas une cartouche, mais dans un endroit voisin une tourie de vitriol. Tout cela ressemble terriblement à des préparatifs d'incendie : les incendiaires s'y sont-ils pris trop tard, et ont-ils été dérangés par l'arrivée des troupes, ont-ils quitté le Louvre et n'ont-ils pu y rentrer après que les grilles ont été enchaînées, ont-ils renoncé spontanément à leur projet? Nous ne savons que répondre, sinon que le Louvre n'a pas été brûlé; mais il aurait pu l'être, si le feu longeant les galeries du bord de l'eau et atteignant déjà le pavillon de La Trémoille n'avait été coupé, grâce à la reconnaissance hardie du capitaine Lacombe et à l'énergique initiative du commandant de Sigoyer.

Cet homme vaillant auquel nous devons sans doute le salut de nos musées n'était point destiné à survivre à sa grande action; la mort qui frappe en aveugle ne sut pas l'épargner, et il tomba avant d'avoir vu l'anéantissement de l'exécrable révolte qu'il combattait. Le 24 mai, vers deux heures de l'après-midi, lorsque l'arrivée des pompiers et des soldats de ligne eut rendu à peu près inutile la coopération de ses hommes, il rassembla son bataillon et, par ordre supérieur, alla occuper la place du Châtelet, où il força, avec son entrain habituel, plusieurs barricades placées aux environs de l'Hôtel de Ville. A la lueur des incendies, il écrivit au crayon le billet suivant, qu'il ne put faire parvenir à sa femme et qui fut retrouvé sur son cadavre : « J'ai enlevé ce matin avec mon bataillon le quai du Pont-Royal et pris possession du Louvre. J'ai eu le bonheur de sauver les richesses artistiques de la France. » — Le 25 mai, après une nuit de repos bien gagnée, le 26e bataillon reprit sa marche en avant vers le grenier d'abondance. Tout à coup il reçut ordre, à six heures du soir, de changer d'itinéraire. A ce moment sans doute la division Vergé venait de quitter le corps du général Douay et de rentrer sous le commandement du général Vinoy. Après avoir escaladé, sous le feu des insurgés, quelques barricades dans la rue des Francs-Bourgeois, le 26e bataillon reçoit du général Daguerre l'ordre de s'emparer de la place Royale, occupée en force par les fédérés. La première et la seconde compagnie, sous le commandement du capitaine Lacombe, enlèvent, dans un très brillant combat, la place Royale et toutes les rues qui y débouchent. Un poste avancé est immédiatement établi dans une maison du boulevard Beaumarchais qui a vue sur la rue Amelot et le boulevard Richard-Lenoir. Le général Daguerre félicite les officiers et les chasseurs

de leur conduite, puis il fait camper sa brigade sous les arcades et sous les arbres de la place Royale.

Le vendredi 26 mai, vers deux heures du matin, le général Daguerre fit appeler le commandant de Sigoyer, que l'on chercha vainement et que l'on ne put découvrir. On s'inquiéta, on fouilla les maisons voisines, on interrogea les soldats et les sentinelles. A minuit, on avait vu le marquis de Sigoyer se diriger seul vers la place de la Bastille, depuis lors il n'avait point reparu. Le capitaine Lacombe dut prendre alors le commandement du bataillon. A cinq heures, la brigade attaqua la place de la Bastille; à huit heures, elle en était maîtresse et se reforma près de la colonne de Juillet pendant que le 26e bataillon et le 37e régiment d'infanterie de marche arrachaient aux insurgés les barricades qui fermaient l'entrée du boulevard Richard-Lenoir, de la rue de la Roquette et du faubourg Saint-Antoine. A neuf heures, le corps du commandant de Sigoyer fut retrouvé, près d'une maison incendiée, entre le boulevard Beaumarchais et la rue Jean-Beausire. Ce fut un cri de douleur dans le bataillon, et du désespoir même de ces hommes qui adoraient leur commandant naquit une légende romanesque qu'il faut détruire, car elle est contraire à la vérité. On a dit que le marquis de Sigoyer, saisi vivant par les insurgés, avait dû subir un jugement dérisoire; qu'on lui avait coupé les mains « qui avaient tiré sur le peuple, » puis qu'on l'avait attaché à la grille de la colonne de Juillet, qu'on l'avait enduit de pétrole et qu'on l'avait brûlé. Ces cruautés horribles ne furent point commises, et les soldats de la commune n'ont point à se les reprocher (1). Le commandant de Sigoyer a été assommé d'un coup de crosse de fusil; son cadavre est resté là même où il a été frappé; les débris enflammés d'une maison voisine l'ont couvert, lui ont carbonisé les mains, la partie droite du corps et l'ont mutilé de telle sorte que l'on a pu, jusqu'à un certain point, croire qu'un supplice atroce avait été infligé à ce malheureux. Il m'a été possible, après une minutieuse enquête, de reconstituer les faits en réunissant des indices qui sont presque des preuves. Voici, je crois, ce qui s'est passé.

Vers le milieu de la nuit du 25 au 26 mai, le marquis de Sigoyer, présumant qu'il aurait à conduire la tête d'attaque contre les forces insurrectionnelles solidement établies sur la place de la Bastille,

(1) Après chaque insurrection, des fables pareilles se répandent et s'accréditent dans le public. En juin 1848, on disait sérieusement que les mobiles prisonniers étaient sciés entre deux planches. Ces exagérations sont regrettables, mais il faut reconnaître qu'elles prennent naissance dans les cruautés réellement commises : en 1848, l'assassinat du général Bréa et de son aide de camp, le capitaine Mangin; en 1871, le massacre des otages et les incendies.

partit seul en reconnaissance, sans prévenir personne, afin d'aller examiner, s'il se pouvait, l'importance des obstacles contre lesquels il aurait à lutter ; il a dû suivre la rue des Tournelles, le passage Jean-Beausire, la rue Jean-Beausire, et aller ainsi, presque à tâtons, au milieu de l'obscurité, jusqu'à l'angle de la rue et du boulevard. Au moment où, accoté contre la dernière maison à gauche, il avançait la tête pour découvrir la place de la Bastille, un fédéré, placé en vedette, dans l'ombre de quelque porte cochère, l'aperçut et, évitant de tirer pour ne point donner l'éveil aux troupes campées sur la place Royale, le frappa à la nuque d'un coup de crosse lancé à toute volée. Le choc a brisé la base du crâne, le chien du fusil à perforé les os, le contre-coup à déchiré l'artère basilaire. La mort a été foudroyante; le bon soldat n'a point souffert. Après avoir été tué, il fut dévalisé. On lui enleva ses bottes, son sabre, son ceinturon, un revolver à garniture d'argent qui était un premier prix de tir obtenu dans un concours, son porte-monnaie et une sacoche en cuir contenant 3,800 francs. C'est ainsi du reste que la commune a fait la guerre; tout soldat tué et tombé entre ses mains a été immédiatement dépouillé. Un acte législatif publiquement délibéré a rendu justice à la mémoire du marquis Bernardy de Sigoyer; l'assemblée a voté, sans contestation ni réserve, une rente perpétuelle pour sa veuve, à titre de récompense nationale; l'exposé des motifs dit (1) : « Si parmi les trésors de l'art ancien et de l'art moderne amoncelés dans le Louvre, quelques-uns avaient été déplacés, le plus grand nombre restait encore et allait disparaître dans un épouvantable sinistre, lorsqu'est intervenu avec autant de courage que d'à-propos le 26e bataillon des chasseurs à pied; eh bien! le brave commandant qui l'a conduit, celui que ses compagnons d'armes sont unanimes à proclamer le plus méritant de tous, il est mort, et c'est vis-à-vis de sa famille désolée que la France peut et doit s'acquitter du service immense rendu à la civilisation par la conservation du musée du Louvre. » L'histoire, en ceci, sera d'accord avec la puissance législative; car, si sa mission est de flétrir les envieux qui ont tout fait pour détruire notre ordre social, son devoir est d'honorer les héros qui n'ont rien épargné et qui ont donné leur vie pour le sauver.

MAXIME DU CAMP.

(1) Voir le *Journal officiel* du 22 août 1871.

LES

INSTITUTIONS MILITAIRES ET LES ARMÉES

III [1].

L'ÉDUCATION ET LA DISCIPLINE.

I. — L'ÉDUCATION DE L'ARMÉE.

Pour bien saisir le but et comprendre l'importance du sujet que je vais traiter, il faut avoir une idée générale de ce qu'a été dans l'armée française, depuis la fin du siècle dernier jusqu'au temps présent, en vertu d'une tradition et de règles demeurées invariables, l'éducation du soldat.

Les jeunes gens désignés par le sort qui, n'ayant pu payer le prix du remplacement ou de l'exonération, étaient appelés sous le drapeau passaient sans transition, la plupart de la vie des champs, quelques-uns des travaux de l'atelier, à l'existence du régiment, pleine de contrastes avec celle qu'ils venaient de quitter. Inquiets de leur nouvelle destinée, craintifs, malléables pour ainsi dire, ils étaient prêts à toutes les soumissions et pour toutes les leçons. Quelles leçons recevaient-ils? Je vais le dire très succinctement en prenant l'exemple le plus simple, qui est celui de l'infanterie. « On leur distribuait l'habillement, le linge et la chaussure, les divers objets d'équipement, etc. On leur apprenait l'usage quotidien, la disposition méthodique, sur la planche (2) et dans le havre-sac, de ce matériel du

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 1er février.

(2) Les divers effets du soldat d'infanterie sont disposés méthodiquement sur une planche au-dessus de son lit, quand ils ne le sont pas dans le havre-sac en route ou

soldat avec les soins de propreté et d'entretien qui le conservent. Puis on leur enseignait le mécanisme des divers genres de marche cadencée et de tous les exercices élémentaires qui se font sans armes. Enfin on les armait, et, le maniement des armes appris, ils recommençaient avec elles ces exercices. Entre temps, indépendamment de ces travaux sur le terrain, ils recevaient, à l'aide d'un enseignement qu'on appelle « la théorie dans les chambres, » la leçon des devoirs de respect *bornée aux formes extérieures des divers genres d'honneurs à rendre aux chefs militaires;* la leçon du montage, du démontage des armes et de tous les procédés de mise en état qu'elles exigent; la leçon des devoirs techniques qui incombent au soldat dans l'exécution des divers services, etc. De l'instruction individuelle, on passait à l'instruction collective et on arrivait enfin à *l'école de peloton*, qui est le résumé de tous ces efforts successifs que complétaient les excercices de tir, de gymnastique, etc., et, pour les jeunes soldats qui n'y étaient pas absolument réfractaires, des leçons de lecture, d'écriture, etc., à l'école régimentaire. Enfin, à un moment donné, l'officier supérieur chargé de la direction de l'instruction des recrues annonçait au chef de corps qu'elle était terminée et que, — formule sacramentelle, — les jeunes soldats étaient en état *de passer au bataillon.* Ils y passaient en effet, et c'était comme un brevet de capacité militaire technique qui leur était délivré. A dater de ce jour, ils étaient réputés soldats, à l'expérience près, expérience que des années d'évolutions monotones dans le cercle invariable des pratiques militaires de la caserne et du champ de manœuvres devaient achever. »

Dans ce mode *d'instruction* professionnelle, que nos malheurs ne nous ont appris à modifier qu'au profit d'une assiduité plus effective, de travaux mieux suivis et d'une plus rigoureuse observation des règles, où est la part *de l'éducation?* Quels professeurs sont chargés, dès le lendemain de l'arrivée au corps de ces jeunes soldats, de leur montrer qu'ils ne sont pas « les victimes du sort, » comme ils le croient tous, mais les serviteurs et les défenseurs désignés par la loi d'une collection d'intérêts supérieurs et sacrés qui sont la patrie, dont tous ne savent même pas le nom? A quel moment de leur long, trop long séjour sous le drapeau leur a-t-on appris l'esprit de sacrifice, le dévoûment gratuit, l'objet et les mérites de la discipline, les devoirs et les efforts de la paix, les devoirs et les épreuves de la guerre, enfin la substance de ce livre de principes que j'ai appelé « le catéchisme militaire? » Qui a pensé à faire pénétrer dans ces jeunes esprits, ouverts, *pour un temps qui ne*

pour un service commandé. Son pain est sur la planche à côté des effets. C'est de là que vient l'adage populaire : « avoir du pain sur la planche. »

doit pas durer, à toutes les bonnes impressions, les préceptes qui dirigent, les sentimens qui élèvent et qui fortifient? Tout leur acquis à cet égard leur vient de témoignages multipliés de satisfaction qui, sous la forme d'ordres du jour complimenteurs, répétés et commentés par la presse, leur sont lus après les grandes revues, après les petites guerres, après certaines solennités officielles, après toutes les circonstances faisant événement où les troupes rassemblées ont eu un rôle. On les félicite, on les loue, on leur dit qu'elles sont l'espoir et l'honneur du pays, mais on ne leur a jamais dit ce qu'il faut faire et comment il faut faire pour mériter et pour réaliser cette grande destinée; et enfin il arrive que dans l'armée beaucoup de naïfs et tous les vaniteux se laissent persuader qu'ils sont à la hauteur de leur mission par une sorte de grâce d'état qui les dispense du travail, de l'effort, et des sacrifices qu'ils exigent.

Je montre, par un exemple, que nous n'avons pas encore réformé, sous ce rapport, les entraînemens auxquels nous avons dû une part, la plus grande, je pense, de nos malheurs : quand les réservistes, en exécution de la loi, quittant momentanément (pour un mois) leurs familles et leurs travaux, se sont acheminés vers leurs corps respectifs, tous les organes de la publicité ont applaudi à leur dévoûment et à leur entrain. Pendant les manœuvres d'automne, auxquelles la plupart ont été associés, leur excellent esprit et leurs aptitudes ont été loués. Enfin, comme ils rentraient dans leurs foyers, l'autorité militaire, dans des ordres du jour brillans et développés, leur a dit, comme l'empereur Napoléon à ses soldats après la campagne d'Austerlitz : « Réservistes, je suis content de vous! »

Assurément il était utile, il était nécessaire d'encourager le zèle de ces braves gens qui, généralement, ne le marchandaient pas, et de faire participer le pays à cet encouragement. C'est avec raison et dans un juste sentiment de la situation que le ministre de la guerre, par un ordre rendu public, recommandait aux chefs militaires d'accueillir et de traiter avec bienveillance ces soldats du moment. C'aurait été avec raison que dans chaque régiment les réservistes signalés pour leur bon vouloir eussent été récompensés par ces modestes distinctions nominatives dont l'effet est d'autant plus sûr que, ne dépassant pas le cercle de la publicité régimentaire, elles appartiennent expressément au corps et l'honorent à ses propres yeux; avec raison encore que le ministre, l'expérience achevée et jugée dans ses résultats, les eût fait connaître au pays dans un rapport grave et sincère, en l'associant aux observations favorables et défavorables, c'est-à-dire aux espérances comme aux déceptions qu'elle aurait fait naître.

Mais multiplier les témoignages de satisfaction, les exagérer dans

leur expression, les généraliser en les attribuant indistinctement à tous les intéressés, bons, moins bons ou mauvais; conclure avec une grande partie de la presse française, comme elle le fit en cette occasion, à la solidité des promesses qu'offre à la nation la nouvelle organisation de l'armée, c'est dépasser la vérité et le but, c'est « retomber dans le vieux sillon » et préparer à la France comme à l'armée de pénibles déceptions en surexcitant l'orgueil public. Ces réflexions, les étrangers les ont faites, et au sujet du concert exagéré de congratulations auquel l'appel des réservistes a donné lieu chez nous, la presse anglaise, dans des intentions évidemment bienveillantes et sous une forme très discrète, nous a rappelé que nos illusions présomptueuses ont toujours été punies par des revers.

Si le dévoûment des réservistes nous a paru si méritoire, quel tribut de louanges ne devons-nous pas offrir aux territoriaux, qui entrent à leur tour en scène pour la première fois, à ces soldats conditionnels que les liens de la famille, des affaires et les habitudes chères à la maturité de leur âge, attachent si étroitement à leurs foyers? J'affirme, croyant bien connaître cette classe d'anciens serviteurs du pays, que leur zèle, peut-être un peu « grognard, » ne sera pas moins vif, pas moins sincère, et cependant leur sacrifice, quoique plus court (1), est bien plus grand!

Dans l'armée, encore plus que dans la société civile, le régime des applaudissemens érigés en système atteint la virilité des caractères. Il provoque les ambitions et les prétentions. Il a fait vivre plus de soixante ans parmi nous la légende de la victoire certaine, substituée au sentiment des patiens efforts de réflexion, de comparaison, de préparation, de travail assidu, qu'il faut faire pour la mériter et pour l'obtenir. C'est une mauvaise et dangereuse éducation pour l'esprit public et pour les troupes. Renonçons pour toujours à des entraînemens qui coûtent si cher. Nous y gagnerons en simplicité, en vérité, en dignité d'attitude. Nous inspirerons plus de confiance à nos amis, plus de respect à nos ennemis, quand nous aurons abandonné notre vieille habitude d'admirer et de présenter au monde comme des héros les hommes qui font leur devoir.

Ainsi l'éducation de l'armée est tout à la fois insuffisante et faussée. Les programmes en sont à faire, les procédés à établir, et j'expose à ce sujet des vues générales qui seront, j'espère, accueillies, au moins discutées, par les officiers qui ont longtemps vécu au milieu des troupes en étudiant les moyens pratiques d'agir sur leur esprit et de le diriger. Il faut d'abord considérer que les soldats du service obligatoire diffèrent par leur origine, par leurs dispositions,

(1) Les réservistes ont été réunis et soumis aux exercices militaires pendant vingt-huit jours, les territoriaux pendant treize jours.

et, pour tout dire, par leur qualité, des soldats du service remplacé. Si en outre, dès l'école primaire ou le collège, les principes et les devoirs des armes sont entrés, — comme je l'ai expressément demandé (1), — dans l'enseignement qu'ils ont reçu, ils arriveront sous les drapeaux dans des conditions de préparation morale et professionnelle bien supérieures à celles qu'ils y apportaient autrefois. Comment, dans le régiment, cet enseignement pourra-t-il être continué et complété? C'est ce que je vais expliquer :

Les armées se composent, en principal, de grandes fractions organisées, qui sont le corps d'armée, la division, la brigade, et de petites, qui sont le régiment, le bataillon, *la compagnie*, *l'escadron* ou *la batterie*, ces trois dernières représentant des unités spéciales numériquement limitées. Les individualités qui forment leur personnel sont destinées, dans la paix, à vivre, à apprendre et à travailler, dans la guerre à marcher et à combattre ensemble. Leurs relations sont de tous les jours et de tous les instans; leurs besoins, leurs intérêts sont les mêmes, communauté d'où naît *la camaraderie de la chambrée*. A la guerre, surtout au combat, ces hommes sont généralement les seuls qui soient assez étroitement rapprochés les uns des autres pour que l'assistance mutuelle, d'où naît la *confraternité du champ de bataille*, soit effective. Aussi chacun de ces groupes est-il plus qu'une unité militaire, il est comme une famille militaire, et la preuve que tous ses membres, bons et mauvais, subissent cette invincible influence, c'est que tous, quand il s'agit de la compagnie, de l'escadron ou de la batterie, disent « chez nous, » comme les bourgeois disent « à la maison. »

C'est là, il faut le reconnaître, une grande force à utiliser, une force d'autant plus précieuse qu'elle est unique et n'a pas son analogue dans toutes les autres parties constitutives d'une armée, bien que le régiment puisse en revendiquer une part, mais d'un caractère plus général et moins intime. C'est ce groupe commandé par un capitaine qui est le point de départ de l'instruction technique et de l'administration comptable (troupes) de l'armée entière. Nous n'avons pas pensé en France à utiliser autrement sa puissance presque illimitée d'initiation, si propre à en faire le centre créateur d'une forte éducation militaire. Il faut y penser à présent. Il faut que les soldats du service obligatoire, qui sont la nation armée, *trouvent dans la compagnie* (*ou l'escadron ou la batterie*) *la continuation de l'école primaire et du collège pour l'enseignement, devenu spécial et pratique, des principes et des devoirs de leur état* (2). A qui appartiendra l'obligation avec la responsabilité de ce

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

(2) Il ne faut pas perdre de vue que servir aujourd'hui dans l'armée, c'est remplir

haut professorat? Au capitaine-commandant assisté des officiers et sous-officiers, dont la hiérarchie fait ses moniteurs auxiliaires.

Ici, je signale en passant l'une des plus graves et regrettables erreurs de l'esprit public et de l'armée elle-même. Le grade et la mission du capitaine sont généralement considérés comme inférieurs. On leur accorde tout au plus l'importance relative, et quand un sous-officier proposé pour l'avancement ou un sous-lieutenant paraît voué à la médiocrité en raison de l'insuffisance de son savoir et de son éducation, on définit officiellement son avenir en écrivant qu'*il deviendra capitaine et n'ira pas plus loin.* Il le devient en effet presque immanquablement en vertu de la législation qui est fausse, et il va, hélas! bien plus loin quelquefois, en vertu d'habitudes en matière d'avancement profondément entrées dans nos mœurs militaires, qui font du commandement affaire de chance encore plus que de mérite. Enfin il semble que le grade de capitaine soit dans la hiérarchie des armes ce qu'est dans la progression des sciences mathématiques un certain ordre de propositions auxquelles on donne le nom générique de « pont aux ânes. » Le grade en effet n'est pas très élevé, mais l'emploi ! Il n'en est pas qui exige plus d'aptitudes diverses, comme la capacité professionnelle et le tact, la bienveillance et la fermeté, la droiture et l'esprit de justice, l'assiduité et l'esprit d'ordre, enfin les facultés naturelles et les qualités acquises qui sont nécessaires à un officier dont le rôle, — spécial entre tous ceux de l'échelle hiérarchique, — est celui de *directeur*, d'*éducateur* et de *tuteur*. Au combat, dans l'ordre dispersé qui est la loi de la guerre moderne, ce rôle est aujourd'hui d'importance supérieure, car de tous les officiers d'une armée, les capitaines, particulièrement ceux de l'infanterie, — avec leurs officiers et sous-officiers, — *sont les seuls qui aient sur les groupes de soldats engagés une action immédiatement directrice, effective et personnelle.* N'est-il pas évident que le mandat des capitaines ainsi compris et pratiqué devient *une école de commandement* bien plus effective et plus féconde pour eux en enseignemens et en expériences de toute sorte, que les écoles de théorie (dont je reconnais d'ailleurs l'utilité) qu'on pourra instituer ? C'est là que se montreront les caractères et les aptitudes qui font les ambitions légitimes et leur préparent l'avenir.

Plus tard, quand j'examinerai la loi sur l'avancement, je dirai comment il aurait fallu la faire, en la combinant avec une plus

un mandat public *et non plus faire un métier*, quoique des années doivent encore s'écouler, je le crains, avant que nos officiers, parlant de ce mandat, cessent de dire ou d'écrire, en vertu d'une tradition bien plus que séculaire, « le métier. »

judicieuse distribution des responsabilités, pour que ses produits, qui sont les officiers des divers grades, pussent répondre à ce que le pays et l'armée attendent d'eux. Pour ne pas interrompre ma discussion, je supposerai dès à présent que les capitaines remplissent cette condition, qu'ils ont le savoir, la compétence, l'autorité morale nécessaires pour être, selon le programme que j'expose, directeurs, éducateurs, tuteurs. Pour l'accomplissement de leur mission, ces officiers auraient l'entière responsabilité de l'éducation, de l'instruction, de la discipline, de l'administration de leur troupe, avec un degré proportionnel d'initiative et de liberté dans le choix des moyens. Faisant à *l'éducation* la même part qu'aux autres parties du dressage professionnel, ils réuniraient autour d'eux chaque semaine, à des jours et heures déterminés (les officiers présens) leurs sous-officiers et leurs soldats et ils les catéchiseraient d'après les indications du livre des devoirs de la paix et des devoirs de la guerre, par demande et par réponse, envoyé par le ministre à tous les corps de l'armée (1). Ce seraient des conférences militaires dont les matières, soumises à l'unité de doctrine, devraient être graduées selon les progrès de l'auditoire dans l'intelligence des questions traitées. Il conviendrait aussi de les diversifier, en les coupant par des lectures et par des récits militaires bien choisis, qui seraient à l'objet de chaque conférence ce que sont aux principes de morale par exemple, dans les écoles où on les apprend à la jeunesse, les récits du livre de la morale en action. Enfin cet enseignement au régiment serait, comme je l'ai dit, le complément précisé et développé des premières notions de savoir et de devoir militaires, dont j'ai demandé l'introduction dans les programmes de nos divers centres d'instruction publique.

Au sujet de la situation à faire aux capitaines de l'armée, — grande par son importance et par la considération qui s'y rattacherait, — je hasarde *par exception* une comparaison politique : quand on presse les conservateurs d'émanciper le pays par la décentralisation, par la concession à la province et à ses élémens constitutifs d'une part d'autonomie qui y rappellerait l'activité et la vie, ils répondent qu'indépendamment des périls que feraient naître ces mesures révolutionnaires, la province n'a ni les hommes publics, ni les traditions administratives qui seraient indispensables pour faire régulièrement et utilement fonctionner le système. Comme, d'autre part, les hommes et les traditions ne peuvent être formés que par ce fonctionnement, il y a cercle vicieux. Rien ne se fait, rien n'est possible; le pays reste, en s'agitant, dans ses lisières, et l'école des hommes publics, pépinière des hommes d'état, lui manque.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Les conservateurs militaires, pénétrés du même esprit, ne manqueront pas d'opposer les mêmes objections à l'ensemble des propositions que je fais. « Émanciper les différens dépositaires du commandement, par des pouvoirs plus étendus, avec des responsabilités proportionnelles! c'est une révolution. De ces responsabilités d'ailleurs, beaucoup d'officiers, les capitaines notamment, sont hors d'état de porter le poids. »

Je ne sais pas d'argumentation plus chétive que celle-là, ni plus dommageable aux grands intérêts qui sont ici en cause. Quand, pour réaliser un progrès nécessaire, il y a des risques à courir, il faut les aborder résolûment; et, quand les instrumens manquent, il faut les faire patiemment. Pour les faire, il faut décider l'œuvre et la commencer en y appliquant les instrumens qu'on a. Ils se transforment, et on les transforme avec le temps. Connaît-on dans l'histoire des nations une seule réforme considérable dont les débuts n'aient été entravés par de graves difficultés qui, dépendant de la force des choses, étaient en outre grossies par l'insuffisance ou la tiédeur des uns et par l'hostilité des autres? Sans doute, pour que les réformes dont je cherche à prouver la valeur et l'urgence aient leur entier effet, il faudra qu'une nouvelle génération de dirigeans ait succédé à celle qui est à l'œuvre et qui se débat péniblement entre les habitudes ou les intérêts du passé et les besoins de l'avenir. Mais est-ce une raison pour y renoncer et pour se cantonner obstinément dans des habitudes vieillies qui sont en contradiction avec les progrès dont toutes les armées de l'Europe cherchent à s'appliquer le bénéfice, chacune selon son tempérament spécial et que, dès à présent, l'armée française s'est partiellement appropriés?

II. — LES RESPECTS DANS L'ARMÉE.

De cette éducation en famille, par le capitaine, dans la compagnie, l'escadron ou la batterie, il faut que le but principal soit de faire pénétrer dans l'esprit et jusque dans la conscience de tous la notion, très obscure et très incertaine parmi nous, des respects. Ici, j'explique ma pensée par quelques courtes réflexions psychologiques qui ne paraîtront pas hors du sujet à ceux qui savent à quel point est difficile le problème de fonder et de diriger les aptitudes morales des foules.

Il y a deux sortes de respects entre lesquels il faut expressément distinguer. Ce sont, 1° les respects de principe et de sentiment, qui sont libres et appartiennent à tout le monde; 2° les respects de règlement et d'obligation, qui sont forcés et appartiennent

aux armées ainsi qu'à d'autres corporations hiérarchisées comme elles.

Les premiers ne sont ni définis ni fixés par des statuts. Leur omission ne comporte aucun châtiment, et leur unique sanction est dans les avertissemens, entendus ou non, de la conscience de chacun. Dans cet ordre de respects, les uns, qui sont les plus nobles et les plus délicats de la civilisation, s'adressent à la vieillesse, à la faiblesse, à l'infortune, à la vertu; les autres à la famille et à tous les devoirs qu'elle crée, au caractère d'un grand citoyen et à ses services, à l'éclat de certaines situations. Quelques-uns même, parmi ces respects volontaires, s'imposent à tous et à chacun avec une irrésistible autorité, ceux par exemple qui courbent indistinctement les têtes devant le cercueil du pauvre et du riche!.. Les seconds, avec des formes extérieures rigoureusement définies, ont une sanction pénale, et l'observation des règles qui les concernent est incessamment surveillée et assurée par toute une hiérarchie attentive à saisir les contrevenans.

Les libres respects, chez les hommes qui en remplissent les devoirs, dérivent généralement d'une éducation où dominent le sentiment religieux et la croyance. Ils sont eux-mêmes, dans tous les cas, une croyance qui est, dans la vie des nations, le plus solide fondement de la paix publique et de l'équilibre social. Les respects forcés n'ont que des mérites de relation, et leurs effets d'équilibre, subordonnés aux circonstances, ne sont pas durables. Dans la vie des armées, je le démontrerai plus loin, cet équilibre est détruit et fait place au désordre quand, à la guerre, la sanction pénale qui le protégeait est supprimée par les événemens.

Il y a des armées auxquelles une éducation perfectionnée a appris tous les respects. Celles-là sont remarquables par leur cohésion et elles ont des principes de discipline et des habitudes de bon ordre qui survivent à tous les relâchemens inévitables de la guerre. Nous avons appris à nos dépens de quel poids accablant ces principes et ces habitudes d'un ennemi qui est par eux toujours prêt pèsent sur le destin des armées décousues qui ne les ont pas (1). L'armée prussienne qui, la première, a bénéficié des forces morales du service obligatoire, l'armée anglaise qui se recrute par les procédés qu'employait autrefois chez nous l'ancien régime, l'armée russe qui demande le plus grand nombre de ses soldats à des popu-

(1) Quand le temps aura apaisé les colères légitimes ou injustes (il y en a des deux sortes) que les calamités de 1870-71 ont provoquées, personne ne pourra contester le grand honneur qu'ont fait à l'armée prussienne (en dehors de certaines exécutions brutales, systématiques et ordonnées, qui ne furent jamais imputables aux soldats) sa forte discipline et ses habitudes de respect.

lations que la civilisation n'a que très imparfaitement pénétrées, sont remarquables par leur discipline malgré les contrastes frappans qu'offrent leur constitution et leur composition. Toutes les trois, circonstance que personne ne contestera, sont également à citer pour les sentimens religieux, au moins pour les respects religieux qu'elles tiennent de l'éducation et de la coutume. Nous ne pouvons y prétendre au même degré, et j'évoque à ce sujet un souvenir personnel, applicable il est vrai à des troupes de l'ancienne armée, exclusivement composées de ces soldats vieillis sous le drapeau par le remplacement, que l'armée nouvelle ne connaîtra pas. Dans la reconnaissance de la Dobrudja, de lugubre souvenir, qui précéda, en juillet 1854, l'invasion de la Crimée par les armées alliées, le choléra, dont les troupes avaient emporté le germe de Varna, leur point de départ, éclata dans leurs rangs avec une violence inouïe, sous la triple influence du climat, de la nature du sol (1) et de la fatigue excessive des marches sous un soleil brûlant. L'avant-garde, engagée plus avant vers le bas Danube, fut soumise dans sa retraite à une sorte de destruction partielle qui est peut-être sans exemple dans l'histoire des armées en marche. Les individus d'abord, puis des groupes, tombaient foudroyés. Tous les moyens de transport, y compris les chevaux des officiers, devenant insuffisans, les valides portaient avec dévoûment les mourans à bras, et quant aux morts on les enterrait sommairement le long de la route funèbre. Des officiers de cette avant-garde vinrent à quelques jours de là faire au maréchal de Saint-Arnaud le récit de ce drame douloureux, exaltant à bon droit la constance des troupes qui en avaient subi les effets. J'étais présent. Ils racontèrent qu'à l'une des haltes avec séjour, de cette retraite, où les morts étaient en grand nombre, on dut leur préparer des fosses communes au bord desquelles ils étaient apportés par un premier groupe d'hommes commandés, à un second qui les remettait à un troisième posté au fond des tombes creusées à la hâte. Les soldats du groupe intermédiaire, qui n'avaient qu'à recevoir et à transmettre, attendaient souvent, *et on les voyait dans ces instans de chômage, assis, les jambes pendantes le long des parois des fosses, fumer philosophiquement la pipe.*

Était-il possible de pousser plus loin le dédain de la mort? Et l'auditoire admirait ces preuves de la fermeté stoïque des zouaves! Ce n'était pas seulement, hélas! le dédain de la mort. C'était aussi le dédain des morts et de la confraternité des armes et du deuil des familles absentes dont ces soldats étaient, sur la terre étrangère, les

(1) La Dobrudja est en partie formée de terres marécageuses, semblables à celles du bas Gange (de l'Inde), d'où on croit que sort le choléra asiatique.

représentans. C'était un acte de braverie par lequel de vieux soldats donnaient aux jeunes, sous l'apparence de la force morale, le spectacle déplorable et le mauvais exemple de l'endurcissement et de l'oubli des plus inviolables respects.

Les respects forcés du règlement ont pour sanction, dans l'ordre des faits quotidiens, les divers degrés d'une pénalité militaire correctionnelle qui est en quelque sorte tarifée et qui s'applique, selon leur gravité, aux manquemens des troupes en garnison et casernées : la consigne et différentes interdictions, — la salle de police, — la prison, — le cachot. — Si l'on considère que, du jour où les troupes marchant à l'ennemi ont passé la frontière, la sanction des respects s'évanouit avec la possibilité d'appliquer les peines qui la représentent, qu'en dehors des conseils de guerre réservés aux délits graves et aux crimes (qui restent le plus souvent inconnus), tous les moyens ordinaires de répression et presque tous les moyens de surveillance échappent à l'autorité militaire, que ces moyens lui échappent encore plus complètement quand, après les longues marches et les combats qui désorganisent, les tentations et les passions du soldat qui souffre sont au plus haut point exaltées,... on comprendra sans peine : 1° qu'il perde le sentiment et les habitudes du respect jusqu'à n'avoir plus la déférence voulue, pas même celle du salut réglementaire, d'abord pour les chefs militaires qui ne sont pas directement les siens, et bientôt pour ses propres officiers (1); 2° que, la guerre se prolongeant, les liens de la discipline se relâchent dans les troupes; 3° que les revers survenant avec la dépression morale et les souffrances qui les accompagnent ordinairement, elles aillent jusqu'au désordre et jusqu'à la démoralisation dont les populations, dans la dernière guerre, ont eu quelquefois le spectacle douloureux.

Je pourrais aller plus loin dans cette pénible discussion, multiplier les citations et préciser les faits qui se pressent dans mes souvenirs. Je m'arrête, car le sujet est attristant. J'en ai dit assez pour montrer la destinée qui attend les peuples dont les armées n'ont que les respects forcés de la règle écrite, sans avoir les libres respects de principe nés d'une éducation nationale et militaire bien conduite. Les premiers n'assurent que la discipline de la garnison, et ils sont impuissans, sans les seconds, à fonder la discipline de la guerre.

J'expose les procédés par lesquels je crois qu'on peut faire pé-

(1) Dans toutes les guerres contemporaines, nous avons pu observer et nous avons eu à réprimer trop souvent chez nos soldats cette progression dans l'oubli des respects élémentaires qui prépare inévitablement de graves manquemens à la discipline.

nétrer les uns et les autres, non pas autant qu'il le faudrait peut-être, mais autant qu'il est possible, dans les armées d'un pays où les croyances s'affaiblissent, où les respects sont fort diminués, où la hiérarchie sociale n'est plus qn'une convention disputée. Je les expose, parce que je suis convaincu qu'on peut et qu'on doit tout espérer de l'avenir d'une armée dont les soldats, très mal préparés par l'éducation, sont, par le tempérament qui leur est propre, les plus faciles, les plus alertes, les plus ouverts à la compréhension, les plus accessibles aux sentimens généreux qui soient en Europe. Allez voir, sur nos places publiques et sur nos boulevards, les recrues du service obligatoire faire à l'exercice leur noviciat dont les détails monotones sont assurément sans attrait pour eux. Vous serez frappés et charmés de l'honnêteté éclairée de leurs physionomies et de la sincérité de leur zèle. Si vous vous connaissez en soldats, vous emporterez le ferme espoir que ceux-là, inspirés par une bonne éducation et par le vif et profond sentiment d'une guerre d'intérêt national, non par les excitations artificielles d'une guerre de cour, mériteraient bien du pays, le cas échéant de la bataille, et feraient à la jeune armée française, parmi les autres, une place qui serait enviée.

Le champ de bataille! Tous en parlent, mais combien l'ont vu, combien surtout l'ont vu de près? Combien, l'ayant vu de près dans toute son horreur, le soir du choc par exemple, résistent, quand ils le racontent ou l'écrivent longtemps après, au besoin d'en poétiser le récit? Le champ de bataille est si beau quand on en est revenu! Les gouvernemens y précipitent, le plus souvent avec une impitoyable légèreté, comme nous ne l'avons que trop vu depuis le commencement de ce siècle, des masses d'hommes qui se rattachent à la vie par les liens puissans de la jeunesse, de la force, de la confiance dans un long avenir, du souvenir de leurs pères et de leurs mères restés au pays. Ces hommes, quand la crise éclate, savent que beaucoup vont mourir sans savoir qui la mort choisira, en sorte que tous sans exception peuvent s'appliquer la probabilité de cette prochaine et tragique fin de leur carrière. Peut-on imaginer, quoi qu'en disent les poètes de la guerre, une contention d'esprit plus anxieuse et plus violente? Elle l'est à ce point qu'à un certain moment les moins croyans, — on le sait parce que beaucoup l'avouent, — se recommandent mentalement à l'assistance d'en haut. Quels moyens pour les combattans de vaincre ces naturelles, intimes et profondes émotions?

Il y en a deux et il n'y en a que deux : premièrement une foi sincère dans la récompense promise au-delà de la vie présente à ceux qui la perdent pour le pays dans l'esprit de sacrifice; secondement un sentiment très élevé de la mission publique

que le sacrifice peut ainsi couronner à chaque instant, foi et sentiment qui sont les fruits d'une éducation chrétienne et militaire qu'a cessé de recevoir une grande partie de la jeunesse française.

III. — LA DISCIPLINE DANS LE RÉGIMENT.

Les effets généraux de l'éducation obtenus, comment en assurer la solidité et la durée? Par un meilleur emploi des forces morales dont le commandement dispose pour remplir sa mission auprès des troupes. Pour assujettir à l'obéissance et à la règle les masses organisées, il y a trois moyens : la répression du mal, l'émulation du bien, l'emploi simultané et convenablement pondéré de ces deux méthodes. Dans l'armée de l'ancien régime, réunion de mercenaires indigènes et étrangers obtenus par le racolement, le premier moyen était seul connu et appliqué. On pendait les criminels à la queue du régiment ou on les envoyait ramer à la chaîne sur les galères du roi. On faisait passer les délinquans par les verges devant la troupe assemblée. On exposait les récalcitrans sur le cheval de bois dans la cour du quartier, on les emprisonnait pêle-mêle, etc.

Quand, à dater de la révolution, l'armée, d'abord exclusivement nationale par le volontariat généralisé, par les levées en masse et le service obligatoire, devint mixte en quelque sorte par le remplacement, et, de nos jours, par l'exonération succédant au remplacement, les formes de la répression furent complètement modifiées et allèrent toujours en s'adoucissant avec les mœurs publiques, mais la répression resta le moyen principal du commandement. Elle était à ce point dans les habitudes militaires que j'ai encore vu dans ma jeunesse des sergens instructeurs chargés du dressage des conscrits arrivant au corps, les traiter avec une rudesse qui était un reste de la tradition. Ils les tutoyaient et il n'était pas rare que les maladresses de ces pauvres diables, à l'exercice, fussent redressées par l'injure, quelquefois même par des poussées brutales. Depuis longtemps, dans tous nos régimens, le noviciat des jeunes soldats est devenu facile. Jeunes soldats et soldats faits y rencontrent une égale bienveillance, quelquefois des conseils éclairés et généralement une bonne direction. Mais la répression, d'ailleurs réglementée et en quelque sorte tarifée comme je l'ai déjà expliqué, est encore le moyen principal, je pourrais dire unique, du commandement, et si, dans l'ignorance de nos habitudes, on jugeait de la discipline de la plupart des corps de troupes par l'étude des registres surchagés de punitions, on pourrait la croire perdue alors qu'elle n'est à aucun degré compromise.

Ce vieux, subalterne et faux système de gouvernement des soldats survivra-t-il à l'ancienne armée? Sera-t-il appliqué à la nou-

velle, relevée par la loi du service obligatoire, dont les élémens seront si différens? Nos régimens verront-ils encore l'accumulation quotidienne, inhumaine, indécente, dans ces réduits sans air, sans lumière et infectés qu'on appelle les salles de police, de jeunes hommes coupables de manquemens véniels dans le service? Le temps n'est-il pas venu pour le commandement de sortir de cette détestable routine, de grandir nos soldats à leurs propres yeux et de se grandir lui-même en leur apprenant le devoir par des procédés plus efficaces et plus dignes? Est-ce qu'à la guerre, — je ne puis trop le redire, — où la discipline acquiert une si haute importance qu'elle est la loi du salut commun en même temps que du succès, on trouve ces salles de police, ces prisons, ces cachots dont vous avez fait, dans l'esprit et dans la coutume des troupes, les uniques porte-respects de l'obéissance et de la règle? Combien d'hommes devenus par les salles de police des vauriens achevés, qui auraient pu être sauvés, pris à temps, par une réprimande publique devant la compagnie, le bataillon, le régiment? Ne voyez-vous pas que le mode de répression par l'emprisonnement collectif, pour les fautes de tous les jours, est devenu un contre-sens, comme autrefois le mode de répression par les coups, qu'il faut le réserver pour les délinquans jugés incurables, qu'il faut le remplacer pour les autres par des châtimens qui réveillent dans leur esprit le sentiment du devoir, avec la honte d'y avoir manqué? Quel est le plus sûr, presque l'unique moyen d'obtenir ce résultat si désirable? C'est d'associer l'opinion au châtiment, d'en rendre témoin la compagnie, le bataillon, le régiment, selon la gravité des cas, de solidariser l'honneur des coupables avec l'honneur des groupes dont ils font partie, de donner par là une leçon qui profite également à ceux-là et à ceux-ci. On verrait disparaître de nos régimens, au moins diminuer beaucoup, ce petit noyau de soldats perdus qui en sont le mauvais exemple et la honte, qui ne sortent de la prison, à laquelle ils sont habitués, que pour y rentrer, et visent à cette espèce de déportation militaire qu'on appelle les compagnies de discipline et les bataillons d'Afrique.

Généralement, nos méthodes de répression sont fausses en principe ou faussées par l'application que nous en faisons. La justice des conseils de guerre elle-même est insuffisante dans ses effets. Pendant la paix, elle opère de telle sorte que le corps de troupes qui a été le témoin d'un acte criminel n'est pas le témoin du châtiment. Les débats ont leur cours, et les jugemens sont rendus au loin; ils reçoivent leur exécution hors de la vue et des émotions qui seraient salutaires du corps intéressé. Il n'en est informé, presque toujours après de longs délais motivés par des pourvois et des jugemens de révision, que par un ordre du jour qu'entendent

des soldats qui avaient oublié l'événement ou qui ne le savaient pas. Notre code de justice militaire est à modifier, dans le sens d'une réforme qui créerait auprès des corps de troupes un tribunal spécial, statuant au premier degré de juridiction.

Nous ne pouvons retarder plus longtemps l'introduction dans le système d'éducation de la nouvelle armée du troisième moyen, qui consiste dans l'emploi combiné de la répression du mal, par les procédés dont je viens d'indiquer le principe, et de l'émulation du bien. C'est une vérité dont la démonstration n'est pas nécessaire, que l'homme appelé à en conduire d'autres, qui sait leur inspirer l'émulation et s'appuie pour l'accomplissement de son mandat sur cet énergique et noble sentiment, montre par cela seul qu'il est digne et qu'il est capable de commander. Je reproche expressément au commandement, dans l'armée française, de ne s'en pas servir.

Il serait sans doute difficile de préciser dans un règlement par articles la série des actes à l'aide desquels on peut faire naître et entretenir l'émulation dans l'esprit des troupes; mais j'affirme, pour l'avoir constaté par une suite d'observations très attentives pendant une longue carrière, que les officiers qui ont du cœur, du tact, *et qui croient fermement à l'efficacité de la méthode*, savent trouver les moyens de l'appliquer. Au fond, ces moyens peuvent se résumer dans les propositions suivantes :

1° Que les dépositaires du commandement manifestent publiquement et personnellement un vif et constant intérêt pour les résultats d'ordre moral ou d'ordre professionnel qu'ils veulent obtenir, et que les encouragemens de leur présence et de leur parole, au cours des travaux qui préparent ces résultats, soient pour les travailleurs la marque certaine de cet intérêt. Je fais ici une réflexion : beaucoup de chefs de corps, pour ne pas user leur prestige, voient très rarement leur troupe; d'autres croient bien faire en la voyant très souvent. Le bien jugé consisterait surtout à la voir *opportunément*, non pas pour la taquiner sur les détails, comme il arrive, mais pour diriger et pour stimuler l'effort du moment qui a le plus d'importance;

2° Que les travaux régimentaires soient organisés, — j'entends ceux qui sont susceptibles de l'être, — sur le pied *d'un concours primé*. Il ne peut être ici question, bien entendu, d'une prime de paiement, il s'agit de cette prime d'encouragement qui est pour les hommes qu'on réunit en vue d'un travail obligatoire l'excitant nécessaire de l'intérêt et de l'ardeur.

Qu'on ne cherche pas la contradiction entre cette théorie de *l'effort primé* et le principe de *l'effort gratuit*, du sacrifice, devrais-

je dire, auquel la plupart des pages de cette étude exhortent notre armée. Par un exemple, entre beaucoup d'autres que j'ai cent fois expérimentés, je montre que la théorie et le principe ne sont à aucun degré en opposition : « Une compagnie d'infanterie est réunie pour les exercices de gymnastique. Il s'agit de courses de vitesse. La première est presque toujours menée vivement, parce qu'elle est dans la nouveauté. La seconde est froide. La troisième est ennuyée. Le colonel qui passe s'arrête aux coureurs, et sa présence leur est un premier stimulant. Il annonce la prime, — un cigare par exemple, — aux premiers arrivés. A l'instant, l'exercice devient *un concours* qui a des règles et qui a des juges. Les hommes se raniment, et on les voit prépararant leurs facultés. Au signal, ils partent comme une trombe et, dans un entrain indescriptible, ils se précipitent vers le but. »

Je dis d'abord que le colonel qui comprend ainsi l'émulation et l'introduit partout est un maître colonel dont le commandement portera le ressort régimentaire à son plus haut point d'énergie, et dont l'autorité morale, s'il a par surcroît l'esprit de justice et la fermeté, sera sans limites. Je dis ensuite que par cet exemple qui comprend et qui explique tous les autres, j'ai prouvé que ma théorie de l'effort primé est aussi innocente qu'elle est efficace. J'y ai une telle confiance que j'exprime ici formellement l'opinion que le fonds dont l'administration des corps de troupes dispose sous le nom de « masse générale d'entretien » devrait être annuellement doté d'une somme spécialement affectée au service des achats pour les travaux primés. Ce serait, entre toutes, une dépense productive et elle n'accablerait pas le budget de la guerre, car le nombre et la variété des primes d'une autre nature applicables à l'encouragement des bons travailleurs est à l'infini. Il y a les primes honorifiques consistant en témoignages publics de satisfaction, simplement et sobrement donnée. Il y a les permissions du soir, de la journée, de vingt-quatre heures, de quatre et de huit jours, de quinze jours (avec l'attache de l'autorité supérieure), et enfin les congés (toutes absences qui seront au profit de la famille aussi bien que du soldat, quand, avenir désirable et, je le crois, inévitable, la région des corps d'armée sera devenue la région de leur recrutement). Il y a toute l'échelle des exemptions d'exercice, de théorie dans les chambres, de corvée, etc.; enfin toutes les grandes, moyennes et menues faveurs dont l'autorité militaire peut faire bénéficier les hommes de troupes qui les ont méritées.

Je fais ici un rapprochement, — non pas une comparaison, — qui doit frapper l'esprit des incrédules. Je les invite à visiter dans

le département d'Indre-et-Loire, à quelques lieues de Tours, un institut pénitentiaire, à la fois agricole et ouvrier, bien connu en France, bien plus connu à l'étranger où il a servi de type pour la création de vingt établissemens du même genre. C'est la colonie de Mettray.

La fondation en est due à l'initiative d'un grand homme de bien, qui eut des collaborateurs et un successeur, dont les efforts, énergiquement continués pendant une longue vie, ont porté la colonie au degré de prospérité où elle est. Sa visée, très haute et très ardue à réaliser, était de réunir et de soumettre à une éducation spéciale en commun, dont le programme était arrêté dans son esprit et dans son cœur, cette partie de la jeunesse française recueillie dans les centres les plus viciés, abandonnée et souvent corrompue par la famille elle-même, condamnée par les tribunaux, que le malheur de ses débuts dans la vie voue presque infailliblement à la carrière du crime.

Il y a là sept ou huit cents jeunes hommes, adultes, enfans et petits enfans. Ils sont organisés militairement, et quand on pénètre parmi eux, les suivant aux champs, à l'atelier, aux exercices gymnastiques, à l'école, à la chapelle, on est saisi d'étonnement, en même temps que convaincu et consolé. Convaincu de la profonde philosophie, de la sagesse, de l'efficacité des méthodes qui ont de tels résultats, consolé par la pensée que ces résultats satisfont à un intérêt social supérieur, et qu'à l'aide des mêmes méthodes ils peuvent être étendus à d'autres œuvres de salut public. On a sous les yeux le tableau du bon ordre, de l'activité dans le travail, de la soumission, des respects. Et ces effets ne se bornent pas, comme il arrive trop souvent, à des apparences faciles à produire pour l'illusion des visiteurs; ils sont pratiquement constatés par ce fait assurément remarquable que la moyenne des récidivistes, parmi les anciens colons de Mettray, ne dépasse pas le vingtième (cinq pour cent)!

Et quelles sont ces méthodes qui triomphent des pires instincts, des passions brutales, de l'incorrigibilité, de l'inintelligence grossière? L'éducation basée sur le sentiment religieux, origine des respects, le travail gradué et varié, l'émulation dans le travail, les encouragemens moraux les mieux entendus, l'enseignement primaire le plus ingénieusement distribué qui soit, et où nos écoles régimentaires devraient aller chercher leurs modèles. Et dans cet ensemble, la théorie de l'*effort primé* est prédominante à ce point, que la répression consiste surtout dans la suppression des récompenses qui représentent la prime.

La colonie de Mettray est, je pense, l'exemple le plus considérable qui soit en France et en Europe de ce que sait et peut faire

l'initiative individuelle, inspirée par un grand dévoûment et par une science profonde des mobiles qui agissent le plus énergiquement sur l'esprit et sur l'âme de la jeunesse. Et ma conclusion est celle-ci : Si ces méthodes qui moralisent, qui plient à la discipline et à la règle des groupes composés de jeunes pervertis, étaient appliquées avec les modifications convenables au gouvernement des groupes composés de jeunes hommes animés de bons sentimens, éclairés et presque tous disposés à bien faire, — l'armée remplit au plus haut point ces conditions, — que ne devrait-on pas en attendre?

Peut-être serait-on surpris qu'attribuant au sentiment religieux dans les armées une importance de premier ordre je n'eusse pas fait, dans cet exposé de mes vues sur l'éducation de l'armée française, une place à l'enseignement religieux. La question est difficile, mais je n'ai aucune disposition à l'omettre ou à la tourner, et je chercherai à la résoudre, disant à ce sujet toute ma pensée, avec la sincérité à laquelle on me rendra, j'espère, la justice que je n'ai pas jusqu'à présent manqué.

Très attaché à ces grands devoirs, je les envisage d'un point de vue particulier. Je ne crois, par exemple, ni à l'opportunité, dans les temps où nous sommes, ni à l'efficacité, ni même en certains cas à la dignité, au point de vue religieux, des manifestations de la religion en dehors du sanctuaire et en présence d'un public qui n'est pas choisi ou plutôt qui ne s'est pas librement choisi lui-même. Le régiment est un public spécial, je le reconnais, mais où on rencontre, comme dans toutes les foules, des croyans et des incrédules, des hommes sérieux et des railleurs, la plupart appartenant à la communion catholique, quelques-uns à des communions dissidentes, plusieurs n'appartenant à aucune en réalité, parce qu'ils sont indifférens à toutes. Le régiment est en outre une corporation rigoureusement soumise à la loi militaire, qui est impérieuse, exclusive et qui ne peut conserver ce caractère nécessaire qu'à la condition qu'on ne s'en serve pas pour faire prévaloir vis-à-vis des troupes des desseins ou des mesures qu'elle n'a pas prévus et définis. C'est là un principe en dehors duquel il serait impossible de maintenir dans la discipline cette corporation étroitement assujettie et absolument dépendante, qui n'a aujourd'hui sous les yeux, dans le pays, que des exemples d'émancipation et d'indépendance. *Ainsi, il ne faut ordonner aux troupes rien qui ne soit dans les règlemens, et il est dangereux de leur demander rien qu'on ne puisse exiger en vertu des règlemens.*

Partant de ces principes, qui sont la sauvegarde de notre état

militaire, — c'est par eux qu'il échappe aux entreprises de la politique (1), aux séductions des partis, etc., — je n'hésite pas à déconseiller l'institution au milieu des troupes, hors les cas de mobilisation et de guerre, des aumôneries permanentes attitrées et d'un enseignement officiel religieux par des membres du clergé. La religion n'y gagnerait rien, et l'esprit militaire, presque inévitablement introduit par là dans la discussion, y perdrait. C'est d'ailleurs une illusion généreuse, mais révélant l'inexpérience, de croire que les soldats qui n'ont pas reçu dans la famille dès l'enfance la leçon des sentimens religieux s'en laisseront pénétrer dans le milieu régimentaire où ils sont absorbés par des travaux et livrés à des habitudes qui leur refusent la liberté de se recueillir et de penser. Mais enfin il y a des soldats qui sont restés fidèles aux principes de leur éducation et aux leçons du foyer. Ils ont d'imprescriptibles droits, quelle que soit leur croyance, à la libre disposition des moyens qui leur sont nécessaires pour en remplir les obligations. Les gouvernemens seraient coupables s'ils se montraient indifférens devant les troupes à ce haut intérêt. C'est la sauvegarde des principes qui sont le point de départ de la vraie discipline, et j'ai montré qu'ils donnent au soldat dont l'âme s'élève invinciblement vers Dieu dans les périls du champ de bataille et dans les angoisses de la mort la fermeté avec la pensée du devoir accompli, la résignation avec l'espérance.

Ces principes doivent trouver leur place dans ce livre des devoirs de la paix et de la guerre dont je demande au ministre compétent de faire la base de l'éducation de l'armée, et que le capitaine commandant la compagnie, l'escadron ou la batterie serait chargé d'interpréter devant sa troupe. Dans ce professorat militaire, où il réunirait à l'autorité du chef la sollicitude du père de famille, il ne laisserait jamais échapper l'occasion opportune de rappeler à ses soldats que c'est Dieu qui tient dans ses mains les destinées des peuples et des armées.

Je ne crois pas qu'il soit utile, ni qu'il soit prudent d'aller au-delà des dispositions générales qui viennent d'être indiquées. Elles ne satisferont, je le sais, ni ceux qui veulent introduire l'église dans le régiment, ni ceux qui veulent l'en exclure. Elles satisferont, je l'espère, les esprits tempérés qui jugent froidement, qui connaissent l'armée, qui savent à quel point il importe de concilier sur ce terrain, où se pressent tant de grands et délicats intérêts, des principes et des vues entre lesquels il faut craindre par-dessus tout de faire naître, en dépassant la mesure, l'antagonisme.

(1) L'ordre ou seulement l'autorisation (déguisant un ordre) aux troupes françaises d'acclamer les gouvernemens, les personnes, certains actes, etc., est une erreur pleine des plus graves, même des plus dangereuses conséquences.

Quels seraient sur l'armée future les résultats de cette éducation nouvelle dont je crois avoir démontré l'urgence, défini le but et tracé brièvement le programme? Je ne voudrais ni les surfaire, ni les diminuer, je voudrais les juger. Il me semble d'abord que personne ne pourra contester à cette éducation et aux redressemens qu'elle opère le mérite considérable de mieux répondre à la plus-value de capacité intellectuelle et morale qu'offriront désormais les armées du service obligatoire. Et puis, est-il déraisonnable d'espérer que, lorsque de solides principes auront remplacé les illusions et les vanités de la légende, sans effacer ses gloires, lorsque des méthodes rationnelles de dressage des soldats auront succédé aux routines dans lesquelles nous restons de confiance depuis le commencement du siècle, lorsqu'enfin auront été fondées, avec le temps, *les institutions* par lesquelles il aurait fallu commencer cette grande entreprise de réformation militaire..., l'indifférence, dans l'esprit public et dans l'esprit des troupes, fera place à l'ardeur, le relâchement au travail productif, les apparences aux réalités? Les cœurs seront plus chauds, les esprits plus fermes, les âmes plus hautes. L'armée française de l'avenir, plus soucieuse de mériter l'estime et le respect du pays que d'obtenir ses louanges, sera bien près d'avoir résolu le grand problème de sa régénération.

Je termine ici cette discussion sur l'éducation de l'armée. Je sais, pour en avoir fait l'expérience, que beaucoup de ses officiers, convaincus qu'une armée n'est qu'un mécanisme dont la fonction est assurée, à la condition qu'il soit dirigé par des mains habiles et vigoureuses, trouveront que ce sont là des figures de rhétorique ou des rêveries philosophiques, bonnes pour un livre, vaines pour les champs de bataille. Je me résigne sans effort à ce jugement prévu. Mais j'assure les jeunes officiers qui sont l'espoir de la nouvelle armée française, qui n'ont pas encore de parti pris, dont la guerre de 1870 a ouvert les yeux et à qui je dédie expressément ce travail, que c'est avec cette rhétorique et avec ces rêveries que Stein, Scharnhorst, Humboldt, Arndt, Fichte, et d'autres avec eux et après eux, ont préparé à leur pays la fortune qu'on lui voit.

IV. — L'ÉDUCATION NATIONALE PAR L'ARMÉE.

L'état social, l'état politique, l'état militaire sont les élémens solidaires d'un tout qui est le pays. Les deux premiers, depuis la fin du XVIIIe siècle, n'ont pas cessé d'être profondément troublés, et il est certain que s'ils étaient rendus, *par les efforts concertés* de la nation et de son gouvernement, à un équilibre qu'on pût tenir pour définitif, le troisième état, — l'état militaire, — s'éta-

blirait par voie de conséquence et comme de lui-même sur les bases les plus larges et les plus sûres.

Le malheur de notre pays veut que les conditions de cet équilibre, qui serait le résultat de la pacification des partis, ne lui soient pas encore acquises, et on peut craindre qu'elles ne se fassent attendre, si on considère la situation présente des esprits, leurs défiances réciproques, leurs divisions, leurs passions qui semblent exclure l'espoir *des efforts concertés*. Il faut donc que, pour donner une valeur pratique à la discussion où je vais entrer, je la porte sur le terrain des réalités d'aujourdhui, et qu'ayant pour point de départ notre état social et notre état politique comme ils sont faits, je montre qu'il est nécessaire et qu'il est possible que notre état militaire soit fait autrement, avec des facultés et des qualités qui lui seraient propres. Et j'en tirerai cette conséquence peut-être imprévue et hardie, mais contenant une espérance patriotique qui est, je le crois fermement, raisonnable et raisonnée, *qu'en France, par exception à la logique ordinaire des faits, la réforme des institutions sociales et politiques serait précédée et préparée dans l'esprit public par la réforme des institutions militaires.* Ainsi, aux divers modes d'éducation par la famille, par les écoles, par les pouvoirs publics, par la presse, viendrait s'en ajouter un autre très puissant dans ses moyens et dans ses effets, *l'éducation nationale par l'armée.*

A quel obstacle particulier, principal en même temps, se heurtent les efforts que les gouvernemens, les législateurs, les réformateurs font pour l'éducation des foules? A leur indifférence et à leur indiscipline. Or, aux foules militaires, et à celles-là seulement, il n'est ni permis, ni possible d'être indifférentes ou indisciplinées. Les hommes qui les conduisent ont le devoir et le pouvoir de se faire écouter et de se faire obéir. C'est une grande force, et elle supprime l'obstacle, en sorte que l'éducation des armées est bien plus facile et bien plus sûre que l'éducation des nations. Elle est aujourd'hui d'autant plus facile et plus sûre que, dans les armées modernes formées par le principe du service obligatoire et à court terme, dont tous les sujets sont très jeunes, on ne rencontre pas, comme dans les armées anciennes formées par les principes du service remplacé et à longue durée, cette catégorie si nombreuse de soldats qu'on pouvait appeler « les vieux endurcis, » qui s'emparaient presque inévitablement de l'esprit de la jeunesse régimentaire.

Qu'était l'armée dans la société française avant la révolution militaire qui s'accomplit en ce moment et dont la grandeur, alors même que les erreurs du temps n'en permettraient que l'accomplissement partiel, frappera tous les esprits éclairés? Une sorte d'ins-

trument de déclassement périodique, car c'est par elle spécialement que s'opérait l'abandon, qui tend en France à se généraliser d'une manière inquiétante, des travaux des champs par les populations agricoles qu'attire déjà dans les villes l'appât des salaires élevés. En effet, examinons ce que devenaient au régiment et à leur sortie du régiment les jeunes soldats désignés par le sort et les remplaçans qui formaient, avec un nombre très restreint d'engagés volontaires, nos effectifs d'autrefois.

Les premiers, ouvriers ou cultivateurs (ceux-ci, je l'ai dit, en très grande majorité), étaient quelquefois difficiles à façonner, mais enfin, après trois ans de service, les moins habiles n'avaient plus rien à apprendre, devant encore à l'armée quatre ans pendant lesquels beaucoup cédaient aux entraînemens de la vie de garnison prolongée. Les ouvriers désapprenaient leur état, perdaient leurs aptitudes manuelles et, libérés, abandonnaient souvent leur profession à laquelle ils ne pouvaient se résoudre à revenir dans des conditions d'infériorité qui leur imposaient en quelque sorte, à l'âge de vingt-huit ans, l'obligation d'un nouvel apprentissage. Les cultivateurs, accoutumés à la vie facile de la caserne et de la ville, finissaient par ne plus supporter la pensée de la rude existence et des labeurs sans trêve qui les attendaient aux champs. Les uns et les autres, en nombre toujours croissant, se fixaient dans les grands centres, loin de la famille et du foyer, en quête, par de continuels changemens de condition et d'état, du gagne-pain quotidien.

Les seconds formaient l'énorme contingent des remplaçans (1), grossissant d'année en année proportionnellement aux progrès du bien-être dans les familles dont les enfans « tombaient au sort. » Ces hommes, par des raisons très diverses que tout le monde sait, n'offraient généralement que d'insuffisantes, et dans les cas les plus favorables, que d'incertaines garanties de moralité. Relativement âgés, embauchés la plupart par des agences de remplacement pour le service militaire devenu leur métier, ils avaient pour toujours déserté l'atelier ou le village. Ils étaient virtuellement déclassés, et je répète que beaucoup étaient dans le régiment, pour les jeunes soldats, des professeurs de déclassement.

A ce tableau plutôt atténué qu'exagéré de l'influence de l'armée d'autrefois sur l'état moral des populations, j'oppose le tableau des effets de redressement dont l'armée d'aujourd'hui, transformée par les principes et par les méthodes de l'éducation nouvelle, fera bé-

(1) Le remplacement était la nécessité, la fatalité si l'on veut, du régime militaire aujourd'hui disparu, dont en 1870 nous avons constaté l'impuissance. Presque tous, jusqu'au temps où nos malheurs sont venus nous apporter la lumière, nous avions cru que l'état de la société française et ses intérêts bien compris le rendaient indispensable. Cette erreur morale nous a coûté plus cher que toutes nos erreurs politiques.

néficier les générations futures. A présent tous les Français, les uns pour un temps trop long, les autres pour un temps trop court, doivent le service militaire. Dans un avenir prochain, on n'en saurait douter, la loi, revenant sur cette erreur, supprimera le tirage au sort, modifiera les conditions de la libération et voudra que tous les citoyens passent effectivement sous le drapeau. Alors l'armée recevra chaque année, pour les former à l'obéissance et aux respects, en même temps qu'aux armes, tous les jeunes hommes qu'elle a la mission de préparer aux devoirs et aux travaux de la défense nationale. Elle ne les gardera pas longtemps, car la perfection de leur éducation et la valeur supérieure des cadres reconstitués (1) suppléeront par la qualité de l'instruction militaire à l'insuffisance de sa durée. L'armée rendra périodiquement à la famille, aux professions libérales, aux professions ouvrières, à l'agriculture ces mêmes jeunes hommes, fils des riches et fils des pauvres, qui, juxtaposés sous le drapeau dans les rangs (2), y auront pratiqué la véritable égalité et appris la véritable fraternité. Je doute qu'il y ait un moyen plus puissant, — s'il en existe un autre, — pour sceller de nouveau le pacte social que tant de convulsions intérieures ont déchiré dans notre pays.

Les termes abrégés de cette évolution de toute la jeunesse française allant de la famille au régiment et revenant du régiment dans la famille ne laisseront aux chances de déclassement qu'une part infiniment restreinte, qui disparaîtra tout à fait quand cette jeunesse aura reçu dès l'école primaire ou le collège, comme je l'ai expressément demandé (3), les élémens d'éducation militaire dont elle trouvera au régiment la continuation et le complément.

Et qu'arrivera-t-il enfin? Il arrivera que l'armée sera tout à la fois l'école de la défense nationale, l'école de la soumission, du bon ordre, de la virilité, de la solidarité patriotique, et, pour dire toute ma pensée et tout mon espoir, la grande école de l'esprit public! Le personnel créateur de ce glorieux avenir se trouvera certainement dans le pays. Dès à présent, il existe partiellement dans l'armée. Il s'y multipliera quand les jeunes officiers d'aujourd'hui, qui échappent par leur âge et par les enseignemens de l'histoire militaire contemporaine à la tyrannie des traditions et de la légende, seront devenus dirigeans.

***

(1) Voyez l'étude sur *la Question des sous-officiers* (*Revue* du 1er janvier 1878.)

(2) J'exposerai, dans une étude spéciale sur le recrutement considéré comme *une institution militaire de premier ordre*, les termes de la loi qui réaliserait ces vues en conservant, avec quelques modifications nécessaires, le volontariat d'un an dans l'intérêt des professions libérales.

(3) Voyez l'étude sur les *Institutions militaires*, dans la *Revue* du 1er février 1878.

L'EXPRESSION DES ÉMOTIONS

ET

L'ORIGINE DU LANGAGE

I. Ch. Darwin, *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux*, trad. par MM. Pozzi et Benoît, Paris, 1874. Reinwald. — II. Hensleigh Wedgwood, *On the Origin of language*, Londres, 1866. Trübner. — III. Farrar, *Chapters on language*, 2e édit. Londres, 1873. — IV. Staniland Wake, *Chapters on man*, Londres, 1868, Trübner. — V. Schleicher, *die Darwin' sche Theorie und die Sprachwissenschaft*, Weimar, 1863. — VI. Ludwig Noiré, *der Ursprung der Sprache*, Mayence, 1877.

Le positivisme aura beau faire, il ne parviendra pas à supprimer les questions d'origine. L'esprit humain s'obstine à les poser, et cette obstination même lui est une garantie qu'elles ne sont pas insolubles. Des problèmes qui s'agitent depuis le premier jour de la réflexion ne se laissent pas facilement mettre hors la science : fût-il démontré qu'on n'en saurait jamais percer toutes les ténèbres, chaque siècle est tenu d'apporter son contingent de lumière et de fournir, sur ces différens points, une approximation nouvelle de la vérité. Là est peut-être le secret de la faveur que rencontre aujourd'hui la doctrine de l'évolution. Origine de la vie et des formes vivantes, origines de l'instinct et de la pensée, de l'espèce humaine et de l'organisme social, des idées morales et religieuses, telles sont les questions que résout l'évolutionnisme, avec une hardiesse aventureuse bien faite pour inquiéter nos esprits français, habitués depuis tantôt soixante ans aux circonspections timides des écoles écossaise et éclectique ; et je ne répondrais pas que, sous réserve de

la nature même des solutions, l'évolutionnisme n'eût pour lui d'être en plus complet accord avec la grande tradition philosophique de tous les temps. L'essence de la philosophie, c'est d'être un système qui explique, autant que possible, la genèse de tous les êtres et de tous les phénomènes : là où l'expérience l'abandonne, elle a recours aux hypothèses ; mais elle manquerait à sa mission, si elle refusait d'aborder les problèmes d'origine, sous le prétexte que les données positives lui manquent pour les résoudre. Un grand philosophe est une intelligence héroïque que tente l'inconnu, qu'attire l'inaccessible ; il lui faut l'ambition sublime de refaire par sa pensée l'univers, de retrouver dans l'enchaînement de ses concepts l'unité du lien causal qui va d'un bout à l'autre de la nature et de l'histoire. Mais en même temps, et c'est là son originalité et sa puissance, il doit faire concourir à cette œuvre toutes les connaissances spéciales de son époque, et fonder sur les procédés les plus rigoureux de la science la légitimité de ses généralisations les plus hautes. Par là seulement la philosophie est ce qu'elle doit être, l'expression la plus complète de l'esprit humain à un moment donné de son développement.

A ne tenir compte que de la largeur des vues, de la compréhension des formules, de la masse des faits ramenés à l'unité d'un système, nous ne craignons pas de dire que l'évolutionnisme est aujourd'hui ce que furent, au commencement de notre siècle, l'hégélianisme et le kantisme, ce que fut au XVIIe la philosophie de Descartes, et dans l'antiquité celle d'Aristote. Et nous le disons volontiers, parce qu'on ne gagne rien à méconnaître la grandeur d'une doctrine dont on repousse le principe et les conclusions. L'amour du vrai ne va pas sans une sympathie profonde pour toute entreprise sincère d'arriver au vrai, eût-elle dévié vers l'erreur ; joint à cela qu'une conception philosophique ne saurait faire quelque fortune sans contenir une part importante de vérité, et que c'est cette vérité à qui l'on refuse hommage en dépréciant, par un faux zèle, les théories mêmes qui paraissent mériter les plus énergiques réfutations.

I.

L'un des points sur lesquels l'évolutionnisme semble jusqu'ici le plus embarrassé, celui pourtant où il aurait le plus d'intérêt à fournir une explication nette et précise, c'est la question de l'origine du langage. Ici, M. Darwin hésite ; Huxley, Hæckel, se contentent de quelques affirmations sans preuves. Il n'est pas à notre connaissance que M. Spencer ait encore porté sur ce sujet le puis-

sant effort de son ingénieuse et pénétrante analyse. On peut bien placer dans les animaux l'embryon de toutes les facultés humaines, pousser la générosité jusqu'à leur attribuer le raisonnement, la réflexion, le sens moral, le sentiment esthétique, voire le sentiment religieux : il suffit pour cela d'une certaine habileté dans l'interprétation de certains faits ; comme il nous est impossible de nous installer de plain-pied dans la conscience des bêtes pour voir ce qui s'y passe, nous pouvons y supposer ce qu'il nous plaît. Mais la parole, j'entends la parole articulée, se révèle à l'oreille ; elle se lit au besoin dans la structure du larynx ; or, excepté quelques espèces de singes, aucun animal supérieur n'a l'organe vocal conformé comme le nôtre, et ces singes mêmes ne parlent pas. De telle sorte que l'évolutionnisme est enfermé dans ce dilemme : ou bien ces singes ont la faculté de la parole, et alors pourquoi n'en font-ils pas usage ? ou bien ils ne l'ont pas, et alors comment l'homme, sorti du singe, l'a-t-il acquise ? Dans les deux cas, la conclusion qui paraît s'imposer, c'est que le langage articulé creuse entre l'homme et la bête un infranchissable abîme.

Nous allons essayer de suivre les détours par lesquels l'évolutionnisme prétend échapper à cette alternative. Le plus simple, le plus grossier, consiste à rapporter l'origine du langage articulé à deux différenciations purement accidentelles. Un jour, chez certains individus d'une espèce voisine de celle des singes anthropomorphes, une conformation nouvelle de l'organe vocal apparut : un imperceptible changement dans la structure de la glotte rendit possible, selon M. Huxley, « l'égalité d'action » des deux nerfs qui s'y rendent ; un heureux hasard dotait ainsi ces privilégiés de l'instrument de la parole. S'ils ne parlèrent pas, c'est que leur intelligence, trop peu développée encore, ne leur en faisait pas éprouver le besoin. Ces individus devinrent, par sélection naturelle, les ancêtres des singes les plus parfaits et de l'homme primitif. Celui-ci fut muet à l'origine, *mutum pecus ;* des périodes géologiques s'écoulèrent depuis la naissance du genre humain jusqu'à l'heure où retentit le premier mot. Ce moment solennel fut celui où le jeu aveugle des forces de la matière produisit quelques cerveaux plus vastes et d'une organisation plus délicate : de là une somme plus grande d'intelligence et l'idée d'utiliser l'organe, jusqu'alors inutile, du langage articulé. Mais la parole, fille d'un développement intellectuel supérieur, devint cause à son tour de développemens nouveaux. Ces hommes parlans supplantèrent les autres dans la lutte pour l'existence, et, par l'incessante action du verbe sur la pensée et de la pensée sur le verbe, l'humanité fut lancée d'une vitesse toujours accrue dans la voie d'un progrès indéfini.

Telle est l'hypothèse suggérée par Hæckel et Huxley; la discuter longuement serait peut-être lui faire plus d'honneur qu'elle n'en mérite. Comment prendre au sérieux cette succession de chances favorables qui, en l'absence de tout plan providentiel, introduit dans la série des êtres l'organe de la parole, et, quelques milliers de siècles plus tard, un cerveau qui s'avise de s'en servir? N'y a-t-il pas là d'ailleurs un renversement manifeste de cette loi générale de biologie, formulée par M. Spencer, que partout, dans la nature vivante, la structure est postérieure à la fonction et déterminée par elle?

Heureusement l'évolutionnisme a d'autres ressources. Plus ingénieuse, plus savante aussi est la théorie que l'on peut extraire des œuvres de Darwin, bien que nulle part on ne la trouve expressément énoncée. Suivons-la dans les lenteurs, calculées peut-être, de ses inductions; si nous n'arrivons pas à une solution satisfaisante, au moins aurons-nous la bonne fortune de rencontrer en chemin nombre de faits intéressans et *suggestifs;* cela vaut souvent mieux pour la science qu'une conclusion hâtive et téméraire, promptement remplacée par une autre qu'emporte bientôt la même disgrâce.

Nul doute que les animaux, ceux du moins dont l'organisation est relativement élevée, n'aient la faculté de manifester au dehors, par les moyens les plus divers, les émotions qui les agitent. Que n'a-t-on pas dit sur les conversations antennales des fourmis? Qui ne connaît les vingt-cinq mots que Dupont de Nemours affirme avoir discernés dans le langage des corbeaux? Mettons que la bonne volonté, la sympathie des observateurs, aient quelque peu forcé la signification des faits : ce qu'on ne niera pas, c'est que les animaux supérieurs ne racontent de la façon la plus claire, par les mouvemens, les gestes, l'attitude du corps, l'inflexion de la voix, leurs plaisirs et leurs peines, leurs colères, leurs désirs, leurs terreurs, leurs tendresses. Déjà, dans des vers célèbres, Lucrèce notait les sentimens différens que traduisent les variétés d'aboiement du chien et les cris des oiseaux. Avec toute la précision de la science moderne, Charles Bell et Gratiolet ont tenté de déterminer la part de chaque organe, de chaque muscle, de chaque nerf dans l'expression des principales émotions chez les animaux et chez l'homme. Mais c'est à Darwin que revient l'honneur d'avoir ramené la multitude des faits constatés à un petit nombre de principes généraux et d'en avoir proposé la première interprétation systématique.

Le premier principe énoncé par M. Darwin, c'est que certains mouvemens complexes, qui primitivement ont été d'une utilité, soit directe, soit indirecte, pour répondre ou satisfaire à certaines

sensations, à certains désirs, se reproduisent par la force de l'habitude et de l'association, toutes les fois que le même état d'esprit se reproduit, bien qu'ils ne puissent être alors d'aucun usage. C'est ainsi, par exemple, que les jeunes chats manifestent souvent le plaisir qu'ils éprouvent au contact d'une étoffe chaude et moelleuse, en la pressant doucement et alternativement avec leurs pattes de devant. Pourquoi? Parce que l'impression qu'ils ressentent alors est analogue à celle que provoquent en eux les mamelles de leur mère, et ces petits mouvemens par lesquels ils ont l'habitude d'exciter la sécrétion du lait et d'en faciliter l'afflux se sont associés dans leur esprit avec toute sensation de surface chaude et molle. Supposons que l'habitude ait été fixée par l'hérédité à travers une longue série de générations : certains mouvemens, accomplis d'abord volontairement en vue d'une utilité immédiate, peuvent devenir entièrement réflexes. — Qu'un bruit se produise à l'improviste tout près de l'œil, instinctivement il se ferme, fût-on d'ailleurs convaincu que la cause de ce bruit n'a rien de menaçant. Il est probable qu'à l'origine ce mouvement fut volontaire et qu'il eut pour objet, en face d'un danger imprévu, de préserver le plus précieux des organes, celui de la vision. Répété un nombre de fois incalculable, il s'est transformé en une action réflexe dont le ressort part pour ainsi dire tout seul, dès que se reproduisent des circonstances analogues à celles qui primitivement ont donné naissance à l'habitude héréditaire.

Le second principe est appelé par M. Darwin *principe de l'antithèse*. — S'il est vrai que certains états d'esprit entraînent certains actes habituels qui sont utiles, on comprend que, dans un état d'esprit directement contraire, on soit fortement et involontairement tenté d'accomplir des mouvemens absolument opposés, quelque inutiles qu'ils puissent être d'ailleurs. Considérez un chien en proie à la colère et qui se prépare à se battre; puis observez le même animal, humble et soumis, témoignant sa tendresse à son maître. Dans le premier cas, la démarche est droite et raide, la tête légèrement relevée, la queue dressée en l'air, les poils hérissés, surtout le long du cou et de l'échine, les oreilles dirigées en avant, les yeux fixes. Dans le second, l'attitude, par tous les détails, est précisément inverse; le corps, presque couché, est agité de mouvemens ondulatoires; la queue, abaissée, remue d'un côté à l'autre, les poils, instantanément, deviennent lisses, les oreilles sont renversées en arrière; par suite, les paupières s'allongent, et les yeux perdent leur apparence arrondie et leur fixité. Ce même principe de l'antithèse explique le contraste qui existe entre la posture du triomphateur et celle du suppliant, entre les manifestations de la joie et celles de la tristesse; en général, les expressions d'émotions contraires

s'opposent terme pour terme aussi bien chez l'homme que chez les animaux. — La réflexion et la volonté sont-elles pour quelque chose dans la formation des habitudes que traduisent les mouvemens rapportés par Darwin au principe de l'antithèse? Il est permis d'en douter. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que les forces nerveuses mises en jeu par les sentimens qui se racontent au dehors suivent naturellement des voies opposées si ces sentimens sont opposés, sans que l'utilité suffise à expliquer dans les deux cas la divergence de direction. Quant à la raison du fait lui-même, on n'en peut donner d'autre qu'une convenance générale, une harmonie entre les mouvemens de l'organisme et les phénomènes de sensibilité.

Le troisième principe, M. Darwin l'appelle le *principe de l'action directe du système nerveux*. — Toute sensation vive engendre la force nerveuse en excès, et celle-ci est ordinairement transmise selon certaines lignes déterminées à l'avance, soit par les connexions des cellules nerveuses, soit par l'habitude; souvent, au contraire, l'afflux de la force nerveuse est, en apparence, interrompu. — C'est ainsi qu'une violente frayeur, parfois une joie intense, produisent un tremblement de tous les membres; la force nerveuse, dégagée à la suite de l'émotion, rayonne par les nerfs dans tout le système musculaire, qu'elle ébranle convulsivement. Par là s'explique le blanchissement rapide des cheveux dans certains cas rares d'extrême angoisse. Cet afflux de force nerveuse que rien ne dirige suivra de préférence les voies les plus habituelles; aussi voit-on tout d'abord le visage se contracter dans la douleur, s'épanouir dans la joie, la respiration s'accélérer et devenir haletante, car les muscles faciaux et respiratoires sont ceux dont le jeu est le plus fréquent; les muscles des membres supérieurs entreront ensuite en action, puis ceux des membres inférieurs, enfin ceux du corps tout entier.

Ces trois principes, séparés ou combinés, rendent compte, selon M. Darwin, de tous les mouvemens expressifs, tant chez les animaux que chez l'homme. Il ne faut pas oublier que le rôle de l'hérédité est en tout ceci d'importance capitale; c'est elle qui transforme en actes instinctifs et quelquefois réflexes certaines habitudes utiles qui furent à l'origine des actes pleinement volontaires; c'est elle qui dessine dans l'organisme naissant les lignes de direction que suivra de préférence l'influx nerveux, et les oriente sur celles qui ont été le plus fréquemment suivies dans les organismes des ascendans. Chaque animal qui vient au jour apporte ainsi dans tous ses nerfs, dans tous ses muscles, dans tous ses membres, l'ébauche des mouvemens par lesquels se sont traduites les émotions des générations dont il est le dernier terme, et ses émotions

individuelles n'auront plus qu'à revêtir comme d'elles-mêmes ce muet et éloquent langage qui s'est à l'avance élaboré pour lui dans l'incalculable série de ses ancêtres.

On remarquera que par le premier au moins des trois principes qu'il énonce, M. Darwin abrège déjà singulièrement la distance qui sépare les animaux de l'homme. Rapporter en effet à des habitudes utiles un grand nombre des mouvemens expressifs des animaux, n'est-ce pas attribuer à ceux-ci une intelligence qui leur permette d'inventer en quelque sorte des actions auxquelles l'instinct ne les détermine pas fatalement? Cette utilité dont on les fait appréciateurs et juges, comment la connaîtraient-ils, sinon par la réflexion, la comparaison, c'est-à-dire par quelques-unes des opérations les plus élevées de l'esprit? Et, chose étrange, qui semble en contradiction avec la donnée fondamentale de l'évolutionnisme, ce sont les ancêtres les plus reculés qui, dans une série quelconque de générations animales, auront dû posséder le plus d'intelligence! A eux la tâche de former les habitudes utiles, de choisir par conséquent entre plusieurs mouvemens possibles les plus favorables à la conservation et au développement de la vie. Quant à leurs descendans, ils n'ont eu qu'à recueillir les fruits héréditaires de ces merveilleuses découvertes. Nul effort ne leur est plus nécessaire; la mécanique cérébrale, au fonctionnement désormais infaillible, les dispense d'être ingénieux. En un mot, selon la théorie darwinienne, l'instinct commence par l'intelligence et le libre choix, pour aboutir à l'habitude et à l'action réflexe : la marche de la nature vivante est ainsi régressive au lieu d'être progressive, et, comme les instincts remarquables se trouvent chez des animaux qui n'occupent pas un rang très élevé dans l'échelle des êtres, que d'autre part l'effort intellectuel qui a donné naissance à un instinct doit être en proportion du degré d'industrie que celui-ci révèle, la conséquence qui paraît s'imposer, c'est que les plus intelligens des animaux sont non pas les mammifères supérieurs, non pas même certains oiseaux ou certains insectes dont les actes sont maintenant déterminés par des habitudes transmises à travers une longue suite d'organismes, mais les ascendans les plus antiques de ces insectes ou de ces oiseaux, les premiers pères au génie desquels l'espèce tout entière est redevable de ses instincts.

Il semble que cette objection porte contre la doctrine darwinienne de la formation de l'instinct et non contre la théorie relative à l'origine des mouvemens expressifs. Mais on s'aperçoit sans peine que le premier des principes posés plus haut n'est qu'un cas particulier de l'hypothèse qui prétend expliquer les mouvemens instinctifs par des habitudes d'abord volontairement acquises : montrer

l'insuffisance de celle-ci, n'est-ce pas la meilleure manière de réfuter le corollaire qui en découle?

Quant aux deux autres principes, celui de l'antithèse et celui de l'action directe du système nerveux, nous ne voyons pas qu'ils contiennent, au point de vue évolutionniste, une véritable explication. Le principe de l'antithèse, nous l'avons dit, n'exprime autre chose qu'une convenance générale entre les dispositions mentales et les mouvemens et attitudes du corps; cette convenance, nous l'admettons comme un fait et nous y reconnaissons même l'une des mille preuves d'un plan providentiel; mais comment l'évolutionnisme en rendra-t-il compte, lui qui rejette toute notion d'une pensée ordonnatrice? — Reste l'action directe du système nerveux; mais ce fluide qui rayonne dans tout l'organisme et suit de préférence les lignes de moindre résistance, qu'est-ce autre chose, sous un autre nom, que la vieille hypothèse cartésienne des esprits animaux? Et si cette dernière est aujourd'hui universellement abandonnée, voit-on par quels titres celle qui la remplace pourrait justifier la prétention de fournir une raison scientifique des phénomènes expressifs?

Nous croyons donc, en résumé, qu'une explication des mouvemens d'expression, conformément aux principes de l'évolutionnisme, est encore à trouver. Ni l'habitude héréditaire, ni l'action directe du système nerveux, ne semblent suffire. Pour les évolutionnistes, comme pour nous, le problème reste tout entier. Les faits sont constatés, le jeu des muscles et des nerfs est en grande partie connu; mais la connexion entre ces modifications organiques et les diverses émotions de la sensibilité, soit animale, soit humaine, est toujours un mystère.

II.

En même temps que, par le principe d'association des habitudes utiles, M. Darwin semble attribuer l'origine de certains mouvemens expressifs chez les animaux à une intelligence presque humaine, il s'efforce d'établir que des mouvemens et des expressions analogues chez l'homme ne peuvent guère s'expliquer que par une descendance animale. De tous les exemples qu'il invoque, le plus curieux est ce fait que, dans la colère, la haine violente, le défi, la lèvre supérieure se relève souvent de façon à ne laisser apercevoir la canine que d'un seul côté. Le rire sardonique est une reproduction atténuée du même mouvement, qui, pour M. Darwin, est identique à celui du carnassier qui va mordre. C'est donc là une survivance de l'époque où les ancêtres de l'homme, armés de fortes

canines, s'en servaient comme d'une arme à la manière des dogues et des loups, car aujourd'hui il n'est personne qui, se débattant par terre dans une mortelle étreinte, et essayant de mordre son ennemi, songeât à se servir de ses canines plutôt que de ses autres dents. — De même encore, selon M. Darwin, la moue est dans l'humanité une tradition des singes. Les petits enfans européens, quand ils sont de mauvaise humeur, font une moue beaucoup moins prononcée que les adultes des races inférieures, et surtout que les enfans des sauvages. Mais le chimpanzé, l'orang-outang, le gorille, sous l'empire du mécontentement, de la surprise, ou même d'une légère satisfaction, allongent démesurément les lèvres, et leur figure prend alors l'expression la plus grotesque : la moue s'est ainsi perdue peu à peu, à mesure que l'homme s'est éloigné de ses origines simiennes, et si quelques vestiges s'en retrouvent chez nos enfans, c'est que, dans toute la série animale, les jeunes retiennent d'une manière plus ou moins parfaite, pour les perdre plus tard, certains caractères qui ont appartenu à leurs ancêtres adultes, et qu'on remarque encore dans d'autres espèces distinctes, leurs proches parentes.

Ces inductions sont à coup sûr ingénieuses : sont-elles aussi concluantes que paraît le croire M. Darwin? De ce qu'un mouvement expressif est commun à l'homme et à certains animaux, il ne s'ensuit pas qu'on en puisse tirer la preuve d'une filiation. Les ressemblances s'expliquent naturellement par des analogies d'organisation : il serait téméraire d'affirmer au-delà. — J'avoue que le relèvement de la lèvre supérieure mettant à nu l'une des canines semble bien indiquer une survivance de l'habitude de mordre ; mais les premiers hommes ont pu se servir de leurs canines comme d'une arme sans pour cela descendre des carnassiers. D'ailleurs, de l'aveu même de M. Darwin, le mouvement dont il est ici question ne s'observe que chez un petit nombre de personnes ; rien n'empêche d'admettre que ce ne soit là qu'une espèce de *tic*. Quant à la *moue*, tout ce qu'il est permis d'en dire, c'est qu'elle est une expression qui appartient à la fois à l'homme et au singe, et si elle est plus fréquente et plus accentuée chez les enfans et chez les sauvages, c'est parce que l'éducation et la culture ont pour effet de réprimer de plus en plus les manifestations extérieures des émotions.

Y a-t-il des mouvemens expressifs qui appartiennent exclusivement à notre espèce? On comprend tout ce que gagnerait l'évolutionnisme s'il avait le droit de répondre à cette question par la négative. Nombre d'observateurs ont soutenu avec Rabelais que « rire est le propre de l'homme. » M. Darwin est naturellement d'un autre

avis. Selon lui, le singe partage avec nous ce privilège. « Un grand nombre d'espèces de singes font entendre, lorsqu'ils sont contens, un son saccadé évidemment analogue à notre rire, et souvent accompagné du claquement de leurs mâchoires ou de leurs lèvres; en même temps les coins de la bouche sont retirés en arrière et en haut, leurs joues se plissent et leurs yeux brillent. » Reste à savoir si le rire du singe exprime la même chose que le nôtre; s'il est, comme chez l'homme, le reflet d'une âme épanouie, l'écho sonore d'une pensée joyeuse dans une expansion nouvelle et imprévue de son activité, ou une simple grimace par où se dégage le trop plein de l'énergie physique, — ce qu'on pourrait appeler une gambade du visage. — Il est embarrassant pour l'évolutionnisme que les singes anthropomorphes ne pleurent pas : qui a le don du rire devrait, semble-t-il, avoir celui des larmes. Mais, fait observer M. Darwin, d'autres singes assez éloignés de notre espèce pleurent; ce qui lui permet de conjecturer que l'homme est issu d'une branche latérale à celle des singes anthropomorphes, branche éteinte aujourd'hui, et dont les individus avaient inventé déjà cette manifestation vraiment humaine de la douleur.

La rougeur et la pâleur, comme signes de certaines émotions morales, passent généralement pour des caractères distinctifs de notre espèce. « Comme il est dans l'ordre de la nature, dit Gratiolet, que l'être social le plus intelligent soit aussi le plus intelligible, cette faculté de rougeur et de pâleur qui distingue l'homme est un signe naturel de sa haute perfection (1). » Ce recours au principe de la finalité ne peut être accepté par l'évolutionnisme. M. Darwin ne va pas jusqu'à soutenir que les animaux rougissent sous l'influence de la pudeur ou de la honte : mais il estime que la rougeur dans l'homme n'eut pas à l'origine la même signification morale qu'aujourd'hui. Elle est même, à l'en croire, une survivance d'un état social fort ancien et fort grossier, où les hommes et les femmes allaient encore presque nus. La cause de la rougeur serait, en effet, la pensée que notre extérieur est soumis à un examen attentif, surtout de la part d'une personne de l'autre sexe. Si le visage rougit seul chez les peuples civilisés, c'est que, seul, il est à découvert; néanmoins on a observé que souvent le cou, la poitrine même rougissent en même temps, et, chez les sauvages, la rougeur, paraît-il, descend fréquemment jusqu'à la ceinture. — Et comment se produit, selon M. Darwin, cette coloration subite de la peau? L'attention dont nous nous sentons l'objet excite en nous une certaine inquiétude, dans le cas principalement où nous désirons plaire à

(1) *De la Physionomie et des mouvemens d'expression.*

qui nous regarde; par suite, notre pensée s'attache à la partie de notre corps sur laquelle est fixé l'œil d'autrui, et c'est ici le visage. Or, bien des faits établissent que si l'esprit est vivement préoccupé de l'état d'un organe, une certaine quantité de force nerveuse agit, sans que nous en ayons conscience, sur les nerfs qui aboutissent à cet organe, et peut augmenter notablement soit leur sensibilité, soit leur motricité. Si donc nous pensons avec anxiété à notre visage, les nerfs vaso-moteurs qui servent à dilater ou à contracter les artérioles de la face reçoivent un surcroît d'énergie; sous cette influence, les vaisseaux capillaires se dilatent, le sang paraît affluer sous la peau; d'où la rougeur. — Par une association d'idées très naturelle, toutes les fois que nous soupçonnons que l'on critique, non plus seulement notre personne, mais nos actions, nos pensées, notre caractère, notre attention se porte fortement sur nous-mêmes, et, en vertu de l'habitude et de l'hérédité, le mécanisme de la rougeur entre immédiatement en jeu, sans que nous ayons du reste conscience d'aucune préoccupation relative à notre visage. De même enfin quand on nous adresse des éloges; car la louange, aussi bien que le blâme, témoigne que nous sommes l'objet de l'examen d'autrui.

Contre cette explication originale et ingénieuse, encore qu'un peu pénible, nous n'avons pas compétence pour nous inscrire en faux. Mais on nous permettra de nous étonner que M. Darwin, qui a recueilli tant et de si jolies choses sur les coquetteries amoureuses des animaux, n'ait rencontré nulle part la moindre preuve qu'un jeune singe, par exemple, rougisse en présence d'une jeune guenon. Serait-ce que le mâle se soucie peu de l'impression que produit sa personne sur celle qu'il recherche? M. Darwin affirme le contraire. Serait-ce que le mécanisme des nerfs vaso-moteurs n'est pas ici le même que chez l'homme? L'anatomie et la physiologie comparées ne constatent pas, que nous sachions, de différences. Serait-ce que la peau du singe ne peut rougir? Mais cela même ne prouverait-il pas que la rougeur est dans notre espèce l'expression d'un ordre d'émotions que l'animal même le plus parfait ne connaît pas? Car enfin, si, comme on nous l'affirme, certains oiseaux, pour plaire à leurs campagnes, peuvent rendre leurs chants plus mélodieux, pourquoi le singe, plus intelligent encore, ne se serait-il pas fait à la longue un visage capable de rougir? Dira-t-on que ce signe délicat de l'amour timide eût risqué de n'être pas compris? Qu'on avoue donc alors que ces délicatesses sont étrangères au monde de l'animalité; que là le mâle ne cherche pas plus à devenir l'objet d'une préférence volontaire que la femelle n'a l'idée de faire un tel choix; que l'aveugle et brutal instinct y pousse seul les sexes l'un vers l'autre,

et qu'entre rivaux c'est la force seule qui désigne un vainqueur.

Nous croyons pouvoir conclure que certaines émotions appartiennent en propre à notre espèce, et que, même sur ce point, l'évolutionnisme ne réussit pas si facilement à renverser les vieilles barrières qui, aux yeux du sens commun, séparent le règne animal du règne humain. De là, pour nous, une grave présomption contre les tentatives de faire dériver le langage intellectuel de l'expression des émotions. C'est ce nouvel et suprême effort de l'évolutionnisme dont il nous reste à apprécier le succès.

III.

Personne ne songe à nier que parmi les moyens expressifs qui sont à la disposition des animaux comme de l'homme, les plus importans peut-être, et les plus variés, ne soient les cris. Mais entre le cri de la bête et le verbe qui traduit la pensée humaine, quel abîme! et comment le combler? M. Darwin incline à croire que le chant pourrait bien fournir la transition cherchée.

Il paraîtrait en effet que certains singes peuvent donner une série régulière de notes musicales. Une variété de gibbon, l'*hylobates agilis*, est, au témoignage de M. Owen, un véritable chanteur; et un naturaliste, cité par M. Darwin, dit, en parlant de sa voix : « Il m'a semblé qu'en montant et en descendant la gamme, les intervalles étaient régulièrement d'un demi-ton, et je suis certain que la note la plus élevée était l'octave exacte de la plus basse. Les notes ont une qualité très musicale, et je ne doute pas qu'un bon violoniste ne puisse reproduire la composition du gibbon, et en donner une idée correcte, sauf en ce qui concerne son intensité. » — Admettons maintenant, comme l'analogie nous y invite, que ce gibbon déploie les richesses de son chant principalement dans la saison des amours : rien n'empêche de croire qu'il en fut de même pour les ancêtres de l'homme; avant de posséder le langage articulé, ils durent faire usage du chant pour captiver leurs femelles; il est même permis de conjecturer que les femelles eurent, plus souvent que les mâles, recours à ce moyen de séduction, si l'on en juge par ce fait que les femmes ont généralement la voix plus douce et plus musicale que les hommes. Qui peut mesurer aujourd'hui l'intensité des émotions que traduisirent et provoquèrent, en l'absence de tout langage articulé, ces mélodies informes et puissantes de l'humanité primitive? Et si, de nos jours même, la musique est restée la langue la plus naturelle de l'amour, si toute passion violente, échappant en quelque sorte à l'expression glacée de la parole, fait instinctivement explosion dans un chant; si, par une con-

venance inexpliquée, les notes hautes répondent à certains états de l'âme, les notes basses à d'autres tout différens, — ne serait-ce pas que l'hérédité a comme imprimé dans notre organisation intellectuelle et morale un vague ressouvenir du langage musical de nos premiers pères, et qu'ainsi, dans les œuvres des grands compositeurs, nous entendons, sans le reconnaître, le retentissement affaibli des mélodies par lesquelles l'humanité, muette encore, racontait ses amours et ses haines, ses luttes, ses jalousies, ses fureurs, ses souffrances et ses joies?

Diminuez le volume de la voix, supprimez les notes qui dépassent une certaine hauteur moyenne, et la phrase musicale se rapproche du récitatif, assez voisin lui-même de la phrase parlée. M. H. Spencer établit que toute émotion dégage une quantité plus ou moins grande de force nerveuse qui produit des mouvemens musculaires d'une intensité corrélative; ces mouvemens peuvent se manifester par des sons de l'organe vocal, et, comme les notes les plus basses et les plus élevées sont celles qui exigent le plus d'effort, elles sont l'expression naturelle d'une sensibilité violemment excitée; inversement, les notes moyennes traduisent une sensibilité moins émue : de la phrase musicale à la phrase parlée, il y a donc extinction graduelle de l'émotion. Mais on peut concevoir de l'une à l'autre une série indéfinie de transitions, en sorte que le ton passionné se soit abaissé peu à peu à celui de la raison tranquille. N'est-ce pas là en effet ce que confirme la marche historique de l'esprit humain? La prose n'est-elle pas née partout de longs siècles après la poésie qui à l'origine se confondit avec le chant?

L'explication précédente rend à peu près compte de l'évolution générale de l'expression vocale, mais elle ne nous apprend pas d'où est sorti l'élément même du langage articulé, le mot. — Sur ce nouveau point, qui est décisif, le transformisme aurait, semble-t-il, gain de cause, s'il pouvait établir que le mot est dérivé naturellement, soit des interjections inarticulées qui traduisent les sentimens primordiaux de l'âme humaine, soit de l'imitation des sons extérieurs, et particulièrement du cri des animaux.

On sait les graves objections de Max Müller contre ces deux théories de l'imitation et de l'interjection, et l'importance fondamentale qu'il attribue, pour la formation du langage, aux racines; elles marquent, selon lui, le point précis où commence la parole vraiment humaine et établissent entre le langage émotionnel, qui pourrait nous être commun avec la bête, et le langage intellectuel qui nous appartient en propre, une ligne de démarcation infranchissable. Mais, malgré tout notre respect pour la haute autorité de

Max Müller, nous n'oserions affirmer que le problème soit définitivement résolu. On peut toujours se demander d'où viennent ces racines elles-mêmes. Max Müller refuse de poser cette question, sous prétexte qu'elle échappe par sa nature aux conditions de la science expérimentale. — Sans doute, si l'on s'en tient aux langues entièrement constituées et susceptibles d'être étudiées dans des monumens écrits, on ne peut remonter au-delà des racines, et on doit les considérer comme les élémens ultimes auxquels l'investigation positive puisse atteindre; mais ces limites relativement étroites, l'induction ne peut-elle essayer de les franchir? Les innombrables idiomes des tribus sauvages n'ont-ils rien à nous apprendre? Et en recueillant et concentrant les douteuses lueurs qu'on en peut tirer, n'y a-t-il pas quelque espérance d'éclairer d'un jour nouveau les obscures origines du langage humain?

C'est ce qu'ont fait, non sans profit, plusieurs linguistes contemporains, parmi lesquels nous mentionnerons MM. Farrar, Hensleigh Wedgwood, B. Tylor. On ne peut méconnaître, en lisant leurs ouvrages, que les objections de Max Müller contre les théories de l'imitation et de l'interjection n'aient beaucoup perdu de leur force.

Il est aisé d'abord de ramener ces deux théories à une seule, celle de l'imitation ou de l'onomatopée. En effet, que sont les interjections? Des sons, articulés déjà, par lesquels l'homme a dû primitivement imiter les cris naturels de la douleur, de la joie, de la crainte, etc., pour exprimer à ses semblables les diverses situations de son âme. Le cri de la douleur, par exemple, est, en vertu de la constitution même de notre espèce, le signe universel de la douleur; pour implorer secours, en l'absence de tout autre langage, que fera l'homme, sinon reproduire plus ou moins volontairement le cri que, sous l'aiguillon de la souffrance, il a poussé maintes fois sans le vouloir? C'est ce que confirme l'observation des enfans. Longtemps avant d'avoir acquis l'usage de la parole, ils manifestent leurs besoins par la répétition évidemment intentionnelle de cris qui furent d'abord tout spontanés.

C'est donc au principe général de l'onomatopée qu'il faut demander s'il peut rendre un compte suffisant de l'origine des mots. Et certes, s'il ne peut les expliquer tous, il en explique du moins un fort grand nombre. MM. Farrar et Wedgwood ont montré que, dans toutes les langues connues, une foule de substantifs, d'adjectifs, de verbes, ont été formés par imitation du cri des animaux. Quant aux différences qui, d'un idiome à l'autre, se manifestent dans l'appellation d'un même animal, les causes en sont, soit les différences mêmes qui existent entre les cris habituels de l'animal, soit les altérations qu'ont dû subir à travers les siècles, sous des influences

dont il est impossible de déterminer les effets, des vocables primitivement identiques. Tous les bruits de la nature ont dû, à l'origine, être reproduits par le langage. Comment croire, par exemple, que le tonnerre n'ait pas été nommé partout d'un mot imitatif? Max Müller a fait voir, il est vrai, que dans les langues indo-européennes ce mot dérive d'une racine sanscrite, *tan*, qui veut dire *tendre*, *étendre*, d'où *tonare*, τόνος, *tener*, *tenuis*, etc., le tonnerre ayant été rangé par les premiers Aryas sous le concept général des choses qui s'étendent et se prolongent, ce qui évidemment n'a rien de commun avec une onomatopée. Mais on peut raisonnablement mettre en doute que ce procédé savant ait été celui des temps les plus reculés. Le tonnerre a dû recevoir un nom avant que l'idée abstraite d'extension ne se soit exprimée dans une racine commune; ce nom fut d'abord imitatif, comme il l'est encore aujourd'hui dans tous les idiomes des sauvages.

En dépit de l'arrêt de Max Müller, qui les déclare stériles, les interjections sont, elles aussi, une source féconde de mots. La douleur, la crainte, l'étonnement, la joie, le dégoût, la colère, le mépris, provoquent certains mouvemens involontaires du gosier, des lèvres, des narines; les sons qui en résultent sont par suite les mêmes chez tous les hommes, et une patiente analyse les retrouve sans trop de peine dans les substantifs et les verbes qui expriment ces diverses émotions. C'est du moins ce que nous semble démontrer suffisamment le court et solide ouvrage de M. Wedgwood. Ne prenons qu'un seul exemple. — Dans l'étonnement, dans l'attention énergique et concentrée, on ouvre instinctivement la bouche; la cause en est probablement que, par suite de la communication interne qui existe entre la bouche et les oreilles, nous entendons mieux quand l'air, qui est le véhicule du son, remplit la cavité des joues. Aussi, lorsque nos facultés sont vivement sollicitées par l'observation d'un objet qui excite la surprise, la bouche s'ouvre-t-elle comme d'elle-même pour faciliter la perception du moindre bruit venant de l'objet. Les lèvres, en se séparant, semblent prononcer la syllabe *ba*, que nous retrouvons, dans les langues les plus diverses, comme racine des mots qui expriment l'étonnement, l'attention soutenue, la vigilance, l'attente, l'action d'épier, et, en passant du phénomène mental au phénomène physique, l'action de bâiller, d'ouvrir la bouche, et, enfin, celle d'ouvrir en général. La répétition de la même syllabe donne les exclamations de surprise, βαβαὶ, en grec, *babæ*, *papæ*, en latin; de même *bah!* en français, les verbes *ébahir*, *ébaudir* (faire crier *ba*). En langue zoulou, *babaza* veut dire étonner; en italien, *badare*, examiner attentivement, épier, flâner, s'arrêter; *stare a bada*, observer; en provençal, *ba-*

dalhar, bâiller, *badar*, ouvrir la bouche, *pouerto badiero*, une porte ouverte; en portugais, *bahia*, une ouverture par où la mer pénètre dans les terres, une baie; dans le dialecte breton, *badalein*, bâiller, *bada*, être étonné, stupéfié. Rapprochez enfin le vieux français *baier*, *béer*, être attentif, à *gueule bée*, *abaier* (écouter avec étonnement), et la forme encore usitée *béant*, d'où l'anglais *abeyance*, attente, etc.

D'autre part, il est fort probable que les premières syllabes prononcées par l'enfant sont devenues dans toutes les langues les racines fécondes d'un grand nombre de mots. On a dressé la liste des noms qui, dans tous les idiomes connus, expriment les idées de père et de mère; sauf quelques exceptions, on constate qu'à tous les degrés de la civilisation, sur les points du globe les plus éloignés, les syllabes *pa* et *ma*, ou tout au moins les consonnes *p* et *m*, en forment l'élément essentiel et primordial. Ordinairement *p* ou *pa* désigne le père, *m* ou *ma* la mère; mais le contraire n'est pas rare. Doit-on penser, avec M. Max Müller, que *pitar*, en sanscrit, πατηρ, *pater*, *père*, *papa*, *father*, dans les différentes langues indo-européennes, viennent d'une racine commune, *pa*, qui veut dire protéger; que *mâtar*, ματηρ, *mater*, *mère*, *maman*, *mother*, *mutter*, etc., dérivent de la racine *ma*, produire? Ne serait-ce pas plutôt qu'à toutes les époques, dans tous les pays, les parens épiant, pour ainsi dire, les premières articulations sorties de la bouche de l'enfant, ont recueilli ces deux syllabes si douces à entendre, et que, par suite, elles ont servi presque partout à désigner ceux-là mêmes qui sont le plus près de l'enfant, ceux que ses doigts et son sourire semblent montrer et nommer au moment où il les prononce? Bref, il est permis de croire, à l'inverse de l'explication proposée par Max Müller, que les racines sanscrites *pa* et *ma*, protéger et produire, ont été tirées, par un travail ultérieur d'abstraction, des mots qui primitivement ont signifié père et mère. Et l'hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'il est bien prouvé que, si l'enfant apprend la langue de ses parens, ceux-ci, à leur tour, sont obligés de faire l'apprentissage de la sienne; comment donc n'en retiendraient-ils pas certains mots, certaines syllabes, celles-là surtout qui s'échappent les premières de ses lèvres? Plusieurs philologues se sont attachés à signaler nombre de vocables employés dans les *nurseries* anglaises, allemandes, italiennes, françaises, etc., et qui ont peu à peu conquis droit de cité dans la langue des adultes.

Mais, dira-t-on, si considérable qu'ait été à l'origine l'influence de ces différentes causes, elle est loin de suffire quand on considère l'immense multitude de mots qui n'ont pu venir ni de l'onomatopée,

ni de la reproduction du langage enfantin. Rien de plus vrai; mais le principe de l'imitation ne s'arrête pas là. L'homme peut traduire, par les articulations de sa voix, outre des sons, des mouvemens, et en général des qualités. C'est ce que Platon a supérieurement marqué dans un passage célèbre auquel les grandes discussions contemporaines sur le sujet qui nous occupe donnent une importance nouvelle et presque inattendue. « Il peut sembler ridicule, dit Socrate dans le *Cratyle*, de dire que les lettres et les syllabes représentent les choses, et cependant nous n'avons pas de meilleure explication à donner... Il me semble que la lettre *R* est l'organe du mouvement. Celui qui a imposé les noms l'a prise comme exprimant le transport (1), comme dans les mots : *sourdre*, *source*, *tremblement*, *rapide*, *frapper*, *rompre*, *fracasser*, *broyer*, *morceler*, *tourner* (2). C'est par la lettre *R* que leur nomenclateur a rendu ces mots expressifs; il a remarqué que, dans la prononciation de cette lettre, la langue remue rapidement. Il s'est servi de la lettre *I* pour toutes les choses minces qui pénètrent à travers les autres choses, et c'est par l'*i* qu'il caractérise l'action d'introduire (3). La manière dont la langue presse et appuie pour prononcer le *D* et le T lui aura paru bonne pour exprimer ce qui détient (4) et la station (5). Comme la langue coule dans la prononciation de *L*, il s'est servi de cette lettre pour exprimer ce qui est lisse, ce qui est moelleux (6). Le *G*, faisant faire à la langue un mouvement contraire au précédent, a servi à exprimer ce qui est gluant, agglutiné (7). L'*N* se produisant dans l'intérieur de l'organe exprime le dedans, l'intérieur (8). Il a consacré l'*A* à la largeur, l'*I* long à la ligne, l'*O* à la rondeur. C'est ainsi qu'il a approprié à la nature de chaque chose les lettres et les syllabes dont il forme ensuite les autres mots toujours imitatifs. »

Cette application nouvelle du principe de l'imitation met déjà dans tout son jour le rôle immense de l'analogie dans la formation des mots. N'est-ce pas en effet procéder par analogie que de peindre avec des sons articulés la rapidité, la lenteur, la stabilité, et généralement les propriétés extérieures des objets? Mais dans cette voie les progrès sont en quelque sorte illimités. Si, par exemple, une articulation rapide et brève traduit à l'oreille un mouvement

(1) Φορά.
(2) Ῥεῖν, ῥοὴ, τρόμος, τραχὺς, κρούειν, θραύειν, ἐρείκειν, θρύπτειν, κερματίζειν, ῥυμβεῖν
(3) Ἴέναι, ἵεσθαι.
(4) Δεσμός.
(5) Στάσις.
(6) Λεῖον, Λιπαρόν.
(7) Γλίσχρον, γλυκὺ, γλοιῶδες.
(8) Τὸ ἔνδον, τὸ ἐντός.

de même nature, elle pourra aussi bien donner l'idée d'un espace court, car un tel espace est vite parcouru; par suite, elle exprimera tout objet petit, faible, insignifiant. — C'est encore à l'analogie qu'il faut rapporter ce procédé, si fréquent dans les idiomes sauvages, de la répétition. Il servira à traduire tantôt la continuation de l'action, tantôt l'agent ou l'instrument de cette action, tantôt la grandeur ou la petitesse de l'objet. Ainsi, dans la langue maorie, *puka* veut dire *palpiter*, *puka-puka* les poumons; *muka*, lin; *muka-muka*, essuyer, frotter; chez les naturels australiens, *bou-rie* signifie *petit*, *bou-rie bou-rie*, très petit. Une certaine tribu du Brésil appelle un ruisseau *ouatou*, et la mer *ouatou-ou-ou* (le ruisseau très grand). De même en latin, *murmur*, *susurrus* (*sur surrus*), etc.

Il faut admettre enfin qu'à l'origine ces différens procédés ont donné naissance dans le même idiome à plusieurs formes diverses pour traduire la même idée; de là entre les mots cette sorte de lutte pour l'existence si bien décrite par Schleicher. Les formes les plus simples, les plus commodes, les plus intelligibles, ont peu à peu éliminé leurs rivales. Ce travail de sélection s'est fait comme de lui-même, mais non sans le concours inconscient de l'esprit humain; car après tout, c'est lui seul qui, selon les lois nécessaires de logique qui lui sont inhérentes, choisissait. Ce choix dut être d'autant plus rapide que l'idiome était de formation plus récente; par suite, des dialectes sortis d'une souche commune ont dû promptement diverger, au point que leur parenté devint presque méconnaissable. C'est ce que confirme ce fait, rapporté par quelques voyageurs, que, dans certaines peuplades, les hommes qui s'éloignent pour une expédition un peu longue ont peine à comprendre au retour le langage des femmes et des enfans.

IV.

Cet exposé sommaire de quelques théories nouvelles sur l'origine du langage nous conduit, on le voit, à des conclusions assez différentes de celles de Max Müller et des philologues de son école. S'ensuit-il que nous supprimions la barrière qu'il a cru pouvoir élever entre le langage émotionnel et le langage intellectuel, et que nous refusions de reconnaître dans la formation des mots l'opération de facultés exclusivement propres à l'homme? — En aucune façon.

Il est d'abord à remarquer que le procédé de l'imitation, tout naturel et spontané qu'en paraisse l'emploi, implique déjà la réflexion et la volonté. La bête en est incapable. On n'a jamais vu l'agneau, le bœuf, le singe même, après avoir échappé à la poursuite d'un lion, exprimer la cause de leur terreur par un rugisse-

ment. — La conformation de leur organe vocal s'y oppose, dira-t-on ; — soit ; mais n'est-ce pas la preuve que la faculté d'imiter les sons du dehors n'existe pas dans leur esprit? L'onomatopée n'est déjà plus le cri soudain, irrésistible de l'émotion ; elle est une traduction, par l'intelligence, de quelque chose d'extérieur ; elle est analogue au dessin qui retrace à l'œil le contour des formes ; et il n'y a pas, que nous sachions, d'exemple d'un animal qui ait dessiné sur le sable, avec sa patte ou son bec, l'image, si grossière qu'elle fût, d'un objet. C'est que la reproduction imitative des sons et des formes n'est possible qu'à la suite d'une abstraction, et que la faculté d'abstraire semble bien être le privilège de notre espèce en même temps que la source de tout langage. — Supposons l'homme des époques primitives en lutte avec le plus puissant des carnassiers : tant que dure la bataille, il pousse les cris inarticulés de la terreur et de la rage; il n'y a rien là que de bestial. Vainqueur, il revient près des siens ; il veut leur raconter le danger qu'il a couru. Comment désigner l'animal dont il a failli être victime? Bien des traits divers le dépeignent dans son imagination; il revoit cette tête énorme, ces bonds prodigieux, cette queue qui s'agite furieusement, cette gueule effroyable, toute prête à déchirer ; il sent encore sur lui l'haleine brûlante du monstre, il l'entend rugir. Dans tous ces caractères, il faut qu'il fasse un choix, et, par une abstraction rapide sans doute, mais en définitive volontaire et réfléchie, il met à part le plus expressif, celui qui, l'ayant le plus frappé, doit frapper aussi le plus vivement ceux à qui il s'adresse : le rugissement. Qui ne voit par là que l'onomatopée est déjà un signe intellectuel, un type phonétique abstrait?

J'en dirai tout autant de l'imitation des mouvemens, si bien décrite par Platon dans le passage mentionné plus haut. Si le son que produit l'émission rapide de l'air par le larynx a primitivement exprimé l'idée d'un objet qui s'écoule rapidement (ῥέω, ῥοὴ), il a fallu d'abord dégager cet attribut de tous ceux qui sont communs à cet objet. L'eau d'une rivière est brillante, froide, sonore, elle étanche la soif, elle engloutit le baigneur imprudent, la barque mal dirigée, etc. ; voilà bien des caractères que le *nomenclateur*, comme dit Platon, a dû laisser à l'écart pour aller droit au trait essentiel, qui est la rapidité de l'écoulement. La condition d'un tel choix, c'est donc toujours la faculté d'abstraire, de considérer une qualité à l'exclusion des autres.

On peut aller jusqu'à dire que le langage ne nomme pas proprement des choses, mais seulement des qualités. Pourtant les mêmes qualités conviennent souvent à plusieurs choses différentes ; le même signe pourra ainsi servir à désigner plusieurs réalités d'es-

pèces distinctes qui se ressemblent par un trait commun. Quelque imitatif qu'il ait été à l'origine, le mot fut donc dès le principe un produit, non-seulement de l'abstraction, mais de la généralisation. — J'ajoute que le mot est doublement abstrait et général; car le signe qui a été tout d'abord choisi pour exprimer *lion*, *arbre*, *rivière*, etc., a dû servir immédiatement à nommer, non pas tel individu spécial et isolé, mais tous ceux de la même espèce. Par là se trouve suffisamment réfutée l'assertion des évolutionnistes qui prétendent que les sauvages n'ont pas de termes abstraits. Tout mot est abstrait, par cela seul qu'il est un mot.

Quant aux choses qui ne tombent pas sous les sens, il est infiniment probable que primitivement elles furent toutes nommées par analogie avec certains objets ou phénomènes matériels. La métaphore a été et est encore aujourd'hui l'une des sources les plus fécondes du langage. Sans doute, ces analogies furent d'abord superficielles, presque arbitraires ; la plupart nous échappent; mais l'important pour l'homme, c'est qu'un signe soit attaché à une idée ; l'usage, la tradition, consolident le lien, fragile au début, qui les unit. Et que sont ces procédés analogiques et métaphoriques, sinon l'application de ces mêmes pouvoirs d'abstraire et de généraliser, condition essentielle de tout langage humain ?

On ne manquera pas de nous objecter que par là nous faisons du langage l'œuvre volontaire et réfléchie de l'homme, à l'encontre d'une théorie fort accréditée qui n'y voit que le produit inconscient d'une sorte d'instinct; mais cette théorie n'a jamais fourni aucun argument décisif en sa faveur. Un psychologue des plus pénétrans, Albert Lemoine, a judicieusement observé que, si la grammaire d'une langue traduit au dehors les lois nécessaires de la logique et, par suite, peut être considérée comme l'expression spontanée de la pensée en acte, il n'en est pas de même du vocabulaire. Celui-ci se forme peu à peu, par additions successives; il s'enrichit et se modifie incessamment et dans la plus large mesure. Les mots qui le composent ont tous été créés, et cela par une volonté expresse; chacun d'eux a commencé d'exister un certain jour, quelqu'un l'a lancé dans le monde, et la société tout entière est devenue sa mère d'adoption. C'est ce que démontre, par des considérations nouvelles et avec une autorité qui admet difficilement la réplique, l'éminent philologue américain M. Whitney, dans son livre *la Vie du langage*.

Irons-nous jusqu'à prétendre qu'il fut un temps où l'homme ne parlait pas? Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable, et elle n'implique pas nécessairement qu'un état d'isolement absolu ait précédé dans l'histoire du genre humain les premières formes de l'existence

sociale : l'homme a pu d'abord communiquer avec ses semblables par gestes, par signes, par différens moyens inarticulés d'expression. Elle n'implique pas davantage que la pensée et la réflexion aient été absentes au début; loin d'être fille du langage ou même de naître en même temps que lui, la pensée lui est logiquement et chronologiquement antérieure, comme l'ouvrier à l'instrument. L'enfant reste des mois sans parler, dira-t-on qu'il n'est pas un être humain, qu'il est incapable de se faire comprendre ou que nulle pensée n'existe en lui? Le sourd-muet n'est-il pas à la fois un être intelligible et intelligent? D'ailleurs, tout en admettant que le langage soit en toute rigueur une invention de l'homme, rien n'empêche de supposer que cette découverte fut une des premières et qu'elle a été presque contemporaine de l'humanité et de la société. Quoi qu'il en soit, fort du témoignage si grave de M. Whitney, nous n'hésitons pas à croire que le langage est l'œuvre, non d'une faculté spéciale d'expression et d'interprétation, comme le voulaient Jouffroy et Garnier, mais simplement de ces facultés d'abstraire et de généraliser qui, essentielles à l'esprit humain, furent en acte dès le premier jour, et ont créé avec la parole tous les arts, toutes les sciences, toutes les manifestations infiniment variées de la pensée réfléchie.

Que ces facultés à leur tour aient dû au langage de rapides et merveilleux développemens, qui le conteste? Mais ce qu'il importe de maintenir, c'est qu'à l'égard du langage elles sont causes, non effet ; c'est que l'homme primitif, qui, pour inventer la parole, dut les posséder à un degré déjà remarquable, était, par elles, à une distance incommensurable de la brute; c'est qu'enfin tout concourt à démontrer qu'elles sont la vraie caractéristique de notre espèce, le signe de sa dignité et de sa royauté. Nous consentirons à en reconnaître l'existence chez la bête, quand on nous aura montré un animal inventeur d'un langage tout pénétré, comme le nôtre, d'abstraction et de généralisation, c'est-à-dire de pensée; mais l'animal ne parle pas, au sens humain du mot. Μέροπες ἄνθρωποι, les hommes au langage articulé, disait le vieil Homère, exprimant ainsi, par une intuition profonde du vrai, une distinction que tout l'appareil de la science moderne n'a pas réussi à marquer d'un trait plus exact : λόγος, disait mieux encore cette admirable langue grecque, traduisant, par le symbole d'un même vocable, la parenté nécessaire de la pensée et de la parole, du verbe et de la raison.

LUDOVIC CARRAU.

POÈTES ET HUMORISTES

NICOLAS LENAU

I.

Un matin de juin, à l'exposition, — dans cette *tsárda* hongroise si vivante, si originale avec son toit de chaume et ses balcons de bois découpés à jour, — j'écoutais la musique des tsiganes. Les violons disaient avec largeur un chant d'une tristesse pénétrante, la basse grondait, la clarinette lançait des notes aiguës comme des cris sauvages; sur les cordes du *tsimbalom*, les marteaux, alternant rapidement, produisaient des vibrations pareilles au roulement d'un orage lointain, et le chef d'orchestre, tirant de son instrument des accens âpres, mordans, farouches, — grisé lui-même par sa propre musique, — rythmait des yeux, des bras, de tout le corps le mouvement tantôt caressant et tantôt enragé d'un air de danse nationale. Tout autour, la foule se pressait; des buveurs enthousiastes étaient entassés autour des petites tables de la plate-forme; parfois une bouffée d'air soulevait les stores de toile, un rayon de soleil courait rapidement sur les têtes blondes ou les barbes brunes; des verres pleins de tokay chatoyaient comme de grosses topazes, des éclairs de plaisir illuminaient les yeux, et les auditeurs tressaillaient, secoués jusqu'au fond de leurs centres nerveux par cette musique étrange et passionnée — Tout en écoutant et en regardant, le souvenir du poète autrichien Lenau me revenait en mémoire, et je me récitais tout bas ces vers de son poème de *Mischka* :

« Ah! musique!.. comme le violon de Mischka domine en maître! — Tous les cœurs sont pris d'une ivresse harmonieuse, — chaque goutte de vin semble tinter, — chaque regard de femme semble chanter. »

Personne en effet mieux que Lenau n'a rendu le charme et l'enivrement de ces orchestres de tsiganes. La mélodie des *tsárdas* hongroises, tantôt si délicieusement amoureuse, tantôt imprégnée d'une tristesse navrante, tantôt s'emportant jusqu'à la frénésie, est elle-même l'image fidèle de l'inspiration et de la destinée du poète. — On raconte qu'à Pesth les Magyars passent souvent toute la nuit dans les cafés où des bandes de tsiganes jouent des airs nationaux. Assis en face d'une bouteille de vin de Hongrie, ils se grisent des chants du pays, et, pour exciter l'ardeur de l'orchestre, couvrent de pièces d'argent le plateau que les tsiganes placent en évidence auprès de l'estrade; ils y jettent jusqu'à leurs bijoux, quand leur bourse est à sec. Il leur faut de la musique, plus de musique toujours; ils s'exaltent, dansent, crient, fondent en larmes. C'est un ensorcellement, une sorte de possession; ils ne quittent le cabaret que les poches vides et le cerveau surexcité jusqu'au délire. — La vie de Lenau a été toute pareille : une alternative de tendresse passionnée et de sauvage hypocondrie, de rêves obscurs et de navrantes réalités, d'exaltation et de désespoir, le tout s'abîmant brusquement dans la folie comme dans un gouffre. Plus qu'aucun autre poète, celui-là a vécu sa poésie. Les incidens de son existence inquiète expliquent les inégalités et les obscurités de son talent original. Pour comprendre l'œuvre de l'homme qui, avec Henri Heine, a représenté le plus brillamment la poésie lyrique allemande de 1830 à 1844, il faut pénétrer dans l'intimité de sa vie. C'est une tragédie d'un intérêt poignant. On y voit de quelles substances ténues, délicates et facilement explosibles la nature compose un grand talent; à l'aide de quels réactifs violens et dans quelles douloureuses conditions elle produit un vrai poète.

D'abord Nicolas Lenau naît dans le pays des têtes chaudes, des vins capiteux et des cœurs passionnés, en Hongrie (13 août 1802). Son village natal est Csatad, près de Temesvar, dans le Banat, où, racontait-il lui-même, « le soleil darde de si chauds rayons qu'on peut faire cuire des œufs dans le sable brûlant. » En second lieu, il naît de l'union mal assortie d'une très jeune femme avec un ancien officier de cavalerie. Sa mère, Thérèse Maigraber, avait épousé par amour François Niembsch von Strehlenau (1), et le mariage ne fut pas heureux. L'ancien officier rapportait de son séjour dans les garnisons des habitudes vagabondes et une humeur volage qui firent cruellement et silencieusement souffrir sa jeune femme. Dans le sein maternel, Lenau subit le contre-coup de ces tristesses comprimées, et il en garda comme une marque mélancolique pendant toute

(1) Dès qu'il publia des vers, le poète retrancha la première syllabe du nom paternel, et il n'est connu du public que sous le nom de Lenau.

sa vie. Il était encore enfant quand son père mourut, et il fut élevé par une mère tendre, passionnément dévouée, mais sans expérience et sans force de volonté. « Le malheur de Lenau, disait plus tard son beau-frère Schurz, c'est de n'avoir pas eu de père et d'avoir eu une mère trop aimante, trop faible. C'est d'elle qu'il tient son génie. Il lui ressemble, aussi elle le préférait à tous ses autres enfans. »

Les hommes dont l'enfance a été heureuse et choyée gardent toujours au cœur quelque chose de la bonne chaleur du nid. Lenau adorait sa mère, et aux heures les plus désespérées de l'âge mûr, c'est toujours le souvenir des gâteries maternelles qui lui revient et dont il berce sa douleur :

« J'ai au cœur une blessure profonde, — et elle y saignera jusqu'à mon dernier jour; je sens comme elle enfonce sans relâche et toujours plus profondément sa pointe, — et comme ma vie s'épuise d'heure en heure... »

« Je ne sais qu'une seule femme à qui je voudrais — confier mes secrètes souffrances, et tout dire. — Ah! si je pouvais, pendu à son cou, sangloter et crier! — mais celle-là dort ensevelie sous la terre.

« O mère, viens, laisse-toi toucher par ma prière! — Si ton amour veille encore dans la mort, — et si tu peux, comme jadis, dorloter ton enfant;

« Fais-moi bien vite sortir de cette vie, — j'aspire ardemment après une nuit tranquille; — oh! viens aider ton enfant fatigué à se désemmaillotter de sa douleur! »

Mais avant ces jours noirs de l'épreuve, le poète connut des jours de gaîté et de soleil. Son enfance et son adolescence furent douces. Sa mère s'était remariée avec un médecin, et elle était allée habiter avec lui aux environs de Tokay. Il y eut alors dans la vie du jeune Nicolas deux années de sérénité, de joie et de fraîcheur exquises. La vallée de Tokay est très belle, et l'impression que cette nature plantureuse fit sur la virginale imagination de Lenau se retrouve dans les meilleurs de ses petits poèmes. Au milieu de l'ensemble crépusculaire et parfois funèbre de son œuvre poétique, ces tableaux de la vie hongroise apparaissent comme de joyeux coups de soleil. — Dans *l'Enrôlement*, *le Postillon*, *les Paysans de la Tissa*, la première partie de *Mischka*, le poète, si souvent obscur, devient tout à coup clair, allègre, rapide. Il chante avec une verve entraînante le pays des Magyars, « où les claires eaux du Bodrog, — avec les eaux claires et vertes de la Tissa, — se mêlent dans un joyeux bouillonnement; où, sur de gais coteaux pleins de soleil, — rit la vigne de Tokay. » — On sent qu'il a du bonheur à peindre cette terre féconde, toute résonnante au printemps de chants de rossi-

gnols et de bouillonnemens d'eaux rapides. — « Les rivières se mêlent en bourdonnant joyeusement; — le pays est tout enivré de printemps; — et ne pouvant pas fleurir sous l'eau, — il fleurit doublement sur les berges luxuriantes; — et ne pouvant pas chanter sous les flots, — il chante deux fois plus fort, là-haut dans l'air... »

Le souvenir de ces limpides années d'adolescence et l'impression des clairs paysages de la Tissa se mariaient doucement dans son cœur. Il ne parlait jamais de la Hongrie qu'avec une admiration enthousiaste. L'une de ses dernières conversations, quelques semaines avant sa folie, donne la note attendrie et nostalgique de cet amour du poète pour le pays de sa jeunesse (1) :

« Oui, nous dit-il, la patrie!.. Il y a là des impressions qui ne s'effacent jamais... Ainsi, quand j'étais en Amérique, dans les forêts, je n'ai jamais eu les mêmes émotions qu'ici; il y avait aussi des chênes, mais tout cela avait un air si étranger, si faux! Même quand je voyage en Allemagne et que je traverse les bois, c'est encore tout autre chose que chez nous. A Vienne, quand je rencontre des paysans hongrois amenant du foin sur leurs petites voitures, cela me réjouit toujours le cœur, je respire l'odeur du foin et je me retrouve dans les prairies de ma jeunesse... J'ai vu à ce propos une jolie scène : autour de Vienne règnent des glacis dont on fauche l'herbe. Un jour, on faisait le foin, et les charrettes arrivaient pour le charger. Un grenadier hongrois vint à passer. Il s'arrêta, se mit à regarder et à humer l'odeur de l'herbe fauchée; tout à coup il jeta son fusil à terre, enleva sa tunique, empoigna un râteau, et commença de travailler avec passion... Le jeune paysan s'était réveillé en lui. »

Semblable à ce grenadier hongrois, plus d'une fois Lenau, au milieu de ses farouches accès de désespérance, a senti tout à coup de fraîches bouffées de l'air du pays natal lui arriver au visage; alors, se débarrassant de sa philosophie nuageuse, il a repris pied sur la terre des vivans, en pleine nature saine et bien portante, et il en est revenu avec une verte brassée de poésie, embaumée comme les foins de ses prairies hongroises. Malheureusement, le poète ne resta pas assez longtemps dans cette lumineuse vallée de Tokay. Après avoir achevé ses études au gymnase, il partit pour Vienne à la fin de 1819, dans l'intention de suivre des cours de philosophie. Alors commencèrent ces luttes entre le rêve et le réel, ces fluctuations d'une âme qui ne sait pas vouloir, ces tergiversations qui devaient consumer les forces de la pensée et du cœur de Lenau. Après huit années d'études diverses, hâtivement entreprises et brusquement abandonnées (1820-1828), Lenau, en dernier lieu, s'était

(1) *Lenau in Schwaben*, von Emma Niendorf.

plongé jusqu'aux oreilles dans l'étude de la médecine; il prépara même une thèse qui débutait par ces mots : « Le cœur est un muscle..., » mais au moment de la soutenir, il tomba malade et en resta là. Du reste il n'avait jamais travaillé qu'à bâtons rompus, en amateur. — Choisir une carrière, s'établir dans une profession, n'était pas son fait à lui, rêveur, qui avait horreur de prendre un parti.

Au milieu de ces hésitations, la poésie, comme un invisible oiseau bleu, commençait à chanter au fond du cœur du jeune homme. Encore ému par la lecture des poèmes de Klopstock et de Hœlty, il avait déjà composé force élégies où l'on sent, dans la facture du vers et le choix du sujet, l'influence de ses deux auteurs favoris; mais sa personnalité devait vite faire craquer cet habit d'emprunt. L'un de ses premiers poèmes, *le Recrutement*, qui fut publié dans un journal de modes de Vienne, est vivement éclairé par le souvenir des paysages de la Tissa; on y retrouve déjà le Lenau enthousiaste, amoureux de musique, dont l'imagination s'emporte et part à travers champs comme un poulain sauvage.

Les auteurs ressemblent fort à ces petits papillons d'azur qui, à peine sortis de la chrysalide, se recherchent et se mêlent, comme pour se montrer l'un à l'autre leurs merveilleuses couleurs et la légèreté de leur vol. C'est surtout des poètes qu'on peut dire qu'ils sont faits pour vivre en groupe. Ils ont beau être perdus aux quatre coins d'une grande ville, ils ont un flair pour se retrouver; leur premier besoin est de se grouper, le second de se lire leurs vers. Malgré sa sauvagerie, Lenau s'était lié successivement avec Anastasius Grün, qui depuis fut son biographe, Karl Mayer, Uhland, Schwab et le poète mystique Justinus Kerner. Ce fut Schwab qui le présenta à l'éditeur Cotta lorsqu'il voulut, en 1830, publier son premier volume de vers. Cotta reçut amicalement le jeune débutant et imprima son manuscrit. La mère du poète n'eut pas la joie de lire le premier livre de son fils; elle était morte en octobre 1828, et cette douloureuse séparation fit sur Lenau une profonde impression dont on retrouve la trace dans plus d'une de ses poésies. Deux ans après, il perdit sa grand'mère du côté paternel, et, cette aïeule lui ayant laissé une petite fortune qui lui assurait l'indépendance, il renonça définitivement à la médecine. Libre de ses mouvemens, il mena dès lors cette vie vagabonde qui lui était chère. Il avait hérité des goûts nomades de son père, l'officier de cavalerie; il avait l'humeur de ses amis les tsiganes, auxquels toute habitude casanière est insupportable. Tantôt voyageant dans les montagnes du Tyrol, tantôt visitant ses poètes souabes, il allait constamment de Vienne à Stuttgart. Il habitait tour à tour chez Mayer, chez Reinbeck, et surtout chez son ami Justinus Kerner. Il trouvait là une

société de confrères dévoués et de femmes aimantes, dont l'admiration allait jusqu'à l'engouement. C'est là que le rencontra pour la première fois une de ces ferventes admiratrices, Mme Emma Niendorf, qui, pendant dix ans, a été l'Eckermann de ce compatriote de Goethe, et qui a laissé sur les dernières années de sa vie un livre plein de lettres curieuses et de détails intéressans : *Lenau in Schwaben.* — « Le cœur me battait, dit cette enthousiaste, comme dans l'attente d'une joie de la nuit de Noël, lorsque j'entrai dans le salon où je devais rencontrer M. de Niembsch (Lenau). Il apparut tout à coup, et alors je regardai timidement cette belle tête pleine de pensées... Sa taille est plus petite que je ne l'imaginais. Il est pâle et sombre. La passion et la méditation ont sillonné de rides son front noble, — je pourrais dire presque royal... Ses yeux sombres où luit la flamme de l'esprit vous regardent jusqu'au fond de l'âme. Quel merveilleux regard! C'est comme un pouvoir magnétique... Il parla peu. Ses paroles lentes empruntaient une sorte de charme à son léger accent autrichien... Il s'y mêlait aussi comme un souvenir de la patrie hongroise. » — Et plus loin : « Comme j'aime dans Lenau cette vivacité, cette naïveté d'accent qui part du cœur, ce mélange de gravité et d'enfantillage, ces expressions saisissantes et surtout son regard qui souligne pour ainsi dire les paroles! Le plus souvent il reste silencieux, mais s'il parle, alors cela jaillit du cœur comme une source. Il expose ses idées d'un air joyeux, ses yeux rient, il anime les choses, il crée. Mais souvent, chez lui, on trouve une taciturnité, un effacement, je pourrais presque dire un ensevelissement de la physionomie. Des rides profondes se creusent au long de son front. Clément Brentano avait de semblables rides... » — A travers cet enthousiasme féminin et tout allemand, on voit l'homme : petit, maigre, pâle, avec de grands traits et de grands yeux, la parole lente, le geste brusque et expressif; fantasque et taciturne, sensitif comme une femme, passant d'une maussaderie farouche à une expansion charmante, se froissant pour un rien, s'amusant d'un oiseau qui vole, ayant comme le sauvage et comme l'enfant une étonnante mobilité d'esprit et une imagination si excitable qu'elle confine à chaque instant à l'hallucination; — en un mot, un être merveilleusement organisé pour beaucoup souffrir en ce monde.

De 1831 à 1832, Lenau vécut fréquemment dans l'intimité de Justinus Kerner et de sa famille. Dans ce joyeux pays de Souabe où les vignobles verdoient sur les pentes des collines, au milieu d'un cercle d'amis selon son cœur, dans une atmosphère de poésie et de musique, le talent de Lenau se développa et s'épanouit comme une vigne en fleurs. Un moment on put croire même que son cœur allait se fixer. Il avait été touché par le charme d'une jeune artiste que ses amis désiraient vivement lui voir épouser, mais les

fées, à sa naissance, lui avaient donné, entre autres dons heureux ou funestes, celui de ne pas savoir se décider à temps. — « J'aime véritablement cette jeune fille, écrivait-il au commencement de 1832 à un ami commun, mais ce qu'il y a de plus intime dans mon être est tristesse, et mon amour est un douloureux renoncement.»

Au lieu de le pousser au mariage, son humeur inquiète, son vieux sang de vagabond, l'entraînèrent à faire un voyage en Amérique. Il s'était mis en tête qu'un séjour au-delà de l'Océan, en face d'une nature jeune et d'un peuple libre, lui communiquerait de grandes et nouvelles inspirations. Pendant qu'il était à l'Université de Heidelberg, il avait ruminé ce projet de voyage aux États-Unis. Cependant cette lubie d'émigration était combattue parfois par de soudaines terreurs. Au moment de prendre un parti, les hésitations revenaient. Lenau était empoigné tout à coup par la peur de perdre une partie de sa petite fortune dans je ne sais quelle compagnie d'actions pour l'achat de terres en Amérique, et alors il écrivait à Kerner de comiques lamentations : « Me voilà de retour à Stuttgart, et pour combien longtemps! Les affaires! les affaires!.. mon cher frère, la compagnie d'actions sent mauvais, tout cela est de la canaille. Ici, de tous côtés, on me met la peur au ventre avec ce *Missouri ubi vos estis pecuniam perdituri*, et un tas d'autres mauvaises plaisanteries que je suis forcé d'entendre. J'en suis si affreusement ému que j'en tremble des pieds et des mains, et que mon bon empereur Franz, que je porte dans mon sac, gravé sur quelques *Kronthaler*, en claque des dents d'effroi. Je vais me retirer de la compagnie d'actions. Dis à mon cher Mattusinsky que nous irons en Floride à notre compte. J'en tremble encore, j'ai là, devant moi, deux *Kronthaler* avec la susdite effigie, et mon empereur, père du peuple, me regarde toujours tout frissonnant, bien sûr, il en a les larmes aux yeux. »

Il partit néanmoins. Il y avait en lui, selon l'expression de Kerner, un démon qui le tourmentait atrocement et qui en un quart d'heure changeait vingt fois de visage. Il s'éloignait avec de douloureux serremens de cœur, et de Manheim, il écrivait de mélancoliques adieux à son ami Kerner. Enfin il s'embarqua et toucha à Baltimore vers le milieu d'octobre 1832. Là, les plus prosaïques déceptions l'attendaient. Son âme délicate et rêveuse ne pouvait rien comprendre à la vie remuante et affairée des Américains. Le côté positif et mercantile de cette civilisation le frappa tout d'abord et le dégoûta du pays et des hommes. Lenau était trop idéaliste et trop contemplatif pour discerner sous ce matérialisme apparent la volonté énergique et l'intensité de vie intellectuelle de cette race active et pleine de sève. Aussi ses lettres datées de l'Ohio sont-elles pénétrées d'une sombre mélanco-

lie : — « Chers amis, me voici maintenant à Lisbonne, une petite bourgade sur l'Ohio ; je fume ma pipe à votre santé et je réponds à votre chère lettre. Comment je me plais en Amérique? D'abord, rude climat. Aujourd'hui, 5 mars, je suis près de la cheminée ; au dehors il y a plusieurs pieds de neige, et je me suis fait un trou à la tête à la suite d'une lourde chute de traîneau. Les chemins de la liberté sont durs, mais le trou à la tête est de belle taille; je crois que par ce trou vont s'envoler mes dernières idées de voyages lointains. Comme le gaz léger qui s'échappe d'un cruchon de bière débouché, ainsi s'en iront de ma tête fêlée mes fantaisies volages. — En second lieu, rudes gens! mais leur rudesse n'est pas la sauvage énergie de la puissante nature; non, c'est une rudesse civilisée, et par là doublement haïssable. Buffon a raison quand il dit qu'en Amérique tout va dégénérant, bêtes et gens. Je n'ai encore vu ici ni un chien courageux, ni un cheval impétueux, ni un homme passionné. La nature y est horriblement décolorée. Il n'y a dans ce pays-ci ni rossignols, ni véritables oiseaux chanteurs. Une malédiction semble peser sur cette contrée, et cela est pour moi d'une signification profonde. La nature ne s'y sent le cœur ni assez joyeux, ni assez triste pour chanter. Elle n'a ni âme, ni imagination, et elle n'en peut donner à ses créatures. C'est quelque chose de navrant que de voir ces hommes desséchés jusqu'à la moelle, au milieu de leurs forêts calcinées. Les émigrés allemands ont surtout fait sur moi une pénible impression. Quand ils sont ici depuis quelques années, ils perdent jusqu'à la dernière étincelle du feu qu'ils avaient emporté de la mère patrie... Là viennent de pauvres gens poussés par la nécessité, et les dernières croyances généreuses que Dieu leur a mises au cœur, ils les abandonnent pour un morceau de pain. Au commencement, le séjour du pays étranger, — terriblement étranger! — leur est insupportable, et ils sont pris d'une douloureuse nostalgie; mais bientôt la nostalgie elle-même s'en va. Je vais faire des pieds et des mains pour partir en hâte, en hâte!.. Sans quoi, je perds, moi aussi, mon amour du pays... L'Amérique est le vrai pays de la décadence, le couchant de l'humanité. L'Atlantique est une ceinture isolante pour l'esprit et pour toute vie supérieure. »

Sur cette terre du désenchantement, le poète ne resta pas cependant oisif; il y composa plusieurs de ses meilleurs poèmes, entre autres le *Postillon* et les *Atlantica*, dont chaque pièce est une vision de la patrie absente, et une aspiration vers le retour. Il regagna enfin son cher pays. Ayant repris la mer en avril 1833, il revit ses amis souabes, et Weinberg, « où la vigne verdoie et mûrit pour adoucir l'âpreté de la vie humaine. » A son retour, une surprise, une douce compensation à ses déboires l'attendait. Pendant son absence, son talent, jusque-là apprécié seulement par un groupe d'amis et d'ar-

tistes, était devenu familier au public. Son nom s'était répandu, et ses œuvres étaient dans toutes les mains. Il en fut le premier doucement étonné, et, tout en savourant les délices de cette soudaine notoriété, il écrivait gaîment à son ami Mayer : — « Je ne puis m'empêcher de rire en songeant qu'il m'a fallu m'expatrier pour acquérir chez moi une valeur et un nom. Il en est des poètes en Autriche comme des cigares à Brême. On les expédie en Amérique; là, ils reçoivent l'estampille étrangère, et au retour dans la patrie chacun s'extasie sur leur délicieux parfum, alors qu'auparavant le diable n'aurait pas voulu y toucher. »

II.

Lenau avait alors passé la trentaine. Il était dans la pleine maturité de son talent, et le succès avait donné comme un coup de tremplin à son énergie somnolente. Bien qu'il en dît, l'air du Nouveau Monde et les déboires du voyage avaient été pour son esprit un tonique amer et réconfortant. Aussi les années qui suivirent son retour furent-elles pour lui les plus fécondes. L'ambition des grandes œuvres lui était venue et de magnifiques sujets de poèmes s'épanouissaient dans son cerveau. — « J'écris maintenant, mande-t-il à Kerner (27 novembre 1833), un *Faust* dans lequel Méphistophélès ne fait pas mauvaise figure. Enfin j'ai trouvé un gaillard sur lequel je vais me débarrasser de toutes mes idées infernales; il en sera chargé comme un âne de pierres. Pourvu seulement qu'il ne soit pas un âne! *Faust* a déjà été traité par Goethe, mais il n'est pas le monopole de Goethe, interdit à tous autres. Faust est le domaine de l'humanité... »

Après Faust, c'est à Savonarole qu'il s'attaque, et le 23 janvier 1837, il en annonce la nouvelle au même Kerner. — « Sais-tu bien que je compose un *Savonarole*, et que j'y vais de tout cœur? Je me réjouis de te lire ce poème dans ta tour, éclairée par la lumière magique de tes vitraux peints. Souvent je pense à cette tour et à toi, le gardien de la tour. Oui, ces vitraux peints! rien ne me représente mieux le moyen âge. Y a-t-il au monde d'aussi saisissantes couleurs que celles du verre peint? C'est en quelque sorte la couleur immatérialisée. La lumière rouge que laisse passer le vitrail ressemble au cœur brûlant d'un mystique du moyen âge... » — Toujours vagabond, Lenau partageait sa vie entre Vienne et Stuttgart, où le ramenaient les éditions répétées de ses œuvres, et où l'attirait un cercle charmant d'amis et d'amies. Au milieu des riches vignobles de Weinberg, sous un ciel d'un bleu parfois si profond « qu'on aurait voulu y mordre, » comme il s'écriait dans un accès de sensualisme enthousiaste, on passait une partie de la nuit à

écouter les rossignols ou à accorder les harpes éoliennes dans les vergers de Kerner. On s'abreuvait de musique au grand courant harmonieux de Beethoven ou au torrent plus fiévreux et plus désordonné de Weber. Dans ces réunions de lettrés et d'artistes, Lenau s'enivrait du délicieux vin de la louange, et surtout de la louange féminine. Il y avait là un cénacle de femmes enthousiastes qui l'adoraient comme un demi-dieu, — et lui, comme un demi-dieu impassible et souriant, il se laissait adorer et dorloter. Il respirait naïvement ces bouffées d'encens, et, ayant comme tout poète sa petite dose de vanité, il contait volontiers à ses amis les témoignages de fervente adoration que lui valait sa célébrité. — « Un jour, dit Mme Niendorf, se rendant à Stuttgart, il se trouva en diligence auprès d'une dame. Elle l'avait entendu nommer au départ. Il eût bien voulu fumer suivant son habitude, mais il n'avait pas ce petit morceau de gaze que, par un raffinement de fumeur passionné, il pose sur l'ouverture de sa pipe allumée. La dame enleva son voile de tulle, le déchira en petits morceaux et l'offrit au favori des dieux. »

Hélas ! depuis le temps d'Orphée et d'Eurydice, les femmes ont toujours été, volontairement ou non, fatales aux poètes qu'elles adoraient. En sa qualité d'idéaliste, Lenau devait plus facilement que tout autre tomber dans les filets féminins et s'y empêtrer plus inextricablement. Pendant l'automne de 1833, il avait fait connaissance d'une jeune femme qui devait avoir sur sa destinée une influence tragique. — « J'ai quelque chose de la nature du caniche, disait-il lui-même : quand j'aime une fois, je m'attache pour toujours et je veux toujours revoir ce que j'aime. » — Ce fut en effet une chaîne qui dura jusqu'à la mort, que sa liaison avec cette jeune femme que Mme Niendorf ne nomme pas, mais dont Anastasius Grün, moins discret, nous fait connaître le prénom. Elle s'appelait Sophie de... C'était, paraît-il, une nature supérieure, très artiste et pleine d'un charme sympathique. Femme d'un *fraternel ami* de Lenau, mère de beaux enfans, elle quitta tout pour s'attacher au poète. Il n'y a que les mystiques pour agir avec ce sans-façon à l'égard de leurs « amis fraternels ! » Tout un cycle des poèmes de Lenau, intitulé *Liebesklänge*, écrit sous l'inspiration de cet amour, qui commença lentement par une sympathie mutuelle, un échange de relations familières, et qui, subissant le délicieux et perfide pouvoir de l'intimité quotidienne, finit par une passion violente. Une pièce des *Liebesklänge*, « *Sur le Rhin*, » semble indiquer que les premiers germes de cette affection poussèrent pendant un des nombreux voyages de Lenau. — « Nous naviguions ensemble, mêlés à la foule des passagers, — dans un bateau sur le Rhin. — Ce fut un heureux voyage, — et pourtant nous étions rarement

seuls. — On venait à chaque instant nous épier, — tu laissais seulement de temps à autre — tomber vers moi au milieu du bouillonnement — de l'eau une parole familière. — Je disais : « Le voyage va bientôt nous séparer ! — Nous reverrons-nous encore ici? — Ici, peut-être, un jour, » répondais-tu, si bas — que je pouvais à peine comprendre tes paroles. »

Si attrayante qu'elle fût, cette passion n'était pas faite pour rasséréner l'âme inquiète de Lenau, les circonstances mêmes qui accompagnaient cette intimité étaient une cause de trouble et de fiévreuse agitation. L'humeur du poète s'en ressentait, elle devenait plus inégale et plus farouche. Ses amis de Souabe s'en apercevaient de plus en plus à chaque voyage, et s'en plaignaient doucement. — « Niembsch est venu et n'est resté qu'un jour. Et le lendemain était son jour de naissance que nous aurions tant voulu fêter avec lui! Il était de mauvaise humeur, froid et bourru. Cependant j'ai cherché à l'excuser, mais je lui ai écrit franchement mon opinion sur sa maussaderie, et il en a fait lui-même l'aveu... Certes ce n'est pas inconstance si mon cœur s'attache plus au vieux Niembsch d'autrefois qu'au célèbre Lenau d'aujourd'hui, et à la source primitive de sa poésie, sortant claire du rocher, qu'à ce torrent fumeux où déjà tant de courans étrangers viennent se mêler. La source reste cependant, et j'y reviens toujours pour y puiser une consolation (27 août 1842). » — Déjà, quelques mois auparavant, lors de la publication du poème des *Albigeois*, il y avait eu un malentendu entre Kerner et Lenau, une brouille légère qui ne s'était manifestée que par un échange de lettres attristées, mais qui n'avait pas tenu un moment, dès que les deux amis s'étaient trouvés en présence l'un de l'autre. — « Lenau, disait Kerner, ressemble à l'ananas, il est rugueux au dehors et doux au dedans, comme l'ananas. » — Mais le dedans se laissait pénétrer de moins en moins, les accès d'humeur se multipliaient, Lenau devenait chaque jour plus irritable, plus inquiet et plus difficile à fixer. Il quittait brusquement les résidences où on le croyait installé pour de longs mois, allant de Vienne à Bade, et de Bade méditant un voyage en Styrie. C'était une continuelle anxiété, un continuel besoin de déplacement, comme chez ces malades qui croient se soulager en changeant de position dans leur lit de souffrance.

L'amour qui se développe en dehors des conditions saines et normales du mariage amène forcément avec lui ces froissemens et ces inquiétudes. Même lorsqu'il unit deux natures d'élite, comme Lenau et Sophie de ..., il a jusqu'au fond de ses plus intimes délices je ne sais quel arrière-goût amer et fiévreux. Aux heures où la passion s'assoupit, les exigences et les intolérances de la vie sociale apparaissent plus cruelles et plus agaçantes. Les ménage-

mens à garder aux yeux du monde, l'impossibilité de présenter la bien-aimée dans le cercle de ses amis, d'avoir comme les autres un établissement de famille en plein soleil, un intérieur ouvert à tous et égayé par les joies de la paternité, toutes ces choses blessaient au vif la sensibilité nerveuse et délicate du poète. Cette préoccupation chagrine se trahissait jusque dans les vers adressés à celle qu'il aimait :

« Ah! si tu étais vraiment mienne, quelle belle vie ce serait! — mais au contraire tout n'est pour nous que renoncement et tristesse; — tout n'est que plainte désespérée et regret; — cela, je ne puis le pardonner à ma destinée.

« Oui, toutes les souffrances de la terre, — et ma seule amie même dans la tombe, son corps près du mien, — toutes ces choses me semblent une peine supportable, quand je les compare — au tourment que je souffre de ne pouvoir jamais t'avoir toute à moi. »

Quelquefois ces regrets d'une existence mieux assise éclataient douloureusement devant ses amis. En voyant la fille de Kerner, qui venait de se fiancer et qui était occupée à recevoir ses hôtes, les yeux de Lenau s'arrêtaient avec envie sur cette charmante figure de jeune fille. « J'aime à voir une fiancée, disait-il, c'est comme une promesse, comme une vie humaine en bouton, toute prête pour l'épanouissement. » Puis, après un silence, il ajoutait tristement : « Je pouvais, moi aussi, avoir des enfans, mais celle que j'aimais, il m'était impossible de l'épouser... »

D'autres fois son malaise moral se manifestait par de violens accès de désespoir. Un soir, à Weinberg, il se promenait dans la campagne avec ses amis. « C'était à l'arrière-saison, la nature semblait se laisser mourir d'épuisement, les feuilles tombaient. Lenau s'arrêta près d'un buisson desséché et plein de débris. — On croit, dit-il tout à coup, en frappant les branches de son bâton et en faisant tourbillonner les feuilles mortes, on croit et on dit que la nature est aimable et belle! Non, elle est cruelle, elle est sans pitié... La nature ne connaît pas la compassion! s'écria-t-il avec une amertume froide et désespérée qui nous serra le cœur (1). »

Mais c'est assez parler de l'homme, il est temps de montrer le poète et son œuvre.

III.

Deux sources bien distinctes se sont réunies pour former le grand courant de la poésie de Lenau : — la source hongroise aux eaux rapides, claires, inondées de soleil, conservant dans leur frais

(1) Mme Niendorf. — *Lenau in Schwaben.*

bouillonnement un écho de l'héroïque pays des Magyars, et la source germanique aux eaux somnolentes, profondes, mais troubles et attristées par un éternel voile de brouillard. — Pour parler sans métaphore, il y a en Lenau le poète naturaliste, amoureux passionné de musique et de couleurs, gardant jusque dans ses tristesses le tempérament fougueux et sensuel des artistes de son pays natal, et le poète subjectif, au cerveau embrumé par les fumées de la philosophie allemande; le rêveur s'égarant à la recherche de subtilités métaphysiques, analysant ses sensations et ses sentimens comme on coupe un cheveu en quatre, et, à force de regarder en dedans de lui-même, finissant par perdre la perception claire des choses du dehors, absolument comme un homme qui a trop vécu dans une cave, et que la lumière du grand jour éblouit.

Malheureusement, chez Lenau, le courant germanique menace à chaque instant d'absorber le courant hongrois, et le poète subjectif l'emporte le plus souvent sur le poète naturaliste. C'est une des raisons pour lesquelles Lenau n'a réussi aucun des trois grands poèmes qu'il a composés : — *Faust*, *Savonarole*, et *les Albigeois*. Il lui manquait la faculté, si essentielle aux artistes, de sortir de lui-même pour voir nettement et vivement au fond du cœur des autres hommes; il n'avait pas ce don merveilleux d'assimilation et de dédoublement qui permet à un auteur de créer des caractères. Les personnages qu'il tirait de son cerveau, au lieu d'être des créatures de chair et de sang, n'étaient que de pâles ombres, de vagues reflets de la personnalité du poète. En outre, il n'était jamais assez maître de son sujet, il n'avait pas assez de virilité pour agencer une fiction dramatique. Dans *Faust*, comme dans *Savonarole* et *les Albigeois*, les scènes se succèdent sans être amenées ni enchaînées par une logique puissante. Elles ne tiennent ensemble que parce qu'elles glissent, insaisissables comme des mirages, dans la même atmosphère brumeuse et mélancolique. Aussi, malgré le charme de la forme, malgré la beauté de certains morceaux, ni *Faust*, ni les poèmes qui suivirent, ne peuvent compter parmi les œuvres vraiment originales de Lenau. C'est dans les pièces purement lyriques, renfermées dans un cadre étroit, et plus habilement composées, que le talent de l'artiste et du poète se montre dans sa véritable originalité.

Lenau, malgré son enthousiasme mystique et son vague idéalisme, est au fond un sensualiste. Les sons, les couleurs, le mouvement des choses, l'impressionnent profondément. Au contact du monde extérieur, son organisation de sensitive tressaille jusque dans ses fibres les plus menues. Tous les spectacles de la nature : — les féeries de la nuit, la musique, le chant surtout, « la chaude et mélodieuse parole humaine, » l'émeuvent jusqu'aux larmes et

font vibrer toutes ses cordes poétiques. Mais Lenau est aussi un nerveux et un malade. En passant à travers son cerveau, les impressions naturelles s'altèrent et se transforment en hallucinations. Son esprit est comme un miroir magique qui reçoit l'image vraie des choses, mais qui la renvoie grossie au-delà de toute proportion, ou parfois tellement modifiée que les phénomènes les plus simples se compliquent prodigieusement. Parfois aussi cette faculté de l'hallucination poétique amène des effets d'une intensité merveilleuse. Ainsi dans le poème de *Mischka* il décrit une nuit d'amour pendant laquelle Mira, la fille du tsigane, succombe vaincue sous les baisers de son séducteur. « Pour fêter leurs amours dans la pauvre cabane, le silence — s'unit familièrement avec les ténèbres. — Pour toute musique, le craquement de la paille froissée et le cri du grillon. — Beaucoup de paroles doucement commencées — s'achèvent dans le murmure délicieux des baisers, — et par-dessus le susurrement des paroles et des baisers, — résonne au dehors dans la nuit la voix du torrent. — Parfois les amoureux s'arrêtent et écoutent — bruire les eaux bouillonnantes du Marosch : — ainsi jadis, aux premiers jours du monde, sous les saules du paradis, — on entendait monter le bouillonnement sauvage des eaux du Tigre. »

Souvent aussi cette disposition de Lenau à transposer les sons qui ont frappé son oreille, à transformer les impressions reçues, se traduit par une succession d'images singulièrement alambiquées. S'il entend les tsiganes jouer une marche guerrière, immédiatement la trépidation des cordes du *tsimbalom* sous le choc alterné des marteaux éveille devant ses yeux toute une génération d'apparitions fantastiques : — « Le frémissement des cordes semble *les ondulations d'un pont sur lequel galopent, avec la nostalgie des bonheurs de la terre,* les spectres des héros qui, fidèles à la voix de la patrie, sont tombés jadis dans la bataille, aux sons de ce même chant de guerre » (*Mischka*). — Pour ces yeux de voyant et de poète, les phénomènes les moins matériels, les odeurs, les sons prennent un corps et se meuvent comme des êtres vivans, — les notes des violons « montent et dansent, sauvagement enlacées comme des plantes forestières, sauvagement errantes comme des flammes affolées... » (*Les Paysans de la Tissa*). La mer, calme, lui apparaît semblable à une géante profondément endormie, « avec la pâleur de la mort sur le visage. » Tout à coup, du fond de l'horizon, les nuages, ses enfans, accourent cheveux épars et se penchent effarés au-dessus de la dormeuse engourdie; avec des cris entrecoupés de coups de tonnerre, ils lui crient : « Vis-tu encore? — Et dans leurs yeux la peur de la trouver morte allume de livides éclairs. Mais non,

elle est vivante; la rafale, sa fille, l'a violemment secouée de sa torpeur, et brusquement elle bondit hors de son lit. Mère, enfans, en grondant, s'embrassent et dansent avec des éclats de joie sauvage, et célèbrent leur amour en mêlant en chœur leurs voix farouches. »

Quand ce don de la vision poétique s'exerce d'une façon discrète, quand le goût de l'artiste fait un choix parmi les images confuses qui viennent se peindre dans le cerveau du poète quasi halluciné, Lenau arrive à des effets surprenans. Il parvient à rendre plastiquement les impressions les plus fugitives, les nuances les plus délicates. Il comprend la mystérieuse musique de la nature, et il l'exprime avec la supériorité d'un virtuose. Ses *Schilflieder* (*Chansons des roseaux*) sont populaires en Allemagne, et c'est surtout dans ces petites pièces courtes qu'on peut voir à quel point le musicien et le poète se mêlent chez Lenau pour traduire le charme mélodique des murmures de la forêt et de l'eau. Dans ces *lieder* savamment composés, la physionomie mélancolique des grandes étendues d'eau à la tombée de la nuit, la grâce échevelée des arbres riverains des étangs, le souffle léger de la brise à travers les herbes mouillées, la marche fuyante des nuages, le frisson des branches au passage d'un chevreuil anuité, le sentiment de tristesse indéfinissable qu'on éprouve en face de cette nature aux formes indécises, les souvenirs du passé qu'on évoque doucement, tous ces détails sont indiqués avec une délicatesse de touche, une habileté et une justesse merveilleuses. Il est difficile de faire passer en français cette poésie qui tire une partie de sa valeur du choix et de l'arrangement des mots, de la coupe musicale des vers, du retour savamment amené de certaines rimes. Voici cependant un essai de traduction de la dernière pièce du groupe :

La lune luit parmi les branches
Sur la calme fraîcheur des eaux;
Elle mêle des roses blanches
Aux longs cheveux verts des roseaux.

Là-haut, dans la nuit qui se lève
Les cerfs cheminent à pas lens;
Un oiseau léger comme un rêve
S'enfonce dans les joncs tremblans.

Je marche en pleurant, tête basse,
Et dans l'intime reposoir
De mon cœur ton souvenir passe,
Doux comme un angelus du soir.

Un détail curieux à noter : c'est presque toujours pendant les heures nocturnes que se passent les scènes décrites par Lenau

dans ses pièces lyriques. Le rêve n'a-t-il pas surtout la nuit pour domaine, et les ténèbres ne doublent-elles pas l'intensité de l'hallucination? — Lenau excelle à reproduire les terreurs mystérieuses, les illusions étranges que donnent les phénomènes de la nuit au voyageur errant dans les grandes plaines. En voici un exemple dans le petit poème intitulé *l'Auberge de la lande :*

« Je voyageais à travers le lointain pays de Hongrie ; — mon cœur se sentit joyeux, — quand villages, buissons, arbres disparurent — pour faire place à une lande silencieuse.

« La lande était si tranquille, si nue ; — dans le ciel du soir, les nuages s'en allaient — lentement, lourds d'orages, — et de sourds éclairs passaient.

« J'entendis au loin quelque chose, — tout au loin, à des lieues de là ; — j'appliquai mon oreille à terre, sur l'herbe rase ; — on eût dit là-bas un galop de cavaliers.

« Et comme la rumeur se rapprochait, — le sol commença de trembler, — toujours plus fort, comme un cœur craintif — à l'approche de l'orage.

« Bientôt ce fut une galopade furieuse — de bergers chevauchant, emportés — dans une course sauvage et sans repos, — au milieu de bruyans claquemens de fouet.

« Les chevaux battaient le sol rapidement — du choc redoublé de leurs fers ; — ils allaient comme le vent, — sourds au bruit de tempête que produit leur galop. . . . . .

« Chevaux et cavaliers se sont envolés dans une course enragée. — L'orage s'approche rapidement. — Ils ont disparu... La nuit épaisse des nuées — les a engloutis dans ses ténèbres.

« Pourtant je crois — entendre toujours — le tonnerre des sabots ébranlant le sol, — et voir comme un noir ondoiement de crinières.

« Les nuages me semblent des chevaux — se ruant pêle-mêle — et dans la plaine retentissante du ciel — galopant avec un bruit de tonnerre.

« L'orage est comme un rude berger de chevaux, — chantant sa sauvage chanson, — et, pour pousser droit son troupeau, — faisant claquer son fouet d'éclairs.

. . . . . .

« Maintenant l'obscurité s'est dissipée ; — là-haut, sur la colline lointaine — de blanches murailles se montrent — et m'invitent à gravir la montée.

« Le vent s'apaise, l'orage s'éloigne ; — content de le voir s'enfuir, — sur le vaste espace de la lande — s'arrondit l'arche d'un arc-en-ciel...

« Peu à peu les collines se rapprochant, — le soleil couchant me

laissa apercevoir — un brun toit de chaume — et fit scintiller les vitres d'une fenêtre.

« Au pignon se balançait, comme grisée, — la verte enseigne de pampres de vigne, — et quand, tout joyeux, je prêtai l'oreille, — j'entendis un concert de chants et de violons.

« J'entrai bien vite et je m'assis, — seul près de ma bouteille; — autour de moi s'agitait la danse en bonds impétueux.

« Les filles étaient fraîches et jeunes — et avaient la taille souple; — alertes dans leurs pirouettes, légers dans leurs entrechats, — les danseurs étaient... des voleurs de chevaux... »

Le poète s'aperçoit qu'il est tombé au milieu d'une assez mauvaise compagnie; il n'en assiste pas moins avec intérêt aux ébats de ces larrons de la lande, à cette franche lippée de plaisir savourée en hâte entre deux alertes. Il écoute leurs chansons où se mêle une triste note d'angoisse; et, pensif, le cœur serré, il songe à la potence qui attend tous ces beaux danseurs, puis il sort de l'auberge :

« La lande était si muette, si nue; — au ciel seulement était la vie; — je voyais le troupeau scintillant des étoiles — et la pleine lune planant au milieu.

« Le chef de la bande se glissa à son tour hors du logis; — d'un air inquiet — il écouta tout autour dans la nuit, — puis il mit l'oreille à terre,

« Pour épier s'il n'entendrait pas la rumeur — de quelque danger prochain, — et si le sol ne trahirait pas sourdement — un galop de hussards accourant en hâte.

« Il n'entendit rien et resta debout, — à regarder les claires étoiles — et la claire lune brillante, — comme s'il eût voulu leur dire :

« O lune aux blancs habits d'innocence, — et vous, innombrables étoiles, — dans votre tranquille sécurité, — comme vous vous promenez heureuses! »

« Il écouta de nouveau, puis s'élança, — en criant, vers l'auberge, — et la rudesse de sa voix éteignit — brusquement la joie de la danse.

« Et mon cœur n'avait pas battu trois fois — qu'ils étaient tous en selle, — et que du choc précipité de leur galopade — tremblait le sol tout à l'entour.

« Cependant les tsiganes étaient restés dans l'auberge, — les ardens compagnons, — et ils me jouèrent les vieux airs — de Rakoczy, le vieux rebelle. »

C'est dans ces pièces moitié lyriques et moitié descriptives que Lenau fait preuve de sa plus vive originalité. Il y montre son habileté de metteur en scène, sa façon toute personnelle de peindre un paysage, d'envelopper ses descriptions dans une atmosphère à la

fois lumineuse et voilée. Il semble que, lorsqu'il décrit les choses et les gens de son pays hongrois, sa fantaisie est plus maîtresse d'elle-même, sa forme devient plus précise, il a une vision plus nette de la nature et du cœur de l'homme. Parmi les poèmes dus à cette inspiration très humaine, l'un des meilleurs est sans contredit *le Postillon*. Pour en faire comprendre toute la tendresse rêveuse, toute l'intimité, il faudrait pouvoir le traduire avec ce mouvement harmonieux que donne le rythme du vers; malheureusement notre versification française ne se prête pas toujours à cette opération délicate. Je voudrais cependant essayer de donner, sinon une traduction littérale, du moins une imitation de cette pièce, qui est l'un des chefs-d'œuvre de Lenau.

LE POSTILLON.

C'était une nuit de printemps;
Partout sérénité parfaite.
De légers nuages flottans
Planaient sur la nature en fête.

Tout dormait : les bois, les prés verts,
Les sentiers perdus dans la brune;
Seule, sur les chemins déserts
Veillait la clarté de la lune.

Les sources tout bas murmuraient
Et dans le silence des plaines
Les fleurs rêveuses exhalaient
En flots de parfums leurs haleines

Leste et bruyant, mon postillon
De son fouet n'était point avare,
Son cor aux échos du vallon
Envoyait sa vive fanfare.

Au galop, nos quatre chevaux
Couraient dans la nuit azurée,
Faisant trembler sous leurs sabots
Le sol de la route ferrée.

En un clin d'œil, plaine et forêt
S'enfuyaient, à peine entrevues;
Comme un songe s'évaporait
Le village aux paisibles rues.

Soudain, dans la splendeur de mai,
Voilà qu'un pauvre cimetière
Apparut, de murs blancs fermé
Et dressant haut sa croix de pierre.

Le postillon sur le chemin
Sauta, puis d'un air grave et sombre
Contint ses chevaux d'une main,
Et me montrant la croix dans l'ombre :

« Il faut nous arrêter ici,
Vous n'en serez pas bien malade,
Et moi... Dans sa fosse transi,
C'est là que dort mon camarade.

« Un joyeux garçon, un cœur d'or,
Un ami, monsieur!.. quel dommage!
Personne ne sonnait du cor
Comme lui, les jours de voyage!

« Ici, je passe bien souvent
Et toujours en guise d'aubade
Je sonne l'air qu'en son vivant
Préférait mon vieux camarade... »

Il prit le cor, et sa chanson
S'envola vers le cimetière
Si gaîment que le compagnon
En dut tressaillir dans sa bière.

La claire fanfare du cor
Revint, par l'écho renvoyée,
Comme si le postillon mort
Répondait sous l'herbe mouillée...

Nous repartîmes au galop;
Mais bien longtemps je crus encore
Entendre au loin, comme un sanglot,
Cet écho dans la nuit sonore.

Il y a dans ce petit poème un accent d'humanité, une préoccupation amicale des joies et des souffrances des pauvres gens, qui est une des notes caractéristiques de la poésie de Lenau. Par là il se rapproche de Robert Burns. Mais une qualité qui fait presque toujours défaut au poète autrichien et dont Burns est doué abondamment, c'est la bonne humeur expansive, la joie tapageuse et communicative. — Les poésies lyriques de Lenau manquent de soleil, elles sont toutes baignées dans la même mélancolie un peu monotone, et la prédilection du poète pour les paysages nocturnes augmente encore cette teinte grise et attristée qui domine presque exclusivement dans son œuvre. Les souvenirs du pays des Magyars ont seuls le don de mettre de l'entrain et de la lumière dans sa poésie. Une pièce surtout, *les Paysans de la Tissa*, est remarquable par le mouvement, la vigueur et la sincérité de l'exécution. Lenau y décrit les paysans hongrois avec une verve et une précision qui feraient envie à un écrivain de l'école naturaliste contemporaine. Il nous montre les vieux attablés à l'auberge, se passant à la ronde le pain de froment « qui coûte cher, » et buvant à grandes lampées le capiteux vin rouge du cru. — « Ils essuient de la main et retroussent leurs longues moustaches afin qu'elles ne fassent point obstacle à l'in-

gestion des victuailles. Rôtis et jambons, viandes chaudes et viandes froides disparaissent dans le gouffre de ces larges mâchoires osseuses. Pendant ce temps, les jeunes courent à la danse. — Ah! comme les violons chantent et vibrent, comme les marteaux du *tsimbalom* montent et descendent vivement sur les cordes et en font jaillir les airs du pays, qui remuent le cœur! Dieu, comme les violons ont des sons clairs et sautillans, comme la clarinette perçante lance tout à coup des notes aiguës! — Les robustes garçons dansent dans la salle, ils font sauter en l'air les filles alertes, ils lèvent ces corps souples et jeunes, bien haut dans l'air, comme des verres pleins d'une douce liqueur. Et vivement, en ronds dont l'allure change suivant le rythme plus précipité de la musique, ils tourbillonnent comme une barque dans la tempête, comme une feuille de rose dans l'ouragan. Le plancher tremble et crie sous ces pieds bondissans, soulevés par l'entraînant orchestre des tsiganes... Ainsi ils dansent pendant des heures, toujours aux sons de leurs vieux airs bien-aimés, tant et tant qu'à la fin les tsiganes, recrus de fatigue, se font signe du coin de l'œil et commencent à jouer en sourdine. Mais les enragés ne s'en aperçoivent pas; ils ont toujours dans l'oreille le plein éclat de la musique. Toujours plus bas et plus lentement, jusqu'à ce que les sons meurent tout à fait, vibrent et s'envolent les derniers accens de l'air national; basse et flûte, tsimbalom et violons, se sont déjà reposés dans le silence, et les danseurs, grisés de musique, les entendent encore. Ils dansent toujours, ils dansent jusqu'à ce qu'au matin le soleil levant jette un faisceau de rayons à travers les vitres et que l'hôte leur souhaite à tous le bonjour en les poussant dehors à coups d'épaule... »

Un poète si bien organisé pour comprendre et chanter les émotions des autres devait retrouver la même éloquence pour exprimer ses joies et ses douleurs personnelles. Nous avons jusqu'à présent fait connaissance avec les poésies impersonnelles de Lenau. Ce sont malheureusement les moins nombreuses. Nous allons avoir affaire maintenant au Lenau *subjectif* prenant uniquement sa propre personnalité pour thème de ses compositions poétiques, au Lenau passionné, inquiet, malade, torturant ses pensées pour mieux les analyser, se grattant l'épiderme moral jusqu'à le faire saigner. — Étudions cette poésie nerveuse, troublante et maladive comme la musique de Chopin, et voyons ce que nous y trouverons. — D'abord une grande chaleur de cœur, une tendresse plus passive qu'active, mais caressante et fondante comme celle d'une femme. Lenau, comme nous l'avons vu, adorait sa mère. Tous les vers où il parle d'elle sont imprégnés de cette chaude tendresse. L'une des meilleures de ses poésies intimes, *l'Armoire ouverte*, lui a été inspirée par la mort de sa mère.

« Ma chère petite mère était partie pour un lointain voyage; — elle n'était plus revenue et dormait dans la tombe; — j'étais resté seul et cette fois complètement orphelin, — et tristement j'entrai dans sa chambre.

« Son armoire était demeurée ouverte, et je la retrouvai — comme elle l'avait laissée lors de son brusque départ, — comme on laisse tout, pêle-mêle, — quand les chevaux impatiens attendent devant la porte.

« Un livre de prières était là, annoté — de maintes remarques écrites de sa main; — et de son dernier déjeuner à l'heure du départ, — un petit morceau de gâteau était encore resté.

« Je lus la prière marquée par elle; — c'était : comme une mère demande la bénédiction du ciel pour ses enfans; — et mon cœur battit et les palpitations m'étouffèrent.

« Je lus son écriture et ne pus contenir — plus longtemps ma douleur filiale; — je lus la date, et j'effaçai — de mon cœur le souvenir de tous mes jours de joie.

« En même temps je rassemblai les débris de son repas, — les petits morceaux de gâteau, la dernière épave, — et avec la gorge affreusement serrée, — j'avalai les chères miettes et je pleurai amèrement. »

Le poète qui aimait sa mère avec cette intensité de tendresse devait être le plus éloquent des amoureux, quand il serait pris par l'amour d'une femme. Aussi, dans les *Liebesklänge*, les poésies inspirées à Lenau par sa passion pour Sophie de ... sont-elles admirables de sentiment et d'exécution. On ne peut leur comparer pour la vivacité de l'émotion, pour le charme de la forme, que les *lieder* de Henri Heine; encore, dans les vers amoureux de Lenau, y a-t-il moins d'art apparent et plus de spontanéité, plus de tendresse communicative. Tantôt, dans *Arrivée et départ* (*Kommen und Scheiden*), le poète enferme sa pensée dans trois courts distiques :

Sitôt qu'elle arrivait, je sentais une joie
Comme au retour de mai, quand la forêt verdoie.

Elle parlait, mon cœur s'enivrait de sa voix
Comme du premier chant du printemps dans les bois.

Et quand elle partait, c'était une tristesse,
Comme si j'avais vu s'envoler ma jeunesse.

— Tantôt, dans la pièce intitulée *Désir*, c'est un mélange de fantaisie et de passion, un rêve d'amoureux tête-à-tête en pleine mer, dans une barque que les lames soulèvent et où l'on ne songe qu'à s'aimer, que le vent gronde ou s'apaise, que le ciel soit noir ou scintillant d'étoiles. Dans ces petits vers non rimés, mais rythmés et mélodieux comme la chanson des vagues, et dont le

mètre de cinq ou de six syllabes est coupé à des intervalles inégaux par un vers de quatre syllabes, bref comme un cri de passion ou comme un baiser, chaque mot est une image et une caresse. C'est à la fois grand et intime comme un fragment d'une symphonie de Beethoven. On y entend le tumulte de la mer orageuse et le battement violent de deux cœurs palpitans, le murmure adouci des flots soudain rassérénés et le discret susurrement des mots tendres, chuchotés à l'oreille, des baisers chantant sur les lèvres, tandis que des milliers d'étoiles se lèvent dans le ciel.

Il est à regretter pour la gloire de Lenau que son œuvre ne contienne pas un plus grand nombre de poèmes tels que les *Schilflieder*, *le Désir*, *l'Armoire ouverte*, *le Postillon* ou *les Paysans de la Tissa*. Mais il était écrit que dans cette riche organisation la fièvre philosophique dessécherait la généreuse sève naturaliste qui donnait à sa poésie les fleurs les plus parfumées. Peu à peu les broussailles de l'abstraction métaphysique envahissaient le terrain et étouffaient toute floraison sous le poids de leurs lianes confusément emmêlées. Après avoir chanté les inquiétudes de son cœur, Lenau essayait de chanter les inquiétudes de son esprit. — « Chez Lenau, disait Justinus Kerner, la philosophie tuera la poésie, comme chez Uhland par moment la politique obscurcit l'imagination. » — La prophétie devait, hélas ! se réaliser. Malheur aux poètes qui permettent à la philosophie d'envahir le domaine sacré de l'art. Leur poésie y perd sans retour sa jeunesse et ses plus fraîches couleurs. Ils se laissent séduire par cette illusion de pousser l'art sur des sommets plus élevés et moins accessibles au vulgaire, et ils oublient que la muse n'est pas organisée pour respirer sur ces cimes glaciales et nues. Ils la fatiguent et l'essoufflent, et quand ils lui demandent de chanter, il arrive qu'elle n'a plus de voix, ou, ce qui est pis, qu'elle a la voix fausse. La philosophie vit de syllogismes et d'idées abstraites, la poésie vit d'images et de sentiment. L'une veut prouver, l'autre doit charmer. A force de s'essayer à parler la langue dogmatique de la philosophie, la poésie perd sa belle langue imagée et musicale, et, en dépit de ses efforts, elle n'arrive jamais à avoir la rigueur, la précision du langage scientifique. A ce marché de dupe, elle donne tout ce qu'elle a et ne reçoit rien en échange. Ajoutez à cela que le poète, personnalité mobile et impressionnable, n'a pas cette fixité d'esprit, cette impassibilité indispensables au savant et au philosophe et que, dans ce domaine de la pensée pure, il est le jouet de tous les systèmes qui viennent tour à tour murmurer leurs formules à son oreille. Lorsqu'il écrivait *Faust*, Lenau était panthéiste. Plus tard, dès qu'il fut préoccupé de l'idée d'écrire *Savonarole*, il redevint chrétien et mystique. — « J'ai renvoyé, disait-il à Kerner en 1837, j'ai renvoyé le vieux

démon du panthéisme au pays d'où il était venu, c'est-à-dire au diable. J'ai passé une revue sévère dans mon cœur et j'en ai chassé beaucoup de canailles. » — Lorsqu'il composa *les Albigeois*, son christianisme s'altérait déjà au point d'alarmer l'orthodoxe Kerner, et peu après le mystique Lenau, roulant de nouveau dans le scepticisme, rêvait d'écrire un *Don Juan*, dont il ne termina que des fragmens. — Au fond, la philosophie de Lenau n'est qu'un mélange confus de mysticité et de doute, un chant monotone et inquiet dont l'éternel refrain est « je ne sais pas. » C'est la pénible et vaine agitation d'un oiseau farouche enfermé dans une cage, et se heurtant incessamment aux mailles des barreaux jusqu'à ce qu'il tombe affolé et meurtri. Une pièce intitulée *Soir d'automne* donne une idée de cette souffrance morale et des préoccupations métaphysiques qui commençaient à obscurcir son esprit :

Un vent frais fait voler les feuilles, on dirait
Qu'il murmure l'adieu du soir à la forêt.

La lune monte et luit. De blancs nuages glissent
Rapides, effarés, sur les bois qui gémissent.

Là-bas, un ruisselet court dans l'herbe, emportant
Des feuillages jaunis qu'il traîne en sanglotant.

Jamais source en pleurant n'eut de plainte si douce...
Près d'elle un saule tord ses bras rongés de mousse.

Songeant à mes chers morts, penché sur le talus,
J'écoute, et l'eau me dit : « Nous ne nous verrons plus ! »

Tout à coup l'air s'emplit d'une rumeur croissante;
C'est un vol de halbrans que l'hiver épouvante.

Par-dessus la colline et le val ténébreux
Ils fuient, laissant le froid et la mort derrière eux.

Où vont-ils?.. Dans le vent leur tourbillon qui passe
Vers l'horizon brumeux déjà plonge et s'efface;

Mais de leurs cris lointains la confuse rumeur
Me met la nostalgie et la tristesse au cœur.

Vers le sud ils s'en vont en chantant. — Vaine joie !
Au midi comme au nord la mort atteint sa proie.

La nature en ses vains rêves d'éternité,
S'agite et voudrait fuir le trépas redouté,

Et la longue clameur des oiseaux de passage
De ce rêve fiévreux semble le cri sauvage...

Tout s'apaise. Ils sont loin maintenant. Plus un bruit.
Seul le doute en mon cœur commence un chant de nuit.

La vie humaine est-elle un faux-semblant?.. N'est-elle
Qu'un mirage, un reflet de la vie éternelle?

Et si ce n'est qu'une ombre, à quoi bon ce tourment,
Cette peur de la mort et de l'effondrement?

Cette angoisse elle-même est-elle une chimère,
La tremblante lueur d'un reflet éphémère?..

Ainsi je vais songeur, et comme à l'horizon,
Les brumes de la nuit flottent sur ma raison.

Il me semble que cette pièce est caractéristique. Dans son obscurité, elle est elle-même la saisissante image de la situation d'esprit du poète. Comme il le dit dans les deux derniers vers, il se formait déjà alors des brouillards dans son cerveau. Sa pensée était arrivée à cet état crépusculaire où les formes n'ont plus de précision et de relief que du côté du couchant; partout ailleurs des brumes s'élèvent, les objets s'y enfoncent, les couleurs s'y effacent. A l'époque où il composait ces vers, Lenau ne savait plus voir nettement le monde extérieur; il vivait au dedans de lui, dans une atmosphère de pensées confuses et changeantes. Quand parfois il sortait de sa *subjectivité* pour traiter des sujets impersonnels, son imagination, déjà naturellement triste, ne trouvait plus que des inspirations et des couleurs funèbres, comme dans cet étrange petit poème, intitulé *les Trois*, qui donne l'impression d'un lugubre cauchemar :

« Trois cavaliers, après une bataille perdue, — chevauchent lentement, si lentement!

« De leurs blessures profondes le sang coule, — et les chevaux flairent cette chaude rosée.

« Le sang dégoutte de la selle et de la bride — et il délaie en tombant la poussière avec de l'écume rougie.

« Les chevaux vont d'un pas lent, affaibli, — mais le sang coule toujours plus fort et plus abondamment.

« Les cavaliers chevauchent étroitement unis, — l'un s'appuyant sur l'épaule de l'autre.

« Ils se regardent tristement dans les yeux — et ils se disent :

« — Au pays, une belle fille fleurissait pour moi, — aussi cela me coûte de mourir.

« — Moi, j'ai une maison, un verger et de beaux bois, — et songer qu'il faut si vite quitter tout cela!

« — Dans le monde du bon Dieu, moi, je n'ai rien, — absolument rien, et pourtant cela m'est dur de mourir.

« Et guettant cette funèbre chevauchée, — trois vautours là-haut planent dans l'air.

« Et avec des cris sauvages ils se partagent déjà les proies : — « Toi, tu mangeras celui-là; toi, cet autre, et moi, celui-ci. »

Non-seulement l'imagination du poète s'assombrissait chaque jour davantage, mais sa santé donnait de graves inquiétudes à ses amis. Son estomac était complètement délabré et ses accès d'humeur noire redoublaient. Il devenait de moins en moins communicatif, et en lui un dur combat se livrait entre la philosophie nuageuse qui envahissait le cerveau, et la poésie qui ne voulait pas céder la place. La mort d'un de ses amis intimes, le comte Alexandre de Wurtemberg, qu'il aimait tendrement, acheva de le jeter en proie au démon de l'hypocondrie. Un jour, en se promenant dans les rues de Stuttgart, il fut frappé d'un mot gravé au-dessus de la porte d'une vieille maison : — *Linquenda.* Depuis il le répétait souvent avec un accent mélancolique. — *Linquenda, linquenda !* Il faut tout quitter. — Le vide fait autour de lui par la mort ou l'éloignement de ses meilleurs amis réagissait de plus en plus sur sa pensée; ses vers n'étaient plus que des cris de renoncement et de désespoir :

« T'es-tu déjà trouvé tout seul, — sans amour et sans Dieu, dans une lande désolée, — blessé à mort par la destinée mauvaise et comprimant ta blessure — avec une fierté muette, une sourde et farouche colère?

« Avais-tu vu s'évanouir toute espérance de joie, — comme le chasseur au bord d'un précipice — entend mourir au loin l'aboiement de son chien perdu — ou comme s'éteint un chant d'oiseau à l'arrière-saison?

« Si tu as erré ainsi tout seul à travers la lande, — alors tu connais la douleur qui vous époinçonne, — tu sais comme on se jette la face contre une roche en l'embrassant.

« Et comme épouvanté de sa propre solitude, — on se laisse rouler du haut des rochers — en étreignant le vent dans ses bras.

« Le vent te fuit, tu ne peux le saisir; — la pierre est morte, son sein est froid et rude; — en vain tu chercherais une consolation, — tu te sentirais seul même auprès des roses.

« Tu les verrais bientôt à ton approche pâlir, — occupées uniquement de leur propre agonie. — Va plus loin, partout le malheur te suit — dans les longues rues obscures, habitées par des vivans.

« Tu vois çà et là des gens sur le seuil de leurs maisons; — devant toi portes et fenêtres se ferment; — les maisons du village sont déjà loin et tu sens un frisson de terreur.

« Sans amour et sans Dieu! Un vent glacé souffle dans les champs, — le chemin est horriblement désolé... Et toi? — Ah! le monde entier est triste à désespérer. »

Cette fois, ce n'est plus seulement de la tristesse, c'est le cri d'un désespoir sans cause et sans mesure. A la lecture de ces deux

sonnets, il semble qu'on voit se rétrécir après chaque vers les spirales tourbillonnantes de ce maelstrom mystérieux où le poète s'est aventuré; il semble qu'on sent déjà Lenau près de sombrer dans l'abîme de la folie.

IV.

Au mois de juillet 1844, Lenau était parti pour Bade avec une famille de Stuttgart. Il avait témoigné le désir d'accompagner ses amis malades et de leur consacrer tout son temps; mais comme toujours sa volonté flottante l'avait trahi, et en arrivant à Bade il avait quasi oublié sa promesse. La femme du malade écrivait peu de temps après à Mme Niendorf : « Nous nous sentons seuls et délaissés, car l'ami Niembsch nous est devenu tout à fait infidèle; il trouve Bade si agréable que même lorsqu'il fait une courte apparition chez nous, son esprit est ailleurs, et l'empressement qu'il met à repartir nous rend sa visite plus pénible qu'agréable. » — Ce n'étaient pourtant pas les dissipations de la vie des eaux, ni les séductions du tapis vert qui absorbaient le poète, bien qu'on ait prétendu qu'il tentât parfois les chances de la *rouge* et de la *noire*.

Ses absences et ses infidélités avaient un autre motif, et le petit cercle souabe en eut tout à coup une explication aussi stupéfiante qu'inattendue. — Lenau allait se marier. — Ce fut le romancier de la Forêt-Noire, Berthold Auerbach, qui apprit un jour cette surprenante aventure aux amis du poète. — « Niembsch, leur dit-il, est tombé amoureux d'une toute jeune fille. S'il ne parvient pas à l'épouser, je ne sais ce qu'il deviendra. Il m'a tout raconté, tout confié, il lui fallait quelqu'un pour s'épancher... Ce qui m'a paru le plus merveilleux, ajoutait Auerbach, c'est que cet homme, dont la pensée est si large et si profonde, qui sent le beau si vivement et et dont le cœur est si riche, n'a pas trouvé, au fort de cet amour et pour l'exprimer, d'autres mots que : *Bruder, das is ä Mädel!* (Ah! quelle femme, mon ami!) Sa poitrine était si pleine, son cœur débordait, et cependant il ne lui venait toujours aux lèvres que : *Aber, das is ä Mädel!* — Dans la passion tout remonte à la source, tout redevient simple et se rapproche de la nature; un jeune paysan de la Forêt-Noire eût dit de même : *Das is ä Mädel!* (1) »

Peu de jours après, Lenau lui-même confirma cette nouvelle à ses amis qui l'avaient rencontré à Lichtenthal, donnant le bras à sa fiancée. — Elle s'appelait Marie, comme l'héroïne de son poème de *Faust*. Elle était de Francfort, et Lenau l'avait très prosaïquement

(1) Mme Niendorf, *Lenau in Schwaben.*

rencontrée pour la première fois à table d'hôte. Il avait été frappé de ses façons simples et modestes. — « Elle était, disait-il, de pure race germanique, d'une grâce suave et d'une pureté de madone, belle jusqu'au fond du cœur. » — Il s'éprit d'elle brusquement et violemment. Toute sa crainte était d'essuyer un refus. Il fut bien vite rassuré; la jeune fille se montra à la fois fière et charmée de cet amour d'un illustre poète. C'était pour elle un bonheur inattendu; elle était sans fortune et avait eu jusque-là une jeunesse austère, entièrement consacrée aux soins de son père malade. Avec un joyeux frisson d'étonnement, elle se vit tout à coup entourée d'une atmosphère d'amour. Lenau l'adorait, et, avec cette fièvre qu'il portait à toutes choses, il ne vivait plus que pour ce nouvel amour. Il était rajeuni, s'habillait comme un élégant et promenait glorieusement chaque soir son bonheur sous le péristyle de la *Conversation*, au milieu de la musique, des lumières et des parfums d'orangers en fleurs. La joie lui ôtait le sommeil, et, rentré dans sa chambre, il passait des nuits entières à jouer du violon, si merveilleusement que des groupes enthousiastes s'attroupaient sous ses fenêtres. Il ne cessait qu'au matin, s'enivrant de sa propre musique qui l'exaltait jusqu'à l'énervement. Les médecins lui avaient défendu ces abus de musique qui lui étaient nuisibles, mais il n'en continuait pas moins de jouer. L'amour de cette jeune fiancée lui donnait une fièvre de renouveau. Il se croyait, lui aussi, redevenu jeune, ne se souvenant plus qu'il avait dit dans un de ses sonnets : — « La jeunesse fuit dans les airs comme une feuille de rose, et plus vite encore que la jeunesse s'évanouit l'amour, ce précieux parfum de la feuille de rose. Mais à la navrante agonie de la beauté, le cœur persiste dans ses illusions, comme si la beauté ne l'abandonnait point, et mourant, il ne peut s'accoutumer à l'idée de la mort. »

Il avait reconduit sa fiancée à Francfort, et de là il était allé à Dotternhausen trouver son éditeur, le baron Cotta. Il fallait en effet songer à assurer matériellement cet avenir qui lui apparaissait souriant comme une aurore. Lenau n'avait qu'une fortune médiocre, et la jeune fille était pauvre. Il obtint de Cotta, en échange de la cession de ses œuvres complètes, une somme de vingt mille florins, payable en différens termes. Il revint enchanté de son marché et, croyant posséder le Pactole, jusqu'au jour où ses amis lui firent remarquer qu'il n'avait stipulé aucun intérêt du capital, et que, pour le présent, il allait manquer d'un revenu régulier. Cette brusque chute dans la prose de la vie de tous les jours influa de nouveau sur son humeur, et ses accès d'irritabilité revinrent plus fréquens. D'ailleurs une plus fiévreuse préoccupation l'agitait encore. La femme qui lui avait donné douze ans de sa vie, qui lui avait sacrifié

sa paix et son honneur conjugal, Sophie de..., ignorait ses fiançailles et pouvait être un obstacle à son mariage. L'irréparable se dressait devant lui comme pour lui défendre de changer de destinée. Il se décida à rompre en faisant un loyal aveu de son nouvel amour. Brusquement il partit pour Vienne, alla trouver la femme à laquelle il avait dit dans ses vers : « Ah! si tu étais vraiment mienne, quelle douce vie ce serait! » et lui annonça que l'heure de la séparation avait sonné. L'entrevue fut tragique; il y eut une scène déchirante. « L'un de nous deux en deviendra fou! » s'écria en le voyant partir la malheureuse abandonnée, sans se douter que sa lugubre prophétie allait si promptement s'accomplir.

Le 15 septembre 1844, Lenau quitta Vienne et s'embarqua sur le Danube. La traversée fut marquée par de fâcheux incidens. Près de Linz, le bateau resta quelque temps ensablé; puis, à un tournant rapide, le garde-côte vit tout à coup venir à lui deux énormes gabares chargées de blocs de granit. Lorsque Lenau, qui dormait dans sa cabine, monta sur le pont, le capitaine lui apprit qu'ils avaient été bien près de ne plus se revoir. D'autres mauvais présages l'avaient encore assailli pendant ce voyage; à son arrivée à Stuttgart, Lenau les racontait à ses amis, moitié gravement, moitié plaisamment. Le dernier s'était manifesté dans la voiture d'Ulm à Weinberg, où il s'était trouvé avec deux Anglaises qui ne pouvaient supporter la fumée de tabac. Le poète, enragé fumeur, avait porté cela en compte. Il n'en continuait pas moins de faire des projets pour l'époque très prochaine de son mariage. Il comptait passer les étés à Bade, en compagnie de ses amis. « Ce sera une vie charmante, disait-il à Mme Niendorf, vous nous conseillerez, vous nous apprendrez à tenir notre petite maison; vous vous y entendez si bien!.. Moi, je ne suis bon à rien dans la vie pratique; je n'ai jamais su faire un compte. »

Cependant sa santé devenait de plus en plus mauvaise. Les pupilles de ses yeux s'étaient extraordinairement dilatées; il était de moins en moins maître de son humeur et de ses nerfs. Un matin, pendant qu'il prenait le café avec son hôtesse, à la suite d'une discussion un peu vive au sujet de son mariage et de ses futurs arrangemens de ménage, il se leva brusquement et renversa sa tasse. Au même moment, il sentit à l'une de ses joues comme une secousse électrique. Il s'élança vers un miroir: — toute une moitié de son visage, atteinte par une paralysie partielle, était devenue rigide et comme morte... Un pareil accident, arrivant à la veille de son mariage, acheva de le désespérer. Lui qui avait rêvé de rendre un peu de jeunesse à cette fiancée qui venait de passer cinq ans au chevet d'un père cacochyme, allait-il la condamner à une nouvelle existence de garde-malade?.. Néanmoins il fit violence à ses inquié-

tudes; il reparut le 13 octobre dans le cercle de ses amis, et s'efforça, pendant toute la soirée, de se montrer de bonne humeur; mais il parlait fiévreusement, et personne n'osait se réjouir de ce retour de gaîté factice. Un nouveau volume des *lieder* de Heine venait de paraître. Quelqu'un lut tout haut ces strophes :

« Le Runnenstein se dresse au milieu de la mer, — là je m'assieds, tout entier à mes rêves. — Le vent siffle, les mouettes crient, — les vagues déferlent, blanches d'écume.

« J'ai aimé plus d'une belle enfant. — J'ai aimé plus d'un brave camarade. — Où sont-ils?.. Le vent siffle, — les vagues déferlent, blanches d'écume. »

Cette poésie émut fortement Lenau. « Ce sont les meilleurs vers de Heine, s'écria-t-il, l'allure en est magnifique; on voit la mer, on entend le rythme des vagues. » La conversation continua, effleurant tous les sujets. Lenau parlait avec une complète lucidité et semblait parfaitement maître de lui. Vers la fin de la soirée, il dit tout à coup avec un accent impossible à rendre : « Il y a une certaine région des nerfs qui devrait toujours rester inexplorée et comme sacrée; une profondeur dont on ne devrait jamais troubler le calme intime. Les souffrances morales ont tout bouleversé en moi, tout, jusqu'à ce centre nerveux qui doit rester vierge de toute agitation. Et maintenant je sens comme un fourmillement dans cette région des nerfs. Aussi, je vois clairement ma maladie... »

Trois jours après, au moment où Mme Niendorf montait chez Lenau, Reinbeck, venant au-devant d'elle, lui dit : — Le malheur est arrivé, Niembsch est fou.

Dans la nuit, vers deux heures, le poète était entré subitement dans la chambre de son hôte d'un air égaré et avait divagué jusqu'au matin, puis saisissant son violon, il s'était mis à en jouer et à danser en même temps. — « Je suis tout à fait bien, s'était-il écrié ensuite, les sons tombent comme une rosée sur mon âme et la rafraîchissent. » — Le 18 octobre, il fut pris d'un violent désir de mourir, il s'habilla de blanc, s'étendit sur son lit et attendit la mort les mains jointes. — Il prit congé de ses amis, leur donna sa bénédiction, rédigea son testament, puis le déchira. Il passa toute sa nuit à dire des vers et à jouer du violon. Au matin, il s'impatienta de ne pas mourir. — « La mort est longue à venir, s'écriait-il, aidez-moi, donnez-moi quelque chose pour la faire venir plus vite!.. — Donnez-moi de l'acide prussique! » répétait-il d'une voix suppliante, et il ajoutait : — « Ma vie est un non-sens. Qu'ai-je fait au monde? Une paire de belles poésies. » — Le 19, les médecins ordonnèrent une saignée. Il éprouva une joie enfantine à voir couler son sang. — « Il jaillit comme une source alpestre, dit-il au chirurgien, n'est-

ce pas le sang d'un homme sain? » — Et comme l'opérateur faisait la réflexion que le sang ressemblait à celui d'un cerf traqué : — « Oui, répondit Lenau, je suis, moi aussi, un cerf traqué. » — Il se remit à jouer du violon et la première partie de la nuit fut tranquille, mais le matin, échappant à la surveillance de son gardien, il sauta par la fenêtre du rez-de-chaussée et se précipita demi-nu dans la rue, en s'écriant : « Liberté! au feu! au secours! » On eut grand'peine à le faire rentrer. Dans la nuit, il avait répété plusieurs fois : « Ma fiancée arrive demain. » — Le lendemain, en effet, on apprit qu'elle était descendue à l'hôtel avec sa mère. Les médecins défendirent à la jeune fille de voir le malade, et elle resta, le cœur brisé, devant la porte fermée du poète. Elle ne l'avait vu en tout que dix-huit jours; dix-huit jours, et maintenant c'était fini pour toute la vie.

L'agitation augmentait, il fallait quatre hommes pour contenir Lenau, et la nuit il réveillait les voisins en poussant des cris lugubres : « Debout, Lenau, debout! » — Un matin, il montra ses deux pieds à son gardien : « — Vois-tu, dit-il, celui-ci appartient à Vienne et celui-là à Francfort. » — Son état cérébral se compliquait d'une affection du foie. Sur l'avis des médecins, on se décida à le transporter à l'asile des aliénés de Winnethal. Le 22 octobre, on le fit lever. Il s'y prêta volontiers d'abord, puis il eut une crise, se débattit, et on dut recourir à la camisole de force. On le porta en voiture. Quand on arriva près de la petite ville où est l'asile d'aliénés, quelqu'un prononça devant lui le nom de Winnethal; mais ce nom le laissa indifférent. La voiture entra dans l'asile, et on le conduisit à sa cellule. Il en fit le tour comme un lion en cage, déclara que l'endroit ne lui plaisait pas et qu'il n'y voulait pas rester. Le médecin lui répondit un peu brutalement qu'il ne venait pas là pour son plaisir, qu'il s'agissait de sa guérison et qu'il devait obéir. Il ajouta néanmoins qu'il pourrait de temps en temps faire un tour de jardin, et il lui offrit de l'y conduire. Lenau fit un signe affirmatif. Quand on fut sur le seuil du jardin, il s'arrêta, respira l'air libre, regarda le ciel bleu et murmura : « *Schön!* (C'est beau!) » puis il rentra et s'endormit pendant que la porte de la cellule se refermait et le séparait à jamais du monde des vivans.

Par une de ces terribles ironies du hasard, le soir même du jour où on emmenait le poète dans une maison de fous, on donnait au théâtre de Stuttgart la pièce bien connue de Scribe : *Une Chaîne*. — C'était l'histoire de Lenau lui-même et de Sophie de..., et le public, qui a une merveilleuse perspicacité pour saisir les analogies scandaleuses, ne manqua pas d'y voir à chaque instant une allusion aux amours du poète viennois. La destinée lui faisait

payer cher la gloire d'avoir conquis le cœur de Sophie et d'avoir été un grand poète. Au moment où il entrait dans ce tombeau vivant de Winnethal, on aurait pu écrire sur la porte de sa cellule ce mot qu'il avait lu jadis sur une maison de Stuttgart et qui l'avait si vivement frappé : — *Linquenda.* — Il fallait se séparer cette fois de tout ce qui est la vie; dire adieu à l'amour, au bonheur, à la renommée, à la patrie, *linquenda! linquenda!*

Toute l'Allemagne apprit bientôt que le poète Lenau était devenu fou, et de toutes parts les marques de sympathie arrivèrent accompagnées, dit Anastasius Grün, des offres les plus nobles et les plus délicates. Tous les admirateurs du poète avaient sur les lèvres les derniers vers qu'il avait composés en quittant Vienne, son chant du cygne, ce *Coup d'œil sur le fleuve*, qui débute par cette strophe :

A l'heure où ton bonheur s'écroule,
Plonge ton regard grand ouvert
Au fond du fleuve où tout s'écoule,
Où tout s'efface, où tout se perd...

Il y a dans cet adieu découragé une mélodie sourde, une allure lasse, un accent désabusé qui rappellent le début de la belle pièce de Victor Hugo dans les *Chants du Crépuscule* :

Puisque nos heures sont remplies
De trouble et de calamités ;
Puisque les choses que tu lies
Se détachent de tous côtés.
. . . . . .
Quand la nuit n'est pas étoilée,
Viens te bercer aux flots des mers ;
Comme la mort elle est voilée,
Comme la vie ils sont amers...

Pendant l'espace d'une année, les amis de Lenau conservèrent encore un peu d'espoir. Il avait parfois des intervalles lucides suivis d'un redoublement de démence. On tenta une dernière épreuve, on pensait que le retour en Autriche et l'air de la patrie opéreraient une crise salutaire. Au mois de mai 1848, son beau-frère Schurz vint le prendre à Winnethal, et avec mille affectueuses précautions on put le transporter jusqu'au bateau qui le ramena à Vienne par le Danube. Ce fut une triste traversée pleine d'agitations furieuses et de cris de démence. — « Je ne me serais jamais pardonné, écrivait le dévoué beau-frère à Kerner, si je n'avais pas fait tout ce qui dépendait de moi pour ramener à l'Autriche ce qui reste de son grand poète. » — On conduisit Lenau à l'asile de Döbling, près de

Vienne, où il fut remis aux soins de son ami, le docteur Gœrgen. A partir de ce moment, l'état du poète, au lieu de s'améliorer, empira. La folie aiguë se changea en un sombre idiotisme. Il ne sortait plus des lèvres du fou que des sons inarticulés, et parfois cette plainte navrante : — « Le pauvre Niembsch est bien malheureux! » — Cette agonie dura encore trois ans. Enfin, le 22 août 1850, à six heures du matin, la délivrance sonna. Le 24 août, on enterra le poète à Windling, résidence de sa sœur Thérèse, dans un petit cimetière de campagne, semblable à ce cimetière rustique « aux murs blancs, » qu'il avait décrit dans son *Postillon*.

Un soir, à Stuttgart, Lenau faisait à ses amis une dissertation sur la fabrication des violons. — « Quand, après cent ans, disait-il, on ouvre un de ces anciens violons qui ont fait un long usage, on trouve dans l'intérieur une masse de petites parcelles de bois que l'instrument a rejetées. Tout ce qui lui est étranger, tout ce qui peut nuire à la plénitude harmonieuse des sons, le violon le rejette mécaniquement. C'est quelque chose de merveilleux que cette intelligence inconsciente du violon. Celui qui possède un pareil instrument a dans les mains, non pas un assemblage de morceaux de bois, mais quelque chose de vivant. » Quelqu'un fit remarquer alors que les hommes devraient pouvoir, comme les violons, rejeter hors d'eux-mêmes tout ce qui nuit à leur développement harmonieux. « Oui, s'écria Lenau en s'exaltant, tout ce qui ne veut pas vibrer doit être rejeté; hors de nous ce qui ne veut pas chanter! (*hinaus was nicht klingen will!*) (1). »

Le poète ne se doutait guère que c'était sa propre condamnation qu'il formulait en ces termes énergiques. Le corps social obéit fatalement aux mêmes lois que les violons. Quand un de ses membres nuit au développement harmonieux de l'ensemble, la société l'expulse violemment. *Hinaus was nicht klingen will!* — La société et la nature sont sans pitié. La fleur qui a été fécondée doit se faner et mourir; le poète qui a fini sa chanson doit disparaître. Heureux encore ceux qui meurent à temps et qui ne donnent pas le navrant spectacle de l'artiste qui survit à son génie.

La folie avait emporté Lenau; une névrose devait six ans plus tard avoir raison de Heine et le coucher dans la tombe. Par une étrange coïncidence, les deux seuls grands lyriques qu'ait produits l'Allemagne après Goethe : Henri Heine et Nicolas Lenau, sont morts tous deux d'une maladie nerveuse, après une longue et cruelle agonie. Seulement, chez le premier, c'est l'esprit qui a survécu au corps paralysé; chez l'autre, c'est le corps qui a assisté à l'anéan-

(1) Mme Niendorf.

tissement de l'esprit. L'auteur du *Romancero* et d'*Atta-Troll* était par-dessus tout esprit et lumière, aussi est-ce cette flamme lumineuse qui a persisté invinciblement jusqu'au bout. Elle flamboyait encore et jetait d'intermittentes lueurs quand la décomposition attaquait déjà le corps du poète. Sur les eaux stagnantes, pleines de débris de plantes mortes, ainsi s'allume et tremblote la lueur phosphorescente des feux-follets. Lenau était un sensualiste et un rêveur, et c'est le rêve qui en lui a survécu à la raison, mais un rêve qui peu à peu était devenu un cauchemar. Tous deux s'étaient imprégnés de la brume et du sentimentalisme germaniques, mais tous deux avaient des qualités natives, qui devaient constituer leur originalité et les faire vivement briller dans le milieu un peu grisâtre de ces poètes germains, dont le chantre railleur d'*Atta-Troll* disait : — « D'autres poètes ont l'esprit, d'autres la fantaisie, d'autres la passion; mais nous, les poètes souabes, nous avons la vertu.»

Andre Dichter haben Geist,
Andre Phantasie, und andre
Leidenschaft, jedoch die Tugend
Haben wir, die Schwaben-Dichter.

Dans les veines d'Henri Heine coulait le sang riche et brûlant de la race juive. Il était artiste et coloriste de race. Il savait comme pas un de ses compatriotes l'art de composer un poème, de lui donner des proportions harmonieuses, d'y faire circuler l'air et jouer le soleil. Les images naissaient dans son cerveau comme de splendides fleurs orientales; il avait une science et un goût exquis pour combiner toutes ces fleurs exotiques en les entremêlant de quelques mélancoliques myosotis allemands. Cette science donnait à sa poésie un charme dangereux, quelque chose de la beauté langoureuse et perfide d'une brune aux yeux bleus. — Lenau avait le cœur chaud, l'enthousiasme, la spontanéité enfantine des tsiganes de sa patrie; il en avait aussi la sauvagerie, l'humeur vagabonde et la tendresse câline. La contemplation des grandes plaines de la *puszta* hongroise lui avait donné cette nostalgie âpre, ce désir d'un *au-delà* mystérieux qui éclate à chaque instant dans ses vers en cris passionnés et qu'on trouve rarement dans la poésie de Heine. Tous deux avaient le don de l'émotion, mais l'émotion du poète viennois était plus sincère et plus communicative. Chez le poète de l'*Intermezzo*, elle était plus voulue; c'était l'enthousiasme d'un artiste dont le cerveau seul est touché. Dans les poèmes de Lenau on sent le cœur battre sous le rythme de chaque vers; dans les pièces les plus émues de Heine, on sent la volonté et la prestigieuse habileté du poète. Sur la figure mobile de Heine, les larmes sèchent

vite et sont vite remplacées par un sourire, parfois même par une grimace. Il y a dans le talent de ce dernier la magique souplesse d'un Protée qui prend à son gré les formes les plus contraires. Tandis qu'on écoute, charmé et attendri, l'oiseau bleu chanter, tout d'un coup la métamorphose s'opère; on n'a plus devant soi qu'un ouistiti qui gambade avec des mines comiques et qui ne craint pas de se faire voir dans les plus cyniques postures. Lenau n'a point de ces désagréables palinodies. Au risque d'être monotone, il reste le poète du rêve et de la passion. Il est vrai qu'il ne rit jamais et qu'il n'a pas d'esprit. L'autre en a pour deux, mais c'est un esprit cruel; son ironie est corrosive comme du vitriol, sa plaisanterie est dangereuse. Elle porte des coups dont on ne guérit pas; elle ne vous les assène pas à la façon brutale d'un caporal prussien, non, elle entame finement la chair comme une pointe de stylet et y laisse une blessure qui s'envenime. Lenau, lui, a des colères de sauvage et des désespoirs d'enfant, mais son humeur farouche ne blesse personne que lui-même. Tous deux sont sceptiques; mais l'un doute parce qu'il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait et espérait; l'autre parce qu'il ne croit pas à ce qu'il a trouvé et parce qu'il n'espère plus rien. — Tous deux ont aimé la nature et l'ont admirablement chantée : Heine avec plus d'art, Lenau avec plus de cœur. Mais une chose qui rend Lenau supérieur à Heine, malgré ses obscurités, malgré sa tristesse monotone, c'est qu'il a vraiment et profondément aimé. Sa poésie est plus humaine. Les souffrances et les joies de ses semblables, grands ou petits, l'intéressent fraternellement. L'homme lui est sympathique, il entre dans sa peau, il rit de son rire, il mêle ses larmes aux siennes, et par là il est plus éloquent que Heine, parce qu'il remue le cœur dans sa profondeur intime.

En somme, et une fois la part faite de la sèche ironie de l'un, de l'obscure mélancolie de l'autre, c'étaient deux vrais poètes, les deux seuls poètes originaux que l'Allemagne ait possédés depuis Goethe. Eux morts, il s'est fait un silence dans la poésie allemande, comme il se fait un silence dans les bois quand les rossignols ne chantent plus. On entend bien encore de loin en loin, entre le Danube et la Sprée, quelques chants de *poetæ minores*, mais l'Allemagne les écoute à peine, et d'ailleurs le roulement des canons Krupp et les éclats de la politique de M. de Bismarck ont depuis longtemps, dans la grande forêt germanique, couvert ces faibles gazouillemens de rouges-gorges et de passereaux de l'arrière-saison.

André Theuriet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

1er septembre 1878

Par ce temps d'apothéoses banales, d'engouemens éphémères et de popularités équivoques, il y a eu du moins tout récemment une occasion heureuse de rendre hommage à une vraie gloire du siècle, et il va y avoir une occasion nouvelle de montrer que le pays n'oublie pas ses grands serviteurs. Dans trois jours, l'anniversaire de la mort de M. Thiers, célébré à Notre-Dame de Paris, va raviver l'image de celui qui a illustré sa vieillesse par son dévoûment à la France éprouvée. Il n'y a pas plus de deux semaines, dans une ville de la Bourgogne, à Mâcon, on se réunissait pour l'inauguration d'une statue élevée à Lamartine, fils de ces contrées par la naissance, illustration de la France et du monde par le génie. Ces fêtes ou ces cérémonies commémoratives, c'est le hasard qui les a rapprochées, et, par les incidens qui s'y mêlent ou qui les accompagnent, elles sont presque de la politique aujourd'hui; elles ont leur signification, leur caractère dans nos affaires du moment.

Certes, s'il est un homme fait pour avoir les honneurs qui couronnent les existences privilégiées, pour être représenté par le bronze et le marbre, c'est celui dont le génie a été une des lumières du siècle; c'est celui qui a ému, ébloui, captivé une génération, plusieurs générations, et qui, après avoir été un des rénovateurs de la poésie, est devenu un moment un des grands acteurs de la politique : c'est Lamartine! Né à la fin de l'autre siècle, doué d'une nature merveilleuse, poète d'inspiration, diplomate par convenance de famille dans sa jeunesse, député quand il l'a voulu, orateur puissant, historien pathétique, appelé un jour après trente ans de succès à gouverner son pays dans une effroyable tempête, Lamartine a connu toutes les fortunes et toutes les popularités. Il a régné par l'imagination et par l'éloquence, par cette inépuisable et incomparable fascination dont il avait le secret. — Il a dilapidé ce règne, dira-t-on, il a gaspillé les dons qu'il avait reçus,

faute de savoir en régler l'usage. Après cette carrière éclatante, il a vécu encore assez pour assister à sa propre ruine, expiant dans un sombre déclin l'orgueilleuse ambition qui l'avait un jour emporté jusqu'à vouloir être le chef d'un peuple, le héros et le guide d'une révolution. Il est vrai, il a mal fini, le pauvre grand homme! il a expié les audacieuses impatiences de son esprit et les prodigalités de sa vie, les défis jetés à la destinée pour son pays, et les imprévoyances dans ses affaires privées. Lorsqu'il s'est éteint il y a près de dix ans, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Il n'a eu qu'un dernier bonheur, celui de ne point assister aux désastres de la France, de ne pas voir l'ennemi fouler cette terre de Bourgogne où il était allé chercher le repos, où il venait de prendre sa place dans une sépulture de famille. Sauf cette suprême épreuve épargnée à sa vieillesse, il a connu toutes les autres, les défections d'opinion après la popularité, l'indifférence ironique méconnaissant et insultant la gloire, les gênes cuisantes sous les apparences de la richesse, les créanciers se lassant d'attendre un héritage obéré. Que veut-on de plus? Il a subi les expiations de son vivant, c'est vrai; mais dans ce naufrage de tant d'illusions et de tant d'espérances, de tout ce qui aurait pu faire une existence honorée, comblée et heureuse jusqu'au bout, il est resté toujours ce qui ne périt pas, ce que rien ne peut effacer, le génie allié à la noblesse native d'un des êtres humains les mieux doués qui aient vécu dans ce siècle et dans beaucoup de siècles.

C'était le privilège de Lamartine de ne pouvoir être vulgaire en rien, de garder dans tout ce qu'il faisait et dans tout ce qu'il pensait, même, si l'on veut, dans ses défaillances et dans ses erreurs, une élévation naturelle. Politique, il a pu avoir ses versatilités et jouer parfois avec la réalité comme avec une grande fiction; il a pu s'abuser lui-même et déconcerter l'opinion par ses métamorphoses, par ses contradictions, par son impatience à jeter le pays dans la république au 24 février 1848; mais cette république, à laquelle il donnait le gage d'une popularité alors incomparable, il l'a voulue aussitôt dégagée des traditions de violences, honnête et régulière. Le lendemain, il a eu le courage de se faire le tribun de la société en péril, tenant tête à l'anarchie déchaînée, refusant de souscrire aux rêves des sectes aussi bien qu'aux passions des multitudes. C'est lui, après tout, qui a jeté dans le monde cet idéal d'une république libérale, conservatrice et pacifique, irréalisable peut-être il y a trente ans, et devenue, après bien d'autres catastrophes, le seul régime possible, le régime de la nécessité et de la raison.

Poète, écrivain, historien, il a sans doute les faiblesses du génie complaisant pour lui-même; il a ses négligences, ses prolixités, favorisées surtout dans les dernières années de sa vie par les excès de produc-

tion, par cette improvisation hâtive qui se répandait en toute sorte d'œuvres, sans mesure et sans choix; mais, le grand prodigue, il n'a pas réussi à épuiser ses dons. Ce qui a toujours fait et ce qui restera l'originalité de Lamartine, c'est une sorte de fécondité spontanée, la puissance du souffle, la magie du langage. La parole, les sons, les images, semblent s'épancher de ses lèvres comme d'une source intarissable, et au milieu même de ses derniers abandons, jusque dans les œuvres de son déclin, dans ces *Entretiens* dont il faisait un répertoire universel, il y a des pages merveilleuses. Il rajeunit tout, le cadre d'une scène, les impressions, les souvenirs. Qui ne se rappelle ces récits d'une lecture d'Homère au milieu des soins de la maison de famille, ou d'une lecture de l'Arioste dans une villa des bords de l'Adriatique? Homme, il a eu certainement d'autres faiblesses, des oublis, des mouvemens d'un égoïsme naïf. Il n'a pas su conduire ses affaires, lui qui avait la fatuité d'être un économiste et un financier de premier ordre! Mais, à travers tout, il a été un homme dans la supérieure et libérale signification de ce mot. Il a été un être privilégié, s'élevant sans effort au-dessus des vulgarités et des calculs subalternes de la vie, portant sa noblesse dans ses traits, dans le geste, dans le regard, mêlant la dignité extérieure à la grâce dans la familiarité, ayant toujours la main ouverte pour un bienfait, facile à ses amis, gardant jusqu'au bout le culte de sa mère et l'affection du lieu natal. Il s'est ruiné peut-être un peu pour ne pas se séparer des propriétés qu'il aimait; il avait des tendresses pour Saint-Point, pour Milly, pour ses arbres, pour ses coteaux qu'il a consacrés par sa poésie, qui étaient une partie de sa vie. C'est le Lamartine de l'intimité, tel que ses amis l'ont connu et aimé, tel que M. Henri de Lacretelle le fait revivre dans des pages familières où se reflète encore cette glorieuse image.

De quelque manière qu'on le juge, chez cet homme à la destinée si étrange, il y avait la grandeur dans la grâce, il y avait ce qui fait les renommées universelles, ce qui est au-dessus des conflits des partis, ce qui survit aux fluctuations de la popularité, et à coup sûr ses compatriotes lui devaient bien l'hommage de cette statue qui lui a été élevée dix ans après sa mort, qui a été inaugurée l'autre jour au milieu des fêtes de Mâcon. Il y a eu pèlerinage à Saint-Point, auprès de l'ombre de Lamartine affectueusement gardée par une pieuse héritière, — processions de jeunes filles à Mâcon, banquets, discours du maire et du préfet. Rien de mieux! Par quelle fatalité cependant, par quelle singulière combinaison de maladresses, de malentendus ou d'oublis est-il arrivé qu'à cette fête commémorative, autour de la statue de Lamartine, il ne s'est trouvé que des personnages locaux et des fidèles assez obscurs d'une telle gloire? Oui, en vérité, le jour où un hommage solennel devait être rendu à celui qui a été un des plus grands poètes de tous les

temps, un des plus puissans orateurs parlementaires, un chef de gouvernement dans l'orage, le promoteur inspiré de la seule république possible, ce jour-là, il paraît qu'il ne s'agissait que d'une fête mâconnaise! M. le maire et M. le préfet suffisaient pour faire les honneurs. Il n'y a eu aucun membre du gouvernement, pas même un sous-secrétaire d'état. Les assemblées, sénat et chambre des députés, n'ont pas eu l'idée de se faire représenter. M. Gambetta, trop occupé, s'est excusé; tout le monde s'est excusé! Chose plus bizarre encore, l'Académie française elle-même a été absente. Elle avait, il est vrai, chargé M. Victor de Laprade d'aller parler en son nom; malheureusement, M. de Laprade, depuis longtemps valétudinaire, s'est trouvé dans l'impossibilité d'aller à Mâcon, et l'Académie a tiré sa révérence à Lamartine, elle s'était mise en règle, elle n'avait plus personne à envoyer. Voilà comment on procède! C'est, dit-on, la faute du conseil municipal de Mâcon, qui n'a pas été un habile maître des cérémonies, qui n'a su ni choisir un moment favorable, ni faire les invitations. C'est possible, quoique l'excuse ne fût pas bonne pour tout le monde. Il n'est pas moins singulier que tout se soit ainsi passé dans une circonstance où un hommage public au plus brillant des hommes pouvait avoir sa signification généreuse. Ce qui serait plus triste, plus humiliant encore, ce serait que cette abstention générale, cette sorte de défection organisée cachât ou des ressentimens de partis, ou la crainte de se compromettre par des discours, ou une froideur vulgaire pour une gloire nationale. Si c'est le hasard qui a tout fait, c'est un hasard malheureux; s'il y a eu autre chose, ce n'est pas Lamartine qui peut en souffrir.

Et puisqu'il s'agit de ces hommages dus à de grands serviteurs du pays, puisque nous en sommes aux incidens qui se mêlent parfois à ces manifestations du sentiment public, est-ce que le nom de M. Thiers lui-même ne vient pas d'être ballotté de la belle façon? On peut se rassurer sans doute, la mémoire de l'ancien président de la république sera honorée comme elle doit l'être par le service qui va être célébré dans trois jours à Notre-Dame, et un monument sera élevé à Saint-Germain. Il n'est pas moins vrai qu'il n'y aurait point de monument à Saint-Germain, si on écoutait M. Maurice Richard, conseiller général de Seine-et-Oise, qui ne veut pas absolument que M. Thiers soit un grand homme, — et peu s'en est fallu que l'ombre de l'ancien président de la république ne fût privée de la présence de délégués marseillais à Notre-Dame. L'ombre de M. Thiers a échappé à cette terrible humiliation, le conseil municipal a fini par se décider à se faire représenter au service d'anniversaire; mais ce n'est pas sans peine, ce n'est pas sans une longue et orageuse discussion qu'on en est venu à bout : il a fallu un vote solennel et motivé pour savoir, d'abord si on enverrait des délégués, puis si ces délégués seraient envoyés aux frais de la ville.

Ils sont bien étranges, ces conseillers municipaux de la bonne ville

de Marseille. Il y en a un qui ne veut pas qu'on se fasse représenter à Notre-Dame, parce que c'est une cérémonie religieuse; il y en a un autre qui frémit encore à la pensée que M. Thiers a parlé un jour de la « vile multitude. » Un troisième n'entend pas raillerie sur ses droits, il ne pardonne pas à l'ancien président de la république d'avoir osé dissoudre un conseil municipal dont il faisait partie. Le plus original est celui qui résume tout en proclamant que M. Thiers est « l'auteur des mitraillades de la rue Transnonain, le bourreau de la commune,... l'émule des deux Bonaparte! » Ceux qui parlent ainsi ne sont point la majorité sans doute, puisqu'ils ont été vaincus au scrutin; ils forment cependant une minorité assez sérieuse, surtout fort bruyante, — et voici maintenant une bien autre histoire! Depuis que l'envoi des délégués au service de M. Thiers a été décidé en dépit des furibonds, ce malheureux conseil municipal, malgré tous les gages qu'il a donnés au radicalisme, est signalé comme l'âme damnée de la préfecture. Le vote qu'il a émis « est le triomphe de la réaction. » Les Marseillais sont « menacés d'une honte » — la honte d'avoir des commissaires à Notre-Dame! Ils sont sommés de rappeler leurs représentans « à la pudeur, au respect de leur mandat. » C'est la minorité qui crie tout cela depuis quelques jours, — et les Marseillais, qui passent pour des gens d'esprit, finiront peut-être par s'apercevoir qu'avec les conseillers qu'ils se sont donnés ils courent le risque d'être couverts d'un indicible ridicule; car enfin cela ne fait rien à M. Thiers que les délégués de sa cité natale soient absens ou présens à Notre-Dame, tandis que l'aimable et ingénieuse ville aurait pu avoir à dévorer l'humiliation d'être livrée à la risée du monde en paraissant renier le plus glorieux de ses enfans, celui qui à lui seul représente pour Marseille et pour la France plus d'illustration que toutes les assemblées locales présentes et futures. Ce n'est rien assurément, ce n'est qu'un conseil municipal ou une fraction de conseil municipal qui crie! C'est pourtant un symptôme. Les radicaux de Marseille et ceux qui peuplent les conseils locaux de quelques autres villes tiennent à ne pas se laisser oublier, à rappeler de temps à autre qu'ils ont leur république et leur politique à eux. Un jour ils veulent mettre à bas la statue de M. de Belzunce par une fantaisie révolutionnaire; un autre jour, c'est M. Thiers qui à leurs yeux n'est pas moins réactionnaire que M. de Belzunce. On n'ignorait pas leurs sentimens; on savait bien qu'ils ne réservaient pas leurs dévotions pour Thiers ou Lamartine. Ils montrent une fois de plus ce qu'on pourrait attendre d'eux, et contre leurs jactances, contre leurs agitations, la politique la plus efficace aujourd'hui c'est de donner une force de gouvernement à cette république légale, constitutionnelle, que représentent avec éclat les noms de Lamartine et de Thiers, — la seule que le pays ait acceptée et qu'il puisse accepter.

Tout ce qui peut préparer ou hâter ce résultat est évidemment ce

qu'il y a de mieux à l'heure où nous sommes, et le discours que M. le ministre de l'intérieur a prononcé il y a quelques jours à Mortagne dans l'Orne, une allocution plus récente encore de M. le ministre des affaires étrangères à Laon, ont justement le mérite de répondre à cette situation. L'un et l'autre, M. de Marcère et M. Waddington, sous des formes différentes, semblent s'être proposé de résumer cette politique de raison qui consiste à poursuivre la paix intérieure par l'affermissement, par le jeu régulier des institutions entre les partis extrêmes. Que tous ceux qui cherchent dans des crises nouvelles la réalisation de leurs espérances et qui au fond craignent le succès d'une république libéralement sensée s'efforcent de démontrer que cette république est impossible; qu'ils mettent un triste zèle à tirer parti du moindre incident, à créer des difficultés, à entretenir par tous les moyens l'incertitude, c'est tout simple, ils sont dans leur rôle. Ils en sont pour le moment à ce qu'on peut appeler une politique négative, la politique des dénigremens et des faux bruits servant à propager la défiance. Tout leur est bon, pourvu qu'ils puissent éveiller une crainte, jeter un doute sur le lendemain. Tantôt c'est le ministère qui se divise, qui se disloque et qui va être remplacé : on n'attend pour le renouveler que le retour des chambres et l'entrée d'une majorité décidément républicaine dans le sénat. Tantôt c'est M. le président de la république lui-même qui va donner sa démission; dès la clôture de l'exposition, au plus tard après les élections sénatoriales, M. le maréchal de Mac-Mahon doit se retirer! On dirait une succession déjà ouverte : que va-t-il arriver? quels sont les candidats à la présidence? on ne s'arrête plus. Et pourquoi M. le maréchal de Mac-Mahon se retirerait-il? Lorsqu'il a cru de son devoir d'accepter la situation que les événemens de l'an dernier lui ont créée, il l'a fait, nous n'en doutons pas, par patriotisme et par dévoûment. Les raisons qui l'ont déterminé n'ont pas perdu leur puissance, et son pouvoir n'est ni contesté ni menacé. Par une fortune rare, après de si violens ébranlemens, il a dû à l'honnêteté évidente de ses résolutions, à la correction de l'attitude qu'il a prise, de ne pas cesser d'inspirer le respect. Quel motif sérieux y a-t-il de supposer des difficultés et des conflits, qui modifieraient encore une fois cette situation, que rien d'ailleurs ne justifierait? M. de Marcère, dans son discours de Mortagne, a spirituellement appelé tous ces propagateurs de faux bruits ces prophètes de crises prochaines, les médecins *Tant-pis* du moment.

Ces médecins *Tant-pis*, ce sont ceux qui annoncent chaque jour la mort du malade, qui voient l'industrie en péril, la société menacée d'anarchie, les pouvoirs publics toujours sur le point d'entrer en lutte, les élections sénatoriales près de faire triompher le radicalisme, et au bout de tout la démission de M. le maréchal de Mac-Mahon. Par une particularité significative, ces bruits viennent surtout de ceux qui vou-

draient qu'ils fussent des vérités, et quel est le meilleur moyen de les combattre? C'est de montrer qu'ils ne sont que des fictions, c'est de répondre par le mouvement régulier et mesuré d'un régime fait pour inspirer cette confiance invoquée par M. de Marcère comme le mot d'ordre d'une politique.

M. le ministre de l'intérieur a dit deux choses à la fois simples et frappantes. Il a dit : « Il faut que l'avenir des institutions soit assuré. Il faut que l'idée de durée, essentielle au bon ordre de l'état, fasse corps avec la république... » Et il a dit aussi : « Non, la nation n'est pas lasse d'être sage, et ses représentans républicains sont comme elle. On s'attache de plus en plus au bon ordre, à mesure que l'on en apprécie mieux les avantages, et les républicains n'ont pas de longues réflexions à faire pour savoir ce qu'ils y ont gagné... » — Eh bien! oui, ces deux vérités sont inséparables. La confiance ne peut s'affermir qu'avec des institutions incontestées et définitives, organisées pour durer. La durée, à son tour, n'est possible que si, selon le mot de M. de Marcère, on ne se lasse pas d'être sage, et la sagesse dans la politique d'aujourd'hui, c'est d'éviter tout ce qui pourrait raviver des conflits, entretenir les inquiétudes, offrir des armes à des hostilités toujours en éveil; c'est de ne pas laisser croire que les élections sénatoriales, en changeant la majorité, en faisant cesser un antagonisme qui n'est pas sans péril, pourraient être l'occasion de crises constitutionnelles, le commencement d'un abus de la victoire. C'est ainsi que l'entend M. de Marcère, et M. Waddington, en ministre des affaires étrangères qui a besoin de la paix intérieure, n'a fait que compléter la pensée de son collègue, en définissant, dans son discours de Laon, le caractère et le rôle du sénat renouvelé. M. Waddington a représenté le sénat comme devant être « un frein amical, non pas un censeur hostile; » il a dit en toute sincérité que le vrai rôle du sénat était « d'écarter toutes les exagérations de droite et de gauche et de maintenir la république dans les voies de la sagesse et de la modération. »

C'est là toute la question, telle qu'elle se pose en effet. Qu'on se rende bien compte d'une situation où les fautes ne resteraient pas sans doute longtemps impunies. Évidemment le pays se sent porté aujourd'hui à se reposer, à se fixer dans des institutions qui ont déjà quelques années d'existence, qui ont résisté à des épreuves dangereuses. Le pays est dans le courant de la république; il s'accoutume par degrés à un régime où il a trouvé la paix intérieure et la paix extérieure, où il a pu ressaisir ses forces et vivre sans trouble. Il ne demande pas mieux que de répéter avec confiance le mot qu'on a cité : « Pourvu que cela dure! » Mais ce serait une singulière illusion de croire qu'en changeant de nature la république serait assurée d'avoir la même fortune. Elle pourrait encore, par des victoires contestées,

peut-être par des violences, prolonger son règne; elle ne tarderait pas à soulever les intérêts, à réveiller le sentiment de l'incertitude, à rendre des armes à tous ses adversaires; elle irait d'elle-même au-devant de crises nouvelles qu'elle doit longtemps encore redouter, et voilà pourquoi M. le ministre de l'intérieur a eu raison de rappeler qu'il ne fallait pas se lasser d'être sage; voilà pourquoi aussi M. le ministre des affaires étrangères a parlé en politique prévoyant en réservant toujours pour le sénat le rôle d'un pouvoir modérateur dans la république.

Avant de se renouveler et de se retremper, selon le mot de M. Waddington, dans les élections des départemens, le sénat aura, dès sa rentrée, à compléter son contingent inamovible. Il a aujourd'hui une élection de plus à faire par la mort de M. Charles Renouard, qui vient d'être frappé subitement, qui était arrivé à quatre-vingt-quatre ans sans plier sous son grand âge, gardant jusqu'au bout la plénitude de ses facultés et de ses forces. M. Renouard était un des derniers de cette génération vigoureuse d'autrefois qui ne compte plus que quelques rares représentans demeurés debout comme pour être les témoins d'un autre âge. Songez donc, un homme dont on peut dire qu'il a vu la fin de la première république, l'empire d'Austerlitz et de Waterloo, la restauration, et que déjà en 1820 il plaidait dans une cause politique. M. Renouard avait passé par l'école normale avec la génération des Jouffroy, des Dubois, sous Royer-Collard et Cousin, avant d'entrer au barreau, où il se signalait rapidement par sa parole comme par son savoir. Il montait au premier rang par une habile défense du *Globe* en 1830. Il avait été tour à tour avocat pendant les années militantes de la restauration, secrétaire général du ministère de la justice au lendemain de la révolution de juillet, puis successivement, sous la monarchie nouvelle, député de la Somme, conseiller à la cour de cassation, pair de France. Retiré dans ses fonctions de magistrat pendant la république de 1848, il avait trouvé alors une de ces occasions où s'éprouve un caractère. Membre de la haute-cour de justice créée par la constitution de 1848 pour juger les crimes d'état, il avait eu à prendre l'initiative d'une mise en accusation du président, en face de la révolution du 2 décembre 1851; il avait rempli ce devoir sans faiblesse, mais inutilement : c'était la lutte inégale de la justice contre la force! Arrivé à la retraite comme conseiller, avant la fin du second empire, il avait été après la guerre de 1870 rappelé à la vie active par M. Thiers, qui le connaissait, qui l'avait élevé au poste de procureur général à la cour de cassation. Il était resté là jusqu'à la crise du 16 mai 1877, et un de ses derniers actes avait été un réquisitoire d'une modération sévère au sujet des commissions mixtes de 1851-1852, ces tribunaux d'arbitraire clandestin, travestissement de la justice mise au service de la violence heureuse.

Son élection au sénat l'an passé avait été une des rares victoires des républicains libéraux dans la haute chambre.

C'est la longue carrière d'un homme public qui a traversé toutes les vicissitudes du siècle, comme magistrat, comme membre des assemblées parlementaires. Dans toutes ces positions qu'il a occupées à travers les mobilités du temps, M. Renouard a porté un caractère simple et ferme, l'esprit d'un politique modéré, d'un jurisconsulte philosophe et moraliste qui s'attachait aux principes du droit. Il a laissé des rapports substantiels ou des traités lumineux sur les faillites, sur l'instruction publique, sur la propriété littéraire, qui lui avaient ouvert l'Académie des sciences morales, et plus d'une fois, dans ces dernières années, à la rentrée des tribunaux, il avait prononcé des mercuriales qui continuaient les fortes traditions parlementaires. Il avait notamment exposé le devoir d'impartialité pour le juge vis-à-vis du pouvoir comme vis-à-vis des partis, et un autre jour, à l'arrogance des victorieux invoquant la force, il avait opposé l'autorité du droit. M. Vacherot, chargé de représenter l'Académie des sciences morales, a parlé avec un sentiment cordial et élevé de ce vétéran de la politique et de la magistrature. Et M. Renouard cependant n'était encore qu'un jeune homme auprès de cet autre membre de l'Institut, M. Joseph Naudet, qui vient de mourir, lui aussi, presque à l'improviste, qui, assez récemment, avec sa grande taille et son allure toujours ferme, semblait porter si vertement ses quatre-vingt-douze ans. M. Renouard était un magistrat. M. Naudet, qu'on a vu longtemps à la Bibliothèque nationale, était un savant lettré, un historien sûr, un humaniste supérieur, qui avait traduit Plaute et fait des études intéressantes sur Étienne Marcel, sur la société et l'administration romaines. C'était un lauréat universitaire de 1803, un membre de l'Académie des inscriptions de 1817, un érudit d'autrefois qui savait se tenir au courant et profiter des découvertes de la science moderne. Les hommes comme M. Naudet représentent les lettres, les aimables cultures de l'esprit, le goût et le savoir dans ce qu'ils ont de plus désintéressé ; ils vivent, et ils s'en vont un jour presque sans bruit, tandis qu'autour d'eux le monde change de face et les événemens se pressent.

Qu'en sera-t-il aujourd'hui de tous ces événemens de la politique universelle, des suites de l'œuvre diplomatique de Berlin, de toute cette situation où l'Europe se débat? Le problème est loin d'être éclairci, l'ordre nouveau qu'on a prétendu créer est loin d'être encore une réalité, et on marche en vérité à tâtons, fort laborieusement, à travers des complications qui ont de la peine à se débrouiller. M. Louis Blanc, dans ses lettres à l'association des amis de la paix et au congrès qui vient de se réunir au Château-d'Eau, à Paris, a beau envoyer ses recettes et proposer, comme garantie suprême de concorde entre les peuples, l'établis-

sement de la république universelle : le remède n'est peut-être pas près d'être appliqué, et, serait-il appliqué tout à coup par une improvisation révolutionnaire, il n'aurait peut-être pas encore une souveraine efficacité. Pour le moment, il s'agit de choses plus sérieuses, et plus pressantes, et moins chimériques. Ce qui est certain, c'est que pour tout le monde la situation, telle qu'elle existe, telle qu'elle apparaît, a ses troubles, ses difficultés, ses embarras, qui, pour être de diverse nature, ne sont pas moins également graves. Assurément l'Autriche n'a point à craindre d'échouer ou de rester en chemin dans sa marche en Bosnie et en Herzégovine; elle a tous les moyens militaires de venir à bout de son entreprise, et dès aujourd'hui elle est à Serajewo, la capitale de la Bosnie, le premier objectif de sa campagne. Les divisions autrichiennes qui en partant de la frontière de Dalmatie et de la Save ont opéré pour se rencontrer autour de la capitale bosniaque, ces divisions n'ont pas laissé cependant d'avoir les plus sérieux obstacles à vaincre; elles ont eu d'incessans et fatigans combats à livrer, et elles ne sont entrées à Serajewo que de vive force, en domptant par le fer et le feu toute une population acharnée à la résistance. Les Autrichiens ont fait déjà des pertes sensibles, ils se sentent en pays ennemi, et ils ne peuvent se méprendre sur le danger d'une occupation contestée par les Bosniaques eux-mêmes, par une insurrection toujours prête à renaître. — C'est pour l'Autriche le premier résultat du traité de Berlin. Avant de recueillir le prix de ses efforts, elle a probablement encore à passer de mauvais momens.

La Russie, de son côté, n'a plus sans doute des combats à livrer, une guerre à soutenir. Elle est libre de rappeler ses forces et de licencier son armée, ne fût-ce que pour alléger le poids accablant sous lequel ses finances succombent; mais la Russie semble n'être sortie de la guerre d'Orient que pour se retrouver dans une crise intérieure d'autant plus redoutable qu'elle est vague, pleine d'obscurités, qu'elle procède visiblement d'une situation générale, d'un état moral profondément altéré. Certes, un des symptômes les plus caractéristiques et les plus sinistres de cette anarchie intime est l'attentat qui vient d'être commis à Saint-Pétersbourg contre le général Mezentsof, chef de la 3e section de la chancellerie impériale, en d'autres termes de la police secrète. Le général Mezentsof a été assassiné en pleine rue, à la pleine lumière, par un inconnu qui a pu aussitôt se sauver et qu'on n'a pas encore retrouvé. Rapproché de l'attentat précédemment dirigé contre le général Trepof, des agitations qui se manifestent dans certaines parties de l'empire, de l'audace croissante des nihilistes, le meurtre du général Mezentsof est assurément un indice grave. Et quand on rapproche le travail des nihilistes russes du travail socialiste allemand, on se demande quelle est au juste la situation de ces deux empires placés entre des menaces si évidentes d'anarchie et une réaction peut-être inévitable, peut-être impuissante.

Il y a quelques mois à peine, au-delà des Pyrénées, disparaissait prématurément une jeune et gracieuse reine qui venait de ceindre la couronne, qui était faite pour être l'ornement d'un règne naissant. Aujourd'hui c'est l'aïeule du roi Alphonse, la mère d'Isabelle II et de madame la duchesse de Montpensier, qui vient de s'éteindre en France. La reine Mercédès, c'était le présent aimable, c'était aussi une promesse d'avenir pour la monarchie constitutionnelle espagnole. La reine Marie-Christine, c'était le passé, ou du moins toute une période du passé pour l'Espagne nouvelle déjà vieille d'un demi-siècle.

Depuis longtemps cette princesse, née des Bourbons de Naples, devenue Espagnole par son mariage avec le roi Ferdinand VII avant 1830, arrivée à l'âge de soixante-douze ans, vivait éloignée de Madrid et de la politique. Sauf quelques excursions au-delà des Pyrénées, et la dernière avait été à l'occasion du mariage de son petit-fils, elle habitait la France et Paris. Elle s'était retirée dans la vie privée : c'était, si l'on veut, une reine en retraite! Mais elle avait eu son jour, son rôle public, lorsqu'en 1833, jeune veuve du roi Ferdinand, elle devenait régente d'Espagne, *la reina gobernadora*, au nom de sa fille Isabelle II, qui n'avait que trois ans. La fortune des choses avait fait de cette royauté d'une enfant, sauvegardée par une mère énergique, la personnification des instincts, des intérêts libéraux de l'Espagne en face de l'absolutisme qui levait son drapeau dans les montagnes basques, comme il l'a relevé depuis dans d'autres circonstances. Cette régence durait sept ans, et pendant ces sept années remplies de luttes sanglantes, d'agitations révolutionnaires, Marie-Christine avait eu plus d'une fois à passer par des crises terribles. Elle avait vu la guerre dans les provinces du nord, dans la moitié de l'Espagne, les mouvemens populaires à Madrid, les insurrections militaires, jusqu'à des séditions de sergens venant l'assaillir dans le palais de la Granja en 1836. Elle avait traversé ces temps orageux en femme de tête et de courage, restant la reine des libéraux, de la jeunesse, essayant de rallier tous les esprits modérés, et lorsqu'en 1840 elle disparaissait devant une révolution, la guerre civile était terminée, l'absolutisme carliste était vaincu. En réalité, c'est de cette régence de Marie-Christine que date l'Espagne constitutionnelle. C'est dans ces années que se sont formés et ont grandi la plupart des hommes, généraux, politiques, écrivains, qui ont eu un nom de notre temps. Ces jours sont passés, bien d'autres événemens se sont succédé, le règne d'Isabelle, comme la régence de sa mère, a fini par une révolution. Tout a changé, et si l'Espagne, revenue à la monarchie avec le jeune roi Alphonse, entre dans une voie nouvelle, elle n'a aucune raison d'oublier cette partie de son histoire contemporaine, qui se confond avec son premier essor libéral et intellectuel, dont la mort de la reine Christine évoque le souvenir. CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

L'ÉTOILE DE JEAN

TROISIÈME PARTIE (1).

XV.

Fort intrigué par la lettre du baron Sauvageot, en arrivant à Paris, Jean d'Erneau se rendit chez son parrain, qui le reçut à bras ouverts, avec une effusion qu'il trouva intempestive.

— Eh bien, vous avez du nouveau, m'avez-vous écrit, dit-il en coupant court. J'en suis vraiment enchanté pour cette pauvre Mme Runières.

— Oh! ce n'est encore qu'un espoir, répondit le tuteur de Jeanne, car nous ne tenons qu'un faible fil; mais par bonheur ce fil est dans tes mains, et si tu le veux, tu auras bientôt débrouillé l'écheveau.

Jean eut un petit mouvement d'impatience.

— Votre métaphore est ingénieuse, et particulièrement neuve, répliqua-t-il de son ton sec; mes complimens!.. Mais, vous savez, je ne suis un bon dévideur que lorsque je tiens le peloton tout entier. Expliquez-vous donc comme un honnête baron sans forcer votre éloquence.

— Eh bien, lady O'Donor sait tout.

— Lady O'Donor?..

— Elle connaît la retraite de Jeanne. Elle sait le nom de celui qui l'a aidée dans sa fuite.

— Et ce nom, l'a-t-elle dit? demanda Jean sans broncher.

— Non. Cependant elle a donné à Mme de Mairan, par qui le propos nous est revenu, une indication qui prouve qu'elle n'ignore rien

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

de tout ce qui s'est passé. — Le soir même de leur disparition, Jeanne et miss Clifford ont été installées à Meudon, sous le nom de Mme et Mlle Humphry, dans une maison louée pour elles, par un inconnu qui venait les voir chaque jour. Elles sont restées là une semaine, pendant que nous faisions surveiller la frontière, et que nous les croyions à l'étranger.

— Quelle histoire! s'écria d'Erneau en haussant les épaules. Je reconnais bien là l'imagination de lady O'Donor, qui n'a d'égale d'ailleurs, à ce que je vois, que votre crédulité. Voyez-vous la belle apparence que ce ravisseur inconnu ait agi d'une façon si naïve!

— Tu crois? Eh bien, nous avons vérifié le fait, et rien n'est plus exact. Le signalement de Jeanne, celui de miss Clifford, complété par son accent, la toilette qu'elles portaient ce jour-là, leur arrivée sans bagages, à l'heure qui coïncide avec leur départ du bois, quelques menus objets oubliés par l'Anglaise, et que ma sœur et les femmes de chambre ont reconnus...

— En ce cas, vous êtes sur leurs traces?

— Ah! voilà! Ici, le fil se brise. Après avoir demeuré là quelques jours, sans mettre le pied hors du jardin, un soir elles sont parties en voiture avec l'inconnu, comme pour une promenade dans le bois, et on ne les a plus revues.

— Tiens, tiens, dit Jean avec flegme, c'est en vérité fort bien joué, tout cela!.. Avec un tel gaillard, vous n'étiez pas de force, mon cher baron... Par malheur, pendant ces huit jours-là, moi j'étais à Grasse et en Bretagne. Vous avez laissé échapper l'oiseau quand il était à portée de votre main!

— Oui, mais te voilà! Lady O'Donor semble évidemment savoir le reste, en supposant même qu'elle ne soit pas complice... car, excentrique comme elle est, elle est capable de tout. Il n'y a que toi seul au monde qui puisses la faire parler. C'est pourquoi je t'ai prié d'accourir.

— La faire parler, elle? s'écria Jean en riant. Ah çà! vous ne la connaissez donc pas?

— Si! si! je la connais. Mais, reprit le baron en hésitant un peu, tu as, toi, des moyens d'influence que...

A ces mots, le filleul eut un certain regard qui arrêta tout net le baron Sauvageot.

— Des influences que... qu'est-ce que vous voulez dire? ajouta Jean froidement.

— Enfin, mon ami, répondit le parrain, essayant un sourire entendu, on dit, ou du moins... on croit qu'il y a entre vous... des relations... qui te permettent...

— Oh! halte-là! mon cher baron, dit Jean avec hauteur, il me semble que vous entrez un peu bien avant dans des choses que

je ne sache pas vous avoir jamais donné le droit d'aborder avec ce sans-gêne, et je ne suppose pas que, de son côté, lady O'Donor vous ait fait pareille confidence.

— Ne te fâche pas, ne te fâche pas! reprit vivement le baron, un peu confus. Je te répète... ce que certains propos du monde...

— Ces propos, on ne les tient pas devant moi, du moins!..

Le baron se tut.

— En somme, reprit Jean, comme je n'ai point à défendre les excentricités de lady Maud, ces restrictions faites sur des médisances qu'il m'appartient de relever, je n'ai aucune raison pour ne point user de la bonne amitié qu'elle me témoigne...

— Tu la verras?

— Oui; mais je doute qu'elle se prête à vos désirs. Elle a une bonne petite haine pour Mme Runières, plus forte que ses bontés pour moi. D'ailleurs, si quelque hasard l'a mise sur la trace des premiers pas de Mlle Jeanne, il est probable qu'elle ne sait pas plus que vous ce qu'elle est devenue.

— Mais, si elle connaît celui qui a préparé le coup?

— Oui, en effet, répliqua Jean; mais le tout est de savoir s'il lui plaira de le nommer... N'avez-vous rien tenté près d'elle?

— Oh! assurément si! Mais mes instances ont été inutiles.

— Que vous a-t-elle dit enfin?

— Elle a prétendu n'avoir rapporté à Mme de Mairan qu'un vague propos qu'elle a surpris au passage sans pouvoir en indiquer la source.

— Bon! J'irai la voir un de ces jours.

— Mais il faut te hâter, car elle va partir, dit-on, pour sa villa de Côme.

Quoique Jean d'Erneau ne fût point homme à s'émouvoir beaucoup de ce qu'il apprenait, il n'en ressentit pas moins une vive irritation contre lady O'Donor. Les détails donnés par elle étaient trop précis pour qu'il fût possible de s'en dissimuler l'importance. Quant à redouter qu'elle osât jamais le trahir, il n'y songeait même pas; mais il demeura fort intrigué du fait même de cette aventure. Le hasard seul n'avait pas instruit Maud, et il se demanda par quelle voie elle avait surpris ce mystère. Il y avait là en tout cas, à défaut d'une complète découverte, un audacieux manège d'inquisition dans sa vie, qu'il n'était pas d'humeur à tolérer. Les indiscrétions encore voilées pouvaient être une menace. A coup sûr, lady O'Donor avait perdu les traces de Jeanne, mais il fallait pénétrer cet esprit subtil et détourner des soupçons dont il prévoyait déjà le danger. Quoi qu'il en dût advenir, il résolut de mettre ordre à des inconséquences encore sans gravité, et ce fut avec ces dispositions d'hu-

meur qu'il se rendit chez sa maîtresse. Un valet l'introduisit dans un boudoir donnant sur les jardins.

Lady O'Donor, à demi couchée sur un divan, lisait le dernier roman du jour. A l'entrée de Jean, elle rougit un peu.

— Ah! vous revenez enfin de votre voyage, mon cher Jean, dit-elle. — Et, sans bouger, la tête renversée sur ses coussins, elle l'attira par la main en lui tendant ses lèvres.

— Oui; grâce au ciel, je reviens, ma petite Maud abandonnée, répondit Jean, et j'ai été bien triste loin de vous.

— Tu es barbare! reprit-elle en le tenant embrassé un instant. Mais est-ce fini au moins, cet interminable arrangement d'affaires, qui m'a volé déjà presqu'un mois de ma vie?

— A peu près, sauf quelques détails insignifians qui réclameront peut-être parfois deux ou trois jours de présence là-bas.

— Alors ce n'est plus rien, ajouta-t-elle souriante, et dans ce cas je serai du voyage.

— Parfait, s'écria-t-il flegmatiquement. Je reconnais bien là mon écervelée. Me voyez-vous arriver là-bas en pareil équipage?

— Bon! dit-elle avec ses airs de chatte; mon cher seigneur trouvera bien quelque petit coin pour me cacher. Je mettrai mes habits de garçon, comme au temps de nos escapades en Brienza, et je le suivrai, comme Lara, dans ses courses chez le notaire.

— Ce sera charmant! reprit d'Erneau en riant.

— Oh! c'est dit. On n'a pas une pauvre infortunée qui vous aime pour la délaisser ainsi... Je commettrais quelque crime d'abord...

— Oui, dit Jean, qui saisit l'occasion d'aborder ses griefs, et vous avez déjà commencé par un méchant tour que je viens d'apprendre du baron Sauvageot.

— Quoi? demanda-t-elle nonchalante. Voulez-vous parler des nouvelles que j'ai pu donner sur le voyage de santé de sa nièce?

— Précisément!

Elle le regarda dans les yeux.

— Jean, dit-elle d'un ton tout à coup plus sérieux, en sommes-nous là?

— Que trouvez-vous d'étrange à ce que je vous gronde d'un propos si baroque?

— Mais, en me cachant cette aventure, vous ne m'avez pas demandé le secret, mon cher Jean.

— Je m'étonne seulement que vous en soyez informée.

— Votre cocher Jim l'a raconté à ma femme de chambre Fanny, voilà tout.

— Ah!.. je comprends alors pourquoi Jim, un jour, a disparu. Vous l'aviez acheté?

— Oui, mon cher Jean, répliqua-t-elle sans se départir de son calme, cela m'était très commode.

— Et que concluez-vous de cette découverte?

— Je conclus, mon ami, que, si fidèle que je sois à notre pacte de ne jamais suspecter quelque action que ce soit de l'un de nous, et de nous servir même au besoin dans nos fantaisies les plus capricieuses sans nous demander l'un à l'autre aucun compte, j'ai trouvé bizarre que cette fille soit venue se faire enlever par vous.

— Mais dénoncer cette histoire, c'est aussi m'atteindre, ma chère, répliqua Jean sans sourciller

— Ah! vous, vous saurez toujours vous tirer d'affaire!..

— En épousant Mlle Runières, alors. — Est-ce ainsi que vous l'entendez?

— Non, mon cher Jean, car il y a trop de choses entre nous. Vous me connaissez assez, je suppose, pour savoir que toute ma vie est en vous. — Je la défendrais, si je la voyais menacée.

— Même contre moi? demanda-t-il avec un froid sourire.

Ce flegme excita tout à coup la colère de lady O'Donor, en réveillant au fond de son cœur des amertumes trop longtemps contenues.

— Même contre vous! s'écria-t-elle, parce que vous êtes le seul être que j'aie jamais aimé, Jean, et que vous avez fait de moi votre chose à ce point, que je ne me concevrais pas sans vous. Vous dois-je de la reconnaissance, je l'ignore; car je suis ce que vous avez voulu que je sois, et le bien et le mal se confondent à mes yeux, dès qu'il s'agit d'atteindre un but. C'est un peu votre méthode. Or, mon but ici, c'est que cette Jeanne ne vous prenne pas à moi.

Jean eut un signe de tête approbatif, comme enchanté d'une argumentation bien conduite, et de ses déductions précises.

— Je suis vraiment fier de vos progrès, Maud, dit-il. Vous êtes évidemment une femme de tête. Pourtant vous péchez toujours un peu par l'imagination. C'est un reste de cette nature sauvage que j'aime en vous.

— Ma mère était gypsie, vous le savez, répondit-elle froidement.

— Je le sais, mais ce qui était une grâce, ma chère, quand vous sautiez à travers les cerceaux, dans le cirque de Cincinnati, n'est plus de saison chez lady O'Donor. La reconnaissance entre nous n'est qu'un mot vide de sens. Vous étiez trop merveilleusement douée d'intelligence et de cœur pour ne point devenir un jour la créature enviée que vous êtes.

— Oh! j'avais dix-huit ans, mon cher Jean, quand le bon général m'acheta à ma mère pour m'épouser. Il était déjà trop tard, vous en savez quelque chose, pour que la créature enviée que je suis dépouillât tout à fait ses instincts de race. Et, lorsque vous m'avez

retrouvée au comble de cette fortune inespérée qui me semblait à moi-même un rêve, vous avez pu vous convaincre que je n'avais rien oublié de mes origines. Vos leçons, par surcroît, ne m'ont point fait défaut. Si donc cette allusion à d'autres temps est entre nous une menace, soit, Jean, j'accepterai la lutte.

— Mais vous êtes folle !

— Non, je vous aime à ma façon, voilà tout. Est-ce parce que vous m'avez un jour ramassée dans la misère, et que vous êtes le premier qui ait éveillé mes sens? Est-ce parce que j'ai senti votre volonté implacable chaque fois que j'ai voulu mal faire, ou mettre en danger cet avenir extravagant que je n'ai réalisé que par vous ? je l'ignore, car il fallait votre main, Jean, pour dompter ma nature rebelle et me contraindre à monter où je suis. — D'ailleurs, ajouta-t-elle avec un étrange sourire, il est des femmes qui n'aiment que l'homme qui ose les battre; je suis peut-être de celles-là... Si vous ne m'aviez pas autrefois cravachée, je serais probablement aujourd'hui dans les bas-fonds de la vie. Ces temps-là sont passés, et je suis devenue sage à l'abri de votre force. C'est pourquoi je vous aime, sachant que je n'ai de votre cœur que ce que vous jugez bon de me donner; mais sachant aussi que le lien qui nous attache est solide, parce que vous tenez à moi comme à votre œuvre... C'est enfin pourquoi, si j'en venais à vous perdre, il m'importe peu que vous me brisiez comme je brise ce joujou que voilà.

Et disant ces mots, d'un geste tranquille, elle rompit en deux un éventail d'écaille dont elle jouait tout en parlant. Jean le lui prit des mains.

— Si vous êtes devenue sage, Maud, avouez du moins que vous avez gardé le plus inutile de vos instincts de race, qui est cette jolie colère dont vous troublez votre esprit à propos de la pauvre Jeanne. C'était bien la peine de faire de vous une femme supérieure pour vous voir chopper au premier pas, le jour où votre avenir est résolu.

Ce sang-froid exaspéra lady O'Donor.

— Cette Jeanne nous sera fatale, je vous l'ai dit, je le sens, je le vois ! s'écria-t-elle. C'est la seule femme qui m'ait jamais donné cette sensation de la crainte pour mon bonheur. Expliquez comme vous le voudrez cette terreur insensée; mais avouez qu'il est étrange déjà que ce soit précisément à vous qu'elle ait confié ses projets de fuite.

— Allons, nous disons là des folies, ma pauvre Maud, reprit-il en riant pour calmer la belle irritée, et puisqu'il faut vous révéler tout pour chasser vos diables noirs, sachez que dans quelques mois Jeanne épouse M. de Mauvert à qui elle s'est depuis longtemps engagée. — En l'aidant à quitter Paris, j'étais loin, vous le voyez, de ce rôle romanesque que vous voulez bien me prêter. — Le reste les re-

garde, et vous n'avez point l'intention, je suppose, de servir M. Verdier, en troublant le bonheur de ces tendres amans.

En laissant à dessein croître l'irritation de lady O'Donor, dans ce grave entretien qu'il eût pu clore dès le début par l'explication véridique qu'il lui donnait enfin, Jean n'avait eu pour objet que d'aviver des soupçons qu'il savait pouvoir détruire d'un mot. L'exagération même d'un ressentiment légitime devait alors paraître d'autant plus injuste qu'elle créait le véritable tort d'un manque de confiance envers lui. Il en résulta que, tombant des hauteurs d'un courroux qui se brisait subitement devant une accusation qu'il lui démontrait imaginaire, l'orgueilleuse Maud se trouvait réduite à implorer son pardon. — Il voulut bien alors lui dévoiler les circonstances qui l'avaient entraîné dans cette aventure, et la démarche de Jeanne, qu'il avait dû lui taire, jusqu'au jour où il aurait réussi à la mettre hors de toute atteinte en lui faisant gagner la frontière...

— Elle est probablement à cette heure avec sa gouvernante en Suisse ou en Italie, ajouta-t-il négligemment, et la suite de ce mystère, ma chère Maud, est maintenant l'affaire de Mauvert.—Vous voici donc liée par ma confidence. Si elle est tardive, n'en accusez que la nécessité où j'étais de tenir une parole qui m'engageait même envers vous.

Maud ne demandait qu'à croire, elle promit à Jean tout ce qu'il voulut.

— Eh bien, dit-il le soir au baron Sauvageot, vous aviez raison, lady O'Donor a su, un instant, où était votre nièce.

— Elle te l'a confirmé?.. Elle a parlé?

— Oui!.. un hasard! Comme elle allait à Meudon chez son jardinier qui était en train de renouveler les serres de son hôtel, elle a positivement vu Mlle Runières... Par malheur, elle ne sait rien de plus. — Elle m'a du reste assuré de sa plus stricte discrétion pour l'avenir.

XVI.

Les querelles d'amans sont comme ces nuées d'orage qui ne traversent le ciel que pour en rehausser l'azur. Si Jean n'aimait qu'à sa manière, les fougues de lady O'Donor étaient trop charmantes pour qu'il n'en appréciât point tout le prix. Sincère autant qu'il pouvait l'être dans le seul attachement sérieux qu'il se fût jamais connu, il trouvait une sorte d'attrait de lutte à cette jalousie de jeune tigresse qui flattait après tout son orgueil et ses sens. La possession d'une telle maîtresse était pour lui au plus haut point enviable. Les quelques jours qui suivirent furent remplis des joies du retour, et, les soupçons bientôt dissipés, ils reprirent leur train, dégagés des soucis d'un instant.

Cependant Jean d'Erneau était ainsi fait que le moindre pli de rose lui semblait gênant à son heure. Les beaux jours revenus, le club commençait à devenir désert, et, tout en chevauchant le matin, il songeait malgré lui aux bois de Cardec, il se disait qu'il devait y faire bon par ce jeune soleil de printemps, et que, sans la passion inquiète de cette folle de Maud, il donnerait l'essor à des goûts champêtres dont il ressentait pour la première fois la fraîcheur en son esprit de blasé. Peu accoutumé à la contrainte, il s'étonna un jour de découvrir positivement que, si doux qu'il pût être, il subissait un joug qui primait sa volonté présente, et le soumettait, en dépit de son libre arbitre, à ces concessions de tendresses que tout amant délicat doit à la femme qui l'aime. — Mais ce ne fut là qu'un fugitif regret. Correct, épris autant qu'il pouvait l'être, en galant homme, il n'eût voulu pour rien au monde manquer à l'un de ces égards qui semblent constituer une élégance de sentimens. Son sort, d'ailleurs, était pourvu de charmes assez puissans pour faire diversion à ses idées bucoliques; il eut bientôt oublié le Cottage et la Chaumière, et les ombrages des grands chênes, se réservant de reprendre son rôle de chevalier errant lorsqu'une occasion opportune se présenterait d'y conduire Mauvert, ainsi qu'il l'avait promis.

Un mois se passa, pendant lequel deux ou trois lettres de Jeanne rappelèrent pourtant son souvenir à Jean d'Erneau. Enfin, lady O'Donor parlant un soir de partir pour sa villa du lac de Côme, où il devait la rejoindre, il put s'annoncer en Bretagne.

Quelques jours plus tard en effet, Maud à peine en route, il résolut aussitôt d'accomplir son étonnante mission près du fiancé de Jeanne.

— Mon cher Mauvert, lui dit-il un soir sans autre exorde, y a-t-il longtemps que vous avez reçu des nouvelles de Mlle Humphry?

Le diplomate eut un sursaut en l'entendant prononcer un tel nom avec cet aplomb qu'il avait appris à connaître. Il se tint sur ses gardes.

— Mlle Humphry?.. répliqua-t-il, feignant de chercher dans son souvenir, qu'est-ce que c'est que ça, mon cher d'Erneau?

— Il ne faut pas le dire, diable! reprit Jean, renchérissant d'un ton comique sur la réserve du comte. — Dissimulons!

— Mais, je vous assure, ajouta Mauvert, que j'ignore absolument...

— Je le sais bien, mon ami, je le sais bien, et pour cause. Votre innocence, croyez-le, ne m'est en rien suspecte. Seulement, si vous aviez deux jours à perdre, et le désir d'être présenté à cette jeune personne, venez demain soir me prendre chez moi à sept heures, car je compte aller lui faire une visite, et dans ce cas je vous emmènerais. — Il est inutile de vous spécifier, n'est-ce pas, que nul

ne doit soupçonner que vous allez être absent de Paris?.. Vous rentrerez au bout de quarante-huit heures, voilà tout!

Là-dessus, il quitta l'entretien pour faire un whist.

Le lendemain Mauvert fut exact au rendez-vous.

— Ah! je vois que la mémoire vous est revenue sur Mlle Humphry, dit Jean en riant.

— Ma foi, mon cher, répondit Mauvert du même ton et sans se livrer, vous êtes un si grand original qu'on ne sait jamais à quoi s'attendre avec vous! Votre Mlle Humphry m'intrigue, et si vous croyez, parbleu! que je ne vous suivrai pas pour savoir ce qu'il y a au bout de tout cela, vous me faites tort d'une excentricité.

— Bravo! reprit Jean. — Dissimulons!.. Dissimulons!..

— Me permettrez-vous maintenant de vous demander où nous allons?

— En Bretagne, mon ami. Ce pays vous agrée-t-il?

— Par-dessus tout. En votre compagnie, d'ailleurs, j'irais même en Champagne ou en Picardie!

— C'est au mieux, partons!

Une heure après, installés dans un coupé du chemin de fer, ils roulaient; Jean toujours flegmatique, devisant sur mille sujets, comme s'il eût estimé superflu de convaincre Mauvert de l'inutilité de ses feintises à propos de Mlle Humphry.

Au matin, ils étaient à Quimper. Arrivant avec un hôte, il avait averti cette fois. Une voiture de Marius Derneau les attendait.

— A propos, dit Jean, j'ai oublié de vous informer que vous recevez l'hospitalité chez un de mes cousins.

— C'est au mieux, répondit Mauvert; si j'en juge d'après cet attelage, la maison doit être bonne.

— Je le crois bien, c'est un meunier!

En moins d'une heure, ils arrivaient à la Chaumière, où Jean fut accueilli à bras ouverts. Paul, parti la veille pour un voyage d'affaires, manquait seul à la fête. La présentation de Mauvert accomplie, Mme Derneau les fit conduire à leurs chambres. Tout cela semblait si étrange au diplomate, qui s'était attendu sans doute à une plus mystérieuse aventure, que Jean remarqua sa préoccupation.

— Eh bien! que dites-vous de l'endroit? lui demanda-t-il.

— Je dis qu'il est charmant, mon cher d'Erneau. Mais si je comprends un mot de vos *manigances*, je veux bien être pendu...

— Prenez garde! vous le seriez! Ma *manigance*, c'est Mlle Humphry.

— Encore? Est-ce qu'elle respire en ces lieux?

— Sans plus de difficulté que vous et moi, lorsqu'elle y vient, mon ami; mais aujourd'hui, c'est chez elle que je vous conduirai.

L'hospitalité de la Chaumière était de celles qui mettent prompte-

ment à l'aise. Mauvert y sentit si bien un accueil de bienvenue qu'il fut séduit malgré lui par les attentions si franches dont il était l'objet. Après le déjeuner, Jean partit avec son ami pour une promenade dans les bois. Si serré que le diplomate jouât son jeu, il était évident que, tout en cheminant, il commençait à perdre de de son assurance, comme s'il eût flairé quelque piège. Enfin, au bout d'une demi-heure à travers les chênaies, ils arrivèrent au Cottage.

— C'est là! dit Jean.

Et, poussant la grille, il marcha vers le perron.

A la vue de miss Clifford qui parut, Mauvert resta ébahi; il ne pouvait plus douter; Mlle Runières était là. En entrant dans le salon, il se trouva en sa présence.

Les premiers momens de l'entrevue des deux amans furent pleins de trouble et de gêne. Jean tourna les choses comme s'ils fussent survenus pour une simple visite; miss Clifford, qui s'était installée près d'eux, sauvait la question de convenances en gouvernante bien stylée. Lorsqu'on eut épuisé les propos indifférens sur la beauté du pays, d'Erneau proposa un tour au jardin. Après quoi, en ami discret, il prétexta une affaire au village et partit en disant à Mauvert qu'il le rejoindrait à la Chaumière à l'heure du dîner.

En accomplissant sa promesse avec tant de conscience, Jean n'avait certes aucune mauvaise pensée; cependant il trouvait sa situation bizarre, et ce ne fut point sans se railler de son rôle qu'il s'en revint seul à travers bois. La désinvolture de Mauvert à Paris l'avait souvent jeté dans une irritation secrète, au souvenir des illusions de Jeanne, et son amour-propre de sauveur s'en était plus d'une fois ressenti. Il en arriva qu'à l'heure même où son intervention devenait effective, il éprouva je ne sais quel dépit de lui-même.

Ne se faisait-il pas décidément complice en aidant à abuser la crédulité de cette enfant naïve, dont la confiante loyauté se fourvoyait ainsi dans un amour auquel elle livrait toute son âme? Si sceptique qu'il fût, il s'était laissé gagner à ce charme de l'innocence qu'il avait jusqu'alors ignoré. Il se demandait ce que serait l'avenir de Jeanne le jour où, désenchantée de son rêve, elle connaîtrait Mauvert. Il se demandait... Mais il se demandait tant de choses qu'à la fin, surpris de tant de préoccupations à la fois qui ne le regardaient en rien, il trouva plus court de n'y plus songer.

— Bah! se dit-il, lui ou un autre, en fait de mariage, ce sera toujours tout un!

Armé de sa philosophie, Jean recouvra son superbe flegme et ne s'en départit point quand le soir, dans sa chambre, il se retrouva avec Mauvert. Discrets tous deux, en gens du monde, ils causèrent de Mlle Jeanne sans qu'aucune allusion témoignât de

l'étrangeté de ce séjour caché au fond de la Bretagne. Le lendemain, Mauvert alla seul passer la matinée au Cottage. Par prudence, il devait retourner à Paris le jour même, et on ne le revit qu'au moment du départ. A certain air triomphant qui se conciliait mal avec le chagrin d'une séparation, Jean devina qu'il emportait la certitude de victoire gagnée; il en conçut encore un secret déplaisir.

XVII.

Si réservé qu'on eût été à la Chaumière, et bien que l'on eût affecté d'ignorer tout, Jeanne estimait trop Mme Derneau comme une seconde mère pour ne lui avoir point fait ses confidences. Lorsqu'après le départ de Mauvert la digne femme resta avec Jean, il lui trouva un air soucieux et il l'interrogea.

— Je suis inquiète pour Jeanne, dit-elle gravement.

— Pourquoi?.. demanda-t-il. Le comte de Mauvert ne vous semble-t-il pas le mari qui peut lui convenir? Il est charmant.

— Trop charmant! Et c'est ce que je redoute. Je l'ai étudié avec toute l'affection que je porte à cette chère enfant, et tout ce que j'ai pu surprendre dans ses charmantes manières, c'est qu'il est trop épris de lui-même pour l'aimer comme elle le mérite. Je n'ai pas vu sur son charmant visage l'émotion d'une joie de la revoir qui dénonçât le moindre battement de cœur... Enfin, je me trompe peut-être, mais il ne me revient pas, et si j'étais la mère de Jeanne, je ne le choisirais pas pour elle.

Jeanne ne parut point à la Chaumière ce jour-là, et Jean n'alla point au Cottage. Maintenant qu'elle avait revu Mauvert, il se disait que son rôle allait s'effacer devant les droits du fiancé, désormais l'arbitre et le conseil de leurs communs projets. Mais, tout en se sentant dégagé de cette responsabilité troublante, il lui semblait vaguement qu'il en éprouvait un regret, comme si quelque chose de sa vie lui manquait. Une sorte de jalousie le poignait à la pensée de n'être plus pour elle que l'ami secondaire désormais inutile à protéger son avenir.

— Ah! ma foi! se dit-il, après tout, me voilà libre d'aller rejoindre Maud! Qu'ils s'arrangent!

Ce fut dans cet état d'esprit qu'il arriva le lendemain chez Jeanne. Elle était au jardin. En l'apercevant, elle accourut à lui.

— Enfin, vous voilà! s'écria-t-elle en lui tendant la main avec effusion. Je vous attends depuis une heure, et, ne vous voyant pas, j'avais déjà peur que vous ne fussiez aussi retourné à Paris.

— Quoi? sans vous dire adieu?

— Oui, j'ai tort! — Mais je suis prête, ajouta-t-elle avec anima-

tion, partons, j'ai besoin d'air et de mouvement. Allons jusqu'à la grève.

Ils sortirent par la porte du parc, et s'engagèrent à travers bois, marchant quelque temps en silence, comme s'ils eussent tous deux hésité à aborder un entretien. A la fin, Jean, embarrassé de son mutisme, qui semblait l'attente d'une confidence, parla de choses indifférentes, du beau temps, des arbres et des senteurs matinales qui s'exhalaient des touffes de cytises et de thym. Elle répondait sur le même ton avec une sorte de volubilité factice. Il sembla à Jean que, pleine des exubérances de son cœur, elle voulait s'étourdir pour ne point songer à l'absent. Au soin qu'elle prenait de ne point faire allusion aux deux derniers jours, il comprit qu'elle lui marquait la place discrète où il devait se trouver relégué dès cet instant. Il en ressentit une irritation sourde, comme d'un oubli de la gratitude à laquelle il se croyait au moins des droits. Tout en allant par ces sentiers perdus, témoins de leurs franches causeries d'autrefois, il se disait que sans doute elle avait passé la veille avec Mauvert par ce même chemin, et qu'il n'était qu'un sot d'y revenir accompagner la belle, en quête des traces du bien-aimé. Il se trouva ridicule, comme ces confidens de théâtre destinés à essuyer les tirades amoureuses ou tragiques. Son langage, malgré lui, devint acerbe sans que Jeanne s'en aperçût. Ils étaient arrivés à la grève; ils s'assirent sur le sable. Peu à peu, comme si l'excitation sous laquelle elle semblait cacher ses pensées l'eût fatiguée, Jeanne retomba dans le silence. Il se dit que décidément une préoccupation l'agitait, et se tut comme elle, la laissant à son rêve.

Leur mutuelle réserve à la fin la surprit.

— Eh bien, vous ne me parlez plus? dit-elle brusquement.

— Pardonnez-moi! répondit-il. Je calculais combien il faudrait de ces petits cailloux pour remplir toutes mes poches, et cela m'absorbait.

A ces mots, elle leva les yeux sur lui, et demeura un instant embarrassée.

— Vous m'en voulez de ne point vous confier ce qui s'est passé entre M. de Mauvert et moi? reprit-elle.

— En aucune façon! Les secrets de cœur de deux amans se dérobent à l'amitié. Le reste est votre affaire à tous deux, et je n'y serais plus qu'un intrus.

— Non, vous ne pensez pas cela, reprit-elle doucement, car ce serait me croire ingrate et folle plus que je ne le suis.

— Mais, Mauvert étant votre fiancé, je trouve naturel que son ascendant prime celui de tout autre. Vous n'avez donc point de comptes à me rendre de ce que vous avez résolu?

Au ton dégagé dont il prononça ces paroles, elle sembla deviner le reproche.

— Jean, mon ami, reprit-elle attristée, je souffre, pardonnez-moi. Il s'est passé dans ma vie un événement étrange. J'ai besoin de quelques jours pour retrouver le calme. Laissez-moi le temps de me recueillir. — Enfin, je souffre, répéta-t-elle, pardonnez-moi. Plus tard, demain peut-être, je vous dirai tout.

— Mais, qu'est-il donc arrivé? demanda-t-il.

— Rien, rien, je vous le jure, répondit-elle. Ne vous inquiétez pas, mon ami. — Des idées folles! — Je suis comme un enfant qui fait un mauvais rêve. J'ai besoin de chasser les chimères, et votre raison m'y aidera. Maintenant, ne m'interrogez plus; quand j'aurai recouvré mes sens, j'oserai me confier à vous.

Ils achevèrent la matinée sans revenir sur ce sujet.

XVIII.

Pendant deux ou trois jours, Jeanne ne parut point à la Chaumière. On en augura que la visite de Mauvert avait ravivé ses regrets d'une séparation, d'autant plus cruelle désormais qu'elle s'abusait sans doute sur la douleur qu'il en ressentait comme ele. Jean, froissé déjà de la réserve qu'elle avait gardée, s'aigrissait de plus en plus contre elle; et, tristesse ou rêverie, la trouvait sotte de troubler jusqu'à la gaîté d'Yvonne. Il en arrivait à s'irriter contre lui-même de l'humeur qu'il ressentait, et déjà songeait à partir sans remettre les pieds au Cottage, quand, au troisième soir, cette lettre de Jeanne le surprit :

« Vous êtes encore à la Chaumière, mon ami, et pourtant depuis trois jours vous n'êtes pas venu. Ai-je offensé votre affection? M'avez-vous mal comprise? Je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que, malgré cet apparent oubli, il y a dans votre cœur, pour moi, tant de bonté vraie, que je dois avoir tort si vous m'avez ainsi délaissée. Chaque jour, je voulais vous appeler, et chaque jour je manquais de courage, m'effrayant de ce devoir de confiance dont rien ne saurait me dégager envers vous. Mais comment vous dire ce que dans le désordre de mes pensées je ne puis m'expliquer à moi-même?.. Faut-il l'avouer? Je tremblais d'être seule avec vous. Jean, il est des confessions troublantes que le regard d'un ami, fût-il dévoué comme vous-même, arrêterait sur les lèvres, et ce n'est que de loin que je peux m'enhardir à vous confier tout ce qui s'est passé entre M. de Mauvert et moi. Ne m'accusez donc plus si j'ai tant tardé à vous ouvrir mon âme. Hélas! tout y est encore à cette heure si sombre et si confus! Je m'épouvante autant de l'avenir que du

présent! Ami, soyez compatissant à ma faiblesse et pardonnez-moi d'être ingrate envers vous.

« Vous n'avez rien ignoré, n'est-ce pas, de cet amour, de ces sermens qui m'engagent et me lient. Quand j'ai fui la maison de ma mère, je n'avais d'autre pensée que de garder la foi jurée du plus profond de mon cœur à ce fiancé si indulgent encore, et si bon, après la faute effrayante qu'il me fallait commettre. Ses lettres avaient raffermi mon courage, en apaisant mes remords, et, pleine de son souvenir, toute à cet espoir que dans un an je serais sa femme, je me sentais si bien soutenue par vous que je m'abandonnais à mes rêves. J'attendais, impatiente, cette heure de le revoir, si prudemment ménagée par votre affection de frère. Enfin, il est venu; vous me l'avez amené. Après votre départ, Clifford nous ayant laissés seuls dans le jardin, je l'ai retrouvé plus tendre et plus aimant, et, dans les premiers instans, défaillant presque à ma vue... Il avait tant souffert, il avait tant pleuré!.. Vous le voyez, je vous dis tout sans restrictions vaines! — Jean, comment expliquer ce qui se passa dans mon âme?.. En l'écoutant, il me sembla que je ne le reconnaissais plus, comme si mon souvenir eût gardé une image infidèle. Non pas qu'il eût rien perdu de ce qui m'avait séduite en lui, si j'ose avec vous dire ce mot. Mais je ne sais quelle illusion disparue me le laissa voir dépourvu de tout ce que mon imagination aimait autrefois. Seuls tous deux, pour la première fois, et libres de nous parler sans contrainte, sa voix, son langage me surprenaient par une exagération d'aveux et de protestations passionnées qui me troublaient et me gênaient dans leur expression. Je n'y retrouvais point l'accent simple et confiant de cette foi que je gardais en moi-même, du pur amour qui nous avait liés. On eût dit que, oubliant que nous étions fiancés de cœur, il cherchait à me conquérir, comme s'il eût douté de la possession de mon âme. Voulant dissimuler l'embarras que je ressentais, je lui proposai d'aller jusqu'à la grève pour l'initier aux habitudes de ma vie. Nous partîmes par le bois; mais une inexprimable gêne me glaçait. En vain je cherchais cette communauté d'impressions, de sentimens, de pensées, que devait éveiller ce bonheur de nous revoir, si longtemps attendu, et il me semblait que nous ne nous comprenions pas. Il discourait avec beaucoup de grâce et avec un choix d'expressions rares, comme dans le salon de ma mère, et je songeais malgré moi à cette parole sérieuse, animée que vous m'avez fait entendre si souvent, qui m'apprenait la vie, me révélait le vrai de ces vanités fausses et de ces futilités auxquelles le monde est asservi. J'essayai de causer de nos projets d'avenir, et je m'aperçus qu'il n'entrevoyait cet avenir que pour me promettre une existence de joies fastueuses, comme si notre union ne pouvait avoir d'autre but. Vous

le dirai-je, ami? En écoutant ce langage compassé et frivole, il me semblait m'éveiller d'un songe, je ne retrouvais plus le fiancé que j'aimais dans mon imagination naïve, et mon cœur se serrait. Je voulais lutter contre cette inexplicable désillusion; je sentais entre nos deux âmes je ne sais quel vide impossible à combler. En eut-il conscience comme moi? je l'ignore. Mais à un moment il me sembla tout à coup attristé, comme s'il eût deviné mes combats. Il redoubla alors les protestations de son amour. Quand nous revînmes au Cottage, la présence de Clifford, rompant notre tête-à-tête, me parut un soulagement.

« Seule, le soir, je m'enfermai dans ma chambre pour essayer de recueillir ma pensée. Les agitations de cette journée m'avaient anéantie, et je m'interrogeais sans parvenir à me comprendre. Épouvantée de moi-même, je m'accusais de cette invincible froideur dont il avait souffert peut-être. D'où venait une si étrange aberration de mes sens et de mon cœur? Ne l'avais-je point revu tel que je l'adorais dans mes rêves? Ne l'avais-je pas retrouvé plus tendre et plus aimant même, après cette épreuve d'une année de séparation, qui n'avait point altéré sa constance?.. Je passai toute une nuit d'angoisses mortelles, me reprochant de l'avoir alarmé sans doute par cette insurmontable gêne que je n'avais pas su lui cacher. J'appelais de tous mes vœux l'instant de sa venue pour réparer mes torts et le consoler.

« Lorsqu'il arriva le lendemain, je courus au-devant de lui, souriante, en lui tendant la main. Je vis un éclair de joie triste dans son regard; il venait me faire ses adieux. Je l'emmenai au jardin, et là, assise près de lui, je m'efforçai d'oublier mes impressions de la veille; je parlai la première des moyens de nous revoir et des nécessités de prudence que notre sécurité nous imposait; mais, à mon grand étonnement, il ne parut point approuver ces réserves, qu'il considérait comme puériles ou superflues désormais. J'insistai doucement pour lui rappeler que la dignité de notre avenir nous contraignait à ce sacrifice, et qu'il fallait nous y résoudre quoi que nous dussions souffrir... Alors, il se jeta à mes genoux éperdu, m'implorant, me jurant qu'il ne pouvait plus vivre séparé de moi; il me proposa de partir avec lui, d'aller nous cacher en Suisse, où, sous la protection de Clifford, suffisante aux yeux du monde, nous serions réunis du moins, sans ces cruelles terreurs qui allaient l'assaillir, maintenant qu'il me savait si près de ma mère. Le moindre hasard pouvait nous trahir, et tout était péril... Aurait-il le courage de résister à ce désir d'accourir, ne fût-ce que pour m'apercevoir un instant?.. En le voyant si faible, je me sentais émue de pitié, et pourtant, comme la veille, ce cri de sa passion n'arrivait pas à mon cœur.

« Vous le dirai-je? En l'écoutant, la rougeur me montait au front, à la pensée qu'une telle offre pût m'être faite par lui sans qu'il y vît une insulte... Qu'étais-je donc devenue pour qu'il osât ainsi me traiter en maîtresse? Toutes les révoltes de mon être protestaient contre l'injure, et je cherchais dans mon esprit que lui dire, atterrée toujours de cette idée qu'il ne me comprenait pas... Enfin, troublée par ses larmes, effrayée d'un désespoir si profond qu'il parlait de se tuer, je lui jurai de le rappeler bientôt, et de me résoudre alors sur ce qu'il me demandait au nom de notre amour et de mes sermens... j'ai promis de partir...

« Jean, telle est cette confession que je n'osais vous faire. Je me sentais si coupable envers votre affection dévouée, que j'hésitais à vous dire ces troubles de mon cœur que je ne m'explique pas à moi-même. J'hésitais surtout à vous avouer cette promesse, qui est un abandon de votre protection de frère. Me pardonnerez-vous d'avoir ainsi disposé de mon sort sans consulter ce dévoûment sincère dont vous m'avez tous ici donné tant de preuves? Mon seul espoir, c'est que la pensée de mon bonheur... non, non, Jean, ce départ m'épouvante! Je ne puis supporter le tourment qui m'obsède. Depuis que j'ai juré de le suivre, il me semble que je suis déchue. JEANNE. »

En recevant cette lettre, Jean demeura un instant stupéfié. Il la relut deux fois comme s'il eût eu besoin de s'en confirmer le sens, ou qu'il eût craint de mal comprendre. Quand il eut achevé :

— Tiens, tiens, dit-il, en suivant des yeux une bouffée de son cigare, qui tournoyait dans l'air, voilà une curieuse nouvelle. Ma foi, je croyais ce pauvre Mauvert plus fort que ça... Allons! tant pis pour lui!

Et, sans plus de réflexions, il ouvrit son buvard, s'installa, prit une plume, et repondit à Mlle Runières par le billet suivant :

« Vous êtes une grande enfant, ma chère Jeanne, et, bien vite, je veux dissiper le gros nuage que vous avez cru voir entre nous, et qui me vaut cette confession dont vous n'osiez aborder le terrible sujet. Je veux que tout soit dit lorsque dans quelques heures j'irai vous revoir, et vous épargner ainsi cette grande confusion où ma présence vous jetterait peut-être, si je prononçais de vive voix le mot brutal que, dans l'illusion de votre innocence, vous n'avez pas soupçonné, et dont vous allez vous indigner certainement comme d'un crime effroyable ou d'une apostasie. Rassurez-vous, enfant, car cet amer désenchantement de votre cœur qui vous fait tant souffrir n'est que l'éveil de votre raison.

« Jeanne, le premier amour ressemble à ces jolies floraisons du

printemps qui s'épanouissent tout à coup sous le ciel, et, comme elles, il n'a souvent que la durée d'un matin... Vous n'aimez plus!.. Voilà votre secret, pauvre Jeanne, et votre absolution. Demain j'arriverai à votre Cottage. JEAN. »

XIX.

Jean n'était certes pas porté au sentimentalisme, la lettre de Jeanne le trouva pourtant dans un de ces momens psychologiques où le moindre incident produit parfois des résultats étranges. L'irritation sourde qu'il avait ressentie depuis trois jours, à la pensée d'un triomphe définitif de Mauvert, tomba tout à coup et se fondit dans une sorte de contentement intime dont il savourait les douceurs, comme si sa conscience y eût trouvé un allégement.

Trop expérimenté dans les bizarreries du cœur pour s'étonner jamais d'une inconstance, il se disait vaguement, à la pensée du péril auquel échappait sa pupille, qu'il n'était peut-être point étranger à ce désenchantement subit. Douée d'un esprit droit, et d'un fonds de sentimens vrais, Jeanne, brusquement émancipée par une terrible épreuve, avait, à coup sûr, gagné à son contact des notions plus nettes des choses du monde et de la vie. Au courant de ces causeries dont elle parlait dans sa lettre, pleines pour lui d'un attrait si charmant, il avait été plus d'une fois surpris des progrès de cette jeune raison qui semblait prendre des ailes pour le suivre jusqu'à ces hauteurs morales qui dominent les vanités convenues. Entre les lignes de cette confession, il déchiffrait, comme à livre ouvert, l'histoire de ses désillusions. — Troublée, comme on l'est à dix-huit ans, par la première voix qui avait murmuré à son oreille le grand mot de l'amour, entre deux sorties de couvent peut-être, elle s'était éprise de Mauvert comme d'un idéal rêvé. Les élégances réelles du diplomate, une jolie tête, et ce certain air byronien qui lui valaient des succès de salons, même auprès de Mme Runières, en fallait-il davantage pour surprendre une imagination candide? Sevrée d'affections vraies, et cachant au plus secret de son âme une douleur profonde, elle avait livré son cœur avide d'aimer. Le rôle de Mauvert était alors facile, et la proie trop inespérée pour qu'il n'employât point les plus subtiles roueries d'un Galaor timide et passionné. Le romanesque de leurs rencontres furtives, aux échappées de vacances, laissait à Jeanne une impression que la solitude du couvent ravivait. Elle revoyait cette image du fiancé qui souffrait loin d'elle; elle le parait à son gré de toutes les grâces émues qu'elle rêvait au fond de son âme... Puis, la ruine de toutes ses espérances, par un refus brutal de sa mère de réaliser

ce bonheur si longtemps caressé, enfin ces heures d'angoisses et de terreur à l'idée d'un mariage contre lequel toutes les révoltes de son être se soulevaient, n'y avait-il point là le roman de toute ingénue? — Le dénoûment était pour Jean d'Erneau le pur effet logique de cette sorte d'émancipation de Jeanne qui l'avait mûrie par de cruels chagrins. Transportée tout à coup dans ce milieu familial plus vrai, éclairée par des notions plus saines de la vie, après plus d'une année de séparation, elle avait tout à coup retrouvé Mauvert, tout frais fardé de ses grâces mondaines, jurant avec le naturel simple auquel depuis trois mois son cœur était accoutumé. Sans se rendre compte de sa désillusion, elle avait d'instinct pénétré le masque, et pressenti la feintise sous les démonstrations passionnées qui sonnaient faux par une exagération devenue hors de saison. Ces tirades d'amoureux de théâtre destinées à l'enflammer, et tombant à froid sur sa sérénité confiante, avaient effarouché son âme franche. — Le coureur de dot avait outré son rôle, et dépassé le but.

Jean dormit peu cette nuit-là. Au matin, il accourut au Cottage où Jeanne l'attendait anxieuse. A ses yeux rougis, il devina qu'elle avait beaucoup pleuré. Confuse, elle prit la main qu'il lui tendait.

— Ah! Jean, dit-elle, qu'allez-vous penser? Vous m'avez crue folle, n'est-ce pas? en recevant cette lettre qui m'a tant coûté, et vous avez voulu m'en punir.

— Non; j'ai voulu surtout vous forcer à découvrir la vérité au fond de vos agitations. Jeanne, vous n'aimez plus, voilà tout!

— Ah! taisez-vous, reprit-elle, car s'il en était ainsi, je me mépriserais.

— Enfant, qui vous effrayez de naître à la vie! — Mais ce que vous prenez pour une inconstance de votre cœur n'est que le cri de votre raison, qui vous garde contre une de ces déceptions dont tant d'autres ont souffert avant vous. Votre imagination vous avait abusée. Vous reconnaissez votre erreur, rien de plus.

— Mais alors, s'écria-t-elle émue, si vous disiez vrai, qu'est-ce donc que cet amour qui peut n'être qu'un rêve?.. et qu'est-ce que le bonheur, et l'espérance et la vie?

— Ingrate, reprit-il en souriant, qui désespérez à votre première désillusion! Mais le gage du bonheur, de l'espérance et de la vie, c'est précisément ce bienfait de l'oubli qui vous épouvante, ma pauvre Jeanne, et qui nous fait renaître à de nouvelles joies dont la source est en nous-mêmes. — Quoi! à dix-huit ans, comme une enfant imprudente, vous aviez engagé votre cœur, et décidé de votre avenir sur quelque phrase de roman, murmurée à votre oreille?.. Et vous vous étonnez parce que, plus sérieuse et plus réfléchie, vous ne retrouvez plus aujourd'hui cet idéal dont le souvenir se mêlait à celui de votre dernière poupée?

— Mais il a cru à cet amour, lui, à ma parole, à ma constance... Et s'il mourait du chagrin de ma perte?

— Oh! ces accidens-là sont rares, répliqua-t-il avec flegme.

— Jean, il se tuerait, il me l'a dit.

— Bon... Il y songerait à deux fois, puisqu'il a déjà continué de vivre un an, sans vous revoir, après le refus formel de votre main.

Jean d'Erneau avait la logique brutale ; et, s'il lui répugnait de tout dire sur Mauvert, il ne se faisait pas le moindre scrupule de l'achever, en amenant Jeanne à toucher du doigt les trop grossières amorces tendues à sa crédulité d'innocente. Il avait prévu que le premier choc serait rude; il s'agissait de faire place nette, en lui démontrant peu à peu la fragilité de ce lien dont elle s'exagérait la rupture comme un coupable renoncement.

En tout cas, ajouta-t-il, comme s'il eût traité un enfantillage, rien n'est encore désespéré. L'amour dans le mariage est souvent un écueil. Bien que votre départ d'ici me semble une imprudence, il se peut aussi qu'un rapprochement entre vous dissipe cette impression passagère, défavorable à Mauvert aujourd'hui. Ce qui me paraît le plus important dans la résolution que vous avez prise, c'est qu'elle engage définitivement votre avenir.

Jean s'en revint assuré qu'il ne s'était point trompé sur les suites probables de cet événement surprenant.

Pendant quelques jours pourtant, même en leurs courses avec Yvonne et Paul, le front de Jeanne garda les traces d'une mélancolie dont il savait seul le secret; mais, s'il la voyait encore combattue, il devinait que les défiances éveillées dans son esprit droit produisaient peu à peu leur effet. Avant que de n'en plus souffrir, elle avait besoin de s'accoutumer à ce désenchantement qui la surprenait comme un mauvais rêve. Trop habile pour heurter les timides révoltes de sa conscience alarmée en hâtant la décision d'une rupture désormais prévue, il évitait d'aborder ce sujet brûlant du départ en Suisse, comme s'il l'eût toujours tenu pour résolu. En la contraignant ainsi de conclure elle-même sur les conséquences forcées de sa désillusion, il n'ignorait pas qu'elle sortirait mieux trempée de cette épreuve.

Cependant, si réservé qu'il voulût être, Jean s'aperçut bientôt qu'il était plus agité que de coutume. Une pensée le tourmentait : selon toute probabilité, Mauvert, mis par lui en relations avec Jeanne, devait lui écrire maintenant chaque jour. Ce vague sentiment de jalousie qui l'avait plus d'une fois troublé revenait l'assaillir plus net et plus défini. L'idée qu'elle pouvait encore céder à des obsessions le jetait dans une sorte de rage. Il s'imaginait alors que le silence qu'elle gardait n'était que la dissimulation d'un émoi de son cœur, et qu'elle se laissait reconquérir. Irrité, défiant,

et n'osant l'interroger, quand ils étaient seuls tous deux, il épiait sur son front les préoccupations qu'il attribuait à la gêne, à l'ennui d'une autorité dont elle s'apprêtait à secouer le joug. Comme si elle eût voulu rompre peu à peu leurs confidences et les tête-à-tête du Cottage, elle arrivait chaque matin à la Chaumière, où elle passait tout le jour en compagnie d'Yvonne et de sa mère et semblait ainsi éviter toute occasion d'entretien.

Il en était là de ses agitations irascibles, quand, une après-dînée, comme il était assis au jardin avec Mme Derneau, tandis qu'à quelques pas les deux jeunes filles faisaient jouer les enfans, il crut remarquer chez Jeanne un air de joie qui le surprit.

— Mlle Runières est bien gaie ce soir, dit-il brusquement.

— Oh! il y a une grande nouvelle, répondit Mme Derneau.

— Vraiment ? Aurait-elle décidé son mariage avec M. de Mauvert? demanda-t-il d'un ton dégagé.

— Il est en effet question de cette grande affaire, reprit en souriant Mme Derneau. Seulement c'est dans le sens opposé qu'il faut conclure. Elle a résolu de ne point l'épouser.

— Vous en a-t-elle parlé ?

— La pauvre enfant! depuis une semaine nous ne faisons que cela! car elle se fie à moi comme une fille à sa mère. J'ai exigé ce temps de réflexions, malgré mon opinion faite sur ce prétendant indigne d'elle, et par qui son imagination d'enfant s'était laissé surprendre, en ces jours de tristesse où elle se sentait si abandonnée. Par bonheur, il s'est dévoilé dans des lettres qu'elle reçoit chaque matin, et qu'elle m'apporte aussitôt. Il a si mal joué son rôle qu'elle a compris d'instinct qu'il méditait de la perdre par un irréparable éclat. Une fille comme elle ne pouvait manquer de reconnaître là une injure. — Bref, revenue de son erreur, elle est sauvée ! Et voilà pourquoi elle respire et se sent revivre.

En écoutant cette simple explication de la conduite de Jeanne et de sa réserve envers lui, à la conclusion surtout qui l'accompagnait, Jean eut un si profond sentiment de joie que son visage le trahit. Mme Derneau le regarda un moment en souriant. Voyant qu'il restait silencieux :

— Eh bien, Jean, dit-elle enfin, que pensez-vous de ma nouvelle ?

— J'en suis fort heureux pour Mlle Runières.

— Pour elle seule?

— Et pour nous tous qui lui portons intérêt.

— Et dire que c'est vous, ajouta-t-elle en baissant un peu la voix, qui avez opéré cette conversion-là.

— Moi? Oh! vous me faites un honneur que je n'ai pas la prétention de mériter.

— Parce que vous ne savez pas l'ascendant que vous avez sur son esprit.

— En aurais-je un si grand, sans m'en douter!

— Bon, bon! A d'autres, beau ténébreux! Nous savons, nous, ce qu'elle dit de vous en votre absence, et j'ai d'ailleurs d'assez bons yeux pour avoir vu depuis quelques jours votre inquiétude, que vous croyiez si bien cacher, de la résolution qu'elle allait prendre.

— Après ce qu'elle m'avait révélé de l'insistance de Mauvert pour la séparer de vous, et connaissant l'homme, il était naturel de craindre que, par faiblesse, elle ne compromît cette fois plus gravement son avenir.

— Allons, grand enfant, reprit Mme Derneau de ce ton presque maternel qu'elle employait parfois entre eux, osez donc être sincère avec vous-même et laissez-vous aller à votre cœur orgueilleux, n'essayez plus aujourd'hui de vous défendre : vous l'aimez!

— Je l'aime, moi? s'écria Jean, presque atterré de ce mot inattendu.

— Chut! la voici! et je crois qu'elle s'en doute. — Dame! comme on dit, « un clou chasse l'autre. » Voyez, elle est rayonnante! N'ayons pas l'air de nous occuper d'elle.

A coup sûr, Jean n'était point fait pour se laisser entamer par des subtilités, et ce qu'il possédait d'innocence ne gênait pas son sang-froid. Dans ses débats des derniers jours, et dans les accès d'humeur qu'il avait ressentis contre Jeanne, il s'était plus d'une fois raillé d'une préoccupation troublante qui ressemblait presque à de l'aigreur. — Que lui importait qu'elle épousât Mauvert, avec ou sans amour? — Ce n'était certes pas son affaire à lui de la préserver d'une folie qu'elle était prête à commettre, en quittant Cardec pour la Suisse ou pour tout autre lieu. Pourtant, lorsqu'il se trouva seul, après la révélation de Mme Derneau, Jean se mit à songer curieusement au dernier mot qui avait clos leur entretien. Dans son superbe dédain pour le sentimental qui n'avait jamais pu l'atteindre, il lui paraissait si bizarre d'être suspecté sur ce point que ce fut presque à ses yeux un événement comique.

— Tudieu! la bonne dame, comme elle y va! se dit-il.

Cependant, tout en riant d'une pareille méprise, il ne pouvait se défendre d'une petite pointe d'orgueil à la pensée que la déroute de Mauvert était vraisemblablement un peu son œuvre. « Un clou chasse l'autre, » avait dit Mme Derneau.

Jean s'endormit. Il eut un horrible cauchemar, il rêva qu'il se mariait.

Le lendemain était un dimanche. Ce jour-là toute la famille allait à la messe à Cardec. Par prudence, Jeanne, ne pouvant les accom-

pagner, restait seule au Cottage, et Jean avait l'habitude d'y déjeuner. Lorsqu'il arriva, il s'aperçut du premier coup du retour de ses façons de pupille envers lui, et de ces jolies grâces délibérées qui lui donnaient un si piquant attrait.

— Bonjour, Jeanne, dit-il en riant, comme s'il la retrouvait après un voyage, vous voilà donc revenue?

Elle le comprit.

— Oui, répondit-elle du même ton, je rentre... Pardon de m'être absentée.

— Et vous restez, cette fois?

— Ah! s'écria-t-elle.

Et frappant ses petits pieds sur le sol, comme si elle eût secoué la poussière du chemin ou piétiné sur de mauvais souvenirs:

— Vous le voyez, c'est fini, dit-elle. — Et maintenant, si vous voulez, n'en parlons plus, et venez m'aider à fourrager les rosiers pour faire mon bouquet du dimanche à maman Derneau.

Les jours qui suivirent furent comme un éclat de soleil dans les buissons, après la tempête. Jeanne semblait allégée d'une oppression d'âme et renaître à la vie. On eût dit que, délivrée tout à coup d'un lourd souci, elle volait en plein ciel. Jean ne l'avait jamais vue si belle et si charmante en ses effusions naïves avec lui. C'était comme une action de grâces qui se chantait en son cœur, et qu'elle osait maintenant laisser déborder en joies folles. Parfois pourtant, au milieu de cette exaltation vivace, des pensées plus contenues semblaient passer sur son beau front, comme si quelque sentiment intime et caché l'eût soudainement émue. « Un clou chasse l'autre. » Et Jean d'Erneau ne pouvait se défendre de songer à cette fameuse prédiction de Maud : elle t'aime ou elle t'aimera.

Sans plus reparler de Mauvert, il avait été convenu que, pour affranchir Jeanne, Mme Derneau, agissant en mère, se chargerait d'intervenir en déclarant son autorité. — Pour ne rien risquer, une lettre d'elle ferait savoir au quidam, trop aventureux dans ses droits de fiancé, qu'édifiée sur ses projets elle serait désormais entre Mlle Runières et lui, et que toute correspondance à venir passerait par ses mains. Cette déclaration, que réclamait tout d'abord la dignité de Jeanne, préparerait une transition nécessaire pour une rupture qu'il ne fallait pas laisser croire violemment imposée, mais qu'il fallait présenter comme la conséquence d'une volonté réfléchie, provoquée par l'effroi de cette tentative de rapt qui dissimulait à peine un but de séduction brutale et perfidement combinée. L'offense d'une telle proposition de fuite suffisait à justifier les désillusions de Jeanne. Le coureur de dot comprendrait enfin qu'il s'était si maladroitement démasqué qu'il ne lui restait plus d'espoir.

Cependant, Jean d'Erneau s'étonnait de plus en plus du courant

de pensées où le jetait toute cette affaire. Agité de préoccupations qui lui étaient jusqu'alors inconnues, il ne se dissimulait point qu'il en était à un de ces momens bizarres où quelque nouveau tour de son étoile semblait vaguement le faire évoluer. Au bout de quelques jours, il ne doutait plus. — Il aimait Jeanne, et ce diable de sentiment, qu'il n'avait jamais ressenti, l'assaillait avec tout son cortège d'émotions folles, d'inquiétudes et de joies; il s'aperçut qu'il l'aimait, sous son flegme, comme un collégien naïf ou comme le premier venu.

Ce que c'est que l'amour? On ne l'a jamais su. Sans s'arrêter aux bagatelles psychologiques, Jean commença par sourire de cette ingénuité toute neuve qui lui naissait. Mais, à la réflexion, un tel dérangement dans sa vie n'était point sans le rendre rêveur. Où le conduirait ce nouvel état? — Fier d'une supériorité conquise par cette facile indépendance de cœur qu'il estimait par-dessus tout, allait-il s'initier à la corporation bêlante des troubadours vulgaires, soupirer sur des rythmes tendres et s'enfroquer finalement dans la confrérie des maris satisfaits? — Déjà il se voyait dans ce lien bête, dont il avait tant de fois raillé la servilité troublante. Le cou écorché sous le joug et ne s'appartenant plus, il suivait sa femme au bal, cloué sur pied, attendant ses caprices, et à son tour étiqueté, l'air penaud, dans cette galerie comique des époux modèles, dont il serait le plus bel ornement. Les complications du devoir conjugal, les chaînes de fleurs, les obligations mondaines... et l'aliénation de sa volonté... Cette perspective surprenante bouleversait toutes ses idées. Averti du péril, avec cet esprit de précision qui réglait tous ses actes, il n'eut pas plutôt constaté les symptômes de douce insanité qui le berçaient à son insu qu'il décida d'y mettre ordre en allant rejoindre Maud. Il importait d'ailleurs de ne point laisser naître un terrible malentendu sur lequel Mme Derneau lui avait déjà donné des craintes. « Un clou chasse l'autre, » avait-elle dit. Et, partant de cette idée, la bonne dame était capable de s'entêter naïvement à tresser le nœud de son hymen. Sa loyauté lui faisait un devoir de protester au plus tôt contre un irréalisable projet dont le moindre inconvénient était de compromettre le repos de Jeanne et le sien. Armé de sa décision, il résolut d'annoncer formellement son départ, en termes qui ne laissassent point d'équivoque. — Rester d'ailleurs, n'était-ce pas tromper Jeanne ou lui faire illusion du moins sur une éventualité qu'il considérait trop comme une folie pour n'y point couper court au plus tôt? N'était-ce pas provoquer en son cœur, peut-être, un amour encore inconscient? — Les plus roués ont de ces innocences qui déroutent toutes les prévisions humaines. Jean était sûr de lui dans l'arrangement précis de cette affaire. Il considérait son cas comme une petite fièvre anodine qu'il lui suffi-

sait d'avoir dûment constatée pour en avoir raison dès qu'il se serait soustrait aux influences débilitantes de ce milieu où tous les sentimentalismes de cœur se respiraient dans l'air. S'embarrasser d'une femme et d'une famille, lui, si libre jusqu'alors, et si maître de sa vie? Descendre des hauteurs conquises et s'empêtrer comme un sot dans les sensibleries de ces affections vulgaires qu'il avait si bien esquivées?.. C'était là pour lui une incroyable chute.

Son parti pris, lorsque le lendemain il revit Jeanne à la Chaumière, il attaqua bravement la situation en parlant d'un voyage en Italie qu'il méditait pour son plaisir.

— Quoi? dit Mme Derneau surprise, en plein été?

— Justement! Pour bien voir un pays, il faut toujours le visiter dans sa saison violente. D'ailleurs, j'y séjournerai probablement quelques mois, l'hiver m'y rejoindra.

— Mon Dieu! que me dites-vous là? reprit Jeanne, serez-vous si longtemps absent?

— Ah! je reviendrai toujours à Paris pour une ou deux semaines... à moins pourtant qu'un voyage au Japon que je compte faire ne renverse tous ces plans.

Ce fut un véritable coup pour Jeanne, et, si bronzé qu'il voulût être, Jean s'empressa de l'atténuer, estimant qu'il suffisait d'abord d'avoir marqué des intentions qui témoignaient contre toute pensée qu'il pût être autre chose qu'un ami calme et froid. Il ajouta chaleureusement qu'il ne partirait point du reste tant qu'elle aurait besoin de son appui.

Sa conscience allégée sur ce premier point, Jean respira et remit son voyage à la semaine suivante. Rien ne pressait d'ailleurs, du moment que toute équivoque était dissipée par la déclaration de projets qui éloignaient jusqu'à l'idée d'un retour avant de longues années. Jouir pendant quelques jours du léger délire qu'il analysait en lui n'avait après tout rien d'effrayant, assuré qu'il était de s'être coupé toute retraite. Tranquille sur l'échec définitif de Mauvert confirmé par la sérénité de Jeanne, il s'abandonnait au sentiment de satisfaction qu'il ressentait de la savoir du moins sauvée d'un péril. En renonçant à l'aimer, il n'avait pas de rival, et cette pensée chatouillait agréablement son orgueil, qu'il n'eût dépendu que de lui d'égarer cette imagination juvénile et de fixer un amour inconscient qui ne demandait qu'à naître.

Certes, Jean était positif, et ses passions ne s'étaient jamais attardées à la poésie du rêve; mais cette échappée dans l'idylle avait pour lui le plus piquant attrait. Confiant en son imperturbable volonté, il lui plaisait de jouer avec ce vertige qui n'était point sans lui donner quelque ivresse. Les privautés troublantes qu'il devait à son rôle agissaient sur ses sens comme une forme de

volupté à la fois âpre et douce, dont il savourait les ardeurs passagères en épicurien délicat. « Elle t'aime ou elle t'aimera, » avait dit un jour lady O'Donor.

Cependant il est des événemens inattendus qui semblent n'avoir pour but que de se jouer des plus solides résolutions humaines. Si pratiquement qu'il eût réglé sa flamme, Jean n'avait pas tout prévu. Un jour qu'il arrivait au Cottage, il se rencontra à la porte avec le facteur qui remettait une lettre.

— Ah bien ! si monsieur veut avoir la complaisance de la remettre à mademoiselle, lui dit le jardinier qui la recevait.

Jean était trop familier dans la maison pour que pareille commission parût insolite. Il s'en chargea, non sans éprouver un mouvement de surprise inquiète. Adressée à Mlle Humphry, cette lettre ne pouvait venir que de Mauvert. Le timbre de Paris et la suscription de l'enveloppe ne lui laissèrent aucun doute. Il en ressentit un coup si cruel qu'il eut peine à se l'expliquer.

La correspondance n'était donc point rompue? — Aussitôt la jalousie le mordit au cœur; une terreur insensée le saisit, et, avec l'exagération d'un esprit tourmenté par la passion, il crut éventer un horrible complot. — Jeanne les avait tous trompés, et tandis qu'elle feignait avec Mme Derneau sa soumission mensongère, reprise sans doute par un amour plus fort que sa raison, elle préméditait en secret de rejoindre ce fiancé qu'elle laissait croire dédaigné...

Il la rejoignit au jardin, se préparant à jouir de la confusion qu'elle allait trahir en se voyant dénoncée par une telle preuve.

— Voici une lettre que le facteur vient d'apporter, lui dit-il en l'abordant.

Elle rougit en lisant l'enveloppe, puis détourna les yeux sous le regard froid de Jean, qui semblait scruter sa pensée.

— Eh bien! reprit-il avec un sourire contraint, vous ne l'ouvrez pas?.. Que ce ne soit point moi qui vous gêne!

— Oh! dit-elle en mettant la lettre dans sa poche, il m'est inutile de la lire pour savoir ce qu'elle contient.

— La réponse est peut-être pressée, ajouta-t-il d'un ton d'ironie.

— En ce cas, on répondra. — Puis, sans plus de transition : — Bonjour, mon camarade. Comment vous portez-vous? reprit-elle en lui tendant sa main.

Malgré son flegme ironique, Jean sentait sourdre en lui une douleur affreuse, comme s'il eût découvert une perfidie. La crainte de se trahir arrêta seule l'explosion de reproches qui lui montait aux lèvres. Il se vit ridicule et berné comme un sot par cette hypocrisie de fille, plus forte que sa rouerie. — L'idée lui vint qu'elle avait peut-être pénétré déjà la passion muette que, dans sa présomption bête, il avait cru devoir lui cacher de peur de l'enflammer. — Sa

confusion, en recevant cette lettre, n'était-elle pas même l'indice d'un sentiment de pitié? Il s'était trop raillé lui-même pour que la chute de son orgueil ne fût point rude. Il dissimula du moins sa déconvenue, et avec la plus belle désinvolture passa à d'autres sujets et se montra fort gai.

XX.

Les sceptiques éprouvent parfois de ces déroutes brutales qui les plongent dans l'étonnement. Jean n'avait jamais prévu qu'il pût un jour être le jouet de pareille mésaventure. Aimer jusqu'à en souffrir, c'était pour lui un si invraisemblable dérangement d'esprit qu'il eut besoin d'un effort pour se reconnaître dans le désordre de pensées qui l'assaillit lorsqu'il eut quitté Jeanne. Était-ce bien lui? En était-il venu à cette aliénation de volonté dans la direction de sa vie qu'il pût être tourmenté à son tour par une jalousie stupide? L'idée d'avoir « des peines de cœur » lui sembla si extravagante et si bouffonne qu'il se prit à en rire tout seul en revenant à travers bois.

Pour comble d'ironie, il se trouva que Mme Derneau, qui ne parlait plus de son intervention près de Mauvert, considérant la rupture comme accomplie, reprit en causant le sujet épuisé pour s'applaudir de la résolution de Mlle Runières. Jean, réconforté par un accès d'humeur massacrante qu'il avait exhalée, ne broncha point devant cette confiance naïve. Révéler ce dont il venait d'être témoin l'eût fait descendre à la délation vile; il se tut. Que lui importaient d'ailleurs les secrètes menées de Jeanne, du moment qu'il n'en était pas dupe? Son amour-propre à couvert, il n'avait plus à y songer.

Mais il était dit que ce jour lui réservait les péripéties les plus contraires. Jeanne étant venue dîner à la Chaumière, il arriva qu'elle fut fort affairée avec Yvonne d'une toilette de noce destinée à une femme de chambre que l'on allait marier à un garçon du pays. Dans un coin du salon, tout en devisant avec Marius et Mme Derneau, Jean observait, s'émerveillant à part lui d'un aplomb d'innocence si bien jouée, après ce qu'il avait découvert le matin, lorsque tout à coup Mme Derneau dit de loin ces mots :

— A propos, Jeanne, n'avons-nous rien aujourd'hui?

— Ah! mon Dieu! Je l'oubliais, répondit Mlle Runières.

Et, sans plus de mystère, elle accourut tirant de sa poche la fameuse lettre qu'elle remit à Mme Derneau, après quoi elle s'envola pour retourner vers Yvonne. Jean regardait étonné l'enveloppe intacte.

— Ma foi, dit Mme Derneau en riant, après ce que je lui ai écrit,

le charmant monsieur est tenace; car c'est la quatrième épître que je lui renverrai sans qu'on l'ait décachetée.

Jean comprit, et demeura tout penaud. Après tant de frais de jalousie, tant de soupçons, tant de colère et tant d'alarmes, il se retrouvait tout à coup devant la simple explication de ce terrible complot qu'il avait entrevu. Une joie folle l'inonda.

Les éternelles redites sur l'amour seront toujours neuves. La passion nous mène, et le plus sceptique s'y laisse prendre comme le plus naïf. Les agitations de cette journée avaient été pour Jean si cruelles que, lorsqu'il se retrouva seul avec ses pensées, il lui fut impossible de se dissimuler plus longtemps que le superbe dédain de cette sentimentalité vulgaire, qu'il tenait pour une ridicule aberration des sens chez les mortels mal équilibrés, s'était évanoui en fumée. Il avait suffi de cette idée que Jeanne aimait encore Mauvert pour le destituer de tout orgueil. Il avait souffert véritablement dans les profondeurs de son être. — Sans accepter encore sa chute, à certaines heures il se demandait vaguement ce qu'il allait advenir de cette passion dont il se sentait possédé, et son état mental commençait à l'effrayer. Jeanne, après tout, pouvait bien n'avoir pour lui que l'affection fraternelle et franche qu'elle lui avait toujours témoignée... A trente-quatre ans, irait-il comme un jouvenceau lui déclarer sa flamme et faire rebuter sa présomption par un éclat de rire?

Un nouvel incident surgit qui lui donna d'autres soucis.

Un jour qu'Yvonne avait eu l'idée d'aller visiter les ruines de ***, ils devaient au retour s'arrêter au Cottage pour y faire une collation pendant que les chevaux se reposeraient. Partis dans la matinée, ils revenaient après trois ou quatre heures de route, lorsque, comme ils descendaient de voiture, miss Clifford s'approcha de Mlle Runières et lui dit tout bas quelques mots. A peine eut-elle parlé que Jeanne fit un geste d'étonnement, et, fronçant le sourcil avec un air de hauteur indicible :

— Quoi! dit-elle, malgré ce qu'on lui a écrit?

— Qu'est-ce donc? demanda Jean.

— M. de Mauvert, répondit-elle. Il est là qui m'attend.

Comme ils échangeaient ces paroles auprès du perron, miss Clifford fit un signe rapide en montrant la fenêtre ouverte du salon par laquelle Mauvert pouvait entendre.

— Que m'importe! reprit tout haut Jeanne. Dites, je vous prie, ma chère Clifford, que je ne reçois pas, et que, si M. de Mauvert a quelque communication à me faire, il veuille bien s'adresser à Mme Derneau, qui répondra pour moi.

Sur ces mots, elle allait gagner le jardin quand Mauvert parut sur le seuil, pâle et défait, un sourire crispé sur les lèvres.

— Vous êtes cruelle, mademoiselle, s'écria-t-il avec un geste tragique, et il est impossible que vous m'infligiez une telle douleur sans vouloir du moins m'entendre!

Jeanne s'était arrêtée consternée, presque tremblante devant cette apparition soudaine. Jean, la voyant si émue, intervint sans lui laisser le temps de répondre.

— Ce qui me paraît impossible, mon cher Mauvert, dit-il avec le calme qui ne l'abandonnait jamais, c'est que vous insistiez pour obtenir de Mlle Runières une entrevue qu'elle ne croit pas devoir vous accorder. Si vous voulez bien permettre qu'elle agisse chez elle à son gré, je me ferai un plaisir de causer avec vous en prenant sa place dans les devoirs d'hospitalité que comporte l'impromptu d'une visite aussi complètement inattendue par elle.

— Soit! répliqua Mauvert de l'air d'un homme qui accepte un défi. Et, s'inclinant devant Jeanne, qui rentra avec Yvonne sans lui adresser un seul mot, il suivit Jean vers un petit kiosque du jardin. Lorsqu'ils y furent installés :

— Après l'office que vous avez rempli entre Mlle Runières et moi, mon cher d'Erneau, dit-il, vous trouverez naturel, je suppose, que je vous demande à quel titre vous intervenez aujourd'hui.

— Très naturel et très juste, répliqua Jean. J'interviens, mon cher Mauvert, parce que je crois utile de vous déclarer carrément ce que Mme Derneau me semble avoir quelque peine à vous faire comprendre, alors qu'elle invoque près de vous discrètement des considérations dont vous me paraissez peu disposé à tenir compte.

— Mais, en prétendant violenter les sentimens de Mlle Runières, Mme Derneau me paraît excéder des droits que je n'ai aucune raison pour reconnaître.

— Ah! voilà, reprit Jean. C'est précisément sur ce point qu'est toute l'affaire. Violente-t-on les sentimens de Mlle Runières?

— Les lettres de Mlle Jeanne depuis quelques mois, son désir de me voir enfin, vous laisseraient-ils quelques doutes sur des engagemens que sa situation délicate dénonce d'autant plus sérieux de sa part et de la mienne?

Jean le regarda dans les yeux.

— Oui, je sais bien, dit-il avec flegme en soulignant ces mots : *ses lettres*, *sa situation délicate*,... tout cela pourrait être une arme au besoin. Et j'avoue que, pour un esprit timide et hésitant, il y aurait là de quoi s'effrayer.

— Vous me comprenez mal! reprit vivement Mauvert. Je veux simplement dire, lorsqu'il s'agit ici du bonheur ou de l'avenir de Mlle Runières, que des influences dont je vois si bien les effets pourraient manquer leur but..., fussent-elles même désintéressées.

— Oh! elles ne le sont pas, répliqua tranquillement Jean d'Erneau.

— Comment dois-je entendre de vous cette déclaration franche?

— Oh! dans un sens aussi étendu qu'il vous plaira... Seulement, comme je ne suis pas en question, bornons notre causerie à l'objet qui en fait le fond et dont vous me semblez avoir quelque peine à pénétrer la signification limpide. — Je m'explique, ajouta-t-il avec un sourire qui répondait à celui de Mauvert. Depuis certaines propositions de voyage en Suisse que vous avez bien voulu lui adresser, et qui lui ont paru ne pas marquer tout à fait de votre part l'estime à laquelle elle avait droit, Mlle Runières a fait des réflexions.

Mauvert se mordit les lèvres en écoutant ces derniers mots, qui dénonçaient que Jeanne avait tout dévoilé.

— Mais êtes-vous bien sûr pourtant, reprit-il avec un peu d'ironie, d'être ici un interprète fidèle de sentimens que j'ai tout lieu de croire très différens de ceux qui me paraissent désirés par Mme Derneau et par vous?

— Allons donc! mon cher! A une fille de tête comme celle-là, vous savez bien qu'il ne serait point aisé de donner le change sur ses résolutions. En fait, — vous avez été un peu vif, elle s'en est effarouchée, et c'est votre faute, entre nous, si vous avez démoli vous-même le château de cartes édifié par son imagination romanesque. Ces choses-là sont toujours fragiles et demandent un doigté auquel ni vous ni moi ne sommes faits.

— Pardonnez-moi. Vous m'y semblez très fort, mon cher d'Erneau, répliqua Mauvert; car vous n'imaginez pas, je suppose, si dur que je sois d'oreille, que je n'aie pas déjà compris le motif de votre conversion subite à ces principes de morale et de convenance que vous voulez bien me développer.

— Voyons un peu les effets de votre perspicacité. Selon vous, j'aurais un but?

— Parbleu!

— Et lequel?

— Tout uniment l'espoir d'en arriver un jour à me supplanter.

— Oh! c'est déjà fait, répliqua Jean avec son flegme.

A cette réponse inattendue, Mauvert ne put réprimer un geste de surprise. Il regarda un instant d'Erneau, qui ne broncha pas plus que s'il eût énoncé le plus simple argument de conversation.

— J'admire au moins cette fois votre franchise, dit-il avec un sourire contraint, et vous me mettez à l'aise sur ce que je dois penser d'une intervention aussi nettement définie. Il ne me resterait qu'à vous souhaiter bonne chance, si j'étais plus naïf.

— Oh! en fait de naïveté, ni vous ni moi n'en avons à revendre, mon cher, reprit Jean. Quant à vos bons souhaits, c'est une autre affaire, car je n'ai nullement l'intention de me prévaloir d'un ascendant que la situation de Mlle Runières me défendrait d'exercer

sans que j'y perdisse de ma propre estime. Réduisons donc les choses à leur stricte expression. Souvent fille varie! Vous n'aurez rien compromis de votre innocence pour avoir effeuillé dans le mystère une marguerite dont la dernière réponse ne vous est pas favorable. — Si désolant que cela soit, nous savons tous les deux que vous n'en mourrez pas. Après l'accueil qui vient de vous être fait, vous avez trop d'esprit pour ne point renoncer de vous-même à une partie perdue.

— Vous êtes beau joueur, quand vous gagnez, repartit Mauvert. Seulement vous comptez peut-être un peu trop sur la veine.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire que vous me faites peut-être honneur d'un trop bon caractère en arrangeant ainsi le paisible cours des choses.

— Oh! ceci, c'est une autre guitare!.. Une affaire entre nous n'aurait pas le sens commun; vous savez d'ailleurs que je m'en soucierais comme d'une pomme. Si vous voulez parler des indiscrétions trop faciles par lesquelles vous pourriez compromettre le repos de Mlle Runières, votre menace est enfantine.

— Et pourquoi, je vous prie, ne me prendrais-je pas, comme vous, d'un beau zèle pour les convenances et la vertu en tarissant les larmes d'une mère éplorée?

— Parce que cette belle action s'ébruiterait, et qu'elle ferait connaître l'échec d'une tentative qui, n'étant point à votre gloire, nuirait certainement à votre espoir d'une plus heureuse chance auprès d'une autre héritière, que vous êtes trop fort pour ne point un jour rencontrer. J'ajoute qu'au fond vous êtes meilleur que vous ne voulez le paraître. Il est de ces maladresses qu'un homme tel que vous ne commet pas.

— Vous avez une façon de me flatter que je trouve pour le moins raide, mon cher Jean, reprit Mauvert; mais je suis vraiment trop modeste pour ne point vous retourner votre franchise, en vous disant qu'en fait d'héritière vous me semblez vous y connaître à donner de fameuses leçons.

— Bon, entre nous, tout ça glisse, dit Jean imperturbable. L'important, c'est que vous soyez bien sage, et que nous restions bons amis. Vous n'êtes pas plus mauvais qu'un autre, et je veux bien que le diable m'emporte si je ne vous ai pas sérieusement protégé, ne fût-ce que pour jouer un tour à cette canaille de Verdier. Ce qui vous manque, c'est l'équilibre d'une position nette. Vous avez de la poigne, mais vous usez mal de vos dons.

A ce singulier tour de l'entretien, Mauvert eut un mouvement d'embarras; et comme s'il eût compris tout à coup l'inutilité d'une plus longue résistance avec un partenaire de cette trempe :

— Vous en parlez bien à votre aise, vous, dit-il en changeant

brusquement de ton. Je voudrais vous voir aux prises avec cette vie de bohème du monde, cent fois pire que la vraie misère qui vous a donné des énergies saines en vous forçant à bravement plonger. Eh ! non, je ne suis pas mauvais, et je veux bien aussi que le diable m'emporte si je souffle un mot de Cardec et de Mlle Humphry. Vous savez bien cela, puisque vous m'avez retourné comme un gant. Mais morbleu ! après mes espérances, la chute est rude, et si ce n'était pas vous, rien que pour la façon dont je viens d'être reçu, j'aimerais cent fois mieux un coup d'épée que cette piteuse retraite dans laquelle vous me conseillez d'être bien sage.

— Allons, vous valez mieux que je ne le croyais, dit Jean. Êtes-vous capable de suivre mes conseils? ajouta-t-il en lui tendant la main.

— Ils sont jolis et consolans, vos conseils ! répliqua Mauvert d'un ton d'humeur. Dites-les, si vous voulez.

— Vous allez partir, sans chercher à revoir Mlle Runières, après notre conversation. En arrivant demain à Paris, vous lui renverrez ses lettres, en galant homme qui se soumet.

— Après? demanda Mauvert avec un soupir.

— Après? Vous viendrez le mois prochain passer quelques semaines au lac de Côme; j'y serai chez lady O'Donor, et vous rencontrerez à sa villa une nièce du général, jeune veuve à marier. Lady Maud vous prêtera son appui.

XXI.

Dans le conflit de sensations nouvelles où Jean se trouvait jeté, tout l'entraînait malgré lui en dehors de la route qu'il s'était si fièrement tracée. Résolu à fuir, il ne partait pas. Il se disait bien que chaque jour aggravait le péril; mais, à la pensée de quitter la Chaumière pour reprendre cette belle possession de lui-même et ce superbe détachement de tous ces liens vulgaires qu'il avait toujours traités de superfluités vaines, il se sentait une sorte de tristesse vague comme un regret. Sans qu'il s'en rendît compte, dans ce milieu d'affections si simples et si vraies, il s'était laissé gagner par une douce accoutumance dont il avait toujours ignoré les joies. Il ne pouvait plus se dissimuler qu'en dépit des réserves consenties, il était désormais reconnu comme un fils à ce foyer, où sa présence avait été d'abord un si grand sujet d'effroi. Une secrète attirance, et surtout son étrange ressemblance avec Paul, tout semblait lui crier que Marius était son père, et le souvenir du baron Sauvageot lui devenait importun comme s'il eût ressenti l'injure qui l'avait déshérité.

Bien que cet état surprenant ne troublât encore Jean qu'à ses

heures, son armure de sceptique entamée, il s'aperçut bientôt qu'il en perdait chaque jour quelque pièce. Un soir qu'il causait avec Marius et Mme Derneau, le plus jeune des enfans, bambin de cinq ans, à mine éveillée, vint se mettre à cheval sur les genoux du cousin. Marius se prit à sourire.

— Tiens, Jean, est-ce que cela ne vous rappelle rien, le jeu de ce marmot que vous faites sauter?.. A Auteuil, quand vous aviez le même âge, chez la mère Aubert?

— La vieille mère Aubert? dit Jean, surpris d'entendre ce nom. Vous l'avez connue?

— J'étais allé passer huit jours là, pour vous voir, reprit Marius. Avez-vous oublié un grand bateau que je vous menais faire naviguer sur la mare?

— Quoi? c'était vous?

— Oui, seulement je n'avais pas dit mon nom.

Au rappel si touchant de ce fait, dont sa mémoire d'enfant avait gardé quelque trace, Jean ne put se défendre d'un émoi subit. L'aveu de cette visite cachée impliquait l'aveu des souffrances paternelles que le pauvre Marius avait jadis éprouvées. C'était la première fois qu'il abordait entre eux cette situation si pleine de péripéties troublantes, et qu'il osait évoquer des souvenirs qu'ils évitaient tous deux de remuer dans l'ombre du passé. Il y avait là comme une affirmation de ces droits de fils dont, par un accord tacite, ils dissimulaient la divulgation.

La présence d'Yvonne arrêta sur les lèvres de Jean toute question imprudente, et, pour déguiser l'altération de son calme, il fit passer le bambin du trot au galop avec un entrain désordonné.

Si bizarre que cet éveil de son cœur lui parût, Jean n'en conservait pas moins un reste d'entêtement en ses idées sur la vie. De plus en plus épris de Jeanne, il ne permettait pourtant pas à son dérèglement d'esprit de prévoir à toute cette débauche de sentimentalisme un dénoûment prosaïque. La pensée qu'elle pouvait l'aimer et deviner son secret le jetait dans un trouble de sens qui l'effrayait parfois jusqu'à le faire trembler pour la solidité de ses principes. Il se voyait déclarant sa flamme et sollicitant sa main... Puis, tout à coup cette réflexion lui venait : Qu'adviendrait-il s'il essuyait un refus?

Mais les plus belles résolutions tiennent-elles, quand la passion sévit avec ses joies, ses douleurs et ses rêves?.. L'amour est notre maître! proclame un vieux dicton. Jean n'en était plus à ratiociner sur la justesse des proverbes ; il s'abandonnait à ce charme de la tendresse qui le possédait enfin. Un regard de Jeanne, un de ces mots de camarade qu'il trouvait si doux, et son cœur se fondait dans une ineffable émotion. C'étaient à la fois une ivresse et une

souffrance dont il gardait l'impression vive, même alors qu'il y songeait loin d'elle, en ses nuits agitées par la fièvre, et des idées folles lui montaient au cerveau. — Si pourtant elle l'aimait?.. et si elle allait souffrir d'un amour qu'elle pouvait croire méconnu ou dédaigné par lui? Dans son implacable égoïsme avait-il le droit de partir ainsi, sans souci du malheur qu'il laisserait après lui? — Il en venait alors à pactiser avec ses résolutions extrêmes, en se disant qu'après tout son devoir était d'interroger adroitement Jeanne pour pénétrer le secret de son âme. Ne valait-il pas mieux d'ailleurs en finir avec cette aberration ridicule, en se donnant à lui-même la preuve qu'elle n'avait au cœur qu'une de ces franches amitiés qui excluent toute possibilité d'un sentiment plus tendre? Une fois certain de la stupidité de ses préoccupations débilitantes, il n'aurait plus qu'à soigner son accident en le traitant brutalement comme un accès de folie. — Ces intermittences de raison conduisaient toujours Jean à la justification de sa faiblesse. Il prenait un parti héroïque, mais, lorsqu'il était près d'elle, il n'osait plus parler.

Un innocent propos vint encore aggraver ses perplexités.

Un jour qu'Yvonne était au Cottage, comme ils devisaient gaîment tous trois sur le retour de Paul, qu'une lettre annonçait pour le surlendemain, les deux amies se mirent à faire mille projets de parties. Jean était naturellement consulté.

— Je ne vois qu'un léger obstacle à mon concours pour protéger vos escapades, dit-il en riant, c'est qu'il me faudra bientôt partir.

— Bon! répliqua Yvonne, votre fameux voyage en Italie! Mais nous avons des moyens de vous retenir, ajouta-t-elle en regardant Jeanne.

— Et les graves affaires, qu'en faites-vous?

— Les graves affaires, reprit Yvonne, c'est précisément ce que nous avons ici, et vous nous êtes indispensable pour les mener à bien... N'est-ce pas, Jeanne?

Jeanne devint toute rouge.

— Que tu es folle, dit-elle, et bavarde en même temps!

Yvonne se tut, non sans lui lancer un regard malicieux. Miss Clifford survenait interrompant leur causerie.

Jean était trop clairvoyant pour n'avoir point surpris le trouble de Jeanne. Plus d'une fois il avait déjà noté entre elles des causeries à l'écart, des mystères. A coup sûr, les paroles d'Yvonne trahissaient un secret. Il en demeura tout pensif. Que pouvait signifier cette assurance de le retenir, sinon qu'Yvonne était dans la confidence de Jeanne, qu'elles savaient toutes deux qu'il l'aimait, et qu'elles comptaient qu'un mot suffirait à lui faire abandonner ses résolutions de voyage? Attendri par les révélations contenues dans

cette espièglerie d'Yvonne, il eut comme la vision de ce cataclysme conjugal dont il fuyait avec terreur la pensée... Aurait-il maintenant la force de fuir ou le courage de résister?

Le retour de Paul fit pourtant encore diversion aux préoccupations de Jean, en lui créant un nouveau prétexte pour retarder un entretien décisif avec Jeanne. Pour se débarrasser du souci de ses luttes et fixer un terme à ses tergiversations, il prit enfin le parti de se lier envers lady Maud, qui l'accablait de ses reproches, par la promesse qu'il arriverait à Côme dans un délai de huit jours. Une fois cette parole engagée, il ne songeait plus qu'à profiter de ses derniers jours pour décider de sa vie, lorsqu'un événement majeur arriva.

Un matin qu'ils étaient partis avec Paul pour gagner la baie de la Forest, ils étaient tous quatre assis sur le sable et devisaient gaîment, en regardant la mer et suivant au loin les bateaux des pêcheurs. Yvonne et Jeanne avaient récolté à travers bois des violettes tardives dont Paul leur composait un bouquet.

Jean s'était levé par hasard pour aller cueillir de petites fleurs blanches pendant en grappes au flanc de la roche qui les abritait, quand il aperçut un jeune gars de quinze ou seize ans couché derrière une touffe d'ajoncs, et qui, se voyant découvert, s'enfuit à toutes jambes et disparut dans les bruyères. Jean, surpris de ce voisinage et riant d'inspirer un tel effroi, crut se rappeler que, depuis deux ou trois jours, ils avaient déjà rencontré ce garçon sur leurs pas. Le soupçon lui surgit qu'il venait les épier ou qu'il s'était glissé là pour les entendre. Voulant éclaircir ses doutes, il gravit un petit tertre et revit l'enfant qui se faufilait en se baissant parmi les houx, et rejoignait un paysan qui semblait l'attendre caché dans un buisson. Le manège de ces gens était trop suspect pour que Jean ne conçût aussitôt l'idée d'approfondir ce mystère. Avisant un sentier qui descendait presque droit au revers du taillis, il se lança en courant pour leur couper la retraite. Comme il tournait l'angle du chemin, il les aperçut au moment où ils quittaient le fourré.

— Hé! l'homme! cria-t-il, comme s'il eût voulu demander quelque renseignement.

A sa voix, le jeune gars se retourna avec un tressaillement brusque.

Sous ces habits de garçon, Jean reconnut lady O'Donor.

MARIO UCHARD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

II.

LES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS AVANT LA GUERRE.

III. — LES PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE ET L'OPINION PUBLIQUE EN FRANCE.

M. de Bismarck rentrait à Berlin dans les derniers jours d'octobre 1865. Il avait tout lieu d'être satisfait de son voyage. Biarritz n'avait pas été seulement pour lui un lieu de pèlerinage, il l'appelait aussi « sa fontaine de Jouvence. » Ses vœux étaient en partie exaucés. Contrairement aux prévisions de ses adversaires à la cour, il rapportait les plus précieuses des garanties, la neutralité de la France et un laisser-passer sans réserve pour l'Italie. Sa satisfaction eût été sans mélange, si, au lieu de se borner à des promesses verbales, l'empereur, dont il appréciait du reste la loyauté, avait voulu s'engager par écrit. En traversant Paris, il s'était abouché avec M. Nigra, qui devenait pour sa politique un précieux auxiliaire. Il se montra plein d'expansion. Tout à la joie de ses entretiens avec l'empereur, il considérait désormais la guerre comme inévitable et exprimait avec une absolue confiance l'espoir que la France ne lui serait pas hostile (1). « Si l'Italie n'existait pas, disait-il, il faudrait l'inventer. »

Dès son retour, il se mettait à l'œuvre, il posait ses jalons, brouillait les cartes et s'arrangeait de façon à s'assurer les atouts. Laissant au but le soin de justifier les moyens : « Je voudrais, disait-il, ramener l'Allemagne à l'état de complications où elle se trouvait à la veille de la convention d'Olmütz. »

(1) La Marmora.

Au commencement de 1866, la confusion qu'il rêvait ne laissait plus rien à désirer. La confédération germanique, de mœurs si paisibles, ressemblait à un champ clos où tous les intérêts étaient aux prises et toutes les passions en ébullition. Les séances de la diète se succédaient orageuses et irritantes, les notes et les protocoles s'entre-croisaient, les ministres des petits états conféraient. Ce fut pour l'activité et l'importance des cours de second et de troisième ordre un moment d'éclat qui ne devait pas avoir de lendemain. Ce furent aussi de beaux jours pour la diplomatie française. De quelles sollicitations n'était-elle pas l'objet ! Quelles confidences n'a-t-elle pas recueillies ! Si ses portefeuilles devaient s'ouvrir, on verrait quelles conversions le succès opère dans le langage et l'attitude des hommes. « Combien la postérité serait trompée, disait le cardinal de Bernis dans ses mémoires, si elle jugeait par la grandeur des événemens de la grandeur des hommes qui les ont préparés. »

Pour faire surgir l'occasion d'où dépendait le gain de la partie, il restait deux conditions à remplir : rompre avec l'Autriche et conclure avec l'Italie. La rupture étant la conséquence logique de l'alliance, tous les efforts de la politique prussienne se portèrent sur Florence pour vaincre les préventions que l'intermède de Gastein avait laissées dans l'esprit soupçonneux d'un ministre résolu à jouer serré, et à ne plus se payer de mots. Venir solliciter une alliance, affirmer la guerre et s'arranger avec le cabinet de Vienne, ce sont de ces procédés qu'on n'oublie pas aisément. Il importait donc à M. de Bismarck de dissiper les préventions qu'il avait inspirées, et d'administrer au cabinet de Florence les preuves les moins équivoques de ses intentions belliqueuses. Aussi le voit-on bientôt prendre des allures plus décidées, accentuer sa politique, serrer l'Autriche de près, encourager toutes les aspirations allemandes et entreprendre une véritable campagne contre l'organisation de la confédération germanique.

Ce serait une étude de stratégie diplomatique bien curieuse que de le suivre à la fois dans toutes ses manifestations à Vienne, à Florence et en Allemagne, de relever ses procédés, de le montrer aux prises avec les obstacles, soulevant des incidens, suscitant des défiances, exploitant les faiblesses, et faisant tout converger à la réalisation d'une pensée unique avec une persévérance et une audace qui n'ont jamais été surpassées. Mais ce serait trop élargir mon cadre ; je ne saurais oublier le titre que j'ai donné à ce travail, il ne s'agit que d'une étude spécialement consacrée à la politique de mon pays.

« Avec un tempérament tel que celui de M. de Bismarck, écrivait M. Benedetti dans une lettre particulière du 11 février, il serait de

la dernière imprudence de dire même approximativement ce qui sortira de cette situation; mais on peut croire sans trop se méprendre que, du pas dont marchent les choses, on pourrait bien se trouver pris plus tôt qu'on ne pense entre une témérité et une défaillance. »

C'est sur le thème de la violation du traité de Gastein que le cabinet de Berlin entreprit sa campagne diplomatique. Il prétendait qu'après les explications et les paroles si cordiales échangées pendant l'entrevue, tout devait l'autoriser à croire que l'Autriche était résignée et acquise à ses vues, qu'elle lui céderait sa part de souveraineté dans les duchés, et qu'au lieu d'encourager les partisans du duc d'Augustenbourg, elle administrerait le Holstein de manière à en faciliter l'annexion à la Prusse. M. de Bismarck accusait la cour d'Autriche de manquer à un engagement d'honneur. Il relevait dans les duchés tous les actes des agens autrichiens et s'obstinait à y voir des signes certains d'hostilité. Les griefs s'accumulaient de jour en jour et se traduisaient en plaintes périodiques dont le ministre de Prusse à Vienne se rendait l'interprète indigné.

Discuté dans l'entourage du roi, méconnu dans le pays, attaqué dans la presse et dans les chambres, M. de Bismarck ne pouvait plus détenir le pouvoir qu'à la condition de satisfaire l'amour-propre national. La réunion des duchés de l'Elbe à la monarchie devenait une nécessité impérieuse. Aussi, comme l'écrivait M. Benedetti, voulait-il à tout prix cette réunion soit par la paix, soit par la guerre. La guerre souriait davantage à son ambition; elle lui ouvrait de nouvelles perspectives, la chance d'expulser l'Autriche de la confédération, de réaliser à la fois le double objet qu'il avait assigné à la politique prussienne, avant même d'en être l'organe officiel: la grandeur de la Prusse et sa prépondérance sur les autres états germaniques.

La cour de Vienne ne tirait aucun enseignement sérieux de ces menées, qui chaque jour devenaient plus significatives; hautaine et formaliste, elle ne vivait que sur les souvenirs de son ancienne prépotence, oubliant que depuis Olmütz la Prusse avait changé de souverain et de ministre, et qu'elle-même avait subi Solferino et perdu son seul homme d'état, le prince de Schwartzenberg. On peut dire que, si elle a été surprise par les événemens, c'est qu'elle l'a bien voulu.

Quant au gouvernement de l'empereur, il assistait impassible et impénétrable au développement de cette crise, dont les péripéties lui étaient signalées par sa correspondance officielle avec une vigilance et une activité remarquables. Mais, laissé sans direction, notre ambassadeur à Berlin en était réduit à un rôle d'informateur souvent ingrat, car la plupart du temps il se voyait forcé de rompre

ses conversations avec le président du conseil dès qu'elles menaçaient d'engager notre politique. C'est ainsi qu'un jour M. de Bismarck lui ayant témoigné son désir de mander auprès de lui M. de Goltz pour être définitivement fixé sur les intentions de l'empereur, dans le cas de complications sérieuses, il crut devoir couper court à l'entretien. « Je n'ai pas voulu, écrivait-il, provoquer des confidences ou des ouvertures auxquelles je n'aurais eu rien à répondre. Il m'a suffi de pouvoir vous apprendre d'avance le motif pour lequel l'ambassadeur du roi serait appelé à Berlin. »

En lisant les rapports si nombreux de M. Benedetti, véritables monologues qu'obstinément, malgré leur intérêt, on laissait sans réplique, on est nécessairement amené à se demander si notre ambassadeur et notre ministre des affaires étrangères ne se trouvaient pas l'un vis-à-vis de l'autre dans des conditions psychologiques particulières. Abandonné à ses propres inspirations, M. Benedetti poussait dans ses entretiens avec M. de Bismarck la circonspection jusqu'à ses limites extrêmes et s'étudiait à ne donner aucune prise au ministre dont il relevait, mais dont il ne possédait pas la confiance; tandis que M. Drouyn de Lhuys, visiblement préoccupé des attaches de son agent avec ses adversaires au sein du conseil, s'appliquait à le laisser en dehors des négociations, qu'il préférait poursuivre à Paris avec le représentant du cabinet de Berlin. Il manquait, on le voit, à notre politique une condition essentielle de succès, la communauté de vues et de sentimens entre celui qui la dirigeait et celui qui devait l'interpréter.

A la fin de février, M. de Goltz arrivait en effet à Berlin pour assister chez le roi à un conseil extraordinaire auquel on avait convoqué le prince royal, le comte de Moltke et le général Manteuffel. M. de Bismarck apprit à M. Benedetti qu'il n'avait été arrêté dans ce conseil aucune mesure d'une exécution immédiate, mais que sa politique y avait prévalu, et que le langage de M. de Goltz avait convaincu tous les assistans de la cordialité des sentimens de l'empereur et de leur sincérité. Le conseil avait été unanime à admettre que l'on devait poursuivre l'annexion des duchés, tout en procédant avec une extrême prudence; il avait reconnu toutefois que, cette politique pouvant soulever les plus grosses difficultés, il était urgent de s'y préparer financièrement et militairement, et qu'avant de marquer davantage l'attitude qu'on voulait prendre il importait de laisser au général Manteuffel le soin de préparer le terrain dans les duchés, c'est-à-dire d'aviser aux meilleurs moyens de provoquer le conflit avec l'Autriche, et à M. de Goltz celui de s'assurer les dispositions sympathiques du gouvernement de l'empereur.

Peu de jours après, M. Benedetti écrivait à notre ambassadeur à Vienne : « Je sais que Goltz nous a de nouveau, en retournant à Paris,

tâté le pouls et, suivant ce qu'il mande, il ne l'a trouvé ni plus lent ni plus rapide. Je ne présume pas que ce qu'il avait à dire fût de nature à en accélérer les battemens. Je dois ajouter cependant qu'on n'est nullement mécontent des informations qu'il a consignées dans ses dépêches. On sait donc ce qu'on doit penser de nos intentions et de notre attitude, dont je ne puis rien vous dire n'ayant pas été mis dans le secret, et M. Drouyn de Lhuys se bornant en m'en remerciant de la meilleure grâce du monde, à m'accuser réception de ma correspondance (1). »

Tandis qu'à Berlin le roi s'entourait de tous ses conseillers, que ses généraux, ses ministres, ses diplomates et les princes de sa famille, tous animés d'un même sentiment, discutaient en commun, sur un programme nettement défini, les moyens d'assurer la grandeur du pays et de le prémunir contre toutes les mauvaises chances, à Paris, les ministres, divisés, laissaient les plus graves événemens se développer au hasard sans procéder à aucune mesure de prévoyance, s'en remettant pour sauvegarder les intérêts de la France aux inspirations et à la fortune du souverain.

Vers le milieu du mois de mars, le général de Moltke était sur le point de partir en mission secrète pour Florence; déjà ses préparatifs étaient faits, son passeport visé, lorsqu'un officier supérieur italien arrivait inopinément à Berlin. C'était le général Govone, qui, parti mystérieusement de Suisse pour ne pas donner l'éveil, venait, sous le prétexte futile d'étudier l'organisation militaire prussienne, pressentir les dispositions du gouvernement du roi, et entrer en arrangement avec lui. Il proposait un traité stipulant la guerre à date fixe et d'une exécution très prochaine. C'était plus que n'ambitionnait le cabinet de Berlin; il voulait bien, au point où en étaient les choses, s'engager éventuellement, mais il jugeait que ses rapports avec l'Autriche n'étaient pas encore suffisamment altérés, et que son travail préparatoire en Allemagne n'était pas assez avancé pour adopter des résolutions définitives impliquant l'emploi immédiat de la force.

Au fond, les méfiances étaient réciproques; à Berlin, on soupçonnait les Italiens de poursuivre plus d'un but à la fois, et les Italiens craignaient que la Prusse ne voulût se servir d'eux pour se faire céder les duchés par la cour de Vienne. Le général de La Marmora croyait savoir qu'à Gastein M. de Bismarck n'avait pas craint de dénoncer et de compromettre l'Italie, et le ministre dirigeant de Prusse reprochait de son côté au cabinet de Florence d'avoir, par l'entremise de M. Landau, révélé au général autrichien ses ouver-

(1) « Je suis confus de ne pas répondre à vos lettres particulières. Elles sont fort intéressantes, mais vous n'en pourriez pas dire autant de mes réponses officielles. » — Lettre particulière du 7 mars 1866. — M. Drouyn de Lhuys.

tures confidentielles pour obtenir la cession amiable de la Vénétie.

Les cours allemandes, et particulièrement celle de Dresde, n'avaient pas attendu l'apparition de l'envoyé italien pour s'alarmer. Le ministre de Saxe à Berlin m'a raconté que, dès les premiers jours de mars, il n'avait plus de doutes sur les intentions agressives du cabinet de Berlin; M. de Bismarck n'avait pas craint, dans les épanchemens d'un dîner, de confirmer de la façon la plus singulière et la plus audacieuse les informations de plus en plus inquiétantes qui lui arrivaient de toutes parts. « Il est donc vrai, lui avait demandé anxieusement Mme la comtesse de Hohenthal, que vous voulez nous faire la guerre, expulser l'Autriche de l'Allemagne, et vous emparer de la Saxe? — N'en doutez pas, chère comtesse, lui avait répondu M. de Bismarck, je n'ai jamais eu d'autre pensée et je n'ai pas cessé de m'y préparer depuis que je suis entré au ministère. Le moment ne tardera pas, nos canons sont tous fondus aujourd'hui, et bientôt vous aurez l'occasion de vous assurer si notre artillerie transformée n'est pas de beaucoup supérieure à l'artillerie autrichienne. — Vous me faites frémir en vérité, et, puisque vous êtes en veine de franchise, donnez-moi un conseil d'ami; dites-moi ce que j'aurais de mieux à faire si vos sinistres prévisions venaient à se réaliser. J'ai deux propriétés. Où devrais-je chercher un refuge? est-ce dans mon domaine de Bohême ou dans le château que je possède près de Leipzig? — Si vous voulez m'en croire, répliqua M. de Bismarck, n'allez pas en Bohême, vous y seriez exposée à de terribles aventures; c'est là, si je ne me trompe, c'est même dans les environs de votre domaine, que nous battrons les Autrichiens. Allez tranquillement en Saxe, rien ne se passera du côté de Leipzig, vous y serez à l'abri des événemens, et vous n'aurez pas l'ennui des garnisaires, car votre château de Knautheim n'est pas sur une route d'étapes. »

C'est cette confidence, sans doute calculée, à en juger par la gravité de ses conséquences, qui donna sérieusement l'éveil au gouvernement saxon. Elle jetait en effet une vive lumière sur les renseignemens militaires recueillis par le comte Hohenthal, et elle ne laissait plus guère de doutes sur les intentions secrètes de la Prusse. Les chancelleries européennes s'en émurent. M. de Bismarck fut interpellé. Un démenti n'eût pas été courtois; il se tira d'affaire en donnant à l'incident un tour plaisant.

M. de Beust n'en crut pas moins devoir prendre quelques mesures préventives, et la cour de Vienne, sur ses instances, ordonna de son côté quelques mouvemens de troupes. C'est ce qu'on attendait à Berlin. Le prologue de la guerre était trouvé; on allait pouvoir, avec une presse savamment organisée, ouvrir la campagne sur les armemens de façon à rejeter la responsabilité de l'initiative tout

entière sur l'Autriche. Aussitôt les régimens qu'elle avait concentrés sur ses frontières se transformèrent en divisions, et les divisions en corps d'armée. Chaque jour, il devenait plus évident, disait-on, que, si elle armait, c'était moins en vue de la défense que de l'attaque; on prétendait qu'elle appelait sous les drapeaux les hommes de la réserve, qu'elle avait fait des achats éventuels de chevaux et de grains, et qu'avec 60 bataillons échelonnés sur la frontière, pouvant avec une cavalerie nombreuse se réunir en vingt-quatre heures à l'armée saxonne, elle menaçait déjà Berlin. On en concluait naturellement que la Prusse, qui n'avait encore remué ni un homme ni un canon, allait se trouver malgré elle dans la nécessité de pourvoir à sa défense, et qu'il lui incombait de s'y préparer sous le triple rapport des mesures financières, des précautions militaires et des combinaisons politiques.

En même temps que M. de Bismarck dénonçait aux cours allemandes les armemens de l'Autriche et les mettait en demeure de se prononcer, il élargissait le débat et donnait à ses projets leur véritable caractère en posant la question fédérale. Il ne s'agissait plus des duchés dont la conquête était escomptée, mais bien du programme que M. de Bismarck traçait à ses amis dès 1856 dans ses correspondances de Saint-Pétersbourg.

L'affaire des duchés n'était pas de nature à passionner les masses. Il fallait, pour justifier les sacrifices d'une grande guerre, une question d'un ordre plus élevé touchant aux intérêts généraux et suprêmes de l'Allemagne. D'après M. de Bismarck, le désaccord entre les deux grandes puissances tenait moins à leurs prétentions respectives sur les duchés qu'à leur situation au sein de la confédération germanique et aux avantages abusifs qui en ressortaient pour l'Autriche. Il réclamait donc la révision du pacte fédéral en prenant pour base la constitution de 1849, c'est-à-dire un pouvoir central chargé de la direction militaire et de la représentation diplomatique avec une représentation nationale élue par le suffrage universel. C'était un expédient destiné à réduire l'Autriche aux dernières résolutions. Il n'avait plus de ménagemens à garder, il était d'accord avec l'Italie, le traité d'alliance allait être signé, et la France restait silencieuse. Aussi disait-il dans un langage fier et convaincu à notre ambassadeur, qui le questionnait avec une véritable anxiété sur ses projets : « J'ai déterminé un roi de Prusse à rompre les relations intimes de sa maison avec la maison impériale d'Autriche, à conclure un traité d'alliance avec l'Italie révolutionnaire, à accepter éventuellement des arrangemens avec la France impériale, et à proposer à Francfort le remaniement du pacte fédéral avec le concours d'une assemblée populaire. Je suis fier d'un pareil résultat; j'ignore s'il me sera permis d'en recueillir les fruits, mais,

si le roi m'abandonne, j'aurai préparé le terrain en creusant un abîme entre l'Autriche et la Prusse, et le parti libéral, montant au pouvoir, achèvera la tâche que je m'étais imposée. »

Peu de jours après que le cabinet de Berlin eut placé la controverse sur le terrain fédéral arrivèrent de la part de l'Autriche des propositions de désarmement. Le président du conseil les reçut avec une certaine hauteur, mais il ne jugea pas opportun d'en décliner la discussion. Les renseignemens qui lui arrivaient de Paris et de Florence n'étaient pas précisément de nature à l'encourager dans la politique à outrance. Il aurait voulu nous lier par des arrangemens pour prémunir le roi contre une défaillance et pour lui inspirer au sujet de notre attitude éventuelle une entière sécurité. Mais le gouvernement de l'empereur, tout en l'écoutant avec une attention bienveillante, restait insensible à ses incitations, et il savait que l'idée d'amener le cabinet autrichien à une cession à l'amiable de la Vénétie était loin d'être abandonnée.

Il prit donc acte des déclarations du cabinet de Vienne en assurant que, de son côté, il n'avait jamais eu la pensée d'entrer le premier dans la voie des mesures agressives. Ce n'était pas la paix assurément, mais du moins c'était l'espoir de voir la discussion se substituer aux menaces. Tandis que l'Allemagne et l'Italie se couvraient de soldats, on vit alors les gouvernemens démentir à l'envi leurs armemens et protester contre toute pensée d'agression. L'Italie, qui avait déjà plus de 100,000 hommes massés sur ses frontières, déclarait qu'elle ne devancerait pas l'explosion de la guerre en Allemagne; l'Autriche prétendait qu'elle ne commettrait pas la folie d'attaquer les Italiens; la Prusse soutenait qu'elle ne songeait qu'à sa défense, et les états moyens, qu'ils ne réunissaient leurs contingens que pour faire respecter la loi fédérale.

En réalité, on n'était prêt d'aucun côté pour une entrée en campagne immédiate, il fallait quelques semaines encore pour ouvrir les hostilités.

L'inquiétude se répandait en Europe; on sentait qu'il se préparait de grands événemens. Peu attentive jusqu'alors aux querelles de l'Autriche et de la Prusse, qui semblaient être le fond naturel et constant de l'histoire intérieure de l'Allemagne, la France commençait à s'en préoccuper sérieusement et à redouter un choc militaire dont elle pouvait craindre le contre-coup. Des notes acerbes étaient échangées, des conseils de cabinet, où étaient appelés avec ostentation les personnages les plus considérables, se succédaient à Berlin, à Vienne et à Florence. On parlait de conférences militaires, on disait que l'empereur François-Joseph élaborait des plans de campagne avec l'archiduc Albert et le général Benedeck; on signalait les reconnaissances faites sur les frontières de Bohême par le géné-

ral de Moltke et ses officiers d'état-major; les envoyés italiens, comme à la veille de la guerre de 1859, passaient et repassaient les Alpes, et l'on attribuait aux apparitions fréquentes du prince Napoléon à Turin une importance qu'elles n'avaient pas, s'il faut en croire les révélations rétrospectives du général La Marmora.

Ce qui est certain, c'est que les gouvernemens se reprochaient réciproquement leurs armemens, et que le monde des affaires, dont l'inquiétude allait croissant, avait fini par céder à de véritables paniques. Les esprits émus s'agitaient au hasard, les transactions étaient suspendues, les désastres financiers se multipliaient. C'était le moment où M. de Bismarck laissait percer sa véritable pensée et montrait que ses visées dépassaient l'annexion litigieuse des duchés de l'Elbe. La concentration de toutes les forces militaires de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse, tel paraissait être son véritable programme. Les masques commençaient d'ailleurs à tomber. La Prusse et l'Italie laissaient, par leur attitude de plus en plus menaçante, entrevoir les liens qu'elles avaient contractés. Déjà la présence du général Govone à Berlin avait éveillé les défiances de la diplomatie et donné lieu aux commentaires les plus inquiétans; mais en face d'augustes et de solennelles dénégations, on s'était peu à peu rassuré à Vienne et dans les cours allemandes. Comment aussi aurait-on pu croire qu'un traité était signé depuis le 8 avril, alors que dans les premiers jours de mai le roi de Prusse poussait encore le souci des secrets d'état jusqu'à écrire à une cour amie, celle de Saint-Pétersbourg, par l'entremise de son aide de camp, le colonel de Schweinitz, qu'on l'importunait avec de prétendus arrangemens italiens, qu'il n'y en avait pas et qu'il n'existait pas de traité (1)?

L'émotion de l'Europe ne fut que plus vive lorsque la vérité se révéla tout entière. On disait avec raison que, sans notre assentiment, cette alliance n'aurait jamais pu se consommer, et que, si l'empereur s'y était prêté, c'est qu'il voulait la guerre et poursuivait un remaniement territorial.

Cependant la pensée du souverain restait impénétrable. La presse officieuse se bornait à répéter que la France, avec 600,000 hommes sous la main, jouirait d'autant mieux de son repos et de sa prospérité qu'elle assisterait avec plus d'impassibilité aux luttes de ses voisins; qu'on les laisserait s'affaiblir sans rien risquer, avec le bénéfice assuré des occasions qui pourraient s'offrir. Mais qui pouvait au juste prévoir les développemens de la guerre, ses vicissitudes et ses péripéties? Notre liberté d'action ne serait-elle pas compromise au lieu d'être sauvegardée? Ne serions-nous pas forcés

(1) Papiers des Tuileries. — Lettre de M. de Clermont-Tonnerre, en date de Berlin le 7 mai 1866.

d'agir au moment que nous n'aurions ni prévu, ni choisi, sur un terrain qu'il ne dépendrait plus de nous de circonscrire?

Ces craintes se manifestaient ouvertement et se traduisaient en protestations énergiques. Le corps législatif s'en émut à son tour. Il n'avait certes pas le désir de créer des embarras au gouvernement de l'empereur; mais en face des souffrances du commerce et de l'industrie, et de l'atteinte portée à la prospérité générale par la perspective de la guerre, il crut devoir faire un pas de plus dans la voie des libertés nécessaires et empiéter sur le terrain de la politique extérieure. « Il ne faut pas se dissimuler, écrivait M. Nigra le 23 avril au général La Marmora, que la Prusse est en ce moment très impopulaire en France. Le comte Walewski m'a dit hier qu'il craignait des discussions violentes au corps législatif; les hommes d'affaires, les banquiers, les commerçans, les spéculateurs de tout genre sont très hostiles à la guerre... Il en résulte que le gouvernement français se renferme de plus en plus dans l'attitude de neutralité et de liberté d'action qu'il a prise. » Dans une dépêche du 1er mai, il revenait sur les préoccupations que l'opinion publique causait à l'empereur. « Le gouvernement français, disait-il, est préoccupé des interpellations qui seront faites jeudi au corps législatif. Nos armemens rendent la situation plus difficile. On exigera de lui une déclaration explicite au sujet de l'attitude qu'il prendra relativement à l'Italie... Telle est la raison pour laquelle il a désapprouvé nos armemens immédiats. »

M. Rouher voulut prendre les devans. Il crut écarter les interpellations ou du moins en atténuer les effets en prononçant une courte allocution dont chaque mot était pesé, et dans laquelle il affirmait que la politique de l'empereur avait été constamment pacifique, que partout la France n'avait jamais donné que des conseils de sagesse et de modération. Il ajoutait que la France resterait neutre, mais qu'elle se réservait toute sa liberté d'action. Parlant de l'Italie, il disait qu'on laisserait à sa charge les risques et les périls de toute agression dirigée contre l'Autriche.

Le programme du gouvernement de l'empereur se résumait en trois mots : neutralité loyale, politique pacifique, entière liberté d'action, et les intentions dont témoignait ce programme étaient sincères; il suffit de lire les dépêches italiennes pour s'en convaincre. M. Rouher était pleinement autorisé par la vérité des choses à se prévaloir de la modération de notre politique, et à affirmer notre ferme volonté de conserver notre liberté d'action. Mais ses déclarations avaient le tort de ne répondre qu'incomplètement aux exigences du sentiment public, et de ne pas indiquer dans quelle mesure nous participerions aux événemens. Une neutralité formulée en termes aussi vagues ne pouvait être, comme

on le disait alors, qu'un mot servant à couvrir un système inavoué, ou l'absence de tout système.

C'est sous ces impressions que M. Thiers, dans un discours d'une merveilleuse lucidité, prit à partie la politique impériale et la montra en rupture ouverte avec les traditions qui avaient assuré à la France sa grandeur. Il fit une critique amère de la condescendance excessive qu'on avait eue envers l'Italie, flétrit tout ce qui s'était passé en Allemagne, se prononça énergiquement pour la conservation de ce qui restait de l'ordre des choses établi par le traité de Vienne, et somma le gouvernement de l'empereur d'empêcher à tout prix l'alliance italo-prussienne. Le traité était signé depuis le 8 avril. M. Thiers, qui avait tant d'attaches dans la diplomatie, pouvait-il l'ignorer?

Son éloquente protestation en faveur de la paix provoqua au sein du corps législatif une véritable manifestation, et elle eut dans le pays, qui la considérait comme l'expression du patriotisme le plus élevé et le plus éclairé, un énorme retentissement. Dans les sphères gouvernementales, on ne voulut y voir qu'une manœuvre perfide ayant pour but de contrarier et de paralyser l'empereur dans l'exécution de ses desseins. Elle eut pour conséquence immédiate la protestation d'Auxerre contre les traités de 1815 qui ne fit que précipiter les événemens, et plus tard, par l'action qu'elle avait exercée sur l'opinion publique, elle gêna les résolutions du gouvernement. « La perspective d'agrandissemens considérables, écrivait M. Nigra, ne parvient pas à décider l'empereur à entrer en guerre contre le vœu du pays, après les manifestations du corps législatif. »

IV. — LES NÉGOCIATIONS RELATIVES AU CONGRÈS.

La réponse de l'empereur au maire d'Auxerre (1), que les uns appelaient un coup de canon tiré en pleine Europe, et que les autres tenaient pour une réplique personnelle au discours de M. Thiers, produisit à Berlin des impressions diverses. Cette réponse vint à point nommé fortifier le parti de la guerre et raviver les espérances de la cour, qui se plut à la considérer comme un encouragement formel donné à la politique de M. de Bismarck. On s'en réjouit d'autant plus vivement qu'on avait pu craindre, après les manifestations significatives du corps législatif et en face du langage hostile de nos journaux, que le souverain, sous la pression de l'opinion publique, ne se vît forcé malgré lui de s'inspirer des sen-

(1) L'empereur déclarait détester, comme la majorité du peuple français, les traités de 1815, « dont on voudrait aujourd'hui, disait-il, faire l'unique base de notre politique extérieure. »

timens pacifiques qui prévalaient dans le pays. Aussi les organes officieux donnaient-ils un libre cours à leur satisfaction. Ils trouvaient que les paroles de l'empereur étaient en parfaite conformité avec ses déclarations antérieures et ses sentimens bien connus. Ils allaient même jusqu'à prétendre que le gouvernement français avait adhéré au programme du cabinet de Berlin, qu'une convention secrète liait les deux cours, et ils n'éprouvaient aucune répugnance à admettre notre participation éventuelle au remaniement des traités de Vienne, qui, disaient-ils, entravaient l'essor de la monarchie prussienne.

Mais en général, les paroles d'Auxerre avaient laissé l'opinion publique inquiète et perplexe (1). « Que donnerez-vous à la France? » avait dit M. de Bennigsen à M. de Bismarck, qui lui exposait les plans ambitieux qu'il poursuivait en Allemagne. C'était en effet la grosse préoccupation du parti national, qui trouvait que la haine que l'empereur portait aux traités de 1815 était une arme à deux tranchans, qu'elle s'appliquait tout aussi bien, sinon davantage, aux frontières assignées à la France par le congrès de Vienne qu'à l'organisation de l'Allemagne.

On se demandait avec angoisse si les garanties invoquées seraient assez fortes pour conjurer le danger d'une intervention étrangère, une fois la lutte engagée, et l'on reprochait au premier ministre de se constituer, en faisant acte de sécession, le promoteur de la guerre civile, en opposition ouverte avec les tendances germaniques. Aussi les entreprises du gouvernement prussien et les procédés violens et arbitraires qu'il employait pour faire éclater le conflit étaient-ils jugés sévèrement. On ne mettait pas en doute que sous le coup d'une défaite non-seulement M. de Bismarck serait renversé du pouvoir, mais que le roi serait contraint d'abdiquer (2).

Ce n'était pas assez d'être porté par la fortune, il fallait encore à M. de Bismarck une âme exceptionnellement trempée pour réussir dans de pareilles conditions. Il lui fallait surtout une confiance sans bornes dans la supériorité de l'armée prussienne. « L'armée est superbe, disait-il à M. Benedetti; à aucune époque elle n'a été plus nombreuse, plus solidement organisée, ni mieux armée,

(1) « On traduit ainsi la phrase d'Auxerre, écrivait M. de Clermont-Tonnerre, notre attaché militaire à Berlin : Battez-vous si vous le voulez absolument, mais je vous préviens à l'avance que vous n'arriverez pas à un arrangement nouveau sans que j'aie fait disparaître tout ce qui froisse depuis cinquante ans le patriotisme de tous les Français. »

(2) La *Gazette de Cologne* prêchait la paix à tout prix et demandait le renvoi du premier ministre; à Cologne on refusait d'accepter les billets de la banque de Prusse; les hommes de la landwehr maltraitaient leurs officiers, et l'on racontait sérieusement que M. de Bismarck avait vendu la rive gauche du Rhin à la France pour 90 millions de thalers.

j'ai la confiance qu'elle triomphera de ses ennemis, ou qu'elle remportera du moins des succès assez éclatans pour nous permettre d'obtenir une paix honorable. » M. de Bismarck avait trop compté toutefois sur les paroles d'Auxerre; loin d'effacer l'impression du discours de M. Thiers, elles avaient éveillé en France les plus vives anxiétés. On comprenait instinctivement que les encouragemens donnés au cabinet de Berlin pouvaient amener un changement d'équilibre politique des plus menaçans pour notre sécurité.

L'empereur sentait bien que sa politique manquait de netteté, mais la France ayant proclamé le principe des nationalités, il ne pouvait pas, sous peine d'inconséquence, s'opposer ouvertement aux aspirations de l'Allemagne. Il essaya néanmoins de réagir contre la marche des événemens; inquiet des interpellations annoncées au corps législatif, il avait redoublé d'efforts pour obtenir du cabinet de Vienne la cession amiable de la Vénétie, et un instant il put croire au succès de ses pressantes démarches. Le 4 mai, le lendemain même de la séance de la chambre, il faisait appeler M. Nigra (1), pour lui annoncer qu'enfin l'Autriche se montrait disposée à céder la Vénétie, à la condition que l'Italie et la France, restant neutres, la laisseraient s'indemniser sur la Prusse par la conquête de la Silésie. La cession de Venise devait être faite à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie; il y avait une réserve toutefois : les deux faits de la cession et de la conquête devaient être simultanés, l'une étant la condition *sine qua non* de l'autre. L'empereur ajoutait que la proposition était formelle, et il demandait au ministre du roi Victor-Emmanuel s'il croyait son gouvernement en mesure de se délier des engagemens pris avec la Prusse. L'offre était séduisante, mais tardive. Si elle s'était produite quelques jours plus tôt, elle aurait eu bien des chances d'être agréée, car les rapports entre Berlin et Florence étaient alors profondément altérés. Le traité du 8 avril, à peine signé, avait soulevé de graves dissentimens.

L'alliance, limitée à trois mois, était offensive et défensive, et les deux parties s'étaient engagées à se défendre mutuellement si l'une d'elles était attaquée avant l'expiration du délai. Le gouvernement prussien, qui ne prenait conseil que de ses intérêts et de ses convenances, n'en prétendait pas moins, bien que l'Italie se fût toujours refusée à la signature d'un traité générique, que la convention, n'étant pas un acte bilatéral, n'obligeait pas au même degré les deux contractans; il disait s'être réservé l'initiative des hostilités et ne pas vouloir se laisser entraîner dans la guerre au gré du cabinet de Florence. Il allait même jusqu'à trouver que les armemens de l'Italie étaient trop précipités. Cette attitude étrange,

(1) Rapport du chevalier Nigra au prince de Carignan.

au moment où l'Italie, inquiétée par les mesures que l'Autriche prenait dans le quadrilatère, invoquait l'assistance de la Prusse, cachait une défaillance. On avait reçu de Paris des appréciations alarmantes sur le sentiment public, et, en prévision d'un revirement dans la politique impériale, on tenait à conserver son entière liberté d'action, tout en maintenant l'Italie dans les liens de l'alliance (1). « C'est sur nous-mêmes et sur la France, écrivait M. de Barral, qu'il faut compter, bien plus que sur la Prusse. » Le cabinet de Florence aurait donc pu à la rigueur, sans manquer à la stricte loyauté, se considérer comme dégagé de toute obligation, en s'appuyant sur les déclarations du roi de Prusse. On y songea un instant, car il fut question d'envoyer le général Govone à Paris pour s'entendre avec l'empereur sur l'interprétation qu'il conviendrait de donner au traité.

Mais la diplomatie prussienne était vigilante; le cabinet de Berlin fut avisé sans retard, de tous côtés, des trames qui s'ourdissaient entre Paris et Vienne. « On est extrêmement préoccupé, télégraphiait M. de Barral le 6 mai, des négociations très actives, assure-t-on, qui se poursuivent entre l'Autriche et le cabinet des Tuileries, pour désintéresser l'Italie, et qui seraient allées jusqu'à l'offre de la ligne du Rhin à la France. »

M. de Bismarck s'en ouvrit avec notre ambassadeur en termes émus; il reconnaissait avec une certaine amertume qu'il ne nous coûterait pas de grands efforts pour déterminer les Italiens à méconnaître leurs engagemens, mais il croyait que, si l'Italie lui refusait son concours, il serait encore temps pour la Prusse d'entrer en arrangemens avec l'Autriche. Il est vrai que quelques jours après il se montrait moins rassuré à cet égard; il était convaincu plus que jamais que le but du cabinet de Vienne était de faire payer à la Prusse le sacrifice de ses possessions italiennes, et sous cette impression, il ajoutait: « Si l'empereur nous abandonne en refusant de se concerter avec nous, et s'il facilite la cession de la Vénétie aux Italiens, il ne restera plus à la Prusse en face de ses adversaires que de désarmer l'Autriche par sa soumission, ou de soutenir une lutte formidable qui assurera peut-être la prépondérance de la maison de Habsbourg en Allemagne. » M. de Bismarck, malgré cette alternative, n'en restait pas moins résolu : « Si le roi m'écoute, di-

(1) On a prétendu que, pour amener le roi à signer le traité, M. de Bismarck n'avait mentionné les mots d'alliance offensive et défensive que dans le titre et non pas dans le corps même de l'acte. On tirait de cette circonstance, qui n'avait rien de fortuit, la conclusion que la cour de Berlin était libre de tous ses mouvemens, qu'elle pouvait faire la guerre, ou ne pas la faire, en se servant de l'alliance au gré de sa politique, tandis que l'Italie, tenue de répondre à la première sommation, aurait perdu la faculté d'entrer en arrangemens sur Venise.

sait-il, nous combattrons et nous proclamerons au besoin la constitution allemande de 1849. »

C'est donc de l'attitude du cabinet de Florence qu'allait désormais dépendre le cours des événemens.

Abandonnée par l'Italie, il ne restait plus à la Prusse, malgré l'énergie audacieuse de son premier ministre, qu'à invoquer l'assistance des puissances neutres et à chercher un refuge dans un congrès, et c'est pour se soustraire à cette douloureuse éventualité que M. de Bismarck, avec une entière bonne foi, nous suppliait en quelque sorte de nous entendre avec lui. « Le président du conseil, écrivait le 8 avril 1866 M. Benedetti, me rappelant les ouvertures que M. de Goltz a été chargé de vous faire, a ajouté que le moment était venu pour lui de les renouveler et pour nous de nous expliquer sur les garanties que nous espérions devoir stipuler. Je lui ai répondu que j'étais demeuré étranger à ces pourparlers. »

M. de Bismarck conférait alors journellement avec notre ambassadeur, et, s'il en faut juger par la nature de ses communications, aucune arrière-pensée ne se mêlait à ses épanchemens.

L'occasion était bonne, et malheureusement elle ne devait plus se représenter, pour obtenir de la Prusse, perplexe et découragée, sinon un traité dont on ne se souciait pas à Paris, du moins des engagemens éventuels, sous forme de note, proportionnés aux résultats qu'amènerait la guerre. M. de Bismarck exprimait le regret de ne pouvoir se rendre à Paris; il aurait voulu, inquiet de nos intentions, conférer avec l'empereur et son ministre et les pressentir avant l'ouverture de la guerre, pour le cas surtout où la Prusse, comme il en manifestait la confiance, remporterait de grands succès. Il s'expliquait librement sur le chapitre des compensations, tout en ne cachant pas que le roi se refuserait à céder du territoire prussien, et que lui-même préférerait disparaître de la scène politique plutôt que de consentir à la revendication de Cologne, de Bonn ou même de Mayence. Mais notre ambassadeur, n'ayant pas d'instructions, ne pouvait accepter la discussion sur ces éventualités, ni même laisser supposer à M. de Bismarck que ses combinaisons eussent quelques chances d'être examinées. Le gouvernement de l'empereur était dûment renseigné; il connaissait les concessions qu'on pourrait nous offrir et celles que nous devions nous abstenir de réclamer. Les dépêches de M. Benedetti ne permettent aucun doute à cet égard. Il y a dans ce refus d'entrer en discussion avec le cabinet de Berlin, qui nous offrait spontanément de débattre et de régler le prix de notre neutralité, une énigme qu'il n'est pas aisé de résoudre, surtout après nos revendications au lendemain de la guerre. Il était difficile, on le reconnaîtra, de poursuivre deux al-

liances à la fois; mais ce qui ne l'était pas, c'était, en se prêtant à d'aussi grosses complications, de se prémunir des deux côtés sous une forme quelconque contre les hasards de la guerre et surtout contre l'ingratitude du vainqueur. C'est ce que M. Benedetti a reconnu dans le livre qu'il a consacré à la défense de sa mission. « La faute que nous avons commise, dit-il, c'est d'avoir décliné toutes les suggestions du comte de Bismarck, car de deux choses l'une : ou elles étaient de nature à être agréées, et l'Allemagne n'était plus un danger pour nous, ou elles étaient inacceptables, et la rupture des négociations aurait fait surgir entre les deux gouvernemens une défiance qui aurait forcément paralysé les convoitises de la Prusse. »

Bientôt les entretiens du président du conseil avec notre ambassadeur, dans l'origine si fréquens, si expansifs, devinrent plus rares et surtout plus réservés. M. de Bismarck, ayant échoué dans ses tentatives, avait perdu toutes ses illusions. Il restait convaincu que nous ne sortirions pas de notre neutralité, mais il tenait pour démontré que nous avions placé notre enjeu sur la carte adverse et que nous escomptions sur le Rhin les victoires que l'Autriche remporterait en Bohême. Il estimait que nos calculs étaient faux et que nous pourrions bien le regretter un jour.

M. de Bismarck s'était exagéré l'étendue et la portée de notre action à Florence. La condescendance du cabinet italien à l'égard de l'empereur n'allait pas jusqu'à lui « faire lâcher la proie pour l'ombre. » Il était trop avisé pour sacrifier les bénéfices certains qu'il attendait du traité de Berlin à une cession conditionnelle de la Vénétie basée sur les victoires éventuelles de l'Autriche.

L'Italie d'ailleurs, indépendamment de la question de loyauté, ne se souciait pas d'ajouter un nouveau titre à sa dette de reconnaissance envers nous. Elle préférait la guerre qui s'offrait à elle, dans des conditions exceptionnelles, avec le concours d'une grande puissance militaire et avec la certitude qu'en cas de revers nous ne permettrions pas à l'Autriche de revenir sur les conséquences de la campagne de 1859.

Il n'est pas aisé de se consacrer à la délivrance des peuples sans porter atteinte à leurs susceptibilités et sans se trouver tôt ou tard en opposition avec leurs intérêts. L'empereur devait en faire la pénible expérience. Il avait beau n'intervenir dans les affaires de l'Italie qu'avec le sentiment le plus généreux, uniquement pour lui donner de bons conseils et guider son inexpérience, il n'en froissait pas moins son amour-propre et ses aspirations. Déjà ses intérêts n'étaient plus conformes aux nôtres, notre tutelle commençait à lui peser, elle tenait à s'affirmer, et sa politique, contrairement à nos désirs, lui commandait de ne pas s'aliéner, par une conduite sinon

équivoque, du moins discutable, une puissance dont l'appui était à ménager pour les éventualités de l'avenir.

M. de Bismarck n'eut donc pas grand effort à faire pour déjouer les combinaisons autrichiennes. Il obtint du roi une interprétation plus conforme à l'esprit du traité, c'est-à-dire la promesse de déclarer la guerre à l'Autriche si l'Italie était attaquée (1), et cela lui suffit pour se réconcilier le cabinet de Florence et permettre au général de La Marmora de nous démontrer qu'il n'était plus en mesure de rompre l'alliance avec la Prusse et de dénoncer le traité. « L'empereur n'oubliera pas, écrivait-il à M. Nigra pour colorer son refus, qu'il nous a conseillé le traité avec la Prusse. »

Il ne restait plus dès lors qu'une seule chance au maintien de la paix, dont l'opinion publique faisait en quelque sorte un devoir au gouvernement de l'empereur, c'était de permettre à l'Italie, on s'en flattait du moins, de recouvrer la liberté de ses mouvemens au moyen d'un congrès, en faisant traîner les négociations jusqu'au 8 juillet, délai fixé à l'expiration de l'alliance. Mais il eût fallu qu'à Paris, à Saint-Pétersbourg et à Londres, les intérêts fussent identiques pour arrêter un programme, et l'imposer au besoin aux futurs belligérans. Le cabinet de Londres avait pris l'initiative d'une demande de désarmement; M. Drouyn de Lhuys jugea que la démarche réduite à ces termes resterait inefficace. Il pensait qu'il convenait d'aborder les questions de front et de rechercher dans un conseil international les élémens d'une entente.

« La crise présente, disait-il, a trois causes, l'affaire des duchés, la réforme fédérale et la Vénétie. Il importe de régler ces trois difficultés, si l'on veut sincèrement préserver la paix (2). » La convocation au congrès portait la date du 24 mai; elle ne trouva nulle part un accueil convaincu, car si la situation était la même pour la France, l'Angleterre et la Russie, ces trois puissances n'avaient ni les mêmes intérêts ni les mêmes responsabilités. La Russie, à part une lettre que,

(1) « Le roi de Prusse écrivit immédiatement après le discours d'Auxerre une lettre chaleureuse destinée à effacer la fâcheuse impression de l'incident du 2 mai et de l'étrange interprétation qu'on avait donnée au traité d'alliance, sous la crainte des interpellations au corps législatif. Il exprimait la conviction que rien ne pourrait briser les liens qui unissaient l'Italie et la Prusse. » (La Marmora.)

(2) Dépêche de M. Nigra, 11 mai : « Voici quelles sont les idées de l'empereur : union de la Vénétie à l'Italie, de la Silésie à l'Autriche; la Prusse recevrait les duchés de l'Elbe et quelques principautés allemandes qu'elle choisirait elle-même; sur le Rhin on établirait trois ou quatre petits duchés qui relèveraient de la confédération germanique. Les princes allemands dépossédés par la Prusse iraient dans les principautés danubiennes. Il serait question aussi d'assurer à l'Autriche, au lieu de la Silésie, un dédommagement territorial sur le Danube; pour beaucoup d'hommes politiques français, leur ambition se borne à la création d'un royaume neutralisé qui s'étendrait de la Lauter à la Hollande. »

sur les instances pressantes des princes allemands, ses parens, et de la reine Olga, sa sœur, l'empereur Alexandre avait écrite dans le courant du mois de mai au roi Guillaume pour lui recommander de prendre conseil de ses sentimens de modération, envisageait avec une indifférence symptomatique les prétentions de la Prusse et l'éventualité d'un conflit. Si, comme la France, elle se renfermait dans une neutralité attentive, ce n'était pas assurément pour veiller au maintien du traité de Paris : il était à ses yeux pour le moins aussi dépourvu d'existence que l'étaient à notre dire les traités de 1815, et elle ne pouvait voir qu'avec satisfaction les événemens suivre leur cours en Allemagne, et soulever des complications générales. L'Angleterre n'avait pour l'Italie que des sympathies platoniques, et, tant qu'on ne toucherait pas au royaume belge, elle n'avait pas de motifs suffisans pour engager sa politique, et se lier, contrairement à l'esprit de sa constitution, à des combinaisons futures.

Quant à l'Autriche, le congrès ne pouvait avoir pour elle qu'une signification, le sacrifice de sa province italienne. C'était une idée incompatible avec sa dignité souveraine, bien qu'elle eût une portée pratique indiscutable, car elle devait lui permettre de retourner toutes ses forces contre la Prusse. Mais exiger d'elle une de ses provinces en pleine paix, uniquement parce que l'Italie en avait besoin pour l'accomplissement de son unité, c'était lui demander un acte de suicide. L'Italie était évidemment la puissance qui pouvait accepter le congrès avec le plus de philosophie, la cession de la Vénétie étant marquée à l'avance comme une des solutions essentielles.

Il n'en était pas de même pour le cabinet de Berlin ; la réforme fédérale et les duchés de l'Elbe figuraient, il est vrai, au programme, mais il ne pouvait se faire d'illusions; il savait que l'Autriche n'abdiquerait pas en Allemagne, et que s'il devait obtenir l'incorporation du Slesvig et du Holstein, ce ne serait pas sans sacrifices. Adhérer au congrès, c'était pour M. de Bismarck démentir toutes les espérances qu'il avait autorisées. Il soupçonnait nos intentions; il nous accusait secrètement de préparer sa défaite, de vouloir l'acculer dans une impasse et le forcer, en sortant des conférences éconduit et mortifié, à implorer notre alliance et à la préparer au gré de nos convoitises. Il n'en accepta pas moins notre invitation, tout en nous représentant avec humeur que la Prusse était de toutes les puissances celle à laquelle nous mesurions notre confiance avec le plus de parcimonie.

Rien de plus instructif et de plus attachant que la lecture des dépêches qui s'échangeaient à ce moment entre Paris, Florence et Berlin. Elles forment un véritable drame plein de ruses et d'équivoques, de craintes et d'espérances; l'heure des déceptions n'a pas

encore sonné, mais elle ne tardera pas, et alors Paris, qui est encore le centre vers lequel tout converge, sera délaissé; il ne sera plus ni interrogé, ni consulté, ni sollicité, et, au lieu de conseils et d'ordres, il n'en partira plus que des plaintes et des récriminations.

Ce qui frappe dans ces correspondances si dramatiques, écrites au jour le jour, c'est qu'on y rencontre à chaque page le nom de l'empereur. Celui de Victor-Emmanuel ne s'y retrouve jamais, bien que ce souverain ne reste pas étranger aux affaires de son pays et qu'il ait hérité de toutes les qualités de la maison de Savoie; quant au nom du roi de Prusse, il n'apparaît que lorsque M. de Bismarck, pour les besoins de sa politique, se croit obligé d'invoquer un obstacle insurmontable. C'est à peine si, à de rares intervalles, on entrevoit le ministre français; mais l'empereur est toujours en scène. Il est entouré, questionné, circonvenu par des diplomates insinuans qui protestent de leur dévoûment à sa personne et de leur sympathie pour la France, mais qui n'ont en réalité qu'un souci, celui d'obtenir le sacrifice de nos intérêts à l'ambition de leur politique.

Le général de La Marmora ne peut s'empêcher de s'émouvoir à ce souvenir, et dans une page attendrie, se rappelant les injustices et les « fureurs » dont l'empereur fut l'objet en Italie, il s'écrie : « On ne connaîtra probablement jamais, et je ne veux pas m'y arrêter, les propositions, les cajoleries et les offres avec lesquelles les ministres d'Autriche et de Prusse montaient chaque jour les escaliers des Tuileries. Que n'offraient-ils pas ! Ce qu'ils avaient et surtout ce qu'ils espéraient prendre, au mépris des préceptes de La Fontaine, que l'empereur dut leur rappeler plusieurs fois pour maîtriser les élans de leur générosité. »

A la fin du mois de mai, toutes les adhésions étaient arrivées à Paris. Le cabinet de Vienne seul n'avait pas donné de réponse explicite. Le 4 juin, M. Benedetti se trouvait chez le président du conseil, lorsqu'arriva la dépêche télégraphique annonçant que l'Autriche subordonnait sa présence au congrès à la double condition qu'on n'y débattrait aucune question territoriale et que les puissances renonceraient d'avance à tout agrandissement. « *Vive le roi!* s'écria M. de Bismarck à pleins poumons. C'est la guerre, » ajouta-t-il en laissant déborder sa joie.

C'était la guerre en effet que de rejeter le programme de la conférence et de convoquer les états du Holstein en violation du traité de Vienne et de la convention de Gastein, et c'était précipiter les hostilités que de déférer à la diète le règlement de la question des duchés Le 7 juin, le *Moniteur* français annonçait que les négociations étaient rompues. On allait être à la merci des faits après cet avortement des efforts tardifs de la diplomatie.

Ces graves résolutions avaient été prises le 1er juin, sous l'influence du parti militaire, dans un grand conseil présidé par l'empereur François-Joseph. On eût dit que les adversaires de M. de Bismarck s'étaient donné le mot pour écarter eux-mêmes les obstacles qui pouvaient arrêter son audace et sa fortune. La réponse déclinatoire du cabinet de Vienne non-seulement consolidait sa position près du roi, mais elle lui permettait de rejeter sur l'Autriche la responsabilité de la guerre. On touchait à la fin du prologue; encore quelques jours, et l'Autriche mal inspirée, avec des états-majors irrésolus et imprévoyans, devait se jeter tête baissée dans les pièges qui lui étaient tendus, sans attendre la mobilisation de ses alliés du sud et sans avoir voulu céder à nos instances en désintéressant l'Italie. M. de Bismarck était parvenu, comme le *torero*, à exaspérer froidement et implacablement son ennemi et à le forcer à se jeter sur son épée.

Tout le monde à Paris avait cru à la conférence; le gouvernement la mettait si peu en doute que le 4 juin, à Montereau, dans une fête agricole, M. Drouyn de Lhuys, inspiré par le désir sincère de sauver la paix, annonçait d'une manière affirmative l'adhésion de l'Autriche et buvait à l'heureuse issue du congrès. L'empereur partageait la confiance de son ministre.

Surpris et déconcerté par le refus du gouvernement autrichien, le cabinet des Tuileries ne songea plus qu'à se précautionner contre les éventualités de la guerre; mais, convaincu de la supériorité des armées autrichiennes, au lieu de se couvrir des deux côtés, il ne se préoccupa que de Venise et du sort de l'Italie.

Tout nous conviait cependant à exiger des garanties en retour de notre neutralité; la Prusse n'aurait pu s'y refuser, car si elle n'avait pas été assurée des dispositions de la France, elle aurait dû garder ses frontières occidentales. Notre neutralité équivalait pour elle à la disponibilité d'une armée.

Cette imprévoyance involontaire ou préméditée a été sans contredit de toutes nos fautes la plus irrémédiable. Ce n'est pas qu'on fût exempt d'inquiétude, on avait bien le sentiment du péril; mais au lieu de l'envisager virilement et d'admettre toutes les hypothèses, la défaite de l'Autriche aussi bien que celle de la Prusse, on ne sut prendre aucun parti. Après des oscillations dont il serait difficile de suivre les mouvemens, on crut avoir fait tout ce que comportaient les circonstances, en s'assurant en tout état de cause la cession de la Vénétie. Les divergences d'opinion s'accentuaient d'ailleurs de plus en plus dans les conseils de l'empereur; deux politiques se trouvaient en présence : celle de M. Drouyn de Lhuys, qui penchait vers l'Autriche, et celle du prince Napoléon, qui inclinait vers la Prusse. Quant à l'empereur, tiraillé en tous sens et pa-

ralysé par l'opinion publique, il laissait les événemens suivre leur cours, s'en remettant à son autorité morale pour les diriger. La guerre allait éclater, et il croyait encore que tout n'était pas irrévocablement décidé à Berlin; il se figurait que le roi était en proie aux plus cruelles perplexités, et que M. de Bismarck n'était plus maître de son souverain, tandis que tous les deux s'employaient à précipiter le dénoûment. Que le roi ait eu des hésitations, on n'en saurait douter. Quelles n'eussent pas été les conséquences d'un échec! En cas de revers, ne risquait-il pas l'existence de la monarchie, d'une monarchie d'autant plus facile à démembrer qu'elle n'était faite que de pièces rapportées? mais ses défaillances n'ont pas été aussi grandes qu'on l'a prétendu. N'était-il pas avantageux de laisser, en cas de mauvaises conjonctures, une porte ouverte pour renouer avec l'Autriche, et n'était-ce pas une tactique habile de faire craindre à la France, si désireuse de complications, que le roi, si on l'inquiétait ou si on lui demandait des sacrifices de territoire, ne se décidât à se réconcilier avec la cour de Vienne? J'ajouterai qu'il était de bonne politique, en engageant une partie aussi redoutable, de laisser autant que possible au ministre dirigeant la responsabilité de la guerre, et d'avoir tout prêt, en cas de désastre, un bouc émissaire assumant les fautes commises et payant pour tout le monde. « En 1804, a dit M. Thiers dans son histoire de l'empire, la Prusse avait un roi fort jeune, fort sage, qui mettait beaucoup de prix à passer pour honnête, qui l'était en effet, et qui aimait infiniment les acquisitions de territoire... On possédait un singulier moyen de tout expliquer d'une manière honorable : les actes équivoques étaient attribués à M. d'Haugwitz, qui se laissait immoler de bonne grâce à la réputation de son roi. »

En appelant M. de Bismarck, qui était un bien autre homme que M. d'Haugwitz, pour lui confier la direction de sa politique extérieure, le roi n'ignorait ni ses vues, ni la nature de son caractère. Il savait qu'il était partisan résolu de la réforme militaire, adversaire déclaré des institutions fédérales, et que tout son programme tendait à expulser l'Autriche de l'Allemagne. Il le connaissait pour un patriote ardent, rempli d'admiration pour la politique du grand Frédéric, dont il s'était assimilé la pensée et les procédés, et il était convaincu que cette politique, qu'il résumait en deux formules : l'Autriche sans la France d'abord, la France ensuite sans l'Autriche, pratiquée avec suite et persévérance, produirait tous ses effets (1).

(1) La pensée d'une guerre avec la France dès cette époque s'imposait tellement à la politique de la Prusse qu'au moment de partir pour la campagne de Bohême, le roi disait à un attaché militaire allemand : « Nous nous faisons la guerre maintenant, mais soyez sans crainte, nous nous réconcilierons pour faire plus tard une autre guerre en commun. » (Papiers des Tuileries, Clermont-Tonnerre.)

Il ne l'appela qu'en plein conflit parlementaire, lorsque sa tâche était assez avancée pour permettre à la diplomatie de commencer son œuvre, lente et tortueuse, parallèlement avec celle de ses généraux. « Il lui fallait alors, comme l'a dit M. V. Cherbuliez dans les belles pages, parfois prophétiques, qu'il a consacrées à l'Allemagne nouvelle, un de ces hommes indispensables qui, suivant l'expression de Gil Blas, possèdent l'outil universel. » Il lui fallait un ministre assez habile pour créer l'occasion et assez audacieux pour ne se laisser arrêter ni par les prétentions des partis, ni par les liens qui unissent entre elles les cours d'Allemagne. M. de Bismarck fut cet homme. Il mit au service de son maître toutes les ressources de son esprit et son indomptable énergie pour amener la guerre et l'imposer à l'opinion publique. Sa diplomatie sut préparer des alliances et neutraliser les gouvernemens les plus intéressés à combattre son ambition. Il réussit enfin, par les manœuvres les plus savantes, à faire tomber l'Autriche dans les pièges qu'il lui tendait. Mais l'ambition du roi mit à sa disposition les élémens essentiels et indispensables au succès, une grande et vaillante armée qu'il avait réorganisée en lutte ouverte avec le sentiment du pays, et dont M. de Moltke était le chef d'état-major général. Il ne marchanda pas sa confiance à son ministre, il ne prit aucun ombrage de ses propos et de ses agissemens, et s'il eut des défaillances, elles furent plus apparentes que réelles. « Le dernier venu, me disait un diplomate prussien, a toujours raison auprès du roi ; mais ce dernier venu est toujours M. de Bismarck. »

On peut dire que, si le roi Guillaume est arrivé à réaliser le rêve de sa vie, la reconstitution de l'empire germanique, ce n'est qu'au prix d'un labeur incessant, sacrifiant ses fantaisies, ses plaisirs et jusqu'à son amour-propre au bien de l'état, dont il se considérait comme le premier fonctionnaire, ne ménageant pas sa personne, toujours en mouvement, surveillant l'armée, contrôlant sa diplomatie, et s'appliquant à faire oublier l'égoïsme et les équivoques de sa politique par le charme de sa personne et la bienveillance de son accueil. En tout cas, on chercherait vainement dans l'histoire un ministre et un souverain se complétant aussi merveilleusement ; il n'y a pas, que je sache, d'exemple de deux volontés et de deux ambitions identifiées à ce point. Sully s'efface devant Henri IV, pour lui laisser tout l'honneur de sa grande politique, et Louis XIII disparaît devant Richelieu, tandis qu'on sera toujours embarrassé pour déterminer et pour préciser la part exacte qui revient au roi Guillaume et à son ministre dans l'œuvre qu'ils ont accomplie en commun.

Le caractère et la volonté du roi eurent à subir de rudes épreuves pendant les semaines qui précédèrent la guerre. Sa cor-

respondance de Paris lui donnait sur tous les sujets les plus vives inquiétudes. Son ambassadeur lui signalait les efforts continus tentés par les adversaires de la Prusse pour déterminer l'Autriche à s'entendre avec l'Italie, et il modifiait d'heure en heure ses impressions touchant les dispositions personnelles de l'empereur, de telle façon qu'il ne savait plus que penser de la valeur et de l'exactitude des informations qu'il recevait.

V. — LE MANIFESTE DU 13 JUIN.

Déjà le général Manteuffel avait reçu ses dernières instructions. Il devait au premier signal entrer dans le Holstein, procéder à la dispersion des états et à l'arrestation du commissaire autrichien. C'est au moment où partaient ces ordres que M. de Bismarck, dans la presse et dans ses circulaires, protestait contre toute pensée de faire valoir par la force ses prétentions sur les duchés, et, prenant l'Europe à témoin, lui demandait de quel côté étaient l'esprit de conciliation et l'amour de la paix. En même temps, suivant un procédé renouvelé du grand Frédéric, et dont plus tard nous devions être à notre tour les victimes, le moniteur prussien accablait l'Autriche, en révélant les causes secrètes de la convention de Gastein.

Il ne restait plus pour provoquer l'ouverture des hostilités qu'à transmettre au général de Manteuffel l'ordre d'entrer dans le Holstein, lorsque le prince de Saxe-Cobourg, qui voulait à tout prix empêcher la guerre, arriva à Berlin avec la preuve qu'un traité venait d'être signé entre l'empereur Napoléon et l'empereur François-Joseph assurant la Vénétie à la France et la Silésie à l'Autriche. Il disait qu'une lettre du comte de Mensdorff, dont il avait eu connaissance, ne pouvait laisser aucun doute sur cette entente si menaçante pour la Prusse. On peut admettre qu'ému de cette révélation qui venait confirmer d'une manière aussi précise les renseignemens inquiétans qu'il recevait de tous côtés, M. de Bismarck eut aussi ses angoisses patriotiques. Non content de spéculer sur les désastres de la Prusse, le cabinet des Tuileries les préparait en quelque sorte en lui enlevant l'alliée qui était sa garantie la plus précieuse vis-à-vis de la France et dont la défection permettrait à l'Autriche de jeter toutes ses forces en Bohême.

On négociait en effet entre Vienne et Paris. Le duc de Gramont, après avoir conféré avec l'empereur et M. Drouyn de Lhuys, était reparti précipitamment pour son poste, chargé, disait-on, de propositions formelles. Mais de quelle nature étaient ces propositions? C'est ce que le comte de Goltz et le chevalier Nigra cherchaient à savoir par tous les moyens, mettant en mouvement toutes les

influences dont ils disposaient pour contrecarrer l'action autrichienne, qui à ce moment paraissait prépondérante.

Les esprits n'étaient pas moins émus à Florence qu'à Berlin. Le roi Victor-Emmanuel, inquiet et froissé du silence où l'on se renfermait à son égard, se plaignait au prince Napoléon de voir les affaires de l'Italie traitées en dehors de lui sans qu'il en fût informé, et le prince se rendait aux Tuileries l'interprète véhément de ses doléances (1). — « Le langage des personnes influentes de votre gouvernement, écrivait-il à l'empereur, n'est pas fait pour rassurer l'Italie, étant tout à fait favorable à l'Autriche. M. de Goltz m'en a parlé hier au soir. Le roi d'Italie, ne sachant rien, doit craindre que la France ne veuille lui faire abandonner l'alliance prussienne pour un mirage vénitien, garanti par rien ; votre silence sur la réponse de l'Autriche surtout l'inquiète. Je ne puis l'éclairer, ne sachant rien moi-même sur cette réponse. Je le lui ai écrit en transmettant textuellement la réponse confidentielle de votre majesté, qui ne contient pas un mot de ce qu'elle traite sur l'Italie à Vienne. Nigra écrit au général La Marmora qu'il est dans la même ignorance. Ces ténèbres ne peuvent qu'agiter le gouvernement italien et avoir de graves conséquences. »

La lettre du prince Napoléon est datée du 12 juin. Est-il besoin de le dire? l'empereur ne nourrissait pas les noirs desseins qu'on lui prêtait à Berlin et à Florence, et que lui reprochait le prince Napoléon. Il ne songeait nullement à se départir de sa neutralité et à poursuivre une alliance offensive et défensive dans la pensée de consommer la ruine de la Prusse. Il n'avait en vue que la délivrance de Venise, qui lui était garantie par le traité de Berlin et qui pouvait être compromise par les victoires autrichiennes. Le traité secret que le duc de Saxe-Cobourg était venu révéler à la cour de Prusse comme devant procurer à l'Autriche, aussitôt les hostilités ouvertes, en échange de toute la rive gauche du Rhin, le concours d'une armée française de 300,000 hommes, se réduisait en réalité à une simple convention de neutralité. L'Autriche s'engageait à respecter dans toutes les éventualités le *statu quo ante bellum* en Italie. Elle consentait à la rétrocession de la Vénétie à l'Italie, quels que dussent être les résultats de la guerre; elle s'engageait en outre à n'opérer aucun remaniement territorial en Allemagne sans l'assentiment de la France. Telles étaient les conditions que nous avions stipulées comme prix de notre neutralité, et qui, débattues et acceptées en temps utile, n'eussent pas manqué de changer le cours des événemens. C'étaient au demeurant les propositions du mois de mai, moins la clause qui faisait dépendre (2) la cession de la Vénétie de la conquête de la Silesie, et sans la participation de

(1) Papiers des Tuileries.

(2) Rapport de M. Nigra au prince de Carignan.

l'Italie, qui conservait toute sa liberté d'action. L'empereur n'avait pris d'engagement que pour lui-même. Le traité portait la date du 9 juin.

Le prince Napoléon, à ce moment, ne se bornait pas à critiquer les tendances autrichiennes de notre politique extérieure et à prêter au cabinet de Vienne les arrière-pensées les plus perfides; il exerçait toute son influence sur l'empereur pour l'entraîner vers le cabinet de Berlin et lui faire accepter l'idée d'une triple alliance avec la Prusse et l'Italie. M. Nigra s'associait à ces démarches, que M. de Goltz, qui exploitait avec une rare habileté les divisions de la cour, encourageait sous main. « Une dernière tentative fut faite, nous dit M. Nigra dans son rapport au prince de Carignan, d'accord avec le prince Napoléon, pour décider l'empereur à conclure d'ores et déjà une triple alliance contre l'Autriche. »

C'est cette tentative que M. de Bismarck incriminait dans sa circulaire de 1870. « Avant la guerre, disait-il, des parens de l'empereur sont venus me proposer une série de transactions ayant pour objet des agrandissemens réciproques. Il s'agissait tantôt du Luxembourg, des frontières de 1814 avec Landau et Saarbruck, tantôt de projets plus étendus, embrassant même la Suisse française et le Piémont, où il était question de tracer la ligne frontière des deux langues. Ces demandes se traduisirent sous la forme d'un projet d'alliance offensive et défensive dont les points principaux étaient résumés dans un sommaire qui est resté entre mes mains (1). »

Nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir sur les propositions aventureuses dont le gouvernement de l'empereur aurait obsédé le cabinet de Berlin. M. Nigra, avec une franchise qui l'honore, a revendiqué, pour lui et pour le prince Napoléon, l'initiative et la responsabilité de ces pourparlers confidentiels que le comte de Goltz, tout autorise à le croire, inspirait et encourageait secrètement. Le prince Napoléon demandait l'impossible, mais il était dans la logique de la situation. Il craignait qu'une politique expectante, se réservant sa liberté d'action, ne nous réduisît à une inaction absolue au moment opportun, et il pensait qu'il était plus prudent de formuler ses exigences pendant qu'il en était temps, et de s'unir franchement à la Prusse et à l'Italie pour s'assurer le fruit d'une victoire commune.

A qui faut-il attribuer l'insuccès de ces tentatives? Est-ce au patriotisme de M. de Bismarck ou à la loyauté de l'empereur, qui, fidèle à ses déclarations, ne voulait prendre parti ni contre l'un ni contre l'autre des belligérans? « L'empereur, écrivait M. Nigra au prince de Carignan, préfère, comme je l'ai déjà dit, ne pas s'engager

(1) Circulaire prussienne du 29 juillet 1870.

et attendre l'issue des premières batailles. Du reste il lui répugne de s'annexer de nouvelles provinces allemandes et de se créer une Vénétie. Mais reste à savoir si cette répugnance sera invincible. »

Cette crise se dénoua en somme à l'avantage de la Prusse. Le prince Napoléon avait réussi à paralyser l'action de M. Drouyn de Lhuys, et son intervention avait puissamment servi au cabinet de Berlin pour obtenir du roi Victor-Emmanuel et de son gouvernement les déclarations les plus formelles au sujet de l'inébranlable exécution du traité du 8 avril. Rassuré sur la portée de la convention autrichienne, et certain que l'empereur n'aurait ni la volonté ni le pouvoir d'arrêter l'Italie, M. de Bismarck pouvait désormais, sans souci du cabinet des Tuileries, s'en remettre aux états-majors du roi pour l'exécution de ses desseins.

En présence de la guerre qui ne pouvait plus être détournée, l'empereur comprit que son gouvernement devait éclairer le pays sur les vues et la direction de sa politique. Le 13 juin le ministre d'état donnait lecture à la tribune d'un important document. L'empereur exposait, dans une lettre adressée à son ministre des affaires étrangères, les idées que son gouvernement s'était proposé d'apporter dans la conférence et la ligne de conduite qu'il entendait suivre. « Nous aurions désiré, disait la lettre, pour les états secondaires de la confédération, un rôle plus important; pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le nord; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu en outre que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. »

Se reportant vers l'avenir, l'empereur constatait que la France n'avait à se préoccuper que de deux intérêts : l'équilibre européen, et l'œuvre qu'elle avait édifiée en Italie; comptant que notre seule force morale suffirait pour sauvegarder ces intérêts, il ajoutait que nous étions assurés, par la déclaration des cours engagées dans le conflit, que, quel que fût le résultat de la guerre, aucune des questions qui nous toucheraient ne serait résolue sans notre assentiment. La France repoussait toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu. Elle ne sortirait de sa neutralité attentive et ne songerait à l'extension de ses frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance. « On invoquait pour l'Italie, a dit spirituellement M. Klaczko, le droit nouveau, et pour la Prusse, qui se plaignait d'avoir un corps trop petit pour sa longue armure, et qui allongeait toujours son armure afin d'y ajuster sa taille, un droit plus ancien, celui qu'inventa Frédéric II, le droit de s'arrondir. »

Les déclarations de l'empereur subordonnaient les intérêts exclusifs de la France à des principes généreux sans doute et que

l'avenir consacrera peut-être un jour, mais dont l'application, prématurée dans les conditions où se trouvait l'Europe, était menaçante pour notre sécurité. Ce n'est pas que le programme du 11 juin fût dégagé de toute arrière-pensée; si notre politique laissait faire et regardait faire, c'était avec l'espoir d'intervenir au dernier moment. Mais ses prétentions, tant que notre système défensif ne serait pas sérieusement compromis, se bornaient, on le savait à Vienne aussi bien qu'à Berlin, à de légères rectifications de frontières du côté de la Sarre et du Palatinat. Le Rhin proprement dit serait resté allemand, nous n'aurions demandé tout au plus que la formation d'un état secondaire neutre à l'instar de la Belgique.

La lettre de l'empereur ne fut pas mieux accueillie à Berlin qu'à Paris, elle éveilla dans toute l'Allemagne un véritable sentiment d'appréhensions, car elle semblait réserver à la France le bénéfice de toutes les éventualités. On en conclut que les rapports entre la cour des Tuileries et le cabinet de Berlin n'avaient pas le caractère qu'on leur prêtait, et que la France pourrait bien intervenir et s'opposer à l'agrandissement de la Prusse, contrairement aux assertions de M. de Bismarck.

Dans les cercles de la cour, on ne se cachait pas pour s'attaquer à la politique du premier ministre. — « On nous a indignement trompés, s'écriait le prince Lichnowski, on a trompé le roi. Je connais l'empereur, il ne se paiera pas de mots. Nous n'aurons rien en Allemagne, ou bien il nous faudra acheter nos conquêtes au prix d'énormes sacrifices. S'il n'y a pas de traité, nous perdrons comme Allemands plus que nous ne gagnerons comme Prussiens, et nous n'aurons servi qu'à tirer les marrons du feu pour les Italiens. » Ce dont tout le monde était certain, c'est que les revendications que nous entendions exercer, dans le cas d'un agrandissement de la Prusse, porteraient nécessairement sur des provinces allemandes et non pas sur des pays limitrophes étrangers à la lutte.

M. de Bismarck demeura impassible au milieu de ces récriminations. Loin de faire des objections, il reconnut, en s'entretenant de la lettre avec notre ambassadeur, que les opinions qui s'y trouvaient exprimées étaient parfaitement conformes aux sentimens que l'empereur lui avait invariablement témoignés, toutes les fois qu'il avait eu l'honneur de l'approcher. Il lui donna en outre l'assurance que telle était également l'impression du roi, bien que les dernières lettres de son ambassadeur à Paris fussent de nature à lui causer de nouvelles inquiétudes sur notre attitude éventuelle.

Le général de Manteuffel avait envahi, sur ces entrefaites, le Holstein, il avait dispersé les états, procédé à des arrestations et forcé le général Gablentz à se replier en toute hâte sur Hambourg et Cassel. L'envoyé autrichien à la diète protesta contre ces violences et

réclama la mobilisation des corps fédéraux n'appartenant pas à la Prusse. Le lendemain les relations diplomatiques étaient rompues entre les deux puissances par le rappel des ambassadeurs.

Le 16 juin, après une brusque sommation, M. de Bismarck mettait la main sur le Hanovre, la Hesse et la Saxe, qui avaient refusé de revenir sur leurs notes à la diète et de désarmer. « Nous sommes à la veille de grands événemens, disait alors M. de Bismarck à M. Hansen, le dénoûment approche et ne saurait être ajourné. Nous ferons de l'histoire, et chacun y aura sa part. En attendant nous ignorons les vues et les intentions de l'empereur. Quelles sont ses conditions? Pourriez-vous me les indiquer? Tandis que tout le monde sait ce que la Prusse veut, nul ne peut dire encore ce que veut la France (1). »

Le roi Guillaume, avant de se jeter dans une lutte qui pouvait être fatale à son pays et à sa couronne, s'adressa une dernière fois à l'empereur. Il aurait voulu lui faire renouveler par écrit ses promesses de neutralité et ne pas laisser aux hasards de la guerre le soin d'en règler les conditions. L'empereur répondit au roi qu'il était difficile de prévoir les résultats du conflit qui allait s'engager, et que les deux souverains devaient compter réciproquement sur leur bonne foi, et sur le désir de maintenir entre eux, quoi qu'il arrivât, les rapports les plus amicaux.

Plus convaincu que jamais qu'il serait par la force des choses l'arbitre de la paix, l'empereur persistait à ne vouloir prendre aucun engagement.

Trois semaines après son entrée en campagne, l'Autriche était réduite à réclamer l'intervention militaire et diplomatique de la France, qui, surprise elle-même par les événemens, ne put répondre à cet appel désespéré qu'en s'interposant entre elle et les exigences du vainqueur. Les assises de l'empire germanique étaient jetées, et la France en avait scellé la première pierre. La cour des Tuileries eut de douloureuses journées à traverser après le coup si inattendu que la bataille de Sadowa porta à sa fortune. Elle sentait, et la France avec elle, que sa prépondérance en Europe lui serait désormais disputée.

G. Rothan.

(1) J. Hansen. — *A travers la diplomatie*, avec préface de M. Valfrey.

LES ÉPREUVES
DE LA JEUNE IRLANDE

I.

L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES

New Ireland, by A.-M. Sullivan, 2 vol., London, 1877. — *The secret History of the fenian conspiracy*, by John Rutherford, 2 vol., London, 1878.

L'Irlande est une contrée que l'on a coutume de peindre avec de sombres couleurs. Une population rurale exubérante, misérable, ignorante; de grands propriétaires vivant au loin et désintéressés par conséquent dans les affaires quotidiennes du pays; la disette, l'émigration en masse; des sociétés secrètes et des émeutes; l'antagonisme permanent entre deux races ennemies, l'une victorieuse qui abuse de sa force et l'autre vaincue qui ne semble pas susceptible de s'élever à une condition meilleure; deux religions dont l'une a toutes les richesses et l'autre toute l'influence: voilà le tableau navrant qu'ont présenté de l'Irlande tous ceux qui en ont étudié l'histoire jusqu'en ces derniers temps. Les Anglais eux-mêmes ont avoué quelquefois que la situation était déplorable; reconnaissant que leurs ancêtres avaient eu des torts envers les Irlandais, ils se sont déclarés prêts à les réparer; mais à les en croire, les habitans celtiques de l'île sœur seraient des conspira-

teurs incorrigibles, incapables d'apprécier les bienfaits d'un gouvernement libéral. Il manque aux Irlandais, disent-ils, l'esprit positif qui règne en souverain dans l'empire britannique ; ce qu'on leur concède, ils en abusent ; ce qu'on leur refuse, ils le réclament à main armée. De telles gens ont-ils donc donné la preuve qu'ils soient aptes à se gouverner eux-mêmes? Le caractère d'un peuple se révèle par les grands hommes auxquels il accorde la popularité. Qu'ont été depuis cinquante ans les hommes populaires de l'Irlande ? Un orateur fougueux, O'Connell, qui se vantait de mener un attelage à quatre chevaux à travers les articles du code; un illuminé, le père Mathew, dont les sermons contre l'ivrognerie n'ont eu que le succès d'un jour sans lendemain ; un conspirateur égoïste, Stephens, qui n'a réussi qu'à troubler le pays dix années durant sans aucun résultat. C'est de la pitié plus encore que de la colère qu'inspirent ces agitateurs à courte vue. C'est avec une main de fer, concluent les conservateurs anglais, qu'il convient de régir une nation dont les tendances politiques sont si fausses.

Ces descriptions affligeantes ne sont plus exactes, paraît-il. L'auteur de *New Ireland*, M. Alexander M. Sullivan, bien qu'Irlandais lui-même, ne méconnaît pas les défauts innés de ses compatriotes, il blâme avec impartialité les fautes qu'ils ont commises; mais il prétend que peu à peu l'éducation, l'expérience, leur ont appris à se mieux conduire. L'Irlande d'aujourd'hui n'est plus celle d'O'Connell, ni celle de 1848; le fenianisme n'a été qu'une illusion passagère; la nation a renoncé depuis longtemps à ses rêves d'indépendance absolue ; elle réprouve les querelles de religion ; elle a horreur des jacqueries et des sociétés secrètes ; devenue raisonnable, depuis que la liberté du culte et de l'instruction lui a été octroyée, elle ne demande plus que d'être libre, comme le sont l'Australie, le Canada, de légiférer elle-même en toutes les affaires qui n'intéressent pas le reste de l'empire. Elle veut en conséquence un parlement irlandais s'assemblant à Dublin, et non pas à Londres, élu par tous les citoyens, sans distinction de caste ou de croyance. Tel est le programme dernier du *home rule* dont M. Sullivan est devenu, par les dernières élections, l'un des membres influens dans le parlement. Les deux gros volumes qu'il vient de publier sont un plaidoyer pittoresque par lequel il nous montre le progrès des idées depuis un demi-siècle. Peut-être le tableau est-il flatté; du moins le sentiment dont l'auteur s'inspire est toujours honnête. Sans se laisser tout à fait persuader, on ne peut se défendre en le lisant d'éprouver une vive sympathie pour la cause dont il est le représentant convaincu.

I.

Ceux qui veulent étudier avec un esprit impartial ce qu'était il y a quarante ans le peuple irlandais se défient plus ou moins de ce qu'en ont raconté les voyageurs même désintéressés ou de ce qu'en disaient dans leurs discours les adversaires du gouvernement anglais. Un document officiel mérite plus de créance assurément. Une commission dont le président était le colonel Burgoyne, devenu plus tard feld-maréchal, avait reçu mission de faire une enquête sur la création d'un réseau de chemins de fer en Irlande. Son rapport, publié en 1838, contenait un long chapitre sur la situation des classes rurales. Qu'y lit-on? Que la population, qui a presque doublé en un demi-siècle, dépasse de beaucoup les ressources du pays ; que les deux cinquièmes des hommes y sont sans ouvrage parce que l'agriculture, réduite aux procédés les plus élémentaires, ne les occupe qu'une partie de l'année et qu'il n'y existe aucune industrie à laquelle ils puissent consacrer le reste de leur temps. Les paysans se partagent à l'infini les terres des grands propriétaires ; chacun en obtient un morceau de si petite superficie qu'il est impossible de cultiver à la charrue. Le peu d'argent qu'ils en retirent est pris par l'impôt et par la rente. Aussi le cultivateur et sa famille n'ont-ils que juste de quoi vivre. La pomme de terre est la seule nourriture du peuple, encore est-ce l'espèce la moins farineuse que l'on plante parce que la récolte en est plus abondante. Le lait, que les gens de la campagne faisaient entrer jadis dans leur nourriture journalière, est devenu un objet de luxe ; jamais de pain, jamais de viande; de l'eau pour seule boisson, ou par malheur du whiskey si le paysan a quelque monnaie pour entrer au cabaret. L'habitation du villageois est toujours une hutte de boue et de paille couverte de jonc ou de roseaux, sans fenêtre, sans cheminée, dépourvue de meubles et d'instrumens de ménage. Le père de famille a vécu tant bien que mal sur le domaine dont ses ancêtres avaient la jouissance avant lui. S'il a plusieurs enfans, ceux-ci se marient à peine adultes, se construisent une cabane à côté de la chaumière paternelle, reçoivent en dot une partie du champ patrimonial sans que le propriétaire songe à y mettre obstacle. D'une génération à l'autre, les ressources diminuent parce que le nombre des bouches augmente et que la surface cultivée reste la même. Tous sont couverts de haillons. Le peuple irlandais est le plus mal nourri, le plus mal logé, le plus mal vêtu qu'il y ait en Europe; ce qui est pis, il n'a ni réserve ni capital; il vit au jour le jour.

A cette misère matérielle s'ajoutaient les persécutions politiques

et religieuses. O'Connell obtint en 1829 l'admission des catholiques aux fonctions publiques; c'était peut-être un médiocre avantage pour un peuple réduit à une si chétive existence. Deux ans plus tard, M. Stanley (depuis lord Derby), alors secrétaire général d'Irlande, fit adopter et mettre en vigueur un nouveau système d'éducation primaire, ce qui valait mieux. Ce n'est pas que les écoles manquassent; mais il était interdit aux catholiques d'enseigner et aux enfans catholiques de recevoir d'autres leçons que celles des maîtres protestans. Attachés à leur religion, les Irlandais ne voulaient point entendre parler de ces écoles, dont l'enseignement était dirigé dans un dessein de prosélytisme. Ceux qui avaient de l'aisance envoyaient leurs fils, par contrebande, en France ou ailleurs ; les pauvres préféraient ne leur rien faire apprendre. Aussi dans une paroisse rurale, s'il existait par hasard un paysan sachant lire et écrire, était-ce un personnage d'importance. Le dimanche, après la messe, il lisait le journal à haute voix pour le village assemblé; il écrivait les lettres de tous ses concitoyens. Le résultat de cet état de choses était au reste précisément l'opposé de ce que le gouvernement anglais prétendait obtenir. Le prêtre conservait une autorité absolue sur ces misérables paysans au milieu desquels il était le seul homme instruit vivant de leur vie, compatissant à leurs souffrances.

Peut-être n'est-il pas inutile de faire observer que les écoles organisées par les soins de M. Stanley devaient être strictement laïques, comme l'on dit aujourd'hui. La loi défendait d'y jamais mélanger le catéchisme à l'enseignement littéraire. Une certaine heure, fixée d'avance, était réservée à l'instruction religieuse; encore avant de commencer, le maître était-il contraint de renvoyer de son propre mouvement les enfans de croyance dissidente. Hors de là, rien sur les murs ni dans les livres ou dans les exercices ne devait apparaître qui eût rapport à la religion de la majorité. C'était la condition indispensable pour que l'école eût part aux subventions de l'état, à défaut desquelles elle ne pouvait subsister, car les grands propriétaires, presque tous protestans, indignés que la Bible fût proscrite, refusaient de payer les maîtres. Au contraire, les évêques catholiques, sauf peu d'exceptions, acceptèrent ce compromis comme une concession nécessaire. Au surplus, la rigueur de ces prescriptions ne tint pas longtemps; peu à peu les maîtres en vinrent à suivre le régime qui convenait le mieux au milieu dans lequel ils vivaient. Dans l'Ulster, on lisait la Bible à toute heure du jour; dans le sud, où la population est tout entière catholique, on enseignait le catéchisme en pleine classe. Dans les grandes villes, l'école protestante et l'école catholique s'ouvraient en face l'une de

l'autre, soumises toutes deux en apparence aux règles établies par la loi, si bien que l'inspecteur pouvait y entrer sans que rien choquât son regard. Au fond, les parens savaient à quoi s'en tenir et choisissaient en toute liberté de conscience celle des deux où leurs enfans n'étaient pas exposés à recevoir l'enseignement qu'ils redoutaient.

Cependant protestans et catholiques étaient loin d'être d'accord en ce moment, car l'agitation entretenue par les discours enflammés d'O'Connell avait creusé le fossé qui les séparait. Au commencement du siècle, l'acte d'union entre l'Irlande et l'Angleterre avait froissé tous les patriotes, à quelque confession qu'ils appartinssent. La noblesse protestante surtout s'en était offensée parce qu'elle y perdait ce qu'elle avait auparavant possédé d'influence sur les affaires du pays. Une campagne entreprise pour obtenir le rappel de l'union eût alors obtenu toutes les adhésions, d'autant que les souvenirs de l'ancien parlement restaient encore vivaces, puisqu'il n'avait été supprimé qu'en 1800. O'Connell crut préférable de réclamer d'abord l'émancipation des catholiques. Il y parvint après vingt années de lutte; mais, ses coreligionnaires étant devenus électeurs et éligibles, lorsqu'il voulut, après 1830, soulever la question du *repeal*, la situation n'était plus la même. Les propriétaires protestans s'étaient dégoûtés d'un parlement national où leurs adversaires religieux se seraient trouvés en majorité. Les évêques eux-mêmes, ainsi que les catholiques des hautes classes, satisfaits du résultat obtenu, préféraient ne pas se remettre en hostilité contre le gouvernement. Traité par eux de démagogue, le grand tribun avait pour lui les classes moyennes, le bas clergé, la population rurale qui suivait l'impulsion de ses curés. Il crut que c'en était assez, qu'à force d'exciter le pays par des *meetings* et des discours, il forcerait la main au parlement britannique. Maintenir une agitation constante, sans jamais enfreindre la lettre de la loi, telle était sa règle de conduite. Cette politique est dangereuse partout; elle l'est surtout chez un peuple ignorant et nerveux. O'Connell échoua; il y perdit une partie de la popularité que sa vie précédente lui avait acquise. Lorsque la mort vint l'atteindre, il n'était pas seulement usé; il avait eu le malheur d'entretenir chez ses compatriotes un état d'irritation que des calamités prochaines devaient encore aggraver.

Aigri par une misère trop réelle, excité par les harangues de son orateur favori, l'Irlandais était alors démoralisé. L'essor qu'eurent à cette époque les sociétés secrètes en est la preuve évidente. On prétend qu'il y en a eu de tout temps dans cette île; cependant il paraît certain que de 1820 à 1870 elles eurent plus de développe-

ment que jamais. La plus redoutable s'appelait la Société du Ruban (*Ribbon Confederacy*). Au reste, le nom est tout ce que l'on en sait de certain. Était-elle politique ou simplement agraire? Avait-elle un centre unique ou se subdivisait-elle en autant de sections qu'il y a de comtés? Les conjurés étaient-ils liés par un serment et quel était ce serment? On l'ignore. Le gouvernement lui-même semble n'en avoir jamais rien su. Le moins contestable est que les *ribbonmen* étaient tous catholiques, bien que le clergé, fidèle aux traditions de l'église, qui désavoue les associations secrètes, les eût toujours réprouvés. Il est probable que le programme des affiliés variait d'une province à l'autre. La ligue était dirigée dans l'Ulster contre les orangistes qui y sont nombreux; dans le Connaught, pays agricole, contre les propriétaires coupables d'évincer leurs tenanciers; dans le Leinster, où l'industrie n'est pas inconnue, contre les patrons. Partout l'élément politique y dominait, mais sous une forme mal définie, parce que les gens des plus basses classes en faisaient seuls partie. L'association se divisait en loges de quinze à trente membres, plus ou moins, suivant la population et suivant les dimensions du cabaret où chaque loge tenait ses séances. C'était au cabaret que l'on se réunissait pour juger les délinquans. Par ce mot, il ne faut pas entendre seulement les ennemis politiques, les orangistes. Les associés se reconnaissaient un droit de juridiction sur tout le monde, complices ou adversaires, sur le jeune homme de race celtique qui séduisait une jeune fille aussi bien que sur le maître anglo-saxon qui congédiait un ouvrier. Chaque loge se transformait au besoin en tribunal et décidait de sa propre autorité quelle serait la punition du coupable. S'agissait-il d'une grave offense, des délégués arrivaient des loges voisines. La sentence prononcée, si elle emportait la peine de mort et qu'il y eût à craindre de trop actives recherches de la part du gouvernement, on faisait venir l'exécuteur d'un lieu éloigné. On lui donnait un délai d'une ou deux semaines afin qu'il pût étudier les habitudes de la victime désignée; chacun le renseignait de son mieux; le coup frappé, tout le monde l'aidait à disparaître et concourait à dissimuler les traces de l'attentat. Comme un tel acte n'était pas sans péril, on en regardait l'auteur comme un héros, loin de le traiter en criminel. Dans l'opinion du peuple, cette justice occulte était nécessaire au salut de la société. C'était s'honorer que d'y prendre part, et la mort du condamné était parfois une délivrance. Un jour de marché, dans une petite ville du nord de l'Irlande, on vit les paysans soulever leurs chapeaux et se signer d'un air de joie. « Qu'y a-t-il de nouveau? leur demanda quelqu'un. — N'avez-vous pas entendu ce que l'on vient de nous apprendre? lui fut-il répondu, le

plus grand tyran du comté de Mayo a été tué ce matin. » Il s'agissait d'un propriétaire assassiné par vengeance.

Les Anglais s'accordent à rendre l'association du Ruban responsable des nombreux crimes agraires dont l'Irlande a été le théâtre. Tantôt c'était un propriétaire frappé parce qu'il avait congédié des locataires qui ne le payaient point ; tantôt c'étaient des ouvriers amenés du dehors pour propager de nouvelles méthodes de culture et que l'on retrouvait poignardés au fond d'un fossé. Les régisseurs des grands domaines, souvent trop durs pour le pauvre monde, étaient sans cesse menacés d'un pareil sort. L'un d'eux, M. Trench, dont les mémoires publiés il y a dix ans dépeignent sur le vif la société irlandaise, raconte que, pendant toute une année, à la suite de quelques évictions, il n'osa plus sortir de chez lui sans être armé et accompagné, ayant appris de source certaine que les paysans avaient juré sa mort. Le meurtre tout récent de lord Leitrim, dans des circonstances analogues, ferait croire que cette coutume barbare n'est pas éteinte ou qu'elle revit encore parfois lorsque les mauvais traitemens prolongés exaspèrent les habitans des campagnes.

Rien ne peint mieux du reste l'inconsistance du caractère irlandais que la vogue extraordinaire qu'eurent en ce temps les sermons du père Mathew, l'apôtre de la tempérance. Il existait, depuis 1836, dans la ville de Cork un petit groupe d'hommes bien intentionnés, presque tous protestans (la plupart étaient quakers), qui s'engageaient à faire abstention complète des boissons alcooliques. Ils avaient peu de prosélytes, peut-être même se moquait-on d'eux. Vers la même époque vivait au couvent des capucins Théobald Mathew, moine de bonne santé, de bon cœur et de bonne humeur, devenu populaire grâce à son dévoûment pour toutes les œuvres de bienfaisance. Dans les écoles, dans les salles d'hôpitaux, partout où il y avait des pauvres à secourir, il rencontrait chaque jour les quakers qui l'aimaient et qui le suppliaient de prêcher la tempérance avec eux. Après bien des hésitations, il s'y décida. Son adhésion produisit tout de suite beaucoup d'effet, car on le connaissait pour être d'un naturel plutôt réfléchi qu'exalté. Fait singulier, il excita d'autant plus d'enthousiasme chez cette population mobile qu'il en éprouvait moins lui-même. C'était par la sympathie que sa personne inspirait plus que par la raison ou par l'éloquence qu'il entraînait ses auditeurs, par quoi O'Connell et lui se distinguèrent et réussirent tous deux à devenir en même temps les idoles de leurs compatriotes. Le père Mathew ne négligeait pas une certaine mise en scène qui devait séduire les Irlandais. Tout nouveau converti s'agenouillait devant lui, prêtait serment de ne plus boire de

liqueurs fortes; une médaille lui était alors remise, en guise de diplôme. Plus habile qu'O'Connell, il eut l'adresse de ne pas faire de distinction entre le catholique et le protestant; peu lui importait la religion des gens qui venaient à lui pourvu qu'ils s'engageassent à ne plus faire usage que de boissons inoffensives. Sa réputation s'étendit bientôt au-delà de la ville où il avait débuté; il parcourut l'Irlande entière, bien accueilli partout, ne prêchant jamais que contre l'ivrognerie, enregistrant des adhésions par centaines de mille. En Angleterre, il n'eut pas moins de succès; un évêque protestant lui offrit l'hospitalité dans son palais; lord Brougham et le duc de Wellington lui souhaitèrent la bienvenue. A Londres seulement, la foule, ameutée par des cabaretiers, dit-on, dont la nouvelle doctrine compromettait le commerce, voulut lui faire un mauvais parti: le nombre de prosélytes n'en fut pas moins grand.

Pour nous, qui vivons sous un climat où la vigne prospère et qui considérons le vin comme un aliment non moins sain que fortifiant, cette croisade a quelque chose d'étrange. Dans les îles britanniques, où l'intempérance était dès lors une plaie sociale, le père Mathew fut un bienfaiteur de l'humanité. On ne tarda pas à reconnaître le bon effet de ses prédications. Les tribunaux constataient une amélioration dans la statistique criminelle; des habitudes d'ordre, de propreté se répandaient dans les basses classes, les débitans de liqueurs fortes ne faisaient plus fortune; par compensation la vente des vêtemens, des denrées comestibles augmentait. Ce fut vers 1845 que le *teetotalism* fut le plus en honneur. Le père Mathew était alors à bout de forces; malade, ruiné par les frais de sa propagande, il aurait pu du moins s'en remettre à d'autres du soin de continuer l'entreprise qu'il avait si bien commencée; mais la plus terrible des famines survint sur ces entrefaites. Après la crise, bien des sermens furent oubliés. Les cabarets, qui s'étaient fermés, se rouvrirent. L'apôtre avait disparu; puis le mouvement avait été trop brusque pour qu'il n'y eût pas de réaction. Il serait injuste cependant de dire que l'œuvre du digne capucin n'eût aucune conséquence d'avenir. S'il resta bien peu de partisans d'une abstention complète, du moins l'exemple avait prouvé quelle grande vertu est la tempérance, et le souvenir du père Mathew contribua plus tard à faire voter par le parlement une réforme appropriée aux mœurs modernes, c'est-à-dire une bonne loi sur les cabarets.

En dépit de la misère publique, des agitations politiques et du régime détestable auquel était soumise la propriété foncière, la population irlandaise s'accroissait avec une rapidité sans exemple. On estime qu'elle était de 9 millions d'âmes en 1845, 9 millions d'individus vivant au jour le jour, de l'existence la plus précaire, sans

économies et sans industrie. La pomme de terre était, on le sait, l'aliment presque exclusif du paysan. Le bruit se répandit que l'année d'avant ce précieux tubercule avait fait défaut en Amérique; la récolte ayant été abondante en Europe, on y fit peu d'attention. L'année 1845 s'annonçait bien. Vers le milieu de l'été, les tiges sèchèrent sur pied, comme si le vent du désert les eût frappées. Toutefois il en restait encore assez pour la consommation; mais, l'hiver venu, une grande partie de ce qu'il y avait en réserve fut atteint de pourriture. Ce n'était encore qu'une disette. Privés de leur ressource habituelle, les cultivateurs vendirent ce qu'ils possédaient, s'endettèrent et, malgré tout, avec le courage qui est dans le caractère celtique, ils préparèrent leur champ pour la campagne suivante, comptant qu'une bonne saison en compenserait une mauvaise. Hélas! la récolte de 1846 fut frappée comme l'avait été celle de l'année précédente, et plus complètement encore. Cette fois, c'était la famine. Un peuple entier se voyait privé de ses moyens d'existence.

Qu'allaient devenir ces 9 millions de malheureux, dont la moitié peut-être était dans une pénurie absolue? N'était-ce pas le devoir du gouvernement anglais de leur venir en aide aussitôt que le mal fut connu? Il faut tenir compte des circonstances. Cette catastrophe arrivait juste au moment où, d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, se débattait la question des lois sur les céréales. Chez les protectionnistes, admettre qu'il y eût danger de famine en Irlande, c'était concéder à leurs adversaires un argument capital en faveur de la libre circulation des grains, car rien ne devenait plus urgent que d'ouvrir les ports à l'importation étrangère. De la part du gouvernement, il y avait la crainte d'être mal informé, d'accorder des secours qui seraient inutiles ou dont la distribution serait un vrai gaspillage. Bien que dès le mois d'octobre 1845 les autorités irlandaises eussent signalé le péril, on en doutait encore. Quelques personnes se disant bien renseignées prétendaient que l'alarme était vaine. Puis, lorsque la misère devint évidente et que le parlement eut accordé un magnifique subside de 200 millions, outre qu'il était déjà trop tard pour que le remède fût efficace, les ministres ne surent comment s'y prendre. Il faut, disait l'un, employer ces fonds en ateliers de charité, car l'aumône directe démoralise le pauvre. — Mais, objectait un autre, c'est une faute d'intervenir sur le marché du travail. — Que ne faites-vous vendre des vivres à prix réduit? demandait-on à lord John Russell. — Mais, répondait celui-ci, c'est contraire aux doctrines d'Adam Smith. — D'un côté comme de l'autre, on le voit, les doctrines économiques dont l'Angleterre s'était repue depuis dix ans faisaient obstacle à l'organi-

sation des secours. Les maisons d'asile entretenues par la taxe des pauvres avaient épuisé leurs ressources, quoique cet impôt eût été porté à un taux excessif. Le temps manquait pour que le comité de secours, institué sous la présidence de sir John Burgoyne, pût agir avec efficacité. Distribuer le pain quotidien à des millions d'individus n'était pas une petite affaire. D'abord on fit des avances d'argent aux bureaux de bienfaisance qui fonctionnaient déjà. Ensuite on installa, sous la surveillance de comités locaux, des distributions de soupe aux plus nécessiteux; que d'abus inévitables dans cette vaste entreprise! On eut bien l'idée de créer des ateliers publics sur les routes. Hélas! les pauvres gens, épuisés par les privations, étaient devenus incapables de travailler. La maladie, s'ajoutant à la famine, abattait les plus vigoureux.

On pense bien que le clergé catholique se prodigua dans cette affreuse épreuve. Du reste les pasteurs protestans ne se montrèrent pas moins dévoués, et les quakers, délégués par la Société des Amis d'Angleterre, parcoururent les districts les plus éprouvés, portant partout des secours et des paroles de consolation. Les Irlandais en ont conservé un souvenir reconnaissant. Quant aux propriétaires terriens, sauf d'honorables exceptions, leur conduite fut en général blâmable. La plupart vivaient outre mer d'habitude, ils se gardèrent de revenir; d'autres s'enfuirent par crainte des épidémies régnantes. Il n'y avait pas entre eux et leurs tenanciers cette intime solidarité que la vie commune des campagnes crée en d'autres contrées. Ils se voyaient doublement ruinés, d'abord par la perte de leurs redevances, ensuite par le surcroît d'impôts que la circonstance exigeait. Ils étaient, eux aussi, les victimes de la famine.

L'Irlande s'est ressentie longtemps des souffrances éprouvées en 1846 et 1847; non-seulement parce qu'une grande partie de sa population y a succombé, mais aussi parce que ces années d'épreuve ont assombri le caractère national. Les fêtes, les danses, les jeux furent oubliés; l'hospitalité traditionnelle des hommes du peuple fit place à une défiance exagérée contre les étrangers. La haine contre l'Angleterre s'accentua, car on lui en voulut d'avoir tardé si longtemps à comprendre la gravité de la situation. Dès les premières nouvelles, les émigrés d'Amérique s'étaient cotisés pour envoyer des secours à leurs anciens compatriotes; on leur sut plus de gré pour les quelques milliers de livres qu'ils fournirent qu'aux Anglais pour les millions qu'ils avaient tardivement accordés.

Toutefois ce désastre n'entrava guère une sorte de renaissance politique dont les premiers symptômes avaient apparu depuis quelques années déjà. L'auréole dont le souvenir d'O'Connell est entouré, l'espèce de légende qui nous cache à distance la vraie

physionomie de ce héros du catholicisme irlandais, peuvent nous faire oublier ce qu'étaient ses amis les plus dévoués. Prodigues, fanfarons, duellistes enragés, les patriotes d'il y a quarante ans ne cherchaient à se rendre populaires ni par l'intégrité de la vie publique, ni par la dignité de la vie privée. Les distributions d'argent, les libations, les combats à coups de bâton décidaient la victoire dans les élections lorsque l'influence des prêtres ne suffisait pas à l'assurer. Au parlement, le ministère abandonnait à ses fidèles tous les emplois dont le gouvernement dispose; dans son comté, le député les distribuait entre ses partisans. On le sait, la publicité de la presse est le seul remède à de tels abus. Or en Irlande les écoles étaient presque désertes; on ne savait point lire; c'est à peine si quelque journal pénétrait de temps à autre dans les campagnes.

En outre de ces grossiers patriotes qui composaient « sa vieille garde, » O'Connell réunit autour de lui, vers la fin de sa vie, des jeunes gens, frais éclos de l'université, imbus des souvenirs classiques, enflammés d'un ardent amour pour la patrie, pleins d'illusions, si l'on veut; mais ces chevaliers de la jeune Irlande avaient la généreuse ambition de ne triompher que par des moyens honnêtes; ils voulaient, de plus, imprimer au mouvement national plus d'activité. Ils prenaient volontiers pour modèle l'illustre Grattan, qui, dans les dernières années du XVIIIe siècle, avait été dans le parlement national le type de l'orateur et du citoyen.

Cette petite phalange d'enthousiastes fonda tout d'abord (1842) un journal, la *Nation*, qui est resté jusqu'à nos jours le défenseur des idées modernes à travers toutes les épreuves que la politique irlandaise a traversées depuis cette époque. Dans les bureaux de ce journal se réunissaient tous ceux qui prétendaient régénérer la patrie. Il y avait dans le nombre des poètes dont les ballades pénétrèrent bientôt jusque dans les districts les plus reculés. Tout en professant un profond respect pour O'Connell, ils ne cachaient point que ses adhérens ordinaires n'étaient pas de leurs amis. Bons catholiques dans le fond de l'âme, ils rêvaient d'enlever au clergé des paroisses l'influence excessive qu'il exerçait dans les affaires nationales. Pleins de mépris pour les pratiques vénales de leurs vieux coreligionnaires, ils se promettaient de ne point faire le trafic des places et des honneurs. Ils l'avouaient tout haut; c'était par la vertu qu'ils voulaient conquérir la liberté.

Quelque sceptique que l'on soit pour cet enthousiasme d'une belle jeunesse, on ne peut s'empêcher de convenir que la jeune Irlande de 1842 comptait dans ses rangs des esprits d'élite. Dispersés plus tard par les événemens, ils ont fait fortune un peu partout. L'un des fondateurs du parti, Charles Gavan Duffy, parti pour Melbourne

dans une heure de découragement, y est devenu premier ministre de la province de Victoria; c'est peut-être à l'heure présente l'homme d'état le plus accompli du continent austral. Darcy Mac-Gee a été ministre de la couronne au Canada; Meagher est mort gouverneur du territoire de Montana aux États-Unis. D'autres sont aujourd'hui membres de la chambre des communes. Les femmes d'esprit et de cœur ne manquèrent point dans cette brillante pléiade qui rappelle par plus d'un côté la gironde de notre révolution.

A tout parti politique, il faut un chef. William Smith O'Brien devint celui de la jeune Irlande. Il était de vieille race, car il descendait en ligne directe du roi Brian, que les Danois vainquirent à Clontarf au XIe siècle. Sous les règnes d'Élisabeth et de Jacques Ier, quelques seigneurs, qui ne demandaient pas mieux que de se réconcilier avec les maîtres du pays, acceptèrent d'envoyer leurs enfans en Angleterre pour y être élevés dans la foi protestante. Les O'Brien cessèrent ainsi d'être catholiques. Au XVIIe siècle, l'un d'eux reçut le titre de comte; par reconnaissance sans doute, il combattit dans les rangs de Cromwell et fut la terreur des royalistes du Munster. Smith O'Brien était un cadet de cette noble famille. Hautain, réservé par caractère, avec des tendances libérales, il fut élu député presque au sortir de Cambridge, et siégea dans la chambre des communes parmi les tories. Aussi s'étonna-t-on beaucoup d'apprendre en 1843, — il avait alors quarante ans, — qu'il passait à l'opposition. Quatorze années de vie parlementaire lui avaient prouvé, disait-il, que les intérêts de son île natale ne pouvaient être défendus d'autre façon. Si cette détermination subite brisait sa carrière politique, le séparait de ses amis, de sa famille, du moins elle lui fit une grande réputation parmi les nationaux. De ses premières convictions, il avait conservé l'horreur des doctrines révolutionnaires; aussi n'éprouvait-il aucune sympathie pour les partisans d'O'Connell, qui du reste ne pouvaient faire que froid accueil à un protestant. Par compensation, les hommes de la jeune Irlande le reçurent avec confiance. Ils se proposaient en effet d'unir protestans et catholiques sur un même programme de revendications nationales; ils blâmaient O'Connell d'avoir trop mêlé les questions religieuses aux questions politiques. On les traitait de libres penseurs; ils répondaient qu'ils ne voulaient pas être bigots. La querelle s'envenima par degrés; il y eut bientôt scission complète entre les deux partis. Smith O'Brien devint le chef des jeunes, tandis que les anciens restaient fidèles à O'Connell, que la mort enleva vers cette époque.

Telle était la situation lorsque éclatèrent les événemens de février 1848. La révolution triomphait partout, de Naples à Berlin.

Quelques mois auparavant, aux premiers signes de la tempête qui allait sévir sur l'Europe, il y avait eu de graves dissensions entre les meneurs de la jeune Irlande. Le journal la *Nation*, leur organe, était dirigé par un comité de trois membres : Gavan Duffy, Darcy Mac-Gee et John Mitchell. Les deux premiers se disaient partisans d'une agitation légale, constitutionnelle. Mitchell, au contraire, prêchait la révolte. A l'entendre, la politique modérée avait énervé le pays; suivant une formule moderne que l'on n'avait pas encore énoncée avec cette précision, c'était par le fer et par le sang que l'Irlande devait être sauvée. Smith O'Brien répugnait à suivre ce nouveau programme. Mitchell quitta la *Nation* pour fonder une feuille hebdomadaire, *the United Irishman*, dont chaque ligne était un appel aux armes. Au troisième numéro arriva la nouvelle de la chute de Louis-Philippe; de semaine en semaine, il n'y eut plus que des bulletins de victoire à enregistrer, que des exemples d'insurrection à mettre sous les yeux du lecteur. Il faut bien le dire, les misères de l'année précédente avaient préparé le terrain pour une guerre d'indépendance. De pauvres hères, épuisés par la famine et convaincus que les vices du gouvernement anglais étaient la cause de ce fléau, se laissèrent persuader sans peine qu'il valait mieux périr les armes à la main pour la liberté de la patrie que de mourir de faim au seuil de leurs demeures. Des émissaires se répandirent dans les provinces pour exciter l'opinion publique. O'Brien et ses amis n'osaient se prononcer hardiment contre un mouvement qui leur semblait devenir de jour en jour plus irrésistible. Le clergé seul prit parti sans hésitation contre les révolutionnaires, surtout pour obéir à une tradition constante de l'église, un peu aussi par un reste de fidélité aux enseignemens d'O'Connell, qui avait toujours blâmé les insurrections. Le dévoûment que les curés avaient montré pendant la famine n'avait pas peu contribué à raffermir leur influence sur les cultivateurs. Au surplus, le peuple était si mal armé, si peu préparé pour une insurrection, que personne n'eût remué peut-être si le gouvernement n'eût donné le signal lui-même par un excès de sévérité.

Le 21 mars, O'Brien, Meagher et Mitchell furent arrêtés; ce dernier à cause de ses écrits, les deux autres sous prétexte de discours séditieux. Mitchell fut seul traduit devant un tribunal, l'accusation ayant été abandonnée contre ses compagnons : cette arrestation commune créait entre eux une communauté d'intérêts qui n'existait pas auparavant. Les confédérés les plus ardens jurèrent de mettre le peuple en branle le jour où leur chef serait amené devant le jury. Ceux qui obéissaient à O'Brien désapprouvèrent cette prise d'armes. Dans l'incertitude, la foule resta tranquille; mais lorsque

Mitchell fut condamné à quatorze années de déportation, par un brusque revirement, tous, Smith O'Brien en tête, s'accordèrent à dire qu'il fallait appeler les Irlandais aux armes. Par un reste d'indécision, ils ajournèrent le mouvement à trois mois de là, au milieu d'août, sous prétexte que les préparatifs ne pouvaient être achevés plus tôt, et qu'il serait impossible de remuer les paysans avant la moisson. En attendant que le moment fût venu, ils parcouraient le pays pour organiser des bandes de partisans.

Lord Clarendon était lord-lieutenant d'Irlande. Les arrestations déjà faites en mars prouvent qu'il avait résolu d'étouffer la rébellion avant qu'elle eût le temps d'éclater. Les conjurés se croyaient assurés d'avoir quelques semaines de liberté, car la loi anglaise ne permettait pas qu'ils fussent saisis et jugés sans les formalités d'un long procès. Ils n'avaient pas prévu, paraît-il, la suppression de l'acte d'*habeas corpus*. Aussitôt votée par le parlement, la loi martiale fut proclamée dans la dernière semaine de juillet. Des détachemens d'infanterie et de police furent lancés en tous sens à travers le pays. Des bateaux à vapeur croisèrent sur le littoral pour empêcher les évasions. O'Brien et ses compagnons avaient déjà décidé d'établir le centre de leur gouvernement insurrectionnel à Kilkenny, dans le comté de Tipperary. Dès que cette nouvelle leur parvint, ils s'y rendirent en toute hâte, suivis par des milliers de paysans. Les prêtres, qui s'étaient mêlés à cette foule, firent valoir qu'il n'y avait ni fusils, ni provisions, encore moins de canons et de cavalerie, ni officiers, ni plan de campagne. Attaquer le gouvernement, c'était courir au-devant d'une mort certaine. Dociles à ces sages exhortations, la plupart se débandèrent. O'Brien n'avait plus autour de lui que quelques centaines d'énergumènes presque nus et désarmés lorsqu'il rencontra une troupe de soldats de police. Ceux-ci, n'étant pas de force à résister en rase campagne, se réfugièrent dans la ferme de Ballingarry, dont les bâtimens étaient presque inexpugnables pour des adversaires dépourvus d'artillerie. Les insurgés n'avaient qu'une ressource : entasser des matières combustibles contre la porte et y mettre le feu. Cette ferme appartenait à une veuve qui l'habitait avec ses cinq enfans. O'Brien se sentit pris de pitié pour ces innocens; il commanda la retraite, laissant sur le terrain quantité de morts et de blessés. Ses compagnons virent bien qu'il n'y avait plus rien à attendre d'un chef si pusillanime. Tous se dispersèrent dans les montagnes. L'insurrection s'éteignit sans plus de résistance. Beaucoup réussirent à gagner la France ou l'Amérique. O'Brien, Meagher, Mac-Manus et O'Donohue, qui s'étaient laissé prendre, furent condamnés à la peine de mort, commuée presque aussitôt en déportation perpétuelle. On les en-

voya en Australie. Cette échauffourée coûtait à l'Irlande quelques-uns de ses meilleurs citoyens; déportés ou exilés volontaires, tous s'étaient conduits comme des fous. C'étaient des hommes de cœur et d'intelligence qui n'avaient pas le tempérament de conspirateurs. Le seul effet de leur coupable entreprise fut d'appesantir un régime de terreur sur le pays qu'ils avaient voulu délivrer du joug étranger. O'Brien était sans contredit le plus blâmable; il avait doublement failli, d'abord en s'associant à l'appel aux armes, ensuite, une fois le Rubicon franchi, en se refusant aux mesures promptes et vigoureuses que réclamaient ses complices. Que n'était-il resté dans les rangs des tories conservateurs, puisqu'il ne possédait aucune des qualités qui font un tribun? Voilà le jugement que portèrent sur lui ses compatriotes les plus réfléchis. Pour les gens du commun, O'Brien, Meagher et Mitchell furent des héros, des martyrs dont la condamnation était une insulte à la nation irlandaise tout entière.

II.

C'est presque un axiome historique aujourd'hui qu'un pays n'est jamais plus prospère qu'après avoir subi quelque grande calamité. Dans le malheur, les caractères s'épurent, les esprits deviennent raisonnables, les travailleurs apprennent à mieux diriger leurs efforts. S'il n'en fut pas de même de l'Irlande après la famine de 1847, après les agitations stériles de 1848, c'est que ses plaies étaient entretenues par une cause externe ou que le mal était invétéré au point qu'il fallait des secousses plus violentes encore, du moins un traitement plus prolongé pour en détruire les racines et réparer les dégâts qu'il avait produits. Le mal dont il s'agit était l'antagonisme de race entre les Saxons d'Angleterre et les Celtes d'Irlande. Certaines personnes doutent encore de l'influence des races dans l'histoire. Nulle part la différence d'origine entre vainqueurs et vaincus, vivant côte à côte sur le même sol, avec des mœurs et des idées différentes, n'a produit des effets plus désastreux qu'en Irlande, puisque la réconciliation n'a pas encore eu lieu après six siècles d'existence commune.

Le vice radical de la société irlandaise réside dans la mauvaise assiette de la propriété foncière. Depuis les temps les plus reculés, dans toutes les contrées soumises à la loi romaine ou qui l'ont adoptée après l'invasion des barbares, en France, en Angleterre, la terre a été l'apanage des seigneurs héréditaires, qui la divisaient entre leurs tenanciers. Ceux-ci avaient les charges de la culture, ils en avaient aussi le profit, sauf paiement d'une rente en argent. A défaut de convention écrite, le tenancier restait sur le même sol

aussi longtemps qu'il était capable de le mettre en valeur : c'était une sorte de bail perpétuel. Qu'il vînt à mourir, ses enfans le remplaçaient. Voulait-il se retirer, il avait la faculté de vendre à un autre son droit de jouissance ; dans ce cas, il était tenu de payer au seigneur l'impôt de lod et vente, analogue à ce qu'est aujourd'hui le droit de mutation ou d'enregistrement. Voilà le régime qui subsista chez nous jusqu'à l'époque où, par l'abolition de tous droits féodaux, le tenancier à titre perpétuel devint propriétaire presque sans transition, puisque l'état se substitua simplement au seigneur.

En Irlande, cette transformation du tenancier en propriétaire ne s'est pas opérée. Pourquoi? On peut dire que c'est parce que la culture y fut toujours arriérée, le cultivateur toujours misérable; nourrir une ou deux vaches, ensemencer un champ de pommes de terre, le tenancier n'en sait pas faire davantage; ou bien parce que, entre le propriétaire protestant qui est le conquérant et le tenancier catholique qui est en quelque sorte l'esclave de la glèbe, il y a un abîme que la religion rend encore plus profond. Non-seulement il n'y a pas de contrat entre eux; bien plus, la coutume ne confère aucun privilège au cultivateur. Peu importe qu'il ait défriché la terre, drainé les bas-fonds, construit des bâtimens, amélioré le sol de quelque façon que ce soit au prix de ses sueurs; les améliorations qui lui sont dues appartiennent au propriétaire, qui a le droit de le renvoyer d'une année à l'autre ou d'élever le chiffre de la redevance annuelle. Cet état semble d'autant plus dur à l'Irlandais qu'il conserve par tradition le souvenir d'un régime tout différent. La loi celtique en effet, loin d'attribuer au seigneur la possession de la terre, enseigne qu'elle doit rester indivise entre les membres de la tribu. Avant la conquête saxonne, les champs se partageaient chaque année par lots de contenance équivalente entre tous les hommes valides du village, dont le chef élu ne recevait en outre de son lot que des redevances volontaires. De même le cheptel, qui dans la loi romaine appartient au seigneur, est la propriété de la tribu dans la loi celtique. Ces idées se transmettent de père en fils de temps immémorial. Que le paysan soit évincé faute de paiement ou par le simple caprice du propriétaire, qui prétend essayer avec des ouvriers d'Écosse ou d'Angleterre de nouvelles méthodes de culture, il se croit dépouillé; il se venge alors par l'assassinat. Peut-être cette situation fâcheuse se fût-elle améliorée avec le temps, si en Irlande, à l'inverse des autres contrées soumises au droit féodal, le seigneur n'eût été un ennemi, un étranger; il est absent, il vit en Angleterre, ne s'occupant de son domaine que pour recevoir le profit qu'il en retire. Il est représenté sur place par un intermédiaire qui veut s'enrichir lui-même ou par

un régisseur qui, fût-il accessible à la pitié, n'est pas maître d'agir à sa guise. Aussi le paysan vit-il toujours dans la crainte du maître; aussi se garde-t-il de meubler sa chaumière, d'orner son jardin, même s'il prospère. Tout signe extérieur d'aisance indiquerait qu'il fait fortune, qu'il est en état de payer un loyer plus élevé.

Cependant, dans l'Ulster, le sort des tenanciers était moins précaire, par ce seul motif que la conquête avait été plus rigoureuse au XVIIe siècle. Sous Jacques Ier, les terres confisquées sur les anciens propriétaires furent distribuées entre les partisans de la couronne, sous la condition d'y implanter des cultivateurs anglais de religion protestante. La dépossession ne fut pas absolue sans doute; pour attirer les colons, il fallut cependant leur promettre quelques avantages. La coutume s'établit alors de tenir compte au fermier de la plus-value due à son industrie personnelle. Lorsqu'il quitte le domaine, que ce soit de plein gré ou par éviction, il a le droit de vendre à son profit ce qu'il y laisse. Si le propriétaire le met dehors, ce n'est qu'après lui avoir remboursé cette plus-value. Grâce à cette sage garantie, l'Ulster fut riche et tranquille, alors que les autres provinces restaient misérables.

Ce qui vient d'être dit n'appartient pas à l'histoire ancienne. Le peuple était encore dans cette condition au lendemain de la famine. Trois années de disette avaient anéanti les ressources de la population agricole. Bien des propriétaires étaient endettés, les rentes ne se payant plus; bien plus, ils étaient obligés de secourir leurs tenanciers, ou si ceux-ci, épuisés par la misère et par la maladie, entraient à l'hôpital, il fallait payer des taxes exorbitantes pour l'entretien des maisons de secours qui les recueillaient. Beaucoup de paysans avaient péri; les survivans étaient découragés. Valait-il la peine de se remettre au travail dans les mêmes conditions qu'auparavant pour aboutir peut-être au même résultat à la première année de détresse? Les cultivateurs irlandais sont trop pauvres, se dit-on, trop ignorans, trop nombreux. Ce qui convient à ce pays ce sont de braves Écossais, laborieux et économes; des Anglais initiés aux mystères de l'agriculture progressive, des fermiers à idées modernes en possession d'un petit capital. En un mot, il faut coloniser l'Irlande. Quant aux indigènes, qu'ils s'en aillent en Amérique ou ailleurs, là où la main-d'œuvre fait défaut. Ils y gagneront leur vie sans avoir à redouter les années de disette.

Ainsi raisonnait-on en Angleterre. La presse, les économistes, les membres du parlement eux-mêmes conseillaient l'émigration comme un sacrifice suprême imposé par la circonstance. La plupart des propriétaires, qui n'avaient, on le sait, nulle attache dans le pays, n'étaient que trop disposés à suivre ces perfides conseils. A vrai

dire, pour beaucoup d'entre eux, c'était une nécessité cruelle. Pouvaient-ils conserver des tenanciers qui ne payaient plus de rentes? Puisqu'il était démontré que l'extrême division des terres en culture avait ruiné le pays, pouvaient-ils faire autrement que d'expulser les plus misérables afin d'assurer la subsistance de ceux qui resteraient? Certes, les tenanciers, même les plus pauvres, n'étaient pas disposés à partir; mais ils n'avaient pas de bail. S'ils résistaient, un jugement du tribunal donnait le droit de les renvoyer de force.

Pour un fermier de nos jours, sortir du domaine qu'il cultive n'est guère plus qu'un changement de domicile pour un citadin. Il n'en était point de même pour l'Irlandais de cette époque, qui était né sur le coin de terre où il avait vécu, qui y avait succédé à ses ancêtres. La chaumière qu'il habitait, le jardin, les arbres, tout cela était sa fortune: il ne connaissait rien en dehors, n'en étant jamais sorti. Aussi ne voulait-il point s'en aller, si bien qu'une éviction brutale devenait inévitable. Le régisseur, assisté du shérif, arrivait avec des ouvriers. On jetait à terre la toiture de la cabane; on renversait les murailles. Tout était démoli à coups de pioche et de hache. L'infortuné paysan restait sur le sol nu, quelque temps qu'il fît, avec sa femme, ses enfans, ses vieux parens. Il essayait bien de dresser une tente avec les débris de ce qui avait été son habitation; l'hiver l'obligeait de fuir. Il était défendu aux voisins de recueillir les expulsés sous menace d'être mis dehors à leur tour. On allait alors dans la ville voisine sans autre perspective qu'un lit d'hôpital, ou bien, si l'on avait quelque argent en poche, on s'embarquait sur le premier navire venu pour l'Amérique ou pour l'Australie. Souvent il n'y avait que juste assez pour payer le voyage du chef de famille; les autres attendaient, abandonnés à la charité publique, que l'émigrant eût ramassé une somme suffisante pour les appeler auprès de lui. Il est juste de dire que certains propriétaires donnèrent eux-mêmes le passage, trop heureux d'être débarrassés au prix de ce modique sacrifice des tenanciers qu'ils ne voulaient pas conserver.

Les émigrans d'Angleterre ou d'Allemagne qui partent en grand nombre chaque année pour les contrées d'outre-mer sont des gens aventureux peut-être, du moins porteurs d'un petit capital, encore dans la force de l'âge et soutenus par l'espoir d'acquérir une prompte fortune. S'étonnera-t-on que ces Irlandais ruinés, ignorans, sordides, épuisés par les privations, aient semblé par comparaison de tristes recrues? Cet exode fut accompagné de circonstances navrantes, surtout au début. Sur plus de 100,000 embarqués pendant l'année 1847 à destination du Canada et du Nouveau-

Brunswick, 17,000 périrent dans la première année, dont un tiers avant d'atteindre les rivages du Nouveau-Monde. Des hôpitaux avaient été installés à la hâte dans les ports de débarquement pour recevoir les malheureux. Des familles entières disparaissaient, ou il n'en restait que des orphelins incapables de gagner leur vie. Remarquons que beaucoup d'Irlandais ne parlaient alors que la langue gaélique, en sorte qu'il leur était impossible de se faire comprendre. Ils s'entassaient dans les grandes villes, à New-York surtout, s'adonnaient aux métiers les plus répugnans. Cependant, comme ils étaient laborieux au fond, un grand nombre prospérèrent. La race irlandaise tient maintenant une place considérable dans l'Union américaine. On ne peut trouver surprenant qu'il lui reste au cœur une haine persistante contre la race anglaise qui lui a été si dure aux jours de malheur. Tant par la famine que par l'émigration, l'Irlande a perdu 3 millions de ses enfans dans une période de dix années.

Néanmoins la situation des propriétaires ne s'en améliorait guère, car la plupart, accablés de dettes, ne possédaient plus qu'un titre sans revenu. La législation compliquée de l'ancien temps ne leur permettait pas de vendre des domaines hypothéqués sous toutes les formes imaginables, parce que les droits des créanciers n'étaient pas bien établis. Tel gentilhomme campagnard, obligé par la situation de famille dont il héritait de vivre dans un château, se trouvait dans une gêne extrême et ne pouvait cependant vendre une propriété devenue onéreuse. Il avait été souvent question d'y remédier, et en effet le gouvernement anglais présenta un projet de loi relatif aux domaines hypothéqués (*encumbered estates act*) à la chambre des lords aux premiers jours du mois de février 1848. Le moment n'était pas favorable ; personne n'ignore combien il est dangereux de liquider une fortune compromise dans un temps d'agitation politique ou sociale. Les lords votèrent la loi proposée presque sans discussion. A la chambre des communes, le député O'Brien voulut, par un amendement, en étendre les effets à l'Angleterre. Il avait raison, car les titres de la propriété foncière n'y étaient guère moins incertains qu'en Irlande. La proposition fut repoussée, d'où les Irlandais conclurent que le parlement britannique avait une arrière-pensée dans cette circonstance. Bien des propriétaires, surtout ceux qui vivaient sur leurs terres et s'y étaient obérés, étaient Celtes de religion, de naissance, d'opinion. On espérait sans doute que leurs domaines mis en vente seraient achetés par des Anglais, que l'île rebelle recevrait ainsi toute une nouvelle population sympathique à l'empire britannique en place de celle qui lui était hostile. Débarrassé du menu peuple par l'émigration et des hautes classes par la

vente des héritages, l'Irlande deviendrait vraiment une province dévouée à la couronne. « Dans quelques années, disait crûment le *Times*, les Celtes seront aussi rares dans le Connemara que les Peaux-Rouges sur les bords du Manhattan. »

La loi dont il s'agit instituait un tribunal spécial, désigné sous le nom de cour des domaines hypothéqués, auquel était conféré le droit de vendre toutes propriétés, à la demande du propriétaire ou de ses créanciers, nonobstant tous engagemens et toutes conventions contraires. Le même tribunal recevait en outre le pouvoir de substituer un titre net et liquide aux titres confus que les possesseurs avaient eu jusqu'alors. En vérité, rien n'était plus avantageux que ce règlement d'affaires ; le seul mal est que le remède arrivait hors de propos. A peine la loi promulguée, les requêtes des créanciers se multiplièrent. Les ventes furent si nombreuses qu'il y eut panique, avilissement des prix. Tel gentilhomme qui comptait se libérer avec le temps des obligations contractées dans les années de misère fut contraint de tout abandonner et se vit réduit à l'indigence sans même que ce sacrifice complet suffît à payer l'arriéré. Les plus favorisés retiraient de leurs biens un capital équivalent à douze ou treize fois le revenu annuel ; d'autres obtenaient à peine la moitié. Quoi qu'on en eût dit, les Anglais n'achetèrent presque rien ; ce fut aux gens du pays que passèrent les domaines mis en vente. Les dix premières années furent une triste période pour les justiciables appelés devant la cour des domaines hypothéqués. Plus tard, lorsque la situation financière s'améliora, les propriétaires réclamèrent d'eux-mêmes l'intervention de ce tribunal, qui avait qualité pour les débarrasser de servitudes gênantes. Il est à noter que, si les héritages changèrent de mains, les paysans n'y gagnèrent rien le plus souvent. Au lieu d'un seigneur hautain peut-être, mais insouciant, tolérant, il leur venait quelque marchand enrichi qui prétendait gérer son bien suivant les principes rigides d'une maison de commerce. Ce nouveau maître ne supportait pas que le fermage fût en retard ; faute de paiement à l'échéance, il expulsait sans pitié le retardataire.

Aussi le nombre des crimes agraires, loin de diminuer, s'augmenta-t-il plutôt. Dans certains comtés, celui de Tipperary par exemple, il y avait comme une guerre civile entre tenanciers et patrons, lutte nocturne il est vrai, car les adversaires ne se montraient jamais à visage découvert. Le maître qui prononçait une éviction, qui appelait sur ses terres des ouvriers d'autres pays, s'exposait à recevoir des coups de fusil. L'assassiner devenait un acte méritoire aux yeux de ces malheureux paysans chez qui le sens moral n'existait pas. Qu'un crime fût commis, y eût-il eu vingt témoins pré-

sens, pas un n'aurait trahi le meurtrier. Les gens de justice se remuaient en vain. Qu'en résultait-il? Le jury, furieux de ne pouvoir atteindre les vrais coupables, frappait quelquefois des innocens sur de trop vagues indices. Les conjurés s'en irritaient d'autant plus et par représailles immolaient de nouvelles victimes. Certes on ne saurait trop flétrir ces vengeances odieuses; convenons cependant que les propriétaires, en abusant des droits que la loi leur conférait, étaient souvent imprudens, cruels même, et que le gouvernement anglais, à qui il appartenait d'accorder à tous une égale protection, était blâmable de ne pas établir, par une législation nouvelle, les garanties dont les paysans avaient besoin.

C'était si bien le vœu du pays tout entier que des associations se formèrent dans tous les comtés pour la protection des tenanciers (*tenant protection societies*). Presbytériens et catholiques s'unirent sur ce projet de réforme sociale, tant il est vrai que c'était alors la pensée dominante. Le programme était de faire déclarer légale, par un acte du parlement, la coutume de l'Ulster, qui, paraît-il, n'était pas toujours observée même dans cette province. Elle se résume en trois articles : Le tenancier ne peut être évincé que dans le cas où il ne paie pas; la rente de la terre ne doit être augmentée qu'à proportion de l'accroissement général du prix des choses; les améliorations exécutées par le tenancier constituent à son profit une propriété dont il est le maître de disposer à prix d'argent lorsqu'il quitte le domaine; par exemple, le propriétaire ne peut l'évincer, faute de paiement, qu'après lui avoir remboursé la valeur de ces améliorations (1). Lorsque la question eut été bien discutée par la presse et dans les clubs des campagnes, une réunion des personnages les plus influens des quatre provinces se tint à Dublin pour formuler les résolutions que l'on désirait faire prévaloir. Séance tenante, les délégués organisèrent une ligue (*Irish tenant league*) dont les adhérens s'engageaient à prendre en toute occasion la défense des réformes proposées.

C'était en 1850. Bien que cette agitation eût fait quelque bruit

(1) Ce programme paraît si équitable qu'on est surpris qu'il n'ait pas été consacré par la loi anglaise longtemps avant 1870. Dans notre Bretagne, où les vieilles coutumes irlandaises étaient restées en vigueur, la liquidation entre les anciens possesseurs de fiefs et les tenanciers s'est opérée, si nous sommes bien informé, d'après ces principes. Les premiers ont été autorisés à se rédimer des droits créés au profit des seconds; ils n'ont pu le faire qu'en vendant une partie de leurs terres qui ont été rachetées immédiatement par les cultivateurs, au double avantage de ceux-ci, qui de fermiers précaires devinrent propriétaires, et de ceux-là, qui restèrent désormais en possession de domaines francs de servitudes. En constatant que cette liquidation agraire s'est accomplie en Bretagne sans bruit et comme une conséquence naturelle du code qui nous régit, on est bien obligé de convenir que le gouvernement britannique a été maladroit dans ses rapports avec le peuple irlandais.

en Irlande, on n'y fit pas attention de l'autre côté du canal Saint-George. Seul, à la chambre des communes, M. John Bright manifesta l'intention de s'en occuper. N'y avait-il pas cependant des députés irlandais à cette époque? Élus dans une année de famine et d'insurrection, à une époque où le peuple avait d'autres soucis, ces députés ne représentaient presque tous que des influences locales ou des intérêts de famille. Ils ne formaient pas un parti, ils n'avaient pas un programme commun. En général, par haine de l'église établie que les tories défendaient toujours, ils votaient de préférence avec les libéraux, ils s'associaient à la fortune des whigs, et lorsque les whigs étaient au pouvoir, ils prétendaient en avoir eux aussi les bénéfices. Prendre en main une réforme que lord John Russell eût combattue était contraire à leur politique habituelle, bien plus à leurs intérêts.

Les événemens amenèrent presque aussitôt une nouvelle complication. On l'a vu, la ligue en faveur des tenanciers réunissait des hommes de toutes croyances religieuses. Ces nouveaux agitateurs continuaient, sous ce rapport, l'œuvre des partisans de la jeune Irlande. Or, sur ces entrefaites, le premier ministre présenta le bill contre le rétablissement des titres de l'église catholique en Angleterre. Les vieux cris de : *à bas le papisme* (*no popery*) retentirent comme aux siècles précédens d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne. C'était beaucoup de bruit pour peu de chose, et en particulier l'Irlande aurait dû dédaigner cette sotte querelle, puisque, dans ce pays, les prélats avaient toujours été désignés, d'un consentement unanime et jusque dans les actes officiels, par le nom du siège qu'ils occupaient. Qu'un prélat prît ostensiblement le titre d'archevêque de Westminster, l'indépendance britannique n'en était pas plus menacée que par les titres d'archevêque de Tuam ou de Dublin, auxquels on était habitué déjà. Ce bill fut voté par les deux chambres ; comme il fallait le prévoir, personne n'en tint compte. Cependant l'affaire avait suffi pour ébranler le ministère whig. Les tories n'ayant pas une majorité suffisante pour se maintenir au pouvoir, lord Derby annonça dès son entrée aux affaires que le parlement allait être dissous.

Ces élections de 1852 donnaient aux adhérens de la ligue en faveur des tenanciers l'occasion qu'ils attendaient de se créer un parti dans le parlement. Ils se présentaient pour soutenir la lutte avec d'autant plus d'avantage que les députés sortans étaient dans le désarroi. Les whigs, auxquels ils s'associaient d'habitude, avaient proposé et soutenu le bill des titres ecclésiastiques. Parmi les tories, qu'ils traitaient d'adversaires, quelques-uns des plus éminens, lord Aberdeen en tête, avaient voté contre. Cependant un parti catholique

nombreux et puissant, soutenu par les évêques, manifestait l'intention de faire les élections sur la question religieuse seulement. On allait donc voir, sous d'autres noms et avec d'autres sujets de discorde, le renouvellement de la lutte d'influence qui avait éclaté, dix ans plus tôt, entre O'Connell et Smith O'Brien. A la tête du parti catholique se trouvait à cette époque un homme éminent dont la renommée n'a fait que grandir depuis vingt-cinq ans. Le docteur Cullen (1), nommé archevêque d'Armagh en 1850, avait été appelé à l'archevêché de Dublin au mois d'avril 1852 par un vote unanime du clergé que la cour de Rome sanctionna volontiers. Ayant passé la plus grande partie de son existence en Italie où le retenaient les fonctions de recteur du collège irlandais, il s'était développé dans une atmosphère différente de celle où vivaient ses compatriotes. Pour lui, les aspirations nationales étaient un synonyme de révolte contre l'autorité légitime ; la révolution signifiait violence et tumulte. La jeune Irlande lui rappelait trop la jeune Italie avec son cortège de conspirateurs, quoique la *Nation*, sous l'habile direction de M. Gavan Duffy, répudiât toute solidarité avec Mazzini. Austère au point d'être considéré comme un fanatique par les presbytériens, il ne poursuivait en réalité d'autre but que le triomphe des idées catholiques. Il y eut donc à son instigation un parti catholique distinct du parti national. Toutefois les ligueurs obtinrent un grand succès, une cinquantaine de sièges sur cent et quelques. Ils se sentaient donc assez forts pour former à la chambre des communes un groupe avec lequel whigs et tories devraient compter, puisque ce groupe pouvait devenir à un moment donné l'appoint d'une majorité. Les plus désintéressés avaient l'espoir qu'en restant unis entre eux ils obtiendraient une solution favorable des questions auxquelles le sort de l'Irlande était attaché. Ce beau projet ne put réussir. Quelques-uns ne s'étaient couverts de ce drapeau que pour arriver plus sûrement à leur but. Infidèles aux principes de la jeune Irlande qui répudiait les honneurs publics, deux ou trois des plus marquans acceptèrent de hauts emplois du ministère Aberdeen. C'était abandonner d'avance le projet de loi sur les droits des tenanciers, car les hommes d'état de la Grande-Bretagne n'étaient pas encore d'humeur à entreprendre cette réforme ; c'était s'engager même à ne pas réclamer l'abolition du bill sur les titres ecclésiastiques. L'archevêque de Dublin se

(1) M. A.-M. Sullivan, dont les convictions catholiques s'affirment presque à chaque page, ne paraît pas connaître le titre de courtoisie que nous donnons en France aux dignitaires de l'église. Ne convient-il pas de conserver ici, par respect de la couleur locale, ces qualifications de docteur ou de très révérend, qui ne messeyent pas du reste devant le nom d'un prélat?

déclara ouvertement en leur faveur. Il lui semblait que ce fût assez pour le moment que des catholiques, exclus jusqu'alors des fonctions publiques, fussent appelés à des postes importans. Presque en même temps, le prélat entreprit en outre de faire supprimer par la cour de Rome un usage ancien auquel les Irlandais tenaient beaucoup. Lorsqu'un siège épiscopal devenait vacant, le clergé diocésain proposait au scrutin trois candidats, *dignus*, *dignior*, *dignissimus*. Le docteur Cullen voulut faire reconnaître le droit absolu du saint-père à choisir les évêques sans réserve ni présentation. Ce qu'il y avait de libéraux dans le parti national s'émut de cette mesure rétrograde. Les sentimens religieux étaient encore si puissans d'ailleurs que la majeure partie du peuple ne pouvait faire autrement que d'obéir à l'impulsion des curés qui restaient soumis eux-mêmes à leurs évêques. Pour les partisans de la ligue, c'était un échec. Beaucoup se découragèrent. Le plus notable d'entre eux, Gavan Duffy, résolut de s'expatrier. Devenu membre des communes aux dernières élections, il avait voté la loi octroyant aux provinces de l'Australie un gouvernement local indépendant, le *home rule* qui était le rêve des patriotes irlandais. Ce fut là qu'il se rendit, ne prévoyant pas alors qu'il devait être quelques années plus tard premier ministre sous le régime de cette constitution coloniale aux débats de laquelle il avait pris part en Angleterre.

Sous un calme apparent, de 1855 à 1860, l'Irlande était dans une fâcheuse situation. Après tant d'épreuves, rien n'avait encore été fait pour remédier aux vices d'une mauvaise organisation sociale. Veut-on savoir par un exemple quelle était à cette époque la condition des paysans? Un épisode raconté par M. Sullivan nous en donne la triste peinture. Le district de Glenveih, dans le comté montagneux de Donegal, au nord-ouest de l'île, est l'un des plus pittoresques de l'Irlande. La population, pauvre, frugale, endurcie par le travail et par le climat, subsistait, tant bien que mal, un peu par les produits de l'agriculture, mais surtout par l'élevage du bétail, sans presque se ressentir des agitations auxquelles étaient enclins les habitans des comtés plus civilisés. Les paysans vivaient en bonne intelligence avec les propriétaires du sol; les ministres des différens cultes que leur profession appelait dans ces montagnes ne parlaient d'eux qu'avec sympathie. Certain jour, un M. Adair, d'une autre province, que le plaisir de la chasse avait attiré dans le Glenveih, s'en éprit à tel point qu'il résolut de s'y établir. En moins d'un an, il y acquit plusieurs grandes propriétés. Au bout de dix-huit mois, il était possesseur de 90 milles carrés. Ce n'était pas un homme hostile au menu peuple; même il avait soutenu le candidat de la *tenant league* aux dernières élections; mais il

aimait à courber sous le joug les gens qui dépendaient de lui. Les premières querelles lui vinrent de son amour pour la chasse que les paysans, excités sans doute par les propriétaires du voisinage, prétendirent lui interdire sur certains territoires réservés. On lui reprochait aussi d'avoir, à l'exemple de ce qui se faisait en d'autres districts montagneux, essayé d'introduire des troupeaux de vaches écossaises. Les paysans avaient des porcs, des chèvres, des poules, ils cultivaient un peu et réservaient le reste pour le pâturage. Comme tout cela produisait peu, il y avait un bénéfice réel à nourrir des bandes de gros bétail, mais alors les cultivateurs du pays se voyaient supplantés par des bergers étrangers. Les vaches disparurent en assez grand nombre; on crut qu'elles avaient été volées par les paysans à qui les magistrats firent payer de fortes amendes. Un peu plus tard, les chiens de M. Adair furent empoisonnés; son régisseur fut assassiné; l'incendie détruisit une maison qui lui appartenait. Ces symptômes étaient inquiétans pour le maître, bien que l'enquête judiciaire fût incapable, selon l'usage invariable, de démontrer quels étaient les vrais coupables. Là-dessus, M. Adair prit la résolution d'expulser tous les paysans de son domaine. La loi lui en donnait le droit; les magistrats ne pouvaient lui refuser assistance pour cette terrible exécution, bien qu'ils eussent peine à croire que les torts fussent imputables à cette honnête population, restée paisible jusqu'alors. C'était une mesure d'une telle gravité que les troupes de police du district ne parurent pas suffisantes pour vaincre les résistances que l'on redoutait. Un détachement d'une trentaine de soldats sous les ordres d'un officier fut envoyé de Dublin tout exprès pour maintenir l'ordre. Ces préparatifs terminés, le représentant de M. Adair, escorté par un magistrat, notifia aux paysans la décision qui les expulsait, puis, sans plus attendre, il fit démolir les maisons par les hommes qui l'accompagnaient. Il y avait des vieillards, des enfans, des malades; personne n'obtint grâce. Pendant trois journées entières, l'œuvre de démolition se continua. Ces pauvres gens se croyaient en règle avec leur seigneur, ayant payé régulièrement le fermage qu'ils devaient. A peine au milieu de leurs montagnes avaient-ils eu connaissance des évictions opérées les années précédentes dans les autres provinces. Au surplus, leur sort inspira la compassion qu'il méritait. Des souscriptions s'ouvrirent de toutes parts; évêques catholiques, ministres presbytériens ou anglicans, tous signèrent en commun un appel à la générosité publique. Ce fut d'Australie que leur vinrent les secours les plus efficaces. Par les soins d'un comité d'Irlandais établi à Melbourne, les exilés du Donegal reçurent dans un autre hémisphère des maisons et des terres en remplacement de celles dont ils avaient été dépouillés.

Voilà ce qui se passait, il n'y a pas plus de vingt ans, sous le couvert de la loi. Ne comprend-on pas aisément les sentimens dont était animée la population de l'Irlande? Épuisée par l'exode qui avait suivi la famine, divisée contre elle-même par des politiciens qui ne s'entendaient pas entre eux, rongée par le cancer des sociétés secrètes, elle n'avait encore obtenu que deux réformes utiles, l'admission des catholiques aux emplois publics, ce qui avait fait la fortune de quelques intrigans, et la liberté d'enseignement. Cette dernière mesure n'avait produit que peu d'effet. Les obstacles élevés jadis par la jalousie de l'église anglicane contre la religion du plus grand nombre avaient disparu au moment où, par malheur, le clergé obéissait à des tendances plutôt ultramontaines que nationales. Il n'y avait pas d'accord entre les hommes éclairés qui auraient pu diriger leur pays vers des destinées meilleures. La race celtique, dominante par le nombre, maintenue cependant dans une sorte d'esclavage, éprouvait pour ses maîtres saxons une haine extraordinaire. O'Connell n'était devenu populaire qu'en surexcitant ce sentiment traditionnel. Les adeptes du Ruban avaient accoutumé la nation à compter sur une organisation occulte comme défense contre les oppresseurs. C'est de ce milieu troublé que surgirent les conspirateurs fenians qui allaient ouvrir à la malheureuse Irlande une période nouvelle de misère et de démoralisation.

H. Blerzy.

ROSTOPTCHINE

GOUVERNEUR DE MOSCOU EN 1812

Alexandre Popof. — I. *Snochénia Rossii s evropéïskimi derjavami pérèd voionoïou 1812 goda*, Saint-Pétersbourg, 1876. — II. *Moskva v 1812 godou*, Moscou, 1875. — III. *Frantsouzy v Moskvié v 1812 godou*, Moscou, 1876. — IV. *Sbornik imp. rousskago istorit. Obchtchestva*, t. XXI, Saint-Pétersbourg, 1877.

L'incendie de Moscou en 1812 et la chute du premier empire français sont deux faits qu'on ne peut séparer; mais au nom de Moscou s'en rattache un autre, celui de Rostoptchine. Quel fut précisément le rôle de celui-ci? Est-ce donc à lui, bien mieux qu'à Nelson et à Sidney Smith, qu'il convient d'appliquer le mot de Napoléon : « Un homme de moins, et j'étais le maître du monde ? » Il y a du mystère, presque de la légende autour de ce personnage. L'historien qui apporte des documens nouveaux sur l'année 1812 ou qui entreprend de les soumettre à une critique plus rigoureuse est toujours sûr d'être le bienvenu.

A ce titre, les travaux de M. Alexandre Popof, conseiller d'état russe, qui semble avoir voulu faire de cette époque une étude particulière, intéressent les Français autant que ses compatriotes. Les archives de Saint-Pétersbourg et de Moscou ont été explorées par lui; les documens déjà publiés ont été l'objet d'un examen plus attentif. C'est ainsi qu'ont été composés les trois ouvrages intitulés : *Relations de la Russie avec les états européens avant la guerre de 1812*, *Moscou en l'année 1812* et *les Français à Moscou*. Des articles en voie de publication dans l'*Antiquité russe*, consacrés à l'histoire de la désastreuse retraite, nous promettaient une suite à

cette trilogie. Ces recherches nouvelles de M. Popof ont attiré l'attention toujours en éveil, la curiosité toujours jeune du grand historien et du grand homme d'état que nous avons perdu. On assure que M. Thiers, il y a deux ans, s'était fait traduire les passages importans des articles de M. Popof afin de les comparer à ses propres récits. Ces travaux sont en effet le complément naturel et le commentaire indispensable de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. J'essaierai de faire connaître les résultats acquis, les points de vue nouveaux qui se rencontrent dans l'œuvre de M. Popof et de noter les solutions qu'il a données aux questions controversées. Les *Relations de la Russie avec les états européens* sont établies, pour les chapitres consacrés à la France, sur les rapports du prince Kourakine, ambassadeur de Russie auprès de Napoléon, et ceux de l'envoyé extraordinaire Tchernichef. On en trouvera le texte français dans le vingt et unième volume de la *Société impériale d'Histoire de Russie*. M. Popof était connu en outre par un *Voyage au Montenegro* publié en 1847, par de nombreux travaux sur le droit russe et le droit des peuples slaves, par des études sur les rapports de la Russie avec la cour de Rome. La mort, en le frappant dans sa pleine activité, le 16-28 novembre dernier, a interrompu bien d'autres œuvres commencées. Je m'occuperai surtout ici de *Moscou en 1812* et des *Français à Moscou*.

I.

Sur les événemens qui amenèrent la destruction de la capitale russe, quel document pourrait être plus précieux que les mémoires de son gouverneur? Moscou en 1812 raconté par Rostoptchine lui-même, quelle bonne fortune pour l'historien! En 1872, M. le comte Anatole de Ségur, petit-fils de Rostoptchine, auteur d'une *Vie* de ce dernier, écrivait au sujet de ces mémoires : « Séquestrés avec tous ses papiers au moment de sa mort, par ordre de l'empereur Nicolas, ils sont renfermés dans les archives de la chancellerie impériale d'où ils ne sortiront peut-être jamais; heureusement une des filles du comte Rostoptchine avait pris copie de quelques passages de ce précieux écrit. » Ces passages ont été publiés en 1864 par un fils de l'ancien gouverneur de Moscou (1), le comte Alexis Rostoptchine, dans un livre intitulé *Matériaux, en grande partie inédits, pour la biographie future du comte Rostoptchine*, et qui est d'une haute rareté bibliographique, car il n'a été tiré qu'à douze exemplaires. Ces mêmes fragmens, au nombre de trois, ont été reproduits par le comte Anatole de Ségur dans la biographie de son

(1) Traduits en russe dans *le Dix-neuvième Siècle* de M. Pierre Barténief.

aïeul. A part ces courts extraits, on pouvait croire en effet que les mémoires de Rostoptchine, renfermés dans les archives russes, « n'en sortiraient jamais. » M. Popof les en a fait sortir. Dans *Moscou en 1812*, il en cite de longs passages qu'il soumet ensuite à une comparaison attentive avec les autres documens de l'époque. Son livre est, en somme, un commentaire continu des mémoires de Rostoptchine, dont la plus grande partie se trouve ainsi publiée. Est-ce à dire que le vœu formulé par M. de Ségur soit complètement exaucé? Non! M. Popof cite abondamment Rostoptchine, mais il le cite en russe; or toute traduction ne peut qu'affaiblir un tel texte : le style français du terrible comte est si original et si capricieux, si pittoresque et si hardi dans ses incorrections, relevé de tant d'expressions populaires, de mots aiguisés et de fortes images, qu'on peut le comparer sans témérité à celui d'un autre grand aristocrate, le duc de Saint-Simon. *Moscou en 1812* est un livre ingénieux et plein de faits nouveaux; mais qu'une bonne édition française des mémoires du comte Feodor ferait bien notre affaire!

A quel moment Rostoptchine a-t-il rédigé ses mémoires? Son fils Alexis et son petit-fils M. de Ségur s'accordent en ce point que c'est onze années après la catastrophe, en 1823, dans une de ses maisons de campagne, relevée de ses ruines, que l'ennemi de Napoléon se prit à écrire cette histoire de Moscou pendant son gouvernement. A cette époque, tourmenté par les rhumatismes, décrépit, miné par toute une *collection de maladies*, plus misanthrope que jamais, sentant sa fin approcher (il devait mourir en 1826), il prit plaisir peut-être à se raconter à lui-même la période la plus mémorable de sa vie. C'est de cette même année 1823 que date aussi sa brochure intitulée *la Vérité sur l'incendie de Moscou*, qui causa aux contemporains un certain désenchantement. Ni cette *Vérité*, ni les mémoires ne doivent être consultés comme des documens indiscutables. Rostoptchine est resté jusqu'à son dernier soupir l'homme passionné, excessif, qu'on a déjà présenté au lecteur (1). L'impartialité était chose incompatible avec sa nature même; après comme pendant l'action, il restait militant; toujours acteur, jamais historien; entier dans ses idées quand il en était possédé, il était prompt à en changer, mais sans s'apercevoir qu'il changeait, et toujours incapable d'entrer dans celles d'autrui. En sa vive imagination, les faits extérieurs se reflétaient fortement, mais avec toutes les déformations qu'on pouvait attendre d'une âme troublée et inquiète. Il n'y a qu'à regarder le remarquable portrait qu'on a de lui aux *Archives principales* de Moscou pour

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1876 : *le Comte Rostoptchine, d'après une correspondance nouvellement publiée.*

comprendre à quel point la passion dominait en lui. L'*affreux Tatar* des gazettes de 1812 est au contraire un bel homme, très capable de séduire, mais éloignant la sympathie; un front haut et large, dont les muscles semblent avoir une prodigieuse mobilité et qu'un souffle devait suffire à bouleverser; de beaux yeux, très grands, à fleur de tête; une bouche qu'on jurerait sensuelle, bref, une physionomie toute en dehors, toute aux aguets, exprimant la sensibilité la plus irritable. Les écrits de Rostoptchine ne démentent pas ce portrait. Ses souvenirs sur 1812 sont de la polémique, non de l'histoire. D'ailleurs, suivant la remarque de M. Popof, comme il les a rédigés onze ans après les événemens, cette disposition à voir les faits tels qu'il voulait qu'ils fussent a dû être encore aidée par les défaillances de sa mémoire : beaucoup de menus détails, beaucoup des impressions d'alors en sont sortis, s'en sont effacés tout naturellement; ils sont pour lui comme s'ils n'avaient jamais existé. Les passions de la grande crise, l'enthousiasme contagieux de ses collaborateurs, les ardeurs communicatives de la population, tout cela est tombé comme une fièvre : il ne se souvient pas de les avoir partagés. Il vit au milieu d'une génération refroidie, désillusionnée, encline à discuter les sentimens qui autrefois l'avaient soulevée de terre. Aussi le comte Feodor juge souvent l'exaltation de 1812 avec l'indifférence de 1823; il n'est pas dans sa nature de pouvoir se reporter à une autre époque, à un autre milieu, à des passions qui lui sont devenues étrangères.

En mars 1812, l'espèce de disgrâce où le comte Feodor était tombé depuis l'avènement d'Alexandre, le culte qu'il avait voué à la mémoire de Paul Ier, sa retraite pleine de dignité dans son palais de Moscou et dans ses maisons de campagne de Voronovo et Sokolniki, l'avaient environné d'une certaine considération. Sa haine réveillée contre les Français et contre Napoléon, ses nouvelles et ses comédies gallophobes, surtout la furieuse diatribe connue sous le nom de *Pensées à haute voix sur l'Escalier-Rouge*, sa désapprobation bruyante de la paix de Tilsitt et de la politique d'Erfurt, l'avaient rendu populaire : on voyait en lui un vrai patriote, l'*homme russe* par excellence. Alexandre ne l'aimait pas : après Austerlitz, Rostoptchine avait eu un mot cruel, qui était une allusion aux événemens de 1801. Pourtant, quand on put craindre que l'invasion étrangère se compliquât de bouleversemens intérieurs, quand on redouta pour cette grande ville de Moscou, encombrée d'une turbulente population de serfs et d'artisans, l'effet des proclamations napoléoniennes, ce fut sur Rostoptchine qu'Alexandre jeta les yeux.

Sa nomination inattendue au poste de gouverneur suscita dans la ville des impressions fort diverses. Pour une partie des nobles,

le comte était trop de leur monde, on l'avait trop vu dans l'intimité, aiguisant les bons mots, singeant avec un admirable talent de mimique le vieux gouverneur Goudovitch, pour qu'il conservât du prestige. La *société*, — c'est ainsi qu'elle se nomme partout, — est trop occupée des petites choses pour bien voir les grandes : l'écho des salons a toujours quelque chose de sceptique et de frondeur ; leurs chuchotemens sont rarement à l'unisson des grands mouvemens populaires. « On va donc voir à l'épreuve ses talens et son mérite ! écrivait Mme Volkof ; en attendant, je ne crois pas qu'il ait beaucoup d'amis à Moscou, et il faut convenir qu'il n'a jamais cherché à s'en faire ; il a toujours eu l'air que personne au monde ne lui était de rien. » Bestoujef-Rioumine, qui était resté dans la capitale avec mission d'informer le ministère de la justice et dont les souvenirs sont un utile contrôle des mémoires de Rostoptchine, avoue qu'en apprenant cette nomination « le cœur lui battit violemment, comme s'il s'était attendu à quelque chose de fort désagréable. » Cependant Rostoptchine avait des amis ardens, pour lesquels il n'avait fait aucuns frais, qu'il connaissait à peine, qu'il était fort porté à dédaigner, mais dont le patriotisme enthousiaste saluait d'avance en lui l'homme de la situation. Serge Nikolaévitch Glinka, rédacteur du *Messager russe*, était de ceux-là. C'était un curieux type du bourgeois moscovite, du lettré d'alors, un vrai *slavophile*, qui avait déclaré la guerre à toutes les importations étrangères, surtout aux mœurs et à l'esprit français, qui se détournait des hautes classes, corrompues par l'imitation occidentale, et qui avait reporté son affection sur l'homme du peuple ; le moujik, à ses yeux, était le Russe par excellence, resté pur de toute souillure, vierge de toute civilisation européenne ; il admirait de lui jusqu'à son ignorance, sa barbe inculte, sa touloupe crasseuse : tout cela n'était-il pas russe, incontestablement national ? Il aimait à se perdre dans la foule, à se retremper dans le peuple, à écouter ce que disaient les *grandes barbes*. Cette sincère exaltation avait son côté touchant : Glinka fut un des premiers à parler de sacrifice, à faire entrevoir aux tièdes la nécessité des suprêmes dévoûmens. En Rostoptchine, malgré son bel esprit français, Serge Nikolaévitch avait reconnu un vrai Russe de vieille roche ; il lui voua un attachement que l'orgueilleux seigneur n'a jamais payé de retour et qui d'ailleurs n'excluait pas une certaine indépendance : Glinka suivait Rostoptchine avec le dévoûment d'un chien, mais seulement lorsque Rostoptchine suivait la voie qui était celle de Glinka. Il s'attira son courroux et fut traité par lui en rival, presque en ennemi, avant d'être admis à lui servir d'auxiliaire. Glinka fut le tribun du mouvement national dans son *Messager russe*, dont le programme, assurait-il, lui avait été tracé par

le peuple. « Apprenez-nous comme on se sacrifie pour la patrie, » lui avaient dit les moujiks, et Glinka « déchaînait les fureurs de la guerre patriotique. » Dès qu'il crut entrevoir en Rostoptchine un autre furieux de patriotisme, il devint son fidèle. Voici en quels termes il appréciait sa nomination : « Mettons en regard, dit-il dans ses mémoires, deux hommes, dont l'un a conduit des armées, déplacé des trônes, et dont l'autre a vécu dans la retraite, seul avec lui-même, et en apparence dans la plus profonde inaction : ces deux hommes sont Napoléon et le comte Rostoptchine. » Rostoptchine comparé à Napoléon! Le parallèle s'annonce bien. Mais le comte n'en eût pas été trop étonné, lui qui croyait à son *étoile* comme un autre Bonaparte.

Rostoptchine, à cette époque, parlait le langage de tout le monde, faisait aussi l'éloge des *grandes barbes*, menaçait l'envahisseur d'une guerre comme celle d'Espagne ou celle des anciens Scythes, voulait opposer à un nouveau Darius le désert : « Votre empire, écrivait-il à Alexandre, a deux puissans boulevards : d'abord l'immensité et le climat, puis seize millions d'hommes qui professent la même foi, parlent la même langue, et dont le menton n'a jamais été touché par le rasoir. Ce sont ces barbes qui sont la forteresse de la Russie ; le sang de vos soldats sera une semence de héros ; si un malheureux concours de circonstances vous forçait à reculer devant l'envahisseur, l'empereur russe sera toujours redoutable à Moscou, formidable à Kazan, invincible à Tobolsk (11-23 juin 1812). » Rostoptchine enchérit ici sur les plus enragés partisans de la guerre scythique. Il semble cependant que la Russie eût été fort en danger si elle n'eût eu alors d'autre refuge que la Sibérie.

Dans ses mémoires de 1823, Rostoptchine se montre plus sceptique. On n'y retrouve pas cette confiance sans bornes dans le peuple russe ; peut-être même ne l'a-t-il jamais eue. Il croyait comprendre le peuple parce qu'il possédait, aussi bien que le peut un lettré, les expressions pittoresques et proverbiales, les dictons souvent rythmés et rimés qui émaillent la langue du moujik. Au fond, il croyait qu'on ne mène les hommes qu'en les trompant et en les amusant. Lui-même qualifie de *charlatanerie* beaucoup de ses procédés et se vante de « savoir jeter la poudre aux yeux. » Glinka entraînait le peuple à force de sincérité ; Rostoptchine ne comptait que sur ses habiletés :

« Moscou, dit-il dans ses mémoires, fut, à ce qu'il paraît, contente de ma nomination. J'avais alors quarante-sept ans, une santé parfaite, et dès mon entrée en fonctions je déployai la plus extraordinaire activité : c'était du nouveau, car tous mes prédécesseurs étaient des vieillards décrépits. Tout de suite on m'adora parce que je me faisais abor-

dable à tous ; j'annonçai que chaque jour, de onze heures à midi, tout le monde aurait accès chez moi, et que ceux qui auraient quelque chose d'important à me communiquer seraient reçus à toute heure de la journée. Le jour de mon entrée en fonctions, je fis dire des prières, cierges allumés, devant les icônes miraculeuses, qui jouissent au plus haut degré de la vénération populaire. Je m'étudiai à montrer une politesse extraordinaire à tous ceux qui avaient affaire avec moi. Je courtisai les vieilles femmes, les commères, les dévotes; pour leur plaire, je fis enlever les cercueils qui servaient d'enseignes aux menuisiers et les affiches collées sur les églises. Il me suffit de deux jours pour jeter la poudre aux yeux et persuader à la majeure partie des habitans de Moscou que j'étais infatigable et qu'on me voyait partout. Je réussis à donner cette idée de moi en apparaissant dans la même matinée sur les points les plus éloignés de la ville et en laissant partout des traces de ma justice ou de ma sévérité. Ainsi le premier jour je fis mettre aux arrêts un officier de l'hôpital militaire qui, chargé de la distribution des soupes, ne s'était pas trouvé là à l'heure du dîner. Je rendis justice à un paysan qui avait acheté 30 livres de sel et n'en avait reçu que 25. Je fis jeter en prison l'employé préposé à la construction du pont de bateaux. J'allais partout, je causais avec tous, j'appris ainsi beaucoup de choses qui me furent utiles par la suite. Après avoir éreinté deux paires de chevaux en costume civil, je rentrais chez moi ; à huit heures j'endossais l'uniforme militaire et je me trouvais prêt à commencer mon travail. »

Ainsi Rostoptchine prenait les Moscovites par ce qu'il regardait comme leurs ridicules, se pliait à des pratiques qu'il estimait des simagrées, affectait l'ubiquité et l'omniscience, s'essayait au rôle du calife Haroun, rendait la justice qui plaît surtout au peuple, la justice à la turque. Il jouait la comédie. Les gouvernans de son école peuvent apprendre de lui à user magistralement de la publicité : « Je résolus, dit-il dans ses mémoires, à chaque nouvelle désagréable, d'exciter des doutes sur sa véracité; par là j'affaiblissais la première impression, et, avant qu'on eût le temps d'en vérifier l'exactitude, il en arrivait d'autres qui étaient un nouveau sujet d'examen. Il m'était indispensable de savoir quelle impression produisaient sur les esprits les nouvelles de la guerre. Dans ce dessein, j'eus recours aux services d'agens sans importance : déguisés, ils passaient leur temps à rôder dans les rues, se mêlaient à la foule qui s'attroupait dans les *traktirs* et dans les cafés; puis ils venaient me rendre compte de ce qu'ils avaient entendu et recevoir des instructions, selon qu'il y avait lieu de semer quelque bruit, de soutenir l'enthousiasme du peuple ou d'affaiblir l'effet des mauvaises nouvelles. »

II.

Rostoptchine s'était installé dans sa villa de Sokolniki lorsqu'un exprès lui apporta la nouvelle que l'empereur Alexandre se disposait à visiter la capitale et lui remit une proclamation dans laquelle le tsar annonçait à son peuple le danger de la patrie. « Je me mis aussitôt à l'œuvre, raconte le gouverneur, je restai sur pied toute la nuit; je convoquai, je vis beaucoup de monde; je fis imprimer avec la proclamation impériale un bulletin de ma façon, et le lendemain Moscou apprit en s'éveillant la prochaine arrivée du souverain. La noblesse fut flattée de la confiance que mettait en elle l'empereur et s'inspira d'un noble zèle; les marchands étaient prêts à donner de l'argent; mais le peuple, à ce qu'il me parut, resta indifférent, car il ne croyait pas possible que l'ennemi pût entrer à Moscou. Cette sotte sécurité était encore entretenue par cette circonstance que depuis près d'un siècle aucun ennemi n'avait posé le pied en Russie; Napoléon ne pouvait manquer de périr comme Charles XII à Poltava. Les *grandes barbes* ne cessaient de répéter : Napoléon ne peut nous vaincre; pour nous vaincre, il faudrait nous exterminer tous. »

Les mémoires de Glinka permettent de se faire une idée plus nette de l'impression produite par le manifeste impérial. Ordinairement ces appels des souverains à leurs peuples ne se produisent que lorsque la situation est déjà fort compromise. Le premier mouvement fut donc l'effroi : « Nous sommes perdus! » tel fut le mot d'une Moscovite, la propriétaire de la maison où logeait Glinka. Elle lui tendait en pleurant le manifeste imprimé. « Non, reprit Glinka, remerciez Dieu au contraire; plus tôt on prévoit le danger et mieux on est en mesure de le prévenir. Soyez tranquille et priez! » Il courut aussitôt à Sokolniki, ne put pénétrer dans le cabinet du comte, mais lui laissa ce billet : « Je m'enrôle dans l'*opoltchénié* moscovite et je dépose sur l'autel de la patrie 300 roubles argent. » Ainsi Glinka donnait l'exemple à tous, son nom était le premier inscrit sur la liste des enrôlemens. Il revint en ville : les rues commençaient à regorger de monde; les marchands fermaient leurs boutiques, tous se rendaient à la barrière de Dragomilof pour saluer l'empereur : « Allons dans les temples du Seigneur, disaient les boutiquiers, prions pour le tsar; ensuite, à la barrière! » On n'entendait que ces mots qui se croisaient : « Où vas-tu? — A la barrière, au-devant de l'empereur! » Ce tableau du réveil de Moscou, pris sur le vif par Glinka, contraste avec ce que rapporte Rostoptchine de l'indifférence des masses. Tous deux étaient ou se croyaient des hommes populaires; c'est même le motif de la jalou-

sie de Rostoptchine contre Glinka, qui semblait vouloir lui disputer son rôle de tribun-publiciste. Mais de quelle façon étaient-ils populaires? Pour se rendre compte de la différence de leurs procédés, il faut les suivre au milieu de cette crise et comparer les souvenirs qu'ils nous ont laissés.

Tandis que Rostoptchine est parti pour la station la plus proche afin d'y recevoir l'empereur, Glinka continue sa promenade. Il veut, dit-il, « écouter la pensée du peuple, s'en inspirer pour un article dans le *Messager russe.* » Il se mêle aux groupes, prête l'oreille « à ces manifestations vivantes et pour ainsi dire spontanées de l'esprit public; » mais, naïf comme il l'est, facile à l'émotion, prompt à l'entraînement, un peu badaud dans la respectable sincérité de ses sentimens, il passe bien vite du rôle d'observateur à celui d'acteur. La foule reconnaît Serge Nikolaévitch : « Allons, crient les moujiks, en avant! Dès que nous rencontrerons la calèche de l'empereur, nous l'enlèverons sur nos épaules. Et vous, continuent-ils en s'adressant à Glinka, conduisez-nous! » C'est lui maintenant qui est le chef de la bande; il ne semble pas embarrassé de son rôle, il ne trouve pas ridicule de dételer la voiture du tsar. Il crie *hourrah!* comme les autres, et le voilà parti avec les hommes en touloupes, parmi leurs cris et leurs chants, confondu dans cette plèbe aux fortes émanations, baigné dans une atmosphère vraiment populaire, ayant pour sûr une larme d'attendrissement dans les yeux. Rostoptchine n'a pas l'enthousiasme aussi communicatif. Il sait conserver son autorité de gouverneur, ses dédains de grand seigneur, son ironie de misanthrope. Apprenant que Stein, le grand patriote prussien, est dans la suite de l'empereur, il donne l'ordre à la station de lui refuser poliment des chevaux, afin de retarder son arrivée à Moscou au moins de quelques heures : « J'agissais ainsi en vertu de cette idée bien enracinée chez moi que tous les étrangers sont nos ennemis, nos espions. » Mais il lui écrit en même temps une lettre fort aimable pour l'engager, « s'il veut voir un empereur adoré de son peuple, » à se rendre au Kremlin. Stein, comme Glinka, était un rival qui l'offusquait. L'empereur, pour éviter de trop vives manifestations, s'arrangea pour ne faire son entrée que pendant la nuit. « L'idée de dételer ses chevaux et de porter sa calèche, racontent les mémoires de Rostoptchine, était passée du peuple aux classes les plus élevées, et j'eus connaissance que beaucoup de personnes, même porteurs de cordons et de décorations, s'étaient rendues à la barrière et que, soit par un excès de zèle, soit aussi par sottise, elles comptaient faire le métier de quadrupèdes. » A la différence de Glinka, c'est toujours par leurs côtés ridicules que les choses lui apparaissent d'abord.

L'empereur fut accueilli à Moscou avec un enthousiasme extraordinaire. Lorsque le lendemain il parut sur l'Escalier-Rouge, et, suivant l'expression du XVIe siècle, montra aux Moscovites « les yeux brillans du tsar, » les *hourrahs*, les cris du peuple couvrirent la voix des cloches dans la cité aux quarante fois quarante églises. — « Sur chaque marche de l'Escalier-Rouge, raconte Glinka, des milliers de mains empressées cherchaient à toucher les jambes du souverain, les pans de son uniforme, que l'on couvrait de baisers et de larmes. » Rostoptchine, dans un des fragmens reproduits par M. Anatole de Ségur, a raconté, en y mêlant quelques notes ironiques, l'élan de sacrifice qui se manifesta dans l'assemblée de la noblesse et dans celle des marchands au Kremlin. Les propriétaires promirent un homme par dix paysans, les marchands offrirent 2,400,000 roubles. Avec un peuple si admirablement disposé, la défiance la plus soupçonneuse aurait dû désarmer: celle de Rostoptchine ne désarme jamais. Le spectre du libéralisme et du *martinisme* jette une ombre sur son esprit inquiet. Dans ce grand mouvement, précurseur du réveil des peuples, il reste l'homme de l'âge précédent, le directeur du *cabinet noir* de Paul Ier, qui n'a confiance que dans les moyens d'intimidation. A cette fête nationale, il a tenu à mêler un peu de police :

« J'appris dans la nuit, dit-il, et cela me fut confirmé le lendemain, que quelques personnes appartenant à la secte des martinistes s'étaient entendues pour demander à l'empereur, lorsqu'il proposerait l'*opoltchénié*, combien nous avions de troupes, combien en avait l'ennemi, quels étaient les moyens de défense. C'était là un projet hardi, déplacé, dangereux dans les circonstances présentes; mais que ces gens-là le missent à exécution, je ne le craignais guère, car ils étaient de ceux qui sont braves en chambre et poltrons en public. Toutefois je fis exprès de répéter plusieurs fois devant tout le monde que j'espérais offrir à l'empereur le spectacle d'une assemblée de noblesse, fidèle et respectueuse, que je serais *au désespoir* si quelque malveillant se permettait de troubler l'ordre et s'oubliait en la présence du souverain, et que ce quelqu'un, avant d'avoir achevé sa harangue, était sûr de partir à bride abattue pour un long voyage. Afin de donner plus de poids à mes paroles, je fis stationner non loin du palais deux télègues, attelées de chevaux de poste, et deux officiers de police en costume de route, qui se promenaient auprès d'elles. Si quelque curieux demandait pour qui ces télègues, ils avaient ordre de répondre : « Pour ceux qui seraient envoyés en Sibérie. » Ces réponses et la nouvelle des deux télègues arrivèrent bien vite à l'assemblée. Les braillards se le tinrent pour dit et se conduisirent en gens raisonnables. »

Rostoptchine n'était pas seul à perpétuer au milieu d'une situa-

tion nouvelle les traditions d'un autre régime. La noblesse de Riazan avait envoyé une députation à l'empereur pour lui offrir 60,000 hommes armés et équipés. Balachef, ministre de la police, reçut fort mal ces députés, s'emporta contre eux et leur demanda comment ils s'étaient permis d'abandonner leur poste. Le lendemain, la police leur intimait l'ordre de quitter Moscou. L'empereur ignora sans doute tout le mal que se donnaient ses hauts dignitaires pour attrister cette grande solennité nationale. D'autres détails, qui alors ne surprenaient personne, nous semblent aujourd'hui assez étranges. Dans un pays où la masse du peuple était serve, le patriotisme des nobles devait affecter des formes singulières. « Beaucoup de mes connaissances de Moscou, raconte Komarovski, me dirent qu'ils donneraient leurs musiciens, d'autres les acteurs de leurs théâtres, d'autres encore leurs *dvorovié* et leurs piqueurs, comme plus aisés à façonner au service militaire que les paysans. » Dans leur amour de la liberté, les nobles russes donnaient leurs esclaves.

Que faisait Glinka en ce grand jour? Il s'était bien aperçu que Rostoptchine, son ancien collaborateur au *Messager russe*, lui battait froid. Il crut même remarquer qu'on l'avait mis sous la surveillance de la police : ses promenades, ses harangues au peuple l'avaient rendu suspect. L'ardeur de son patriotisme fit taire toutes ses craintes. Il emprunte quelque part un uniforme, qui l'habille assez mal, et court au Kremlin. Il fait son entrée dans l'assemblée de la noblesse, se promettant bien de ne faire que regarder, écouter, imiter les autres. Mais voici qu'il entend des discours ardens, de patriotiques harangues : sous le choc des événemens, l'éloquence politique jaillit d'elle-même chez les sujets d'Alexandre. Des orateurs en uniforme de miliciens s'écrient : « Le moment est venu, non de discuter, mais d'agir; ceci n'est pas une guerre ordinaire, c'est une guerre d'invasion, la guerre chez nous : elle creuse des tombes pour les cités, pour les nations, elle réclame des mesures inouïes jusqu'à ce jour. Marchons par centaines de mille, armons-nous de ce qui nous tombera sous la main. Jetons-nous sur les derrières de l'ennemi, formons des escadrons de volontaires, harcelons de toutes parts Napoléon, fermons-lui la retraite et montrons que la Russie est debout pour le salut de la Russie! » En entendant parler de levée en masse, de sorties par centaines de mille, d'escadrons de volontaires, Glinka ne se contient plus; il se grise de l'éloquence des nobles comme naguère des clameurs du peuple. Et lui aussi, il se sent orateur! « Il faut repousser l'enfer par l'enfer! » s'écrie-t-il, et le voilà qui, pendant une demi-heure, discourt sur les dangers de la patrie; on fait cercle autour de lui, son enthousiasme s'exalte et il lui échappe ces paroles fatidiques, qui causè-

rent alors un frémissement de terreur : « Nous ne devons nous effrayer de rien, Moscou sera livrée! — Qui vous l'a dit? comment le savez-vous? » interrompent quelques voix. Glinka est lancé à fond et continue intrépidement : « Savez-vous que d'abord, du Niémen à Moscou, il n'existe aucune défense naturelle, aucune défense artificielle contre un ennemi formidable? D'ailleurs toutes les chroniques nationales portent ce témoignage : c'est le sort de Moscou de souffrir pour la Russie. Enfin (Dieu veuille que mes paroles se réalisent!) la perte de Moscou sera le salut de la Russie et de l'Europe. » Il en était là de sa harangue quand le comte Rostoptchine fit son apparition dans la salle, accompagné du secrétaire d'état Schichkof, qui commença la lecture du manifeste impérial.

Glinka s'était laissé emporter à son ardeur; la réflexion vint après. Il rentra chez lui un peu inquiet : « Comme je l'avais prévu, dit-il, je trouvai ma pauvre femme tout en larmes. Quelques amis, qui avaient entendu mon discours dans l'assemblée, l'avaient effrayée en lui assurant que cela ne pouvait se passer comme cela. — Prie! dis-je à ma femme éplorée. Je sais bien qu'on me fera appeler; prépare donc à tout hasard un gilet blanc et une cravate blanche; si on m'appelle, j'irai en frac; cet uniforme ne me va pas, je m'y trouve ridicule, et les autres en rient. » Glinka n'était pas sans avoir entendu parler des deux télègues de Rostoptchine; sa femme savait sûrement qu'il était déjà sous la surveillance de la police. L'empereur venait de quitter la ville en laissant, à ce qu'on racontait, des pouvoirs extraordinaires, même des blancs-seings, au comte. Dans la petite maison de la rue Tichina, près du pont de Dragomilof, on ne s'attendait donc à rien de bon. Le 19 juin, un officier du gouverneur se présente chez Glinka. « Je m'en doutais, dit-il à sa femme, mets-toi en prière. » Il part; on l'introduit dans le cabinet de son excellence. Rostoptchine s'avance vivement au-devant de lui et dit : « Oublions le passé; maintenant c'est du salut de la patrie qu'il s'agit! » et, prenant sur son bureau une décoration et un papier, il continue : « L'empereur vous nomme chevalier de Saint-Vladimir de quatrième classe; il veut récompenser votre amour de la patrie, suffisamment prouvé par vos écrits et vos actions; c'est ainsi que s'exprime le rescrit avec la signature autographe du souverain: voici la décoration et voici le rescrit. » Rostoptchine accompagne ses félicitations d'une accolade, et un aide de camp du gouverneur attache la croix sur l'habit de Glinka. « Au nom sacré de l'empereur, continue le comte Feodor, je vous délie la langue pour tout ce qui sera utile au bien de la patrie; je vous délie les mains jusqu'à concurrence de 300,000 roubles de dépenses extraordinaires. L'empereur vous charge d'une mission particulière

au sujet de laquelle vous aurez à conférer avec moi. — Je remercie sa majesté, répond Glinka; mais permettez-moi de retourner promptement à la maison. Voilà trois jours que ma femme entend tinter à ses oreilles les clochettes de la télègue de police. »

On ne peut dire avec certitude quel but se proposait Rostoptchine en confiant ces 300,000 roubles au publiciste. Rostoptchine, comme une partie de l'aristocratie, n'était pas trop rassuré. Il y avait quelque chose d'anormal à appeler aux armes pour la liberté une nation de serfs qui sentaient vivement l'injustice de leur situation et qui n'avaient pas oublié les démagogues du XVIIe et du XVIIIe siècle, Stenko Razine et Pougatchef. Les nobles voyaient avec une certaine appréhension l'*opoltchénié*, l'armement des paysans. « Toutes ces mesures, écrivait Rostoptchine à l'empereur, tous ces armemens inouïs jusqu'à présent, s'évanouiront en un clin d'œil, si le désir d'acquérir la prétendue liberté soulève le peuple pour la ruine des nobles, seul but de la populace dans tous les troubles et toutes les révolutions. » Or, on savait que Napoléon songeait à soulever le peuple russe. Dans une lettre au vice-roi d'Italie, il demandait « quelle espèce de décret ou de proclamation on pourrait faire pour exciter la révolte des paysans. » On avait sans doute déjà entendu les moujiks qui disaient : « Bonaparte vient pour nous donner la liberté, nous ne voulons plus avoir de seigneurs. » Le peuple russe, dans sa généralité, a cependant trompé les prévisions pessimistes de ses maîtres : l'ardeur de la lutte contre les *musulmans*, les *païens*, profanateurs de ses églises, le fanatisme religieux entretenu par les prêtres, son dévoûment passionné à la personne du tsar, l'ont garanti de la contagion, lui ont fait oublier même ses antiques et légitimes revendications. Les *opoltchentsi*, qui ont combattu à Borodino, sont rentrés esclaves sous le toit de leurs chaumières; mais en 1812 Rostoptchine et les hommes de sa caste avaient peur du peuple, surtout du peuple de Moscou. C'était donc pour endormir ses instincts de liberté, pour détourner toutes ses ardeurs contre les Français, que l'on comptait sur Glinka. Rostoptchine croyait sans doute que quelques roubles distribués à propos pourraient y aider. Glinka aimait et respectait trop les *grandes barbes* pour penser que le patriotisme s'excite à prix d'argent. « Avec l'aide de Dieu, se dit-il, je réussis à enflammer le cœur des bons citoyens, à calmer leurs esprits, à leur inspirer la prudence, les mettant en garde à la fois contre les séditions et contre les paniques... Agissant la poitrine découverte, parlant à voix haute, je ne touchai même pas aux 300,000 roubles qui m'avaient été confiés; il me suffisait qu'on m'eût délié la langue... L'argent est utile pour les besoins de la vie ordinaire, mais malheur à nous quand la

société est l'esclave de ses séductions! Voulez-vous soulever les âmes? Agissez sur elles avec la force morale qui élève le cœur du peuple à la hauteur des circonstances. » Était-il entré dans l'esprit de Rostoptchine de gagner Glinka lui-même, de lui ouvrir et de lui fermer la bouche avec de l'argent? On ne le sait, puisqu'il n'a même pas daigné faire mention de Glinka dans ses mémoires, à moins qu'il ne le range parmi les *agens sans importance* aux services desquels il eut recours. Le mépris qu'il faisait des hommes rend tout croyable. En tout cas, si cette idée passa par la tête du comte, Glinka ne s'en douta même pas; sa candeur lui fit ignorer l'injure. Quand les étudians de l'université exprimèrent le désir de se rendre à l'armée et se plaignirent de n'avoir pas d'argent pour la route, Glinka les secourut à ses frais. Quoiqu'il eût encore, à cette époque, le dépôt confié par le gouverneur, il vendit les bijoux de sa femme.

III.

Veiller au bon ordre dans la capitale, organiser l'*opoltchénié*, trouver des canons et des attelages, envoyer des renforts et des provisions à l'armée, voilà assurément une tâche écrasante pour un homme, eût-il le don d'ubiquité. Et pourtant, ce n'est pas encore de cette œuvre que Rostoptchine, d'après ses mémoires et sa correspondance, se montre le plus occupé. Ce qui irrite surtout ses colères, ce qui consume ses jours et ses nuits, c'est le souci qu'il prend des libéraux, des francs-maçons, des *martinistes*. Ce dont il entretient l'empereur avec le plus de passion, c'est d'un certain docteur Salvador, du typographe Sémen, du sénateur Rounitch, du directeur des postes Klioutcharef, de Klioutcharef surtout, car il voit en lui « l'élève de Schwartz, l'ami de Lapoukhine et de Hamaleï, » ces libéraux du temps de Catherine II. La haine qu'il porte aux francs-maçons est ancienne chez lui; pour les perdre, il n'a jamais reculé devant les mesures les plus tyranniques, les calomnies les plus audacieuses. C'est lui qui racontait à Paul Ier que, dans un dîner où assistaient Novikof et vingt-neuf autres martinistes, on avait tiré au sort pour savoir qui égorgerait Catherine II, et que le sort était tombé sur Lapoukhine (1). Or les libéraux du XVIIIe siècle étaient si peu à craindre que l'un d'eux, ce même Lapoukhine, dans une correspondance interceptée par le gouvernement, manifeste une vive répugnance pour les actes de la révolution française et demande à Dieu « de préserver les Russes de cet esprit de fausse

(1) *Archive russe*, 1875, t. III, p. 75-81.

liberté qui ruine tant d'états en Europe. » La haine de Rostoptchine contre eux avait quelque chose d'irraisonné et d'aveugle; elle pouvait aller chez lui jusqu'à la fureur, jusqu'à l'hallucination, car il n'est pas impossible qu'il ait fini par croire au fameux banquet régicide de Novikof; elle était devenue chez lui une idée fixe, comme une affection pathologique, un point douloureux dans son cerveau. Peut-être subissait-il à son insu, ou plus qu'il n'en voulait convenir, une autre influence. A Moscou, il n'y avait pas seulement des francs-maçons, mais aussi des jésuites; les deux sociétés avaient transporté dans la capitale des tsars leur rivalité, leurs antipathies, le combat qu'elles se livraient dans l'Europe entière. Or c'est à cette époque que la femme du comte Rostoptchine se laissa convertir au catholicisme, ouvrit le palais du gouverneur à l'abbé Surugues, à l'abbé Billy, les présenta au comte, mérita d'eux ce compliment qu'elle écrivait à son mari des lettres « dignes de la reine Blanche. » Les jésuites avaient l'oreille de la comtesse, par elle l'oreille du comte : est-il téméraire de supposer qu'ils en aient profité pour exciter contre leurs ennemis Rostoptchine, déjà si mal disposé pour la maçonnerie? Sans doute une telle influence des prêtres latins sur l'*homme russe* que Glinka célébrait en vers et en prose eût fort étonné le candide publiciste. A peine nommé gouverneur, c'est contre les martinistes que Rostoptchine déploie les terribles pouvoirs dont il est investi. Il signale Salvador à l'empereur; il envoie dénonciation sur dénonciation contre Sémen et les autres libéraux. Il fait arrêter Klioutcharef et se trouve en conflit avec le ministre de l'intérieur, fort étonné d'apprendre qu'un haut fonctionnaire, contre lequel on n'avait formulé jusqu'alors aucune plainte, sans qu'aucun avis ait été envoyé à son supérieur hiérarchique, vient d'être saisi, enchaîné comme un forçat et dirigé sur Saint-Pétersbourg. Il redoute les martinistes qui peuvent siéger dans la commission moscovite du sénat; et brutalement, sans égard pour le premier corps de l'état, pour le ministre de la justice dont dépendent les sénateurs, il fait fermer par un de ses aides de camp la salle des délibérations et enjoint aux sénateurs d'avoir à quitter immédiatement Moscou, sous peine d'être traités comme Klioutcharef.

Il y avait encore une autre classe d'hommes que le comte Rostoptchine tenait en suspicion : c'étaient les étrangers établis à Moscou, surtout les Français. Les Français y formaient alors une colonie d'environ 3,500 personnes. Beaucoup d'entre eux, soit indifférence, soit calculs personnels ou préoccupations commerciales, soit influence du milieu où ils vivaient, négocians, industriels, précepteurs dans les maisons particulières, maîtres dans les écoles

publiques, acteurs du théâtre français de Moscou, ne pouvaient ressentir au même degré les passions qui animaient les Français de la grande armée ou de la mère patrie. Il y avait là des hommes établis en Russie depuis si longtemps qu'ils devaient considérer avec une certaine impartialité les événemens. D'autres étaient résolûment hostiles à l'état de choses issu de la révolution : le nombre était grand de ceux qui avaient cherché contre elle un refuge en Russie. L'abbé Surugues, l'émigré d'Ysarn, qui nous a laissé une relation sur 1812, et combien d'autres! étaient fort loin de sympathiser avec *Buonaparte*. En revanche les sentimens révolutionnaires ou napoléoniens que nourrissaient un certain nombre de Français étaient partagés par des étrangers appartenant à d'autres nationalités. Napoléon avait des admirateurs et des partisans parmi les Allemands et les Italiens de Russie, comme il en avait en Italie et en Allemagne. Lorsque le patriotisme du peuple se trouva surexcité par l'invasion, dans une grande ville comme Moscou il était difficile qu'il ne se produisît pas quelques scènes de désordre. Quatre jours après le départ d'Alexandre, Rostoptchine lui écrivait : « Tous ces jours-ci, il y a eu des histoires dans les rues, mais heureusement la police a rétabli l'ordre; tout s'est borné à quelques horions reçus par des étrangers ou par des gens que l'on prenait pour tels. » On lit dans une seconde lettre au comte Tolstoï : « Les armemens vont ici leur train : tout est tranquille comme chez vous; seulement je suis obligé de commencer à cingler les Français. »

Quels étaient donc ces Français que Rostoptchine se croyait obligé de cingler? Un passage de ses mémoires peut servir de commentaire à cette lettre : « Un chirurgien allemand s'avisa de faire aux gens de sa maison le tableau du bonheur qui les attendait sous la domination de Napoléon. Un des serviteurs de cette maison, appelant les autres à son aide, livra cet homme au peuple. Je fis appeler ce serviteur fidèle et, en présence d'une foule nombreuse, je lui donnai mille roubles de récompense et ordonnai de mettre le chirurgien en prison. J'avais pris à mon service un cuisinier français qui m'avait déjà servi à Saint-Pétersbourg. Ses aides de cuisine le dénoncèrent comme partisan de Napoléon. Je chargeai deux employés de police de le surveiller, et, quand on se fut assuré de la véracité de cette dénonciation, je le fis arrêter, juger et déporter à Perm. » Rostoptchine ne dit pas tout. Sous cet euphémisme, *arrêter et juger*, se cache une histoire fort triste, sur laquelle les mémoires du chevalier d'Ysarn ont fait la lumière. Il y a trente-sept ans, vivait à Kazan un vieux Français qui avait établi là une confiserie. C'était Arnold Tournay, l'ancien cuisinier du comte Feodor. Il n'aimait pas à parler du supplice ignominieux que

lui avait fait infliger son maître ; chaque fois qu'il en était question, les larmes lui jaillissaient des yeux. Pourtant il racontait qu'un jour, étant occupé à préparer le dîner du comte, comme il était assez vif de son naturel, il s'irrita des lenteurs ou de la maladresse d'un de ses marmitons russes. « Attends seulement, lui cria-t-il, voici notre empereur qui arrive, et voilà ce qu'il fera de vous ! » Tournay était justement en train de découper un morceau de viande. Le propos fut rapporté au comte, il fit saisir le Français ; on l'attacha sur une charrette, on le conduisit sur la place des exécutions, devant le bazar, on le lia sur le banc d'infamie, on lui appliqua vingt-cinq coups de fouet ; puis on le jeta demi-mort sur une télègue et, sans lui permettre de rentrer à la maison, en veste blanche de cuisinier comme il était, on le déporta en Permie. Voilà comment, pour un propos en l'air, pour une parole évidemment innocente chez un homme dont il connaissait le dévoûment, Rostoptchine traitait un serviteur qui l'avait suivi à Moscou, un étranger qui avait droit à sa protection, un Occidental pour lequel ce châtiment infamant était dix fois plus cruel que pour un moujik et qui, toute sa vie, s'en trouva déshonoré. On retrouve ici le vrai Rostoptchine, non pas le Rostoptchine policé et quelque peu hypocrite de ses années de séjour à Paris, non pas le Rostoptchine humanisé des biographes de famille, mais le *barine* moscovite du vieux temps, le grand seigneur plein de mépris pour les hommes, le policier du régime de Paul Ier, le charlatan féroce qui fit déchirer sous ses yeux Véréchtchaghine.

En 1812, cette nature nerveuse et féline, cet irritable tempérament de chat-tigre était encore exaspéré par les circonstances critiques, la fièvre générale, le bruit, le remue-ménage universel. Il n'était pas homme à dominer de sang-froid une situation troublée : il en subissait l'influence excitante ; comme Glinka, il était entraîné à son insu par le mouvement populaire, mais chacun d'eux le suivait à sa manière. Chez Glinka l'excitation se tournait en enthousiasme patriotique, en abnégation et en dévoûment ; chez Rostoptchine, en une sorte de cruauté et de frénésie. Sa tête, qui ne fut jamais bien saine, subissait à ce moment une dangereuse exaltation. C'est alors que, malgré les recommandations d'Alexandre, il inquiète les résidens français, tour à tour les signalant dans ses proclamations aux soupçons de la population, ou s'efforçant d'obtenir pour *ces insectes* la tolérance du mépris ; c'est alors qu'on l'entend proférer dans une société, les yeux fixés sur Armand Domergue, ce propos digne du Tatar qu'il se donnait pour ancêtre : « Je ne serai satisfait que lorsque j'aurai pris un bain dans le sang des Français ! » c'est alors qu'il fait arrêter quarante d'entre eux et les fait déporter sur le Volga ; c'est alors qu'il insulte à leur in-

fortune et ajoute à leurs terreurs par une proclamation à la fois bouffonne et terrifiante, pleine de *concetti* et de menaces : « Entrez dans la barque, rentrez en vous-mêmes et n'en faites pas la barque à Charon. »

Dans ses mémoires, Rostoptchine n'a garde de rappeler ces facéties déplacées. Il prétend qu'il n'a voulu que sauver la vie aux déportés : « Les soupçons du peuple à l'égard des étrangers s'étaient tout à coup changés en haine. Deux fois le projet fut formé de les exterminer ; mais il était difficile de mettre ce projet à exécution parce qu'ils habitaient disséminés par toute la ville. Ceux qui étaient dans ces dispositions craignaient aussi la police qui dispersait les rassemblemens. Les étrangers et notamment les Français, marchands, artistes et autres, qui habitaient Moscou, prévenus par moi-même dans une lettre à leurs prêtres, dès le commencement de la guerre, se conduisirent en gens raisonnables ; mais le peuple russe ne les vit jamais d'un bon œil : il leur en voulait de cette situation privilégiée que leur assurait la qualité d'étrangers et qui leur permettait de faire une terrible concurrence au commerce et au travail indigènes. Un matin, le gouverneur civil Obriézkof m'annonça qu'il avait fait une découverte importante et m'amena un Russe, tailleur de son métier, irréprochable de conduite, assez à l'aise et qui n'était plus un jeune homme. Obriézkof le rencontra par hasard, remarqua sa pâleur et lui en demanda la cause. Le tailleur répondit qu'il avait perdu l'appétit et le sommeil, que plusieurs de ses apprentis étaient malades comme lui, et que le seul remède à cette maladie, c'était le sang des Français. Obriézkof feignit d'approuver fort cette médication et l'amena ainsi à tout lui dire. Il avoua qu'il avait déjà embauché trois cents tailleurs, que le lendemain il comptait en enrôler encore quelques centaines, que dans la nuit on marcherait sur le Pont des Maréchaux et qu'on y exterminerait tous les Français. Ce tailleur dut me donner à nouveau tous ces détails. Alors je le mis sous la surveillance de la police, attachai à ses pas un agent qui avait ordre de ne jamais le perdre de vue, et lui déclarai qu'il répondrait sur sa tête de tout ce qui arriverait dans ce genre. J'envoyai un chirurgien qui lui tira du sang, et il redevint calme. Les tailleurs que ce monsieur avait soulevés, apprenant son arrestation, cessèrent de penser à leur expédition nocturne, qui aurait abouti à un bouleversement et à un massacre épouvantable. » Dans toutes les situations troublées, il se rencontre des gens dont l'esprit mal équilibré achève de se déranger ; mais, même en tenant pour vrai le récit de Rostoptchine, on voit qu'un tailleur de Moscou a éprouvé un accès de monomanie meurtrière : quant aux six cents tailleurs qu'il lui donne pour complices, Ros-

toptchine les a-t-il comptés? Ils n'ont sans doute existé que dans l'imagination de ce malheureux, peut-être dans celle de Rostoptchine. Il est remarquable que, dans ses mémoires de 1823, le comte Feodor attribue aux tailleurs de Moscou ce goût pour les bains de sang français, que lui-même en 1812 manifestait si vivement, à en croire Domergue. N'y a-t-il pas une interversion dans ses souvenirs, une confusion du *moi* et du *non-moi* dans son intellect? Et pourtant, assure-t-il dans ses mémoires, c'est le complot des tailleurs qui le décida à faire déporter Armand Domergue et ses compagnons. Il allègue pour justifier ce tyrannique procédé les passions sanguinaires du peuple russe. Or M. Popof s'inscrit en faux contre un propos qui serait une calomnie à l'adresse de sa nation. Il cite un passage de Glinka où celui-ci donne au gouverneur le démenti le plus formel et le plus topique: « Vers cette époque, le comte, pris de je ne sais quelle lubie, s'avisa d'exporter de Moscou un certain nombre de Français... Les calembours que se permit le comte n'étaient pas une plaisanterie pour ces infortunés ; ils craignaient peut-être que le peuple, lorsque Napoléon entrerait à Moscou, ne portât les mains sur eux. Pour moi, j'ai vécu bien près du peuple, je me suis mêlé à lui dans les rues et sur les places, dans tous les quartiers de Moscou et toute la banlieue de Moscou, et je puis en attester le Dieu vivant, jamais les fils de la Russie n'ont ressenti cette haine forcenée contre les étrangers. » On en croira peut-être plus volontiers le bourgeois Glinka que l'ancien favori Rostoptchine. Ce témoignage du publiciste moscovite donne une valeur nouvelle à celui de Domergue, que ses mésaventures ne rendaient pourtant pas indulgent pour le caractère russe. Parlant de la proclamation où le gouverneur invite les moujiks à « empoigner par le toupet » tous ceux qui diraient du bien de Napoléon, Domergue ajoute: « Cette brutale invitation eut peu de succès dans la multitude; mais elle fut suivie d'insultes publiques dirigées par des agens provocateurs contre quelques Français et Allemands inoffensifs. » L'auteur anonyme de l'*Histoire de la destruction de Moscou*, officier allemand au service de la Russie et témoin oculaire des événemens, signale également la police ombrageuse de Rostoptchine et le zèle intempestif de ses agens : répandus constamment dans les cafés et les cabarets, prêtant l'oreille à toutes les conversations, comprenant fort mal les langues étrangères, ils faisaient à tort et à travers des arrestations. Un tailleur allemand, pour calmer un peu les terreurs de ses interlocuteurs russes, s'avisa de dire : « Qu'avez-vous à craindre ce drôle-là? S'il vient chez moi, je l'inviterai à dîner! » Sur ce mot, la police jugea qu'il était partisan de Napoléon; il fut arrêté, fouetté et envoyé en Sibérie.

N'avons-nous pas vu Rostoptchine lui-même donner publiquement mille roubles à un laquais qui ameutait la populace contre un chirurgien allemand? N'a-t-il pas tenu aux quarante déportés français le langage le plus propre à les faire massacrer sur place, si le peuple eût été animé des passions homicides qu'il lui prête? Rostoptchine, qui naguère avait voulu avec de la police organiser l'enthousiasme pour l'arrivée d'Alexandre, ne réussit guère mieux quand il tenta, avec de la police, d'organiser les manifestations hostiles contre les Français.

IV.

A Moscou, les affaires avaient cessé; le cours ordinaire des choses était comme suspendu; la population vivait dans la rue; elle formait une foule nerveuse, impressionnable, mêlée de réfugiés accourus des provinces voisines, sujette aux emportemens et aux terreurs, qu'il s'agissait de tenir en haleine et en respect. C'est ici que se révèle le talent original de Rostoptchine, ses instincts de tribun et de publiciste, cet art de comédien et de mime qui lui avait servi à perdre son prédécesseur Goudovitch. Personne ne mérita mieux que lui les deux épithètes célèbres, *commediante*, *tragediante*, pas même Napoléon. Il donne libre cours à sa fantaisie littéraire dans ses affiches, où il affecte le langage coupé et proverbial du moujik, où il se fait plus paysan que le paysan : « Il est survenu un orage, nous le dissiperons; le grain se moudra et deviendra farine... Gardez-vous des ivrognes et des imbéciles; ils ont les oreilles larges et soufflent des sottises dans celles des autres... » M. Popof n'a qu'une admiration mesurée pour ce style excentrique, et, en 1812, la partie intelligente de la population goûtait peu l'usage ou l'abus que Rostoptchine faisait de la publicité. On s'enthousiasma d'abord des victoires annoncées par lui; on finit par ne plus y croire. « Il y a cinq jours, écrivait Mme Volkof, on nous racontait qu'Ostermann avait remporté une grande victoire. Il se découvrit que c'était une fable. Ce matin, on nous annonce une grande victoire remportée par Wittgenstein. La nouvelle est venue de bonne source, puisque c'est le comte qui la débite, et cependant personne n'ose plus y ajouter foi. »

Le bel esprit qui administrait Moscou avait plus d'un tour dans son sac. Il rédigeait des pamphlets contre les Français; plus le sel en était grossier, plus il semblait avoir d'action sur la foule. Voici ce que lui-même nous raconte : « Vers cette époque, je sentis la nécessité d'agir sur l'esprit du peuple, de le réveiller, de le préparer à tous les sacrifices pour l'amour de la patrie... Je fis répandre

des contes, des caricatures qui paraissaient chaque jour et où l'on représentait les Français comme des nains, déguenillés, mal armés, que battaient des femmes et des enfans. » C'était le commentaire et comme l'illustration des affiches où il assurait que le Français n'était « pas plus lourd qu'une gerbe de blé. » Mais cette confession n'est pas encore complète. Pourquoi ne parle-t-il pas d'une estampe populaire, dans le genre de nos images à cinq centimes, qui fut répandue dans tout Moscou? Sous l'aigle à deux têtes qui sert d'enseigne aux cabarets, devant la porte d'un de ces établissemens, on voit un moujik qui harangue le peuple. Aucun des biographes français du comte Feodor n'a reproduit la légende qui accompagne cette estampe. Essayons de la traduire :

« Korniouchka Tchikhirine, habitant de Moscou, ancien soldat, ayant bu un coup de plus qu'à l'ordinaire, entend dire que Bonaparte veut venir à Moscou; il se fâche, invective en termes salés tous les Français, sort du cabaret, et, sous l'aigle à deux têtes, il s'écrie : Comment! il veut venir chez nous! Mais donnez-vous donc la peine d'entrer! A Noël ou à carnaval, on t'invite. Les jeunes filles t'attendent avec des nœuds à leur mouchoir : le dos t'en enflera. Tu as beau t'habiller en diable : nous dirons une prière et tu disparaîtras au chant du coq. Fais mieux : reste chez toi, joue à cache-cache ou à colin-maillard. Assez de farces comme cela! ne vois-tu pas que tes soldats sont des avortons, des petits-maîtres? Ils ne portent ni touloupes, ni mitaines, ni bonnet de fourrures, ni *onoutchi* (1). Comment feraient-ils donc pour s'accommoder à la vie russe? Les choux les feraient enfler, la *kacha* (gruau) les ferait crever, le *chtchi* les suffoquerait, et ceux qui survivraient pour l'hiver tomberaient aux gelées de l'Épiphanie. C'est comme cela, oui. Aux portes de nos maisons, ils grelotteraient; dans la cour, ils gèleraient; dans le vestibule, ils claqueraient des dents; dans la chambre, ils étoufferaient; sur le poêle, ils grilleraient. A quoi bon en parler? Tant irait la cruche à l'eau que leur crâne en serait rompu. Charles le Suédois était un autre gaillard que toi, du pur sang des rois, celui-là : il est allé à Poltava, il n'en est pas revenu. D'autres lapins que tes Français étaient les Polonais, les Tatars, les Suédois; nos anciens les ont cependant arrangés de telle façon que tout autour de Moscou on voit encore des tertres, nombreux comme des champignons, et sous ces champignons reposent leurs os. Ah! notre sainte mère Moscou! ce n'est pas une ville, c'est un empire. Tu n'as laissé chez toi que les aveugles et les boiteux, les vieilles femmes et les petits enfans. Tu n'es plus de taille pour les Allemands : ils te mettraient du premier coup le bât sur le dos. Et la Russie, sais-tu ce que c'est, tête fêlée? On a mis

(1) Bandes de toile entourant les jambes en guise de bas.

sur pied 600,000 grandes barbes, plus 300,000 soldats au menton rasé, plus 200,000 vétérans. Tous ce sont des héros : ils croient à un seul Dieu, obéissent à un seul tsar, se signent d'une seule croix : ce sont tous des frères. Et si cela plaît à notre père et tsar, Alexandre Pavlovitch, il n'a qu'à dire un mot : Aux armes les chrétiens! Et tu en verras sortir de terre à ne plus voir la lumière du ciel. Et quand même tu battrais l'avant-garde? prends-en à ton aise! les autres te pousseront une telle chasse qu'on s'en souviendra dans les siècles des siècles. Venir chez nous! allons donc! Non-seulement la tour d'Ivan le Grand, mais la colline des Prosternations, tu ne les verras point, pas même en rêve. Nous prendrons la Russie Blanche, et c'est dans la Pologne que nous t'enterrerons. Comme on fait son lit, on se couche. C'est pourquoi, réfléchis, n'avance pas, ne commence pas la danse. Demi-tour à droite, rentre chez toi, et de génération en génération rappelle-toi ce que c'est que la nation russe! » Ayant tout dit, Tchikhirine s'en alla gaillardement en chantant : « Dans la campagne se dressait un bouleau... » Et le peuple le regardait s'éloigner et disait : « D'où qu'il vienne, voilà qui est parlé. Pour la vérité, c'est la vérité. »

Rostoptchine savait faire parler les Tchikhirine quand ils avaient bu « un coup de plus qu'à l'ordinaire; » il savait aussi faire parler les saints, évoquer les bienheureux de leur cercueil d'argent massif, inventer des légendes pieuses et, sans garantie du saint-synode, ajouter des chapitres à l'hagiographie de la Russie : « Après la bataille de Borodino, raconte-t-il dans ses mémoires, je cessai de recourir aux petits moyens pour distraire le peuple et occuper son attention. Je dois le reconnaître, ces moyens étaient usés. Il fallait un terrible effort d'imagination pour trouver quelque chose qui pût émouvoir la foule, et le succès en paraissait douteux. Les plus ingénieuses tentatives ne réussissaient pas toujours, tandis que les plus grossières inventions avaient un effet surprenant. Au nombre de ces dernières il faut bien compter une histoire de ma façon, répandue à profusion dans le peuple, et dont je fis tirer en un seul jour jusqu'à 5,000 exemplaires, à 1 kopek la pièce. Là je racontais que le métropolite Platon avait rencontré un moine très âgé qui s'était approché respectueusement, lui avait demandé sa bénédiction et lui avait dit qu'il s'en retournait pour combattre avec les Russes. Ayant ainsi parlé, il disparut à la vue de tous, laissant derrière lui une trace lumineuse. On pense bien que c'était saint Serge, qui avait été moine du couvent de Troïtsa, où reposent encore ses os; il avait combattu dans l'armée de Dmitri Donskoï contre le khan des Tatars, Mamaï, et était revenu vainqueur. » M. Popof reproche avec raison à l'*homme russe* par excellence de savoir mal l'histoire de son pays : jamais saint Serge ne combattit dans l'ar-

mée de Dmitri. Un reproche plus grave à lui adresser, c'est de s'être permis de faire figurer dans cette fable grotesque, sans son consentement, le vénérable métropolite Platon, qui se mourait à quelques lieues de là.

La population de Moscou se trouvait dans une singulière disposition morale, dans cet état d'exaltation fébrile qu'a connu Paris pendant les jours tragiques du siège. Alors les esprits, malades d'anxiété ou d'enthousiasme, se laissent prendre aux nouvelles les plus incroyables. Des superstitions inattendues naissent comme d'elles-mêmes. Des types singuliers se révèlent dans la diversité des caractères opprimés sous le poids des mêmes événemens. A Moscou, il y avait les découragés qui croyaient Napoléon invincible, toute force humaine impuissante contre lui, toute résistance insensée et presque impie, car qui savait si l'invasion française n'était pas un châtiment que Dieu envoyait à la Russie pour la mort de Paul Ier? Rostoptchine, volontiers dur pour le jeune souverain, ne lui fit pas grâce de ce cruel propos, ayant soin naturellement d'y mêler les martinistes, et en prenant texte pour appeler sur eux de nouvelles rigueurs. Il y avait les bavards qui, par intempérance de langue et désœuvrement, propageaient les nouvelles les plus alarmantes. Le gouverneur usa envers eux d'un moyen de répression assez original : il les faisait conduire dans une maison d'aliénés, avec ordre de leur administrer des douches tous les matins et de les purger tous les samedis. Il y avait les superstitieux : « Dans la ville, écrit Rostoptchine, on colportait des récits de visions, de voix qui se faisaient entendre dans les cimetières. Certains prophétisaient et accommodaient aux circonstances divers passages des Écritures. Ils avaient trouvé dans l'Apocalypse l'annonce de la chute de Napoléon; le pays du nord, que voulait assujettir le pays du couchant, devait être sauvé par un homme élu de Dieu qui s'appellerait Michel. Par bonheur et pour la consolation de ces esprits crédules, trois des généraux, Barclay de Tolly, Koutouzof et Miloradovitch, portaient le prénom de Michel. Il y avait même des disputes à ce sujet, et le peuple disait : Si ce n'est pas Koutouzof, ce sera le grand-duc Michel. Chaque jour se présentaient chez moi diverses personnes, ayant la Bible sous le bras, et qui, d'un air mystérieux, m'expliquaient le texte sacré et me récitaient les prières composées par elles. » Un autre jour, disent encore les mémoires, « on me signala une grande affluence de peuple auprès d'une tour élevée qui se trouve à l'extrémité de la ville. Je me rendis sur les lieux, moins par curiosité que dans le dessein d'amener le peuple à se disperser, sachant qu'il faut toujours s'attendre à quelque sottise quand il est attroupé quelque part. Je trouvai là 3,000 personnes; elles tenaient

les yeux fixés sur un malheureux faucon qui, ayant des entraves aux pieds, comme tous les oiseaux employés à la chasse, s'était embarrassé après la croix de la tour et y restait suspendu. Un passant l'avait remarqué et montré à d'autres; une foule d'oisifs s'étaient assemblés pour ce spectacle; les plus clercs d'entre eux expliquaient que cela présageait la victoire sur l'ennemi. Ce faucon, disaient-ils, c'était Napoléon qui dans la croix trouvera sa perte. J'abondai dans le sens de ces braves gens, et ce faucon donna une lueur d'espérance à la partie la plus sotte de la population, qui n'en est jamais la moins nombreuse. »

V.

Rostoptchine, toujours prompt à laisser tomber son dédain philosophique sur la crédule engeance humaine, était-il exempt lui-même de toute crédulité? Qui ne connaît l'histoire de ce fameux ballon qu'un certain Allemand, nommé Leppich ou Schmidt, fabriquait secrètement dans un des jardins de Moscou, et qui devait couvrir de feux l'armée française? Tout le monde à Moscou en parlait d'un air mystérieux et tout le monde y croyait. A Paris, pendant le siège, on a cru aussi au feu grégeois qui devait anéantir l'armée prussienne et n'en laisser à l'empereur Guillaume que des échantillons. Les historiens hostiles à Rostoptchine ont soutenu que ce ballon n'était pour lui qu'un prétexte dont il couvrait le mystère des travaux de Leppich et qu'en réalité celui-ci s'occupait à fabriquer les artifices incendiaires par lesquels Moscou devait périr. Peut-on espérer un éclaircissement de Rostoptchine, qui tant de fois a parlé ou écrit sur l'incendie de Moscou et chaque fois a présenté une version différente? Dans une lettre adressée en 1822 au prince N. Galitzine, il affirme que le ballon n'était qu'une absurdité : « Il ne pouvait tromper que ceux qui sont disposés à gober tout ce qui est merveilleux. » Dans les mémoires comme dans la brochure de 1823, il est d'accord avec lui-même au moins sur un point : il traite Leppich de charlatan, il raille la sottise des Moscovites qui ont cru à son invention ; il affirme qu'il prédit à cet ingénieur l'insuccès complet de ses tentatives. Mais est-il bien vrai que Rostoptchine, si sceptique dans ses écrits de 1822 et 1823, l'ait été au même degré en 1812? Est-il bien sûr qu'il ait, à cette époque, échappé à la contagieuse badauderie de ses concitoyens? Sa prétention ne tient pas contre le témoignage des documens contemporains produits par M. Popof. Ceux-ci prouvent au contraire qu'il était le plus enthousiaste des admirateurs de Leppich et le plus crédule des Moscovites. Jamais orateur des clubs parisiens

de 1870 n'a parlé avec autant de conviction des étonnans effets qu'on pouvait attendre du feu grégeois ou de la pompe à pétrole. Le 7-19 mai 1812, il rend compte à l'empereur Alexandre des précautions qu'il a prises pour éviter que le merveilleux secret ne soit ébruité. Il a poussé la prudence jusqu'à faire venir des menuisiers et des forgerons de Saint-Pétersbourg, ne voulant mettre aucun ouvrier de Moscou dans la confidence ; il a déjà versé à Leppich 120,000 roubles pour achat de taffetas, de vitriol et de limaille de fer. Il ajoute : « Demain, sous couleur d'aller dîner chez quelque personne qui demeure de ce côté, j'irai chez Leppich et j'y resterai longtemps ; je me fais d'avance une fête de nouer connaissance avec un homme dont l'invention rendra inutile l'art militaire, affranchira le genre humain de son infernal destructeur, fera de vous l'arbitre des rois et des empires et le bienfaiteur de l'humanité. » Un mois se passe : Rostoptchine est-il désabusé ? Loin de là; dans une lettre à l'empereur, du 11-23 juin, il écrit : « J'ai vu Leppich; c'est un homme très capable et excellent mécanicien. Il a dissipé tous mes doutes au sujet des ressorts qui font mouvoir les ailes de cette machine, véritablement infernale, et qui, par la suite, pourrait faire encore plus de mal à l'humanité que Napoléon lui-même, si la construction n'en était pas si difficile... Il me vient un doute que je soumets au jugement de votre majesté : quand la machine sera prête, Leppich se dispose à s'embarquer sur elle pour aller jusqu'à Vilna. Peut-on se fier assez complètement à lui pour n'avoir à redouter aucune trahison de sa part? » Ainsi le comte Rostoptchine n'a que deux scrupules : l'un d'humanité et qui fait honneur à sa philanthropie, l'autre de prudence : il ne faut pas que cette redoutable machine, d'un effet si certain, soit mise par quelque trahison au service des Français. Trois semaines se passent encore; Rostoptchine persiste dans sa confiance. « Je suis pleinement assuré du succès, écrit-il, je me suis pris d'affection pour Leppich, qui m'est également fort attaché. Sa machine, je l'aime comme mon propre enfant. Leppich me propose de faire sur elle avec lui un voyage aérien ; je n'ai pu m'y résoudre sans une autorisation de votre majesté. » Non-seulement il croit au ballon de Leppich, mais il croit à toutes les inventions de ce fécond génie ; il croit à une barque insubmersible qui naviguera sur l'eau ; il croit à une lance nouveau modèle, creuse à l'intérieur, beaucoup plus légère que les anciennes, et dont il conseille d'armer les régimens de Cosaques. Qu'il se soit engoué avec tout Moscou du ballon de Leppich, quoi d'étonnant ? Il n'était pas un homme de science. L'aérostation militaire avait eu de brillans débuts à la bataille de Jemmapes. Dans le grand projet d'expédition contre les Indes, Paul Ier recommandait à

Bonaparte de joindre à l'armée un corps d'aérostiers. Ce qui est moins excusable chez Rostoptchine, c'est de ne se souvenir, dans ses mémoires de 1823, que de la crédulité des autres.

Parmi les hommes de l'année 1812, il n'en est aucun contre la réputation duquel Rostoptchine se soit plus acharné que celui qui partageait alors avec lui l'attention de l'Europe. Il a constamment accusé Koutouzof de l'avoir trompé, de lui avoir fait croire qu'on était vainqueur à Borodino, puis qu'on livrerait une dernière bataille en vue de Moscou. Le 13 septembre au soir, la veille de son départ, Rostoptchine écrivait à l'empereur une lettre où il affecte une surprise mêlée d'indignation et où il lui déclare que la conduite de Koutouzof décide du sort de la capitale et « de tout l'empire. » Plusieurs historiens ont admis également que « Koutouzof trompa le gouverneur jusqu'au dernier moment et qu'il lui jurait par ses cheveux blancs de se faire tuer avec lui devant Moscou. » Telles sont les expressions du général Philippe de Ségur ; telle est aussi l'opinion adoptée par le comte Anatole de Ségur : « Rostoptchine, dit celui-ci, s'attendit jusqu'au bout à un nouvel effort de la part de Koutouzof pour sauver la vieille capitale de la Russie..... Cela explique la nouvelle proclamation qu'il fit afficher le 11 septembre et qui renferme un ardent et suprême appel aux armes. » Cet appel aux armes est celui où Rostoptchine invite les moujiks à s'armer de ce qui leur tombera sous la main et à venir avec lui exterminer les Français sur les Trois-Montagnes. M. Popof est au contraire persuadé que le comte Feodor ne fut pas aussi trompé qu'il veut bien le dire et que, dès le 11 septembre, quatre jours avant l'évacuation, il savait à quoi s'en tenir sur le sort de Moscou.

Notre historien s'appuie d'abord sur un récit très circonstancié que Glinka, avec indication précise du jour, de l'heure, du lieu, fait d'une entrevue qu'il eut avec le comte. C'est le 11 septembre, à dix heures du matin, que le rédacteur du *Messager russe* arriva à Sokolniki, la maison de campagne du gouverneur. « Je le rencontrai, dit-il, sur le seuil de son cabinet et j'y entrai avec lui. Il était en surtout militaire et moi en grand uniforme d'*opoltchénié*. Nous nous assîmes sur un sofa, au-dessous d'une carte de la Russie, et voici notre conversation sans aucune altération, dans toute son exactitude historique : — Votre excellence, dit Glinka, j'ai fait partir ma famille. — J'ai déjà fait de même, répondit le comte, et des larmes mouillèrent ses yeux. Maintenant, ajouta-t-il, Serge Nikolaévitch, causons comme de vrais fils de la patrie. A votre avis, qu'arrivera-t-il si Moscou est abandonnée? — Votre excellence sait ce que j'ai osé déclarer le 15-27 juillet dans l'assemblée de la noblesse; mais dites-moi en toute sincérité, comte, comment Moscou

sera-t-elle livrée? avec du sang ou sans sang? (*s kroviou ili bez krovi.*) — *Bez krovi* (sans sang!), répondit laconiquement le comte. — Sur ce mot, Glinka se leva, et, montrant la carte de Russie, il dit : — L'abandon de Moscou l'isole de nos provinces du sud. Mais où l'armée prendra-t-elle position pour défendre celles-ci? — Sur la route de Kalouga, là où est mon village de Voronovo : je le brûlerai. — Ensuite Rostoptchine se leva du divan, alla à son bureau et, *au courant de la plume* (*liétoutchim pérom*), écrivit l'appel aux Trois-Montagnes. Il donna cette proclamation à Glinka en le chargeant de la faire imprimer et ajouta : — Il n'y aura rien aux Trois-Montagnes; mais c'est pour donner à entendre aux paysans ce qu'ils auront à faire quand l'ennemi aura pris Moscou. — Rostoptchine remit ensuite à Glinka une assez forte poignée de billets de banque en lui disant : — L'empereur sait que vous avez tout sacrifié, tout donné. Voici pour le voyage de votre famille. — Je n'accepterai pas d'argent, répondit le publiciste; mais, pour me mettre en état d'exécuter plus promptement les ordres de l'empereur, ordonnez qu'on mette une voiture à ma disposition. A travers Moscou déserte, je suis venu à pied jusqu'à votre campagne. Un bon citoyen m'a prêté ses *voïlotchi* (bottes de feutre). »

Que faut-il conclure de ce récit? Que, dès le 11 au matin, Rostoptchine n'avait plus d'illusions. Or, ce qu'il vit, le 13 au matin, dans le camp de Koutouzof était-il fait pour lui rendre l'espérance? Est-il vrai que le généralissime lui ait promis de livrer une dernière bataille? Cette conversation ayant eu lieu entre ces deux hommes seulement, *à l'écart*, comme le dit Rostoptchine, nous ne pouvons contrôler que par des moyens indirects l'affirmation du comte Feodor. Ne résulte-t-il pas de son récit même que personne à l'armée ne croyait la bataille possible, au moins dans la position occupée par l'armée? Barclay de Tolly ne lui a-t-il pas dit : « La seule chose que je désire, c'est d'être tué si l'on veut faire la folie de se battre où nous sommes? » Bennigsen ne lui a-t-il pas déclaré qu'il ne croyait pas à une bataille, et que le désarroi de l'armée rendait la retraite inévitable? Il y a plus : d'autres témoignages montrent qu'à ce moment même, aussitôt après son entrevue avec Koutouzof, Rostoptchine était de ceux qui ne croyaient pas à la bataille. « Si l'on me consultait, dit-il à Eugène de Wurtemberg, je n'hésiterais pas à dire : Brûlez la capitale plutôt que de la livrer à l'ennemi! » Il fut encore plus explicite avec Ermolof : « Je ne vois pas pourquoi vous vous mettez si fort en peine de défendre Moscou à tout prix; si l'ennemi l'occupe, il n'y trouvera rien qui puisse lui servir. Les objets précieux, appartenant à la couronne, et tout ce qui a quelque valeur, a déjà été emmené. A peu d'exceptions

près, les trésors des églises, les ornemens d'or et d'argent, les archives les plus importantes de l'état, *tout est parti*. Beaucoup de propriétaires ont déjà enfoui ce qu'ils avaient de plus précieux. Il ne reste à Moscou que 50,000 personnes de la condition la plus misérable et qui n'ont pas d'autre asile. » Voilà les propos que tenait Rostoptchine le 13 au matin. Comment expliquer la surprise qu'il éprouva le soir en recevant la dépêche de Koutouzof?

Il me semble que l'explication n'est pas difficile à trouver. Rostoptchine, bien qu'il s'attendît à l'abandon de la ville, n'avait pas encore pris toutes les mesures de sauvetage nécessaires. Peut-être sa dévorante activité était-elle plus apparente que réelle. Pour veiller à l'exécution de ses ordres, ce n'était pas une idée heureuse que de s'installer à sa maison de campagne; cette circonstance compliquait ses rapports avec les plus dévoués de ses agens; Glinka ne peut avoir de voiture et il est obligé d'emprunter des bottes à un *bon citoyen*. Le comte Feodor, avec sa manie de police et de commérage, avec le temps perdu à tracasser les martinistes, à surveiller son cuisinier, à aiguiser des lazzis contre les Français déportés, à composer des affiches, des pamphlets et de fausses légendes, s'est trouvé empêché de vaquer à des soins plus importans. Le 13, il avait dit à Ermolof : *Tout est parti*; le même jour il écrivait à l'empereur : *Tout a été emmené*. Et c'est quelques heures après cette première lettre qu'il en écrivait une seconde à l'empereur, celle-ci pleine de colère et de dépit contre Koutouzof. Que s'était-il donc passé dans l'intervalle? C'est que Rostoptchine, tout en croyant à l'abandon de Moscou, s'était imaginé avoir plus de temps devant lui : supposition absurde, puisque l'armée russe était en vue de Moscou et qu'on entendait déjà le canon de l'armée française. C'est que *tout* n'était pas parti, *tout* n'était pas emmené. Il restait encore à Moscou 10,000 blessés russes, dont le plus grand nombre devait périr pendant l'incendie. Il restait encore d'immenses approvisionnemens en alcool et farines, qui tombèrent pour la majeure partie aux mains des Français. Il restait encore dans la ville 50,000 ou 60,000 habitans, entre autres toute la colonie française, que Rostoptchine n'eût pas manqué de faire partir s'il en avait eu le loisir. Il restait encore à l'arsenal du Kremlin, au témoignage de Napoléon, 150 pièces de campagne, 60,000 fusils, 160,000 cartouches et tant de poudre, de soufre et de salpêtre, que les Français furent obligés d'en détruire quand ils eurent recomplété leurs approvisionnemens. Vainement Rostoptchine déploya pendant la nuit du 13 au 14 une remarquable activité : il ne put que sauver quelques images miraculeuses laissées dans les églises, détruire quelques magasins; comme lui-même s'était opposé à l'émigration pendant assez

longtemps, les habitans, brusquement tirés de leur sécurité, se portaient aux barrières, encombraient toutes les rues et toutes les routes de leurs voitures, si bien que, pour évacuer ce qui restait à Moscou, les moyens de transport manquaient à Rostoptchine tout aussi bien que le temps. Il fallait justifier aux yeux de l'empereur tant de négligences et de fausses mesures : de là cette seconde lettre du 13 au soir, et cette affectation à rejeter toute la responsabilité sur Koutouzof.

M. Popof est tenté d'aller plus loin encore : ce n'est pas Koutouzof qui a trompé Rostoptchine, c'est peut-être Rostoptchine qui a trompé Koutouzof. M. Popof cite une lettre de Koutouzof, du 17-29 août, presque au début de son commandement, où il remercie Rostoptchine des promesses de secours qu'on lui a faites : « La mise sur pied, en sus de l'*opoltchénié*, de 80,000 volontaires armés, vrais fils de la patrie, est un trait qui fait honneur à l'enthousiasme des Russes, à la confiance qu'a su inspirer aux habitans de Moscou le chef qui les anime de son ardeur. » Koutouzof termine en priant le gouverneur de tenir ces forces à sa disposition et de les diriger, quand le moment sera venu, sur Mojaïsk. Que lui avait donc écrit Rostoptchine? Probablement ce qu'il répète dans une lettre du 19 août — 1er septembre : « Si vous êtes contraints d'abandonner votre position et de faire retraite sur Moscou, alors je réunirai beaucoup de dizaines de mille hommes, des gaillards résolus, et j'irai me joindre à vous (1). » Koutouzof, qui arrivait de Saint-Pétersbourg et ignorait ce qui se passait à Moscou, devait en croire un gouverneur dont le monde vantait l'activité et la popularité. Dans ses affiches, le comte Feodor parlait constamment de se mettre à la tête des Moscovites pour aller faire entendre raison *au méchant :* « Si l'armée ne suffit pas, s'écriait-il, je dirai à mon tour : En avant la *droujina* de Moscou! Et nous serons 100,000 braves. Nous prendrons avec nous l'image de la Mère de Dieu d'Ibérie, 150 canons, et nous finirons l'affaire tous ensemble. » Koutouzof comptait si bien sur les secours annoncés qu'après la bataille de Borodino il demandait à « se renforcer de l'*opoltchénié* de Moscou, » c'est-à-dire des milices ou de la *droujina* de Moscou, car l'*opoltchénié* proprement dite avait déjà figuré à la bataille. En conséquence, il priait le gouverneur de faire avancer « les troupes qu'il avait sous ses ordres. »

Quelques jours après Koutouzof écrivait de nouveau : « Mes troupes, malgré une si sanglante bataille, sont encore en nombre respectable. Toutefois j'apprends qu'un corps ennemi s'est avancé sur la route de Zvénigorod : ne va-t-il pas trouver sa tombe creusée par la *droujina* de Moscou, en punition de cette tentative contre

(1) *Archive russe*, t. III, p. 457.

la capitale? J'attends avec impatience une réponse de votre excellence. » A cette pressante invitation, que va répondre Rostoptchine? Il avait dit tant de fois qu'il n'avait qu'à crier : En avant la *droujina* de Moscou! Et quand on le prie de faire avancer la *droujina* de Moscou, il se fâche et déclare que c'est là une *mauvaise plaisanterie*, vu qu'il n'existe pas de *droujina*. « Koutouzof, raconte-t-il dans ses mémoires, devait pourtant bien savoir que Moscou était déserte et qu'il n'y restait pas 50,000 habitans. *Je ne lui répondis rien* et pour la première fois je songeai au salut de ma famille. » Koutouzof n'était cependant pas en position de faire des plaisanteries, bonnes ou méchantes; il était excusable de compter sur une force qui avait tant de fois figuré dans les lettres et les proclamations de Rostoptchine; si peu instruite qu'on la supposât, elle eût cependant suffi à inquiéter les 20,000 hommes que Napoléon avait aventurés sur la route de Zvénigorod; 80 ou 100,000 gardes nationaux, même les plus mal exercés, font toujours quelque effet sur un champ de bataille. Koutouzof ne pouvait pas supposer que Rostoptchine, après avoir engagé les femmes à partir et les hommes à rester, n'avait pas su obtenir complètement aucun de ces deux résultats. Ce n'était pas sa faute si l'*opoltchénié* tout entière se réduisait aux 10,000 hommes mal armés qui avaient figuré à Borodino; si d'une population de 400,000 âmes, ayant à sa disposition les fusils et les canons de l'arsenal, Rostoptchine n'avait pas su mettre sur pied un seul bataillon; si, pour assurer le bon ordre, il avait dû retenir à Moscou un régiment de cavalerie qui eût été plus utile ailleurs; s'il n'avait songé ni à creuser des fossés, ni à élever des remparts autour de la ville, pour arrêter au moins les coureurs de l'ennemi et offrir un appui à l'armée russe. Même dans ce malheureux siège de Paris en 1870-1871, on a vu ce qu'il est possible de faire, dans les circonstances les plus défavorables, avec les ressources d'une grande ville. Rostoptchine n'a su opposer à l'ennemi que ses affiches belliqueuses et sa rhétorique humoristique. Est-il étonnant que Koutouzof l'ait reçu si froidement à son quartier général, et qu'après s'être assuré de la vanité des espérances qu'il avait mises en lui, il ait renoncé au projet, un moment discuté, de livrer bataille en vue de Moscou?

Au fond, si Rostoptchine n'a rien essayé de tenter avec les Moscovites, ce n'est pas seulement défaut de capacité, c'est aussi parce qu'il était l'homme d'un autre temps. Malgré ses prétentions au rôle de grand seigneur populaire, il ne croyait pas *aux peuples*, que cependant la maison de Habsbourg avait déjà invoqués en 1809 dans sa lutte contre Napoléon et qu'Alexandre Ier allait appeler à l'aide en 1813. Au fond, il regardait la plèbe moscovite comme un monstre furieux et stupide, qu'il fallait contenir avec des agens de

police et amuser avec des affiches. Lui donner des armes, c'était dangereux et inutile. Dans ses mémoires, il n'a pas assez de dédain pour ceux qui prirent au sérieux le projet d'armer le peuple : « Il y eut, dit-il, quelques ridicules explosions d'amour pour la patrie ; une dame me proposa de créer un régiment d'amazones; les acteurs du théâtre russe prétendirent à eux seuls défendre la capitale et offrirent de soumettre leurs courages et leurs bras au général Apraxine; celui-ci déclina cette honorable proposition et refusa de s'immortaliser à la tête de vingt héros de théâtre costumés en Romains. » Rostoptchine affecte de ne se souvenir que des propositions les plus excentriques afin de jeter sur les autres une teinte de ridicule. Des héros de théâtre! A une époque récente n'a-t-on pas vu des acteurs tenir honorablement leur place dans les rangs, même sans être costumés en Romains? Quoi qu'en dise le comte Feodor, plus d'un Moscovite dut lui fournir des idées qui eussent mérité autant de considération que les inventions de Leppich. Mais toute initiative populaire ne pouvait inspirer à un ancien ministre de Paul Ier que défiance et mépris.

Rostoptchine avait promis à Koutouzof, en août 1812, de se préparer soit à défendre la ville, soit à assurer le salut des habitans. Si quelqu'un à cette époque peut se plaindre d'avoir été abusé, ce sont avant tout les Moscovites, que leur gouverneur entretint jusqu'au dernier moment dans une trompeuse sécurité, leur « jurant sur sa tête que le méchant n'entrerait pas dans Moscou, » apportant des entraves à l'émigration, empêchant de sauver beaucoup de trésors, et des trésors scientifiques dont la perte fut irréparable. On se rappelle dans quel moment il écrivit, *au courant de la plume*, l'appel aux Trois-Montagnes. C'était le 11 septembre; il venait de dire à Glinka que Moscou serait rendue *bez krovi;* il avait encore les yeux humides des adieux faits à sa famille; il avait prévu la retraite de l'armée et l'incendie de son palais de Voronovo, et, tout en affirmant à Glinka « qu'il n'y aurait rien aux Trois-Montagnes, » il livrait à l'imprimerie cette furibonde proclamation : « Armez-vous de tout ce qui vous tombera sous la main, à pied, à cheval!... allez avec la croix, précédés des bannières, rassemblez-vous à l'instant sur les Trois-Montagnes; je serai avec vous, nous exterminerons ensemble les envahisseurs. » Il terminait en montrant aux moujiks, comme un autre Mahomet, le paradis pour les braves et la punition au jugement dernier pour les lâches! Le lendemain, nouvelle affiche : « Nous renverrons ces hôtes au diable et nous leur ferons rendre l'âme, nous nous mettrons à l'œuvre pour réduire en poudre ces perfides. » Quel était donc son but? Empêcher par ces proclamations mensongères le découragement de la population? Mais qu'importait son découragement, puisqu'on avait renoncé à toute

idée de résistance? D'ailleurs, à lire ses propres mémoires, ce n'était pas l'abattement de la population qui était à craindre, c'était l'exaltation de la populace. La plupart de ceux qui restaient encore à Moscou étaient des gens qui n'avaient rien à craindre et rien à perdre. Rostoptchine raconte lui-même qu'il découvrit un complot ayant pour but de sonner le tocsin à tous les clochers de la ville, de mettre le feu partout et de saccager les maisons des riches : pour empêcher de sonner les cloches et fermer les portes des clochers, il dut faire réparer quatre-vingt-treize serrures et fabriquer quatre-vingt-treize clés. Il raconte que l'avocat Naoumof avait enrôlé tous les laquais de Moscou afin de commencer un pillage général, et que la vie même du gouverneur fut par lui menacée. Les laquais, les serfs, tout le bas peuple, étaient déjà enflammés de la soif du pillage, et, dit Wolzogen, « d'un âpre désir de faire le mal pour le mal et d'une haine féroce contre les riches. » Et c'était sur ces élémens incendiaires que Rostoptchine, après avoir négligé d'organiser une milice régulière, laissait tomber ses appels aux armes! c'était à de tels hommes qu'il distribuait une partie des fusils de l'arsenal! Tous les contemporains sont d'accord sur ce point : l'effet de ses dernières proclamations fut désastreux, les habitans paisibles tremblèrent, et la canaille redoubla d'excès. On commença par piller les cabarets de la couronne. Vainement le gouverneur ordonna de fermer les cabarets, puis de répandre les tonneaux d'eau-de-vie, le désordre continua; on vit les moujiks lécher l'alcool sur le pavé et se vautrer ivres morts dans les ruisseaux.

Ces scènes révoltantes furent éclairées, dans la nuit du 13 au 14, par une double lueur qui embrasa le couchant, une double aurore, reflet des bivouacs de l'armée française et de l'armée russe. Koutouzof, à ce moment, ne pouvait demander qu'une seule chose à Rostoptchine : c'est que la ville restât paisible pendant que ses troupes la traverseraient, qu'aucun désordre ne vînt jeter le trouble et la démoralisation dans leurs rangs, qu'on ne donnât aucun prétexte aux Français qui entraient sur les pas de l'arrière-garde russe. Une collision eût entraîné, non-seulement l'incendie de la ville, mais la destruction de cette arrière-garde. Rostoptchine ne sut pas même assurer le calme dans cette solennelle journée qui vit l'abandon de Moscou. Koutouzof s'était posé cette douloureuse alternative : « Sauver Moscou ou sauver l'armée? » Rostoptchine faillit entraîner celle-ci dans la ruine de celle-là. Ses proclamations capiteuses et l'eau-de-vie des cabarets continuaient à agir sur la populace. On pilla Moscou sous les yeux des soldats russes, dont plusieurs milliers se débandèrent pour avoir part au butin. Une centaine de moujiks, avec les fusils de l'arsenal, ivres d'alcool, se barricadèrent dans le Kremlin, reçurent à coups de fusil l'avant-

garde française, faillirent donner le signal d'une bataille dans les rues.

VI.

Les documens réunis par M. Popof permettent de résoudre une autre question. Napoléon affirme dans un de ses bulletins que Rostoptchine, avant de quitter Moscou, avait mis en liberté jusqu'à 3,000 criminels, qu'il avait armés et excités à la ruine de Moscou. Non moins affirmativement, Rostoptchine, dans sa *Vérité sur l'incendie*, déclare que les prétendus malfaiteurs employés à brûler Moscou étaient pour le moins à 50 milles de cette ville, qu'ils avaient quittée quatre jours auparavant. Comment concilier deux allégations aussi contradictoires? Qui a raison de l'empereur français ou du gouverneur moscovite? Le chiffre donné par Napoléon est évidemment exagéré; mais les écrivains contemporains, l'abbé Surugues, témoin oculaire, Domergue, qui écrit d'après des récits de témoins oculaires, parlent tous du rôle joué par les détenus de l'*ostrog* ou prison publique. Il est impossible de révoquer en doute leurs témoignages, et M. Popof en apporte d'autres qui les confirment. Voici d'abord un extrait du journal de Boulgakof, employé de Rostoptchine et qui lui est tout dévoué : le 14, à cinq heures du soir, *il a vu* « les détenus s'échappant de l'*ostrog*. » Voici un rapport du général Ilovaïski, rentré l'un des premiers à Moscou après la retraite des Français; il affirme « qu'en deux jours on a arrêté plus de 200 incendiaires et pillards, pour la plupart criminels et échappés de l'*ostrog* : sept d'entre eux ont été saisis par une patrouille des kosaks de la garde, qu'ils avaient reçue à coups de fusil; d'autres ont été pris en flagrant délit de meurtre et de sacrilège; on a dû envoyer des patrouilles tout autour de la ville à la recherche des évadés et des pillards. » Ce rapport est adressé à Rostoptchine, qui résidait alors à Vladimir. S'il a lu ce rapport, comment a-t-il pu soutenir ensuite qu'il n'était pas resté de détenus à Moscou? Un récit du docteur Riazanof, qui était en 1812 un garçon de douze à treize ans et qui faisait partie d'une troupe d'incendiés, réfugiés dans une cave, n'est pas moins concluant. On y retrouve les détenus de l'*ostrog* avec leur uniforme de prison, leur tête dont la moitié seulement est rasée, leur tournure singulière d'esprit et leur argot pittoresque.

La plus importante des questions relatives à 1812 est toujours celle-ci : Qui est l'auteur de l'incendie de Moscou? J'ai déjà montré combien il est difficile de dégager la vérité des affirmations contradictoires de Rostoptchine. Dans une lettre écrite en 1813 à son ami Sémen Voronzof, n'a-t-il pas été jusqu'à dire : « Napoléon livra la

ville aux flammes pour avoir un prétexte de la livrer au pillage ? » Aussi quelques écrivains, après le désaveu ou les réserves de Rostoptchine, inclinent-ils à lui refuser cette gloire sinistre d'Érostrate russe dont l'environnèrent un moment les bulletins napoléoniens. Certains, comme le romancier Léon Tolstoï, attribuent au hasard une part prépondérante dans la catastrophe : quand on songe en effet que Moscou était une ville de bois, qu'elle a brûlé presque tout entière, à plusieurs reprises, sous Dmitri Donskoï, sous Ivan le Terrible, en 1612, que les ukases des anciens tsars défendaient d'allumer en été du feu dans les maisons, et qu'aujourd'hui encore la police n'y prévient les sinistres qu'à force de précautions minutieuses, on comprend qu'une ville, tout à coup évacuée par les habitans et l'administration, livrée à l'occupation tumultueuse d'une armée étrangère, ait pu périr simplement par l'imprudence de quelques soldats ou la négligence de quelques émigrans qui ont oublié de couvrir les feux dans les maisons qu'ils abandonnaient. Napoléon lui-même ne s'inquiéta pas des premiers incendies et n'y vit que de purs accidens.

Nul doute que le hasard n'ait eu son rôle dans l'événement. Pourtant il y a des faits qu'il faut bien relever. Rostoptchine n'a-t-il pas écrit à Bagration que, « si les Français entraient à Moscou, ils n'y trouveraient que les cendres et les ruines de la capitale ? » Le 13 septembre au matin n'a-t-il pas fait entrevoir à Eugène de Wurtemberg le suprême sacrifice auquel il faudrait se résoudre ? N'a-t-il pas dit à Ermolof que « l'armée en quittant la ville la verrait flamber derrière elle ? » Le même jour, dans les deux lettres adressées au souverain, n'annonce-t-il pas le sort qui attend Moscou ? N'a-t-il pas pris soin d'emmener les pompes, tandis qu'il abandonnait les canons ? N'a-t-il pas répondu à Wolzogen, qui s'étonnait de cette précaution : « J'ai mes raisons pour cela. » N'a-t-il pas montré Moscou à son fils en se découvrant et en lui disant : « Salue Moscou pour la dernière fois, dans une demi-heure elle sera en flammes ! » Il est difficile de s'inscrire en faux contre tous les témoignages du temps qui parlent d'incendiaires dirigés par des officiers de police. Si Rostoptchine n'a pas mis le feu à Moscou, du moins il avait la conviction qu'elle brûlerait ; il a pris des précautions pour que l'incendie, s'il se produisait, ne pût être éteint ; il a donné l'exemple en incendiant lui-même, ainsi qu'il l'avait annoncé à Glinka, sa villa de Voronovo. Aux faits déjà connus, M. Popof en ajoute d'autres. Voronenko, officier de police, fit en 1836 la déclaration suivante : « A cinq heures du matin (14 novembre), le comte m'ordonne de me rendre à la douane, aux dépôts d'eau-de-vie, au commissariat, aux barques de l'état et des particuliers qui s'étaient attardées près du *Krasnyi-Kholms* et du monastère Séméonof ; si

l'ennemi entrait tout à coup dans la ville, je devais tout détruire par le feu. C'est ce qui fut exécuté par moi en divers lieux, à la vue de l'ennemi, à dix heures du soir; à onze heures, je repassai la Moskova à la nage avec mon cheval, au-dessous du monastère Danilof, et à deux heures du matin je rejoignis notre arrière-garde. » Ainsi les Français étaient déjà maîtres de Moscou quand Voronenko incendia les magasins d'alcool, les douanes et tous les établissemens publics qu'il put atteindre; ce sont les incendies allumés par lui que Napoléon aperçut le 15 au matin quand il s'installa au palais du Kremlin. La vérité sur le rôle que jouèrent réellement Rostoptchine et les fonctionnaires se trouve peut-être dans cette lettre qu'il écrivit à Bagration dans la première chaleur de l'action : « Je suis au désespoir que Koutouzof ait agi en traître avec moi, parce que, n'ayant pas les moyens de défendre Moscou, je l'aurais brûlée pour enlever à Bonaparte la gloire de la prendre et l'avantage de la piller. J'aurais ravi aux Français les fruits de leur victoire. Je leur aurais montré à quel peuple ils ont affaire. » Et à l'empereur, presque dans le même temps : « Le feu a commencé dans les boutiques et les magasins de blés qui sont adossés aux murailles du Kremlin. Ce sont les Français sans doute ou les pillards russes qui ont allumé cet incendie, et pourtant j'inclinerais à croire que ce sont les propres gardiens de ces établissemens, obéissant à cette règle russe : « Ne rien abandonner à l'ennemi. » — Que l'on réfléchisse sur cette *règle russe*, mise en pratique depuis Smolensk jusqu'à Moscou, et l'on entreverra une explication.

Rostoptchine, Voronenko, les employés du gouvernement, furent-ils les seuls auteurs du sinistre? Non, il y en eut d'autres encore. D'abord les brigands, les échappés de l'*ostrog*, les pillards du peuple, les déserteurs de l'armée russe, qui brûlèrent, pour pouvoir ensuite piller. Parmi les particuliers, petits bourgeois, ouvriers, beaucoup étaient disposés à détruire ce qu'on était contraint d'abandonner aux Français. Rostoptchine nous a parlé de conjurés qui devaient sonner le tocsin, de l'avocat Naoumof. Comme le dit fort bien M. Anatole de Ségur, c'est un trait de caractère chez les Russes que la tendance à détruire l'objet contesté pour mettre fin à la contestation et à dire : « Ce ne sera donc à personne. » Qu'on relise ce que raconte Domergue de la joie manifestée par ce paysan qui, voyant de loin brûler Moscou, dit aux déportés français : « Ce feu est une attention des Russes pour votre Napoléon et pour les Français qui viennent prendre leurs quartiers d'hiver à Moscou : comme le froid commence à se faire sentir, on chauffe les maisons. » Tous les récits du temps, ceux de Rostoptchine, ceux du Polonais Brandt, parlent de l'exaspération des Moscovites. Le général Liprandi assure que beaucoup de Moscovites, qui s'étaient enfuis

après l'incendie, déclaraient qu'eux-mêmes avaient mis le feu à leurs maisons. Même dans les hautes classes, certains partageaient ces sentimens du peuple. D'avance le colonel Zakrevski avait dit à Wolzogen : « Si la victoire nous fait défaut, un autre prince Pojarski (jeu de mot sur *pojar*, incendie) viendra à notre aide. » Plus tard, Dmitri Galitzine, dînant avec d'autres seigneurs, exprimait le regret « que l'idée ne lui fût pas venue, en quittant Moscou, de mettre le feu à son hôtel. » Sans doute il faut faire la part de la forfanterie : en somme, le prince Galitzine se borne ici à exprimer un regret. Plus tard le nombre était grand des nobles moscovites qui taxaient d'inutile barbarie l'acte imputé à Rostoptchine : ils formaient sûrement la majorité, puisque Alexandre se crut obligé de disgracier avec éclat l'ancien gouverneur, et que celui-ci jugea prudent de répudier une gloire sinistre. Les hautes classes ont le patriotisme moins incendiaire que le peuple. Ce sont surtout ceux qui ne sont pas propriétaires qui mettent le feu aux maisons. Peut-on citer beaucoup de comtes ou princes, à côté de Rostoptchine, destructeur de son palais de Voronovo? C'est donc sous toutes réserves que nous reproduisons les conclusions de M. Popof : « Après les témoignages que nous avons cités, est-il possible de se poser encore cette question : Qui a brûlé Moscou? Qui? Mais celui-là même qui avait le droit de le faire, celui qui, à commencer par Smolensk, brûla ses villes, ses villages, ses hameaux et jusqu'aux moissons qui mûrissaient sur pied, dès que l'armée russe fut passée et que l'armée ennemie se montra. Qui? Le peuple russe de toutes les classes, de toutes les conditions, sans en excepter les hommes revêtus de la puissance publique et parmi eux Rostoptchine lui-même. » Cela est surtout vrai du paysan, qui tenait si peu à sa cabane, dont il mettait d'ailleurs la reconstruction à la charge de son maître, du petit citadin de Moscou, pauvre, prompt à s'exalter. Libre, propriétaire, plus heureux, qui sait si le peuple eût été capable des mêmes sacrifices? Au moment où nous appliquons nous-même un esprit de rigoureux examen à ce que l'on a appelé la légende révolutionnaire ou la légende napoléonienne, il faut savoir gré à M. Alexandre Popof de ces études critiques sur l'année 1812. Il a rendu un service éminent à l'histoire des deux nations, en discutant avec tant de précision le rôle de Rostoptchine, qui, après avoir un moment rassemblé sur sa tête tout l'intérêt tragique du drame moscovite, s'est ensuite trouvé embarrassé de son rôle. Il faut éviter cependant, en détruisant la légende de Rostoptchine, d'en constituer une autre qui serait encore plus décevante.

ALFRED RAMBAUD.

UN GENTILHOMME DE SAVOIE

PENDANT LA RÉVOLUTION

LE MARQUIS HENRY COSTA DE BEAUREGARD

Un Homme d'autrefois, souvenirs recueillis par son arrière-petit-fils, le marquis Costa de Beauregard. Paris, 1878. Plon.

C'est le caractère de la révolution française d'avoir été la rencontre fatale, la mêlée tragique de deux mondes, la réalisation dans l'histoire du grand duel que « l'anonyme » de Pologne a mis en poésie et personnifié dans la *Comédie infernale* sous les noms de Pancrace et du comte Henry. La bataille est finie maintenant, elle semble toujours finie. Pancrace a vaincu, il jouit de ses conquêtes, le comte Henry ne combat plus pour le passé au milieu des foudres et des éclairs dans son vieux fort en ruines. Le monde nouveau a triomphé, le monde ancien n'est plus qu'un souvenir. Les bulletins de la longue campagne sont écrits partout, ils forment les annales du siècle; mais il en est de cette bataille des révolutions comme des autres batailles : on n'en voit d'abord que l'ensemble. Ce n'est qu'avec le temps que la grande action livre tous ses secrets, que la vérité humaine se dégage et qu'à côté des scènes éclatantes se révèle une autre partie de l'histoire, plus intime, plus vivante peut-être et plus caractéristique. Ce n'est que peu à peu que le drame tout entier se dévoile avec ses épisodes multipliés, ses retentissemens infinis, et dans ce drame aux péripéties sans nombre, si la cause victorieuse a la fortune pour elle, la cause vaincue a l'indéfinissable et pathétique intérêt des défaites irréparables, des luttes obscures et désespérées, des existences individuelles emportées et broyées dans le torrent des événemens. Cette cause vaincue, elle a ses

victimes, elle a aussi ses héros, de vrais héros du stoïcisme et de l'honneur. Qu'est-ce que cet *homme d'autrefois* dont M. Costa de Beauregard retrace la vie et les traits dans des pages courantes, émues, écrites avec des souvenirs de famille? C'est justement un de ces héros de la cause vaincue dans le grand duel du temps, un de ces hommes de vieille race, de fine et forte trempe, qui, à l'heure voulue, se trouvent prêts pour tous les sacrifices, qui dans les plus cruelles traverses portent un cœur viril et un esprit libre. Le petit-fils, après les révolutions nouvelles, fait revivre l'aïeul, témoin original et acteur à sa manière dans la première révolution française, dans la grande débâcle de l'ordre ancien.

Ne vous est-il pas arrivé de vous arrêter devant un de ces portraits de famille, image parlante du passé en plein monde moderne? Le personnage qui revit dans son vieux cadre a je ne sais quoi d'expressif avec son regard ferme et un air de gravité triste. On sent que partout où il a été, partout où la fortune contraire l'a conduit, il a dû tenir sa place et payer de sa personne. Il laisse deviner un caractère et une existence qui n'ont pu avoir rien de vulgaire. C'est l'image de ce marquis Henry Costa, de ce gentilhomme de Savoie qui, après avoir été emporté dans le tourbillon de la révolution, reparaît aujourd'hui dans son vrai cadre, entre son compatriote, son ami Joseph de Maistre, et cette jeune victime, son fils Eugène Costa, mortellement blessé auprès de lui dans une obscure échauffourée des Alpes. Le marquis Henry a cela de caractéristique et d'émouvant que dans cette crise universelle de la fin de l'autre siècle où il se trouve enveloppé, où il se sent en quelque sorte déraciné de la terre natale et de la vie de famille, il ne cherche point un rôle : il accepte stoïquement celui que les circonstances lui font. Assez éclairé pour tout juger, pour résister aux théories extrêmes de son ami de Maistre, assez libéral d'esprit pour ne pas se méprendre sur le mouvement qui s'accomplit autour de lui, Français d'éducation et de mœurs, il reste au moment du danger le champion de la fidélité dynastique, du patriotisme local et de son ordre contre l'invasion française et la révolution. Il combat par honneur, par une inspiration de loyauté traditionnelle, sans préjugés de caste, sans illusion et sans espoir. Il représente un « comte Henry » qui n'est plus seulement un fils de l'imagination comme celui du poète, qui a existé réellement. Un instant il a tout perdu, son foyer, sa patrie, ses biens, son enfant; il a sa famille dispersée et réduite à la détresse. Il épuise les fatalités intimes jusqu'au jour où ce héros des disgrâces imméritées revenu de tout a pu dire avec un accent de fière et philosophique mélancolie : « Contre nous, qui pour la plupart n'avons à nous reprocher que le crime d'une solida-

rité originelle, se sont dressés au moment de la révolution les choses comme les hommes et la nature comme l'idée. Contre nous la terre des cimetières a donné son salpêtre, les cloches sont devenues des canons, les cercueils de plomb où dormaient nos pères ont fourni des balles, et nos parchemins ont enveloppé les paquets de mitraille que l'on nous a envoyés... » Cette vie d'un « homme d'autrefois, » c'est presque un roman, et c'est encore l'histoire dans une de ces destinées à demi inconnues qui résument les contradictions, les drames obscurs, les dernières vertus d'une société condamnée à périr.

On n'a pas oublié les pages charmantes des *Confessions* où Jean-Jacques Rousseau décrit la vie de Chambéry bien avant l'orage dont il allait être lui-même un des précurseurs et qui devait disperser ce monde paisible. « La noblesse de la province, dit-il, n'a que ce qu'il faut de bien pour vivre, elle n'en a pas assez pour parvenir, et, ne pouvant se livrer à l'ambition, elle suit par nécessité le conseil de Cynéas. Elle dévoue sa jeunesse à l'état militaire, puis revient vieillir paisiblement chez soi. L'honneur et la raison président à ce partage... » Le marquis Henry Costa était de cette noblesse de Savoie accoutumée à suivre ses princes dans toutes les fortunes, attachée aussi à la France par mille liens de parenté ou de civilisation, et gardant à travers tout dans sa vie de province, dans ses marches des Alpes une sève singulière.

Figurez-vous, non plus le Chambéry de Rousseau, mais, au milieu des montagnes, presque dans les nuages, le vieux château du Villard : c'est la résidence des Costa d'autrefois, c'est un abrégé de la vie savoyarde en plein paysage alpestre. Le chef de la famille, le marquis Alexis, se dispense volontiers d'aller à Turin et à la cour ; il aime mieux rester dans sa retraite rurale. C'est un homme à l'esprit cultivé et fin, qui a le goût de tous les arts, de la poésie, de la musique, de la peinture. Il s'intéresse à tout, il a même laissé un livre d'économie agricole. La marquise, Française du Dauphiné, de la famille de Murinais, est l'âme de la vieille demeure par sa grâce vigilante et active. Les enfans à leur tour remplissent et animent la maison. Le Villard a d'autres hôtes encore. Il y a le marquis de Murinais, le père de la châtelaine, type de vieux gentilhomme, tout plein des souvenirs de Versailles, toujours soigné, toujours riant et toujours prêt à conter ses aventures ou ses campagnes, surtout cette bataille d'Hochstedt, où il a reçu à la tête une balle qui l'a fort étourdi, il est vrai, mais qui du coup l'a guéri d'insupportables migraines. Puis c'est le chevalier de Malte, M. de Saint-Remy, vieux garçon caustique et bonhomme au fond, qui est venu, il y a longtemps de cela, pour passer un mois au Villard et

qui y est encore quinze ans après. M. de Saint-Remy a, lui aussi, toute sorte d'histoires de jeunesse, il finit invariablement par quelque chanson gaillarde. Et avec M. de Saint-Remy, avec M. de Murinais, il y a le bon abbé Baret, chapelain du château, précepteur des enfans, le notaire Girod, administrateur du domaine, intendant, factotum, qui de sa vie n'a fait qu'un voyage à Chambéry pour aller chercher sa parente. Ce monde, familier du Villard, se suffit à lui-même. Le soir on se réunit : pendant que les enfans jouent ou s'essaient à l'étude, on lit la gazette apportée par le dernier ordinaire. La conversation court sur tous les sujets, sur les nouvelles de Versailles ou de Turin, sur la philosophie du jour et la littérature, sur M. de Voltaire et les beaux-esprits de Paris. Et chaque jour cette vie recommence dans une maison où tout est simple et sans luxe, où maîtres et serviteurs semblent ne former qu'une même famille.

C'est là qu'Henry Costa était né au milieu du XVIIIe siècle, en 1752, et qu'il avait trouvé dans un intérieur sain tout ce qui pouvait développer rapidement en lui les dons heureux du caractère et de l'esprit, le goût de l'instruction et des arts. C'est du Villard qu'il était parti un jour, comme il allait avoir quinze ans, pour faire ce qu'on pourrait appeler la première étape de la vie, pour aller en France et à Paris, sous la garde de son oncle le chevalier de Murinais, officier aux gendarmes du roi. C'était un voyage de jeune homme de qualité que l'aimable adolescent savoyard avait fait gaîment et fructueusement, racontant avec une bonne grâce ingénieuse à ses parens ce qu'il voyait chaque jour. A la faveur de son nom et d'un talent précoce de peintre, il avait été traité comme un enfant prodige. Il avait visité avec un intérêt ardent les ateliers de Greuze, de Boucher, de Vien, qu'il décrit d'un ton léger. Il avait vu ou entrevu la cour et la ville, admirant à Versailles ce « pêle-mêle d'hommes et de choses, de peintures, de statues, de femmes, de soldats, de carrosses, de majestés et de petits riens. » Il avait été conduit un jour chez Mme de Choiseul, qui l'avait admis à sa toilette « dans le plus ravissant boudoir du monde où elle était fort entourée, » et il avait reçu un sourire de l'aimable duchesse, « très petite femme d'une assez jolie figure, mais pâle comme un œuf frais, » — quand elle n'avait pas son rouge. Un autre jour il avait été invité chez Mme Geoffrin, il avait dîné avec M. de Marigny, M. de Larochefoucauld, Marmontel, Cochin, le vieux président Hénault, « bonhomme tout décrépit, sourd, mais d'une gaîté charmante, » et, sur la fin du dîner, il avait entendu la lecture de la dernière lettre du roi de Pologne, Poniatowski, à sa vieille amie. En un mot, pendant quelques mois le jeune voyageur avait vu passer sous ses yeux cette société française de 1766 qu'il ne devait plus revoir, dont

il avait emporté l'image dans son esprit en retournant dans ses Alpes, au Villard.

C'est de la vieille demeure de famille que, quelques années après, il était parti de nouveau, et cette fois pour faire comme tous les fils de Savoie, pour prendre du service dans l'armée. Avec sa naissance et son instruction, il n'avait pas eu beaucoup de peine à conquérir son brevet d'officier. Il était entré comme sous-lieutenant dans ce qu'on appelait la « légion des campemens, » un « corps de topographie militaire » ou d'état-major. Il s'était promptement signalé par sa coopération à une carte de la Savoie et du Bugey, où, l'artiste aidant, l'officier avait dessiné dans un coin le roi et ses aides de camp à cheval au milieu d'un paysage alpestre. Il avait passé cinq années au service, dans un travail assidu, dans l'étude du métier des armes; mais la vie de garnison lui avait bientôt pesé. Aucune occasion de guerre ne pouvait le tenter ou le retenir pour le moment, il avait fini par songer à quitter le service, à se fixer dans son pays, — et c'est encore au Villard qu'il était revenu célébrer les fêtes de son mariage avec une de ses cousines du Dauphiné, fille du comte de Murinais, tué à l'armée du maréchal de Contades.

Le mariage avait été arrangé de cette façon piquante et aisée qui relevait tout autrefois. Un jour le chevalier de Murinais, tuteur et second père de sa nièce, avait écrit à sa sœur, la marquise de Costa : « Chère sœur, si tu voulais de ma fille Geneviève pour fille, j'irais te demander ton fils Henry pour fils. » La nouvelle mariée, avec peu de beauté et quelques années de plus que son cousin, avait les qualités attachantes d'une nature généreusement et délicatement passionnée. Le marquis Henry, quant à lui, avait alors vingt-cinq ans, l'âge de cette première maturité qui commence à être grave et à qui tout sourit encore. Il avait la force de la jeunesse, un cœur bien fait, une âme droite et sincère, un esprit juste et brillant, à la fois réfléchi et enjoué. En changeant d'existence, il se trouvait bientôt conduit à choisir une demeure nouvelle, à se transporter dans un autre domaine de famille, à Beauregard, aux bords du lac de Genève, en face de la rive suisse de Nyon et de Lausanne. Ce n'était plus ce nid d'aigle du Villard entre les rochers des Alpes; Beauregard, avec ses vues sur le Léman sillonné par les barques aux voiles blanches, avec ses pelouses allant se fondre dans les eaux du lac, avec ses arbres séculaires, ses « promenades infinies » et ses vieilles murailles couvertes de lierre, Beauregard était une résidence charmante. Là vivait désormais le marquis Henry, formant une famille nouvelle, voyant les enfans naître et grandir autour de lui, lié d'amitié avec quelques-uns de ses compatriotes, surtout avec Joseph de Maistre, magistrat à Chambéry, sénateur de Savoie.

Joseph de Maistre était l'hôte le plus intime de la maison; il allait souvent à Beauregard; il y passait des semaines, des « momens heureux » en conversations inépuisables, toujours pleines de feu, où son esprit éclatait au choc de la contradiction, où semblait s'essayer et se révéler dans l'intimité « l'homme aplati jusque-là sous l'énorme poids du rien. »

Lorsque quinze ans avant la fin du siècle cette société d'autrefois vivait encore et gardait je ne sais quelle grâce imposante, jusque dans son déclin, lorsque dans un coin de la Savoie, au Villard ou à Beauregard ou à Chambéry, se déroulaient ces existences paisibles, qui aurait dit qu'avant peu de tout cela il ne resterait que des ruines ou des souvenirs? Qui aurait pu prévoir que la tempête humaine déchaînée à Paris monterait jusqu'au Villard, qu'elle irait saccager Beauregard, que la Savoie allait changer de maître et que le monde allait changer de face, que Joseph de Maistre serait jeté à Saint-Pétersbourg et que le marquis Henry Costa combattrait obscurément, douloureusement dans les Alpes? C'est là cependant ce qui se cachait sous un voile prêt à se déchirer, ce qui allait devenir la plus terrible réalité.

Déjà, tandis que l'impétueux De Maistre passait les « soirées heureuses, » dont il a parlé, — « les pieds sur les chenets, pensant tout haut, rasant mille sujets à tire d'aile, » et trouvant dans son ami Henry Costa ce qu'il appelait un « animateur, » l'orage montait de toutes parts. Au signal parti de Vizille et bientôt suivi de la grande explosion de 1789, la Savoie avait pris feu comme la province sœur, le Dauphiné, comme la France. Le frisson électrique courait à la frontière, de village en village. « On sonna *la joie* de clocher en clocher jusqu'aux sources de l'Isère et de l'Arc, » dit un historien de la Savoie, M. Victor de Saint-Genis. Les femmes prenaient les couleurs du Dauphiné, aurore et bleu. A mesure que la crise se précipitait et s'aggravait en France, la Savoie, exaltée par la fièvre des nouveautés et la fascination des événemens, agitée par l'émigration qui allait chercher à Chambéry un Coblentz des Alpes, mal contenue par le faible gouvernement de Turin, la Savoie entrait de plus en plus dans le mouvement. Sans avoir par elle-même des griefs contre sa noblesse et ses princes, qui n'étaient pas impopulaires, sans avoir à se plaindre d'abus d'ancien régime et de féodalité dont la réforme avait commencé depuis longtemps, elle subissait l'impulsion; elle suivait avec un intérêt passionné tous les événemens, la transformation des ordres, l'exil de M. Necker, les séances de l'assemblée constituante, les fédérations, les élections universelles, l'irrésistible marche d'une démocratie victorieuse. La Savoie, en un mot, devenait révolutionnair

et française par la contagion des idées, avant de le devenir par l'invasion armée et l'annexion, avant d'être, pour ainsi dire, absorbée à son tour dans le grand et redoutable drame.

Au premier moment, pour des esprits comme Joseph de Maistre et le marquis Henry Costa, l'impression avait été vive. C'était entre les deux amis l'objet de controverses animées. De Maistre, quoiqu'il eût été franc-maçon et qu'il eût parlé fort librement devant le sénat de Chambéry du moyen âge, de la noblesse, même du clergé, De Maistre ne tardait pas à éclater et à s'indigner. Il se laissait aller volontiers à ce torrent d'éloquence familière qui se composait de théories providentielles, de prophéties menaçantes et de violences sarcastiques. Il n'avait pas assez peu de génie pour traiter légèrement la révolution française; il en était déjà, dans l'intimité, aux idées qu'il ne devait exprimer que quelques années plus tard dans ses *Considérations*. « Que vous dirai-je? écrit-il un jour de 1789... Ma tête fermente toujours sur toutes ces affaires au point que quelquefois je n'en dors pas. Jamais spectacle plus intéressant n'a frappé le genre humain... » Il avait dans l'intimité des traits de passion et de génie, des vues perçantes sur ces événemens de France, qu'il appelait « un sermon terrible que la Providence prêche aux rois, » sur les œuvres de cettte assemblée réformatrice de Versailles, qui n'était dans son langage que « le grand tripot du manège. » Il se sentait révolté moins par les incendies et les pillages que par les égaremens d'esprit public et d'opinion. « La France est pourrie, s'écriait-t-il, voilà l'ouvrage de ces messieurs, et ce qu'il y a vraiment de déplorable, c'est que le mal est contagieux et notre pauvre Chambéry déjà bien taré!.. »

Henry Costa ne partageait ni ces idées ni ces colères; il était d'esprit et de cœur avec cette noblesse libérale qui subissait la magie du temps, qui saluait la révolution naissante pour ses promesses, et aux objurgations de Joseph de Maistre il répondait: « Pourquoi vous glacer de l'avenir? Croyez que ces discussions de Versailles qui vous enfièvrent ne peuvent produire qu'un nivellement heureux parmi les hommes qui, *malgré vous*, veulent le bien de la France... Il faut, dites-vous, aux députés une force d'âme peu commune pour se raidir contre le courant, pour se soustraire aux séductions d'une popularité que vous appelez trop facile; mais indiquez-moi où dans tout ceci finit la vérité, où commence l'erreur?.. » Un autre jour de ce prodigieux été de 1789, étant à Grenoble, au milieu de l'émotion universelle, il écrivait à son terrible ami : « J'ai dîné chez M. le président de La Coste et j'ai entendu dire de ce qui se passe à Versailles force bêtises d'un ton tranchant et doctoral. Pour moi, je n'eusse point hésité,

malgré vous, mon cher ami, à suivre M. de Clermont-Tonnerre, et certes c'eût été, comme il l'a dit, à ma conscience que j'aurais obéi; mais enfin la réunion définitive des trois ordres est faite et bien faite. L'enthousiasme de la foule, à cette nouvelle qui nous fut apportée pendant que nous mangions, renfrogna les convives de M. de La Coste... Si j'eus à soutenir un rude assaut, j'en fus dédommagé; en sortant j'ai trouvé toute la ville illuminée... » Il se plaisait à décrire l'enthousiasme honnête de la révolution éclatant en fêtes populaires, en banquets civiques, où l'on portait encore la santé du roi et de la reine, surtout de M. Necker, « idole de la nation. » Joseph de Maistre répliquait par un récit des journées des 5 et 6 octobre, qu'il tenait d'un ami de Mounier, témoin de ces premiers avilissemens de la royauté. C'était dans l'ombre des événemens un dialogue intime, animé, entre deux esprits également sincères, l'un emporté, absolu et cruellement clairvoyant, l'autre généreux, séduit et à travers tout, quel que dût être l'avenir, se sentant, comme il le disait, « des trésors de courage contre toutes les grossièretés de la fortune. »

Ce que le marquis Henry Costa ne voyait pas dans les premiers momens d'une révolution qu'il croyait bienfaisante, qu'il défendait d'abord contre De Maistre, c'est que le jour approchait où la Savoie allait être emportée dans le tourbillon de feu, où il allait lui-même être placé entre ses instincts libéraux et le sentiment de l'honneur, entre ses intérêts et la fidélité à ses princes. Ce jour-là il n'hésitait pas. Peu auparavant, commençant à pressentir l'orage, il écrivait à sa femme absente : « Revenez, ma mie ; quand la bise siffle au lac, les bonnes poules couveuses de Beauregard mettent les poussins sous leurs ailes, et le maître coq, du haut de son perchoir, appelle les traînards et les égarés. » Lorsqu'aux premiers mois de 1792 un appel aux armes du roi Victor-Amédée allait retentir dans les vallées et les montagnes de la Savoie, le marquis Henry était prêt à se dévouer avec ce qu'il avait de plus cher. Il aurait pu personnellement, il est vrai, se dispenser de reprendre du service. Depuis longtemps il avait quitté l'armée, il avait reçu en échange de son grade une charge de gentilhomme de la chambre qui l'exemptait de toute obligation ; mais il n'était pas homme à s'abriter sous un titre de cour pour échapper au devoir du soldat, et à part le mobile de l'honneur, il avait une raison plus intime. L'aîné de ses enfans, jeune homme précoce d'esprit et d'éducation comme l'avait été son père, Eugène avait déjà passé ses examens militaires, il comptait comme sous-lieutenant à la « légion des campemens, » — il avait quatorze ans! Le père, en dévouant son enfant, ne voulait pas le laisser aller seul à la mêlée et au

péril. Chose bizarre en un pareil moment! le marquis Henry, dès les premiers pas, avait à vaincre mille difficultés d'étiquette. Il avait toutes les peines du monde à faire accepter sa démission de chambellan pour reprendre une modeste place dans l'armée. Ce n'est qu'après avoir fait un voyage à Turin, après être allé chercher le roi jusque dans la vallée d'Aoste, après avoir frappé à la porte « de toutes les altesses, grandes, moyennes et petites, » qu'il finissait par triompher des puérilités de cour. Ce n'est qu'après bien des négociations qu'il avait reconquis, avec son grade de capitaine, le droit de servir à ses frais, de marcher auprès de son fils, — et le départ avait je ne sais quelle simplicité émouvante en face d'un avenir qui devait être si sombre.

L'équipage, comme celui de presque tous les gentilshommes de Savoie, se composait de deux chevaux de ferme de Beauregard tirés de la charrue pour aller au combat, et d'un vieux domestique de famille, du nom de Comte, ami plus encore que serviteur, dévoué à ses maîtres jusqu'à la mort. Le jeune sous-lieutenant, tout fier avec son uniforme à revers rouges, ses grandes guêtres blanches et son chapeau en bataille, réconfortait sa mère, qui, le cœur brisé, se plaisait à parer son enfant une dernière fois en attachant à sa petite épée un nœud bleu où elle avait caché une relique de saint François de Sales. Les amis entouraient la maison. Le marquis, mettant sa fermeté à dominer ses propres agitations, se hâtait d'en finir avec les scènes d'attendrissement et brusquait la séparation. Ils partaient ainsi pour le camp où se réunissaient, avec les levées de Savoie, les régimens de Piémont chargés de faire face à l'invasion française.

A peine arrivé au camp, mesurant déjà le danger à la faiblesse de la défense, à l'incapacité politique et militaire qu'il voyait partout, le marquis Henry écrivait à sa femme : « Quoi que j'aie vu et pu dire, rien n'a ébranlé le sot aplomb de nos grands hommes de guerre... Ménagez-vous une retraite à Nyon ou à Lausanne ; faites-y passer ce que vous avez de plus précieux, enterrez nos archives. Après cela je suis tranquille, ma conscience est en paix. Soignez et protégez les faibles de la famille, moi je mènerai les forts. » Et peu après il pouvait ajouter : « J'apprends à l'instant que notre frontière est violée; nous allons être attaqués... j'embrasse notre enfant et pour vous et pour moi; il est admirable et charmant par le calme imperturbable de son âme. Gardons notre courage, mon amie, car bientôt il ne nous demeurera plus autre chose. » Le signal était donné en effet. Le même jour, le 22 septembre 1792, tandis que la république se levait à Paris, préludant par la déchéance de la monarchie au meurtre du roi, l'invasion entrait bannières déployées à

Chambéry avec Montesquiou, et devant l'invasion française tout semblait disparaître. Les villes de Savoie, gagnées à la révolution, ouvraient leurs portes aux soldats de la république. La petite armée piémontaise du général Lazary, surprise dans ses postes, menacée d'être coupée, se repliait en désordre dans les gorges de la Maurienne et de la Tarentaise. Joseph de Maistre a peint en traits de feu ce jour de « dissolution terrible et subite, » où tout « s'abîmait devant le drapeau tricolore, » où « la fidélité meurtrie sous les ruines prenait tristement son vol vers les Alpes. » Le marquis Henry, plus sévère, stigmatisait comme une désertion des généraux cette fuite sans combat. « L'humiliation et la douleur sont au comble parmi nous, s'écriait-il sur le moment. Soldats et officiers marchent pêle-mêle, la pluie tombe par torrens. Dans cette retraite précipitée, tous ont perdu leurs équipages. Je n'ai pour mon compte qu'un uniforme en loques, une chemise et un bas, Eugène a l'autre. Vous n'avez pas idée des souffrances que nous endurons. »

La grande crise avait commencé par un désastre pour la cause royale, — elle devait durer quatre ans. Pendant quatre années sanglantes, elle allait se dérouler sous toutes les formes de la révolution et de la guerre. — D'un côté la Savoie, devenue française par l'annexion, restait livrée aux proconsuls qui se succédaient, Hérault de Séchelles, Simond, Albitte. On appliquait à ces provinces nouvelles les lois les plus impitoyables de la convention sur les biens nationaux, sur les prêtres, sur l'émigration, sur les suspects. On brûlait sur les places publiques les titres de noblesse, les parchemins des archives, jusqu'à des brevets de Saint-Maurice. On décrétait la démolition des clochers et des châteaux. La terreur faisait son œuvre là comme partout, jusqu'au moment où elle s'épuisait par ses propres excès. — D'un autre côté, pendant quatre campagnes, de 1792 à 1796, la guerre sévissait sur les Alpes du Saint-Bernard et du Mont-Cenis, comme au col de Tende vers Nice, entre les armées révolutionnaires et les alliés austro-sardes. Elle se liait à la marche des hostilités sur le Rhin ou sur la Meuse, aux insurrections de Lyon, de Toulon ou de la Vendée. Quatre années durant, cette guerre de rencontres obscures, d'échauffourées meurtrières, ensanglantait les rochers des Alpes jusqu'au jour où un général apparaissait pour trancher le nœud de son épée victorieuse. Je ne fais que résumer les traits principaux d'une histoire aux péripéties sans nombre. C'est au plus épais de cette mêlée que le marquis Henry se trouve engagé sans trêve, allant d'un camp à l'autre, des glaces du Saint-Bernard aux glaces de l'Apennin, tantôt simple capitaine à côté de son fils, tantôt quartier-maître sous Colli, puis enfin négociateur inconnu et désespéré de la reddition dans une entrevue

avec un jeune vainqueur qui va être l'arbitre du monde. Dans toutes les positions, à travers toutes les vicissitudes, il reste ce qu'il est, un de ces hommes qui ne mesurent pas leur courage aux chances de succès, qui semblent faits pour souffrir de tout, peut-être même, si l'on veut, pour ajouter aux souffrances réelles par ce don fatal d'une sensibilité fière et d'une clairvoyance désabusée.

Ces quatre années sont le drame poignant d'une âme d'élite aux prises avec toutes les épreuves, avec toutes les contradictions de la destinée. Dès les premiers momens, la révolution, portée par la conquête à Chambéry, crée à Henry Costa une situation pleine d'angoisses en ouvrant pour lui la douloureuse série des conflits intimes. Elle menace les officiers de Savoie qui ont suivi l'armée royale de toutes les rigueurs des lois sur l'émigration s'ils ne désertent pas le drapeau de leur jeunesse, s'ils ne rentrent pas aussitôt dans leur province, et à cette sommation le marquis Henry répond avec autant de simplicité que de noblesse : « Il est de la morale de tous les pays de ne point abandonner en temps de guerre les drapeaux auxquels on a été attaché et que l'on a suivis en temps de paix. J'encourrais la mésestime de ceux-là mêmes qui me rappellent si je faisais à cet égard violence à mes principes; mais, après avoir motivé ainsi le parti que je prends de différer mon retour, parti dans lequel n'entrent pour rien l'ambition, le ressentiment et l'orgueil, je déclare que je rejoindrai mes foyers dès que je pourrai le faire avec honneur... » Et en même temps il écrit à sa femme : « Fuyez si vous le pouvez. C'est de la ruine ou de la mort qu'il s'agit. Pour nous, mon amie, tout est consommé, mais je reste : *spoliatis arma supersunt!* Laissons au moins intact l'honneur de la maison à l'enfant dont je me suis fait l'aide de camp... » Dès lors en effet tout était consommé pour lui. Il n'y avait qu'un émigré de plus ayant ses biens confisqués, sa maison de Beauregard pillée et incendiée. La révolution avait commencé par le séparer des siens et de la terre natale en le dépouillant. Elle l'atteignait dans ses intérêts comme dans ses sentimens les plus inviolables, et tandis que, perdu sur les Alpes, au milieu des neiges et des misères de bivouac, il se trouvait presque sans ressources, réduit souvent à vivre de la petite solde de son fils, le reste de la famille subissait la dispersion et la ruine. Sa femme, avec ses autres enfans, n'échappait aux persécutions qu'en s'en allant à Lausanne, sous la protection de Joseph de Maistre, qui lui-même passait ces années d'épreuve dans la ville suisse avec une mission de diplomatie libre ou d'observation politique qu'il avait reçue de son roi. « Maistre me veut à Lausanne, écrivait la marquise à son mari; que sa volonté soit! Il me parle d'ailleurs en votre nom... »

A cette époque, Lausanne était un camp d'émigration, le refuge d'une société de femmes et de vieux gentilshommes, réunis un moment, — ils le croyaient ainsi, — pour laisser passer la *giboulée* révolutionnaire, et portant sur cette plage de naufragés des illusions naïves, des misères souvent touchantes, des frivolités ou des ridicules d'ancien régime. Mme de Costa n'était qu'une naufragée de plus. Lausanne était ce qu'elle appelait une station de son calvaire. Elle habitait, avec ses enfans et une vieille domestique fidèle à l'infortune, « une chambre avec des carreaux rouges, des rideaux fanés, trois chaises de crin, un vieux poêle blanc et une petite table » sur laquelle elle écrivait. — « Que m'importe tout cela! ajoutait-elle. Cependant, Henry, j'ai là sous ma fenêtre un pauvre petit rosier venu par hasard au milieu des orties comme ton image au milieu de mes larmes, mon mari bien-aimé!.. » Elle vivait perpétuellement agitée, tantôt trompée par les vaines espérances auxquelles se laissaient aller les émigrés, tantôt ramenée à la réalité terrible, et toujours la pensée, les regards tendus vers les Alpes, vers les absens. La marquise Costa n'avait pas seulement les peines morales de l'exil, elle finissait par arriver à un véritable dénûment, à de cruelles détresses. De ce qu'elle avait pu emporter de Beauregard il ne restait plus rien; ressources, crédit, étaient épuisés. Un jour elle se trouvait presque sans asile. « Sans Maistre, écrivait-elle à son mari en lui racontant ces misères de l'exil, sans Maistre, qui nous a recueillis, il nous eût fallu coucher sur les cailloux de la route, et je mourais de froid. Oh! mandez-moi de vous aller rejoindre; je n'ai ni semailles ni moissons à faire ici, il me faut bien aller chercher mon blé en Égypte. — On ne parle que de guillotinés : l'un assure oui, l'autre non. Mme d'Argouges et Mme de Talmont sont tombées ici en sabots, sans linge, juchées sur des tonneaux dans un char. C'était une pitié, cela m'a fait pleurer... La mère est surtout infiniment grande dans le malheur. Mme de Talmont m'a priée de lui procurer à travailler; elles sont éclairées avec des bouts de chandelles qu'elles arrangent avec plus de courage que moi. Je ne sais où j'en suis... » Elle avait fini par être si pauvre qu'elle ne pouvait pas même envoyer ses enfans dans une école. « Les enfans s'abêtissent de toutes ces impossibilités, écrit-elle un jour tristement. Qu'y faire? mon ami, je n'ai pu songer aux écoles, l'argent est trop rare... » Et chacun de ces accens douloureux allait retentir au loin dans l'âme de celui qui était sous les armes.

Ce n'est pas tout. Pendant que la malheureuse femme passait ainsi par toutes les anxiétés à Lausanne, le moment venait où la révolution montait jusqu'au Villard; elle allait atteindre le père d'Henry Costa, le vieux marquis Alexis, dans son aire presque inac-

cessible. Le marquis Alexis n'avait pas émigré, il n'avait pas quitté la vieille demeure. De tous les enfans qui peuplaient autrefois la maison, les uns, les fils, se battaient dans les Alpes; les filles s'étaient mariées. Une seule était restée auprès de son père et de sa mère, qui veillissaient dans une retraite peu animée. Aux premiers momens de la révolution, le vieillard n'avait pas été troublé. Bientôt cependant les menaces sinistres avaient commencé à s'élever jusqu'au château; les paysans eux-mêmes avaient pris un air d'hostilité. Dénoncé sans doute aux comités révolutionnaires comme ennemi de l'ordre nouveau, comme noble et père d'émigrés, le marquis Alexis avait été arraché au Villard, dépouillé de ses biens par le séquestre, traîné à Chambéry avec sa famille et jeté dans les prisons où s'entassaient les suspects confondus avec les malfaiteurs. De là à l'échafaud il n'y avait qu'un pas. « O mon ami, écrivait l'exilée de Lausanne qui venait d'apprendre ces scènes par Mme de Maistre récemment évadée de Chambéry sous un déguisement, — ô mon ami, il faut que j'ajoute une nouvelle douleur à toutes celles qui vous poignent. Votre père est en prison et traité comme par ces temps-ci sont traités tous ceux qui ressemblent au bon Dieu. L'infâme commune s'acharne sur ses cheveux blancs. Votre mère et votre sœur sont aussi en prison, mais moins durement. La pauvre Maistre m'a rapporté ces affreuses nouvelles; son voyage ressemble à la fuite en Égypte. C'est à pied et à travers les montagnes qu'elle a fui les abominations de notre pays. » C'était un coup de plus, — de sorte que rien ne manquait. Henry Costa sentait tous les aiguillons à la fois, et ainsi assailli de toutes parts il pouvait répondre : « La prison et puis l'échafaud pour mon père, pour moi et pour Eugène la mort dans les neiges, pour vous la mort du désespoir; mais pour nos enfans que rien de tout cela ne tuera, quel sera leur avenir? »

Cette révolution, dont il a salué l'aurore et qui l'accable maintenant, le marquis Henry n'a aucune raison de l'aimer. Il n'en voit que les côtés sombres, il n'en connaît que les fatalités; mais en même temps, jeté dans l'autre camp, faisant chaque jour son devoir de soldat, il est loin d'avoir le fanatisme de la cause dont il est tout à la fois le champion intrépide et la victime volontaire. Il n'a d'illusions ni sur les princes, ni sur les politiques d'émigration, ni sur les généraux de cour, ni sur les combinaisons par lesquelles on croit vaincre la France, ni sur l'issue définitive de la lutte. Il a des éclairs de sagacité inexorable, et c'est là justement ce qu'il y a de tragique dans cette âme d'élite; c'est ce qui fait l'originalité morale de cet « homme d'autrefois, » adversaire d'une révolution dont il sent la puissance, soldat pathétiquement résolu d'une cause dont

il voit mieux que tout autre les misères et les irrémédiables faiblesses.

Assurément le marquis Henry n'avait aucune illusion sur la politique des émigrés et des royalistes qui croyaient naïvement avant peu remettre sur pied l'ancien régime. Lorsque sa malheureuse femme lui transmettait de Lausanne tout ce qu'on disait sur les succès de M. de Brunswick ou de l'armée des princes, sur le triomphe de la coalition, sur la rentrée prochaine du roi de Sardaigne en Savoie et sur la restauration de la royauté en France, lorsqu'elle se faisait auprès de lui l'écho de toutes ces rêveries et de ces imaginations folles, il éclatait d'impatience. Il rudoyait ces crédulités enfantines; il répondait avec vivacité, avec un mélange d'amertume et de raison ironique : « Nous n'avons pas encore brûlé une amorce que vos vidames et vos chanoinesses songent déjà à nous faire déblayer leurs places au soleil. Battre les Français sera chose aisée, je n'en saurais douter, grâce aux conseils que vos amis nous donnent, et nous serons trop récompensés de nos peines à les voir lutiner de leurs talons rouges le pavé du roi; mais il y a d'ici à Versailles quelques lieues encore à franchir. Il m'est donc avis qu'il serait sage d'attendre, avant d'allumer le flambeau de la curée, que le cerf fût porté bas. Les insanités émigrées qui peuplent les bords du Rhin et inondent la Suisse ne sont pas les moindres moyens dont Dieu se serve pour nous mener à mal... » Un jour, comme on lui avait sans doute parlé de paix, d'une paix victorieuse par le succès des armées coalisées, par l'entrée en campagne de l'Angleterre, par l'intervention réputée décisive de M. Pitt, il reprenait d'un accent familier et énergique : « La paix peut n'être pas fort éloignée, je n'en sais rien, mais tenez pour certain que c'est la France révolutionnaire qui l'emportera. Cette guerre si follement entreprise et si lâchement soutenue perdra les rois dans l'esprit des peuples, et notre misérable breloque de Savoie, abandonnée par tout le monde, restera en proie aux malins esprits comme une masure envahie par les spectres... cessez de voir dans les rois des sages trompant comme autrefois les peuples et les gouvernant par leur prestige. Croyez qu'à cet égard tout est bien changé. Aujourd'hui ce sont les gouvernés qui ont les lumières, — cent fois plus qu'il ne leur en faudrait, j'en conviens, pour ne pas vous quereller; — mais les gouvernemens n'y voient goutte et ne savent où ils en sont. Ils offrent l'image d'un cavalier qui a perdu la tête et que son cheval emporte. »

C'est qu'avec une sincérité complète et une virile indépendance de jugement, il voyait mieux que bien d'autres le caractère, la puissance irrésistible des événemens qui se précipitaient, où il n'était

qu'un acteur obscur. Sans doute, il y avait des momens où il se redressait, et apprenant qu'on avait saccagé Beauregard, qu'on avait brisé ses armoiries, il pouvait dire avec fierté qu'on ne lui ravirait pas la noblesse du cœur; mais ces mouvemens, qui sont une partie de son originalité, ne l'empêchaient pas de voir clair. Il ne se payait pas de banalités, de fausses espérances, de calculs puérils. Il sentait qu'il s'agissait d'une crise universelle et profonde à laquelle les petites combinaisons ne pouvaient rien. Il démêlait surtout avec une singulière pénétration ce qui faisait la force à peu près invincible de la révolution française, dût-elle même avoir ses défaites ou ses éclipses momentanées. Il le disait un jour. « On croit qu'en France le monstre révolutionnaire est agonisant. C'est possible; mais il ressuscitera chaque fois qu'il sera menacé d'une agression étrangère. Il n'y aura plus alors de jacobins, de constitutionnels, de modérés, de terroristes, tout cela sera Français. On ne sentira plus ni famine, ni misère, on ne sentira que le fanatisme et l'orgueil national. » Et lorsque, faisant un retour sur lui-même et sur les siens, il se demandait quelle vie nouvelle leur serait faite, il ne se dissimulait pas que tout était changé désormais, que, si on voulait la considération, il faudrait l'acquérir. Il donnait parfois à sa pensée une forme impétueuse et vive comme il pouvait le faire en plein combat. Il recommandait à sa femme de déshabituer les enfans du métier de seigneur. « Il vaut mieux à jamais, disait-il, être Laridon que César. Otez-leur jusqu'au souvenir, c'est un vice originel dont il faut les guérir, car on s'acharnera à leur ravir cela comme aujourd'hui on nous ravit la tête. Croyez bien que tout est fini de nous. Si les Titans avaient été grisés de sophismes, et si on les avait menés au combat en chantant *la Marseillaise*, ils auraient déniché pour toujours Jupiter de son Olympe. » Celui qui parlait ainsi pouvait ne point aimer la révolution, il pouvait la combattre à main armée; il ne s'abusait pas sur les émigrés et leurs alliés, sur ce que l'on pourrait appeler la politique de la contre-révolution, et il avait moins d'illusion encore sur les opérations militaires, sur ceux qui les conduisaient.

Volontaire par dévoûment et par honneur, mêlé aux opérations avec une position mal définie, mais avec l'autorité croissante de l'instruction et du caractère, ballotté par les hasards de la guerre d'Aoste et du Petit-Saint-Bernard aux Alpes de Nice, militaire sérieux à l'humeur indépendante, il pouvait tout voir et tout juger. Le spectacle qu'il avait sous les yeux le remplissait souvent d'amertume. Au fond, il réservait son estime, une estime réelle et profonde, pour les soldats, pour ces braves gens courageux et solides qu'il voyait tous les jours à l'œuvre, dont il partageait les dangers

et les misères. Il admirait ces soldats de la Maurienne qui, après avoir été licenciés à la suite de la première débâcle de l'invasion et malgré tout ce qui pouvait les retenir désormais en Savoie, se retrouvèrent fidèlement autour du drapeau, au rendez-vous qui leur avait été donné à Suze. « Ces choses-là, disait-il, pourquoi les font-ils donc? qu'espèrent-ils? rien, c'est leur cœur qui les guide... Si le roi voulait m'en croire, il dépouillerait certains seigneurs de ma connaissance de leurs plaques et de leurs cordons pour les accrocher sur ces poitrines où battent bien les plus nobles cœurs que je sache... » Là il voyait le nerf vigoureux. En haut, il voyait l'incohérence du commandement, le décousu de l'action stérilisant les courages, l'absence de toute idée militaire, les scandales du favoritisme, les traditions surannées, les intrigues de cour et les puérilités de l'étiquette transportées dans les camps.

Le clairvoyant capitaine savait fort bien se moquer de ses princes et de leur manière de faire la guerre. « Monseigneur, écrivait-il en parlant du duc de Montferrat, est ici tout à fait sur pied de campagne avec cinquante personnes pour le servir, dont deux spécialement destinées à faire le café de son altesse. Ce surcroît de bonne compagnie est fort embarrassant pour tout le monde, et un peu scandaleux par ce temps de détresse générale. — Qu'il y a loin de là à la simplicité guerrière de nos anciens princes! » Il ne pouvait se défendre des plus vives saillies de colère ou d'ironie en voyant les états-majors tout gaspiller, l'armée où il servait d'abord se débattre pendant deux campagnes sur les Alpes pour ne rien faire, avoir l'air de se mettre en mouvement pour reculer aussitôt et s'épuiser en agitations aussi meurtrières que stériles. « Ce n'est pas la façon dont nous faisons ici la guerre qui peut nous en donner la passion, disait-il dans un de ses momens d'impatience. La chose publique va de manière que l'on se félicite de n'avoir pas à y mettre la main. Mon rôle de spectateur me plaît, et je suis à mes yeux plus utile que ceux qui commandent et font les importans. Je sers sans intérêt le roi, qui est bien mal servi par ceux qu'il paie le mieux. Je juge tout avec une extrême sévérité... Nous ne faisons rien, alors que nous pourrions avoir quelques succès; puisse notre métier de chien de garde nous être payé de quelque estime. » On ne faisait rien! c'était la faute des princes, des généraux de cour et d'antichambre sans doute; c'était aussi la faute de la combinaison qui, en subordonnant l'armée du roi aux impériaux, l'intérêt piémontais aux calculs de la politique autrichienne, devait conduire le Piémont au suprême et inévitable désastre sans profiter à l'Autriche elle-même. Confusion et impuissance partout : le système était invariable avec le premier généralissime autrichien, M. de Vins,

comme avec Beaulieu plus tard. Henry Costa ne s'y trompait pas; il était plein de soupçons et d'irritation à l'égard des impériaux, il raillait sans pitié les combinaisons, l'indigente ou perfide stratégie des généraux, la « superbe ineptie de M. de Vins. » Il s'entendait bien sur ce point avec Joseph de Maistre, et c'est une chose caractéristique, curieuse que cette vivacité d'esprit antiautrichien égale chez les deux amis (1). L'un et l'autre sentaient que là était la faiblesse, le péril, qu'il n'y avait à attendre de Vienne que « mauvais vouloir et trahison, » que la politique impériale secourait le Piémont pour le dominer, peut-être au besoin pour le livrer. Au fond de leur âme, ces gentilshommes savoyards avaient plus d'inclination pour la France, même pour la France révolutionnaire, la terrible ennemie, que pour l'Autriche, l'alliée égoïste et douteuse. Henry Costa n'avait donc aucune illusion. Il se trouvait dans la condition étrange d'un homme dépouillé, frappé par la révolution, désabusé sur les émigrés, sur les courtisans, sur les généraux, sur la coalition, et restant néanmoins toujours ferme au poste de combat.

Au milieu de cette vie compliquée, accidentée et dévorante, il n'avait, avec le sentiment de l'honneur, qu'une chose pour le réconforter ou le consoler, c'était la présence de ce fils dont il se faisait le compagnon, le guide, et, selon son expression, « l'aide de camp. » Figure émouvante de jeune héros, apparition mélancolique et furtive entre le père à l'âme fortement trempée et la mère qui se martyrise au loin, à Lausanne, qui demande pourquoi les boulets ne sont pas « pour les femmes et les inutiles! » Eugène, avec ses quinze ans, avait pris fort au sérieux son métier de sous-lieutenant. Il était bientôt passé aux grenadiers royaux où il servait avec un zèle empressé et un courage aimable. Plus d'une fois il avait couru des dangers et avait eu des accidens assez graves : il bravait tout, les coups de fusil comme les privations au milieu des glaciers, dans les « bivouacs de Tartares, » sur les Alpes. Il s'aguerrissait gaîment et bravement. Le père, avec l'aide du vieux Comte, toujours fidèle à ses maîtres, couvrait l'enfant d'une protection attendrie. Stoïque pour lui-même, il souffrait dans son fils aux momens trop durs. Il éprouvait aussi une fierté attendrie en voyant cette jeune nature se former rapidement à un si rude apprentissage. « Vous me demandez, écrivait le marquis Henry à sa femme après sa première campagne, comment est fait le pauvre petit depuis un an bientôt que vous l'avez quitté; vous me demandez s'il a grandi, s'il fume,

(1) On se souvient de ce mot de Joseph de Maistre à M. de Vignet : « Si je n'ai point de fiel contre la France, n'en soyez pas surpris : je le garde tout pour l'Autriche, c'est par elle que nous sommes humiliés, perdus, écrasés, etc. » (*Lettre de Lausanne, 13 août 1794.*)

s'il jure. Il ne fume point et jure encore moins, si ce n'est en piémontais, qu'il commence à parler très passablement. Il n'a pas beaucoup grandi, mais il est extrêmement fortifié; du reste il est très enlaidi... Son joli son de voix s'est aussi perdu. A force de crier, sa voix est rauque et brisée; mais tout le monde l'aime. Il compte pour un très bon officier, se trouvant bien partout; il trouve moyen d'obliger ses camarades sans ostentation et sans se faire jamais un mérite de rien... » Et un autre jour : « Si vous saviez combien le moral d'Eugène s'est formé au milieu de tout ceci, combien son âme renferme de noblesse et de courage, vous verriez que moi-même le voulant, il me serait impossible de l'entraîner à une détermination douteuse. Si une bonne tête, un cœur noble, des talens peuvent redevenir des qualités que l'on prise, peut-être se trouvera-t-il que j'aurai bien élevé mon fils; sinon les circonstances auront écrasé moi et mon courage!.. » Mme de Costa, par un pressentiment de mère, répondait d'un accent désolé : « Pauvre enfant, je ne le reverrai plus ! »

Le marquis Henry vivait dans son fils, son jeune compagnon de tous les jours. C'était sa force dans la crise terrible où il se trouvait engagé sans apercevoir au bout une issue; c'était aussi le point vulnérable chez cet homme au cœur valeureux, et c'est à cette partie de son être qu'il allait être atteint. Jusque-là il avait pu souffrir de tout ce qu'il voyait, il avait pu avoir des blessures d'intérêts, des déceptions d'opinion, des doutes sur l'avenir. Ce n'était rien encore : il touchait au vrai et poignant déchirement, à la première épreuve décisive, celle du père; il y en a une seconde, celle du soldat et du patriote; il y en a même une troisième, celle de l'exilé revoyant furtivement après la tempête son foyer ravagé et désert. Ce sont comme les étapes de cette douloureuse carrière.

Au commencement de 1794, le marquis Henry, connu déjà comme aussi bon militaire que mauvais courtisan, avait été envoyé du Petit-Saint-Bernard à l'armée des Alpes de Nice. Il s'était arrêté à Turin, il avait monté en grade! Il avait été nommé major, — mais « major sans paie, » et il se consolait en disant que, puisque sa jument Rebecca venait de mourir au moment de rentrer en campagne, puisqu'il n'avait pas d'argent pour la remplacer, il aurait du moins la ressource de mêler à son pain le fourrage de sa monture. Il avait fait aussi une petite station à Asti, dans un monde de pauvres émigrés et de moines qu'il décrit d'un trait leste et piquant. De là il avait été presque aussitôt expédié à Lauthion, sur les lignes de défense dont le point culminant est Saorgio. Il peint lui-même son pittoresque poste de guerre: « Lauthion est une sorte de vallon étroit tendant de Saorgio au col de Raous et au fond duquel coule

un torrent; nous en occupons la rive gauche sur une pente rapide. Cette pente est cultivée au moyen de terrasses élevées les unes au-dessus des autres. Dans les replis les plus considérables se trouvent éparses quelques cabanes et une petite chapelle. En ma qualité de major, j'occupe la plus apparente de ces chaumières... Du sommet de mon rocher, nous voyons toute la chaîne des Alpes et nous avons la Méditerranée pour lointain... L'ennemi semble se réveiller de toutes parts; il n'est pas encore en grand nombre, mais va tenter, je crois, l'impossible pour arrondir son département des Alpes-Maritimes. On prétend que dans l'armée adverse les barbes sont fort longues et que les patriotes ont juré de ne les couper qu'à Saorgio; je souhaite que nous leur servions de barbiers... » C'est là en effet que l'armée de Ligurie, placée sous le vieux Dumerbion, en réalité conduite par le fougueux Masséna, se préparait à tenter un effort énergique et décisif en se servant habilement du territoire de la république de Gênes; c'est là que commençait, à partir du 10 avril, une série de combats meurtriers. Chaque jour Piémontais et Français étaient aux prises, arrosant de sang ces rochers et ces défilés. Le 27 avril un hasard de la guerre frappait au cœur le marquis Henry Costa.

Dès le matin, la fusillade avait commencé, et aux premiers bruits apparaissaient sur toutes les crêtes des signaux appelant des deux côtés les bataillons « qui se déroulaient sur la neige comme de grands serpens noirs. » Le choc avait éclaté entre deux colonnes, l'une piémontaise, l'autre française, se rencontrant tout à coup au détour d'un ravin, et la lutte n'avait pas tardé à s'étendre, à s'animer, au point de devenir par instans un combat furieux corps à corps. Mêlé aux grenadiers royaux, Eugène chargeait avec l'intrépidité de la jeunesse, suivant son capitaine, M. de Pean, suivi à son tour de son père, qui ne le quittait pas du regard. Il venait de s'élancer lorsqu'à dix pas en avant il tombait brusquement sur la neige qu'il rougissait de son sang. Il avait reçu une balle à la jambe. Son père avait à peine le temps de le dégager, de l'abriter derrière un rocher, puis de le confier à deux soldats pour retourner lui-même au feu. Le combat se prolongeait jusqu'au soir. Plusieurs fois pendant l'affaire, le marquis, l'épée à la main, entraînait les troupes à demi ébranlées, et il finissait par les ramener au moins pour un instant sur les retranchemens français. Ce jour-là il fut signalé comme ayant contribué à un succès des armes piémontaises qui devait être bien éphémère et qui déjà lui coûtait cher. Eugène avait été transporté aux premiers postes, dans une ambulance volante, et son père, à peine échappé du combat, passait la première nuit auprès de lui, au milieu d'un certain nombre de soldats mourans ou mutilés; mais le lendemain l'armée devait se remettre en

mouvement. Eugène, *évacué* avec les autres blessés, devait être conduit à Turin, chez sa tante, la marquise de Faverges. Le père, ne pouvant s'éloigner en pleine action, confiait son fils au vieux Comte, et du haut d'un rocher il suivait d'un regard chargé de deuil le douloureux cortège.

A Turin, la blessure ne semblait pas d'abord des plus graves. On ne perdait pas l'espoir, on comptait un peu sur les ressources de la jeunesse. Le vieux Comte sentait d'instinct le danger, et il écrivait au marquis ces mots touchans d'un serviteur fidèle : « J'ai veillé le petit depuis sa blessure comme vous me l'aviez ordonné. Il se tourmente de vous plus que de sa jambe ; tous ces tourmens lui brûlent les sangs, et le médecin voudrait que vous veniez. C'est impossible, mais entre vous et le petit mon cœur se fond, et je n'en ai plus pour avoir l'air gai que le médecin veut que j'aie... Cette maudite fièvre revient toujours... Si le bon Dieu m'avait planté cette balle dans la jambe, je serais bien plus gaillard. » Le mal, en effet, ne tardait pas à s'aggraver; on n'avait pu extraire la balle, la plaie s'envenimait, et peu après, le 21 mai, le jeune blessé était mort. Comte, qui était aussitôt expédié vers son maître et qui le rejoignait à Coni, n'avait qu'à paraître pour annoncer par sa seule présence la sinistre nouvelle. Henry Costa restait comme foudroyé avant même d'avoir interrogé le vieux serviteur. Il passait plusieurs jours dans un égarement morne et désespéré, comme un homme pour qui toute lumière vient de s'éteindre.

Le premier coup avait été pour le père, il y avait encore la mère qui était à Lausanne, recueillant déjà les bruits des combats qui se livraient dans les Alpes et ne sachant rien. Ce n'est qu'après les premiers jours que le marquis retrouvait la force d'écrire à sa femme : « Armez-vous de courage, mon amie, je recueille le mien pour vous dire que notre enfant a rendu entre les mains de Dieu son âme pure et vertueuse. Il a vécu seize ans sans reproches, et est mort en guerrier chrétien, objet de l'estime et de l'intérêt général... Je suis accablé, presque fou de douleur; mais c'est sur moi, c'est sur vous que je gémis. J'ai prié Maistre de vous assister, il vous amènera sa femme... Pour moi je suis bien seul, les doléances auxquelles je suis soumis me font mal, et je ne trouve qui me comprenne que mon pauvre Comte. Son cœur en fait l'ami qu'il me faut... » C'est Joseph de Maistre, en effet, qui avait la cruelle mission de préparer Mme de Costa à la terrible crise des mères, de la soutenir, et il remplissait sa mission avec autant de délicatesse que de dévoûment. La malheureuse femme avait besoin de l'appui d'une telle amitié dans sa solitude. Elle avait toutes les exaltations et les touchantes révoltes de la douleur, son imagination voyait partout des fantômes. « J'ai cru être malheureuse, écrivait-elle à son mari, lorsque je vous ai

vu partir au mois de mai 1792; j'ai cru l'être à l'invasion de la Savoie; à votre entrée en campagne cette année, à votre marche en avant l'année dernière, je croyais mourir. Oh! que je me trompais! Je me sens déchirée, mon enfant me suit partout... Je m'étais confiée à la Providence : jusqu'ici je lui avais remis mes destinées, à présent je ne puis plus me fier à elle; c'est vous, mon seul ami, à qui je m'accroche...» Joseph de Maistre se partageait entre la mère, qu'il entourait de soins à Lausanne, et le père qu'il s'efforçait de consoler au loin, à qui il écrivait : « Il me semble que vous m'êtes plus cher depuis que je ne vois rien dans le monde de plus infortuné que vous... » Celui qui a passé pour un philosophe altier et sans pitié, tant qu'on ne l'a pas connu par ses lettres, avait des bontés charmantes dans l'intimité; mais Joseph de Maistre faisait mieux. Il cherchait une diversion à la douleur, il écrivait pour ses amis ce fragment qui est resté sous le titre de *Discours à la marquise de Costa sur la vie et la mort de son fils Eugène de Costa*. Il se plaisait à raconter cette courte existence tranchée dans sa fleur, à faire revivre l'aimable adolescent en rappelant qu'une de ses dernières études d'histoire avait été sur la mort d'Épaminondas. Il embaumait à l'antique cette jeune mémoire. Le *Discours* est resté comme une des premières œuvres de celui qui allait être l'auteur des *Considérations*. Le génie naissant de Joseph de Maistre se confond avec le deuil d'un ami frappé dans ce qu'il a de plus cher, destiné à garder l'inguérissable blessure dans une carrière d'épreuves de tout genre.

Pour le père, le coup était porté. Le marquis Henry pouvait sans doute trouver une sorte d'adoucissement dans ces pages de De Maistre qu'il recevait à Saint-Dalmas et qu'il relisait onze fois dans ses courses à travers les montagnes; il ne restait pas moins profondément atteint. On lui avait envoyé un autre de ses enfans, Victor, pour remplacer Eugène, et c'était pour lui une occasion nouvelle de souffrance. « N'est-ce pas tenter Dieu, s'écriait-il, que de se rembarquer après un tel naufrage et de hisser de nouveau la voile qu'il a foudroyée? » Peu après, aux interrogations pressantes et inquiètes de sa femme, il répondait : « Vous me demandez de vous parler de moi et de mes projets. L'avenir et moi sont deux choses dont je détourne constamment les yeux. Depuis que d'affreux événemens m'ont séparé de tout ce que j'aimais, j'en suis venu à ne plus me compter pour rien... » Il n'avait qu'un moyen d'échapper en quelque sorte à lui-même, c'était de s'étourdir par le travail, par la fatigue, par l'activité du soldat. C'est ce qu'il faisait, en s'avouant que, s'il lui restait encore quelque feu, ce serait « sur le chapitre de la gloire. »

Chose étrange cependant, il avait fallu la mort d'un enfant pour rappeler à tous, à la cour comme aux généraux, qu'Henry Costa servait depuis deux ans comme volontaire, qu'il n'avait d'autre ressource pour vivre que les « soixante-dix livres dix sols » payées par mois à son fils, qu'il avait plus d'une fois déployé les plus fortes qualités militaires. Le roi, instruit de ces détails, se montrait fort étonné, — il ne savait rien! Colli, arrivé au commandement du corps piémontais le jour même de la blessure d'Eugène Costa, demandait le père pour quartier-maître ou chef d'état-major. Et lui, le marquis Henry, il n'avait qu'une préoccupation : il éprouvait une sorte de pudeur fière à la pensée de paraître recevoir le prix de la mort de son enfant. « Des gens sans entrailles, écrivait-il, diront peut-être que j'ai battu monnaie avec le sang de mon fils. La vérité est que je n'ai rien demandé. Colli a tout fait sans m'en rien dire, et me voilà faisant un rôle au moment où moins que jamais cela me semblait désirable. Malgré les instances qui m'ont été faites, j'aurais refusé si je n'avais entrevu la possibilité d'échapper à moi-même par un excès de travail... » Avant peu il allait être quartier-maître de l'armée piémontaise tout entière, le jour où cette armée, sans se séparer des Autrichiens, reprenait une certaine indépendance, et comme la puérilité se mêle à tout, le roi exigeait du marquis Henry qu'il reprît sa décoration de gentilhomme de la chambre. « Tout cela me fait sourire, dit-il alors non sans amertume, et me rappelle le marché du fils de Moïse dans *le Ministre de Wakefield*, lorsqu'il vendait un bon cheval de herse pour une balle de lunettes vertes montées en cuivre doré. » — Je suis de l'avis du petit-fils historien du marquis, je ne suis pas sûr que dans cette nature refoulée en elle-même il n'y eût quelque secrète et généreuse ambition qui se sentait au-dessus des faveurs vulgaires de la fortune.

Le voilà donc dans son rôle de colonel quartier-maître de l'armée et de personnage militaire officiel presque malgré lui! Le voilà domptant le chagrin intime par le travail, mettant une infatigable activité à réorganiser la défense des vallées piémontaises à demi ouvertes depuis que les Français sont sur les crêtes des Alpes et s'étendent dans la rivière de Gênes. Qu'on ne s'y méprenne pas : en s'élevant il ne perd rien de son indépendance d'esprit et de caractère. Il n'est pas plus indulgent pour les Autrichiens, les « chers alliés, » toujours prêts à la malveillance et aux trahisons. Il n'a pas moins d'ironie pour les intrigues de cour qui paralysent tous les efforts sérieux. Il n'a que peu d'illusions sur la marche des affaires, sur toutes les opérations mal conçues et mal conduites où à chaque combat on perd du terrain. S'il est un moment où il y ait encore quelque chance, quelque lueur d'espoir, c'est à la suite de la révolution de thermidor qui ralentit d'abord les mouvemens français ;

c'est lorsqu'un peu plus tard, en 1795, Beaulieu vient prendre le commandement de l'armée autrichienne, tandis que Colli est à la tête de 25,000 Piémontais. « Colli et Beaulieu, dit-il, semblent fort unis et désireux de s'entendre. Dieu veuille que ce petit grain de bienveillance produise, comme le grain de sénevé, un arbre à nous abriter contre l'orage. » Là il semble encore espérer; mais le moment approche, — au commencement de 1796, — où un coup de foudre va retentir dans les Alpes, et il est curieux de saisir les premières impressions d'un homme d'esprit et de sagacité à la veille de la crise qui se prépare. « Que se passe-t-il dans la rivière de Gênes? écrit-il... On annonce à l'armée l'arrivée d'un nouveau général en chef. On le nomme Bonaparte, Corse d'origine. Il était officier d'artillerie sous l'ancien régime, par conséquent gentilhomme, mais peu connu dans l'armée, où il n'a été employé que comme artilleur à la prise de Toulon. On ne le croit pas jacobin : il est homme d'éducation et de bonne compagnie. Il passe pour être plein de génie et de grandes vues... Que fera-t-il? Je n'en sais rien encore... » — Ce qui va arriver, c'est Montenotte, Millesimò, Dego, Mondovi, c'est l'armée française s'enfonçant entre l'armée autrichienne et l'armée piémontaise, battant l'une et l'autre, rejetant les Autrichiens en Lombardie et réduisant les Piémontais à merci; c'est Bonaparte descendant en quelques jours dans les plaines de Piémont, imposant au roi de Sardaigne un armistice sous forme d'ultimatum, — et, ce que le marquis Henry prévoyait encore moins que tout le reste, c'est qu'appelé lui-même comme quartier-maître à négocier la reddition, il allait assister dans une entrevue nocturne à la naissance de la plus prodigieuse fortune du siècle !

C'est à Cherasco, le 27 avril 1796, — la campagne avait commencé le 12! — que se passait cette entrevue, assurément faite pour marquer dans la vie d'un homme; elle avait lieu dans le palais du comte Salmatoris, où avait été établi le quartier-général français. Le marquis Henry Costa et le général de La Tour, chargés par le roi d'accepter encore plus que de débattre un armistice présenté au bout de l'épée victorieuse, étaient arrivés à dix heures et demie du soir. Introduits d'abord auprès de Berthier, dans une salle où flamblait un grand feu, ils voyaient bientôt sortir d'une chambre voisine un jeune homme en uniforme, sans sabre, sans écharpe, la tête nue; ses cheveux lisses tombaient des deux côtés de son front, encadrant un visage maigre et blême où étincelaient des yeux profonds, rougis par les fatigues. Il se décelait à sa démarche, c'était Bonaparte! Une gravité froide présidait nécessairement à cette rencontre d'hommes qui se voyaient pour la première fois au milieu des hasards de la guerre. La discussion ne pouvait qu'être

inégale et sommaire. Aux premiers mots des plénipotentiaires sardes, Bonaparte répondait brusquement en demandant si les conditions qu'il avait offertes étaient acceptées par le roi, et aux plaintes qu'on élevait sur la dureté de ces conditions, il opposait une résolution inflexible; il prétendait être resté modéré en n'ajoutant rien à ce qu'il avait imposé d'abord. Vainement les plénipotentiaires piémontais essayaient de lui démontrer l'inutilité de certaines concessions sur l'occupation de Coni ou le passage du Pô à Valence : il répliquait d'un ton un peu sarcastique que la république, en lui confiant une armée, lui avait supposé assez de discernement pour savoir ce qu'il avait à faire sans avoir à prendre conseil de ses ennemis. Il commençait à s'impatienter, et, tirant sa montre, voyant qu'il était déjà une heure du matin, il disait tout à coup aux commissaires sardes : « Messieurs, je vous préviens qu'une attaque générale est ordonnée pour deux heures, et que, si je n'ai pas la certitude que Coni sera remis dans mes mains avant la fin du jour, cette attaque ne sera pas différée d'un moment... Il pourra m'arriver de perdre des batailles, on ne me verra jamais perdre des minutes par confiance ou par paresse. » Dès lors il n'y avait plus qu'à se soumettre et à écrire ces conditions cruelles qui décidaient du sort du Piémont, qu'on ne pouvait ni décliner ni adoucir.

L'armistice une fois arrêté, les rapports se détendaient un peu. Jusque-là, Berthier avait été seul présent à l'entrevue. Bientôt entraient d'autres officiers, Murat, Marmont, le général Despinoy. On servit un repas composé des mets les plus simples où, à côté du pain de munition, figurait une pyramide de gimblettes offertes au vainqueur par les religieuses de Cherasco. Pendant ce temps, la conversation s'animait. Bonaparte, sortant de sa réserve, se laissait aller à parler de la campagne qui venait de s'ouvrir et qui avait déjà de si foudroyans résultats. Il rendait toute justice sux soldats piémontais et à quelques-uns des mouvemens de leurs chefs qui deux fois, disait-il, « s'étaient tirés fort adroitement de ses griffes. » Il croyait avoir dissous la coalition en Italie, et il ajoutait : « M. de Beaulieu ne peut plus m'arrêter jusque sous les murs de Mantoue; il doit s'attendre à avoir toujours dans les flancs mon armée victorieuse. » Il avait des vues perçantes, des saillies souvent pleines de force plutôt qu'une conversation suivie sur toute chose, sur la guerre, sur la politique, sur la position faite au Piémont par les événemens et par la révolution, sur les hommes, sur la cour de Turin. Comme on parlait de l'âge des généraux, de son âge à lui, il faisait remarquer qu'il avait vingt-sept ans et qu'il n'était pas le plus jeune commandant en chef de la république. « Il est presque indispensable d'être jeune pour commander une armée, disait-il. Il faut

pour cette tâche éminente tant de bonheur, d'audace et d'orgueil! » En général, dans son attitude comme dans son langage, il laissait voir une sorte d'âpreté, le sentiment d'une supériorité qui s'imposait, mais qui mettait mal à l'aise. Il éblouissait, il étonnait, il ne séduisait pas.

Un instant il s'était accoudé sur un balcon, regardant le lever du jour, et il se plaisait à prolonger l'entretien avec le marquis Henry, dont il a dit plus tard en remémorant cette première scène de sa carrière : « Le colonel La Coste, natif de Savoie, s'exprimait avec facilité, avait de l'esprit et se montra sous des rapports avantageux. » Le marquis Henry avait en effet pris part à la négociation, à la conversation avec un intérêt singulier mêlé de tristesse. Il n'avait certainement pas échappé au magnétisme du génie, à la fascination exercée déjà par ce jeune homme dont nul ne pouvait mesurer l'essor et prévoir la destinée; il n'éprouvait cependant que ce qu'il a lui-même appelé « une admiration pénible, » et au moment du départ, près de quitter le palais Salmatoris où venait d'être signé l'acte connu dans l'histoire sous le nom d'armistice de Cherasco, il ne pouvait s'empêcher de dire à Bonaparte : « Général, que ne peut-on vous aimer autant qu'on est forcé de vous admirer et de vous estimer! »

Ce que le marquis Henry emportait de cette entrevue, avec l'ineffaçable et inquiétante image du jeune victorieux, c'était moins une suspension d'armes qu'une capitulation mettant désormais le Piémont à la merci de la France révolutionnaire. Il le sentait profondément. Il savait bien qu'il n'avait pas dépassé ses instructions, qu'il avait été envoyé à Cherasco pour faire ce qu'il avait fait; il ne s'offrait pas moins encore une fois à être sacrifié. « En dépêchant au roi le courrier qui devait rapporter la sanction de sa majesté et son ordre particulier pour la remise des places de sûreté, écrivait-il, je ne lui ai point dissimulé les terribles conséquences de notre traité. Je l'ai supplié de nous désavouer et de ne point ratifier nos conventions. On n'a point voulu m'entendre. Je me suis brisé à Turin comme à Cherasco contre la fatalité. » Il s'abusait moins que tout autre, et pour se rendre compte des sentimens amers qu'il éprouvait, du conflit intime qui l'agitait, il faut se souvenir de sa situation personnelle.

L'acte de Cherasco préludait manifestement à la paix; déjà des plénipotentiaires partaient pour Paris, avant quinze jours un traité devait être signé; mais ce traité, cette paix, dont on n'avait plus le pouvoir de discuter ou de décliner les conditions, c'était dans tous les cas la cession de la Savoie et de Nice, la sanction de la conquête de la révolution. Qu'allait devenir le marquis Henry? quelle allait être la position de tous ces officiers de

Savoie qui avaient tout quitté, leurs familles et leurs terres, pour combattre sous les drapeaux du roi? C'était poignant et fatal. Tous ces braves gens erraient à Turin et dans les camps, inquiets de leur sort, exposés à se trouver sans asile, menacés d'être licenciés par le roi, d'être traités comme des émigrés dans leur pays transformé par l'annexion et par la révolution. Le Piémont ne pouvait plus rien sans doute, il avait de la peine à se sauver lui-même, à garder une ombre d'indépendance en sacrifiant Nice et la Savoie. Il avait déjà livré ses forteresses, Coni, Tortona; il restait épuisé de ressources, désarmé et impuissant, ne pouvant plus même protéger ceux qui s'étaient dévoués pour lui. Le marquis Henry, entre tous, comprenait bien qu'il n'y avait plus rien à espérer; il ne sentait pas moins profondément ce qu'il y avait de cruel pour ses compatriotes comme pour lui à se voir livrés, dépossédés après une guerre où ils n'avaient servi que par loyauté et par honneur, en soldats fidèles. Il ne pouvait surtout se défendre d'une indicible amertume à la pensée qu'il avait été personnellement obligé de signer cet acte de Cherasco, prélude d'une paix qui représentait pour lui quatre années de sacrifices inutiles, son fils mort, sa famille dispersée, la patrie perdue, l'avenir plus que jamais incertain et obscur.

Cette situation nouvelle du lendemain de la guerre, entre l'armistice de Cherasco et le traité signé à Paris le 14 mai 1796, le marquis Henry Costa la suivait du regard avec une anxiété croissante. Il voyait tout se précipiter vers le dénoûment. « On ne nous a pas encore découvert officiellement le pot aux roses, écrivait-il dans ces momens d'attente; mais de ce qui a transpiré l'on peut conclure aux plus honteuses conditions. Le roi abandonne la Savoie et Nice, dont les frontières seront déterminées à la paix générale à l'avantage de la république française... Quel sera notre sort personnel, voilà ce que nul ne sait encore. Évidemment le silence que gardent nos puissans est de mauvais augure... On cherche bien à modifier dans ce traité l'article qui nous concerne; mais il est aisé de prévoir qu'on n'y parviendra pas. On compte pour la chose sur la justice, sur la condescendance et l'humanité des Français, comme si tout cela était prouvé et reconnu... » Il s'agissait de savoir si on livrerait complètement les officiers savoyards en acceptant pour eux le titre « d'émigrés du département du Mont-Blanc. » Parfois Henry Costa mêlait une sorte de mélancolie amère à ses sorties contre tout ce qu'il voyait. « Si la clémence royale et nationale, disait-il à sa femme, m'autorise à choisir mon domicile en Savoie, nous louerons une maisonnette à Chamounix, j'y porterai la médecine domestique de Brecani et des drogues pour faire le médecin de village: je gagnerai ma journée avec mon petit savoir-faire. Chamounix est char-

mant en été, et l'hiver, qui ne laisse pas d'y être long, nous aurons le plaisir d'être séparés du monde par d'énormes amas de neige... En attendant, je me prépare à cette douce séquestration des humains en ne sortant point de mon trou et en faisant ma cour le moins que je le puis. C'est pour moi la meilleure manière de faire bonne contenance... » Il flottait entre le désir de rentrer, même obscurément, dans son pays et la crainte de se retrouver en étranger là où il avait passé ses années heureuses.

Jusqu'au dernier moment, il est vrai, il avait gardé la ressource du travail. Même après l'armistice de Cherasco, dans la débâcle militaire du Piémont, on avait encore une fois fait appel à sa bonne volonté. On l'avait maintenu comme quartier-maître d'une ombre d'armée qui était censé exister sous le duc d'Aoste. Puis on le chargeait de plans et de rapports sur la dernière guerre. Il acceptait cette tâche, il savait bien ce qui en était de cette armée du duc d'Aoste dont il disait : « Sépulcre blanchi s'il en fut, puisque nos places aux mains de l'ennemi lui sont à jamais un gage de notre nullité!.. On ne saurait, à ce qu'il paraît, se passer de mes services, ajoutait-il avec ironie, et je viens de recevoir la mission de dresser les plans et de rédiger les mémoires relatifs à nos dernières campagnes. Après quoi on m'accrochera à un clou comme un manteau quand la pluie est finie. » Et peu de jours après, en effet, il pouvait écrire à sa femme : « J'ai rendu tous mes comptes au prince, au bureau de la guerre et à celui de la topographie. J'ai reçu beaucoup d'éloges, mais pas un mot qui fixât mes idées sur ce que je peux devenir. Le roi m'a accordé en revanche tout ce que je lui ai demandé pour mes officiers. C'est la dernière fois que j'ai fait le colonel, que j'ai pu rendre service avant d'en demander à la charité publique... » Il y avait dans ce dernier mot un singulier désabusement. Ainsi, après l'épreuve du père, la première et la plus cruelle de toutes, l'épreuve du soldat et du patriote est complète, elle finit, elle aussi, par une déception.

Quand il a tout épuisé, après quatre années passées dans les émotions d'une guerre désastreuse et dans les crises intimes, le marquis Henry, devenu inutile et peut-être importun à Turin, n'a plus d'autre pensée que de s'en aller, de rejoindre sa famille à Lausanne. A vrai dire, il quittait sans la moindre illusion, sinon sans un serrement intérieur, cette petite cour où sa présence n'était plus qu'un remords pour ceux qu'il avait servis et où, jusque dans la défaite, on trouvait encore le moyen de se perdre en frivolités et en intrigues. Il s'acheminait à travers le Grand-Saint-Bernard et le Valais avec son jeune fils Victor, celui qu'on lui avait envoyé pour remplacer Eugène, et le vieux Comte, toujours fidèle à son maître, sur-

tout depuis qu'il l'avait vu malheureux et qu'il ne recevait plus de lui le salaire de ses services. Avant de partir, en annonçant son voyage, le marquis Henry avait écrit à sa femme : « Je touche à cet instant si désiré et si horrible. Comment supporterons-nous de nous revoir? » C'était en effet une heure terrible. Entre le départ de 1792 et le retour de 1796, il y avait un monde d'événemens, de catastrophes publiques, de deuils privés, d'irréparables révolutions : tout avait changé. Henry Costa, courbé lui-même par les fatigues et dépouillé de tout, retrouvait les siens dans la pauvreté de l'exil, il revoyait sa femme blanchie par le chagrin. Entre le père et la mère, au moment de leur rencontre, le jour du retour, s'élevait, comme une image du passé, l'ombre douce et aimable d'Eugène, objet d'une commémoration attendrie, d'un culte douloureux. Joseph de Maistre avait été le seul témoin de la première entrevue du marquis et de sa femme, il restait le seul confident de leur intimité, il vivait presque avec eux. Le soir, dans la chambre de l'exil « aux rideaux rouges, aux tentures déchirées, » on se retrouvait autour de la table après le modeste repas de famille, et tandis que Mme de Costa réparait les vêtemens des enfans, Joseph de Maistre reprenait avec Henry des conversations infinies sur les événemens, sur la guerre, sur la philosophie. Souvent les deux amis sortaient ensemble, ils allaient au bord du lac, lorsqu'un soir, regardant l'horizon au-delà des eaux, du côté de Beauregard, Henry Costa s'écriait : « Jamais l'exil ne m'a paru si lourd de peines. Ce lac est-il donc infranchissable? Le souvenir de mes vieux murs m'obsède. Je ne sais ce qui me retient d'aller à eux tout de suite, de sauter dans une barque... » C'était l'origine d'une promenade furtive, nocturne, à demi romanesque, accomplie sur la rive de Savoie au risque des mauvaises rencontres avec les gendarmes de la république.

Était-ce la fantaisie d'une imagination excitée, le besoin irrésistible de tromper les regrets de l'absence, d'aller chercher des émotions nouvelles? Toujours est-il qu'un matin le marquis Henry, Joseph de Maistre et le vieux Comte partaient dans une petite barque, et qu'après une journée passée à louvoyer, ils allaient aborder le soir vers Beauregard. Le château n'avait pas été complètement démoli, il n'avait pas été vendu faute d'acquéreur; mais il avait été saccagé, pillé, à demi incendié, et il n'était plus qu'une ruine déserte au milieu des arbres qui l'entouraient. A mesure que les trois visiteurs approchaient, la grande ruine se laissait entrevoir à la clarté du soir. Il n'y avait plus de fenêtres, la porte pendait sur ses gonds, l'entrée était encombrée par des troncs d'arbres. Il ne restait plus que des murs noircis. Le marquis s'était arrêté d'abord saisi d'une inexprimable émotion; puis à la lueur d'une petite lampe allumée par Comte il avait pénétré dans sa maison, essayant

de retrouver ce qui avait été sa chambre, ce qui avait été la chambre de sa femme, et n'avait pas eu le courage de franchir le seuil de la chambrette d'Eugène. De ces trois hommes qui parcouraient les ruines à la dérobée comme des voleurs de nuit, aucun ne pouvait prononcer une parole. « Partons ! » disait brusquement De Maistre, comme pour arracher Henry à ses pensées. Ils s'éloignaient, lorsque tout à coup ils se heurtaient contre un être bizarre qui d'une voix rauque chassait les envahisseurs en balbutiant *la Marseillaise*. C'était tout simplement le seul et dernier hôte de Beauregard depuis la révolution, un malheureux idiot qui avait été autrefois reçu au château par charité, qui s'était établi dans les ruines abandonnées et qui s'écriait : « Ça faisait un beau feu quand ils l'ont brûlé. Le marquis, ils l'ont chassé, c'était un aristocrate. Je suis seul le maître ici !.. » Et il reprenait *la Marseillaise* à sa façon. Le chant baroque de l'idiot accompagnait le légitime propriétaire et ses compagnons, regagnant leur barque pour repasser le lac à travers la nuit.

Pendant cet étrange et cruel pèlerinage à Beauregard, Joseph de Maistre avait plus d'une fois saisi l'occasion de tout ce qu'il voyait pour se livrer à ses inspirations philosophiques, déroulant des théories auxquelles il devait plus tard donner une forme éclatante dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Il s'évertuait à fortifier ou à relever son ami. « Ce que Dieu fait n'est point sans raison pour votre bien, disait-il. Levez-vous, Henry, c'est Dieu qui fait chanter là-bas cet idiot sur vos ruines pour vous montrer le néant des vanités humaines. Regardez en face le spectacle, car il est digne de vous et redites-le à vos enfans... » Henry Costa n'écoutait qu'à demi. Recueilli en lui-même, il voyait passer devant ses yeux les quatre années qui venaient de s'écouler, les misères de la guerre, son enfant perdu, sa maison dévastée, sa famille pour le moment sans avenir. Tout cela semblait se résumer dans cette scène de Beauregard où il venait d'essayer ce que son cœur pouvait supporter. C'est l'épreuve de l'exilé après les épreuves du père et du soldat. L'homme avec sa destinée contraire est là tout entier. Le reste n'est plus que la fin d'une existence qui a épuisé les grandes crises humaines.

Une dernière occasion, une dernière tentation, il est vrai, était offerte à cette active et forte nature. Une fois encore on se souvenait de lui à Turin, à l'avènement d'un nouveau roi, Charles-Emmanuel IV, élevé sur son petit trône branlant entre deux orages. Après l'avoir rayé de l'armée, on le rappelait pour lui rendre son poste de quartier-maître, pour le charger d'une sorte de réorganisation des forces militaires du Piémont. Il se laissait tenter; mais ce n'était plus qu'une vaine résistance au destin, il le sentait, lui qui écrivait

peu après son arrivée à Turin : « Que pouvons-nous, faibles et usés que nous sommes, contre des attaques unies à l'éclat que donnent la victoire et la liberté! » Vainement la descente de Souvarov en Italie semblait tout changer pour un instant. Avant peu le coup de foudre de 1796 allait se renouveler à Marengo et le Piémont, ballotté entre toutes les forces, allait disparaître définitivement sans avoir combattu. Le marquis Henry Costa, quant à lui, avait depuis longtemps cessé d'espérer; il ne portait plus un intérêt sérieux à des événemens dont la sagacité de son esprit voyait l'inévitable fin; il se considérait plus que jamais après Marengo comme un homme hors de combat, ayant fait son devoir, payé sa rançon à la fortune et brûlé sa dernière cartouche. Pour lui toute carrière était désormais fermée; le dernier mot du drame était dit.

Depuis il a vécu encore vingt-cinq ans : il passait la plus grande partie de l'empire chez son parent, M. de Murinais, au château de Marlieux, en Dauphiné, il pouvait après la restauration rentrer à Beauregard ; en réalité ce n'était plus qu'un témoin gardant sa secrète blessure et s'occupant de rassembler ses souvenirs sur les événemens où il avait eu un rôle. Il n'avait pas disparu dans l'abîme de feu et de sang comme le « comte Henry » du poète ; mais comme lui il avait combattu jusqu'au bout, tant qu'il l'avait pu, et chose à remarquer, après le combat il se défendait de toute amertume vulgaire : le souvenir de ce qu'il avait souffert n'altérait pas la clairvoyance de son esprit. Lorsqu'au château de Marlieux, ou plus tard après la restauration, il entendait des émigrés rentrés, des royalistes pleins d'illusions, parler légèrement de la révolution et la représenter comme un mauvais rêve, comme un « mauvais hiver » qui allait enfin passer, il souriait tristement et s'étonnait de tant de frivolité. Pour lui, malgré tout, il passait volontiers par-dessus 1793 pour se retrouver à l'aurore de 1789. Il ne s'effrayait pas d'un monde nouveau qui serait la réalisation des réformes sociales et politiques dont la révolution avait été la promesse. Il est bien resté le type de ces victimes héroïques des temps destinées à périr obscurément étouffées entre le passé et l'avenir. — Laissez s'écouler les années, plus d'un demi-siècle : dans une autre grande guerre, des petits-fils de ceux qui combattaient autrefois dans les Alpes contre la France, contre le drapeau aux trois couleurs, des Costa, des Faverges, tomberont, l'un à Sedan, l'autre à Metz, en combattant pour la France, sous le drapeau tricolore. Le marquis Henry n'aurait pas désavoué ces descendans de sa famille. A quoi serviraient les révolutions si, au prix des sacrifices d'une génération, elles ne préparaient pas l'heure où tous les fils anciens ou nouveaux d'une même patrie peuvent se retrouver ensemble sous le même drapeau, dans un même ordre de civilisation?

CH. DE MAZADE.

ESQUISSES ESTHÉTIQUES

CHARLES GLEYRE

Gleyre. Étude biographique et critique, par Charles Clément. Paris, 1878, Didier.

Une amitié sincère est pour tout homme le bien précieux par excellence, mais plus encore peut-être pour un artiste que pour aucun autre. Tout artiste a besoin de l'amitié même au sein de la fortune et des succès, car, ne créant que par sympathie, il faut qu'il retrouve en autrui cette flamme d'amour dont il fait une si large dépense; mais ce besoin est bien plus impérieux encore pour celui qui s'obstine avec une noble énergie à tenter des voies solitaires, ou dont les succès lents, incertains, intermittens, quand ils ne sont pas tout à fait tardifs ou même entièrement posthumes, n'ont pas en eux assez de force de chaleur pour réchauffer le pauvre cœur qui s'est appauvri de son feu à poursuivre ces tièdes résultats. Que de jours alors où l'artiste a besoin d'un secours moral qui le raffermisse dans sa constance, le préserve des inspirations malfaisantes du dépit, ou le sauve de ce noir abattement, pire que le désespoir, dont l'âme prend si vite l'habitude, et d'où elle ne sort qu'amollie et détendue, sans ressort et sans accent, comme trempée de lâcheté et d'impuissance. Un tel artiste est évidemment toujours au bord de cette atroce situation morale que le grand poète anglais, Alfred Tennyson, a prêtée à Siméon le Stylite expirant, et qu'il a su rendre avec une si douloureuse éloquence, le doute de soi-même, l'inquiétude de s'être trompé sur la voie suivie, le cruel sentiment de l'inutilité des sacrifices accomplis pour atteindre un but

qui demandait des efforts d'autre nature. C'est le noble office de l'amitié de rendre l'âme à cette confiance en elle-même sans laquelle rien n'est possible, et qu'il est cependant si facile d'ébranler que le plus piètre sot y suffit, dangereux secret psychologique que les méchans et les drôles de tous les temps ont toujours su pénétrer, et dont ils ont trop souvent su se servir pour réduire au désespoir ou précipiter dans la ruine les hommes de génie. Tel est le rôle touchant que nous avons vu M. Charles Clément remplir auprès de Charles Gleyre, pendant plus de vingt années, tour à tour sœur de charité, exorciste et homme d'affaires, forçant son ami malade à prendre soin de sa santé, conjurant et combattant les démons de son hypocondrie, lui ouvrant la voie tardive de la fortune, le disputant enfin sans relâche à l'injustice de l'opinion, à la maladie, à la tristesse et à la pauvreté. L'ardeur de cette amitié s'est accrue encore par la mort, si c'est possible, et maintenant qu'il n'y a plus à sauver de Gleyre que sa mémoire, M. Charles Clément a mis toute son âme à la garantir contre l'oubli par une étude étendue qui restera comme un modèle de biographie critique. Nous connaissions depuis longtemps M. Clément comme critique d'art excellent; mais en écrivant cette belle étude, il vient de se conquérir un titre infiniment plus particulier et plus rare, car il n'a pas fait seulement un bon livre de plus, il a augmenté d'un chapitre nouveau la légende des amitiés illustres, chapitre dont il est à la fois l'auteur et la matière. Désormais, quand on voudra dans l'avenir présenter des exemples de la parfaite amitié, on dira Charles Gleyre et Charles Clément, comme on disait dans l'antiquité Damon et Pythias, et chez nous Dubreuil et Pechméja, ou bien encore les amis du Monomotapa.

J'essayais récemment d'esquisser la silhouette d'Eugène Fromentin; je voudrais aujourd'hui faire pour Charles Gleyre œuvre de même nature en combinant mes anciennes impressions personnelles avec les renseignemens si détaillés que nous fournit l'attachante étude de M. Clément. En parlant d'Eugène Fromentin, j'ai loué cet heureux équilibre de manières par lequel il avait su se préserver de toute marque professionnelle tout en évitant de tomber dans aucun faux ton d'homme du monde. Ce n'était pas précisément un équilibre de ce genre qui se laissait remarquer en Gleyre. Sa profession l'avait gravé, lui, de l'empreinte la plus exclusive et la plus profonde; il n'y avait en lui qu'un seul homme, l'artiste, le travailleur, dont toutes les pensées et toutes les préoccupations sortaient de l'atelier et y retournaient. Toute sa personne physique et morale était telle qu'elle écartait comme d'elle-même les amitiés vulgaires et les curiosités banales, circonstance qui, tout en con-

tribuant pour une bonne part au demi-isolement dans lequel s'est écoulé sa vie, peut être dite heureuse après tout, puisqu'elle le condamnait à n'avoir que des amitiés d'élite. Il fallait être en effet de nature quelque peu exceptionnelle, et, j'oserai dire choisie, pour se plaire dans la compagnie de Gleyre ; les simples mondains n'auraient pas trouvé leur compte avec lui, car ce n'était pas une de ces connaissances qu'on aime à exhiber pour s'en faire gloire, ou près desquelles on va chercher des distractions équivalentes à la lecture d'un petit journal ou à la représentation d'un vaudeville. Nuls dehors, aucun clinquant, nulle prise pour la futilité, nuls sacrifices au désir de plaire ; Gleyre laissait vraiment sans ressources la vanité de ses intimes. Physiquement, ce n'était pas un Apollon. Au rapport de sa vieille amie, Mme Cornu, il avait été, paraît-il, charmant et beau dans sa jeunesse ; mais ceux qui ne l'ont connu que dans ses vingt-cinq dernières années étaient obligés d'accepter ce témoignage avec une foi aveugle, tant les duretés de la vie avaient effacé tout vestige qui pût en attester l'authenticité. La maladie et le soleil d'Orient avaient gonflé ses paupières et voilé son regard, les privations et les chagrins avaient creusé, ridé, crevassé, raviné son visage au point de n'en pas laisser une place qui ne fût un pli, l'habitude des pensées tristes avait comme plaqué sur sa physionomie un masque de douceur morose et de mélancolie sans fascination. Que de fois il m'est arrivé en l'approchant de me rappeler les paroles du philosophe Emerson sur les âmes simples et véridiques qui accomplissent sans bruit leur labeur en ce monde, et qui n'ont pas de teint de rose, de beaux amis, de chevalerie et d'aventures ! Ce n'était pas non plus un amuseur, et si c'est là par hasard un défaut, il y gagnait au moins de ne jamais donner envie aux méprisans ou aux malins de se rappeler quelqu'un des masques de la comédie italienne, et de murmurer entre leurs dents les noms de Scaramouche ou de Trivelin, comme il est arrivé plus d'une fois pour nombre de ses confrères.

Sa conversation, pleine de choses, instruisait par choc en retour, pour ainsi dire, car ce n'était qu'après réflexion et lorsqu'une occasion en rappelait le souvenir qu'on se rendait un compte exact de la justesse des opinions qu'on lui avait entendu émettre. La pensée chez lui valait en effet mieux que l'expression, qui d'ordinaire restait sans relief ; son élocution était convenable sans rien de plus, et arrivait à la correction avec quelque fatigue et à la netteté avec quelque effort. Il savait moins bien communiquer son enthousiasme et ses admirations que ses dédains et ses rigueurs, et j'oserai dire qu'il était un peu à l'égard des choses qu'il préférait comme la timide Cordélia, qui, tout en aimant trop, reste impuis-

sante à manifester son amour. Sa parole n'avait réellement toute sa valeur que lorsqu'elle s'appliquait aux choses qu'il n'aimait pas. Il montrait alors beaucoup d'esprit, du plus caustique et du plus mordant; un honnête cynisme s'éveillait en lui, s'y mettait en verve et trouvait, pour stigmatiser les choses et les hommes contre lesquels il s'indignait, des touches du plus véritable *humour*. Le mot cru, violent, populaire, obscène même, ne lui coûtait plus rien, et cependant sa conversation était d'habitude d'une retenue voisine de la pudeur. Cet esprit caustique aurait pu aisément le rendre redoutable, mais, — signe certain d'une nature foncièrement bonne et imperméable aux injustes outrages de la vie, — il savait le tenir en bride avec une probité qui se sentait d'un reste de son éducation protestante, et il ne s'en servait que rarement, ne l'employant que contre les hommes et les choses qu'il avait droit de mépriser absolument. Il avait aussi de la gaîté à l'occasion, mais cette gaîté était de courte haleine, quelque peu saccadée, discrètement ricaneuse plutôt que franchement et naïvement rieuse, et presque toujours avec un prompt retour de mélancolie, comme si l'âme, sur une réprimande intérieure, s'était ordonné de couper court à tout heureux abandon. J'en ai dit assez sans doute pour donner au lecteur le sentiment de cette nature solide sans brillant, droite sans fausse séduction, quelque peu fruste sans rugosités blessantes, d'une timidité qui n'excluait pas une mâle énergie, et d'une naïveté qui savait à l'occasion venger ses déconvenues par le mépris.

Je n'ai pas besoin de chercher longtemps pour trouver le mot qui résume tous ces traits de l'âme et du caractère. Gleyre fut un solitaire par nature et par choix, et toutes les circonstances de sa vie contribuèrent à développer cette inclination naturelle et à justifier ce choix. Il fut solitaire par éducation, par mauvaise fortune persistante, par biais de caractère, par réaction contre les injustices du sort, par le parti pris d'échapper à toute influence d'école et la volonté de ne subir le joug d'aucune coterie. Ce fut là son malheur, mais aussi son originalité.

Né en Suisse de modestes cultivateurs, il garda toute sa vie l'empreinte de l'éducation honnêtement rustique qu'ils lui donnèrent. Cette éducation, qui est une des plus solides et des plus morales qu'un homme puisse recevoir, a cependant, lorsqu'elle ne peut être corrigée assez à temps, l'un ou l'autre de ces défauts, ou bien de prolonger chez l'individu une timidité sauvage qui l'éloigne du commerce social en le lui faisant redouter, ou bien de lui conserver un fonds de brutalité qui le met en antagonisme avec les manières du monde et le porte à les défier ouvertement sans souci de blesser ou de déplaire. De ces deux défauts, le premier seul est dangereux

pour celui qui en est affligé; quant au second, c'est une arme de défense excellente, qui n'a d'autre inconvénient que de rendre celui qui en est muni parfaitement désagréable, inconvénient minime, car presque toujours la société le subit sans résister autrement que par les armes légères d'une raillerie dont les résultats restent d'ordinaire inoffensifs. Ai-je besoin de dire que, de ces deux défauts, Gleyre ne connut que le premier, c'est-à-dire celui-là seul qui pouvait avoir pour lui des conséquences fâcheuses. Toute sa vie, Gleyre ne sut guère se défendre contre les hommes qu'en s'en éloignant. Le succès même ne pouvait l'encourager à affronter le jugement de la foule; dès 1848 par exemple, il prit le parti de ne plus exposer aux salons annuels, et, quoiqu'il nous ait expliqué autrefois les motifs de cette abstention et que son biographe nous les répète aujourd'hui, nous avouons n'avoir jamais pu les bien saisir. Il avait exposé plusieurs fois, et l'opinion était loin d'avoir été injuste à son égard. Son premier tableau, *le Soir*, avait été un succès incontesté et lui avait valu l'unanimité de louanges. Sa *Séparation des apôtres* avait été moins goûtée, mais un tel sujet sévère n'obtiendra jamais d'emblée sur la foule le même succès qu'un sujet élégiaque et gracieux comme *le Soir*, et les éloges tant du public éclairé que des juges compétens n'avaient pas d'ailleurs manqué à cette belle œuvre. Les expositions annuelles, disait-il, avaient le tort de contraindre les artistes à forcer la note et à hausser le ton, ce qui est vrai peut-être pour les œuvres de début et pour les artistes jaloux de popularité qui veulent à toute force un succès tous les douze mois, mais ce qui était faux pour lui, qui avait franchi de la manière la plus heureuse le redoutable pas du début, et qui, ne visant pas à la popularité bruyante, n'avait nul besoin d'exposer chaque année. On ne put jamais vaincre son obstination, et il en résulta que Gleyre passa les vingt-cinq dernières années de sa vie à produire des œuvres superbes dont le public ne savait jamais rien et que les artistes eux-mêmes ignoraient. Quelques intimes seuls en avaient connaissance, encore fallait-il faire en bon temps sa visite à l'artiste solitaire; si par hasard on différait trop, on apprenait que l'œuvre était partie pour ne plus revenir après avoir été vue d'une dizaine de personnes, et qu'elle avait élu domicile à Cologne, à Bâle, à Genève, à Lausanne.

Il cachait sa personne comme son talent et fuyait les réunions mondaines à l'égal des expositions de peinture. « Pourquoi donc n'allez-vous plus chez Mme S...? lui demandait un jour devant nous une personne amie. — Parce que j'y rencontre des *museaux* qui me déplaisent, » répondit-il avec cette crudité d'expression qui, nous ve-

nons de le dire, ne lui répugnait pas toujours. C'est qu'il lui manquait un peu de cette assurance qu'ont en trop tant de nullités et que son grand talent lui aurait donné le droit d'avoir. Il savait son prix sans doute, mais il ignorait l'art de le faire valoir, et la crainte d'être choqué dans ses sentimens faisait qu'il aimait mieux quitter la place que s'armer pour leur défense. Et puis il eut toujours une défiance secrète à l'endroit des mondains, des heureux et des gens en place; le plus sûr moyen de lui plaire était d'être ou d'avoir été un peu éprouvé. Lorsque nous fîmes sa connaissance, il y a quelque vingt-cinq ans, dans les bureaux mêmes de cette *Revue* pour laquelle il dessinait alors ce beau portrait de Thomas Carlyle que nos plus anciens lecteurs n'ont certainement pas oublié, il nous prit très vite en gré; mais nous avons toujours eu le soupçon que nous avions dû cette sympathie rapide à la modestie de notre mise d'alors, modestie qui n'avait rien de précisément volontaire et qui disait clairement que nous ne revenions pas d'un voyage fructueux aux mines alors récemment découvertes de Californie. Une circonstance très particulière augmentait encore sa timidité : il n'avait pas reçu d'instruction classique, et cette lacune lui était une cause de profonde tristesse. J'entends encore le *hélas!* presque humble avec lequel il m'avoua un jour qu'il ignorait le latin, à quoi je répondis que cette ignorance, loin d'être un désavantage, était peut-être au contraire une condition heureuse, car elle le laissait assuré de ne jamais souiller de pédantisme ce sentiment de la beauté qu'il avait si complet qu'on ne voyait pas ce qu'une plus grande érudition classique aurait pu y ajouter. Pour toutes ces causes, Gleyre vivait exclusivement dans son atelier, où on était toujours sûr de le trouver assis devant son chevalet, ou s'occupant à quelque lecture, à celle des journaux de préférence, car il était singulièrement friand de politique, et, bien qu'on ne pût s'empêcher parfois de remarquer qu'il y avait dans ce goût une légère pointe de manie, on n'avait cependant jamais envie d'en sourire, tant on le sentait respectable. Gleyre en effet appartenait à cette rare catégorie d'hommes qui peuvent bien se désintéresser d'eux-mêmes, mais qui ne se désintéressent jamais des affaires générales.

A ce fonds de timidité native, la pauvreté avait ajouté tout ce qu'elle engendre d'habitudes taciturnes et d'ombrageuses méfiances lorsqu'elle se prolonge outre mesure. Pendant d'interminables années, la mauvaise fortune sévit sur Gleyre avec une persistance qui paraîtrait inexplicable s'il fallait l'attribuer au seul guignon. Hélas! nous portons tous la peine de notre nature, et c'est dans la nature de Gleyre qu'il faut chercher surtout le secret de cette longue mauvaise fortune; le récit détaillé que nous fait M. Clément du séjour

de l'artiste à Rome, où il se rendit en 1828, après quelques années passées dans l'atelier de Hersent, ne laisse à cet égard aucun doute. Il y séjourna six années pleines, de 1828 à la fin de 1834, dans un état de gêne presque continuel. Les initiations sont toujours longues, néanmoins les commencemens de Gleyre furent réellement d'une longueur inaccoutumée. En comptant les trois années de l'atelier de Hersent, les six années de l'Italie, les trois années du séjour en Orient où il se rendit en quittant Rome, nous arrivons à un total de plus de douze années qui furent entièrement improductives. Gleyre était en pleine maturité et avait dépassé la quarantaine lorsqu'il put commencer à retirer de son beau talent quelques résultats lucratifs. Même heureux et riche, il lui aurait fallu beaucoup de temps pour se développer, car sa nature était lente à fixer sa route, scrupuleuse à l'excès dans ses moyens et difficile dans ses choix; elle n'était pas de celles pour qui tout est occasion de se développer et prétexte de produire. Gleyre avait une disposition à la contemplation studieuse qui lui faisait appréhender le moment de l'exécution, lui en doublait les fatigues et l'en décourageait à peine commencée. Il croyait ne jamais assez savoir; la conséquence de cette modestie exagérée était qu'il n'osait presque rien entreprendre, et que, lorsqu'il entreprenait, sa science se retournait contre lui en lui faisant mesurer la distance qui existait entre son œuvre et celles qui étaient l'objet de son admiration. Gleyre, on le voit, n'appartenait en aucune façon à la race de ces audacieux qui se corrigent d'un faux système en le pratiquant, ou qui ne craignent pas de s'engager dans une voie quelconque, se disant qu'elle les conduira toujours quelque part et que tout est préférable à l'immobilité. De tels artistes ne pèchent certainement pas par excès de délicatesse; cependant, comme on apprend à servir même sous un mauvais maître, ils retirent au moins de leur audace le profit d'avoir mis la main à l'œuvre et d'avoir sollicité par le travail leur originalité à se prononcer. L'amour de la perfection et le désespoir de ne pouvoir l'atteindre, telles furent les rares fatalités qui poursuivirent Gleyre pendant la première moitié de sa vie et sous lesquelles faillirent succomber ses remarquables dons. Voilà pourquoi nous le voyons à Rome pendant de longues années, vivant dans un état de flânerie besoigneuse, étudiant toutes les écoles sans se résoudre à se fixer sur aucune; les modèles sont trop nombreux, les choix trop difficiles, les partis pris trop exclusifs et se sentant trop du charlatanisme, l'imitation trop servile, et pendant toutes ces hésitations la veine personnelle ne se prononce pas. Heureux et riche, on prend son parti de ces retards de la nature, et l'on se couche paisiblement en attendant l'heure de l'éclosion sous le soleil propice; mais il n'en

va pas tout à fait ainsi lorsque la nécessité frappe à notre porte. Si tout se bornait encore à manger de la vache enragée trop dure et à porter des habits trop mûrs, comme il arriva trop souvent au pauvre Gleyre! mais il est d'autres conséquences plus redoutables. Nous sommes portés alors à traiter ces lenteurs de stérilité, et, injustes contre nous-mêmes, à appeler ingrate et impuissante une intelligence qui obéit simplement à ses conditions propres de développement. De là les découragemens répétés et ce plus douloureux de tous les sentimens, le doute de soi-même. Aussi Gleyre, pendant presque tout le temps de son séjour à Rome, fut-il en proie à l'horrible maladie de l'ennui, malgré les ressources de tout genre qu'il trouvait pour s'en défendre dans cette ville où il semble que la mélancolie philosophique serait seule à sa place. C'est que, par suite de ces dispositions de nature, la ville éternelle eut sur lui l'action directement opposée à celle qu'elle exerce d'habitude; son charme bienfaisant, et que tout le monde a ressenti, c'est de nous enlever à notre *égotisme*, de nous faire oublier notre personnalité; sur Gleyre, elle eut pour effet de le rappeler sans cesse à lui-même, pour écraser par la comparaison son humble *moi* et ses naissantes ambitions.

Les découragemens de cette studieuse et improductive période de jeunesse avaient été si profondément sentis et si continus qu'il en garda toute sa vie quelque chose, même lorsqu'il eut acquis la pleine possession de son talent, et qu'on en trouvait comme un résumé dans une sorte d'aphorisme qu'il se plaisait à répéter : « Les anciens maîtres, disait-il, ont tout pris pour eux, et n'ont rien laissé aux nouveaux venus. » Dans cet aphorisme, il n'est pas défendu de reconnaître une ressemblance très marquée avec les théories pessimistes de M. Paul Chenavard, dont Gleyre subit l'influence à Rome beaucoup plus peut-être qu'il ne voulait l'avouer par la suite. Il y aurait beaucoup à dire sur cette opinion, qui, acceptée trop docilement, pourrait avoir les plus fâcheuses conséquences. Les anciens maîtres ont tout pris, cela est incontestable, mais il n'y a pas à se décourager pour cela, car ils nous ont laissé le pouvoir et le devoir de faire les mêmes choses qu'ils ont faites. Dire qu'il n'y a plus rien à faire dans l'art parce que tous les moyens d'expression ont été employés avant nous équivaudrait à dire qu'il n'y a plus rien à faire en morale, parce que les principes essentiels en sont fixés depuis longtemps. On recommence éternellement l'art comme la morale, parce que chaque génération exige une satisfaction particulière pour ses instincts du beau et du bien. La nature humaine est ainsi faite qu'elle est touchée beaucoup plus fortement par les œuvres et les choses présentes, même imparfaites, que par les œuvres et les choses du passé, même irréprochables. Le sentiment

du beau chez une génération dont toute l'éducation esthétique se sera faite avec les chefs-d'œuvre du passé sera toujours beaucoup plus languissant qu'il ne le sera chez une génération qui aura eu à son usage un art contemporain même inférieur. La preuve en est dans l'Italie, qui, malgré l'école sans pair de ses admirables peintures, n'a plus produit depuis des générations un seul peintre remarquable. Nous pouvons donc faire et dire les mêmes choses que nos devanciers sans nous préoccuper de notre infériorité outre mesure, car il est vain d'espérer que chaque génération aura un Raphaël pour professeur du beau pas plus qu'un Épictète pour maître de morale, et par conséquent il importe peu que les œuvres nouvelles soient inférieures à de plus anciennes, l'essentiel c'est qu'elles rendent les mêmes services et enseignent les mêmes leçons. Après cela, elles vivront ce qu'elles pourront, et lorsqu'elles auront fait leur office, d'autres viendront à leur tour doter les générations futures d'un art qui leur appartiendra en propre et leur sera une initiation actuelle au sentiment du beau.

Nous sommes obligé de revenir un instant sur l'inclination de Gleyre à la contemplation studieuse, et nous ne craignons pas de trop insister, car à notre avis cette pente de sa nature a été pour beaucoup dans les déboires de sa vie. Rien n'indique mieux à quel point elle était irrésistible que la manière dont il entreprit son voyage en Orient. Vers la fin de 1834, Horace Vernet, alors directeur de l'école de Rome, fit rencontrer Charles Gleyre avec un Américain qui, se proposant d'entreprendre un long voyage en Orient, voulait emmener un dessinateur avec lui. L'Américain s'engageait à défrayer l'artiste de toutes dépenses et à lui allouer une indemnité de 200 francs par mois. L'empressement avec lequel Gleyre mordit à l'amorce présentée révèle au vif sa nature. La proposition était tentante; était-il tout à fait prudent de l'accepter? Gleyre ne se dit pas un seul instant qu'il avait à ce moment trente ans, que son nom était encore inconnu, que les dix années qui venaient de s'écouler avaient été pour lui entièrement improductives, et que l'heure était venue de mettre un terme à ce long apprentissage plutôt que de lui donner suite; il ne vit dans cette affaire qu'une heureuse aubaine qui allait élargir le champ de ses études et reculer son horizon. Il croyait que la durée du voyage n'excéderait pas un an : il n'en revint qu'au bout de quatre, et dans quel état et après quelles aventures! Le naïf artiste s'aperçut bientôt qu'il s'était donné un maître qui le traitait sans plus de ménagemens qu'un *coulie* dont il aurait loué le travail. Il avait été convenu que Gleyre conserverait la liberté de travailler pour son compte; mais il avait sans doute négligé de bien établir ses conditions à cet égard, car le Yankee, en homme pratique, trouvant de

bonne prise tout ce que produisait son compagnon à gages, s'emparait sans façon de ses moindres croquis. Les rapports s'aigrirent, et au bout de deux ans de voyage environ, il fallut en venir à une séparation. Elle s'opéra au Sennaar, c'est-à-dire en un point du globe fort éloigné de Rome, et plus encore de Lyon ou de Paris. Gleyre ne s'empressa pas pour cela de revenir. L'Orient avait mordu sur lui, et M. Clément, sur les dires d'amis plus anciens, parle quelque peu vaguement d'une jeune Nubienne dont les charmes le retinrent près d'un an à Kartoum. Il y mena, au sein de la plus extrême pénurie, cette vie de flânerie contemplative dont il avait déjà presque abusé à Rome, et qui semble avoir eu pour lui l'attrait qu'ont pour d'autres l'opium ou le hachich, péché bien pardonnable assurément chez un artiste, péché cependant, puisqu'en retardant indéfiniment l'époque de la production, il maintint jusqu'aux approches de la vieillesse la gêne dont sa jeunesse avait souffert. A ce séjour en Orient prolongé sans prudence, Gleyre contracta une ophthalmie qui le rendit presque aveugle, et lui fit perdre du coup l'amour de sa Nubienne. Il revint au Caire à demi guéri; mais à peine arrivé, il fut affligé d'une seconde atteinte de son mal, et, la dyssenterie s'ajoutant encore à cette rechute, il se décida à se faire conduire presque mourant à Beyrouth, où il fut soigné par les Lazaristes et d'où il fut embarqué pour la France. Il y arriva à la fin de 1837 les poches vides, le corps usé par la maladie et les privations, et la vue perdue pour le reste de ses jours.

Il avait à peu près trente-cinq ans, et sa jeunesse, irrévocablement enfuie maintenant, s'était écoulée ignorante de tout plaisir sans que sa carrière eût encore bénéficié en rien des privations que la nécessité lui avait imposées. Il ne réalisait que trop exactement le triste portrait qu'il avait tracé de lui-même quelques années auparavant dans une lettre à un ami : « Rien de ce que j'avais osé espérer ne s'est réalisé. Voilà. J'ai parcouru une grande plaine grise semblable au désert que je crois voir sans que mes pieds y laissent la moindre trace. J'ai reconnu le néant de toutes choses sans en avoir possédé aucune. Maintenant sans désir, sans volonté, comme une branche morte, je me laisse emporter au gré du courant, sans me soucier trop où il me portera. » Quiconque sera saisi en pleine fleur par la pauvreté ou le chagrin en gardera toujours une ineffaçable empreinte de tristesse, et la personne de Gleyre portait témoignage de la douloureuse vérité de cette observation. On devinait en l'approchant quelqu'un qui n'avait pas joui de sa jeunesse, dont le printemps désolé par les bourrasques malicieuses de la mauvaise chance et les averses glaciales des mesquins déboires avait été à peine différent de la saison morose où la vie s'a-

chève dans la mélancolie des souvenirs et l'amertume des regrets.

Après les rigueurs de la fortune, l'injustice et la malfaisance des hommes: il avait déjà fait quelque peu connaissance avec les aménités de notre nature pendant son séjour à Rome et son voyage en Orient, mais c'est à son retour à Paris, au moment même où, après de si longues épreuves, il avait besoin de ne rencontrer autour de lui que sympathie et équité qu'il lui fut donné d'en faire l'expérience la plus inattendue et la plus cruelle. Mis en rapport par Paul Delaroche avec le duc de Luynes, qui commençait alors la restauration de son château de Dampierre, Gleyre accepta comme une heureuse fortune d'orner de peintures l'escalier de cette riche habitation. Malheureusement pour le pauvre Gleyre, la décoration principale du château avait été confiée à M. Ingres, maître exclusif et jaloux qui n'admit jamais qu'il y eût place pour un autre artiste là où il avait été une fois appelé, et qui ne pécha jamais par excès de confraternité. Les boutades de son intolérance sont restées célèbres, et une des choses qui nous ont toujours le plus étonné, étant donnée l'irritabilité bien connue des artistes, c'est la patience avec laquelle elles ont été supportées et l'impunité qu'elles ont invariablement obtenue. Les enfans perdus de l'art seuls ont parfois essayé quelques plaisanteries contre le vieux maître, mais aucun artiste, pour peu qu'il fût sérieux, n'a jamais cherché, même blessé, à prendre revanche de ses dénigremens. Rien ne témoigne mieux que ce fait de la haute autorité que s'était conquise l'illustre peintre. Notez que ces boutades n'étaient pas de simples railleries plus ou moins heureuses, c'étaient la plupart du temps de véritables dénis de justice ou des jugemens agressifs prononcés avec une véhémence qualifiée de vivacité nerveuse par euphémisme mondain, mais qui dans le langage des gens sans monde a toujours porté le nom plus vrai de violence. Qui ne se le rappelle, par exemple, à la première exposition universelle, sortant avec précipitation et comme suffoqué de la salle d'Eugène Delacroix, en criant : « Cela sent le soufre, cela sent le soufre, » pantomime et parole que sa rivalité avec le grand coloriste rendait pour le moins d'un goût douteux. Quelquefois cette violence était tellement exagérée qu'elle en prenait une tournure plaisante. J'entends encore Hector Berlioz raconter comment M. Ingres, grand admirateur de Mozart, ayant été amené dans le cours d'une conversation à se prononcer sur le compte de Rossini, s'était levé tout à coup en vociférant avec fureur : « Ne me parlez pas de cet homme, s'il était ici je lui donnerais un coup de couteau. » Il entre un jour en notre présence dans un salon où était appendu un portrait de Ricard, s'en approche, et, s'étonnant de trouver l'œuvre moins mauvaise qu'il ne s'y attendait : « Mais c'est donc un peintre que M. Ricard? » s'écrie-t-il pour exprimer sa dédaigneuse

estime. Plus discret en apparence à l'égard du pauvre Gleyre, le dédain de M. Ingres n'en fut pas moins fatal à l'artiste. Lorsqu'il vit les peintures exécutées par l'auteur futur de tant d'œuvres magistrales, il ne prononça pas une parole, mais, au témoignage de Célestin Nanteuil, il se voila les yeux de ses deux mains par une pantomime qui lui était habituelle lorsqu'il voulait abréger l'expression de sa sévérité et porter une condamnation absolue sans paraître insister. C'en fut assez; le lendemain, les peintures de Gleyre étaient effacées par ordre du duc.

Les amis de M. Ingres, nous dit M. Clément, ont toujours nié que le maître ait eu part à cette œuvre de destruction, et prétendent qu'il se borna à demander que les parties secondaires de la décoration du château fussent confiées à ses seuls élèves. Cette justification, à notre avis, laisse quelque chose à désirer, car qui ne voit que cette demande aboutissait exactement au même résultat que l'exigence la plus rigoureuse? En vérité, plus on réfléchit à la conduite tenue par M. Ingres en cette occasion, et plus elle paraît injustifiable. Ce qu'il y a de presque piquant dans cette lamentable affaire, c'est qu'en frappant ce coup cruel, M. Ingres frappait directement sur ses propres troupes et pour ainsi dire sur lui-même. Il ne se douta pas que ce coup atteignait le seul artiste contemporain qui offrît avec lui de manifestes analogies, un artiste solitaire comme il l'avait été lui-même pendant tant d'années et pour les mêmes raisons, soucieux à son égal de la dignité de l'art et impatient à son égal aussi du charlatanisme des coteries, épris des mêmes modèles et assignant à la peinture pour même but suprême la reproduction respectueuse de la beauté. Ces ressemblances, M. Ingres était excusable sans doute de ne pas les deviner, Gleyre étant alors profondément inconnu; mais la victime les sentait certainement, et le sentiment qu'elle en avait n'en rendait sa blessure que plus douloureuse. Être frappé par ceux que l'on hait et que l'on méprise n'est rien, l'âme n'en rebondit sous l'outrage que plus vigoureuse; mais être frappé par ceux que l'on aime ou que l'on respecte, voilà qui tue tout courage, et nous laisse sans ressources pour la résistance ou la vengeance. C'est la mélancolique expérience qu'eut à faire le pauvre Gleyre, et il la fit avec une entière noblesse, car, interdisant à son légitime ressentiment d'attenter à son respect, il resta toujours muet sur cette injustice, et ne se permit jamais un mot amer contre l'homme éminent qui la lui avait infligée.

Voilà bien des causes de solitude; cependant un certain biais de nature en ajoutait une dernière, la plus puissante de toutes, car elle la rendait irrémédiable. Gleyre était affligé d'une *misogynie* ou d'une *gynophobie*, comme on voudra nommer ce travers excentrique, qui lui fit redouter le mariage à l'égal de la plus désas-

treuse calamité. Il y a, croyons-nous, peu de *misogynes* par nature, et c'est d'ordinaire par accident ou réaction dangereuse qu'on est atteint de cette curieuse maladie. La *misogynie* est alors le fruit d'une expérience amère qui ne peut se faire qu'assez tardivement. On y arrive par révolte contre l'ingratitude féminine, par désespoir d'avoir été trahi, par mépris d'un amour mal placé; Shakespeare dans *Cymbeline* et Arioste dans l'*Orlando* nous ont présenté des exemples motivés avec une ironique éloquence de cette aberration du cœur, excessive peut-être, mais souvent justifiable. Ce n'était par aucune des causes que nous venons d'indiquer que Gleyre était arrivé à la *misogynie*. S'il y avait eu des chagrins d'amour dans sa vie, il n'en avait rien transpiré, et il est permis de croire que c'étaient plutôt des chagrins d'avant que des chagrins d'après réalisation; or l'on dit que les premiers sont infiniment plus purs, plus poétiques et moins atroces que les seconds. Gleyre avait d'ailleurs été pauvre toute sa vie, et qui ne sait qu'un des seuls bénéfices de la pauvreté et de la mauvaise fortune est d'exempter de telles souffrances! Ce qui prouve que cette *gynophobie* était bien chez lui une inclination de nature, c'est que nous l'y voyons exister de tout temps. Tout enfant il s'écriait en assistant au mariage d'un de ses parens : « Est-ce qu'on est forcé de se marier quand on est grand? » Lorsque son frère Samuel se maria en 1826, il en eut un profond chagrin. « Tu me sembles toujours bien taquin pour ennuyer le pauvre Samuel avec sa femme. N'est-il pas déjà assez malheureux d'être marié? » écrivait-il quelques années plus tard à un autre de ses frères. Si profonde était son antipathie à cet endroit du mariage que les ennuis les plus extrêmes de l'isolement étaient incapables de le réconcilier avec cette belle institution. Un jour que M. Clément le priait d'abdiquer la liberté un peu glaciale de son célibat contre la sujétion plus tiède du mariage, Gleyre coupa court à la conversation par ce mot singulier peut-être, mais capable cependant de faire réfléchir quelques personnes : « Me voyez-vous trouvant chez moi une étrangère en rentrant le soir? » On ferait un charmant petit livre des mots piquans et facétieux de Gleyre sur le mariage à l'instar des *table talks* des illustres Anglais ou des dits et sentences mémorables des sages de l'antiquité. Un de ses amis lui annonçait son mariage : « Hélas! dit-il, je me suis toujours douté que vous finiriez ainsi. *C'était votre pente.* » D'un autre il disait : « Fortune, talent, santé, il avait tout, mais il était marié. » On le voit dans ses lettres enregistrer comme des catastrophes les mariages successifs de tous ses amis, et mener tour à tour leur deuil avec une expression de regret dont la sincérité ne peut être mise en doute. « Tu as peut-être entendu parler du malheur arrivé à Flacheron, écrit-il de l'un de ces amis. Cela nous a fait bien de la peine. C'était un si bon

garçon! L'infortuné a succombé après une lutte de trois ans. Il n'y a plus à en douter. Je l'ai vu, de mes propres yeux vu. A vingt-cinq ans, marié!.. je n'y veux plus penser. » Quelquefois cette catastrophe du mariage lui apparaît comme le légitime châtiment des péchés de la victime, c'est le seul cas où il y applaudisse. « J'ai vu ce matin Kaisermann, de la Sarraz, dont vous avez peut-être entendu parler. C'est un vieux chien d'avare dont il n'y a rien à espérer de bon. Il va, je crois, renvoyer ses neveux et se marier. Il est bien juste qu'il soit puni de tous ses péchés à la fin. » Si forte est la préoccupation de cette antipathie qu'elle le poursuit même lorsqu'il pense et rêve. Parmi les notes qu'il écrivait pour son propre compte et qui n'étaient pas destinées à passer sous d'autres yeux que les siens, nous rencontrons celle que voici : « Dieu veut éprouver Job. Tout est possible à Dieu. Il lui enlève toutes ses richesses, brûle ses maisons, fait mourir ses fils et ses filles, le couvre d'ulcères, *mais il lui laisse sa femme*. Serait-ce une épigramme de l'écrivain sacré? » On pourrait dire sans trop d'exagération qu'il n'a réellement toute sa verve et tout son esprit que lorsqu'il exprime sa *gynophobie*. Alors tout coule comme de source, c'est pour lui un véritable mobile d'inspiration et d'originalité.

La vie a vraiment d'étranges compensations. Elle avait, nous venons de le voir, tout refusé à Gleyre, fortune, amour, succès, et cependant ce fut à la persistance même de ces refus qu'il dut sa célébrité. Il y eut un jour où le cœur trop plein déborda, où l'âme sentit le besoin de se plaindre du long déni de justice de la destinée. Un certain soir, au bord du Nil, il avait eu naguère une vision étrange dont le souvenir lui était toujours resté présent; une barque chargée d'anges d'une beauté merveilleuse lui était apparue glissant sur le fleuve aux accords d'une musique céleste. Il traduisit cette vision par le pinceau, et il en résulta ce délicieux tableau du *Soir*, dont le grand succès au salon de 1843 fit entrer son nom dans la mémoire du public. Si jamais peinture a mérité le nom d'*autobiographique*, c'est bien celle-là. Cette vision à la fois brillante et mélancolique, c'est l'image même de sa vie, transfigurée et condensée de la manière la plus poétique et la plus élégante. Sous cette transfiguration, tout ce qui avait été misère ou vulgarité dans son existence s'est éteint ou a disparu, et il n'en est resté que ce qui tenait à l'être moral et méritait d'en resplendir, les longues tristesses et les espoirs blessés. Toutes les promesses trompeuses de sa jeunesse, il en a chargé cette barque qui fuit sous le regard de ce poète assis sur la rive du fleuve dans une attitude de si morne accablement, douloureuse incarnation de ses déceptions et de ses lassitudes. Il ne faut pas non plus une bien grande attention pour découvrir dans cette toile la présence de ces sentimens de *misogynie*

dont nous accusions tout à l'heure chez l'artiste la singulière vivacité. La composition de cette scène, que nous n'osons appeler ravissante malgré toute sa grâce, a été combinée de manière à rendre avec la plus extrême simplicité de moyens l'expression du désespoir le plus profond et le plus inguérissable. Le poète et les personnages de la barque ne paraissent pas s'apercevoir. D'un côté tout est indifférence, de l'autre tout est torpeur. Ces belles jeunes femmes ne sont occupées que d'elles-mêmes; que leur en coûterait-il d'interrompre un instant leurs concerts pour appeler le malheureux qui ne serait pas indigne de leur compagnie? Et le poète, de son côté, pourquoi reste-t-il plongé dans sa rêverie et ne fait-il aucun mouvement pour appeler l'attention sur lui? Rien ne lui serait plus aisé, car la barque est pour ainsi dire à sa portée, et il pourrait y sauter de la rive. Il est bien las, il est vrai, car le bâton de pèlerin sur lequel pose sa lyre dit assez qu'il a longtemps marché sous la chaleur du jour; mais est-ce à la seule lassitude qu'il faut attribuer cette inertie? Non, cet accablement parle avec plus d'éloquence. « A quoi bon appeler, dit ce morne personnage, mon âme ne serait plus assortie à tant d'heureuse turbulence, ma triste expérience serait en désaccord avec tant de gaie candeur. C'est aux fraîches heures de la matinée ou aux chaudes heures de l'après-midi qu'il fallait rencontrer cette barque; maintenant il est trop tard. Voyez, les ombres descendent épaisses comme pressées de s'emparer de la terre, il ne reste au ciel qu'une longue nappe de rouge lumière, emblème de la jeunesse qui s'éteint; la lune, astre propice aux souvenirs mélancoliques, montre son croissant et m'invite à me rappeler le temps qui s'est enfui; seules, quelques abeilles d'or, symboles des paroles harmonieuses, bourdonnent dans la splendeur du couchant, comme pour m'avertir que l'inspiration même, don suprême de mon génie, touche à ses derniers accens. Que cette barque continue donc son heureux voyage, tandis que moi j'attendrai ici la nuit où ma noire rêverie glissera comme dans son élément naturel. Que ces jeunes femmes effeuillent insoucieuses les fleurs de leur vie à l'instar du bel enfant assis sur le bord de la barque; elles auront eu au moins, quand viendra l'heure des regrets, le bonheur de les avoir effeuillées, et elles ignoreront qu'il y a quelque chose de plus cruel que de perdre ses illusions, et que ce malheur c'est de ne jamais rencontrer la réalité qui nous permet de prendre la mesure de notre rêve. » Tel est traduit en langage vulgaire le sens de cette œuvre radieusement lugubre où la plus délicate harmonie a rapproché et fondu les caractères les plus opposés, œuvre à la fois impersonnelle par la conception et personnelle par l'accent, généralisation morale sans rien d'abstrait

et confidence individuelle sans aucune souillure de réalisme, une des seules toiles que nous connaissions qui possède le rare privilège de faire éprouver à un égal degré le genre de plaisir que donne la peinture et le genre de plaisir que donne la poésie. Et ce charmant tableau n'est pas seulement un résumé de la vie morale de l'artiste, il est encore un résumé de sa vie intellectuelle, et, si j'ose ainsi parler, un élixir de toutes les lectures enthousiastes de sa jeunesse. Gleyre se raidit pendant toute sa carrière pour échapper aux influences de son époque, mais il fut un jour au moins où il succomba en toute naïveté, et ce fut le jour de ce tardif et heureux début. *Le Soir*, en effet, porte au plus haut degré le cachet du romantisme. En peignant cette toile, Gleyre fit en toute exactitude une œuvre très analogue au *Lac* de Lamartine, à *la Tristesse d'Olympio* de Victor Hugo, à *la Nuit de décembre* d'Alfred de Musset, et qui n'est inférieure à ces admirables inspirations poétiques ni pour le lyrisme de la facture, ni pour la puissance de transmission du sentiment.

Ce tableau du *Soir* est à peu près tout ce que la foule a jamais connu de Gleyre. En effet, quoique sa carrière d'artiste ait été longue, elle fut pour le public presque aussitôt fermée qu'ouverte. En 1845, il exposa la *Séparation des Apôtres*, et, malgré le succès obtenu par cet ouvrage, il renonça dès lors, pour les singuliers scrupules que nous avons dit, à prendre part aux tournois annuels de l'art. Une de ses plus belles œuvres, la *Danse des bacchantes*, achetée par don François d'Assise, figura pendant quelques jours au salon de 1849, où elle fut envoyée par l'ambassade d'Espagne, mais ce fut contre le gré et à l'insu de l'auteur, qui la fit enlever dès qu'il eut connaissance de cette sympathique indiscrétion. A partir de ce moment, la vie de Gleyre, sauf quelques rares voyages, n'offrit plus aucun incident digne d'être noté. Ses vingt-cinq dernières années s'écoulèrent au sein de la plus laborieuse uniformité, et pourraient être résumées par ces simples mots imités des concises épitaphes romaines : il garda l'atelier, et fit de nobles tableaux. Chaque jour le vit à son chevalet travaillant pour le compte du beau avec le désintéressement de l'ascète qui s'est voué tout entier au service d'un Dieu qui lui reste caché, chaque soir le vit causant politique et art avec quelques groupes d'amis choisis, ou écoutant avec une attention recueillie qui n'excluait pas toujours l'ironie les controverses des hommes d'état du fameux divan Lepelletier sur l'état présent et les destinées plus ou moins proches du monde. Le *Penthée*, les *Romains sous le joug*, l'*Omphale*, le *Daphnis et Chloé*, la *Minerve et les Grâces*, voilà quels furent dès lors les événemens de sa vie. Si n'avoir pas d'histoire constitue le bonheur, Gleyre put donc être heureux pendant la seconde moitié de sa carrière ; mais il

est douteux que le célèbre aphorisme de Montesquieu s'applique avec autant d'exactitude aux individus qu'aux peuples, et par conséquent je crains fort que le bonheur de Gleyre pendant ces longues années se soit composé simplement d'une tranquille tristesse; c'est au moins le seul visage sous lequel m'ait jamais apparu cette incertaine félicité.

Nous insisterons moins sur l'artiste que nous n'avons insisté sur l'homme, et dans l'artiste c'est encore l'homme que nous chercherons avant tout. Les descriptions aussi élégantes qu'exactes que M. Clément a données des œuvres de son ami nous abrègent en effet cette partie de notre tâche, et les jugemens aussi minutieusement motivés qu'équitablement formulés qu'il en a portés nous invitent à nous en tenir sur ce sujet à nos impressions les plus strictement personnelles. Gleyre n'est point un de ces artistes sur lesquels les opinions peuvent varier à l'infini et qui comportent des jugemens opposés. On peut l'aimer ou ne pas l'aimer, mais ni la sympathie, ni l'antipathie ne sont susceptibles à son égard de nombreuses nuances. En écrivant son livre, M. Clément a parlé pour tous ceux qui aiment le talent de Gleyre, ses opinions et ses jugemens ont pour ainsi dire un caractère collectif; en conséquence, à quoi bon répéter ce qui a été excellemment dit une fois, et dit en quelque sorte en notre propre nom?

Les opinions longuement réfléchies de Gleyre sur la nature, la portée et l'objet propres de son art donnent la clé de son talent. Ces opinions étaient saines, judicieuses, énergiquement exclusives. Il n'admettait pas que la reproduction des scènes de la vie familière fût un emploi digne de la peinture, à moins que ces scènes ne permissent l'étude du nu et ne se prêtassent ainsi à l'expression de la forme. C'est dire qu'il excluait les sujets de genre des domaines de l'art véritable, et que, tout démocrate qu'il était, il ne se serait nullement gêné à l'occasion pour dire comme Louis XIV, et pour les mêmes raisons que lui, devant certaines manifestations de l'art réaliste : « Éloignez de moi ces magots. » Le paysage lui semblait un genre de décadence, et l'importance si glorieuse à certains égards qu'il s'est conquise dans l'art contemporain une usurpation; il ne voyait guère dans la nature que des encadremens et des fonds, et en réalité il ne l'a jamais fait servir qu'à cet usage accessoire, bien que ses paysages aient toujours été traités avec autant de conscience et de soin que les figures qu'ils étaient chargés d'encadrer. La peinture dramatique et d'expression telle que certaines écoles l'ont entendue, c'est-à-dire violente, fougueuse, mouvementée, ne lui agréait ni chez les maîtres passés, ni chez les artistes contemporains, et je crois bien que Rubens est la seule exception

sérieuse qu'il fit à cet égard. Je ne lui ai jamais entendu parler avec une sympathie franche et entière de l'école de Delacroix, par exemple, et j'ai encore présens à la mémoire les jugemens dédaigneux qu'il prononçait sur l'école espagnole et les dernières écoles italiennes. Il admettait certainement la reproduction par la peinture des scènes historiques, *les Romains passant sous le joug* et *l'Exécution du major Davel* sont là pour l'attester; mais ce n'était pas cependant sans une certaine froideur, et l'on peut dire que ces deux toiles sont une exception dans son œuvre générale. Pour Gleyre, l'objet essentiel, — il aurait volontiers dit unique, — de la peinture était la reproduction de la beauté, et tout ce qui s'écartait de ce but élevé n'était que déviation et corruption. Rien ne put jamais ébranler sa foi dans ce *Credo*, ni ses penchans démocratiques, ni les exemples de certains succès contemporains. En dépit de tous ses sentimens de *misogynie*, la beauté fut son idole; à défaut d'autre religion, il eut celle-là, et il l'eut entière, sans aucune intolérance, il est vrai, mais aussi sans aucun *latitudinarisme*, ni aucune hétérodoxie. C'est qu'il devait cette foi à une influence qui peut difficilement s'effacer quand elle a été sérieusement ressentie et qu'elle s'est exercée sur une nature sans légèreté; or Gleyre était une nature sans légèreté. Quiconque considérera l'ensemble de son œuvre ne pourra manquer d'être frappé de la prise extraordinaire que le génie de la renaissance italienne eut sur lui. Le long séjour de Rome a porté ses fruits, et les leçons de la ville éternelle n'ont jamais été ni oubliées, ni remplacées par d'autres. Ses maîtres véritables, c'est Raphaël, Léonard de Vinci, le Corrège, André del Sarto; ce qu'il sait, c'est ce qu'ils lui ont enseigné, et ce qu'ils ne lui ont pas appris il veut l'ignorer de parti pris, ou il le rejette comme puéril ou indigne. Voilà pourquoi Gleyre fut un solitaire au milieu des artistes de son temps, pourquoi il se tint à l'écart de toute école et de toute coterie. Le sentiment qu'il avait de la beauté était trop libre pour les traditions de l'école classique, trop correct pour les audaces de l'école romantique.

Gleyre fut donc en art un idéaliste, rien qu'un idéaliste, et je m'étonne que M. Clément, qui connaît par le menu l'œuvre de son ami et qui l'a si habilement décrite, ait pu se demander un instant si c'était dans la catégorie des servans de l'idéalisme ou dans celle des servans du naturalisme qu'il fallait le placer. Si Gleyre ne mérite pas le nom d'idéaliste, je ne sais trop à quel peintre il faudra le donner. Un jour que l'on accusait Rubens de matérialisme à cause du plantureux embonpoint de ses personnages féminins devant un critique d'art mort récemment, celui-ci répliqua avec une vivacité pleine de justesse : « Où donc est ce matérialisme? Dans le senti-

ment et la pensée de Rubens, ou dans les modèles dont il s'est servi? Si je veux écrire, il me faut bien du papier, de l'encre et une plume; si je veux peindre, il me faut forcément avoir recours aux formes que j'ai sous la main. » Cette boutade définit à merveille le caractère des emprunts que Gleyre faisait à la nature. Il lui demandait des modèles et des formes qu'il corrigeait et purifiait pour les mettre en harmonie avec ses conceptions. Il y a toujours nécessairement un certain degré de naturalisme dans toute peinture, puisque l'art de peindre ne peut demander qu'à la seule réalité ses élémens et ses moyens d'expression, et par conséquent il est souvent fort difficile en face de certaines œuvres de dire avec certitude si la part qui revient à la nature est plus forte que la part qui revient à l'inspiration du peintre. L'essentiel, pour décider la question, c'est que l'ensemble de l'œuvre donne une impression générale d'idéal; or, cette impression, les toiles de Gleyre la donnaient toujours.

Diane, la Nymphe Écho, la Vierge et les deux Enfans, Vénus Pandemos, Phryné, le Coucher de Sapho, les Baigneuses, Minerve et les Grâces, Hercule et Omphale, Daphnis et Chloé, Adam et Ève, le Bain, la Charmeuse, l'Innocence; tous ces titres de toiles de Gleyre disent assez qu'elles ont pour seul objet la reproduction de la beauté. Ce sont tous sujets traditionnellement employés, ne comportant qu'un nombre très restreint de personnages, sans élémens dramatiques, des sujets pour ainsi dire reposés, rigoureusement circonscrits dans la grâce, par conséquent choisis à merveille pour concentrer l'attention du spectateur sur les expressions de beauté d'où elles tirent leur adorable, mais unique intérêt. Rien là qui puisse distraire la pensée, ni partager la curiosité de l'œil; facilitée par cette contrainte, la contemplation peut se prolonger avec la liberté d'une rêverie qui est assurée contre toute interruption. C'est pour cela que ces thèmes calmes furent préférés des maîtres de la renaissance tant que la beauté pure fut leur principal souci, car les scènes à nombreux personnages et à grand fracas dramatique ne vinrent au monde que lorsque les artistes eurent, comme les Vénitiens, la préoccupation de la magnificence à l'égal de la préoccupation de la beauté, ou placèrent, comme les peintres de Bologne, l'expression avant toute autre chose. Gleyre connaissait trop intimement sa renaissance pour n'avoir pas remarqué de quelle importance est le choix du sujet pour le but qu'il poursuivait avant tout autre; aussi ne chercha-t-il jamais que par exception les thèmes dramatiques et compliqués; seulement, en vrai fils de son siècle qu'il était, il remplaça les thèmes chrétiens des artistes de Florence et de Rome par des thèmes empruntés aux légendes et aux fables de l'antiquité païenne, lesquels d'ailleurs, il en faut convenir, se prêtaient mieux

que les premiers à ces études du nu que Glyre affectionnait particulièrement et où il voyait la plus grande difficulté et le plus sérieux triomphe de la peinture.

Ces leçons de la renaissance, quoique docilement observées, ne donnèrent cependant naissance à aucun de ces types de beauté abstraite et conventionnelle qui se rencontrent fréquemment dans les écoles de décadence, et qu'on peut rapporter à l'idéal par une perversion du sens de ce mot, car ils n'existent en effet qu'en idée et ne rappellent aucune ressemblance. Si chez Gleyre les formes sont anciennes, les expressions en revanche sont toutes modernes, et c'est là peut-être ce que l'on entend lorsqu'on parle de son naturalisme. Personne n'a fait une plus ingénieuse et plus heureuse application du vers célèbre d'André Chérier :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Il en résulte bien parfois une légère hallucination chez le contemplateur, car il arrive souvent que les corps paraissent d'un autre siècle que les visages, mais cette hallucination est toute charmante, puisqu'elle ne suscite que les plus gracieux spectres, et nous ne pouvons qu'admirer la finesse psychologique avec laquelle l'artiste, par un air de tête, par un sourire, par un regard, a su rapprocher de nous ces antiques sujets de manière à en faire les transparens de notre vie moderne. Que le fin sourire de cette Omphale trahit de despotisme savant ! comme l'ironie est intérieure et que le secret de cette âme reste bien caché ! Est-ce bien l'exigeante reine d'Asie, ou n'est-ce pas plutôt une belle dame moderne, d'un dilettantisme accompli en matière amoureuse, qui sait que l'esclavage de l'homme est mieux assuré par les manœuvres silencieuses que par les paroles impérieuses? Voici Daphnis et Chloé revenant de la montagne ou passant le ruisseau. Ce sont bien eux, en vérité, et l'artiste a ressuscité avec une grâce exquise les héros de la pastorale de Longus; serait-il bien impossible cependant de transporter l'un au moins de ces deux personnages dans un autre âge et une autre civilisation, et Chloé ne pourrait-elle sans trop grandes modifications représenter le personnage de Virginie à l'éclosion de la puberté? Cette Diane aux yeux limpides comme les sources et au visage froid comme la chasteté ne vous donne-t-elle pas l'impression de quelque charmante Anglaise, et ne semble-t-elle pas sortir de quelque *keepsake* sans mièvrerie ni grâce compassée? Qu'est-ce que la délicieuse Vierge avec les deux enfans, sinon une dame de nos jours peinte avec le souvenir et la préoccupation de Raphaël et du Corrège? Cette mère de *l'Enfant prodigue* au visage blêmi par le chagrin, qui s'est levée à l'approche du fils à qui elle doit sa vieillesse pré-

maturée et étend les bras vers lui avec un si pathétique mouvement de tendresse, ne vous fait-elle pas penser à quelque vertueuse Monique moderne qui saluerait le retour de quelque Augustin repentant? Les longs siècles de la civilisation chrétienne sont trop profondément empreints sur ce visage sévère pour que cette mère soit une Juive contemporaine de Jésus. Regardez maintenant cette gaie, radieuse, presque féerique composition appelée *Minerve et les Grâces*, comme tout cela est antique par la mise en scène, par la pureté des formes, par la finesse des lignes, mais que tout cela est moderne par les jeux de physionomie et les expressions des sentimens! Que cette Aglaé est bien Grecque en effet par la délicate netteté des traits, mais qu'elle est Parisienne par la subtilité de son sourire et l'élégance de son port de tête, et que les beaux yeux spirituellement étonnés de cette singulière Minerve sont habitués à se mirer dans d'autres glaces que le cristal mouvant de l'Hippocrène! L'admirable jeune fille nue du tableau du *Bain* a été dessinée avec une perfection digne des maîtres de la renaissance; mais est-ce à Florence ou à Paris, au XVIe siècle ou au XIXe, qu'appartiennent cette attitude d'une grâce si originale et cette distinction physique si exceptionnelle qui font de cette figure presque l'égale des plus célèbres créations de la peinture? Cette réalité contemporaine, loin de nuire au caractère d'idéalité des œuvres de Gleyre, le confirme au contraire, car elle est elle-même un idéal, étant la partie la plus fugitive, la plus difficilement saisissable, la plus immatérielle des phénomènes extérieurs qui témoignent de notre vie morale. Ces jeux de physionomie, ces attitudes, ces sourires, nous les reconnaissons sans peine, et cependant c'est en vain que nous chercherions à les retrouver, tant tout cela est de qualité rare et presque unique. Ce sont des éclairs qui n'ont lui peut-être qu'une seule fois et qu'un instant, mais qui ont été fixés aussitôt qu'aperçus ou retrouvés par la mémoire avec une sagacité singulière lorsque l'artiste en a eu besoin pour illuminer son sujet ou lui communiquer l'étincelle de vie.

Le sentiment de la beauté était chez Gleyre invincible. Il exécrait la laideur, et ne pouvait pardonner au réalisme contemporain la systématique exhibition de vulgarités par laquelle, — c'était son mot, — il salissait le goût public. Cependant c'était plutôt avec gaîté qu'avec colère qu'il jugeait d'ordinaire les prétentions de certains artistes, et nous entendons encore l'accent de bonhomie railleuse avec laquelle il racontait un jour devant nous comment le maître Courbet, étant allé voir un paysage composé par un jeune peintre, s'était affligé de trouver l'œuvre trop gracieuse. « Pourquoi donc, avait-il dit avec reproche au jeune artiste, faites-vous toujours les

jolis paysages? Il faut aussi faire les laids. » C'était là un genre de radicalisme égalitaire que Gleyre, tout démocrate qu'il fût, ne pouvait admettre. C'est en vain que les disciples du maître peintre d'Ornans auraient essayé de lui démontrer que la beauté était chose aristocratique, il aurait répondu qu'elle était mieux que cela, c'est-à-dire chose divine, et que lui faire outrage était crime de sacrilège. Toute profanation de la beauté lui était odieuse, et il en déplorait avec une tristesse amère les emplois coupables et bas. Voyez par exemple comme ce sentiment s'exprime avec clarté dans cette *Vénus* dont le surnom de *Pandemos* n'aura sans doute pour personne besoin d'explication. Un poète oriental pourrait dire en toute exactitude que cette belle femme nue est digne d'une couche royale, car c'est une véritable beauté de sérail, une beauté de Circassienne et d'odalisque, et on ne saurait assez admirer la finesse pleine de décence avec laquelle l'artiste a su insinuer sa pensée et défini en quelque sorte son personnage par le choix même de ces formes splendides. Aucune fête nuptiale n'est pourtant réservée à cette superbe fille, car c'est vraisemblablement vers le sabbat qu'elle se dirige, on n'en peut douter à la monture sur laquelle elle est assise dans une attitude pleine d'élégance et d'abandon, un bouc, symbole de luxure et d'impureté. Ah! que ce voyage promet de tristesses! La belle sorcière dont le visage dissimule mal la douleur sous un feint sourire se retourne vers l'Amour qui s'envole désespéré en se cachant la tête dans ses mains. Son seul guide désormais c'est ce petit satyre cornu, dont l'aspect n'est pas non plus bien gai; d'une main il porte une torche trop fumeuse, et de l'autre il tire par la barbe le satanique animal qui baisse la tête d'un air morne et semble refuser d'avancer comme s'il avait regret de porter au sabbat une si riche proie. Cette œuvre blesse l'âme en même temps qu'elle captive les yeux, on admire et on frissonne. Gleyre a pu faire des œuvres plus grandes, plus nobles, plus difficiles, il n'en a pas fait après *le Soir* de plus personnelle, et qui donne mieux la clé de sa nature.

Une chose très curieuse à noter, c'est que la *misogynie* de Gleyre trouvait son compte à ce sentiment de la beauté et parvenait à se satisfaire par le moyen de son art. Tout intraitable qu'il fût à l'endroit de son culte, il ne lui déplaisait pourtant pas d'en surprendre en délit de péché les gracieuses prêtresses et de les montrer irrespectueuses envers son Dieu. Il est certain, la liste de ses ouvrages en fait foi, que les sujets qui révélaient au vif les penchans plus ou moins coupables de la nature féminine étaient assez de son goût; mais il est tout aussi certain que le choix de ces sujets ne fit jamais rien perdre à son pinceau de sa décence et de sa pureté.

Gleyre ne s'abaissa jamais jusqu'à l'équivoque, même dans les sujets qui le comportaient le plus; j'en prends à témoignage nombre de ses toiles, et en particulier sa délicieuse *Nymphe Écho*. Que le sujet est délicat, et qu'il a été chastement traité! Dans l'enfoncement d'un ravin, à l'ombre d'un haut rocher qui la protège contre les regards, la nymphe s'est dépouillée de ses vêtemens pour se plonger dans le fleuve, révélant ainsi un corps aux contours adorables, formé à souhait pour l'amour. Rassurée par la solitude et l'ombre, Écho a rêvé et parlé tout haut, et voilà, ô surprise! qu'une voix lui a répondu et que son rêve fait chair lui apparaît dans le lointain sous la forme du jeune Narcisse, si bien fait pour la comprendre. Quoique ce corps, par la souplesse moelleuse de ses formes, soit l'incarnation même de la volupté, cela est d'une incontestable pureté, de ce même genre de pureté que nous admirons dans André Chénier dont les sujets sont cependant la sensualité même; mais ne devinez-vous pas ce que ce sujet serait aisément devenu si vous le supposez traité par certains de nos peintres du XVIIIe siècle?

L'intention épigrammatique s'accuse avec une tout autre netteté dans l'*Omphale* dont nous avons déjà parlé et dans le *Penthée poursuivi par les Ménades*. Dans l'*Omphale*, l'artiste a voulu très expressément représenter l'abrutissement auquel un amour mal placé peut entraîner une virile nature, et il y a pleinement réussi. Nous ne reviendrons pas sur le caractère de discrète astuce de la reine de Lydie, mais nous devons faire remarquer l'ardeur stupide avec laquelle Hercule accomplit la ridicule besogne qu'il s'est laissé imposer. « Comme cet Hercule file avec conviction! » dîmes-nous à l'artiste lorsque nous vîmes ce tableau pour la première fois, et notre observation reçut une réponse que nous ne répéterons pas, mais qui renfermait exactement le sens que nous attribuons à cette œuvre. De même que l'*Omphale* représente la perfidie des femmes sous sa forme la plus artificieuse, le *Penthée* représente leur esprit de haine et de vengeance sous sa forme la plus implacable. Avec quelle ardeur sauvage ces folles furieuses poursuivent le malheureux coupable d'avoir découvert les mystères orgiaques! comme leurs yeux étincellent! comme leurs bouches hurlent de rage! comme leurs cymbales retentissantes rendent un son de glas funèbre pour Penthée, de tocsin de révolte pour les ménades attardées qu'elles appellent à la vengeance, et qu'on aperçoit courant dans le lointain ou se hâtant sur les hauteurs! Et l'indiscret, comme il fuit devant la mort certaine qui va l'atteindre! C'est la vélocité du cerf forcé par les chiens et qui arrive à ne plus toucher terre. M. Clément a raison de dire que cette figure de Penthée est une des plus saisissantes expressions de la terreur qu'un artiste ait jamais

créées et que la scène tout entière donne la sensation d'un mauvais rêve.

Dans la *Phryné* enfin, l'artiste a marqué avec une intention très évidente l'altération de nature qu'entraîne chez la femme le commerce de la beauté. Phryné debout laisse tomber ses vêtemens avec une expression non de pudeur effarouchée, mais d'ironique assurance mêlée d'une honte ressentie et comprimée avec amertume. Une nuance de sournoise effronterie déshonore ce ravissant visage, les lèvres sont fermées avec quelque dureté, les yeux regardent obliquement du regard louche de l'esclave. Le reptile rampe visiblement dans cette jolie tête posée sur un corps de déesse qui, par les formes, l'attitude et même les draperies, rappelle d'assez près la Vénus de Milo.

La Danse des Bacchantes, le chef-d'œuvre de Gleyre peut-être, et à mon avis l'une des plus belles œuvres de l'art moderne, se rattache aussi à ce même ordre d'inspiration. M. Clément fait remarquer avec une parfaite justesse que cette scène cent fois traitée par les artistes antérieurs a été rajeunie par Gleyre avec un accent tout personnel. Ce n'est pas en effet une simple bacchanale à la Poussin que cette danse orgiaque où Gleyre a déployé un véritable génie de psychologue et de moraliste. Rarement on a mieux rendu la religieuse impureté des fêtes païennes, et jamais on ne s'en est servi avec plus d'énergie et de profondeur pour exprimer les cruelles folies des sens. Tous les délires de la chair surexcitée, toutes les frénésies nerveuses des imaginations exaspérées sont là visibles. Jetez les yeux sur le groupe des musiciennes qui excite la danse sacrée. Cette joueuse de flûte, implacable pour elle-même, souffle dans son double instrument à en perdre haleine et à en tomber évanouie; elle aurait peur, si elle se relâchait, d'accorder un répit à la ronde bachique. Cette autre, au-dessus d'elle, avec quelle furie elle frappe ses cymbales ! il ne lui suffit pas que la danse ne soit pas interrompue, elle veut en presser le rythme, en accélérer le vertige. Une troisième, d'une beauté accomplie, tournant sur les danseuses des regards d'une dureté presque menaçante, frappe son tambourin de la pointe de ses doigts comme un cavalier emporté par l'ardeur de la course éperonne son cheval à ensanglanter ses flancs. Encore, toujours, plus vite et plus vite, dit cet orchestre frénétique, et les bacchantes obéissent à ses invitations impérieuses. Cette belle et robuste fille au profil bestial qui se présente la plus proche des musiciennes, une peau de tigre jetée sur le bras, les reins cambrés, les seins proéminens, n'est-ce pas qu'elle est un type accompli de l'effronterie de la chair? Celle-là ne trébuche ni ne halette, mais sait visiblement porter l'impudeur avec la même

intrépidité que les buveurs exercés portent leur vin. Telle n'est pas cette autre danseuse qui l'avoisine; posant sur la pointe d'un seul pied, la tête rejetée en arrière, le corps replié en cerceau dans une attitude de gracieux acrobatisme, celle-là s'abandonne entièrement et proclame sa défaite. C'est au moins ce que paraît dire le regard de la charmante femme qui lui fait face, et qui, plus lente à l'ivresse, conserve encore toute la fermeté de son attitude. Sur le premier plan, à l'extrémité du tableau, en voici une qui est étendue inanimée, et, près d'elle, en voici une autre, sa compagne de tout à l'heure évidemment, qui est bien lasse et demanderait volontiers grâce; mais les bacchantes ne l'entendent pas ainsi, l'une la pousse par derrière, une autre la tire en avant d'un mouvement énergique: « Viens, disent-elles, et rentre dans la danse sacrée, le dieu te réclame jusqu'à entier épuisement. » Debout enfin contre la colonne qui supporte la statue de Bacchus, la prêtresse préside à la fête avec une impassibilité sévère que l'on soupçonne inexorable. Et toutes ces contorsions sont sans caractère grimaçant, toutes ces ivresses sont sans vulgarités, toutes ces frénésies étincellent et flambent dans des corps pleins de noblesse et de beauté. Théophile Gautier, rendant compte du salon de 1849, où, comme nous l'avons dit, ce tableau fut exposé quelques jours, écrivit, faisant sans doute allusion à un certain penchant au symbolisme que Gleyre tenait de son ancienne intimité avec Paul Chenavard et Edgar Quinet, « que ces bacchantes avaient bu du vin philosophique. » Eh non, c'est le peintre qui en a bu à leur place; quant à elles, elles n'ont bu que le vin le plus capiteux des sens. Ce jugement dédaigneux et injuste accuse un sentiment de froideur évident pour le talent de Gleyre, et une envie mal dissimulée d'hostilité que l'on s'explique difficilement chez un homme qui ne péchait pas d'ordinaire par excès de malveillance, et qui, tout romantique qu'il était, prisait encore plus la correction que la fougue et l'éclat. Gleyre semblait avoir gardé bon souvenir de ce jugement, car il ne manquait jamais, lorsqu'on parlait devant lui d'un feuilleton de Gautier, de demander « s'il avait mené paître heureusement son troupeau d'adjectifs. » Les écrivains et les artistes auraient peut-être la mémoire plus courte que celle des autres hommes si leur amour-propre bien aiguisé ne leur en faisait, par compensation, une seconde qui rétablit largement l'égalité à cet égard entre eux et le commun des mortels.

Gleyre, nous l'avons dit, montrait un enthousiasme modéré pour les compositions qui exigent un trop grand nombre de personnages, et c'est pourquoi il n'aborda que rarement les sujets historiques proprement dits. De ces sujets, il pensait sans doute un peu comme M. Jourdain de la physique, qu'il y avait là trop de tintamarre et

d'embrouillamini. L'impression du spectateur devant ces représentations des scènes historiques est en effet rarement une et étroite, et résulte de causes très complexes; c'est à l'histoire que l'on pense, aux personnages de la scène, au siècle où elle s'est accomplie, mais l'imagination n'est jamais aussi rigoureusement ramenée à l'art même que par les sujets simples. Deux fois cependant il s'est mesuré avec les difficultés qu'offre l'histoire, et deux fois son effort a été heureux. On peut dire en toute vérité de son tableau des *Romains passant sous le joug* qu'il occupe dans son œuvre générale la même place que le *Saint Symphorien* dans l'œuvre générale de M. Ingres. Comme dans le *Saint Symphorien*, la toile est peuplée jusqu'aux bords, cela est dense et pressé jusqu'à l'étouffement. Gleyre a triomphé dans cette œuvre d'une des difficultés les plus énormes contre lesquelles un artiste puisse avoir à lutter, l'absence d'un personnage pouvant servir de centre de composition. Il n'y a pas ici en effet, comme dans le *Saint Symphorien*, d'acteur principal qui ramène à lui les épisodes divers de la scène; il n'y a que deux personnages multiples, collectifs, les vainqueurs et les vaincus, et cependant l'artiste a su tirer de cette opposition une unité aussi étroite qu'on puisse la désirer, bien que cette unité soit toute morale et pour ainsi dire anonyme. On ne perd pas une seule des expressions infiniment variées de cette foule épaisse, et cependant il n'en est aucune qui retienne assez l'attention pour la distraire du sentiment général qui résulte de cet ensemble. Il faut admirer Gleyre pour s'être tiré de ce péril, il faut l'admirer plus encore pour avoir compris qu'il devait l'affronter, l'histoire ne lui offrant en cet épisode aucun acteur assez célèbre ou assez sympathique pour parler fortement à l'imagination et justifier l'importance qu'il aurait été obligé de donner au personnage chargé d'être centre du tableau. Nous n'avons pas à décrire minutieusement cette œuvre, qui, bien que n'ayant jamais été exposée, est une des plus connues de Gleyre. Aucun des curieux qui ont vu cette toile n'a certainement oublié cet épais carré de captifs au brun visage, aux traits crispés par la fureur comprimée, aux yeux ardens de rage impuissante, entouré par ce cercle de triomphateurs à la taille élancée, au teint blanc, à la physionomie pleine de colère joyeuse, ni ces prophétesses hurlant d'ironiques imprécations, ni ces beaux enfans nus donnant aux vaincus le coup de pied de la faiblesse et de l'innocence par leurs gestes de naïf mépris; mais ce qu'il est important d'observer, c'est la supériorité manifeste et toute volontaire que l'artiste a donnée à la race blonde sur la race brune. Remarquables seulement par l'énergie, ces Romains sont de véritables bandits dont les types honoreraient tout port et toute halle, et ne déshonoreraient aucun bagne. « Regardez-les bien, c'est tout *canailles*, »

disait l'artiste, au rapport de M. Clément, et à ces paroles, qu'il a sans doute répétées plusieurs fois, il ajoutait quelque chose de plus pour mieux accentuer sa pensée. Des deux races en présence, la plus vraiment et naturellement aristocratique est celle de ces vainqueurs barbares; la beauté de leurs traits, la noblesse de leurs attitudes les proclament hautement faits pour le commandement et laissent pressentir les futurs maîtres du monde, ceux qui remplaceront cette Rome qu'ils ne peuvent maintenant qu'humilier. Il y a dans cette opposition une note très personnelle à l'artiste, qui n'aima jamais de l'Italie que ses arts et son climat, et ne se gêna jamais pour s'exprimer sur le compte des Italiens et de l'action qu'ils ont exercée sur le monde en politique et en religion avec le plus parfait dédain. Dès que la peinture n'était plus en cause, il se rappelait qu'il était de race barbare, et s'il était assez disposé d'ordinaire à reconnaître à cette race une infériorité de goût, il l'était encore davantage à lui attribuer une supériorité d'honneur, de vraie lumière et de vertu.

La seconde composition historique de Gleyre s'appelle *la Mort du major Davel.* Le major Davel, personnage peu connu hors de la Suisse, fut un officier vaudois qui dans le premier tiers du XVIIIe siècle mourut sur l'échafaud pour avoir eu la généreuse pensée de rendre à la liberté le pays de Lausanne alors soumis à l'aristocratie bernoise. Noble entreprise, justement célébrée par les historiens du cru, mais qui, pour dire notre pensée franchement, nous paraîtrait plus noble encore si le héros n'avait pas tenu de Berne même son autorité militaire. Quoique ce héros, bien qu'assez obscur, ne soit pas un Childebrand, ce n'est pas par libre choix que Gleyre s'en empara. Ce tableau lui fut demandé par Lausanne pour satisfaire à la clause expresse du testament d'un artiste vaudois qui laissa sa fortune à sa ville natale et qui, entre autres legs, avait réservé une certaine somme pour commander à un peintre « d'origine vaudoise nommé Gleyre dont il avait entendu parler un tableau dont le sujet serait la mort de Davel. » Gleyre hésita beaucoup, paraît-il, et avec justes raisons, ces sortes de scènes étant ingrates de leur nature par la minutieuse exactitude matérielle qu'elles imposent à l'artiste, et glissant aisément dans le mélodrame lorsqu'elles ne sont pas rehaussées par le grand renom ou la condition exceptionnelle des acteurs. Ses souvenirs patriotiques, et, cette fois, ses opinions démocratiques aidant, Gleyre a triomphé de toutes ces difficultés et a su nous émouvoir avec ce sujet d'intérêt circonscrit et pour ainsi dire tout local. C'est une des productions les plus nobles et les plus touchantes de l'artiste. Le major, dont le visage respire la plus profonde piété, debout sur l'échafaud, lève vers le ciel des yeux tristes et doux où se lit un appel

sans haine à la justice divine. Il y a dans ce personnage un mélange de résignation chrétienne, de stoïcisme militaire et de tristesse patriotique qui est vraiment admirable. Les deux ministres qui sont venus l'assister sont deux figures bien composées et dans le sentiment exact de l'époque, et le geste par lequel le bourreau présente par la poignée son glaive dont il cache la lame sous son manteau est de la plus ingénieuse invention. *Ses opinions démocratiques aidant cette fois*, venons-nous d'écrire; c'est en effet la seule occasion où il y ait eu sérieusement recours. Gleyre était trop profondément respectueux de son art pour en forcer les moyens et le faire mentir à ce qu'il considérait comme sa destination véritable. On nous dit qu'à plusieurs reprises quelques personnes mieux intentionnées que bien avisées lui conseillèrent de consacrer son talent à la reproduction de scènes historiques en harmonie avec ses opinions politiques, les scènes de la vie de Hoche, par exemple; il n'ouvrit pas l'oreille à ces conseils, et continua sagement à vivre dans la compagnie de ses Omphales et de ses Chloés, de ses Phrynés et de ses Saphos, et à notre avis il fit bien. Eût-il voulu d'ailleurs faire autrement, il ne l'aurait pu. Lorsqu'on aime sérieusement la beauté, il y a dans les visions qu'elle donne une volupté noble à laquelle on ne peut renoncer, même momentanément, et qui triomphe de tout ce qui n'est pas elle.

Gleyre mettait si peu de ses opinions dans sa peinture qu'il s'est attaqué mainte fois aux sujets purement religieux, et qu'à notre avis il a toujours réussi à les traiter comme ils demandent à être traités, c'est-à-dire avec une liberté d'interprétation suffisamment assujettie pour rester fidèle aux traditions établies en telles matières et ne pas en prendre à l'aise avec la signification des symboles et des scènes représentées. Qu'un Hippolyte Flandrin satisfasse sans effort à ces exigences de l'art religieux, nous le concevons sans peine, son irréprochable orthodoxie assurant la liberté de son imagination contre tout écart; la chose a lieu d'étonner davantage avec un artiste incrédule comme Gleyre. Nous devons en effet ce témoignage à ses mânes que si nous lui avons connu des antipathies très marquées pour certaines formes de religion, nous ne lui avons en revanche jamais connu de sympathie sérieuse pour aucune. Il s'inquiétait pourtant beaucoup de religion à sa manière, et l'on était toujours sûr de l'intéresser en l'informant des évolutions des diverses églises, mais c'était quelque peu avec le sentiment dont l'honnête Javert, dans *les Misérables* de Victor Hugo, s'inquiète du merveilleux Jean Valjean, c'est-à-dire qu'il en observait tous les mouvemens avec une terreur parfois comique en se demandant quel fléau le monstre allait encore déchaîner sur l'humanité. Gleyre était donc religieux si, comme l'affirment certains

moralistes hardis, l'antipathie n'est que de l'amour retourné, mais il ne l'était pas autrement que de cette façon antithétique. Avec un fonds d'incrédulité pareil, toute fantaisie d'interprétation était en quelque sorte permise; Gleyre ne heurta jamais contre cet écueil, et parmi les preuves nombreuses de bon sens qu'il a données dans sa carrière, celle-là est certainement la plus sérieuse.

L'interprétation qu'il a donnée des sujets empruntés à la religion peut plaire plus ou moins, on n'y découvrira aucune choquante hérésie. Démocrate comme il l'était, par exemple, il a toujours su se contenter du sens démocratique que contiennent en toute évidence les récits de l'Écriture sans les presser pour leur en faire rendre quelques-uns de plus accentués. Ses apôtres, a-t-on dit, sont des types populaires; mais j'imagine que ce n'est pas là une innovation bien hardie, et que, si c'en est une par hasard, elle n'est sans doute contredite par aucun texte de l'Évangile. L'origine de ces saints personnages est si bien connue et consacrée que, sauf les Vénitiens, je ne connais aucune école qui se soit permis de la contredire ouvertement, et qui ait essayé de leur donner d'autre cachet aristocratique qu'un aspect noble et imposant. Le bon sens et le savoir éclairé de l'artiste suffisaient cependant pour le maintenir en accord sur ces sujets avec la tradition; ce qui était autrement difficile, c'était, avec une âme froide à la religion, d'éviter la froideur aux œuvres qu'il lui demandait; or cette difficulté a été surmontée avec un étrange bonheur. Les tableaux religieux de Gleyre sont religieux dans toute l'acception du mot par la nature de l'émotion qu'ils communiquent. *La Séparation des apôtres* respire l'enthousiasme le plus austère. Ces hommes dont chacun exprime une nuance particulière d'émotion pieuse, réunis un instant sur le sommet de la sainte colline et qui s'en éloignent par groupes isolés correspondant aux quatre points cardinaux en jetant un dernier regard sur la croix, symbole de leur prédication commençante et seul espoir de leurs âmes, ce saint Jean agenouillé dans une attitude d'adoration si éloquente et si poétique, ce saint Pierre assis au pied de la croix comme la pierre angulaire de l'église qui étend les bras pour exhorter et bénir les pèlerins, composent un des spectacles les plus solennellement lyriques qui se puissent concevoir. L'esquisse de la *Cène* est encore une œuvre de la plus magistrale beauté. Dans une salle en rotonde semblable à l'abside d'une église romane, le Christ debout institue le sacrement de l'Eucharistie. La figure du Christ est tellement écrasante d'autorité surhumaine et de majesté sacerdotale que son aspect seul suffirait pour révéler qu'il se passe dans cette étroite salle quelque chose d'étonnamment grand quand bien même les expressions de tous les autres personnages ne le diraient pas, et elles le disent

par l'intensité de leur recueillement et le sérieux de leur attention. On remarquera le choix hardi de l'artiste, qui, entre tant de momens dramatiques du dernier repas de Jésus, s'est arrêté précisément au plus théologique, c'est-à-dire à celui qui semblait devoir présenter les plus insurmontables difficultés et inspirer la moindre sympathie à un homme d'aussi peu de foi. Les épisodes de saint Jean s'endormant sur la poitrine de Jésus, ou de Judas Iscariote se dénonçant lui-même en mettant la main au plat auraient certes paru mieux convenir par leur caractère plus humain à la nature de son talent et de ses opinions. Ces obstacles ont été si heureusement surmontés qu'on peut dire que l'art d'un Hippolyte Flandrin n'aurait pu produire rien de plus austère. L'artiste a fait plus et mieux encore; en même temps qu'il conservait à cette scène son caractère théologique il lui restituait son caractère d'intimité familière. C'est l'institution du sacrement de l'Eucharistie, mais c'est aussi une scène de biographie sacrée, le dernier souper de Jésus. Pour produire cette impression à la fois solennelle et touchante il lui a suffi de disposer ses personnages autrement que ne l'avaient fait les artistes antérieurs. Vous vous rappelez par exemple cette longue table de la *Cène* de Léonard de Vinci où les personnages pressés les uns contre les autres semblent se multiplier, ici au contraire ce ne sont que quelques hommes que l'on peut aisément compter; l'effet inverse à celui de Léonard a été produit par la manière dont les convives ont été ingénieusement espacés. *La Pentecôte* est encore une œuvre d'une rare beauté pour laquelle je demanderais presque à M. Clément la permission d'être plus indulgent que lui. Il est impossible dès qu'on l'a vue d'oublier la figure de cette Vierge merveilleuse d'exaltation et d'emportement divin. Avec quelle autorité enthousiaste elle préside à cette scène de la diffusion de l'esprit saint sur les interprètes des paroles de son fils! Et cet enthousiasme n'est pas celui d'une prophétesse ou d'une sibylle qui est possédée et dominée par l'esprit, c'est celui d'une personne royale qui le possède et le domine. L'esprit saint rayonne de tout son être, et il semble vraiment que ce soit d'elle et non d'en haut qu'il se répande sur les personnages agenouillés dont les regards ardens d'une pieuse flamme disent assez avec quel mélange d'amour reconnaissant et de terreur sainte ils reçoivent la faveur de cette communion ignée. Tout cela, dis-je, est très religieux, et cependant pour celui qui sait observer avec finesse, il y a là quelque chose qui révèle le non croyant. Tout cela est trop lyrique, ces ardeurs sont trop intenses, ces exaltations trop sublimes, il est évident que l'artiste n'a pas abordé de plain-pied ses sujets et qu'il a cru devoir se hausser pour les atteindre. Ces œuvres ont été obtenues par effort; aussi Gleyre a-t-il évité de

les multiplier, et préférait-il, lorsqu'il s'adressait aux Écritures, y puiser des sujets plus humains, tels qu'*Adam et Ève*, *Ruth et Booz* ou *l'Enfant prodigue*, qu'il savait traiter avec noblesse, ampleur et simplicité.

Tel est dans son ensemble l'œuvre de Gleyre, tels sont les caractères essentiels de son talent. Sans doute bien des pages charmantes ou élevées seraient encore à signaler, mais les observations que nous aurions à faire à leur sujet ou bien n'offriraient qu'un intérêt de détail sans rien de général, ou bien seraient une répétition de celles que nous avons présentées. La tâche que nous nous étions tracée est donc remplie, et maintenant que l'artiste nous est connu dans ses traits les plus importans, retournons-nous encore un instant vers l'homme pour le saluer une dernière fois.

On raconte qu'au dernier siècle, un jeune artiste à son départ pour l'Italie étant allé faire visite à son maître Boucher, celui-ci lui dit, entre autres conseils : « Surtout, défiez-vous des Michel-Ange et autres peintres de cette sorte ; si vous entrez une fois dans ces machines-là, vous êtes perdu. » Certes le conseil est d'une intelligence vulgaire et qui va d'elle-même au plus aisé, mais il n'est pas sans finesse et contient un côté pratique dont plus d'un pourrait profiter. C'est, sous forme esthétique, le même conseil que tant de moralistes bourgeois donnent aux jeunes gens lorsqu'ils leur recommandent de rester sagement dans le milieu social où ils sont nés et d'éviter la fréquentation des puissans. Les dangers, disent-ils, naîtront pour vous à votre insu, et sans que vous les ayez provoqués, de cette fréquentation. Ils naîtront non-seulement de vos défauts, mais de vos qualités, et, à supposer que vous soyez parfaits, de votre perfection même. Vos meilleurs sentimens vous seront un piège et conspireront contre vous ; l'esprit d'imitation vous sera un ridicule, l'amour prendra figure d'insolence ou de présomption, l'admiration de servilité, la dignité d'orgueil ou de vanité. Ce n'est pas cependant dans le seul commerce social que la fréquentation de la grandeur est périlleuse ; elle l'est pour le moins autant dans le commerce intellectuel et moral. Là aussi l'imitation est facilement un ridicule, l'amour une aspiration condamnée à rester stérile, l'admiration une vertu décevante ; il y a des catastrophes de talens comme des catastrophes d'âmes et de cœurs, et le grand art a fait certainement et pour les mêmes raisons autant de victimes involontaires que les plus fières aristocraties. A moins d'être un de ces heureux qui, par les privilèges exceptionnels de la nature, entrent d'emblée et de plain-pied dans la grandeur, ceux-là mêmes qui seront destinés à être vainqueurs ne le seront qu'après avoir été longtemps vaincus, et lorsqu'une fois ils auront triomphé, ils porteront toujours, même au sein de la célébrité, les

stigmates de la lutte qu'ils auront soutenue. C'est à cette dernière et si noble catégorie de victorieux que Gleyre appartenait. Il n'avait pas entendu le conseil de Boucher, ou s'il l'avait entendu il y était resté sourd. Méprisant les genres faciles et les emplois agréables du talent, il était allé droit au grand art, en avait salué les dieux et s'était dit que ceux-là seuls étaient dignes d'être servis. Il avait alors engagé un long combat où il lui avait semblé souvent que ces forces étaient inégales, il s'était voué à un service où il avait reconnu souvent que la fidélité était insuffisante et que l'abnégation ne comptait pas. A force de courage, de persévérance et de noble obstination, il avait vaincu pourtant et avait pris rang parmi les maîtres, mais les souffrances dont il avait payé son talent n'avaient pas disparu avec la victoire. L'effort avait cessé, mais non la lassitude qui en était le résultat; les découragemens avaient pris fin, mais non les habitudes de tristesse qu'ils avaient engendrées; l'obscurité avait fait place au plein jour de la célébrité, mais sa timidité lui faisait encore chercher l'ombre et fuir la lumière qu'il s'était créée. Vous vous rappelez le combat de Jacob avec l'ange. Toute une nuit ils luttèrent, Jacob tenant bon contre le ministre du Très-Haut avec une énergie dont son adversaire céleste se réjouissait avec une ironique allégresse, satisfait de trouver parmi les enfans des hommes un si digne champion pour les luttes qu'exige le Tout-Puissant; puis, lorsqu'il crut que l'épreuve avait assez duré, il lui suffit d'un attouchement qui dessécha un des nerfs de la cuisse de Jacob, et il s'envola en le saluant du nom nouveau et plus significatif d'Israël. La vieille légende biblique raconte en toute exactitude et sans aucun symbolisme la vie de Charles Gleyre. Lui aussi il avait lutté avec l'ange, qui, après l'avoir terrassé et lui avoir tout enlevé, bonheur, amour, beauté, santé, fortune, l'avait marqué au front d'un signe de solitude pour perpétuer le souvenir de sa défaite, et s'était enfui en lui laissant le nom d'artiste qu'il avait ambitionné avec un si persévérant désir et mérité par de si complets sacrifices. On reconnaissait en Gleyre une victime du grand art, et c'est là ce qui rendait sa personnalité singulièrement sympathique à ceux qui l'approchaient avec assez d'élévation d'intelligence et de droiture de cœur pour mériter de le comprendre. Aussi quand même son nom ne serait pas assuré de vivre par tant d'œuvres gracieuses, élégantes et fortes, il vaudrait encore d'être conservé pour le noble spectacle que sa vie a présenté et le rare exemple de désintéressement qu'elle propose à la louange des contemporains et au respect de l'avenir.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

QUESTION DES IMPOTS

IV.

LES TAXES DIRECTES ET L'IMPOT SUR LE REVENU.

Après avoir, dans les études précédentes, parlé des impôts indirects de consommation et de ceux qui pèsent sur les actes, nous arrivons maintenant aux taxes directes. On désigne ainsi celles qui sont inscrites sur un rôle nominatif à l'adresse des contribuables; elles sont votées chaque année pour une somme fixe, et le montant en est réparti entre ceux qui ont à les payer; elles ne dépendent en général ni du progrès de la richesse, ni de l'état stationnaire ou brillant du commerce : la somme pour laquelle elles sont portées devra, quoi qu'il arrive, rentrer dans les caisses de l'état, sauf des non-valeurs pour un chiffre insignifiant. C'est la partie assurée du budget; elle est comme une dette à échéance. Mais, par cela même que c'est une dette à échéance, à laquelle on ne peut pas se soustraire, et dont le recouvrement est garanti par toute espèce de privilèges, ce genre d'impôt n'a jamais été très populaire. On a beau dire que, dans notre existence sociale, nous contractons des obligations vis-à-vis de l'état, comme vis-à-vis des particuliers, que nous devons avoir à cœur d'acquitter les unes comme les autres, il n'en est pas moins vrai qu'en général on n'aime pas être en présence d'une obligation à date certaine, dont le paiement peut gêner plus ou moins. Et puis les obligations

vis-à-vis de l'état ne se comprennent pas toujours bien; on ne se rend pas compte des services qu'on reçoit en échange, on est tenté de les discuter, ou tout au moins d'en trouver le prix trop cher. Quand j'ai acheté un mètre d'étoffe pour me vêtir, ou une maison pour me loger, je vois bien l'avantage que j'en retire, je l'apprécie tous les jours et je ne ferai pas difficulté d'en payer le prix. Mais pour les services rendus par l'état, l'avantage n'est pas aussi facile à saisir. On a toujours une tendance à croire qu'ils profitent plus au voisin qu'à soi-même, et, s'ils doivent être payés avec les revenus de la nation, on voudrait que ce fût sur la fortune des personnes que cela gêne le moins, comme si la réunion en société était une pure association de bienfaisance où les riches doivent payer pour les pauvres. Cet impôt direct qui vient vous chercher à domicile, pour un chiffre déterminé et avec une échéance fixe, a donc quelque chose de désagréable, et l'on comprend parfaitement que, lorsque les états ont besoin de ressources supplémentaires, ils éprouvent quelque répugnance à y recourir. Ils préfèrent les demander sous une autre forme où on les sent moins et qui est en général très productive, je veux parler de celle des impôts indirects.

Nous l'avons dit ailleurs, il y a sur ce point un désaccord complet entre la théorie et la pratique. La théorie soutient qu'il faut prélever les impôts sur la partie fixe et consolidée de la richesse, que c'est la façon de les rendre plus légitimes et plus proportionnels; mais la pratique répond que c'est aussi la manière de les faire peser davantage, et que, l'élément moral jouant un grand rôle dans la production de la richesse, pouvant l'exciter ou la décourager, on a besoin de le ménager beaucoup. En économie financière comme en politique, ce qui paraît le plus logique n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux, d'autres choses doivent être prises en considération. Ce qu'il y a de sûr c'est que, malgré les efforts de la théorie, malgré l'instruction plus répandue, et une notion plus claire des droits de l'état, plus on va et plus on donne la préférence aux impôts indirects sur les impôts directs, la disproportion entre les deux est d'autant plus grande que les pays sont plus riches et plus civilisés. En ce moment même, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, ont besoin de ressources nouvelles. A quelle sorte d'impôt les demandent-elles principalement? En Allemagne, M. de Bismarck propose d'augmenter tout simplement la taxe sur le tabac, ce qui ne paraît pas très populaire dans ce pays. En Angleterre, sir Stafford Northcote ne craint pas non plus d'ajouter une surtaxe à ce même impôt, en demandant, il est vrai, un léger supplément à celui du revenu. La Suisse cherche aussi à combler son déficit par des taxes nouvelles sur le tabac, les alcools et les billets de banque. En ce qui

concerne la France, nous n'avons pas besoin de répéter ce que tout le monde sait, que sur les 700 millions qui ont été votés depuis la guerre, 600 ont été pris sur les taxes indirectes. C'était trop, et on eût mieux fait d'établir une autre proportion et de peser un peu moins de ce côté. Cela prouve au moins la préférence qu'on avait pour ces taxes, et le sentiment qui régnait qu'elles seraient mieux acceptées que les autres. Nous ne voulons pas revenir sur la question de savoir qui les supporte en définitive, nous croyons l'avoir épuisée dans un travail précédent et avoir démontré que, grâce à la répercussion, les impôts indirects sont supportés par chacun dans la mesure de ses facultés et restent les plus proportionnels de tous. C'est pour cela qu'en fin de compte ils sont entrés si profondément dans les habitudes des pays civilisés : on chercherait en vain à les remplacer par des taxes directes.

Malgré cela, étant donné qu'on a besoin de ces dernières taxes et sans chercher *a priori* quels peuvent être les effets de la répercussion, il faut examiner si en France les impôts directs donnent tout ce qu'ils pourraient fournir. Je prends d'abord pour exemple l'impôt foncier. Voilà une taxe qui, lors du remaniement des impôts en 1790, a été établie pour être du sixième du revenu, et, comme celui-ci était alors évalué à 1,440 millions, elle devait donner en principal 240 millions. Personne ne contestera que depuis cette époque les revenus des immeubles se sont singulièrement accrus. La dernière évaluation qui ait été faite en 1874 les a portés à près de 4 milliards, 3 milliards 959 millions, chiffre évidemment encore modéré; eh bien, pendant que cette augmentation se produisait, l'impôt foncier ne faisait que décroître; il a été réduit successivement au principal de plus de 40 pour 100 en vingt-cinq ans, et ne rapporte aujourd'hui que 172 millions au lieu de 240. Voici le tableau des diminutions qui ont eu lieu. Nous l'empruntons au livre de M. Paul Leroy-Beaulieu sur les finances :

En 1797,	l'impôt foncier fut réduit à	218	millions.
En 1798,	—	207	—
En 1799,	—	189	—
En 1802,	—	183	—
En 1804,	—	174	—
En 1805,	—	172	—
En 1819,	—	168	—
En 1820,	—	150	—

Depuis, par l'application de la loi de 1835 qui a imposé spécialement les nouvelles constructions, l'impôt foncier est remonté à 172 millions.

Sans doute, on y a ajouté beaucoup de centimes additionnels, mais ces centimes profitent aux communes et aux départemens qui les établissent et ont pour objet des dépenses qui augmentent encore la valeur des propriétés. Même avec ces centimes additionnels qu'on peut estimer aux deux tiers du principal, la propriété foncière ne fournit guère aujourd'hui plus de 330 millions d'impôts. C'est la douzième partie de son revenu. Autrement dit, elle paie maintenant 8 pour 100, contre 17 pour 100 au moment de la révolution. On ne peut donc pas dire qu'elle soit trop taxée, elle l'est évidemment fort peu, et il n'y a presque pas de pays en Europe où elle ne le soit davantage. Mais ce qui fait la grosse difficulté pour arriver à lui demander plus, c'est l'inégalité de la taxe. Les 8 pour 100 ne sont qu'une moyenne. Si on entre dans les détails, on trouve qu'il y a des terres grevées de 10 à 12 pour 100, et d'autres de 2 ou 3 pour 100 seulement. Cela tient à ce que, l'impôt foncier étant une taxe fixe, répartie chaque année, conformément à des évaluations faites en général il y a plus de cinquante ans, on ne tient pas compte des variations de revenus qui ont eu lieu depuis. Il y a telle parcelle de terre qui était autrefois une châtaigneraie, ou une lande ne produisant rien ou presque rien, et qui aujourd'hui plantée en vignes donne des revenus plus considérables que telle autre terre arable voisine qui n'a pas autant progressé. Comment faire pour remédier à cette inégalité? Comment établir d'abord le même impôt par rapport au revenu, et demander ensuite à l'ensemble de la propriété foncière plus qu'elle ne rapporte aujourd'hui? C'est là le problème à résoudre, et les difficultés sont grandes. Voyons d'abord les objections de principe.

I.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à celle qui consiste à dire que l'impôt foncier a été établi une fois pour toutes, que c'est une redevance fixe qu'on a demandée à la terre, et que si aujourd'hui, après quatre-vingts ou cent ans, on venait tout à coup en changer le chiffre, on porterait atteinte à des droits acquis et on violerait en quelque sorte le principe de la propriété. Toutes les transactions, ajoute-t-on, ont été faites en conséquence de cet impôt. Si vous dégrevez certaines parcelles de terre pour en charger d'autres d'autant plus, vous ne réparez pas une injustice; vous faites purement et simplement un cadeau à qui n'y a pas droit, et ceux que vous grevez davantage peuvent venir vous accuser de changer les conditions de leur contrat, et de diminuer la valeur de leur propriété. C'est une expropriation partielle que vous leur faites

subir. En définitive, par suite de ces transactions, il n'y a pour ainsi dire plus personne qui paie l'impôt; tout le monde l'a déduit de son prix d'acquisition, c'est absolument comme si l'état était devenu propriétaire du sol jusqu'à concurrence du produit de la taxe. Pourquoi changer cela, et venir troubler des situations acquises? Personne ne réclame sérieusement : *ne quieta moveas*, dit le proverbe; c'est le cas de l'appliquer ici. Voilà une des premières objections qu'on met en avant pour ne pas modifier l'assiette de l'impôt foncier. On pourrait tout au plus, continue-t-on, admettre à réclamer ceux qui prouveraient qu'ils paient aujourd'hui plus du sixième de leur revenu, ce qui avait été la base adoptée par l'assemblée constituante. Or, il y en a très peu dans ce cas.

Cette objection, toute grave qu'elle est, ne peut pas empêcher la révision de la taxe foncière. Toutes nos constitutions, et celle de 1791 en particulier, ont déclaré que chaque citoyen doit contribuer aux dépenses de l'état en raison de ses facultés. Cela signifie-t-il que les facultés seront déterminées une fois pour toutes, d'après des évaluations faites à une certaine époque? Évidemment, non. Cela signifie qu'autant qu'on pourra connaître ces facultés à toutes les époques, on y proportionnera l'impôt. On ne l'a pas fait jusqu'à ce jour, à cause des difficultés d'exécution, de l'incertitude où l'on est de pouvoir arriver à des évaluations nouvelles bien exactes; mais parce qu'on ne s'est point servi du droit, il ne s'ensuit pas qu'il soit périmé. Cela serait contraire à toute justice. L'impôt, nous l'avons dit, doit suivre le progrès de la richesse; c'est là ce qui en fait la légitimité et justifie la plus-value que l'état obtient. Les revenus de la terre seraient donc seuls soustraits à cette règle; cela serait d'autant plus injuste que l'augmentation des produits du sol, de même que celle des autres sources de la richesse, n'est pas due exclusivement aux efforts de ceux qui en profitent, elle est le résultat aussi du progrès général, de l'établissement des routes et des chemins de fer, de la création des canaux, de l'amélioration des ports, de l'extension qui a été donnée aux débouchés commerciaux, toutes choses pour lesquelles l'état a beaucoup fait, et il serait fort extraordinaire qu'il fût le seul à ne pas profiter de la plus-value qui en résulte. Ceux qui ont acheté des immeubles ont dû réfléchir à cela, ils n'ont pas pu croire que l'impôt foncier resterait immuable. Que dirait-on alors à ceux qui sont soumis à un droit de patente pour l'exercice de leur profession et qui ont vu ce droit tripler depuis un certain nombre d'années? pourquoi l'a-t-on triplé, si ce n'est parce que les profits industriels s'étant considérablement accrus, on a pensé qu'il y avait lieu d'y proportionner la

taxe? C'est la même raison qui a fait augmenter aussi, il y a quelque temps, le droit de mutation et de transfert sur les valeurs mobilières, c'est celle qui sert enfin toutes les fois qu'on propose des accroissemens de taxe.

On fait une autre objection et on dit : Mais si vous dégrevez les uns et surchargez les autres suivant que le revenu des propriétés se sera beaucoup modifié depuis une certaine époque, vous risquez de donner une prime à la paresse; dans bien des cas, il est vrai, l'augmentation des produits du sol est dû en grande partie au concours de l'état et de la société en général; mais les efforts intelligens du propriétaire, et l'emploi des capitaux y ont bien aussi contribué. Si vous établissez une surtaxe en raison de cette augmentation, vous faites une chose qui n'est ni juste, ni surtout favorable au progrès, dont vous risquez d'arrêter le développement. On peut répondre que ce qu'on demande est une faveur tout exceptionnelle. Beaucoup des progrès de la richesse, sous des formes diverses, sont dus aussi à l'initiative intelligente des particuliers et à l'emploi des capitaux. Accorde-t-on des immunités pour cela? On peut bien déclarer que momentanément tel immeuble nouvellement construit ou telle terre appropriée à une culture qu'on veut encourager seront exempts d'impôts. Cela ne constitue pas une règle. La règle est que l'augmentation de la richesse, quelle qu'en soit la cause, doit quelque chose à l'état, parce que l'état couvre tout de sa protection. Autant nous trouvons mauvais et empiriques les impôts qui ne reposent pas sur le progrès de la richesse, et qui n'ont de raison d'être que le caprice du législateur, comme ceux de mutation et certains droits d'enregistrement, autant ceux qui sont associés à ce progrès nous paraissent bons et légitimes. Le progrès, en définitive, est l'œuvre commune de la société, le résultat des efforts de tous. Nul ne peut dire exactement la part qu'il y a prise. Or, comme l'état représente tout le monde, il est juste qu'il profite de l'amélioration générale. Ce qui est injuste, ce qui blesse la morale, c'est qu'on soit quelquefois exposé à payer d'autant plus d'impôts qu'on est plus malheureux, comme dans les procédures en expropriation, où abondent les droits de timbre et d'enregistrement. L'impôt est bien alors en raison de la misère. Il en est autrement quand il est associé au progrès; alors il défie toutes critiques, et est conforme à la science.

Étant admis que l'impôt foncier ne doit pas rester immuable plus que les autres taxes, comment le mettre en rapport avec le développement du revenu? Ici surgissent de nouvelles difficultés. On ne peut y arriver, à notre avis, qu'après une évaluation nouvelle de la propriété, faite d'après des données certaines et pré-

cises; ce qui entraîne la réfection du cadastre, de cette œuvre gigantesque qui a duré quarante ans et coûté 150 millions. Il n'y a que le cadastre qui puisse faire connaître exactement dans chaque commune la nature des cultures, les changemens qui se sont opérés, le produit actuel du sol, et ce n'est qu'avec ce travail exécuté d'ensemble sur toutes les parties du territoire qu'on sera en mesure d'apprécier ce qu'on peut légitimement demander en plus à la propriété foncière, et faire une répartition plus équitable de la taxe entre les départemens et les communes. Cette réfection du cadastre procurerait encore un autre avantage: elle constituerait, selon quelques personnes, et notamment selon l'illustre et regretté M. Bonjean, le grand-livre de la propriété foncière. M. Bonjean a soutenu, dans un discours au sénat resté célèbre, que l'établissement de la propriété en France était aujourd'hui très difficile; les parcelles ne sont pas suffisamment désignées; il en résulte beaucoup de procès, et c'est une des raisons pour lesquelles la propriété rurale n'a pas tout le crédit qu'elle devrait avoir et dont elle a pourtant si grand besoin. L'état des inscriptions hypothécaires aussi n'est pas facile à vérifier; il en concluait qu'il fallait refaire le cadastre, non pas même pour y trouver une nouvelle source d'impôts ou pour établir la péréquation, mais seulement pour bien fixer l'état de la propriété foncière. Personne assurément ne peut contester l'utilité d'un nouveau cadastre. L'ancien cadastre, fait comme il l'a été pendant un laps de temps très long et terminé depuis déjà tant d'années, ne donne plus une indication exacte de la propriété rurale en France; beaucoup de cultures ont changé, les bruyères sont devenues des champs arables, les châtaigneraies des vignes, et des marais desséchés ont fait place à des terres, aujourd'hui très fertiles; seulement, on est effrayé du temps que prendrait la rénovation du cadastre et de la dépense qu'elle entraînerait, et on se dit qu'après tout les résultats qu'elle donnerait ne seraient pas plus immuables que les précédens; de nouvelles inégalités ne tarderaient pas à se produire, et il faudrait encore les corriger. On a songé alors à faire la péréquation et à augmenter l'impôt foncier par d'autres moyens, à l'aide de tous les documens que possède l'administration et qui lui servent à se rendre compte du revenu réel de la propriété. On a pensé qu'en consultant les ventes, les baux, et, pour les terres qui sont exploitées par le propriétaire, en prenant pour base le produit de celles de la même nature et dans le même pays, on aurait des informations suffisantes pour arriver à un meilleur établissement de la taxe. Ce travail serait fait assez vite, ne coûterait pas très cher, et on pourrait le renouveler toutes les fois que cela serait nécessaire, en assurant pourtant

une certaine durée à chaque évaluation, dix ans par exemple, pour ne pas jeter trop de trouble parmi les contribuables.

Ce procédé serait évidemment plus expéditif que la réfection du cadastre; mais serait-il aussi efficace? Quelque bien renseignée que soit l'administration sur le revenu général de la propriété foncière, elle ne l'est pas d'une façon qui défie toute critique sur le revenu spécial de chaque parcelle; on discuterait toujours avec elle, on contesterait ses chiffres, et il y aurait beaucoup de procès à soutenir avant que chacun acceptât les résultats de la nouvelle évaluation. Le cadastre présente plus de garantie; il est fait, et doit être fait par des employés de l'administration qui n'ont pas de parti pris et qui procèdent partout de la même manière; ils voient les cultures, arpentent les parcelles, reçoivent les observations des intéressés. C'est comme une enquête qui s'ouvre sous les yeux de tout le monde. On en acceptera plus facilement les résultats, quelque désagréables qu'ils puissent être pour ceux qui auront à payer plus d'impôts. Le premier cadastre a demandé quarante-deux ans, de 1808 à 1850; mais il y avait alors beaucoup de tâtonnemens, on était moins expérimenté qu'on ne l'est aujourd'hui, on avait moins de moyens d'investigation et de contrôle; il faut espérer que maintenant, avec une organisation meilleure, ce travail pourrait être refait en peu de temps et coûterait infiniment moins de 150 millions. C'est aussi le sentiment exprimé par M. Paul Leroy-Beaulieu dans son *Traité des finances*.

Une fois cette évaluation nouvelle accomplie, que pourrait-on demander de plus à la propriété foncière? Elle paie aujourd'hui au principal moins de 5 0/0 de son revenu, et 8 0/0 au plus avec les centimes additionnels, et cependant elle avait été taxée à 17 0/0. Elle serait mieux en état aujourd'hui de payer ces 17 0/0 qu'à l'époque de la révolution. Nous ne les demandons pas; cela pouvait paraître équitable en 1790, lorsque l'impôt foncier régularisé succédait aux taxes multiples qui grevaient alors le sol et le pressuraient outre mesure. Le contribuable y gagnait toujours d'être à l'abri des vexations qui accompagnaient l'ancien système de perception. Aujourd'hui, ces 17 0/0 ne seraient plus justifiés. Que l'état obtienne davantage d'un impôt par la plus-value, cela est naturel et légitime, et le reproche qu'on peut faire à celui qui pèse sur les immeubles est précisément de ne rien donner pour cette plus-value. Mais il n'en résulte pas que la quotité de la taxe doive toujours rester la même, quel que soit le progrès. L'impôt foncier, fixé en 1790 à 240 millions, rapporterait aujourd'hui sur les mêmes bases 680 millions, en dehors des centimes additionnels. Évidemment ce serait trop, et il est juste que la quotité baisse à

mesure que la richesse se développe. Il nous paraîtrait équitable, par exemple, que le principal de l'impôt fût porté au minimum à 6 0/0 et qu'il pût arriver avec les centimes additionnels à 9 et à 10 0/0. Ce serait une augmentation d'environ 1/3 ; l'état recevrait 230 millions, au lieu de 172, moins encore qu'en 1790, et avec les centimes additionnels on atteindrait 400 millions. Personne ne pourrait trouver qu'à ce taux, et après une évaluation sérieuse de tous produits, la terre est trop chargée, elle le serait à peine autant qu'elle l'est autour de nous, en Autriche, en Prusse, en Italie et même en Angleterre, si l'on tient compte dans ce dernier pays des taxes locales qui pèsent directement sur les propriétés immobilières.

Aujourd'hui, dans la répartition de l'impôt foncier on comprend à la fois la propriété bâtie et la propriété rurale ; on calcule que la première fournit au contingent à peu près 49 millions sur 172. Jusqu'à la loi de 1835, l'impôt sur les propriétés bâties était établi également sur les anciennes évaluations cadastrales ; les constructions nouvelles n'y ajoutaient rien, et la part qu'elles prenaient au contingent diminuait celle des autres. Depuis 1835, on a assujetti ces constructions nouvelles à un impôt spécial, ce qui a eu pour effet d'augmenter le contingent de la propriété bâtie et de le porter de 32 millions, où il était en 1821, lorsqu'a été arrêté le chiffre principal de la répartition, à 50 millions où il est aujourd'hui. C'est une augmentation d'un tiers en cinquante-cinq ans. Or il est bien certain que le revenu de cette propriété s'est accru dans une proportion beaucoup plus forte ; seulement, comme on a laissé au même chiffre la taxe des anciennes constructions, l'état n'a pas profité complètement de la plus-value. Il serait question aujourd'hui de fixer à 5 0/0 au principal l'impôt des constructions nouvelles au lieu de 1 à 2 0/0 où il est à peu près en ce moment. Le remède serait bien insuffisant et peu logique. A côté d'une construction nouvelle payant 5 0/0 s'en trouverait une ancienne dont le revenu aurait peut-être triplé depuis l'origine, et qui continuerait de payer 1 à 2 0/0. Pourquoi cette différence ? Ce serait aller contre le but qu'on se propose, qui est d'encourager les constructions. Si l'état veut porter à 5 0/0 le principal de l'impôt sur les propriétés bâties, qu'il le fasse au moins pour toutes, il a les élémens d'information nécessaires, et peut-être qu'en généralisant la mesure il pourrait l'adoucir et se contenter de 4 0/0 au lieu de 5 ; il gagnerait toujours un certain nombre de millions.

On a demandé encore que cet impôt, particulièrement en ce qui concerne la propriété bâtie, fût un impôt de quotité et non de répartition ; le premier paraît en effet plus scientifique que le second,

avec lui l'état profite mieux de la plus-value que donne l'augmentation de la richesse. Mais, nous l'avons dit souvent, la science n'est pas toujours la dernière autorité à invoquer en économie financière. Avec l'impôt de quotité, la fraude est fort à craindre, personne n'a intérêt à la dénoncer, et le fisc a tout le monde contre lui; avec l'impôt de répartition, au contraire, tout le monde est du côté de l'état, personne n'a envie que son voisin profite à son préjudice, et la répartition se fait équitablement. Le fisc gagne peut-être moins, mais il est sûr de recouvrer son impôt intégralement et sans contestation. Et si la base sur laquelle on l'a établi devient défectueuse au bout d'un certain temps, rien n'empêche de la modifier et de la mettre au niveau du progrès, par une évaluation nouvelle.

II.

Après l'impôt foncier, et selon l'ordre d'importance, vient celui des patentes. C'est assurément de toutes les taxes directes la plus compliquée de beaucoup. On a peine à se reconnaître lorsqu'on veut pénétrer dans les détails. Nous en faisons grâce à nos lecteurs, comme de tous les remaniemens qui ont eu lieu à diverses époques déjà éloignées. Nous dirons seulement que par cet impôt on a voulu atteindre les profits industriels et qu'on l'a fait reposer sur les principes suivans : 1° les industries donnent des bénéfices différens, suivant leur nature : un banquier, par exemple, doit gagner plus qu'un épicier; 2° dans la même industrie, le profit est en rapport avec l'importance de la population au milieu de laquelle on vit; un cordonnier à Paris est dans des conditions plus favorables qu'à Chartres; 3° ce profit est encore présumé d'après les locaux qui sont affectés à l'industrie et le nombre d'ouvriers qu'on emploie; 4° enfin le loyer de l'habitation qu'on occupe est aussi un indice des bénéfices. C'est un indice qui n'est pas toujours exact; il a pourtant sa valeur.

Telles sont les règles qui ont présidé en 1844 à la révision de l'impôt des patentes, et, pour en faire l'application, on a divisé les commerçans en trois catégories représentées par les trois premières lettres de l'alphabet. La lettre A comprend la généralité des marchands de détail et de demi-gros; la lettre B la plus grande partie des marchands en gros, commissionnaires, banquiers, etc.; et la lettre C les fabricans et les manufacturiers. Depuis lors rien n'a été changé aux principes, mais on a modifié les détails. Ainsi, à la suite de nos désastres, par différentes lois de 1872, on a obligé les fabricans et grands commerçans à payer le droit entier sur leurs succursales comme sur leur établissement principal; jusque-là ils n'étaient astreints qu'à un demi-droit sur les premières. On a de

plus augmenté le droit proportionnel et ajouté 60 centimes généraux au principal, en dehors d'une surcharge spéciale de 3 centimes 1/2 pour remplacer le droit de timbre. Ces 63 centimes 1/2, il est vrai, ont été réduits depuis 1874 à 43.

Les résultats de toutes ces modifications ont été des plus graves. M. Mathieu Bodet, dans un excellent rapport qu'il a fait sur la question au nom d'une commission législative, cite l'exemple d'un constructeur de machines qui avant toutes les lois de 1872 payait pour droits de patente 3,490 francs, et qui après, en 1873, s'est trouvé imposé pour 15,336 francs. L'honorable député est entré dans beaucoup de détails sur l'application de la loi des patentes; nous ne pouvons pas l'y suivre. Nous dirons seulement que son travail, fort intéressant à consulter, avait surtout pour but en révisant les classes d'améliorer la situation des petits commerçans; c'est moins une diminution de taxes qu'il poursuivait qu'une péréquation qu'il voulait établir. Il concluait pourtant à l'abaissement des centimes additionnels de 60 à 40, qui a eu lieu depuis. Ce rapport n'a pas été discuté, et les choses sont restées dans le même état.

L'impôt des patentes rapporte aujourd'hui en principal 115 millions, et avec les centimes additionnels près de 200 millions. C'est beaucoup assurément et plus que ne donne en Angleterre la cédule D, qui correspond aux mêmes profits. Il est vrai qu'à cette cédule D il faut ajouter un droit qui est en dehors, celui de licence pour certaines industries, et qui produit encore une vingtaine de millions. Mais les deux réunies, la cédule D et la licence, ne donnent pas les 200 millions du droit de patente. C'est plus aussi que ne paie le commerce, sous diverses formes, dans les autres pays. Maintenant est-ce trop par rapport aux profits qu'on veut atteindre? Il faut savoir d'abord que ceux de la grande classe des cultivateurs en sont exempts, on ne sait pas pourquoi, car ce sont des industriels et des commerçans comme les autres, surtout ceux qui louent et exploitent les terres qui ne leur appartiennent pas. Supposons que les bénéfices des industries frappées par la patente soient de 4 milliards, l'impôt à 200 millions représente 5 pour 100, tandis que la cédule D en Angleterre demande en ce moment à peine 1 pour 100, et elle n'a été portée à 5 pour 100 que dans les circonstances les plus graves. On peut donc trouver que l'impôt de la patente est excessif et qu'il y aurait lieu de le réduire. Si encore il était bien réparti; mais les présomptions sur lesquelles il repose sont des plus trompeuses. Deux négocians placés dans la même ville, exerçant la même industrie et ayant le même nombre d'employés, sont loin souvent de gagner la même somme, et souvent aussi l'industriel de la petite ville, assujetti à un moindre droit, réalise plus

de bénéfices que celui de la grande ville, qui paie une patente plus élevée. Comment corriger ces inégalités? Elles sont dans la force des choses, et la loi a prévu tout ce qu'elle pouvait prévoir. On a proposé dans ces derniers temps d'atteindre les bénéfices commerciaux par d'autres moyens, en établissant une taxe sur le chiffre des affaires. On supposait que le bénéfice était en conséquence. Rien n'était plus faux. Tel négociant avec 100,000 francs d'affaires gagnera 50,000 francs, un pharmacien par exemple, et tel autre, pour arriver à ce même bénéfice de 50,000 francs, devra faire pour 1 million de transactions. Au taux de 1 pour 1,000, qu'on proposait, l'un aurait payé 100 francs et l'autre 5,000 francs. Il n'y a pas de présomption ayant une valeur indiscutable qui puiss iendiquer le bénéfice d'un commerçant. L'impôt des patentes frappe donc un peu au hasard, et comme le hasard n'est pas la justice, c'est la taxe qui excite le plus de réclamations. Sur cent demandes de dégrèvement qui ont lieu à l'occasion des divers impôts, 40 pour 100 ont rapport à celui des patentes. On ne peut pas proposer de le supprimer à cause du respect qu'on doit avoir pour l'équilibre du budget, et aussi parce qu'il existe depuis longtemps et qu'il est entré dans nos habitudes. Mais on pourrait l'améliorer, en diminuer la quotité et demander la différence à une taxe générale sur le revenu, dont nous allons parler tout à l'heure.

Le tableau A, qui comprend la plus grande partie des commerçans, les petits et les moyens, rapporte à l'état plus de la moitié de la taxe; il renferme les quatre cinquièmes des contribuables. La moyenne de l'impôt payé par chacun d'eux est d'environ 45 francs. Si elle était abaissée de moitié et réduite à 22 francs, immédiatement beaucoup de réclamations cesseraient, on supporterait plus aisément la taxe, avec les inégalités qu'elle présente, lorsqu'on saurait que l'impôt sur le revenu fournit le moyen de corriger un peu ces inégalités et de demander plus à ceux qui peuvent payer davantage.

On discute aussi beaucoup, parmi les impôts directs, celui des portes et fenêtres. C'est un impôt qui est établi sur les ouvertures pratiquées dans les habitations. Il fait une distinction entre les maisons qui ont moins de cinq ouvertures, portes ou fenêtres, et celles qui en ont davantage; les premières sont moins imposées proportionnellement que les autres; il tient compte de la population de la ville ou de la commune où est située l'habitation; enfin il distingue entre les portes cochères, charretières, celles des magasins et les portes ordinaires; les fenêtres des étages inférieurs sont soumises à un droit plus fort que celles des étages supérieurs. Telle est l'économie de la taxe des portes et fenêtres. Répond-elle bien, avec

toutes ces distinctions, au but qu'on se propose d'atteindre? Cela est douteux.

Il est évident que dans la même ville il peut y avoir pour les maisons une grande différence de valeur selon les quartiers, et elles sont imposées au même chiffre. Dans le même quartier encore, et avec les mêmes ouvertures, les revenus varient beaucoup. Si on fait des fenêtres plus hautes et plus larges, on peut en diminuer le nombre sans que la maison en soit moins aérée et moins confortable; par conséquent il sera toujours très difficile de rendre cet impôt strictement proportionnel au revenu, et, à ce point de vue, il est très critiquable; mais on lui fait un autre reproche et qui est certainement pour beaucoup dans l'impopularité qui le frappe, si tant est qu'il soit impopulaire. On prétend que c'est un impôt sur l'air et la lumière, et qu'il est immoral et inhumain de taxer ces choses-là. Ce sont de grands mots avec lesquels malheureusement on égare les populations. L'air et la lumière ne sont pas le moins du monde imposés. Si vous voulez en jouir dehors, personne ne vous demandera rien parce que personne ne vous rend de service; mais si vous les faites pénétrer dans une habitation qui est placée sous la protection de l'état, ce ne sont plus l'air et la lumière que l'on taxe, ce sont des indices de la fortune que l'on saisit. Qu'y a-t-il là d'immoral et d'inhumain? C'est absolument comme pour l'eau. Celle qui coule dans la rivière appartient à tout le monde. Si vous voulez l'y aller chercher vous-même, personne n'a rien à vous demander, mais si vous vous la faites apporter par quelqu'un, ou si une compagnie industrielle est chargée de vous en distribuer chaque jour une certaine quantité dans votre habitation, une rétribution est exigée, et c'est naturel. Supposez que ce soit l'état qui vous la fournisse lui-même, direz-vous qu'il vous fait payer l'eau qui appartient à tout le monde? Non, il vous fait payer le service qu'il vous rend. Il en est de même pour l'air et la lumière. — Ces grands mots dont on se sert pour discréditer une taxe ont l'inconvénient grave d'empêcher l'examen des questions. On entend dire que les choses nécessaires à la vie doivent être particulièrement exemptes d'impôts, qu'il y aurait inhumanité à ce qu'il en fût autrement, et alors, sans y regarder de près, sans chercher au fond quel peut être l'effet d'une taxe sur ces choses-là, on condamne l'idée *a priori* sur la simple étiquette. Nous voudrions bien pourtant qu'on nous montrât un grand pays ayant un budget en équilibre et de bonnes finances avec les simples taxes somptuaires, ou des taxes directes, n'atteignant pas les choses nécessaires à la vie; nous n'en connaissons pas, et nous serions curieux de savoir comment, en dehors des impôts de consommation, on

nous fournirait les 3 milliards dont nous avons besoin sans bouleverser les conditions économiques de notre pays et sans le ruiner de fond en comble dans le plus bref délai.

Du reste le public, avec son bon sens ordinaire, en a bien le sentiment, car, à part les réclamations qui tiennent à la politique, il accepte assez volontiers les taxes de consommation. Si en Italie on se plaint de la taxe sur la mouture, c'est moins contre l'impôt en lui-même qu'on se récrie que contre la façon dont il est perçu, et qui est plus ou moins inquisitoriale. Il en est un peu de même chez nous de l'impôt des boissons. Ce que le peuple n'aime pas surtout, c'est l'inquisition, autrement il prend assez bien son parti des taxes qui frappent même les choses nécessaires à la vie, si elles sont modérées et se paient par fractions minimes. En veut-on une nouvelle preuve après tant d'autres? On a proposé il y a quelque temps en Prusse de remplacer l'impôt de l'abatage de la viande (c'est bien là une chose de première nécessité) par une augmentation de la taxe sur le tabac. La proposition a été très mal accueillie, Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'en France l'impôt des portes et fenêtres n'est pas aussi impopulaire qu'on le prétend; il représente, en dehors des grandes villes et pour les habitans des petites localités, une dépense par an d'environ 65 centimes par personne. Est-ce là vraiment un impôt excessif dont il y ait lieu de se plaindre? On a demandé qu'il fût réuni à celui qui existe sur les habitations. Nous ne partageons pas cette opinion. Il faut, autant que possible, diviser les taxes pour ne pas les faire trop sentir; si on réunissait l'impôt des portes et fenêtres à celui des habitations, on rendrait la taxe unique très lourde, tandis qu'en les divisant et les laissant l'une et l'autre à des taux assez légers, on est sûr que la répercussion s'en fait aisément et qu'elles retombent en définitive sur tout le monde.

Reste à examiner maintenant la taxe mobilière; celle-là, selon la croyance générale, est plus particulièrement destinée à atteindre le revenu. — On a prétendu qu'à l'origine elle avait été même établie sous la forme progressive. C'est une grave erreur qui s'explique ainsi : l'assemblée constituante, voulant se rendre compte de ce que pouvaient être les revenus mobiliers qu'il s'agissait de frapper, supposa qu'ils devaient être en rapport avec le loyer d'habitation et selon des proportions différentes; elle calcula qu'un loyer de 200 francs représentait le tiers du revenu, tandis qu'un loyer de 8,000 à 10,000 francs n'en était tout au plus que la huitième ou la dixième partie. En un mot, elle partit de cette idée, que plus on était riche et moins on mettait à son loyer, proportionnellement à sa fortune; c'est sur cette base que fut établi l'impôt

mobilier. Il était progressif par rapport au loyer, mais il restait proportionnel quant au revenu. Ce mode d'appréciation était plus ou moins erroné, l'expérience a montré qu'il l'était beaucoup, car on n'a pas tardé à le changer; le système actuel consiste à imposer également tous les loyers au marc le franc, sans s'inquiéter du rapport qu'ils peuvent avoir avec le revenu réel. Il est encore très loin de réaliser la perfection, et il donne lieu dans la pratique à beaucoup de choses assez choquantes. Deux individus sont également riches, l'un habite la province, l'autre Paris; le premier a pour 4,000 francs de loyer, le deuxième occupe un appartement qui lui coûte 10,000 francs; ils seront imposés très différemment à la taxe mobilière. Et cependant celui qui ne paie que 4,000 francs sera encore plus riche de toute l'économie qu'il aura faite sur son loyer. Il y a là une inégalité très grande. D'autres inégalités résultent des exigences sociales ou industrielles; beaucoup de personnes sont obligées, par leur situation comme fonctionnaires ou comme commerçans, d'avoir un luxe d'habitation qui ne s'impose pas à d'autres personnes plus riches, mais qui ne sont pas dans la même position. L'avocat, le médecin, le dentiste, pour ne citer que ces professions, sont tenus souvent d'habiter certains quartiers et d'avoir un logement au-dessus de leurs moyens.

Mais la plus choquante de toutes les inégalités est celle qui se produit à l'occasion de l'augmentation des charges. Votre famille vient à s'accroître par la naissance de plusieurs enfans; il vous faut un appartement plus grand, vous ne pouvez pas, pour des raisons diverses, l'aller prendre dans un autre quartier ou monter à des étages supérieurs. Vous êtes obligé de vous agrandir là où vous êtes, en payant plus cher. L'impôt mobilier s'accroît en conséquence et s'ajoute à vos nouvelles charges. On a cherché à faire des distinctions dans certains cas; mais ces cas auraient été si nombreux, si on eût admis toutes les réclamations fondées, que le produit de la taxe en eût été grandement compromis. On a dû y renoncer et maintenir l'impôt tel qu'il est. Malgré cela, il faut le dire, il est encore un de ceux qu'on supporte le plus aisément; il n'est bien lourd que dans les grandes villes et particulièrement à Paris; partout ailleurs il est assez léger, et personne ne s'en plaint. Les 100 millions qu'il rapporte ne représentent que 1/2 pour 100 du revenu brut du pays, si tant est que ce revenu soit de 20 milliards. Il est vrai qu'il faut en défalquer 4 milliards de profits industriels qui paient déjà l'impôt de la patente, et pareille somme de revenus fonciers qui sont soumis également à une taxe particulière. Mais même après cette défalcation, l'impôt reste encore assez léger, et personne n'y ferait attention s'il était mieux réparti. On

a proposé de l'augmenter, de le porter en moyenne à 10 pour 100 des valeurs locatives. On en obtiendrait ainsi environ 160 millions. Ce serait encore moins de 1 pour 100 par rapport au revenu général. Cette mesure ne serait pas bonne, elle ne corrigerait pas les inégalités de la répartition, et ne ferait au contraire que les aggraver au préjudice de ceux qui en souffrent. Ce n'est point ainsi qu'on peut améliorer la taxe mobilière.

Enfin quelques personnes réclament contre la taxe personnelle qui frappe tout individu majeur, jouissant de ses droits civils. On veut voir là un souvenir de la capitation d'autrefois, et on trouve qu'elle frappe très inégalement. En vérité, il faut être bien ombrageux à l'endroit de tout ce qui peut rappeler l'ancien régime pour se récrier contre cette taxe. D'abord, elle n'a rien de la capitation d'autrefois, elle n'est point arbitraire, et pèse sur tout le monde, ensuite elle coûte fort peu, 3 francs en moyenne par personne, et quand on devrait acheter à ce prix la qualité de citoyen et l'exercice des droits politiques, ce ne serait pas trop cher. — Aux États-Unis, dans ce pays très libéral et où règne le suffrage universel, comme chez nous, il faut quelquefois payer jusqu'à 2 dollars pour avoir le droit de voter. L'état aurait bien tort de renoncer à cette taxe; il en tire une vingtaine de millions, et c'est une des taxes qui se perçoivent le plus aisément et qui se sentent le moins, bien qu'inscrite sur un rôle nominatif.

III.

Nous concluons donc au maintien des taxes directes actuelles, sauf les modifications que nous avons indiquées. Ces taxes sont aujourd'hui inscrites au budget en principal pour 412 millions. Sans doute, ceux qui ont à les payer acquittent encore la plus grosse part des droits de timbre et d'enregistrement, qui figurent pour 634 millions; ils supportent de même le principal poids des impôts de consommation, puisqu'ils possèdent la plus grande partie du revenu brut sur lequel ces droits retombent, mais il faut attendre les effets de la répercussion et l'incidence définitive; et en attendant que cette incidence ait eu lieu et que l'impôt soit arrivé à sa destination, il peut y avoir des troubles apportés dans la situation des individus, et de grandes inégalités dans la façon dont chacun est atteint. Pour corriger ce défaut, il nous paraîtrait juste de demander un peu plus aux taxes directes, et nous proposerions à cet effet un léger impôt sur le revenu. Seulement, il devrait être bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'une taxe de compensation et de redressement pour ce que les classes inférieures sont censées payer en plus par

les impôts indirects; elles paient comme tout le monde, en proportion de leurs moyens, et rien de plus. Nous croyons l'avoir démontré suffisamment, et si nous demandons un léger supplément aux taxes directes, ce n'est pas pour réparer une injustice, il n'y en a point de commise; c'est tout simplement pour mieux assurer l'équilibre du budget, et permettre à nos législateurs de remanier celles des taxes qui sont les plus nuisibles au progrès de la richesse.

Un économiste fort spirituel, M. de Molinari, en rendant compte de l'excellent livre de M. Vuitry sur le système financier de la France dans l'antiquité et au moyen âge, disait dernièrement qu'il était fort difficile, aujourd'hui encore, de savoir exactement ce que chacun de nous paie d'impôts; il y a ceux que l'on voit et que l'on sent, et ceux que l'on ne voit pas et que l'on ne sent guère. Il avait raison; si l'on ne se préoccupe que de l'incidence première, le calcul n'est pas aisé à faire. Mais ce n'est pas là ce qu'il faut chercher, ce qui importe c'est le résultat définitif, et pour celui-là il est facile de le connaître; on n'a qu'à rapprocher le chiffre du budget de celui du revenu brut du pays. Si ce budget est de 3 milliards, par rapport à un revenu de 20, les ressources particulières de chacun de nous sont atteintes de la même manière, sous une forme ou sous une autre; nous payons au fisc le septième environ de notre revenu, qu'il consiste en rentes, en traitemens ou en salaire. Voilà la vérité vraie et le dernier mot de la science. La forme de l'impôt n'a d'importance réelle qu'au point de vue du développement de la richesse; il faut favoriser celle qui y nuit le moins, aujourd'hui surtout que nous sommes en présence de la concurrence universelle et qu'il s'agit d'affranchir la production de tous les obstacles qui la gênent. S'il nous était permis de faire une comparaison, peut-être un peu familière, mais qui rendrait bien notre pensée, nous dirions ceci : Quand on veut obtenir d'un cheval de course qu'il développe tous ses moyens, on commence par diminuer le poids qu'il est appelé à porter, on égalise ce poids avec celui des concurrens; on s'applique ensuite à le bien équilibrer, de façon qu'il ne pèse pas trop sur les parties du corps où il deviendrait le plus incommode. Eh bien, on doit agir de même pour les impôts, il faut les alléger le plus possible, et les répartir ensuite sur toutes les branches de la richesse, afin qu'ils n'en écrasent aucune. Telle est, nous ne pouvons trop le répéter, le véritable problème à résoudre, il n'y en a pas d'autre. Et pourquoi, à la fin de ces études, proposons-nous l'impôt sur le revenu? C'est précisément pour fournir ce moyen d'allègement et arriver à une répartition meilleure.

Maintenant, comment convient-il d'établir cet impôt? Il faut le généraliser autant que possible, et ne point admettre pour ainsi dire

d'exemption ; à cette condition seule on le rendra très léger et très productif, il ne troublera la situation de personne. Avec la grande division des fortunes qui existe aujourd'hui en France, si on en exemptait seulement les revenus inférieurs à 1,200 francs, on mettrait les deux tiers du revenu général en dehors de l'impôt, on atteindrait tout au plus 6 ou 7 milliards sur 20, et pour réaliser 150 millions il faudrait demander 2 1/2 pour 100 environ. Ce serait évidemment trop, surtout si on veut laisser subsister les autres taxes directes avec lesquelles celle-ci fait double emploi. Mais, nous devons le reconnaître, la pratique générale est opposée; on considère cet impôt comme une taxe de luxe et on le fait peser particulièrement sur les riches. En Angleterre, les revenus au-dessous de 2,500 francs en sont affranchis, et en Prusse ceux au-dessous de 3,750 francs. On croit faire ainsi une chose juste et favorable aux intérêts économiques; il n'y a rien pourtant de juste, tous les citoyens devant également l'impôt, à exonérer les uns et à charger d'autant plus les autres; et quant à favoriser les intérêts économiques, un exemple prouvera le contraire : on prélève en Angleterre par l'*income-tax* 150 millions par an sur les revenus supérieurs à 2,500 francs, qu'auraient fait de cette somme ceux qui la possédaient si on la leur eût laissée? Ils l'auraient employée d'une façon quelconque, dépensée pour leurs besoins, ou économisée et prêtée à d'autres qui l'auraient utilisée; la conséquence dans l'un et l'autre cas eût été une augmentation de travail et de production, se traduisant par un accroissement de salaires et de bénéfices. Mais, dira-t-on, si on demande ces 150 millions directement aux riches, on n'aura pas à les exiger des pauvres, ceux-ci les consacreront également à augmenter le travail et la production, et le résultat sera le même. Cela est ainsi en apparence, mais non en réalité. Les 150 millions que l'on prend sur les revenus supérieurs à 2,500 francs sont plus ou moins nécessaires à la production, ils augmentent le stock des ressources disponibles avec lesquelles elle s'alimente, et le taux de l'intérêt se règle en conséquence. Il en est autrement de la même somme demandée aux taxes de consommation, elle ne sort plus du fonds de réserve destiné à la production, elle est prise lorsque cette production a eu lieu et qu'elle se répand déjà entre les mains des consommateurs, c'est-à-dire lorsqu'elle arrive à destination. C'est comme l'eau qu'on va chercher à la source ou à l'embouchure d'un fleuve. Dans le premier cas, on risque de la tarir en en prenant très peu, et dans le deuxième, on peut en prendre beaucoup sans qu'on s'en aperçoive.

Il n'y aurait donc pas d'immunités à accorder, excepté aux personnes indigentes et à celles qui sont dans un état voisin de cette

indigence. Hors de là, tout le monde devrait payer l'impôt, quel que soit le revenu, qu'il consiste en rentes, bénéfices industriels, traitemens ou salaires, peu importe. Pour le connaître, on s'en rapporterait à la déclaration contrôlée, comme en Angleterre, par des commissions spéciales; dans ces conditions, l'impôt atteindrait peut-être les trois quarts du revenu brut de la France, soit 15 milliards, au taux de 1 pour 100 et il donnerait 150 millions; on pourrait le réduire à 2/3 pour 100 si on n'avait besoin que de 100 millions, il ne serait alors écrasant pour personne, et la perception en deviendrait facile, sans trop de fraude. On n'aurait pas à se préoccuper non plus de la question de savoir s'il fait double emploi avec d'autres taxes déjà existantes, comme l'impôt foncier, l'impôt mobilier et celui de patente. Ces impôts pourraient rester; un seul devrait disparaître, celui qui frappe aujourd'hui le revenu des valeurs mobilières. Celui-là n'aurait plus de raison d'être après l'établissement d'une taxe générale. Autrement, le même revenu se trouverait imposé, non-seulement deux fois, sous des formes différentes, mais deux fois de la même manière.

Maintenant une autre question se pose : faut-il faire une distinction entre les revenus, taxer davantage ceux qui sont spontanés et fixes, comme les fermages et les rentes, et un peu moins ceux qui proviennent du travail, comme les bénéfices industriels, les traitemens et les salaires? On l'a beaucoup demandé, et la question a été fort débattue dans les pays où existe l'impôt du revenu. En Italie, on accorde la distinction, on impose pour leur intégralité les revenus fixes, au six huitièmes ceux qui proviennent du travail et de l'emploi des capitaux, et au cinq septièmes les revenus personnels, comme les traitemens et les salaires. En Angleterre, on ne l'accorde pas, et voici une des raisons pour le refus qui ont été données par les commissaires de l'*inland revenue* dans un de leurs rapports : « Quelque plausibles que soient, disent-ils, ces théories (celles qui demandent des distinctions), elles prêtent le flanc à des objections pratiques de la plus grande gravité; un impôt sur le revenu, pour pouvoir être maintenu, doit reposer sur des principes très simples et très intelligibles. Les complications et les raffinemens ne seraient pas seulement difficiles, nous pourrions même dire impossibles dans la pratique; mais nous pensons qu'ils cesseraient bientôt de satisfaire le public. En deux mots, après un surcroît d'expérience de treize années, nous ne voyons pas de raison de changer l'opinion exprimée dans notre dernier rapport : que le système présent est le seul dans lequel une taxe puisse atteindre la propriété en Angleterre en passant par le revenu. » La distinction qu'on demande ne serait même pas équitable. En effet, quand on impose les revenus

fixes d'un particulier, on les prend tels qu'il les a déclarés sauf contrôle, sans en rien déduire. S'il s'agit d'un industriel au contraire ou d'un commerçant, celui-ci n'est tenu de faire connaître que son bénéfice net, après déduction de toutes les dépenses qu'il devra faire pendant le cours de l'année, même pour son entretien. Par conséquent, si le premier a besoin de tout son revenu pour vivre, il ne lui restera plus rien à la fin de l'exercice, tandis que le second aura économisé ce qui n'aura pas été pris par l'impôt. C'est là une différence essentielle. Soutiendra-t-on que, même avec cette différence, l'égalité n'existera pas encore, que le bénéfice du commerçant est précaire et peut périr demain, tandis que celui du propriétaire subsistera toujours? Cela est vrai; mais, si l'on veut être logique et aller jusqu'au bout, il faut dire qu'on ne devra pas imposer du tout les bénéfices industriels, car, imposés même à moitié ou au tiers des revenus fixes, ils paraîtront l'être encore davantage. En bonne justice, il n'y a que le traitement des fonctionnaires et les honoraires de toute nature qui devraient être ménagés. Mais ici encore on a le droit de mettre en dehors de la déclaration ce qu'on est obligé de payer pour une assurance sur la vie si on en a fait une, de sorte qu'il dépend de ces contribuables de convertir dans une certaine mesure leurs revenus précaires en revenus solides.

Malgré cela, il faut en convenir, l'impôt du revenu sera toujours difficile à établir en France. Notre pays est celui où l'on obéit le plus aux préventions. On a dit que cet impôt, devant reposer en grande partie sur les déclarations, donnerait lieu à une fraude considérable; cette objection a été adoptée sans examen, et elle a suffi, jusqu'à présent, pour faire écarter le principe même de la taxe. On ne réfléchit pas que cette déclaration dont on se défie tant est déjà la base de beaucoup de nos contributions, et des plus importantes. C'est sur la déclaration, pouvant être contrôlée comme le serait celle du revenu, que sont perçus les droits de mutation, de succession, ceux de douane, l'impôt des boissons, du sucre, etc., etc. La fraude existe sans doute, mais elle est si peu considérable que le fisc aime mieux la subir que de chercher à la réprimer par des moyens vexatoires. Enfin on dit : Gardons-nous de l'impôt du revenu, car il ouvrirait la porte à l'impôt progressif, ce serait le premier pas dans cette voie. M. Casimir Perier a parfaitement répondu à cette objection dans un rapport de 1872. « Le jour, a-t-il dit, où le pouvoir serait entre les mains de gens capables de soumettre le pays à l'impôt progressif, ils n'auraient pas besoin de précédent ou de préliminaires. » Ils l'établiraient en effet, d'un trait de plume, au moyen du rôle des contributions directes, ou par

d'autres procédés qu'ils ne craindraient pas de vrendre exatoires. Cette fin de non-recevoir n'a donc aucune valeur, et d'ailleurs en généralisant l'impôt, comme nous le demandons, on écarte le danger. Ce n'est plus une taxe de luxe qu'on met sur les riches, c'est une taxe comme les autres qui pèse sur tout le monde et qui doit rester proportionnelle, il n'y a plus de raison pour qu'elle change de caractère.

Arrivé au terme de ces études, nous avons besoin de résumer les conclusions qu'on peut en tirer. La première, c'est que, l'impôt étant la rémunération des services rendus par l'état, et dont nous profitons tous également, chacun le doit dans la proportion de ses facultés, et par faculté on entend, non-seulement ce qu'on possède de la richesse réalisée et disponible, mais aussi de celle qui se forme tous les jours, et qui se trouve distribuée à tout le monde sous forme de traitemens, de salaires ou de bénéfices industriels. L'état couvre tout de sa protection ; par conséquent, tout lui doit l'impôt. Cela est élémentaire. Maintenant, sous quelle forme l'exiger? On a pris la forme directe pour la fortune déjà réalisée. On s'est adressé à ceux qui la possédaient, et on leur a demandé une part du revenu qu'ils en tiraient; on ne pouvait pas agir de même vis-à-vis de ceux qui ne possèdent rien. Cependant, comme la richesse réalisée est loin de constituer toutes les ressources d'un pays, que celles qui se produisent au jour le jour et se consomment de même sont de beaucoup les plus considérables et que l'état leur accorde également sa protection, il fallait bien qu'elles contribuassent aussi aux charges publiques. On a eu recours pour cela aux impôts indirects; on a présumé à juste titre que chacun consommant en raison de ses facultés, si on mettait une taxe sur les objets de consommation générale on ferait contribuer tout le monde dans une proportion exacte. Alors sont arrivées les objections.

On a prétendu d'abord qu'il était immoral et inhumain d'imposer les choses nécessaires à la vie, comme s'il y avait dans la société des gens qui dussent avoir le privilège de n'être point imposés. Ce privilège existait autrefois en faveur des classes élevées, on l'a aboli et on a bien fait. Voudrait-on le faire revivre pour les classes inférieures? Ce ne serait pas plus juste, et le seul moyen qu'on ait d'atteindre tout le monde, c'est précisément de taxer les objets qui sont d'un usage universel. Mais, dit-on, l'impôt pèse plus sur les pauvres que sur les riches; la consommation des objets taxés n'est pas en rapport avec la fortune. Si j'ai 100,000 francs de rente, je ne bois pas cent fois plus de vin et ne consomme pas cent fois plus de sel que celui qui n'a que 1,000 francs de revenu. Cette ob-

jection, qui frappe bien des gens, est plus spécieuse que réelle. Non, les riches ne consomment pas directement beaucoup plus des choses taxées que les pauvres, mais ils les consomment indirectement en les remboursant à ceux dont les services leur sont nécessaires, au tailleur qui leur vend un habit, à l'entrepreneur qui construit leur habitation, aux ouvriers qu'ils emploient sous diverses formes. Et quant à ceux qui ne dépensent pas leurs revenus, qui en économisent une partie qu'ils prêtent, ils retrouvent la taxe dans l'intérêt qu'on leur sert, et qui sera d'autant moins élevé que l'emprunteur aura plus d'impôts à subir. En un mot ces taxes font partie des charges générales de la société, et comme elles sont acquittées par le revenu brut sur lequel nous vivons tous, la part que chacun prend dans ce revenu donne la mesure de celle qu'il a dans l'impôt. L'une est exactement proportionnelle à l'autre. Cela est d'une vérité absolue.

Nous avons fait ressortir encore que les taxes de consommation étaient les meilleures, parce qu'elles se paient aisément, sans décourager personne; elles n'ont qu'un défaut, celui d'exiger beaucoup d'employés, d'être d'une perception assez chère, et de donner lieu quelquefois à des mesures inquisitoriales. Mais ces défauts se corrigent tous les jours, et on les verra disparaître lorsque la moralité publique sera plus développée encore et qu'on pourra compter davantage sur la déclaration des contribuables. Du reste ces taxes sont si bien conformes au progrès, que tous les états qui veulent avoir de bonnes finances s'empressent d'y recourir. C'est de l'empirisme, dira-t-on. Mais de l'empirisme qui réussit si bien et depuis si longtemps ressemble beaucoup à de la vraie science. En un mot : obligation pour tous de payer l'impôt, proportionnalité mieux assurée avec les taxes indirectes qu'avec les autres, et meilleurs résultats économiques obtenus. Tels sont les trois points que nous avons cherché à mettre en lumière dans ces études.

VICTOR BONNET.

LE ROMAN CLASSIQUE

EN ANGLETERRE

JANE AUSTEN

The Works of Jane Austen, with a memoir by her nephew, J.-E. Austen Leigh. London, 1872-1877. Bentley.

Un étranger qui visitait la cathédrale de Winchester demandait un jour qu'on lui montrât la tombe de miss Austen. « Monsieur, répondit le bedeau en lui désignant du doigt la plaque de marbre noir sous laquelle repose l'auteur de *Mansfield Park*, pourriez-vous me dire ce que cette dame avait de remarquable? Tout le monde maintenant veut savoir où elle est enterrée. » Cette question, assez naturelle d'ailleurs dans la bouche de celui qui la faisait, aurait, il y a quelques années, embarrassé plus d'une personne. La justice littéraire, qui ressemble aussi à la divinité boiteuse dont parle le poète, est venue tard pour Jane Austen, et peu de réputations ont été plus lentes que la sienne à mûrir. Bien des gens ignoraient encore le nom de l'aimable écrivain lorsqu'en 1843 Macaulay, grand lecteur de romans, comme on sait, ne craignit pas, dans son essai sur Mme d'Arblay, de déclarer que parmi ceux qui s'étaient approchés de Shakspeare il fallait mettre « l'étonnante créature » à laquelle, sur la fin de sa vie, il devait accorder un hommage plus éclatant encore, en se plaignant de ne pouvoir, faute de matériaux, tracer son portrait. Depuis lors, et bien que personne ne se soit rencontré pour mener à bien une entreprise que rendait redoutable ce regret du maître essayiste, Jane Austen a pas à pas conquis sa place dans l'estime des esprits d'élite, qui finissent presque toujours en définitive par guider l'opinion publique, et cette place est belle. La fille du pasteur de Steventon, inconnue pour ainsi dire pendant les quarante ans qu'elle a passés sur cette terre, n'a rien

perdu pour attendre. On lui a longtemps préféré, dans l'art de peindre les mœurs, des rivales heureuses dont la génération présente sait à peine les noms; mais aujourd'hui c'est de son côté que penche la balance, et, si ses contemporaines autrefois célèbres eurent du talent, on est bien forcé de reconnaître que seule elle eut du génie. C'est là le secret de l'intérêt qui s'attache après plus d'un demi-siècle à sa personne, et celui de la faveur avec laquelle on a récemment accueilli, tout imparfaite qu'elle fût, la biographie composée par son neveu pour une édition complète de ses œuvres. Jane Austen en effet n'avait pas d'histoire, et la légende même était muette sur son compte, grave inconvénient à une époque où la curiosité du détail intime devient de jour en jour plus impertinente. Grâce à M. Austen Leigh, on sait maintenant tout ce qu'on pourra jamais savoir, et c'est fort peu de chose, sur la femme modeste qui a donné à l'Angleterre quelques-unes de ses jouissances littéraires les plus pures. Le biographe inexpérimenté, c'est le titre qu'il se donne, a eu beau recueillir ses propres souvenirs et y ajouter ceux de ses amis, il n'a pas réussi à découvrir le plus petit bout de roman dans la vie d'une romancière qui semble avoir pris autant de soin pour cacher sa personnalité que d'autres mettent d'empressement à découvrir la leur. Peut-être n'y a-t-il là qu'un charme de plus. Au portrait de fantaisie qu'un parent moins soucieux de la vérité aurait pu faire accepter sans peine, les vrais admirateurs de Jane Austen préféreront le simple pastel dont M. Austen Leigh a tâché de faire revivre les traits effacés par le temps.

I.

« Personne n'aurait jamais supposé, en voyant dans son enfance Catherine Morland, qu'elle était née pour devenir une héroïne. Sa position sociale, le caractère de son père, celui de sa mère, son propre tempérament, tout était contre elle. Son père était un respectable pasteur, de fortune indépendante et nullement enclin à enfermer ses filles. Sa mère était une femme de sens qui avait l'humeur gaie, et, chose plus remarquable, une forte constitution. Elle avait eu trois fils avant la naissance de Catherine, et au lieu de mourir en mettant celle-ci au monde, comme chacun aurait pu s'y attendre, elle vécut assez pour avoir encore six enfans et les voir grandir autour d'elle, tout en jouissant elle-même d'une excellente santé. Une famille de dix enfans sera toujours ce qu'on appelle une belle famille, surtout lorsqu'il s'y trouve un nombre correspondant de têtes, de bras et de jambes; mais c'était là le seul droit que les Morland eussent à ce titre, car en général ils avaient l'air assez commun. » Dans

ce début ironique de l'un de ses premiers ouvrages, il n'est pas probable que miss Austen ait voulu faire allusion à sa propre famille, et cependant on ne peut s'empêcher de trouver une certaine ressemblance entre la position de son héroïne imaginaire et sa propre situation. Comme Catherine Morland, elle faisait partie d'une nombreuse famille, et rien n'indiquait en elle la femme destinée à la gloire.

Son père, George Austen, était pasteur de village, dans le Hampshire ; il avait, suivant l'usage de l'époque, deux cures, mais cette pluralité de bénéfices n'était pas pour l'enrichir, car les paroissiens réunis des deux hameaux ne dépassaient pas le chiffre de trois cents, et pour aller de Deane à Steventon les chemins étaient si mauvais qu'on ne pouvait se servir que de charrettes. Ce fut du moins avec un véhicule de ce genre que le recteur (M. Austen portait ce titre), après y avoir mis ses meubles et sa femme, fit son déménagement lorsqu'il alla s'établir définitivement à Steventon. Au reste, dans certaines parties de l'Angleterre, les routes étaient alors tellement négligées qu'il ne fallait rien moins qu'une occasion solennelle, un mariage ou un enterrement, par exemple, pour qu'on s'avisât d'en combler les ornières. S'il était difficile d'arriver à Steventon, à certains égards il était méritoire d'y rester, car la société qu'on y trouvait, composée de propriétaires terriens, petits ou grands, n'offrait, vu l'ignorance et la grossièreté communes à cette époque, que des ressources assez restreintes. Quel ne devait pas être l'embarras d'un lettré, d'un ancien *fellow* d'Oxford, comme l'était M. Austen, quand son opulent voisin, le *squire*, venait lui dire : « Vous qui savez toutes ces sortes de choses, renseignez-nous donc. Est-ce Paris qui est en France, ou si c'est la France qui est dans Paris? Nous nous querellons toujours à ce sujet, ma femme et moi. » Il ne lui restait, tout en accomplissant les devoirs de sa charge, qu'à se renfermer dans le cercle de sa famille et à faire l'éducation de ses enfans, ce qui n'était pas une sinécure, car Jane Austen avait une sœur et cinq frères. Deux de ces derniers, Francis et Charles, se distinguèrent dans une période brillante de l'histoire de la marine anglaise et parvinrent à des grades élevés. Quant aux autres, ils ont fait moins grande figure dans le monde. On sait peu de chose sur l'enfance et la jeunesse de miss Austen, qui s'écoulèrent au presbytère de Steventon avec une monotonie bien faite pour désespérer la patience d'un biographe. Le bonheur domestique ne se raconte pas, et pendant vingt-cinq ans rien ne semble être venu troubler la modeste prospérité des Austen. Située au milieu d'une contrée peu pittoresque, la maison du recteur était d'une simplicité toute rustique : aucunes corniches n'y séparaient les murs des pla-

fonds, et les poutres des planchers étalaient sans façon le blanc de chaux dont elles étaient revêtues. Du jardin partaient deux allées plantées d'arbres où croissaient l'anémone et l'hyacinthe sauvage. Devant le presbytère s'étendait une terrasse, et derrière la maison on avait des prairies avec quelques bouquets de bois pour horizon. Tel fut le berceau du génie de Jane Austen. Quant à l'éducation qu'on lui donna, il est probable qu'elle ne différa pas sensiblement de celle que recevaient alors les jeunes filles et qui paraîtrait aujourd'hui bien insuffisante. De ce que la plupart de ses héroïnes ont pour la harpe et pour la danse une passion exagérée, il ne faudrait pas conclure que miss Austen ait excellé dans les arts d'agrément. Elle savait le français, grâce surtout à une cousine plus âgée qu'elle, qui, élevée à Paris, avait épousé un certain comte, lequel était mort sur l'échafaud pour avoir, disait-on, converti en pâturages des terres labourables avec l'intention de jouer un mauvais tour au gouvernement républicain. La jeune comtesse, une fois veuve, était revenue en Angleterre et avait vécu quelque temps chez son oncle où sa vivacité toute parisienne était fort appréciée. Elle prenait part aux divertissemens de la famille et tenait le premier rôle dans les pièces de théâtre que les fils de M. Austen s'amusaient à représenter, en été dans la grange, en hiver dans la salle à manger. Jane Austen avait alors quinze ans, et l'on peut supposer que, simple spectatrice, elle faisait dans son coin ample provision de souvenirs. Ceux qui ont lu *Mansfield Park* savent du moins avec quelle vérité elle a dépeint les rivalités d'une troupe d'amateurs et les déboires particuliers à ce genre de plaisir. Ce fut peut-être alors que le goût de la composition littéraire s'éveilla chez elle, bien que l'on ignore à quelle époque elle commença de remplir les cahiers, restés par bonheur inédits, où elle déposait les fruits de sa verve inexpérimentée. Elle n'avait pas encore atteint sa seizième année que ces essais, vers ou prose, formaient déjà un assez gros volume. Le fond en était puéril, mais la forme en était déjà très pure et très simple, ce qui est assez rare pour être noté, car ordinairement ce n'est point par la simplicité du style qu'on débute. Malgré cette précocité peu commune, Jane Austen ne se montra pas empressée de chercher un éditeur. Elle ne paraît avoir songé que beaucoup plus tard à publier ses romans. La gloire n'entrait pas dans ses rêves de jeune fille, et si elle écrivait, c'était sans doute pour obéir à une sorte d'instinct.

Autant qu'on en peut juger par ses lettres et par les souvenirs de ses contemporains, elle était plus portée à l'enjoûment qu'à la mélancolie, et rien ne prouve qu'elle ait eu la moindre ambition. Sa famille suffisait à son affection, et les ridicules de ses voisins à son

talent d'observation. On nous la représente, vers sa vingtième année, comme une belle fille aux traits réguliers, pleine d'animation et de grâce. Comment il s'est fait qu'avec ses agrémens, son intelligence et sa raison, elle n'ait rencontré sur sa route aucun de ces jeunes hommes qu'elle aime à décrire et qui mettent, étant riches, tant d'ardeur à épouser des filles qui ne le sont pas, on l'ignore. On voudrait savoir si celle qui a tant de fois fait parler la passion de l'amour aima jamais elle-même ou fut aimée à son tour; mais il ne paraît pas possible de satisfaire sur ce point une légitime curiosité. Son neveu assure qu'elle ne passa point dans la vie sans avoir été l'objet d'une vive affection, et que toute jeune encore elle repoussa la demande d'un homme qui, possédant toutes les qualités morales et tous les avantages matériels, n'avait pas eu l'art de toucher son cœur. Il ajoute qu'un autre prétendant aurait peut-être été plus heureux si une mort prématurée n'eût interrompu des projets auxquels miss Austen se montrait moins défavorable; mais il avoue avec une grande franchise que les allusions faites par Cassandra Austen à cet épisode de la jeunesse de sa sœur étaient trop discrètes et trop vagues pour qu'on pût deviner jusqu'où les sentimens de celle-ci s'étaient trouvés engagés. Suivant un autre témoignage qui paraît d'abord tout désintéressé, Jane Austen, il faut le dire, n'aurait été ni aussi difficile à toucher, ni même aussi réservée. Miss Russell Mitford a parlé d'elle à plusieurs reprises dans sa correspondance, et sur la foi de sa mère, qui avait vécu dans le voisinage de Steventon, elle fait de la « vieille fille ou plutôt de la jeune dame » un portrait probablement plus piquant que fidèle. S'il fallait en croire miss Mitford, Jane Austen, après avoir été la plus jolie, la plus sotte et la plus affectée de toutes les jeunes personnes qui chassent aux maris, serait devenue le type « le plus perpendiculaire, le plus précis et le plus taciturne » du bonheur dans le célibat. « Jusqu'à ce que la publication de *Pride and Prejudice* eut fait voir quel joyau cachait cet inflexible étui, on ne lui accordait pas plus d'attention qu'à un écran ou à un tisonnier. Il n'en est plus de même aujourd'hui; c'est encore un tisonnier, mais un tisonnier dont chacun a peur. Il faut avouer que l'observation silencieuse d'une pareille observatrice a quelque chose de terrible. »

L'éditeur des lettres de Mary Russell Mitford s'est cru obligé de protester dans une note contre cette métaphore peu charitable. Peut-être la précaution était-elle inutile. Que Jane Austen ait eu ses travers, cela est probable; le peu qu'on sait d'elle suffit pour affirmer qu'elle ne fut ni frivole, ni ridicule. Le seul trait de cette mordante esquisse qui soit vraisemblable, c'est le silence redoutable qu'on lui prête. Il ne paraît pas en effet qu'elle ait jamais tenu à

briller, même dans la petite société de province où s'écoulait son existence. Lorsque son père, au printemps de 1801, eut pris la résolution d'abandonner sa cure à son fils et de se retirer à Bath, ce fut pour elle un cruel chagrin; cette nouvelle résidence, alors le rendez-vous des gens élégans, ne compensait pas à ses yeux la perte de la rustique demeure où elle avait vécu vingt-cinq années. Trois lettres adressées par elle à sa sœur nous font entrevoir ce qu'on pourrait appeler la période mondaine de sa vie, c'est-à-dire quelques bals, quelques soirées passées tranquillement à boire du thé avec des dames. Cette période fut d'ailleurs très courte. Son père étant mort au commencement de 1805, elle alla habiter Southampton avec sa mère et sa sœur, et après quatre années d'un séjour sur lequel on n'a aucun détail, les trois femmes s'établirent à Chawton, dans un cottage que leur offrait Edward Austen, second fils du recteur de Steventon, que la succession d'un cousin avait enrichi. Ce fut là que miss Austen retoucha et publia les ouvrages qui devaient la rendre célèbre et dont quelques-uns étaient composés depuis un certain temps. Dès 1797 en effet, elle avait chargé son père d'offrir le manuscrit d'*Orgueil et Prévention* à un éditeur en renom. Celui-ci n'avait fait qu'une seule infraction à une tradition aussi vieille que le monde; il s'était hâté de décliner l'offre par le retour du courrier. Le sort d'un autre roman avait été plus humiliant encore. L'auteur l'avait vendu pour dix livres sterling à un libraire entreprenant de Bath qui, manquant de courage au dernier moment, avait mieux aimé perdre cette somme que de risquer la publication de *Northanger Abbey*. Ces deux tentatives malheureuses ne découragèrent pas la jeune fille au point de lui faire brûler ses œuvres dédaignées. Elle écrivait pour son plaisir bien plus que pour l'honneur ou le profit. Elle remit ses pauvres cahiers dans son portefeuille et attendit tranquillement une occasion plus favorable ou des éditeurs moins méfians. Une fois installée, et pour toujours, à Chawton, elle reprit ses habitudes paisibles de composition, interrompues on ne sait pourquoi pendant tout le temps qu'elle avait passé soit à Bath, soit à Southampton, et personne ne fit jamais moins étalage de pareilles occupations. Hors sa famille, nul n'aurait pu soupçonner que la petite maison de Chawton renfermait une femme auteur, tant elle réussissait à cacher, même aux yeux des domestiques, le genre d'étude auquel elle se livrait. Comme elle n'avait point de cabinet de travail à sa disposition, c'était dans la chambre commune qu'elle écrivait, sur un petit pupitre en acajou, couvrant de ses caractères élégans et fermes les étroits morceaux de papier qu'au craquement soigneusement entretenu de la porte d'entrée elle dissimulait rapidement. Ainsi furent compo-

sées les œuvres charmantes qui s'appellent *Sens et Sensibilité*, *Orgueil et Prévention*, *Mansfield Park* et *Emma*. Tous ces romans parurent sans signature, de 1811 à 1816. Ils eurent des lecteurs et même quelques admirateurs, puisque le prince régent fit demander à l'auteur, dont un hasard avait révélé le nom à son médecin, de lui dédier son prochain ouvrage. La critique du temps voulut bien en faire l'éloge en termes mesurés, et il se trouva des gens pour suggérer à la romancière des sujets ingénieux auxquels elle n'aurait jamais songé toute seule. Par exemple, le chapelain anglais du prince Léopold, voulant délicatement flatter son maître, qui allait épouser la princesse Charlotte, proposait à l'auteur d'*Emma* de célébrer dans un roman historique les hauts faits de l'auguste maison de Cobourg, et lui faisait entrevoir le succès certain d'une semblable entreprise. Et miss Austen de répondre avec une civilité d'où l'ironie n'était pas absente que, tout en comprenant la beauté d'une telle matière, elle se sentait incapable d'écrire un roman historique, à moins que ce ne fût la corde au cou, pour sauver sa vie, et encore serait-elle sûre d'être pendue avant la fin du premier chapitre. Si l'on ajoute à cette proposition burlesque le privilège de visiter en détail la bibliothèque princière de Carlton House, et quelques centaines de livres sterling payées par ses éditeurs, on aura la somme des avantages que, de son vivant, Jane Austen retira de ses œuvres. Quant à la popularité qui s'attache aux écrivains aimés de la foule, elle ne devait pas la connaître. Elle continua de vivre ignorée, heureuse dans sa retraite jusqu'au jour où, à la suite de soucis de famille, elle fut prise d'une fièvre bilieuse qui mina sa constitution. Dès lors elle ne fit plus que languir et s'éteignit tranquillement dans l'été de 1817.

II.

Les romans de miss Austen ressemblent à son existence : ils sont sans prétention et sans éclat. Ce sont des tableaux de la vie bourgeoise à la campagne, et pour bien les comprendre il est nécessaire de les replacer d'abord dans le jour qui leur convient. L'auteur travaillait, suivant son expression, sur deux pouces d'ivoire et avec une brosse si fine qu'il lui fallait beaucoup de labeur pour produire peu d'effet. L'effet n'est pas, à vrai dire, aussi mesquin que sa modestie le supposait, mais on doit reconnaître que la comparaison ne manque pas de justesse. Il y a dans ces peintures d'une touche si délicate bien des traits dont on ne saisit pas la valeur à première vue et qui réclament une attention plus soutenue. Les personnages, sans toutefois qu'il soit nécessaire d'employer un

verre grossissant pour les distinguer, n'ont pas les proportions souvent exagérées auxquelles nous a trop habitués le roman contemporain. Ils sont très vivans, mais c'est dans un cercle restreint qu'ils se meuvent, et, tout en appartenant à l'humanité par leurs caractères généraux, ils ont une marque distinctive qui trahit leur origine et leur assigne une date. On sent qu'ils sont d'un autre âge; on pourrait presque dire qu'à ce point de vue ils ont une valeur historique et qu'ils représentent une époque disparue avec une fidélité qu'attestent de rares survivans.

Trois quarts de siècle signalés par les progrès extraordinaires du luxe, de l'industrie et du goût ont apporté de tels changemens dans les idées, dans les mœurs, dans les habitudes, qu'on ne laisse pas d'être un peu dépaysé quand on se trouve en présence des messieurs et des dames qui habitent *Northanger Abbey* ou *Mansfield Park*. Aussi ceux qui veulent avoir une image de ce qu'était la société anglaise moyenne entre 1800 et 1815 ne peuvent-ils mieux s'adresser qu'à miss Austen. La vie de cette classe particulière que nos voisins appellent *gentry* paraît avoir été alors plus simple et plus originale qu'aujourd'hui. Les raffinemens de l'élégance et du confort n'avaient pas encore pénétré dans les campagnes. Jusque dans les plus petits détails, les manières gardaient quelque chose de rustique dont on rougirait maintenant. On ne voyait sur les tables des salles à manger ni fleurs, ni fruits, ni décorations, mais des mets substantiels dont on se transmettait le secret de génération en génération et qui faisaient la gloire des ménagères. On fabriquait soi-même son vin; soi-même on brassait sa bière. Non-seulement on ignorait le superflu, mais le nécessaire même faisait quelquefois défaut. Ainsi dans certaines maisons l'usage des fourchettes d'argent n'était pas en honneur. Le fameux *beau* Brummel, un jour qu'on lui demandait des nouvelles de ses parens, répondait que le digne couple devait avoir fini par se couper la gorge à force de manger des petits pois avec le couteau. L'ameublement était en général d'une simplicité qui de nos jours paraîtrait du dénûment. Point de tapis dans les chambres à coucher ni dans les corridors; dans toute l'habitation, il n'y avait souvent qu'un sofa et de formes trop anguleuses pour tenter l'indolence. Il est vrai qu'on ne tolérait les positions inclinées que chez les vieillards ou chez les invalides. Ne disait-on pas d'un certain gentilhomme, modèle de son temps, qu'il aurait fait le tour de l'Europe sans toucher du dos le fond de sa calèche de voyage? Quant à ces mille objets qui maintenant encombrent le salon le moins élégant, on les aurait vainement cherchés. On ne trouvait d'épinette ou de piano que dans les familles qui se distinguaient par des goûts d'artiste. Un petit pupitre, une

boîte à ouvrage, un étui pour le filet, étaient les seuls ornemens de la table commune. A l'égard des divertissemens, les cartes, la danse et la chasse en faisaient tous les frais. Le menuet, au moment de disparaître, jetait un dernier éclat, et les rondes étaient encore en honneur dans la province. Dans ces plaisirs, on mettait presque autant de dignité sérieuse que dans les occupations et les devoirs importans de la vie. C'était une affaire d'état, au bal, que de placer les couples de danseurs suivant leur préséance sociale, et toute plaisanterie n'était pas bien venue dans une partie d'hombre ou de whist. Les conversations, même les plus frivoles, avaient une allure solennelle. Elles formaient, avec les promenades, le principal passe-temps de la jeunesse, et, de tous les dons naturels ou acquis, l'art de soutenir un entretien était le plus en faveur. On est aujourd'hui assez disposé à fuir les grands causeurs, les gens qui ne parlent que par tirades : on les aimait alors et l'on tâchait de leur ressembler. Si l'on parlait beaucoup, on n'écrivait guère moins, et ces lettres interminables, qui n'existent plus que dans la fiction, avaient encore une incontestable réalité.

Toutes ces habitudes, toutes ces mœurs, tous ces goûts d'une autre époque viennent fidèlement se refléter dans l'œuvre de miss Austen sans en faire pourtant l'unique intérêt. En effet, sous des costumes surannés qui nous semblent bizarres l'auteur a fait palpiter des cœurs humains avec leurs passions. Les Thorpe, les Crawford, les Bertram, ont le col emprisonné dans de hautes cravates et les pieds chaussés de bottes à la Wellington, mais par leurs vertus et leurs vices ils se rattachent à la même race que les héros des romanciers modernes. Les Fanny Price, les Emma Woodhouse, les Harriet Smith ont la taille de leurs robes sous les bras et jouent de la harpe ou de la guitare; mais dans leurs qualités et dans leurs défauts quelle fille d'Albion ne pourrait se reconnaître encore? Avarice ou prodigalité, amour pur ou passion intéressée, égoïsme ou dévoûment, vanité aristocratique ou vulgarité bourgeoise, il n'y a rien là qui soit passé de mode. Le cadre a vieilli peut-être, mais qui pourrait s'en plaindre? Lorsque, fatigué du tapage que font avec leurs aventures et leurs sentimens les personnages en vogue de maint roman contemporain, on veut se reposer un peu, on n'a qu'à ouvrir au hasard un des six volumes que nous a laissés la fille du recteur de Steventon. Ici tout respire le calme et la simplicité. L'écrivain ne s'est pas mis l'esprit à la torture pour inventer des situations merveilleuses. Il s'est contenté de ces menus événemens sans importance dont se compose la vie du plus grand nombre des hommes. Dans tous ses ouvrages, on ne trouverait pas un seul

incident extraordinaire. Des parties de plaisir, des soirées, des visites, de longues causeries, des méprises, des brouilles et des raccommodemens, voilà les seuls ressorts que l'auteur se permette. Les péripéties, il faut l'avouer, ne sont ni nombreuses, ni variées. C'est tantôt un de ces voyages qui faisaient époque dans l'existence d'un homme, tantôt un rhume violent accompagné de fièvre et qui cause de vives inquiétudes. Quelquefois c'est un évanouissement dont on n'est tiré qu'à grand renfort de corne de cerf, ou bien une chute grave qui met longtemps en péril les jours de l'héroïne. En général, comme dans la vie aussi, tout finit par s'arranger tant bien que mal, même pour les couples aventureux qui ont eu recours au ministère du joyeux forgeron de Gretna-Green.

A la simplicité toute patriarcale de l'intrigue correspond l'apparente banalité des personnages. C'est ici qu'éclate l'art de l'écrivain, qui, au moyen de nuances si délicates qu'elles défient l'analyse, arrive à donner une physionomie distincte à chacun des êtres que son imagination à créés; et cet art est d'autant plus puissant que les personnages choisis par miss Austen pour représenter une société spéciale n'offrent aucun de ces contrastes de rang ou de position dont le romancier peut tirer un si grand parti. De propos délibéré l'auteur s'est imposé la loi de ne point sortir d'un certain milieu, celui de la petite aristocratie de province. Des propriétaires vivant sur leurs biens, des pasteurs de village, de vieilles filles pauvres, des jeunes filles riches, des fils aînés de famille, qui n'ont qu'à laisser couler le temps pour arriver à la fortune, et des cadets qui en sont réduits à l'église ou à la marine, voilà le monde où se déploie son observation. Pour le faire vivre, il ne faudra rien moins que l'étude appronfondie des caractères. « Il y a, dit à ce propos Macaulay, une remarquable analogie entre les visages et les esprits des hommes. On ne trouverait pas deux visages semblables, et néanmoins il y en a très peu qui diffèrent sensiblement du type commun. De même aussi la variété des caractères passe toute énumération, mais il est très rare qu'ils s'écartent assez du type commun pour devenir frappans et grotesques. » La limite qui sépare ce que l'on rencontre tous les jours de ce qu'on n'aperçoit que rarement, miss Austen s'est interdit de la franchir. Elle se plaît dans le terre à terre, et des critiques superficiels lui ont reproché quelquefois la monotonie de ses peintures. Et pourtant dans cette longue galerie de portraits il n'y en a pas deux qui se ressemblent assez pour qu'on puisse être tenté de les confondre. Ce sont des figures familières et qu'on reconnaît bien vite au passage, mais dont chacune se distingue par des caractères qui lui sont propres. Le procédé si connu qui consiste à rassembler sur un seul personnage

des traits empruntés de toutes parts pour en faire un type idéal, soit dans le bien, soit dans le mal, soit dans le ridicule, l'auteur ne l'emploie jamais. Il y a dans ses romans des hypocrites, des débauchés, des égoïstes, des orgueilleux et des niais ; on n'y rencontre pas ces êtres de raison consommés dans le vice et chargés de le personnifier, à peu près comme le bouc émissaire représentait les péchés d'Israël. On y trouve de même un grand nombre de braves gens, mais ils n'ont pas la perfection conventionnelle des Clarisse Harlowe et des Grandisson, et ce qu'ils perdent en relief, ils le regagnent en vraisemblance. Si l'on s'intéresse à eux, ce n'est pas parce qu'ils frappent d'admiration, d'horreur ou de pitié, c'est tout simplement parce qu'en les voyant on salue des semblables. Non qu'on puisse toujours être très flatté de regarder dans le miroir que tend la romancière ; seulement on se console en y apercevant aussi les autres. Personne n'aimerait à avouer par exemple qu'au moment de faire une générosité la réflexion est venue arrêter le premier mouvement qui était le bon, et cependant qui ne sentirait combien naturelle est la conduite de M. Dashwood dans les premiers chapitres de *Sense and Sensibility!* Héritier de toute la fortune de son père, il s'est promis d'abord de donner à ses sœurs trois mille livres sterling pour les doter. Sa femme lui fait remarquer que c'est beaucoup d'argent : mieux vaudrait constituer une rente à la veuve et à ses filles. Encore est-ce une chose bien désagréable qu'une rente à payer, et qui revient tous les ans. D'ailleurs ses sœurs ne sont pas pauvres, tant s'en faut. « Voyez donc, mon cher monsieur Dashwood, quelle confortable existence votre belle-mère et ses filles mèneront. Elles auront entre elles cinq cents livres à dépenser par an, et que faut-il de plus au monde à quatre femmes? Elles vivront à si bon compte! Presque point de dépenses de maison. Elles n'auront ni chevaux, ni voitures, à peine des domestiques. Ne recevant personne, elles n'auront aucune espèce de frais à faire. Cinq cents livres! Vraiment, je ne peux pas m'imaginer comment elles s'y prendront pour en dépenser seulement la moitié. Quant à leur donner davantage, ce serait une absurdité d'y penser. Ce serait plutôt à elles à vous donner quelque chose. » M. Dashwood réduira d'abord la rente à un petit cadeau fait à l'occasion ; puis, tout bien pesé, il se contentera d'offrir à ses sœurs... sa voiture et ses chevaux pour les aider à quitter la maison paternelle. M. Dashwood est-il un avare? Nullement ; c'est un homme du monde qui accomplit tous les devoirs extérieurs que le monde réclame, et qui, comme la plupart des gens, n'est généreux que quand il est absolument forcé de l'être. Il n'épargnera jamais à ses sœurs les marques de considération les plus sincères, surtout si elles font

de bons mariages, et se montrera parfait pour elles jusqu'à la bourse exclusivement. M. Bennett, dans *Pride and Prejudice*, n'est pas non plus un méchant homme. Il a eu le tort d'épouser une sotte et le tort peut-être plus grand encore de laisser voir qu'il le sait. La grande affaire de la vie, pour Mme Bennett, c'est de recevoir et de rendre le plus de visites possible et de chercher partout des gendres, tandis que le maître de la maison, loin du bruit, au milieu de ses livres, laisse s'agiter dans le vide une famille qu'il n'a pas voulu se donner la peine de gouverner. Quelque jeune homme opulent ou supposé tel vient-il s'établir dans le voisinage, aussitôt Mme Bennett dresse ses batteries et tente d'intéresser au succès de la campagne son mari, qui le plus souvent n'oppose à ses plans que le scepticisme et l'ironie du dédain.

« — Mon cher monsieur Bennett, avez-vous appris qu'on a fini par louer Netherfield Park? — M. Bennett répondit qu'il n'en savait rien. — Mais il n'y a pas à en douter, reprit Mme Bennett, car Mme Long vient de venir et m'a tout raconté. — M. Bennett ne fit point de réponse. — N'aimeriez-vous pas à savoir qui est le locataire? lui cria sa femme avec impatience. — C'est vous qui aimeriez à me le dire, et je n'ai aucune objection à l'apprendre. — Cette invitation fut considérée comme suffisante par Mme Bennett. — Eh bien, mon cher, sachez donc que, d'après Mme Long, Netherfield est loué à un jeune homme très riche du nord de l'Angleterre. Il est arrivé lundi dans une voiture à quatre chevaux pour voir la maison et il en a été si enchanté qu'il s'est aussitôt entendu avec le propriétaire. Il y entrera avant la Saint-Michel et quelques-uns de ses domestiques arriveront la semaine prochaine. — Comment s'appelle-t-il? — Bingley. — Est-il marié ou célibataire? — Oh! mon cher, célibataire naturellement. C'est un garçon à la tête d'une grande fortune, quatre ou cinq mille livres par an. Quelle belle chose pour nos filles!

— Comment cela? qu'est-ce que cela peut leur faire?

— Mon cher monsieur Bennett, que vous êtes ennuyeux! Vous savez bien à quoi je pense. Il en épousera une.

— Est-ce son dessein en venant s'établir ici?

— Son dessein? Quelle absurdité, et comment pouvez-vous parler de la sorte? Seulement il est très vraisemblable qu'il tombera amoureux de l'une d'entre elles, et c'est justement pour cela qu'il faut que vous lui fassiez une visite aussitôt qu'il sera arrivé.

— Je n'en vois pas la nécessité. Vous pouvez y aller, vous et vos filles; vous pouvez même les y envoyer toutes seules, ce qui vaudrait peut-être encore mieux, car comme vous êtes aussi jolie qu'aucune d'elles, le choix de M. Bingley pourrait tomber sur vous.

— Mon cher, vous me flattez. Certainement, j'ai eu ma part de beauté ; mais je ne prétends pas maintenant offrir aux regards rien d'extraordinaire. Quand une femme a cinq grandes filles, elle ne doit plus penser à ses propres agrémens. Mais il faut que vous vous présentiez chez M. Bingley, car nous ne pouvons le faire sans vous.

— Vraiment, vous y mettez trop de façons. J'ose dire que M. Bingley sera très heureux de vous voir. Je vous donnerai pour lui un billet dans lequel je l'assurerai du fond du cœur qu'il est libre d'épouser celle qu'il veut de mes filles.

— Vous vous plaisez à me tourmenter. Vous n'avez pas la moindre pitié de mes pauvres nerfs.

— Vous me faites tort, ma chère amie. J'ai un grand respect pour vos nerfs. Ce sont de vieux amis. Voilà vingt-cinq ans au moins que je vous entends en parler avec égards.

— Ah ! vous ne savez pas ce que je souffre.

— Vous vous en tirerez, je l'espère, et vivrez assez pour voir encore arriver dans le voisinage beaucoup de jeunes célibataires avec quatre mille livres de revenu. »

Si M. Bennett est franc avec sa femme, on peut croire qu'il ne l'est pas moins avec les demoiselles Bennett et en général avec tous les sots au milieu desquels il est condamné à passer sa vie. A cet égard, on doit dire que la romancière a fait bonne mesure. M. Bennett, en effet, a encore le privilège d'avoir pour cousin et pour héritier un jeune ecclésiastique qui est bien le niais le plus content de soi que l'on puisse rêver. Il faut lire dans l'original la lettre inimitable où M. Collins annonce son arrivée à la famille Bennett et les allusions délicates qu'il fait à sa situation particulière. Il faut le voir dresser intérieurement l'inventaire du domaine que la loi des successions lui réserve un jour. Il faut l'entendre, solennel et bienveillant, faire sa déclaration à la seule des filles de M. Bennett qui ait trouvé grâce devant les yeux de son père. Il lui expose en premier lieu, car Lizzy tout d'abord a voulu s'enfuir pour éviter l'entretien, combien ces sentimens de virginale modestie ajoutent de charme à sa personne, puis, par une transition délicate, il lui énumère les raisons qui le portent à se marier : « Mon premier motif, c'est que je crois qu'il est bon pour un *clergyman* de donner l'exemple du mariage à sa paroisse ; mon second motif, c'est que mon bonheur en sera grandement augmenté ; mon troisième motif, et peut-être aurais-je dû le mentionner plus tôt, c'est que tel est l'avis de la très noble dame que j'ai l'honneur de nommer la patronne de ma cure. Deux fois elle a daigné, sans que je le lui demandasse, me donner son opinion sur ce sujet. Samedi soir même,

la veille de mon départ, elle me disait encore, entre deux parties de quadrille : « Monsieur Collins, il faut vous marier. Un *clergyman* comme vous doit se marier. Choisissez bien, dans mon intérêt autant que dans le vôtre, prenez une fille de bonne maison, amenez-la ici, et je lui ferai visite. » En voilà assez sur ce qui concerne mes raisons générales en faveur du mariage. Il ne me reste qu'à vous assurer, dans le langage le plus passionné, de la violence de mon affection. Je suis parfaitement indifférent à la fortune. Je n'adresserai aucune demande pécuniaire à votre père, car je sais bien qu'il ne pourrait pas y satisfaire, et que vous avez seulement droit à 1,000 livres en 4 pour 100 qui ne vous appartiendront qu'au décès de votre mère. Sur ce point, je garderai donc invariablement le silence, et vous pouvez être sûre qu'aucun reproche peu généreux ne sortira de mes lèvres une fois que nous serons mariés. »

M. Collins n'est pas le seul *clergyman* que miss Austen ait décrit. Il a son pendant ailleurs dans la personne de M. Elton, qui est jeune comme lui, et comme lui voudrait bien se marier. Le docteur Grant, Edmond Bertram et Henry Tilney viennent compléter le groupe. Tous ils appartiennent à une espèce alors fort commune, celle des pasteurs mondains. L'église est pour eux une profession honorable et lucrative qui, ne réclamant pas de grands sacrifices, permet toutes les distractions de la société. Aussi ne faut-il pas être surpris si c'est dans un bal qu'on fait connaissance avec l'aimable M. Tilney ou si le docteur Grant est de mauvaise humeur quand la dinde n'est pas cuite à point. Le salut des âmes ne passe pour eux qu'après les plaisirs du monde, et s'ils sont ministres de l'Évangile, ce n'est qu'à leurs momens perdus ou quand ils revêtent la robe pour prêcher leurs sermons du dimanche. Au reste ils ne déparent point la société frivole que l'auteur aime à faire passer sous nos yeux et dont *Mansfield Park* offre le tableau le plus complet.

III.

Mansfield Park, publié en 1814, peut être considéré comme le chef-d'œuvre de miss Austen. Elle y a mis le meilleur de son talent, et l'ouvrage n'est pas loin de cette heureuse perfection où l'écrivain le mieux doué n'atteint pas toujours. Les proportions en sont bien tracées, et l'intrigue ne compte pas moins d'une vingtaine de personnages ayant tous une physionomie originale, depuis ceux auxquels l'auteur a confié des rôles importans jusqu'à ceux qui ne font en quelque sorte qu'apparaître sur la scène. De là une variété plus grande et des contrastes plus piquans. Les incidens ne sont pas, il est vrai, plus nombreux que dans les autres ouvrages

de la romancière ; ils suffisent cependant au développement naturel des caractères. Il n'y faut pas chercher des situations tragiques, de grands désespoirs ni de violentes émotions : ce n'est pas la manière de l'auteur. Le doigt ne tourne pas les pages du volume avec une fiévreuse impatience, et la curiosité du dénoûment ne fait pas « sauter vingt feuillets » pour trouver la fin de l'histoire. La demeure du baronnet Thomas Bertram dans le comté de Northampton ne connaît pas les agitations vulgaires. L'ordre y règne, et pour le troubler il ne faudrait rien moins qu'une catastrophe. Encore ne s'en apercevrait-on pas à la surface. Sir Thomas Bertram est l'homme froid, poli, peu intelligent, mais vertueux, qui semble avoir été l'idéal du gentleman anglais au commencement de ce siècle et le sujet des sarcasmes de Byron. Il a épousé pour sa beauté une femme qui, lui ayant donné deux fils et deux filles, s'est cru des droits acquis à une indolence absolue pour le restant de ses jours. Lady Bertram passe les trois quarts de sa vie sur son sofa entre sa broderie et son petit chien, véritable image de la mollesse somnolente et satisfaite. Elle a deux sœurs qui ont été moins heureuses qu'elle dans la grande loterie du mariage. L'une, miss Price, a choisi par amour et pour désobliger sa famille un lieutenant de marine sans fortune ni éducation, et si elle n'a pas le nécessaire en fait de bien-être et d'argent, elle a le superflu sous la forme de nombreux enfans. L'autre, Mme Norris, en vertu de cette maxime qu'il y a dans le monde beaucoup plus de jolies femmes que d'hommes riches pour les mener à l'autel, a dû se rabattre, après une assez longue attente, sur un ecclésiastique. La générosité du baronnet a fait le reste. Il a donné au mari de sa belle-sœur une bonne cure dont le presbytère est situé tout près de son château, et Mme Norris, qui n'a pas d'enfans, profite de ce voisinage pour vivre à Mansfield Park.

Parmi tous les caractères qu'elle a tracés, il n'en est pas qui fasse plus d'honneur à la plume de miss Austen que celui de Mme Norris. Certes, il n'est pas difficile d'être égoïste; mais donner à son égoïsme tous les dehors du dévoûment et du sacrifice, ne penser jamais qu'à soi tout en ayant l'air de songer sans cesse aux autres, c'est là un degré de perfection auquel on ne parvient pas sans peine. Mme Norris pourtant paraît y être arrivée tout naturellement. Grâce à l'apathie de sa sœur, à la bienveillance un peu bornée de son beau-frère et à ses adroites flatteries, elle s'est fait de Mansfield Park une terre de Canaan découlant de lait et de miel. Elle y règne, sous le prétexte d'y rendre service; et, sans prendre part à la peine, en toutes circonstances elle est la première à recueillir les honneurs. S'agit-il de faire parvenir à la sœur pauvre quelques

présens utiles, lady Bertram envoie l'argent ou le linge, Mme Norris écrit la lettre. C'est elle aussi qui la première a l'idée de soulager cette pauvre Mme Price en lui prenant une de ses trop nombreuses filles. Quoi de plus naturel, elle n'a point d'enfant. Sir Thomas fait bien quelques objections pleines de prudence; elle ne veut rien entendre : « Je vous comprends, lui dit-elle, vous êtes la générosité, la sagesse même, et je suis sûre que nous serons tous du même avis sur ce point. Ce que je peux faire, vous le savez, je suis toujours assez disposée à le faire pour le bien de ceux que j'aime, et, quoiqu'il me soit impossible d'éprouver pour cette petite fille la centième partie de l'affection que je porte à vos chers enfans, je serais la première à me haïr si j'étais capable de la négliger. N'est-ce pas l'enfant d'une sœur, et tant que j'aurai un morceau de pain à lui donner, pourrais-je supporter de la voir dans le besoin? Mon cher sir Thomas, avec tous mes défauts, j'ai le cœur chaud, et, pauvre comme je le suis, j'aimerais mieux me refuser les nécessités de la vie que d'agir sans générosité. Ainsi donc, si vous ne vous y opposez pas, j'écrirai demain à ma sœur pour lui faire ma proposition. Quand tout aura été arrangé, je ferai venir la petite à Mansfield; vous n'aurez à vous occuper de rien. Pour ma peine, vous savez que je n'y regarde jamais. » Fanny Price arrive donc à Mansfield Park, et Mme Norris est la première à la recevoir. Cinq années se passent. M. Norris est mort, et Fanny Price est toujours sous le toit de sir Thomas. Il semblerait naturel que Mme Norris, restée veuve et seule, se chargeât enfin de la jeune fille. On le lui fait délicatement entendre. « Je croyais, lui dit sa sœur, que vous en étiez convenue avec mon mari. — Moi! jamais. Je ne lui en ai pas dit un mot, il ne m'en a jamais parlé. Fanny vivre avec moi? c'est la dernière chose à quoi je penserais au monde. Bonté du ciel! qu'est-ce que je pourrais bien faire de Fanny? Moi, une pauvre veuve désespérée, qui ne suis plus bonne à rien, que deviendrais-je avec une fille de quinze ans? Quand je le souhaiterais pour moi-même, je ne voudrais pas faire ce tort à la pauvre enfant. Elle est en bonnes mains. » Sir Thomas est un peu surpris de voir Mme Norris refuser de faire la moindre chose pour celle qu'elle a adoptée; mais, à tout prendre, la présence de Fanny Price n'est pas un embarras dans sa maison. Très farouche, très gauche, très ignorante quand elle est débarquée à Mansfield Park, la jeune fille s'est transformée, grâce à l'affection du cadet de la famille, Edmund Bertram. Ses cousines la méprisent, son oncle l'intimide par sa froideur, lady Bertram n'a pas la force de s'occuper d'elle, Mme Norris, sous prétexte qu'elle n'est pas destinée à l'aisance, ne lui épargne ni les duretés ni les privations : l'aimable

cendrillon n'en est pas moins devenue peu à peu nécessaire à tout le monde. Il faut qu'elle écoute les doléances de lady Bertram sur son excellente santé, qu'elle fasse les commissions de Mme Norris, qu'elle serve de repoussoir à l'élégance de ses cousines et qu'elle reçoive les confidences amoureuses d'Edmund Bertram. Ce dernier rôle est le plus pénible de tous, car, il faut l'avouer, Fanny n'est pas parfaite : contre tous les droits de l'hospitalité, elle aime en secret son cousin, et son cousin aime une jeune coquette que le cœur et les principes n'ont jamais beaucoup gênée. Il faudra bien des désappointemens, quelques malheurs même, pour que les choses apparaissent sous leur vrai jour aux différens membres de la famille. Lorsque le fils aîné aura pour jamais compromis sa santé dans les excès, lorsque les filles, adulées par leur tante, ignorées par leur mère, se seront enfuies l'une avant, l'autre après le mariage, lorsque miss Crawford aura bien montré à Edmund Bertram qu'elle n'épousera pas un cadet qui se destine à l'église, lorsque Mme Norris aura couronné tous ses dévoûmens en quittant Mansfield Park au moment de l'infortune, il ne restera, pour consoler sir Thomas et pour épouser son fils, que Fanny Price.

L'analyse la plus subtile ne réussirait pas à donner une idée exacte de l'art avec lequel miss Austen a développé les caractères si vrais de ces divers personnages. Jamais elle ne se trahit derrière eux; elle les laisse agir et parler sans se mêler à leurs actes ou à leur conversation, abandonnant au lecteur intelligent le plaisir de les comprendre et le soin de les juger. Elle ne leur met point d'écriteau sur le front; c'est à leur allure qu'on les reconnaît. On n'a pas besoin d'être prévenu d'avance que M. Rushworth, le fiancé de miss Bertram, n'est qu'un grand garçon fort bête : il s'annonce lui-même toutes les fois qu'il ouvre la bouche. Mme Grant, la bonne ménagère, peut aussi se passer d'introduction, ainsi que M. Yates, ce jeune homme qui se croit des dispositions à l'art dramatique et qui parcourt les châteaux pour y monter des représentations de société. On peut en dire autant de M. Crawford, l'homme du monde gâté par le succès, qui met tant de gravité dans les choses frivoles, et tant de frivolité dans les choses graves, de Thomas Bertram, l'héritier du domaine, qui parle en maître lorsque son père est absent, et qui doit la plupart de ses vices au privilège du droit d'aînesse. Où miss Austen avait-elle donc vu tous les originaux des portraits qu'elle a peints, vivant comme elle le faisait au village et dans la retraite? Dans le nombre sans doute il en est qu'elle avait pu rencontrer autour d'elle, mais elle en a deviné davantage encore avec cette intuition mystérieuse qui n'appartient qu'au génie créateur. En effet, ce ne sont pas seulement les sentimens du

cœur féminin qu'elle s'entend à démêler; au rebours de la plupart des romancières, elle est tout aussi à son aise quand il s'agit de représenter des hommes. De même les scènes où elle excelle ne sont pas uniquement celles qu'elle avait chaque jour sous les yeux. *Mansfield Park* en montre un exemple dans l'épisode qui nous fait faire connaissance avec les parens de Fanny Price. Cette fois ce n'est plus un de ces intérieurs aimables, chers à l'auteur, où la vie s'écoule sans choc, dans le calme du bien-être. Elles ne sortent pas facilement de la mémoire les pages vivantes de réalité où l'on pénètre à la suite de l'héroïne dans cette petite maison de Portsmouth que remplit de ses bruyans ébats une horde d'enfans indisciplinés dans lesquels la jeune fille a plus de honte que de joie à reconnaître des frères et des sœurs. Des cris, des disputes sans fin, les plaintes interminables de la mère sur la difficulté d'avoir des domestiques fidèles, les propos des servantes, les rires des marmots dégueniliés, et par-dessus tout la voix du père enrouée par l'usage du grog et des jurons, quel contraste! « Que le diable emporte les polissons! comme ils beuglent! C'est encore Samuel qui crie le plus fort. Ce garçon-là ferait un excellent bosseman. Holà, vous autres, si votre damné sifflet ne s'arrête pas, je vais vous tomber dessus. » Ainsi parle le marin retraité. Tout ce qu'il a trouvé à dire à sa fille, après neuf ans d'absence, c'est qu'elle est bien grandie et qu'il lui faudra sans doute un mari. En revanche il ne tarit pas sur la beauté de la corvette à bord de laquelle son fils est officier. « Avez-vous appris la nouvelle? *La Grive* est sortie de rade ce matin. Pardieu, vous arrivez à temps. Le capitaine Walsh croit que vous irez croiser dans l'est avec *l'Éléphant*. Pardieu, je le voudrais pour vous. Le vieux Schaley disait tout à l'heure que vous pourriez bien être envoyé d'abord au Texel. Mais pardieu vous avez perdu un beau spectacle ce matin. Je n'aurais pas voulu pour mille livres manquer cette occasion-là. Si jamais beauté parfaite a flotté sur l'eau, c'est bien elle. J'ai passé deux heures à la regarder cette après-midi. » Mme Price parle moins haut; mais, si sa voix est douce et traînante, ses sujets de conversation ne sont pas beaucoup plus variés. La pauvre femme, courbée par l'habitude de la gêne, a pris son parti de tout le reste et ne nourrit plus que deux ambitions en ce monde : trouver du temps dans la semaine pour raccommoder le tapis en loques de son salon et se promener sur les remparts le dimanche. Quant à l'espoir de tenir ses enfans propres ou de garder ses servantes plus de trois mois, elle y a depuis longtemps renoncé. L'auteur, avec la sobriété qui est un des traits de son talent, n'a consacré qu'un petit nombre de chapitres à la peinture de ce ménage troublé par le désordre et par le vice : ils suffisent pour compléter le roman et pour

mieux marquer la leçon de morale qui s'en dégage. Car il faut bien le dire, c'est à la grande école des romanciers moralistes que miss Austen se rattache; c'est par là qu'elle a su plaire à tant d'esprits sérieux qui demandent au roman quelque chose de plus que des tableaux fidèles de mœurs. Chez elle, l'analyse psychologique n'est qu'un moyen. Si elle se donne le plaisir de disséquer ses personnages, ce n'est pas seulement pour satisfaire à une curiosité savante, mais encore pour qu'ils servent d'enseignement aux autres. Ainsi procédait Fielding malgré l'insuffisance de sa morale, malgré la grossièreté des exemples qu'il présentait aux yeux de son lecteur. La ressemblance ne s'arrête pas là. Comme à l'auteur de *Tom Jones*, on a reproché à miss Austen la vulgarité des caractères au milieu desquels elle semble se complaire. On a dit que le nombre des sots est déjà bien assez grand dans le monde réel sans qu'il soit encore besoin d'en peupler celui de la fiction, et qu'on ne pouvait s'intéresser dans un livre à des êtres ennuyeux qu'on éviterait dans la vie. Cette critique serait fondée, si on ne tenait compte de l'art qui relève la trivialité même en lui donnant je ne sais quoi d'agréable et de littéraire. Il y a là une question de mesure et de goût, et si miss Austen n'a pas toujours su se tenir sur la limite, c'est par excès de vérité qu'elle a failli.

Le roman, plus que tout autre genre de littérature, subit les influences de la mode. Ce qui touchait jusqu'aux larmes il y a quarante ans peut faire éclater de rire aujourd'hui, et il est probable que la génération qui suivra la nôtre, aux endroits où nous nous sentons émus, à son tour sourira. L'horrible même n'est pas à l'abri de ces vicissitudes du goût. *Les Mystères d'Udolphe* depuis longtemps ne font plus frissonner personne, et les *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poë pourraient bien sembler très fades aux lecteurs du xxe siècle. Les romans de miss Austen sont au-dessus de semblables fluctuations, non que tout y soit également admirable, mais parce qu'ils présentent dans leur ensemble quelques-uns de ces caractères qui assurent la durée aux œuvres classiques. A côté des richesses souvent trop éclatantes de l'imagination contemporaine, le talent de l'auteur de *Mansfield Park* paraît quelquefois un peu terne. On y voudrait plus de grâce, plus d'imprévu, quelque chose d'un peu plus féminin et d'un peu moins impersonnel. Il révèle néanmoins une femme supérieure dont on peut dire, en empruntant à Balzac le mot qu'il s'appliquait à lui-même, qu'elle a porté toute une société dans sa tête.

LÉON BOUCHER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

15 septembre 1878.

Oui certes, si les partis extrêmes qui tourbillonnent sans cesse à la surface du pays avaient autant de pouvoir que de jactance, il faudrait s'attendre à de l'imprévu. La paix publique serait bientôt en péril, la France ne tarderait pas à être rejetée dans des crises nouvelles. On n'aurait qu'à laisser faire ces partis, ils se chargeraient de tout bouleverser avec leurs chimères, leurs propagandes et leurs agitations. Il y a des révolutionnaires de toutes les couleurs, il y a des hallucinés dans tous les camps, et en vérité c'est une coïncidence singulière qui vient de placer à côté du congrès socialiste convoqué récemment à Paris le congrès catholique qui s'est réuni à Chartres, qui a eu M. le comte Albert de Mun pour principal orateur. On a eu ainsi sous les yeux en quelques jours le double et instructif spectacle du radicalisme démagogique essayant de se reconstituer officiellement et du radicalisme religieux se déployant avec une redoutable candeur; on a pu voir une fois de plus ce que les opinions extrêmes les plus contraires promettraient à la société française si elles avaient autant de puissance que d'ambition, — et c'est toujours bon à savoir.

Que se proposait réellement le congrès socialiste? Les organisateurs avaient compté sans doute sur la faiblesse du gouvernement, ils avaient espéré faire passer leur congrès parmi tant d'autres congrès à la faveur de l'exposition. Malheureusement M. le préfet de police est survenu pour troubler la représentation qu'on ménageait à Paris; il a interdit la réunion et il a fait arrêter quelques-uns des meneurs ou des promoteurs de la grande manifestation démagogique qui avait été savamment préparée. M. Louis Blanc et d'autres députés de la Seine ont cru devoir intervenir à leur tour, il est vrai, pour couvrir les agitateurs socialistes dans l'embarras; ils ont protesté contre ce qu'ils appellent une illégalité, une atteinte au domicile privé, à la liberté de réunion. M. Louis Blanc et ses collègues ont protesté, le gouvernement a persisté dans ses résolutions, et la justice est appelée maintenant à prononcer. Au

fond, ce congrès, dont les organisateurs, les principaux affiliés sont étrangers, était tout simplement une résurrection déguisée de « l'association internationale » qu'une loi de 1872 a interdite en France. C'était un prétexte de propagandes révolutionnaires, une occasion de reprendre tous ces programmes de revendication sociale qui par deux fois, en 1848 et en 1871, sont devenus un mot d'ordre de guerre civile et ont été noyés dans le sang. Ces programmes, on les connaît d'avance, on les a entendus dans tous les congrès de ce genre, dans toutes les réunions socialistes, on les a vus à l'œuvre : ils n'ont pas changé, ils se composent invariablement d'utopies ambitieuses, d'excitations aux haines intestines, de préméditations spoliatrices, de déclarations de guerre à la société universelle; ils commencent par invoquer le progrès, un prétendu progrès, l'intérêt des classes laborieuses, — ils ont pour dernier mot la ruine et l'incendie.

Ces épidémies ont eu autrefois leur règne en France; elles ont passé depuis quelques années à l'étranger, elles ont gagné la Russie, l'Allemagne, où elles ne laissent pas de sévir avec une certaine intensité. Les socialistes de l'Internationale, après avoir voyagé un peu partout, ont cru sans doute le moment venu de ramener leur quartier général parmi nous; ils ont cru que notre pays était assez remis de ses épreuves, assez rétabli dans ses affaires pour pouvoir redevenir au centre de l'Europe un foyer préféré d'agitation et d'action. Avec leur congrès, ils auraient recommencé leurs prédications, leurs expériences, ils auraient essayé de relever, à côté des monumens détruits par leurs œuvres, le drapeau de la « vraie république. » Il n'en aurait pas fallu davantage pour troubler l'opinion, pour raviver des inquiétudes, et voilà pourquoi le gouvernement a fait ce qu'il y avait de plus politique, de plus prévoyant, en épargnant à Paris ce spectacle peu récréatif, en évitant jusqu'à l'apparence d'une faiblesse pour des propagandes meurtrières. Voilà aussi pourquoi M. Louis Blanc et ses collègues, s'ils réfléchissaient, devraient savoir gré à M. le ministre de l'intérieur et à M. le préfet de police de les avoir délivrés d'auxiliaires compromettans dont l'intervention ne serait certes pas de nature à servir les institutions nouvelles. Le congrès socialiste en a été pour ses frais d'installation théâtrale, la représentation a manqué!

Quelle est, d'un autre côté, la signification de ce congrès des « cercles ouvriers catholiques » qui s'est ouvert récemment à Chartres, dans les jardins de l'évêché, et qu'un hasard singulier a fait coïncider avec l'essai de congrès socialiste de Paris? Assurément, pour une œuvre qui devrait rester avant tout une manifestation de piété et de simplicité religieuse, c'est déjà un premier châtiment de pouvoir être confondue, ne fût-ce qu'un instant, avec une représentation révolutionnaire. Rien n'est plus vrai, l'assimilation est imprévue, elle ne devrait

pas être possible. Et cependant, on ne peut s'y méprendre, si l'œuvre n'est pas révolutionnaire par elle-même comme le congrès socialiste, elle l'est dans un autre sens par le caractère qu'on lui imprime, par les commentaires dont on l'accompagne, par toutes ces vaines et imprudentes déclamations que le mysticisme exalté d'un orateur comme M. le comte Albert de Mun mêle à des démonstrations pieuses.

M. de Mun est décidément un chef de croisade, le paladin de l'église; il prêche à la chambre des députés, il prêche sur la terrasse de l'évêché de Chartres. C'est lui qui organise, qui dirige les « cercles catholiques d'ouvriers, » et qui dans les grandes occasions est chargé du sermon d'ouverture. Le jeune et brillant officier de cavalerie devenu apôtre s'est fait un catholicisme tapageur, militant et exclusif, que n'avoueraient plus sans doute Lacordaire et Montalembert avec leurs généreuses ardeurs libérales, mais qui est fort à la mode depuis quelques années. M. le comte de Mun, c'est une justice à lui rendre, ne cache pas son drapeau; il tient à ce qu'on sache bien que le catholicisme dont il se fait l'impétueux *leader* est incompatible avec le monde nouveau, qu'il a déclaré la guerre à la société moderne, aux lois civiles, au concordat, à l'organisation économique, à tout ce qu'a produit et réalisé la révolution française. Il veut qu'on n'ignore pas qu'il est la « contre-révolution. » Qu'est-ce qu'il entend par ce mot de contre-révolution? A la vérité ici tout devient passablement obscur. Il y a dans les discours du bouillant orateur de Chartres quelque chose comme une reconstitution éventuelle des corporations ouvrières, quelque chose comme un retour à des temps où l'église régnait dans la vie civile comme dans la vie religieuse, quelque chose comme un regret de tout ce qui n'est plus. Ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que, parlant à des ouvriers qu'il croit gagner à sa cause, M. de Mun mêle à son prosélytisme religieux on ne sait quel souffle de socialisme. Oui, vraiment, il manie tout comme un autre cette phraséologie banale et toujours redoutable sur la servitude des travailleurs, sur la tyrannie du capital, sur l'oppression des déshérités, sur l'égoïsme des satisfaits. M. le comte de Mun sait bien qu'il s'expose à cette grave accusation puisqu'il croit devoir s'en défendre, et s'il sent ce qu'il y a de dangereux dans de telles déclamations, pourquoi fait-il œuvre de parti en se plaisant à envenimer des souffrances qui sont dignes de toutes les sollicitudes, mais qui ne se guérissent pas par des discours? Pourquoi se plaît-il à remuer avec un esprit trop peu préparé, trop visiblement inexpérimenté, des problèmes qui ne peuvent se résoudre qu'avec le temps, avec de la patience, avec beaucoup d'études, avec toute la bonne volonté d'une société attentive, humaine et libéralement équitable? Ah! sans doute, M. de Mun a son excuse, il a son remède tout trouvé, la foi, le retour au catholicisme tel qu'il le comprend et à l'état modèle, par

l'abolition de tout ce qu'a fait la révolution française. Les socialistes, eux aussi, ont leur remède, qui est aussi simple ; ils ont leur manière de guérir le mal et même de le supprimer par l'abolition du catholicisme et de toutes les institutions traditionnelles.

Ainsi, il n'y aurait qu'à laisser faire les réformateurs, nous serions bien avancés. Les uns, les socialistes, veulent tout détruire pour aller en avant, pour accélérer le mouvement qui conduit à la seule et vraie république, la république démocratique et sociale ; les autres, les catholiques comme M. de Mun, veulent aussi tout détruire, pour revenir en arrière, et ils ne voient que ce moyen d'échapper à la fatalité des déchaînemens démagogiques. Catholiques et radicaux vont dans des directions opposées et ne s'entendent guère sans doute ; ils ne sont d'accord que sur un point, la haine de tout ce qui est modéré, du libéralisme qui les gêne, et les socialistes ne parleraient pas autrement que M. le comte de Mun lorsqu'il dit : « Le socialisme, c'est la révolution logique, et nous sommes la contre-révolution irréconciliable. Il n'y a rien de commun entre nous; mais entre ces deux termes il n'y a plus de place pour le libéralisme. » Cette manière de poser la question, nous la connaissons depuis longtemps : c'est le langage de tous les irréconciliables, de tous les esprits chimériques. Il n'y a qu'une petite difficulté, c'est que ce libéralisme dont M. de Mun parle si lestement, pour lequel il ne voit plus de place entre les socialistes et les catholiques à outrance, est encore de force à se défendre contre les uns et les autres. Ce libéralisme, si étrangement évincé d'un mot frivole, c'est tout ce qui existe, c'est la réalité vivante, la société tout entière ; c'est la garantie et la sauvegarde de ceux-là mêmes qui se donnent le passe-temps de le combattre avec les armes qu'il leur assure. Le monde contemporain vit de lui et par lui. Tout le reste n'est qu'un tourbillon de fantaisies excentriques et d'agitations artificielles qui ne sont pas toujours inoffensives sans doute, qui pourraient devenir dangereuses si on ne les surveillait, mais qui ne répondent ni à la vérité des choses ni au mouvement général des opinions, des instincts publics et des intérêts.

Heureusement c'est ainsi, et pendant que les partis extrêmes, qui ne voient que conflits et catastrophes, en sont à donner leurs représentations, est-ce que la paix ne règne pas dans le pays ? Est-ce que, malgré les orages qu'on se plaît à prédire et qu'on appellerait quelfois, si on le pouvait, la situation de la France ne reste pas en définitive simple et régulière? S'il y a un phénomène caractéristique, c'est justement ce contraste entre des manifestations de partis et la situation réelle. La vérité des choses, non certes, elle n'est pas dans des agitations intéressées, dans des turbulences factices ou de vaines alarmes entretenues par calcul ; elle n'est ni dans le congrès socialiste de Paris,

ni dans le congrès de Chartres; elle est dans ce calme universel d'un pays qui travaille, qui est tout entier à son industrie, à ses affaires, et qui ne demande qu'à être mis à l'abri de convulsions nouvelles. Le vrai sentiment public, il éclatait l'autre jour dans ce service de Notre-Dame où l'on allait honorer la mémoire d'un homme illustre, M. Thiers, qui reste populaire précisément pour sa raison modérée, pour son esprit de patriotisme, pour l'habileté prudente avec laquelle il a su, aux jours des crises terribles, dégager la France des misères de l'invasion étrangère et de la guerre civile. La vie nationale réelle et sérieuse, elle est, non dans des conciliabules de coteries ou de sectes, mais dans le développement simultané et souvent invisible de toutes les activités pratiques, dans cet effort incessant pour réparer d'immenses désastres, pour relever jour par jour la puissance française; elle est dans ces manœuvres qui se poursuivent de toutes parts, au midi comme au nord, à l'est, autour de Lyon comme autour de Paris, et qui sont l'apprentissage de notre armée nouvelle. Elle apparaît aussi à travers ces excursions que font les membres du gouvernement, qui mettent les chefs des administrations supérieures en rapport avec les populations et qui ont pour heureux effet de substituer aux vaines polémiques, aux déclamations, une politique d'enquête directe et d'instruction pratique. C'est là ce qu'on pourrait appeler la situation réelle, situation peu dramatique sans doute et peu accidentée, mais assez rassurante et assez forte pour n'être pas facilement ébranlée.

Un des plus intéressans épisodes de cette saison d'automne, c'est assurément le voyage que M. le ministre des finances et M. le ministre des travaux publics viennent de faire dans les provinces du nord. M. Léon Say et M. de Freycinet sont allés ensemble dans ces industrieux départemens, à Boulogne, où l'on construit un port en eau profonde, à Calais, à Dunkerque, à Lille, qui de mémoire d'homme, selon la remarque du président de la chambre de commerce, n'avait reçu la visite officielle d'un ministre. Tout s'est passé pour le mieux, cela va sans dire, et on comprend que M. de Freycinet se plaise à ces excursions, puisqu'il y réussit; il a partout un langage séduisant de netteté et de sincérité. M. Léon Say a eu de son côté à Calais comme à Boulogne le succès d'une parole simple, instructive et familièrement ingénieuse; mais, à part l'accueil flatteur que les deux ministres ont trouvé partout sur leur passage, ce voyage a évidemment une importance exceptionnelle pour plusieurs raisons, et il est fait pour laisser après lui une favorable impression. D'abord il était resté un certain doute sur le caractère, sur l'opportunité de ce vaste programme de travaux publics que M. de Freycinet a inauguré dans la session dernière devant les chambres et pour l'exécution duquel il a besoin du concours de M. le ministre des finances. Ce programme, qui embrasse les chemins de fer,

les ports, les voies navigables, n'était-il pas la conception décevante d'un esprit ambitieux et chimérique ? Ne dépassait-il pas les ressources, les facultés financières du pays? N'avait-il pas déjà rencontré, n'était-il pas exposé à rencontrer encore la résistance du membre du gouvernement qui, selon le mot vulgaire, tient les cordons de la bourse ? Les discours de Boulogne et de Calais ont eu justement pour objet d'éclaircir ces questions ou ces doutes, de ramener à leurs vraies proportions les projets de M. de Freycinet, d'affirmer enfin la cordiale entente des deux ministres et du gouvernement tout entier. M. de Freycinet, pour sa part, s'est chargé de préciser sa pensée, de bien expliquer qu'il ne s'agit nullement d'engager d'un seul coup une dépense démesurée, que tout sera nécessairement proportionné aux circonstances qui se produiront chaque année. M. Léon Say, à son tour, s'est chargé de rendre sensibles par des chiffres les ressources régulières, la puissance de l'épargne française, et comme en définitive tout doit se passer à la pleine lumière, sous le contrôle incessant de la presse, sous la juridiction du parlement, il n'y a plus là aucune obscurité de nature à troubler ou à émouvoir l'opinion. M. de Freycinet a résumé sa pensée en disant que, si la conception est hardie, l'exécution restera prudente. Il l'avait déjà dit, il l'a répété ; les deux ministres se sont étudiés à dissiper tous les nuages, à tranquilliser les esprits. C'est là un premier résultat des discours de Boulogne et de Calais ; mais ce n'est pas le seul. Ce voyage du nord, succédant aux autres excursions ministérielles de ces derniers temps, aux discours qui ont été prononcés, n'est point certainement sans avoir son importance politique.

Ce qui n'est pas douteux c'est qu'à Boulogne et à Dunkerque, comme il l'avait déjà fait en Normandie, M. le ministre des travaux publics a saisi avec habileté l'occasion de préciser une fois de plus la politique du gouvernement, et il a surtout réussi par l'expression heureuse qu'il a su donner à une pensée élevée de modération et de conciliation. M. de Freycinet a le mot précis et juste ; il parle sans effort, en homme de gouvernement, en politique sérieux, sans descendre à flatter de vulgaires passions ou des préjugés de parti, et si, ministre de la république, il avoue tout haut l'intention de populariser, d'affermir la république, il ne cache pas à quel prix, à quelles conditions le régime nouveau peut devenir définitif et durable. M. le ministre des travaux publics n'est pas de ceux qui comptent sur la magie d'un nom ou d'une formule, qui croient que les gouvernemens se fondent et vivent sans beaucoup de temps, de patience et de peine, sans avoir à conquérir la confiance par leurs œuvres et sans prouver qu'ils sont dignes de présider aux affaires d'une grande nation. Il l'a dit l'autre jour : « Nous prouverons que nous sommes un meilleur gouvernement en gouvernant réellement

mieux que les autres. C'est en ayant de meilleures finances, de meilleurs travaux publics, une meilleure direction commerciale, une meilleure politique étrangère que nous mériterons de prendre la place de ceux qui nous ont précédés. Je sais que cette sorte de propagande exige du temps et que les conquêtes sont lentes à venir... J'y vois un motif de satisfaction... On nous force ainsi à nous replier sur nous-mêmes, à nous observer, à nous mesurer, à acquérir ainsi les qualités qui, seules, permettent de fonder les régimes durables... » Voilà certes encore un programme qui peut n'être pas toujours d'une réalisation facile; il est fait du moins pour tenter les esprits libéraux, pour rassurer les esprits hésitans, et ce qu'il y a de plus significatif, c'est qu'en parlant ainsi dans des assemblées nombreuses, devant tous les représentans des intérêts de ces riches villes du nord, M. le ministre des travaux publics n'a rencontré partout qu'une sympathique et chaleureuse adhésion. Nous sommes ici un peu loin de l'atmosphère des congrès agitateurs; nous nous retrouvons en plein courant de l'opinion et du sentiment publics, dans ce que nous appelions la vérité des choses, la vérité de la vie nationale sérieuse et pratique.

Cette propagande de l'esprit de modération et de travail que M. de Freycinet vient de faire de concert avec M. Léon Say dans les villes du nord, les collègues de M. le ministre des travaux publics et de M. le ministre des finances l'ont faite dans ces derniers temps par leurs discours à Mortagne, à Laon, à Dreux. Les uns et les autres ont saisi l'occasion d'exprimer sous des formes diverses la pensée qui les anime, qui les unit dans une même œuvre de bonne volonté, et c'est ainsi que ces voyages peuvent avoir une réelle utilité politique. Ils sont une épreuve, une sorte de session libre, un peu errante et dispersée, mais fructueuse, devançant et préparant la session parlementaire où le ministère arrivera fortifié par ces communications familières avec l'opinion. — Que les paroles ne suffisent pas, nous le savons bien; que malgré tout il y ait des excentricités, même parfois des incidens d'administration faits pour appeler les répressions, que dans la session qui se rouvrira d'ici à quelques semaines il y ait encore des difficultés, des tiraillemens et des confusions, nous n'en doutons pas. L'optimisme trop absolument confiant ne serait certes pas un conseiller infaillible. Les luttes renaîtront assez tôt, les passions se retrouveront aux prises; on doit tout prévoir. L'essentiel est qu'il se forme par degrés, dans le gouvernement et autour du gouvernement, un ensemble de forces modératrices suffisantes pour préserver la France des aventures nouvelles de révolution aussi bien que des aventures de réaction.

L'automne n'est pas aussi paisible pour tout le monde en Europe. On

ne peut pas dire que l'œuvre diplomatique récemment élaborée à Berlin soit d'une exécution aisée. La paix générale a été maintenue sans doute par l'esprit de conciliation des gouvernemens, surtout peut-être par la volonté puissante qui a conduit ces délibérations, et c'est beaucoup. Le traité de Berlin lui-même, avant de devenir une réalité complète, semble destiné à traverser un certain nombre de phases laborieuses. Non certes, tout ce système de démembremens partiels, de protectorats plus au moins déguisés et d'occupations appliqué à l'empire ottoman, ce sysètme n'est pas d'une exécution facile. La plus grosse difficulté n'est point dans cette question de frontières qui divise la Turquie et la Grèce; l'autorité morale de l'Europe suffira sans doute pour trancher le différend en donnant une suffisante satisfaction à la nation hellénique. La vraie et sérieuse difficulté pour le moment est dans la résistance que quelques-unes des combinaisons du traité de Berlin rencontrent sur le terrain même, dans les populations. On vient de le voir par ce qui s'est passé tout récemment en Albanie. La Porte avait envoyé en pacificateur Méhémet-Ali-Pacha, celui qui a commandé pendant la guerre en Bulgarie et qui a été l'un des plénipotentiaires turcs au congrès de Berlin : Méhémet-Ali, avant d'avoir pu remplir sa mission, a été assassiné par les Albanais qui ont formé une sorte de ligue de résistance armée, qui n'acceptent pas la cession d'une partie de leur pays. Que va faire maintenant la Porte? Elle a été assez imprudente en envoyant Méhémet-Ali sans lui donner des forces militaires qui l'auraient aidé à remplir son mandat, qui auraient pu tout au moins en imposer au fanatisme local : la voilà maintenant obligée d'envoyer un corps d'armée pour relever son autorité méconnue, pour réduire les Albanais, pour procéder de vive force à l'exécution de cette partie du traité de Berlin qui la dépouille des territoires de l'Albanie. La Porte a vraiment beaucoup à faire pour se tirer de tous les embarras dont la paix de Berlin lui laisse l'onéreux héritage.

L'Autriche, de son côté, n'avance que bien lentement dans son occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine. Ses divisions successivement engagées rencontrent chaque jour les plus sérieux obstacles dans ces régions où toutes les communications sont difficiles, où l'insurrection est partout. Elles ont à livrer d'incessans combats dans leurs marches pénibles, et il en est même qui ont éprouvé de véritables échecs, qui ont été obligées de rétrograder. Évidemment l'Autriche n'avait pas prévu cette résistance, au moins une résistance aussi fortement organisée et aussi acharnée. Elle s'est trouvée un peu surprise, et aujourd'hui elle est en face d'une sorte de mouvement national dont elle ne pourra avoir raison qu'en déployant les plus sérieux efforts militaires. Son armée y suffira, ce n'est pas une question, elle suffira aux com-

bats comme aux fatigues. Seulement l'hiver approche, et la première campagne risque fort d'être interrompue par la mauvaise saison avant d'avoir atteint le but. Voilà où en sont les choses en Orient. Pendant ce temps, le parlement allemand sorti des dernières élections vient de s'ouvrir à Berlin. Tout s'est passé sans éclat; il n'y avait ni le prince impérial ni le chancelier. M. de Bismarck se réserve sans doute de paraître le jour où il s'agira d'enlever la loi qui vient d'être présentée pour la répression des menées socialistes. A vrai dire, c'est sur ce point de politique intérieure que semble devoir se concentrer tout l'intérêt de cette session du nouveau parlement allemand.

Malgré la paix qu'on a réussi à maintenir au grand profit de l'Europe, il y a certes bien des difficultés et des malaises un peu partout, non-seulement dans les relations générales qui ont tant de peine à reprendre leur cours régulier, mais dans les affaires intérieures de tous les pays. Il y a des difficultés pour la Russie minée et menacée par les sectes au lendemain de la guerre qui a porté son drapeau devant Constantinople; il y a des difficultés pour la puissante Allemagne que l'orgueil du succès ne préserve pas des crises intimes auxquelles on cherche aujourd'hui à porter remède. L'Italie a sa part d'embarras comme les autres nations. Elle n'est pas, il est vrai, sérieusement compromise; elle n'a pas ses légions organisées de socialistes ou de nihilistes, et le danger n'est point sans doute dans cet autre phénomène bizarre qui vient de se produire, dans cette apparition de prophètes, de fondateurs de religions nouvelles, dont l'un, David Lazzaretti, a péri récemment dans une obscure échauffourée du côté de Grossetto. L'Italie, sous l'apparence du calme le plus complet, ne semble pas moins passer par une phase assez indéfinissable et peut-être critique. Elle n'a pas été satisfaite, cela est bien clair, du rôle qu'elle a joué dans le congrès de Berlin; elle a considéré presque comme un mécompte de se retirer d'une grande négociation européenne sans avoir rien gagné. Pendant quelques jours, elle n'a pu retenir une certaine effervescence de discours ou de petites manifestations qui aurait pu compromettre ses rapports avec l'Autriche, si elle s'était prolongée, si Garibaldi lui-même, le vieux Neptune des agitations populaires, n'avait senti la nécessité de décourager ces vaines revendications du Trentin et de Trieste. D'un autre côté, à l'intérieur, l'Italie sent qu'elle aurait beaucoup à faire pour ses finances, pour tous ses intérêts, et elle manque visiblement d'une direction sérieuse, efficace. La dernière session parlementaire a été passablement laborieuse, la session nouvelle, qui s'ouvrira au début de l'hiver, sera peut-être plus laborieuse encore. Le ministère, présidé par M. Cairoli, aura sans doute de la peine à se soutenir au milieu de ces partis morcelés, confondus, qui s'agitent depuis quelque temps dans les chambres sans pouvoir ar-

river à refaire une majorité. En un mot, l'Italie, sans être absolument en péril, a aujourd'hui à retrouver sa voie, sa direction, sa politique, et pour elle le meilleur moyen de s'éclairer, de se guider, c'est encore de se souvenir de ce passé d'un quart de siècle qui l'a élevée au rang des nations. C'est justement ce qui fait l'intérêt et, on pourrait dire, l'opportunité de ce livre sur *la Vie et le règne de Victor-Emmanuel II de Savoie, premier roi d'Italie,* dont M. Giuseppe Massari a publié récemment le second et dernier volume.

A travers ces pages instructives et attachantes, c'est l'Italie tout entière, l'Italie de 1849 à 1878, qui apparaît dans son travail contemporain, dans ses métamorphoses, dans toutes les crises d'où elle est sortie victorieuse. C'est déjà presque une légende que cette histoire de quelques années, contenant tant d'événemens. Comment cette grande œuvre s'est-elle accomplie? On le sait bien, elle n'est devenue possible que le jour où elle a échappé aux conspirateurs, aux sectaires, aux révolutionnaires, et où elle a trouvé son champion couronné, ses conseillers, ses politiques, ses coopérateurs obéissant à une direction prévoyante. Elle s'est accomplie par l'alliance savamment préparée de toutes les forces, par un prodigieux mélange d'audace, de souplesse, d'habileté, de calcul, de prudence. Le rôle de Victor-Emmanuel a été de rester à travers tout le chef de la grande entreprise, ralliant par degrés tous les patriotismes, contenant souvent les impatiences par son ascendant de souverain. Son habileté, à lui, a été toujours d'être un roi national et constitutionnel, de s'identifier dès le premier instant avec cette cause dont il a pu dire un jour sans que personne ait douté de sa parole : « La cause nationale m'a coûté trop de sacrifices pour que je ne lui sois pas irrévocablement attaché. » Un de ces sacrifices intimes avait été de souscrire à cette convention du 15 septembre 1864 qui impliquait le déplacement de la capitale, l'abandon de Turin. Ce jour-là il ne pouvait se défendre d'une profonde et douloureuse émotion ; il disait à ses ministres : « Moi, je suis Turinois, et personne ne peut comprendre le déchirement que j'éprouve en pensant que je devrai abandonner cette ville où j'ai tant d'affections, où il y a tant de fidélité pour ma famille, où reposent les os de mon père et de tous les miens. » Il parlait ainsi ; mais le sacrifice une fois fait, lorsqu'il s'agissait de choisir une autre capitale temporaire, de décider si on irait à Florence ou à Naples, il retrouvait toute sa clairvoyance ; il démontrait supérieurement à ses ministres que si on allait à Naples on n'en pourrait plus sortir, qu'il fallait par cela même renoncer à Rome, tandis qu'après quelques années passées à Florence on pourrait sans difficulté dire adieu aux Florentins et aller encore à Rome. Ce n'est pas qu'il eût un goût prononcé pour Rome, où il s'est toujours considéré un peu comme

prisonnier; c'était le souverain patriote qui parlait sans savoir encore comment il arriverait au Capitole.

Cette carrière royale, M. Giuseppe Massari la raconte en historien fidèle, et il fait mieux: il peint l'homme dans le souverain, il retrace par mille traits intimes, familiers, ce caractère de prince alliant le tempérament du soldat à la finesse du politique, la cordialité facile, joviale à un sentiment très fier, très élevé de sa propre dignité. C'est par ces qualités de l'homme et par le dévoûment du souverain que Victor-Emmanuel avait conquis cette popularité que rien n'avait obscurcie au moment où il disparaissait brusquement du monde il y a bientôt un an, après une existence si agitée, si complètement couronnée par le succès. Parfois, dans les derniers temps, en regardant autour de lui, en voyant s'en aller un à un ceux qui avaient été ses lieutenans ou ses auxiliaires, il semblait sentir le poids du règne. « Tous ceux qui m'ont servi depuis le commencement et qui m'ont aidé à faire l'Italie s'en vont, disait-il, ils m'abandonnent. Je ne suis pas encore vieux et déjà je me trouve être le doyen des patriotes et des hommes politiques de mon pays. » Le roi a disparu prématurément, le règne reste comme un exemple, et la manière dont l'Italie a été faite est un enseignement permanent pour les Italiens qui ont à la conserver aujourd'hui. Il y a dans cette histoire de M. Massari, au sujet de nos derniers désastres, un mot certainement curieux de celui qui fut le premier roi d'Italie. Victor-Emmanuel avait des sympathies sincères pour la France. Si cela n'eût tenu qu'à lui, il aurait combattu pour nous en 1870, et depuis, à Berlin même, il ne l'a pas caché à l'empereur Guillaume. Il était resté un allié reconnaissant pour Napoléon III, tout en ressentant vivement parfois les ennuis et les embarras d'une intimité onéreuse. Le jour où il recevait la nouvelle du désastre de Sedan, après avoir failli s'engager avec cet empereur prisonnier et déchu, il éprouvait une sorte de saisissement. Il laissait tomber la dépêche en prononçant ce mot singulier : « Et dire que cet homme voulait toujours me donner des conseils! » Eh! oui, il avait les manies d'une prépotence d'ostentation. Il prodiguait aux autres des conseils dont il aurait eu grand besoin pour lui-même. Il a fait croire à sa sagesse, presque à sa grandeur, parce qu'il était porté au sommet des événemens comme sur les flots, et il a disparu en ne laissant à la France que des ruines qui rendent encore et rendront longtemps témoignage contre ces dix-huit années d'une énervante domination.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Récits et les Élégies, par M. François Coppée, 1 vol. in-18. — *Édel*, par M. Paul Bourget, 1 vol. in-18. — Paris, 1878, A. Lemerre.

Pendant un temps, la nouvelle école poétique avait mis à la mode le sonnet et les pièces courtes, réduites à la dimension d'un médaillon ou d'une intaille. Nos poètes contemporains semblaient avoir peu de goût pour les longs récits; leurs recueils ne contenaient le plus souvent qu'une suite de morceaux habilement exécutés, pleins de détails ingénieux et de savantes ciselures, mais manquant de souffle et d'ampleur. Depuis cinq ou six ans, le vent a heureusement tourné, les poètes sont revenus aux compositions de longue haleine, et leur inspiration s'est élargie. Déjà dans *Olivier*, M. François Coppée avait su prouver que les longs ouvrages ne lui font pas peur; aujourd'hui son nouveau volume : *les Récits et les Élégies*, nous offre une série de poèmes de dimension moindre, mais plus harmonieusement et plus magistralement composés que l'œuvre précédente. De tous nos jeunes poètes, l'auteur du *Passant* et de la *Bénédiction* est sans contredit celui qui possède le mieux l'art difficile de la composition. Il ne se borne pas à présenter au public des fragmens plus ou moins réussis, il sait traiter un sujet, mettre chaque chose en sa place, diriger la lumière sur les points principaux, ne donner aux détails qu'une importance secondaire et préparer de longue main un dénoûment. Plusieurs de ces petits poèmes ont été publiés ici, et les lecteurs de la *Revue* ont déjà pu apprécier la grâce charmante du *Liseron*, les riches colorations de *la Tête de la Sultane*, l'émotion dramatique du *Naufragé*. Ils liront avec le même intérêt *les Yeux de la femme*, *Moisson d'épées*, *Vincent de Paule*, etc. — Ce qui distingue ce volume nouveau des œuvres précédentes du même auteur, c'est un souffle plus robuste, une pensée plus élevée. La manière de M. Coppée s'est agrandie; tout en conservant son rare talent de coloriste, son habileté merveilleuse dans le choix et la mise en relief des détails, le poète a montré qu'il pouvait quitter le terre à terre de l'élégie familière et monter d'un vol plus libre vers des cimes plus hautes. Le public lui en saura gré.

Tandis que M. Coppée tente un retour vers le récit épique, M. Paul Bourget, dans son poème d'*Édel*, essaie au contraire de peindre la vie moderne dans ce qu'elle a de plus complexe et de plus raffiné. Son livre, nous dit-il dans sa préface, « a été composé sous l'obsession d'une idée commune à bien des écrivains de cette génération : la recherche de ce phénix encore à trouver, malgré tant d'efforts et de si heureux : le poème moderne. » — *Édel* est une simple histoire d'amour enfermée dans les horizons connus de la Madeleine, des Champs-Élysées et du

boulevard, mais où l'auteur a tenté de saisir dans ses détails les plus menus la vie parisienne et mondaine de l'époque actuelle. Je ne sais si M. Bourget, qui est un vrai poète et un poète d'un talent très fin, ne s'abuse pas sur la portée de cette tentative. J'ai grand'peur que son « phénix » ne soit tout bonnement une éphémère. Les écrivains qui veulent que la poésie s'imprègne de ce qu'ils appellent la *modernité* oublient que l'essence même de l'art est de survivre aux caprices du moment et aux influences passagères de la mode. Un poème réellement viable doit avant tout être humain. S'il s'attache à posséder des qualités purement extérieures, s'il s'accommode uniquement au goût du jour, il paraîtra vieillot et démodé dans vingt ans. La *modernité* d'aujourd'hui sera le *rococo* de demain. Un poème conçu dans un pareil esprit ne pourra plus servir qu'à renseigner les curieux des générations futures sur la façon dont s'habillaient, causaient et s'amusaient les Parisiens de 1878. Est-ce donc-là l'unique ambition du poète ? Non ; la véritable œuvre d'art est celle qui ne *date* pas, qui est de toutes les époques et qui peut charmer une longue suite de générations. La preuve de cette vérité, c'est que les meilleures parties du poème d'*Édel* sont celles qui portent le moins l'estampille de la vie moderne, celles où il est question d'amour, c'est-à-dire d'une chose qui, Dieu merci, est de tous les temps. On ne saurait trop louer par exemple le charme du morceau qui commence par ce vers :

« Tu m'appelles ta vie, appelle-moi ton âme, »

ou bien cette mélancolique et délicieuse élégie de la promenade au bois de Boulogne. — Mais ces fragmens d'un sentiment très juste et très délicat n'ont rien à voir avec la *modernité*; leur valeur, très indépendante des questions de temps, de lieux et de costumes, devrait convaincre M. Paul Bourget que la poésie n'a rien à gagner à être le fidèle miroir d'habitudes et de façons de vivre qui seront oubliées demain.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

L'ÉTOILE DE JEAN

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXII.

Une telle rencontre était à coup sûr étrange. Jean n'en témoigna pourtant nul émoi.

— Quoi! c'est vous? dit-il.

Lady O'Donor soutint son regard l'air encore effaré; mais, se remettant aussitôt :

— Eh bien! oui, c'est moi, répondit-elle; qu'y a-t-il là d'étonnant?

Le paysan les considérait tous deux; d'un signe elle lui donna l'ordre de s'éloigner, il obéit. Puis, avisant un petit tertre moussu sous l'ombre d'un grand chêne :

— Nous serons au mieux là pour causer, si vous le voulez, de cette heureuse aubaine, mon cher Jean, reprit-elle en s'y laissant tomber de fatigue; nous n'avons pas à craindre les importuns.

Jean s'installa près d'elle, aussi impassible que s'ils se fussent retrouvés là s'étant quittés la veille.

— Ah çà! ma chère Maud, dit-il, à quel jeu jouons-nous?

— J'allais précisément vous le demander, Jean, répliqua-t-elle, car, vous le savez, j'ai la tête un peu dure. N'entendant rien à ces affaires assez compliquées qui vous retenaient si longtemps ici, je suis venue dans la crainte que vous ne souffrissiez trop de mon absence.

— Et d'où venez-vous?

— De Côme, tout droit, où je vous attendais!

— Mais depuis quand êtes-vous en Bretagne?

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, du 1er et du 15 septembre.

— Depuis quatre ou cinq jours.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas averti?

— C'est une idée qui m'a prise, un matin. Vous savez que je suis coutumière de ces sortes de fugues. Je voulais vous faire une surprise... Dans mon projet, je vous guettais aux alentours de la Chaumière, vous sortiez avec vos Derneau... et soudain sur la route, je me montrais à vous dans ces habits de paysan sous lesquels vous seul pouviez me reconnaître... Je riais d'avance de votre étonnement, de votre joie et du manège qu'il vous faudrait tenter pour venir bien vite me rejoindre... Ce plan n'était-il pas joli?

— En effet, reprit Jean, et je retrouve là votre originalité charmante. Pourtant il me semble qne vous l'avez singulièrement modifié, votre plan.

— Je l'ai exécuté de point en point, mon cher Jean, et, dès le jour de mon arrivée, je courus rôder autour de votre demeure. Seulement, par une mauvaise chance, quand vous êtes sorti, la première personne que j'ai aperçue près de vous c'était Mlle Runières... Comme, d'après ce que vous m'aviez dit, je la croyais au fin fond de l'Italie, cela m'a paru bizarre.

— Et, tout naturellement, vous avez voulu vous renseigner...

— J'étais désireuse de savoir si je ne serais pas mal venue de tomber ainsi à Cardec sans crier gare. — Discrétion pure!

— En retardant ainsi le moment de cette agréable surprise, avez-vous fait au moins de grandes découvertes?

— Oh! beaucoup plus que je n'en attendais, mon cher Jean, et peut-être même, je le crois, des choses que vous ignorez vous-même... Si bien, ma foi, que j'allais vous écrire ce soir pour vous apprendre mon arrivée, si vous ne m'aviez aperçue ici.

— Et comptez-vous rester quelques jours?.. demanda Jean tranquillement, comme si cette conversation lui eût paru des plus simples.

— Je consulterai là-dessus mon seigneur et maître, répondit-elle avec un sourire... Le pays est charmant, et, s'il lui plaît de remettre à quelques semaines notre villégiature de Côme, je m'accommoderai fort bien de ce qu'il décidera.

Devant tant de douceur, Jean ne se méprit point sur la gravité de la situation.

— Vous ne songez pas, ma chère, reprit-il, qu'il serait presque impossible de nous voir ici sans éveiller l'attention... Les bonnes gens du pays auraient bientôt éventé un mystère.

— Eh bien, les bonnes gens diront que je suis votre maîtresse! Je suppose que cela vous importe aussi peu qu'à moi, de la part de ces sauvages... Vous me cacherez d'ailleurs sous quelque nom étranger : Smithson, Parker. — Humphry n'était pas mal; mais vous en

avez déjà l'emploi. — Nous fonderons ainsi à Cardec une petite colonie américaine, en attendant que vous ayez mené à bonne fin le mariage de votre ami Mauvert.

Jean connaissait trop l'entêtement et la décision de lady O'Donor pour se faire la moindre illusion sur son dessein prémédité d'intervenir violemment au besoin entre Jeanne et lui, si elle se devinait trahie. Il comprit de reste à son langage que, bien qu'elle ne fût encore qu'aux soupçons, elle avait résolu de ne point quitter le pays aussi longtemps qu'il y séjournerait. Il la savait assez folle pour tout oser, s'il brusquait à cette heure une rupture qu'il valait mieux en tout cas retarder.

— Vous seule possédez l'art de déraisonner avec tant de grâce, chère Maud, dit-il en riant; mais vous oubliez toujours que je pénètre vos pensées, même quand vous réussissez à vous contraindre... Disons tout! En retrouvant ici Mlle Runières, vous êtes repartie dans vos idées. J'avoue que les circonstances ont pu vous égarer cette fois, car il devient avéré que je vous ai fait un conte lorsque je la disais en Italie...

— Jean, reprit-elle changeant de ton tout à coup, donnez-moi votre parole d'honneur que vous ne l'aimez pas!

— Je vous donne ma parole que nous partirons pour Côme le jour qu'il vous plaira, répondit-il éludant cette brûlante question. Et jusque-là, si vous m'en croyez, vous renoncerez à d'inutiles imprudences qui ne peuvent avoir aucun but, sinon de vous exposer à une rencontre avec Mlle Runières qui serait embarrassante et délicate, autant pour elle que pour vous... Ce serait là un nouvel acte de folie que je ne tolèrerais pas!

Lady O'Donor, fronçant ses jolis sourcils, allait répondre quand la voix d'Yvonne se fit entendre à quelques pas. Presqu'au même instant, Paul et Jeanne paraissaient au détour du sentier. D'un geste rapide, Jean faisait signe à Maud de ne point se montrer; mais tout à coup elle se leva, et, traversant la route :

— Bonjour, ma chère Jeanne! dit-elle.

A cette voix bien connue, Jeanne demeura si consternée qu'elle eut peine à répondre en prenant machinalement la main que le jeune gars lui tendait.

— Lady O'Donor! murmura-t-elle toute rougissante.

— Bon, ma jolie mignonne, ne vous effrayez pas, reprit Maud en souriant avec ce grand air qui lui était particulier, je suis dans la confidence de votre secret; je vous ai aperçue tout à l'heure, et M. d'Erneau que voilà m'a tout dit. Nous sommes assez amies, je pense, pour que vous me mettiez du complot. — D'ailleurs, ajouta-t-elle en montrant ses habits, je passe, comme vous le voyez, en touriste, dans le plus strict incognito, et j'ai besoin de discrétion

moi-même en cette escapade de garçon qu'un si curieux hasard a trahie.

Rassurée par ces paroles, dont elle ne pouvait suspecter la véracité, Jeanne se remit bien vite de son émotion vive. L'originalité de lady O'Donor expliquait suffisamment un séjour en Bretagne sous un tel déguisement. — Yvonne ouvrait de grands yeux et, les présentations faites, donna, ainsi que Paul, une poignée de main à ce jeune compagnon qui leur paraissait fort gentil.

— Me voilà votre prisonnier, reprit Maud en riant, et il faut que je vous suive; seulement, tenez-vous-le pour dit : à la première occasion, je m'évade!

Tout cela s'était passé si rapidement que Jean n'avait pu intervenir. Mais il n'était plus temps de contrecarrer cette subtilité qu'il appréciait certes bien, puisqu'elle était son œuvre; il comprit le danger d'aviver une jalousie désormais trop fondée en manifestant la moindre crainte.

Le berger qui accompagnait Maud était resté à distance, elle l'appela; puis, tirant un petit carnet de sa poche, elle écrivit quelques mots, déchira le feuillet, et dit en le pliant :

— Tenez, retournez seul, remettez cela et ajoutez qu'on ne m'attende pas. — J'avertis ma femme de chambre, reprit-elle en s'adressant à Jeanne.

L'homme s'éloigna; on s'en revint au Cottage comme en partie. Yvonne, toute ravie de l'aventure, animait de ses éclats de gaîté ce retour à travers les futaies; lady O'Donor s'était déclarée son page et Jeanne le lui disputait. L'arrivée au Cottage fut un autre événement. La gouvernante resta ébahie.

— C'est un neveu qui vous arrive, ma chère madame Humphry! dit en anglais Maud, que miss Clifford connaissait bien.

Il avait été convenu qu'ils dîneraient tous chez Jeanne. Paul courut en donner avis à la Chaumière. Comme lady O'Donor et Jean se trouvaient seuls un instant :

— J'ignore ce que vous méditez, ma chère Maud, dit-il; mais vous n'oublierez point, je l'espère, que Mlle Runières est ici sous ma protection...

— Et moi, Jean?.. demanda-t-elle du ton le plus calme en le regardant dans les yeux, qu'est-ce que je deviens pour vous dans tout cela? — Merci pourtant de votre conseil, ajouta-t-elle avec son sourire de sphinx, il me guidera.

Jean comprit que la lutte était engagée et qu'il n'obtiendrait rien de cette ténacité en éveil. Il avait trop souvent éprouvé le caractère de lady O'Donor pour ne point redouter un éclat, dût-elle s'y perdre avec Jeanne. Il fallait avant tout éviter d'accroître ses soupçons par la moindre imprudence, ou les distraire jusqu'à l'heure

d'une explication décisive dont le séjour de Côme lui fournirait l'occasion plus propice. Il aviserait alors.

Les jeunes filles s'étant rapprochées, l'entretien tourna au badinage, et Maud s'y montra d'une aménité fort plaisante. Le costume breton, ses longs cheveux sur ses épaules donnaient à ses airs de patricienne une inexprimable grâce, et elle jouait son rôle de page avec une désinvolture galante du plus original effet. Jean pourtant n'était point dupe de cette feinte aisance. Par instans, sous les airs d'indolence, il surprenait quelque regard acéré qui courait de Jeanne à lui avec une énergie sombre ; il devinait qu'elle tendait ses pièges. Au retour de Paul, on servit le dîner, qui fut d'une gaîté folle. — Sûr de la possession de lui-même, Jean se flattait déjà d'avoir déjoué des astuces qui cherchaient à le surprendre, quand ce mot de lady O'Donor le remit en alerte.

— A propos, chère Jeanne, dit-elle tout à coup, j'ai oublié de vous demander des nouvelles de M. de Mauvert...

A cette question, Jeanne ne put se défendre de rougir.

— M. de Mauvert? balbutia-t-elle, mais... je n'ai aucune raison d'avoir de ses nouvelles.

— Allons, mignonne, reprit en souriant lady O'Donor, je suis maintenant trop avant dans la confidence pour que vous fassiez la discrète. J'ai su autrefois vos grands chagrins et j'étais de votre parti contre la rigueur qui séparait de si gentils amoureux.— Ce n'est pas pour rien, je suppose, qu'il a quitté Rome, ajouta-t-elle d'un ton de malice, et vos deux beaux yeux m'ont tout l'air d'être pour beaucoup dans ce voyage plein de jolis projets.

— Vous vous trompez, dit froidement Jeanne, qui réussit à maîtriser son trouble ; si ces projets, dont vous parlez, ont pu exister un jour, ils n'existent plus !

— Vraiment ? s'écria Maud en riant... Oh ! alors, chère, je suis confuse. Je ressemble à ces gens qui règlent leur montre sur une horloge arrêtée !.. Ne prenez pas mon ignorance pour un manque d'intérêt sur ce qui vous touche ; notre ami d'Erneau vous dira que c'est là un propos du monde auquel il a cru comme moi.

Le dîner s'acheva sans que cet incident en apparence futile en eût altéré l'allégresse. On descendit au jardin. Yvonne s'était emparée du bras de Jean, et, dans son babil, ne tarissait pas d'éloges sur la belle étrangère qui marchait en avant, entre Paul et Jeanne que son page tenait par la taille avec un abandon charmant.

— Savez-vous une idée qui m'est venue, cousin? dit-elle ingénument. Vous devriez insister avec Jeanne pour que lady O'Donor reste une ou deux semaines au Cottage.

— Oh ! c'est impossible, elle retourne à Paris ! répliqua-t-il en se hâtant de rejoindre le groupe.

XXIII.

Quel que fût son sang-froid dans les circonstances critiques, Jean ne pouvait plus se dissimuler la gravité de cette intervention décisive de lady O'Donor. Les réelles assurances qu'il lui avait données d'un mariage de Jeanne et de Mauvert étaient à cette heure trop clairement démenties pour qu'il fût encore possible de recourir à des détours. La lutte était engagée, et, certain qu'elle ne reculerait devant aucune audace, il ne lui restait plus qu'à atténuer le péril d'une explication très nette qu'il n'était point d'humeur à esquiver longtemps. Le plus pressant, c'était de lui faire quitter Cardec. Côme était un merveilleux champ pour ce duel dans lequel il fallait prévoir des péripéties violentes que la nature de Maud suffisait à lui faire redouter.— Là, fort de son ascendant et leur rupture dénoncée, il pourrait du moins empêcher un de ces actes de folie immédiate qu'il la savait prête à commettre. Il défendrait Jeanne à tout prix, par des moyens de persuasion sur lesquels il comptait.

Sa résolution prise, il se montra charmant; mais le drame se jouait sous ce ton de badinage sans qu'il fût possible d'en rien soupçonner. Yvonne et Paul, gagnés par la grâce exotique et bizarre qui était chez lady O'Donor une séduction suprême, prodiguaient à l'envi leur cordialité franche comme si l'amie de Jeanne eût eu droit dès cette heure à toute leur amitié. Ils ne manquèrent point d'insister pour qu'elle leur accordât quelques jours de son excursion de touriste. A son grand émoi, Jean l'entendit accepter ces offres d'hospitalité avec une aisance tranquille... Il songea aussitôt à l'embarras où allait le jeter cette nouvelle équipée. Malgré le mystère qui entourait leur liaison, l'idée d'installer sa maîtresse sous le même toit que Jeanne ou de souffrir sa présence auprès d'Yvonne le révoltait dans sa délicatesse à l'égard des Derneau. Rongeant son frein, il se promit de couper court dès le soir même à cette situation scabreuse, en s'expliquant avec Maud... Pour faire naître une occasion de tête-à-tête entre eux, il proposa un tour dans le parc, comptant saisir un moment opportun. Mais, comme si elle eût deviné son dessein, il crut s'apercevoir bientôt qu'elle évitait de quitter Yvonne et Jeanne. — En errant par le parc, ils avaient atteint la porte du bois; il faisait une délicieuse soirée, et la lune éclairait les allées, allongeant les grandes ombres des chênaies.

— Allons jusqu'à la grève, dit Jeanne.

Ils partirent, au vif contentement de Jean; mais ils avaient à peine fait quelques pas que lady O'Donor s'aperçut qu'elle était tête nue.

— Ce que c'est que d'être garçon, dit-elle, j'ai oublié mon chapeau quelque part.

Paul s'offrit pour aller le chercher.

— Non, accompagnez-moi, reprit-elle, vous ne le trouveriez pas, je sais où je l'ai laissé.

Et, prenant son bras, elle l'entraîna en courant. Jean, forcé de rester près d'Yvonne et de Jeanne, attendit leur retour. — Il fallait une minute pour retourner au Cottage, pourtant les instans se passèrent, et ils ne revenaient pas... Surpris d'une si longue attente, Jean était rentré avec les jeunes filles pour aller au-devant d'eux, lorsque Paul reparut seul.

— Eh bien, et lady O'Donor?.. s'écria Yvonne.

— C'est étrange! répondit-il, je ne sais ce qu'elle est devenue.

— Comment cela? demanda Jean.

— En arrivant à la pelouse, elle m'a dit de l'attendre. Par discrétion, j'ai obéi... Mais, comme elle ne revenait pas, je suis allé jusqu'au salon. Miss Clifford ne l'avait pas vue!..

Jean devina sur-le-champ qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Il prit sa course pour s'éclairer sur le fait. Sans perdre de temps, il alla droit au logis du portier. L'homme avait entendu ouvrir la grille, et il avait vu sortir la dame déguisée sans autrement s'en étonner... En deux bonds, Jean fut sur la route. Il aperçut de loin une voiture qui s'éloignait rapidement. Ce fut comme un éclair dans sa pensée : lady O'Donor s'enfuyait pour échapper à toute explication entre eux et poursuivre sans doute son but de vengeance. En lui dérobant sa retraite, elle le mettait dans l'impuissance de déjouer ses attaques contre Jeanne. Elle se soustrayait enfin à une lutte où elle redoutait de ne pouvoir résister à cette implacable volonté dont elle connaissait les étreintes. — En un instant, il eut mesuré le péril; mais comment le prévenir? comment la rejoindre et l'empêcher d'agir? Il était évident que la voiture était venue l'attendre là par son ordre et que sa fuite était préméditée.

Paul et Yvonne s'épuisaient en conjectures...

— Je tiens le mot de l'énigme, dit tout à coup Yvonne : elle nous a signifié qu'elle s'évaderait, elle a voulu accomplir son coup, pour revenir demain matin, avec ses gens, se rendre en forme à l'invitation de Jeanne.

La bizarrerie connue de lady Maud pouvait à la rigueur justifier pareille fugue. Cette explication fut adoptée sans conteste, Jean ne la démentit pas. On se quitta sur cet espoir.

Une demi-heure après comme ils arrivaient à la Chaumière Jean attira Paul à l'écart.

— Vite, lui dit-il, venez et courons aux écuries faire seller deux chevaux.

— Qu'y a-t-il donc?

— Je vous le dirai.

Paul le suivit, devinant au ton de Jean qu'il y avait urgence. Lorsqu'ils furent seuls il s'informa.

— Il faut que nous retrouvions lady O'Donor, répliqua Jean.

— Pourquoi?

— Ne m'en demandez pas davantage... Qu'il vous suffise de savoir que cette fuite singulière dénonce peut-être qu'elle va perdre Jeanne.

— Quoi ! s'écria Paul, lady O'Donor est-elle donc son ennemie?

— La plus implacable ! Vous connaissez le pays... il faut que vous m'aidiez à la retrouver dès ce soir.

— Oh ! ce sera facile ! reprit Paul. Le berger qui l'accompagnait est de l'auberge de Saint-Landry, elle ne peut être logée que là n'étant point à Cardec. Dans une demi-heure nous y serons !

En cinq minutes les chevaux furent prêts. Ils partirent au galop, et gagnèrent bientôt le village, où Paul interrogea les gens d'un cabaret. Ils avaient vu passer une calèche sur le siège de laquelle ils avaient reconnu le berger. Assurés de ce renseignement, ils repartirent, coupant par une traverse, ce qui, abrégeant de beaucoup la route, pouvait leur faire espérer de rejoindre la voiture. Il était presque nuit lorsqu'ils arrivèrent à Saint-Landry. Dès la première question, l'aubergiste leur fit cette réponse :

— Si c'est la dame qui est arrivée l'autre semaine et qui s'habille en garçon, elle demeurait ici, mais elle est partie !

Il raconta alors que son fils, qu'elle avait pris pour guide, avait été dans la journée porter une lettre à Fouesnant, qu'il en avait ramené une voiture dans laquelle les deux domestiques de la dame étaient montés, pour aller la chercher après avoir payé leurs comptes. Il n'en savait pas davantage.

Il était impossible de douter plus longtemps, et cette précipitation d'un départ confirma Jean dans la pensée qui lui était déjà venue d'un éclat d'autant plus à redouter qu'il ne pouvait prévoir par quel coup Maud méditait de les frapper. Il connaissait trop les emportemens de cette nature indomptée que son ascendant avait eu souvent tant de peine à vaincre, pour espérer un instant qu'elle reculât devant quelque extrémité que ce fût.

Paul interrogeait anxieux, devinant sans peine les sombres préoccupations de Jean. Selon toute probabilité, lady O'Donor était hors d'atteinte et il était trop tard pour essayer de retrouver ses traces dans la nuit. Ils reprirent le chemin de la Chaumière au pas, car ils avaient surmené leurs chevaux; ils purent alors causer.

— Jean, me permettez-vous de vous interroger? dit Paul tout à coup, comme suivant une pensée inquiète qu'il n'osait formuler.

— Je ne puis avoir rien de caché pour vous, mon ami, répondit Jean.

— Eh bien, reprit Paul, il y a un secret, n'est-ce pas, entre cette lady O'Donor et Mlle Humphry. Pouvez-vous me le dire?

— Votre question est un peu délicate; mais j'y veux répondre pour que vous ne vous égariez pas. Le secret, s'il y en a un, est tout à fait ignoré de Jeanne, qui n'a jamais eu avec lady O'Donor que de ces relations mondaines que peut nouer une jeune fille comme elle, avec une veuve qui mène le train un peu libre que vous avez vu.

— Mais la cause de cette agression que vous semblez redouter?

— Mon Dieu! explique-t-on jamais les haines, ou les jalousies de femmes?.. Lady O'Donor est un peu folle, voilà tout!

— Alors, cette jalousie serait donc au sujet de ce M. de Mauvert?

— Qui sait? répliqua Jean, éludant encore.

— Écoutez, Jean, reprit Paul d'un ton d'insistance presque émue, répondez-moi comme un ami, comme un parent, au nom de cette affection, sûre comme un lien fraternel que je sens entre nous depuis que je vous connais. Il y a dans la situation de Mlle Humphry quelque mystère que j'ai pressenti, mais que j'ai respecté comme je la respecte elle-même. Elle est simple, bonne, on devine jusqu'en son regard d'enfant une âme franche et trop pure pour qu'il soit possible de soupçonner rien qui ne soit digne d'elle... sinon quelque malheur de famille peut-être, qui vous fait aujourd'hui son défenseur.

— Vous résumez tout en ces quelques mots, mon cher Paul... Jeanne est, ainsi que vous le dites, la nature la plus vraie, et quelques ennuis de famille ont en effet troublé son repos... En tout cas tranquillisez-vous : si je ne puis vous confier ce que vous appelez un mystère, sachez du moins qu'elle a pour elle le bon droit.

— Merci, Jean, reprit Paul. A votre langage, qui me rassure, je comprends que je serais indiscret de vous demander un secret qui n'est pas le vôtre. Pourtant permettez-moi encore une question à laquelle, je l'espère, il vous sera permis de répondre.

— Interrogez.

— Mlle Humphry... est-elle donc très riche?

— A quoi supposez-vous cela?

— A plusieurs indices. — D'abord les manières d'être de sa tante avec elle, qui semblent toujours empreintes de je ne sais quelle réserve timide de parente pauvre. Puis, aujourd'hui, le ton, et surtout une sorte d'aisance familière de cette lady O'Donor, qui paraissait s'adresser à une jeune fille de son rang, n'ayant rien à lui envier. Jusqu'aux façons enfin de Mlle Jeanne, que je n'avais jamais vue ainsi... On eût dit quelque princesse déguisée, surprise et remettant un instant sa couronne...

— La! la! vous voilà parti! s'écria Jean d'Erneau avec un sou-

rire. Un peu plus, vous allez imaginer quelque jeune reine dépossédée de son trône...

— Ne me raillez pas, Jean, répondit Paul en souriant aussi, car mes questions sont loin d'être une curiosité vaine. J'ai intérêt à m'informer près de vous si Mlle Humphry est d'une très grande famille... ne fût-ce que pour la servir mieux en vous secondant au besoin.

— Eh bien, au risque de vous faire souffrir dans vos poétiques illusions, je vous confierai, sans la moindre indiscrétion sur elle, que Mlle Humphry sera à la vérité fort riche, mais qu'elle n'est ni reine ni princesse, ni plus noble qu'Yvonne, ou que vous, ou que moi.

— Mais sa fortune est-elle donc de celles qu'on ne puisse aisément égaler?

Au ton un peu hésitant dont Paul prononça ces derniers mots, Jean se retourna vers lui étonné.

— Bon Dieu, Paul, s'écria-t-il en riant, vous parlez comme si vous songiez à demander sa main!

— C'est que j'y songe en effet! répondit Paul avec son franc regard et sans le moindre embarras, et je vous avoue que, depuis que je la connais, l'idée m'est venue bien souvent que je ne pourrais faire un meilleur choix... Vous comprendrez maintenant pourquoi je m'informais de ce M. de Mauvert et de cette lady O'Donor qui, dites-vous, peut attenter à son repos, pourquoi enfin je vous interroge avec tant d'insistance sur son état dans le monde. Il y a longtemps déjà que je voulais m'ouvrir à vous, et, dès le lendemain du jour où j'ai appris par Yvonne qu'elle était dégagée d'un autre lien, j'ai songé à vous écrire. Puis je me suis dit qu'il y aurait une sorte de présomption blessante et presque une offense pour elle à cette hâte... Il fallait acquérir l'espoir que je pouvais être aimé d'elle, afin de ne point troubler sa confiante quiétude au milieu de nous.

Jean l'écoutait atterré.

— Et cet espoir, dit-il, vous l'avez à cette heure?

— Oh! ce serait de ma part une folie de prendre cette camaraderie franche, qui règne entre nous tous, pour autre chose que la généreuse effusion de son naturel charmant. Si brave que je sois avec vous, je suis toujours un peu timide auprès d'elle. Il y aurait d'ailleurs une sorte de délicatesse d'hospitalité qui me défendrait de l'exposer à la moindre contrainte. — La croyant dans une situation très modeste qui faisait de moi un beau parti, j'eusse craint d'effaroucher sa fierté en me montrant trop hardi. Je voulais attendre qu'elle comprît que, mon bonheur pouvant me venir d'elle, c'était elle qui me donnait tout, en consentant à devenir ma femme... Des

extravagances d'amoureux, quoi!.. — Allons, ajouta-t-il en voyant que Jean restait silencieux, après de si beaux rêves me voilà maintenant avec ma cruche cassée!.. J'ai l'air d'un paysan élevant ses visées jusqu'à la fille de son seigneur. C'est elle qui est riche et c'est moi qui suis pauvre!

— Non, ce serait mal connaître Jeanne, dit vivement Jean, que d'attribuer à un pareil motif les résolutions de son cœur! Mais puisque vous vous confiez à moi, mon cher enfant, je suis forcé de vous mettre en garde contre des espérances qui se heurteraient à des difficultés d'un tout autre ordre... et qui viendraient très certainement de votre père.

— De mon père! s'écria Paul, que me dites-vous là?

— Je ne puis m'expliquer davantage. Sachez seulement que vous rencontreriez surtout de ce côté un obstacle très réel.

Ils arrivaient à la Chaumière où les gens de l'écurie les attendaient. Ils se séparèrent sur ces mots.

XXIV.

Lorsqu'ils se furent quittés, Jean demeura pensif. Pris par toutes les fibres de son cœur, il n'en était plus à marchander à Paul les sentimens d'un frère. Il aimait cette grâce et cette poésie de jeunesse qui lui avaient manqué. La conversation qu'il venait d'avoir l'avait jeté dans un cours de pensées imprévues. — Le fils de Marius se fourvoyant dans l'idée d'un mariage avec la nièce du baron Sauvageot, il y avait là à coup sûr une étrange fatalité. Le rêve du pauvre garçon, s'il était plus qu'une inclination vaguement éveillée par la familiarité si cordiale que les circonstances avaient nouée, menaçait de devenir un terrible sujet de complications. — Résolu à ne plus retarder cet échange d'aveux avec Jeanne, qui devait décider de leur avenir, Jean ne pouvait se dissimuler que la confidence qu'il venait de recevoir allait en tout cas faire naître entre Paul et lui l'embarras d'une rivalité troublante. Si, par malheur, sous ce calme de raison se cachait quelque passion profonde qui s'ignorait elle-même, comment atténuer cette douleur ou consoler ce chagrin qu'il allait lui-même infliger? Son mariage arrêté avec Jeanne, était-il possible désormais qu'elle restât à Cardec où sa présence deviendrait un sujet de constante affliction pour tous, et la vue de leur bonheur un supplice pour ce frère qu'il destituait de toute espérance? Il songeait à cette bizarre prédestination qui semblait le poursuivre et renouveler, après tant d'années, le malheur de sa naissance. — N'avait-il donc retrouvé son père que pour apporter à son tour à cette famille heureuse un irréparable chagrin?

Pourtant, en y réfléchissant, Jean se dit bientôt qu'il se lançait là dans des prévisions dont en réalité rien ne justifiait les alarmes. Il y avait loin de ce projet inconscient, qu'un seul mot de Marius suffirait à rompre à tout jamais, aux péripéties désolantes qu'il entrevoyait déjà. — Ne se pouvait-il pas d'ailleurs que dans cet entretien à propos de Jeanne, Paul n'eût eu d'autre idée que d'admettre en plaisantant la possibilité d'un mariage où tout semblait pour lui s'accorder à ses goûts?.. Conclure de ce propos en l'air aux ardeurs d'une passion dont il aurait à gémir, n'était-ce point une déraison?

Mais, réconforté sur ce point par de telles réflexions, Jean avait à cette heure un bien autre souci de lady O'Donor. Il dormit peu, attendant le jour pour retourner à Saint-Landry. Le berger qui l'avait accompagnée serait probablement de retour et donnerait des renseignemens précis d'après lesquels il agirait.

Comme il s'éveillait au bruit des gens, un valet d'écurie frappait à sa porte lui annonçant qu'un paysan le demandait, chargé, disait-il, d'un message pressé qu'il ne voulait remettre qu'à lui. Jean sauta en bas du lit, et, en une minute, descendit aux communs. Il y trouva le berger qui, la veille, était avec Maud lorsqu'il l'avait rencontrée.

— D'où venez-vous? lui demanda-t-il au premier mot.

— De Quimper, monsieur! répondit le garçon, et j'ai une lettre à vous donner.

En jetant les yeux sur l'enveloppe, Jean reconnut l'écriture de lady O'Donor, il l'ouvrit à la hâte et lut ce qui suit :

« Je sais ce que je voulais savoir, mon cher Jean, et j'ai compris que ma présence à Cardec vous serait une gêne. Quand vous lirez ce mot, j'aurai quitté la Bretagne, ne me cherchez donc point.

En vous envoyant cet adieu, je vous souhaite bonne chance.

« MAUD. »

Cette lettre énigmatique, dont la modération le surprit, laissa Jean sous une impression inquiète. Il connaissait trop le caractère de lady O'Donor pour ne point deviner que cette résignation affectée, qui ne soulevait point le moindre reproche, n'avait d'autre but que de masquer quelque dessein résolu. Le berger, interrogé, répondit qu'elle l'avait chargé de la lettre comme elle partait pour Paris.

Sous le poids de ses craintes, Jean attendit avec impatience l'heure d'aller au Cottage. Sans effrayer Jeanne, il fallait la préparer à tout événement, et décider de leur vie par cet aveu de son amour si longtemps combattu. — Fiancés alors, au moindre indice d'un danger ils partiraient cette fois pour ne plus se quitter jusqu'au jour

où ils pourraient être unis. — Un mariage à l'étranger d'ailleurs était chose facile au besoin pour forcer Mme Runières au silence, et l'arrangement de fortune qui pouvait s'ensuivre apaiserait aisément ses colères.

Il est de ces décisions pourtant devant lesquelles le plus brave hésite, et si brave que fût Jean, ce n'était pas sans trouble qu'il se voyait acculé dans ses derniers retranchemens. Conscient de l'amour de Jeanne, il se sentait timide à l'approche de cet entretien suprême. Par instans, un vieux regain de scepticisme l'assaillait vaguement à cette idée de « déclarer sa flamme, » et il se demandait comment il se tirerait d'un tel pas; mais la lettre de lady O'Donor lui revenait à l'esprit. Pour sauver Jeanne plus sûrement de cette haine dont elle n'avait nul soupçon, il fallait qu'elle osât se confier à lui désormais, sachant qu'il lui avait engagé sa vie et qu'ils luttaient pour leur bonheur commun.

— Allons, se dit-il, mon étoile le veut !

Dès que l'heure fut venue, il partit. Jeanne était matineuse, et souvent avec Yvonne, avant le déjeuner, ils allaient la surprendre pour quelque excursion. Il faisait ce jour-là un délicieux temps, tiédi par la brise de mer qui agitait doucement le feuillage. Sous l'ombre des futaies, les folles herbes, emperlées de rosées, exhalaient ces bonnes senteurs des bois dont la pénétrante fraîcheur semble une source de vie. Jean, bien qu'il eût un peu la fièvre, se sentait gagner par le charme de cette heure. Il lui montait au cerveau mille souvenirs de son existence passée le cœur vide. Il se demandait si vraiment il avait vécu dans cet état d'orgueil et de folie où il se croyait fort parce qu'il n'aimait rien. Palpitant à la pensée de Jeanne, il éprouvait une sorte de fierté de cette régénération qui lui venait d'elle. — Il aimait ! — Un horizon nouveau s'était élargi tout à coup, lui dévoilant un avenir où le rayonnement de son étoile l'éblouissait. Il avait maintenant une famille, il aurait à son tour une femme, des enfans. Il est si simple ce chemin droit du bonheur ! — Eh quoi ! il avait tant compliqué sa vie, tant lutté, pour errer seul et perdu dans le triomphant égoïsme qui le déshéritait de tant de joies ?

Lorsqu'il arriva au mur du petit parc, une inexprimable émotion l'étreignit, un battement de cœur l'oppressa.

— Décidément, se dit-il, c'est bon d'être jeune et d'aimer !

Et, traversant le jardin, il arriva au Cottage par la porte-fenêtre qui s'ouvrait sur la pelouse. — Comme il montait les marches du perron, ce cri de surprise l'accueillit :

— Tiens, Jean ! c'est toi ?..

Sous l'ombre de la vérandah, se levant tout à coup d'un fau-

teuil, il aperçut le baron Sauvageot. — Dans le salon, Mme Runières était assise auprès de Jeanne.

Il y eut un moment d'étonnement profond.

— Je comprends, reprit le baron. Lady O'Donor t'a averti en même temps que nous, et tu accours!.. Ah çà! tu étais donc à Paris?

Mme Runières, plus pénétrante, à cette apparition de Jean entrant ainsi par le jardin, devina qu'il n'arrivait pas de voyage. Son regard, un instant fixé sur lui, se détourna vers Jeanne.

— Tais-toi, dit-elle à son frère, nous savons maintenant le nom que Jeanne refusait de nous dire, car M. d'Erneau semble être ici chez lui.

A ce mot, qui dans la bouche de cette mère contenait une si singulière injure à l'honneur de sa fille, Jean recouvra soudainement son sang-froid.

— Vous vous trompez, madame, dit-il sèchement. Mlle Jeanne n'est pas de celles que l'on peut suspecter ainsi.

— Allons, allons, s'écria le baron conciliant, ce sont là des paroles inutiles!.. Il n'y a ici qu'un malentendu qui, grâce au ciel, est maintenant dissipé. Jean est de la famille, et son concours ne peut être qu'utile entre nous lorsque tout sera expliqué.

Mme Runières, à la réponse de Jean, avait déjà regretté sa maladresse.

— Tout n'est-il pas pardonné, dit-elle en prenant la main de Jeanne, puisque nous avons retrouvé cette chère folle! — Méchante enfant, ajouta-t-elle, qui avais douté de moi : comme si ton bonheur n'était pas le seul but de ma vie? — Comment as-tu pu me causer un si grand chagrin?

Jeanne, atterrée, pleurait sans répondre.

— Allons, reprit Mme Runières en l'attirant dans ses bras, n'y pensons plus, et essuie bien vite ces vilaines larmes... Ne sais-tu pas combien je t'aime... et que ta volonté sera toujours la mienne?

A cette étrange scène de tendresse indulgente dont il n'était point dupe, Jean comprit que Jeanne allait être perdue pour lui. Résister à suivre sa mère, il n'y fallait point songer, et, gardée désormais par une vigilance en éveil, il ne la verrait plus. Par quels moyens lutter alors contre cette influence hypocrite dont il connaissait les subtilités profondes? Comment surtout la protéger contre ces révoltes de tout son être qui l'avaient tant fait souffrir dans la maison de son père, depuis qu'elle avait eu l'âge de raison?.. Il voulut tenter du moins de la sauver en tirant parti de l'étrange situation que Mme Runières avait plus que personne intérêt à dénouer sans scandale, et, sans s'arrêter à la difficulté de sa tâche, il n'hésita point à déclarer sa formelle intervention.

— Mme votre mère vient sans doute vous chercher, Jeanne, dit-il avec calme, qu'avez-vous décidé?

— Ma fille a pu être égarée, monsieur, répliqua aigrement Mme Runières, mais il m'a suffi d'un mot pour que son cœur comprît quel est son devoir! Elle revient chez moi dès aujourd'hui.

— Est-ce de votre libre volonté, Jeanne? ajouta-t-il sans s'émouvoir.

— Je suis forcée d'obéir, répondit Jeanne faiblement, et j'ai donné ma parole.

— En ce cas, tout est dit!.. Seulement, reprit-il, laissez-nous un instant pour que je puisse causer avec Mme votre mère. — Il me reste à vous protéger en posant, moi, des conditions à ce retour.

— Des conditions?.. s'écria Mme Runières avec une indignation superbe, entre ma fille et moi!

— Oh! vous les trouverez dignes de votre sollicitude de mère, madame, répliqua Jean, et la présence de votre frère vous en est un garant.

Jeanne s'était levée; Jean la conduisit jusqu'à la porte et revint, prit un fauteuil et s'assit.

— Nous pouvons maintenant parler à cœur ouvert, madame, reprit-il, et puisqu'il faut que Mlle Jeanne se soumette, je n'hésiterai plus à assumer la responsabilité d'une action dont j'estimerais superflu de vous expliquer le motif.

— Je serais bien aise pourtant, monsieur, répondit Mme Runières avec hauteur, de savoir comment vous prétendriez justifier l'inqualifiable rôle que vous avez joué près de moi, en abusant ainsi d'une confiance que nous vous donnions sans détour.

— L'explication est simple, madame, et vous n'avez jamais eu d'illusions sur ce point. Puisqu'il faut à mon regret l'aborder, ne vous en prenez qu'à vous si je la précise : vous vouliez marier votre fille avec M. Verdier.

Au ton dont furent prononcés ces mots, Mme Runières ne put se défendre d'une légère rougeur.

— Eh bien, dit-elle avec aplomb, comment trouveriez-vous là, je vous prie, la justification d'un rapt indigne dont le but n'est que trop visible aujourd'hui?

— Cette justification est dans un mot, madame, répliqua Jean sans s'émouvoir de l'accusation qui le visait : M. Verdier est votre amant!

— Mais vous m'insultez! s'écria-t-elle.

— Jean, que dis-tu? murmura timidement le baron Sauvageot.

— Et j'ajoute que votre fille le savait, reprit d'Erneau froidement.

— Elle! mon enfant!.. Vous avez osé lui suggérer une aussi abominable pensée sur sa mère!

— Oh! je n'avais rien à lui apprendre, madame, et, croyez-moi, ne l'interrogez jamais sur ce point délicat.

— Mais savez-vous bien, monsieur, s'écria Mme Rumières en proie à une sorte de stupeur, que je pourrais vous demander compte de toutes ces infamies?

— Je m'en inquiète fort peu, madame, répondit Jean avec calme. Mais cette menace est sans objet, car vous reculeriez devant une pareille imprudence dont le scandale retomberait sur vous. — Parlons donc raison, et faites-moi la grâce d'écouter sans colère ce que l'intérêt de Mlle Jeanne et le vôtre surtout me conseillent de préciser.

— Et à quel titre, monsieur?.. demanda Mme Runières d'un accent indigné.

— Écoute-le, écoute-le !.. dit le baron Sauvageot comme si cette incroyable scène ne l'eût point surpris.

Mme Runières se renferma dans une attitude hautaine. Jean continua.

— Le mariage que vous aviez résolu, madame, étant désormais impossible, il importe que Mlle Jeanne en rentrant chez vous soit protégée contre des obsessions dont elle aurait à souffrir. Il est évident que vous avez sur elle une autorité qu'il serait inutile de discuter. Je sais que non-seulement je n'ai aucun titre pour défendre votre fille, mais encore que mon intervention vous donnerait des armes contre elle, après ce qui s'est passé.

— Je vous sais gré de vouloir bien le reconnaître, répliqua Mme Runières.

— Il ne s'ensuit pas cependant, poursuivit Jean, qu'il n'y ait pas pour vous un intérêt capital à éviter tout ce qui pourrait ébruiter cette affaire. C'est pourquoi je suis sûr que nous nous entendrons pour régler la situation de Mlle Jeanne près de vous jusqu'à sa majorité. Le baron Sauvageot que voilà est son tuteur et il a non-seulement le droit, mais encore le devoir de la protéger, même contre votre tendresse, si cette tendresse mal comprise la mettait en péril, soit dans la possession de ses biens, soit dans la liberté de sa personne... S'il l'oubliait, il y aurait lieu de réclamer judiciairement l'émancipation de sa pupille... Et je me chargerais alors de faire convoquer un conseil de famille, par les quelques parens qui lui restent du côté de son père.

— Mais tout ce que vous dites là est fou, monsieur! s'écria Mme Runières.

— Oh! je le sais, madame... Mais vous m'avez trop souvent fait l'honneur de me reconnaître comme un fort grand original, pour vous étonner, je pense, de m'entendre parler ainsi. Je suis d'ailleurs un peu de la famille... ce n'est certes pas mon parrain qui le démentira... J'apporte donc humblement mon avis dans un débat

qu'il nous importe à tous de voiler pour le monde. Or, bien que, pendant ces quelques mois passés loin de vous, le caractère de votre fille ait suffisamment mûri pour qu'il n'y ait plus rien à redouter de sa faiblesse, il me paraît nécessaire pourtant de lui continuer l'appui auquel, dans de malheureuses circonstances, elle avait cru devoir se confier.

— Et cet appui c'est vous! dit Mme Runières avec un ton d'ironie.

— Précisément, madame! Et, vous le voyez, je suis entré de plain-pied dans mon emploi, en me chargeant d'emblée d'une explication dont il fallait lui épargner le souci, et je n'ai plus à y ajouter qu'un mot que voici. Le mariage de Mlle Jeanne rompu avec M. Verdier, il serait fort délicat qu'elle se trouvât exposée à le revoir; car je me trouverais, en ce cas, forcé d'intervenir en homme auprès de lui... ce qui pourrait avoir des résultats fâcheux.

Mme Runières écoutait dans un paroxysme de rage, ses beaux yeux pleins d'éclairs.

— Mais de telles menaces sont odieuses! s'écria-t-elle.

— Vous vous méprenez étrangement, madame, reprit Jean. Je parle en ami de Mlle Jeanne, et dans cet entretien je n'ai d'autre but que d'assurer son repos, en vous faisant connaître que je suis là.

— Ainsi, reprit Mme Runières, vous voulez bien me déclarer que je vous subirai désormais entre ma fille et moi, monsieur. — Eh bien! c'est ce que nous verrons!

Et se levant avec un air de hautaine ironie :

— Vous permettez, je suppose, ajouta-t-elle, que je rejoigne votre protégée pour hâter son départ.

Jean s'inclina, et, sur ces mots, elle sortit. Le baron Sauvageot, les yeux écarquillés, avait assisté à ce singulier conflit comme si la crainte l'eût rendu muet. Dès qu'il se vit seul avec son filleul :

— Ah çà! qu'est-ce que tout cela veut dire? demanda-t-il. C'était donc toi qui avais enlevé Jeanne?

— J'aurais quelque peine à vous le cacher maintenant, répondit Jean, qui ne put s'empêcher de sourire malgré sa tristesse.

— Mais tu voulais donc l'épouser? — Pourquoi ne l'as-tu pas dit... quand tu savais que c'était mon rêve?

— Tout cela serait trop compliqué pour l'instant, reprit Jean. Qu'il vous suffise de savoir que ce que je ne voulais pas alors, je le veux aujourd'hui.

— Mais, malheureux, tu viens de tout perdre!.. Elle ne te pardonnera jamais ce que tu as osé lui dire.

— Eh bien, vous êtes l'oncle de Jeanne, vous m'aiderez!

Mme Runières reparut annonçant à son frère que tout était prêt. Jeanne la suivait froide et résignée.

— Adieu, Jean, dit-elle en lui tendant hardiment la main. Je vous reverrai, n'est-ce pas?

— Comptez sur moi! répondit-il simplement.

Elle le remercia d'un sourire grave qui attestait la foi qu'elle avait en lui; puis, prenant une fleur d'un bouquet que Jacqueline avait apporté la veille, et tournant son regard dans la direction de la Chaumière :

— J'écrirai, ajouta-t-elle tout bas.

La voiture était prête devant le perron. Miss Clifford, chargée de menus bagages, attendait éplorée. Jean comprit que Jeanne avait exigé qu'elle restât auprès d'elle.

XXV.

Le sort a de ces coups qui frappent si brutalement que ce n'est qu'après réflexion qu'on en apprécie le désastre. Jean suivit longtemps des yeux la voiture qui s'éloignait. Lorsqu'elle eut disparu au détour du chemin, il rentra dans le Cottage, parcourut le salon désert et tomba sur un divan, accablé, dans un si affreux déchirement de cœur qu'il lui sembla que tout se brisait en lui. — Jeanne était partie. — En sondant sa douleur il découvrait pour la première fois la profondeur de cet amour qui le tenait par toutes les fibres de son être. Il sentait cette fois que sa vie n'avait plus d'autre attache que ce bonheur entrevu sans lequel tout s'écroulait autour de lui. — Mais il est des natures dont la trempe se resserre à l'épreuve de la souffrance. Face à face avec sa destinée, il recouvra bientôt la perception nette de l'événement qui le frappait. Bien que rentrée sous l'autorité de sa mère, il savait Jeanne désormais à l'abri d'une violence à sa raison. Armé de cette volonté dont il avait éprouvé l'implacable énergie, il était là d'ailleurs pour la défendre ou pour la sauver. — Quoi! il aimait! sa vie avait un but! Et il s'amollissait lâchement devant un stupide obstacle qui se dressait entre elle et lui!

Il revint à la Chaumière. La nouvelle qu'il apportait consterna Marius et Mme Derneau. Pour apaiser la désolation d'Yvonne il fallut inventer une arrivée subite, à Cardec, du tuteur de Jeanne, ce qui était à peu près vrai, et la nécessité immédiate d'un voyage qui la retiendrait quelques semaines à Paris. L'assurance qu'elle recevrait bientôt une lettre ne calma qu'à demi son chagrin de n'avoir pu lui dire adieu. — Ce fut une journée triste, et l'absence de Paul, appelé à Pont-l'Abbé le matin, y ajoutait un regret pour la pauvre fillette.

Le soir même, Jean faisait ses apprêts pour partir le lendemain. Il ne doutait pas que, malgré la saison, selon toute probabilité,

Mme Runières ne rentrât sans retard à Paris avec Jeanne pour faire cesser tout propos. Il importait d'ailleurs de surveiller lady O'Donor et d'en finir avec une menace dont il ne se dissimulait plus la gravité, et cette rupture n'était pas son moindre souci.

La vie a cela d'étrange que l'homme n'y est qu'un jouet des passions qui le mènent. Jean n'en était certes plus à s'étonner de rien; cependant ce fut avec quelque surprise que, de retour à Paris, il se vit seul dans son hôtel, au milieu de ses souvenirs. — Accoutumé au *self-government* de son cœur qui ne l'avait jamais beaucoup troublé, il avait passé là des jours dont il retrouvait la trace si pâlie qu'il lui semblait avoir vécu des années pendant ce dernier séjour à Cardec, qui n'avait guère duré plus d'un mois. Une bizarre impression d'isolement le saisit comme s'il fût rentré en étranger dans sa maison déserte, où il cherchait en vain le sceptique d'autrefois... Le bonheur familial de la Chaumière lui manquait.

Son premier soin fut d'appeler le baron Sauvageot pour avoir des nouvelles de Jeanne. — Comme il l'avait prévu, Mme Runières l'avait ramenée à Paris.

— Ah çà, voyons, dit le parrain en essayant de prendre un air de dignité froide, j'espère que tu vas à présent m'expliquer ta conduite en toute cette affaire, et ce qui est arrivé depuis cet enlèvement.

— Votre nièce ne vous a-t-elle rien dit?

— Elle est muette, même avec moi, sur tout cela.

Jean comprit que Jeanne, par réserve, avait gardé le silence sur les Derneau de peur de compromettre leur attachement pour elle. A l'aise pour ce qui ne touchait que lui, il raconta sans détour toutes les circonstances de cet étrange roman, la démarche de Jeanne à la veille du mariage odieux auquel on la voulait contraindre, leur fuite à Meudon, et ce séjour au Cottage pendant lequel il s'était épris.

— Elle t'aime alors, reprit le baron, et vous êtes engagés?

— Jamais un mot de moi n'a compromis le devoir de protection que j'exerçais près d'elle; mais j'ai lieu de croire que notre avenir est résolu dans sa pensée comme dans la mienne.

— Tout cela est un beau gâchis!.. Car tu ne supposes pas, j'imagine, que sa mère va couronner ta flamme, après ce qui s'est passé entre vous, ni même qu'elle te rouvre jamais sa maison.

— Aussi ai-je compté sur vous pour m'aider à me concerter avec Jeanne en attendant le jour de sa majorité. Vous êtes son oncle, et je ne suppose pas, à mon tour, que vous vous hasardiez à devenir complice de projets de captation dont on a déjà beaucoup trop parlé.

Le baron Sauvageot n'avait pas la conscience tout à fait nette, et

rien ne pouvait être plus sensible à sa vanité que cette menace de l'opinion du monde. Jean n'eut pas de peine à l'en effrayer.

— Hé! tu sais bien que je n'ai qu'un désir, c'est de te reconnaître comme...

— Comme votre neveu! interrompit Jean.

Il n'est rien de tel que les poltrons contraints de se montrer braves. Il fut convenu qu'à quelques jours de là, le baron ménagerait chez lui une rencontre avec Jeanne, après quoi, le mariage décidé sous son égide de tuteur, on aviserait plus tard à des propositions conciliantes qu'il était aisé de faire trop belles à Mme Runières pour qu'elle ne s'empressât point de les accepter.

Réconforté par l'espoir, Jean se reprit à songer à lady O'Donor. Il importait de se rendre libre, en évitant un esclandre plus que jamais à redouter. — Lady Maud n'était pas à Paris. A son hôtel ses gens ne savaient rien d'elle, sinon qu'elle était en voyage. Ce mystère l'inquiéta. — Cependant un mot de Jeanne rasséréna son esprit en le rassurant sur sa situation nouvelle. « Sa mère agissait comme si rien ne fût survenu et semblait n'avoir plus d'autre soin que de l'accabler de ses tendresses ou de satisfaire ses désirs. Mais des regrets de Cardec et des jours d'affection passés palpitaient dans cette lettre. « Ami, disait-elle, j'ai laissé mon âme au Cottage. »

Ce mot fut pour Jean comme un rayon dans la nuit. Comment douter ou craindre de misérables obstacles en cette lutte dont l'enjeu était leur bonheur commun? La volonté impuissante de Mme Runières ne pouvait plus rien. M. Verdier était à Deauville, exil prudent qui semblait devoir durer. Qu'importait une séparation de quelques mois, s'il leur fallait la subir, lorsque leur avenir serait résolu?

XXVI.

Cinq ou six jours s'étaient écoulés, quand, un matin, il reçut une seconde lettre de Jeanne contenant ces simples mots : « Aujourd'hui, j'irai au bois avec Clifford... A quatre heures, si vous venez dans l'avenue qui borde le parc de la Muette, vous nous trouverez. »

A l'étreinte de joie qui le saisit, au battement de cœur qu'il ressentit, il lui sembla naître à la première émotion de la vie. — Quel changement!... et quels espoirs et quelles félicités il avait ignorés! — Plein de son ivresse, il se mit à dévorer en pensée les heures qui le séparaient encore de ce rendez-vous inattendu, après lequel Jeanne allait être sa fiancée... A ce moment son valet de chambre parut et lui présenta une carte sur un plateau. Il lut : « Marius Derneau. »

— Faites entrer! dit-il vivement.

Et, ravi de cette heureuse surprise, il courut au-devant du Provençal et se jeta dans ses bras.

— Quoi! c'est vous, mon père! s'écria-t-il.

A ce mot qui pour la première fois s'échappait de ses lèvres, à ce mouvement d'effusion, Marius Derneau le tint un moment embrassé. On eût dit que d'instinct, et délivrés tout à coup de cette étrange nécessité du secret qu'ils subissaient à la Chaumière, leurs deux cœurs oppressés débordaient à la fois dans un élan trop longtemps comprimé.

— Cher, cher enfant! dit Marius attendri.

— Me restez-vous longtemps?

— Je ne sais.

— En tout cas je vous garde, répliqua Jean tout joyeux, car vous ne pouviez m'arriver un plus beau jour.

Et, sur-le-champ, ses ordres donnés, l'installation fut bientôt faite. Lorsqu'ils se retrouvèrent seuls :

— Et mes frères et ma sœur, et... ma mère? demanda Jean, le cœur plein de ces mots qu'il osait maintenant prononcer.

Marius satisfit à toutes ces questions. Au bout d'un instant, Jean crut pourtant remarquer en lui un air soucieux. Il supposa que quelque fâcheux incident d'affaires l'amenait à Paris.

— Vous savez qu'en toute chose vous pouvez compter sur moi comme vous compteriez sur Paul, lui dit-il de ce ton de franchise sérieuse qui n'admet pas de réserves.

— Je le sais, Jean, répondit Marius. Aussi suis-je venu tout droit sans m'annoncer.

— Vous avez eu des nouvelles de Jeanne...

— Oui, elle a écrit à Yvonne, puis à ma femme, nous savons que la pauvre enfant nous regrette. — As-tu pu la revoir?

— Non, mais vous ne sauriez mieux arriver... Aujourd'hui même, j'ai un rendez-vous avec elle.

— Et sa mère?

— Oh! de salutaires réflexions lui sont venues depuis le certain entretien que j'ai eu avec elle. Elle a compris que, après ce qui s'est passé, elle n'a plus d'espoir de violenter Jeanne. Aussi la traite-t-elle avec la tendresse avisée d'une mère qui prévoit qu'elle aura bientôt à répondre de sa tutelle.

— Et tu crois qu'elle est disposée maintenant à la laisser se marier suivant son cœur?

— Oh! il y aura bien quelques difficultés, quelques rudes ressentimens à vaincre,.. surtout pour le mariage qui va lui être proposé, ajouta Jean avec un sourire; mais ce terrible jour de la majorité, qui rendra Jeanne maîtresse de ses biens, et libre d'elle-même, doit luire dans cinq ou six mois...

— Quoi! s'écria Marius étonné, il serait question d'un mariage?

— Oui, reprit Jean en souriant. — Voyons, regardez-moi, cher père. Ne remarquez-vous pas en moi quelque chose de rayonnant, de fier et d'ému, comme à l'approche d'un grand événement?

— Que veux-tu dire?

— Je veux dire que, à quatre heures, je verrai Jeanne, que, de concert avec son tuteur, à défaut de sa mère, nous allons décider de notre vie, et que quand je vous reviendrai, c'est un consentement que je vous demanderai.

En l'écoutant, Marius semblait atterré.

— Mon Dieu! dit-il, malgré tes protestations tant de fois répétées que tu n'avais pour elle que l'affection d'un ami, est-ce que vraiment tu l'aimes?

— Si je l'aime?.. s'écria Jean radieux, mais je ne vis plus que par l'espoir certain qu'elle sera ma femme! Me voici loin, vous le voyez, du temps jadis. Le sceptique est bien mort, je vous le jure, et, cette fois, je ne renie plus mon cœur.

— Mon Dieu! répéta Marius, il nous manquait ce malheur!

Au ton dont il prononça ces mots, Jean comprit qu'il était survenu à la Chaumière quelque douloureux événement. — Il se rappela cet entretien avec Paul, l'avant-veille de son départ. La pensée lui vint tout à coup que le voyage de Marius à Paris avait l'amour du pauvre garçon pour objet. Il en ressentit un coup cruel.

— Voyons, lui dit-il ému, il s'est passé quelque chose là-bas que vous veniez sans doute me dire.

— Oui, dit Marius en le regardant dans les yeux, et ce que tu m'apprends de ta passion pour Jeanne me cause une bien grande peine.

— Paul l'aimait, n'est-ce pas? reprit Jean.

Marius ne répondit que par un signe de tête où se devinait l'accablement.

— Ah! c'est affreux! murmura Jean. Et moi, qui vous racontais mon bonheur! ajouta-t-il en lui prenant la main.

Marius le considéra un instant, anxieux, hésitant, comme s'il n'eût pas tout dit; puis enfin avec un effort il reprit tristement :

— Il nous faut bien du courage, mon cher Jean, car il y a là, en vérité, une fatalité effrayante.

— Mais qu'est-il donc arrivé? dit Jean. Parlez, je vous en prie, comme un homme de cœur à un homme de cœur. Vous me connaissez assez, je l'espère, pour savoir que je suis digne de partager votre peine.

— Tu le veux, reprit Marius... Eh bien! lis ce que Jeanne a écrit à Yvonne.

En parlant ainsi, il lui tendit une lettre ouverte. Jean la prit et lut ces lignes dont l'écriture était tracée à la hâte :

« On m'a amenée à Paris, où j'arrive. On m'arrache à ma vie, à mon bonheur, à vous tous! Mon premier cri est pour toi, chère Yvonne, pour toi et pour lui. Je m'épouvante de sa douleur plus que de la mienne. — Yvonne, je te relève de ton serment. Dis à Paul que je sais son amour, qu'il n'osait confier qu'à toi... Dis-lui que je l'aime, que mon cœur et mon âme sont à lui... »

En lisant ces mots, Jean ressentit un choc si cruel, et il devint si pâle que Marius le saisit dans ses bras.

— Mon pauvre enfant! dit-il.

Il est de ces éclats de foudre qui terrassent les plus stoïques. Jean, surpris en plein rêve, demeura un instant comme écrasé sous son désastre. Il regardait cette lettre de Jeanne qui venait de briser sa vie. Enfin, relevant la tête, il se tourna vers Marius, qui n'osait parler, et, comme si dans cette heure de désespoir le cri de son cœur lui fût monté aux lèvres :

— Mon père, dit-il, cette famille ne nous est pas heureuse!

— Mon pauvre enfant! répéta Marius, me pardonneras-tu le mal que je te fais?

— Je comprends tout maintenant, reprit Jean, accablé, et le désespoir du malheureux enfant, quand il ne l'aura plus retrouvée à son retour. La mère et vous, vous avez dû bien souffrir, n'est-ce pas?

— Hélas! c'est toi qu'il faut plaindre! dit Marius. Je ne m'attendais pas à ce nouveau chagrin.

— Bah! dit Jean avec amertume, j'en ai vu bien d'autres... Ça séchera!.. Seulement le coup est dur!

Marius le regardait, effrayé de cette impassibilité sombre. Mais Jean la secoua bientôt.

— Eh bien, il s'agit maintenant de nous occuper de Paul, reprit-il d'un ton délibéré qui contrastait avec sa pâleur... Il faut tâcher de sauver du moins celui-là. Le baron Sauvageot nous aidera. Je l'attends ce matin... Je pense que, depuis le temps écoulé, il vous est bien égal de le revoir... Il vous a rendu un fier service, après tout, en vous forçant à quitter ma mère! Et ce n'est pas lui, je suppose, qui regardera de trop près à l'état civil de mon frère pour en faire un obstacle.

Il y avait dans ce cynisme une si poignante douleur cachée que l'on eût dit que l'infortuné voulait s'en repaître pour en mourir sur le coup.

— Jean, murmura Marius, tu souffres trop, tais-toi!

— N'y faites pas attention, j'ai besoin d'exhaler mes peines de cœur! reprit Jean avec un étrange sourire.

A ce moment, son valet de chambre venait annoncer le baron Sauvageot.

— Eh bien, qu'il entre! répondit Jean.

Presque aussitôt le baron parut. A la vue d'un étranger en conférence avec son filleul il s'arrêta sur le seuil.

— Ah! pardon, je te dérange peut-être, dit-il.

— Non, non, au contraire, répliqua Jean, nous vous attendions pour vous faire une surprise.

Le baron s'inclina en souriant devant Marius, qui lui rendit son salut; puis avec l'aisance d'un familier de la maison, il s'installa carrément dans un fauteuil.

— Voyons, de quoi s'agit-il? demanda-t-il gaîment.

— Tout d'abord, reprit Jean, laissez-moi vous présenter à un de vos anciens amis, que vous ne reconnaissez certainement pas.

— En effet, dit le parrain, je cherche...

— M. Marius Derneau, mon père, articula Jean.

A ce nom, le baron reçut une secousse si violente qu'il en perdit un instant le souffle, comme ressaisi tout à coup par l'épouvantable terreur qu'il avait ressentie aux Olivets à leur dernière rencontre. Le changement survenu dans son ancien fermier, cet air d'assurance calme d'un homme qui semblait son égal, tout cela le consternait.

— Quoi! bégaya-t-il, c'est toi, c'est... vous?

Mais, comprenant à l'attitude de Marius que le temps avait amené l'oubli, il se remit d'une aussi rude alerte. La reconnaissance faite, et quelques mots enfin ayant dissipé les dernières craintes du baron, Jean reprit la parole, et du même ton fiévreux :

— Mon père est à Paris pour une affaire qui vous touche, dit-il : il vient vous demander la main de Jeanne pour son fils, pour mon frère.

— Pour ton frère! s'écria le baron, que signifie?..

— Cela signifie que mon père s'est refait une famille, qu'il possède une fortune auprès de laquelle la vôtre est celle d'un pauvre, que c'est chez lui que pendant ces quelques mois Jeanne a trouvé protection, que j'ai fait un rêve insensé, qu'elle aime mon frère, et que je la lui donne!

Le pauvre baron l'écoutait consterné.

— Mais c'est impossible! dit-il timidement, tu sais bien que Mme Runières a des idées...

— Oh! ne faites pas de modestie, interrompit Jean, mon père a assez de considération pour couvrir ce qu'il en manque du côté de votre sœur... Il est même assez fier pour prendre Jeanne sans dot...

— Je préférerais même cela, ajouta Marius tranquillement.

— En ce cas, reprit Jean, acerbe, c'est marché conclu! Le baron connaît trop bien sa famille pour ne pas vous dire tout de suite que nous pouvons publier les bans, et qu'il n'a qu'à courir chez Mme Runières pour rapporter son consentement.

— Jean! dit Marius effrayé d'un si brutal langage, prends garde!

— Bah! laissez! s'écria Jean, je sais comme il faut parler à ce monde-là.

Le baron Césaire Sauvageot semblait ahuri. Au ton âpre de Jean, il devinait l'égarement d'un désespoir affreux, une agonie de son âme d'autant plus effrayante qu'il étouffait le cri de sa plainte. Écrasé par des souvenirs que ravivait la présence de Marius, et n'osant protester :

— Je verrai ma sœur, dit-il, et, si je puis...

— Voyez-la à l'instant, reprit Jean. Seulement. pour qu'il y ait quelque chose d'honnête de son chef, qui la rende digne de nous : dites-lui que nous mettons pour condition qu'elle épousera son amant M. Verdier.

— Tu as été cruel, Jean, et tu nous as trop vengés, dit Marius après le départ du baron.

XXVII.

Les péripéties qui avaient fondu sur Jean d'Erneau l'avaient trop soudainement frappé pour que sa rude nature ne s'exhalât point en cris de détresse et de rage. Tombé des hauteurs de son ciel, lorsqu'il put recueillir son sang-froid, il se sentit pris d'un sentiment d'épouvante. — Jeanne ne l'aimait pas! — Et elle aimait son frère! — Il n'était pas jusqu'à cette fatalité qui ne s'abattît sur lui. — A la pensée de son immolation déjà accomplie, il se demandait ce qu'il allait maintenant advenir de lui, dans ce monde vide où il se retrouvait seul, debout, au milieu des ruines de ce bonheur à peine entrevu, et qu'il avait si longtemps dédaigné. Si rude qu'il fût à lui-même il se sentait féru jusqu'à l'âme. Subirait-il les affres de sa souffrance, en traînant stupidement ses jours dans une existence désormais sans espoir et sans but? — Estimant que la vie ne vaut que ce qu'elle donne, et trop solidement trempé pour être embarrassé d'un bagage de scrupules, il se dit enfin qu'il aurait toujours le suprême recours ouvert à tout homme énergique qui veut rejeter le fardeau du désespoir.

Cependant, il se rappela son rendez-vous avec Jeanne. Il eut un instant l'idée de se dérober à cette épreuve; dans l'amertume de sa douleur il voulut s'imposer ce dernier coup. Rassurant son père effrayé de son calme.

— Ne faut-il pas que je lui annonce son bonheur?.. dit-il.

Et il partit.

Comme il entrait dans l'allée de la Muette, il aperçut Jeanne marchant avec miss Clifford; il éprouva un déchirement si cruel qu'il crut un moment défaillir. D'un effort de volonté il se remit, et, laissant sa voiture, il la rejoignit.

Dès qu'elle le vit, elle eut un cri de joie et accourut à lui les mains tendues avec effusion; mais presque aussitôt frappée de l'altération de son visage :

— Mon Dieu! que vous êtes pâle! s'écria-t-elle d'une voix émue. Jean, mon ami, qu'avez-vous? Qu'est-il arrivé?

— Rien! dit-il avec un sourire... J'ai été un peu souffrant, voilà tout.

Il comprit qu'elle ignorait encore la présence de Marius à Paris, et qu'il allait être contraint d'aborder lui-même le sujet accablant qui le tuait. — Après quelques mots pour apaiser ses inquiétudes, suivis de miss Clifford, ils prirent une allée écartée, s'engageant dans les taillis.

— Hélas! dit-elle au souvenir de leurs excursions passées, ce n'est plus Cardec!

— Vous le regrettez?

— Ah! répondit-elle avec un soupir, j'y ai laissé ma vie! — Mais parlez-moi, ajouta-t-elle comme rejetant une triste pensée. Racontez-moi tout de vous... J'ai moi-même tant de choses à vous dire! — Avez-vous de leurs nouvelles?

— Oui, et précisément de ce matin! — Eux aussi, ils vous regrettent. — Mais ce dont il nous importe de causer, c'est de vous, de votre retour chez votre mère...

— Oh! tout est changé! repondit-elle avec un sourire amer. Je ne crains plus rien, et je suis accablée de prévenances... Vous le voyez, je suis libre... même de vous recevoir chez moi, si je le veux! — Cela dépendra de ce que vous déciderez.

A ce mot d'abandon qui la veille encore l'eût fait tressaillir de joie, Jean eut un si horrible serrement de cœur qu'il put à peine dissimuler sa souffrance.

— Moi, je vais partir, ma chère Jeanne, dit-il.

— Partir? s'écria-t-elle avec chagrin.

— Oui. Vous savez qu'il y a longtemps que je remets ce voyage. C'est pourquoi j'ai voulu vous voir, afin de ne point vous quitter sans savoir de vous ce qu'il me reste à faire pour votre bonheur. A votre tour, parlez donc des choses que vous avez à me confier.

Au ton de cette question, où elle devina sans doute un reproche, elle comprit qu'il savait tout.

— Eh bien, chère Jeanne, reprit-il en assurant sa voix et remarquant qu'elle hésitait, ne voyez-vous pas que je sais votre secret.

— Ah! Jean, dit-elle en rougissant, ne m'accusez pas de m'être tue... Il y a si longtemps que je voulais vous ouvrir mon cœur!.. Mais, après l'erreur que j'avais subie, comment oser vous confier ce qui me semblait si confus à moi-même? J'étais si près d'une indigne déception que je tremblais devant votre sagesse. Je

comprenais que jusqu'alors une fatale illusion avait abusé mon imagination folle, et que j'aimais cette fois avec toute mon âme... Oh! il l'ignorait, je vous le jure! — C'était là ce grand mystère avec Yvonne. — Dix fois, vous l'avez vu, démêlant dans vos paroles si bonnes et si tendres avec moi que vous l'aviez pénétré, nous avons été sur le point de tout vous dire. Mais, en m'imposant cette épreuve, je voulais vous donner un gage de ma raison, afin de pouvoir vous convaincre un jour que, cette fois du moins, en faisant appel à votre affection, je remettais en vos mains le bonheur de ma vie.

Tandis qu'elle parlait, Jean voyait s'écrouler les derniers vestiges de ses tristes espérances. Il comprenait maintenant l'étrange aberration dont il s'était si longtemps leurré... Il rassembla tout son courage.

— M. Derneau est à Paris, dit-il.

— M. Derneau!.. s'écria-t-elle comme effrayée de quelque malheur.

— Oh! rassurez-vous! reprit Jean en s'efforçant de sourire, sa venue est pour vous au contraire une joie.

Il lui raconta alors en quelques mots l'entrevue de Marius et de son oncle, et la démarche qui, à cette heure, devait avoir été faite auprès de sa mère.

— Mon Dieu! dit-elle émerveillée. Mais, Jean, mon ami, je vous devrai donc tout!

Une demi-heure plus tard, Jean entrait chez le baron Sauvageot, qui devait lui rendre compte de sa mission auprès de Mme Runières.

Comme il était à prévoir, le baron, revenu du désarroi où l'avait jeté le matin la rencontre de Marius, essaya d'un air digne quelques observations sur la gravité d'une résolution, en présence surtout d'une demande aussi précipitée... Le devoir d'une mère était d'examiner les convenances de famille et de monde, avant de décider l'avenir de Jeanne...

— Prenez garde, mon cher parrain!.. Cette famille c'est la mienne! dit Jean d'un ton sec.

— Sans doute, sans doute! repartit le baron moins bravement; mais enfin... ce jeune homme...

— C'est mon frère, ne l'oubliez pas, je vous prie.

— Sans doute, sans doute! répéta le parrain, pourtant tu conviendras que ce jeune homme nous étant inconnu...

— Je conviens que M. Verdier était certainement beaucoup mieux connu de Mme votre sœur et de vous, mon cher baron; mais vous conviendrez, à votre tour, que toutes les mères n'ont point de telles prévoyances de tendresses pour leurs filles.

A ce coup droit cruel, le pauvre baron demeura désarçonné.

— Allons au fait! reprit Jean. Vous avez suffisamment combattu pour l'honneur. — Quelles sont les conditions de Mme Runières?

— Elle demande jusqu'à demain pour consulter son notaire, répondit naïvement le baron.

— C'est marché conclu, alors! — En tout cas, pour aider ses hésitations de mère, dites-lui que, dans trois jours, si son consentement n'était point signé, j'aurais alors recours à un conseil de famille, à cet effet d'examiner l'usage qu'elle a tenté de faire de sa tutelle.

En quittant le baron Sauvageot, Jean revint chez lui, où son père l'attendait anxieux.

— Vous pouvez écrire à Paul que Jeanne lui est accordée! dit-il en entrant.

A ce dernier mot de son sacrifice, Marius n'osa répondre, il le considérait, devinant sur ses traits l'effort de son impitoyable résignation.

— Eh bien! réjouissons-nous! reprit Jean.

— Ah! tais-toi, je t'en prie, mon pauvre enfant, dit Marius, tu souffres horriblement! Dans cet affreux chagrin que me cause ta peine, laisse-moi du moins le courage de te consoler.

— Bah! s'écria Jean, c'est l'affaire de quelques jours! — Je ne suis pas le premier fou qu'une fille ait brusquement réveillé d'un beau songe, vous avez été bien autrement frappé, vous, et vous voilà!.. L'important, c'est que Paul et Jeanne ignorent toujours ma folie!

Les négociations entamées, dès le lendemain, entre Marius et Mme Runières avaient d'avance un résultat prévu. Trois jours après Paul accourut à Paris, et Jean le présenta lui-même à la mère de Jeanne, qui se déclara ravie d'acquérir un pareil gendre. Les bans furent aussitôt publiés. — En ce courant de bonheur, pourtant, le pauvre Marius observait Jean dévoré par une fièvre d'activité joyeuse dans laquelle il semblait vouloir s'étourdir; mais il fut bientôt rassuré par la franche et tendre amitié qu'il le voyait prodiguer à son frère. Il se disait enfin que, comme lui-même autrefois, son énergique résolution le sauverait.

Sur ces entrefaites, Jean, qui ne s'était plus occupé de lady O'Donor, reçut d'elle un jour une lettre désespérée. Épouvantée d'une action que la nouvelle du mariage de Jeanne lui faisait apparaître comme une horrible et inutile perfidie, elle implorait son pardon, le suppliant de lui accorder une entrevue. — Pauvre Maud! se dit-il.

Il répondit d'une façon évasive, sans cependant promettre l'entretien qu'elle lui demandait.

Trois semaines plus tard, le mariage de Jeanne et de Paul Derneau se célébrait à Saint-Philippe-du-Roule. Yvonne, radieuse, était demoiselle d'honneur. Jean, témoin de son frère, semblait si ravi de ce bonheur qui était son œuvre que Marius ne doutait plus qu'un effort de raison n'eût amené l'oubli de ses espérances d'un jour. Au sortir de l'église, les jeunes époux partaient pour Cardec, bénis par Mme Runières, qu'un douaire de cent mille livres de rente et l'usufruit de l'hôtel du parc Monceaux aidaient à se consoler d'une séparation cruelle.

— Frère, dit Paul, nous t'attendons bientôt, n'est-ce pas?

— Je vais chasser en Écosse, répondit Jean en l'embrassant; dans un mois, je vous annoncerai mon retour.

Demeuré sur les marches du parvis, il regarda la foule qui s'écoulait, saluant çà et là gaîment quelques amis. Quand il se vit seul :

— Allons, dit-il, la pièce est jouée!

Et faisant signe à son cocher, il monta dans son coupé en jetant ces mots :

— A l'hôtel O'Donor!

En moins de cinq minutes, il fut arrivé. Le suisse, en le reconnaissant, quitta précipitamment sa loge pour le précéder jusqu'au perron. Sur la cour, toutes les fenêtres étaient closes comme dans une maison déserte. Jean comprit que des ordres étaient donnés pour faire croire que lady O'Donor était toujours absente.

— Pauvre Maud! se dit-il encore.

Dès qu'il parut, un valet s'empressa de courir l'annoncer, tandis qu'un autre le conduisit à travers les salons, jusqu'au boudoir retiré où se tenait sa maîtresse.

Lady O'Donor, assise près d'une fenêtre, était si pâle et si émue qu'elle ne put se lever. Touché d'un si grand trouble, il s'approcha en lui tendant la main pour la rassurer sur sa venue.

— Eh bien! c'est moi, ma chère Maud, dit-il en souriant. L'ancien ami vous fait-il si grand peur?..

En entendant ce mot de pardon, avec un geste d'ineffable reconnaissance, elle prit vivement sa main qu'elle serra sur son cœur. Puis, levant les yeux sur lui :

— Ah! pauvre Jean, s'écria-t-elle d'une voix brisée, comme vous aussi vous avez souffert!

— Bah! l'estomac un peu délabré... quelques ennuis d'affaires, et ce lourd été presque torride! — Un petit tour dans le nord remettra tout cela!.. Mais, parlons de vous, que je croyais à Côme sous vos beaux ombrages, ajouta-t-il : comment êtes-vous ici dans cette solitude bizarre, à votre âge, et avec vos goûts champêtres?

A ce ton étrange, après ce qui s'était passé entre eux, elle le regarda presque effarée, et ses yeux dans les siens.

— Jean, tu veux te tuer! dit-elle s'oubliant en ce langage d'autrefois, comme s'il se fût échappé malgré elle du plus profond de son cœur.

— Quelle folie, ma chère! s'écria-t-il en riant. D'où diantre peut vous poindre cette idée fantaisiste. Ai-je, ma foi, la mine ténébreuse d'un Werther ou d'un Roméo d'opéra? — Je pars demain pour la chasse aux grouses!

— Jean, tu veux te tuer! répéta-t-elle. —Tu pars pour cacher ton horrible projet, de peur de laisser à Jeanne et à ceux qui t'aiment la pensée que tu meurs de ton sacrifice et de ton désespoir. — Eh bien, soit! ajouta-t-elle, je t'aiderai à les mieux tromper... Emmène-moi, le même malheur nous frappera tous deux. — Ce sera mon pardon!

Si bronzé qu'il se crût, à cette conclusion que lady O'Donor articula avec un accent si simple et si résolu, Jean ne put se défendre d'un mouvement de pitié.

— Allons, tu es une bonne créature, ma petite Maud! dit-il en lui tendant la main, et je veux bien que le diable m'emporte si, malgré tes idées folles, je ne voudrais pas faire quelque chose pour toi!

— Donne-moi trois mois de ta vie, répondit-elle et je te jure après ce temps de te laisser libre.

— Encore? reprit-il en riant. Mais, alors, c'est une réconciliation que tu m'offres pour suicide...

— Oui! Pourquoi ne me pardonnerais-tu pas?

— En ce cas, nous avons joué la fable des deux pigeons! ajouta-t-il en l'attirant dans ses bras.

Le lendemain lady O'Donor et Jean partaient pour Côme, et, quelques semaines plus tard, le bruit d'un projet de mariage entre eux fut presque officiellement annoncé à Paris. Paul et Jeanne en eurent la première nouvelle avec la promesse que les noces se feraient en grande pompe à Cardec. Jean, tout au bonheur de ses fiançailles, ne s'était jamais montré si brillant, et les jours à la villa n'étaient que fêtes, quand, un matin, comme il revenait avec quelques amis de chasser dans la montagne, se trouvant à un moment séparé de leur groupe, il voulut les rejoindre par un passage étroit dominant un abîme. — Soit qu'il n'entendît point les cris du guide ou qu'il comptât trop sur son sang-froid, il s'engagea sur la crête et touchait presque au but, lorsque le pied lui glissa.

Son corps ne fut retrouvé que deux jours plus tard. — Ainsi finit l'Étoile de Jean.

MARIO UCHARD.

LA POÉSIE SCIENTIFIQUE

AU XIXe SIÈCLE

La Justice, poème par Sully-Prudhomme, Paris, 1878.

—

I.

Il y a encore des poètes, mais la poésie se meurt; elle languit dans l'ingénieuse et stérile industrie du vers orné, ciselé et vide, ou dans l'exubérante fécondité de la description sans autre but et sans autre objet qu'elle-même, dans la mignardise de petits tableaux de genre où elle se tourmente à faire de la grâce, ou dans l'exaltation factice de passions imitées plutôt que ressenties. Le grand souffle lyrique qui avait passé sur une génération est éteint; la grande fantaisie créatrice qui avait animé tant de formes et tant de types est épuisée. Le signe tout matériel qui trahit l'absence de vraie inspiration, c'est le manque d'haleine, l'essoufflement des poètes : on ne fait plus guère que des poèmes en quelques lignes. Quand il a réussi à encadrer dans quelques rimes riches et insignifiantes un *beau vers*, un trait d'imagination ou de sentiment sur lequel s'arrêtera l'attention du lecteur, l'artiste est content, ou plutôt il est à bout. Le procédé des beaux vers est mortel au vrai talent; tout y est sacrifié, la suite et la belle ordonnance des idées, l'ampleur des développemens, la richesse et la variété des horizons, la véritable fécondité qui se renouvelle et se déploie. Il est vrai de dire que c'est précisément parce que tout cela fait défaut que des esprits industrieux et courts tentent d'y substituer les surprises d'un vers à effet, et visent aux petits succès, aux petites merveilles du détail, funestes au grand art. C'est de l'esprit, c'est souvent de la grâce, parfois même de la

sensibilité, ce n'est pas de l'inspiration : tout cela révèle un fonds de sécheresse, et sous ce désert d'idées on sent les grandes sources taries. De cette sentence, trop sommaire pour être juste, il faut excepter quelques œuvres que la sincérité du sentiment ou un effort original a mises hors de pair. Mais nos observations subsistent dans leur généralité et s'appliquent à toute une génération de poètes.

Il est naturel, dans cet épuisement momentané de la passion lyrique, que les vrais talens, ceux qui sentent leur force, se tournent ailleurs et cherchent s'il n'y a pas quelque part de nouvelles sources jaillissantes d'idée et d'émotion où la poésie puisse reprendre quelque chose de sa verdeur et de sa fraîcheur perdues. La science s'offre à eux avec ses miracles toujours croissans et toujours nouveaux; elle les invite, elle les tente même par ce qu'elle a d'inachevé, par ses efforts magnifiques, par ses vastes espoirs et ses promesses illimitées elle leur offre la perspective de la nature à conquérir en commun et sous une double forme : la loi qui fixe dans sa formule les rapports des choses, le vers qui en fait sentir l'harmonie et la beauté. Il n'est pas étonnant que de si hautes séductions agissent sur les intelligences d'élite et les attirent vers ces sujets nouveaux, si grands et toujours grandissans à mesure que l'on s'en approche, semblables à ces montagnes qui paraissent s'élever devant les yeux du voyageur, à mesure qu'elles s'abaissent sous ses pas.

C'est pour la seconde fois, dans l'histoire des lettres françaises, que se produit cette tentative d'une poésie scientifique. Déjà vers la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence du grand mouvement des sciences physiques et naturelles qui renouvelait à certains égards l'esprit humain, et aussi par l'inévitable effet d'une sorte de lassitude produite par des sujets épuisés et des formes vieillies, on vit éclore parmi les poètes une sorte d'émulation généreuse pour retremper l'inspiration à cette source merveilleuse. Vers l'année 1780, c'est à qui deviendra le Lucrèce de la science, celle de Newton, celle de Buffon, et qui sera demain celle de Laplace et de Cuvier. Voltaire lui-même avait eu le pressentiment de cette rénovation poétique au contact de la science, et jamais il ne s'était plus approché de la grandeur que le jour où il s'était inspiré du vrai système du monde. C'est chez André Chénier que se manifeste avec le plus de force et d'éclat la conscience des destinées nouvelles qui s'ouvrent pour la poésie. Plus il aime les anciens, plus il admire Homère et Virgile, mieux il sent que la vraie manière de les imiter c'est de faire autrement qu'eux, de choisir d'autres sujets, et son beau poème de *l'Invention* n'est qu'une exhortation à tenter hardiment ces voies infinies et libres où la science invite les poètes à la suivre :

Torricelli, Newton, Kepler et Galilée
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.
Tous les arts sont unis : les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines,
Sans agrandir aussi la carrière des vers.
Quel long travail pour eux a conquis l'univers!
Aux regards de Buffon, sans voile, sans obstacles,
La terre ouvrant son sein, ses ressorts, ses miracles...
Aux lois de Cassini les comètes fidèles;
L'aimant, de nos vaisseaux seul dirigeant les ailes,
Une Cybèle neuve et cent mondes divers
Aux yeux de nos Jasons sortis du sein des mers;
Quel amas de tableaux, de sublimes images,
Naît de ces grands objets réservés à nos âges!

Craignez-vous d'être infidèles au culte des anciens? Mais croyez-vous donc que ces vieux poètes eux-mêmes, que Virgile ou l'*Aveugle divin*, s'ils renaissaient aujourd'hui, négligeraient d'étendre la main, leur *savante main*, sur ces trésors? — On ne conseille pas pour cela de déserter leur école, mais de s'inspirer d'eux librement :

Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs;
Pour peindre notre idée, empruntons leurs couleurs;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques;
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

C'est la plus charmante définition de l'originalité dans la tradition. Le vrai culte de l'antiquité, c'est de sortir du sanctuaire avec l'esprit du dieu prêt à se répandre dans un monde nouveau. Être l'Homère d'un âge scientifique, quelle plus haute ambition peut tenter un poète? André Chénier eut celle-ci comme il en eut bien d'autres; on est étonné, quand on promène sa pensée à travers ces projets épars, devenus si vite des débris, de l'incroyable fertilité de ses conceptions dont une mort stupide a fait un gigantesque avortement.

M. Sainte-Beuve nous montre, à peu près dans le même temps, trois talens occupés du même sujet et visant chacun à la gloire difficile d'un poème sur la nature des choses. « Le Brun tentait l'œuvre d'après Buffon; Fontanes, dans sa première jeunesse, s'y essayait sérieusement, comme l'attestent deux fragmens dont l'un surtout est d'une réelle beauté. André Chénier s'y pousse plus avant qu'aucun, et, par la vigueur des idées comme par celle du pinceau, il était bien digne de produire un vrai poème didactique dans le grand sens. Mais la révolution vint; dix années, fin de l'époque, s'écroulèrent brusquement avec ce qu'elles promettaient, et abîmèrent les projets ou les hommes; les trois *Hermès* manquèrent; la poésie du

XVIIIe siècle n'eut pas son Buffon. Delille ne fit que rimer gentiment *les Trois règnes.* » Dans l'ardeur de curiosité et d'invention poétique qui entraînait André Chénier vers ces nouveaux sujets, il avait tout prévu, même les inévitables objections qu'on ne manquerait pas de tirer de l'impuissance prétendue de la langue française à faire parler en vers Newton ou Buffon.

O langue des Français! Est-il vrai que ton sort
Est de ramper toujours, et que toi seule as tort?
Ou si d'un faible esprit l'indolente paresse
Veut rejeter sur toi sa honte et sa faiblesse?..

Il n'est si mauvais poète ou sot traducteur qui ne vous avertisse dans sa préface que, s'il y a des défauts dans son œuvre, ce n'est pas sa faute, c'est celle de l'instrument qu'il emploie :

Si son vers est gêné, sans feu, sans harmonie,
Il n'en est point coupable : il n'est point sans génie;
Il a tous les talens qui font les grands succès;
Mais enfin, malgré lui, ce langage français,
Si faible en ses couleurs, si froid et si timide,
L'a contraint d'être lourd, gauche, plat, insipide!

Excuse menteuse des mauvais écrivains! Est-ce à Montesquieu, est-ce à Buffon que cet instrument résiste? Chez les grands écrivains n'a-t-il pas tous les tons, ne s'adapte-t-il pas à tous les sujets avec une merveilleuse aisance?

..... Ne sait-il pas, se reposant sur eux,
Doux, rapide, abondant, magnifique, nerveux,
Creusant dans les détours de ces âmes profondes,
S'y teindre, s'y tremper de leurs couleurs fécondes?

Le mauvais écrivain ne voit les choses que par à peu près et d'une manière vague : il n'est pas étonnant que la langue se refuse à ses demi-pensées.

Celui qu'un vrai démon presse, enflamme, domine,
Ignore un tel supplice : il pense, il imagine;
Un langage imprévu, dans son âme produit,
Naît avec sa pensée, et l'embrasse et la suit.
Les images, les mots que le génie inspire,
Où l'univers entier vit, se meut et respire,
Source vaste et sublime et qu'on ne peut tarir,
En foule en son cerveau se hâtent de courir.
D'eux-mêmes ils vont chercher un nœud qui les rassemble,
Tout s'allie et se forme, et tout va naître ensemble (1).

Et toujours le cri héroïque qui revient à travers ces éloquentes

(1) *L'Invention,* poème.

méditations sur l'avenir de la poésie, avec je ne sais quel pressentiment funeste qu'il ne pourra pas remplir toute l'ambition de sa pensée : « Oh ! si je puis un jour ! » — On sait ce qui reste du poème rêvé par André Chénier sur la nature vue à travers la science moderne : un amas de notes où se marque le plan qui va toujours grandissant dans la tête du poète, où l'on sent partout, à travers une prodigieuse variété de lectures, de citations, de souvenirs, un souffle irrésistible qui les anime et les soulève, et sous ce souffle impérieux et fécond des germes qui ne demandent qu'à éclore, et parmi ces semences pressées de l'ouvrage futur, quelques-unes qui lèvent déjà, qui éclatent avant le temps, par une sorte d'impatience, produisant des fragmens admirables, ou des vers d'une vitalité prématurée, de ces vers qui vivent, bien qu'isolés, d'une vie propre et qui entrent d'emblée dans la mémoire des hommes, où ils ne meurent plus.

C'était là tellement le mouvement des esprits poétiques dans ces dernières années du XVIIIe siècle, et la pente était si bien marquée dans ce sens, que le *De Natura rerum* sollicité en France par la curiosité scientifique et tenté par plusieurs poètes à la fois s'ébauchait presque en même temps en Allemagne, sous la puissante main de Gœthe. A vrai dire, ce projet demeura pendant toute la vie de l'auteur de *Faust*, comme durant la courte vie d'André Chénier, placé devant ses yeux comme un idéal à réaliser. Admirablement préparé à une telle œuvre par un long commerce avec la science et par ses travaux personnels sur la métamorphose des plantes, sur l'anatomie comparée, sur l'optique, Gœthe ne cessait pas de songer à ce poème, qui est resté à l'état de fragment, mais qu'Alexandre de Humboldt considérait comme devant être une des plus puissantes créations de cette pensée souveraine dans toutes les régions de l'esprit.

Aujourd'hui que ces tentatives se renouvellent parmi nous, il est intéressant de se demander dans quelle mesure et à quelles conditions la science moderne, si vaste et si complexe, peut devenir l'objet et la matière de la poésie. Cette question demanderait à être tranchée par un grand exemple, quelque poème achevé et d'un succès décisif. Nous n'en sommes pas là, et c'est dans la théorie pure que le problème se pose encore. Tout le monde est d'accord sur ce point, que l'exemple de Lucrèce ne résout rien ; à ce degré de la science naissante qui n'était encore qu'un amas d'hypothèses et où la formule exacte des lois n'était ni trouvée ni pressentie, le mélange, l'union était possible : la science n'était à ce moment qu'une sorte de poésie abstraite. Mais aujourd'hui, avec la rigueur inflexible des méthodes, avec l'instrument de précision appliqué aux phéno-

mènes et cette chaîne serrée des lois où chaque anneau, soutenu par le précédent, soutient ceux qui le suivent, dans ce vaste déterminisme qui exclut le hasard et n'admet l'hypothèse qu'à titre provisoire, un Lucrèce est-il possible? — Sur ce point se produisent des opinions contradictoires. Nous en citerons deux qui résument les autres; d'abord celle de Guillaume de Humboldt, rencontrant la question au cours de ses études sur l'histoire du langage : « Il peut sembler étrange, dit-il, puisque la poésie se plaît avant tout à la forme, à la couleur et à la variété, de vouloir l'unir avec les idées les plus simples et les plus abstraites, et pourtant cette association n'en est pas moins légitime. En elles-mêmes et d'après leur nature, la poésie et la science, de même que la philosophie, ne sauraient être séparées. Elles ne font qu'un à cette époque de la civilisation où toutes les facultés de l'homme sont encore confondues, et lorsque, par l'effet d'une disposition vraiment poétique, il se reporte à cette unité première. » Mais le problème est précisément de savoir si cette unité primitive, rompue par le développement isolé des facultés, qu'exigent la constitution même et le progrès de la science, peut jamais être rétablie par un simple effort de la volonté ou par l'effet naturel d'une disposition de l'esprit. M. Sainte-Beuve ne semblait pas le croire, et il a porté un jugement bien sévère et décourageant sur les tentatives de ce genre; c'est à propos d'une idée émise par Chênedollé, qui aimait à expliquer le médiocre succès du *Génie de l'Homme* (un autre *Hermès*, achevé celui-là) en se disant à lui-même que le temps n'était pas venu d'appliquer la poésie aux sciences, que la science était encore trop verte, trop jeune, que dans l'état des choses actuelles, *elle n'était pas encore nubile et qu'il ne fallait pas songer au mariage.* M. Sainte-Beuve trouve cette raison mauvaise. « Est-il bien vrai, dit-il, que la maturité de la science la prépare en effet à un hymen suprême avec la poésie? Non, la poésie de la science est bien à l'origine; les Parménide, les Empédocle et les Lucrèce en ont recueilli les premières et vastes moissons. Arrivée à un certain âge, à un certain degré de complication, la science échappe au poète; le rythme devient impuissant à enserrer la formule et à appliquer les lois. Le style des Laplace, des Cuvier et des Humboldt (celui de Cuvier et de Laplace surtout) est le seul qui convienne désormais à l'exposition du savant système (1). »

Il me paraît qu'ici M. Sainte-Beuve ne distingue pas ce qui doit être distingué, l'exposition des théories scientifiques et l'inspiration qu'un poète peut y puiser. Il est bien vrai qu'au degré de compli-

(1) *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. II, p. 298.

cation et de rigueur où la science est arrivée, la formule de ses lois, qui n'admet plus d'à peu près, échappe au rythme et à la langue poétique. On doit laisser aux purs savans, géomètres, astronomes, physiciens, le soin d'établir les formules, d'énoncer dans un style approprié soit les rapports des quantités abstraites, soit les relations des phénomènes et les évaluations numériques qui les déterminent. Un poète serait insensé qui voudrait refaire, dans les conditions spéciales et avec les ressources de son art, le tableau général que M. de Humboldt nous a tracé du cosmos, plus insensé encore s'il prétendait soit reproduire dans la langue des vers les expériences du laboratoire ou les lois de l'optique et de l'électricité, soit nous donner une exposition complète et précise des principes de l'astronomie. La loi de l'attraction, si grande dans ses applications, si simple dans la formule mathématique qui l'énonce, ne fournirait au plus habile artiste de vers que la matière d'un jeu puérilement laborieux de style, l'occasion d'un tour de force, une sorte de charade poétique. — En ce sens, et s'il ne s'agissait que de cela, M. Sainte-Beuve aurait mille fois raison de dire que le style des Laplace est le seul qui convienne à ce genre de sujets. Mais est-ce là tout, et en dehors du détail des expériences et de la formule précise, qui échappent au poète, n'y a-t-il pas pour lui, au contact de la science, bien des sources profondes et neuves d'inspiration?

Il y a tout un côté dans la science par où elle agit profondément sur le sentiment et sur l'imagination, et c'est par ce côté qu'elle appartient à la poésie. S'il vous est arrivé de causer avec un grand astronome ou un grand chimiste, assurément vous n'aurez pu échapper à la fascination de l'enthousiasme grave dont ces intelligences sont remplies et qui n'est que la sympathie profonde pour les objets dont elles sont possédées, l'émotion des découvertes déjà faites, le tourment vague et délicieux de celles qui restent à faire. Vous n'avez pu sortir de ces entretiens sans que votre âme ait été remuée et fécondée. Vous vous êtes, pour un instant, identifié avec la pensée du savant, soit qu'il fût alors agité par une conception nouvelle et sur la trace d'un des mystères de la nature, soit qu'il fût encore animé de la joie d'une découverte récente, ou bien qu'il ait résumé devant vous l'état de la science contemporaine dont il est en partie le créateur, l'éclairant par des traits imprévus d'une grandeur saisissante. Trouverait-on ailleurs une disposition d'esprit plus poétique que celle-là, et à ces heures privilégiées, n'y a-t-il pas autant de poésie dans les conceptions animées d'un Le Verrier ou d'un Pasteur que dans les plus belles inspirations d'un Lamartine ou d'un Victor Hugo? Telle est l'âme des vrais savans, un foyer d'enthousiasme, voilé souvent sous les nuages de la méditation, dans les in-

tervalles laborieux de la recherche, mais toujours brûlant au dedans. Chaque grand inventeur jette à son tour le cri d'Archimède, l'*eurêka* triomphant; mais ce cri n'est pour lui que l'expression rapide et spontanée de l'esprit qui se sent victorieux de l'obstacle et qui va courir à un autre obstacle déjà entrevu. Ce cri ne marque pas seulement une étape franchie, une arrivée triomphante à un but; il porte le pressentiment de nouvelles luttes contre l'inconnu. C'est ce que cet illustre et cher Claude Bernard aimait à nous répéter dans des entretiens intimes : « Pour le vrai savant, nous disait-il, la joie de la découverte est profonde et pure, mais elle est courte. Chaque loi trouvée n'est pour lui que l'occasion d'une nouvelle recherche à faire; il n'a jamais accompli son œuvre, il ne peut même en jouir longtemps : à chaque pas qu'il fait dans l'inconnu, un nouvel horizon s'ouvre plus vaste et plus lointain. Il n'a pas le droit de se reposer dans sa conquête, elle n'est qu'un point de départ; chaque résultat acquis n'est à certains égards qu'un commencement. » C'est cette même pensée qui fait la beauté philosophique et l'éloquence singulière du dernier chapitre de son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Nul n'est digne du nom de savant s'il ne sent ce qu'il y a d'inachevé dans son œuvre. Et en cela le savant ressemble à l'artiste; il n'y a de grand artiste que celui qui cherche toujours au-delà. La science et l'art ont également un objet infini.

Qu'y a-t-il de plus propre à remuer l'âme d'un poète, à exciter son imagination, à le tirer hors des réalités plates et vulgaires, que la contemplation raisonnée du cosmos à travers les écrits ou les entretiens des savans, l'idée toujours grandissante de l'univers qui va de plus en plus s'étendant, à mesure que les instrumens d'observation deviennent plus forts ou plus délicats et que l'expérience, aidée du calcul, recule dans tous les sens les bornes de l'espace ou de la vie? Aujourd'hui le monde des infiniment grands et des infiniment petits est également ouvert à la pensée : le double infini pressenti par Pascal est scientifiquement découvert, exploré, partiellement conquis. Partout se découvrent aux yeux de l'esprit des perspectives sans limite dans l'espace et dans le temps; la science montre à l'homme que ses conceptions les plus hautes et les plus profondes sont inférieures à la réalité; elle semble, dans son progrès continu, être devenue le commentaire vivant de cette pensée du grand géomètre qui est aussi parmi les plus grands des philosophes et des poètes : « L'imagination se lassera plus tôt de concevoir que la nature de fournir. » En même temps que se dévoile devant notre pensée la grandeur illimitée de la création, le sentiment de l'harmonie universelle, de la solidarité des êtres, de la con-

nexion des phénomènes, se révèle de plus en plus clairement aux esprits attentifs que l'esprit de système n'a pas troublés. Est-il besoin de citer des exemples, la loi d'équivalence et de transformation des forces, l'homogénéité de la matière cosmique révélée par l'analyse spectrale? Chaque loi nouvelle devient ainsi un élément plus précis et plus délicat de l'ordre. Chaque découverte est comme une révélation inattendue de l'unité, poursuivie à travers la variété et même la contradiction apparente des phénomènes; les lois nous paraissent être les élémens indestructibles de la trame divine des choses. N'y a-t-il pas là pour la poésie une matière inépuisable? Et, sans qu'elle prétende imposer aux formules une langue rebelle, ne peut-elle s'inspirer de la grandeur et de l'harmonie du vrai cosmos entrevu à travers les travaux des savans, de ce spectacle réel mille fois plus grand que toutes les fictions et plus beau que toutes les mythologies?

Que dire encore, à ce point de vue du rajeunissement possible de la poésie, des ressources sans nombre que lui offrent les applications de la science et ces découvertes qui transforment si prodigieusement autour de nous les conditions de l'existence humaine et de la vie sociale? La conquête des forces de la nature livrées comme des esclaves obéissantes à l'industrie, allégeant le rude travail des hommes en le multipliant dans des proportions inouïes, ces inventions sans nombre qui augmentent la puissance et l'intensité de la vie, si elles n'ont pu encore en accroître la durée; la vapeur transportant les produits, les idées et les hommes d'un monde aux extrémités d'un autre monde à travers les mers et les montagnes, victorieuse dans une certaine mesure des puissances hostiles, de l'attraction et de l'espace; de simples fils de fer jetés sur la surface du globe et l'enveloppant comme dans un réseau nerveux le long duquel court la pensée, la terre revêtue par l'homme d'organes véritables, investie de pouvoirs nouveaux qui dormaient jusqu'alors dans son sein à l'état de forces perdues, devenant ainsi comme un vaste organisme au service de l'humanité, toutes les conséquences morales qui en découlent, le rapprochement des races, la création d'une conscience collective de l'espèce humaine; l'avenir mille fois plus riche encore que le présent et réduisant de plus en plus le domaine de l'impossible, il y a là des trésors inépuisables pour l'imagination : le danger est qu'elle en soit accablée.

Enfin, — et c'est là peut-être la source la plus féconde, — sous l'action de certaines théories scientifiques, il se produit une agitation prodigieuse d'idées, un conflit dramatique des consciences qui semble s'accroître tous les jours. C'est là un moment *psychologique* de l'humanité, particulièrement propice à la grande inspiration, tout ce qui

est humain appartenant aux poètes, tout ce qui touche à la vie de l'âme, à ses idées, à ses tourmens, à ses espérances ou à ses désespoirs. De vastes hypothèses, nées sur les confins de la science et jouant un grand rôle dans la science elle-même, qu'elles agitent et qu'elles sollicitent vers de nouvelles recherches, apparaissent avec des ambitions illimitées, les unes essayant de réunir les lois de la nature dans une grande synthèse, les autres, plus hardies, ne tentant rien moins que de pénétrer jusqu'au principe même des choses. L'idée de l'évolution par exemple, appliquée avec succès dans certaines parties de l'histoire de la nature, se porte audacieusement, dans l'ardeur de sa fortune nouvelle, pour la loi unique, contenant l'explication universelle des phénomènes et la solution définitive de la grande énigme. Elle n'est encore qu'une hypothèse, mais cette hypothèse suffit à remuer profondément les esprits, à les agiter dans un sens ou dans un autre. Si elle réussissait dans son entreprise, que de modifications en résulteraient dans notre manière de concevoir les choses et la vie! Quelle suggestion d'idées nouvelles sur l'origine et la fin des êtres, sur le principe et la destinée de l'homme! Et de là que de luttes et quel drame dans la conscience des générations nouvelles! D'une part, ce sont les anciennes doctrines philosophiques ou religieuses, les vieilles institutrices de l'humanité, menacées par ces conquérans nouveaux jusque dans les domaines jusqu'alors inviolables de l'absolu, contraintes à renouveler leurs argumens et leur défense, grandissant par cette contrainte même, brusquement réveillées de leur quiétude et rajeunies elles-mêmes dans leur commerce avec la science, dont elles acquièrent de plus en plus l'intelligence et le goût, et dans laquelle elles puisent, avec une conception plus étendue et plus précise de l'univers, des idées plus approfondies sur le vrai sens de la finalité et sur les grands aspects de l'ordre universel. D'autre part, ce sont toutes ces théories, bien jeunes encore, bien peu assurées de leur avenir, mais enivrées de leurs premiers succès, enhardies à tout renouveler et, en attendant, à tout détruire, poursuivant à travers les ruines du passé un idéal inconnu, sans lequel l'humanité, dépouillée de l'ancien, ne pourrait subsister ni vivre une heure, s'avançant avec une intrépidité que rien n'arrête dans toutes les régions de la pensée, et soulevant autour d'elles des enthousiasmes et des colères également sans justice et sans mesure. — Enfin, entre les vieux dogmes que l'on prétend renverser et l'idéal nouveau que l'on n'aperçoit pas encore, il y a pour beaucoup d'âmes un état de crise vraiment pathétique dont un poète contemporain a su tirer un brillant parti pour son inspiration et l'occasion d'un grand succès, montrant par son exemple que la rénovation de la poésie est pos-

sible, à quelles conditions de talent, à quel prix de passion et de science (1).

On le voit, ce n'est pas la matière qui manque : elle est vaste, et les grands sujets apparaissent de toutes parts. Il ne tient qu'aux poètes d'oser y faire d'abondantes moissons, s'ils ne trouvent ailleurs que les restes des imaginations souveraines et des fantaisies superbes qui ont épuisé le champ pour plusieurs générations. Nos poètes contemporains sont même, à cet égard, dans des conditions plus favorables que leurs devanciers. Ils ont à leur service un instrument incomparablement plus souple, plus docile, plus apte à traduire la science sinon dans son détail technique, du moins dans ses grandes théories et dans les idées qu'elle suggère. Ce désavantage d'une langue poétique trop limitée, trop générale et trop vague, est sensible même chez André Chénier. — La difficulté n'aurait fait que croître à mesure qu'il aurait avancé dans son *Hermès* et pénétré plus profondément dans l'exposition savante; cette difficulté serait peut-être devenue insurmontable, au moins dans quelques-uns des sujets qui entraient dans son plan. Sa langue si pure, si habile, si nuancée, quand il reste dans les sujets antiques ou dans ceux qui n'ont pas d'âge, ceux que fournit le cœur humain, éternel dans ses douleurs, dans ses passions et ses joies, cette même langue s'embarrasse et se trouble dès qu'elle touche à des idées scientifiques ou à des pensées modernes que le vers français n'était peut-être pas encore en état de soutenir et d'exprimer. Le premier, il a conçu avec ampleur et suite ce que pouvait être la poésie scientifique; le premier, il en a eu l'ambition, soutenue à travers toute une vie trop courte. Mais bien des ressources lui manquaient pour remplir cette noble carrière qu'il voyait s'ouvrir devant lui : la science était trop jeune encore; les esprits n'étaient pas assez familiarisés avec ses méthodes; la langue surtout faisait défaut. La langue qu'il avait à sa disposition était presque entièrement formée à l'image de celle d'Athènes ou de Rome, saturée d'images antiques, encombrée de mythologie. Même dans les plus brillans morceaux où le poète nous donne des fragmens de l'œuvre future et des modèles de ce qu'il voudrait faire, à côté de vers superbes et forts, sortis de la source nouvelle qu'il vient de faire jaillir, combien d'autres issus des vieux moules, remplis d'expressions élégantes et vagues qui ne sont que des artifices pour éluder le mot propre et tromper l'idée précise! On l'a dit, il y a parfois du Delille chez André Chénier, non sans doute dans le sentiment poétique, mais dans certaines formes du langage poétique, dont il n'a pu

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 mai 1874, notre étude sur les *Poésies philosophiques*, de L. Ackermann.

complètement s'affranchir. Il veut par exemple, pour exprimer sa tentative poétique,

> Seul et loin de tout bord, intrépide et flottant,
> *Aller sonder les flancs du plus lointain Nérée*,
> Et du premier sillon fendre une onde ignorée.

Il nous dira que la terre a ouvert aux regards de Buffon

> Ses germes, ses coteaux, *dépouilles de Téthys*.

Il exprime en beaux vers ce souhait pour les poètes qui viendront et auxquels il fait appel,

> Que la nature seule, en ses vastes miracles,
> Soit leur fable et leurs dieux, et ses lois leurs oracles.

A merveille! Mais aussitôt et dans la suite du même morceau, voici le langage mythologique qui recommence, précisément pour exprimer le vœu que la mythologie soit chassée de la poésie. Par un contraste singulier, elle règne encore dans le style au moment où le poète veut qu'elle ne règne plus dans les idées :

> *De la cour d'Apollon, que l'erreur soit bannie,*
> *Et qu'enfin Calliope, élève d'Uranie,*
> *Montant sa lyre d'or sur un plus noble ton,*
> *En langage des dieux fasse parler Newton!*

Les poètes d'aujourd'hui ont un double avantage. De plus en plus les esprits s'habituent au langage de la science; les méthodes se sont popularisées, sinon dans leurs procédés les plus subtils et les plus délicats, au moins dans quelques-unes de leurs opérations les plus simples et dans leurs instrumens les plus élémentaires; leurs principaux résultats sont admis par tous et compris dans leur généralité. Il y a eu comme un grand travail d'acclimatation des idées scientifiques dans l'esprit moderne. Il ne serait pas besoin aujourd'hui d'une initiation spéciale pour suivre dans ses libres développemens la poésie qui s'inspirerait des découvertes contemporaines, de leurs applications, de leurs conséquences morales et philosophiques. Le public lettré est tout préparé. D'autre part la langue des vers a été tellement maniée et remaniée de nos jours, travaillée en tous sens, renouvelée et rajeunie, qu'elle est prête à recevoir toutes les idées qu'on voudra lui imposer, pourvu qu'on s'y prenne avec quelque adresse ou qu'on n'ait pas des exigences impossibles. Déjà Lamartine, Victor Hugo, l'avaient retrempée à des sources inté-

rieures, découvertes par leur génie d'écrivain; elle en était sortie avec une souplesse et un éclat nouveaux. Mais dans cette seconde moitié du siècle, peu fécond en vrais poètes, il s'est formé toute une école d'ouvriers de style et d'artisans du vers qui ont développé jusqu'à un point inimaginable le mécanisme de l'instrument poétique, qui ont atteint à la perfection dans la partie matérielle de l'art, qui ont enfin enrichi la langue de tours, de formes et de mots d'une variété inconnue jusqu'à eux. Ainsi, même dans les interrègnes du génie, le travail qui s'est fait dans la poésie française n'a pas été perdu pour elle : il en a étendu et varié le vocabulaire; s'il n'a pas produit beaucoup d'idées, s'il a été stérile en grandes œuvres, il aura préparé des ressources utiles aux poètes qui viendront plus tard et que tenteront les sujets nouveaux. Il a singulièrement assoupli le rythme; il a inventé des procédés, autant de moyens ingénieux qui se mettront d'eux-mêmes au service d'une pensée savante, quand elle viendra, et qui en faciliteront l'expression. Et surtout il a donné droit de cité dans la langue poétique à une foule d'idées que l'on ne pouvait jusqu'alors traduire que par des périphrases, il a introduit de gré ou de force des mots légitimes et nécessaires, dont la proscription injuste obscurcissait le style et l'énervait. La pensée scientifique est mûre pour faire éclore une poésie spéciale, l'instrument est admirablement préparé; le public attend, quand viendra le poète?

II.

En attendant qu'un André Chénier plus moderne, joignant la même imagination aux connaissances les plus vastes et les plus précises, recommence l'œuvre d'*Hermès* et tente l'épopée de la science, voici qu'un poète, singulièrement estimé des connaisseurs et qui dans quelques courtes pièces d'amour, de fantaisie ou de sentiment a touché plusieurs fois à la perfection de son art (*le Vase brisé*, *les Danaïdes*, etc.), a conçu la pensée d'élargir son cadre et de renouveler son inspiration. Quel que soit le sort de cette tentative auprès du grand public, qui n'est pas toujours en goût de faire des efforts pour comprendre, elle mérite d'être signalée à deux points de vue, comme l'essai hardi d'un talent personnel et comme un symptôme des temps. A supposer que le jeune auteur n'ait pas réussi du premier coup dans son effort, c'est au moins là une œuvre de haut vol qui s'élève au-dessus de la plupart des productions contemporaines. Nous aurons à rechercher les qualités par où elle pouvait réussir et aussi ce qui lui a manqué pour réussir complètement. Un succès, même incomplet, cherché et obtenu à

cette hauteur, honore un talent, mesure un courage et provoque, avec la plus sérieuse sympathie, un examen approfondi.

Depuis longtemps déjà, non content d'un succès rapide qui eût enivré tant d'autres et qui avait mis quelques-uns de ses vers dans bien des mémoires et des cœurs émus, M. Sully-Prudhomme cherchait ailleurs sa voie. Il se préparait à de plus viriles destinées, et, sans dédaigner la popularité charmante qu'il avait obtenue dans un monde d'élite, il rêvait, il pensait et cherchait plus haut; il avait l'ambition philosophique; les grands espaces découverts par la science le tentaient irrésistiblement. Ce n'était pas là d'ailleurs pour lui une vocation de hasard; il y apportait une culture scientifique bien rare chez les poètes. Il serait intéressant de rechercher depuis 1865, à travers ses recueils divers, les *Stances et Poèmes*, *les Épreuves*, *les Solitudes*, *les Vaines tendresses*, la trace de cette préoccupation constante : elle se marque surtout dans la traduction en vers du premier livre de Lucrèce (1869) et dans le petit poème, peu connu et très digne de l'être, *les Destins* (1872). Ce sont là autant de préparations à l'œuvre future et comme des préludes au poème de *la Justice*, où la longue méditation éclate enfin au grand jour et dans toute sa portée.

De cette traduction de Lucrèce nous ne dirons qu'un mot : elle révèle une industrie, une patience rares; mais le vers, trop substantiel et plein de choses, est souvent rude et obscur. Pour le bien comprendre, il est utile, presque nécessaire, d'avoir le texte latin ouvert à côté; l'éclat poétique s'éteint dans l'excessive condensation du style; l'élan, le mouvement du poète latin s'embarrasse dans la rime, qui l'arrête ou le brise. Malgré tout, c'est là une sorte de gymnastique qui a pu n'être pas sans utilité pour assouplir le style de l'écrivain et le plier aux grands efforts. — Cet essai de traduction est précédé d'une préface étendue où le poète examine l'état et l'avenir de la philosophie. Lucrèce n'est ici qu'un prétexte pour l'auteur de montrer son habitude de la réflexion et sa compétence dans ces matières. Il s'y porte critique habile et pénétrant des différens dogmatismes. Il repousse également le matérialisme et le spiritualisme comme de pures hypothèses, accordant d'une part aux spiritualistes que les phénomènes moraux n'ont pas leur principe dans les phénomènes physiques, bien qu'ils y aient leurs conditions; d'autre part, aux matérialistes, que rien n'autorise à distinguer substantiellement le monde moral du physique. La solution de cette antinomie semble être dans une sorte de panthéisme; ce qu'on appelle la matière et l'esprit n'est peut-être que deux ordres de phénomènes irréductibles l'un à l'autre, en tant qu'ils relèvent de deux modes distincts de l'être universel, mais trouvant leur fon-

dement dans cet être unique et commun. Cependant cette solution elle-même n'est qu'une solution approximative, purement subjective, appropriée aux conditions de notre intelligence. Au fond, nous ne pouvons rien connaître en dehors des catégories de l'entendement humain. Quand nous parlons de cause, de substance et de fin, nous employons des notions et des principes qui ne sont applicables « qu'aux objets dont l'essence est assimilable à l'essence humaine. » Or nous ignorons si en dehors de l'homme il y a d'autres êtres semblables à lui, pensant d'après les mêmes lois, ou des réalités soumises aux conditions qu'il est forcé de concevoir. Nous ne savons donc pas si ce que nous disons des substances et des causes a un sens en dehors de nous. Logiquement, nous ne devrions même pas poser de pareilles questions aux choses, et voici le panthéisme de tout à l'heure qui se résout dans un criticisme universel. Ni l'expérience externe ni l'expérience interne, nos seules lumières, ne sont en état de résoudre le problème de la substance; il leur est donc impossible d'en attester la division et la pluralité. D'autre part, comment concilier l'individualité de la conscience avec l'universalité de la substance? Sachons ne pas savoir, c'est la vraie démarche philosophique et la conclusion de cette ingénieuse dissertation où Spinosa ne semble triompher d'abord que pour succomber à la fin sous la critique de Kant. — « Sachons ne pas savoir, » je note le mot, il est caractéristique; il trahit une disposition philosophique qui a sa raison d'être, puisqu'elle est celle de beaucoup d'esprits distingués en ce temps; mais ce n'est pas assurément une disposition poétique. La poésie doit croire à quelque chose, ou bien, si elle doute, il faut que ce soit sous la forme de la passion, non sous la forme d'un dilemme. Le doute d'Alfred de Musset est poétique parce qu'il peut s'exprimer ainsi : « Je voudrais croire et je ne puis; » mais nous sommes en défiance des effets poétiques de cet état d'esprit où le poète se dit à lui-même : « Sachons ignorer. » J'admire cette résignation et cette prudence philosophiques; c'est peut-être le dernier résultat de l'analyse et de la logique, ce n'est pas là matière à poésie. Je jette en passant cette réflexion, que nous aurons plus tard l'occasion de reprendre et d'appliquer dans l'examen du poème de *la Justice*. Elle nous éclaire d'avance sur le caractère de l'auteur et nous révèle le vice secret de l'œuvre.

Le petit livre des *Destins*, publié il y a six ans, sort déjà du cadre ordinaire des poésies de M. Sully-Prudhomme. L'importance du sujet et l'étendue des développemens donnés à la pensée philosophique méritent que la critique s'y arrête pour le signaler. Ce n'est rien moins que la question du mal hardiment posée, hardiment débattue et jugée. Les deux Principes se disputent la Terre qui

vient de naître. Le Mal, qui épie jalousement chaque astre aspirant à la vie, songe à lui composer, de toutes les infortunes qu'il peut concevoir, le plus sombre destin. Il veut y corrompre d'avance tout germe vivant, éteindre à son aurore toute forme d'idéal qui pourrait éclairer ou consoler la planète maudite; il imagine tous les supplices, la vie, qu'il rend plus sensible pour en faire une proie plus vulnérable à la douleur, l'amour, avec la mort pour en détruire toutes les joies, la Beauté souillée, la Vérité se montrant à l'homme pour l'égarer dans une vaine poursuite, la Liberté ignorante et profanée par ses propres œuvres.

C'est le mieux combattu sans cesse par le pire.

Mais en même temps l'autre principe, celui du Bien, travaille infatigablement à réparer tous ces désastres. Il crée l'amour idéal, vainqueur de la mort même, il crée la science, il crée la justice, le dévoûment, le martyre; il transforme la douleur même, la *grande calomniée*, et lui fait produire la dignité de l'homme, la perfection morale, la bonté; c'est

Le pire par le mieux sans cesse combattu.

Alors intervient le juge, un stoïcien ou un spinosiste, qui proclame qu'il n'y a qu'une opposition apparente entre le Bien et le Mal, que le monde le meilleur et le pire ne sont que le même monde, le nôtre, contemplé tour à tour sous ses deux faces, par l'endroit et l'envers, que pour une pensée plus haute la vaine différence des biens et des maux s'évanouit. La Nature nous échappe par sa grandeur; ignorant ses motifs, nous voulons juger par les nôtres : rien n'est bon en soi ni mauvais, tout est rationnel, tout est parce qu'il doit être :

La Nature nous dit : « Je suis la raison même,
Et je ferme l'oreille aux propos insensés;
L'univers, sachez-le, qu'on l'exècre ou qu'on l'aime,
Cache un accord profond des destins balancés.

Il poursuit une fin que son passé renferme,
Qui recule toujours sans lui jamais faillir;
N'ayant pas d'origine et n'ayant pas de terme,
Il n'a pas été jeune et ne peut pas vieillir.

Il s'accomplit tout seul, artiste, œuvre et modèle;
Ni petit, ni mauvais, il n'est ni grand ni bon;
Car sa taille n'a pas de mesure hors d'elle,
Et sa nécessité ne comporte aucun don. »

Zénon, Spinosa, Hegel, reconnaîtraient dans ces vers la fière et

triste image de leur pensée. Il y a dans ces strophes et dans beaucoup d'autres une fermeté, une simplicité de style, qui nous montrent déjà M. Sully-Prudhomme en pleine possession de toutes les ressources de son art et de taille à se mesurer avec les plus grands sujets de la science ou de la philosophie.

C'est ce qu'il a fait dans le poème de *la Justice*, le plus récent et le plus considérable de ses ouvrages, et dont lui-même a déterminé l'intention, expliqué le titre, marqué le caractère en quelques mots que nous devons recueillir. « Dans cette tentative, nous dit le poète, loin de fuir les sciences, je me mets à leur école, je les invoque et les provoque. La foi étant un compromis entre l'intelligence et la sensibilité, l'une des deux parties s'y est reconnue lésée, et aujourd'hui toutes les deux se défient excessivement l'une de l'autre. La raison et le cœur sont divisés. Ce grand procès est à instruire dans toutes les questions morales; je m'en tiens à celle de la justice. Je voudrais montrer que la justice ne peut sortir ni de la science seule, qui suspecte les intuitions du cœur, ni de l'ignorance généreuse qui s'y fie exclusivement; mais que l'application de la justice requiert la plus délicate sympathie pour l'homme, éclairée par la plus profonde connaissance de sa nature; qu'elle est par conséquent le terme idéal de la science étroitement unie à l'amour. » C'est donc bien d'un poème scientifique et philosophique qu'il s'agit. Il est divisé en deux parties d'inégale étendue : l'une intitulée *Silence au cœur*, dans laquelle se révèlent un à un les durs arrêts de la science positive; l'autre, *Appel au cœur*, où le poète invoque la conscience humaine, seul tribunal où la justice se promulgue au milieu du silence de la nature. Ces deux parties ont été composées à deux époques distinctes de la vie de l'auteur et sous des impressions différentes. La première reflète un pessimisme plein d'amertume et porte pour ainsi dire la date des sinistres événemens qui avaient détruit la confiance du poète dans la dignité humaine. La seconde nous révèle une disposition moins sombre; le poète s'est réconcilié avec la vie, avec la société, avec l'homme; il a compris que son devoir était d'espérer encore.

Nous ne pourrons donner qu'une idée bien incomplète de ce poème; si philosophique qu'il soit, un poème ne s'analyse pas comme un traité. Le prologue marque le lien qui existe dans la pensée du poète entre *les Destins* et *la Justice*; il reprend l'idée qui a servi de conclusion à son dernier livre :

> Une œuvre s'accomplit, obscure et formidable,
> Nul ne discerne, avant d'en connaître la fin,
> Le véritable mal et le bien véritable;
> L'accuser est stérile, et la défendre vain.

Quelque obscure que soit cette œuvre, essayons d'en comprendre au moins et d'y lire ce qui nous regarde. Demandons à cette Nature, impersonnelle et froide, ce qu'elle fait de la justice, si elle lui a réservé quelque part un asile, ou si ses oracles sacrés ne sont que la dernière forme des religions, la superstition suprême de l'humanité.

C'est sur cette question que le poème commence. Deux personnages invisibles, abstraits, remplissent de leurs strophes alternées les premières *veilles*. Le *Chercheur* représente la science; il est décidé à *s'armer pour savoir*, à se rendre fort contre toutes les illusions et tous les prestiges qui pourraient amollir son cœur.

Mais alors une voix s'élève, celle du passé, qui réclame et proteste contre l'œuvre implacable qui va s'accomplir. Le Chercheur s'arrête interdit :

J'entends monter des voix à des appels pareilles,
Indomptables échos du passé dans mon cœur.
Ce sont tous mes instincts poussant des cris d'alarme;
En moi-même se livre un combat sans vainqueur
Entre la foi sans preuve et la raison sans charme.

La justice est un cri du cœur, dit la Voix. — L'univers n'a pas de cœur, répond le Chercheur : il n'y a que des lois éternelles et le monde est vieux comme elles. Suivons la science jusqu'au bout; elle seule est digne de guider l'humanité hors de tutelle. Vous n'irez pas sans doute chercher la justice en dehors de la vie? La vie commence avec les végétaux. Et déjà là commence en même temps l'implacable loi de vivre aux dépens des autres, la concurrence vitale qui conclut à l'immolation des faibles.

Tout vivant n'a qu'un but : persévérer à vivre;
Même à travers ses maux, il y trouve plaisir;
Esclave de ce but qu'il n'eut point à choisir,
Il voue entièrement sa force à le poursuivre.

Ce qui borne ou détruit sa vie, il s'en délivre,
Ce qui la lui conserve, il tâche à s'en saisir;
De là le grand combat, pourvoyeur du désir,
Que l'espèce à l'espèce avec âpreté livre.

Malgré les plaintes touchantes de la Voix qui ne cesse de faire appel à des idées moins sombres, à tous les sentimens, à tous les souvenirs enchanteurs, à toutes les joies honnêtes et pures qui consolent l'homme de porter le poids et le joug de ces lois si dures, le Chercheur continue son enquête. La justice qu'il n'a pas trouvée dans les rapports des espèces entre elles va-t-il la rencontrer au sein de l'espèce, dans l'espèce humaine surtout? Pas davantage.

Même là rien qui ressemble ni à la sympathie ni à l'équité. La conservation du fort y est assurée par son propre égoïsme, et celle du faible par des instincts dérivés de l'égoïsme, qui lient l'intérêt des forts aux siens. — A défaut de bonté, la Nature a de la prudence. Elle ruse en nous et avec nous pour arriver à ses fins; elle nous trompe nous-mêmes sur la sympathie, sur l'amour, qui au fond ne sont que l'égoïsme; son art est de jeter sur ces instincts grossiers je ne sais quel voile d'idéal qui en cache la vulgarité. On dirait qu'ici le poète traduit Schopenhauer :

> L'Amour avec la Mort a fait un pacte tel
> Que la fin de l'espèce est par lui conjurée.
> Meurent donc les vivans! la vie est assurée...

Qu'importent que les individus disparaissent, après avoir accompli leur tâche et semé la vie? C'est tout ce que voulait d'eux le génie de l'espèce; la pudeur n'est qu'un artifice pour vaincre

> Le dégoût de peupler une terre aussi dure.

La Beauté n'a d'importance que parce que c'est à elle qu'a été confiée l'intégrité du moule de la race. — L'amour maternel n'est qu'un instinct de la chair et du sang dont la Nature a besoin pour faire vivre l'enfant, trop faible pour se nourrir lui-même.

Les états se comportent comme les espèces entre elles. Encore y a-t-il une différence à marquer en faveur des animaux; les individus de la même espèce ne se déchirent pas entre eux. La guerre, l'horrible guerre est le privilège de l'espèce humaine : la sentence du meurtre est la seule que l'on respecte, et ce qu'on appelle dans les palais et dans les cathédrales la justice de Dieu n'est que la loi de la force. — Dans l'intérieur de l'état, c'est la même chose : la loi du besoin y règne seule; c'est l'intérêt de la réciprocité qui fonde l'apparence de ce qu'on nomme la justice. Le besoin partout crée le droit; et quel besoin! le besoin physique uniquement :

> C'est du conflit des corps que le droit est venu.

Si l'homme n'était qu'une ombre impalpable, il n'aurait imaginé rien de pareil, et le nom même de justice serait inconnu. Mais nous sommes soumis à la loi de l'attraction qui nous fixe sur un sol déterminé; les autres hommes nous disputent cette place; il faut que chacun mesure à chacun l'espace qu'il occupera :

> Toujours d'un droit qui naît une liberté meurt.

Peut-on croire au moins que la justice, cette chimère sur la terre, sera une réalité ailleurs? Y a-t-il quelque part une justice

transcendante? Rien ne nous le fait supposer, tout nous fait croire le contraire. L'universalité des lois, qui est depuis longtemps un axiome, l'identité de la matière cosmique, qui en devient un autre, nous empêchent de concevoir qu'il y ait des mondes organisés plus moralement que le nôtre :

Le ciel s'évanouit quand la raison se lève,
Et toute sa splendeur a moins d'être qu'un rêve.

Donc, pas de paradis dans ces étoiles dont la substance est en tout semblable à celle qui compose notre pauvre globe; pas même de ciel idéal à conquérir sur cette terre par la perfection morale : cette perfection n'est qu'une autre illusion; elle est impossible, car le fatalisme qui règne au plus profond des firmamens doit régner aussi dans mon cœur; ainsi le veut l'universalité des lois qui régissent le monde. — Ici nous devons citer quelques vers d'une habileté rare, malgré quelques obscurités, dans lesquels l'ingénieux et subtil auteur a réussi à enfermer tout le problème du libre arbitre :

Seul le plus fort motif peut enfin prévaloir;
Fatalement conçu pendant qu'on délibère,
Fatalement vainqueur, c'est lui qui seul opère
La fatale option qu'on appelle un vouloir.

En somme se résoudre aboutit à savoir
Quelle secrète chaîne on suivra la dernière;
Toute l'indépendance expire à la lumière
Puisqu'on saisit l'anneau sitôt qu'on l'a pu voir.

Tout ce qu'un être veut, son propre fond l'ordonne;
Mais l'ordre irrésistible à son insu lui donne
Le sentiment flatteur qu'il est sollicité.

Ainsi la liberté, *vaine horreur de tutelle,*
N'est que l'essence aimant le dernier joug né d'elle,
L'illusion du choix dans la nécessité.

Cependant le Chercheur ne parvient pas à lever un dernier doute, un dernier scrupule. Le cœur ne se laisse pas immoler jusqu'au bout, son autorité se révèle par le sentiment indestructible de la responsabilité devant le crime. La science positive a beau dire et beau faire; en vain elle nous dit que l'homme n'est qu'une pièce infiniment petite, perdue et entraînée dans le jeu du mécanisme universel; l'homme, spectateur de la vie, la juge; témoin de l'inégale répartition des biens et des maux, il s'en indigne; témoin de sa propre vie, il se condamne quand il fait mal; il ne peut s'empêcher de juger et la nature et lui-même. C'est sans doute que la justice, bannie du

reste de l'univers, a son refuge dans le cœur de l'homme, et c'est ainsi que le monde moral, né de la conscience humaine, va se relever en face du monde physique, théâtre des jeux éternels de l'atome, instrument et matière du destin.

Mais le Chercheur ne veut pourtant pas reconnaître qu'il s'est entièrement trompé dans son enquête à travers le monde. En même temps qu'il rétablit la justice dans le cœur de l'homme, il soutient que, hors l'espèce humaine, elle n'a aucune raison d'être, que nos griefs contre la Nature ou la Divinité sont sans fondement. La Nature n'est pas soumise aux lois de notre conscience, et la Divinité, si elle existe, laisse faire à la Nature son œuvre nécessaire; le large plan qui se développe à travers l'infini de l'espace, du temps et du nombre, ne peut se laisser troubler par les incidens misérables de nos plaintes et de nos gémissemens. L'univers s'est fait sans la vertu, il se maintient et durera sans elle. Tous ces mots sacrés n'ont de sens que pour l'homme; la conscience est l'unique autel de la justice. Ce que nous appelons le mal en dehors de nous n'est qu'un moyen fatal, la condition d'un ordre qui nous dépasse infiniment. Mais l'homme ne peut pas se séparer de ce sentiment qui est en lui et sans lequel il ne serait pas homme :

> Si, hors du genre humain, tu n'es plus qu'un vain nom,
> En lui du moins tu vis, qu'il t'obéisse ou non.
> C'est que, formée en nous depuis notre naissance,
> Ta nature, ô Justice! est notre propre essence.

Elle crée en moi la dignité, elle m'enjoint d'être homme et de respecter l'homme, elle marque l'avènement d'un phénomène nouveau dans l'univers, le sentiment du devoir. Les choses reprennent ainsi leur ordre et leur proportion; la Terre n'est qu'un des plus petits corps de l'infini céleste, mais elle vaut mieux que le plus beau soleil, parce qu'elle a fait l'homme et que l'homme a trouvé la justice dans son cœur. Chacun de nous devient ainsi le mandataire et le gardien de l'honneur de la Terre qui a formé et nourri l'espèce humaine, ouvrière inconsciente de ce qu'il y a de plus beau et de plus grand dans le monde, un cœur qui bat pour la justice et la vérité. Elle a fait l'homme en achevant lentement et pièce par pièce l'ouvrage ébauché par les infinis, que ces infinis s'appellent l'Éternité, l'Étendue, ou la Cause première qui n'a pas dit encore son vrai nom. L'homme n'est pas leur œuvre; elles ne l'ont pas fait toutes seules, il lui fallait la Terre pour mère et pour nourrice, et après combien d'essais, de tâtonnemens gigantesques, de moules brisés :

Il lui fallait la terre et ses milliers d'épreuves,
D'ébauches de climats, d'essais de formes neuves,
D'élans précoces expiés,
D'avortons immolés aux rois de chaque espèce,
Pour que de race en race, achevé pièce à pièce,
Il vît l'azur, droit sur ses pieds.

Il fallait, pour tirer ce prodige de l'ombre
Et le mettre debout, des esclaves sans nombre,
Au travail meurant à foison,
Comme en Égypte un peuple expirait sous les câbles,
Pour traîner l'obélisque à travers monts et sables
Et le dresser sur l'horizon.

Et comme ce granit, épave de tant d'âges,
Levé par tant de bras et tant d'échafaudages,
Étonnement des derniers nés,
Semble aspirer au but que leur montre son geste,
Et par son attitude altière leur atteste
L'effort colossal des aînés:

L'homme, en levant un front que le soleil éclaire,
Rend par là témoignage au labeur séculaire
Des races qu'il prime aujourd'hui;
Et son globe natal ne peut lui faire honte,
Car la terre en ses flancs couve l'âme qui monte
Et vient s'épanouir en lui.

Voilà donc l'âme retrouvée au terme de cette longue odyssée à travers les sommets et les abimes de la science, une âme fille de la Terre, dernier terme et dernier effort d'un long enfantement. Avec elle naissent la responsabilité humaine, le progrès moral, la cité idéale gouvernée par la science et par l'amour. Tout cela est l'œuvre de l'âme se sentant elle-même, prenant conscience de sa liberté, un monde où viennent expirer les lois qui régissent le reste de l'univers :

Espace intérieur, inviolable empire
Qu'un refus du vouloir barre même au Destin.

Telle est la conclusion adoucie et plus humaine du poème. — On a pu se rendre compte, par l'analyse que nous en avons faite et par les citations que nous y avons semées, de la hardiesse du plan, de la nouveauté des sujets, empruntés pour la plus grande part aux plus récentes théories de la science positive, de la vigueur et de l'éclat de l'expression. On voit que le poète s'est mis tout entier dans son œuvre avec son goût pour les grands problèmes, sa haute culture scientifique, avec tout son talent et aussi son entière sincérité. Pourquoi donc, malgré tant d'efforts et de mérites, le succès est-il resté douteux? Pourquoi nous-mêmes, malgré de vives sympathies pour l'auteur, demeurons-nous hésitans et froids devant

son œuvre? C'est le devoir de la critique de faire l'examen de conscience du public, le nôtre et celui du poète, et de chercher les raisons de cette hésitation ou de cette froideur qui semblent injustes. — Il ne servirait de rien d'accuser le public, son incompétence, sa frivolité, son peu de goût pour les matières abstraites, son visible ennui « dès que le sujet traité cesse d'être aisément accessible aux esprits de moyenne culture. » Le public même incompétent se laisse volontiers émouvoir, persuader par l'opinion de l'élite; il s'associe à l'enthousiasme des connaisseurs; il ne comprend pas toujours, mais avec un instinct qui ne se trompe guère et qui ne demande qu'à être averti, il conçoit, il sent qu'il y a ici ou là une œuvre irrésistible, entraînante; de confiance il applaudit, et il devient l'ouvrier d'un succès, même quand il n'en connaît pas bien les hautes et délicates raisons. Il faut chercher ailleurs les motifs de cette résistance, ceux que les meilleurs amis du poète doivent lui indiquer pour l'aider à la vaincre une autre fois, bien convaincus d'ailleurs que le poète ne sort pas diminué de cette difficile épreuve, qu'il en doit sortir au contraire fortifié, mais en même temps éclairé sur les conditions, la puissance et les limites de son art.

Une des plus graves erreurs du poète, à mon avis, c'est le choix qu'il a fait de rythmes trop savans, trop particuliers, trop limités. Sans doute il nous a donné la preuve éclatante qu'il excelle à se jouer des plus grandes difficultés de la versification. Mais qui lui en saura gré, à part quelques parnassiens exaltés? Ne lui est-il pas arrivé souvent de laisser la précision ou la clarté de l'idée en gage dans ce jeu périlleux, et de faire de sa pensée l'otage du vers, qui devrait être l'esclave et qui devient le maître? Plus les sujets étaient difficiles, plus il convenait que le poète gardât toute sa liberté pour les exprimer. Au contraire, comme pour redoubler le mérite de la difficulté vaincue, il s'est enfermé dans les bornes les plus étroites, dans une sorte de prison cellulaire. Le croirait-on? au lieu d'adopter le grand vers de haut vol et de libre allure, seul capable de suivre dans son essor l'idée philosophique, comme s'il était amoureux de l'obstacle, il a adopté, dans la plus grande partie de son poème, la forme du sonnet. Encore si ce n'était que le sonnet! Mais l'auteur a voulu compliquer la difficulté, comme si elle n'était pas déjà suffisante : le sonnet explique la pensée du Chercheur, et contraste avec les appels de la Voix, qui tiennent exactement dans trois strophes de quatre vers. Le sonnet et la triple strophe sont liés ensemble par une demande et une réponse de deux vers chacune, pas un de moins, pas un de plus. Cela est d'une habileté très grande, mais d'une monotonie facile à prévoir. Quelle

inspiration résisterait à des gênes pareilles? Le talent peut-il imaginer à plaisir de plus pénibles entraves et tenir contre lui-même une gageure plus singulière? Et y a-t-il au monde contradiction plus forte que la forme du sonnet avec la largeur de l'inspiration que réclamait l'audace du sujet? Le sonnet convient à merveille à l'expression d'une idée ou d'un sentiment simples et concrets; il note une fantaisie de l'esprit, une émotion rapide, une rougeur fugitive, un désir, un regret. Il convient admirablement à l'inspiration courte des jeunes parnassiens, qui en ont tiré de charmans effets. Mais, grand Dieu! employer cette forme artificielle à l'expression des plus hautes idées, quelle fantaisie regrettable! Le culte du sonnet, appliqué à de pareils sujets, est un reste du vieil homme, un souvenir du parnassien dans M. Sully-Prudhomme. De là que d'obscurités de détail! que de vers durs et techniques! Il y a dans tout le poème une adresse de facture presque excessive; mais la variété manque, la liberté d'allures, la souplesse et l'ondulation des mouvemens, tout ce qui fait la grâce. La pensée a de la raideur; dans cette tension uniforme, le charme fait défaut. On exige de nous trop d'efforts, non pour comprendre l'idée, qui est suffisamment claire, mais pour pénétrer dans l'expression trop ramassée en elle-même, trop condensée, où l'air et l'espace manquent. C'est évidemment à la contrainte d'une forme impossible qu'il faut attribuer des vers pareils à ceux-ci; il s'agit de réveiller le poète de sa langueur :

> Mais si je lui montrais la Gloire
> *Sonnant ses vers sous un laurier?*

Et cette imitation si pénible de Lucrèce, qui nous peint l'homme se ruant à la volupté et en sortant avec une tristesse invincible :

> Amour, ne ris-tu pas des roucoulans aveux
> *Que depuis tant d'avrils la puberté rabâche,*
> *Pour en venir toujours (triste après) où tu veux.*

Je n'aime guère non plus ces strophes, où le poète exprime la loi de la faim qui fait passer son sanglant niveau sur le monde des vivans :

> Aveugle exécuteur d'un mal obligatoire,
> *Chaque vivant promène écrit sur sa mâchoire*
> L'arrêt de mort d'un autre, exigé par sa faim.
> Car l'ordre nécessaire, ou le plaisir divin,
> *Fait d'un même sépulcre un même réfectoire*
> A d'innombrables corps, sans relâche et sans fin.

Je n'insiste pas; il y aurait de l'injustice à recueillir, dans une œuvre de longue haleine, les vers où l'art a défailli : c'est d'ailleurs

moins au compte du poète qu'au compte du sonnet que je veux mettre ces défaillances.

La difficulté pour traiter ces grands sujets n'était pas seulement dans la forme adoptée par l'auteur, elle était aussi dans certaines dispositions de son esprit. Un problème peut bien être l'objet d'une pièce de vers, non le sujet d'un poème. Il faut, pour soutenir une longue suite de vers et pour y intéresser le lecteur, un système vigoureusement accepté, traduit par une conviction ardente. Il faut une doctrine, une cause à défendre. C'est à cette condition seulement que des idées pures peuvent émouvoir, entraîner le lecteur, C'est par là que Lucrèce dompte les âmes rebelles : il embrasse dans sa croyance tous les principes et les détails de la doctrine de son maître Épicure; il ne doute pas, il croit; c'est plus qu'un disciple, c'est un fidèle, c'est un enthousiaste, et cela explique pourquoi sa pensée brûlante répand sa flamme dans les esprits; même quand on résiste à la doctrine, quand on en a senti l'insuffisance, l'ardeur du poète est contagieuse, on est ému, non de la vérité qu'il exprime, mais de son émotion. — C'est cette foi aux doctrines naturalistes dont il est l'interprète qui manque à M. Sully-Prudhomme; il doute, il discute, il fait sa part à la science positive, il fait sa part à la conscience qui proteste. Son esprit n'est rien moins que dogmatique : il se défie, il fait des réserves. Excellente méthode en philosophie, dangereuse en poésie. Déjà dans la préface, mise en avant de la traduction du *De Natura*, nous avions pu saisir la même hésitation; ici elle s'accentue davantage. La science positive triomphe dans les sonnets, mais l'instinct des vieilles croyances réclame avec énergie dans les strophes alternées, qui n'ont ni moins d'éloquence ni moins d'éclat. Est-ce le sonnet qui a raison, est-ce la triple strophe, mise en balance régulière avec le sonnet? Grave question, difficile à résoudre et qui laisse le lecteur indécis, d'autant plus qu'il ne se sent guère éclairé par la conclusion de l'auteur. Il semble bien que, dans la première partie, le premier rôle est au Chercheur qui, au nom de la science positive, déclare la liberté et la justice de pures illusions devant l'écrasante réalité des lois éternelles. Tout change dans la seconde partie; le cœur se réveille, la liberté se proclame, la justice retrouve ses titres, la sympathie s'éveille, et le progrès devient le terme idéal de la science unie à l'amour. — Pourquoi cela? Comment ce brusque changement s'est-il fait, qui réconcilie tout le monde, le Chercheur et la Voix, la raison et le cœur, l'amour et la science? Il a suffi au poète de déclarer que la justice fait partie de l'essence de l'homme, qu'elle est son essence même, que sans doute elle n'a pas de signification hors de lui, mais qu'elle règne en lui. Encore une fois, pourquoi cela? Cette

révélation de la conscience, non expliquée, reste un mystère. Comment l'homme peut-il créer de son fonds la justice? Comment peut-il donner de la réalité à ce qui n'en a pas en dehors de lui? Comment une création purement subjective peut-elle avoir une valeur absolue? Il serait pédantesque de trop presser un poète et d'appliquer à ses conceptions la même dialectique qu'à des théorèmes. Mais enfin, il s'agit d'un poème d'idée, non de sentiment pur ou de fantaisie; encore faut-il se reconnaître dans la logique secrète de l'auteur, et j'avoue que cette logique est un labyrinthe où ma pensée se perd. Cette justice qui se révèle tout d'un coup dans un atome perdu de l'univers, sans qu'elle ait aucune réalité en dehors de cet atome, qu'est-elle en soi? quelle en est l'autorité? Je ne parle même pas de la sanction, mais de l'origine et du prix de cette idée, qu'on nous dit étrangère au monde comme à Dieu, s'il y en a un.

En dehors d'une justice absolue, il n'y a plus que l'utilité plus ou moins déguisée. L'homme ne peut lier l'homme qu'au nom de l'intérêt, et le droit social, ainsi considéré, n'est que la règle des besoins. C'était l'argument du Chercheur, et il garde toute sa force devant la brusque conversion du poète. En tout cela, je ne vois pas la conviction enthousiaste d'un système qui doit animer une pareille œuvre, je ne trouve que les perplexités honorables du penseur, qui perd tour à tour et retrouve la justice. L'œuvre s'est ressentie de cette fluctuation d'idées successives et contraires : le doute est poétique, l'indécision ne l'est pas.

Disons enfin que l'auteur s'est volontairement privé des ressources les plus brillantes que lui aurait offertes son sujet plus librement, plus largement conçu. Je ne discute pas sur le sujet lui-même, mais sur la manière dont il a été entendu et traité par l'auteur. Il n'est question, d'un bout à l'autre du poème, que d'abstractions pures; le procès fait au cœur par la raison, le déterminisme universel, l'unité et l'identité de la matière cosmique, la loi de la sélection et de la concurrence vitale, l'apparition de la justice, la vie sociale instinctive d'abord, réfléchie ensuite, le progrès de la cité par l'amour et par la science. Lucrèce, à qui il faut bien toujours revenir (car c'est le maître dans ce grand art de la poésie scientifique), a lui aussi des morceaux d'une abstraction redoutable, comme quand il définit l'espace et le mouvement, quand il décrit la formation du monde par les atomes, ou qu'il analyse les simulacres qui expliquent la perception; mais avec quel art il appelle à son aide d'éclatans épisodes, de grands tableaux, de longs récits comme tout le cinquième livre, où il raconte à sa manière la formation de la terre, l'éclosion de la vie, l'histoire des sociétés humaines! Certes, je ne

conteste pas à M. Sully-Prudhomme le droit de nous révéler en vers les théories les plus récentes de la science positive et même ses hypothèses les plus contestables; mais il y fallait plus de variété, plus de liberté, plus de mouvement, une forme plus sensible et plus concrète : il fallait mettre ces doctrines en tableaux au lieu de nous les offrir en raisonnemens. Sur une pareille matière, il fallait répandre à flots la lumière, la couleur, la vie. Cela était possible avec les ressources abondantes que lui offrait l'humanité telle que l'imaginent les naturalistes de cette école, l'histoire avant l'histoire. Avec son imagination savante, quels riches tableaux il aurait pu tracer! J'imagine un poète darwiniste, nous décrivant, nous peignant la nature dans ses évolutions successives, la terre dans ses grandes époques, les types successifs montant lentement l'échelle des êtres, les dures lois de la sélection naturelle travaillant à l'ordre futur par l'immolation des faibles, l'humanité se dégageant peu à peu des étreintes de la vie animale, la tribu groupant les familles, la cité organisant les lois, l'humanité prenant conscience d'elle-même dans sa lutte avec les espèces animales qu'elle dompte et avec les forces de la nature qu'elle asservit, la civilisation chassant la barbarie, mais subissant des retours terribles de cette barbarie, comme par une sorte de loi d'atavisme qui réveille, nous dit-on, de temps en temps dans l'homme les instincts féroces des aïeux inconnus. Il y aurait eu là de larges horizons à nous ouvrir, de ce côté de l'humanité passée qui prête tant à l'imagination, et certes de pareils sujets étaient dignes de tenter un poète tel que M. Sully-Prudhomme. Il a été trop exigeant envers lui-même, en se refusant ces vives et larges peintures ; il n'a pris que le côté abstrait de son sujet. Je crois qu'il a demandé trop à son art et qu'il en a dépassé les limites. L'expérience de ce poème n'est pas concluante. Je persiste pourtant à croire que le poème scientifique est possible et qu'il se fera. M. Sully-Prudhomme a eu raison de croire que le vers est la forme la plus apte à consacrer ce que l'écrivain lui confie, et que l'on peut lui confier, outre tous les sentimens, presque toutes les idées. Mais il n'a pas réussi suffisamment à faire vivre son sujet ; l'abstraction l'a attiré dans ses abîmes ; il en a eu le vertige. Malgré tout, il y a dans cette tentative même une audace et une force qui honorent singulièrement le poète, et s'il s'est trompé, croyons bien qu'on ne se trompe ainsi qu'avec de nobles ambitions et un grand talent.

E. Caro.

UN PROJET

DE DESCENTE EN ANGLETERRE

SOUS LOUIS XV

LE CHEVALIER D'ÉON

Ceux des lecteurs de la *Revue* qui ont très bonne mémoire se rappelleront peut-être confusément que je leur ai fait lire il y a quelques années un exposé assez complet, d'après des documens inédits, des circonstances dans lesquelles avait pris naissance la diplomatie secrète de Louis XV (1). Je leur expliquais que cette intervention clandestine du souverain dans la conduite de la politique extérieure avait eu pour cause première le dessein d'élever un prince français au trône de Pologne. C'était une pensée toute personnelle à Louis XV et que n'approuvait pas son ministère, dégoûté des sacrifices ingrats qu'avaient coûté, dans plusieurs occasions précédentes, sous les Valois et sous Louis XIV, des entreprises de même nature. Au lieu d'imposer ses vues à ses ministres, le faible souverain préféra les poursuivre à leur insu, par le moyen d'agens auxquels il donnait lui-même des instructions ignorées de leur chef officiel. Le comte de Broglie, nommé ambassadeur en Pologne en 1752, eut ainsi deux missions différentes et presque contradictoires à remplir. Le ministre des affaires étrangères lui recommandait de garder la neutralité entre les divers prétendans qui pouvaient aspirer à la succession après la mort d'Auguste III. Le roi lui ordonnait de frayer les voies à l'élection du prince de Conti.

Tout marcha assez paisiblement, et le comte put suffire sans trop de difficultés à l'un et à l'autre rôle tant que la politique générale de l'Europe fut au repos, et tant que la froideur, et même une hos-

(1) Voir la *Revue* du 15 mai, du 15 juin et du 15 juillet 1870.

tilité sourde, régnèrent entre les cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg. Mais lorsque éclata la guerre de sept ans, et lorsque la France, devenue par le traité de 1756 l'ennemie de la Prusse et l'alliée de l'Autriche, dut par là même se rapprocher de la Russie (dont l'union avec Vienne était alors très intime), la situation du comte de Broglie devint extrêmement difficile et bientôt impossible à garder. La première chose que demandait la Russie en effet, pour entrer dans la nouvelle alliance, c'était que la France lui permît d'établir sans contestation son influence chez ses voisins de Pologne et renonçât même pour l'avenir à exercer aucune action à Varsovie. Rien n'était plus contraire à cette exigence que les efforts du comte de Broglie pour constituer un parti et concilier des suffrages à un prince français. Aussi ne tarda-t-il pas à être dénoncé à Mme de Pompadour et à l'abbé de Bernis (les deux auteurs du traité de 1756) comme un ennemi du nouveau système politique et un brouillon qui jetait la zizanie entre les alliés. Louis XV n'eut pas le courage d'avouer qu'il n'avait agi que par son ordre. Le comte fut rappelé à Paris et sacrifié.

J'avais laissé mon récit à ce point, quand des circonstances que tout le monde connaît me forcèrent de l'abandonner. L'interruption d'ailleurs n'avait rien que de naturel, car il semble qu'après une épreuve aussi malheureuse, et le but primitif d'ailleurs étant manqué, la diplomatie secrète avait dû s'en tenir là. Il n'en était rien pourtant. Par une bizarrerie vraiment incompréhensible, Louis XV, qui avait pris goût à l'esprit piquant et observateur du comte de Broglie, voulut, même après l'avoir révoqué, continuer ses rapports privés avec lui. Il persista à lui communiquer à peu près toutes les dépêches qui lui arrivaient des différentes cours d'Europe, principalement de celles du nord, en lui demandant sur la conduite politique des conseils qu'il ne suivait pas. Il se flattait sans doute d'exercer ainsi sur ses ministres un contrôle dont, en réalité, il ne tira jamais aucun profit. Toute une organisation mystérieuse fut établie pour assurer la sécurité et la discrétion de ces relations singulières. Dans presque toutes les résidences diplomatiques, un agent, un secrétaire d'ambassade, et quelquefois l'ambassadeur lui-même, étaient initiés au secret : ils correspondaient avec un commis important des affaires étrangères, M. Tercier, qui transcrivait leurs lettres pour les faire passer sous les yeux soit du roi, soit du comte de Broglie.

Le roi attachait tant de prix à ces communications (dont il faisait pourtant si peu d'usage) qu'il ne voulut les laisser interrompre par aucun des incidens de la vie singulièrement agitée de son confident. Le comte de Broglie, en quittant la diplomatie, rentra dans l'armée et servit en qualité de chef d'état-major de son frère, le maré-

chal. Par ordre du roi, la correspondance secrète le suivit au camp. Quand survint la querelle (fameuse en son temps) entre le maréchal de Broglie et le prince de Soubise au sujet de la bataille de Fillingshausen qu'ils avaient livrée et de la déroute qu'ils avaient subie en commun, le maréchal fut exilé et le comte partagea son sort. La correspondance secrète le suivit en exil, et le roi se passa plusieurs années l'incroyable fantaisie d'honorer tout bas de sa confidence intime celui qu'en public il frappait de sa disgrâce.

Ces relations n'étaient pas complètement ignorées des ministres, en particulier du duc de Choiseul, premier ministre, et de son cousin le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, qui, sachant le fait, sans en connaître bien le fond, en concevaient naturellement beaucoup d'ombrage. Ce n'eût été pourtant après tout qu'une mauvaise plaisanterie assez inoffensive, si le comte de Broglie, qui était doué d'un esprit élevé, mais un peu chimérique, et possédé d'un grand désir de s'illustrer, n'eût essayé à plusieurs reprises de profiter de ses rapports confidentiels pour engager le roi, à l'insu de son ministère, dans de généreuses, mais périlleuses entreprises. Ces tentatives, commencées sans moyens d'action suffisans et n'étant pas suivies comme elles auraient dû l'être pour présenter la moindre chance de succès, risquèrent plus d'une fois de compliquer et d'accroître, au lieu de les réparer, les malheurs de ce triste règne. Dans ce nombre et au premier rang figure le projet d'une descente armée en Angleterre, qui fut proposé par le comte de Broglie et agréé par le roi, mais dont le secret, remis à un confident très mal choisi, faillit donner lieu à d'incalculables désastres. Heureusement on en fut quitte pour un grand scandale. Le fait, qui fit du bruit dans le temps, n'ayant jamais été complètement éclairci, le lecteur en apprendra peut-être avec intérêt l'explication complète et les curieux détails.

Tout le monde sait dans quelle situation la paix de 1763, qui termina la guerre de sept ans entre la France et l'Angleterre, laissait les deux grandes puissances qui l'avaient conclue. La France, profondément humiliée, avait cédé toutes ses grandes colonies et perdu tout le prestige de sa puissance maritime. Mais ces sacrifices, si douloureux pour nous, ne suffisaient pas pour satisfaire l'orgueil singulièrement exalté du peuple anglais. Les Anglais reprochaient amèrement à George III et à son ministre, lord Bute, de n'avoir pas tiré tout le parti qu'une politique plus énergique aurait pu obtenir des victoires remportées par le pavillon britannique. On pouvait donc croire assez raisonnablement au renouvellement prochain de la lutte entre deux nations qui continuaient à se haïr et qui demeuraient aussi peu satisfaites l'une que l'autre des conditions de leur accord. Le plan d'une descente armée sur le sol britannique a été sérieusement agité à plusieurs reprises dans les conseils des divers gou-

vernemens de la France, et l'on sait que des stratégistes de grand renom, comme l'empereur Napoléon Ier par exemple, ne l'ont jamais trouvé absolument chimérique. Si le comte de Broglie eût été ministre, il n'y aurait donc pas eu lieu de s'étonner qu'il proposât au roi de mettre ce grand dessein sérieusement à l'étude, à la condition de s'y prendre pourtant avec assez de prudence et de discrétion pour n'être pas soupçonné de vouloir rompre dès le lendemain un traité de paix qui portait la signature à peine séchée de la main royale. Mais il était plus étrange qu'une pareille pensée vînt en tête à un simple particulier, encore en disgrâce et même en exil. Ce fut pourtant l'audacieux projet que conçut le comte de Broglie du fond de la province de Normandie où il était relégué avec son frère, et ce qui est plus singulier encore, c'est que le roi y donna les mains sans hésiter par un billet du 7 avril 1763, ainsi conçu : « Monsieur le comte de Broglie, mon intention est de faire prendre sur les côtes d'Angleterre et dans l'intérieur de ce royaume des connaissances locales qui puissent faciliter l'exécution des projets que les circonstances pourraient engager à former dans un jour bien éloigné, j'espère. J'approuve l'idée que vous avez communiquée au sieur Tercier. »

Le comte se mit alors à l'œuvre avec le mélange d'habileté pratique et d'ardeur irréfléchie qui était le fond de son caractère. Ne pouvant rien faire lui-même du fond de la retraite et du mystère où il était condamné, il lui fallait mettre la main sur deux ordres d'instrumens : d'abord un homme du métier, pourvu de toutes les connaissances techniques indispensables pour relever la configuration des côtes, dresser les plans, rassembler en un mot l'immense provision de renseignemens matériels nécessaires au projet d'une si grande expédition; puis un agent politique pour suivre et diriger cette nouvelle branche de la correspondance secrète.

Le premier choix fut excellent : le comte proposa au roi d'employer un jeune ingénieur, le marquis de La Rozière, qui, à l'âge de dix-neuf ans, avait accompagné aux Indes orientales le célèbre abbé de la Caille, quand ce savant mathématicien reçut du gouvernement la mission d'aller sur les côtes méridionales d'Afrique et de relever la carte des îles de France et de Bourbon. De retour en France, La Rozière était rentré dans l'armée, où il n'avait pas cessé de servir sous les ordres de quelqu'un des membres de la famille de Broglie; à Rosbach, il était aide de camp d'un des frères du maréchal et vit tomber ce brave jeune homme à ses côtés; à Bergen, il était envoyé en éclaireur avec quatre cents dragons pour reconnaître l'avant-garde de l'armée ennemie. Il entra le premier dans Cassel, quand le maréchal prit cette place d'assaut, et y resta un des derniers, quand le comte de Broglie dut la défendre pendant tout un hiver. Sa répu-

tation était dès lors assez bien établie pour que, ayant été fait prisonnier quelque temps après par un détachement de l'armée royale de Prusse, Frédéric se refusât absolument à accepter un cartel d'échange qui l'aurait délivré. « Quand on a pris un officier aussi distingué, disait le monarque, on le garde aussi longtemps que possible. »

Talens, fidélité, connaissances, tout se trouvait donc réuni chez cet ami sûr que le comte de Broglie désigna au roi, et qui reçut de lui l'ordre de se rendre immédiatement en Angleterre pour commencer ses travaux, avec une pension de mille livres par mois sur la cassette royale. Le seul inconvénient que présentait le choix de La Rozière, c'est que la présence en Angleterre d'un officier de sa qualité, et ses excursions fréquentes sur les côtes de la Manche, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention. Il fallait donc avoir grand soin de ne lui laisser entre les mains aucun papier compromettant. De là la nécessité de lui indiquer tout de suite, en Angleterre même, un correspondant attitré qui serait chargé de lui faire passer des instructions et de recevoir verbalement ses communications. Le comte désigna le premier secrétaire même de l'ambassade de Londres, qui venait de suivre avec le duc de Nivernais les négociations de la paix, le chevalier d'Éon de Beaumont.

Si ce jeune diplomate n'avait pas été personnellement connu du comte de Broglie, cette désignation paraîtrait naturelle. D'Éon, déjà attaché à plusieurs missions, était initié au mystère des habitudes de Louis XV. Sa position officielle à Londres lui permettait d'entretenir avec Paris des correspondances et, avec les Français de passage en Angleterre, des relations qui n'éveillaient aucun soupçon. Mais le comte de Broglie connaissait, et même intimement, le chevalier d'Éon, et d'Éon était de ces gens qui, dans quelque situation qu'ils se trouvent, ne passent pas inaperçus. Ayant fait l'épreuve de son caractère, comment le comte de Broglie eut-il la pensée de confier à un tel dépositaire un secret de la moindre importance? Ce fut une imprudence qui, comme on va le voir, faillit devenir très funeste.

Qu'était-ce donc que cet étrange personnage qui a trouvé manière pendant un demi-siècle d'occuper ou plutôt, si j'ose me servir d'une telle expression, d'intriguer la renommée, et qui est devenu, après sa mort, le héros de tant de contes licencieux, renouvelés des aventures de Faublas et des Mémoires de l'abbé de Choisy? Le sujet est délicat, mais il faut pourtant l'aborder. Heureusement que, n'ayant à parler en ce moment que de ses premières équipées, je puis éviter la partie la plus scabreuse de sa vie, celle qu'il est le plus malaisé à un historien qui se respecte de traiter en termes décens; mais je n'échappe pas ainsi à toutes les difficultés. Pour expliquer,

en effet, la seconde phase de son existence dans laquelle, comme on sait, il jugea à propos de changer de sexe et de se faire passer pour femme, le chevalier d'Éon a soit rédigé lui-même, soit fait publier en son nom, plusieurs récits de sa jeunesse. Ces pièces sont étrangement, et non sans art, mélangées de vrai et de faux. Les documens curieux y abondent, authentiques dans leur teneur générale, mais çà et là adroitement interpolés. En un mot, d'Éon n'a pas seulement fourni la matière d'un roman, il a fait lui-même à plusieurs reprises le roman de son existence et, de tous ceux où il figure, celui-là n'est ni le moins divertissant, ni le moins bien composé. C'est ce roman qu'il faut ramener à la rigueur de la réalité.

C'est ainsi que nous retrancherons tout de suite une anecdote qui figure, sur sa parole, dans toutes ses biographies. Vous lirez partout que d'Éon fit ses débuts dans sa carrière d'intrigues en accompagnant un gentilhomme écossais catholique, engagé au service de France, le chevalier Douglas, qui fut envoyé en Russie par Louis XV, sous un nom d'emprunt, pour rétablir entre le monarque français et l'impératrice Élisabeth des relations d'amitié. Le chef de cette mission secrète, nous dit-on, n'ayant pas réussi à se faire recevoir lui-même et s'avisant que son jeune compagnon était petit de taille, de complexion frêle et féminine et le visage peu pourvu de barbe, eut la pensée de le déguiser en femme et de le faire entrer ainsi dans la maison de l'impératrice. Le projet réussit, et d'Éon, continue la fable, demeura pendant quelque temps à la cour de Saint-Pétersbourg en qualité de lectrice, jusqu'à ce qu'enfin, s'étant fait connaître à Élisabeth, qui rit beaucoup de ce bon tour, il devint par là le premier intermédiaire qui réussit à rétablir les bonnes relations entre la France et la Russie.

Nous devons à la vérité de dire que ce récit piquant ne repose absolument sur aucun fondement. On n'en trouve pas la moindre trace dans un document authentique quelconque au ministère des affaires étrangères. Mme Campan, fille du premier commis Genest (un des successeurs de Tercier), dit bien dans ses Mémoires avoir entendu raconter le fait à d'Éon lui-même, qui citait un billet du roi où il y était fait allusion; mais elle ne dit nullement avoir vu le billet et encore moins que son père lui en ait garanti l'authenticité. La mission du chevalier Douglas eut bien lieu en effet vers l'année 1756 avec le but qu'on lui suppose. Mais tant qu'elle resta secrète, Douglas voyagea seul sous le nom d'un commerçant obscur, et si loin d'être accompagné par un secrétaire, que ses lettres, conservées aux archives, sont toutes écrites de sa propre main. Ce n'est que lorsqu'ayant réussi dans son entreprise de réconcilier les deux cours, l'Écossais reçut en récompense le titre de ministre à Saint-

Pétersbourg, et une mission, cette fois publique et officielle; c'est seulement alors qu'on lui voit demander, comme attaché à son ambassade, le jeune d'Éon dont il avait connu la famille et qui figure en effet, à partir de ce moment, dans le personnel de la légation; mais cela même est une preuve à peu près irréfutable qui dément le récit romanesque fait par d'Éon.

Du moment, en effet, qu'il est certain que d'Éon était à Saint-Pétersbourg en 1757 avec la qualité officielle de secrétaire d'ambassade, comment veut-on qu'il ait pu y être aussi présent l'année précédente déguisé en femme? comment s'y serait-il pris, le jour où il aurait changé de costume, pour n'être pas reconnu? Et s'il l'avait été, comme c'est indubitable, quel effet aurait produit l'apparition soudaine, en uniforme d'officier de dragons, de la même personne avec qui les demoiselles d'honneur de l'impératrice avaient vécu sur le pied de familiarité intime que des jeunes filles ont entre elles! quel scandale dans une cour qui en était friande! quel retentissement dans toutes les chancelleries, et bientôt dans tous les boudoirs d'Europe! et quelle publicité n'en serait-il pas résulté pour ces correspondances mystérieuses que Louis XV a pourtant réussi à dérober, même à ses ministres, pendant tout le cours de son existence (1).

La vérité, sur laquelle on conçoit aisément que des fictions de plus d'un genre aient été greffées, c'est que d'Éon, gentillâtre de chétive noblesse des environs de Tonnerre, destiné d'abord au barreau, puis entré dans la diplomatie par une porte subalterne, attira de très bonne heure l'attention par son activité bruyante et par les contrastes de sa nature physique et de son caractère moral. Il avait l'apparence, toutes les proportions et presque les grâces d'une femme; mais il y joignait l'audace, j'ai presque dit l'outrecuidance, et dans ses propos la liberté, même la gaillardise du militaire le plus entreprenant. Cette singularité piquait tout de suite la curiosité, et ce sentiment était plus excité que satisfait, quand, en essayant d'entrer dans les détails de sa vie privée (dont il faisait du reste de bruyantes confidences à tout venant), on y trouvait beaucoup d'affaires d'honneur, mais aucune intrigue galante, et tous les indices

(1) La correspondance de Russie contient plusieurs lettres de d'Éon à Tercier, où il se plaint de ne pas savoir le russe et se propose de l'apprendre, ce qui suppose qu'il n'avait jamais été à Saint-Pétersbourg avant d'y être envoyé comme secrétaire. De plus il est une de ces lettres où il raconte l'impression que lui produit sa présentation à l'impératrice, « environnée de la troupe brillante de ses filles d'honneur, véritable troupe de nymphes, dit-il, très-digne de la curiosité des étrangers. » Comme Tercier avait été au courant de tous les incidens de la mission secrète de Douglas, d'Éon n'aurait pu essayer de le tromper par ce langage. Nouvelle preuve que le fait du déguisement de d'Éon et de son introduction parmi les filles d'honneur de l'impératrice sont de pures inventions sans ombre de fondement.

d'un tempérament aussi froid que son humeur était éveillée et ardente.

Il ne semble pas à distance que ce fût là un mélange bien agréable ni fait pour plaire soit à un sexe, soit à l'autre. D'Éon plaisait pourtant, il faut le reconnaître, et ses gasconnades, souvent du plus mauvais goût, étaient prises en bonne part, grâce sans doute à sa bonne humeur constante et à sa promptitude à se charger de toutes les missions difficiles. C'est ainsi qu'il fit complètement la conquête d'abord du chevalier Douglas, puis de son successeur, le vieux marquis de l'Hôpital, voluptueux blasé, perclus de goutte, qui ne lui reprochait qu'une seule chose, c'était de ne pas user des plaisirs dont il avait lui-même fait abus et était forcé de faire pénitence. En quittant la Russie, il fut envoyé à l'armée du Rhin, où des traits d'une valeur sérieuse lui attirèrent la même faveur, mieux méritée, de la part de bons juges comme le maréchal et le comte de Broglie. Il entra même avec ces deux seigneurs dans des relations si intimes qu'au moment de leur exil il demeura le correspondant habituel qui leur faisait part des nouvelles de la cour. Dans toutes ces lettres respirait le dévoûment le plus vif et le plus tendre pour le maréchal. Le comte appréciait fort ses jugemens sur la politique extérieure, et principalement sur la situation de la Russie (où il avait gardé des relations), qu'il analysait avec sagacité et intelligence.

Son succès était plus facile et ne fut pas moins grand auprès du duc de Nivernais, qu'il accompagna à Londres. On sait qui était ce neveu de Mazarin, grand seigneur, bel esprit, mollement égoïste, qui passa une douce existence entre les missions diplomatiques et les séances de l'Académie, jusqu'au jour où il vit tomber dans l'abîme la société factice dont il était le charme et dont il demeura, jusqu'à son dernier soupir, un type achevé. D'Éon lui-même l'a peint dans ses Mémoires avec des couleurs plus vives et moins forcées qu'il ne s'en trouve habituellement sous sa plume. « La franchise et la gaîté, dit-il, sont le caractère principal de ce ministre, qui, dans toutes les places et ambassades qu'il a eues, y a toujours passé comme Anacréon couronné de roses et chantant les plaisirs, même au sein des plus pénibles travaux... Sa facilité naturelle et son heureux enjoûment, sa sagacité et son activité dans les grandes affaires ne lui permettent pas d'avoir jamais aucune inquiétude dans la tête ni de rides sur le front... Il est peu sensible à la haine et à l'amitié, car d'un côté il est séparé de sa femme et ne lui fait aucun mal; de l'autre, il a une maîtresse et ne lui fait pas grand bien... En tout, c'est certainement un des plus enjoués et des plus aimables ministres d'Europe. »

Un ambassadeur de ce caractère devait fort goûter un secrétaire qui ne plaignait pas sa peine et dont l'esprit, fertile en expédiens, lui épargnait jusqu'au tracas de la réflexion. Et non-seulement d'Éon lui évitait le travail, mais il prenait sur lui certains tours de passe-passe auxquels, en bon gentilhomme, le duc n'aurait pas voulu se prêter personnellement, mais qu'il approuvait de bonne grâce quand on les lui apportait tout accomplis. C'est ainsi qu'il rend compte sans s'émouvoir, dans une dépêche officielle, du mode passablement étrange par lequel il s'était procuré le texte d'un document diplomatique dont le sous-secrétaire d'état des affaires étrangères n'avait eu l'intention que de lui donner lecture sans lui en laisser copie. « Vous pouvez ajouter foi, dit-il au duc de Praslin, à l'extrait que je vous envoie; il n'a pas été fait entièrement de mémoire. Le petit d'Éon, qui est leste, en a fait copier adroitement les principaux articles pendant que je dînais avec M. Wood, qui me l'avait apporté pour en lire la substance et l'avait laissé dans ma chambre. Cela a été fait par un de mes secrétaires nommé Leboucher, qui sait très bien l'anglais et qui est tout plein d'intelligence. » En racontant ce trait d'adresse dans ses Mémoires, le chevalier ajoute qu'il s'était assuré contre toute surprise en ayant eu soin de verser au sous-secrétaire d'état, pendant le dîner, de fortes rasades d'un petit vin de Bourgogne assez capiteux qui croissait chez lui aux environs de Tonnerre.

Malgré ces procédés d'une loyauté douteuse, d'Éon, au moment de la paix, était à la grande mode dans tous les cercles diplomatiques de Londres, à ce point que le duc de Nivernais proposa au ministère anglais de lui faire porter en France les ratifications du traité signé à Fontainebleau : mission qu'un gouvernement confie bien rarement au secrétaire d'une ambassade étrangère.

Le duc de Praslin, averti de cette proposition, la trouva ridicule. « Il n'est pas possible, écrivait-il au duc de Nivernais, mon cher ami, que vous nous envoyiez M. d'Éon porter la ratification du traité de paix. Le ministre ne la confiera pas à un étranger, cela serait contre toute règle et tout usage, et, n'ayant pas ce prétexte, il n'y aurait nulle raison pour envoyer ici M. d'Éon. »

Contrairement à toute attente, le gouvernement anglais agréa le commissionnaire, et d'Éon arrivait à Versailles, dès les premiers jours de mars 1763, porteur des ratifications et d'un billet du duc de Nivernais qui plaisantait le ministre sur son incrédulité : « Je suis bien aise, disait-il, que vous ayez été une bête en croyant, mon cher ami, qu'il était inexécutable de faire porter les ratifications du roi d'Angleterre par le secrétaire de France, mon petit d'Éon. C'est que vous ne savez pas à quel point va la bonté et l'estime qu'on a pour nous, monseigneur, et il n'y a pas de mal que vous l'ayez

touché au doigt en cette occasion, car sans cela vous auriez été homme à nous mépriser toute votre vie, au lieu qu'à présent vous nous considérez sans doute un peu. » Nivernais ajoutait que l'usage était de récompenser assez magnifiquement ceux qui étaient chargés de cette sorte de missions; il recommandait donc son protégé aux bonnes grâces du ministre, tout en lui disant que d'Éon était aussi désintéressé que laborieux, et que, quelque chose qu'on jugeât à propos de faire pour lui, fût-ce zéro, il en serait content. Pour un homme du monde et un diplomate, c'était mal connaître à qui il avait affaire.

La récompense que l'on crut pouvoir donner à d'Éon fut la croix de Saint-Louis, que Louis XV voulut lui remettre lui-même. Ce petit succès mit pour quelques jours le chevalier fort en relief à Versailles. Son ancien chef, le marquis de l'Hôpital, lui écrivait du fond de sa retraite, toujours en le raillant un peu sur ce qu'il appelait son côté faible. « Vous voilà, chevalier, disait-il, sur les traces des preux paladins du bon vieux temps; vous avez comme eux l'esprit et le bras fermes. Une seule chose m'inquiète encore, mais en attendant que vous ayez acquis *totam vim et universum robur*, je vous embrasse tendrement. » De fort belles dames, la duchesse de Nivernais, la comtesse de Gisors sa fille, et l'aimable comtesse de Rochefort raffolaient aussi du jeune secrétaire et lui exprimaient sinon les mêmes regrets, au moins le même enthousiasme dans des termes moins grivois sans doute, mais tout aussi vifs.

Ce fut dans l'enchantement de ce premier succès que d'Éon fit rencontre du comte de Broglie (à qui le roi avait permis de revenir quelques jours à Paris pour des affaires de famille), et reçut de lui la première ouverture au sujet de la nouvelle mission que Louis XV venait de lui confier. Rien ne convenait mieux à l'esprit de d'Éon que tout ce qui sentait l'intrigue et le mystère. Traiter directement avec le roi, mystifier ambassadeurs et ministres, faire les affaires à leur barbe sans les en prévenir, c'était pour lui se mettre en plein dans son élément. Il entra d'enthousiasme dans le projet et donna même tout de suite une certaine allure à la fois romanesque et plaisante que l'esprit sérieux du comte de Broglie n'avait jamais recherchée. Dans le chiffre dont on convint pour correspondre, il proposa de faire prendre à tous les personnages qui pourraient se trouver mêlés à la suite des affaires des surnoms de convention tirés de leurs fonctions ou de leur caractère. Le roi dut être *l'avocat* auquel le procès en litige était confié, Tercier son *procureur* et le comte de Broglie son *substitut*. Le duc de Nivernais dut s'appeler *le Mielleux*, le duc de Praslin *l'Amer*, Choiseul *la Porcelaine*, sans doute à cause de l'éclat peu solide de son caractère, et, après avoir ainsi drapé tous ses amis et

ses supérieurs, d'Éon garda pour lui-même le nom de *l'Intrépide* ou de *la Tête de dragon*.

Une seule difficulté l'arrêtait cependant; il s'était promis et il avait annoncé à tout le monde qu'il ne resterait pas dans le métier diplomatique à moins de franchir le pas considérable qui sépare le poste de secrétaire de celui de ministre. Comment retourner à Londres sans démentir ces fastueuses espérances? Il se tira d'embarras en faisant suggérer au duc de Nivernais un expédient qui conciliait tout.

Le pauvre duc était excédé de la vie anglaise, et, malgré sa gaîté habituelle, atteint du spleen dans les brouillards de Londres. Malade de paresse et d'ennui plus encore que d'une angine, dont il ne cessait de se plaindre, il ne se trouvait nullement consolé par les hommages que lui rendaient les lettrés anglais ou les honneurs universitaires qu'on lui décernait à Oxford : il demandait à grands cris à être remplacé. « Assurez le duc de Praslin, écrivait-il à d'Éon, que, si je reste encore ici trois mois, j'y resterai par-delà ma vie; n'est-ce pas bien assez d'y rester par-delà mes forces? Il semble que le diable s'en mêle : depuis votre départ, je suis accablé de besogne; tous les jours de nouveaux embarras; j'ai en outre un mal de gorge fort désagréable. » Et au duc de Praslin il écrivait : « J'ai un bon rhume bien étoffé, qui, selon l'usage d'Angleterre, ne finit pas, et que je promène pourtant tous les jours, soit à pied, soit à cheval; à pied pour faire vos affaires de mon mieux, à cheval pour ne pas périr tout à fait d'insomnie, de vapeurs et de non-digestion. »

Le successeur n'était pas très facile à trouver, car le poste était important, et il fallait mettre la main sur un homme de quelque naissance, propre à faire figure à la cour d'Angleterre, réputée dès lors une des plus aristocratiques d'Europe; mais il fallait aussi un homme dévoué à la maison de Choiseul, et, après beaucoup d'hésitation, Choiseul et Praslin jetèrent les yeux sur un seigneur de qualité, Bourguignon de naissance, le comte de Guerchy, marquis de Nangis, qui avait fait la guerre en homme de cœur pendant la dernière campagne. Il était estimé à la cour, et son mariage avec une demoiselle d'Harcourt, d'une naissance fort supérieure à la sienne, l'y avait mis en bonne position.

A peine pourtant la nomination était-elle faite que le duc de Praslin s'en montrait un peu inquiet. Guerchy n'était ni très grand clerc, ni, malgré d'assez vastes domaines qu'il possédait dans le voisinage de Paris, très riche en argent comptant. « Mon bon ami, écrivait Praslin à Nivernais, je suis toujours fort occupé du pauvre Guerchy. Je ne sais si nous lui rendrons un bon office en le faisant ambassadeur à Londres. Il n'est pas aimé dans ce pays-ci : je crains ses dépêches comme le feu. Vous savez combien les dépêches dé-

parent un homme et sa besogne quand elles ne sont pas bien faites. On juge moins un ministre sur la manière dont il fait les affaires que sur le compte qu'il en rend... Je crois que notre cher ami fera bien... mais il ne sait pas du tout écrire : nous ne saurions nous abuser là-dessus. D'un autre côté, je ne voudrais pas qu'il se ruinât, le pauvre Guerchy... et je ne saurais lui donner plus de deux cent mille francs de première mise. »

Le duc de Nivernais répondit en proposant un arrangement qui devait fournir à Guerchy, dans les embarras de son noviciat diplomatique, un auxiliaire dont lui-même connaissait le prix. « Rassurez-vous, dit-il, tout ce que vous pouvez désirer s'arrangera, et il dépend de vous de l'arranger à la satisfaction de tout le monde. Vous devez savoir que le petit d'Éon n'est venu à Londres que dans l'espérance de s'en retourner avec moi en France, pour être ensuite placé par vous quelque part en qualité de résident ou de ministre, étant un peu las d'avoir *secrétarisé* depuis si longtemps dans des postes si divers. Mais il vous est tendrement attaché, toutes ses répugnances et tous ses désirs se combineront toujours avec vos intentions, et ce qu'il souhaite par préférence est de faire ce qui vous plaît. En revanche, il est juste que vous cherchiez de votre côté à lui faire plaisir, et voici comment cela peut s'arranger très parfaitement et très utilement pour son bien, pour celui du roi et pour celui de mon successeur, que je suppose notre ami Guerchy. Donnez-lui la place de résident avec tels appointemens que vous voudrez; il est très aisé à vivre, il en sera plus considéré ici et partant plus utile : il en sera aussi plus content. — Une chose que je dois vous dire encore, ajoutait le duc, sur notre pauvre ami, c'est que, s'il amène sa femme, il fera très mal, je ne dis pas pour la dépense; mais une femme française ne réussira jamais ici, et sachez que Mme la duchesse de Mirepoix, qui est très aimable et qui a même l'humeur très prévenante, les manières très flexibles, a eu bien de la peine a y réussir. D'ailleurs notre pauvre ami allant toutes les années passer trois ou quatre mois à Versailles, cet arrangement rendrait une femme bien embarrassante. »

Le duc de Praslin n'était qu'à moitié convaincu du dévoûment absolu de d'Éon à tous ses intérêts. Des bruits avaient circulé sur l'intimité du jeune homme avec les Broglie qui ne paraissaient pas tout à fait rassurans. On l'accusait même (sachant qu'il écrivait volontiers) d'avoir collaboré à un mémorandum sur la bataille de Fillingshausen, qui avait amené la disgrâce des deux frères. Il n'en était rien : d'Éon affirme qu'il n'avait fait qu'en transcrire plusieurs copies; mais on avait reconnu son écriture. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le ministre en garde. Avant de donner à d'Éon la preuve de confiance que Nivernais sollicitait, il le fit mander un

soir à minuit et lui fit subir, sur ce point délicat, un interrogatoire en règle en présence de son futur ambassadeur et du premier commis Sainte-Foix. « Vous étiez, monsieur d'Éon, dit-il, à la bataille de Fillingshausen, contez-nous ce que vous avez vu et su. » D'Éon fit le récit à sa manière, c'est-à-dire suivant la version du parti de Broglie, donnant tous les torts à Soubise et toute raison à son rival. Praslin, impatienté, s'asseyait, se levait, tapait du pied. Enfin l'interrompant : « Je sais le contraire de ce que vous me dites, s'écria-t-il, et cela par un de mes amis intimes qui y était aussi (et il regardait Guerchy, qui faisait la mine), vous avez mal vu, mon cher d'Éon. » En parlant (racontait d'Éon plus tard dans ses Mémoires), son nez s'allongeait, et comme le jeune homme persistait dans son dire : « C'est votre attachement aux Broglie qui vous fait parler ainsi... — Ma foi, monsieur le duc, c'est un attachement à la vérité; vous m'interrogez, je ne puis répondre que ce que je sais. »

L'entretien n'avançait pas les affaires, et Sainte-Foix, qui prenait intérêt à d'Éon, le gronda fort en sortant sur son peu de politique. « Mon cher d'Éon, lui dit-il, je crains fort que vous ne fassiez pas fortune dans ce pays-ci, allez-vous-en bien vite retrouver vos Anglais. » Les choses en restèrent là pendant quelques jours; puis la duchesse de Nivernais fit venir dans son cabinet, en grande confidence, le favori de son mari : « Voyons, dit-elle, confessez-moi la vérité, êtes-vous en correspondance avec M. de Broglie? — Non, madame, et j'en suis fâché, car j'aime beaucoup M. le maréchal de Broglie, mais je ne veux pas le fatiguer de mes lettres, et je me contente de lui écrire au jour de l'an. — J'en suis bien aise pour vous, mon cher petit ami, dit la duchesse, car je vous confierai qu'une grande liaison avec la maison de Broglie pourrait vous nuire à la cour et dans l'esprit de Guerchy, votre ambassadeur. » D'Éon avait pu parler comme il avait fait sans précisément mentir, car c'était avec le comte et non avec le maréchal qu'il entretenait une correspondance suivie deux fois la semaine; aussi la duchesse, frappée de son air de sincérité, plaida-t-elle pour lui auprès de Praslin, et en fin de compte il obtint sa nomination de ministre avec son ordre de départ. Et le même jour il recevait du roi, par l'intermédiaire de Tercier, le petit billet suivant : « Le chevalier d'Éon recevra mes ordres par le canal du comte de Broglie ou de M. Tercier sur des reconnaissances à faire en Angleterre, soit sur les côtes, soit dans l'intérieur du pays, et se conformera à tout ce qui lui sera prescrit à cet égard, comme si je le lui marquais directement. Mon intention est qu'il garde le plus profond secret sur cette affaire et qu'il n'en donne connaissance à personne qui vive, pas même à mes ministres, nulle part. »

Une instruction plus détaillée du comte de Broglie suivit de près

le billet du roi. « Je dois commencer par vous remercier, disait le comte, du zèle et de l'amitié que vous nous avez témoignés, ainsi qu'à mon frère, dont nous sommes l'un et l'autre très reconnaissans. Nous craignons seulement que vous n'écoutiez trop les mouvemens de votre cœur et que cela ne vous engage dans quelque démarche ou propos qui pourraient vous être préjudiciables, ce dont nous serions très fâchés. Songez donc à mettre la plus grande prudence sur ce point dans votre conduite... Je n'ai pas besoin, poursuivait-il, de vous parler du nouvel ambassadeur à qui vous avez à faire. Vous me paraissez avoir déjà pris une idée assez juste de son caractère. J'y ajouterai seulement que c'est l'homme le plus fin que je connaisse, — ce n'était pas, nous l'avons vu, le jugement des amis de Guerchy, ni le caractère qu'il montra à l'épreuve, — et qu'il est en même temps le plus défiant. Ainsi vous ne sauriez prendre trop de précautions pour vous mettre à l'abri de ses soupçons et de ses inquiétudes. Il faut donc arranger votre logement de façon à n'être pas surpris ni par lui ni par qui que ce soit lorsque vous travaillerez aux affaires secrètes dont le roi va vous charger; il faut qu'il y ait, dans cette partie, un ordre dans les papiers qui les sépare entièrement de toute autre affaire, et qui pare aux inconvéniens qui pourraient arriver en cas de mort subite et de tout autre accident. Depuis onze ans que je suis dans une pareille besogne, dont j'ai été sans cesse occupé, j'ai remarqué que la plus légère distraction a failli vingt fois déceler tous mes secrets. » Le comte conseillait ensuite à d'Éon de faire venir un cousin à lui, le chevalier d'Éon du Mouloize, pour lui transmettre, en cas d'accident, le dépôt de sa correspondance en lui prescrivant de n'en faire remise à personne, et nommément pas à M. de Guerchy. Il finissait en lui recommandant M. de La Rozière, « dont, disait-il, je vous établis le gouverneur. C'est un pupille un peu sauvage, mais dont vous serez content. Il ne me reste plus qu'à vous témoigner le plaisir que je sens de vous avoir pour un de mes lieutenans dans une besogne aussi importante, qui peut faire le salut et même la gloire de la nation. Vous pouvez bien compter que la part que vous y aurez sera connue du maître et que je ne négligerai rien pour lui faire connaître tout votre zèle. »

Les précautions matérielles recommandées étaient excellentes, mais un peu de prudence et de discrétion chez celui qui était chargé de les prendre aurait été encore plus à propos. Or d'Éon ne fut pas depuis une semaine à Londres et n'eut pas plutôt embarqué le duc de Nivernais pour Paris, qu'enivré de sa situation officielle autant que de l'importance qu'y ajoutait la confidence royale, et exhibant avec ostentation sa qualité de ministre, il eut fait absolu-

ment tout ce qu'il fallait pour réveiller les soupçons et agacer les nerfs de ses supérieurs.

Il était resté chargé de régler les comptes et de fermer la maison de son ancien chef en préparant l'établissement du nouveau. Ceux qui ont traversé les ambassades savent que ces jours de transition sont difficiles, et qu'entre deux chefs de mission qui se succèdent, le prix des meubles, les gages des domestiques que l'on se passe habituellement de l'un à l'autre, font naître des questions d'intérêt assez délicates. D'Éon, dans un de ses mémoires, peint fort bien les tracas que lui donnait le mélange des anciens et des nouveaux serviteurs, des partans et des arrivans, qui cherchaient, chacun pour leur compte, à tirer profit de l'intérim. « J'étais excédé, dit-il, des tracasseries et des troubles domestiques. Les gens de toute langne et de toute nation que le duc de Nivernais avait laissés à Londres pour les passer à son successeur Guerchy, avec les nouveaux visages de Paris que celui-ci avait envoyés à l'hôtel de l'ambassade, comme leurs successeurs, s'entendaient comme chiens et chats et me donnaient plus de trouble que tous les prisonniers français ensemble; ils voulaient tous faire la contrebande ainsi que leurs maîtres et se détruire l'un par l'autre, malgré toutes mes remontrances : ils me faisaient perdre la moitié du jour ! »

Mais d'Éon n'ajoute pas qu'il compliquait lui-même ces relations déjà épineuses, entre les deux régimes passé et futur, par le fait de sa dépense personnelle qu'il voulait mettre à la charge tantôt de l'ambassadeur de la veille, tantôt de celui du lendemain. Aucun d'eux ne s'en souciait : Guerchy jetait feu et flammes à chaque compte qu'il recevait, et le duc de Nivernais lui-même, ou du moins son intendant, faisait entendre quelques doux reproches que d'Éon repoussait sur un mode facétieux et insolent: « On se plaint, répondait-il au duc lui-même, de ma dépense de table, pourquoi pas de celle de l'écurie? Est-ce parce que les chevaux ne sont pas à moi? Je me souviens à ce sujet qu'un petit maître me vantait un jour à Paris la dépense de son écurie : « Vous pourriez, lui dis-je, à moins de frais, entretenir le double de gens d'esprit. — Hé, dit-il, cela est vrai, mais mes chevaux servent à me traîner! — Eh bien, lui répondis-je, les gens d'esprit vous portent déjà sur leurs épaules. » Avec l'intendant, le ton était encore plus libre. « Je ne crois pas, disait-il, qu'il y ait quelqu'un d'assez hardi dans le monde pour dire que j'ai mangé l'argent à me divertir ou à faire des folies. Ma vie est assez connue, et l'on sait que j'ai toujours vécu dans tous les pays sans chien, sans chat, sans perroquet et sans maîtresse. »

Si ce n'était pas à ses plaisirs que d'Éon employait l'argent d'au-

trui dont il faisait litière, c'était au moins à prendre devant la société anglaise une attitude dont ses chefs ne devaient pas concevoir moins de mécontentement. Il profitait de son rang de ministre pour tenir maison ouverte et recevoir Anglais et Français, comme un véritable ambassadeur au petit pied. Cette affectation était d'autant plus visible que les Français de distinction abondaient à Londres pendant les premiers mois qui suivirent le rétablissement de la paix. On venait avec empressement, et comme à la découverte, visiter ce grand pays si peu connu, si peu compris jusque-là, dont Voltaire et Montesquieu venaient de mettre à la mode les lois, les mœurs et la littérature. C'était une fureur, comme il en prend à certains momens à la société de Paris, et l'idée d'aller rendre hommage à des vainqueurs n'arrêtait pas cette génération plus éprise d'innovations politiques ou philosophiques que sensible à l'honneur national. L'*Idole* du Temple, la beauté du prince de Conti, la comtesse de Boufflers, avait donné le signal, et elle était arrivée en compagnie d'un cortège de littérateurs et de savans; c'était la députation de l'Académie des sciences, chargée d'aller à l'équateur calculer le méridien de la terre. « Il fallait bien, dit d'Éon, m'acquitter des devoirs de la politesse française vis-à-vis de Mme la comtesse de Boufflers, mille fois plus philosophe et plus spirituelle que moi, capable de rendre muet un académicien, et d'autres seigneurs français présens pour lors à Londres, sans compter les fameux académiciens Duclos, de La Condamine, Le Camus et Lalande; les deux premiers ne s'entendaient entre eux pas plus au moral qu'au physique, les derniers seuls étaient tranquilles comme des moutons, grâce à leurs rêveries sur l'astronomie et la géométrie. » On peut voir dans la correspondance d'Horace Walpole tout le récit d'une fête splendide donnée dans la demeure de Strawberry-Hill à cette brillante colonie française, et d'Éon y figure comme l'introducteur attitré de tout ce beau monde.

Ces grandes manières, rapportées à Paris et à Versailles par les voyageurs de retour, y étaient vues de très mauvais œil. Guerchy se sentait supplanté par avance, et Praslin ne pouvait se consoler d'avoir laissé prendre, par une concession imprudente, une pareille situation à un agent dont il était si peu sûr. Ce mécontentement perçait dans les lettres qu'on lui écrivait, et d'Éon lui-même s'en apercevait, dans les momens lucides que lui laissait le débordement de sa vanité satisfaite. « Je suis ici, écrivait-il à M. de Guerchy, obligé de faire l'ambassadeur en votre absence, mais je suis un ambassadeur *modeste quietus et mansuetus sicut decet.* »

Au même moment, dans ses lettres au comte de Broglie, l'exaltation de son amour-propre se donnait librement carrière. « La Providence, disait-il, me sert au-dessus de ce que je mérite; j'ai

beau fermer la porte à la fortune, elle abat les murs pour venir me trouver. Quand je dis fortune, je ne dis pas argent, car vous savez que notre ministre est plus qu'économe; mais j'entends par fortune, honneur, avancement. Vous savez ma dernière promotion dans le corps diplomatique, que je n'ai ni cherchée, ni demandée. Un événement fortuit l'a fait naître, un autre événement la détruira. Je n'en serai pas moins serviteur des événemens. Vous pouvez remarquer que dans l'occasion je dis franchement la vérité, et soit qu'on le trouve bon, soit qu'on le trouve mauvais, j'irai toujours mon train, que je sois conservé ou chassé, cela m'est absolument égal. Je regarde la fortune comme ma servante et la vérité comme ma maîtresse, et c'est ce qui me fait et me fera toujours mal au cœur, de travailler sous les ordres de certains chefs : vous m'entendez. Ils veulent faire plier les événemens à leur fortune particulière ou à leurs vues particulières; c'est là précisément ce qui révolte mon caractère de vérité, et plusieurs prennent pour hauteur en moi ce qui n'est que droiture de cœur et d'intention. »

Cette *droiture d'intention* ne parut pas suffisamment claire à Paris, et on trouva nécessaire de rabattre un orgueil qui devenait intolérable. Signification fut faite à d'Éon que, si, en l'absence de l'ambassadeur, il avait bien droit au rang de ministre, cette qualité cesserait d'avoir son effet dès que son supérieur arriverait et qu'il aurait à reprendre alors le poste moins ambitieux de secrétaire. L'exigence n'avait rien d'excessif, car on ne conçoit guère une double représentation auprès du même pays et la présence simultanée d'un ambassadeur et d'un ministre en fonction à la même cour. Nivernais se chargea de faire passer ce désagrément en douceur. « Vous allez redevenir d'évêque meunier, écrivait-il à d'Éon, j'en conviens, mais un meunier qui a été évêque n'est pas un meunier à la douzaine. » Mais d'Éon ne l'entendait pas de la sorte, et, en réponse à la communication ministérielle, il répliquait par une lettre si vive, que le duc de Nivernais, averti de l'irritation qu'elle causait au ministre, accourut de la campagne tout exprès pour en tempérer l'effet. « J'arrive à Paris, mandait-il le 31 août, pour voir le duc de Praslin, que je n'ai pas vu depuis la belle chienne de lettre que vous lui avez écrite. Il me la montrera sans doute, s'il ne l'a pas déchirée à belles dents, car je sais qu'il les grince rudement contre vous, et même contre moi depuis qu'il l'a reçue. » D'Éon ne vint par aucune excuse en aide à son protecteur dans l'embarras. « Je suis fâché, répondit-il, que *ma belle chienne de lettre*, ainsi que vous l'appelez, vous tourmente et M. le duc de Praslin. La vérité que j'expose et la justice que je demande ne sont point faites pour tourmenter deux ministres grands et éclairés. Comme dans toutes les principales actions de ma vie, je me suis toujours conduit par réflexion, et que

mon intention est toujours de faire pour le mieux, cela fait que je ne me suis jamais repenti de mes actions passées, je ne prévois pas même un repentir de mes actions futures. Il y a longtemps que je suis prédestiné à l'impénitence finale. »

L'intervention du duc de Nivernais exerça pourtant quelque influence, et on résolut de répondre à d'Éon sans trop de colère, en lui faisant même entrevoir un accommodement. Ce fut Guerchy qui, désirant encore bien vivre avec un secrétaire de mérite, dont il espérait tirer parti, essaya de lui faire prendre patience. Malheureusement (comme Praslin l'avait bien reconnu), Guerchy ne savait pas du tout écrire, et les termes dont il se servit gâtèrent singulièrement le fond de sa démarche. « M. de Nivernais, disait-il, m'a écrit relativement au caractère que le *hasard* vous avait fait donner. Nous avons, lui et moi, traité cette matière avec M. de Praslin, et j'ai lieu de croire que cela s'arrangera comme vous le souhaitez. »

Ce mot de *hasard*, appliqué à un avancement qu'il croyait mérité, fit bondir le chevalier, qui répondit au courant de la plume : « Monsieur, je prendrai la liberté de vous faire observer, au sujet du caractère que le *hasard* m'a fait donner, que Salomon a dit, il y a bien longtemps, qu'ici-bas tout était *hasard*, cas fortuit, bonheur et malheur, et je suis plus persuadé que jamais que Salomon était un grand clerc. J'ajouterai modestement que le *hasard* qui ferait donner le titre de ministre plénipotentiaire à un homme qui a négocié si heureusement n'est peut-être pas un des plus aveugles de ce monde, et ce qui m'arrive par *hasard* peut arriver à un autre par bonne aventure. » Il ne relevait pas avec moins de vivacité quelques reproches plaintifs que Guerchy lui faisait sur l'excès de sa dépense. « Vous n'étiez pas obligé, lui avait dit Guerchy, de tenir un état quelconque, et si on l'avait désiré, on aurait pris d'autres arrangemens qui n'auraient pas été à mes dépens. » D'Eon répondait insolemment : « Un ministre sans état est un être qui n'exista jamais... J'ai dû prendre un état, comme les corps prennent une position en raison de leur gravitation respective. » Guerchy s'était plaint du nombre des domestiques qui étaient entretenus à ses frais, et des gratifications trop larges distribuées dans certaines cérémonies. D'Éon, en relevant ce nouveau grief, passait véritablement toutes les bornes de l'impertinence. « Un homme, lui disait-il, ne peut se mesurer même dans l'opinion que par un ou plusieurs autres. Il y a même plusieurs proverbes qui serviraient à prouver la vérité de ceci ; on dit communément : *il est bête comme mille hommes*, *il est méchant comme quatre*, *il est ladre comme dix*. C'est la seule échelle dont on puisse se servir, excepté dans certains cas, où les hommes se mesurent par les femmes... Il faudrait, dès lors, trouver la propor-

tion existant entre un ministre plénipotentiaire, capitaine de dragons, qui a fait dix campagnes politiques, et un ambassadeur lieutenant général qui débute... Quant aux gratifications, il faut absolument donner à tous ces gens-là, sans cela ils ne quittent pas la porte, font un sabbat horrible et finissent par la danse des c... Je suis heureusement garçon, mais ce sera votre affaire quand vous serez à Londres. Demandez à M. le duc de Nivernais, il lui en a coûté plus de quinze guinées pour n'être pas déclaré c... »

Le bruit de ces contestations arriva bientôt jusqu'à Tercier et au comte de Broglie, qui commencèrent à trouver leur secret bien hasardé en de telles mains. Ils s'efforcèrent d'empêcher à tout prix une rupture trop bruyante. Le comte de Broglie étant absent de Paris, ce fut Tercier qui se chargea d'écrire le premier à d'Éon, d'un ton presque suppliant. « Il est constant, disait-il, que vous avez raison dans le fond. On ne peut exiger de vous qu'après avoir été ministre plénipotentiaire du roi vous descendiez à être secrétaire, chaque fois que M. le comte de Guerchy ira en Angleterre, et que, lorsqu'il s'absentera, vous repreniez votre caractère de ministre, cela ne s'est jamais vu; nous vous donnons raison sur cet article; mais la forme de vos réponses nous fait une véritable peine, voyant qu'à chaque ligne, pour ainsi dire, vous mettez le marché à la main. Votre courage d'esprit, l'élévation de vos sentimens, votre philosophie désintéressée méritent certainement beaucoup de louanges, mais nous pensons que vous auriez dû faire vos réflexions... De grâce, abstenez-vous de plaisanteries, excellentes en leur genre, mais qui ne peuvent être prises en bonne part et qui font plus mau vais effet que la chose en elle-même... Et il y a une autre raison aussi importante, c'est que vous n'êtes pas le maître de vous livrer à ce que vos sentimens peuvent vous inspirer. Vous ne pouvez manquer au roi qui vous a confié une affaire importante, parce qu'il a compté sur vous... On a trop bonne opinion de votre zèle pour croire que vous vouliez laisser périr dans son commencement une si belle affaire, dont le succès peut vous être si agréable... On connaît le goût que vous avez pour les grandes choses, et vos talens pour en venir à bout. Voyez donc à ne pas vous brouiller, on ne pourrait y remédier, et nous ne pouvons nous figurer que vous préfériez un petit mouvement personnel à tout ce que le devoir le plus étroit, la satisfaction et la gloire peuvent vous dicter. Il est certain que M. le comte de Broglie serait inconsolable de voir échouer une affaire qu'il a si bien commencée... Mandez-moi par la première occasion des nouvelles qui me permettent de le satisfaire. »

De son côté, à peine arrivé à sa nouvelle résidence de Ruffec, ne recevant rien de satisfaisant de Londres, le comte joignait sa recommandation paternelle aux supplications de Tercier : « Je trouve, ainsi

que nos autres amis, que vous avez tort, et grand tort, soit dans le fond de vos prétentions, soit dans la forme que vous y mettez. Vous avez tort dans le fond en ce que vous n'avez à vous plaindre de rien dans tous les traitemens que vous avez éprouvés. Je conviens que l'alternative de ministre et de secrétaire a quelque chose de fort extraordinaire, et qu'elle n'est convenable ni pour vous, ni pour la chose. Il me paraissait simple de vous laisser à Londres, comme M. Durand était à Varsovie avec moi... Tout cela est vrai et était bon à représenter à M. de Praslin, en s'en tenant aux bonnes raisons qu'il y avait à dire, sans menace de retraite... Je ne vous détaillerai pas tout ce que vous avez dit et écrit au lieu de cela; je vous avouerai seulement que, si c'était à moi, qui vous aime de tout mon cœur, et qui vous crois capable de tout, que vous eussiez écrit dans ce goût-là, je vous aurais sûrement mandé de laisser à Londres un secrétaire quelconque et de revenir chez vous pour n'être plus jamais employé... Ne pouviez-vous trouver mieux que des turlupinades et des sarcasmes qui, en tout genre, ne doivent pas être employés par des gens sensés? A toutes ces raisons qui me paraissent invincibles, j'ajouterai que vous avez un double tort dans cette occasion, de risquer d'être rappelé d'un poste où vous savez que vous êtes agréable et utile à Sa Majesté. Il vous a chargé en secret et particulièrement de la plus importante de toutes les affaires, et au moment qu'elle se met en train, vous vous mettez dans le cas de l'abandonner, car vous n'ignorez pas que le secret qu'il lui plaît de vouloir en garder ne lui permettrait pas de s'opposer à ce rappel. En vérité, vous n'étiez pas à vous quand vous avez pris ce parti, car je connais votre amour, votre respect pour le roi; vous donneriez cent fois votre vie pour lui; à plus forte raison devez-vous lui sacrifier des dégoûts et supporter un peu de malaisance, d'autant plus que nous n'ignorons pas qu'il peut y remédier. A un motif aussi puissant, je ne m'aviserai pas de parler de la petite part que j'ai à tout cela. Je connais votre attachement, votre amitié pour moi. Serait-ce m'en donner une marque que d'abandonner une besogne à laquelle je participe, que je ne puis mener sans vous, et qui, en faisant le bien, le salut de l'état, peut contribuer à ma satisfaction? » Et en *post scriptum*, recevant apparemment une lettre de Paris qui l'informait de quelque nouvelle incartade, il ajoutait: « J'apprends encore que vous faites plus de *haut-le-corps* que jamais, et qu'on regarde votre retour comme décidé. J'en suis inconsolable, parce que c'est votre faute et que le roi en sera sûrement très mécontent. »

C'est probablement à la suite d'un de ces *haut-le-corps* que le chevalier envoyait à Tercier un chef-d'œuvre de déraison qu'il a jugé lui-même à propos de nous faire connaître :

« J'éprouve ici, disait-il, des tracasseries, des infamies, des in-

justices diaboliques de la part des inexorables sacrificateurs des affaires publiques, qui forment un triumvirat d'illustres escrocs. Ces gens-là ont juré, je crois, de me faire aller de repos en travail hors de ce monde; mais Dieu m'a donné dans un corps faible un cœur, une âme droite, courageuse, capable de tout oser et de tout entreprendre pour la cause de la justice, de la vérité et le bien du service du roi. Je suis prêt à m'immoler pour faire connaître à Sa Majesté la vérité et l'injustice commise envers ses plus fidèles serviteurs. C'est le vrai règne des coquins : ils veulent tout avoir, tout envahir, tout engloutir... Mais le petit David renversa d'un seul coup de fronde le grand Goliath, et moi, d'un seul trait de vérité, je renverserai la colonne et la montagne de leurs mensonges... Quelque chose qui m'arrive, je ne quitterai pas l'Angleterre que le fruit que le roi attend de mon travail ne soit, suivant ses désirs, en parfaite maturité. De la façon dont le Guerchy veut s'y prendre avec moi, je crois qu'il pourra bien tomber les quatre fers en l'air, comme Sancho Pança, ou plutôt comme Paillasse, quand il veut danser sur la corde et qu'on tire l'échelle... Nous avons un bon maître, mais ses valets sont bien mauvais. »

Dans ces belles dispositions, David, sous la forme de d'Éon, ne tarda pas à jeter sa fronde par le milieu du visage de Goliath dans la personne de Praslin. Le duc lui ayant écrit avec le ton d'autorité qui appartenait à un ministre parlant à son inférieur : « Je ne m'attendais pas que le titre de ministre plénipotentiaire vous fît oublier si promptement le point dont vous êtes parti, » d'Éon prit la balle au bond et répliqua en ces termes : « Monsieur le duc, je suis parti fort jeune du *point* de Tonnerre, ma patrie, où j'ai un petit bien, et une maison au moins six fois grande comme celle qu'occupait M. le duc de Nivernais à Londres. En 1756, je suis parti du *point* de l'hôtel d'Osembray, rue de Bourbon, faubourg Saint-Germain, étant l'ami de la maison. Je suis parti pour aller faire trois voyages en Russie et autres cours de l'Europe, pour aller à l'armée, pour venir en Angleterre, pour porter quatre ou cinq traités à Versailles, non comme un courrier, mais comme un homme qui y avait travaillé et contribué. Les *points* d'où je suis parti sont d'être gentilhomme, militaire et secrétaire d'ambassade, tout autant de *points* qui mènent à devenir ministre dans les cours étrangères. Le premier donne un titre à cette place, le second confirme les sentimens et donne la fermeté qu'elle exige, le troisième en est l'école. J'avais parcouru cette dernière à votre jugement même, monsieur le duc, de façon à mériter des récompenses. Qu'y a-t-il donc d'étonnant qu'un apprentissage long, dur, mais accompli avec éloge m'ait fait parvenir à la maîtrise? Mais, quel qu'ait été le *point* dont je suis parti, le roi mon maître m'ayant choisi pour le représenter, j'ai dû

avoir tout oublié, et je dois n'avoir devant les yeux que le *point* où je me trouve; voilà ma loi, et vous me la rappelleriez, monsieur le duc, si je l'oubliais. » Après une pareille déclaration, le maintien de d'Éon était impossible, et Praslin se décida à demander au roi de lui envoyer un ordre de rappel, en même temps qu'il faisait partir Guerchy.

Le lecteur jugera sans doute, comme moi, que la rigueur de cette décision était bien suffisamment motivée par l'insolence insupportable dont d'Éon venait de faire preuve. D'Éon, dans ses Mémoires, n'en a pas jugé ainsi, et, pour expliquer ce qui s'explique de soi-même, il a eu recours, encore ici, à un artifice qui n'a pas manqué d'être accueilli, comme les autres, avec une pieuse crédulité par tous ses biographes. Suivant lui, la colère subite du duc de Praslin tenait à la découverte qu'il venait de faire du secret de la correspondance royale; et comment avait-il fait cette merveilleuse trouvaille? C'est ici que l'imagination du romancier se donne carrière par une invention qui ne déparerait pas un conte de Crébillon fils.

C'est Mme de Pompadour elle-même qu'il met en scène dans la partie la plus intime et la plus délicate de ses attributions. Suivant lui, la belle marquise avait remarqué que son royal amant portait au cou une clé d'or dont il ne se séparait jamais et qui fermait un petit meuble très-élégant placé dans un boudoir secret. « C'était, dit d'Éon, une espèce de sanctuaire ou d'arche sainte, dans laquelle la volonté du souverain s'était réfugiée comme dans un lieu d'asile. Il n'était demeuré roi que de ce meuble... C'était la seule partie de ses états qu'il n'eût pas laissé envahir et profaner par la courtisane, le seul joyau de sa couronne qu'il n'eût pas mis à ses pieds. « Il renferme les papiers d'état, » telle avait été sa réponse à toutes les demandes, son explication laconique et péremptoire à toutes les instances. Or, ces papiers n'étaient autres que la correspondance du comte de Broglie et la mienne. La marquise s'en douta, il suffisait d'ailleurs que le secrétaire lui fût interdit pour qu'elle désirât y pénétrer : le fruit défendu a pour une femme d'irrésistibles attraits. Un soir donc que Mme de Pompadour soupait avec son royal amant, elle fut pour lui plus prévenante et plus aimable que jamais, et sut ajouter l'ivresse du vin à celle de l'amour. Le monarque, bientôt affaissé sur lui-même, s'abandonna à un sommeil profond. C'était le moment qu'attendait la bacchante traîtresse. Pendant que le roi dort, elle lui enlève la clé tant désirée, ouvre le meuble convoité et y trouve la confirmation entière de ses soupçons. A dater de ce jour, ma perte fut résolue. » Dès le lendemain (toujours dans le récit de d'Éon), le roi s'aperçoit à quelques indices qu'on a touché

à ses papiers; il fait venir Tercier, qui le trouve *pâle et agité*, et lui fait part de ses craintes en le priant d'avertir d'Éon de l'orage qui va fondre sur lui. Une lettre de Tercier du 10 juin 1763 fait à d'Eon le récit de cette fâcheuse aventure, et le texte même de cette lettre est mis sous nos yeux.

Par malheur, pas un mot de ce récit mignon ne peut être tenu pour véritable. Je n'insisterai pas, pour en montrer la fausseté, sur ce détail, pourtant digne de considération, que dans l'année 1763 Mme de Pompadour, sur le retour et déjà malade (elle mourut l'hiver suivant), n'avait plus que les honneurs et l'apparence du poste respectable qu'elle occupait. Mais on m'accordera que, si le secret était tombé entre les mains de Mme de Pompadour, et que Tercier en eût été averti, le premier qu'il eût mis en garde était le comte de Broglie. Or il n'y a pas, dans la correspondance du comte avec son agent principal, la moindre trace d'un incident de cette importance, mentionné même par voie de l'allusion la plus indirecte. Il faut donc tenir pour absolument apocryphes et le conte lui-même et la lettre de Tercier qui en fait mention.

Là ne se bornent pas encore les mensonges de la narration de d'Éon. Il continue de plus belle. Il suppose que le roi, pressé par Praslin de lui envoyer un ordre de rappel, y consentit en apparence, mais lui fit dire sous main, par une lettre à lui adressée (et dont il donne encore le texte), de bien remarquer que l'ordre était signé avec la griffe et non pas avec la main royale, et qu'il l'engageait à n'en pas tenir compte et à se retirer de l'ambassade en emportant ses papiers, et en *reprenant le costume féminin qu'il avait porté en Russie*... Ce que nous avons dit plus haut de ce prétendu travestissement fait justice de cette nouvelle imposture, que nous n'avons pas même besoin de discuter.

En sacrifiant tous ces détails menteurs, nous n'ôterons rien, on va le voir, à l'intérêt de cette étrange aventure. La réalité est souvent tout aussi piquante et toujours plus instructive que les fictions. D'Éon, à plusieurs reprises, dans son récit, se récrie sur les faiblesses royales, dont il fait un tableau de fantaisie; s'il avait connu toute la réalité, ses exclamations plus fondées n'eussent pas porté moins juste. Dans la vérité des faits, le roi ne fit aucune difficulté (et il lui était malaisé d'en faire) de consentir au rappel trop bien motivé du chevalier d'Éon. Il se borna à écrire immédiatement à Tercier, pour le prier de veiller à ce que deviendrait le secret entre les mains de son confident disgracié. « D'Éon, disait-il, a écrit plusieurs lettres fort singulières : c'est apparemment son caractère de ministre plénipotentiaire qui lui a tourné la tête. M. de Praslin m'a proposé de le faire venir ici pour juger ce qui en est. Prenez garde à tout ce

qu'il a du secret, et s'il est fou, qu'il n'en découvre quelque chose... A son arrivée à Paris, vous le verrez, et je vous autorise à prendre avec lui toutes les précautions pour que le secret soit gardé. »

Mais la précaution qu'il eût fallu prendre, c'était de prévenir d'Éon (non en l'engageant à une folle et impossible résistance), mais en lui donnant de bonnes paroles et en lui promettant que, s'il revenait sans se plaindre et avec son précieux dépôt rapporté intact, on lui saurait gré de sa bonne grâce, et on lui en tiendrait compte par quelque faveur égale à celle qu'on lui retirait. La chose eût été aisée à arranger, car le duc de Choiseul l'aimait assez et lui aurait volontiers fait dans l'armée une situation qui l'aurait consolé de sa mésaventure diplomatique. En tout cas, un homme violent, maître d'un secret important, avait besoin d'être ménagé. Au lieu de se mettre en garde contre ses écarts, le monarque indolent laissa partir l'ordre de rappel dans les termes les plus secs, et sans l'adoucir par aucune promesse. « L'arrivée de l'ambassadeur du roi, monsieur, disait la lettre du duc de Praslin, faisant cesser la commission que Sa Majesté vous avait donnée avec la qualité de ministre plénipotentiaire, je vous envoie votre lettre de rappel que vous remettrez à S. M. Britannique, selon l'usage, et le plus promptement qu'il vous sera possible. Vous trouverez ci-jointe la copie de cette lettre. Vous partirez de Londres aussitôt après votre audience, et vous vous rendrez tout de suite à Paris, d'où vous me donnerez avis de votre arrivée et où vous attendrez les ordres que je vous adresserai, *sans venir à la cour.* » C'était une véritable lettre d'exil ; aussi Tercier, qui prévoyait l'effet qu'elle allait produire, écrivit-il en hâte, très alarmé, au comte de Broglie : « D'Éon a ordre de revenir, et on le renvoie chez lui un bâton blanc à la main. »

Effectivement, quand l'ambassadeur, pour sa bienvenue (le 17 octobre 1763), fit remise à son secrétaire de cette dure missive, la douleur de d'Éon, sa surprise, bientôt son irritation et même son égarement ne connurent plus de bornes. L'abandon où le roi le laissait le pénétra de fureur : sa tête s'exalta, et il ne tarda pas à donner de véritables marques d'une sorte d'aliénation mentale. Ainsi, peu de jours après, à la première soirée donnée à M. de Guerchy par lord Halifax, le secrétaire d'état des affaires étrangères, il se prit de querelle avec un gentilhomme français qui était présent, un nommé de Vergy, dans des termes si violens que pour empêcher qu'un duel n'eût lieu en sortant de son salon, lord Halifax crut devoir faire garder toutes les issues de la maison par des gendarmes, jusqu'à ce qu'on lui eût promis par écrit que l'affaire n'aurait pas de suite.

La bonne humeur habituelle de d'Éon lui ayant fait beaucoup d'amis à Londres, dès que sa disgrâce, dont on ignorait le motif, mais dont on constatait les effets sur son intelligence, fut connue, les marques de sympathie lui vinrent de toutes parts. La reine d'Angleterre, qui goûtait fort sa conversation et le voyait quelquefois en petit comité, dit tout haut qu'elle était bien fâchée de ce qui arrivait à son favori. D'ailleurs, la comparaison qu'on put faire, soit dans le monde, soit dans l'intérieur de l'ambassade, entre le jeune ministre et le grand personnage qui le remplaçait, n'était pas à l'avantage du nouveau venu. D'Éon avait la réplique prompte et vive et n'était jamais pris au dépourvu; l'ambassadeur au contraire resta court dans la première audience qu'il reçut de la reine, au milieu du compliment qu'il avait préparé pour elle. « Je ne sais pour quelle raison, écrivait-il lui-même à Louis XV le lendemain, car, chez le roi, je n'avais eu aucune peur. » Il est vrai qu'il se consolait en rappelant les paroles obligeantes que le roi d'Angleterre lui avait dites pour son *personnel*, ainsi que pour *celui* du duc de Choiseul, voulant dire apparemment pour sa *personne* et celle du ministre. Ce n'était pas là, non plus, la manière d'écrire du chevalier.

Tout fier de ces contrastes, qu'on remarquait tout haut autour de lui, d'Éon acheva de perdre entièrement l'esprit. Il conçut sérieusement la pensée, appuyé d'une part sur la protection des lois et de la société anglaises, de l'autre sur le secret moyen d'action dont il était armé, de faire capituler le roi de France et de rester à Londres son agent malgré lui.

Voici donc ce qu'il imagina ou ce qu'il se figura, car son cerveau, malade d'orgueil et de colère, était capable de toutes les visions, aussi bien que son audace de toutes les impostures. Il dînait encore à l'ambassade avec la comtesse de Guerchy et sa fille, le 28 octobre, quelques jours avant celui qui avait été fixé pour son audience de congé. Après le repas, il se sentit, a-t-il raconté plus tard, pris d'étourdissemens, puis d'un sommeil de plomb qui lui permit à peine de se traîner jusque chez lui. Là, d'assez vives douleurs d'estomac le réveillèrent, et il crut remarquer tous les symptômes d'un empoisonnement par l'opium. Il se persuada, ou se mit en tête de persuader à d'autres qu'on avait versé dans son vin une liqueur assoupissante pour le faire tomber en léthargie et se débarrasser de sa personne en se saisissant de ses papiers. Une visite que l'ambassadeur vint lui faire, le sachant malade, pour s'informer de ses nouvelles, aurait dû détourner cet absurde soupçon. Il y vit ou voulut voir un indice de plus: M. de Guerchy ayant fait plusieurs remarques sur les dispositions de son appartement de garçon qu'il ne connaissait pas, ce fut, à ses yeux, une inquisition en règle destinée à tirer de lui, par surprise, l'indication de l'endroit où il ca-

chait ses documens secrets. Son domestique avait mandé, sans le prévenir, un serrurier pour raccommoder la porte de sa chambre qui fermait mal; c'était le serrurier de l'ambassade, chose assez naturelle, puisque les gens de d'Éon y avaient, comme lui, demeuré longtemps. D'Éon ne perdit pas de vue l'ouvrier et s'imagina tout de bon lui voir prendre, sur de la cire, l'empreinte de ses serrures. Bref, convaincu, ou voulant l'être, qu'il était l'objet d'une persécution qui avait pour but d'arriver à son secret, même au prix de sa vie, s'il était nécessaire, il prit le parti de déménager secrètement, la nuit suivante, et il alla chercher refuge, avec tous ses effets, chez M. de La Rozière, qui était son parent, et qui ne le vit pas, j'imagine, arriver sans quelque effroi.

Il fit part à La Rozière du danger qui, suivant lui, menaçait le secret royal et le pria de rapporter en France, en lieu sûr, les papiers qui pouvaient en assurer la découverte. La Rozière, soit qu'il se sentît compromis lui-même, soit que ne comprenant rien à *l'imbroglio* étrange qui se préparait il eût hâte d'y échapper, ne se le fit pas dire à deux fois et se mit en route sans délai. Mais d'Éon, en lui remettant quelques-unes des notes compromettantes, eut soin de garder par devers lui, en même temps que les correspondances officielles qu'il avait tenues ou reçues à l'ambassade pendant son intérim, le billet du roi qui le chargeait de la mission secrète, et l'instruction détaillée que le comte de Broglie lui avait remise et qui contenait tout le plan de son opération confidentielle.

Muni de ces deux armes de résistance, il fit savoir au comte de Guerchy qu'il était hors de sa puissance, restait à Londres malgré ses ordres, qu'il ne remettrait pas ses lettres de rappel au roi d'Angleterre et ne voulait rien avoir à démêler avec l'ambassade; et il poussait même la malice jusqu'à refuser de lui rendre des comptes sur les sommes qu'il avait touchées en son nom chez le banquier de l'ambassade. En même temps, il fit parvenir à Tercier une note détaillée sur le complot dont il prétendait avoir été la victime : « Dites au comte de Broglie, ajoutait-il, que j'ai combattu comme un dragon pour le roi, pour son secret et pour lui-même. »

La surprise de Guerchy fut extrême, et il en fit part à sa cour dans des termes assez émus. D'Éon ayant en sa possession des papiers de l'ambassade, on pouvait craindre qu'il ne révélât sur les incidens des négociations qui avaient précédé ou suivi la paix des détails dont la publicité serait désagréable. Ordre fut donc envoyé à Guerchy de tout mettre en œuvre pour reprendre les dépêches soustraites et s'emparer de leur ravisseur.

Mais l'émotion de l'ambassadeur et des ministres ne fut rien auprès de celle du roi, qui avait bien autre chose encore à cacher et qui se vit tout d'un coup livré à la discrétion d'un écervelé,

moitié fou, moitié traître. Perdant du premier coup absolument la tête, le monarque prit le parti d'écrire lui-même à Guerchy, pour lui faire savoir que, parmi les papiers qu'on pourrait saisir chez d'Éon, on en trouverait sans doute qui se rapportaient à des relations avec la personne royale dont nul ne devait avoir connaissance. Il le priait de les garder cachetés jusqu'à son retour à Paris, afin de pouvoir les lui remettre à lui-même et en mains propres. Il fit ce beau coup sans consulter personne, et n'en donna avis que le lendemain à Tercier.

On peut juger de l'impression que le pauvre Tercier ressentit immédiatement et dont il fit part sans délai au comte de Broglie. Le secret mis par le roi entre les mains de l'ami personnel de Choiseul et de Praslin! Le roi, témoin de sa consternation, essaya vainement de le rassurer : « Je vois bien, écrivait-il le 11 novembre, que vous et le comte de Broglie êtes inquiets. Rassurez-vous, je suis plus froid... Si Guerchy manquait, au secret, ce serait à moi présentement qu'il manquerait, et il serait perdu. S'il est honnête homme, il ne le fera pas; s'il est un fripon, il faudrait le faire pendre... l'ayant mis si aisément dans mon secret, il le gardera... Mme de Guerchy n'est pas tout à fait dans le cas de son mari : j'espère qu'il ne le dira pas à sa femme... attendons ce qu'il aura fait et croyons qu'il m'aura obéi. »

Le comte de Broglie ne se payait pas de ces mauvaises raisons, et il écrivait de Ruffec le 16 novembre : « M. de Guerchy livrera très assurément le secret, il l'a déjà dit à sa femme... Il sera facile d'imaginer une circonstance qui, involontairement, aura tout divulgué... Quelques lettres sur cet objet auront été mêlées dans la correspondance de la cour, et dans la confusion où on supposera avoir trouvé les papiers, ceux-là, dira-t-on, n'auront pas été aperçus; enfin mille autres moyens. Pendant mon ambassade, j'aurais eu cent occasions où tout aurait été découvert, si j'eusse voulu, sans que Sa Majesté eût à me reprocher d'en être la cause, et si j'eusse été capable de m'occuper de mes intérêts aux dépens de mon devoir j'aurais eu beau jeu pour me faire un mérite de ce sacrifice... je serais devenu un favori; au lieu de cela, le soin que j'ai pris pour faire réussir les ordres du roi contrariant les idées de la cour et les ministres, je suis devenu le but de la haine des gens puissans. Il ne faudra pas à M. de Guerchy beaucoup de combinaisons pour sentir les avantages qu'il trouvera à ne pas suivre mon exemple. »

Les craintes du comte de Broglie étaient bien naturelles, et l'amertume du retour sur lui-même, qu'elles lui suggéraient, bien légitime. Tout ce qu'il redoutait de ce côté ne se réalisa pourtant pas, au moins immédiatement. Nous ne trouvons aucun indice que

Guerchy (tant était grand encore le prestige d'un ordre du roi) ait commis l'indiscrétion séduisante qu'il était si naturel de prévoir. S'il laissa d'ailleurs transpirer quelque chose du secret royal, ni Praslin, ni Choiseul n'en purent tirer profit. Que d'Éon eût avec le roi quelques relations directes, à leur insu, c'était un fait intéressant à savoir ; mais, après tout, cela ne leur apprenait pas grand'-chose. Les habitudes du roi étaient connues, et le soupçon d'une correspondance secrète si accrédité, qu'on ne gagnait guère à le changer en certitude. Ce qu'il eût fallu découvrir, c'était la nature et l'objet de ces communications clandestines, c'étaient surtout l'étendue des relations de d'Éon, ses tenans et aboutissans, ses intermédiaires à la cour, ses rapports avec les ennemis politiques du duc de Choiseul. Or, de tout cela, Guerchy ne put rien apprendre à ses amis, par la raison toute simple qu'il ne put mettre la main sur aucun des papiers qu'avait enlevés d'Éon, pas plus les officiels que les secrets.

L'honnête Guerchy en effet, homme de bien, parfaitement incapable des absurdes et affreux desseins qui lui étaient prêtés, ne fit pas plus dans cette négociation que dans aucune autre, preuve de grande habileté diplomatique. Il employa tour à tour et vainement, un mois durant, la douceur et la menace pour contraindre ou fléchir son subordonné rebelle. Tantôt il agissait avec éclat comme ambassadeur au nom du ministre et de l'ordre exprès du roi, tantôt, tout bas, comme confident du secret et chargé de le soustraire à tous les regards. En cette qualité, il dépêchait à d'Éon un de ses secrétaires privés, un M. Monin, agent secret aussi du roi, en son temps, qui avait connu d'Éon en Russie, et avait même servi avec lui sous les ordres du chevalier Douglas. D'autres fois, ne sachant à quel saint se vouer, il s'adressait au duc de Choiseul pour le supplier d'écrire lui-même au chevalier une lettre câline et flatteuse dans laquelle il lui aurait mandé qu'il l'attendait à Versailles, afin de l'entendre en présence du roi, sur les griefs qu'il prétendait avoir, et il lui recommandait même, pour ne pas exaspérer ce fou déchaîné, de lui laisser sur la suscription de la lettre le titre de ministre plénipotentiaire. « Vous allez peut-être me croire fou, ajoutait-il, de vous proposer un moyen si peu convenable à votre caractère, mais je n'en vois pas d'autre à présent. »

D'Éon fut insaisissable, variant lui-même sa manière d'être et de parler, suivant celle qu'on employait à son égard ; tantôt donnant quelque espérance par un air de confiance et d'épanchement, tantôt posant des conditions extravagantes comme celle de le laisser à Londres à côté de l'ambassadeur, avec son titre de ministre et un traitement presque égal ; d'autres fois, plus ferme, plus résistant que jamais, et armé jusqu'aux dents lui, ses gens, son cousin du

Mouloize et quelques amis, comme s'il se fût attendu à toute heure à subir un assaut dans sa maison.

Il n'avait pas besoin de se mettre si fort en garde. Une fois sorti du domicile privilégié de l'ambassade, il n'était plus qu'un particulier comme un autre, mais protégé par la loi et par l'inviolabilité plus grande encore du domicile du citoyen anglais. C'est ce que comprenaient mal ceux qui n'avaient vécu qu'à Versailles, où, en pareil cas, on n'eût pas éprouvé le même scrupule. Aussi l'ambassadeur laissa-t-il son gouvernement s'exposer à l'échec diplomatique le plus certain, en réclamant officiellement l'extradition du chevalier. La question, mise aux voix dans le conseil du roi d'Angleterre, y fut résolue à l'unanimité dans le sens négatif. Le roi fit part, lui-même, de cette résolution à l'ambassadeur en s'excusant sur ce que les lois de son royaume avaient dégénéré en une licence telle qu'elle ne lui permettait pas de ménager, même chez les souverains étrangers, les droits de l'autorité monarchique. D'Éon ayant, quelques jours après, fait demander par un intermédiaire, à lord Halifax, ce qu'on allait décider de son sort : « Qu'il se tienne tranquille, répondit le ministre anglais, dites-lui que sa conduite est exécrable, mais que sa personne est inviolable. » La seule satisfaction qui fut donnée au gouvernement français fut une note insérée dans la *Gazette* de Londres, déclarant qu'à la demande du roi de France le roi d'Angleterre avait défendu au chevalier d'Éon de paraître à la cour.

Guerchy n'eut plus alors qu'à se déclarer vaincu, et à écrire au roi, le 6 décembre, que, quelque soin qu'il eût mis à exécuter ses ordres et quelques moyens différens qu'il eût employés pour y parvenir, cela lui avait été absolument impraticable. La seule chose qu'il eût pu découvrir, c'est qu'une partie des papiers recherchés avaient été ou laissés ou renvoyés en France. Il ne resta plus qu'à dresser régulièrement procès-verbal du refus de d'Éon de rendre les papiers et de se soumettre aux ordres du roi. C'est ce qui fut fait en présence de témoins, dans les derniers jours de décembre 1763, dans l'appartement même de d'Éon qui se livra, pendant qu'on dressait l'acte, à mille extravagances, déclarant qu'il se ferait tuer sur place avant de rien livrer, et, saisissant son fusil qu'il braquait sur les témoins, il s'écriait : « Voilà au bout de quoi sont les papiers du roi, venez les prendre. »

Le roi, fort en peine, se retourna avec angoisse vers le comte de Broglie. Sur l'ordre du roi, le comte se rendit immédiatement de Ruffec à Broglie, où M. de La Rozière, ancien aide de camp du maréchal, pouvait venir le trouver, sans exciter trop de soupçons. La Rozière vint en effet, et les papiers dont il était porteur, les lettres que par une voie détournée il recevait de d'Éon, ses rap-

ports sur l'état d'esprit ou il l'avait laissé, tout concourut à pénétrer le comte d'un effroi patriotique. Il ne s'agissait plus seulement, en effet, d'une intrigue de cour dont la révélation pouvait mettre le roi pour un jour dans l'embarras, et condamner pour la vie ses confidens à la disgrâce. C'était cette fois un secret d'état qui, tombé dans des mains perfides, pouvait rallumer entre deux grands peuples et au détriment de la France abattue une guerre sanglante. Que dirait le cabinet, que dirait la nation britannique tout entière, — déjà irritée que ses ministres n'eussent pas fait à sa rivale vaincue des conditions plus rudes, — quand elle apprendrait que le roi de France, le roi lui-même, au lendemain d'un traité garanti par sa parole de gentilhomme et scellé de son sceau royal, préparait déjà par l'intermédiaire d'espions obscurs l'invasion du territoire anglais? L'explosion de l'indignation populaire pouvait remettre l'Europe en feu. J'imagine qu'en voyant se dérouler devant ses regards cette redoutable perspective, le comte fit d'amères réflexions sur l'extrémité où pouvait être entraîné sans le savoir l'esprit le plus généreux, animé des intentions les plus honnêtes, par la moindre déviation de la voie droite. Pour avoir accepté un jour, dans le dessein qu'il croyait le plus conforme à l'honneur et à l'intérêt de la France, une commission qu'il ne pouvait avouer tout haut, il était arrivé après douze ans d'efforts à mettre lui-même le salut de l'état, la dignité du roi et la paix du monde à la discrétion d'un spadassin en démence.

Mais le repentir était vain, et il n'y avait pas un instant à perdre. Avant tout il fallait, suivant le comte, arrêter les poursuites imprudentes de M. de Guerchy et de M. de Praslin, qui, en poussant le chevalier à bout, pouvaient le porter à quelque mauvais parti. En le menaçant incessamment du courroux du roi, ou en le taxant, à tout propos, de fou à lier, qu'il fallait mettre à Bedlam, M. de Guerchy ne faisait autre chose que le confirmer dans la conviction, où il était déjà, que sa personne ne serait pas en sûreté s'il remettait le pied sur le territoire français et qu'on le jetterait dans un cul de basse-fosse pour le reste de ses jours.

« Il est incontestable, disait le comte de Broglie, que le sieur d'Éon est réduit au désespoir, que, sans les bontés de Votre Majesté, il ne peut s'attendre en France qu'à un sort très malheureux, et qu'il a en main un moyen sûr de faire une grande fortune en Angleterre... Si, par vengeance des mauvais traitemens qu'il éprouve, par nécessité, pour se procurer de quoi vivre, il rendait public l'ordre de Votre Majesté qu'il a entre les mains, si seulement il le communiquait au ministère anglais, quel malheur n'en pourrait-il pas résulter? Ne serait-il pas à craindre que la sacrée personne de Votre Majesté ne fût compromise et qu'une déclaration

de guerre de la part de l'Angleterre n'en fût la suite inévitable? » Le comte concluait à enjoindre à l'ambassadeur de laisser d'Éon en paix, et à lui envoyer un de ses amis porteur d'un ordre de la main du roi, lui prescrivant de revenir, en termes affectueux, avec l'assurance spéciale que la protection royale ne lui manquerait pas. Mais quel serait cet ami? La Rozière était naturellement indiqué, puisqu'il était au courant de tout; mais à aucun prix cet officier, justement inquiet de son propre sort, ne voulait entendre parler de retourner en Angleterre. Il était déjà suspect, surveillé, dénoncé à son chef militaire, le duc de Choiseul. Le destin de d'Éon, celui du comte de Broglie lui-même, qu'il avait sous les yeux, l'effrayait. Le secret royal portait malheur, personne ne voulait plus s'en charger. Le comte de Broglie indiquait bien à sa place un autre de ses secrétaires, M. de Nort, pour remplir la commission. Mais à quel titre la lui donner, et quelle confiance ce nouveau visage inspirerait-il à d'Éon?

Le roi ne repoussa pas ce conseil, mais ne mit aucun empressement à le suivre; la difficulté de choisir un agent, l'embarras de trouver un motif plausible à donner à Praslin pour lui faire ménager un serviteur rebelle, l'indolence et l'hésitation qui lui étaient naturelles, tout concourut à le retenir dans l'inaction. « Il ne m'est pas possible, écrivait-il un jour à Tercier, de vous répondre encore sur d'Éon, les réflexions en sont trop grandes... Il faut attendre, disait-il le lendemain, la réponse de M. de Guerchy et plaindre l'humanité... Faites-moi des projets de lettres, sauf à moi à les corriger... D'Éon n'est pas fol, mais orgueilleux et fort extraordinaire; laissons écouler assez de temps. Je doute que nous eussions la guerre quand il dirait tout; mais il faut arrêter ce scandale, et soutenez-le de quelque argent; sa conduite est une trahison au premier chef : dans les tribunaux, que croyez-vous qu'on fît? »

En attendant, la procédure officielle allait son train : d'Éon était déclaré déchu de ses titres, grades et dignités, privé de ses appointemens, coupable de lèse-majesté. En un mot, on lui donnait tous les griefs, on lui inspirait toutes les craintes et on lui laissait en même temps toute la liberté nécessaire pour le décider à se porter à quelque extrémité. Les choses durèrent ainsi pendant plus de trois mois, malgré les instances du comte de Broglie au supplice, qui s'attendait d'heure en heure à un éclat désastreux. Il ne réussit à se faire écouter que lorsque la fin de son exil, amenée par d'autres circonstances, lui permit de venir en personne insister à Versailles.

Le comte obtint alors, à force de peines, l'envoi d'un négociateur chargé de porter à d'Éon des paroles de paix. Ce fut, comme il l'avait proposé, un de ses anciens secrétaires, attaché aussi pendant la guerre au maréchal de Broglie, M. de Nort. Il eut pour mission

d'engager, d'une part, M. de Guerchy à ménager pour un temps l'agent réfractaire et à cesser même toute démarche directe contre lui, de l'autre, de voir à quelles conditions, pécuniaires ou autres, d'Éon consentirait à se dessaisir des pièces compromettantes dont il était nanti. Il paraîtrait, par un des billets du roi à Tercier, que le duc de Praslin lui-même eut connaissance de cette mission et y donna les mains. On ne voit pas tout de suite par quels argumens le roi put l'y décider sans le mettre au courant du fond même de ses inquiétudes. Probablement il fit valoir l'intérêt de retirer des mains de d'Éon les papiers officiels qui y étaient restés, et Praslin, qui en savait ou en soupçonnait un peu plus long, crut peut-être plus prudent et plus poli de ne pas tirer la chose au clair.

Mais il était bien tard, et quand, dans les premiers jours d'avril 1764, M. de Nort débarqua à Londres, il trouva toute la ville, la haute société, ministres, ambassades, cercles politiques, ne parlant que de d'Éon et du scandale qu'il venait de faire. Il avait livré à l'impression et jeté dans le public un gros volume in-quarto, contenant toute sa correspondance privée avec le duc de Nivernais, le duc de Praslin et M. de Guerchy, accompagnée de beaucoup d'extraits de lettres de ces grands personnages entre eux, dont il ne pouvait avoir eu connaissance que par leurs communications amicales. L'ouvrage portait cette épigraphe tirée de Voltaire :

> Pardonnez! un soldat est mauvais courtisan.
> Nourri dans la Scythie aux plaines d'Arbazan,
> J'ai pu servir la cour et non pas la connaître.

Le livre ne renfermait pas tout ce qu'on aurait pu craindre, car d'Éon, gardant quelque prudence même dans sa folie, et ne voulant pas brûler tous ses vaisseaux, n'avait rien inséré qui eût trait soit au secret royal, soit même aux documens officiels dont il était dépositaire : mais qui pouvait répondre qu'un second volume ne fût pas tout prêt à paraître derrière celui-là? Et, en tout cas, des jugemens plus que libres portés sur l'ambassadeur de France, par son ministre et son prédécesseur (dans quels termes cavaliers, nous l'avons vu), tout le ménage intérieur, comptes et querelles domestiques d'une ambassade, mis sous les yeux d'un public étranger, il y avait là de quoi occuper, divertir, indigner toute une cité. De mémoire d'homme du monde et surtout de diplomate, jamais rien de pareil ne s'était vu.

Aussi jamais moment ne fut-il moins favorable pour une pacification. Les deux parties étaient également irritées, et le moins courroucé n'était pas Guerchy, qui ne songeait qu'à mettre d'Éon sous clé et son livre au pilon, comme cela se fût fait à Paris sans sourciller. Le bon ambassadeur sollicitait tous les ministres et consultait

tous les jurisconsultes pour trouver un moyen d'obtenir justice. Comme, depuis quelques mois qu'il habitait Londres, il avait su s'y faire bien voir, on compatissait volontiers à sa peine; le cabinet et le corps diplomatique prenaient fait et cause pour lui. D'Éon d'ailleurs s'enlevait par ses procédés sauvages toute la sympathie des gens bien élevés.

Walpole, qui hantait ce grand monde, rend ainsi compte du jugement de son entourage : « D'Éon vient de publier le plus scandaleux in-quarto, accusant outrageusement M. de Guerchy et très offensant pour MM. de Praslin et de Nivernais. En vérité, je crois qu'il aura trouvé moyen de les rendre tous les trois irréconciliables. Le duc de Praslin doit être enragé de l'étourderie du duc de Nivernais et de sa partialité pour d'Éon, et en viendra sûrement à haïr Guerchy, croyant que celui-ci ne lui pardonnera jamais ce qu'il a dit de lui. D'Éon, d'après l'idée qu'il donne de lui-même, est aussi coupable que possible, fou d'orgueil, insolent, injurieux, malhonnête, enfin un vrai composé d'abomination : cependant trop bien traité d'abord, et ensuite trop mal par sa cour; il est plein de malice et de talent pour mettre sa malice en jeu. Il y a beaucoup de mauvaises facéties dans son livre, ce qui est rare dans un livre français, mais aussi beaucoup d'esprit... M. de Guerchy est très blessé, quoiqu'il en ait moins de sujet que les deux autres : car sa réputation de courage et de bon naturel est, ici du moins, si bien établie qu'il n'en souffrira guère. Le conseil se réunit aujourd'hui pour délibérer sur ce qu'on peut faire à ce sujet. Bien des gens pensent qu'il n'est possible de rien faire. Lord Mansfield croit qu'on peut faire quelque chose, mais il a un peu de promptitude à prendre en cas pareil l'opinion la plus sévère. Je serais bien aise pourtant que la loi permît la sévérité dans le cas présent. » Et quelques jours après : « Les ministres étrangers, continue Walpole, se sont réunis pour faire cause commune avec M. de Guerchy, et l'attorney général a commencé une information. »

D'Éon, de son côté, n'était guère moins exalté; le bruit qui se faisait autour de son nom achevait de griser sa pauvre tête. « Le misérable lunatique, dit encore Walpole, était hier à l'Opéra ayant l'air de sortir de Bedlam. Il ne marche qu'armé, et menace (ce que je le crois très capable d'accomplir) de tuer ou de se faire tuer, si on fait mine de mettre la main sur lui. »

Mais il ne manquait pas non plus de partisans. Une grande excitation politique régnait, cette année-là, en Angleterre dans les partis et dans le parlement, fomentée par l'illustre Pitt, qui, sorti du pouvoir depuis trois années, ne pardonnait pas à ses successeurs. Le feu de l'opposition portait précisément sur deux points d'attaque où d'Éon pouvait servir d'auxiliaire. D'une part, comme je l'ai

déjà dit, on reprochait au gouvernement les conditions trop faciles que la paix de l'année précédente avait faites à la France, et l'on accusait couramment le signataire de cette paix, le favori du roi, lord Bute, d'avoir cédé à des séductions illicites pour trahir l'intérêt national. Lord Bute avait même dû quitter les affaires sous le poids de cette imputation injurieuse. Mais ses successeurs, Granville, Halifax, le duc de Bedford, pris dans les mêmes rangs politiques que lui, et trop peu capables pour le faire oublier, passaient pour lui garder sa place et, en attendant, pour se conduire par ses inspirations. Il y avait donc tout intérêt à faire ou à feindre d'avoir fait sur un sujet qui mettait si fort en jeu le chatouilleux orgueil britannique une découverte importante. Un agent français qui avait pris à la paix une part considérable et qui se trouvait en guerre ouverte avec ses chefs pouvait avoir des révélations utiles à faire, ou inventer des mensonges utiles à accréditer ; c'était un homme à ménager.

Un autre grief de l'opposition était le procès de presse, de *libel*, comme dit la loi anglaise, intenté au célèbre tribun Wilkes, pour une attaque violente contre la personne royale. Ce procès fameux avait mis à la mode, dans tous les cercles politiques, des discussions sur l'état de la législation de la presse. Les lois anglaises de cette époque étant sur ce point comme sur beaucoup d'autres dans un grand état de confusion, chacun interprétait les textes à sa guise et l'opinion populaire les exploitait naturellement dans le sens le plus libéral. Au milieu de débats de cette nature, un nouveau procès de presse, qui soulevait des questions d'une nature délicate, fournissait un aliment de plus à l'excitation générale. A la vérité, le cas de d'Éon ne ressemblait nullement à celui de Wilkes. Wilkes était député et prétendait qu'on violait en sa personne le privilège parlementaire; d'Éon était étranger, et l'on soutint en sa faveur que la loi qui punissait les diffamateurs n'atteignait que les sujets anglais. Les deux situations n'avaient donc aucun rapport; mais quand les imaginations sont échauffées, on n'y regarde pas de si près et on a vu établir des analogies entre des faits qui se ressemblent moins encore. D'Éon allait devenir, comme Wilkes, un martyr de la liberté de la presse et, à ce titre, il devait être défendu comme lui par la faveur et souvent même par la violence populaires. Les gazettes retentirent de réclamations bruyantes contre l'atteinte qu'on voulait porter à la vieille réputation d'hospitalité de l'Angleterre, en poursuivant un étranger qui s'était fié à la protection de ses lois.

D'Éon se vit donc subitement l'objet des caresses de l'opposition, et il ne manquait pas de le faire savoir à Paris sur un ton assez

menaçant, dans une lettre adressée à Tercier, et qui, d'après sa date, dut se croiser en mer avec le porteur de paroles du comte de Broglie. « Les chefs de l'opposition, disait-il, m'ont offert tout l'argent que je voudrais, pourvu que je dépose chez eux mes papiers et mes dépêches bien fermés et cachetés, avec promesse de me les rendre dans le même état en rapportant l'argent. Je vous ouvre mon cœur, et vous sentez combien un pareil expédient répugne à mon caractère, et pourtant, si on m'abandonne, comment voulez-vous que je fasse?.. Je n'abandonnerai jamais le roi ni ma patrie le premier; mais si, par malheur, le roi et ma patrie jugent à propos de m'abandonner, je serai bien forcé, malgré moi, de les abandonner le dernier, et en le faisant, je me disculperai aux yeux de l'Europe, et rien ne me sera plus facile, comme vous devez bien sentir... Ce sacrifice sera dur pour moi, j'en conviens : il coûtera aussi bien cher à la France, et cette idée seule m'arrache des larmes... Déjà, ajoutait-il, tous les chefs de l'opposition envoient tous les jours chez moi pour savoir s'il ne m'est rien arrivé, et à la première entreprise qui serait faite contre moi, l'hôtel de l'ambassadeur et tout ce qui sera dedans sera mis en pièces par ce qu'on appelle ici le *mob;* les matelots et autres canailles de la Cité sont aux ordres de l'opposition; vous sentez tous les malheurs qui sont sur le point d'arriver. » — Enfin, après avoir ainsi menacé de la guerre et de l'émeute, il donnait à ses correspondans jusqu'au 22 avril, jour de Pâques, comme dernier délai pour lui faire obtenir la réparation qu'il demandait, après quoi il ne répondait plus de rien et ne s'expliquait pas sur ce qu'il croirait devoir faire. « Je serai forcé, disait-il, de me laver totalement dans l'esprit du roi d'Angleterre, de son ministère, de la chambre des pairs et des communes, et il faut nous déterminer à une guerre des plus prochaines dont je ne serai certainement que l'auteur innocent, et cette guerre sera inévitable. Le roi d'Angleterre y sera contraint par le cri de la nation. »

Aussi, quand, deux jours avant la date fixée, il vit entrer chez lui de Nort (qu'il connaissait, l'ayant souvent rencontré chez le comte de Broglie), porteur d'une lettre du comte, très presssante, presque tendre, il crut que son ultimatum avait fait son effet et que le roi de France se rendait à merci. Sous l'influence de cette première impression et sans bien se donner la peine de lire jusqu'au bout les propositions du comte de Broglie, il adressa au roi une lettre pleine d'effusion, qu'il remit sur-le-champ au messager, et où la joie du triomphe respirait sous les apparences de la soumission. — « Je suis innocent, disait-il, et j'ai été condamné par vos ministres; mais dès que Votre Majesté le souhaite, je mets à ses

pieds ma vie et le souvenir de tous les outrages que M. le comte de Guerchy m'a faits. Je suis de Votre Majesté le fidèle sujet à la vie, à la mort. » Il écrivit sur le même ton au comte de Broglie.

De Nort, enchanté de ce bon accueil, vint aussitôt en rendre compte à M. de Guerchy, qui n'en put croire ses oreilles; il faillit (disait plus tard d'Éon) tomber en syncope et crier au miracle. En effet, cette modération inattendue ne l'aurait nullement accommodé, décidé qu'il était à ne pas lâcher sa vengeance et à faire mettre d'Éon sous les verrous. Il n'eut pas lieu d'être alarmé longtemps. D'Éon ne fut pas plus tôt resté quelques heures seul pour bien étudier la lettre du comte de Broglie et les offres qui lui étaient faites que, n'y trouvant rien de ce qu'il espérait, — ni la destitution de M. de Guerchy, ni la restitution de son propre grade, — mais simplement la promesse d'une somme d'argent à déterminer et quelques espérances vagues d'avenir, en échange de la remise immédiate du gage qui était en sa possession, il entra dans une violente fureur. Dès le lendemain, il renvoyait à de Nort la lettre même du comte avec un refus absolu de rien lâcher et même d'engager la négociation sur ce terrain. « Je fis sentir, dit-il dans ses Mémoires, qu'on n'agissait pas avec moi de bonne foi, que la tournure qu'il plaisait à M. le comte de Broglie de donner à mon affaire, vis-à-vis du roi, ne m'était nullement agréable et nullement conforme à la vérité et à la conséquence de l'ordre secret du 3 juin 1763, et instructions secrètes y relatives qui m'avaient forcé à ne pas prendre mes audiences de congé et à rester à Londres; que, d'ailleurs, M. le comte de Broglie passait avec une légèreté incroyable sur les plaintes que je portais au pied du trône contre M. de Guerchy... faisant semblant de regarder tout cela comme de simples tracasseries, affaire d'argent, matière délicate à traiter, disait-il, tandis que, dans sa conscience, il savait tout le contraire... que je voyais clairement qu'il n'y avait plus de bonne foi sur la terre et que l'on sacrifiait mon innocence à la politique et à la convenance; que M. de Broglie me laissait comme le bouc de la fable au fond du puits, où les ordres politiques du roi, ainsi que les siens et les haines particulières des Broglie et des Guerchiens, m'avaient jeté... qu'aussi j'étais charmé de le voir comme le renard monter sur mes épaules pour sortir de son injuste exil de Broglie et du précipice, où moi je restais avec confiance et fermeté, tant qu'il plairait à Dieu et au roi. »

A la vérité, quelques jours après, pressé de nouveau par les instances de de Nort et par des lettres de Tercier, d'Éon se modéra un peu et forma avec plus d'art son plan de campagne. Sans se maintenir dans des termes d'un refus absolu qui aurait tout brisé, il fit remarquer qu'on ne pouvait, en bonne conscience, lui deman-

der de se désarmer lui-même tant qu'il était sous le coup d'une instance judiciaire, où il pouvait avoir besoin de tous ses moyens de défense. Que M. de Guerchy cessât de le poursuivre, ou mieux encore qu'on le remplaçât à Londres par un autre ambassadeur, et il se montrerait à l'instant de la meilleure composition du monde. « A ma place, écrivait-il au comte de Broglie, vous ne feriez pas autrement... Personne au monde ne me fera rendre ces papiers tant que M. de Guerchy sera ambassadeur en Angleterre. Si Sa Majesté prenait la résolution de vous nommer ambassadeur, vous, monsieur le comte, ou M. le maréchal, je puis bien assurer que, par la grande considération dont jouit en Angleterre M. le maréchal, les affaires de France y prendraient sur-le-champ une tout autre face. Le procès tomberait de lui-même, je remettrais mes papiers et tout serait dit. » « M. de Guerchy, ajoutait-il quelques jours après, vient d'être insulté par le peuple, le jour de la naissance du roi d'Angleterre, et ses vitres ont été cassées. L'ambassadeur prétend que c'est moi qui ai fait exciter le peuple, parce que ce peuple a quelque amour pour moi et boit publiquement à ma santé et à celle de Wilkes. Rien n'est plus faux. »

Le comte de Broglie était très certainement disposé à penser que la meilleure manière de terminer le différend serait de le nommer, lui, ambassadeur en Angleterre. Mais il ne pensait pas que le meilleur moyen de parvenir à ce résultat fût de mettre au roi le pistolet sur la gorge, et de faire, en attendant, insulter le titulaire présent de l'ambassade par la populace de Londres. Aussi, sans faire passer sous les yeux du roi ces absurdes rodomontades, qui le couvraient de rougeur pour son ancien protégé, se borna-t-il à insister, au nom de l'intérêt du secret royal, pour que Guerchy suspendît sa poursuite. Mais c'est à quoi Guerchy ne voulait absolument pas se prêter, tant qu'il n'en aurait pas l'ordre formel, et ce que le roi ne pouvait se décider à ordonner. Au contraire, sur la demande de Guerchy, des espions de police étaient envoyés à toute heure de Paris pour surveiller d'Éon, au besoin même pour s'emparer de sa personne, si on le pouvait sans trop de bruit. « Voilà bien de l'argent perdu, disait le comte de Broglie; avec la moitié employée de bonne foi à terminer l'affaire, elle serait déjà assoupie. »

De gré ou de force, et vaille que vaille, il fallut donc attendre le procès et l'attendre même assez longtemps, parce que l'affaire s'instruisait à la cour du banc du roi, et l'on sait que ce genre de procédure est assez long. Tous les partis restèrent l'arme au bras. M. de Broglie alla passer son été à Ruffec, M. de Guerchy prit ses vacances, de Nort retourna en France jusqu'à nouvel ordre, et d'Éon resta enfermé dans son domicile, où un gros d'émeutiers, que l'opposition mettait à ses ordres, venait faire bonne garde

toutes les fois qu'il exprimait quelque inquiétude pour sa liberté. Il avait eu soin d'ailleurs, il le raconte lui-même, de se faire inscrire à sa paroisse et d'y payer les taxes locales, afin de jouir de tous les privilèges d'un bourgeois de Londres, et de plus il faisait rédiger, par les premiers jurisconsultes d'Angleterre, des consultations portant que, n'ayant commis aucun crime et n'étant poursuivi pour aucune dette, il avait le droit de tuer sur place le premier qui tenterait de s'emparer de lui. « Je vais, écrivait-il au comte de Broglie, sonner le tocsin de la liberté. »

L'audience attendue arriva vers la fin de l'automne; mais, à la grande surprise de ses adversaires, d'Éon, qu'on n'avait jamais accusé de fuir les occasions de se montrer, n'y parut pas. Son avocat demanda un ajournement pour un motif frivole, ne l'obtint pas et se laissa condamner pour outrage à un ambassadeur dans l'exercice de son ministère. Quand on chercha d'Éon pour lui communiquer sa sentence, il avait disparu, et les officiers de justice, entrant de force dans son logis, n'y trouvèrent ni sa personne, ni ses papiers.

Le cabinet anglais se félicitait déjà de ce résultat auprès du corps diplomatique, dont l'arrêt défendait les prérogatives, et Guerchy demandait que, cette fois, si l'on pouvait mettre la main sur le coupable, on ne le lâchât plus, ni lui, ni les documens qu'il retenait, quand on apprit que la retraite de d'Éon n'était qu'une feinte destinée à réserver ses moyens d'effet pour un plus grand théâtre. Peu de jours après, effectivement, l'infatigable intrigant rentrait en scène avec une nouvelle audace, et, sans sortir de sa cachette, il envoyait déposer en son nom, contre le comte de Guerchy, une plainte au criminel, pour tentative d'empoisonnement sur sa personne.

C'était la vieille et sotte histoire de l'année précédente, par laquelle il avait essayé de justifier, auprès du comte de Broglie, sa sortie de l'ambassade et qui n'avait trouvé créance auprès de personne. Il revenait à la charge cette fois, et publiquement, sur la foi d'un témoignage qu'il regardait comme décisif. Ce n'était rien moins que celui de ce sieur Treysac de Vergy, gentilhomme français assez obscur, avec qui il s'était pris de querelle violente, comme nous l'avons raconté, un soir chez lord Halifax. Vergy, littérateur manqué et intrigant de salon, était l'un de ces aventuriers de bas étage qui, mal vus chez eux, vont chercher fortune à l'étranger, errent autour des ambassades et offrent leurs services à tous les diplomates novices et nouveaux venus. Guerchy avait eu le tort de l'admettre dans son intimité, puis de l'employer à surveiller d'Éon, et enfin le tort plus grand encore de le mécontenter en ne payant pas suffisamment ses services.

Éconduit de l'ambassade, Vergy alla trouver d'Éon et offrit de lui raconter toutes les manœuvres dont il avait été chargé pour venir à bout de ses résistances. Il ajouta même en confidence qu'il était venu de Paris, envoyé tout exprès par le duc de Praslin, afin de lui chercher querelle et de le tuer. D'Éon n'avait garde de négliger un si utile auxiliaire. Quelle bonne fortune ne serait-ce pas, par exemple, que de faire accuser M. de Guerchy par le témoignage d'un de ses commensaux habituels! L'histoire de l'empoisonnement par l'opium dénoncée, non par un ennemi connu, mais par un témoin, presque par un complice à qui on aurait proposé de s'y associer, et qui s'y serait seulement refusé à la dernière heure, prenait quelque vraisemblance. Il ne fallut pas beaucoup de temps à d'Éon pour imaginer cet artifice et pour dicter à Vergy, sous forme d'aveu et de pénitence, un récit de la tentative d'assassinat, horrible et piquant à la fois.

La dénonciation une fois rédigée, Vergy jura qu'il était prêt à l'affirmer sur l'honneur devant Dieu et devant les hommes, à la signer de sa main et à la sceller de son sang. Pour commencer, il en publia tous les détails, dans une lettre adressée au duc de Choiseul et qu'il envoya imprimer à Liége, de crainte d'un nouveau procès; puis ce fut lui qui vint en personne, de la part de d'Éon, répéter la même affirmation sous serment, devant le président de la cour du banc du roi et porter une accusation en forme.

L'imputation était si absurde qu'au premier moment Guerchy en éprouva plus d'horreur que d'émotion. « J'avais lieu de croire, écrivait-il, que d'Éon avait mis le comble à sa scélératesse par tous les traits de sa conduite passée; mais rien de tout cela n'approche de ce qu'il vient de fabriquer et qui fait frémir d'horreur. » Il croyait même sincèrement tout arrêter en se rendant lui-même, malgré ses privilèges d'ambassadeur, devant le juge saisi de l'affaire, convaincu que la dénégation d'un honnête homme étoufferait à l'instant cette sotte affaire.

Mais d'Éon connaissait mieux la procédure et, jugeant aussi mieux l'état de l'opinion, se croyait au contraire sûr de son fait; il écrivit à Paris un véritable chant de triomphe. « Enfin, monsieur, disait-il au comte de Broglie, voilà le complot horrible découvert. Je puis à présent dire à M. de Guerchy ce que le prince de Conti disait au maréchal de Luxembourg avant la bataille de Steinkerke : « Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous, mon cousin. » Le roi ne peut s'empêcher maintenant de voir la vérité. Elle est mise au grand jour. J'agis de mon côté, j'ai instruit le duc d'York et ses frères de la vérité et des noirceurs du complot contre vous, le maréchal de Broglie et moi. Ceux-ci instruisent le roi, la reine et la princesse de Galles; M. de Guerchy est dans la plus grande

confusion... Agissez de votre côté, monsieur le comte, ne m'abandonnez pas, ainsi que vous paraissez le faire. Je me défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang, et, par mon courage, je servirai votre maison malgré vous : car vous m'abandonnez, vous ne m'envoyez point d'argent, tandis que je me bats pour vous; ne m'abandonnez pas, monsieur le comte, ne me réduisez pas au désespoir. » En même temps qu'au comte, d'Éon écrivait au maréchal de Broglie pour implorer sa protection. Mais le vieux soldat, aussi intraitable sur les droits de l'autorité royale que fier dans sa conduite personnelle, s'indigna à la seule pensée de recevoir une lettre d'un rebelle. Il la renvoya sans y répondre et fit avertir du fait le duc de Choiseul afin d'éviter de nouvelles accusations.

Quant au comte, il n'avait pas le même droit de tenir le langage de l'innocence calomniée, mais il n'avait nulle envie de se mettre aux yeux du public de moitié dans une équipée qui tournait au tragique, et de se rendre complice d'une aussi grande énormité diplomatique que la citation d'un ambassadeur devant le tribunal de sa résidence. Seulement, plus le scandale croissait et plus la certitude que d'Éon, poussé à bout, ne reculerait devant aucune extravagance, le remplissait de terreur. Le roi lui-même commençait à trouver que les choses passaient le jeu. Dans cette alarme commune, ils en vinrent à former un dessein qu'ils auraient eu assurément beaucoup de peine à réaliser. Le comte offrit de partir, de sa personne, pour Londres, afin de mettre à la raison d'Éon et Guerchy lui-même. Le roi avait accepté déjà le projet et ne cherchait plus qu'une manière (à la vérité assez difficile à trouver) de le faire admettre par Praslin. Le comte, en attendant, rédigeait lui-même ses instructions, quand un nouvel incident (comme il en arrive à point nommé, dans un roman d'aventure, qu'un auteur habile sait nouer) vint mettre le comble à la confusion générale.

Un courrier de la correspondance secrète, nommé Hugonnet, valet de chambre de d'Éon, fut arrêté à Calais par la police, portant des dépêches écrites tout au clair de la main bien connue de Drouet, secrétaire du comte de Broglie. La trouvaille était d'autant plus précieuse qu'il y avait déjà plus de six mois que ledit Hugonnet était soupçonné de faire ce métier et qu'on avait mis à ses trousses, pour le surveiller et l'arrêter au besoin, toute la police de Calais. Cette fois tout semblait dit, et le secret du roi paraissait enfin tomber entre les mains de son ministère.

Parvenu à ce moment critique, où l'imbroglio, que nous avons à raconter, atteint son point culminant d'intérêt et de complication, le lecteur me permettra de m'arrêter un moment pour lui remettre

sous les yeux, comme je l'imagine, l'état d'esprit et la situation réciproque des divers acteurs qui y figuraient.

Ils étaient six, bien comptés, qui en suivaient le développement avec une anxiété égale, quoique avec des mobiles et des sentimens bien divers; à Londres, Guerchy et d'Éon; en France, le roi, le comte de Broglie et le duc de Praslin, ce dernier n'étant lui-même que l'instrument du duc de Choiseul. Les deux premiers, tout entiers à leurs ressentimens personnels, semblaient avoir entièrement perdu de vue, dans l'ardeur de leurs récriminations réciproques, le grand intérêt d'état dont ils étaient dépositaires. Guerchy, toujours bonhomme, mais outré, oubliait la confidence qu'il tenait du roi, et pressait d'Éon, l'épée dans les reins, jusqu'à rendre un éclat inévitable. D'Éon, plus maître de lui, et chez qui la malice dominait encore la folie, bien que décidé à vendre aussi cher que possible, à la dernière heure et au plus offrant, son secret et sa peau, n'était pas pressé d'en finir et s'amusait du jeu pervers qu'il jouait, riant aussi bien de l'exaspération de son chef que de l'embarras de son souverain. Quant au roi, je crains qu'il ne fût plus dépité encore qu'alarmé, sûr qu'il était de se tirer toujours d'affaire en lâchant ses complices, mais confus comme un vieil enfant du mauvais quart d'heure qu'il aurait à passer quand il faudrait avouer à ses ministres l'acte étourdi auquel il s'était livré à leur insu. Chez les deux ministres, la curiosité était sans doute vivement excitée au moment de mettre la main sur une découverte depuis longtemps soupçonnée et poursuivie. Ils étaient pourtant trop vieux et trop fins courtisans pour ne pas comprendre que leur intérêt n'était pas de mettre le roi dans son tort et de le faire rougir devant eux : blesser ainsi au vif l'orgueil du souverain, c'eût été peut-être le seul moyen de le piquer d'honneur et de le décider à soutenir ses agens. Leur tactique, au contraire, devait être d'isoler complètement ces instrumens inférieurs, de paraître croire qu'ils avaient agi sans ordre, afin que le roi, libre de les désavouer, fût aussi obligé de les punir. Aucun de ces jeux divers n'échappait aux yeux exercés du comte de Broglie, qui connaissait par expérience la faiblesse de son maître et la finesse de ses ennemis, et qui voyait sonner l'heure fatale où il serait livré au courroux ministériel, dénoncé à l'indignation de la France, comme le seul auteur et le bouc émissaire d'une odieuse intrigue. C'était bien le sort qui devait l'atteindre un jour : il eut, encore cette fois, la bonne fortune d'y échapper.

Ce fut le 10 janvier 1765 qu'eut lieu à Calais l'arrestation du courrier. Le fait de correspondre avec un criminel d'état étant par lui-même délictueux, l'arrestation de Drouet suivit à l'instant d'office, et les deux agens furent immédiatement transférés à la Bastille, sous la garde du lieutenant de police, M. de Sartine. Le

roi fut le premier à être informé de l'arrestation par ses ministres, qui, en lui annonçant la nouvelle, durent jouir un peu de son embarras.

Le pauvre monarque ne trouva cette fois encore qu'un expédient à son service, c'était de se recommander à la discrétion des agens subalternes et d'acheter leur silence par une marque précieuse de sa confiance. Comme il avait tout révélé à Guerchy, il fit venir aussi Sartine, pour lui tout avouer et le prier de s'arranger de manière à soustraire les preuves du secret à la connaissance des ministres. Sartine parut très ému de la révélation, mais touché de la confidence. « Je me suis ouvert et confié à lui, écrivait tout de suite le roi un peu soulagé à Tercier, il me paraît que cela lui a plu. » Parole d'une humilité étrange, qu'un auteur de comédie hésiterait peut-être à placer dans la bouche d'un souverain absolu traitant avec un simple officier de police.

Mais comment s'y prendre? L'affaire était entre les mains de la justice; il n'y avait guère moyen de l'étouffer. Il y avait des papiers à examiner et des inculpés à interroger. Praslin voudrait certainement être présent à l'une et à l'autre épreuve. Comment faire pour soustraire avant l'examen officiel les papiers les plus compromettans et empêcher qu'aucune question trop pressante ne fût posée aux prisonniers, de crainte que des réponses indiscrètes ou contradictoires ne s'échappassent de leurs lèvres? Le comte de Broglie consulté ouvrit l'avis que Tercier, de concert avec Sartine, devrait procéder à un récolement préalable des papiers saisis. Introduits ensuite ensemble à la Bastille, ils conviendraient avec les deux agens d'un thème préparé d'avance, qui servirait de base à la fois à l'interrogatoire et aux réponses.

C'était entrer franchement dans la haute comédie. Sartine à première vue s'en épouvanta. Il voulait bien être confident, mais le rôle de complice, ou, si l'on veut, de compère, dépassait son dévoûment et son courage. « J'ai peur, écrivait le roi, que notre affaire ne s'embrouille un peu... Il est impossible que vous puissiez aller à la Bastille avec M. le lieutenant de police, ce serait tout découvrir.» Puis il convenait que, dans un premier interrogatoire, au moment de son arrestation, Drouet s'était un peu compromis ; mais il se remettra, disait-il, et il terminait par cet aveu singulier mis entre parenthèses : « *Je sens un peu que je m'embrouille un peu.* »

Heureusement le comte de Broglie ne s'embrouilla pas et redoubla d'énergie. Il fit honte à Sartine, en termes très vifs, de sa froideur pour son maître, et au maître lui-même du peu de confiance qu'il inspirait à ses serviteurs. « Je trouve ce magistrat bien timide, écrivait-il au roi; je ne vois cependant pas ce qu'il peut craindre avec les ordres de son maître. »

Mis ainsi au pied du mur, le lieutenant de police s'exécuta en tremblant, et, en compagnie de Tercier, il passa au crible non-seulement les papiers saisis, mais aussi ceux qui furent trouvés chez Drouet, où les scellés avaient été apposés, et moyennant ce triage adroitement fait, tout le venin de la découverte fut enlevé. Après tout, le mal n'était pas si grand qu'on avait cru. Drouet avait écrit en son propre nom, et il n'avait pas écrit à d'Éon lui-même, mais à son cousin du Mouloize. Le comte de Broglie n'était pas nommé, le nom de Tercier seul apparaissait dans quelques endroits, et les mots énigmatiques de l'*avocat* et du *substitut* indiquaient un chiffre suspect. En faisant disparaître habilement ces passages, les documens ne présentèrent que l'acte assez inoffensif de deux serviteurs d'ordre inférieur, innocens tous deux, et correspondant pour engager un criminel à se soumettre aux ordres du roi.

Restait l'examen oral, où la moindre inadvertance pouvait tout perdre. Il fallut cette fois mettre encore un tiers de plus dans la confidence. Ce fut M. de Jumilhac, le gouverneur de la Bastille, qui, violant le secret judiciaire, consentit à mettre Tercier en communication avec les prisonniers; tout étant ainsi facilité, les rôles furent préparés et distribués d'avance. Il fut convenu que Drouet déclarerait avoir agi seul, spontanément, sans consulter personne, dans l'intérêt d'un ancien ami, et qu'Hugonnet soutiendrait aussi qu'il n'avait reçu de mission d'aucune autre personne que de ce secrétaire; en outre, que les protecteurs inconnus dont il était question dans les lettres étaient les amis de la famille de d'Éon, le marquis d'Osembray, le marquis de l'Hôpital, et enfin que M. de Sartine se prêterait à ces artifices et n'insisterait pas dans l'interrogatoire sur les points trop délicats.

« J'ai travaillé quinze heures de suite, écrivait le comte de Broglie au roi, le 25 janvier, à arranger des plans d'interrogatoire, de mémoire, de réponse à donner par le sieur Drouet, de dépositions à faire par Hugonnet, dont l'ensemble puisse cadrer avec ce qui a déjà été dit et vu, et j'ai fait une espèce d'instruction pour M. de Sartine. Le tout m'a été remis hier au soir. »

La pièce était trop bien préparée pour manquer à la représentation. Le duc de Praslin y assista aux premières loges, mais n'y comprit pas autre chose, excepté que les acteurs s'étaient entendus, sans qu'il sût comment, pour se jouer de lui. « Ces gens-là se moquent de moi, » dit-il en sortant avec humeur à M. de Sartine, et le lendemain il faisait au conseil un rapport dont le roi rendait compte à Tercier en ces termes : « M. de Praslin a rapporté dimanche l'affaire du sieur Drouet; il persiste toujours à croire qu'il n'a pas dit tout à fait la vérité, et cela est un peu vrai... il sera mis

hors de prison à la fin de cette semaine. Hugonnet y restera un peu plus, mais j'espère que voilà cette affaire finie. Tout s'est bien passé au conseil, et l'on ne s'y est douté de rien. » Par précaution cependant, Praslin garda le pauvre Hugonnet sous les verrous, et le roi, avec l'indifférence qui n'appartenait qu'à lui, ne s'informa pas de ce que devenait l'obscure victime de sa fantaisie. Quant à Drouet, il avait pris le bon moyen pour ne pas être oublié, car il avait, dès le premier jour, déclaré qu'il dirait tout si on ne s'arrangeait pas pour le mettre en liberté.

Chacun sentait au fond que ce n'était que partie remise : aussi, plus l'alarme avait été chaude, plus le comte de Broglie se montra pressé de prévenir à tout prix le retour inévitable de pareilles complications. Non-seulement il offrit encore au roi de partir sur-le-champ lui-même pour retirer des mains de d'Éon le fatal document autographe, mais il y joignit l'offre plus étrange encore d'hypothéquer sur ses propres biens la promesse, qui serait faite en échange, d'une pension annuelle de 12,000 francs. On se refuse presque à croire (et pourtant le fait est certain) que le monarque eut le triste courage d'accepter une telle proposition, et de laisser sans rougir un de ses sujets engager sa propriété à un autre en nantissement de la parole royale.

Ce n'est pas tout : le marché fut communiqué à d'Éon, qui ne manqua pas de l'accepter en principe, sauf à en discuter les clauses. En particulier, acceptant le gage offert par le comte, il insista pour que l'hypothèque fût étendue aux biens de la comtesse, qui étaient beaucoup plus considérables que ceux de son mari. Louis XV enfin n'eut pas même le courage de donner suite à l'affaire. L'embarras de motiver aux yeux de ses ministres le départ d'un personnage aussi important et aussi suspect que le comte de Broglie le fit ajourner de semaine en semaine, et on atteignit ainsi le jour où le grand jury d'accusation, réuni à Old-Bailey, devait se prononcer sur le fait odieux, ridiculement imputé à l'ambassadeur de France.

On ne comprend guère aujourd'hui, et dès lors on ne comprenait guère en Europe, que l'accusation pût même être admise à l'honneur d'un examen. Mais, en matière juridique, les choses ne se passaient pas en Angleterre comme ailleurs, et, à Londres même, la jurisprudence n'était pas encore fixée comme aujourd'hui. On peut lire dans l'érudit commentateur des lois anglaises, Black stone, une dissertation en règle sur la nature et l'étendue des privilèges diplomatiques en matière criminelle. On y voit que, de son temps même, on discutait le point de savoir si cette immunité était absolue. De bons auteurs soutenaient qu'un ambassadeur n'échappait à la justice nationale que pour les actes du ressort de la poli-

tique, comme la conspiration, ou même le crime de fausse monnaie, mais que, pour les attentats de droit commun et les infractions à la morale naturelle, il demeurait justiciable des tribunaux ordinaires. Et l'on citait, comme précédent en faveur de cette doctrine, le jugement prononcé sous Cromwell contre un frère de l'ambassadeur de Portugal, faisant partie de sa légation, qui fut convaincu d'un meurtre atroce et qu'aucune réclamation de son gouvernement n'avait pu dérober à l'exécution capitale.

A la vérité, si le droit donnait matière à discussion, le fait n'en supportait guère, car, parmi ceux qui connaissaient Guerchy, il n'y avait qu'un cri en sa faveur. Mais tout le monde ne le connaissait pas. Dans la bourgeoisie de Londres, qui composait le grand jury, d'Éon était populaire, parce qu'il s'était fait reconnaître pour un des siens et invoquait à tout propos les libertés britanniques. D'ailleurs, au lendemain d'une guerre sanglante qui avait ravivé tous les préjugés nationaux, les Anglais étaient disposés à croire un Français capable de tout, et aucun n'était insensible à l'insolente gloriole de faire sentir la force du peuple anglais en humiliant les représentans des lys vaincus. Le résultat de ces sentimens combinés fut que, le 1er mars 1765, le grand jury prononça un *indictment* longuement motivé, par lequel il déclarait que « Claude-Louis-François-Régnier, comte de Guerchy, étant un homme d'un esprit cruel, n'ayant pas la crainte de Dieu, mais suivant l'instigation du démon, avait contre lui des témoignages assez graves pour qu'il fût convenable de le poursuivre comme ayant méchamment sollicité et tâché de décider le nommé Pierre-Henry Trayssac de Vergy à assassiner et à tuer Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée d'Éon de Beaumont! »

Cet audacieux verdict fut accueilli à Londres avec une sorte de stupeur. Le maître d'hôtel du comte de Guerchy, celui qu'on avait accusé d'avoir versé le vin maléficié dans le verre du chevalier, saisi de peur, prit la fuite la veille du jour où il devait se marier, sans même prévenir sa fiancée. Guerchy lui-même perdait l'esprit, croyant à toute heure qu'on allait venir le chercher dans l'hôtel de l'ambassade pour le mettre entre deux constables sur le banc des accusés et ne sachant pas si son gouvernement et ses concitoyens, abattus et intimidés comme ils l'étaient par leurs derniers revers, ne le laisseraient pas sacrifier sans mot dire. Walpole ne le rassurait que médiocrement en lui disant, sur son ton de raillerie habituel, de ne rien craindre parce que l'accusation ne se tenait pas sur ses pieds, et qu'il n'aurait qu'à répondre que, si on avait offert à Vergy de l'argent pour commettre un meurtre, ce drôle ne l'aurait certainement pas refusé.

Quant à d'Éon, il ne parlait plus qu'en maître et en vainqueur.

« Dans la position où sont les choses, écrivait-il au comte, il faut absolument que l'arrangement que vous m'avez fait proposer soit fini incessamment et que vous arriviez au premier jour sans perdre de temps, au 20 de ce mois... Ceci est la dernière lettre que j'ai l'honneur de vous écrire au sujet de l'empoisonneur et du scélérat Guerchy, qui serait rompu vif en France, s'il y avait de la justice. Mais, grâce à Dieu, il ne sera que pendu en Angleterre, comme le fut le comte de Saa sous le règne de Cromwell... Toute la puissance intrigante de la France ne pourra prévaloir en faveur de Guerchy contre la puissance des lois anglaises, lorsque leur exécution sera confiée à des arbitres libres... Je vous donne ma parole d'honneur que sous peu le Guerchy sera arrêté au sortir de la cour et conduit dans la prison des criminels à la Cité de Londres. Son ami Praslin viendra l'en tirer, s'il le peut; vraisemblablement l'ami qui l'en tirera sera le bourreau. »

A Versailles, la rumeur était grande, et cette face inattendue, presque sauvage, des libertés britanniques embarrassait un peu les philosophes qui s'en étaient faits les prôneurs. L'historien Hume, qui était en visite à Paris et à la mode dans les meilleurs cercles, était assailli, dans les salons où il entrait, de questions et de reproches auxquels il ne savait que répondre. « Nous nous sommes égosillés toute la soirée, M. de Beauvau et moi, écrivait le comte de Broglie au roi, pour lui faire sentir qu'outre l'espèce des accusateurs et le peu de vraisemblance de leurs dépositions, il était inimaginable qu'un ambassadeur pût être soumis à d'autre justice que celle de son maître; il nous a toujours dit que les lois d'Angleterre étaient invariables à cet égard et que l'autorité de Sa Majesté britannique ne suffirait pas pour y rien changer. »

Le moyen se trouva cependant, car il n'est rien, on le sait, qu'on ne puisse trouver dans les arcanes et les détours des lois anglaises. Le cabinet britannique, qui ne pensait pas qu'une si ridicule affaire valût la peine de mettre en péril la paix du monde, inventa de faire appel du verdict du grand jury à la cour du banc du roi, en vertu d'un *writ* d'*error* ou d'*acertiorari*. C'est la formule employée pour dessaisir une cour de justice inférieure qui excède sa compétence, et la cour du banc du roi exerce alors une attribution assez analogue à celle qui est déférée à notre cour de cassation pour un règlement de juges. La cour fit défense à l'attorney général de poursuivre l'affaire par la voie que le grand jury avait ouverte (*noli prosequi*), et comme elle n'en indiqua aucune autre, l'affaire resta en suspens, et Guerchy se trouva par le fait hors de cause.

Mais cette intervention de l'autorité ministérielle en matière judiciaire, toute raisonnable qu'elle était dans l'espèce, ne fit qu'enflammer l'opinion publique. On accusa plus que jamais la faiblesse

du cabinet, qui se prêtait à toutes les extensions illégitimes de la prérogative royale et ne savait pas imiter Cromwell dans sa fière défense des lois anglaises contre les prétentions de l'étranger. L'attorney général protesta contre l'ordonnance qui le dessaisissait. La foule arrêta en pleine rue le carrosse de l'ambassadeur, et il ne put échapper à des violences sur sa personne qu'en cachant son cordon bleu sous son habit et en déclarant qu'il n'était pas M. de Guerchy, mais son secrétaire. On ne l'en suivit pas moins, en grand tumulte, jusqu'à la porte de son hôtel, où les séditieux auraient pénétré sans une forte grille de fer, qui fut fermée dès que le carrosse fut entré dans la cour et dont la résistance laissa le temps à la force publique d'arriver. Les vitres de la chapelle et celles des appartemens qui donnaient directement sur la rue furent brisées à coups de pierres. Pendant plusieurs jours, ni Guerchy ni sa famille n'osèrent mettre le pied dehors. Les journaux de l'opposition retentissaient d'invectives contre le criminel illustre qui avait su se soustraire à la justice, dont il n'osait braver les regards.

Le séjour de Londres devenait à peu près impossible pour un ambassadeur traité ainsi publiquement d'assassin, et, d'un autre côté, après l'issue de tous ces débats, et dans l'irritation où était tout le monde judiciaire, les tribunaux n'offraient plus aucun recours contre la calomnie. Guerchy, découragé et désorienté, ne songea plus qu'à quitter la partie. Dès le commencement de l'été, il prenait un congé qu'il prolongea plus que de coutume, et d'Éon resta ainsi maître du terrain avec tous les honneurs de la guerre.

Son triomphe fut bien plus complet encore lorsqu'il reçut peu de temps après une proposition nouvelle du comte de Broglie plus avantageuse encore que les précédentes. Celui-ci en effet, lassé aussi de la lutte, qu'il n'avait jamais été du reste (on l'a vu) d'avis de poursuivre à outrance, et désespérant de faire tenir au roi une conduite tant soit peu énergique et suivie, capitulait à son tour. Il offrait à d'Éon de laisser tomber, de part et d'autre, tous les griefs du passé, de ne plus parler ni en bien, ni en mal, ni de Guerchy, ni de l'ambassade, ni du *libel*, ni de l'assassinat, et, à cette condition, de lui faire reprendre, avec l'autorisation du roi, la correspondance secrète, pour rendre régulièrement compte de l'état de l'opinion publique en Angleterre et de ce qui se passait dans le sein de l'opposition anglaise, où il avait pu se faire des amis.

D'Éon fit quelques difficultés, bien qu'au fond il n'eût garde de refuser un arrangement qui, outre les avantages pécuniaires dont il voyait la perspective, n'était autre chose que cette amende honorable de la puissance royale, que son orgueil avait toujours désirée. Il marchanda pourtant son consentement : « Votre amitié pour moi, répondait-il au comte de Broglie, est aussi grande que ma hardiesse

à entretenir une correspondance secrète dans la position où je suis. Vous ne risquez rien d'engager mon zèle, et moi je risque beaucoup en suivant les mouvemens naturels de ma fidélité inviolable pour la personne sacrée de Sa Majesté. Mais il est aussi triste qu'inconcevable que vous me défendiez, au nom du roi, de me plaindre d'avoir été empoisonné ou assassiné. » Il insistait ensuite pour que le départ de Guerchy fût définitif, et qu'à sa place un nouvel ambassadeur fût envoyé, entre les mains de qui il pût avec confiance remettre le dépôt dont il était encore chargé.

Pendant que cette triste négociation allait son train et que le roi traitait ainsi de puissance à puissance avec un fou, connu pour tel dans toute l'Europe, survint une nouvelle alerte. Une Française d'assez mauvaise vie, nommée Dufour, qui tenait un garni à Londres, vint révéler au duc de Praslin qu'elle avait caché pendant plusieurs jours le chevalier d'Éon, sous un déguisement de femme. C'était, suivant toute apparence, au moment où il avait disparu, entre sa propre condamation pour calomnie et sa plainte au criminel. Pendant les quelques jours qu'il avait passés chez elle, elle l'avait vu, disait-elle, correspondre avec des personnages de distinction dont il recevait de l'argent, parmi lesquels elle nomma le comte et même le maréchal de Broglie. Tout fier de ce nouvel indice, et croyant tenir de quoi se venger de ceux qui l'avaient joué, Praslin voulut à l'instant reprendre l'enquête. Il tenait encore Hugonnet sous les verrous ; Drouet n'était pas loin. Il donna ordre à Sartine de procéder à une nouvelle confrontation, dans laquelle la femme Dufour comparaîtrait et où cette fois, lui dit-il, *on n'omettrait pas l'essentiel.*

Le comte de Broglie était absent quand Tercier lui fit savoir, de la part du roi, que tout était encore une fois remis en question. Il entra dans une violente colère. Pour la première fois, l'envie de jeter tout là et d'étaler aux yeux du monde l'ignominie de son souverain sembla près de l'emporter sur toute considération de respect, de devoir ou d'ambition. — « Il faut avouer, écrivait-il à Tercier, que nous éprouvons, dans l'exécution des ordres qu'il plaît au roi de nous envoyer, les contrariétés les plus imprévues et les plus embarrassantes. Au surplus, ce secret que nous gardons est celui de Sa Majesté; si elle désire qu'il soit connu, rien de plus facile. Un mot de sa bouche fera finir l'inquisition de ses ministres, inquisition dont elle connaît non-seulement le détail, mais les motifs. Eh bien! quand M. de Choiseul saurait demain que nous entretenons une correspondance avec d'Éon!.. quand il saurait que j'ai rédigé, par ordre du roi, un projet de descente en Angleterre, qu'arriverait-il autre chose, sinon que Sa Majesté leur défendrait d'en parler? Ils seraient, à la vérité, jaloux et inquiets de la confiance dont elle a

l'air de nous honorer; mais je ne vois pas le mal que cela pourrait faire? » Et, quelques jours après, Tercier lui écrivant que les choses en étaient toujours au même point : « Je vois bien, ajoutait-il, l'enchaînement de tout ce qui se fait en conséquence de ce projet; je suis sûr que le roi le voit encore mieux que moi; il lui plaît de le souffrir, et, comme je vous l'ai déjà mandé, je le soupçonne fort de s'en divertir. » Et finalement il refusait cette fois à peu près complètement de donner aucun conseil.

Je ne sais si ce fut ce ton peu respectueux et qui laissait entrevoir la résolution de casser les vitres qui fit effet sur le roi, ou si ce fut Sartine lui-même qui, compromis dans l'issue de la première enquête, ne voulut à aucun prix en laisser ouvrir une seconde; toujours est-il que ce magistrat parla au duc de Praslin avec une force inattendue, qui fit reculer le ministre. Il représenta que la Dufour était une femme de mauvaise vie (*une salope et une malheureuse*) au témoignage de laquelle on ne pouvait prêter aucune confiance, — qu'après tout, ce qu'elle disait n'apprenait rien à personne, puisque le maréchal de Broglie lui-même avait averti le gouvernement des efforts que d'Éon faisait pour l'engager dans ses intrigues, et que, pour mettre en cause sur de tels indices des gens aussi considérables que MM. de Broglie, il lui faudrait un ordre écrit du roi qui mît à couvert sa responsabilité. Praslin, n'étant pas sûr d'obtenir un ordre de cette nature, jugea plus prudent de ne pas le demander, et tout se borna à des interrogatoires nouveaux, dans lesquels Hugonnet affirma (ce qui était probablement très vrai) qu'il n'avait jamais vu la Dufour, et celle-ci à son tour ne put rien ajouter au vague de ses premières assertions. « Ils ont pleuré, dit Tercier, et se sont dit des injures. » Après quoi Praslin, haussant les épaules, se borna à dire : « Je ne suis pas dupe de tout cela, mais au fond cela ne m'embarrasse guère; ce n'est pas d'Éon qui perdra l'état. »

Il est probable que c'est dans un moment de découragement de cette nature que le ministre se prêta à laisser faire au roi la dernière concession qu'exigeait l'audacieux chevalier. Guerchy ne voulant plus retourner en Angleterre, on lui nomma non pas un successeur, mais un remplaçant provisoire avec ce même titre de ministre plénipotentiaire qui avait été l'origine de toute la querelle, mais qui était cette fois nécessaire, puisque l'intérim menaçait de se prolonger assez longtemps; et on fit choix, non pas du comte de Broglie, comme d'Éon l'avait demandé, mais de quelqu'un qui lui ressemblait fort et qui était bien connu pour avoir vécu dans son intimité et partagé sa disgrâce. Ce n'était autre qu'un sieur Durand, résident de Varsovie pendant que le comte de Broglie était ambassadeur, et que Choiseul avait relevé de ce poste, précisément parce qu'il le soupçonnait de s'entendre avec son ancien chef.

Quand d'Éon vit arriver ce vétéran de la correspondance secrète qui lui était bien connu, il comprit que son succès était complet et il ne jugea pas nécessaire de pousser le combat plus loin. Aussi, le 11 juillet 1766, une transaction intervenait entre le ministre de France et le secrétaire rebelle dans des formes qui revêtirent quelque chose de la solennité diplomatique. « En conséquence des ordres du roi, disait le procès-verbal dressé par M. Durand, dont je me suis muni, M. d'Éon, ci-devant ministre plénipotentiaire de France en cette cour, m'a ce jourd'hui remis en mains propres l'ordre particulier et secret du roi, écrit et signé de sa main, en date du 5 juin 1763, adressé au sieur d'Éon. Je certifie de plus que ledit ordre m'a été remis en bon état, couvert d'un double parchemin à l'adresse de Sa Majesté, et qu'il m'a été représenté renfermé et mastiqué dans une brique cousue à cet effet, prise dans les fondemens des murailles de la cave et remise ensuite à sa place. »

En échange du document ainsi remis, d'Éon en reçut immédiatement un autre, également de la main royale et ainsi conçu : « En récompense des services que le sieur d'Éon m'a rendus tant en Russie que dans mes armées, et d'autres commissions que je lui ai données, je veux bien lui assurer un traitement annuel de 12,000 livres, que je lui ferai payer exactement tous les trois mois en quelque pays qu'il soit, sauf en temps de guerre chez mes ennemis, et ce jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner quelque poste dont les appointemens seraient plus considérables que le présent traitement. Louis. » Et au-dessous M. Durand ajoutait : « Je soussigné, ministre plénipotentiaire du roi en cette cour, certifie sur mon honneur et serment que la promesse ci-dessus est véritablement écrite et signée de la main du roi, mon maître, et qu'il m'a donné l'ordre de la remettre à M. d'Éon. Durand. »

Le roi était hors de cause, mais le comte de Broglie ne l'était pas; ses correspondances, ses papiers, le plan détaillé du projet d'invasion qu'il avait rédigé lui-même, d'Éon gardait tout cela; de tout cela le roi n'avait eu cure. Le comte cependant eût été bien aise de retirer, lui aussi, des mains qui le détenaient, le témoignage écrit de son imprudence compromettante. Il en fit à d'Éon l'insinuation dans une lettre pleine d'une douceur persuasive et en y joignant des conseils d'une bienveillance paternelle. « Vous observerez, lui écrivait-il, que la preuve qu'il a plu à Sa Majesté de vous donner elle-même et qui restera entre vos mains sera un titre à jamais glorieux pour vous. La lettre, que je vous trouve heureux d'avoir la permission d'écrire, doit être très courte, point mêlée d'aucun détail. Conduisez-vous ensuite avec modestie et sagesse, ramenez les esprits les plus prévenus, ne soyez plus ni ministre, ni capitaine de dragons; abandonnez le romanesque, pre-

nez l'attitude et les propos d'un homme tranquille et sensé; avec cela et un peu de temps on se ressouviendra de vos talens : vos anciens amis pourront se rapprocher de vous, vos ennemis vous oublieront et votre maître retrouvera un sujet digne de le servir et des grâces dont il l'a comblé. J'ai, comme vous et plus que vous, essuyé des revers ; j'ai senti que, dans le tourbillon général, un particulier peut être sacrifié ; je n'ai jamais imaginé que cela emportât le souverain malheur, qui serait le mécontentement fondé de Sa Majesté. J'ai toujours eu confiance dans sa justice et dans sa bonté, et j'ai le bonheur d'en éprouver aujourd'hui les effets... Quand on a le cœur droit, l'âme un peu courageuse, mais point féroce ni violente, on peut espérer de l'emporter sur la haine et sur l'envie de tout l'univers. »

D'Éon remercia avec effusion du bon conseil, mais ne fit absolument aucune réponse à la réclamation qui y était jointe. Au contraire, et comme s'il eût voulu faire entendre que c'était lui qui aurait, le cas échéant, une réclamation à faire, il saisit l'occasion de rappeler l'offre que le comte lui avait faite dans le cours de la négociation de garantir, en cas d'événemens, sur son propre bien le paiement de la pension stipulée : « J'espère, dit-il, que vous aurez la bonté de me l'assurer contre les événemens ainsi que vous me l'avez promis. » Après quoi, comme supplément d'hypothèque, il fit un paquet soigneusement cacheté de tous les papiers qu'il gardait encore, et le remit à un des principaux membres de l'opposition anglaise, M. Cotes, avec qui il était en relation intime et qui ne cessait, dit-il, de l'engager à se faire Anglais et citoyen, et à quitter la France, cette patrie où *personne n'est jamais sûr de coucher dans son lit.*

Le comte sentit l'insolence, mais n'osa pas se plaindre. Quel moyen aurait-il eu d'insister? D'ailleurs, après trois ans écoulés dans des tracasseries répugnantes, qui l'avaient fait vivre d'humiliations et d'alarmes, il avait hâte de respirer au moins quelques jours et de se plonger dans des vues de politique générale, où il trouvait un emploi de son activité, sinon plus utile, au moins plus attrayant. Quant au chevalier, il avait trop joui du plaisir d'occuper de lui toutes les voix de la presse anglaise et toutes les chancelleries d'Europe pour se résigner longtemps à l'obscurité. L'histoire ne prend congé de lui que pour le retrouver plus tard engagé dans de nouvelles intrigues moins compromettantes pour la paix du monde, mais non moins singulières ni moins divertissantes. Mais elle ne retrouvera plus M. de Guerchy, qui se démit de son poste dès le commencement de 1767, par raison de santé, et, à peine rentré en France, y mourut des suites, disent les mémoires contemporains, des tracas qu'il avait éprouvés dans sa malencontreuse ambassade.

Duc De Broglie.

L'INVASION CHINOISE

ET

LE SOCIALISME AUX ÉTATS-UNIS

Dans le congrès tenu à Berlin, le comte Schouvalof, représentant de la Russie, a cru devoir en quelques mots discrets appeler l'attention de ses collègues sur un côté de la question asiatique dont l'Angleterre et les États-Unis se préoccupent à juste titre. Faisant allusion à ces centaines de millions d'êtres humains qui habitent l'empire chinois et les Indes, il a signalé le danger qu'ils pourraient faire courir, non-seulement à l'empire anglais et à l'Amérique, mais au monde entier, le jour où, s'appropriant les armes d'une civilisation qu'ils haïssent, s'autorisant des traités qu'elle leur impose, ils les tourneraient contre elle et franchiraient des barrières désormais impuissantes à les contenir. En soulevant incidemment cette grave question, le comte Schouvalof n'était que l'écho autorisé des craintes qui, pour se manifester loin de nous et sous une autre forme, n'en sont pas moins réelles. Les journaux américains ont été les premiers à commenter, avec la vivacité que donne le sentiment du danger, l'avis opportun du représentant de la Russie. On ne saurait s'en étonner, car les liens de sympathie et de confiance qui existent entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Washington ne sont un secret pour personne. La guerre de Crimée les a mis en plein jour, et tout récemment encore, quand on croyait un conflit imminent entre la Russie et l'Angleterre, c'est vers les États-Unis que l'empire russe tournait les yeux, assuré de trouver dans le concours des hardis croiseurs américains un appoint redoutable pour une lutte maritime.

Quelles que soient les influences auxquelles le comte Schouvalof a

obéi, ce qui est vrai c'est que le péril signalé par lui grandit chaque jour. Lentement, mais sûrement, la Chine envahit les états du Pacifique. San-Francisco a jeté un cri d'alarme, le congrès des États-Unis est mis en demeure de prendre des mesures énergiques, le président est assailli par les réclamations des représentans de la Californie, et le *London Times* lui-même déclare que « la question chinoise peut être à bref délai plus menaçante pour la république américaine que ne le fut il y a dix ans la question de l'esclavage, attendu que l'immigration des noirs n'était pas volontaire et cessait avec la suppression de la traite, tandis que les émigrans chinois affluent et qu'il est impossible de dire quand ce mouvement s'arrêtera. » Devançant l'action toujours lente et mesurée des pouvoirs publics et de la diplomatie, le parti radical socialiste s'est emparé de la question. Il l'agite dans les *meetings*, la débat dans la rue, passionne les esprits, menace les autorités locales et le pouvoir fédéral lui-même.

En effet, la misère et la famine aidant, l'émigration s'accentue. Les provinces du nord de la Chine souffrent d'une effroyable disette, et ces masses humaines, lentes à s'ébranler, difficiles à contenir, suivent l'irrésistible courant qui les pousse vers les ports et viennent demander à la Californie des moyens de subsistance que leur sol refuse et que leur gouvernement est impuissant à assurer. Le mouvement est encouragé et facilité par six grandes compagnies, représentées à San-Francisco par des maisons chinoises de premier ordre, et aussi par la compagnie à vapeur du Pacifique, qui fait entre la Chine, le Japon et la Californie un service régulier en concurrence avec la malle anglaise des Indes par la Méditerranée.

Lorsqu'en 1848 la découverte de l'or sur les bords du Sacramento provoqua en Europe ce grand courant d'émigration qu'activaient encore les événemens politiques et les commotions sociales, la Chine resta impassible. Les nouvelles et les idées s'infiltraient lentement à travers ses ports à peine entr'ouverts au commerce étranger et franchissaient péniblement le cordon sanitaire dont l'administration chinoise enserrait encore le Céleste-Empire. Cependant tout manquait sur la terre de l'or. Les navires allaient chercher au Mexique, en Australie, à Hong-Kong des vivres, des outils, des vêtemens. La Chine fournit le thé, le sucre, et, dans les ports, quelques matelots chinois, émigrans désespérés ou séduits par les récits de fortunes rapides et d'inépuisables placers. Ces premiers venus réussirent. Les uns retournèrent, les autres firent parvenir des nouvelles favorables; mais la difficulté des communications, le prix élevé du passage, le défaut d'organisation et surtout l'inertie fataliste de la race s'opposèrent d'abord au courant de l'émigration. Ce ne fut guère qu'en 1855, sept ans après la découverte de l'or, que le mouve-

ment se dessina. De 1855 à 1860 la moyenne annuelle des Chinois débarqués à San-Francisco s'élève à 4,530. De 1860 à 1865 elle est de 6,600. De 1865 à 1870 elle atteint 9,311, et de 1870 à 1875 elle dépasse 13,000. En ce moment on estime la population chinoise en Californie à plus de 150,000 âmes, et ce chiffre s'accroît chaque année dans des proportions telles que le nombre des résidens chinois égale à peu de chose près le nombre total des électeurs de l'état.

Ainsi, en quinze années, la moyenne annuelle de l'immigration chinoise a triplé, alors que, loin d'augmenter, le grand courant de l'immigration des états de l'est et de l'Europe a diminué. Si l'on tient compte maintenant de ce fait que la Chine contient près de 400 millions d'habitans, que la misère y est extrême, que nombre de Chinois en sont réduits à chercher sur les grands fleuves une nourriture précaire, qu'une mauvaise récolte suffit, comme en ce moment, pour compromettre l'existence de 70 millions d'êtres humains, les craintes des hommes d'état américains ne sembleront pas exagérées. Si rien ne vient entraver le mouvement, avant la fin du siècle la Chine aura complètement envahi la Californie et, poussant en avant ses flots d'émigrans, elle s'acheminera vers les plaines riches et fertiles du centre du continent américain. Une guerre d'extermination pourrait seule alors leur reprendre ce qu'ils auraient pacifiquement conquis par l'unique force du nombre, du travail et de l'économie lente et patiente. Ce que serait une pareille guerre on peut aisément se le figurer et ce nouveau conflit de races atteindrait des proportions inconnues jusqu'ici.

Déjà, dans San-Francisco même, il existe une ville chinoise. Dans l'intérieur des terres, nombre d'anciens *placers* sont occupés et exploités par les Chinois. On les retrouve partout, maraîchers, hommes de peine, blanchisseurs, mineurs, domestiques; ils ont peu à peu accaparé tous les métiers infimes. Ils sont sobres et peuvent vivre avec le quart du salaire d'un ouvrier de race blanche. Ils sont travailleurs et dans nombre de manufactures on trouve avantage à les employer. Ils sont dociles et n'ont aucune des exigences des Irlandais et des Allemands qu'ils dépossèdent peu à peu des situations subalternes. Ils sont industrieux et économes, intelligens à leur façon, habiles à tourner les difficultés qu'ils ne peuvent surmonter. On s'est bien trouvé de leur concours pour les grands travaux publics. Les entrepreneurs du chemin de fer du Pacifique ont réalisé de beaux bénéfices en substituant des équipes de terrassiers chinois aux Irlandais qu'ils employaient d'abord. Les Chinois en effet se contentaient d'un salaire réduit, travaillaient aussi vite, faisaient aussi bien et obéissaient sans murmurer. En Chine, leur salaire variait de 15 à 25 francs par mois. En Californie ils s'es-

timent bien payés avec 75 ou 100 francs par mois. Sur cette somme ils vivent et trouvent encore le moyen d'économiser. Aucun travailleur blanc n'y pourrait réussir. La concurrence est impossible.

Au début, la difficulté des communications, le prix élevé du passage créaient à l'immigration chinoise des obstacles presque insurmontables. Aujourd'hui ils n'existent pour ainsi dire plus. Les six grandes compagnies organisées dans les ports de Chine et représentées à San-Francisco par des agens chinois surveillent, encouragent et dirigent ce grand courant. Le prix du passage a été successivement réduit à 200 francs, puis à 150. On l'a abaissé enfin à 60 francs. Si l'émigrant volontaire est dans l'impossibilité de payer cette somme, l'une des compagnies traite avec lui. Il s'engage à payer sur le produit de son travail une minime redevance mensuelle pendant un certain laps de temps. De son côté, la compagnie lui fournit le passage et les vivres; à son arrivée à San-Francisco l'agent le dirige sur le point où il trouvera de l'occupation; en cas d'accident ou de maladie elle lui assure des soins; en cas de mort, son corps est ramené en Chine. Chaque année un ou plusieurs navires chargés de cercueils ramènent ainsi dans le Céleste-Empire les cadavres de ceux des émigrans qui ont succombé. Parmi cette population sceptique et indifférente à toute croyance religieuse, c'est la seule foi qui subsiste : assurés de n'être pas enterrés en terre étrangère, ils partent sans scrupules comme sans regrets. Supposer, en présence d'une organisation aussi puissante et aussi intelligente, que l'immigration chinoise cessera ou demeurera stationnaire, c'est supposer l'impossible. Malgré le mauvais accueil qui est fait aux Asiatiques, malgré les mauvais traitemens auxquels ils sont souvent en butte là où ils se trouvent isolés, ils poussent chaque année plus avant dans l'intérieur. Instruits par l'expérience, ils se réunissent et commencent à montrer partout sinon un front menaçant, tout au moins des groupes résistans, difficiles à entamer, se soutenant les uns les autres et en imposant par le nombre à des adversaires isolés.

Ils ont pour eux le droit, les traités, la loi, les principes de liberté individuelle consacrés par la constitution américaine, et la complicité ouverte ou tacite des intérêts matériels auxquels ils fournissent la main-d'œuvre à bon marché, intelligente et docile. Cela est si vrai que le comité du congrès des États-Unis chargé de l'examen de la question le reconnaît explicitement, tout en concluant contre eux. Ici nous citons textuellement (1) : « L'émigrant chinois est à certains égards supérieur à d'autres. Il est sobre, industrieux, patient, de bonne humeur et obéissant. Il apprend facilement et s'acquitte habilement de sa tâche. Les Chinois ont rendu de grands

(1) *Report of the House Committee on labor and education*. Congress. February, 1878.

services en Californie au début. Ils ont creusé les canaux, exploité les mines, défriché les marais, construit des chemins de fer et contribué au développement du pays. Si donc la question se posait uniquement sur le terrain des intérêts matériels, nul doute que dans le conflit qui existe entre la race asiatique et la race blanche elle ne dût être résolue en faveur de la première. »

Appelé à déposer devant le comité du congrès, le juge Heydenfeldt s'exprimait ainsi : « Les négocians chinois en Californie n'ont jamais de procès. Je suis, par ma profession, en rapports constans avec des gens de toute race et de toute nationalité et je dois dire qu'il n'y en a pas de plus honorables, de plus sincères et de plus loyaux que les marchands chinois. Je ne connais pas de cas où l'un d'eux ait cherché à frauder la douane par une déclaration de valeur insuffisante, ou réclamé quoi que ce soit qui ne lui fût légitimement dû (1). »

Pour l'emporter sur des aveux si sincères il faut des raisons bien puissantes. Le rapport dont il s'agit procède à leur énumération. Toutes peuvent se résumer en un mot : la raison d'état. Pour la première fois les deux races se rencontrent, se mesurent et la défaite de la race blanche est certaine. Sur ce terrain pacifique elle ne peut pas lutter à armes égales. Sa supériorité intellectuelle est incontestable, mais l'autre a pour elle le nombre, la patience et des besoins moindres. Sans orgueil comme sans préjugés elle s'approprie les procédés nouveaux, les inventions récentes. Satisfaite de peu, façonnée par la misère aux privations, ingénieuse à tirer parti de tout, économe avec excès, elle vit et prospère là où le blanc ne trouve même pas de quoi subsister. Nous assistons à ce curieux spectacle des qualités d'une race invoquées contre elle-même.

Un homme d'esprit a dit que le jour où la logique entrerait en souveraine dans les choses de ce monde elle y ferait plus de dégâts qu'un éléphant dans un magasin de porcelaines. Aussi laisse-t-on volontiers la logique se morfondre à la porte et traite-t-on d'importuns ceux qui se réclament d'elle. Les Chinois l'invoquent en Californie comme le faisaient les Incas au Pérou, les Indiens en Amérique, et le Céleste-Empire lui-même quand il refusait à l'opium et aux Européens l'entrée de ses ports que ces derniers bombardaient, estimant que partout où peut pénétrer un boulet de canon, un ballot de marchandise, une idée peuvent suivre ce messager ailé de la civilisation. On ne prévoyait pas qu'un jour l'Angleterre émue, l'Amérique inquiète regretteraient leur heureuse audace et combineraient une action commune pour protéger, l'une

(1) Extrait du *New-York Herald* du 21 juin 1878.

l'Australie, l'autre ses états du Pacifique contre une invasion légale, sanctionnée par des traités qu'elles avaient elles-mêmes imposés à la Chine.

On sait la résistance que la Chine, cantonnée dans son immobilité et son isolement séculaire, a longtemps opposée aux sollicitations de la diplomatie et aux efforts de l'Europe et des États-Unis. Parlant au nom de la civilisation, des idées modernes et surtout des intérêts matériels, l'Angleterre affirmait, dès 1840, qu'il n'était plus permis à un empire habité par un tiers du genre humain de se tenir à l'écart et d'opposer au mouvement général les barrières artificielles d'une civilisation décrépite. Dans son indignation vertueuse, elle sommait le Céleste-Empire d'ouvrir ses portes à l'opium des Indes, aux cotonnades de Manchester et au christianisme. On proclamait hautement les droits du commerce et de libre circulation.

Le 29 août 1842, la Chine, hors d'état de résister, cédait aux exigences de l'Angleterre et signait un traité par lequel elle lui reconnaissait droit d'accès dans certains ports. En 1844, les États-Unis réclamaient et obtenaient par la force les mêmes privilèges. En 1858, l'Angleterre et la France coalisées achevaient de briser la résistance qu'opposaient encore les mandarins et la cour impériale et dictaient à Pékin même un nouveau traité qui consacrait la liberté absolue des communications, le droit sans contrôle d'entrée et de sortie. Plus tard enfin, en 1868, le cabinet de Washington négociant à nouveau obtenait de la Chine l'engagement de n'apporter aucun obstacle à la libre entrée des Américains, et garantissait en échange aux Chinois, sur son sol, le traitement de la nation la plus favorisée. Le négociateur de ce traité, Anson Burlingame, ambassadeur de Chine en Europe et aux États-Unis, était un officier américain, autorisé par son gouvernement à entrer au service de l'empire et choisi par ce dernier pour le représenter et défendre ses intérêts.

C'est par la force seule que l'on a eu raison de l'isolement dans lequel la Chine se renfermait. La force seule a ouvert les portes de ce vaste empire dans lequel pénètrent à peine quelques Européens, mais d'où sort chaque année un flot toujours grossissant d'émigrans. « La Chine, écrivait il y a deux ans un de ceux qui la connaissent le mieux, la Chine enverra quarante millions d'hommes en Amérique et cela sans qu'on s'en aperçoive ici. La race est tellement prolifique que ceux qui resteront n'en éprouveront aucun allégement. » Pour quiconque a vu ces masses compactes, ces innombrables multitudes à la recherche de leur subsistance de chaque jour, cette assertion est d'une rigoureuse exactitude. Dès 1870, le commissaire de l'émigration aux États-Unis adressait au ministre de l'intérieur

un rapport d'où nous extrayons les lignes suivantes : « Les effrayantes proportions que l'émigration chinoise est appelée à prendre exigent l'attention de nos hommes d'état. Une race homogène, comptant près de 400 millions d'être humains, s'agite et se débat dans un espace insuffisant. La brèche est ouverte; ils affluent sur un sol nouveau, riche et comparativement désert. Ils sont aventureux, patiens dans les difficultés, tenaces et laborieux. Ce flot d'émigration dans sa course vers l'est a atteint ses limites naturelles; il reflue vers le Pacifique, et, comme une marée montante, emporte et rompt les digues. La Providence a voulu que tôt ou tard, pacifiquement ou par la force, ce courant tout-puissant débordât sur le riche et fertile bassin du continent Américain (1). »

Prédit dès 1855, constaté dans ces termes en 1870, le danger grandit chaque jour. En Australie, la race blanche, menacée dans ses moyens d'existence, réclame des mesures énergiques et, sous la pression populaire, l'assemblée législative de la colonie discute les mesures à prendre pour interdire l'entrée de ses ports à la race asiatique. Les griefs allégués contre elle sont les mêmes à Queensland et à San-Francisco, avec cette différence que la question a pris en Californie un caractère bien autrement aigu et menaçant. Le parti socialiste en effet s'en est emparé pour soulever les masses et il a réussi à provoquer des manifestations telles que pendant quelques jours on a pu se croire à la veille des plus graves événemens. Ce n'est guère que partie remise, et le conflit ajourné renaîtra certainement si satisfaction n'est pas donnée aux passions populaires. Cette satisfaction est-elle possible? c'est ce que nous allons rechercher dans l'examen des accusations portées contre les Chinois et des mesures suggérées pour conjurer le péril.

Le premier grief allégué est celui-ci : ils vivent de peu, ils n'ont pas de famille à soutenir, ils se contentent d'un salaire infime. Leur vêtement est des plus simples, ils portent des sandales, ne consomment que du riz, du poisson salé et du thé; ils font tout venir de leur pays. Cent Chinois se logent dans un espace qui suffirait à peine à dix blancs; et non-seulement ils n'ajoutent rien à la fortune publique, mais, ainsi que le constatent les statistiques, ils appauvrissent le pays.

L'étude des statistiques locales jette un jour curieux sur la question. Les Américains sont gens pratiques, habiles à tout résumer en chiffres. Il ressort des calculs de leurs économistes que la valeur d'un émigrant de race blanche est d'environ 1,500 dollars. En d'autres termes, on estime à ce chiffre l'excédant moyen de sa production sur sa consommation, c'est sa quote-part dans la plus-

(1) Rapport officiel de John Eaton, commissaire général, à l'honorable J.-D. Cox, ministre de l'intérieur. — Washington, 1870, p. 422 et suiv.

value de l'actif social. Suivant eux, les Chinois non-seulement ne contribuent en rien à cette plus-value, mais encore ils prélèvent sur ce fonds commun une part considérable. Les relevés des banques constatent que dans l'espace de vingt-cinq ans (1853 à 1878) ils ont expédié en Chine la somme énorme de 180 millions de dollars, 900 millions de francs. Or, pendant le même laps de temps on estime à 300 millions de francs seulement la somme que les émigrans de race blanche ont pu économiser sur leurs salaires. Il résulte en outre de la statistique officielle des douanes de San-Francisco que, pour l'année 1877, l'exportation *d'argent* à destination de Chine s'est élevée à 90 millions de francs, sans compter ce qu'ont pu emporter sur eux, en numéraire, les Chinois en cours de voyage. C'est un tiers de l'exportation totale de la Californie.

La puissance d'absorption de *l'argent*, soit en lingots, soit en espèces monnayées, par la Chine et les Indes, est d'ailleurs un fait depuis longtemps constaté. Bien avant la découverte de la Californie et de l'Australie, l'Asie avait presque épuisé le stock métallique des piastres espagnoles et mexicaines. En 1877, son importation d'argent, de toutes provenances, a dépassé 525 millions de francs. Southampton, San-Francisco, Marseille et Venise sont les principaux ports par lesquels s'effectue ce mouvement argentifère. L'importation d'or en Chine est presque nulle et représente pour 1877 environ 2 millions.

Ce qui ressort des chiffres ci-dessus, c'est la prodigieuse économie des émigrans chinois et leur force productrice. Si ces deux qualités sont un crime aux yeux de leurs adversaires, c'est que, disent-ils, le Chinois ne s'établit pas définitivement dans le pays; il obéit à l'idée fixe du retour dans sa patrie, qui seule bénéficie des résultats de son travail. Cet argument manque de logique, car il est évident que, le jour où le Chinois deviendra un résident permanent, l'invasion marchera à pas de géant et la population américaine disparaîtra dans ces masses compactes d'Asiatiques. Sans ce double courant en sens inverse, la Californie serait depuis longtemps une colonie chinoise.

Il est facile de comprendre la haine des émigrans blancs. Ils voient dans ces nouveaux venus des concurrens heureux contre lesquels la lutte pacifique est impossible. Les Américains, de leur côté, se sentent débordés par cette marée montante, à laquelle ils reprochent non-seulement de ruiner le pays, mais encore de le rendre inhabitable. Après les économistes, parlant au nom des intérêts matériels, écoutons en effet ce que disent les moralistes : — « Les Chinois ont un genre de vie et des habitudes telles que leur présence sur notre sol est un danger permanent à tous égards. Leur malpropreté est extrême, et leurs habitations sont des foyers d'épidémie.

Leurs coutumes, leurs mœurs, leurs institutions sont en tout l'opposé des nôtres. Ils haïssent ce que nous aimons, ils méprisent ce que nous admirons; ils pratiquent comme vertus ou tolèrent comme nécessités ce que nous condamnons. Ils avilissent la femme; pour eux le serment n'existe pas; ils sont parjures, débauchés, sans honneur, sans religion et sans foi (1). »

Si sévère que soit ce jugement dicté par la passion, on ne saurait le déclarer tout à fait faux. Il est certain que l'émigration chinoise se recrute surtout parmi les classes inférieures de la population, et que là, comme partout, le vice et l'ignorance dominent. La propagande religieuse, l'instruction, l'exemple, sont-ils impuissans? A cela les missionnaires consultés ne peuvent répondre que par l'aveu de leur insuccès et de l'impossibilité où ils sont de faire des prosélytes parmi les Chinois. Dans une conférence publique, le révérend J.-S. Kalloch s'exprime ainsi : « Je ne crois pas à la possibilité de convertir les Chinois à San-Francisco, mais j'y crois dans leur pays. Nous ne les amènerons pas au christianisme dans les conditions et le milieu où ils se trouvent ici, et j'estime qu'ils démoraliseront plus de chrétiens que nous ne ferons de recrues. Nous avons si peu de prise sur eux que, même en Chine, nous n'avons pu obtenir de nos prosélytes le sacrifice d'aucun de leurs usages extérieurs, la plus légère modification dans leurs coutumes ou leur manière de s'habiller. »

Après les économistes et les moralistes, les hommes politiques viennent à leur tour déclarer que les Chinois, courbés depuis des siècles sous le joug d'un despotisme écrasant, sont incapables de devenir citoyens libres d'un pays libre. — Longtemps, disent-ils, on s'est bercé de l'idée que dans tout conflit de race la race supérieure devait fatalement absorber l'inférieure, lui imposer ses idées, ses coutumes et ses lois. L'histoire en offre en effet de nombreux exemples, mais autre chose est la théorie, autre chose les faits. Il y a des exceptions aux lois générales de l'humanité, et, si nous n'y mettons ordre, les Chinois nous le prouveront. Bien loin de se considérer comme inférieurs à nous, ils nous traitent de barbares et affichent un profond dédain pour notre civilisation. Leur insupportable orgueil prétend faire remonter la leur à une époque bien antérieure à la venue du Christ. Ils exaltent Confucius et convertissent ses maximes en lois. Cantonnés dans leurs préjugés, dédaigneux des idées nouvelles, ils forment une masse compacte, inaccessible à toute influence. En eux tout diffère de nous, la couleur, les traits, le costume, le langage, les mœurs, la religion. Deux races aussi distinctes, séparées par d'insurmontables barrières, peuvent-elles

(1) *Report of the House Committee of Congress*. February, 1878.

vivre côte à côte sur le même sol et sous le même gouvernement Si l'union entre elles est impossible, l'une des deux dominera, l'autre pliera. Laquelle? Le nombre est la force, et la force fait le droit. Ils arrivent en flots pressés, poussés par un irrésistible courant, et à nos plaintes, à nos réclamations, on nous répond qu'ils ont pour eux le droit et les traités. — Là s'arrêtent les modérés, mais les masses, menacées dans leurs intérêts, dans leur existence, ont leur logique à elles, brutale et violente comme elles. En attendant de les voir à l'œuvre, examinons rapidement les mesures à l'aide desquelles on se propose de remédier au danger.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est leur caractère essentiellement empirique et révolutionnaire. Les modérés, comme les violens, professent sur cette question le plus parfait dédain de la légalité, des principes et des traités. L'urgence du péril aveugle les uns, l'ignorance entraîne les autres. On s'estime en présence d'une race inférieure, et contre elle tout est permis. Chacun propose son remède; bon ou mauvais, il est admis et vient grossir la liste des mesures arbitraires que l'on somme le congrès de voter en bloc. Les uns, et ce sont les plus sages, demandent qu'un bill interdise à tout navire venant de Chine de recevoir à son bord plus de dix passagers chinois. Pourquoi dix? Il serait aussi simple et plus logique de leur dénier le droit d'entrée, et aussi celui d'acheter et de posséder des navires, ou de naviguer sous pavillon national ou étranger. Les autres insistent pour que tout émigré chinois soit tenu de payer une taxe de capitation calculée à un taux tel qu'il ne puisse l'acquitter. Mais les traités imposés à la Chine, dictés par les États-Unis eux-mêmes, s'opposent de la manière la plus formelle à ces deux mesures. Les articles 1 et 2 du traité de 1844, et l'article 4 du traité Burlingame, de 1868, garantissent aux Chinois le régime commun, et les États-Unis ne pourraient, sans se porter à eux-mêmes un coup mortel et sans s'exposer aux revendications de l'Europe, étendre à tous les émigrans des mesures aussi violentes.

On en comprend l'impossibilité et, pour tourner la difficulté, on exhume des archives nationales une décision légale en vertu de laquelle un traité conclu par le cabinet de Washington avec la tribu indienne des Cherokees a été mis de côté par l'autorité judiciaire et déclaré par elle nul et non avenu. Le procédé est simple et commode. Le pouvoir exécutif avait négocié et ratifié ce traité pour mettre fin à une guerre interminable. Plus tard, se sentant plus fort, il le fit casser par ses propres juges, reprenant ainsi sa liberté d'action. Quel recours avaient les Indiens? Aucun, et les armes achevèrent ce qu'une ruse diplomatique avait si bien commencé.

Mais, quel que soit le mépris que l'on professe pour les Chinois, ils n'en sont pas moins les maîtres d'un vaste empire avec lequel les

États-Unis font un commerce considérable. Il existe en Chine des résidens américains, des intérêts américains, établis non sans peine, créés non sans difficulté, et qui ne se laisseraient pas sacrifier. Il n'est pas vraisemblable que la Chine cherche à tirer vengeance d'une violation des traités en déclarant la guerre aux États-Unis. Ses jonques ne viendront certainement pas bombarder San-Francisco; mais qui pourrait l'empêcher de répondre à des procédés iniques par un ordre d'expulsion des résidens américains et par un refus d'admettre les navires des États-Unis dans ses ports? On n'a pas oublié les massacres de Tien-tsin. Le sang peut couler encore, et une populace soulevée peut envelopper dans une haine et une vengeance communes tous les résidens étrangers.

Des mesures fiscales seraient-elles plus efficaces, et peut-on frapper d'une taxe particulière les émigrans chinois seuls dans le seul état de la Californie? Les principes posés par le nord lors de la guerre de sécession s'y opposent. On n'a pas oublié en effet que le sud s'était déclaré partisan de la souveraineté individuelle des états et qu'il prétendait que le lien fédéral constituait un pacte que chacun des états de l'Union était libre de dénoncer. Le nord a dépensé 14 milliards de francs et 300,000 hommes pour faire triompher la doctrine opposée. Peut-il la répudier aujourd'hui et admettre le vote de lois particulières et spéciales à un des états de l'Union? Une fois entré dans cette voie d'exception, où s'arrêterait-on?

Ainsi donc l'adoption de ces deux mesures constituerait une violation des traités qui pourrait être le point de départ d'une catastrophe sanglante, et une violation de principes qui aurait, dans un avenir prochain, les plus graves conséquences.

On propose une autre mesure, logique, celle-là, légale, mais qui n'a qu'un défaut, celui d'être impraticable d'une part, insuffisante de l'autre. Organiser une grève générale du capital contre la main-d'œuvre, s'entendre pour n'employer aucun Chinois, donner toujours, partout, à tout prix la préférence à l'ouvrier blanc sur l'ouvrier asiatique, et mettre ainsi ce dernier dans l'alternative de mourir de faim ou de quitter le pays. En théorie, soit, mais la pratique? Que fera-t-on aux récalcitrans? et s'il y en a dix il y en aura mille. Voici un fermier, américain, allemand, irlandais, peu importe, qui emploie vingt Chinois. Il les congédie et les remplace par vingt Irlandais, qui lui coûtent mensuellement le triple. Vendra-t-il ses produits plus cher et dans la même proportion? Et si à côté de lui son voisin, plus soucieux de ses intérêts propres que des intérêts généraux, persiste à employer la main-d'œuvre à prix réduit, que fera-t-il? La concurrence devient impossible. L'un se ruine, l'autre s'enrichit. Emploiera-t-on la force pour assurer le succès de cette ligue nouvelle? Mais la loi s'y oppose d'une part, et de l'autre on ne re-

monte pas les courans économiques. Les mesures révolutionnaires n'y peuvent rien. Admettons cependant le concours de toutes les volontés, la grève organisée et maintenue. Tous les Chinois ne sont pas hommes de peine. Il en est de riches parmi eux, et riches et pauvres ils se soutiennent et excellent à tourner les difficultés. Les questions économiques et commerciales leur sont familières; aucun peuple ne pousse aussi loin l'intelligence des intérêts matériels et ne connaît mieux les ressources de l'association. Depuis des siècles ils en tirent un parti prodigieux et nous en étions encore à épeler péniblement les élémens du crédit que les banques par actions, les sociétés anonymes et le papier de change existaient chez eux. En Californie ils sont propriétaires de terrains, de fermes et de mines. Ils les exploitent à bon compte. Le jour où les capitalistes américains et européens cesseront de les employer ils travailleront pour leur propre compte et produiront à meilleur marché. Ce n'est pas sans doute en les enrichissant qu'on se débarrassera d'eux.

Enfin on suggère la dénonciation et la révision des traités avec la Chine. Le comité du congrès auquel a été renvoyé l'examen de la question, après avoir longuement développé dans son rapport tous les argumens qui militent contre l'immigration asiatique, conclut en recommandant au congrès l'adoption de la résolution suivante : « Le président des États-Unis est invité à ouvrir des négociations avec les gouvernemens de Chine et d'Angleterre, et à prendre, de concert avec eux, les mesures nécessaires pour arrêter l'immigration chinoise aux États-Unis. » Mais en admettant que le gouvernement impérial consentît à cette révision, il insisterait certainement pour reconquérir, lui aussi, sa liberté d'action, et le premier usage qu'il en ferait serait de rétablir les anciennes barrières. Puis cette révision ne serait pas une solution, il faudrait modifier et remanier les lois relatives à l'émigration aux États-Unis. La civilisation ne recule pas, et les barrières factices élevées à l'encontre des intérêts et des principes sont des digues impuissantes, promptement balayées par un torrent plus impétueux.

Ces considérations frappent les yeux des plus clairvoyans, mais le courant populaire les entraîne; impuissans à le maîtriser, ils essaient de le diriger. Le 16 décembre dernier, M. Page, représentant de la Californie au congrès des États-Unis, adressait au président de l'Union une lettre reproduite par tous les journaux et dans laquelle il s'exprimait ainsi : « ... Je dois ajouter que la situation est telle à San-Francisco qu'une inquiétude générale se manifeste dans tout l'état. Des gens sans aveu préparent un mouvement d'insurrection dont les conséquences seraient terribles. La partie sensée de la population s'efforce de l'arrêter et fait appel au pouvoir exécutif et législatif. Convaincu que vous n'ignorez pas les dangers qui

menacent la Californie, je vous supplie de prendre les mesures nécessaires pour les conjurer. »

Il n'était que temps, en effet. On ne discutait plus sur le plus ou le moins de légalité ou d'efficacité des plans suggérés, on se préparait à agir, et les chefs du socialisme se mettaient à la tête du mouvement; ils visaient haut et loin.

Ni la victoire qui dépasse les espérances, ni la prospérité matérielle toujours croissante ne mettent les peuples à l'abri de certaines épreuves; l'histoire de l'Allemagne et les États-Unis depuis vingt ans l'attestent. Ainsi que les individus, les peuples sont sujets à des maladies, à des crises soudaines et violentes que la gloire et le succès sont impuissans à conjurer. Les idées de revendication sociale ne sont spéciales à aucune nation ni à aucune race. Devant toutes et pour toutes se pose le menaçant problème de l'inégalité, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'opulence excessive et de la misère abjecte. Si riche que soit un pays, si favorisé du sort que soient ses habitans, cette inégalité subsiste. On a cru longtemps que les idées socialistes révolutionnaires n'auraient pas prise sur les États-Unis. La grande république américaine offrait aux déshérités de l'ancien monde, avec une liberté absolue, des terres fertiles et sans limites, un travail bien rétribué, une égalité sociale inconnue partout ailleurs, des droits politiques accessibles à tous. Entre le capital et la main-d'œuvre plus de lutte, le travail menant sûrement au capital et lui dictant ses lois. L'hérédité des grandes fortunes n'existait pas, celle des grandes situations ne pouvait naître sous un régime aussi démocratique. Dans cette ruche de travailleurs égaux en droits, sur ce sol nouveau, presque sans histoire comme sans passé, le problème de la misère semblait résolu et du même coup celui des haines sociales et des convoitises de ceux qui n'ont pas contre ceux qui possèdent.

Un changement s'est produit depuis la guerre de sécession. Les grands événemens entraînent avec eux des conséquences que n'ont souvent prévues ni les penseurs qui les annoncent, ni les hommes d'état qui les préparent, ni les hommes d'action qui les accomplissent. Les conditions économiques et politiques ont subi de profondes modifications, l'immigration européenne s'est arrêtée; un tarif protectionniste, en augmentant la cherté de la vie, a enrichi les uns, appauvri les autres et créé dans les états du nord de vastes manufactures où des milliers d'ouvriers embrigadés ont retrouvé, avec la discipline de l'atelier, le régime économique et social des grands centres manufacturiers. Là, comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. On sortait victorieux d'une lutte acharnée. On avait dépensé sans compter l'or et la vie des hommes, mais on triomphait, et le sentiment national

surexcité énumérait avec orgueil les sacrifices consentis et les résultats obtenus. Quand, l'ardeur de la lutte refroidie, il fallut prendre les mesures nécessaires au maintien du crédit de l'état, accroître les impôts, surélever les droits de douane, licencier les volontaires, alors seulement le plus grand nombre sentit ce que coûtait une guerre, même heureuse.

Que des vaincus se résignent, il le faut, nécessité n'a pas de loi; mais que, victorieuses, elles pâtissent, c'est ce que les masses ne comprennent jamais, et leur mécontentement est en raison des illusions dont elles se sont bercées. Que l'on mesure le chemin parcouru par l'opinion publique en Allemagne depuis 1870 jusqu'à ce jour. Que reste-t-il de ces rêves de richesse, de cette prospérité sans bornes, de ces salaires exorbitans, de ces compagnies et de ces banques qui devaient donner à tous la fortune sans travail et faire affluer sur les bords de la Sprée les capitaux du monde entier? Les rêves ont disparu, et le socialisme révolutionnaire rallie autour de ses utopies dangereuses et malsaines toutes ces illusions déçues et qui se croient trahies.

Si l'on tient compte de ce fait, que l'émigration aux États-Unis se recrute surtout parmi les mécontens et les déshérités de l'Europe, on comprendra sans peine le danger que peuvent faire naître ces élémens révolutionnaires le jour où la force des choses les rapproche et les groupe dans une action commune. Dispersés pendant longtemps sur la surface d'un territoire immense, ces esprits aventureux, ces impatiens de fortune, ces déclassés énergiques et violens dépensaient, dans leurs luttes contre la nature, les Indiens et les animaux, une exubérance de force vitale et des passions d'indépendance dont s'accommodait mal le régime régulier de nos sociétés modernes. Ils étaient un danger pour l'Europe, une bonne fortune pour les États-Unis. Chaque émigrant apportait son bagage de rancunes et d'ambition, l'Irlandais sa haine de l'Angleterre, l'Allemand ses théories nuageuses, ses rêves vagues d'unité et de liberté, le Français ses impatiences et ses ardeurs inquiètes, l'Anglais sa volonté âpre et froide, tous leurs misères. Au contact de la réalité, dans un isolement relatif, en face d'une perspective réalisable, les élémens malsains se dégageaient et s'évaporaient dans une atmosphère de liberté absolue. On ne rêvait plus, on agissait; les bras étaient un capital, ils le créaient, et sur le marché de la main-d'œuvre la demande restait supérieure à l'offre.

Il n'en est plus ainsi. Est-ce un simple temps d'arrêt, résultat des épreuves traversées? Les modifications profondes introduites brusquement dans la situation économique du pays constituent-elles une transition pénible à traverser, mais essentiellement temporaire? L'avenir nous le dira. En attendant le groupement s'est fait, les

intérêts ouvriers menacés ont rapproché des nationalités différentes et qui se neutralisaient dans une certaine mesure, des passions communes ont éveillé des haines assoupies, et la question du paupérisme s'est dressée devant des masses qui la croyaient résolue.

On a vu pendant la grève des chemins de fer, si consciencieusement étudiée ici même (1) par M. Cucheval-Clarigny, le rôle des nationalités diverses représentées aux États-Unis. Dans le débat soulevé par l'immigration chinoise en Californie, si nous ne trouvons pas encore les mêmes excès, les mêmes atteintes à la propriété, nous voyons préconiser l'emploi des mêmes moyens, et les passions soulevées confondre dans une haine commune l'émigrant asiatique et le capitaliste américain ou européen.

Si par socialiste on entend désigner quiconque s'occupe des questions sociales, tout le monde l'est plus ou moins. Quand nous parlons du parti socialiste aux États-Unis, nous entendons désigner par là ceux qui préconisent la solution des problèmes sociaux à l'aide de moyens révolutionnaires. C'est ce qu'ont voulu faire les chefs de la grève des chemins de fer, c'est ce que prétendent faire ceux qui dirigent le mouvement socialiste à San-Francisco. Les Irlandais et les Allemands sont en tête, et cela se comprend. Ils sont les plus directement intéressés dans la question, les plus menacés dans leurs intérêts immédiats. Le travail manque, la concurrence chinoise les ruine. Si l'on prend par exemple les travaux d'édilité publique, il est bien évident que le conseil municipal d'une ville aussi obérée que San-Francisco préférera, quelles que soient d'ailleurs les idées personnelles de ses membres, employer des Asiatiques qui coûtent trois fois moins cher et travaillent aussi bien. Ce fut là le point de départ de la campagne entreprise. Le maire de la ville fut sommé de rompre les contrats passés, puis, les exigences croissant avec la misère, on le mit en demeure de s'opposer au débarquement des Chinois, enfin de procéder à l'expulsion de ceux qui se trouvaient déjà sur le territoire de l'état. Ces prétentions insensées étaient formulées dans le langage le plus violent par les meneurs du parti, Kearney, Pickett, Knight, O'Donnell, Day et autres. Dès le début, le mouvement fut et est resté purement social. Le parti des *workingmen*, ouvriers, comme il s'intitule lui-même, a, par l'organe de son principal orateur, Kearney, répudié hautement toute alliance avec le parti républicain et avec le parti démocrate. Il les confond dans une haine commune, les déclare corrompus et pourris, incapables de résoudre aucune des questions soulevées, et prétend se substituer à eux. Les théories de l'Internationale dominent parmi ses partisans. Les questions politiques n'existent pas, disent-ils, il y a seulement des questions sociales, des gens qui possèdent et d'autres

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre 1877.

qui n'ont rien; la politique a créé des nationalités diverses, elle a divisé les peuples pour les contraindre à se haïr et pour les mieux dominer; la conclusion logique, s'il en fut, c'est d'égorger les Chinois et de courir sus à la race asiatique, au nom du grand principe de la fraternité humaine et de l'alliance des races.

Kearney n'a pas craint d'affirmer qu'il avait dernière lui 60,000 hommes d'action, prêts à tout: « C'est assez, dit-il, pour faire trembler les riches et les contraindre à rendre gorge. » Le 19 décembre dernier il convoquait, dans la petite ville de Los Angelos, à vingt lieues au sud de San-Francisco, un meeting public de ses adhérens dans cette localité. Plus de 3,000 se rendirent à son appel, hommes résolus et déterminés, — disaient-ils, à le suivre là où il les conduirait. Quelques extraits de son discours donneront une idée de la violence de son langage : « Demain probablement les journaux de San-Francisco vous traiteront de ramassis de coupe-gorges et de vagabonds. La presse californienne est à la solde des bandits, gros actionnaires de chemins de fer, tels que Stanford et Cie, de voleurs de terres, comme Billy Carr. Les autorités municipales sont les plus infâmes brigands que le monde ait vus. Je vous dis et je vous répète que les Chinois partiront. Peine de mort à qui reviendra. La constitution des États-Unis ne nous donne pas seulement le droit de dénoncer publiquement le directeur de la compagnie à vapeur du Pacifique, mais aussi le président de la république. Celui-là, nous irons le chercher à la Maison-Blanche, et nous le conduirons à la porte par les oreilles. On vous dupe depuis trop longtemps. Que font nos représentans à Sacramento? Ces gens-là vous vendent comme ils vendraient Jésus-Christ, pour un verre de bière. Plus de Chinois, achetez de la poudre et des balles. Quant à vos représentans, achetez de la corde et pendez-les haut et court. Le voulez-vous? Que ceux qui le veulent lèvent la main. (Toutes les mains se lèvent). A la bonne heure, vous entendez les affaires... Il faut modifier la constitution; il faut que l'ouvrier figure au premier rang, il faut contraindre les riches à rendre gorge. Cela fait, nous nous débarrasserons des prétendus partis démocrate et républicain, aussi voleur l'un que l'autre. Quand nous aurons pour nous depuis le gouverneur jusqu'au dernier employé, nous licencierons l'armée, et l'armée ce sera nous (1). »

On le voit, les Chinois servent de prétexte aux revendications les plus absurdes, mais aussi les plus menaçantes. Ce n'est pas à eux seuls que s'en prend Kearney, mais dans le langage le plus séditieux il réclame une révolution radicale. Les autorités s'émurent. Un mandat d'arrestation fut lancé contre Kearney et les principaux meneurs. Ils ne l'attendirent pas. Prévenus aussitôt, ils se rendirent

(1) Extrait du *Républicain* de Los Angelos du 20 décembre 1877.

insolemment à l'hôtel de ville de San-Francisco, déclinèrent leurs noms et, se réclamant de la loi, demandèrent qu'on fixât le montant de leur caution. On exigea 42,000 dollars, plus de 200,000 francs, qui furent immédiatement souscrits.

Encouragés par ce premier succès, Kearney et ses partisans redoublèrent d'audace. Ils comptaient à San-Francisco de nombreux adhérens. La presse, ainsi qu'il l'avait dit, leur était généralement hostile, mais l'influence de la presse est assez limitée en Californie. La plupart des journaux sont inféodés à un parti ou à un homme; on les lit, plutôt pour y chercher des renseignemens commerciaux que des opinions politiques. Par contre la misère était grande et l'exaspération contre les Chinois y était plus encore qu'ailleurs entretenue par d'incessans arrivages. La plupart des autorités locales et fédérales y résidaient, les meneurs résolurent de convoquer un *mass meeting*, d'entraîner la populace et d'aller à sa tête adresser au maire et au conseil municipal une pétition qu'ils entendaient bien convertir en une sommation impérieuse. Le 3 janvier dernier fut le jour fixé pour cette démonstration menaçante, et de part et d'autre on prit les mesures nécessaires. La loi ne permettait pas de s'opposer au meeting : le maire, M. Bryant, mit la police sur pied, enrôla des *special constables*, avisa le commandant des troupes fédérales, pendant que de leur côté les propriétaires et les capitalistes s'organisaient en milice, prêts à repousser la force par la force.

A l'heure dite, la foule encombrait Farrell-street. Une estrade dressée au milieu d'un terrain non bâti servait de tribune aux orateurs. Wollock, le bras droit de Kearney, ouvrit la séance par quelques mots significatifs. « La loi, dit-il, donne à manger au voleur ; elle refuse du travail et du pain à l'ouvrier qui meurt de faim. Nous voulons du travail et du pain. Marchons en ordre, sachons exiger et nous verrons qui osera se refuser à nos justes demandes. » Kearney prit ensuite la parole : « Si, dit-il, il n'y a pas un grand changement d'ici à peu, on verra aux États-Unis la plus terrible révolution qui ait jamais éclaté. » La procession se mit en marche et se rendit à l'hôtel de ville, où Kearney demanda qu'une délégation, dont il faisait partie, fût reçue par le maire. Ce dernier consentit. Kearney exposa les demandes des ouvriers. « Si, dit-il, vous vous refusez à faire ce qui est nécessaire, je vous déclare que je ne ferai rien, moi, pour retenir ceux qui me suivent, et que vous exposez la ville au pillage. Il y a péril urgent. Parlez vous-mêmes à ces hommes, donnez-leur du travail; si la loi s'y oppose, dites-leur de piller un magasin, faites-les arrêter ensuite si vous pouvez, et vous serez bien forcé alors, de par la loi, de leur donner du pain. » Après avoir longtemps résisté à ces sommations, le maire dut céder devant l'impatience et les vociférations de la foule. Il déclara

que, tout en sympathisant avec la misère des ouvriers, il ne pouvait créer du travail pour eux. — Alors, cria une voix, débarrassez-nous des Chinois. — Je le désire autant que vous, reprit-il, et si d'ici à peu nous n'avons plus de Chinois sur notre sol, je serai le premier à m'en réjouir. — Il termina en promettant d'inviter les capitalistes à embaucher le plus grand nombre d'ouvriers possible et de demander aux sociétés de bienfaisance de venir en aide aux plus malheureux.

Son discours, vivement critiqué le lendemain par le parti de la résistance, ne satisfit qu'à demi ses auditeurs, qui prirent toutefois acte de ses promesses et surtout de ses déclarations relatives aux Chinois. Kearney et les principaux meneurs estimèrent que c'était déjà beaucoup que d'avoir amené le maire à faire cause commune avec eux contre l'immigration chinoise. — Vous avez entendu la réponse du maire, s'écria Kearney, l'ennemi commun c'est l'Asiatique, sa forteresse c'est « Chinatown. » On désigne ainsi le quartier populeux qu'habitent les Chinois. — Emportons-la d'assaut, brûlons-la, faisons-la sauter, répondait la foule. — Soit, répliqua Kearney, mais avant, organisons-nous, et formons-nous en milice. Aux armes et vive la révolution ! Aux armes ! et, si la compagnie du Pacifique persiste à recevoir des Chinois à bord de ses navires, marchons en rangs serrés et faisons sauter ses vapeurs. Écoutez, avant peu j'appellerai 40,000 hommes, et nous verrons ce qu'oseront ou pourront faire la police et les troupes fédérales.

Le lendemain le *San-Francisco Herald* répliquait que 75,000 citoyens résolus barreraient le chemin aux 40,000 hommes de Kearney. « On prêche ouvertement dans nos rues l'anarchie, la violence et l'incendie. Les autorités, incapables ou intimidées, n'osent tenir tête à l'émeute; mais nous le ferons, nous, et 75,000 autres avec nous sont décidés à mettre un terme à ces scènes odieuses. »

De leur côté, les Chinois, effrayés, se réclamaient du texte des traités et faisaient appel aux autorités fédérales pour la protection de leurs personnes et de leurs propriétés. J. G. Kennedy, représentant à Washington des six grandes compagnies, remettait au président des États-Unis une protestation énergique contre les menaces dont les Asiatiques étaient l'objet et demandait l'envoi immédiat d'instructions spéciales et de troupes.

La manifestation du 3 janvier avait eu pour résultat d'augmenter considérablement l'influence de Kearney et de grandir son rôle. Dès le lendemain, il procéda à l'organisation militaire et politique de ses partisans. Il est hors de doute que depuis longtemps il entretenait des rapports suivis avec les chefs du parti socialiste à New-York, Philadelphie, Chicago, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans. Dans toutes ces villes les socialistes ont des milices embrigadées; sous le

nom de compagnies volontaires et sous l'égide de la loi, ils s'exercent publiquement au maniement des armes; on connaît leurs chefs, leurs cadres et, moins exactement, le nombre d'hommes dont ils peuvent disposer. Dans l'état de la Pensylvanie par exemple, les estimations varient entre 60,000 et 90,000 volontaires armés et équipés. A New-York on en compte environ 50,000. Leurs chefs sont George Blair et Ralph Beaumont. Dans l'Ohio, à Youngstown, tous les conseillers municipaux, y compris le maire, sont affiliés au parti.

Il se recrute surtout parmi les émigrans allemands et irlandais et les nègres. Les premiers sont de beaucoup les plus nombreux et les plus influens. On en peut juger par les titres des principaux journaux du parti socialiste; ce sont : le *Volks-Zeitung*, l'*Arbeiter-Zeitung*, le *Tagsblatt*, l'*Arbeiter-Stimme* et le *Socialistische*, qui se publient à New-York, Philadelphie et Chicago. L'Allemagne est largement représentée dans le conseil suprême. Louis Huck dirige la section de la Bohême, F. Leib, Paul Grottkau, condamnés à Berlin, Gustav Lyser, Henry Eude, tous deux échappés des prisons de Francfort et dont le dernier a figuré dans les événemens de la commune de Paris, sont au nombre des membres. La section française, peu nombreuse, a pour chef un nommé B. F. Millot. L'un des membres influens du conseil suprême écrivait en mai dernier : « Nous sommes à l'œuvre non-seulement dans toutes les grandes villes, mais aussi dans beaucoup d'autres, et nous gagnons du terrain avec une rapidité qui nous étonne nous-mêmes. Depuis le mois de juillet dernier, en dix mois, le chiffre de nos enrôlemens a quadruplé, et nous avons toute raison de croire que cette progression se maintiendra. A Cincinnati, les compagnies s'exercent chaque semaine, et d'une semaine à l'autre le nombre des hommes présens sous les armes s'accroît de 5 à 8 pour cent. »

A San-Francisco, Kearney adopta le même plan. En peu de jours, des compagnies de milice volontaire s'organisèrent sous les ordres de Knight, Wollock et autres. Les recrues affluaient. Kearney préparait-il un mouvement immédiat, ou bien attendait-il que les choses fussent plus avancées et que le signal de l'action fût donné par le conseil suprême? Quoi qu'il en soit, un incident précipita les événemens. Le steamer *Tokio* était attendu le 17 janvier; il amenait à bord un nombre considérable de Chinois.

Les plus violens du parti résolurent de s'opposer à leur débarquement, et Kearney, mis en demeure d'agir, accepta la direction du mouvement. Dans la soirée du 15, de nombreux meetings furent convoqués, des placards menaçans affichés, et l'agitation prit des proportions telles que les autorités municipales et fédérales se réunirent secrètement pour aviser. Des émissaires furent expédiés à

Sacramento, capitale de l'état, ordre fut donné à la milice de prendre les armes, le commandant des troupes fédérales les consigna dans leurs casernes et se prépara à marcher. Dans la soirée du 16, Kearney, Wollock et Knight furent arrêtés et emprisonnés.

Ces mesures habilement concertées et rapidement exécutées firent avorter l'émeute. Quelques Allemands essayèrent seuls de prendre l'offensive, mais ces groupes privés de leurs chefs furent dispersés. Il n'y avait rien à faire à San-Francisco, et le mot d'ordre fut donné de se réunir à Oakland, situé de l'autre côté de la baie. On estime à 10,000 le nombre de ceux qui s'y rendirent. Conformément aux traditions, on y vota une série de résolutions, puis on s'ajourna. Quelques jours après, Kearney était remis en liberté sous une caution de 55,000 francs; Knight, Wollock et les autres en fournirent chacun une de 25,000 francs.

Au fond, l'opinion publique sympathisait avec Kearney dans sa croisade contre les Chinois; mais elle s'arrêtait là, répugnant à l'emploi des moyens violens qu'il préconisait, alarmée par le déchaînement des passions populaires et des idées socialistes. Kearney ne réclamait pas seulement l'expulsion de la race asiatique; il demandait une taxe sur le revenu, le mandat impératif pour les représentans, le taux de l'intérêt fixé à 7 pour 100 par an, des limites au droit de propriété, le droit au travail et la suppression de l'élection à deux degrés pour la présidence des États-Unis. Beaucoup n'entendaient pas le suivre aussi loin, et les intérêts effrayés lui reprochaient avec amertume de compromettre le crédit de l'état et le leur à l'étranger, d'ébranler la confiance, de paralyser les affaires et de nuire au succès de la cause même qu'il prétendait servir.

Ce que les chefs du parti socialiste ne pouvaient enlever par la force, ils se mirent en devoir de l'obtenir par les voies légales. Renonçant pour le moment à un conflit à main armée dont l'issue était douteuse, Kearney adopta comme mot d'ordre et fit adopter à ses partisans comme cri de ralliement la révision de la constitution de l'état. L'assemblée législative réunie à Sacramento l'avait votée en fixant les élections au 19 juin 1878. Soutenu et conseillé par quelques-uns des membres de l'assemblée ralliés à ses idées et avides de popularité, Kearney commença une campagne d'agitation pacifique. Dans tous les districts électoraux des comités se formèrent, on discuta les listes des candidats et les principaux orateurs du parti convoquèrent et haranguèrent de nombreux meetings. Ce qu'ils voulaient cette fois, c'était armer l'état de droits souverains pour résoudre la question chinoise. Ils prétendaient le délier des obligations internationales contractées par le gouvernement fédéral, lui donner le pouvoir de s'affranchir des prescriptions de la constitution de l'Union, et le droit de légiférer sans tenir aucun

compte des limites imposées par le pacte fédéral. C'était soulever à nouveau la grande question des droits des états, tranchée par la guerre de sécession et la défaite du sud. Tous les partisans du sud applaudirent à cette tentative audacieuse, qui ne tendait à rien moins qu'à amener un conflit inévitable entre le gouvernement de Washington et un des états de l'Union. Il était évident que, si Kearney et son parti réussissaient à obtenir la majorité dans la convention et à modifier la constitution de l'état dans le sens de l'autonomie absolue, le pouvoir fédéral se trouvait dans l'impossibilité de faire respecter les lois et les traités et n'avait d'autre alternative que de contraindre par la force la Californie à rentrer dans l'Union, ou d'accepter le principe de sécession que le sud s'empresserait à son tour de proclamer.

Ces conséquences extrêmes ne pouvaient échapper aux deux grands partis politiques qui, en Californie comme dans tous les états de la confédération, se disputent le pouvoir. Les démocrates et les républicains, ces derniers surtout, voyaient avec effroi ce parti nouveau qui les confondait dans un mépris commun, repoussait toutes leurs avances, se recrutait parmi leurs adhérens et menaçait de s'élever un jour sur leurs débris. Dans une conférence tenue entre les principaux représentans des démocrates et des républicains, on s'arrêta à l'idée d'une fusion dans laquelle les deux partis devaient s'unir pour la commune défense des intérêts sociaux menacés. Le gouverneur de l'état accepta d'être le chef ostensible de cette union dont les candidats, répartis en nombre à peu près égal entre les deux camps, se présenteraient au suffrage populaire sous le nom de « candidats non partisans. »

Des deux côtés on se prépara à une lutte dont l'issue semblait peu douteuse. Kearney ne pourrait, disait-on, tenir tête à une semblable coalition; on le tenait pour battu, d'autant que la division se mettait dans son camp et que deux des principaux meneurs du *workingmen's party*, Knight et Rooney, l'abandonnaient. Mais dans les rangs des fusionnistes l'accord était loin d'être complet. Les républicains et les démocrates s'épiaient d'un œil jaloux. Les premiers soupçonnaient leurs adversaires de ne répudier que du bout des lèvres les théories de Kearney, et d'avoir conservé pour les doctrines sécessionnistes une indulgence toute particulière. Pendant la guerre de 1865, les démocrates avaient secrètement sympathisé avec le sud. La défaite de leur candidat à la présidence et l'élection d'Abraham Lincoln avaient fait éclater le conflit. Depuis lors, constamment battus aux élections, ils étaient écartés du pouvoir; en ce moment même ils affirmaient l'être injustement et maintenaient que le président ne siégeait à la Maison-Blanche qu'en vertu d'une

fraude électorale gigantesque sur laquelle le congrès n'avait pas dit encore son dernier mot. Acclamée dans un mouvement d'enthousiasme, la fusion était chaque jour vivement attaquée par certains journaux républicains et démocrates qui se qualifiaient d'intransigeans et n'entendaient répudier aucune des idées qui faisaient, disaient-ils, la force et la raison d'être de leurs partis politiques.

Au milieu de ces dissensions le *workingmen's party* gagnait du terrain. Beaucoup s'y ralliaient sans pour cela accepter la direction absolue de Kearney. Ils voulaient l'expulsion des Chinois par des voies qu'ils estimaient légales et pacifiques. Le révérend D. Kalloch, prédicateur estimé, s'unit à eux et dans un discours où il prit pour texte ces paroles : « Ne voyez-vous pas les signes des temps? » il fit publiquement acte d'adhésion.

Les élections eurent lieu le 19 juin. San-Francisco donna une forte majorité à Kearney dont tous les candidats furent élus avec un chiffre moyen de 13,500 voix contre 8,000 données aux « non partisans. » En dehors de San-Francisco, treize autres comtés ont élu des *workingmen*. Le résultat officiel, proclamé le 12 juillet dernier, constate que les non-partisans ont obtenu 83 nominations, Kearney et les siens 51, les républicains 11, et les démocrates 7. La plupart des représentans non partisans se sont engagés d'avance à voter avec les *workingmen* sur la question chinoise et à réclamer avec eux une autonomie plus complète.

Le lendemain du vote, les journaux socialistes annonçaient que Kearney se proposait, aussitôt que le résultat des élections serait officiellement proclamé, de se rendre à New-York, où, disaient-ils, 50,000 adhérens attendaient pour le saluer de leurs acclamations le chef du parti en Californie. De là, il irait à Chicago. On sait le rôle important que cette dernière ville a joué dans la grève des chemins de fer. M. Cucheval-Clarigny a raconté ici même, avec une rare impartialité, les sanglantes péripéties de ce drame, première explosion du socialisme révolutionnaire aux États-Unis. On connaît les causes et le but de cette grève, son point de départ, ses excès, sa répression. Nul doute que Chicago ne fasse à l'ancien charretier, promu homme politique, une ovation enthousiaste.

Mais Kearney, non plus que les promoteurs du mouvement socialiste à New-York et dans les autres grandes villes de l'Union, ne possède la notoriété et l'influence nécessaires pour rallier en un même faisceau ces forces éparses et destructives. Comme eux, il a pu réussir à entraîner la populace, conquérir une popularité bruyante et malsaine, mais ses allocutions violentes et passionnées ont alarmé les intérêts, effrayé les modérés.

Un chef manquait au parti. Il vient de surgir dans des rangs où l'on n'était guère en droit de l'attendre. C'est un homme dont la carrière

accidentée est bien connue aux États-Unis, dont le nom a traversé l'Atlantique, qui a occupé de hautes positions militaires et civiles, et qui aspire ouvertement à la présidence des États-Unis. Le 4 juillet dernier, jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis, alors que toutes les voix autorisées s'élevaient d'un bout à l'autre de l'Union pour célébrer le patriotisme des héros de l'indépendance, le général Benjamin Butler a prononcé un discours qui a eu un grand retentissement, et dans lequel il se pose comme le défenseur et le chef du *workingmen's party*, et sollicite ses suffrages pour l'élection présidentielle.

Né dans le New-Hampshire en 1818, Ben Butler, comme on le désigne familièrement aux États-Unis, suivit d'abord la carrière légale. Il se signala dans la vie politique comme membre du parti démocratique et fut élu par lui sénateur de l'état de Massachusets en 1850. Il aspirait dès lors au poste de gouverneur de l'état. Quand éclata la guerre de la sécession, il était brigadier général de la milice. Le parti démocratique sympathisait avec le sud. Ben Butler rompit avec lui, se rallia au parti républicain, qui venait d'affirmer son triomphe par l'élection d'Abraham Lincoln, et sollicita un commandement. Il obtint celui du fort Monroe, puis en 1862 fut chargé de l'expédition dirigée contre la Nouvelle-Orléans. Le 24 avril 1862, la flotte fédérale, commandée par l'amiral Farragut, forçait les passes du Mississipi, et Butler prenait le commandement de la ville. Il se signala par des mesures violentes et des rigueurs exagérées contre ses anciens coreligionnaires politiques et se rendit célèbre par son fameux ordre du jour dirigé contre les femmes de Nouvelle-Orléans, qui ne lui ont pas pardonné l'outrage qu'il leur infligeait.

Relevé de son commandement et remplacé par le général Banks, il rentra dans l'armée active, mais échoua devant Petersburg et le fort Fisher. A la suite de ce double insuccès, il se retira. En 1866, le parti républicain, reconnaissant de ses services, le nomma membre du congrès, et le réélut jusqu'en 1874. Depuis lors, retiré de la vie politique, il s'est tenu à l'écart, méditant et préparant l'évolution qu'il vient d'accomplir.

Les partis sont rarement scrupuleux sur le choix des hommes et des moyens ; aussi, tout en conservant contre le général Butler des défiances légitimes, le *workingmen's party* accueille avec transport cette recrue nouvelle, dont l'habileté est bien connue, et dont l'ambition vise la magistrature suprême.

En face de lui et contre lui, le parti républicain pose la candidature du général Grant. Ses allures autoritaires, ses tendances aristocratiques, les grands services qu'il a rendus, le désignent comme le chef du parti qui veut à tout prix maintenir, avec l'Union, le lien

fédéral déjà fortement tendu. Dans un article très remarqué, le *World* résume ainsi l'opinion des classes modérées et intelligentes sur la rivalité de ces deux hommes : « C'est un spectacle étrange de voir ces deux anciens démocrates convertis au républicanisme, compagnons d'armes, ennemis personnels, finalement alliés politiques, aujourd'hui opposés l'un à l'autre, l'un affectant de représenter le radicalisme et l'autre se posant comme le champion des conservateurs, le protecteur des droits acquis, le défenseur du capital, le précurseur de la division de la société par classes et de la consolidation du gouvernement entre les mains d'une aristocratie inamovible. Il y a quelque chose de grotesque dans la rivalité de Butler et de Grant, mais aussi quelque chose de terrible. Tous deux sont impérieux et sans scrupules, et le succès de l'un ou de l'autre serait gros de dangers publics. L'inévitable révolte contre l'impérialisme de Grant nous rapprocherait du socialisme, et l'inévitable réaction contre le radicalisme de Butler nous rejetterait vers la dictature. Sachons nous contenter de la république telle que nous l'ont laissée nos pères, gardons-nous du bonnet rouge et de la couronne d'or. »

Telle est l'opinion des hommes sages, des politiques prudens, mais non celle des masses, et ces avis modérés n'ont guère chance d'être entendus au milieu des luttes passionnées qui se préparent. Chacun sent que le problème qui s'impose est complexe et que, si dans certains états, les principes sociaux sont en jeu, dans tous et pour tous la question de l'autonomie est de nouveau soulevée; de sa solution dépendra le maintien ou la rupture de l'Union. Pour beaucoup de bons esprits cette rupture est inévitable. Entre le nord manufacturier, l'ouest agricole, le sud planteur, il existe de profondes divergences de vues et d'intérêts. Les états du nord réclament et imposent un régime protectionniste à l'ombre duquel leur industrie grandit, se perfectionne et se prépare à faire dans un délai peu éloigné une concurrence dangereuse aux produits anglais. Les états de l'ouest, essentiellement occupés de la culture des céréales et de l'élevage du bétail, se plaignent de payer un prix excessif pour les objets de première nécessité qu'ils se procuraient autrefois à bon compte par l'exportation européenne. Les effets d'habillement, le mobilier, la chaussure, les outils, tout a renchéri depuis qu'un droit d'entrée exorbitant pèse sur les produits étrangers. On doit un impôt à l'état, disent-ils, mais on ne doit pas de primes à ses concitoyens. Ils trouvent injuste de payer fort cher aux fabricans de l'est ce qu'ils se procuraient à bon compte à Manchester, Leeds et Glascow. De là un mécontentement qui se fait jour dans les discussions du congrès, et un rapprochement significatif entre eux et les états du sud.

Ces derniers, vaincus, désarmés, ont conservé leurs haines et leurs espérances. Eux aussi souffrent cruellement du régime économique imposé par le nord victorieux. Aux rancunes de leurs intérêts se joignent celles de leur orgueil. Ils ont fondé la grande république; elle est l'œuvre de leurs hommes d'état, de leurs diplomates, de leurs généraux et marins. Ils l'ont gouvernée jusqu'au jour où l'élément démocratique, constamment accru et fortifié par l'émigration européenne, l'a définitivement emporté sur leurs traditions aristocratiques, détruisant du même coup l'esclavage qui leur servait de base et l'autonomie des états dont ils défendaient seuls les droits souverains. De leurs serviteurs on a fait leurs maîtres. Dans la Caroline du sud, sur 125 membres de la chambre basse, 90 étaient des nègres. Le baron de Hübner, dans son remarquable ouvrage *Promenade autour du monde*, a décrit avec une rare vérité les fureurs, le désespoir, les haines accumulées dans le cœur des blancs, non contre leurs anciens esclaves, mais contre le nord, à leur sens auteur de tous leurs maux. Ce qui était vrai en 1871 l'est plus encore aujourd'hui. Alors l'ancien président de la confédération du sud, Jefferson Davis, parcourait triomphalement le pays, électrisant ses auditeurs, répétant à tous : Silence et espérance! Aujourd'hui on l'accuse de prêcher ouvertement la sédition. L'espérance a grandi, l'heure approche, et, l'oreille tendue vers les bruits menaçans qui viennent de l'ouest et du Far-West, de Chicago comme de San-Francisco, les planteurs du sud, les femmes surtout, plus passionnées encore que leurs frères et leurs maris, rêvent la revanche et un soulèvement heureux. Dans les plaintes véhémentes des états de l'ouest, ils retrouvent l'écho affaibli de leurs propres griefs, et si les théories socialistes révolutionnaires répugnent à leurs instincts comme à leurs traditions, ils voient dans leurs progrès rapides une arme menaçante dirigée contre le nord, un appel à ce droit de sécession pour lequel ils ont lutté et souffert, auquel ils ont tout sacrifié et qu'ils ne désespèrent pas de voir triompher un jour.

Si ce jour se lève, la grande république américaine se séparera en trois groupes distincts, quatre peut-être, si la Californie, l'Orégon et les territoires du Pacifique sont assez forts pour affirmer leur indépendance. Au lien fédéral actuel, tendu à l'excès, substituera-t-on une fédération limitée? La rupture sera-t-elle complète, ou bien les partisans de l'Union réussiront-ils à maintenir le *statu quo* au moyen d'une dictature? Ce qui est certain, c'est que de grands événemens se préparent et que, sans le savoir ni le vouloir, l'immigration asiatique est appelée à jouer un rôle important dans l'histoire de ce continent américain dont, il y a cinquante ans, la Chine ignorait l'existence et le nom.

C. DE VARIGNY.

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

V [1].

LES DERNIÈRES FOUILLES DE POMPÉI ET D'OSTIE

I.

Je réunis dans cette étude Pompéi et Ostie : ces deux villes sont les deux débris les mieux conservés qui nous restent de l'antiquité. Comme elles ont l'avantage de nous la montrer par des côtés différens et qu'elles se complètent l'une par l'autre, il est utile, quand on veut la bien connaître, de ne pas les séparer.

Quoiqu'on ait beaucoup parlé de Pompéi, il reste beaucoup à en dire. Les fouilles d'ailleurs continuent et n'ont pas cessé d'être fécondes. Elles sont dirigées depuis 1863 par un des archéologues les plus distingués de l'Italie, M. Fiorelli. C'est une bonne fortune rare et qui a produit les plus heureux résultats. Les personnes qui ne sont pas retournées à Pompéi depuis quinze ans seront frappées de voir l'aspect nouveau qu'a pris la vieille ville. Non-seulement tout y paraît mieux ordonné et les travaux s'y poursuivent d'une manière plus régulière, mais, quand on se promène seul le long des rues, qu'on entre dans les maisons par les portes ouvertes et qu'on fait le tour d'un quartier entièrement déblayé, il semble que l'illusion soit devenue plus facile, plus complète, et qu'on pénètre dans la vie antique plus aisément encore qu'autrefois. Ce progrès est dû à M. Fiorelli et à la résolution qu'il a prise de rompre avec les anciennes routines et d'appliquer les méthodes nouvelles. Il ne faut pas se lasser de répéter qu'on ne se propose plus aujourd'hui, dans les fouilles qu'on entreprend, le même but qu'autrefois. Les gens

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 15 juillet, du 15 novembre 1877, du 1er avril 1878.

qui, le 1er avril 1748, commencèrent à déblayer la cendre qui depuis seize siècles recouvrait Pompéi n'avaient qu'un dessein : ils voulaient trouver des objets d'art pour enrichir le musée du roi. Dès lors il est aisé de s'expliquer la manière dont les travaux furent conduits. On fouillait au hasard et en divers endroits à la fois, selon l'espérance qu'on avait de quelque bonne fortune. Si l'on ne trouvait rien, après quelques recherches on abandonnait la fouille commencée et l'on se transportait ailleurs. Lorsqu'on était embarrassé des décombres, on les rejetait sans plus de façon sur les maisons déjà découvertes, qu'on rendait ainsi à l'obscurité d'où l'on venait à peine de les tirer. Quant à celles qu'on laissait au jour, on ne prenait aucune précaution pour les conserver. Les fresques qu'on n'avait pas jugées dignes d'être transportées au musée de Portici ou de Naples restaient exposées au vent et au soleil, qui en effaçaient vite les couleurs. Les mosaïques achevaient de se détruire sous les pieds des voyageurs et des ouvriers, les murs se lézardaient et finissaient par s'écrouler. Quelques hommes de sens et de science, comme l'abbé Barthélemy, faisaient bien entendre des plaintes sur la façon déplorable dont les fouilles étaient menées; mais, comme après tout elles rapportaient des chefs-d'œuvre et que grâce à elles le musée de Naples était devenu l'un des plus riches du monde, on laissait dire les mécontens. — En réalité ce système barbare, malgré quelques ménagemens que le temps fit introduire, a duré jusqu'à nos jours.

Tout a changé avec M. Fiorelli; il a dit, il a répété dans ses rapports que le principal intérêt des fouilles de Pompéi était Pompéi même, que la découverte des œuvres d'art ne devait passer qu'après, qu'on cherchait avant tout à ressusciter une ville romaine qui nous rendît la vie d'autrefois, qu'il la fallait entière et dans ses moindres recoins pour que l'enseignement fût complet, qu'on voulait connaître non-seulement les maisons des riches ornées de leurs fresques élégantes, revêtues de leurs marbres précieux, mais aussi les demeures des pauvres avec leurs ustensiles vulgaires et leurs grossières caricatures. Dans ce dessein tout devenait important, et il n'était plus permis de rien négliger. Aussi M. Fiorelli se décida-t-il, avant de pousser plus loin les travaux, à revenir sur ce qu'avaient fait ses prédécesseurs. Repassant partout sur leurs traces, il fit étayer et soutenir les murs qui menaçaient ruine, releva ceux qui étaient tombés, protégea les fresques et les mosaïques; en même temps il s'occupa de déblayer définitivement tout ce qu'on avait recouvert de décombres ou omis de fouiller. C'était une entreprise pénible et en apparence peu profitable, car on était sûr de ne pas trouver grand'chose de nouveau dans des terrains déjà explorés. Mais il

était nécessaire que tout fût débarrassé et rendu au jour, afin qu'on pût connaître l'ensemble de la ville. M. Fiorelli se résigna donc à ne pas éblouir de longtemps l'opinion publique par le bruit de découvertes imprévues (1), et à poursuivre en silence une œuvre plus utile que brillante. Il mit douze ans à terminer ce travail qui semblait ingrat, mais quand il fut achevé on en vit l'importance. Celui qui visitait autrefois Pompéi était à chaque instant arrêté par des montagnes de cendres et des îlots de débris qui embarrassaient la circulation, coupaient les rues, interrompaient les promenades. Même aux environs du Forum et tout près des théâtres il restait des maisons qui n'avaient pas été fouillées. Ces lacunes ont aujourd'hui disparu. La partie découverte de Pompéi l'est entièrement; on l'a toute sous les yeux, avec ses moindres ruelles, ses maisons les plus médiocres, ses boutiques les plus humbles, et l'on peut prendre en la parcourant une idée plus vraie et plus complète de la vie antique. Il faut reconnaître que ce résultat méritait bien d'être acheté par quelques années de travail opiniâtre.

Ce travail de patience et de minutie a conduit M. Fiorelli à faire quelques découvertes curieuses dont il faut dire un mot. Pompéi, au premier abord, produit l'effet d'une ville neuve et improvisée. Tout y paraît avoir le même caractère et le même âge. On sait en effet qu'après le tremblement de terre de l'an 63, qui la renversa presque entièrement, elle fut rebâtie en quelques années. Ce qu'on ignore, c'est que les bâtimens nouveaux ont recouvert sans les détruire d'anciennes fondations. Le visiteur qui traverse Pompéi n'aperçoit que les murs de brique revêtus de stuc ou de marbre qui furent élevés en toute hâte du temps de Néron; M. Fiorelli, qui a tout regardé de plus près, est arrivé jusqu'à ces solides assises qui ont survécu au tremblement de terre et résisté à l'éruption du Vésuve. Sous la ville du second siècle, il retrouve au moins deux villes plus anciennes, dont il nous trace l'histoire. La plus vieille remonte au VIe siècle avant l'ère chrétienne; à ce moment, quelques familles, venues on ne sait d'où, prirent possession du sol qui s'étendait entre le Sarnus et la mer. Elles enfermèrent ce sol dans des mu-

(1) Il ne faut pas oublier pourtant que c'est M. Fiorelli qui a eu l'idée de couler du plâtre dans le vide qu'ont laissé les cadavres des Pompéiens en se décomposant. Quand l'opération est bien faite, le plâtre donne exactement l'image du mort. On comprend en effet que cette cendre humide, ou plutôt cette boue brûlante, qui s'est répandue sur Pompéi, quand elle s'est refroidie, ait conservé, comme un moule, les contours des objets qu'elle avait recouverts. C'est ainsi qu'on a pu réunir, dans le petit musée placé à l'entrée de la ville, une collection de personnages qui sont reproduits comme ils étaient quand la mort les a frappés, les uns luttant contre elle avec désespoir, les autres s'abandonnant sans résistance. C'est un spectacle saisissant et l'une des plus grandes curiosités de Pompéi.

railles formées de blocs énormes, pris aux montagnes voisines, et placés l'un sur l'autre sans ciment. Dans cet espace, trop vaste pour eux, les nouveaux habitans s'établirent à l'aise. Leurs maisons, dont les fondations subsistent encore, ne consistaient qu'en une cour couverte autour de laquelle les appartemens étaient distribués. Chaque habitation était placée au centre d'un petit lot de terre (*hæredium*) que la famille cultivait. La ville n'était donc pas alors une agglomération de maisons pressées les unes contre les autres, mais une réunion de familles vivant sur leurs terres à l'abri d'une muraille commune. Deux siècles plus tard vinrent les Samnites; c'était un peuple intelligent, civilisé, et qui se laissa vite gagner aux arts de la Grèce. Les Samnites bâtirent une ville véritable, avec de très beaux monumens dont quelques-uns existent encore et conservent les inscriptions que les magistrats y avaient fait placer : tels sont les temples de Vénus et d'Isis, et cet élégant portique dans lequel M. Fiorelli reconnaît un *hécatonstylon* et qu'on appelait autrefois le Forum triangulaire. Ils élevèrent aussi de plusieurs mètres les murailles de la cité, plaçant des assises régulières en pierre de Nocera au-dessus des blocs grossiers qu'avaient entassés leurs prédécesseurs. Fidèles à leurs instincts belliqueux, ils firent de Pompéi une ville de guerre, munie de fortifications redoutables qui résistèrent même aux Romains. Quand elle eut été enfin soumise, Sylla y envoya trois cohortes de vétérans avec leurs familles et en fit une colonie romaine qui prit son nom (*colonia Cornelia*). Dès lors Pompéi devint ce qu'elle est restée jusqu'à son dernier jour, une ville de plaisir, où les voyageurs s'arrêtaient volontiers, pour y jouir d'une nature riante, d'une admirable vue et d'un des plus beaux climats du monde.

Depuis que les travaux préliminaires de M. Fiorelli sont achevés et qu'on possède un plan plus exact et plus complet des quartiers qu'on a fouillés jusqu'ici, on a pu reconnaître mieux qu'on ne le faisait auparavant que la ville est régulièrement construite, qu'en général les rues y sont bien alignées et se coupent à angle droit. Il ne faudrait pas croire que cette régularité ait été introduite à Pompéi par les architectes qui la rebâtirent après son premier désastre. M. Fiorelli pense qu'elle existait déjà dans la ville primitive. Les vieux Italiens qui s'établirent les premiers au bord du Sarnus avaient une façon particulière de tracer le plan des villes qu'ils voulaient fonder : c'était une opération religieuse, qui était décrite dans les rituels et dirigée par des prêtres. On conduisait dans un espace vide une charrue attelée d'un cheval et d'un bœuf, et le sillon qu'elle creusait formait l'enceinte de la cité nouvelle. On traçait ensuite deux lignes perpendiculaires, l'une du nord au midi, qui s'ap-

pelait *cardo*, l'autre de l'est au couchant qui s'appelait *decumanus* : c'étaient les deux rues principales sur lesquelles les autres venaient plus tard s'embrancher. Comme il est certain que cette régularité qu'on remarque dans les quartiers de Pompéi qu'on a découverts se retrouvait dans les autres, on peut, avec la partie qu'on connaît, se faire une idée de celle qu'on ne connaît pas. C'est ainsi que M. Fiorelli a pu sans témérité imaginer une sorte de plan de la ville entière. D'après l'étendue du terrain et la direction des rues, il la divise en neuf quartiers, ou, comme disaient les Romains, en neuf régions. De ces neuf régions, trois sont entièrement déblayées, trois entièrement couvertes, et l'on ne connaît qu'une faible partie des trois autres. C'est donc de compte fait un peu plus de la moitié de Pompéi qui reste à déterrer.

Sur la carte si exacte et si complète que M. Fiorelli nous a donnée de la ville (1), on ne retrouvera plus les anciens noms sous lesquels les rues et les maisons étaient depuis longtemps connues. Je sais qu'ils avaient cet avantage de s'être gravés dans la mémoire des voyageurs et qu'on aura peut-être quelque peine à les en arracher. Cependant M. Fiorelli n'a pas eu tort de l'entreprendre, et il ne me semble pas qu'il y eût aucune raison sérieuse de les garder. Les plus innocens sont ceux qui rappellent en quelle occasion et devant quels augustes personnages les maisons ont eu l'honneur d'être découvertes (*maison du grand-duc*, *des princes russes*, *de la princesse Marguerite*, etc.) Tout le monde reconnaîtra sans peine que ces souvenirs ne sont pas de ceux qui méritent d'être éternellement conservés. On pourrait tenir davantage aux noms qui indiquent l'endroit où ont été trouvées des œuvres d'art remarquables (*maison du faune*, *des danseuses*, *du cithariste*, etc.), si ces œuvres d'art y étaient encore et n'avaient pas été transportées dans les musées. Il y en a enfin, c'est le plus grand nombre, qui ne sont que des erreurs manifestes : il est sûr que les maisons de Cicéron, de Pansa, de Salluste, de Diomède n'ont jamais appartenu aux personnages dont elles portent le nom. M. Fiorelli a donc bien fait de supprimer toutes ces désignations imaginaires. Mais comment essaie-t-il de les remplacer? Il cherche avec soin, dans les maisons qu'il fouille, si quelque circonstance ne pourrait pas lui révéler le propriétaire véritable. Il n'est pas toujours impossible de le découvrir. On y trouve assez souvent des anneaux, des bagues de prix, sur lesquels un nom propre est

(1) Cette carte se trouve à la fin de l'ouvrage intitulé *Descrizione di Pompei*, qui contient l'étude de tous les monumens et une mention de toutes les maisons qui ont été jusqu'ici fouillées. C'est un livre indispensable à tous les archéologues qui veulent visiter Pompéi avec fruit. On trouvera à l'acheter à la porte même de la ville, à l'endroit où se distribuent les billets pour la visiter.

gravé : il est bien probable que c'est celui du maître du logis; mais ce sont surtout les inscriptions qui le font connaître d'une manière certaine. Quand les Pompéiens passaient devant la demeure d'un personnage qui leur agréait, ils aimaient à écrire quelque compliment ou quelque souhait pour lui sur les murs : « Terentius Eudoxus est un brave homme, dit l'un; il soutient ses amis et les défend de toutes les façons. » Ou bien : « Que tout réussisse à Terentius Eudoxus, *Terentio feliciter!* » Un autre, plus galant et qui trouve sans doute la maîtresse de la maison à son gré, ne résiste pas au désir de lui adresser en passant un souvenir respectueux : « Gemellus à Cæsernina, femme de L. Mumisius, salut! » Il est assez vraisemblable que ce salut adressé à la femme était consigné sur une muraille qui appartenait au mari. Ailleurs une circonstance curieuse a permis à M. Fiorelli de trouver le nom du vrai propriétaire de ce qu'on appelait, on ne sait pourquoi, la maison de Pansa. Comme elle était fort étendue et trop vaste pour une seule famille, on en avait mis une partie en location. L'écriteau existe encore à sa place, sur la rue; on y lit ces mots : « A louer, dans la maison de Cn. Alleius Nigidius Maius, pour le premier des calendes de juillet, des boutiques avec leurs terrasses, des cabinets, etc. S'adresser à Primus, esclave de Cn. Alleius Nigidius Maius. » Cette belle habitation n'était donc pas de Pansa, mais de Nigidius. Voilà comment M. Fiorelli est parvenu à restituer à beaucoup de maisons de Pompéi leur nom véritable; le reste s'en passera. Il vaut mieux les désigner par des numéros que de les affubler de dénominations de fantaisie.

J'ai tenu à donner tous ces détails, qui peuvent sembler de peu d'importance, pour montrer quel esprit de rigueur et d'exactitude scientifiques M. Fiorelli apporte dans tous ses travaux. Quand cette œuvre de révision et de restauration qu'il avait si consciencieusement poursuivie fut terminée, et qu'il ne resta plus rien d'incomplet et d'inachevé dans les fouilles anciennes, il put enfin marcher en avant et entreprendre à son tour des fouilles nouvelles.

Eut-il raison de le faire? Ne valait-il pas mieux s'arrêter et transporter ailleurs, sur un terrain plus neuf et plus riche, cet effort vigoureux d'investigation? C'est ce que prétendait alors Beulé, dans des études pleines d'intérêt que les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oubliées (1). Beulé était encore plus un artiste qu'un archéologue. Les trouvailles obscures, qui ne servent qu'à résoudre quelque problème historique et à rendre le passé plus vivant, lui faisaient bien moins de plaisir que la découverte de ces statues, de ces mosaïques, de ces belles frises qui charmaient son goût délicat.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1870.

Or, il se rappelait que toutes les fois qu'on avait creusé au-dessous de Resina, dans les profondeurs où se cache Herculanum, on en était revenu avec des objets d'art admirables. « C'est donc là, disait-il, qu'on doit fouiller; c'est sur ces ruines intactes et qui promettent tant de trésors qu'il faut concentrer les efforts et les ressources. » Et avec cette ardeur qu'il mettait à propager ses opinions, il invitait tous les amis des arts, tous les riches amateurs de l'Europe à se réunir pour faire les frais de ces fouilles fécondes.

Si cet appel est jamais entendu, si les banquiers et les antiquaires apportent à M. Fiorelli de quoi recommencer les travaux coûteux d'Herculanum, je crois qu'il acceptera très volontiers cette offrande généreuse et qu'il sera heureux de diriger de ce côté une partie de ses ouvriers. Mais je doute qu'on obtînt de lui, même dans ce cas, d'abandonner tout à fait Pompéi, c'est-à-dire le succès modeste peut-être, mais certain et facile, pour les difficultés et les aventures. Pourquoi y consentirait-il en effet, et quelle est la raison qui pourrait justifier cet abandon? Pompéi, dit Beulé, a donné à peu près tout ce qu'on doit en attendre. Tout se ressemble dans cette ville neuve, rebâtie et décorée en seize ans par les mêmes artistes. En supposant que les fouilles soient aussi heureuses dans l'avenir qu'elles l'ont été dans le passé, on n'y rencontrera jamais que la même maison, composée des mêmes matériaux, divisée de la même manière, avec son *atrium* et son péristyle, ses chambres d'esclaves et de maîtres, ses appartemens retirés et publics. Il ajoute que cette maison elle-même, tant de fois étudiée, cette maison élégante où l'on avait toujours l'espoir de découvrir quelque meuble précieux, on ne la retrouvera plus. Les quartiers riches, ceux qui entouraient le Forum et les théâtres, ont été fouillés; on n'a plus guère la chance que de tomber sur des maisons pauvres : et vaut-il la peine de se mettre en frais pour des masures?

M. Fiorelli pouvait répondre qu'après tout ces masures ont aussi leur intérêt. Les classes riches de l'antiquité nous sont assez bien connues : c'est d'elles surtout que la littérature nous entretient; elle nous fait savoir ce qu'elles pensaient et comment elles vivaient. Au contraire, ni les poètes, ni les historiens ne se sont beaucoup occupés des pauvres gens; quel service nous rendrait Pompéi en nous mettant sous les yeux une sorte de tableau vivant des classes populaires de l'empire! Ainsi, quand on aurait la certitude qu'il n'y reste plus que des habitations pauvres, ce ne serait pas une raison d'y suspendre les fouilles. Mais cette prédiction de Beulé ne s'est pas accomplie. On a continué de trouver dans les quartiers nouveaux de Pompéi autant de maisons élégantes que dans les anciens,

et l'on y a fait en ces quelques années des découvertes aussi curieuses qu'autrefois. Comme je suis forcé de me borner, je n'en signalerai que trois : la fresque de l'Orphée, les livres de compte du banquier Jucundus et la nouvelle *fullonica*.

II.

De la fresque de l'Orphée je n'ai qu'un mot à dire : on l'a trouvée dans le péristyle d'une maison qui n'avait rien de très remarquable, et elle-même n'aurait pas été fort remarquée si l'on ne se souvenait qu'il y en a une presque semblable dans un des cimetières chrétiens de Rome. Les deux tableaux ne sont guère différens que par leurs dimensions. Celui de Pompéi mesure près de 2 mètres 1/2. Les détails y sont donc mieux accusés et plus visibles que dans la fresque des catacombes, qui est plus petite et que le temps a fort effacée, mais l'aspect général des deux peintures est le même. Orphée est représenté assis, une chlamyde légère descend de ses épaules sur ses jambes, il touche avec le *plectrum* la lyre à sept cordes. A ses pieds, le peintre de Pompéi a entassé des animaux très divers : un lion, une panthère, un tigre, un sanglier, un cerf, un lièvre; plus loin, des arbres et des rochers, attirés par le charme de sa voix, et un ruisseau qui suspend son cours pour l'entendre plus longtemps. L'artiste chrétien a supprimé tous ces animaux et les a remplacés par deux brebis; il voulait rappeler sans doute le souvenir du Bon Pasteur, qui était l'image ordinaire et pour ainsi dire officielle du Christ dans les premiers temps de l'église. Mais pour l'ensemble, il a reproduit la fresque païenne. Il pouvait le faire sans scrupule : cette belle figure sérieuse et douce, qui paraît ne s'occuper que du sujet de ses chants sans s'apercevoir des effets étranges qu'ils produisent, a par elle-même quelque chose de religieux. Le christianisme n'avait rien à y changer pour l'accommoder à son culte et à ses dogmes; aussi n'a-t-il pas hésité à représenter le Christ sous les traits que les païens avaient donnés au chantre de Thrace. Ce qui prouve qu'il l'a fait volontiers et sans y être contraint par aucune nécessité, c'est qu'il a placé cette image dans un de ses cimetières, où les infidèles ne pénétraient pas et où il pouvait exprimer librement ses croyances. C'est une preuve de plus de la facilité avec laquelle l'église naissante empruntait les types antiques et de l'importance qu'il faut donner à l'imitation des modèles grecs dans la naissance de l'art chrétien (1).

(1) Je dois ajouter qu'en étudiant les peintures de Pompéi quelques jours après avoir vu celles des catacombes, j'ai été plus frappé que jamais de leur ressemblance. On trouve, surtout dans les maisons qui viennent d'être découvertes, quand le soleil et le

La maison du banquier L. Cœcilius Jucundus a plus d'importance et nous arrêtera plus longtemps. Ce n'est pas qu'au premier abord elle se distingue beaucoup des autres; elle est au contraire construite sur une rue assez étroite et elle a des apparences modestes. Jucundus ne tenait pas aux dehors, et peut-être même, en homme prudent, était-il bien aise de ne pas trop afficher sa fortune; mais quand on pénètre dans la maison, on s'aperçoit bien qu'on est chez un homme riche. La salle de réception est ornée de tableaux mythologiques, et une grande chasse est peinte sur le péristyle. Cette peinture n'est pourtant pas ce que le péristyle contenait de plus curieux : en fouillant au-dessus d'une embrasure de porte, dans un endroit assez bien caché, on a retrouvé les livres de compte du banquier pompéien.

C'était une grande nouveauté; les livres paraissent avoir été fort rares à Pompéi. Tandis qu'à Herculanum, dont on ne connaît guère que quelques maisons, on a presque du premier coup découvert une bibliothèque, depuis plus d'un siècle qu'on fouille Pompéi on n'y avait encore trouvé ni tablettes de cire, ni rouleaux de papyrus, ni livres de parchemin, ni bibliothèque, ni archive d'aucune sorte. C'est ce qu'il n'est pas aisé d'expliquer. Sans doute Pompéi n'était pas un lieu d'études, et les savans n'y devaient pas être nombreux; mais, même dans les villes de plaisir, certains livres sont à leur place. Je suppose que, si quelqu'une de nos belles résidences de bains de mer et de nos stations thermales, où l'on ne va pas pour s'ennuyer, était engloutie par un cataclysme subit, on n'y trouverait pas en la rendant au jour beaucoup d'ouvrages de science, mais une assez belle collection de romans ou de journaux. En supposant qu'il n'y eût pas à Pompéi de livres de philosophie, comme à Herculanum, on devait y lire au moins les poètes qui ont chanté l'amour, puisque leurs vers sont partout crayonnés sur les murailles, et il semble qu'on aurait dû y retrouver depuis longtemps quelques exemplaires des élégies de Properce ou de *l'Art d'aimer* d'Ovide; mais tout s'est perdu. Le seul indice qui puisse faire croire que les Pompéiens achetaient quelquefois des livres, et que par conséquent ils en avaient chez eux, c'est l'enseigne d'une boutique de libraires, près de la porte de Stabies, qui paraît avoir été gérée par quatre associés. Malheureusement, si la boutique est restée, les livres ont disparu. Aussi est-il aisé de comprendre la joie qu'on éprouva quand on s'aperçut, le 3 juillet 1875, qu'on venait

vent n'en ont pas fané les couleurs, de ces personnages aux yeux ardens, au teint bistré, comme on en voit si souvent dans les fresques chrétiennes. Il serait bien utile qu'un artiste intelligent comparât de plus près les procédés des deux peintures, et nous fît connaître les résultats de cette comparaison.

de découvrir non pas une bibliothèque véritable, mais ce qu'on pourrait appeler le portefeuille du banquier Jucundus.

C'était un assez grand coffre, placé dans une sorte de niche, au-dessus d'une porte, et qui contenait un grand nombre de ces tablettes (*tabulæ*) sur lesquelles les Romains inscrivaient les brouillons de leurs papiers d'affaires, leurs petits billets sans importance, le premier jet des ouvrages qu'ils composaient, enfin toutes leurs écritures courantes, réservant le parchemin et le papyrus pour ce qu'ils voulaient définitivement conserver. Ces tablettes consistaient ordinairement en deux ou trois minces planches de bois, réunies entre elles comme les couvertures d'un livre, et qui étaient enduites à l'intérieur d'une légère couche de cire; on écrivait sur cette cire avec un poinçon de fer. C'est pourtant une matière si frêle, si délicate, si peu faite pour durer, qui a survécu à des accidens de toute sorte, auxquels le marbre et le fer ne purent pas résister! On se demande par quel miracle, au milieu d'une ville embrasée et engloutie, sous cette pluie de boue et de cendres brûlantes qui recouvraient toutes les maisons, ce bois et cette cire n'ont pas été consumés; on est plus étonné encore qu'après cette terrible aventure ils aient pu traverser dix-huit siècles de ténèbres et d'humidité sans achever de périr. A la vérité, les tablettes de Pompéi ne nous sont parvenues qu'en fort mauvais état, ce qui ne surprendra personne. Elles ne formaient plus, quand on les trouva, qu'un assemblage de charbons calcinés, et à peine furent-elles touchées des rayons de ce soleil que depuis dix-huit cents ans elles ne voyaient plus qu'on s'aperçut qu'elles se fendaient de tous les côtés et tombaient en miettes au contact de l'air. On eut besoin de précautions infinies pour transporter ces débris précieux à Naples; là, dans ces ateliers où l'on s'exerce avec une admirable patience à dérouler et à lire les papyrus d'Herculanum, on travailla à séparer les tablettes les unes des autres, à en réunir les morceaux épars, à les ouvrir, et, quand la chaleur de l'éruption n'avait pas fondu la cire, à déchiffrer les traces que le stylet de fer y avait laissées. En somme, le succès fut plus grand qu'on ne l'espérait, grâce à l'habile et savant directeur du musée de Naples, M. de Petra, qui surveilla le travail et qui, quand il fut achevé, en fit connaître le premier les résultats au public (1).

Ces résultats répondent-ils à la peine qu'ils ont coûté? — Il est à remarquer que les découvertes de ce genre ont été toujours sui-

(1) Le mémoire de M. de Petra, intitulé : *le Tavolette cerate di Pompei*, a d'abord paru dans le recueil de l'académie des *Lincei*. Depuis cette époque, M. Mommsen a étudié les tablettes, surtout au point de vue juridique, dans un article important de l'*Hermès*, revue philologique de Berlin.

vies d'une déception. Comme on commence par trop attendre, il est naturel que la réalité ne soit pas à la hauteur des espérances. Après tout, on ne pouvait pas supposer que la maison d'un banquier contînt beaucoup d'ouvrages de haute littérature, et il n'y a pas lieu d'être surpris qu'on y ait trouvé des livres de compte. Le coffre de Jucundus renfermait 132 quittances qu'on lui avait signées et dont 127 ont été déchiffrées en totalité ou en partie. Presque toutes ces quittances (116 sur 127) se rapportent aux ventes à l'encan et elles achèvent de nous en faire bien connaître le mécanisme. La vente à l'encan (*auctio*), qui nous sert aujourd'hui à nous défaire de nos livres, de nos meubles et de nos tableaux, après avoir été d'abord réservée, chez les Romains, aux ventes forcées, c'est-à-dire à celles que l'état faisait des biens des condamnés, et les créanciers de ceux de leurs débiteurs, avait fini par être employée pour toutes les autres. M. de Petra fait remarquer que cette façon de vendre était devenue si générale que les mots *auctionari* ou *auctionem facere* étaient regardés comme de simples synonymes de *vendere*. Il y avait dans les villes importantes de grandes salles bâties exprès, avec des cours et des portiques, qu'on appelait *atria auctionaria*. Celui qui présidait à l'encan devait savoir tenir les comptes et dresser un procès-verbal en règle; aussi désignait-on souvent pour cet office un banquier de profession. Voilà comment Cœcilius Jucundus en était chargé à Pompéi. La présidence du banquier avait d'ailleurs un autre avantage : la vente se faisait d'ordinaire argent comptant (*præsenti pecunia*) et l'acheteur devait s'acquitter tout de suite; quand il n'avait pas la somme à sa disposition, le banquier l'avançait. Il faisait donc, dans les opérations de ce genre, deux sortes de bénéfice : d'abord la retenue qu'il prélevait sur la somme totale de la vente pour payer sa peine, ensuite l'intérêt qu'il exigeait de l'acheteur pour l'argent qu'il lui prêtait. Nos tablettes qui, sauf quelques différences insignifiantes, sont toutes rédigées de la même façon, contiennent la quittance du vendeur au banquier, qui fournit les fonds et représente l'acheteur véritable, dont il est l'intermédiaire. Ces pièces ont surtout de l'intérêt pour les jurisconsultes; d'autres, malheureusement en trop petit nombre, une dizaine au plus, nous donnent des renseignemens curieux sur les finances des municipes romains et la manière dont ils administraient leurs propriétés. Elles sont signées du trésorier de la ville, et nous apprennent que Cœcilius Jucundus, qui ne se contentait pas des bénéfices que lui procuraient les ventes à l'encan, avait aussi pris à ferme des biens communaux; nous savons de quel prix il payait des pâturages, l'usufruit d'un champ qui appartenait au municipe et une boutique de foulon

qu'il sous-louait peut-être ou qu'il faisait valoir lui-même. Voilà ce qu'imaginait un banquier de petite ville pour s'enrichir ! Les quittances de Jucundus nous font saisir sur le vif une profession que nous ne connaissions guère. Elles ne sont pas sans importance; mais surtout elles ont ranimé, dans le monde savant, l'espoir qu'on avait à peu près perdu de retrouver un jour, parmi les ruines de Pompéi, quelque bibliothèque ou tout au moins une archive un peu plus riche et plus lettrée que celle du banquier Jucundus.

En face de la maison du banquier, on a mis au jour une *fullonica*, c'est-à-dire une boutique de foulon. On en connaissait déjà plusieurs autres, une surtout qui est célèbre parce qu'elle contenait des fresques intéressantes qui représentaient d'une façon fort habile et très vivante toutes les opérations du métier. Ce métier était alors très important. Tous les citoyens romains qui se respectaient, dans la capitale et dans les provinces, portaient la toge : c'était l'habit élégant, le vêtement officiel et de cérémonie; il désignait et distinguait les maîtres du monde,

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

Mais, si l'ampleur majestueuse de la toge, l'élégance de ses plis, l'éclat de sa blancheur, surtout quand elle était relevée par une bande de pourpre, en faisaient un des vêtemens les plus beaux que l'homme ait portés, il avait le double inconvénient d'être incommode et de se salir aisément. Quand on voulait qu'il fût propre et qu'il fît honneur à celui qui devait s'en revêtir, on l'envoyait chez le foulon. Là, on commençait par le jeter dans des cuves pleines d'eau, de craie et d'autres ingrédiens. On le lavait ensuite, non pas en le pressant avec les mains, comme on fait aujourd'hui, mais en le foulant avec les pieds. L'ouvrier qui était chargé de ce soin exécutait sur la cuve une sorte de mouvement à trois temps (*tripudium*), comme celui du vigneron qui presse le raisin. Par un hasard étrange, le *tripudium* était devenu la danse nationale et religieuse des vieux Romains; c'était celle qu'exécutaient les frères Arvales, pendant qu'ils chantaient cette chanson aux dieux Lares qu'un hasard nous a conservée, ou les Saliens, quand ils parcouraient les rues de Rome au mois de mars en frappant de leur petite épée sur leur bouclier d'airain. Lorsque le linge était ainsi lavé, on l'étendait sur une cage en osier où il recevait les exhalaisons du soufre; on l'étirait, on le cardait avec une longue brosse; on le plaçait enfin sous un pressoir qui ressemblait beaucoup à ceux dont on se sert pendant les vendanges. Plus il y était serré, plus il sortait blanc et brillant. Ces opérations variées demandaient un vaste local et un personnel nombreux. Les foulons étaient donc en très grand nombre

dans les villes antiques. Ils passaient pour être des gens joyeux qui avaient le goût du plaisir et des gais propos; aussi la comédie populaire de Rome aimait-elle beaucoup à s'occuper d'eux et à les mettre sur la scène. Le spectale des foulons en bonne humeur (*fullones feriati*) avait le privilège d'amuser le peuple. La découverte de la nouvelle *fullonica* nous prouve que les foulons de Pompéi ressemblaient à ceux de Rome. On a trouvé sur le mur du portique où se lavait la laine les restes d'une grande fresque, malheureusement très effacée, mais qui paraît avoir été peinte avec beaucoup de verve comique. On croit qu'elle représentait la fête de Minerve (*quinquatrus*), qui était aussi celle des foulons. Ils se livrent à la joie avec tant de pétulance que les jeux se terminent quelquefois par des coups, et l'on y distingue un malheureux qui a été battu jusqu'au sang et qui vient se plaindre à la justice. Mais les scènes gaies dominent : ce sont des danses, des festins où les convives sont dépeints dans des attitudes grotesques ou obscènes que Rabelais oserait seul décrire. Cette liberté de pinceau nous rappelle que nous sommes dans le pays où fut créée l'atellane.

La nouvelle *fullonica* a un autre intérêt pour nous ; elle se compose de deux parties : l'une, qui servait d'atelier aux ouvriers, est merveilleusement conservée. On dirait que le travail vient à peine de cesser ; les bassins où l'on plaçait le linge sont intacts, et il semble que les robinets de fer, qui sont restés à leur place, vont y faire couler l'eau du Sarnus. Dans un coin, on voit une urne pleine de la matière crétacée qu'on y avait mise la veille ou le jour même de l'éruption. Toute cette partie paraît déjà propre, convenable, et même élégamment décorée ; mais il est difficile de n'être pas beaucoup plus frappé des appartemens du maître qui sont contigus. On y remarque surtout une assez grande pièce qui communiquait directement avec l'atelier et pouvait servir à recevoir les cliens. Elle est ornée de peintures très agréables, dont l'une représente la toilette de Vénus : la déesse ajuste ses cheveux et se regarde dans un miroir, tandis qu'auprès d'elle un amour tient une boîte de parfums. Ce n'étaient donc pas seulement les riches, les lettrés, les gens de loisir et d'étude qui appréciaient les peintures gracieuses. Le goût en était descendu des classes élevées jusqu'aux industriels et aux commerçans ; ils voulaient tous que les murailles de leurs chambres ou de leurs portiques en fussent couvertes. C'est ainsi que, pour les satisfaire, il s'était formé alors une foule de peintres-décorateurs d'une habileté de main vraiment merveilleuse, artisans sans doute et ouvriers par la facilité et la rapidité de leur travail, mais artistes véritables par leur manière de comprendre les œuvres des maîtres, par le talent qu'ils avaient de les approprier à des conditions et à

des milieux différens et de conserver quelques-unes de leurs meilleures qualités jusque dans ces reproductions hâtives. C'est la multitude de ces artistes secondaires qui peut seule expliquer qu'après la première catastrophe Pompéi ait été complètement rebâtie et décorée en seize ans; et leur nombre même, ainsi que les ouvrages qu'ils exécutaient partout avec tant de succès et de facilité, montre à quel point le goût des arts s'était répandu dans le monde romain au Ier siècle.

Voilà surtout ce que Pompéi peut nous apprendre. Ce n'était pas une grande ville : elle ne contenait guère que douze mille habitans. Ce ne devait pas être non plus une ville très riche : quoiqu'elle fût en relation directe avec l'Égypte, elle ne connaissait pas la grande industrie, et le seul commerce dont on ait trouvé jusqu'ici des traces chez elle est celui des objets nécessaires à la vie commune. C'était certainement une ville de plaisir, comme toutes celles qui étaient situées dans ce climat heureux, autour de ce golfe admirable (1); mais on va trop loin quand on la compare à nos établissemens thermaux qui ne sont peuplés que d'étrangers et qu'on ne fréquente qu'une saison. Sans doute autour de la ville, sur les bords du Sarnus, « où l'on respirait le goût du repos, » tout près de la mer, le long des rampes du Vésuve, qui était alors une charmante montagne, verte et boisée jusqu'au sommet, les grands seigneurs avaient fait construire des villas élégantes qu'ils venaient habiter pendant quelques semaines. Cicéron aimait à passer de sa maison de Cumes à celle de Pompéi en s'arrêtant quelques jours à Baies, « le plus beau lieu du monde, » où il retrouvait toute la société distinguée de Rome. Je veux bien croire que l'exemple de cette population flottante propageait dans le pays le goût du luxe et qu'elle pouvait y répandre un peu plus d'aisance par l'argent qu'elle dépensait sans compter. Mais la ville ne se composait pas uniquement de gens de passage; elle possédait une bourgeoisie honorable et importante, qui l'habitait depuis plusieurs générations, et où l'on se succédait de père en fils dans les premières magistratures. Ce n'était donc pas, comme on l'a prétendu, une ville d'exception; elle devait à peu près ressembler aux autres, et il est légitime de les juger sur elle.

Pompéi frappe d'abord le visiteur par un air d'élégance, de richesse, de gaîté. On se dit en parcourant ses rues, en pénétrant dans ses maisons, que la vie devait y être facile et riante. Les ha-

(1) On a retrouvé à Ostie la tombe d'un Grec, né à Tralles, dans l'Asie Mineure, qui nous apprend, en vers assez réguliers, qu'il a souvent visité Baies et les pays voisins, *propter aquas calidas deliciasque maris.*

bitans semblent préoccupés de chercher par-dessus tout leur bien-être. Ils ne le placent peut-être pas où nous le mettons : chaque siècle en ce genre a ses opinions et ses préférences, et il y a une mode pour la façon d'être heureux comme pour tout le reste. Si nous nous laissons trop dominer par cette tyrannie de l'habitude qui ne nous permet pas de croire qu'il soit possible de vivre autrement que nous vivons, les maisons de Pompéi nous paraîtront petites et incommodes; mais si nous oublions un moment nos idées et nos usages, si nous essayons de nous faire Romains par la pensée, nous trouverons que ceux qui les habitaient les avaient très bien faites pour eux, et qu'elles étaient parfaitement appropriées à tous leurs goûts et à tous leurs besoins. A ceux qui en trouvent les pièces trop étroites à leur gré, on a répondu avec beaucoup de vraisemblance que les habitans ne vivaient guère chez eux et qu'ils passaient une grande partie de leurs journées sous les portiques du Forum et des théâtres. Il faut ajouter que, si les chambres ne sont pas grandes, elles sont nombreuses. Le Romain use de sa demeure comme de ses esclaves, il a des pièces différentes pour tous les incidens de la journée comme il a des serviteurs pour toutes les nécessités de la vie. D'abord la partie de sa maison où il accueille les étrangers est tout à fait distincte de celle où il se retire avec sa famille. On ne pénètre pas aisément dans ce sanctuaire qui est séparé du reste par des corridors, fermé par des portes ou des tentures et gardé par un concierge. Le maître reçoit quand il veut, il s'enferme chez lui quand il lui plaît ; et si quelque client plus ennuyeux et plus tenace l'attend à sa sortie dans son vestibule, il a une porte de derrière (*posticum*), sur une rue étroite, qui lui permet de s'échapper. Chez lui, chaque pièce est faite exactement pour l'usage auquel on la destine. Il ne se contente pas, comme nous, d'une seule salle à manger ; il en a de plusieurs dimensions, selon le nombre des amis qu'il veut traiter. La chambre où il fait sa sieste pendant la journée, celle où il se retire la nuit pour dormir sont très petites; elles ne reçoivent la lumière et ne prennent l'air que par la porte; ce n'est pas un inconvénient dans le midi, où l'obscurité donne la fraîcheur. Il n'y demeure d'ailleurs que juste pendant le temps de son sommeil. Pour le reste du jour il a une cour fermée, ou *atrium*, une cour ouverte ou péristyle; si le terrain le permet, il y joint un petit jardin, avec quelques arbres et des treilles suspendues à d'élégantes colonnes. On y rencontre aussi quelquefois une grotte en rocaille; que voulez-vous ! c'est dans tous les pays du monde un goût particulier aux bons bourgeois. Mais ceux de Pompéi l'emportent de beaucoup sur les nôtres par les précautions qu'ils prennent pour que leurs regards ne

tombent jamais sur quelque objet déplaisant. Ils possèdent de belles mosaïques, des stucs brillans, des incrustations de marbre où leurs yeux se reposent volontiers. L'éclat fatigant des pierres blanches a été partout adouci par des nuances agréables; les murs sont peints en gris ou en noir, les colonnes teintées de jaune ou de rouge. On ne saurait croire combien ce coloris léger donne un air riant à la maison. Le long des corniches courent des arabesques gracieuses, composées de fleurs entrelacées, où se mêlent par momens des oiseaux qui n'ont jamais existé et des paysages qu'on n'a vus nulle part. Ces fantaisies sans signification plaisent à l'œil et n'exercent pas l'esprit. De temps en temps, sur un panneau plus vaste, une scène mythologique, peinte sans prétention et à grands traits, rappelle au maître quelque chef-d'œuvre de l'art antique, et l'en fait jouir par le souvenir. Quelquefois ce petit bourgeois est assez heureux pour posséder une habile imitation en bronze d'une de ces œuvres charmantes des artistes grecs qui font aujourd'hui la fortune du musée d'un souverain (1), un satyre qui danse, un athlète qui combat, un dieu, une déesse, un joueur de cithare, etc.; il en sait le prix, il en comprend la beauté, il l'a placé sur un socle dans son *atrium* ou son péristyle pour le saluer du regard toutes les fois qu'il entre ou qu'il sort. C'était en somme une existence heureuse et large que celle de ces riches Pompéiens; ils savaient l'embellir de tous les agrémens du bien-être, la relever par les jouissances des arts, et je crois que beaucoup de personnages importans de nos plus grandes villes seraient tentés d'envier le sort des obscurs décurions de ce petit municipe.

Et les pauvres? — il devait y en avoir à Pompéi comme ailleurs. Un jour sans doute on découvrira les quartiers où ils demeuraient; jusqu'à présent on ne les a pas trouvés : les maisons les plus petites, les plus simplement décorées qu'on ait encore fouillées ne sont pas ce que nous appelons des maisons de pauvres. Peut-être quelques-uns d'entre eux habitaient-ils ces étages supérieurs avec terrasses (*cœnacula cum pergulis*), dont il est quelquefois parlé dans les écriteaux de location. Malheureusement on n'a conservé des maisons de Pompéi que le rez-de-chaussée; les étages supérieurs ont presque partout disparu. En attendant qu'on arrive aux

(1) C'est de Pompéi et d'Herculanum, c'est-à-dire de deux petites villes sans importance, que viennent les beaux bronzes du musée de Naples qui font l'admiration des étrangers. Chez les bourgeois de nos villes de province, on ne trouverait rien de semblable. Il faut ajouter que ce qu'il y avait de plus beau à Pompéi n'y est pas resté. Nous savons que les habitans ont fait des fouilles après la catastrophe, et qu'ils sont venus enlever leurs objets les plus précieux. Nous n'avons donc aujourd'hui que ce qu'on n'a pas pu retrouver ou ce qu'on a négligé de prendre.

quartiers populaires, la présence et les habitudes des petites gens ne s'y révèlent guère que par ces lieux de plaisir qu'ils fréquentaient volontiers, comme partout, les cabarets et les auberges. Il n'en manque pas à Pompéi. A l'entrée de la ville, on trouve des hôtelleries destinées aux paysans des environs quand ils venaient vendre leurs denrées ou acheter ce qui leur était nécessaire. Devant la porte, le trottoir est abaissé pour que les chars puissent entrer dans la remise : il leur eût été très malaisé de circuler dans les rues étroites de la ville où deux voitures seraient embarrassées à passer de front; aussi trouvait-on plus simple de les laisser à l'auberge. Ces hôtelleries contiennent de très petites chambres où les voyageurs passaient la nuit quand ils étaient contraints de prolonger leur séjour. Ils ont quelquefois laissé leur nom sur le mur, avec des réflexions qui ne manquent pas d'intérêt. On pense bien que ce ne sont pas de grands personnages qui se contentent de gîtes si médiocres. Il y a dans le nombre un soldat prétorien en congé, des pantomimes qui viennent donner des représentations, un habitant de Pouzzoles qui profite de l'occasion pour souhaiter toute sorte de prospérités à son pays natal (*coloniæ Claudiæ Neronensi Puteolanæ feliciter!*) et un amoureux qui nous apprend qu'il a passé la nuit tout seul et qu'il a beaucoup regretté sa bonne amie (*Vibius Restitutus hic solus dormivit et Urbanam suam desiderabat*).

Nous sommes là, comme on voit, en compagnie de fort petites gens; ceux qui hantaient les cabarets ne devaient pas être plus distingués. Les boutiques où l'on débitait des boissons chaudes (*thermopolia*) sont assez nombreuses à Pompéi; on les trouve d'ordinaire, comme chez nous, dans les endroits les plus passagers, surtout à l'angle de deux rues. Devant la porte est placé un comptoir de marbre avec des ouvertures rondes dans lesquelles s'enfonçaient les vases qui contenaient les boissons et des petites étagères où devaient être rangés des verres de différente forme et de diverse grandeur. C'était pour les gens pressés, qui n'avaient pas le temps d'entrer dans la boutique et voulaient boire sans s'arrêter. S'ils avaient du loisir et tenaient à se mettre plus à l'aise, ils allaient s'attabler dans d'autres pièces qui faisaient suite à la boutique. On a précisément découvert un de ces cabarets pendant que je visitais Pompéi; il était décoré de peintures curieuses qui font bien voir quel public le fréquentait, et que c'était à la fois un tripot et un mauvais lieu. L'une de ces peintures montre les servantes du cabaret qui s'amusent avec les cliens, les poursuivent, les embrassent et les excitent à boire. Une autre représente deux hommes barbus qui tiennent une table de jeu sur leurs genoux et jouent aux dés. Ils paraissent tous deux fort animés; l'un semble triomphant du

beau coup qu'il vient de faire, tandis que l'autre agite les dés dans le cornet avec l'espoir de faire un plus beau coup encore. Dans le tableau suivant nos deux joueurs se disputent; chacun d'eux prétend avoir gagné. Ils se disent de grosses injures que reproduisent des inscriptions placées au-dessus de leur tête. Au bruit accourt le cabaretier qui, avec beaucoup de politesse et dans une attitude respectueuse, les prie de « s'aller battre à la porte. »

On voit que les fouilles de Pompéi ont été loin d'être stériles pendant ces dernières années. Elles continuent à nous faire connaître sous tous ses aspects la vie intime et publique de la société romaine; elles fournissent toujours aux historiens des renseignemens importans sur l'état du monde et la prospérité de l'empire au Ier siècle. Les découvertes qu'on y a faites et que j'ai très sommairement analysées nous prouvent qu'on n'a pas eu tort de poursuivre les travaux commencés. Même quand les résultats n'en ont pas été très remarquables, ils suffisent à entretenir nos espérances et à nous faire deviner ce que Pompéi nous garde encore de surprises et de leçons.

III.

Entre Pompéi et Ostie, les différences sont grandes; d'abord les deux villes ne sont pas aussi facilement accessibles l'une que l'autre. Tout le monde aujourd'hui visite Pompéi : c'est la grande curiosité de Naples. Les guides la signalent à tous les voyageurs, et il n'y a rien de plus aisé que de s'y rendre. Un chemin de fer, qui longe le plus beau golfe du monde, vous dépose, en une demi-heure, en face d'une des portes de la ville. On ne va pas aussi commodément à Ostie. Il n'y a pas de chemin de fer, ni même de voiture publique qui y mène. C'est une excursion qu'il faut méditer et préparer à l'avance. Aussi les voyageurs, qui d'ordinaire sont pressés, et à qui Rome suffit, se hasardent-ils rarement à l'entreprendre. Ils ont tort et se privent d'un grand plaisir : même après Pompéi, Ostie est curieuse à voir; elle a de quoi intéresser et instruire tous les amis de l'antiquité.

Le voyage est assez monotone. On sort par la porte Saint-Paul, l'ancienne *porta Ostiensis*, et l'on suit presque tout le temps le Tibre. D'ordinaire les bords d'un fleuve sont rians et verts, et l'on en devine le cours aux touffes d'arbres qui l'ombragent. Ici la verdure est absente : le Tibre, jaune et silencieux, coule entre quelques maigres arbrisseaux et des broussailles blanchies par la poussière. C'était pourtant un lieu de plaisir dans les beaux temps de l'empire. Les financiers, les grands seigneurs achetaient très cher

un petit jardin sur les bords du Tibre. Ils y donnaient des fêtes à leurs amis des deux sexes, et un poète du temps les représente buvant des vins délicats dans des coupes ciselées par de grands artistes, au bruit joyeux des barques qui sans cesse descendent et remontent le fleuve. Il n'y a plus aujourd'hui ni barques, ni jardins; rien ne trouble la solitude de ce désert que quelques troupeaux de chevaux ou de bœufs conduits par des pâtres à l'œil dur que le passant effarouche. C'est à peine si l'on rencontre par intervalle un ou deux paysans à cheval qui s'en reviennent de la ville, avec leur costume pittoresque, leurs grandes bottes, leur chapeau pointu et leur long bâton qu'ils placent en travers de la selle. Le temps s'écoule, le chemin continue à monter et à descendre, et le spectacle est toujours le même. Enfin, après plus de deux heures de cette route uniforme, les maquis se montrent, les arbres reparaissent, l'horizon s'agrandit. On aperçoit au loin les pins parasols de Castel-Fusano, on traverse quelques champs de blé, et bientôt on arrive à Ostie.

La ville moderne se montre à nous sous l'aspect d'une église du XVIe siècle et d'un élégant château-fort sur lequel sont gravées les armes de Jules II. Autour du château se serrent deux ou trois maisons qui composent toute la ville. Les habitans sont au nombre d'une dizaine pendant la saison des fièvres, qui commence de bonne heure et se prolonge tard. Au mois de novembre, il arrive quelques centaines de paysans des environs, qui s'entassent dans des huttes et cultivent le pays. Dès que les chaleurs reviennent, ils s'empressent de fuir.

Quand on s'avance de quelques pas au-delà des maisons et du château, et qu'on regarde devant soi, on est saisi du grand et majestueux spectacle qu'on a sous les yeux. De cette immense plaine qui nous entoure, pas un bruit ne s'élève. Tout semble immobile et muet; c'est un recueillement et une tristesse dont l'âme est tout émue. L'émotion redouble lorsqu'on se souvient que ce lieu silencieux était autrefois l'un des plus agités du monde, qu'on le repeuple de cette foule affairée qui s'y pressait quand les flottes de l'Afrique et de l'Égypte y venaient apporter le blé qui nourrissait Rome. La mer, qui scintille à l'horizon, forme comme un cadre lumineux à ce tableau désolé. A droite, le Tibre se sépare en deux branches qui entourent l'*isola sacra*, peuplée aujourd'hui de troupeaux de buffles. Autour de soi, autant que l'œil peut s'étendre, la plaine est couverte de petits tertres d'inégale hauteur; ce sont des amas de décombres qui recouvrent une grande ville ensevelie. Au-dessous de ces terres amoncelées, où l'on heurte à chaque pas, quand on s'y promène, des fragmens de marbre, des débris de poteries, des vases ou des fonds de vases brisés, on est sûr de retrouver la vieille Ostie.

Voilà une affirmation qui, au premier abord, peut causer quelque surprise. On comprend que l'éruption du Vésuve qui a saisi Pompéi en pleine vie et qui, en un jour, l'a toute enterrée sous la cendre nous l'ait conservée comme elle était; mais Ostie n'a pas été victime, comme Pompéi, d'une catastrophe subite, elle a péri lentement et en détail; comment se fait-il donc qu'on espère en retrouver d'importans débris? C'est qu'elle a cessé d'être habitée tout d'un coup. Sa prospérité tenait à la puissance de Rome, dont elle était le port; elle déclina vite quand Rome n'attira plus à elle les voyageurs et les marchandises du monde entier. Les invasions des barbares lui portèrent le dernier coup. Elle était, depuis Genséric, la route naturelle de tous les hardis pirates que tentaient les richesses accumulées dans la campagne romaine (1). C'est là qu'ils débarquaient pour être plus rapprochés de leur proie, pour tenter quelque coup de main avantageux avant qu'on eût le temps de se mettre en défense. Ces incursions répétées rendirent bientôt le séjour d'Ostie insupportable. La pauvre ville dut regretter alors amèrement ce voisinage de la mer, qui, après avoir fait si longtemps sa fortune, l'exposait à tant de désastres imprévus. Chaque ravage dont elle était victime diminuait sa population. On peut supposer qu'un jour les derniers habitans qui restaient, menacés d'une attaque plus furieuse que les autres, et pris de peur, se sont tout d'un coup enfuis ensemble loin des côtes. Ils cherchèrent sans doute quelque asile, soit dans les montagnes du Latium et de la Sabine, où ils pensaient bien que l'ennemi ne songerait pas à les suivre, soit derrière les murailles de Rome, que l'empereur Honorius venait justement de reconstruire. Une fois sortis, ils ne furent plus tentés de revenir. Les incursions des pillards étaient tous les jours plus fréquentes. On peut dire que depuis les dernières années de l'empire jusqu'à notre époque elles ne se sont jamais arrêtées, et que la sécurité n'a pas été un moment rendue à ce rivage malheureux. Les Sarrasins et les Barbaresques succédèrent aux Vandales, et leurs déprédations, qui ne cessaient pas, causèrent aux gens du pays une terreur dont le souvenir est resté vivant sur toute la côte maritime du Latium. On parlait encore, sous le pape Léon XII, peu de temps avant la prise d'Alger par les Français, de maisons qu'ils venaient de piller, de paysans qu'ils avaient enlevés pour en faire des esclaves. Voilà pourquoi Ostie, abandonnée un jour de ses habitans, ne s'est jamais plus repeuplée; et c'est là précisément ce qui en a conservé les débris. Les autres villes romaines

(1) Déjà, du temps de Cicéron, une flotte romaine commandée par un consul avait été surprise et détruite à Ostie, presque sous les yeux de Rome, dit Cicéron, à qui ce malheur semble une honte et une ignominie. Les pirates, écartés dans les beaux temps de l'empire, revinrent au IVe siècle.

ont eu sans doute beaucoup à souffrir des Goths, des Lombards ou des Francs, mais elles ont continué à vivre, et en vivant elles se sont renouvelées. Comme il fallait se loger, quand les maisons sont devenues trop vieilles on les a rebâties. Les anciennes ont fourni des matériaux pour les nouvelles, et il n'est rien resté des constructions antiques. C'est l'homme, bien plus que le temps, qui détruit les monumens du passé; Ostie, heureusement pour elle, n'a eu affaire qu'au temps. On l'a sans doute bien des fois pillée, mais d'ordinaire les pillards étaient pressés et n'avaient pas le temps de ravager en conscience. D'ailleurs ils ne tenaient pas à tout prendre. Ils entraient dans les maisons désertes et se chargeaient en toute hâte de ce qui leur semblait précieux et qui pouvait s'emporter aisément. Quelquefois ils violaient les sépultures quand ils espéraient y faire un riche butin. Sur la voie qui menait de Rome à Ostie, la large dalle qui recouvrait une des plus belles tombes a été brutalement soulevée par un levier et jetée au milieu de la route, où elle se trouve encore. Les temples surtout les attiraient. Dans celui de Cybèle, on voit le long des murs des revêtemens de marbre en éclats et des crampons de fer tordus. Au-dessous, des inscriptions nous apprennent que d'opulens dévots avaient consacré en cet endroit des statues en argent qui représentaient des empereurs ou des dieux. Les inscriptions y sont encore, mais les statues ont disparu ; et ce fer tordu, ainsi que ce marbre brisé, nous indiquent avec quelle brusquerie et quelle violence l'opération s'est accomplie. Mais si l'on prenait les statues d'argent, on laissait celles de marbre, dont on ne soupçonnait pas la valeur et qui auraient été trop embarrassantes. On ne pouvait pas non plus emporter les maisons. Voilà comment, malgré tant de ravages, il subsiste encore tant de débris de la vieille Ostie. Quand il n'y resta rien de ce qui pouvait tenter les pillards, ils n'y revinrent plus et laissèrent la ville périr de vieillesse. Peu à peu les murailles se sont effondrées, les colonnes de brique et de pierre sont tombées l'une sur l'autre, s'écrasant mutuellement dans leur chute; puis, avec le temps, une couche de terre a tout recouvert et l'herbe a poussé sur les ruines. Mais au-dessous existent toujours les fondations solides des maisons et des monumens publics, les pavés de mosaïque ou de marbre, les colonnes étendues, les frises brisées, et sans doute aussi des pans de murailles qu'a protégés la chute même des édifices voisins. On pouvait donc fouiller sans crainte; on était sûr, je le répète, qu'en enlevant ces décombres on retrouverait les restes d'une grande ville.

Les amateurs du siècle dernier le savaient bien; aussi avaient-ils sondé à peu près toute cette vaste plaine, et à chaque fois ils en ti-

raient des œuvres d'art très remarquables. Ces découvertes heureuses, les marbres précieux dont ce sol est pour ainsi dire jonché, les inscriptions qu'on y rencontre partout finirent par éveiller l'attention du public. Beaucoup de personnes se disaient qu'on avait peut-être sous la main, à quelques lieues de Rome, une autre Pompéi, et qu'il fallait ne pas négliger cette bonne fortune. En 1800, le pape Pie VII eut l'idée d'y commencer des fouilles régulières, qui furent dirigées par l'architecte J. Petrini; malheureusement, les événemens politiques les interrompirent bientôt. Elles ne furent reprises qu'en 1855, par Pie IX, qui en chargea M. Visconti. Les travaux, accomplis par des galériens qu'on avait logés dans le château-fort de Jules II, furent bien conduits, et le succès qu'on obtint dès le début attira sur eux l'attention du monde savant.

A l'époque où les fouilles commencèrent, il n'était rien resté debout de la vieille Ostie que les quatre murs d'un temple qu'on appelait, je ne sais pourquoi, le temple de Jupiter, et qui devait être l'un des plus importans de la ville. Ce temple avait été sauvé de la destruction par sa hauteur; il était bâti au-dessus d'un vaste soubassement qui formait une sorte d'étage inférieur presque aussi haut que le temple lui-même. Les décombres des maisons voisines ayant recouvert tout cet étage, la porte du monument s'était trouvée de niveau avec le nouveau sol, et, la fortune aidant, les quatre murs avaient tenu bon. C'était donc le seul édifice qui eût survécu à la ruine commune, et de tous les côtés de l'immense plaine il attirait sur lui les regards. Du temps de Pie VII, on avait commencé les fouilles de ce côté et dégagé les environs du temple. M. Visconti voulut procéder d'une autre façon et suivre une marche plus régulière. Au lieu de s'établir du premier coup, comme l'avait fait Petrini, au cœur de la ville qu'il voulait découvrir, il l'attaqua, pour ainsi dire, du dehors et il essaya d'y entrer par la porte. Il se souvint qu'on avait trouvé à un certain endroit un assez grand nombre d'inscriptions funéraires, et supposa que cet endroit devait être voisin d'une voie publique. A Ostie, comme partout, les sépultures étaient placées des deux côtés des grands chemins, et l'on n'arrivait à la demeure des vivans qu'après avoir traversé celle des morts. Ces suppositions se trouvèrent justes, et en creusant autour des tombes on ne tarda pas à découvrir les larges dalles de la *via Ostiensis*. On était sûr dès lors de ne plus se tromper, et l'on n'avait qu'à marcher devant soi pour arriver à la porte de la ville.

La voie a été déblayée sur une assez grande étendue. Elle se compose d'une chaussée de 5 mètres de largeur, avec de spacieux trottoirs, et deux rangées de tombes. Ces tombes, moins belles en

général que celles de Pompéi, sont aussi plus mêlées. A côté de *columbaria* très simples, qui renferment des affranchis ou des pauvres, se trouve la sépulture d'un chevalier romain assez vaniteux, qui s'y est fait représenter avec les insignes de sa dignité et des génies qui lui tendent des couronnes : un chevalier devait être à Ostie un grand personnage. On rencontre ensuite les restes d'un assez vaste local, divisé en un grand nombre de petites chambres, qui servait, selon les uns, de corps de garde, selon les autres, d'hôtellerie. De là, on arrive à l'une des portes de la ville, dont le seuil est encore à sa place, et l'on entre dans Ostie. Le quartier où l'on débouche est assez misérable, comme le sont d'ordinaire les extrémités des grandes villes, surtout des villes de commerce, où tant de pauvres gens s'entassent (1). La principale rue est bordée de maisons qui paraissent petites et pauvres, et on la voit bientôt se diviser en deux rues plus étroites qui conduisaient dans deux directions contraires. M. Visconti hésita à s'engager dans ces ruelles, où il craignait de ne pas faire de découvertes importantes, et, de ce côté, il ne poussa pas les fouilles plus loin. Mais il avait en même temps abordé la ville par une autre de ses extrémités, vers l'endroit où elle touchait à la mer. Là, il eut la chance de tomber sur un quartier riche; il y trouva des débris de monumens publics, des bains et de belles maisons. Une surtout, plus somptueuse et mieux conservée que les autres, occupe un vaste espace, ou, comme disaient les Romains, une île entière, enfermée entre quatre rues. La principale entrée était ornée de deux colonnes de cipolin qu'on a relevées sur leur base; la maison est tout à fait construite comme celles de Pompéi, mais les pièces dont elle se compose sont plus nombreuses et plus grandes, aussi a-t-on soupçonné qu'elle ne servait pas à loger un simple particulier; et, comme on savait que l'empereur Antonin s'était fait bâtir une belle habitation à Ostie, on s'est empressé d'affirmer qu'on venait de retrouver son palais. C'est une pure hypothèse, qui ne paraît guère vraisemblable, et il est bien plus naturel de croire que la maison appartenait à quelqu'un de ces riches négocians ou de ces grands banquiers qui ne manquent pas dans une ville de commerce.

On trouve dans d'autres quartiers encore, où l'on a fait des fouilles,

(1) M. C.-L. Visconti, qui a consacré aux fouilles d'Ostie des articles très intéressans dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique,* pense que plusieurs des maisons qui ont été découvertes en cet endroit sont des habitations refaites en toute hâte, au ve ou au vi^e^ siècle, après un premier désastre d'Ostie, quand les habitans effrayés cherchaient à s'éloigner de la mer, qui leur amenait des ennemis, et s'entassaient dans ce petit coin de la ville, du côté de Rome, d'où pouvaient venir les secours.

les traces manifestes de l'importance et de la prospérité d'Ostie. Ce temple de Jupiter dont je viens de parler est aujourd'hui entièrement dégagé, et quand on l'a eu débarrassé des ruines qui en recouvraient la base, il a paru dans toute sa splendeur. Il se composait, comme la plupart de nos églises du moyen âge, de deux édifices superposés; celui du dessous servait de réserve et de magasin au temple lui-même. Le fronton était soutenu par six colonnes corinthiennes dont il ne reste que d'informes débris; mais on possède encore quelques-unes des sculptures élégantes qui ornaient la frise, et le temps a respecté le seuil de la porte qui est formé d'un bloc admirable de marbre africain, long de 4 mètres (1). Par là nous pouvons juger de la magnificence du reste. Du temple part une rue droite qui se dirige vers le Tibre, c'est-à-dire vers le centre du mouvement et des affaires. Elle était, comme notre rue de Rivoli, bordée de portiques des deux côtés. Les piliers de brique qui les soutenaient sont restés à leur place; on y remet aisément par la pensée la foule de promeneurs de tous les pays qui venaient s'y abriter aux heures chaudes du jour. Cette rue, avec les portiques, a 15 mètres de largeur; c'est la plus grande des voies romaines qu'on ait encore découvertes, et il n'y a rien à Pompéi qui en donne l'idée.

On en était là des travaux lorsque en 1870 Rome changea de gouvernement. Les fouilles d'Ostie ne furent pas interrompues; on se contenta d'en confier la direction à M. Pietro Rosa, connu du public par les découvertes qu'il venait de faire au Palatin. M. Rosa, qui est un esprit inventif et plein de ressources, eut dès le premier jour une idée heureuse et qui devait être féconde. Il ne tenait guère à continuer les travaux de M. Visconti, qu'il remplaçait; il voulait tenter des voies nouvelles et diriger les fouilles d'un autre côté. Il se dit qu'Ostie, étant une des grandes villes de commerce de l'empire, qui recevait des marchandises de tous les pays du monde, possédait certainement des magasins pour les remiser, et que, si l'on consultait les usages ordinaires et les données du bon sens, ces magasins devaient être situés le long du Tibre. C'est là qu'il les chercha, et il ne tarda pas à les trouver. Le Tibre forme en cet endroit un demi-cercle, autour duquel la ville est construite. Il n'a pas de quais, et l'eau vient battre les murs des maisons. Il faut donc admettre qu'au moins dans la vieille Ostie, avant les travaux de Claude et de Trajan, ce n'était pas, comme il arrive aujourd'hui, sur le rivage que les navires débarquaient leur cargaison; ils les déposaient directement dans les maisons qui bordent le fleuve et qui

(1) On a trouvé, dans les ruines d'Ostie, une grande quantité de marbres précieux. Les plus beaux ont servi à orner la confession de Sainte-Marie-Majeure.

sont percées de larges ouvertures par où elles étaient introduites. Quelques-unes de ces maisons s'appuient sur de solides piliers qui avancent dans le fleuve, en sorte que les barques entraient dans la cave et que le propriétaire pouvait les charger et les décharger à son aise et chez lui, sans courir le risque d'être volé. Les vastes magasins voûtés qui recevaient les marchandises existent encore; on y retrouve ces grandes amphores, à moitié enterrées dans le sol, où l'on déposait le blé et l'huile. Elles ont beaucoup servi, et quelques-unes portent la trace des réparations qu'on y a faites. Toutes ces maisons s'ouvrent sur une rue qui devait être très fréquentée et fort brillante du temps de la prospérité d'Ostie. Elle est parallèle au fleuve, avec lequel des ruelles ou plutôt de petits passages la mettent en communication. L'un de ces passages est fermé par une porte d'un aspect monumental, qui prouve que même dans ces quartiers de commerce on avait un certain goût d'élégance, et qu'on y mêlait le sentiment des arts au souci des affaires. La rue des Docks, comme on pourrait l'appeler, a été dégagée dans une grande partie de sa longueur, et l'on peut la suivre aujourd'hui pendant plus d'un kilomètre.

IV.

Tandis qu'on parcourt cette longue rue et qu'on chemine entre ces deux rangées de magasins interrompus de temps en temps par quelques points de vue sur le Tibre, on se trouve transporté dans un monde d'industrie et de commerce, qui nous montre l'antiquité sous un jour nouveau. Les historiens anciens ne nous parlent guère des conditions économiques des sociétés de leur temps; ils ne paraissaient pas se douter qu'on serait un jour curieux de savoir comment ces sociétés se procuraient leur subsistance, de quelle façon elles échangeaient leurs marchandises avec celles de leurs voisins, d'où leur venaient les objets nécessaires ou agréables à la vie. Ces détails leur semblent trop bas, et, comme ils se plaisent à ne nous faire voir leur époque que par ses côtés les plus nobles, ils n'y descendent pas volontiers. C'est à Ostie surtout que toutes ces questions se posent; c'est là aussi qu'il est le plus aisé de les résoudre. La vue de ses ruines, les souvenirs de son histoire peuvent nous donner à ce sujet plus d'un renseignement utile.

La tradition rapportait la fondation d'Ostie à un roi de Rome, Ancus Martius : « C'est lui, dit le vieux poète Ennius, qui bâtit ce port pour les beaux navires et les matelots qui cherchent leur vie sur les flots. » Quand Rome fut devenue maîtresse du monde, les sages, qui s'occupaient de découvrir les raisons qui l'avaient rendue

si puissante, félicitaient Romulus de n'avoir pas placé sa ville sur les bords de la mer. Cicéron, après les philosophes grecs, énumère tous les dangers auxquels les villes maritimes sont exposées. Il nous dit que chez elles rien n'annonce les surprises de l'ennemi, qui peut aborder sur le rivage, et pénétrer dans leurs murs sans que personne ait soupçonné son approche. Il ajoute qu'elles sont plus accessibles aux influences du dehors et sans défense contre la corruption des mœurs étrangères. « Les peuples qui les habitent ne s'attachent pas à leurs foyers; une continuelle mobilité de désirs et d'espérances les emporte loin de la patrie, et lors même qu'ils ne changent pas réellement de place, leur esprit toujours aventureux voyage et court le monde. » C'est ce qui a perdu Corinthe et les belles îles de la Grèce, « qui, au milieu de cette ceinture de flots, semblent nager encore avec les institutions et les mœurs de leurs mobiles cités. » Cicéron en conclut que Romulus a fait preuve d'une rare sagacité en s'établissant dans l'intérieur des terres et pourtant à proximité d'un fleuve qui pouvait lui apporter les marchandises des pays voisins. Il est très douteux que le fondateur de Rome ait fait tous les beaux raisonnemens qu'on lui prête; mais il est sûr que la nouvelle ville s'applaudit beaucoup de n'être pas trop éloignée de la mer, et qu'elle chercha très vite à se servir pour sa fortune de ce voisinage avantageux. Les citoyens qui l'habitaient étaient animés de passions qui semblent d'abord incompatibles. On ne les montre ordinairement que sous un de leurs aspects, le plus beau et le plus brillant; ils en ont deux tout à fait contraires. C'étaient des soldats, des conquérans, auxquels la tradition ne donne plus que des attitudes héroïques; mais dans ces demi-dieux il y avait des négocians et des usuriers. Ils étaient avides autant que braves, ils aimaient la gloire, mais ils tenaient beaucoup aussi à l'argent. Ils savaient très bien calculer, et, sous des dehors dédaigneux, ils se gardaient bien de négliger les beaux profits qu'on tire du commerce. C'est pour les satisfaire qu'Ancus Martius fonda le port d'Ostie, à l'endroit où le Tibre se jette dans la mer.

Un roi de Rome, à cette époque, n'était pas assez riche pour entreprendre loin de chez lui des travaux coûteux. On lui attribue la fondation d'un arsenal (*navale*), mais il est probable qu'il ne construisit ni bassins, ni jetées; au moins n'en a-t-on trouvé aucune trace. L'embouchure même du fleuve formait le port, et l'on ne se donna pas grand'peine pour le rendre plus commode et plus sûr. Tel qu'il était, il servit pendant toute la république. Dans son enceinte étroite et peu profonde, il abritait non-seulement les navires de commerce, mais les vaisseaux de l'état : Tite-Live nous apprend que plusieurs escadres partirent d'Ostie, pendant les guerres puni-

ques, pour aller attaquer les flottes de Carthage. Il n'était pourtant pas possible qu'on se contentât toujours du vieux port d'Ancus Martius; outre qu'il dut devenir insuffisant quand le commerce de Rome s'accrut avec sa puissance, le Tibre ne tarda pas à en ensabler les abords. Le fleuve jaune, comme on l'appelait, entraîne avec lui de grandes quantités de limon : M. Lanciani a calculé qu'à son embouchure le rivage s'avance dans la mer de 3 mètres tous les ans. L'entrée du port devint donc tous les jours plus difficile, et vers la fin de la république les grands navires n'y pouvaient presque plus aborder.

C'était pourtant l'époque où Rome avait le plus besoin d'attirer à elle, pour sa subsistance, les navires du monde entier. Comment la campagne romaine, ce pays d'abord si riche et si bien cultivé, arriva-t-il si vite à ne pouvoir plus nourrir ses habitans? Pline l'ancien en accuse surtout l'extension de la grande propriété, *latifundia perdidere Italiam*. Dans ces vastes domaines, qui avaient absorbé l'héritage de tant de pauvres familles, les parcs, les jardins, les portiques et les promenades tenaient beaucoup de place : c'était autant d'enlevé à l'agriculture. Dans le reste, les maîtres étaient partout entraînés à remplacer le blé par les pâturages, qui sont d'un revenu plus sûr et d'un entretien plus commode. M. Mommsen ajoute que la concurrence étrangère découragea les agriculteurs romains, et que lorsqu'ils virent les marchands de la Sicile et de l'Égypte apporter en abondance et à bas prix le blé de leur pays, ils cessèrent de le cultiver chez eux. Dès lors Rome, la puissante Rome fut à la merci de ses voisins; elle ne subsista plus que des produits du dehors que la mer lui apportait à travers mille dangers. « Tous les jours, dit Tacite dans son énergique langage, la vie du peuple romain est le jouet des flots et des tempêtes. » En même temps, et comme pour rendre le mal sans remède, les chefs de la démocratie, arrivés enfin au pouvoir, payèrent au peuple leur bienvenue par une libéralité dont les conséquences devaient être fatales à la république. C. Gracchus fit décider que l'état se chargerait désormais de nourrir en partie les citoyens pauvres. On leur distribuait des bons de blé (*tesseræ frumentariæ*) qui leur permettaient de l'avoir à moitié prix. Comme il est naturel qu'on ne s'arrête pas aux demi-mesures, quelque temps après les Gracques, un autre démagogue imagina de le donner pour rien. Moins on payait, plus augmentait le nombre de ceux qui voulaient jouir de cette faveur : on en comptait 320,000 quand César s'empara de l'autorité. Tout populaire qu'il voulait être, il trouva qu'il y en avait beaucoup trop, et réduisit le chiffre à 150,000 ; ce qui est déjà bien honnête. On dit qu'Auguste voulut aller plus loin, et qu'il eut un moment

la pensée de ne plus rien donner à personne. Suétone rapporte qu'à la suite d'une famine où l'on chassa de Rome les troupes d'esclaves à vendre, les bandes de gladiateurs et tous les étrangers, à l'exception des professeurs et des médecins, l'empereur songea à supprimer entièrement les distributions gratuites. Il voyait bien qu'elles encourageaient la paresse et faisaient déserter les champs. Il les conserva pourtant, car il craignait, dit son historien, que, s'il les supprimait, quelque ambitieux ne s'attirât la faveur du peuple en promettant de les rétablir. Il finit même par se montrer moins rigoureux que César, et, à sa mort, 200,000 citoyens recevaient le blé de l'état (1). C'était beaucoup si l'on songe qu'à Paris 113,000 personnes seulement sont inscrites sur les listes de l'Assistance publique, que la population de Rome, d'après les calculs les plus favorables, était inférieure d'un bon tiers à celle de Paris, et qu'une grande partie de cette population se composait d'esclaves qui devaient être nourris par leurs maîtres. Nous en devrions conclure qu'il y avait un nombre très considérable de pauvres à Rome, s'il n'était plus naturel de penser que beaucoup de ceux qui venaient recevoir l'aumône du prince n'étaient pas des pauvres véritables, mais de petits bourgeois qui étaient fort satisfaits de toucher ce supplément de revenu qui les faisait vivre plus à l'aise. Ils n'y mettaient aucune honte; au contraire, ils paraissaient en être fiers : comme ces libéralités ne se donnaient qu'aux gens qui jouissaient du droit de cité, on en voit qui mettent sur leur épitaphe « qu'ils ont eu part aux distributions de blé, » pour établir qu'ils sont citoyens.

Dès lors l'approvisionnement de leur capitale devint le plus grand souci des empereurs. Le peuple romain, si soumis, si complaisant, si prêt à flatter tous les caprices de ses maîtres, ne se fâchait plus que lorsqu'il craignait de voir sa ration de blé diminuée. Au moindre retard qu'éprouvaient les distributions, qui devaient se faire tous les mois, cette populace, qui d'ordinaire acceptait tout sans se plaindre, s'ameutait devant le palais, ou, en l'absence du prince, allait piller la maison et briser les meubles du préfet de Rome. Quand le bruit se répandait que le pain pourrait manquer, il courait par la ville de ces frayeurs insensées comme on en a vu chez nous dans les plus mauvais jours de notre révolution, et qui disposaient la foule à tous les excès. Les empereurs n'avaient rien négligé pour prévenir ces craintes; ils encourageaient par toute sorte de privilèges les marchands de tous les pays à porter leur blé en Italie. Claude assura de grands avan-

(1) Ce nombre fut conservé jusqu'à l'époque des Sévères. On peut consulter sur toutes les questions qui concernent les distributions de blé un travail très complet de M. Otto Hirschfeld, intitulé : *Die Getraideverwaltung in der römischen Kaiserzeit*, qui a paru dans le *Philologus* en 1870.

tages à ceux qui construisaient des vaisseaux dans cette intention; il augmenta leurs bénéfices et leur promit de les indemniser de leurs pertes. Tous ceux qui, de quelque manière, étaient employés dans l'administration des subsistances de Rome (*Annona*) furent exemptés de tout autre service : « ils travaillent, disait la loi, dans l'intérêt public. » Cette administration fut l'objet de tant de distinctions et de faveurs de la part du gouvernement qu'on finit par la respecter beaucoup dans les provinces; on avait partout le sentiment de son importance et, comme elle se proposait de faire vivre « la ville sacrée, » on l'appelait quelquefois *Annona sancta*. Les céréales arrivaient en Italie de toutes les contrées du monde, mais c'était l'Égypte qui fournissait la plus grande partie, plus de la moitié, de ce qui se consommait à Rome. Cette énorme quantité de blé, recueillie dans le pays par les employés de l'*annone*, était envoyée en Italie sur une flottille particulière, au moment qu'on jugeait le plus favorable. Mais, comme en Égypte la récolte dépend de l'inondation du Nil et n'est pas toujours de la même abondance, Commode eut l'idée de s'assurer contre ce hasard fâcheux en créant une flotte nouvelle qui s'en allait tous les ans à Carthage chercher les blés de l'Afrique; on mettait ainsi à contribution les deux pays les plus fertiles du monde. Ce n'était pourtant pas assez encore; l'Égypte et l'Afrique pouvaient être frappées ensemble de la même stérilité; il fallait prendre des précautions contre une disette générale et mettre Rome à l'abri d'une famine qui atteindrait le monde entier. Pour y parvenir, on bâtit d'immenses greniers qu'on remplissait dans les temps d'abondance en prévision des mauvaises années. Les princes prudens avaient soin de les tenir toujours pleins; ils contenaient, nous dit-on, de quoi faire vivre pendant sept ans toute la populace de Rome : il n'en fallait pas moins pour rassurer cette foule si facilement effrayée, et qui avait tant peur de mourir de faim.

Ce qui explique cette frayeur qu'éprouvait le peuple, c'est que la plus grande partie du blé qui approvisionnait Rome n'y pouvait venir que par mer; or la mer épouvantait les Romains. Ces vaillans soldats ne furent pas en même temps des navigateurs intrépides, comme les Grecs. Ils étaient portés à s'exagérer les périls de l'élément perfide; ils tremblaient toujours pour le sort de ces vaisseaux précieux qui portaient leur subsistance et qui avaient la mer à traverser. Aussi était-ce tous les ans un événement que l'apparition de la flotte d'Égypte en vue des côtes d'Italie. Sénèque raconte que, lorsqu'on apercevait, à Pouzzoles, ces vaisseaux légers qu'on appelait « les messagers, » qui précédaient et annonçaient les autres, la Campanie était en joie. La foule se pressait sur les jetées du port, et l'on cherchait à distinguer dans la profondeur de la

mer, au milieu de la multitude des navires, ceux d'Alexandrie, qu'on reconnaissait à l'originalité de leurs voiles. C'était beaucoup d'avoir traversé la Méditerranée et d'être arrivé d'Égypte à Pouzzoles; mais le voyage n'était pas pourtant achevé : il fallait aller, en longeant le rivage, de Pouzzoles à Ostie, ce qui présentait beaucoup de danger, et, même quand on était en face du Tibre et en vue d'Ostie, tout n'était pas fini. L'entrée du fleuve était si difficile, la côte si mauvaise et si changeante que plus d'un navire venait misérablement y échouer. N'avait-on pas vu un jour deux cents vaisseaux à la fois périr dans le port même, où ils n'étaient pas protégés contre la tempête ?

Ce dernier péril au moins, on pouvait le conjurer. Il suffisait de construire à Ostie un port plus sûr, où les navires aborderaient aisément et n'auraient rien à craindre des orages. César avait, dit-on, songé à le faire, mais la mort l'en empêcha, et ce projet fut abandonné pendant plus d'un siècle après lui. Ce fut Claude, l'imbécile Claude, qui eut l'honneur de l'exécuter. Ce pauvre prince, que ses malheurs domestiques ont rendu ridicule et dont la tête n'était pas très saine, avait pourtant le goût des travaux utiles. Son zèle ici fut stimulé par un danger personnel qu'il avait couru au commencement de son règne. Quand il arriva à l'empire, Rome souffrait cruellement d'une famine dont on accusait son prédécesseur d'être la cause. Caligula, qui était, lui, tout à fait fou, avait eu la fantaisie de se promener à cheval sur le golfe de Naples. Pour le satisfaire, on avait réuni en grande hâte tout ce qui se trouvait de vaisseaux et de barques dans les ports d'Italie; puis, en les attachant ensemble, on en avait fait un large pont qui allait de Pouzzoles à Bauli, avec des auberges sur la route pour se divertir, et l'empereur s'était passé son caprice. Mais les vaisseaux employés aux plaisirs de César n'avaient pas pu aller chercher dans le temps favorable les blés de l'Égypte et de l'Afrique, et Rome manquait de pain. Le peuple, dans sa colère, s'en était pris à Claude, qui n'était pas coupable, et on avait failli lui faire payer les folies de son prédécesseur. Assailli au milieu du Forum, insulté, battu, il ne s'était sauvé des mains de ces forcenés que grâce à une porte dérobée qui s'était trouvée ouverte et qui lui permit de rentrer au Palatin. Claude eut grand'peur ce jour-là. Pour n'être plus exposé à des séditions de ce genre et rendre l'arrivée des blés plus facile, il résolut de rebâtir le port d'Ostie. On raconte que les ingénieurs, contrairement à leurs habitudes, exagérèrent les dépenses de l'entreprise pour l'en détourner; mais il tint bon contre tout le monde, ce qui n'était guère son usage, et, de peur que les travaux ne fussent conduits avec négligence, il prit le parti de les surveiller lui-même. Pendant tout le temps qu'ils durèrent, il fit de

nombreux séjours à Ostie. Il s'y trouvait le jour où il prit fantaisie à sa femme Messaline, lui vivant et régnant, de se marier en grande cérémonie avec son amant Silius. Tacite rapporte que le lendemain des noces, tandis qu'elle se livrait avec ses amis à une sorte d'orgie ou de bacchanale furieuse, l'un d'eux, dans une saillie de débauche, monta sur un arbre élevé, et que, comme on lui demanda ce qu'il voyait, il répondit qu'un affreux orage arrivait d'Ostie. C'était le mari qui, prévenu un peu tard, venait troubler la fête.

Le port de Claude existe encore; seulement, grâce au progrès de l'ensablement, il se trouve aujourd'hui au milieu des terres, mais on peut en distinguer la forme et en mesurer l'étendue. On l'avait creusé à quelque distance de l'ancienne Ostie, au-dessus de l'embouchure du Tibre, peut-être dans la pensée de le préserver des sables. Il était formé, à droite et à gauche, par deux jetées solides, « semblables, dit Juvénal, à deux bras qui s'avancent dans la mer. » En face des jetées, on avait coulé, en le remplissant de pierres, l'énorme vaisseau sur lequel on venait de rapporter un des plus grands obélisques de l'Égypte. C'était devenu une sorte d'îlot, qui protégeait le port contre les vagues et ne laissait des deux côtés, pour y pénétrer, qu'une passe garnie de chaînes de fer. Sur cette petite île, on éleva un phare, c'est-à-dire une tour à plusieurs étages, ornée de colonnes et de pilastres comme celle qui servait à éclairer le port d'Alexandrie. A la lueur des feux que le phare projetait sur les eaux, les navires pouvaient se diriger pendant la nuit et pénétrer dans le port à toutes les heures et par tous les temps.

Quoique le port de Claude mesurât, selon M. Texier, 70 hectares de surface, il fut bientôt trop étroit, et l'on éprouva, sous Trajan, le besoin de l'agrandir. Ce prince infatigable, qui remplit le monde d'édifices de toute sorte, surtout de monumens utiles, s'était fort préoccupé des constructions maritimes. Il avait réparé le port d'Ancône et fondé celui de *Centumcellæ* (*Civita-Vecchia*). A Ostie, au lieu de se contenter d'étendre le port de Claude, il en fit creuser un nouveau, qui, comme l'autre, est encore visible au milieu des terres, et dont on distingue aisément la forme et les contours aux ondulations du sol. C'était un bassin hexagone de près de 40 hectares, bordé de tous les côtés par un quai de 12 mètres, avec des bornes de granit qui devaient servir à amarrer les navires et qui sont encore à leur place. Le nouveau port faisait suite à l'ancien, auquel il se reliait par un canal de 118 mètres de largeur. Pour le mettre en communication avec le Tibre, et par le Tibre avec Rome, on creusa un autre canal (*fossa Trajana*), qui est devenu avec le temps un nouveau bras du fleuve, le seul qui soit aujourd'hui navigable et qu'on appelle le *Fiumicino*. Les navires entraient donc dans le port de Claude et passaient de là dans celui

de Trajan, qui formait une sorte de bassin intérieur. Là, s'ils étaient trop grands pour naviguer sur le Tibre, on les déchargeait de leurs marchandises, qu'on transportait sur des barques plus petites. Une peinture curieuse, découverte à Ostie même, dans le tombeau d'un riche patron de navire, nous montre comment s'accomplissait cette opération. Cette peinture représente une de ces barques qui servaient à la navigation du Tibre et qu'on appelait *naves caudicariæ*. Chacune d'elles, comme les vaisseaux d'aujourd'hui, avait son nom par lequel on la désignait et qu'on inscrivait en noir ou en rouge sur quelque endroit apparent. Celle-ci avait reçu le nom d'une divinité auquel on ajoutait, de peur de confusion, celui de son propriétaire : on l'appelait l'Isis de Geminius (*Isis Geminiana*). Sur la poupe, au-dessus d'une petite cabine, le pilote Pharnaces tient le gouvernail. Vers le milieu, le capitaine Abascantus surveille les travailleurs. Du rivage, des portefaix, courbés sous le poids d'un sac de blé, se dirigent vers une petite planche qui joint la barque à la terre. L'un d'eux est déjà arrivé et verse le contenu de son sac dans une sorte de grande mesure (*modius*), tandis qu'en face de lui le *mensor frumentarius*, chargé des intérêts de l'administration, s'occupe à voir que la mesure soit bien pleine et tient les bords du sac pour que rien ne se perde. Un peu plus loin un autre portefaix, dont le sac est vide, s'est assis et se repose, et toute sa physionomie respire un air de satisfaction qu'explique le mot que le peintre a écrit au-dessus de sa tête : « J'ai fini, *feci*. » C'est une scène d'une vérité saisissante, comme on en voit tous les jours dans nos ports de mer. — La barque ainsi chargée se dirigeait par la *fossa Trajana* vers le Tibre et suivait le fleuve jusqu'à Rome.

Auprès des nouveaux ports, une ville nouvelle se forma. On l'appelait, du nom de son fondateur, *Portus Trajani*, ou simplement *Portus* (aujourd'hui *Porto*). Elle devait être habitée surtout par des négocians et des employés de l'*annone :* en réalité, ce n'était qu'un faubourg de la vieille Ostie, quoiqu'on paraisse quelquefois l'en distinguer. Autour des bassins, Trajan fit construire de vastes magasins, des entrepôts, un forum, des portiques, dont on a retrouvé les restes, et dans le terrain qui séparait son port de celui de Claude il se bâtit à lui-même un magnifique palais. Ce palais serait sans doute l'une des ruines les plus curieuses de l'antiquité romaine, s'il avait été déblayé d'une manière intelligente; mais il est aujourd'hui à peu près inabordable. M. Texier a raconté, dans un article intéressant (1), de quelle manière il fut découvert. Un

(1) Cet article a été publié dans la *Revue générale d'architecture* de Daly, t. XV. M. Texier avait été chargé par le gouvernement français d'étudier les atterrissemens des grands fleuves de la Méditerranée. M. Lanciani, qui a visité Porto plus tard, a consigné ses observations dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*. (*Sulla città di Porto, 1868.*)

ouvrier, qui poursuivait un blaireau, le voyant entrer dans un trou, y avait introduit un bâton pour l'atteindre; il s'aperçut bientôt que le trou s'agrandissait aisément, et, quand il eut écarté quelques grosses pierres, il vit que l'ouverture donnait accès dans une grande salle. M. Texier, qu'on avertit, y entra le premier et y fut témoin d'un beau spectacle : tandis que ce premier rayon du jour, pénétrant dans des profondeurs où l'ombre régnait depuis des siècles, faisait frissonner tout un monde d'insectes qui en avaient fait leur résidence, il éclairait les lianes et les stalactites qui pendaient à la voûte, et les petites mares d'eau qui brillaient dans les fonds. De cette salle on arrivait dans une autre, qui était suivie d'autres encore. Il y en avait tant, nous dit M. Texier, et elles étaient si vastes, que, pour se reconnaître dans cette obscurité, on fut obligé de se diriger à la boussole, comme dans une forêt vierge. Depuis cette époque, des fouilles ont été exécutées dans le palais de Trajan par l'ordre du prince Torlonia, auquel appartient tout le pays; malheureusement ce n'était pas dans un intérêt scientifique. Comme on ne cherchait que des objets d'art pour enrichir le musée de la Longara, on a fouillé avec beaucoup de hâte et de secret. La récolte faite, on s'est hâté, selon l'antique usage, de recouvrir tout ce qu'on avait mis au jour. M. Lanciani, à qui on a permis, par grande faveur, d'entrevoir ces belles ruines, n'a pas eu même le loisir d'en lever le plan. Il nous parle de bains, de temples, de salles splendides, d'un petit théâtre, parfaitement visible, où Trajan venait sans doute se délasser au spectacle des pantomimes, qu'on lui reprochait de trop aimer; enfin d'un portique immense dont les colonnes, qui étaient encore à leur place, ont fait donner au palais entier, dans le pays, le nom de *Palazzo delle cento colonne*. Ces débris étaient si beaux qu'ils arrachaient des cris d'admiration au paysan grossier qui conduisait M. Lanciani. Après avoir échappé aux barbares du moyen âge et aux amateurs de la renaissance, plus terribles souvent que les barbares, ils ont achevé de périr obscurément de nos jours, par l'ordre d'un grand seigneur, maladroitement épris d'antiquités : *Quod non fecerunt barbari, fecerunt Barberini.*

Ce n'était pas seulement le palais de l'empereur qui étalait tant de magnificence; nous savons que la ville elle-même était riche et somptueuse. C'est ce que montrent assez les belles colonnes, les marbres précieux, les admirables statues qu'on y a trouvés. Tout devait y être en abondance. Tacite raconte qu'après l'incendie de Rome, sous Néron, on construisit en toute hâte, au Champ de Mars et dans les jardins publics, des abris provisoires pour la foule des gens qui n'avaient plus d'asile. Il fallut au plus vite les garnir de meubles: on les fit venir d'Ostie. Il y en avait donc beaucoup plus

que pour l'usage des habitans. Les inscriptions nous apprennent que nulle part les corporations n'ont été si nombreuses. Tout le commerce s'y divisait en corps de métiers qui avaient leur lieu de réunion, leur trésor, leurs magistrats. Naturellement, il s'y était fait de très grandes fortunes, et quelques-uns de ces heureux négocians ont tenu à laisser d'eux-mêmes d'importans souvenirs. Comme il arrive d'ordinaire, après avoir conquis la richesse, ils voulaient obtenir la considération et se montraient fabuleusement généreux pour l'embellissement de leur ville ou les plaisirs de leurs concitoyens. Tel fut ce Lucilius Gamala, qui vivait probablement sous les Antonins, et dont quelques inscriptions nous rapportent les libéralités (1). Il était d'une famille ancienne, et ses ancêtres, pendant plusieurs générations, avaient occupé à Ostie les fonctions les plus honorables. Aussi l'avait-on fait décurion, c'est-à-dire conseiller municipal, dès le berceau. Il devint plus tard pontife, questeur, édile, duumvir, enfin tout ce qu'on pouvait être dans une colonie romaine. Après sa mort, on lui décerna des funérailles publiques et on lui dressa des statues; mais aussi de combien de bienfaits n'avait-il pas payé d'avance les honneurs dont on le comblait! La liste, qui sans doute n'est pas complète, en est vraiment incroyable; il avait donné des jeux publics, des combats de gladiateurs plus beaux et plus coûteux qu'il n'était d'usage de le faire, sans vouloir accepter la somme d'argent que la ville accordait au magistrat pour l'aider dans ses dépenses. Il avait offert deux fois à dîner à tous les habitans d'Ostie, et une fois même il les avait traités dans deux cent dix-sept salles à manger (2); il avait pavé à ses frais une rue, voisine du Forum, dans l'espace qui s'étendait entre deux arcs de triomphe; il avait réparé le temple de Vulcain, celui du Tibre, celui des Castors, reconstruit celui de Vénus, de la Fortune, de Cérès et de l'Espérance; il avait fait cadeau de poids publics dans le marché et la halle aux vins, élevé un tribunal de marbre sur le Forum; il avait bâti tout un arsenal et reconstruit les thermes d'Antonin détruits par un incendie. Enfin, comme la ville, qui s'était engagée à fournir une somme considérable au trésor de l'état, dans un moment de détresse, avait peine à tenir ses

(1) Ces inscriptions ont été étudiées à la fois par M. Mommsen, dans l'*Ephemeris epigraphica*, et par un jeune élève de notre école d'Athènes, M. Homolle, dans la *Revue archéologique*. — A ce propos, je dois exprimer tous mes remercîmens à M. Homolle, qui, avant de faire à Délos les belles fouilles qu'on connaît, s'est beaucoup occupé d'Ostie. Il a bien voulu mettre à ma disposition le mémoire qu'il adressait à l'Académie des inscriptions et qui contient le résultat de ses études. J'en ai largement profité.

(2) Plutarque nous apprend que César, après son triomphe, donna à dîner au peuple de Rome dans 1,022 salles à manger. On voit que Gamala imitait de grands exemples.

engagemens et qu'elle était forcée de vendre les propriétés communales, Gamala vint à son aide et lui donna d'un seul coup 3 millions de sesterces (600,000 francs). Quelle immense fortune supposent ces libéralités! Voilà les personnages qui habitaient les belles maisons qu'on découvre à Ostie; on n'a pas de peine à comprendre qu'ils les aient bâties avec tant de magnificence et remplies de si beaux ouvrages.

V.

Une particularité qui frappe tous ceux qui s'occupent des antiquités d'Ostie, c'est le grand nombre de temples et de sanctuaires de toute sorte qu'on y avait construits. Les historiens et les inscriptions en mentionnent beaucoup, et quelques-uns ont été retrouvés dans les fouilles de ces derniers temps. Evidemment Ostie devait être une ville dévote. Elle possédait un culte local, celui de Vulcain, auquel elle paraît très attachée. Les pontifes de Vulcain sont chez elle les chefs de la religion : ils surveillent les autres cultes et donnent aux particuliers qui le souhaitent la permission d'élever des monumens dans les édifices sacrés. Mais Vulcain n'est pas le seul dieu qui soit fêté à Ostie, on prie aussi très dévotement les autres, surtout la Fortune et l'Espérance, véritables divinités des négocians, Castor et Pollux, protecteurs des gens de mer, Cérès, qui devait compter beaucoup d'adorateurs dans une ville enrichie par le commerce du blé. Les étrangers, qui formaient une bonne partie de la population, avaient naturellement amené leurs divinités avec eux, et elles jouissaient d'un très grand crédit. Comme les relations avec l'Égypte étaient très fréquentes, on avait élevé des autels et des statues à Isis et à Sérapis. Le culte asiatique de la Mère des dieux était aussi en grande estime, et les habitans d'Ostie avaient eu le spectacle d'un de ces sacrifices solennels qu'on appelait des Tauroboles, dans lesquels un personnage important de la ville, placé dans une sorte de cave dont le plafond était percé de trous nombreux, se faisait arroser du sang d'un taureau immolé au-dessus de lui, qui devait le purifier de ses fautes et assurer le salut de sa famille et de sa cité. Nous avons encore l'inscription destinée à conserver le souvenir de cette fête religieuse. Une des plus curieuses découvertes qu'aient amenées les dernières fouilles est celle du temple de la Mère des dieux, à côté duquel on a retrouvé la salle de réunion de la corporation religieuse des Dendrophores. Mithra, le soleil invincible, le dieu insaisissable (*deus indeprehensibilis*), comme l'appelle un de ses adorateurs d'Ostie, y était aussi l'objet de beaucoup d'hommages. On sait que ce culte, qui excitait la piété par ses associations secrètes et ses sacrifices mystérieux, obtint une

grande importance dans les dernières années de l'empire, et que toutes les forces vives du paganisme semblent s'être alors résumées en lui pour lutter contre la religion nouvelle. On a découvert à Ostie non-seulement des restes nombreux de monumens mithriaques, mais un temple consacré à la divinité persane. C'était une sorte de chapelle domestique située dans la belle maison dont j'ai parlé plus haut, qu'on appelle le palais impérial. Elle est divisée en trois parties, non pas par des colonnes, comme il arrive dans les basiliques chrétiennes, mais par des différences de niveau. Chacune d'elles était réservée sans doute à des fidèles d'un rang différent : cette sorte de classement était naturelle dans un culte où la hiérarchie avait tant d'importance. La chapelle devait être fort élégante, si l'on en juge par les marbres précieux dont elle est pavée. En face de la porte d'entrée se trouve l'autel, élevé de quatre marches au-dessus du sol, avec les deux génies qui représentent les deux équinoxes, l'un qui tient un flambeau droit, l'autre un flambeau renversé. Au-dessus de l'autel on avait placé, selon l'habitude, une image du jeune dieu, la tête couverte du bonnet phrygien et sacrifiant le taureau. On en a retrouvé quelques débris à terre. Une inscription nous apprend « que la décoration de l'autel a été faite aux frais de C. Cœlius Hermeros, prêtre de ce sanctuaire. »

Ostie semblait être un terrain tout préparé d'avance pour le christianisme. On sait que les pays les plus religieux sont ceux où il s'est établi le plus vite. Les ports de mer, les villes de passage et de commerce, où se réunissaient des gens de toutes les contrées, où s'élevaient des temples à tous les dieux, où les cultes de l'Orient comptaient le plus de fidèles, lui étaient particulièrement favorables; aussi est-il probable que ses progrès furent très rapides à Ostie. Il y posséda bientôt deux sièges épiscopaux, l'un à Ostie même, l'autre à *Portus Trajani*, qui fut illustré par saint Hippolyte. Aujourd'hui le christianisme d'Ostie reste attaché pour nous à deux souvenirs importans qu'il est impossible d'oublier quand on visite ces ruines, le prélude de l'*Octavius* et la mort de sainte Monique.

L'*Octavius* est le premier essai d'une apologie chrétienne, écrite par un Romain, dans la langue de Rome; c'est encore aujourd'hui l'un des ouvrages les plus intéressans qu'on puisse lire. L'auteur, Minutius Felix, était un avocat et un homme du monde, qui vivait sans doute dans une société élégante et devait s'y plaire. Il s'adresse à des lettrés, à des mondains, et veut s'en faire écouter; aussi se garde-t-il de présenter ses opinions sous une forme aride et dogmatique qui pouvait rebuter des indifférens; il leur donne un tour agréable et cherche à piquer la curiosité des lecteurs par une mise en scène dramatique. Son livre est un dialogue où il met aux prises

non pas des théologiens qui dissertent, mais d'honnêtes gens qui s'entretiennent un jour de loisir. Il suppose qu'un de ses anciens amis, Octavius, chrétien comme lui, le vient voir après une longue absence, et que, pour être plus libres et s'appartenir davantage l'un à l'autre, ils quittent Rome pendant quelques jours, en compagnie d'un ami commun, Cœcilius, qui est resté païen. C'était pendant les féries des vendanges, époque où, les tribunaux étant fermés, les avocats sont en vacances. Ils partent donc tous les trois pour Ostie, « site charmant, » où l'esprit jouit du repos et le corps retrouve la santé. Un matin qu'ils se dirigeaient vers la mer, « se livrant au plaisir de fouler le sable qui cédait sous leurs pas et d'aspirer cette brise légère qui rend la vigueur aux membres fatigués, » Cœcilius, le païen, ayant aperçu une statue de Sérapis, la salue, selon l'usage, en approchant sa main de sa bouche. Cet acte religieux blesse Octavius, qui ne peut s'empêcher de dire à l'autre chrétien : « C'est mal, mon frère, de laisser dans cette grossière erreur un ami fidèle. Lui permettrez-vous d'envoyer des baisers à des statues de pierre qui ne méritent pas cet honneur, toutes couvertes de couronnes et arrosées d'huile qu'elles sont? » Personne ne répond d'abord, et la promenade continue. Quand on a visité la plage d'Ostie, il est aisé de refaire par la pensée le chemin que les amis parcoururent ensemble. Ils suivirent sans doute cette longue rue qui longe le Tibre ou quelque rue parallèle, puis, arrivés à l'endroit où les maisons cessaient et où rien ne bornait la vue, ils jouirent de l'aspect de cet immense horizon. Ils marchaient sur le sable humide, le long du rivage, parmi les barques qu'on avait tirées sur le bord, à côté des enfans qui s'amusaient à faire rebondir des cailloux sur l'eau. Les deux chrétiens, dont l'âme est tranquille, se livrent entièrement au plaisir de ces spectacles, mais Cœcilius ne regarde rien; il est muet, sombre, préoccupé; les quelques mots qu'il vient d'entendre le troublent, il veut qu'on s'explique, il demande à être éclairé. Alors tous les trois s'asseyent sur les grandes pierres qui protégent la jetée, et, en face de cette mer tranquille, sous ce soleil éclatant, ils commencent à s'entretenir ensemble de ces grandes questions qui agitaient le monde. — Est-ce bien un roman que Minutius nous raconte? Dans tous les cas, c'est un roman qui ressemble beaucoup à la vérité. Je ne doute guère que plus d'une conquête que le christianisme a faite au second siècle n'ait été amenée par des incidens semblables, que souvent un mot, jeté comme par hasard dans un moment favorable, ait ému une âme bien disposée et qu'elle ait achevé de se rendre après quelques entretiens comme ceux qui furent alors tenus sur le rivage d'Ostie et que Minutius a rapportés.

La mort de sainte Monique est l'autre grand souvenir chrétien que rappellent les ruines d'Ostie. Saint Augustin en a raconté les cir-

constances dans l'un des plus beaux passages de ses *Confessions*. Ramené, après des luttes terribles, à la foi de sa mère et de sa jeunesse, il venait de recevoir le baptême des mains de saint Ambroise. Comme il était résolu à rompre entièrement avec le monde et qu'il voulait quitter pour toujours cette chaire de rhétorique dont il était d'abord si fier, il avait annoncé aux Milanais « de chercher pour leurs enfans un autre vendeur de paroles. » Il s'en retournait en Afrique, avec sa mère, et il attendait à Ostie que le temps fût favorable pour la traversée. Il est probable qu'Augustin, qui était pauvre, s'était logé dans quelque médiocre hôtellerie, au milieu de la vieille ville. Il ne dit pas que de la maison qu'il habitait il eût la vue de la mer. Peut-être les riches étaient-ils les seuls qui pouvaient faire bâtir leur demeure dans les sites favorisés qui longent le rivage. Il nous parle seulement d'une fenêtre qui donnait sur un jardin paisible. C'est là qu'eut lieu cette scène mémorable, immortalisée par un grand peintre, et que n'oublieront jamais tous ceux qui ne peuvent se figurer, quoi qu'on leur dise, que ces préoccupations inquiètes de l'avenir ne soient que des curiosités inutiles. Placés près de cette fenêtre et le regard tourné vers le ciel, la mère et le fils, qui semblaient pressentir que leur séparation était prochaine, s'entretenaient ensemble de ces espérances de l'autre vie qui passionnaient alors tout le monde. Ils conversaient, dit saint Augustin, avec une ineffable douceur, oublieux du passé, penchés sur l'avenir et tendant les lèvres vers cette source immortelle où se rafraîchit l'âme fatiguée. Comme ils se séparaient par degrés des choses du corps, et qu'ils élevaient de plus en plus leurs pensées vers cette vie qui ne finit pas, à laquelle ils aspiraient sans la connaître ni la comprendre, « ils y touchèrent un moment par un bond du cœur. » Quelques jours après cet entretien, Monique mourut, et en mourant elle donna la dernière et la plus forte preuve du changement qu'avait accompli en elle l'ardeur de ses croyances. Son fils nous dit que, comme toutes les personnes de son temps et de son pays, elle avait été jusque-là très préoccupée de sa sépulture. Elle s'était préparé une tombe près de celle de son mari, et sa plus grande consolation était de penser que la mort la réunirait à celui dont elle avait été l'inséparable compagne pendant la vie. Elle y renonça pourtant d'elle-même quand elle se sentit mourir. « Vous ensevelirez votre mère ici, » dit-elle à ses enfans, et comme on lui demandait si elle ne redoutait pas de laisser son corps si loin de son pays, elle répondit : « Rien n'est loin de Dieu, et il n'est pas à craindre qu'à la fin des siècles il ne reconnaisse pas la place où il doit me ressusciter. » Augustin fit ce que sa mère demandait et il ensevelit la sainte femme dans une des églises d'Ostie.

Il faut aujourd'hui un violent effort d'imagination pour réveiller

ces grands souvenirs sur cette plage muette. Tout y est si changé, tout y paraît si calme, si mort, qu'on a peine à se figurer l'époque où elle était animée par le mouvement de la vie et l'activité des affaires. Et pourtant cette solitude contenait une des villes les plus bruyantes du monde; des campagnes fertiles occupaient la place de ce désert. A l'endroit où l'on n'aperçoit plus que des sables arides, il y avait de beaux ombrages et des jardins qui produisaient des fruits délicieux. — On raconte que l'empereur Albin, qui passait pour un fin gourmet, faisait grand cas de melons d'Ostie. — Pline le Jeune a célébré la beauté de ce rivage où se pressaient des maisons de plaisance grandes comme des villes, riches comme des palais : c'est à peine aujourd'hui si l'on y trouve de loin en loin quelque misérable cabane. Il n'y a pas de nos jours un Romain qui consentît à séjourner une heure sur ces bords empestés après le coucher du soleil. Nous venons de voir dans l'*Octavius* qu'au second siècle on y venait de Rome chercher le repos et la santé. L'*isola sacra*, où paissent à peine quelques troupeaux de buffles, était un des plus beaux lieux du monde, si plein de verdure et de fleurs qu'on le regardait comme un des séjours préférés de Vénus. J'ai souvent entendu dire à Rome que cette antique prospérité pouvait revenir, qu'en cultivant mieux le pays on l'assainirait, qu'il serait aisé d'en chasser la fièvre, si l'on donnait un écoulement aux eaux qui croupissent, et qu'on arriverait à reconquérir ainsi tout un grand territoire inutile. Il me semble que cette ambition est de nature à tenter l'Italie. Les Italiens ont cette heureuse fortune, après tant d'autres, que pour s'étendre ils n'ont pas besoin d'attaquer leurs voisins et qu'ils peuvent faire des conquêtes sans sortir de chez eux. Ils ont bien raison de prétendre qu'ils n'ont pas encore *racheté* tout l'héritage paternel; mais cette partie d'eux-mêmes dont ils n'ont pas repris possession, cette *Italia irredenta* qui les occupe et les passionne, elle est chez eux, dans leur pays, à leurs portes. Auprès de leurs grandes villes, si vivantes et si belles, ils trouveront, s'ils le veulent, des villes mortes à ranimer; au lieu d'entretenir cet état militaire qui les épuise et d'avoir toujours l'oreille tendue vers les moindres bruits des discordes extérieures pour en profiter, ils peuvent s'occuper à repeupler leurs déserts, à cultiver leurs terres stériles, à rendre enfin à l'Italie tous ces riches territoires que la négligence ou la barbarie des siècles précédens lui a fait perdre. — C'est une entreprise qui ne leur fera pas courir de hasards et à laquelle le monde applaudira.

GASTON BOISSIER.

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

III.

LES PERPLEXITÉS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU LENDEMAIN DE SADOWA.

VI. — LES EMBARRAS DE LA POLITIQUE IMPÉRIALE.

La dépêche annonçant la victoire de Kœniggrætz était parvenue à l'ambassade de Prusse à Paris le 3 juillet à onze heures du matin, elle ne fut connue à Saint-Cloud que vers les cinq heures du soir (1). Personne n'était préparé à un aussi rapide anéantissement de l'Autriche, à une telle victoire de la Prusse. Cette nouvelle inattendue frappait d'une égale stupéfaction ceux qui s'étaient endormis dans une sécurité sans précédens et ceux qui n'avaient vu qu'avec crainte la guerre s'engager sans que nous eussions une armée d'observation sur nos frontières, capable de prévenir et de réprimer des actes compromettans pour nos intérêts. On ne se méprit pas sur la portée de l'événement. On sentait en quelque sorte instinctivement qu'un changement subit et profond s'était accompli dans notre situation, qu'on allait se trouver en face d'une Allemagne nouvelle, militairement et politiquement concentrée entre les mains d'une puissance ambitieuse et agressive.

Toutes les prévisions de la politique impériale étaient renversées; on cherchait en vain à quoi se reprendre. On avait cru à la supériorité des armées autrichiennes, et en tout cas à une lutte marquée d'alternatives exigeant des deux parts de grands efforts, de grands

(1) La nouvelle ne fut confirmée par M. Benedetti que le lendemain, 4 juillet. — « Cent un coups de canon, télégraphiait-il, annoncent que l'armée a remporté une grande victoire. Les Autrichiens sont en pleine déroute, poursuivis par la cavalerie prussienne. »

sacrifices, et d'où le vainqueur, quel qu'il fût, ne sortirait qu'éprouvé et incapable de s'exposer à une lutte nouvelle en provoquant par une ambition exagérée les justes griefs de la France. Il avait suffi à la Prusse de deux semaines d'opérations actives pour changer les destinées de l'Allemagne et abattre en quelque sorte du premier coup une des plus grandes puissances de l'Europe. Il ne pouvait plus être question de neutralité attentive; réveillé en sursaut, on arrivait à l'heure des résolutions suprêmes. A quel parti s'arrêterait-on? Fallait-il parlementer avec le vainqueur pour modérer ses conditions, ou réclamer une part dans les dépouilles? Jamais décisions plus graves ne s'étaient imposées à un gouvernement. Il y allait du prestige de l'empire et de la sécurité de la France. Le conseil des ministres fut convoqué sans retard; le lendemain matin avant sa réunion, M. Drouyn de Lhuys représentait à l'empereur la gravité des événemens sans lui dissimuler qu'ils pourraient avoir des conséquences aussi désastreuses que les défaites du premier empire, si l'on reculait devant les mesures énergiques. Le programme qu'il lui soumettait devait parer à toutes les éventualités. Il s'agissait de convoquer les chambres, de demander des subsides au corps législatif, d'enjoindre à notre ambassadeur à Berlin de se rendre sans délai au quartier général pour imposer notre médiation, pour arrêter l'armée prussienne et faire pressentir notre intervention et au besoin l'occupation de la rive gauche du Rhin, si le roi, méconnaissant les assurances qu'on nous avait données en retour de notre neutralité, ne se montrait pas modéré dans ses exigences vis-à-vis de l'Autriche, et s'il procédait à des conquêtes territoriales de nature à troubler l'équilibre de l'Europe (1). M. Drouyn de Lhuys demandait en outre, pour appuyer l'action de notre diplomatie, une démonstration militaire d'autant plus facile que les provinces rhénanes étaient absolument dégarnies de troupes, et que le maréchal Randon, consulté, se déclarait prêt à mettre immédiatement 80,000 hommes au service de notre politique.

Le prince de Metternich, qu'un télégramme de Vienne avait muni de pleins pouvoirs pour négocier, s'était de son côté rendu à Saint-Cloud après s'être concerté avec le ministre; il avait vu l'empereur avant l'ouverture du conseil, et il avait obtenu qu'il intervînt comme médiateur auprès du cabinet de Florence, et qu'il déclarât publiquement qu'il acceptait la cession de la Vénétie, prévue dans la convention du 9 juin. L'ambassadeur autrichien avait demandé en outre que la France exigeât du cabinet de Florence la garantie d'un

(1) Confidences de M. de Chaudordy, chef du cabinet de M. Drouyn de Lhuys, faites à M. Hansen.

armistice et qu'elle occupât sans retard Venise, ne fût-ce qu'avec quelques bataillons, de manière à constituer une barrière contre tout retour hostile de la part de l'Italie. Ses derrières assurés, l'Autriche aurait pu disposer d'une armée de 130,000 hommes, qu'elle eût jetés en Bohême, et la face des événemens pouvait changer aisément si une armée française devait se porter sur le Rhin.

L'empereur se hâta de faire part au roi Victor-Emmanuel des communications autrichiennes. Il écrivit en même temps au roi de Prusse (1) pour lui annoncer qu'il acceptait le rôle de médiateur dont l'empereur François-Joseph l'invitait à se charger. Ces deux lettres différaient quant au fond sur un point essentiel : l'une rappelait le manifeste du 11 juin, tandis que la seconde n'en faisait pas mention. La Prusse avait remporté de telles victoires, elle avait fait de telles conquêtes, et ses armées étaient si menaçantes, qu'il était difficile d'invoquer ce document sans être prêt à le défendre l'épée à la main.

Que se passa-t-il au sein du conseil? On a parlé de scènes violentes. On a prétendu que le maréchal Randon, forcé de s'expliquer, avait reconnu qu'en réalité il ne pouvait disposer immédiatement que d'une quarantaine de mille hommes, y compris le camp de Châlons, sans être sûr de pouvoir les munitionner au-delà des frontières. Est-il vrai que ces aveux imprévus soulevèrent les réclamations indignées de quelques-uns des ministres et que le maréchal, se retournant vers l'empereur, invoqua le Mexique pour justifier le fâcheux état de nos arsenaux et l'impuissance de nos effectifs?

Deux versions se trouvent en présence, et jusqu'à présent il est difficile de se prononcer entre des affirmations contradictoires. Ce qu'il est permis d'en conclure, c'est qu'il existait au sein du cabinet un profond désaccord, et que l'empereur, surpris par une crise redoutable qui aurait exigé une communauté de sentimens absolue, se trouva soumis aux influences les plus opposées, les unes l'en-

(1) « Au roi de Prusse, à son quartier général. — Paris, 4 juillet 1866. — Sire, les succès si prompts et si éclatans de Votre Majesté ont amené des résultats qui me forcent à sortir de mon rôle de complète abstention. L'empereur d'Autriche m'annonce qu'il me cède la Vénétie et qu'il est prêt à accepter ma médiation pour mettre un terme au conflit qui s'est élevé entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Je connais trop les sentimens magnanimes de Votre Majesté comme son affectueuse confiance envers moi pour ne pas croire que de son côté, après avoir élevé si haut l'honneur de ses armes, elle n'accueille avec satisfaction les efforts que je suis disposé à faire pour l'aider à rendre à ses états et à l'Europe le précieux avantage de la paix.

« Si Votre Majesté agrée ma proposition, elle jugera sans doute convenable qu'un armistice conclu pour l'Allemagne et pour l'Italie ouvre immédiatement la voie à des négociations.

« De Votre Majesté, le bon frère, NAPOLÉON. »

traînant du côté de l'Autriche, les autres préconisant une entente avec la Prusse. On finit néanmoins par se rallier au programme d'action, mais la victoire remportée par M. Drouyn de Lhuys fut de courte durée. Le lendemain il cherchait en vain dans le *Moniteur* le décret de convocation des chambres, arrêté la veille dans la séance du conseil. Il n'y trouvait que les lignes suivantes : « Un fait important vient de se produire; après avoir sauvegardé l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, accédant aux idées émises par l'empereur Napoléon dans sa lettre adressée le 11 juin à son ministre des affaires étrangères, cède la Vénétie à l'empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérans. L'empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice. »

Pour le public, cette déclaration semblait être le couronnement victorieux de notre neutralité. Paris salua ce succès apparent en se pavoisant et s'illuminant; il ne se doutait pas de l'émoi qui régnait à la cour, ni de la lutte violente, passionnée qui s'était engagée entre l'influence autrichienne et l'influence italienne autour du souverain perplexe et déconcerté. Les adversaires du ministre des affaires étrangères étaient revenus à la charge dans la soirée ; leurs conseils avaient prévalu d'autant plus aisément qu'il répugnait à l'empereur, affaibli par la maladie, de se réduire par une attitude trop énergique à la nécessité immédiate de faire la guerre. M. Rouher, qui dans le mécanisme gouvernemental créé par Napoléon III exerçait une influence prépondérante, s'était rallié, dit-on, à l'idée de la neutralité, convaincu de l'insuffisance de nos forces, et persuadé que les 80,000 hommes promis par le maréchal Randon, dont une partie seulement était disponible, ne serviraient qu'à compromettre la France. — « Vous ne pouvez, disait-on à l'empereur, vous prononcer contre la Prusse, après avoir jeté l'Italie dans ses bras. Ce serait trahir le roi Victor-Emmanuel! Il fallait refuser le consentement au traité si vous vouliez suivre les conseils de M. Drouyn de Lhuys. Tout au plus nous est-il permis de rester neutres (1). »

C'était exagérer à coup sûr nos devoirs envers l'Italie, car nous n'étions liés avec elle par aucun traité, et nous nous trouvions dégagés de toute obligation morale par le fait de la cession de la Vénétie. Les adversaires de la politique d'action n'en prétendaient pas moins qu'en cédant brusquement la Vénétie, l'Autriche n'avait voulu qu'arrêter l'offensive de l'armée italienne, humilier son adversaire en refusant de traiter directement avec lui et jeter entre la

(1) M. Hansen.

France et l'Italie un germe de discorde. A les entendre, c'était moins un triomphe moral pour notre politique qu'un piège tendu à notre légitime influence dans la Péninsule; c'était le trait du Parthe que décochait l'Autriche en abandonnant une province qu'elle n'était plus en état de défendre.

Il est de fait que cette cession sans exemple dans les fastes de la diplomatie avait plus d'un inconvénient. En nous prêtant à la fiction autrichienne, nous annihilions l'action commune de la Prusse et de l'Italie et nous nous exposions à violer la neutralité moralement et même matériellement, car il suffisait d'un factionnaire français pour empêcher les Italiens de passer et pour rendre au général Benedek la disposition des troupes qui tenaient les forteresses.

Une lettre, trouvée aux Tuileries, nous montre qu'à l'heure où le programme de M. Drouyn de Lhuys se discutait à Saint-Cloud, le prince Napoléon s'employait de son côté à battre en brèche la politique d'intervention et à faire ressortir les inconvéniens d'une rupture avec la Prusse. « Rompre avec l'Italie, disait-il, ce serait la négation de toute la politique impériale; ce serait défaire l'œuvre de 1859, rejeter l'Italie mutilée et exaspérée aux pieds de l'Autriche. Ce serait une politique désastreuse qui ne mérite pas d'être discutée. Vis-à-vis de la Prusse, la question serait sans doute plus délicate, on entraînerait une partie de l'opinion publique, mais M. de Bismarck, menacé sur ses derrières, ferait appel aux passions germaniques et proclamerait la constitution révolutionnaire de 1849. Quelles conséquences terribles entraînerait un tel acte, et dans quelle position il nous mettrait! Ce serait au nom de l'équilibre européen que nous marcherions contre un peuple qui ne *veut rien nous prendre*, qui ne veut que s'organiser à *l'intérieur* comme il l'entend... Que ceux qui rêvent pour l'empereur le rôle de représentant de la réaction et du cléricalisme à faire triompher par la force le poussent à une alliance avec le cadavre autrichien et à une guerre contre la Prusse et l'Italie! »

Ces considérations invoquées par le prince Napoléon en termes si véhémens devaient frapper l'empereur d'autant plus qu'elles répondaient à l'ensemble de ses idées, et qu'elles ajoutaient aux préoccupations pénibles que lui causait l'attitude imprévue de l'Italie.

La grande nouvelle qui à Paris avait fait pavoiser les fenêtres avait éclaté dans la Péninsule comme un coup de foudre. Les Italiens considéraient comme une insulte à leur dignité la détermination prise par l'Autriche. Elle les croyait donc capables de déposer les armes pour permettre à l'armée que leurs attaques retenaient dans le quadrilatère de se tourner contre leur alliée victorieuse! Bien que battus, ils prétendaient qu'on leur dérobait l'occasion de ga-

gner leurs éperons. Il leur semblait que l'ennemi avait à cœur de leur marquer son mépris en ne leur faisant pas l'honneur de traiter avec eux. « Donner la Vénétie à la France, qui n'a pas participé à la guerre, disait la *Gazette de Turin*, c'est vouloir l'arracher des mains de nos soldats en mesure de la conquérir. » — « Nous n'accepterons l'armistice, s'écriait le *Movimento*, qu'un gage en main l'annexion de la Vénétie ne doit être que le triomphe du principe unitaire et non le résultat d'accommodemens diplomatiques. »

On élevait d'autant plus la voix que la Prusse était victorieuse et que la Vénétie était garantie au cabinet de Florence par le traité de Berlin. Les Italiens déclaraient que Venise ne devait être pour eux que le prix de l'action décisive qu'ils avaient exercée sur les résultats de la guerre, en tenant en échec par leurs efforts et leur bravoure la moitié des forces autrichiennes. Ils trouvaient d'ailleurs la cession insuffisante, ils se croyaient en droit de revendiquer non-seulement la Vénétie sans indemnité, mais aussi ce qu'ils appelaient la terre italienne, Trieste, l'Istrie et surtout le pays de Trente, qui était la clé du passage des Alpes et par conséquent leur frontière naturelle. Vainqueurs à Custozza, leur ambition n'aurait pu se montrer plus exigeante. Aussi, pour s'épargner toute obligation de gratitude, ils se hâtaient de prendre possession des territoires que la France ne leur avait pas livrés et que l'Autriche ne se croyait plus en droit de défendre. Ils entendaient en appeler au suffrage des populations et publiaient par anticipation des décrets sans souci de nos droits, ni de nos ressentimens.

Si quelques rares hommes d'état rappelaient les égards dus à la France, les généraux étaient unanimes à demander la continuation de la guerre, et ils se faisaient forts de conquérir Venise à la pointe de l'épée. Malheureusement pour leur courage, il n'était plus possible de l'enlever à l'empereur François-Joseph, ils ne pouvaient plus que la prendre à l'empereur Napoléon, ce qui n'était pas bien difficile, puisqu'il ne demandait qu'à la leur donner.

C'est sous l'empire de ces impressions et de ces sentimens que le roi Victor-Emmanuel répondit à la dépêche de l'empereur qui lui annonçait les arrangemens pris avec l'Autriche. Il le remerciait en termes chaleureux de l'intérêt qu'il portait à l'Italie, mais il ne lui cachait pas que, dans une occurrence aussi grave, il se croyait tenu de consulter au préalable son gouvernement et de ne pas oublier qu'il avait signé un traité avec la Prusse. Il ajoutait peu généreusement qu'il ne s'était engagé que sur nos conseils et avec notre approbation. M. Nigra recevait en même temps une dépêche du général de La Marmora qui ne pouvait laisser aucune illusion sur l'intention bien arrêtée du cabinet de Florence de continuer les

hostilités et de ne pas séparer sa cause de celle de la Prusse, au risque de rompre avec la France.

« L'empereur, disait-il, a télégraphié au roi que l'Autriche lui cède la Vénétie et qu'il s'arrangera facilement avec nous. La chose est d'autant plus grave qu'elle est publiée dans le *Moniteur*. Je comprends que l'empereur cherche à arrêter la Prusse, mais c'est extrêmement douloureux qu'il le fasse au détriment de l'honneur italien. Recevoir la Vénétie en cadeau de la France est humiliant pour nous, et tout le monde croira que nous avons trahi la Prusse. On ne pourra plus gouverner en Italie, l'armée n'aura plus de prestige. Tâchez de nous épargner la dure alternative d'une humiliation insupportable, ou de nous brouiller avec la France (1). »

En concertant avec le cabinet de Vienne les arrangemens du 9 juin, nous n'avions prévu que les succès de l'Autriche. On s'était flatté que, victorieuse en Allemagne, elle ne se défendrait sur le Mincio que pour satisfaire l'honneur militaire, et, dans cette hypothèse, il était permis d'admettre que le cabinet de Florence, n'ayant plus rien à espérer ni à redouter de la Prusse, se désintéresserait d'autant plus de la lutte que son ambition serait satisfaite. Mais après la défaite sanglante de Custozza et les victoires terrifiantes de son alliée en Bohême, c'était compter sur une abnégation peu commune que de demander au roi d'Italie de déserter l'alliance prussienne, c'est-à-dire le succès, et d'accepter Venise de nos mains à titre gracieux, comme prix de sa défection. Et cependant la résistance obstinée qu'il nous opposait, en ne tenant conseil que de ses intérêts, risquait de nous faire perdre tous les avantages que nous comptions retirer des événemens, elle nous mettait dans une situation fausse et paralysait l'action de notre politique. L'empereur en était vivement affecté. Partagé entre ses sympathies pour l'œuvre qu'il avait contribué à fonder dans la Péninsule et le besoin de s'opposer aux agrandissemens de la Prusse, il était comme garrotté, car il ne pouvait se prononcer contre la Prusse sans être du même coup forcé de se prononcer contre une alliée dont la cause lui était chère. Aussi hésitait-il à dire son dernier mot, espérant toujours que le roi se raviserait, que la reconnaissance l'emporterait sur les calculs de la diplomatie, et qu'après tant de services reçus il saurait à son tour subordonner ses intérêts à ceux de la France. Il n'en fut rien. Le cabinet de Florence ne résistait pas seulement à nos instances, mais il donnait l'ordre au comte Barral de se rendre au quartier général pour supplier le roi Guillaume de décliner l'armistice (2). Il était dit que les prévisions de

(1) I segreti di Stato. — La Marmora 1877.
(2) Dépêche de M. Benedetti.

M. de Bismarck se réaliseraient à la lettre et qu'à l'heure décisive pour la France l'intérêt italien ferait taire l'intérêt français.

On avait cru d'abord que l'annonce de la cession de la Vénétie à la France et la demande de médiation, insérée au *Moniteur* le 5 juillet, étaient le résultat d'une seule et même détermination, et que l'Autriche, foudroyée par le désastre de Sadowa, s'était jetée dans nos bras pour obtenir la paix à tout prix. Il n'en était rien. L'Autriche, en s'adressant à l'empereur, dont elle sollicitait l'intervention en échange de sa donation, s'était proposé seulement de mettre le drapeau français entre elle et l'Italie. Elle espérait obtenir directement de la Prusse un armistice qui aurait pu changer la face de la guerre. Il aurait suffi de peu de jours pour permettre à l'armée du sud de rallier l'armée du nord. Peut-être aussi se flattait-elle qu'en face de la défection italienne la cour de Prusse se montrerait accommodante et lui offrirait des conditions acceptables. Tout porte à croire que c'est dans cette double pensée qu'on avait fait partir le général de Gablentz pour le quartier général du roi Guillaume, tandis qu'on chargeait le prince de Metternich de réclamer notre intervention au quartier général du roi Victor-Emmanuel.

Les adversaires de l'Autriche à la cour des Tuileries n'avaient pas manqué, nous l'avons vu, de relever les arrière-pensées de cette politique. L'empereur, frappé des raisons qu'ils faisaient valoir, n'osait passer outre et croyait ne pouvoir agir utilement en Italie qu'en étendant sa médiation à la Prusse. Il s'en expliqua avec le prince de Metternich, et le cabinet de Vienne, dans sa détresse, n'eut plus qu'à s'incliner devant une résolution qui paraissait irrévocable. La cession restait dès lors provisoirement suspendue et en quelque sorte subordonnée aux exigences que manifesterait le cabinet de Berlin. On comptait secrètement sur un excès de prétentions de sa part, peut-être même à de mauvais procédés envers son alliée pour amener l'Italie à se dégager légitimement du traité du 8 avril. Après s'être si bénévolement prêté à cette alliance, on n'avait plus qu'un souci, celui de la défaire!

C'était se méprendre étrangement sur la prévoyance et l'habileté de M. de Bismarck que de croire qu'il fournirait au cabinet de Florence des prétextes sérieux pour se soustraire à ses engagemens, tant qu'il ne se serait pas assuré lui-même tous les bénéfices de la campagne. Je crois avoir dit qu'il était de l'école de Frédéric II, et c'était une habileté de ce grand politique de ne jamais prolonger la guerre au-delà des strictes nécessités de son intérêt et d'affliger ses alliés par la brusquerie précipitée de ses traités de paix. M. de Bismarck ne fut pas infidèle à cette tradition. Il le prouva en acceptant immédiatement notre médiation et en s'empressant de fixer les préliminaires.

Le roi Guillaume mit une bonne grâce extrême à accueillir nos bons offices. Sa réponse, qui parvint à l'empereur dès le 6 juillet, ne contenait qu'une réserve : il entendait subordonner l'armistice aux conditions de la paix, et non pas, comme l'espérait le cabinet de Vienne, ne discuter les conditions de la paix qu'après la conclusion de l'armistice. Quant à ces conditions, il annonçait qu'il allait les faire connaître par un envoyé spécial, le prince de Reuss, qui serait chargé de les commenter par des explications verbales. C'était mettre l'Autriche à sa discrétion et rendre fort difficile la tâche qui nous incombait.

Le rôle du médiateur est de modérer les prétentions des parties, d'obtenir des sacrifices réciproques sous peine de voir son œuvre échouer; il doit aussi, pour ne pas compromettre le succès de ses efforts, donner avant tout l'exemple du désintéressement en abdiquant toute revendication personnelle. Ce n'était pas le cas de l'empereur; il n'avait pas la liberté d'esprit que demande ce rôle. Un souverain français ne pouvait envisager d'un œil impartial la transformation de l'Allemagne. Il lui aurait fallu une abnégation héroïque ou criminelle pour oublier son pays. Mais ce qui rendait sa tâche particulièrement délicate, c'étaient ses compromissions avec l'Italie. Le seul rôle qu'il aurait pu ambitionner était celui d'arbitre, appuyé par une armée capable d'imposer au besoin ses décisions. Il ne tarda pas à reconnaître tout ce que la médiation avait d'incompatible avec ses intérêts et sa dignité, et lorsque les négociations s'ouvrirent à Nikolsbourg, on eut soin de recommander à notre ambassadeur de n'intervenir qu'au simple titre d'intermédiaire, de ne participer à aucun acte et de ne se prêter à l'échange d'aucune note. Du reste, le parti de l'intervention ne se tenait pas encore pour battu. Le prince de Metternich ne restait pas inactif; il rappelait le traité qu'on avait signé avec son gouvernement, et se fondant, sinon sur le texte de la convention, du moins sur la pensée qui l'avait inspirée, il réclamait la prompte exécution d'engagemens implicitement contractés (1). M. de Beust et M. de Dalwigh suppliaient l'empereur de marcher résolûment : toutes les ressources de l'Autriche n'étaient pas épuisées et les armées du sud étaient encore intactes. Il suffisait d'une centaine de mille hommes pour arrêter le cours désastreux des événemens.

M. Drouyn de Lhuys appuyait ces demandes avec une grande énergie, persuadé que notre seule présence sur le Rhin nous assu-

(1) On prétend que la crainte de compromettre le succès de l'exposition universelle de 1867 fut le principal argument que l'empereur opposa aux instances de M. de Beust; il lui répugnait sans doute de révéler à un ministre étranger les causes secrètes qui le condamnaient à l'inaction.

rerait de larges compensations. Les rapports qu'il recevait d'Allemagne ne pouvaient que le confirmer dans cette conviction. « La Prusse est victorieuse, lui écrivait M. de Gramont, mais elle est épuisée. Du Rhin à Berlin, il n'y a pas 15,000 hommes à rencontrer. Vous pouvez dominer la situation par une simple démonstration militaire, et vous le pourrez en toute sécurité, car la Prusse est incapable en ce moment d'accepter une guerre avec la France. Ne lui offrez pas plus qu'elle ne demande, que l'empereur fasse une simple démonstration militaire, et il sera étonné de la facilité avec laquelle il deviendra, sans coup férir, l'arbitre et le maître de la situation. » Les provinces rhénanes étaient en effet sans défense, elles étaient littéralement déménagées; on avait, dans un esprit de prévoyante économie, tout enlevé, dit-on, jusqu'à des baraquemens et de vieux affûts de canons, comme si l'on s'était attendu à une occupation imminente.

La Prusse aurait-elle été en mesure de faire face à la fois aux réserves de l'armée autrichienne, aux armées encore intactes des états du midi et à 100,000 Français occupant la ligne du Rhin et Mayence, dont la garnison, insuffisante d'ailleurs, composée de Hessois et de Bavarois, nous aurait accueillis à bras ouverts? Cette éventualité avait dû s'imposer aux états-majors si prévoyans de la Prusse, et l'on peut admettre qu'un homme de la valeur du général de Moltke se serait trouvé à la hauteur de toutes les difficultés. Mais le roi aurait-il envisagé avec le même sang-froid la perspective d'une France, même incomplètement préparée, se joignant à ses adversaires? M. de Bismarck, dans les considérations rétrospectives qu'il émettait devant le parlement, dans la séance du 16 janvier 1874, a démontré à ceux qui lui reprochaient sa condescendance à Nikolsbourg combien une intervention militaire de la France eût été périlleuse. « La France n'avait que peu de forces disponibles, disait-il, mais un faible appoint aurait suffi pour constituer une armée très respectable avec les nombreuses troupes de l'Allemagne du sud. Cette armée nous aurait mis de prime-abord dans la nécessité de couvrir Berlin et d'abandonner tous nos succès en Autriche. »

La cour de Prusse, cet aveu l'indique, se serait vraisemblablement pliée aux nécessités du moment, et, pour ne pas perdre le bénéfice de ses victoires, elle se serait prêtée à des concessions qu'elle n'avait plus aucun intérêt à nous faire lorsqu'au lieu de procéder à une intervention armée, nous nous contentions du rôle de médiateurs sans formuler aucune demande de compensation. Mais il aurait fallu avant tout que la volonté du souverain fût assez forte pour imposer silence aux adversaires du ministre des affaires étrangères,

et que le programme, un instant accepté par le conseil, fût exécuté sur l'heure avec une indomptable énergie, sans souci de considérations italiennes. Il aurait fallu aussi être assez clairvoyant pour adapter ses exigences aux circonstances nouvelles, et ne pas réclamer, en face de la puissance d'action révélée par la campagne de Bohême, des cessions territoriales qui répugnaient à la cour de Prusse avant la guerre, et que même au lendemain d'un désastre elle n'eût subies qu'à son corps défendant. Poursuivre l'annexion des provinces rhénanes sans avoir 300,000 hommes sous la main c'était s'exposer aux plus amers ressentimens, et, dans un avenir prochain, à un retour offensif immanquable.

Où était l'intérêt de la France et que lui conseillait une politique sage et vigilante, dégagée de toute influence étrangère et de toutes compétitions de pouvoirs? Les vœux d'Auxerre s'étaient malheureusement réalisés : les traités de Vienne étaient déchirés. La conséquence qui en découlait nécessairement, c'était la rupture des liens fédéraux et l'Autriche expulsée de l'Allemagne. Ce résultat de la guerre nous affectait directement, mais après des victoires aussi rapides et aussi décisives, il était difficile de ne pas l'accepter comme un fait accompli. Ce qui importait, c'était d'en atténuer la portée, d'obtenir du cabinet de Berlin qu'il procédât avec une sage mesure à la réorganisation du corps germanique plutôt que de lui arracher avec effort, au risque de nous compromettre aux yeux de l'Europe, quelques lambeaux de territoire pour raccommoder nos frontières de l'est. La sécurité permanente du pays devait passer avant les satisfactions d'amour-propre ; il était dans l'intérêt de notre système défensif d'exiger, en retour de la dissolution de la confédération germanique et de la prépotence de la Prusse dans le nord de l'Allemagne, l'évacuation immédiate de la forteresse de Luxembourg, et de nous prémunir par les garanties les plus positives, sinon par un démantèlement, contre une occupation éventuelle de Mayence par les troupes prussiennes. Ce n'était plus une question d'ambition, mais de défense nationale ; c'était demander au cabinet de Berlin de nous donner des gages, c'est-à-dire de désarmer les positions offensives qui ouvraient notre territoire à sa puissance agrandie. Ces conditions formulées amicalement, bien qu'en portant la main à la garde de notre épée, auraient maintenu à notre politique son caractère de modération et de désintéressement.

Mais notre impuissance militaire étant constatée dans une mesure à peine croyable, mieux encore eût valu s'en remettre à un congrès européen pour débattre les conditions d'un nouvel état de choses. C'est l'opinion qu'émettait dans un de ses rapports notre premier secrétaire à Berlin, M. Lefebvre de Béhaine; il croyait

que la France obtiendrait plus facilement de l'Europe que de la Prusse les sûretés qu'elle serait peut-être obligée de demander. C'était à l'Europe qu'en appelait officiellement et énergiquement la Russie dès le lendemain de Sadowa. On était fort irrité à Pétersbourg des procédés violens dont avaient à souffrir des princes allemands alliés de la famille impériale. La presse russe s'exprimait en termes amers sur les succès des Prussiens; elle poussait à une intervention, disant qu'on ne saurait tolérer l'accroissement d'un tel voisin.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, à l'exemple du gouvernement français, avait laissé les événemens se développer en Allemagne sans prendre ses précautions; comme nous, il croyait à la supériorité des armes autrichiennes, et il en paraissait si convaincu qu'après la bataille de Custozza il s'était empressé de faire parvenir ses félicitations à l'empereur François-Joseph. Lorsque l'envoyé du tsar, le comte de Stackelberg, arrivait à Vienne, aux débuts si brillans de la campagne d'Italie avaient déjà succédé des revers sanglans en Bohême. Le gouvernement russe reconnaissait tardivement qu'il avait été mal inspiré, et son mécontentement ne fit qu'augmenter lorsqu'il put craindre un accord secret entre le cabinet de Berlin et le gouvernement français. Il suivait, anxieux et jaloux, nos tête-à-tête avec M. de Bismarck, et, pris au dépourvu, il ne voyait que dans une conférence internationale le moyen de conjurer le danger d'une entente séparée entre la France et la Prusse excluant la révision du traité de Paris.

Le prince Gortchakof, dont le baron de Talleyrand signalait l'irritation, trouvait que le silence n'était pas permis aux grandes puissances devant les prétentions formulées dans une circulaire de M. de Bismarck; il demandait que les trois cours s'entendissent pour remettre à Berlin, le même jour, une note identique déniant à la Prusse le droit de prononcer la rupture de la confédération germanique et d'en former une nouvelle dans le nord de l'Allemagne (1). On dit que l'empereur Alexandre s'adressa directement à l'empereur Napoléon pour le supplier de s'associer à ses protestations; mais le gouvernement français demeura insensible à ces sollicitations, bien que l'attitude de l'Angleterre à Berlin ne fût guère plus approbative que celle de la Russie, et que lord Loftus, son ambassadeur, refusât d'admettre que la Prusse pût disposer d'une population de 30 à 40 millions d'âmes sans causer à droite et à gauche de légitimes inquiétudes. Le cabinet des Tuileries se fiait aux déclarations de M. de Bismarck, qui, lors de la présentation

(1) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 7 juillet.

de son projet de réforme, nous avait réitéré l'assurance de se concerter avec nous, si ses plans devaient entraîner des conséquences préjudiciables à nos intérêts. Il s'en tenait aussi aux promesses de M. de Goltz, qui nous avait déclaré itérativement et solennellement, après l'ouverture des hostilités, qu'aucun changement territorial ou politique intéressant l'équilibre européen ne pourrait devenir définitif sans une entente avec le gouvernement de l'empereur et avant d'avoir été soumis à une délibération commune des puissances (1). On pensait donc qu'il serait plus avantageux de s'autoriser de ces promesses, dont on se plaisait à ne pas suspecter la sincérité, pour débattre directement avec la Prusse les questions territoriales qu'entraîneraient les résultats de la guerre, sauf à les faire ratifier ultérieurement par un congrès.

Ce sont ces considérations sans doute qui inspirèrent au cabinet des Tuileries la réponse que M. Drouyn de Lhuys adressait le 7 juillet au cabinet de Saint-Pétersbourg : « La tentative de médiation, disait-il, entre les puissances belligérantes que fait en ce moment l'empereur Napoléon exclut de notre part toute démarche pouvant revêtir un caractère comminatoire, et ne nous permet pas de donner suite, quant à présent, à la proposition du prince Gortchakof (2). »

VII. — LA QUESTION MILITAIRE.

Du moment qu'oublieuse de ses vieilles traditions, la France était prête à de tels bouleversemens, elle n'avait pas à se préoccuper des défaites et des susceptibilités de l'Italie, ni à s'apitoyer sentimentalement sur les désastres que l'Autriche essuyait en Allemagne. Il ne fallait chercher que l'intérêt français, et cet intérêt, en présence d'événemens qu'on n'avait su ni prévenir ni diriger, ne pouvait plus être défendu utilement que dans un congrès sur le terrain de l'équilibre européen. Il était pénible sans doute de devoir renoncer au rôle d'arbitre souverain qu'on s'était réservé; mais ce changement de front, qui ne compromettait en rien la cession de la Vénétie, aurait eu l'incontestable avantage de contenir les convoitises prussiennes; la réorganisation de l'Allemagne se serait faite dans des conditions acceptables pour notre système défensif et sous le contrôle de l'Europe. Il est probable d'ailleurs que la seule menace du congrès, que le cabinet de Berlin voulait éviter à tout prix, l'eût amené spontanément à nous faire des concessions. Malheureusement ce n'étaient pas là les considérations dont s'inspiraient le plus les adversaires du ministre des affaires étrangères.

(1) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. Benedetti, 3 juillet 1866.
(2) Dépêche de M. Drouyn de Lhuys au baron de Talleyrand, 7 juillet 1866.

On ne saurait incriminer le patriotisme de ceux qui conseillaient la prudence et qui, trop confians dans les promesses dont le comte de Goltz était si prodigue, croyaient « qu'il importait de procéder vis-à-vis de l'Allemagne avec beaucoup de ménagemens et qu'on obtiendrait d'elle plus par la douceur et l'habileté que par la violence et les menaces (1). » Ils étaient certains que l'Italie ne fausserait pas compagnie à l'alliance prussienne, et la dépêche du général La Marmora à M. Nigra les autorisait à dire qu'au besoin elle se retournerait contre nous. Leurs appréhensions au sujet d'une entrée en scène de la Russie, qu'ils tenaient pour l'alliée secrète de la Prusse, étaient, par contre, nous venons de le constater, sans fondement; mais n'était-il pas à craindre que l'Autriche, qui déjà avant Sadowa, disait-on, avait fait des ouvertures secrètes à la Prusse, ne se préoccupât avant tout de ses propres intérêts, et que pour sauver son existence elle n'acceptât une paix que, dans l'imminence du danger, M. de Bismarck rendrait facile? Au surplus, qu'attendre des états du midi dont les contingens avaient montré si peu d'empressement à se mesurer avec les troupes prussiennes? N'abandonneraient-ils pas la cause de la diète et de l'Autriche pour défendre contre nous, par un effort commun, la grande patrie allemande, surtout si M. de Bismarck devait proclamer la constitution de 1849? Mais ce qui impressionnait surtout et à juste titre ceux qui combattaient l'idée d'une intervention armée et même d'une démonstration militaire, c'étaient les conceptions de l'état-major prussien, exécutées avec un bonheur foudroyant par une armée admirablement disciplinée, dont le patriotisme exaltait le courage. N'était-ce pas en effet une révélation aussi inattendue qu'inquiétante pour qui pensait au triste état de nos arsenaux et de nos effectifs, au relâchement de notre discipline, à l'ignorance où étaient nos généraux des conditions de la guerre moderne?

C'était là le grand et sérieux argument des adversaires de la politique d'action, et qui, plus que les considérations italiennes dont ils exagéraient la gravité, peut servir de justification ou d'excuse au rôle déterminant qu'ils ont joué dans ce que j'appellerai le drame de Sadowa.

Le maréchal Randon, sous le coup d'une lourde responsabilité, a cru devoir consacrer dans ses Mémoires tout un chapitre à la défense de son administration. Il a essayé de démontrer, avec des chiffres à l'appui, que les défaillances de notre politique au mois de juillet 1866 ne lui sont point imputables. Il prétend qu'en un mois nous aurions pu réunir sous les drapeaux, par l'appel des réserves, 450,000 hommes, défalcation faite des armées d'Afrique,

(1) Note du prince Napoléon à l'empereur, 14 juillet. — Papiers des Tuileries.

du Mexique et de Rome, et que des considérations politiques seules ont empêché la France « de prendre une part comminatoire à la guerre d'Allemagne. » — « Eh quoi! s'écrie-t-il, une nation qui peut réunir sous les drapeaux en quelques semaines 600,000 soldats, qui a dans ses arsenaux 8,000 pièces de campagne, 1,800,000 fusils et de la poudre pour faire dix ans la guerre, ne serait pas toujours prête à soutenir par les armes son honneur compromis et son droit méconnu!.. Notre armée n'a pas de fusils à aiguille, a-t-on dit, mais nos voltigeurs du premier empire ont-ils été arrêtés par les carabines des Tyroliens et des *riflemen* anglais? Rappelons les vertus militaires des temps passés, cela vaudra mieux que les fusils à aiguilles. »

M. le maréchal Randon, en se justifiant de la sorte, méconnaissait les exigences de la guerre moderne et ne tenait aucun compte des fâcheuses expériences faites en Crimée et en Italie. Il ne pouvait ignorer cependant que, lorsque les troupes en temps de guerre ne sont pas divisées en corps d'armée ayant chacun en réserve dans sa circonscription des cadres et des soldats exercés, il arrive que pour former subitement une armée on enlève à tous les corps leur élite en officiers, sous-officiers et soldats. On a un devant de rideau imposant, mais ce qui reste derrière, bien que nombreux, est incapable de constituer promptement une armée solide. On l'avait vu en 1854, en 1859, et, malgré ces épreuves significatives, on devait le revoir en 1866 et en 1870.

La guerre de 1854 avait été le premier avertissement; elle avait démontré jusqu'à l'évidence que notre organisation militaire ne nous permettait pas de soutenir sans alliés une lutte européenne. Pour maintenir l'armée de Crimée au niveau de 200,000 hommes, il fallut, pendant trois années successives, élever le contingent à 140,000 hommes et enlever des régimens restés en France les meilleurs soldats.

En 1859, l'expérience avait été plus concluante encore. Nous étions censés avoir 350,000 hommes sous les drapeaux et 150,000 hommes en congés renouvelables, et l'on ne put envoyer au-delà des Alpes qu'environ 200,000 hommes, bien que le contingent eût été porté à 140,000 hommes. Menacé d'une intervention éventuelle de la Prusse, l'empereur dut signer précipitamment la paix, faute de réserves et n'ayant que 150,000 hommes sous la main. Ce qui restait en France n'était pas assez solide, les cadres étant écrémés, pour former une armée capable de résister à une invasion sur le Rhin. « J'ai fait la guerre à l'Autriche, et j'ai mis sur le pied de guerre et mobilisé une armée de 150,000 hommes, » disait l'empereur au conseil d'état lorsqu'en 1867 il lui demandait une loi militaire permettant d'assurer à la France, non pour l'offensive, mais pour sa

sécurité et les intérêts de sa politique en Europe, une armée de 800,000 hommes. « Nous avons été vainqueurs, ajoutait-il; mais si la Providence avait voulu qu'il en fût autrement, je n'avais pas de seconde ligne ! »

La moralité de ces épreuves échappa au pays, il ne vit que les succès remportés et les gros chiffres du budget, et il en conclut que l'armée était trop considérable. Quant aux états-majors, soit ignorance, soit insouciance, ils se prêtèrent de mauvaise grâce et sans conviction aux réformes projetées. L'empereur demandait le service obligatoire, l'augmentation de la durée du service, l'endivisionnement des régimens et la création de corps d'armée (1). Mais il manqua de volonté et, disons-le, d'autorité pour vaincre les résistances de la chambre et même celles de la majorité de son conseil. On se borna à voter un contingent régulier de 100,000 hommes, dont une partie alimenterait l'armée active et l'autre serait pendant quelques mois exercée dans les dépôts.

Les idées d'économie reprirent le dessus en 1865. Le gouvernement dut réduire les cadres, supprimer dans chaque régiment d'infanterie deux compagnies, dans les régimens de cavalerie le 6e escadron. On licencia les deux régimens de carabiniers de ligne et la garde fut diminuée de 14 compagnies d'infanterie, de 9 escadrons de cavalerie, de 4 batteries d'artillerie et de la division du génie. C'est au moment où ces réductions venaient d'être opérées que la guerre éclatait en Allemagne, et, à peine engagée, nous jetait dans la plus douloureuse alternative, laissant à ceux qui avaient présidé à la direction de notre politique extérieure et à l'organisation de notre armée une cruelle responsabilité.

M. Drouyn de Lhuys n'a pas jugé opportun de suivre l'exemple de son collègue et de se défendre ouvertement. Mais M. Pradier-Fodéré a reproduit, à titre de pièce justificative, le rapport du maréchal Randon dans une brochure qui contient, sous forme de notes à l'empereur et d'explications inédites, une série de révélations dont le but manifeste est de rejeter sur le chef de l'état et sur les conseils funestes du ministre d'état aussi bien que du prince Napoléon l'insuccès de notre politique. S'il était prouvé en effet qu'en prévision des événemens qui allaient surgir à nos portes toutes les précautions militaires avaient été concertées d'avance entre le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères de façon à pouvoir parer victorieusement à toutes les exigences, la conclusion serait facile à tirer. La responsabilité de nos mécomptes retomberait tout entière sur ceux qui se sont jetés à la traverse de la politique d'action. Mais est-il

(1) La France a mis à profit ses douloureuses expériences, et sa nouvelle organisation militaire lui donne aujourd'hui dix-huit corps d'armée qui, se suffisant à eux-mêmes, permettraient la mobilisation immédiate de toute l'armée.

permis de prendre à la lettre les justifications rétrospectives de M. le maréchal Randon et de croire que ses états de situation étaient conformes à la réalité? Je n'ai pas voulu m'en tenir aux réfutations de M. de Lachapelle, qui, sous l'inspiration de l'empereur, dans un livre annoté de sa main, a démontré tout ce qu'il y avait d'illusoire dans les calculs du ministre de la guerre. J'ai pensé qu'aucun point de l'histoire ne méritait une enquête plus sérieuse. J'ai questionné grand nombre d'officiers supérieurs pour arriver à la constatation exacte de nos forces à ce moment décisif pour le maintien de notre prépondérance en Europe, et ils ont tous reconnu avec des nuances peu accentuées que notre armée en 1866 se trouvait dans un profond désarroi. Que devait-elle être en effet, puisqu'en 1870, malgré les efforts énergiques du maréchal Niel et les centaines de millions dépensés pour notre reconstitution militaire, nous n'avons pu, défalcation faite des non-valeurs, mettre en ligne qu'un effectif réel de 264,000 combattans au lieu de 400,000 promis dans le funeste rapport que le maréchal Lebœuf adressait à l'empereur le 6 juillet? Que devaient être nos arsenaux, qu'on disait regorger de matériel et de munitions?

Je puis invoquer à cet égard des souvenirs personnels. Je me rappelle le triste tableau que me faisait en 1867 M. le général Ducrot lors de l'affaire du Luxembourg. Il me disait en être réduit à fermer les portes de la citadelle de Strasbourg, sous prétexte de réparations aux ponts-levis, mais en réalité pour se mettre à l'abri d'un coup de main de la part des Allemands. La guerre était imminente, et il n'y avait pas un seul canon sur les remparts, toutes les batteries étaient démontées, les pièces et les affûts étaient entassés pêle-mêle à l'arsenal; il aurait fallu plusieurs mois pour mettre la place en état de défense.

La justification du maréchal Randon ne saurait donc avoir qu'une valeur contestable, quand on voit par l'exemple que je viens de citer que l'administration de la guerre, sans se préoccuper de nos rapports si tendus avec le cabinet de Berlin, ni de la transformation militaire qui s'opérait en Allemagne avec une célérité menaçante, laissait nos frontières de l'est dans la plus déplorable condition. Je sais que les ministres de la guerre se retranchent volontiers derrière leur spécialité et allèguent que, n'étant pas juges de nos relations internationales, leur devoir se borne à exécuter les mesures que le gouvernement croit utiles dans l'intérêt de sa politique; mais un ministre des affaires étrangères, pour justifier la témérité de ses combinaisons politiques, pourrait au même titre se retrancher derrière son ignorance des choses de la guerre et prétendre qu'il n'a pas à se soucier de l'état des forces qui devront se trouver en présence sur les champs de bataille. Ce sont des argumens spécieux qui

ne tendent à rien moins qu'à détruire la solidarité entre les membres d'un même gouvernement et à leur permettre de dégager leur responsabilité personnelle. Je ne crois pas que de nos jours on puisse sans danger présider à la direction de notre politique extérieure sans se tenir soigneusement au courant des questions qui intéressent l'armée. Nos ministres devraient pouvoir au moyen d'un dynamomètre, si je puis m'exprimer ainsi, régler leur langage d'après la mesure exacte de nos forces et de celle des autres pays. M. de Bismarck avait si bien compris la corrélation entre l'action diplomatique et l'action militaire que dès son entrée au pouvoir il s'était mis en communauté d'idées incessante avec le grand état-major et le cabinet militaire du roi. Il savait que, pour faire de la grande politique, il fallait avant tout une grande armée, et il entendait n'engager la lutte qu'à bon escient, après s'être initié aux conceptions stratégiques du général de Moltke et s'être convaincu, par l'étude approfondie qu'il avait faite de l'organisation de ses adversaires, que tous les avantages seraient de son côté. Notre situation ne lui était pas inconnue, et s'il exprimait au général Govone la crainte d'être pris à revers par une armée française de 300,000 hommes, c'est qu'il aimait mieux s'exagérer les conséquences de notre intervention éventuelle que de s'exposer à des surprises en dépréciant notre puissance d'action.

L'attaché militaire à Paris, le colonel de Loë, bien qu'il se rendît compte de nos imperfections, n'avait qu'un sentiment assez vague de notre faiblesse. Il se trouvait cependant dans des conditions exceptionnelles pour être admirablement renseigné. Il était bien vu en cour, apparenté avec nos premières familles et lié d'amitié avec plusieurs de nos généraux. Mais il partageait dans une certaine mesure les illusions dans lesquelles on se complaisait autour de lui. Personne ne s'était donné la peine d'inspecter nos arsenaux, de compter nos effectifs, on se disait prêt, et cette confiance était partagée du bas de l'échelle jusque dans les bureaux du ministère de la guerre. Il y a des assertions qui à force d'être répétées deviennent des axiomes.

Quant à la guerre scientifique, à la stratégie des chemins de fer, aux télégraphes de campagne, au service des étapes, aux études topographiques, à l'impression des cartes, personne n'y songeait. On vivait sur les traditions du premier empire, sur les chances heureuses de la campagne d'Italie et sur le souvenir des expéditions d'Afrique. En vain ceux qui revenaient d'Allemagne pleins d'appréhensions patriotiques appelaient ils l'attention de nos états-majors sur les études et les préparatifs fiévreux de l'armée prussienne; on leur répondait avec dédain que la guerre ne se faisait pas théoriquement comme on se l'imaginait à Berlin, que toutes ces savantes

combinaisons élaborées dans le cabinet militaire du roi seraient déjouées sur les champs de bataille par l'imprévu de nos mouvemens et par l'esprit débrouillard du soldat français.

Il était permis assurément au colonel de Loë, en présence d'affirmations si péremptoires et si universelles, de n'entrevoir qu'une partie de la réalité. Comment supposer que la France, initiée de longue date aux projets de la Prusse, se laisserait surprendre sans avoir 300,000 hommes sous la main pour imposer sa médiation et sauvegarder ses intérêts? Mais bientôt, dès le 5 juillet, l'attaché militaire prussien devait connaître la vérité tout entière. Notre impuissance lui fut révélée par des confidences plus inconsidérées que préméditées. Il put suivre heure par heure les péripéties du drame qui se déroulait à Saint-Cloud et il entendit les officiers, la veille encore les plus confians, incriminer avec le plus de violence l'impéritie du ministre de la guerre.

M. de Bismarck savait dès lors à quoi s'en tenir sur notre force offensive, et il n'était plus douteux pour lui que le jour où les préliminaires de paix seraient signés avec l'Autriche et les états du midi, nos moyens d'action seraient insuffisans pour appuyer nos revendications. Le gouvernement français, du reste, comme s'il était dit que dans ces momens de trouble et de confusion il subordonnerait ses intérêts les plus chers aux intérêts d'autrui, allait consacrer tous ses efforts, et, croyait-il, toute son habileté à se rendre impuissant en hâtant la conclusion d'un armistice.

Au lendemain de Sadowa, M. Drouyn de Lhuys n'en représentait pas moins dans les conseils de l'empereur les résolutions viriles dictées par les circonstances, et il ne faisait qu'interpréter le sentiment de la diplomatie française et de l'opinion publique lorsque, surpris par les événemens et effrayé des conséquences qu'ils auraient pour la France, il recommandait à son souverain une démonstration militaire et la médiation armée (1).

Le langage qu'il tenait au comte de Goltz était conforme à ces résolutions, il ne pouvait laisser à la Prusse que peu d'illusions sur nos intentions. La France s'opposerait aux annexions projetées par le cabinet de Berlin, si les garanties que sa sécurité réclamait sur le Rhin lui étaient refusées. Malheureusement, dans une épreuve aussi décisive pour sa politique, il ne suffisait pas d'être bien inspiré, il aurait fallu prévoir et neutraliser les influences occultes, engager

(1) M. de Chaudordy disait à M. Hansen : « M. Drouyn de Lhuys est en désaccord avec l'empereur sur la politique allemande; le dissentiment, déjà ancien, s'accentue de plus en plus. Le ministre a été depuis le commencement opposé aux encouragemens donnés à l'alliance de l'Italie avec la Prusse. Il prévoyait que cette alliance serait funeste à l'Autriche en Allemagne, qu'il considérait comme nécessaire au maintien de l'équilibre. Mais ses conseils n'ayant pas prévalu, il a tout fait pour atténuer les effets, si préjudiciables à la France, des victoires imprévues de la Prusse. »

la lutte corps à corps avec ses adversaires au sein du conseil et au besoin se démettre plutôt que de se soumettre.

On raconte que pendant ces jours de crise l'empereur se promenait, malade et accablé, dans le parc de Saint-Cloud, en proie aux plus cruelles perplexités; il demandait conseil à tout le monde, il interrogeait anxieusement ses généraux, il supputait avec eux les ressources dont il pourrait disposer, et, au bout de ses calculs, il croyait voir apparaître une catastrophe. Il se flattait d'autre part, sa nature étant sujette aux illusions, que le roi Guillaume, lui sachant gré d'une neutralité qui causait à Berlin plus d'étonnement que de reconnaissance, lui tiendrait compte de son abnégation et que, sans réaliser toutes les belles promesses qui coûtaient si peu à M. de Bismarck, la Prusse donnerait cependant satisfaction aux inquiétudes jalouses de la France.

Pendant quelques jours, il fut question d'envoyer le prince Napoléon en Italie; c'était la dernière carte sur laquelle on comptait pour vaincre les résistances du roi Victor-Emmanuel et de son gouvernement. On y renonça, soit que le prince déclinât la mission, soit qu'on en reconnût l'inutilité. Dans le conseil des ministres tenu le 10 juillet, la politique d'assistance invoquée par le prince de Metternich et soutenue par le ministre des affaires étrangères succombait définitivement devant les considérations italiennes, plus encore que devant les préoccupations militaires. Cela est si vrai que nous verrons le ministre d'état, la question vénitienne une fois apaisée, se rallier et s'associer à la politique des compensations. Ce n'est que quelques jours plus tard, après un dernier et vigoureux effort du prince Napoléon (1), que la politique d'intervention sur le Rhin succombait à son tour (2).

M. de Goltz et M. Nigra restaient maîtres du terrain. Ils avaient l'un et l'autre bien mérité de leur pays.

G. Rothan.

(1) Note du prince Napoléon à l'empereur en date du 14 juillet. — Papiers des Tuileries.

(2) « L'empereur dit à M. Drouyn de Lhuys qu'il avait changé d'avis et qu'il était résolu à se borner au rôle de médiateur pacifique entre les deux belligérans. M. Drouyn de Lhuys, qui vit dans ce revirement l'influence de ses adversaires, en éprouva un vif désappointement sans pouvoir se refuser à servir l'empereur en un pareil moment et à faire tant bien que mal l'essai de la médiation » (Hansen).

UNE PARFAITE ACADÉMIE

D'APRÈS BACON ET LEIBNIZ

Nous avons dit, dans des études précédentes, qu'il conviendrait de rattacher à l'Institut, plutôt qu'à un ministère quelconque, fût-ce le ministère de l'instruction publique, les institutions, les sociétés littéraires et scientifiques de la France (1). La tradition et l'histoire sont en faveur de cette opinion. On a vu qu'au siècle dernier les principales académies de province relevaient des académies de Paris. Fondées toutes par lettres patentes du roi, d'après le même modèle, dans le même esprit et pour le même but, elles entretenaient, en vertu de cette communauté d'origine et de privilèges, les relations les plus intimes avec Paris, non pas seulement d'académicien à académicien, mais de compagnie à compagnie. Ne semble-t-il pas d'ailleurs conforme à la raison, indépendamment de l'histoire et des traditions, que toutes les sociétés savantes se rattachent à la société savante par excellence, à celle qui est la mère, qui est le modèle de toutes les autres, c'est-à-dire à l'Institut de France?

S'il nous a paru que les sociétés de la province devaient recevoir de cette alliance, avec un nouveau degré de considération, une impulsion salutaire, il nous a paru aussi que l'Institut lui-même aurait quelque chose à y gagner, non pas sans doute en considération, mais en influence au profit des sciences et des lettres. Grâce à la conquête, ou plutôt à la restitution et à la volontaire adhésion de cette nombreuse et noble clientèle, composée de l'élite de tous les esprits cultivés de la France, grâce au concours dévoué de tous ces nouveaux collaborateurs, placés, pour ainsi dire, en sentinelles sur tous les points du territoire, il ne laisserait plus échapper aucun phénomène physique ou moral digne d'être observé et décrit; il verrait s'étendre au loin le champ de ses investigations et de ses expériences.

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier et du 15 avril.

Il est vrai que les avis sur ce point peuvent être différens, suivant l'idée qu'on se fait du rôle et de la mission d'une académie. Dans ces sièges académiques, objet d'une si grande envie, quelques-uns ne voient que la récompense, que la consécration suprême du mérite littéraire et scientifique, sans aucun autre lien des élus les uns avec les autres, sans aucun engagement pour une action en commun, pour une œuvre collective quelconque. Sans doute une académie, même limitée à ce rôle, ne sera pas sans exercer néanmoins quelque action salutaire sur le monde savant; mais elle n'agira guère que comme le Dieu d'Aristote sur l'univers, en l'attirant à lui, sans sortir d'elle-même, par l'attraction et par l'amour. Sans doute aussi ses membres ne demeureront pas inactifs, quoique nullement astreints à une action commune, mais ils ne feront que continuer chacun de leur côté les études et les recherches particulières qui leur ont valu le titre d'académiciens.

Suivant une autre façon de concevoir cette mission, une grande académie devra sortir d'elle-même pour se répandre au dehors; elle devra non-seulement exciter de loin les efforts et les recherches par des récompenses, mais y mettre elle-même la main, pour les gouverner, les guider, les coordonner, suivant une vue d'ensemble, vers quelque fin commune; elle ne se bornera pas à enregistrer, ou même à contrôler les découvertes des autres, elle ira au-devant, elle en fera elle-même en son nom, non pas seulement par les efforts isolés de quelques-uns de ses membres, mais en corps, d'une manière collective et avec toute ses forces combinées. Par la seule vertu de son ascendant, par le zèle et la bonne volonté de ses membres, par la déférence de tous, elle se trouvera revêtue, sans nulle contrainte, d'une magistrature active et d'une sorte de juridiction naturelle sur toute la république des sciences et des lettres.

Avant de décider quel est de ces deux rôles, — l'un plus ou moins contemplatif, l'autre où il est fait une part plus grande au mouvement et à l'action, — celui qui, dans l'intérêt de la science, convient le mieux à une académie, celui qu'il faut chercher à faire prévaloir, il est bon d'examiner quelles ont été sur ce sujet les vues des philosophes, de Descartes, et surtout de Bacon et de Leibniz, qui, au commencement du XVIIe siècle, furent les fondateurs ou les promoteurs des premières et des plus illustres sociétés de l'Europe savante. Ces grands esprits se sont préoccupés de la formation et du rôle des académies; ils en ont tracé des plans et des modèles, ils ont marqué le but où elles devaient tendre, ils sont même entrés dans un curieux détail de leurs règlemens, de leurs ressources, de leurs finances. Nous croyons utile de recueillir leurs idées et même, si l'on veut, leurs utopies, de rechercher quelles applications elles pourraient aujourd'hui recevoir, et dans quelle mesure,

et enfin de voir si nous sommes bien dans la voie qu'ils ont indiquée, en conformité ou en opposition avec le modèle idéal qu'ils ont tracé.

I.

Sans nous astreindre à l'ordre des temps, commençons par Descartes, dont nous avons d'ailleurs moins longuement à parler que de Bacon ou de Leibniz. Peu de temps avant sa mort, lorsqu'il était en Suède, Descartes fut consulté par la reine Christine sur le dessein d'une assemblée de savans ou académie qu'elle voulait établir à Stockholm. « Elle regarda, dit Baillet, M. Descartes comme l'homme du meilleur conseil qu'on pût écouter sur cet établissement, et elle le choisit pour en dresser le plan et en faire les règlemens. Il lui porta le mémoire qu'il en avait fait le premier jour de février, qui fut le dernier qu'il eut l'honneur de voir la reine (1). » Dix jours après, succombant à ce rude climat, Descartes mourait, le 11 février 1650.

Dans ce mémoire, dont Baillet nous donne l'analyse, Descartes s'est plutôt occupé du règlement intérieur des discussions de la future académie que de son organisation même, de la nature de ses travaux et de ses ressources. En ce qui regarde la constitution de la compagnie, il se borne à en exclure les étrangers, c'est-à-dire à s'exclure lui-même. Plus porté aux études et aux méditations solitaires qu'aux travaux en commun et aux discussions publiques, il voulait sans doute décliner à l'avance la présidence que la reine lui destinait. Il n'était pas non plus question des revenus de la nouvelle académie ni de l'étendue et de la nature de ses occupations. Descartes semble avoir été exclusivement préoccupé d'un système de conférence, suivant l'expression même de Baillet, d'où on pût tirer le plus de fruit. Le premier article suffit d'ailleurs à montrer l'objet restreint qu'il s'était proposé : « Chacun de ceux qui seront reçus dans cette assemblée aura son tour, tant pour proposer la question que pour l'expliquer. Et tous retiendront le même ordre entre eux afin d'éviter la confusion. » Il songe surtout à régler le mode et le ton de la discussion, les tours de parole, à conserver la bonne entente entre tous les membres au milieu des discussions; il prescrit à tous la civilité, il recommande de n'avoir en vue que la vérité et de ne point s'étudier à se contredire, ce qui en effet n'importe pas peu en tout temps et dans toute académie. « L'on s'écoutera parler les uns les autres avec douceur et respect, sans faire paraître de mépris pour ce qui sera dit dans l'académie. — L'on ne s'étudiera point à se contredire, mais seulement à rechercher la vé-

(1) *Vie de Descartes*, liv. VII, chap. xx.

rité. » Ce précepte fondamental de bienséance et de savoir-vivre se retrouve dans plus d'un règlement des anciennes académies. Descartes, ajoute Baillet, fit entendre à la reine, en lui présentant ce mémoire, qu'il serait bon de ne pas charger les membres d'assujettissemens trop onéreux, mais d'y faire régner une liberté qui fût honnête et capable d'exciter ou d'entretenir l'ardeur des esprits. Exemption d'assujettissemens trop onéreux, liberté honnête, ce fut aussi, en France, la pensée des fondateurs de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

Les divers ouvrages de Descartes, ses lettres, et principalement les deux dernières parties du *Discours de la méthode*, et mieux encore sans nul doute l'exemple de toute sa vie, nous le montrent non moins préoccupé que Bacon lui-même de la nécessité de faire et de répéter les expériences, de compléter les siennes propres par celles des autres, de faire appel à tous et à la postérité elle-même, « afin que les derniers commençant où les premiers auraient achevé, et ainsi joignant les vies et les travaux de plusieurs, nous allassions tous ensemble beaucoup plus loin que chacun en particulier pourrait le faire. » Non moins soucieux que Bacon ou Leibniz des applications pratiques de la science, il croyait que, « au lieu de cette philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on peut en trouver une pratique par laquelle, connaissant la force et les actions de l'air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi bien que les métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les ouvrages auxquels ils sont propres et nous en rendre comme maîtres et possesseurs. »

Il arriva même qu'un de ses amis, D'Alibert, plein de confiance dans son génie des applications et des découvertes, voulut lui donner la plus grande partie de sa fortune pour l'employer à des expériences. Descartes, peut-être par fierté de gentilhomme, ne voulut pas accepter; mais il lui donna le conseil, qui de nos jours seulement reçoit une pleine exécution, de fonder des écoles gratuites d'arts et métiers qui seraient ouvertes, pour les adultes, tous les dimanches et jours de fêtes. C'est la guerre civile, dit Baillet, qui en empêcha l'établissement. On voit par là encore combien ce grand génie spéculatif était pénétré de l'importance des associations scientifiques, des expériences et des applications pratiques de la science, quoiqu'il n'en soit pas question dans son mémoire à la reine sur la fondation de l'Académie.

Bacon, plus encore que Descartes, a été le grand précurseur, le promoteur ardent des associations pour la découverte de la vérité, en même temps que le prophète presque inspiré des découvertes, des merveilles de la science et de l'industrie modernes. Dans tous ses ouvrages, et particulièrement dans le *De dignitate et augmentis*

scientiarum, il ne cesse de recommander, de prêcher le concert de tous les efforts pour arracher à la nature ses secrets. Mais c'est dans l'opuscule inachevé, intitulé *la Nouvelle Atlantide*, qu'il a exposé ses vues sur une académie parfaite, sur sa constitution, son rôle, sa mission, son but, et sur les moyens pour l'atteindre.

Le titre de *Nouvelle Atlantide* est une réminiscence de cette grande île, autrefois florissante, aujourd'hui disparue et engloutie dans les flots, dont il est question dans le *Critias* et le *Timée* de Platon. C'est là que Bacon a placé son académie idéale. Avec sa vive et brillante imagination qui se complaît dans les tours métaphoriques et les allégories, il encadre le plan de cette académie modèle dans les formes les plus romanesques; il revêt ses personnages, c'est-à-dire les membres de cette académie, d'une pompe théâtrale; il pousse même quelquefois jusqu'à l'hyperbole la puissance et l'étendue des moyens dont ils peuvent disposer pour contraindre la nature à leur révéler ses secrets.

Des navigateurs, en revenant du Pérou, sont jetés par la tempête sur les côtes d'une grande île inconnue. Là, ils sont étonnés de rencontrer le plus civilisé des peuples et l'accueil le plus hospitalier, accueil que ce peuple excellent sait ingénieusement concilier avec les règlemens et les précautions qu'exige la séparation absolue à l'égard du reste du monde et le mystère dont veulent s'environner les citoyens de cette île bienheureuse. Les habitans de Ben-Salem, c'est le nom de l'île, connaissent très bien les mœurs, les lois, les langues des autres peuples; ils ont même en commun avec la plupart d'entre eux une même foi, la foi chrétienne; mais s'ils veulent bien les connaître, ils ne veulent pas en être connus; ils redoutent pour la pureté de leurs institutions et pour le bonheur dont ils jouissent le contact des étrangers.

Nous passons les détails de cet accueil; nous ne ferons pas la description de la grande et belle maison des étrangers où sont logés, aux frais de l'état, ceux que la tempête pousse sur ce rivage hospitalier jusqu'au jour où leur vaisseau, réparé et muni de provisions, pourra reprendre la mer. Nous ne parlerons pas non plus des magistrats subalternes avec lesquels ils sont dès le premier jour en rapport, et dont ils admirent les beaux costumes non moins que les manières affables. Toutefois relevons en passant la façon dont Bacon célèbre leur désintéressement. Ne semble-t-il pas que pour lui ce soit vraiment la plus difficile des vertus, par la singulière insistance avec laquelle il les loue de refuser absolument tout présent? « Je ne reçois pas deux salaires pour une seule œuvre, » ou encore, « je ne suis pas un homme de deux salaires; » voilà la réponse de ces hommes rares à toutes les offres qui leur sont faites. Pourquoi le chancelier Bacon se plaît-il à mettre ainsi

dans la bouche des magistrats de Ben-Salem des maximes que lui-même, pour son honneur, a trop mal pratiquées? Est-ce un retour sur lui-même? Est-ce comme pour se punir de l'avoir méconnue qu'il célèbre de la sorte la première et la plus vulgaire vertu d'un magistrat?

Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'histoire et aux institutions de cette île fortunée, qui toutes témoignent de la plus haute civilisation, en même temps qu'elles sont la critique indirecte des mœurs et des lois des autres nations. Signalons seulement certaines pages curieuses, mêlées de quelques réminiscences platoniciennes, sur la chasteté et les mariages. De toutes ces institutions, nous n'avons à examiner ici que la plus grande, la plus belle de toutes, la Maison de Salomon ou le collège de l'œuvre des six jours. Le but de l'Institut de Salomon est « la découverte des causes et la connaissance de la nature intime des forces primordiales et des principes des choses pour étendre les limites de l'empire de l'homme sur la nature. » Les membres de cet Institut sont les égaux des premiers personnages de l'état. Ils paraissent en public revêtus d'un costume magnifique, ils marchent environnés d'un appareil sacerdotal, avec la mitre, la crosse, l'étole. Devant eux on porte une croix, comme devant un évêque. A leur entrée dans une ville, tous les magistrats, toutes les confréries, leur font un solennel cortège; ils traversent les flots d'une foule empressée qui tombe à genoux sur leur passage et qu'ils bénissent avec la main nue et élevée. On voit que ces savans sont en même temps des sortes de pontifes qui ne sont pas sans quelque ressemblance avec le prêtre des saint-simoniens. C'est sans doute dans l'intérêt, comme pour la dignité de la science, que Bacon voulait environner ses plus hauts représentans d'un éclat qui devait rejaillir sur la science elle-même en frappant l'imagination de la multitude. Aujourd'hui les savans n'ont plus besoin de cet appareil extérieur pour avoir dans l'opinion publique la place d'honneur qui leur appartient; ils ont bien assez, à ce qu'il semble, des épées et des broderies vertes qu'ils ne portent guère.

Il importe davantage de considérer les ressources de l'Institut de Salomon pour arriver à cette grande fin de la connaissance des vertus secrètes de la nature. Son budget semble en quelque sorte sans limites; il n'est rien, dans la nature et dans l'art, que ses membres n'aient à leur disposition pour les investigations et les expériences les plus diverses, les plus difficiles, les plus vastes et les plus coûteuses. Pour eux ont été bâties des tours, des stations avec des observatoires, sur les plus hautes montagnes, comme il y en a sur le Puy-de-Dôme, seulement depuis quelques années, grâce au zèle de M. Alluard, et sur le Pic du Midi, grâce au dévoûment du

général Nansouty. Là ils étudient les météores, les vents, les neiges, la pluie, les changemens de température. Dans ces tours, il y a des cellules où des ermites voués à la science consacrent leur vie à faire des observations.

Autant s'élèvent ces tours pour les expériences dans les hautes régions de l'air, autant s'enfoncent profondément des cavernes, des cavités, qui sont également à leur usage pour des expériences d'un autre genre, dans les entrailles de la terre. Les plus hautes tours s'élèvent à un demi-mille, les cavités les plus profondes n'ont pas moins d'un mille au-dessous de niveau de la terre. On voit cependant qu'il ne s'agit pas tout à fait de ce trou jusqu'au noyau de la terre, tel que l'avait rêvé Maupertuis et sur lequel, entre autres choses, s'est si vivement exercée la verve de Voltaire. Dans ces cavités, on conserve les corps qui se corrompent partout ailleurs; il en est qu'on fait refroidir, coaguler, endurcir; on s'applique à imiter, à reproduire artificiellement les mines naturelles et à former certains métaux. Enfin on en fait usage pour la guérison de certaines maladies. Quant à la chaleur centrale du globe, déjà sensible à de pareilles profondeurs, Bacon, à ce qu'il semble, ne s'en doutait pas encore, sinon il eût songé sans nul doute à en tirer quelque parti. Voilà pour l'astronomie, la météorologie et la géologie.

La physique, la chimie, l'histoire naturelle, ne sont pas moins bien partagées, ni moins richement dotées. Autour de la Maison de Salomon, il y a de grands lacs, les uns d'eau salée, les autres d'eau douce, avec des rochers au milieu pour les expériences qui, d'après Bacon, exigent l'air marin. Ici l'eau tourbillonne dans des gouffres rapides, là elle se précipite dans des cataractes afin de produire des mouvemens violens qu'on utilise pour certains effets. On voit des machines qui permetttent d'augmenter, de multiplier, la force des vents; on voit des puits et des fontaines artificielles pour imiter les propriétés que donne la nature à certaines eaux. Non loin de là sont des édifices disposés pour la reproduction des phénomènes qui se passent dans l'air, de la neige, de la grêle, du tonnerre, et aussi pour la génération des petits animaux. Il ne faudrait pas reprocher trop sévèrement à Bacon cette croyance aux générations spontanées, non pas seulement d'animalcules plus ou moins invisibles, mais, comme il le dit, de petits animaux. C'était alors la croyance universelle, des savans comme du vulgaire; Descartes lui-même, comme on le voit dans un passage de ses lettres, ne mettait pas en doute la génération spontanée des rats. A côté sont des bains avec des eaux différemment composées, des chambres de santé, plus ou moins semblables aux chambres d'aspiration d'aujourd'hui dans nos stations thermales, et où l'air, dit Bacon, reçoit des vertus et des impressions pour la guérison de certaines maladies.

Aux alentours, dans ce domaine immense qui est, pour ainsi dire, l'empire de l'Institut de Salomon, s'étendent des vergers et des jardins pour l'étude de diverses terres propres à divers genres de cultures et des différentes manières dont on peut enter les arbres et hâter la maturité des fruits. Tous les êtres vivans de la création sont réunis dans des parcs, des enclos, des piscines, en comparaison desquels nos jardins des plantes, nos ménageries, nos aquariums, même celui de l'exposition, ne sont que de véritables jouets d'enfans. Ils sont là pour servir à l'histoire naturelle, à l'anatomie, à la physiologie, pour les vivisections comme pour les dissections. Voici à ce propos un passage digne d'être remarqué : « Nous avons observé qu'il y en a qui continuent de vivre après avoir perdu quelques-unes des parties que vous appelez vitales, qu'il y en a qui morts, selon toutes les apparences, ressuscitent. » On éprouve sur eux tous les poisons et tous les remèdes; on fabrique à volonté des géans, des nains, des monstres. Que d'expériences, que d'études, de recherches, ou même que de sciences nouvelles, anatomie comparée, physiologie expérimentale, tératologie, dont Bacon semble avoir ici le pressentiment!

Voilà déjà bien des ressources et bien des richesses scientifiques; nous n'en avons pas encore fini cependant avec l'énumération de toutes les dépendances, de tous les laboratoires, de toutes les galeries ou ateliers que comprend le collège de Salomon. Nous avons à parcourir encore des maisons spéciales pour la fabrication du vin, du cidre, des liqueurs médicinales, des cuisines pour la préparation d'alimens hygiéniques, des apothicaireries, véritables laboratoires de chimie, pour la préparation des remèdes, des fourneaux où on peut produire tous les degrés de chaleur, des cabinets ou maisons pour diverses branches de la physique, des maisons de perspective ou d'optique pour les expériences sur la lumière et les couleurs, des maisons d'acoustique pour les expériences sur les sons, d'autres encore pour les saveurs et les odeurs. Il y a aussi des maisons pour les mathématiques, fournies amplement de tous les instrumens de géométrie et d'astronomie. De là, on passe dans des musées ou des galeries où sont exposés des modèles, des machines, des chefs-d'œuvre de divers genres avec les statues des inventeurs. Parmi les expériences indiquées ici par Bacon, signalons l'imitation du vol des oiseaux dans l'air et la construction de bateaux qui vont sous l'eau.

N'oublions pas les plus curieuses de ces maisons, celles pour les prestiges, qui sont pour ainsi dire des laboratoires de miracles. On cherche en effet à y reproduire des choses merveilleuses, des apparences de miracles, c'est-à-dire toutes les illusions qui peuvent tromper les hommes et faire croire à des miracles. « Vous vous persuaderez facilement, dit le membre du

collège que Bacon met en scène, qu'il nous serait fort aisé, à nous qui disposons de tant de choses naturelles propres à exciter l'admiration, d'imposer aux sens en une infinité de manières, si nous voulions nous ériger en faiseurs de miracles, mais nous haïssons le mensonge et la fausseté. Tromper le peuple en lui donnant à croire que ce qui est naturel est surnaturel est le plus grand crime dont puisse se rendre coupable un membre de l'Institut de Salomon. »

Le travail est commun, mais diversement réparti, conformément aux goûts et aux aptitudes de chacun, entre les membres du noble Institut. Bacon, suivant son usage, se plaît à leur donner des appellations plus ou moins ingénieuses et pittoresques, d'après la nature de leurs travaux et de leurs recherches. Ceux qui ont la mission de visiter les pays étrangers pour en rapporter tout ce qui peut contribuer au progrès des sciences sont les marchands de lumières. D'autres, au lieu de chercher dans le grand livre du monde, doivent feuilleter les livres anciens pour y recueillir tous les faits remarquables, toutes les expériences utiles et lumineuses, ce sont les butineurs. Les chasseurs ou maraudeurs, les mineurs, les partageans, les bienfaisans, s'occupent, les uns à ramasser les expériences du domaine des métiers et des arts, c'est-à-dire de l'industrie, les autres à faire de nouvelles découvertes et à ranger méthodiquement dans des tables les expériences faites ou trouvées. Ces dénominations bizarres ne sont pas sans quelque analogie avec celles que donne Fourier à tous les groupes ou sous-groupes de son phalanstère. Enfin il y a des assemblées générales où de ces premières collections on s'occupe à extraire des expériences et des découvertes nouvelles, et tout ce qui peut contribuer à augmenter les lumières et améliorer les conditions de l'espèce humaine. Il est réservé à quelques esprits d'élite de chercher les rapports de toutes les vérités particulières pour en tirer des principes généraux et en déduire les conséquences. Toutes les découvertes, tous les moyens de prévenir ou de combattre tel ou tel fléau sont solennellement publiés par tout l'empire.

De même que Bacon a donné une sorte de caractère sacerdotal aux membres de ce collège sacré, de même il tend à faire de la science elle-même une sorte de culte et de religion, ce qui achève la curieuse analogie que nous avons déjà signalée avec le saint-simonisme. Dans leurs réunions, les académiciens de l'île de Ben-Salem chantent des liturgies, des hymnes consacrées pour rendre hommage au souverain auteur de ces ouvrages admirables qui sont l'objet de leur contemplation et de leurs études; ils disent aussi des prières spécialement destinées à implorer son secours dans leurs travaux pour la découverte de la vérité.

Là s'arrête *la Nouvelle Atlantide*. Bacon, d'après son éditeur

Rawley, voulait y faire entrer un livre *De legibus* ou *De bono reipublicæ statu*. Il est fâcheux qu'il ne l'ait pas composé ; nous y trouverions sans doute quelques vues dignes de son grand esprit, de sa connaissance du cœur humain, des lois et de la politique. Quant à la description de l'Institut de Salomon, qui seule ici nous intéresse, elle nous semble entièrement terminée. Cependant un auteur fort peu connu du XVIIIe siècle, l'abbé Raguet, s'est fait non-seulement le traducteur, mais le continuateur de *la Nouvelle Atlantide*, qu'il prétend compléter par ses propres réflexions. Ces réflexions sont sous forme de dialogues, avec des travestissemens bizarres de noms d'hommes et de villes, dans la manière romanesque adoptée par Bacon, qu'il reprend et continue lourdement pour son propre compte (1). Le seul point de quelque intérêt est une comparaison du collège de Salomon avec l'Académie de Basilie, c'est-à-dire de Paris, et l'éloge de Varron, c'est-à-dire de l'abbé Bignon, qui venait de présider à la réorganisation de l'Académie des sciences.

Mais voici un autre appendice à *la Nouvelle Atlantide*, beaucoup plus intéressant puisqu'il serait de Bacon lui-même. Selon Bouillet, dans la savante édition qu'il a donnée de ses œuvres, l'auteur de *la Nouvelle Atlantide* aurait obtenu du roi l'autorisation de présenter au parlement un projet de loi pour la réalisation de son utopie académique. Nous avons même l'esquisse du discours que, d'après son secrétaire Bushel, il devait prononcer à cette occasion. Quoiqu'il ne s'agisse pas tout à fait d'ériger en projet de loi l'Institut de Salomon, comme paraît le croire ce savant éditeur, cette esquisse n'en est pas moins intéressante. Bacon y parle bien de sa théorie philosophique et même de son intention de fonder un établissement académique en conformité avec les principes de *la Nouvelle Atlantide*, mais d'une manière accessoire, car le but du projet qu'il veut soumettre au parlement, avec l'autorisation du roi, est de dessécher et d'exploiter avec le travail des condamnés, au profit de l'état, les mines d'Angleterre inondées et abandonnées. Par là il espère recueillir une immense quantité de richesses minérales, aujourd'hui perdues, qui serviront à subventionner les hôpitaux et à secourir les pauvres sans augmenter les charges de l'état. Il compte, non sans quelque naïveté, que les prisonniers, en esprit d'expiation, pour faire pénitence et pour obtenir leur grâce, solliciteront eux-mêmes du roi la faveur de se livrer à ces pénibles et dangereux travaux. Semblables, dit-il, à des sages-femmes, ils retireront du sein de la terre tous ces avortemens si misérablement perdus. Déjà même, dans son enthousiasme, il voit la postérité enrichie par tous ces trésors dont

(1) *La Nouvelle Atlantide traduite en français et continuée avec des réflexions sur l'institution et les occupations de l'Académie française, de celle des sciences et de celle des inscriptions*, par R. — Paris, 1702.

elle sera remise en possession; déjà il déclare le monde son débiteur et son héritier. Pour mener à bonne fin cette grande entreprise, il a, dit-il, proposé d'ériger dans le royaume un Institut de Salomon d'après le modèle de *la Nouvelle Atlantide*. Ce sont les savans pères de cet Institut qui présideront à ce grand travail « pour la plus grande gloire de Dieu, pour la magnificence du prince et pour la propagation de sa mémoire dans les siècles à venir. »

Nous n'avons pas assurément la pensée de transporter, de l'île fantastique de Ben-Salem à Paris, l'Institut de Salomon ou le collège de l'œuvre des six jours, de toutes pièces et sans rien en retrancher. Il est facile sans doute de faire, comme Abraham Cowley, la critique de ce plan grandiose et de la bizarrerie de quelques détails. A le prendre dans son entier, on peut presque dire avec Cowley : « C'est un projet pour les expériences qui ne pourra jamais être expérimenté. » Mais, à travers les exagérations, les bizarreries, les élans pour ainsi dire de cet esprit enthousiaste des progrès de la science, il y a une grande idée qui mérite, à ce qu'il nous semble, d'être précieusement recueillie, il y a un idéal dont nous devons chercher à nous rapprocher dans l'intérêt de l'avancement et du perfectionnement des connaissances humaines. Cet idéal est celui d'un établissement scientifique comme il en pourrait exister et comme il n'y en a pas encore dans le monde, pourvu de tous les moyens d'observation et d'expérimentation, et qui ne fût pas sans cesse arrêté dans ses recherches, dans la vérification même, quand elle est possible, des hypothèses les plus importantes, faute d'un local, faute d'instrumens ou de machines, faute de quelques milliers de francs. « Le roman d'un sage, le rêve d'un savant, » voilà comment Sprat, l'historien de la Société de Londres, voilà aussi comment Fontenelle appelle *la Nouvelle Atlantide*.

Nous comprenons l'enthousiasme du grand historien Macaulay pour la conception de Bacon. « Il aimait, dit-il, à se représenter le monde tel qu'il serait quand sa philosophie aurait, suivant sa noble expression, agrandi l'empire de l'esprit humain. Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples, mais je me borne au plus frappant de tous, à la description de la Maison de Salomon dans *la Nouvelle Atlantide*... On ne saurait trouver dans aucune composition humaine un passage plus éminemment empreint d'une sagesse profonde et sereine. La hardiesse et l'originalité de la fiction sont bien moins merveilleuses que le discernement délicat avec lequel Bacon a soigneusement exclu de cette longue liste de prodiges tout ce qu'on peut déclarer impossible, tout ce qu'on peut prouver inaccessible à la puissante magie de l'induction et du temps. » Quelques portions de cette glorieuse prophétie, ajoute Macaulay, se sont ac-

complies même à la lettre, et la prophétie tout entière, à ne considérer que son esprit, s'accomplit chaque jour autour de nous (1).

La formation de grandes académies dans toute l'Europe, voilà l'une de ces portions de la prophétie de Bacon qui, comme le dit Macaulay, sont en voie d'accomplissement ou même accomplies. Par ses éloquentes exhortations à tous les savans du monde pour s'unir entre eux, pour associer leurs travaux, Bacon est le véritable père et le précurseur des académies modernes. Non-seulement ces grandes académies sont animées de l'esprit du *De dignitate et augmentis scientiarum* ou du *Novum Organum*, mais leurs fondateurs se sont directement inspirés en plus d'un point du beau roman philosophique de *la Nouvelle Atlantide*. Nous en verrons les traces manifestes dans leurs projets, dans les plans qu'ils ont entrepris de réaliser, avec le concours de princes plus ou moins amis des sciences et des lettres.

II.

Ne sortons pas encore de la patrie de Bacon et parlons d'abord de la Société royale de Londres. Quoique constituée seulement quarante ans après la mort de Bacon, plus qu'aucune autre académie, elle s'est montrée dès l'origine animée de son esprit et inspirée de ses grandes vues sur l'interprétation de la nature. Dans sa belle ode à la Société royale de Londres, Cowley fait planer sur elle le grand génie qui a, dit-il, émancipé la philosophie opprimée et qu'il compare à Moïse découvrant au loin la terre promise où il conduit les Hébreux à la sortie d'Égypte. L'historien des premières années de cette célèbre Société, l'évêque Sprat, dit, au commencement de son histoire, que la meilleure de toutes les préfaces serait un ouvrage de Bacon. La description des expériences qu'elle a déjà faites, celles qu'elle se propose de faire, voilà ce qui tient la plus grande place dans l'ouvrage de Sprat; il y joint la réfutation détaillée des objections, de la part d'anglicans dévots et de théologiens scrupuleux, contre les inconvéniens moraux ou religieux des expériences. Le nombre, la puérilité, la gravité niaise, de ces objections sont pour nous un sujet d'étonnement; mais le soin même que prend l'historien de les réfuter et de justifier la Société prouve qu'elles avaient alors, comme au temps de Bacon, quelque crédit et quelque danger.

Depuis son origine jusqu'à nos jours, la Société royale de Londres n'en a pas moins persévéré dans le même esprit et la même voie, augmentant sans cesse ses ressources et consacrant des sommes de plus en plus grandes aux expériences, grâce aux coti-

(1) *Essais politiques et philosophiques*, trad. de M. Guillaume Guizot.

sations particulières de ses membres et au concours de l'état. C'est d'ailleurs une Société privée qui s'est fondée, soutenue, développée par le zèle et l'initiative de simples particuliers et non pas une institution publique qui relève de l'état et ne puisse subsister sans lui, à la différence de l'Institut de France et des autres grandes académies de l'Europe (1).

En 1820, un de ses plus illustres présidens, Humphry Davy, a cherché à rapprocher la Société du modèle idéal de *la Nouvelle Atlantide*, en étendant davantage son autorité, son influence et son domaine. Il demanda, mais il ne put obtenir, que le gouvernement confiât à la Société royale la direction de l'observatoire de Greenwich pour l'astronomie et du British Museum pour les sciences naturelles. Davy appuyait cette demande sur le plan même du collège de Salomon esquissé par Bacon.

En passant de l'Angleterre en Italie, nous trouvons le célèbre Institut de Bologne qui non-seulement, comme la Société de Londres, a été animé de l'esprit de Bacon, mais qui a été bâti et organisé d'après le plan même de *la Nouvelle Atlantide*. Le fondateur de l'Institut de Bologne est le comte de Marsigli, associé de l'Académie des sciences de Paris. Le comte de Marsigli, qui, à cause de son amour pour la science et des services qu'il lui a rendus, ne doit pas être confondu avec quelques aventuriers européens de la même époque, comme, d'après sa biographie, on serait d'abord tenté de le faire, a consacré à cette fondation la plus grande partie de son immense fortune en y joignant le don de ses magnfiques collections d'histoire naturelle et d'instrumens de physique et d'astronomie. Quel roman que la vie, si agréablement racontée par Fontenelle, de cet homme extraordinaire, ingénieur, général au service de différentes cours, de l'empereur et du pape, astronome, physicien, naturaliste ! Quelles étranges vicissitudes, quelles fortunes et quelles disgrâces, quels événemens romanesques et qui rappellent la vie de Cervantes ou de Regnard. « Il semble, dit Fontenelle, que la fortune imitât un auteur de roman qui aurait ménagé des rencontres imprévues et singulières en faveur de son héros. »

Entre toutes les villes d'Italie, dit encore Fontenelle, Bologne est célèbre par rapport aux sciences et aux arts. Elle a une ancienne université, une académie de sculpture et d'architecture, enfin une académie des sciences qui s'appelle l'académie des inquiets, « nom assez convenable aux philosophes modernes qui, n'étant plus fixés

(1) La Société royale de Londres se compose aujourd'hui de 700 membres, dont chacun paie un droit d'entrée de dix livres sterling et une cotisation annuelle de quatre livres. En outre elle reçoit une somme annuelle de mille livres votée par le parlement, sur la proposition de John Russell. Il faut ajouter les donations particulières qui sont plus nombreuses qu'en France.

par aucune autorité, cherchent et chercheront toujours. Le comte de Marsigli voulut encore orner de ce côté-là sa patrie déjà si ornée. » Il fit, en 1712, une donation au sénat de la ville du fonds extraordinairement riche qu'il possédait, de pièces pour l'histoire naturelle, d'instrumens d'astronomie et de physique, de plans pour les fortifications, de machines, d'antiquités, d'armes étrangères, de modèles, acquis à grands frais et transportés, avec des frais non moins considérables, de différens lieux éloignés jusqu'à Bologne. En même temps il fondait un corps qui en eut la garde et qui les fit servir à l'avantage du public. » Il nomma ce corps l'Institut des arts et des sciences de Bologne. Le nouvel Institut fut subordonné à l'université et relié aux deux autres académies. En lisant la curieuse introduction de la première série des Mémoires de l'Institut de Bologne où est racontée en détail l'histoire de sa fondation, où sont énumérées ses diverses attributions et ses richesses, où sont décrites les diverses parties du magnifique local qu'il occupe, on croirait lire encore *la Nouvelle Atlantide*. Mais ici ce n'est plus un roman, c'est une réalité.

Voici en effet la description que donnent Fontenelle et l'auteur de cette introduction du palais construit pour recevoir les collections du comte de Marsigli. Ce palais fut divisé en diverses parties ou quartiers consacrés à telle ou telle science; chaque professeur habite dans le quartier de la science qu'il enseigne, comme au centre de son empire. En suivant la description de la préface des mémoires, on se promène dans les diverses parties occupées par telle ou telle science; des salles consacrées à l'astronomie et à l'art militaire, on passe à celles de la physique, puis aux antiquités. La bibliothèque est au centre; vient ensuite l'histoire naturelle qui a quatre grandes salles. Enfin on ne tarda pas à y élever aussi une tour pour les observations astronomiques. « On croit voir, dit Fontenelle, l'*Atlantide* de Bacon exécutée, le songe d'un savant réalisé. Il sera facile de juger qu'on n'a pas oublié un observatoire. » L'astronomie était en effet fort à la mode au XVIIIe siècle, et il n'y avait pas d'académie, même d'académie de province, qui n'eût ou ne voulût avoir son observatoire.

L'Institut de Bologne, ouvert en 1714, s'accrut successivement par l'adjonction des académies de peinture, de sculpture, d'architecture, et enfin de l'académie des sciences elle-même. Pour rendre plus complète la ressemblance de son Institut avec l'Institut de Salomon, ajoutons que le comte de Marsigli avait voulu, comme Bacon, rehausser son académie aux yeux du peuple par un appareil religieux. « Nous passons sous silence, dit un peu malicieusement Fontenelle, des processions où il voulait qu'on portât huit bannières qui auraient présenté les principaux événemens de la vie de

saint Thomas qui était le patron de l'académie et auxquelles on jugea à propos de substituer la châsse de ses reliques (1). La dévotion d'Italie prend souvent une forme qui n'est plus de notre goût aujourd'hui. » En 1806, l'ancien Institut ayant été rétabli à Bologne sous le nom d'Institut national d'Italie, il fut de nouveau placé sous les auspices « du grand Anglais, du grand chancelier d'Angleterre, ce soutien de la droite, saine et solide philosophie. »

Si Bacon a été le promoteur des associations scientifiques et des académies dans le monde civilisé, Leibniz, plus heureux que lui, est entré dans cette terre promise que le grand chancelier n'avait fait qu'entrevoir et prédire. Il n'a pas été seulement un précurseur, un promoteur, il a eu la fortune d'être un fondateur. Là même où, malgré tous ses efforts, il ne lui a pas été donné de réussir, il a semé des germes qui ne devaient pas tarder à se développer après lui. Non moins pénétré que Bacon lui-même de la foi aux progrès des sciences, non moins convaincu des avantages qui doivent en résulter pour la vie de l'homme et pour les sociétés, il ne cesse, à son exemple, de recommander les expériences, de prêcher l'union de tous les efforts pour faire des recueils, des tables de tous les phénomènes, des répertoires bien ordonnés de toutes les observations, de toutes les découvertes où il a soin de comprendre les adresses ingénieuses des artisans pour en tirer parti et aller plus avant. « Les connaissances utiles et solides sont, dit-il avec Bacon, le plus grand trésor du genre humain et le véritable héritage que nos ancêtres nous ont laissé, héritage que nous devons faire profiter et augmenter, non-seulement pour le transmettre à nos successeurs en meilleur état que nous ne l'avons reçu, mais bien plus pour en jouir nous-mêmes autant qu'il est possible, pour la perfection de l'esprit, pour la santé du corps et pour les commodités de la vie (2)...

Comme Bacon aussi, Leibniz est un flatteur des princes, tour à tour de Frédéric Ier de Prusse, de l'électeur de Saxe, de l'empereur d'Allemagne, de Pierre le Grand, du prince Eugène, non pas par ambition personnelle ou pour faire fortune, mais, selon une expression dont il aime à se servir, *ob pias causas*, pour des causes pieuses, c'est-à-dire en faveur du perfectionnement des sciences et pour la fondation de grandes académies à Berlin, à Dresde, à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Il a pu fonder celle de Berlin dont il fut nommé le président à vie; mais pour les autres il fut moins heureux et ne réussit qu'à préparer les voies. Nous n'avons pas l'intention de raconter en détail les diverses tentatives en faveur des académies que ne cesse de faire Leibniz auprès des princes et des grands, avec

(1) « Le protecteur était bien choisi, car saint Thomas, dans un autre siècle et dans d'autres circonstances, est un Descartes. » Fontenelle.

(2) *Discours touchant la méthode de la certitude.* Édit. Erdmann, p. 173.

toutes les ressources de la diplomatie la plus déliée, avec les plus ingénieuses flatteries, avec l'autorité d'un nom illustre dans toutes les cours d'Allemagne et dans l'Europe tout entière. Mais nous tenons à montrer, par une rapide esquisse de quelques-uns des plans d'association scientifique qu'il soumit à divers souverains, quelle idée, semblable à celle de Bacon, il se faisait de la mission des académies et des ressources sans lesquelles elles ne peuvent l'accomplir. Il ne peut les concevoir pas sans un apparat, suivant ses expressions, du théâtre de l'art et de la nature, qu'elles doivent avoir en abrégé sous les yeux et sous les mains pour les observations et les expériences, pour l'art d'inventer et de faire de grands progrès en peu de temps.

A la séance d'inauguration de l'académie de Berlin, qui, retardée, pour diverses causes, n'eut lieu qu'en 1711, l'évêque Jablonski, vice-président, qui remplaça Leibniz, alors dans une sorte de disgrâce, ouvrit la séance par un discours où il mettait la nouvelle société sous les auspices de Bacon. « C'est, dit-il, l'incomparable chancelier d'Angleterre, Bacon de Vérulam, qui, portant dans l'observation de la nature une pénétration extraordinaire, ouvrit et fraya aux amateurs des sciences une route large, ferme et faite pour les conduire à une exacte et pleine connaissance de l'univers.» Ainsi que Dante a salué Virgile du titre de maître, seigneur et guide, ainsi il n'hésite pas à proclamer Bacon *dux et auctor*, pieux hommage, dit Bartholmès, qui longtemps encore sera répété dans les sociétés savantes de l'Allemagne.

Nous n'aurons garde de ne pas mentionner dans le discours du savant évêque un vœu tout à fait conforme à nos vues sur l'association des académies en faveur d'académies universelles, de synodes scientifiques, de conciles littéraires où chaque peuple serait représenté par les plus illustres savans et dont les réunions seraient ou périodiques ou permanentes. « Là, dit l'orateur, toute nation apporterait l'espèce de génie qui lui appartient, le Français sa vivacité, l'Anglais sa subtilité, les Espagnols et les Italiens leur ardeur, et nous autres Allemands notre patiente application. Y a-t-il sorte d'avantage qu'on ne pût espérer d'une entreprise où tant d'yeux et tant de mains, où tant d'esprits réuniraient leurs plus nobles efforts? »

La tendance aux applications et à l'utilité pratique, voilà surtout la marque de l'esprit de Bacon, qu'on retrouve dans le règlement donné par Leibniz à l'académie de Berlin, comme dans tous les autres plans d'académie dont il est l'auteur. Il veut que, dès le principe, l'académie de Berlin vise à une application avantageuse des sciences et à des résultats pratiques en vue du bien public et des commodités de la vie. S'il ne proscrit pas, pour nous servir

de ses expressions, les *curiosa*, bien avant il place les *utilia* (1). Il fait même à l'Académie des sciences de Paris le reproche, fort contestable, à ce qu'il nous semble, d'avoir trop sacrifié aux *curiosa*. Il est vrai qu'il entend cette utilité pratique de la façon la plus large et qu'il y fait rentrer non-seulement tout ce qui intéresse un pays et un peuple, la santé publique, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les subsistances, mais les écoles et l'enseignement moral qui tourne, dit-il, les âmes à la piété et à Dieu par la contemplation des œuvres de la nature. Dans le projet pour l'établissement de l'académie de Dresde, il place parmi ses attributions de veiller sur l'eau et le feu, c'est-à-dire de rechercher tous les moyens de prévenir et de combattre les causes d'incendie et d'inondation.

Aussi, pas plus que Bacon, il ne comprend que les académies puissent atteindre leur but si elles ne sont amplement fournies, outillées pour ainsi dire, de tout ce qui est nécessaire pour faire ces découvertes, ces inventions d'utilité publique, qui doivent d'ailleurs si bien justifier les dépenses dont elles sont l'objet, en même temps que les accréditer dans l'esprit des peuples. Dans une lettre au prince Eugène, il se plaint de l'insuffisante organisation de l'académie de Berlin, que les temps difficiles ont rendue trop bornée. A Dresde, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, comme à Berlin, il ne cessera de réclamer pour elles « un théâtre de la nature et de l'art » aussi étendu, aussi riche qu'il sera possible. Qu'entend-il par ce théâtre de l'art et de la nature? Voici la définition qu'il donne lui-même dans un mémoire adressé à Pierre le Grand sur les progrès des sciences et des arts dans l'empire russe : « Au théâtre de la nature appartiennent des grottes entières où toute sorte de minéraux et de rocailles méritent d'être vues, des jardins qui renfermeraient toutes espèces d'arbres, d'arbustes, de racines, de légumes, de fleurs et de fruits, et enfin des ménageries remplies de quadrupèdes vivans et d'oiseaux, des viviers pleins de poissons avec un théâtre anatomique où on verrait les squelettes d'animaux. Le théâtre de l'art comprend tout ce qu'exige un observatoire, un laboratoire, un conservatoire et magasin d'expériences où doivent se trouver des modèles d'une grandeur raisonnable, de dimensions de tout genre, principalement de toute espèce de moulins, de crics, de machines hydrauliques, comme de différentes machines en usage dans les mines. » Ici Leibniz, à la suite de Bacon, ne nous conduit-il pas comme par la main dans les chambres, dans les parcs et toutes les dépendances de l'Institut de Salomon ?

Les circonstances n'étaient pas alors favorables à la fondation et

(1) Voir le 7e volume de l'édition des *OEuvres* de Leibniz par Foucher de Careil. Ce volume est tout entier consacré à l'œuvre académique de Leibniz.

surtout à la dotation de grandes académies, les finances des divers états de l'Allemagne étaient aux abois à cause de la longue guerre de succession d'Espagne. Pour suppléer à l'insuffisance des ressources de la royauté prussienne ou de l'empire d'Allemagne, Leibniz a recours à toute espèce d'expédiens qu'il ne se lasse pas de reproduire sous les formes les plus variées. Comment assurer aux académies dont il est le père un budget convenable et des ressources indépendantes, sans puiser dans le trésor public? Afin de les mettre à l'abri des disgrâces des princes ou de la pénurie de leurs finances, il développe un génie vraiment fiscal. L'auteur de la théorie des monades en remontrerait à un financier, à un fermier général ou à un contrôleur de l'ancien régime, ou bien même aux industriels, aux spéculateurs les plus habiles de nos jours et aux ministres des finances les plus féconds à imaginer des impôts nouveaux pour combler un déficit. Il n'est en effet projet de taxe ni d'impôt d'aucun genre, vexatoires ou puérils, dont il n'ait la pensée et devant lequel il recule, dans son amour des sciences et des lettres. La fin à ses yeux justifie les moyens; tout lui semble permis en considération de la sainteté du but, *pias ob causas*, selon sa grande excuse. Qu'on en juge par l'énumération, même incomplète, des diverses mesures fiscales qu'il a tour à tour proposées à divers princes pour le soutien et l'encouragement des académies et dont quelques-unes ont été adoptées en faveur de la société de Berlin.

La meilleure, la plus efficace, celle qui, pendant longtemps, paraît avoir été la principale ressource de cette société, c'est le monopole des calendriers ou des almanachs de toute espèce, calendriers de la cour, de l'empire, de l'état, des églises, des postes, etc. Ce privilège que n'a plus, à ce que nous croyons, aujourd'hui l'académie de Berlin, appartient encore à l'académie de Saint-Pétersbourg, qui a le monopole de la publication des calendriers en russe, en français et en allemand. Leibniz eût aussi voulu que la société de Berlin publiât des annuaires populaires, des petits livres, des manuels de science usuelle, d'hygiène pratique, de petits bréviaires ou catéchismes de morale à cause du profit à en retirer. Plus tard elle devait avoir de Frédéric II le monopole des cartes géographiques et de la publication des lois civiles. Leibniz réussit encore à obtenir un privilège sur lequel il fondait de grandes espérances, qui furent entièrement déçues, celui de la culture des mûriers, de l'éducation de vers à soie, et même de la fabrication de la soie, dont l'académie, il est vrai, aurait revendu le privilège. Quoique le sol des environs de Berlin ne soit pas tout à fait rebelle à la culture des mûriers, quoiqu'on en ait d'abord beaucoup planté à Berlin, à Potsdam, dans les promenades et sur les grandes routes, l'entreprise ne réussit pas. Vainement Frédéric II s'occupa-t-il aussi plus tard

de sériculture, vainement plus d'un poète se mit à l'œuvre pour chanter les vers à soie dans des poèmes ou des odes, les mûriers ne devaient pas enrichir l'académie de Berlin.

A défaut de la soie, Leibniz imagine un impôt sur la fabrication du papier, impôt qu'il cherche à justifier d'une manière toute sophistique par le rapport de cette fabrication avec l'avancement des sciences, *usus chartæ ad litterarum incrementa ob utriusque rei naturalem connexionem*. N'est-ce pas au contraire en vertu de cette connexion même que le papier aurait dû trouver grâce devant Leibniz? Il nous semble encore plus mal inspiré en réclamant pour l'académie le privilège de la censure avec un droit sur la librairie et sur tous les articles d'instruction et d'éducation. Il va même jusqu'à solliciter pour elle un impôt sur les mauvais livres, par cette raison spécieuse que ce serait un moyen d'en diminuer le nombre. Le but est louable, mais comment faire le sûr discernement des livres qui devront payer ce singulier impôt? Comment concilier avec la liberté de la pensée les revenus de l'académie?

Mieux valaient encore diverses ventes et loteries dont il voulait aussi qu'elle obtînt l'autorisation, ainsi que les bénéfices d'un bureau des poids et mesures, non pas qu'il eût la pensée de les ramener à l'unité, comme plus tard l'assemblée constituante, mais seulement pour empêcher les fraudes. Voici enfin d'autres monopoles, plus ou moins bizarres, surtout dans les mains d'une académie, proposés et sollicités par Leibniz : les lombards ou monts-de-piété, le papier timbré, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, un bureau de pompes à incendie. L'académie, placée à la tête de ce service, aurait entretenu et fourni, moyennant certaines taxes, des seringues à feu, comme dit Leibniz, et « donné de bons ordres contre les incendies. » Mentionnons en dernier lieu un autre projet sur lequel il revient sans cesse, un *Notiz-amt*, c'est-à-dire un bureau d'adresses, de placemens et de renseignemens de toute sorte que les académies exploiteraient à leur profit.

Certes la pensée de Leibniz est en elle-même excellente. Que veut-il, moyennant ces impôts ou taxes à leur profit? Rien, sinon assurer aux académies, dans le seul intérêt de la science et de l'humanité, des biens en quelque sorte académiques, des revenus indépendans des caprices des princes et des ministres, des vicissitudes et de la pénurie des finances de l'état. Mais comment ce grand ami des lumières ne s'est-il pas aperçu que, parmi les privilèges ou monopoles qu'il réclame en leur faveur, tels que la censure, les taxes sur le papier ou sur les livres, même les mauvais, les uns tourneraient contre le but même des académies, tandis que d'autres, les loteries et bureaux de placemens, les monts-de-piété, seraient incompatibles, sinon avec leur profit, du moins avec leur dignité? Heureu-

sement nous sommes aujourd'hui en un temps où l'avantage des sciences est plus généralement compris et où les états sont assez riches, même après de grandes guerres, pour assurer, s'ils le veulent bien, une dotation convenable aux lettres et aux sciences, sans transformer les académies en une agence fiscale ou un bureau de placement.

III.

Après les grands noms que nous venons de citer, il convient de parler encore de quelques plans ou projets de réformes académiques dont les auteurs n'ont pas la même autorité dans la philosophie et dans les lettres. Laissons de côté l'abbé Raguet, mais disons quelques mots de l'abbé de Saint-Pierre. Ce hardi et doux réformateur, qui a voulu réformer tant de choses, non pas toujours assurément sans raison, ni sans quelque juste pressentiment de ce que l'avenir devait réaliser, ne pouvait pas dans ses projets de réforme oublier les académies. A la différence de Bacon et même de Leibniz, il se préoccupe bien moins de l'avancement des sciences physiques que du perfectionnement de la politique et de la morale, qu'il ne sépare pas l'une de l'autre; il a beaucoup moins en vue les services qu'on peut en attendre au point de vue de l'utilité matérielle et pratique qu'au point de vue de l'utilité morale. Le plan de réforme académique qu'il propose est intitulé : « Projet pour rendre l'académie des bons écrivains plus utile à l'état (1). » Rien pour atteindre ce but ne lui paraît de plus grande importance et de plus d'efficacité que les vies des grands hommes proposées par de bons écrivains comme des modèles à tous les citoyens. Écrire ces vies de manière à produire une impression salutaire sur les esprits, voilà quelle doit être, selon l'abbé de Saint-Pierre, la principale occupation de l'académie politique. Tel est le nom qu'il donne à son académie idéale, composée de toutes les académies de Paris. Le général Cavaignac entrait, sans le savoir, dans les vues de l'abbé de Saint-Pierre, lorsqu'en 1848 il demandait à l'Académie des sciences morales et politiques de petits traités pour éclairer et améliorer le peuple. A M. Mignet revient l'honneur d'avoir réalisé l'idéal de l'abbé de Saint-Pierre dans sa vie de Franklin. C'est à l'académie politique qu'appartient aussi la direction des théâtres pour les faire servir à l'augmentation du bonheur des citoyens. Voilà en gros ce qui, dans les idées de l'abbé de Saint-Pierre, peut avoir quelque rapport avec le sujet qui nous occupe. Ajoutons cependant, à l'honneur de ce penseur trop décrié, que ce même opuscule contient une distinction

(1) Voir ce projet dans le 4e volume de ses *Œuvres*, 17 vol. in-12, Rotterdam, 1733.

très nette entre les progrès des lumières et les progrès de la vertu, distinction qui a plus ou moins échappé, même de nos jours, à la plupart de ceux qui ont disserté sur le progrès moral.

Grâce à l'abbé de Saint-Pierre, la transition sera un peu moins brusque de Leibniz à Mercier, l'auteur de l'*An deux mille quatre cent quarante*. Mercier, comme l'abbé de Saint-Pierre, a ses projets de réforme académique dans lesquels il s'est surtout inspiré de *la Nouvelle Atlantide*. Dans son ouvrage, il y a deux chapitres curieux, l'un sur l'Académie française, l'autre sur le cabinet du roi, où l'on trouve plus d'une réminiscence de l'Institut de Salomon. L'Académie française telle qu'elle sera, d'après Mercier, dans l'avenir, c'est-à-dire en 2440, n'habitera plus le palais des rois, mais la colline qui domine Paris. Montmartre est tout d'abord métamorphosé par Mercier en une sorte de nouveau Parnasse. « Ce lieu auguste, dit-il, ombragé de toutes parts de bois vénérables, était consacré à la solitude. Une loi expresse défendait qu'on frappât l'air aux environs d'aucun bruit discordant. Les carrières de plâtre étaient taries. La terre avait enfanté de nouveaux lits de pierre pour servir de fondement à cet auguste asile. » Il y a aussi sur la colline de jolis ermitages séparés par des bosquets qui offrent d'agréables lieux de retraite et de méditation aux académiciens.

Non loin de ce séjour enchanté, il aperçoit un vaste temple qui le remplit d'admiration et de respect. Sur le frontispice, on lisait cette inscription : « Abrégé de l'univers. » Dans ce temple, palais animé de la nature, étaient renfermées toutes les productions qu'elle enfante avec profusion, mais avec l'ordre le plus savant et le plus méthodique. Il se composait de quatre ailes d'une étendue immense, au centre desquelles s'élevait un dôme, le plus vaste qui eût jamais frappé ses regards. Toutes les sortes d'animaux, de végétaux, de minéraux, étaient rangées le long de ces quatre ailes de telle sorte qu'on pouvait les apercevoir d'un seul coup d'œil. Dans la première, on voyait tous les végétaux, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope; dans la seconde, tous les animaux terrestres, depuis l'éléphant jusqu'au ciron; dans la troisième, tous les animaux ailés, depuis l'aigle jusqu'à la mouche; dans la quatrième, tous les poissons, depuis la baleine jusqu'au goujon. Au milieu du dôme étaient les jeux de la nature, les monstres de toute espèce, les productions bizarres. Sur les côtés étaient disposés de grands morceaux de roche arrachés aux mines et représentant, pour ainsi dire, les produits des laboratoires de la nature. En outre on avait observé, dans l'arrangement des animaux et des plantes, les gradations suivies par la nature elle-même, de telle sorte que l'œil embrassait sans effort toute la marche des êtres. « L'échelle des êtres, dit Mercier, recevait ainsi la marque de l'évidence. On voyait distinc-

tement que les espèces se touchent, se fondent pour ainsi dire, l'une dans l'autre. » Cette méthode de classification proposée par Mercier mérite d'être remarquée; c'est le rêve d'une démonstration par les yeux du darwinisme bien avant Darwin et même avant Lamarck. Comme dans *la Nouvelle Atlantide*, il y a des ermites qui habitent, pour herboriser, dans le fond des forêts ou, sur le sommet des montagnes, pour observer les météores et les astres. On a formé des cataractes ou torrens artificiels pour produire les effets les plus puissans. Enfin il y a aussi de vastes ménageries pour toute sorte d'animaux, des cabinets d'optique, d'acoustique, de mathématiques avec la plus grande variété d'instrumens et de machines. Tout cela est pris à Bacon, quoique Mercier ne le nomme pas. Ce qui lui appartient en propre, c'est cette idée de la classification des êtres, dans ce merveilleux musée, d'après la loi de continuité; ce qui lui appartient encore, mais qui est beaucoup moins sérieux, c'est la transformation du Montmartre en un autre Parnasse, et, ce qui est plus admirable, la transformation des carrières de plâtre en lits de pierre enfantés par la terre, enfantement des plus désirables sans doute, pour la construction d'édifices, quels qu'ils soient, religieux ou académiques, destinés à prendre la place des moulins à vent sur la colline parisienne.

Terminons en citant Condorcet, qui tient le premier rang en France parmi les partisans et les admirateurs des grandes vues académiques de Bacon, de même que Macaulay en Angleterre. Voici le fidèle et brillant résumé qu'il a donné de *la Nouvelle Atlantide* dans un fragment à la suite de son *Esquisse des progrès de l'esprit humain :* « Le plan de Bacon embrasse toutes les parties des connaissances humaines; une foule d'observateurs parcourent sans cesse le globe pour connaître les animaux qui l'habitent, les végétaux qu'il nourrit, les substances répandues sur sa surface et les substances qu'il enferme dans son sein, pour en étudier la forme extérieure et l'organisation. Ils cherchent à reconnaître les monumens et les preuves des anciens bouleversemens de la terre, à saisir les traces de ces révolutions paisibles dont la main lente du temps conduit la marche insensible; d'autres hommes, fixés dans les diverses régions, y suivent avec une exactitude journalière les phénomènes du ciel et ceux de l'atmosphère terrestre. De vastes édifices sont consacrés à ces expériences qui, forçant la nature à nous montrer ce que le cours de ses opérations ordinaires cacherait à nos regards, lui arrache le secret de ses lois On ne se borne point aux essais dont quelques heures et quelques mois peuvent constater la réussite; on sait employer ce moyen si puissant que la nature semblait s'être réservé à elle seule, le temps; et des résultats qui ne doivent éclore que pour des générations éloignées se pré-

parent en silence ; on y embrasse tout ce qui doit éclairer l'homme et tout ce qui peut le conserver ou le servir. Là tous les appareils, tous les instrumens, toutes les machines, par lesquels nous avons su ajouter à nos sens ou à notre intelligence, se réunissent pour l'instruction du philosophe, comme pour celle de l'artiste. L'amour de la vérité y rassemble les hommes que le sacrifice des passions communes a rendus dignes d'elle, et les nations éclairées, connaissant tout ce qu'elle peut pour le bonheur de l'espèce humaine, y prodiguent au génie les moyens de déployer ses forces. » Condorcet termine en disant que c'est là un rêve que les progrès rapides des sociétés et des lumières donnent aujourd'hui l'espoir de voir réaliser par les générations prochaines et peut-être commencer par nous-mêmes !

Telles ont été, depuis Bacon, et en partie sous l'influence de *la Nouvelle Atlantide*, les principales vues ou, si l'on veut, les utopies académiques des plus grands esprits ou de penseurs hardis et ingénieux du XVIIe et du XVIIIe siècle. Sans doute, comme nous l'avons déjà dit, par la formation même de grandes académies dans toutes les capitales des pays les plus civilisés de l'Europe et de l'Amérique, une partie de leurs vœux a été réalisée ; mais, quant aux moyens d'action dont elles devraient être pourvues pour étendre plus au loin les conquêtes de la science, quant à ces ressources pour les expériences dont Bacon veut que l'Institut de Salomon soit si largement doté, quant à ce théâtre de l'art et de la nature, à cet abrégé de la nature qu'elles devraient avoir sous les yeux et sous les mains, d'après Leibniz, combien les mieux partagées ne sont-elles pas dépourvues et combien sont loin encore d'être réalisées les espérances et les prophéties de Condorcet !

Nous n'avons pas la prétention de marquer exactement ce qu'il faut prendre ou laisser dans l'Institut de Salomon ou même dans le théâtre de l'art et de la nature de Leibniz, ni de déterminer jusqu'où devrait s'étendre le budget d'une grande académie, pour les expériences, pour les recherches de tout genre, pour les missions scientifiques qui devraient être exclusivement de son domaine, pour les publications, quoiqu'il semble que l'excès, s'il y en a, soit ici plutôt à désirer qu'à craindre. Mais tout le monde sans doute sera tristement surpris d'apprendre qu'au budget de notre Académie des sciences ne figure qu'une somme de 8,500 francs « pour achat d'instrumens, de machines, pour expériences et pour frais d'impressions. » Non-seulement elle ne peut pas faire de grandes et coûteuses expériences, auxquelles seraient conviés les savans des pays étrangers, mais elle ne peut disposer de quelques centaines de francs pour faire ou pour reproduire et contrôler les expériences les plus utiles, les plus intéressantes au point de vue de l'industrie

ou de la science. Elle devrait même renoncer à continuer ses comptes-rendus et ses publications, dont l'intérêt est si grand pour le monde savant tout entier, mais dont les frais vont en croissant, si elle n'avait réussi, non sans quelque peine, à se faire accorder deux secours, l'un de 10,000, l'autre de 15,000 francs, en 1877 et en 1878. Mais elle n'a pu encore obtenir une augmentation fixe, quoique cette augmentation soit indispensable pour la continuation de ses travaux (1).

Nous insistons sur cette pénurie des ressources de l'Académie des sciences, sur l'impuissance où elle est de faire par elle-même ce qui importerait le plus pour la vérification de telle ou telle loi, pour telle ou telle découverte, parce que cette pénurie et cette impuissance, disons le mot, cette détresse, est plus sensiblement préjudiciable au progrès non-seulement des grandes vérités scientifiques, mais des applications les plus utiles. Si les autres classes de l'Institut, à cause de la nature de leurs travaux, ne paraissent pas aussi dénuées, elles sont loin d'avoir, elles aussi, tout ce dont elles auraient besoin pour les recherches, les encouragemens et les récompenses, pour les missions qui sont de leur domaine et pour leurs diverses publications, plus ou moins en retard et languissantes faute de fonds. D'après quelques comparaisons que nous avons pu faire, nous avons tout lieu de penser qu'au point de vue de tous les moyens d'action dans la sphère des sciences et dans celle des lettres, l'Institut de France est plus pauvrement doté, non-seulement que la Société de Londres, mais que la plupart des grandes académies de l'Europe. Ses ressources sont moindres, toutes proportions gardées, qu'au XVIIIe siècle. Non-seulement l'argent lui manque, mais aussi la place pour faire une expérience ou même pour loger une machine de quelque volume. Les quelques instrumens que l'Académie des sciences possédait autrefois ont dû être en grande partie transportés au Conservatoire des arts et métiers. Un des membres de l'Académie des sciences avait eu jusqu'à présent le titre de conservateur des machines. A la mort de M. Becquerel, qui l'a porté le dernier, l'Académie n'a pas jugé, croyons-nous, devoir faire passer à un autre ce titre « impropre et fastueux, » pour me servir des expressions que Fontenelle applique à celui de trésorier qu'avait un de ses membres au XVIIIe siècle.

Pourquoi donc l'Institut de France ne se ressentirait-il pas davantage de la faveur universelle qui s'attache aujourd'hui au progrès des lumières? N'est-ce donc pas jusqu'à lui qu'il faut remonter pour en trouver la source première comme aussi le plus puissant encouragement? Rien sans doute de plus louable que les sacrifices

(1) Nous devons dire, à l'honneur de M. Bardoux, qu'une augmentation fixe de 15,000 francs est enfin portée au budget de 1878.

faits par l'état pour doter et installer d'une manière plus convenable, dans toute la France, les établissemens d'enseignement supérieur. Mais l'Institut n'est-il donc pas comme le couronnement de l'enseignement supérieur? N'est-il pas avec lui en un rapport intime, constant et pour ainsi dire immédiat? Rien ne se fait à l'Institut qui n'ait un prompt retentissement dans les chaires de l'enseignement supérieur et ne serve à les alimenter.

Sans élever nos demandes ou même nos désirs à la hauteur de la parfaite académie rêvée par Bacon, nous voudrions cependant qu'il nous fût donné d'en approcher davantage; nous voudrions qu'au lieu de chercher à diminuer l'autorité et l'influence de l'Institut, dans son domaine purement scientifique, on eût partout la bonne et sincère volonté de les étendre et de les agrandir pour le plus grand bien des sciences et des lettres, qui, toutes les rivalités mises à part, devrait l'emporter de beaucoup sur la crainte de diminuer l'importance de telle ou telle division ou même de telle ou telle direction d'un ministère quelconque.

Si, conformément à notre désir, on plaçait sous le patronage de l'Institut, comme le voulait Humphry Davy pour la Société de Londres, toutes les institutions scientifiques ou littéraires qui naturellement en dépendent; si, au lieu d'éparpiller entre différentes mains, plus ou moins autorisées, les fonds d'encouragement pour les sciences et les lettres, on les concentrait entre les siennes; si enfin, au lieu de travailler à en détacher les académies de province, on les laissait se tourner vers lui, comme vers leur centre naturel, suivant le plan que nous avons exposé, nous serions encore bien loin sans doute d'avoir réalisé les vues de Bacon et de Leibniz sur une parfaite académie, mais du moins le premier corps savant de France serait-il un peu moins dépourvu de l'autorité, de l'influence, des ressources, des moyens d'action que réclame l'accomplissement de sa grande mission.

Mettons encore une fois, en terminant, ce vœu d'une plus grande largesse envers les sciences et les académies sous le patronage des philosophes dont nous avons invoqué l'autorité. Selon Bacon, les dépenses pour les sciences sont des œuvres vraiment royales, *opera vere basilica*. Selon Descartes, « les inventions des sciences sont d'un si haut prix qu'elles ne peuvent être payées ce qu'elles valent avec de l'argent. » Selon Leibniz, « la moindre des découvertes acquiert un prix infini par cela seul qu'elles sont de toutes les nations et de tous les pays. » Disons enfin avec Réaumur, dans un remarquable rapport sur l'insuffisance du fonds des expériences : « L'Académie ne serait peut-être pas un an ou deux à dédommager le royaume. Une seule découverte suffirait. »

FRANCISQUE BOUILLIER.

M. DE BISMARCK

ET

LE SOCIALISME ALLEMAND

Un homme d'état qui connaît bien l'Allemagne disait il y a trois mois : — « Le chancelier de l'empire germanique, n'ayant pu absorber le parti national-libéral en s'adjoignant MM. de Bennigsen et Forckenbeck, avait résolu de s'en défaire, et il en est revenu au projet chimérique, selon moi, de créer un parti gouvernemental à son image, ayant sa marque particulière. Il épiait l'occasion ; il a cru l'avoir trouvée et l'a saisie avec précipitation. Se prévalant adroitement du malheureux vote du 25 mai, il renvoie ses adversaires devant le pays avec le stigmate du régicide au front. Le pays prendra-t-il le change? Verra-t-il dans MM. de Bennigsen et Forckenbeck des complices de Hœdel et de Nobiling? C'est un peu la situation de la France à la suite de l'assassinat du duc de Berry. Dans tous les cas, ne croyez à aucun coup d'état, pas même à un 16 mai vigoureux. Les Polignac abhorrent le régime parlementaire, et les Cavour en vivent. Le chancelier n'est ni un Cavour, ni un Polignac. Il joue avec les hommes, il les méprise, mais il les craint assez pour s'arrêter à temps. Vaincu, il sait patienter et attendre, il croit en toutes choses au retour. Que sortira-t-il du scrutin? Les partis ne sont pas des fictions, ce sont des êtres collectifs très vivans. Il n'y aura pas de parti bismarckien proprement dit ; la fascination, si grande qu'elle soit, ne l'est pas à ce point. Pour engendrer un parti personnel, il faut être ou Mahomet ou Bonaparte ; M. de Bismarck n'a que son chien qui lui soit complètement dévoué. Au surplus une nouvelle majorité gouvernementale ne serait possible qu'au moyen d'une réconciliation avec Rome, réconciliation qui n'est pas tentée sérieusement. Il faudrait au moins qu'on renonçât au tribunal ecclésiastique et au recrutement forcé du clergé ; la bureaucratie prussienne ne songe pas à faire ce sacrifice.

D'ailleurs le pape Léon XIII est ce qu'il a toujours été; il est animé des meilleures intentions, mais ce n'est pas un esprit dominant. Il est donc à présumer que le chancelier ne pourra former la nouvelle majorité qu'il rêve. A vrai dire, le congrès marche lentement, mais sûrement, et la paix est assurée tant bien que mal. Cette paix, on l'attribuera à M. de Bismarck, résultat qui augmentera encore son prestige; toutefois l'influence ne s'en fera guère sentir sur les populations électorales, qui vivent dans une sphère moins élevée; le suffrage universel ne s'inspire pas dans ces hauteurs atmosphériques. Somme toute, les efforts du gouvernement ne modifieront pas sensiblement la composition du nouveau *Reichstag*, qui ressemblera beaucoup à l'ancien. M. de Bismarck lui proposera des lois contre le socialisme, elles seront votées *mutatis mutandis* comme elles l'eussent été, si on avait daigné, après l'attentat de Nobiling, rappeler le feu parlement. Quant aux mesures financières projetées par le chancelier, c'est une autre affaire. Réussira-t-il à les faire voter? Là-dessus le doute est permis. »

Les prévisions du sagace politique se sont accomplies pour la plupart. Les dernières élections n'ont pas modifié sensiblement la force numérique des partis. Le centre catholique s'est accru de quelques voix, les conservateurs de toutes nuances ont acquis quelques sièges de plus, les progressistes et les libéraux en ont perdu un certain nombre. Quant au parti bismarckien proprement dit, il est représenté par le comte Wilhelm de Bismarck, qui, interrogé par les catholiques hanovriens sur la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre dans les questions ecclésiastiques, leur a répondu qu'il consulterait au préalable le chancelier de l'empire pour savoir ce qu'il devait leur répondre. Le nouveau *Reichstag* ressemble beaucoup à l'ancien, et la nouvelle loi d'exception contre le socialisme sur laquelle il est appelé à délibérer diffère peu de celle qui avait été rejetée, à cela près qu'elle est plus rigoureuse encore et plus draconienne. Cette loi sera repoussée par le centre catholique et par les progressistes; selon toute apparence, elle ne laissera pas d'être votée *mutatis mutandis*, c'est-à-dire avec les amendemens que proposeront les libéraux et que le gouvernement acceptera. Si on en maintient les principales dispositions, il y aura plus de 600,000 électeurs et presque deux millions d'Allemands qui seront privés de leurs droits constitutionnels; ils seront dans l'absolue dépendance de la police, et pour eux il n'y aura plus de juges à Berlin. Ces deux millions d'Allemands ne pourront plus ni s'associer, ni se rassembler même en lieu clos; il leur sera défendu aussi d'avoir une bourse commune, sous peine de la voir confisquer. Ils n'auront pas davantage le droit d'écrire soit des articles de journaux, soit des brochures, soit même des livres, et s'ils en écrivaient, ils ne trouveraient point d'éditeurs pour les publier, point de libraires pour les vendre. Ne pouvant plus écrire,

peut-être chercheront-ils à se consoler en causant autour d'une table d'auberge; aucun aubergiste ne consentira à les recevoir; le législateur a tout prévu, même le cabaret socialiste. C'est toujours une chose grave qu'une loi d'exception; mais, quand elle s'applique à près de deux millions d'exceptions, le succès en paraît chanceux.

Nous attendrons, pour apprécier le projet de loi présenté par le gouvernement impérial, de connaître les adoucissemens qu'y apportera la commission de vingt et un membres chargée de le revoir et le résultat de la votation finale. Ce qu'on peut affirmer dès ce jour, c'est que ce projet met les libéraux à une cruelle épreuve. Il leur est presque impossible de le rejeter, et il leur est bien dur de le voter; on leur demande de faire violence à leurs convictions les plus chères, de consommer le plus pénible des sacrifices, *il sacrifizio dell' intelletto*. Les libéraux n'ont pas encore réussi à introduire en Allemagne le régime parlementaire, et l'Allemagne en a pris son parti; mais en revanche, si des bords de la Sprée jusqu'aux rives de l'Isar, la loi d'exception contre les socialistes devait avoir pour effet de restreindre ou de compromettre l'exercice pacifique de la liberté d'association, l'Allemagne ne pourrait s'y résigner; c'est de toutes les libertés celle qui lui tient le plus au cœur et qu'elle s'entend le mieux à pratiquer. Chez nos voisins de l'est, tout le monde fait partie d'un cercle ou d'une association; ce n'est pas un luxe, c'est le premier des besoins. Le paradis de l'Allemand, c'est la bière à bon marché et un *Verein*, qui est pour lui une petite patrie ou une grande famille, un *Verein* où il est chez lui, un *Verein* où, les coudes sur la table, il a le droit de tout dire et de tout entendre. Or un *Verein* n'a plus de charmes quand la police y prend pied, quand, un texte de loi à la main, elle peut dire : Partout où dix d'entre vous seront rassemblés, je serai au milieu d'eux. L'espérance des libéraux est que la police fera un usage discret de la redoutable omnipotence qu'on se dispose à lui décerner; mais il est difficile à la police d'être discrète, elle est habituée à considérer l'indiscrétion comme la première des vertus. C'est à ses lumières, à son discernement naturel que sera confié le soin de définir la démocratie sociale, de distinguer les associations et les brochures inoffensives de celles qui tendent à la destruction de l'état et de la société, *auf Untergrabung der bestehenden Staats oder Gesellschaftsordnung*. Plaise au ciel qu'emportée par un zèle inconsidéré, elle n'englobe pas parmi les destructeurs de l'ordre social les fédéralistes, qui verraient avec déplaisir de nouveaux empiétemens du pouvoir central et le rachat des chemins de fer par le gouvernement impérial, tel fabricant progressiste qui ferait de l'agitation contre le monopole des tabacs, les ultramontains qui ne renonceront jamais à protester contre les lois de mai, peut-être aussi les libres-penseurs, les mécréans, les darwinistes, que certains journaux réaction-

naires dénoncent comme les complices de Hœdel et de Nobiling. L'évolutionisme, a-t-on dit, conduit fatalement au communisme, et tout serait perdu si M. Hæckel parvenait à prouver que dans l'homme comme dans la société tout s'explique par « la mécanique cellulaire, » et que les *plastidules* ont une âme. L'Allemagne ne croit pas encore aux *plastidules* ni à leur âme, mais elle entend qu'il soit permis d'y croire; comme la liberté d'association, la liberté de la conscience et de la pensée lui est infiniment chère. Pour peu que la police allemande commette de fâcheuses confusions et des abus de pouvoir, la loi proposée pourrait exciter contre le gouvernement impérial de vifs ressentimens et compromettre à jamais la popularité de ceux qui l'auront votée. Les libéraux le savent; ils se soumettront plutôt que de se démettre; mais ils diront oui la tête basse, l'inquiétude dans l'âme.

Si la situation est dure pour les libéraux, elle n'est glorieuse pour personne, sauf peut-être pour M. Marx, fondateur de l'Association internationale. Un journal autrichien remarquait dernièrement qu'il devait en coûter au chancelier de l'empire, qui a fait de si grandes choses, qui a détrôné des rois, des électeurs, des empereurs et changé la carte de l'Europe, d'avoir à confesser aujourd'hui que M. Bebel est un danger public, que M. Liebknecht lui fait peur, que M. Hasenclever et M. Hasselmann l'empêchent de dormir. Moins de huit ans après sa fondation, cet empire qu'il a créé est menacé par des ennemis intérieurs. Que les vieilles masures soient infestées de souris, de rats et même de revenans, il n'y a pas lieu de s'en étonner; mais qu'une maison toute neuve, bâtie en pierres de taille, soit minée par les termites et hantée par le spectre rouge, cela ne fait pas honneur au maître architecte qui l'a construite. Ajoutez qu'on reproche tout haut à M. de Bismarck d'avoir jadis évoqué imprudemment pour son plaisir ce spectre contre lequel il cherche maintenant à ameuter toute l'Allemagne. On l'accuse d'avoir coqueté avec l'utopie, d'avoir eu des complaisances pour la révolution, se flattant que la révolution et l'utopie l'aideraient à avoir raison de la bourgeoisie libérale. Dans la séance du *Reichstag* du 16 septembre, le socialisme, par la bouche de M. Bebel, a déclaré que ces accusations étaient fondées. « Les gens que vous traitez à cette heure de dangereux révolutionnaires et que vous voulez mettre hors la loi, a dit l'orateur socialiste, jadis vous avez été plus indulgent pour eux; vous les honoriez de vos attentions, vous leur faisiez des avances. En 1862, un certain Eichler, de Berlin, fut chargé de nous proposer en votre nom un marché fort avantageux, que nous avons refusé. Plus tard vous avez eu des relations et tenu des conférences avec Lassalle, notre chef, et ce n'est pas vous qui avez congédié Lassalle, c'est Lassalle qui a rompu avec vous. En 1865, une députation d'ouvriers tisserands ayant obtenu une audience du roi de Prusse, le

roi leur a fait espérer qu'il s'occuperait de résoudre la question ouvrière par voie législative, et vous avez fait vous-même à l'ouvrier Paul et à ses amis des offres de services pour leur venir en aide contre les libéraux, leurs patrons. L'ouvrier Paul vous demanda d'abord 6,000 thalers, et vous vous êtes écrié : Bagatelle, misère que cela, vous les aurez. Vous jugiez en ce temps que nous pouvions vous être bons à quelque chose, vous aider à détruire les petits états et à vous débarrasser des libéraux. Aujourd'hui encore, si nous consentions à entrer dans vos vues, à voter pour le rachat des chemins de fer ou pour le monopole des tabacs, nous vous semblerions moins dangereux et vous nous verriez d'un œil plus doux. »

M. de Bismarck s'est cru tenu de réfuter point par point les assertions de M. Bebel; l'ouvrier tourneur a dû être fort sensible à l'honneur insigne qu'il lui faisait. M. de Bismarck a déclaré qu'il ne se souvenait plus de ce qu'il avait pu dire jadis à l'ouvrier Paul, mais qu'à coup sûr il n'avait jamais considéré 6,000 thalers comme une bagatelle, une misère, *eine wahre Lumperei*. Il a affirmé aussi que jamais le sieur Eichler n'avait été chargé par lui de traiter en son nom avec la démocratie sociale, qu'à la vérité on lui avait communiqué quelques rapports de police rédigés par ce personnage, mais que ces rapports concernaient les progressistes et non les socialistes. — « Je me rappelle fort bien Eichler, s'est-il écrié, parce que cet homme m'a réclamé plus tard quelque chose pour des services qu'il ne m'a pas rendus. » Il serait souverainement injuste de reprocher Eichler à M. de Bismarck; c'est une triste nécessité pour les grands hommes de n'être pas toujours difficiles dans le choix des instrumens qu'ils emploient. Quiconque a lu les romans de l'ingénieux conteur qui s'appelle aujourd'hui lord Beaconsfield a fait la connaissance du très honorable Nicolas Rigby, personnage d'une moralité douteuse, qui était le factotum de l'un des premiers pairs d'Angleterre et jouait un grand rôle dans la politique de son temps. Personne ne se fiait à lui, et tout le monde lui faisait des confidences. Il avait l'esprit court, ses expédiens n'étaient pas toujours heureux, et cependant lord Monmouth ne se lassait pas de recourir à ses bons offices. « Il y a dans la plupart des transactions de la vie certaines choses qui doivent être faites et qu'on ne se soucie pas de faire soi-même. C'était toujours la portion de M. Rigby. Il était chargé d'exécuter les vilaines besognes, *to do the dirty work*. » Les hommes d'état font exécuter les vilaines besognes par des gens qu'ils méprisent, les Rigby s'en acquittent bien ou mal, et quelquefois se font payer grassement pour des services qu'ils n'ont pas rendus.

Quant à Lassalle, M. de Bismarck est convenu franchement des relations qu'il avait entretenues avec ce tribun; mais il a nié qu'il eût jamais négocié avec lui sur quoi que ce fût. Il n'a jamais vu dans le

fondateur du socialisme germanique qu'un homme d'esprit fort aimable, dont il goûtait les manières et la conversation, un ambitieux de grande envergure et de haut vol, qui l'intéressait. « L'idéal que poursuivait Lassalle était l'empire allemand, bien qu'il ne sût pas au juste si l'empire allemand devait se faire avec la dynastie des Hohenzollern ou avec la dynastie Lassalle ; mais il était monarchiste jusqu'à la moelle, et il aurait lancé un *quos ego* méprisant à ces misérables épigones qui invoquent son nom et se réclament de lui. » En louant ainsi Lassalle, M. de Bismarck s'est acquitté d'une dette, car jadis Lassalle l'avait comblé d'éloges dans une brochure qui fit du bruit. Nous comprenons sans peine que le commerce de ce célèbre agitateur eût quelque charme pour M. de Bismarck. Sans parler de la vivacité de son intelligence et des agrémens de sa parole, il possédait la dose de scepticisme nécessaire pour plaire au chancelier de l'empire. Le *Standard* accusait naguère le plus grand politique de notre temps de ne faire aucune différence entre les raisons d'état et ses sentimens personnels, d'avoir le cœur moins grand que l'esprit, et « de ne voir dans le monde qu'un théâtre qui lui sert à faire parade de sa puissance, à satisfaire sa mauvaise humeur et à écraser ses ennemis. » Lassalle ressemblait en ceci au plus grand politique de notre temps ; il aspirait lui aussi à faire parade de sa puissance et à écraser ses ennemis sous le talon de sa botte. Nous ne voulons pas dire que la générosité fût absolument étrangère à son caractère, il était capable de bonnes actions, mais il ne s'oubliait jamais, et le courage chevaleresque qu'il a déployé en faveur d'une femme malheureuse lui valut en fin de compte une rente assez considérable, garantie par un bon contrat. Il n'a été tout à fait désintéressé que lorsqu'il entreprit de commenter et d'expliquer le philosophe Héraclite ; ce tour de force le rendit célèbre parmi les doctes, mais cette gloire, trop modeste, ne pouvait lui suffire. Soit qu'il plaidât devant vingt tribunaux différens et durant neuf années la cause de la comtesse Hatzfeldt, soit qu'il remplît Berlin du fracas de ses aventures galantes, soit qu'il rêvât de faire représenter au théâtre royal un drame historique où il s'était peint lui-même sous les traits de Ulrich de Hutten, soit qu'il sortît triomphant d'un procès politique après avoir étonné les juges par son audace et subjugué l'auditoire par son éloquence, il s'occupait toujours de jouer un rôle. Il s'avisa enfin de fonder l'association générale des travailleurs allemands, se flattant que lorsqu'il aurait une armée derrière lui, les gouvernemens seraient obligés de compter avec son ambition ; mais il entendait conduire son armée à la baguette, ce n'était pas un président, c'était un dictateur. Dans le fond, s'il détestait les bourgeois, qui ne faisaient pas assez de cas de son mérite, il méprisait les ouvriers, qui lui marchandaient leur soumission ; en revanche, il adorait Lassalle. Il se vantait de n'avoir

jamais trouvé une femme capable de lui résister, et il déclarait sans détours à une jeune fille qu'il aimait ou qu'il croyait aimer « qu'elle devait être fière d'avoir inspiré de l'amour à un homme de sa trempe... à un homme du plus grand génie et d'un caractère presque surhumain. »

En traçant le portrait du tribun, M. de Bismarck nous semble avoir un peu adouci les couleurs; il l'a représenté comme plus inoffensif qu'il n'était. Sans doute Lassalle n'a jamais été communiste, il ne demandait à l'état que d'ouvrir de larges crédits aux sociétés coopératives. Il faut avouer aussi qu'il est toujours resté patriote, qu'il a toujours été Prussien, et que les rois lui étaient moins odieux que les bourgeois. — « Dès mon enfance j'ai été républicain, écrivait-il à un ami, et malgré cela ou peut-être à cause de cela je suis arrivé à la conviction que la royauté aurait le plus grand avenir, si elle savait se résoudre à devenir la royauté sociale. » Mais comme il doutait que le roi Guillaume se décidât jamais à se faire socialiste et à prendre Lassalle pour son premier ministre, il écrivait aussi : « La révolution s'accomplira d'une manière légale et pacifique, si on est assez sage pour l'accepter avant qu'il soit trop tard; sinon elle éclatera au milieu des convulsions et se montrera au monde les cheveux au vent, des sandales d'airain à ses pieds. » Dans le temps même de ses relations avec Lassalle, M. de Bismarck parla un jour à la commission du budget « de ces existences catilinaires qui trouvent leur profit dans les bouleversemens. » Était-ce en causant avec cet homme d'esprit et de bonnes manières qu'il avait vu tout à coup se dresser devant lui la figure de Catilina? Il a représenté au *Reichstag* que le fond de toutes les négociations sérieuses est un *do ut des*, dont on évite de parler par bienséance, que Lassalle n'avait rien à lui donner, que partant il n'avait pu négocier avec lui. Lassalle n'avait-il donc rien à donner? N'avait-il pas pour lui son éloquence, son audace, sa plume, son talent de libelliste, son génie de polémique et d'invective? N'était-ce pas un homme utile que celui qui disait aux ouvriers : — « Mes amis, jurez-moi que si jamais la lutte éclatait entre cette misérable bourgeoisie libérale et la royauté de droit divin, vous seriez pour la royauté contre la bourgeoisie? » Non, Lassalle n'était pas un Catilina, mais c'était peut-être un Clodius, et César savait employer Clodius.

Il y a dans ce monde un intérêt auquel M. de Bismarck, il faut le reconnaître, rapporte et sacrifie tout; c'est la conservation de l'œuvre qu'il a créée. Il a pu croire autrefois que les socialistes lui rendraient des services dans sa lutte contre les chimères libérales, contre les préjugés particularistes. Il ne peut se dissimuler aujourd'hui que leurs visées et leurs efforts vont à détruire l'empire. Aux hommes d'esprit, pour qui l'utopie était un moyen d'arriver, ont succédé les fanatiques

honnêtes et bornés; avec ceux-là, M. de Bismarck ne peut s'entendre. Il a dit qu'il était revenu de ses sympathies socialistes le jour où M. Liebknecht avait fait dans le *Reichstag* l'éloge de la commune, « ce gouvernement d'assassins et d'incendiaires. » M. de Bismarck devrait être plus indulgent pour M. Liebknecht. N'avait-il pas plaidé le premier les circonstances atténuantes en faveur de l'insurrection de la commune, où il se flattait de découvrir un « noyau de raison? » Nous croirions plutôt que la démocratie sociale lui est devenue odieuse le jour où les disciples cosmopolites de M. Marx ont pris le dessus sur les patriotes lassalliens, le jour où les socialistes allemands ont commencé à prêcher la fraternité des peuples, à protester contre l'impôt du sang, contre les charges militaires qui ruinaient les industries et le commerce de l'Allemagne. Leur éloquence un peu grossière, mais persuasive, a trouvé de l'écho dans la nation, et tout serait perdu si elle en trouvait dans les casernes. M. de Bismarck ne s'émeut pas aisément, il ne tremble pas pour la famille et la propriété, il n'a garde de croire que les utopies communistes mettent la paix publique en péril. La loi d'exception qu'il vient de présenter au parlement est destinée avant tout à préserver les casernes d'une propagande pernicieuse et à mettre le budget militaire hors de toute atteinte.

Les avances que les gouvernemens trop habiles peuvent faire, le cas échéant, à la démocratie sociale sont moins utiles à ses progrès que certains exemples qu'ils lui donnent. Dans les considérans dont il a accompagné son projet de loi contre les socialistes, le gouvernement impérial accuse les disciples de M. Marx de saper les croyances salutaires qui maintiennent les peuples dans le droit chemin, de leur enseigner le culte de la force et de la violence, le mépris du droit et de la justice. — « Soyons sincères, a dit dans la discussion du 17 septembre l'un des chefs du parti progressiste, M. le docteur Hänel, et reconnaissons que nous avons tous péché. Nous reprochons à la démocratie sociale de tenir école de matérialisme. Ne pourrait-elle pas nous renvoyer la balle? Cette politique réaliste que nous avons fait gloire de pratiquer repose-t-elle sur d'autres principes que la force et l'intérêt? » C'est un instrument merveilleux que la politique réaliste pour arriver à la gloire et changer la carte de l'Europe; mais elle donne aux peuples de fâcheuses leçons; après avoir admiré les résultats, ils sont tentés d'imiter les moyens et de les appliquer à leurs petites affaires particulières. Quand le prince royal qui devait s'appeler un jour le grand Frédéric écrivit un traité pour réfuter Machiavel, Voltaire disait : « Il crache dans le plat pour en dégoûter les autres. » Mais le monde n'est pas si prompt à se dégoûter, et lorsqu'il découvre que le mépris des scrupules rend les entreprises plus faciles, il fait bon marché des siens, si tant est qu'il lui en reste. Veut-on savoir quels effets produit à la longue sur les peuples la poli-

tique réaliste? Qu'on relise Thucydide et les chapitres de son immortelle histoire où il a retracé les troubles violens qui ensanglantèrent la malheureuse Corcyre dans la cinquième année de la guerre du Péloponèse. Ce fut une sorte de commune; les réquisitions, les confiscations, les brigandages, les incendies, les massacres d'otages, rien n'y manqua, hormis le pétrole. Dans ces excès, on osa, dit l'historien, tout ce qu'osent des malheureux qu'on a longtemps gouvernés avec insolence et qui imitent les procédés de leurs maîtres, tout ce que peuvent se permettre des misérables qui veulent en finir avec leurs souffrances accoutumées en s'emparant du bien des autres, enfin tout ce que peuvent faire des hommes qui, « sans être conduits par la cupidité et n'attaquant leurs ennemis qu'au nom des principes, se livrent à leurs passions sauvages et se montrent justiciers atroces et inexorables. » Où les démocrates de Corcyre avaient-ils fait leur éducation? Thucydide nous l'apprend; ils s'étaient instruits à l'école de ces habiles politiques réalistes qui, dès le début de la guerre du Péloponèse, avaient gouverné les cités grecques sans jamais rien refuser à leur ambition et à leurs rancunes. Il nous assure qu'en ce temps tous les mots avaient perdu leur sens, que l'audace sans scrupule était traitée de zèle courageux pour le bien de l'état, que l'homme violent était un homme sûr, celui qui le contrariait un suspect, qu'être le premier à faire du mal à ses ennemis, c'était passer pour un homme d'esprit et mériter les éloges, qu'on en méritait aussi quand on savait exciter à nuire celui qui n'y songeait pas, et lorsqu'on formait des alliances, ce n'était pas sur la foi des sermens que les alliés fondaient leur confiance réciproque, mais sur les injustices qu'ils avaient pratiquées en commun. « C'est ainsi, nous dit Thucydide, que la naïveté devint un objet de risée, et pourtant, ajoute-t-il, il y a un peu de naïveté dans toutes les grandes âmes. » Nous ne savons ce qu'il en faut croire, mais nous doutons que le chancelier de l'empire germanique ait été surpris une seule fois en flagrant délit de naïveté, sauf peut-être le jour où il a raconté au correspondant du *Times* certaines choses qui ne devaient pas être redites. Peut-être aussi, en d'autres occasions, a-t-il parlé trop haut; l'écho a répondu. — « Les grandes questions, s'écriait-il en 1863, ne se résolvent pas par des discours et des délibérations parlementaires, mais par le fer et le sang. » M. Marx a dit à son tour au congrès de la Haye : « C'est à la force qu'il faut en appeler pour établir la domination des travailleurs. » Il avait écrit auparavant dans son livre sur *le Capital*, qu'on a surnommé la bible du communisme : « La violence est une puissance économique; la violence est la sage-femme des vieilles sociétés qui sont grosses d'une société nouvelle. »

Il est étrange que M. de Bismarck ait choisi le moment où il se disposait à faire voter par le *Reichstag* une loi destinée à restaurer en

Allemagne le respect du droit et de la justice pour appeler de nouveau l'attention de l'Europe sur un des actes les plus équivoques de la politique réaliste. A la vérité on ne sait plus que penser des confidences qu'il a pu faire au correspondant du *Times*, qui s'est empressé de les répéter *urbi et orbi*. Un journal officieux de Berlin a insinué qu'en cette occurrence M. de Blowitz avait été mal servi par sa mémoire, qu'il avait mêlé le faux au vrai, et avancé des choses neuves qui n'étaient pas exactes, en y joignant des choses exactes qui n'étaient pas neuves. Ce qui n'est pas neuf, ce que tout le monde savait, c'est qu'au printemps de 1875 le parti militaire prussien ou du moins quelques hommes marquans de ce parti nourrissaient de noirs projets contre la France. — Nous avons battu les Français, disaient-ils, nous leur avons pris deux provinces et cinq milliards, nous avons signé avec eux un traité dont ils ont exécuté toutes les clauses avec une irréprochable loyauté; mais ils ont à notre égard un tort impardonnable. Nous nous flattions de les avoir ruinés à jamais et que dorénavant ils n'auraient plus d'armée. Nous nous étions trompés ; nous allons nous jeter sur eux avant qu'ils soient devenus plus forts, et cette fois nous les mettrons hors d'état de jamais nous inquiéter. — Comment faut-il qualifier ce langage et ce procédé? Ce n'est plus de la politique, c'est autre chose, et nous serions curieux de savoir ce qu'en a pensé M. Marx.

Ce qui est tout à fait neuf dans les révélations du *Times*, ce que personne ne s'était avisé de soupçonner, c'est que M. de Bismarck, réprouvant les projets un peu sauvages du parti militaire et n'osant les combattre ouvertement, s'était résolu à les faire avorter par des indiscrétions calculées. Voilà qui est fort invraisemblable, et *la Gazette de l'Allemagne du nord* a eu raison de dire que le chancelier responsable de l'empire n'a pas besoin de recourir à des moyens détournés pour faire prévaloir son *veto*. Sans doute on croyait savoir, pour l'avoir entendu dire, que dans un bal de la cour M. de Radowitz avait déclaré brusquement à M. de Gontaut-Biron « que la France se relevait trop vite et que cela devenait intolérable. » On croyait savoir aussi que, le 5 mai, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, avant de partir pour Berlin, s'était présenté auprès du duc Decazes et l'avait rendu attentif aux conséquences fâcheuses que pourrait avoir pour les relations des deux pays les armemens que faisait la France, sous prétexte, disait-il, d'exécuter la nouvelle loi des cadres. Mais personne n'avait pensé à voir dans ces redoutables avertissemens une habile manœuvre de M. de Bismarck pour mettre la France sur ses gardes et pour faire manquer un mauvais coup. Quant au gouvernement français, il se rappela fort à propos ce qui s'était passé quelques années auparavant. En 1866, certains propos menaçans tenus par M. de Bismarck avaient porté le trouble à Dresde et à Vienne, et le gouvernement autrichien avait pris

quelques dispositions militaires. Aussitôt la presse officieuse de Berlin avait jeté un cri d'alarme. « Les régimens que l'Autriche avait concentrés sur ses frontières se transformèrent en divisions, et les divisions en corps d'armée. On en concluait naturellement que la Prusse, qui n'avait encore remué ni un homme ni un canon, allait se trouver dans la nécessité de pourvoir à sa défense (1). » Que serait-il arrivé en 1875, si le gouvernement français, effrayé des rapports qu'il recevait de son ambassadeur, avait ordonné quelques mouvemens de troupes? Selon toute apparence, les journaux officieux de Berlin, se méprenant sur les intentions secrètes de M. de Bismarck, se seraient écriés tout d'une voix que la France se disposait à prendre l'offensive et qu'il y allait de la sûreté de l'empire de la mettre en demeure de désarmer. Heureusement le gouvernement français, bien inspiré, profita de l'expérience des autres; peut-être aussi se souvint-il de La Fontaine et du chat de la fable, qui se vantait de n'avoir qu'un tour dans son bissac, et qui soutenait qu'il en valait mille. Le gouvernement français ne fit bouger ni un régiment ni un escadron; il se contenta d'en appeler à l'Europe, de crier au voleur, et les gendarmes accoururent; il en vint de Londres et de Saint-Pétersbourg. M. de Bismarck prétend qu'ils sont venus pour rien, que l'Europe s'est abusée. C'est fâcheux, mais les légendes s'accréditent aisément, et quelquefois l'histoire les recueille. Peut-être l'histoire racontera-t-elle un jour qu'en 1875 les hommes qui gouvernaient l'Allemagne, s'indignant que la France, qu'ils avaient crue morte, s'obstinât à vivre, conçurent le dessein d'en finir avec elle avant qu'elle fût en état de se défendre, et que trois ans plus tard ils présentaient au *Reichstag* une loi d'exception destinée à relever dans la nation allemande le sentiment du droit et le respect de la justice.

Le gouvernement impérial ne se fait du reste aucune illusion sur l'efficacité que peut avoir la loi qu'il propose, fût-elle par impossible votée sans amendemens et sans atténuations. Il est trop intelligent pour se figurer que la police, si bien armée qu'elle soit, puisse venir à bout d'une idée, et c'est à l'opinion publique qu'il fait appel pour remporter la victoire définitive. « Le gouvernement, a dit le comte Stolberg, vice-chancelier de l'empire, est loin d'envisager les mesures proposées comme suffisantes; c'est à la nation, c'est aux associations volontaires, c'est aux individus de combattre la démocratie sociale, de réfuter ses erreurs, de s'appliquer à réveiller dans toutes les âmes la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, l'esprit de sagesse et la loyauté. » Le comte Stolberg a raison; l'exemple de la Russie et les assassinats de Saint-Pétersbourg prouvent assez que la police ne suffit pas pour détruire les

(1) Voyez dans l'*Étude sur la politique française en 1866*, publiée par la *Revue*, livraison du 15 septembre 1878, une curieuse conversation de M. de Bismarck avec la comtesse de Hohenthal.

doctrines dangereuses et homicides; mais en appeler à la fois aux lois d'exception et à l'opinion publique, c'est peut-être une chimère. — « Un de mes amis, disait M. Hänel dans la séance du 17 septembre, m'a confessé que, quand la loi serait votée, il n'oserait plus s'attaquer au socialisme. Le moyen d'argumenter contre un ennemi bâillonné, qui ne peut plus vous répondre? » Recourir aux lois d'exception, c'est avouer que la discussion est impuissante, et armer de pleins pouvoirs la police, c'est engager la nation à s'en remettre aux agens de la sûreté publique du soin de la défendre.

Nous doutons que l'Allemagne réponde avec empressement à l'appel qu'on lui adresse. Elle a été révoltée par les attentats de Hœdel et de Nobiling; mais cinq cents procès de lèse-majesté, intentés souvent à la légère sur la foi de dénonciateurs suspects, ont refroidi son indignation. Elle se demande d'ailleurs si les progrès du socialisme ne sont pas imputables en partie aux erreurs, aux maladresses administratives de ceux qui la gouvernent, et si M. de Bismarck n'est pas un génie compliqué, mais incomplet. Au surplus elle s'étonne que son gouvernement réclame son secours et sa protection; elle le croit capable de se protéger lui-même, elle a toujours cru à sa force. N'a-t-il pas cette autorité que donnent les longs succès? N'a-t-il pas fait un pacte avec la fortune? Elle ne peut admettre que MM. Bebel et Liebknecht fassent trembler M. de Bismarck, elle craint que le socialisme ne soit qu'un prétexte, que le chancelier de l'empire n'ait des vues secrètes, qu'il ne mette en avant la loi d'exception à la seule fin de former une majorité qui votera ses lois financières. S'il en faut croire Paul-Louis Courier, on demandait un jour à certain grand-vicaire quel était son sentiment sur le dogme, sur la lumière du Thabor, sur l'immaculée conception, sur la consubstantialité du père et du fils, et ce qu'il pensait de la suspension du sacrement dans les espèces. — « Je pense, répondit-il en colère, je pense à ravoir mon prieuré, et je crois que je le raurai. » A tort ou à raison, beaucoup d'Allemands s'imaginent que M. de Bismarck s'inquiète peu du dogme communiste, que l'abolition du salariat, l'émancipation du travail, la suppression du monopole des capitalistes, le laissent fort tranquille, et qu'il ne s'occupe que de son prieuré, c'est-à-dire de l'empire germanique qu'il entend organiser à sa tête, à sa guise, selon sa fantaisie, selon son idée, qui n'est pas toujours l'idée de la nation.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1878.

Avant qu'un mois soit écoulé, l'automne touchera à son déclin, les derniers beaux jours auront passé. Les vacances seront finies pour tout le monde. L'exposition, qui ne cesse d'être l'objet de la curiosité et de l'intérêt de l'univers, qui jusqu'au bout attire une affluence croissante de visiteurs, aura été close officiellement par la distribution des récompenses, qui en sera comme le couronnement solennel. Les assemblées françaises seront revenues à Versailles pour reprendre leurs travaux interrompus; les partis se retrouveront en présence dans le parlement, dans les préliminaires des élections sénatoriales. Qu'en sera-t-il de ce lendemain de l'exposition, de ces luttes renaissantes, de ces échéances inévitables de la politique aux approches de l'hiver? Quel sera le programme de la nouvelle saison parlementaire? Dans quelles conditions vont se retrouver la majorité des chambres, les oppositions, le gouvernement? C'est là justement ce qui s'agite dans ces voyages multipliés de nos hommes publics, dans ces discours qui se succèdent depuis quelque temps, dans toutes ces manifestations qui sont comme un intermède d'automne ou comme le prologue assez confus de la session nouvelle, des élections sénatoriales; c'est ce qu'on saura bientôt lorsque ministres, sénateurs et députés, au lieu de parler dans des banquets, devant des auditoires complaisans ou un peu excités, auront à serrer de plus près tant de questions sérieuses et délicates d'où dépendent la paix intérieure, la fixité des institutions, la direction de toute notre politique, le développement régulier et graduel de tous les intérêts nationaux. Là commencera la véritable épreuve, on le sent déjà, à mesure qu'on approche de l'heure où toutes les vacances finiront, où l'exposition ne sera plus un frein, où la vie publique retrouvera son animation.

Ce qu'il y a en effet de plus clair dans cette campagne de pérégrinations retentissantes qui vient de jeter un dernier éclat, dans ces dis-

cours qui se sont multipliés depuis quelques semaines, c'est que pour tous les esprits réfléchis il y a plus que jamais une grave question de conduite. Nous ne parlons pas, bien entendu, de ceux qui choisissent les éphémérides révolutionnaires pour se livrer à d'intempérantes apothéoses de la convention et des conventionnels d'autrefois, qui ne trouvent rien de mieux que de réhabiliter tous les souvenirs sinistres. Ceux-là vivent d'hallucinations et d'excentricités; ils se croient les hommes de l'avenir, ils ne marchent pas même avec leur temps; ils ont un idéal de république archéologique, ils sont figés dans le passé! Avec ceux-là il n'y a et il n'y aura jamais rien à faire, parce que l'expérience ne les a jamais éclairés. Pour tous les esprits qui réfléchissent, il y a une question bien autrement sérieuse et, pour dire le mot, toute pratique. Jusqu'ici on est arrivé à établir un régime, à créer une république constitutionnelle, légale à travers toutes sortes de difficultés et de contradictions. On a triomphé depuis sept ans des oppositions les plus passionnées et les plus redoutables, des crises les plus dangereuses qui se sont incessamment renouvelées. On a dû cette victoire, cela n'est point douteux, à la patience, à la modération, et beaucoup aussi à la nécessité des choses, à cette étrange fortune qui a fait que tous les autres régimes se sont trouvés impossibles. Il s'agit maintenant d'aller plus loin, si on le peut, de mettre définitivement hors de toute contestation ce qui a été si laborieusement conquis, d'affermir les résultats des dernières années par la raison, par la mesure, par une bonne politique suivie avec persévérance; il s'agit surtout d'éviter les fautes de conduite et même les excès de langage qui sont aussi des fautes. En un mot, on a réussi à vivre, il faut désormais savoir durer, et pour durer il n'y a qu'un moyen efficace, à peu près infaillible, c'est de démontrer par les faits, par la pratique de tous les jours, que le régime qui existe n'a rien d'exclusif et de tyrannique, qu'il est compatible avec les traditions et les intérêts de la France, qu'il suffit à sauvegarder la paix publique, toutes les nécessités de l'ordre extérieur aussi bien que de l'ordre intérieur.

Voilà la vraie question qui domine toutes les autres, et rien ne serait certainement plus périlleux aujourd'hui que de se laisser aller à des impatiences de domination, à des emportemens de parole, de croire qu'on peut impunément abuser d'une victoire qui s'explique par tant de causes diverses. C'est la pensée du gouvernement tout entier, nous n'en doutons pas; c'est le sentiment qui anime M. le ministre des travaux publics dans ses voyages et qui, en dehors du cabinet, inspirait récemment à M. Jules Simon le discours si mesuré et si juste qu'il a prononcé à Saint-Brieuc. Pour tous les hommes sensés et prévoyans, la sagesse est devenue une heureuse obligation, et ces élections sénatoriales qui se préparent ne seront complètement favorables que si elles

résolvent le problème de mettre la république hors de contestation sans affaiblir les garanties de modération qui seules peuvent aider les institutions nouvelles à vivre d'une vie régulière. M. Gambetta comprend assurément, comme bien d'autres et même plus que bien d'autres, les nécessités de la situation de la France; il a prouvé plus d'une fois qu'il savait se conduire en tacticien avisé. Il resterait à savoir jusqu'à quel point il a servi dernièrement la seule politique possible aujourd'hui en faisant, lui aussi, son voyage d'apparat, en allant prononcer à Romans, dans la Drôme, un de ces discours qui ressemblent à un programme. Si M. Gambetta a tenu une fois de plus à essayer la puissance de sa parole et à savourer la popularité, il a réussi. Il a été, à ce qu'il paraît, reçu dans la Drôme comme l'empereur l'a été avant lui. Les conseils municipaux n'ont pas manqué d'accourir sur son passage. On ne lui a ménagé ni les arcs de triomphe, ni les musiques, ni les fleurs. Il a été accompagné d'ovations bruyantes au milieu de ces populations méridionales, toujours promptes à l'enthousiasme, et il a fallu un instant qu'il suppliât tous les amis inconnus qui l'entouraient de réserver leurs acclamations pour la république. Le fait est, pour sortir des puérilités, que M. Gambetta s'est évidemment créé une situation assez exceptionnelle et assez bizarre. Il a ce que les Italiens appellent la *prepotenza*. Par sa popularité, par ses dons d'orateur, il s'est placé au premier rang, il est le chef le plus accrédité, le plus apparent de la majorité de la chambre, et il est cependant douteux, d'un autre côté, qu'il puisse de sitôt exercer utilement le pouvoir. De là cette position étrange d'un homme qui est une sorte de puissance irrégulière, qui peut embarrasser un gouvernement de son hostilité ou de sa protection, sans être en mesure de le remplacer, — dont toutes les paroles prennent aussitôt une importance particulière. M. Gambetta subit les inconvéniens de son rôle : il ne peut aller à Romans sans qu'on lui prépare des ovations ridicules qui risqueraient de faire de lui un personnage excentrique, et il ne peut parler sans qu'on cherche dans ce qu'il dit un programme solennel ou une remontrance menaçante.

A dire vrai, le discours de Romans n'est ni une remontrance ni un programme. C'est un exposé vigoureusement tracé d'une multitude de questions qui sont effleurées encore plus que sérieusement discutées et qui dans tous les cas restent soumises à une plus ample instruction. M. Gambetta a saisi l'occasion de toucher un peu à toute chose, à la constitution, au ministère, à la magistrature, à l'armée, à l'administration, aux finances, aux affaires de religion, aux rapports de l'église et de l'état. Sur tous ces points l'orateur de la gauche a voulu exprimer son opinion, donner du moins des indications, ou, comme il l'a dit, tracer un aperçu de ce qu'on pourrait faire après le renouvellement du sénat, à l'échéance des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon, pendant la prochaine pé-

riode septennale : M. Gambetta a-t-il complètement réussi à faire ce qu'on peut appeler un discours approprié à la situation, à parler en politique pénétré des nécessités du moment? On peut en douter. Ce n'est point certes qu'au fond ce discours soit aussi gonflé de radicalisme et aussi menaçant qu'on l'a prétendu. Quand on serre de près toute cette éloquence, quand on cherche à dépouiller les idées principales de leur enveloppe oratoire, il se trouve au contraire en définitive que ce discours de Romans n'a rien vraiment de révolutionnaire ni même de très hardi. Ainsi M. Gambetta est le premier à sentir la nécessité de respecter, de maintenir la constitution telle qu'elle a été faite, et ce n'est pas sans esprit qu'il propose de donner l'exemple de la stabilité, de la régularité dans les institutions de la république en opposition aux instabilités de la monarchie depuis près d'un siècle.

Que propose M. Gambetta au sujet de l'armée et de l'organisation militaire? Il voit, il est vrai, une interprétation abusive de la loi dans la permanence indéfinie des chefs placés à la tête des grands commandemens militaires; que la critique soit juste ou erronée, elle ne touche pas dans tous les cas aux ressorts essentiels de l'organisation des forces de la France. C'est là une question qui peut être discutée apparemment sans péril pour la société, sans dommage pour l'armée elle-même. Quant à tout le reste, il faut le dire, l'orateur de la gauche est aussi résolu que précis dans ses déclarations sur la nécessité de maintenir strictement l'esprit de discipline, de bannir la politique des régions militaires, de laisser en un mot l'armée au grand et unique devoir de représenter, de sauvegarder l'honneur et l'indépendance du pays. Est-ce au sujet de la magistrature que M. Gambetta se montre subversif? Il n'est point à la vérité très indulgent pour les magistrats suspects d'hostilité contre les institutions; il a néanmoins le courage de se prononcer tout haut pour le principe tutélaire de l'inamovibilité des juges, et le dernier mot de sa politique paraît être de soumettre la magistrature française à une investiture nouvelle au nom de la république. Ce n'est là qu'une illusion sans doute, ce ne serait qu'un palliatif peu sérieux, si ce n'était pas un moyen détourné pour arriver à des exclusions de parti, et l'orateur de la gauche ne voit pas qu'il est un peu tard, trois ans après la promulgation des lois constitutionnelles de la république, pour songer à une institution nouvelle de la magistrature; mais en fin de compte c'est là encore une question qui doit être examinée avec maturité, avec une équité supérieure, dont la solution doit concilier le respect de l'indépendance nécessaire de la justice et le respect qu'un gouvernement se doit à lui-même. Les déclarations de M. Gambetta sur les finances, sur cette éternelle et insaisissable combinaison des dégrèvemens d'impôts et de l'augmentation de certaines dépenses, peuvent être chimériques, elles n'ont rien de radical. Quand

l'orateur de la gauche se prononce vivement contre la taxation de la rente, contre la conversion prochaine du 5 pour 100, il peut se contredire, il peut être arrivé par des chemins imprévus à cette opinion, il ne cesse pas de parler en conservateur. Il resterait donc dans le discours de Romans tout ce qui a trait aux rapports de l'état avec l'église, à la politique du régime nouveau dans les affaires religieuses, et dans cette partie encore, si l'orateur de la gauche s'était borné à réclamer l'exécution des lois dont tous les régimes se sont transmis l'héritage, il n'aurait rien dit d'extraordinaire. Malheureusement, en cela comme en tout, M. Gambetta ne peut se dispenser d'ajouter à des opinions qui souvent n'ont rien d'exclusif par elles-mêmes une sorte de couleur et d'accent révolutionnaires.

Livré à sa propre raison, placé sur un théâtre où il est contenu, il a de la mesure au besoin, il sait calculer sa conduite et son langage. Quand il est à Romans ou à Belleville, le politique sérieux s'efface, le tribun reparaît escorté par la chaleureuse approbation de M. Madier de Montjau et par les lettres d'adhésion de M. Naquet. On ne sait plus si c'est le radicalisme qui a reconquis son orateur ou si c'est l'orateur de l'opportunisme qui a réussi à rallier, à modérer les radicaux. M. Gambetta parle des plus grands intérêts, des affaires religieuses comme de bien d'autres, en homme de parti exclusif et passionné qui cède à l'excitation du moment, à l'irrésistible attrait d'anciennes solidarités, et cette puissance de parole qui fait de lui le chef prépotent d'une majorité, il l'emploie à perpétuer une confusion singulière, à raviver les incertitudes sur ses véritables intentions, à créer des difficultés. M. Gambetta ne s'aperçoit pas que beaucoup de ces réformes qu'il réclame, qui par elles-mêmes n'ont rien d'irréalisable, ne sont cependant possibles que par l'action patiente, attentive, d'un gouvernement sachant se défendre de tout esprit de parti, unissant une modération extrême à la fermeté, à l'esprit de suite; il ne remarque pas qu'au lieu d'aider à cette œuvre, dont il trace le programme retentissant, il la compromet, ou du moins il la rend plus laborieuse et plus épineuse par ses déclamations, par ses commentaires passionnés, par le caractère violent et agressif d'une œuvre de parti qu'il lui imprime.

Non, ce n'est là ni l'attitude ni le langage d'un homme mûr pour la direction des affaires. Un gouvernement sérieux ne peut ni parler comme M. Gambetta ni agir comme le propose l'orateur de la gauche, et M. le ministre des travaux publics montre assurément plus d'habileté, plus de tact, plus d'intelligence des vrais intérêts de la république, dans tous ces discours qu'il sème sur son passage en parcourant une partie de la France. M. de Freycinet avait déjà commencé cette propagande du bon sens et du patriotisme dans un premier voyage en Normandie; il l'a continuée plus récemment dans le nord, à Boulogne,

à Douai, à Lille. Aujourd'hui il achève une excursion nouvelle qui l'a conduit à Nantes, à la Rochelle, à Bordeaux, à Bayonne, et partout il a rencontré le même succès en reproduisant sous des formes différentes la même pensée élevée et séduisante. Est-ce que M. de Freycinet, ministre de la république, résolu à soutenir et à faire vivre la république, s'est cru obligé de voir partout des ennemis, de représenter le régime nouveau comme animé d'un esprit d'exclusion, de défi et de représailles? Est-ce qu'il a jugé nécessaire de demander à tous ceux qu'il a rencontrés sur son chemin la couleur de leurs opinions, la nature de leurs antécédens ou la date de leur orthodoxie républicaine? Nullement: il s'est au contraire félicité à Nantes de voir « des hommes d'opinions différentes se grouper et se mettre la main dans la main, lorsqu'il s'agit de discuter les questions d'intérêt général, oublier leurs dissidences pour se placer uniquement sur le terrain de l'intérêt national. » Il s'est plu à voir dans l'étude en commun de tout ce qui intéresse le pays le commencement, le gage d'une certaine union dans l'ordre politique, et, avec l'autorité d'un homme qui ne pouvait être suspect, il n'a pas craint de se déclarer le partisan déterminé de la conciliation, de la conseiller surtout au parti républicain. « Je la conseille aux républicains, a-t-il dit, parce qu'ils sont aujourd'hui les plus forts, parce qu'ils sont au pouvoir. Or, quand on est la majorité, on peut et on doit faire des choses qui ne sont pas permises quand on est la minorité. Je dis donc aux républicains : C'est à vous aujourd'hui de faire les avances; c'est à vous de ménager, de respecter les susceptibilités des autres partis. Si quelqu'un vous dit, comme je l'ai entendu dire quelquefois, que c'est de la faiblesse, répondez : C'est de la faiblesse quand on est le plus faible; quand on est le plus fort, c'est de la bonne politique... » Et ce que M. le ministre des travaux publics a dit à Nantes, il l'a répété avec sa netteté et sa séduction de parole à Bordeaux. M. de Freycinet ne s'est pas fait illusion sans doute, il ne s'est pas flatté de conquérir tout le monde, il sait bien qu'il y aura toujours des irréconciliables de toutes les couleurs. Il compte sur la masse qui agit et qui travaille, qui a besoin avant tout d'avoir un gouvernement, sur tous ceux qui, bien que vaincus, sont assez éclairés pour trouver plus profitable de servir le pays que de lui garder rancune. Pour rallier tous ceux-là, que faut-il? Il faut « s'efforcer de ne pas froisser les intérêts, de ne pas blesser les personnes, de se montrer tolérant et conciliant... »

Ainsi s'exprime à tout propos, au midi comme au nord, ce ministre en voyage, qui met visiblement trop de suite et de fermeté dans ce qu'il dit pour que ces déclarations, qu'il se plaît à renouveler, n'aient pas toute la valeur d'une politique réfléchie. C'est là certes un langage fait pour honorer un homme aussi bien que pour accréditer un régime, et

il est d'autant plus significatif qu'au moment même où M. de Freycinet parlait ainsi à Nantes et à Bordeaux, M. Gambetta prononçait son discours tribunitien à Romans. L'orateur de la gauche, allant faire son discours-programme dans la Drôme, a laissé le beau rôle au ministre parlant des affaires publiques avec une autorité persuasive.

Le télégraphe, qui se mêle de tout aujourd'hui et qui est le complaisant messager de tout ce qu'on lui confie, mensonge ou vérité, le télégraphe a de singulières interventions dans les affaires des orateurs en voyage. Par une première version, il avait attribué à M. Gambetta ces mots : « Je n'ai jamais voulu élargir le fossé qui sépare le parti républicain du reste de la France. » L'aveu était peut-être un peu étrange, la rectification n'a pas tardé à venir, et, d'après la nouvelle version, M. Gambetta aurait dit qu'il n'avait « jamais voulu élargir le fossé qu'on a essayé de creuser entre les diverses nuances du parti républicain, » que tous ses efforts avaient toujours tendu à l'union et à la conciliation. Le télégraphe a vraiment parfois de l'esprit sans le savoir, par distraction, et le voilà, par une simple méprise, servant à éclairer une situation. Oui, en effet, toute la question est là, dans ces deux versions du télégraphe qui résument deux politiques et caractérisent deux tendances. Il y a une politique qui consiste à aller sans cesse vers la France, à supprimer les « séparations, » à vaincre les résistances, les dissidences par la modération, à populariser les institutions nouvelles par une large conciliation, à identifier la république avec le pays, à faire en un mot la république française et nationale. C'est cette république que M. de Freycinet représente, qu'il préconise dans ses voyages, au risque de passer pour naïf, pour un homme plein d'illusions. Il y a une autre politique qui consiste à faire de la république le règne et la domination d'un parti, qui procède par des exclusions et des épurations, qui prétend, elle aussi, faire de la conciliation, mais de la conciliation entre « les nuances diverses du parti républicain. » C'est la politique du second télégramme de Valence! M. Gambetta tient à rester de son parti, à ne pas se séparer de M. Madier de Montjau et de M. Naquet. Il a beau être sensé, clairvoyant à ses bonnes heures, il se condamne à de cruels sacrifices pour représenter tant bien que mal une république dont les radicaux puissent se contenter, — et encore M. Louis Blanc, qui n'a pas la sensibilité de M. Madier de Montjau, n'est-il nullement satisfait.

Eh bien! entre ces deux politiques en présence, qu'on se demande en toute sincérité quelle est celle qui sert le mieux la république, qui aide de la manière la plus efficace à l'établissement, à l'affermissement des institutions nouvelles en France. M. de Freycinet, en reprenant à son tour le mot d'ordre de M. Thiers disant que l'avenir restera aux plus sages, M. de Freycinet, en s'inspirant de cette prévoyante pa-

role, en recommandant et en pratiquant une large conciliation, fait certes la propagande la plus intelligente et la plus fructueuse. S'il ne désarme pas toutes les dissidences, les passions irréconciliables, il rassure les indécis, il inspire la réflexion et la confiance à tous les esprits désintéressés qui mettent au-dessus de tout le bien public. Il montre qu'avec de la modération et de la tolérance, avec des institutions libres prudemment pratiquées, avec un gouvernement éclairé, tout est possible dans un pays comme la France, où la vitalité renaît en quelque sorte d'elle-même après les plus effroyables malheurs. M. de Freycinet, en parlant comme il n'a cessé de parler dans ses derniers voyages, en plantant partout pour ainsi dire ce drapeau de conciliation libérale, n'a pu assurément que rallier des adhésions et gagner des amis à la république. — A quoi peut conduire la politique opposée ou dissidente? Le premier effet qu'elle produise est de raviver les craintes, de laisser entrevoir des crises nouvelles, un avenir de conflits, des représailles, des excès de domination, bientôt suivis d'inévitables réactions. M. Gambetta peut croire qu'il maintient l'union dans son parti et que c'est là l'essentiel; il maintient peut-être pour le moment cette union, mais il la maintient en inquiétant les esprits modérés, en troublant ceux-là mêmes qui ne demanderaient pas mieux que de croire à son jugement. M. Gambetta n'a qu'à regarder autour de lui, à interroger froidement, impartialement, les impressions, les opinions; il verra que ses menaces de guerre, ses paroles agressives sont aussitôt exploitées, quelquefois fort habilement exploitées, au détriment des institutions elles-mêmes, et qu'une politique comme celle de M. de Freycinet est tout ce qu'il y a de plus désagréable aux adversaires du régime nouveau. Il est douteux que l'orateur de la gauche fasse ainsi les affaires de la république, et ce n'est pas en parlant du bout des lèvres du ministère, en ayant l'air de le couvrir d'une protection temporaire jusqu'à une meilleure occasion, ce n'est pas avec ces procédés qu'il facilitera la marche d'un gouvernement sensé.

Que demandent à M. Gambetta les ennemis les plus acharnés de la république? Ils lui demandent de ne pas s'arrêter, de pousser jusqu'au bout la guerre contre l'église, de ne pas trop tarder à renverser le ministère qu'il a devant lui; ils lui demandent en un mot de déchaîner le plus tôt possible des crises nouvelles, afin que le pays ne se laisse pas tromper par une apparence prolongée de paix publique. Ce fait seul, il nous semble, devrait suffire pour l'éclairer. — Faudra-t-il donc, direz-vous, répondre par une banale conciliation à toutes les attaques et laisser notamment les influences de cléricalisme usurper de toutes parts, défier la société civile, essayer de dominer l'état, envahir l'instruction publique, l'administration, l'armée elle-même? Il ne faut assurément rien de semblable, il ne faut ni tolérer les transgressions des lois ni

laisser s'accomplir ces invasions qui prennent ouvertement pour mot d'ordre la contre-révolution; mais une politique sérieuse qui veut atteindre son but n'a pas besoin, pour sauvegarder l'indépendance de la société civile, d'exciter toutes les passions d'irréligion. Elle ne procède ni par les déclamations irritantes, ni par la violence des actes; elle sait choisir son terrain, son heure, ses moyens d'action. Elle reste ce qu'elle doit être, l'expression vivante, résolue et mesurée de la loi faite pour être respectée par tous. Une politique sérieuse cherche les résultats, non la popularité subalterne, et pour tous les esprits sincères qui n'ont que la préoccupation du bien public, ce qu'il y a de mieux à faire c'est d'aider un gouvernement honorable dans cette tâche aussi ingrate que laborieuse, c'est de le seconder au lieu de l'affaiblir par des sommations ou de lui créer des embarras par des agitations toujours dangereuses. C'est dans ces termes sans doute que la question restera posée lorsque les chambres se retrouveront à Versailles, et ce jour-là M. Gambetta lui-même sera peut-être le premier à sentir que pour donner cet exemple de stabilité dans la république dont il a parlé, il ne faut pas commencer par l'exemple de l'instabilité ministérielle.

Que sortira-t-il définitivement de cette situation compliquée, singulière, créée en Allemagne par les derniers attentats dirigés contre l'empereur Guillaume? Ce n'est pas certainement en un jour que s'éclairciront toutes ces questions obscures nées d'une manière presque imprévue au sein du succès et du plus vaste déploiement de puissance. L'Allemagne a eu beau conquérir la prépondérance par la victoire et faire sentir partout le poids de sa volonté, elle a beau avoir toujours une armée puissante, aguerrie, qui lui garantit sa sûreté, après avoir été l'instrument de ses ambitions et de ses conquêtes; malgré tout ce qui peut flatter son orgueil, malgré la satisfaction d'avoir eu récemment un congrès européen délibérant à Berlin sous la présidence de son chancelier, l'Allemagne se sent travaillée par un mal profond, intime, et elle a le désagrément de ne pouvoir nous accuser, de voir la France à l'abri des agitations socialistes qui deviennent un péril pour elle.

Le point capital de la politique intérieure de l'Allemagne est évidemment aujourd'hui la recherche des moyens de réprimer les propagandes révolutionnaires, les menées démagogiques. Il s'agit de combattre les progrès du socialisme. Déjà, l'on s'en souvient, le parlement a été dissous pour avoir repoussé une loi que le gouvernement avait présentée; c'est cette loi, avec quelques modifications, qui est revenue devant le parlement nouveau, qui a été rapidement discutée dans une première lecture et qui est aujourd'hui soumise au travail d'une commission. Or, sans qu'on puisse savoir encore le dernier mot de ce travail intérieur de la commission, il paraît que le projet du gouvernement serait remanié d'une manière assez sensible, que quelques-unes des dispositions répressives seraient modifiées. Qu'arriverait-il si la loi

allait échouer devant le nouveau parlement comme elle a échoué une première fois devant le parlement ancien? On ne parle de rien moins déjà que d'une nouvelle dissolution. Que cette menace soit sérieuse ou qu'elle ne soit qu'un moyen détourné pour vaincre quelques résistances, pour faire réfléchir les récalcitrans de la commission, peu importe : le point grave c'est que l'enfantement de la loi est laborieux, c'est que dans le parlement renouvelé comme dans le parlement dissous il n'est pas facile de trouver une majorité; mais M. de Bismarck est évidemment décidé à avoir sa loi, il fera tout pour l'obtenir, il n'hésitera pas devant la brèche. Déjà il est intervenu avec éclat dans la première lecture, et la discussion a été certainement curieuse, non-seulement par les révélations ou les prétendues révélations d'un député socialiste, M. Bebel, sur les relations des chefs du socialisme avec le gouvernement, mais encore et surtout par le discours du chancelier lui-même. M. de Bismarck est un orateur original qui prend ses libertés; il a parlé, selon son usage, avec une parfaite désinvolture, démentant d'une façon assez pittoresque les récits de M. Bebel, racontant à sa manière, d'un ton dégagé et humoristique, ses rapports avec le chef socialiste Lassalle, sabrant un peu tout le monde de sa verve sur son chemin, et en définitive laissant suffisamment pressentir le prix qu'il attache à obtenir sa loi contre les socialistes. M. de Bismarck, après s'être engagé, ne désertera sûrement pas le combat. Le succès dépend de ce qu'il fera pour rallier les nationaux-libéraux à sa cause, ou pour gagner les voix du centre catholique, — de sorte qu'au fond, dans cette question, il s'agit réellement de la direction nouvelle de la politique intérieure de l'Allemagne. M. de Bismarck est aujourd'hui tout entier à ce combat parlementaire, et cependant, s'il regardait hors de l'Allemagne, s'il voulait s'intéresser aux suites de ce traité qu'il a si lestement expédié à Berlin il y a trois mois, le travail de ce côté ne lui manquerait pas.

Rien n'est plus étrange en effet que tous ces incidens qui se succèdent depuis quelques semaines, qui viennent incessamment compliquer l'exécution du traité de Berlin, et qui, au lieu de la paix promise, semblent ouvrir une ère de conflits indéfinis. L'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, qu'on croyait d'abord si facile, est devenue une lourde et épineuse difficulté pour l'Autriche. Ce n'est plus une marche militaire plus ou moins laborieuse, c'est une véritable campagne que l'armée autrichienne est réduite à poursuivre à travers des combats de tous les jours, au prix de beaucoup de sang, et la popularité du comte Andrassy ne laisse pas de souffrir de toutes ces complications dont on ne voit pas la fin. Sera-ce un avantage, sera-ce un fardeau pour l'Autriche? C'est encore une grave question. Il est douteux maintenant que la campagne présente suffise pour assurer la pacification ou, pour mieux dire, la conquête de ces provinces; on n'est pas au bout

des sacrifices, sans parler des difficultés nouvelles qui peuvent surgir à l'improviste, et la Hongrie commence à murmurer; elle ne voit pas sans amertume le développement d'une politique qui, dans tous les cas, peut avoir pour conséquence de transformer les conditions de l'empire austro-hongrois par un changement dans l'équilibre des races. Le comte Andrassy se flatte, dit-on, de trouver au bout de tout la justification de la politique qu'il a suivie et qu'on lui reproche. C'est possible; jusqu'ici on est en pleine bourrasque, en pleine crise. D'un autre côté, la situation créée par le traité de Berlin dans le reste de l'Orient n'est certes rien moins que flatteuse. Tout est en suspens au milieu d'un mécontentement à peu près universel. La Serbie en est pour ses déceptions. Elle a conquis une indépendance dont elle jouissait par le fait, et avec cela quelques petits territoires; en revanche, depuis l'entrée de l'Autriche en Bosnie, elle se voit cernée de toutes parts, elle doit renoncer à tout rêve d'ambition. Quant aux réformes qui doivent être opérées dans les autres provinces laissées à la Porte, soit en Europe, soit dans l'Asie-Mineure, elles s'exécuteront peut-être, il faut le croire; M. Layard s'en occupe à Constantinople, de même que les puissances paraissent s'occuper des différends de la Porte avec la Grèce au sujet de la nouvelle frontière.

On n'en a donc pas fini avec les incertitudes, les malaises et les difficultés; mais de tous ces incidens qui se succèdent ou se pressent dans ces régions de l'Orient, le plus curieux et peut-être aussi le plus redoutable par les conséquences qu'il peut avoir, c'est cette menace de complication qui vient de s'élever en pleine Asie, sur les frontières de l'Afghanistan. Au premier abord, ce n'est pas sans doute une bien importante querelle. L'Angleterre, maîtresse du Pendjab, a voulu envoyer une mission à l'émir de Caboul, dont les menées lui ont paru suspectes depuis quelque temps; elle a prévenu l'émir de l'envoi de sa mission, elle n'a reçu aucune réponse. Un officier parlementaire anglais s'est présenté à la frontière à un chef afghan, et a été renvoyé assez lestement. S'il n'y avait qu'un émir à mettre à la raison, ce ne serait rien; mais l'Afghanistan est justement le théâtre asiatique où l'influence russe et l'influence anglaise se rencontrent. La Russie, menacée il y a quelques mois d'une guerre avec les Anglais, a envoyé de son côté une mission à Caboul, et c'est peut-être en se sentant ou en se croyant appuyé par cette mission russe que l'émir a pris une attitude d'hostilité vis-à-vis de l'Angleterre. Là est la gravité de cette question, qui semble commencer. Qu'en sera-t-il? Il serait au moins étrange que la guerre qu'on a voulu éviter au sujet de l'empire ottoman allât éclater en Asie au sujet de l'émir afghan, mettant aux prises les deux puissances que M. de Bismarck a appelées l'éléphant et la baleine. Ce serait une étrange suite de ce traité de Berlin fait pour rendre la paix au monde.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES ÉVOLUTIONS

DU

PROBLÈME ORIENTAL

I.

LES PUISSANCES CATHOLIQUES.

Nous prenons bien souvent pour la fin du monde ce qui n'est tout juste que la fin de nos idées : un grand ordre de choses devenu cher à nos intérêts et à nos habitudes a beau s'engouffrer à telle date néfaste dans une catastrophe terrible, la nature n'en reprend pas moins sa tâche de tous les jours, et l'humanité poursuit sa course impétueuse à travers les décombres : *volve sua spera e beata si gode...* Cette mortifiante expérience ne fut point épargnée non plus à la génération éplorée qui vit tomber Constantinople aux mains de l'Osmanli. Une revanche si humiliante de l'islamisme sur la vraie foi, au cœur même de l'Europe, dans la ville même des Césars, une conclusion aussi lamentable donnée à l'œuvre trois fois séculaire et glorieuse des croisades avait de quoi dérouter les esprits et désespérer les âmes. Bien des gens crurent alors à la consommation des siècles et à la venue de l'Antechrist, et personne assurément n'eût admis, sous le coup de cet affreux désastre, qu'entre les princes de la chrétienté et le sultan il pût y avoir jamais de rapports autres que ceux d'une hostilité permanente, qu'entre la croix et le croissant la guerre ne fût devenue désormais inexpiable. Il n'en fut rien cependant; les efforts des papes Nicolas V, Calixte III, enfin de Pie II, pour amener les diverses puissances à une action commune contre le Turc échouèrent misérablement devant les rivalités et les convoitises des coalisés, et bientôt le malheureux pontife ne vit plus d'autre solution aux affaires d'Orient, — *res orientales*, comme on disait alors déjà, — qu'une étrange invitation au

padichah de se faire chrétien et de devenir le successeur légitime des Paléologues! « Si tu veux étendre ta domination parmi les chrétiens et couvrir ton nom de gloire, lui écrivait-il en 1463, tu n'as besoin pour cela ni d'argent, ni d'armes, ni de troupes, ni de flotte. Un rien peut faire de toi le plus grand, le plus puissant et le plus célèbre des mortels. Tu me demanderas ce que c'est? Ce n'est point difficile à trouver; il ne faut pas aller loin pour le chercher; c'est à la portée de tout le monde : un peu d'eau (*aquæ pauxillum*) avec laquelle tu te laisserais baptiser et qui te rendrait chrétien, serviteur de l'Évangile. Si tu fais cela, il n'y aura sur la terre prince qui puisse te surpasser en gloire ni t'égaler en puissance. Nous te nommerons empereur des Grecs et de l'Orient, et ce que tu as conquis par la force et que tu détiens maintenant par l'injustice, tu le posséderas alors de plein droit et en propriété légitime. Tous les chrétiens te révéreront et te choisiront pour arbitre dans leurs litiges; tous les opprimés s'adresseront à toi comme à leur commun protecteur. » Ainsi parlait, dix ans après la chute de Constantinople, au descendant farouche de Togrulbeg, un successeur d'Urbain II, un chef suprême de l'église qui portait le grand nom d'Æneas Sylvius Piccolomini (1). Les chefs laïques de la chrétienté se montrèrent bien moins exigeans encore; ils ne demandèrent ni la mort du pécheur, ni même sa conversion; ils ne demandèrent qu'un peu de sécurité pour le commerce du Levant! Ce n'est pas qu'on eût renoncé dès lors et d'emblée à toute entreprise commune contre l'infidèle, à tout espoir d'effacer un jour « le grand opprobre turc, » — la pensée de croisade devait hanter les esprits pendant bien longtemps encore, pendant tout le XVIe siècle, jusqu'à la bataille de Lépante; — mais les besoins vulgaires de la vie, les intérêts matériels des états, exerçaient leur influence impérieuse et poussaient aux accommodemens. On fut amené ainsi, et peu à peu, à chercher les moyens de se rapprocher de l'Osmanli, de nouer des relations diplomatiques avec lui, de convenir d'un *modus vivendi*, — s'il est permis d'employer une expression de nos jours, — et il est on ne peut plus instructif d'observer l'Europe chrétienne dans cette évolution surprenante.

Les premiers à entrer dans cette voie rationnelle, les premiers à surmonter tout scrupule intempestif en pareille matière, furent, on le devine aisément, les Vénitiens, le grand peuple trafiquant qui depuis des siècles tenait le sceptre du commerce maritime tombé jadis des mains de Carthage. Lorsqu'un vaisseau parti de Négrepont apporta, le 29 juin 1453, la nouvelle de la prise de Constan-

(1) *Pii II pontificis maximi ad illustrem Mahumetem, Turcarum imperatorem, epistola.* Opp. ep. 396.

tinople, il y eut de « grands pleurs » dans la cité des lagunes, dit le chroniqueur Marino Sanuto; le vieux doge Francesco Foscari réunit aussitôt le sénat, fit lire par le secrétaire du conseil des Dix les lettres remises par le messager du malheur, et dans un discours émouvant demanda la guerre immédiate; mais les sages *pregadi* gardèrent leur sang-froid en gens avisés, entendus aux affaires. Le lion de Saint-Marc abritait sous ses ailes dans la Méditerranée 3,000 vaisseaux marchands qui, montés par 25,000 matelots, desservaient chaque année les ports de l'empire de Byzance, de Chypre, de l'Arménie, de la Syrie, de l'Égypte et des États barbaresques (1). Ceci méritait considération, et le résultat de la grande délibération fut qu'au lieu de défier le conquérant, on chargea Bartolemeo Marcello de se rendre auprès du sultan à Andrinople et d'y négocier un bon traité de commerce. Il ne fut point si facile toutefois de marier la république de Venise au Grand-Turc, et la guerre que la signorie avait voulu éviter, Mahmoud II ne tarda pas à la lui imposer en attaquant ses possessions dans le Péloponèse. La paix ne fut rétablie qu'en 1479; la république y perdit bien des territoires, mais elle obtint enfin des conditions avantageuses pour ses comptoirs du Levant, base de toutes ses « capitulations » avec la Porte dans l'avenir. Les lagunes virent alors pour la première fois débarquer un envoyé du padichah, un *sandjak* qui, à côté d'un éléphant amené de l'Inde, fut la grande curiosité de l'année 1479 dans la cité de Saint-Marc. Le *sandjak* venait recevoir le serment de paix du chef de l'état vénitien et lui remettre de la part de sa hautesse un cadeau d'un symbolisme tout à fait oriental : une ceinture dorée et richement incrustée de diamans que les doges devaient désormais porter comme marque de leur amitié pour le sultan, mais que le donateur se réservait de reprendre à l'occasion; pareille demande serait le signe tacite d'une rupture. On savait depuis longtemps l'extrême faveur dont jouissaient auprès des dames du sérail les verroteries incomparables de Venise, les merveilles étincelantes de Murano : mais on fut agréablement surpris de reconnaître à Mahmoud II des goûts tout autrement relevés alors que, par un messager spécial, il fit demander à la république de lui envoyer un de ses peintres de talent. La signorie en délibéra solennellement et confia la flatteuse mission à une des gloires de la cité, à l'aîné des Belin. Gentile Bellini reçut l'accueil le plus gracieux du sultan, exécuta pour lui quantité de tableaux et de médaillons dont quelques exemplaires nous ont été conservés, et revint avec des « cadeaux honorifiques et la dignité de chevalier, » tout fier de signer ses œuvres

(1) Pardessus, *Tableau du commerce antérieurement à la découverte de l'Amérique*, III, p. 73 seq.

eques auratus comesque palatinus (1). Ces fins esprits de la renaissance, remarquons-le en passant, furent loin d'éprouver pour l'infidèle, pour l'iconoclaste, la répugnance qu'on serait tenté de leur supposer. Le génie le plus universel de cette grande époque, le « divin » Léonard de Vinci, médita plus d'une fois d'aller prendre du service chez le sultan, de lui faire agréer les profondes inventions de mécanique et de balistique dont il a emporté avec lui le secret. Il n'est pas jusqu'à Michel-Ange qui, proscrit de Florence, brouillé avec le pape, et, dessinant pour Venise le pont de Rialto, n'eut un jour l'idée d'aller en construire un semblable à Péra. La pensée s'arrête émue et diversement agitée devant cette hypothèse fantastique du vieux Buonarotti transplanté soudain sur le Bosphore, y remaniant peut-être l'*Aïa Sophia*, au lieu de la basilique de Saint-Pierre, et, à défaut de Vittoria Colonna, recherchant tel mufti ou tel derviche à l'intelligence large et sympathique, — il n'en manquait pas dans l'entourage de Soliman, — pour deviser avec lui sur les graves problèmes de la vie.

Nulle part peut-être la célèbre diplomatie vénitienne n'a fait preuve d'autant de vigilance, d'habileté et de science que sur le terrain de Constantinople. Le terrain était glissant entre tous; outre les intrigues endémiques du sérail, outre les grandes complications européennes qui venaient presque toutes se refléter dans le Bosphore, la république de Saint-Marc avait à surveiller là ses intérêts propres, bien considérables et constamment exposés. Ses possessions, aussi nombreuses qu'importantes, dans l'Adriatique, dans la mer Égée, dans la Méditerranée, étaient des objets de convoitise incessante pour le padichah, des incitations à des guerres toujours renaissantes d'où l'Osmanli ne manquait presque jamais de sortir victorieux. Après chacune de ces guerres, il fallut « se faire un estomac d'autruche pour digérer toutes ces pertes, » selon le mot du grand Sarpi (2), et renouer les relations, ressaisir les avantages anciens, négocier toujours, « négocier avec dignité et sans bassesse ni timidité, » comme s'exprime Marc Antonio Barbaro, un des habiles diplomates de la république en Orient. Aussi la signorie tenait-elle à être informée le plus exactement possible sur la moindre affaire dans ses moindres détails; outre les dépêches courantes, tout ambassadeur ordinaire ou extraordinaire auprès du sultan devait au retour à Venise se présenter devant le conseil des *pregadi*, réuni en séance solennelle sous la présidence du doge, et y faire un rap-

(1) Ch. Lenormant, *Trésor de numismatique et glyptique*. Médailles italiennes. Planche XIX, 3.

(2) *Opinione del Padre Paolo, servita, consultor di stato, come debba governarsi la repubblica*, etc. Venezia, 1681.

port développé sur sa mission, sans omettre aucune des observations que lui avait suggérées le séjour dans le Levant. Ces magnifiques *relazioni* demeurent jusqu'à nos jours une source d'information des plus précieuses et des plus abondantes sur les affaires d'Orient aussi bien que sur les affaires générales de l'Europe (1). A l'égard de ses ambassadeurs à Constantinople, la république de Saint-Marc sut se départir même de sa jalousie ombrageuse qui n'accordait d'ordinaire à ses agens à l'étranger que le terme limité d'une année : le stage de son représentant sur le Bosphore, — le *baïlo*, comme on l'appelait depuis le temps le plus reculé, — était régulièrement de trois ans et pouvait être prolongé si les affaires l'exigeaient, et si la Porte (jalouse de son côté) y donnait son consentement. Pour ce poste important entre tous, on n'admettait que des candidats de la classe patricienne, choisis par un quadruple scrutin du grand conseil (*maggior consiglio*), et c'est ainsi que les *relazioni* sont signées des noms les plus resplendissans du livre d'or : Foscolo, Contarini, Bragadini, Giustiniani, Barbarigo, Soranzo, Morosini, etc. Les fils de famille les plus illustres et les plus riches tenaient à honneur d'être attachés à l'ambassade; on n'oubliait pas non plus les jeunes gens destinés à apprendre la langue turque (*giovani di lingua*); on n'oubliait pas surtout les cadeaux, — article essentiel dans les négociations avec l'Orient, article très large qui embrassait toutes choses, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope du mur, depuis les étoffes et les pierres les plus précieuses jusqu'aux fromages d'Italie. « L'argent, déclare à la signorie en 1587 l'ambassadeur Lorenzo Bernardo, l'argent est comme le vin : les médecins le recommandent également à l'homme bien portant ainsi qu'au malade; il faut donner des cadeaux au Turc alors que nos relations avec lui sont bonnes, il faut en donner encore alors qu'elles sont en souffrance. » Le comte de Bedmar, l'envoyé d'Espagne auprès de la république en 1619, estimait que le prix de ce « vin » versé par les Vénitiens aux fidèles du Coran revenait à 400,000 ducats par an : « l'or du *baïlo* pénètre jusque dans le sérail et trouve de l'accès auprès des sultanes elles-mêmes (2). » C'est grâce à toutes ces précautions, sollicitudes et largesses que, malgré des difficultés, des incidens et même des guerres sans nombre, le baile à Constantinople put garder une situation toujours importante, longtemps même unique et plus tard primée seulement par celle de l'ambassadeur de France.

(1) Elles ont été réunies dans le volumineux et magnifique recueil de M. Eugenio Alberi. *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato.* — Firenze, 1839 seq.

(2) *Relatione di Venezia,* fatta da D. Alfonso della Cueva, conte di Bedmar, citée par Daru, *Hist. de Venise*, VI. p. 226 seq.

La France avait d'abord cherché sa voie dans une direction tout autre pour ce qui regardait la question d'Orient, la grande affaire du monde chrétien vers la fin du xve siècle et le commencement du xvie; loin d'imiter la politique utilitaire suivie sur les lagunes, elle semblait longtemps s'inspirer plutôt de la grande tradition de Godefroy et de saint Louis. Aux yeux de Charles VIII, la conquête de Naples n'était que la première étape d'une entreprise bien autrement glorieuse et méritoire; il fit rechercher un descendant des Paléologues qui, par un acte notarié, lui céda ses droits sur Constantinople (1); il prit le titre de roi de Jérusalem sans autres formalités, et ne rêva que de relever le « royaume des Grecs, » ainsi qu'on appelait alors l'ancien empire byzantin. François Ier lui-même n'eut au début de son règne d'autre pensée que « d'obvier à la damnée entreprinse du Turc. » De Bologne, où il s'était rencontré avec le pape Léon X, le jeune vainqueur de Marignan, tout chaud encore des fumées de la bataille, adressait une lettre enflammée à Ferdinand le Catholique, exhortant à la croisade (2). Quelque temps après, au commencement de 1517, un congrès se réunissait à Cambray pour établir les conditions de paix et d'alliance entre l'empereur Maximilien, le roi d'Espagne et sa majesté très chrétienne, et voici les instructions officielles données par ce dernier au sire de Boisy, grand-maître de France : « La première ouverture sera sur le faict de la Grèce, de la conquester à communs dépens et partir par esgalles portions; et sur ce sera remontré, que ce sera la plus honorable, utille et proffitable conclusion qui se pourrait faire et prendre entre tels princes. Car le vray office de l'empereur est de deffendre et augmenter la foy par la force, et aussi est d'un roy chrestien qui à celle cause en porte le nom, et d'un roy catholique... (3) » Ironie éternelle de la question d'Orient! A côté de l'instruction officielle, M. de Boisy en avait une autre, tout à fait intime et sincère, qui, au lieu de la Turquie, visait le partage des Pays-Bas et de l'Italie... Deux ans plus tard, l'élévation de Charles-Quint à l'empire donna le signal de cette rivalité des maisons de France et d'Autriche, qui devait durer pendant des générations et dont le premier épisode fut marqué par la grande journée de Pavie. Le soir ou le lendemain de cette bataille, le Valois prisonnier arrachait de son doigt une bague, seule chose qui lui restât, et chargeait

(1) L'acte, daté de Rome, 6 septembre 1494, a été publié par Foncemagne dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, vol. XVIII.

(2) Lettre de François Ier au roi Ferdinand d'Espagne, 15 novembre 1516. *Collection des Documens inédits sur l'histoire de France : Négociations dans le Levant* (éd. Charrière), I, p. 13.

(3) *Négociations dans le Levant*, I, p. 22 note.

un gentilhomme de la porter secrètement à Soliman : le roi très chrétien sollicitait l'alliance du chef des croyans.

L'histoire ici, dûment attestée par des témoignages et des documens authentiques, prend tout à fait les allures d'un conte oriental. La bague de François Ier disparut d'abord avec l'infortuné messager, assassiné et dévalisé en route par un de ces *begs* ou *sandjaks* farouches qui alors déjà tyrannisaient la Bosnie; mais Ibrahim de Parga, le célèbre grand-vizir de Soliman, fit courir le pays, et retrouver le précieux bijou, — un rubis; — en 1533, il le montrait à l'envoyé de Ferdinand Ier (frère de Charles-Quint) avec quelque orgueil, avec force reproches aussi pour la conduite si peu généreuse de l'empereur envers son royal prisonnier naguère (1). Pas plus du reste que la bague, la pensée dont elle fut l'expression n'était destinée à se perdre; le Valois la reprit avec ardeur aussitôt son retour de la captivité de Madrid. Dans une affaire aussi ténébreuse et, selon les idées de l'époque, si peu avouable, que cette négociation avec l'infidèle, on n'employa longtemps que des agens inconnus, mystérieux, des étrangers pour la plupart, un réfugié polonais, Laski, un conspirateur hongrois, Frangipani, un aventurier espagnol, Rincon : involontairement on pense à M. de Bismarck, avant 1866 et 1870, nouant des rapports interlopes avec le parti de la révolution européenne. Tous ces agens, du reste, firent preuve d'un zèle et d'un dévoûment admirables; plus d'un tomba victime de sa périlleuse mission et pas toujours d'une main bosniaque : telle puissance chrétienne ne se faisant nullement scrupule de supprimer les messagers d'une œuvre aussi diabolique. Tous aussi, et bien naturellement, s'efforçaient de combattre les préjugés répandus contre le Turc et de faire ressortir ses bonnes qualités : ils célébraient la grandeur d'âme de Soliman, le génie politique de son vizir Ibrahim et en général les vertus guerrières de la race. « Ordre étonnant, nulle violence, disait du vaste camp de Soliman, qui couvrait trente milles, l'envoyé de François Ier, Rincon, en 1532; les marchands en pleine sûreté, les femmes même allant et venant comme dans une ville d'Europe; la vie aussi sûre, aussi large et facile que dans Venise. La justice y est telle qu'on est tenté de croire que ce sont les chrétiens maintenant qui sont Turcs et les Turcs devenus chrétiens (2). » C'est qu'alors comme aujourd'hui le soldat musulman était courageux, sobre et discipliné; c'est qu'alors comme aujour-

(1) Etiam inquit (Ibrahimus) : iste rubinus, — et ostendit quemdam rubinum magnum, — fuit in digito regis Francorum, quando fuit captus. — Rapport de l'ambassadeur d'Autriche dans Gevay, *Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des XVI u. XVII Jahrh.* (Vienne, 1838 seq) I, p. 27.

(2) *Négociations dans le Levant*, I, p. 211.

d'hui l'horreur inspirée par les Turcs tint surtout aux *bachi-bouzouks*, à ces nuées immenses de troupes irrégulières, de sauvages tribus, qui voltigeaient autour de leurs armées, à « l'effroyable poussière vivante, » selon la pittoresque expression de Michelet, qui de tout temps suit, précède, entoure dans leur marche les excellens *nizams* du padichah.

Cette évolution orientale de François Ier, rendue publique par le traité solennel de 1536, fut d'une portée immense, incalculable; elle ne peut guère être comparée qu'à celle qu'exécuta au siècle suivant le cardinal de Richelieu en rompant avec la ligue catholique pour chercher dans un rapprochement avec les souverains protestans des conditions favorables à la grandeur de son pays. La France des Valois prenait à l'égard de l'empire ottoman une attitude tout autrement décisive que les *pregadi* vénitiens; elle ne se bornait pas à établir avec lui des relations commerciales, un *modus vivendi* précaire : elle acceptait, elle proclamait la Turquie comme un élément d'équilibre européen, elle jetait le poids du cimeterre dans la balance des états, et le déclarait un poids normal et régulateur. Les bons rapports avec le sultan devinrent dès lors un des points cardinaux du système français, et même un des rares principes stables de la politique si changeante de ce pays; ils furent maintenus par les Bourbons aussi bien que par les Valois; ils firent loi sous tous les régimes, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV et depuis Louis XIV jusqu'à Louis XVI.

Ce n'en fut pas moins le grand scandale du XVIe siècle que cette alliance de sa majesté très chrétienne avec les mécréans. Le saint-siège ne pouvait que la blâmer bien sévèrement; les Espagnols et les Allemands en parlaient avec horreur; Charles-Quint et Philippe II ne se gênèrent pas pour lancer plus d'une fois le nom injurieux de renégat, et les Français du temps de la ligue n'étaient point insensibles à des reproches pareils. « L'amitié pour la Turquie, écrivait en 1553 l'ambassadeur vénitien auprès de Henri II, déplaît beaucoup (*molto dispiaccia*) aux Français; ils estiment qu'il n'est pas de la dignité de sa majesté très chrétienne de se servir des infidèles. » Cette amitié devait surtout gêner les Guise, et le cardinal de Lorraine aspirait à en rejeter « l'infamie (1). » Il y eut des conjonctures sous le règne décousu de Catherine de Médicis et de ses enfans, où la grande pensée léguée par le captif de Pavie subit plus d'une éclipse, fut même tout près de s'éteindre; mais il se

(1) Per occorer all'infamia... Voyez, dans les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au* XVIe *siècle*, I, p. 380 et 458 (Collection des documens inédits sur l'histoire de France), les rapports de Giovanni Capello (1553) et de Giovanni Michiel (1561).

trouva toujours des hommes politiques pour la raviver au moment du péril; parmi ces hommes, il faut surtout noter un grand dignitaire de l'église, François de Noailles, évêque d'Acqs, ambassadeur de France à Venise et plus tard à Constantinople, un des fins diplomates de l'époque. Chose curieuse, la considération qui contribua peut-être le plus à maintenir le gouvernement si mal équilibré des derniers Valois dans le système oriental de François Ier fut l'idée exagérée qu'on avait alors des richesses du sultan, des trésors immenses accumulés dans le sérail et dont on ne désespérait pas de recueillir quelques bribes sous forme de subsides ou de prêts. L'emprunt turc a joué son rôle au XVIe comme au XIXe siècle, seulement dans un sens tout à fait opposé. Henri II, François II et Charles IX ne cessaient de fatiguer la Sublime-Porte d'insinuations et de propositions financières. Les Turcs surent toujours éluder ces demandes importunes: pressés trop vivement, ils mettaient en avant le Coran, ce livre des livres qui leur a servi à tant de fins et de finesses. C'est ainsi que l'évêque d'Acqs écrivait le 22 mars 1573 au roi Charles IX : « Je différerai de demander par emprunt les trois millions d'or; *non que je craigne la honte de rougir*, mais pour autant que je me tiens pour assuré que votre majesté en sera refusée comme elle fut en divers temps. Les Turcs ont pour péché irrémissible contre leur loi et religion de prêter argent aux chrétiens; et crois qu'il n'y eut oncques prince entre tous les Ottomans qui plus exactement veuille observer son Alcoran pour ce regard que celui-ci (Sélim II) (1)... » Sauf toutefois ce délicat article d'argent, sa majesté très chrétienne n'avait pas certes à se plaindre du divan. La France jouit au XVIe siècle des privilèges les plus étendus dans le Levant : son nom et son pavillon y couvraient toutes les nations chrétiennes désignées sous l'appellation commune de *franques*; et, à l'exception de Venise, les autres états, pour faire le commerce dans les eaux turques, étaient forcés d'arborer les couleurs françaises. Ce fut le cas du Portugal, de la Catalogne, de la Sicile, de Gênes, Lucques, Ancône et Raguse; ce fut aussi, — on a quelque peine à le concevoir aujourd'hui, — le cas de l'Angleterre.

Jusqu'en 1583 en effet, tout marchand anglais en Orient devait être « garni d'attestatoires et passeports » de l'ambassadeur de

(1) *Négociations dans le Levant*, III, p. 372. — Henri IV, trop fin pour demander un emprunt au sultan, essaya de lui soutirer quelque argent en lui proposant l'achat d'un grand et beau diamant dont il envoya le fac-simile en cristal. « En vérité (écrit le pauvre roi à son ambassadeur M. de Brèves, le 9 mars 1596), c'est une pièce rare et digne de luy, laquelle j'expose en vente pour employer les deniers qui en procéderont à faire la guerre au roy d'Espagne. Partant je vous prie que ce seigneur l'achepte, et vous me ferés service agréable, car c'est chose que j'ai aussy très à cœur. » *Lettres missives de Henri IV* (Collection des documens inédits, etc.), IV, p. 523.

France à Constantinople, reconnaître pour juges les consuls de sa majesté très chrétienne et ne « naviguer ni trafiquer en Levant que sous bannière et protection de ladite majesté (1). » Qu'une nation dont les marins s'appelaient alors Drake, Raleigh et Essex, et dont la reine était Élisabeth eût voulu enfin s'émanciper d'une tutelle onéreuse et trop longtemps endurée, cela n'a certes pas de quoi étonner; mais ce qui est curieux et bien caractéristique du génie de cette forte race anglo-saxonne, c'est que l'initiative fut prise par un simple particulier, par un riche « trafiquant » qui avait éprouvé sur place et sur sa personne les inconvéniens du système. William Harebone, après avoir longtemps séjourné à Constantinople avec « l'attestatoire et passeport » français, et traité sous main avec le divan, où il sut se ménager plus d'un appui, débarqua soudain (29 mars 1583) au Bosphore, en qualité d'ambassadeur de sa gracieuse majesté la reine vierge; ce furent là les modestes origines de cette lignée de diplomates illustres qui, sous le nom de lord Strangford, lord Redclif et sir Austin Layard, devaient un jour protéger, morigéner et dominer les sultans de la décadence. On peut suivre dans les dépêches de l'ambassadeur de Henri III, M. de Germigny, les diverses et plaisantes phases de cet incident diplomatique qui a causé bien du dépit sur les bords de la Seine; on peut y saisir sur le vif une situation qui depuis s'est tant de fois renouvelée : la France et l'Angleterre se combattant à Constantinople tout en y ayant au fond les mêmes intérêts et surtout le même ennemi (l'ennemi commun était alors le roi Philippe II), et la Porte tirant largement profit d'une joute trop souvent frivole. « Le Grand Seigneur, écrivait dès 1585 le baile Morosini (2), attache d'autant plus de prix à l'amitié de la reine d'Angleterre qu'il est convaincu qu'à cause déjà du schisme religieux elle ne s'alliera jamais aux autres princes de la chrétienté contre lui et qu'elle servira au contraire d'instrument excellent (*istrumento attissimo*) pour détruire et déjouer toute alliance de ce genre. »

Ce schisme de croyances, l'Angleterre l'accentua aussitôt et le fit valoir auprès de la Porte avec une hardiesse et un manque de tout ménagement que la violence même de l'époque ne saurait complètement justifier. François Ier, dans les momens de la plus grande intimité avec Soliman, ne s'était jamais avancé au-delà des intérêts

(1) Dépêche de l'archevêque de Tolose, ambassadeur de France à Rome, 20 août 1582; correspondance de M. de Germigny à Constantinople, *Négociations dans le Levant, III, passim*. On trouve aussi des documens très curieux se rapportant au même sujet dans le livre au titre bizarre : *l'Illustre Orbandale*, Chalon-sur-Saône, 1662, 2 vol. in-4°.

(2) Albri, *Relazioni*, etc., s. v. et anno, ainsi que pour tous les passages des rapports des bailes cités dans la suite.

politiques, dont il lui représentait la conformité ; Élisabeth, dans ses rapports avec Murad III, insinuait une communauté d'intérêts religieux ; elle s'intitulait dans ses lettres au sultan : *veræ fidei contra idolatros propugnatrix*, et les idolâtres c'étaient bien les catholiques. Dans un Mémoire adressé en 1587 par Harebone au padichah afin de l'engager dans une action contre l'Espagne, on lit entre autres choses : « Ne laisse point échapper ce moment, de peur que Dieu, qui t'a fait le plus valeureux et le plus puissant des princes pour l'extermination des idolâtres, ne lève contre toi son courroux flamboyant, si tu méprises son commandement que ma souveraine, une faible femme pourtant, s'efforce d'accomplir avec courage. Si Ta Hautesse voulait déclarer sans délai la guerre, de concert avec ma souveraine, l'orgueilleux Espagnol et le pape imposteur n'échapperaient pas à la peine de leur témérité, car Dieu, qui ne protège que les siens, ne manquerait pas de punir ces idolâtres assez sévèrement pour que ceux qui en pourraient encore survivre fussent convertis par leur exemple, et adorassent le vrai Dieu en union avec nous. » On le voit, l'Angleterre était déjà au XVIe siècle « la grande puissance mahométane » du comte Beaconsfield, bien qu'alors elle ne possédât pas encore l'Inde et ne comptât pas un seul serviteur du Coran parmi ses fiers sujets. « Il ne manque, — ne put s'empêcher de remarquer à l'occasion le grand-vizir Sinan-Pacha devant l'ambassadeur d'Autriche, — il ne manque aux Anglais, pour devenir de bons moslims, que de lever les doigts et de prononcer l'*eched* (1)... »

L'islamisme arabe, lors de son irruption au VIIIe siècle, a trouvé l'Europe encore unie dans sa foi, soumise à un seul chef spirituel ; l'islamisme ottoman, au XVe, la connut déjà partagée entre les deux églises d'Orient et d'Occident, et ce schisme ne lui a pas peu facilité, comme l'on sait, la conquête de Byzance. Au siècle suivant, le déchirement devint plus intense encore ; il éclata au sein même de l'église d'Occident et fut de nouveau la cause principale des progrès rapides et effrayans des armes musulmanes au cœur de la chrétienté. Cela se vit surtout en Allemagne, dans le grand pays précisément qui avait donné le signal de la réforme. Nulle part pourtant le nom musulman ne fut plus haï et exécré : catholiques ou protestans, tous y sentaient au même degré l'horreur de « l'opprobre turc, » et Luther ne le cédait en rien aux souverains pontifes dans ses appels enflammés à la croisade contre l'infidèle (2) ; mais ici plus

(1) *Eched*, formule de foi musulmane. — Hammer-Purgstall, *Geschichte der Osmanen, IV*, p. 208 (d'après les rapports de l'ambassadeur autrichien). — Pour le Mémoire d'Harebone au sultan, *ibidem*, p. 622.

(2) Voyez surtout l'écrit intitulé : *Vom Krieg wider den Türken*. Œuvres de Luther. t. IV, éd. d'Altenbourg.

qu'ailleurs aussi s'accomplit l'anathème de l'Écriture contre tout royaume divisé. Soliman put assiéger Vienne et prendre Bude; par deux fois l'empereur d'Autriche dut lui céder presque toute la Hongrie; par deux fois il dut s'engager à lui payer une « pension, » un tribut annuel de 30,000 ducats. Rien n'égale le mépris qu'on professait alors sur le Bosphore pour l'ancien empire des Hohenstaufen. « Le Grand Seigneur, écrivait dès 1553 le baile Novagero, fait peu de cas de l'Allemagne; les Turcs disent que les Tudesques ne sont bons à rien et qu'ils ont toujours été battus par eux. » — « L'empereur, écrit vingt-trois ans plus tard un autre baile (Soranzo), baisse chaque jour dans l'estime de la Porte, car on connaît ici la faiblesse de son armée, la pauvreté de son trésor et la désunion des princes allemands. »

Il y eut pourtant, dans ce XVIe siècle, une grande puissance chrétienne qui, pendant longtemps, maintint haut et ferme le drapeau de sa foi, qui pendant longtemps ne connut avec l'infidèle ni trêve, ni accommodement, et qui même un jour lui porta un coup dont les suites eussent pu être mortelles. La croisade, qui partout ailleurs n'était plus alors qu'un souvenir des âges passés et un vague symbole, avait en Espagne sa tradition toujours vivace et, pour ainsi dire, sa présence réelle; cette lutte contre le mécréant que les anciens chevaliers étaient allés chercher au-delà des mers, la patrie du Cid et d'Isabelle la Catholique la portait dans ses flancs mêmes. Quarante ans après l'entrée de Mahmoud à Constantinople, un royaume maure subsistait encore au pied des Alpuxarras. Aussi la prise de Grenade en 1492 fut-elle le premier retour offensif de la croix contre le croissant victorieux; le cardinal Ximenes, poursuivant la lutte au-delà du détroit, conquit sur le Coran toute la côte septentrionale de l'Afrique, d'Oran jusqu'à Tripoli; et dès lors une rencontre décisive dans la Méditerranée entre les deux principales puissances catholique et musulmane fut tôt ou tard inévitable. Que le padichah s'acharnât surtout contre la maison d'Autriche, qui était alors une maison espagnole, qu'il fût l'allié manifeste de la France, la grande rivale de cette maison en Europe, et l'allié recherché de l'Angleterre, la grande hérétique, c'étaient là des stimulans de plus pour Philippe II de travailler à sa ruine, et il devint l'âme de la sainte ligue (1571), le seul effort commun tenté depuis la chute de Constantinople pour venger la civilisation outragée. La ligue, à la vérité, ne comprenait que deux puissances : à la flotte de Philippe vint se joindre celle de la république de Saint-Marc, alors menacée dans la possession de sa précieuse île de Chypre; le pape y ajouta douze galères. Si restreinte que fût cette ligue, elle n'en prouva pas moins ce que pouvait contre le Turc une action combinée et

sérieuse; elle prouva malheureusement aussi combien dans cette question d'Orient l'accord est difficile à maintenir entre les puissances, leur nombre ne serait-il que de deux.

Le soir d'un jour d'octobre 1571, au moment où le sombre hôte de l'Escurial assistait aux vêpres dans la chapelle, un courrier essoufflé, traversant l'enceinte sacrée, vint glisser à l'oreille du roi une parole haletante. Le visage de Philippe resta impassible, et de ses lèvres ne tomba que l'ordre de continuer les vêpres interrompues; ce n'est qu'après que le service divin fut fini qu'il demanda un *Te Deum* et annonça la grande nouvelle de Lépante. Dans le golfe de Corinthe, devant le rocher de Sapho et le promontoire d'Actium, le jeune héros don Juan d'Autriche, commandant de l'armada chrétienne, avait détruit toute la marine turque. « Depuis le jour où l'empire du monde a été perdu et gagné près de ce promontoire fameux, jamais combat pareil n'a été livré sur les flots (1). » La chrétienté tressaillit et attendit dans la fièvre de l'espérance les événemens qui allaient suivre, tandis que sur le Bosphore on désespérait de l'empire. D'après le jugement d'un observateur sagace et nullement favorable à la sainte ligue, l'évêque d'Acqs, Constantinople était alors complètement à la merci du vainqueur : la ville, mal fortifiée et mal défendue, eût à peine résisté quelques heures; 40,000 chrétiens à Péra attendaient le signal pour se soulever, et des millions d'autres avaient la même détermination en Morée et en Albanie. La stupéfaction fut grande lorsqu'on vit les deux flottes amies se séparer sans rien entreprendre; la fatale question des dépouilles vint jeter la discorde entre les alliés le lendemain même de leur éclatant triomphe. « Ils divisent la peau de l'ours premier qu'il soit pris, » écrit quelque temps après Lépante le cardinal de Rambouillet, ambassadeur de France à Rome. L'année suivante, « la barbe repoussa au padichah, » selon le célèbre mot du grand-vizir, et deux cent cinquante vaisseaux turcs apparurent de nouveau dans les eaux ioniennes. Venise signa une capitulation comme après le plus grand des désastres; elle céda Chypre et paya une contribution immense; Philippe II lui-même sollicita un armistice qui n'était qu'une paix déguisée. Lépante fut le Navarin du XVIe siècle, un Navarin chrétien; jamais issue plus piteuse ne fut donnée à une victoire plus complète et plus éclatante, qui coûta la vie à 40,000 hommes, — chiffre énorme pour l'époque et pour une action purement navale. — On sait que parmi les combattans obscurs de cette journée, aussi glorieuse que décevante, était Cervantes; il y perdit un bras.

La grande lutte de l'Occident et de l'Orient ne date point certes du XVIe siècle ni du jour de Lépante; elle est aussi vieille que la ci-

(1) Lothrop Motley, *Rise of the Dutch Republic*. Part V, chap. I.

vilisation de notre continent; elle fut inaugurée dans la plaine de Marathon lors du premier choc de l'Europe et de l'Asie, et alors aussi, dans cette plaine à jamais célèbre, un poète immortel a fait vaillamment son devoir comme simple soldat. Est-ce toutefois l'effet du hasard seulement que, tandis qu'Eschyle a trouvé dans le souvenir de Marathon l'inspiration des *Perses* et du *Prométhée*, — deux chants sublimes en l'honneur du génie humain sur la terre et dans les cieux, sur le sol de la patrie et dans les régions de la pensée et de la foudre, — le glorieux estropié de Lépante nous ait légué au contraire pour monument de son époque un sombre éclat de rire et de désespoir? Le chef-d'œuvre de Cervantes est-il autre chose que la satire la plus amère et la plus douloureuse de tout héroïsme, le persiflage désolant et désolé des sentimens chevaleresques et des aspirations élevées des temps passés? n'enseigne-t-il pas à chaque page que le dévoûment n'est que de la niaiserie, que la vertu n'est qu'une hallucination, que bien fou est celui qui veut redresser les torts, protéger les faibles, secourir les opprimés, et ne dirait-on pas que c'est le cri même de l'âme humaine, — de l'âme catholique et espagnole du moins, — après la terrible déception de 1571, que Miguel Saavedra a voulu déposer dans son livre? Livre désenchantant et fascinant à la fois, livre éternel auquel les lecteurs ne manqueront jamais, et dans lequel jamais lecteur ne manquera non plus de vouloir retrouver ou insinuer ses propres pensées et préoccupations (ne le faisons-nous pas nous-même en ce moment?), livre diversement expliqué et toujours commenté, comme le sont le *Faust* et l'*Hamlet*, parce que, comme le *Faust* et l'*Hamlet*, il est, lui aussi, le résumé ou l'abrégé, — *le raccourci d'abîme*, dirait Pascal, — d'une des grandes tourmentes de notre pauvre humanité...

II.

Si stérile que fût la victoire de don Juan d'Autriche dans le golfe de Corinthe, elle n'en marqua pas moins une phase importante dans l'histoire du problème oriental : elle mit fin, pour les puissances catholiques, à toute idée de croisade et à toute récrimination contre « le grand opprobre turc. » Depuis 1571 et dans le cours du siècle suivant, l'Europe vit encore plus d'un ravage, plus d'un *djihad* ottomans, mais elle les vit avec un calme philosophique, une absence de préjugés qu'aurait pu lui envier un prince Clément de Metternich. Le terrible bras des Kuprili (1) s'appesantissait tantôt

(1) Cette dynastie célèbre des grands-vizirs qui gouverna la Turquie pendant le XVIIe siècle était d'origine chrétienne. D'après le doge Valiero (*Historia della guerra di*

sur la république de Saint-Marc ou de Pologne, tantôt sur l'Autriche et la Hongrie; mais on envisageait ces calamités comme des faits de guerre ordinaire, affligeans pour tel état, réjouissans pour tel autre, et alors même que tel gouvernement s'alliait d'aventure à un pays menacé ou envahi par les armes du sultan, c'était uniquement pour faire pièce à un rival, par calcul politique, presque jamais par le sentiment d'un devoir à accomplir, de la communauté chrétienne à préserver. Seuls, les Polonais, ces *Tard-venus* de la chevalerie, s'avisèrent d'aller délivrer Vienne par pure générosité et « pour l'amour du Christ. » Mais aucune des puissances ne leur sut gré de leur dévoûment, pas même celle qu'ils venaient de sauver, et l'on connaît le jugement porté par les *politiques*, par Louis XIV entre autres, sur la folie de la croix de Sobieski. Encore moins fut-il jamais question depuis Lépante des anciens sujets des Paléologues, des *raïas* courbés pendant si longtemps sous le cimeterre, et de ce « royaume grec, » autrefois la grande préoccupation de Pie II et de Charles VIII. Il arriva même un jour que, par un de ces hasards de la fortune et des batailles, les Vénitiens purent s'emparer de ce « royaume grec, » posséder et gouverner la Morée pendant vingt-huit ans, sans que l'Europe s'en fût montrée émue à un degré quelconque, on dirait presque sans qu'elle en eût pris note. Ce fait immense, inespéré du Péloponèse arraché au joug ottoman, d'Athènes délivrée de la souillure des barbares, ce fait qui à l'époque de la renaissance eût transporté la chrétienté d'un ravissement ineffable, qui dans notre siècle encore, sous la restauration, a exalté les esprits et électrisé les cœurs, ce fait a passé inaperçu aux yeux des contemporains de Bossuet, de Fénelon et de Racine, il ne leur a arraché aucun cri d'enthousiasme, aucun accent sympathique! Faut-il ajouter que, pour comble d'ironie, les Péloponésiens eux-mêmes ne s'aperçurent guère de leur bonheur et que, d'après le témoignage d'un voyageur français d'une autorité reconnue (1), ils ne tardèrent pas « à faire des vœux pour retourner sous la domination des Turcs

Candia, Venezia 1679, p. 528) le premier des Kuprili, Mohamed, « le Richelieu ottoman, » fut enlevé enfant à sa famille en Italie et placé dans le harem; la famille n'était autre que celle des comtes Ferretti, — la même qui depuis a donné à la chrétienté le pape Pie IX... Ce terrain d'Orient ménage plus d'un genre de surprises à ceux qui s'avisent de l'étudier.

(1) La Motraye, *Voyages,* I, p. 462. (1710.) Les Péloponésiens disaient encore à M. de La Motraye : « Les Vénitiens vivent à discrétion dans nos maisons et dans nos jardins, y prennent sans demander ce qui leur convient, et nous maltraitent, si nous nous plaignons. Les soldats sont mis en quartier chez nous, les officiers débauchent ou enlèvent nos femmes et nos filles; leurs prêtres nous viennent parler contre notre religion et nous sollicitent d'embrasser la leur, ce que jamais les Turcs ne songent à faire. Au contraire ils nous donnent toute la liberté que nous pouvons souhaiter et que nous regrettons tous les jours tant à cet égard qu'aux autres. »

et à envier le sort des Grecs qui y étaient restés. » Les Vénitiens n'ont laissé d'autres traces de leur domination en Morée pendant vingt-huit ans que les ruines du Parthénon. Les mécréans barbares et iconoclastes avaient respecté le monument sublime de Périclès et de Phidias ; il ne croula que sous les boulets de Morosini, le compatriote de Titien et de Véronèse...

Un phénomène remarquable nous permet d'observer et de saisir sur le vif le grand changement opéré dans les esprits au lendemain de l'immense déception de 1571. La fin du XVIe siècle vit éclore une riche littérature orientale, une foule d'écrits qui se donnaient pour mission de renseigner le public sur les mœurs, coutumes et institutions des musulmans. Si parmi ces écrits, lus avec avidité et traduits en nombre de langues, quelques-uns étaient dus à des auteurs compétens et très versés dans la matière, comme Folieta et Busbeck (1), la plupart naturellement ne visaient qu'à satisfaire la curiosité et amuser les imaginations, mais presque tous se distinguaient par un ton que ne connurent pas et que n'eussent point admis les générations précédentes ; presque tous exaltaient la puissance et la grandeur de l'infidèle. Le pédantisme même vint s'en mêler, et telle dissertation démontrait doctement comme quoi, « par des raisons naturelles, et contrairement à l'opinion d'Aristote, l'empire turc était durable et invincible (2). » Le célèbre ouvrage du Génois Uberto Folieta fut écrit dès 1573 et dédié à Marc Antonio Colonna, le commandant de l'escadre papale à la bataille de Lépante ; la dédicace, qui a l'air d'une épigramme, n'en est pas une cependant : elle est sérieuse comme tout le livre, un des plus profonds et des plus philosophiques de cette littérature. Quant aux *Lettres* de Busbeck, qui parurent de 1582 à 1589, elles firent une sensation immense et forment encore aujourd'hui une lecture des plus attachantes. On y trouve surtout une intelligence du génie de l'Orient et un sentiment du pittoresque rares à cette époque, et la discrète enveloppe d'un latin classique et sobre ajoute à la saveur originale du livre. Quel tableau par exemple que ce récit de l'audience à la cour du sultan à Amasie, quelle opposition finement ménagée de la pompe asiatique dans les costumes, les armes, les ornemens, et du silence profond, religieux de la foule de hauts dignitaires, d'aghas et de milliers de soldats bordant l'horizon !

(1) Uberti Folietæ, *de Causis magnitudinis Turcarum imperii.* — Aurelii Gislenii Busbequii, *Legationis Turcicæ Epistolæ IV.* — Ejusdem *de Re militari contra Turcas instituenda consilium.*

(2) *Discorso sopra l'imperio del Turco, il quale, ancorche sia tirannico e violento, è per essere durabile contra l'opinione d'Aristotele et invincibile per ragioni naturali.* — Zinkeisen, *Gesch. d. Osman. Reiches,* III, 399, note.

« Ce n'est qu'en passant ensuite devant leurs rangs et en voyant leurs têtes s'incliner en réponse à mon salut que je n'eus plus de doute que c'étaient des êtres vivans ! » Quel portrait aussi que celui du *sipahi* armé en guerre, de son coursier, « son enfant, » chargé d'amulettes contre les mauvais esprits, et pliant les genoux pour se laisser monter par un maître dont il ne sent jamais le fouet et dont il comprend toujours la moindre et la plus douce intonation !

L'homme d'état et le penseur est partout à la hauteur du peintre. Ghislen de Busbeck, Flamand de naissance, fut employé pendant une longue suite d'années, par les empereurs Ferdinand Ier, Maximilien II et Rodolphe II, comme ambassadeur auprès de la Porte, et c'est le récit de ses diverses missions que nous donnent ces fameuses *Lettres*. Sans taire les graves et alors déjà incurables vices de l'empire des sultans, sans même cacher des expériences personnelles parfois bien désagréables (pendant une de ses missions, on lui fit entrevoir la réjouissante perspective d'être renvoyé avec les oreilles et le nez coupés), il ne s'en applique pas moins à bien approfondir les institutions de cet étrange peuple et à leur rendre justice. Il n'hésite pas notamment à déclarer que les janissaires, la grande terreur de la chrétienté d'alors, sont dans maintes villes et bourgades les défenseurs diligens des chrétiens et des juifs contre une multitude fanatique. Il juge en froid politique l'effroyable dîme vivante prélevée sur les enfans des chrétiens, ce fameux établissement d'*adchem-oglan* qui formait les futurs serviteurs de l'état dans les carrières civiles et militaires, et il admire les soins qu'on y prenait pour bien reconnaître les aptitudes des divers élèves et les développer en conséquence. « J'envie ces Turcs qui, en possession de tel individu remarquable, s'en réjouissent comme d'un trésor et prennent pour son éducation tous les soins imaginables. Chez nous, c'est tout autre chose; nous trouvons plaisir à un beau chien, à un faucon superbe, à un magnifique cheval, et n'épargnons rien pour les amener au plus haut degré de perfection; nous nous donnons bien moins de peine lorsqu'il s'agit d'un garçon de talent. Rien n'égale la joie que cause aux Turcs un homme bien élevé et bien instruit. » Un signe du temps, — de cette époque de la réforme où grondait déjà sourdement la démocratie autoritaire des âges futurs, — c'est la satisfaction visible avec laquelle Folieta aussi bien que Busbeck (un conseiller aulique pourtant!) relèvent l'absence de toute classe privilégiée, de toute aristocratie et noblesse sous le régime du padichah; rien n'est dû à la naissance, tout dépend du mérite... Mais n'est-ce point le despote qui juge de ce mérite, et le bon plaisir d'un despote est-il moins sujet à caution que le hasard de la naissance?

L'organisation militaire est, on le conçoit, la grande préoccupation et le principal sujet de tous ces écrits de l'époque sur l'empire ottoman : Busbeck lui a consacré un ouvrage spécial. Dans ses *Lettres*, il raconte avec beaucoup de détails son séjour au camp de Scutari pendant trois mois, et s'extasie sur l'ordre, la paix et la propreté qui n'ont cessé d'y régner. Il n'y avait là rien qui eût pu offenser la vue, l'ouïe et l'odorat : point de cris, point d'ordures; ni banquets, ni jeux de dés et de cartes, ni batteries; absence complète de filles, de jongleurs et bateleurs; la plus grande sobriété dans le manger et le boire, et les jeûnes observés avec la plus scrupuleuse exactitude. C'est là l'éloge constant donné au camp turc par tous les observateurs du XVIe siècle, et pour bien comprendre la portée ainsi que la pointe évidente de ces panégyriques, il faut se rappeler ce qu'étaient les armées chrétiennes vers la même époque, ce qu'étaient par exemple ces troupes d'élite du duc d'Albe qui, en 1566, allèrent dans les Pays-Bas pour y étouffer l'hérésie et rétablir la vraie religion. Brantôme, qui était accouru en Lorraine pour voir au passage cette « grande, gentille et gaillarde armée, » en a fait une description enthousiaste. Il y avait, dit-il, près de neuf mille des meilleurs soldats de l'Europe, « de plus il y avait quatre cents courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et huit cents à pied, *bien à point aussi* (1). » Un écrit italien anonyme du temps donne un signalement ethnologique assez plaisant des armées de l'Europe en disant : « Dans le camp turc, on ne trouve pas de crimes, mais les armes et les vivres nécessaires; dans l'armée des chrétiens, on voit la goinfrerie et tout l'appareil de la luxure, et le nombre des filles y dépasse celui des hommes. Le Hongrois assassine, l'Espagnol pille, l'Allemand se soûle, l'Italien paillarde, le Français chante et babille, l'Anglais avale et l'Écossais dévore (2). »

En recherchant les causes de la fortune étonnante et de la force irrésistible de l'empire ottoman, tous les écrivains qui nous occupent s'accordent à placer au premier rang le profond sentiment religieux de la race. Déjà en 1554 le baile Trevisano écrivait à la signorie : « Les Turcs n'ont pas dans leurs armées les trois choses qui sont de la plus haute importance pour nos soldats : le vin, les filles et le jeu; ils ont de plus pour coutume singulière, par eux strictement observée dans tous les temps et considérée comme la

(1) Brantôme, *Vie des grands hommes* (duc d'Albe). — C'est aussi à la même armée que se rapporte le passage suivant de la lettre de Jean de Hornes dans la *Correspondance de Philippe II* (I, p. 565) : « On dit qu'ils ont plus de deux mille p... avecques eux, tellement que nous ne serons en fault des p... avec ceulx que nous avons... »

(2) Zinkeisen, *Gesch. d. Osm. Reiches*, III, p. 278, note.

cause principale de leur bonheur dans les armes, de ne prononcer jamais un blasphème et de faire dévotement leurs prières aux heures indiquées; un blasphème même contre le nom de Jésus-Christ ou de la vierge Marie serait puni à l'égal de tout abus du nom de Mahomet. Cela seul, et en ne nous arrêtant qu'aux signes extérieurs, prouve à l'évidence qu'il y a chez les Turcs plus de religion et de crainte de Dieu que chez les chrétiens. » S'élevant à des considérations très fortes et bien surprenantes pour l'époque, Folieta dit à ce sujet : « C'est l'office de la religion de conserver les états et de maintenir les peuples dans le devoir et le respect pour les lois; à ce point de vue, *il importe peu que la religion soit vraie ou fausse*, pourvu qu'elle soit observée avec chasteté et dans son intégrité. »

C'est ainsi que par réflexion, par désenchantement ou par lassitude, l'Europe en était venue vers la fin du XVIe siècle à une situation qui rappelait en quelque sorte celle des anciens croisés après la perte de Jérusalem, alors que les chrétiens se mirent à célébrer les vertus de Saladin, que Richard Cœur de Lion lui offrit la main de sa sœur et se montra à Chypre en manteau parsemé de croissans d'argent. Il s'en faut pourtant que le monde musulman ait fait de son côté un progrès analogue et que son zèle farouche ait cédé à l'action du temps. Le succès prodigieux n'a servi au contraire qu'à gonfler son âme et enflammer ses désirs. « Un long bonheur, écrit Busbeck, a rendu ce peuple tellement arrogant qu'il ne trouve rien d'injuste à ce qu'il veut, rien de juste à ce qu'il ne veut pas. » Il fallait aller dans son camp ou dans son *selamlik* pour reconnaître ses vertus; dans les actions guerrières et dans les transactions politiques on ne connut que ses vices et ses perversités. « L'ange de l'orgueil a laissé une sœur dans le ciel qui se nomme la Dignité, » a dit le poète slave : de ces deux qualités jumelles qu'il possédait toutes les deux à un très haut degré, l'Osmanli ne faisait voir à l'Europe que celle qui précipita Lucifer aux abîmes. Une cruauté infernale sur le champ de bataille, une superbe satanique dans les rapports avec les états civilisés, tels devaient être encore pendant des siècles les traits distinctifs du Turc aux yeux de la chrétienté. La liberté qu'il accordait aux nations *franques* pour tout ce qui touchait au commerce, la libéralité même dont il usait à cet égard envers bien des gouvernemens, ne doivent point faire illusion sur le dédain qui inspirait au fond cette conduite tant vantée : c'étaient de vils métiers qu'il laissait volontiers aux vilains. Ce n'est pas en vain que le padichah, parmi tant et de si pompeux titres, se faisait appeler aussi le Grand Seigneur ; il avait toutes les facilités ainsi que tous les dédains de l'aristocrate de race et de condition qui laisse bien grouiller autour de lui les gens d'affaires et les manieurs d'argent (et les *Francs*

n'étaient que cela aux yeux des croyans sans exception), mais qui sait les écraser de son mépris aussitôt qu'ils s'avisent de prétendre à quelque chose de plus que la tolérance.

Rien ne témoigne mieux de l'orgueil intraitable de ce grand seigneur envers les princes et les peuples de la chrétienté que la situation faite à Constantinople aux représentans des puissances européennes depuis le xve jusqu'au xviiie siècle. Lorsqu'un ambassadeur débarquait sur les rives du Bosphore, l'accueil semblait d'abord marqué au coin de tous les raffinemens de l'hospitalité orientale. Un banquet lui était offert par les *bassas* (pachas, membres du divan); il recevait des présens, des habits splendides, et comme joyeuse entrée (*per la buona entrata*, selon l'expression des *relations* vénitiennes), la somme de dix mille aspres. Ce n'était du reste qu'une première avance, car la dignité de la Sublime-Porte ne souffrait pas que l'hôte du sultan eût la moindre dépense à faire durant sa mission; il était bien entendu, il est vrai, que l'hôte apportait avec lui des cadeaux destinés à couvrir au centuple les frais de ce coûteux entretien. Les épreuves commençaient pour l'ambassadeur avec sa présentation solennelle au padichah. Avant d'être admis devant le seigneur des seigneurs et l'*Ombre de Dieu sur la terre*, il devait se laisser fouiller et bien prouver qu'il ne portait pas d'armes cachées; c'était en souvenir d'Amurad Ier, assassiné traîtreusement par un Serbe au moment où il baisait ses pieds. Après cette visite passablement injurieuse, le représentant était « plutôt traîné que conduit » par deux serviteurs de la Porte jusqu'au pied du trône où on le forçait de se mettre à genoux, de se prosterner même dans les grandes occasions, et de baiser la terre. Ceci se répétait à toutes les audiences accordées par le sultan. La déplaisante cérémonie accomplie, l'ambassadeur était encore heureux si au sortir du palais il n'était pas hué et injurié par la foule, procédés pour lesquels il n'y avait pas de satisfaction à demander. « En sortant de la Porte, écrit ingénument (en 1534) l'envoyé de Ferdinand Ier, *Duplicius* Schepper (quel prénom pour un diplomate!), nous fûmes moi et les miens violemment bousculés par les janissaires et reçus par des vociférations sauvages et rauques, par des huées et des menaces. On criait : *Spagnia! Spagnia!* on faisait des gestes de mort, on hurlait comme des chiens, et les *tchaouch* (gardes d'honneur) qui nous accompagnaient ne faisaient rien pour réprimer cette insolence barbare. Il fallut donc supporter cela en patience, ne pouvant faire autrement (1). »

Non moins pénibles et mortifians étaient les rapports avec les *bassas*. Le frère et le successeur de l'évêque d'Acqs à l'ambassade

(1) Gevay, *Urkunden und Actenst.*, I, p. 45.

de Constantinople, l'abbé de Lisle, se plaint souvent dans ses dépêches des longues heures d'antichambre que lui faisait faire le grand-vizir; et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle il était admis que ce haut fonctionnaire, en sa qualité d'*alter ego* du padichah et d'ombre de l'*Ombre de Dieu*, ne devait jamais se lever en recevant ou en congédiant le représentant d'une puissance. Le langage des membres du divan était parfois d'une vivacité inconnue dans le vocabulaire international; Harebone, le dévoué Harebone, le grand zélateur de la guerre contre les « idolâtres » catholiques, reçut un jour du capoudan-pacha un message qui lui promettait une forte volée de bois vert (*mille bastonate*); le chargé d'affaires d'Autriche, Michael Starzer, fut charitablement prévenu qu'il serait pendu ou tout au moins « fustigé comme un âne, » et l'on a vu les craintes sérieuses que Busbeck eut un jour pour ses oreilles et son nez (1). Les ambassadeurs étaient tenus en continuelle suspicion, surveillés de très près, on essayait même de les empêcher d'écrire en chiffres à leurs gouvernemens, et défense formelle leur était faite de se visiter entre eux ou de s'aboucher en lieu tiers. « Vous vous parlerez tout à l'aise à votre retour dans la chrétienté, » leur disait à ce propos le grand-vizir Sokoli (2). Tantôt on leur prescrivait le nombre de chevaux qu'ils pouvaient atteler à leur voiture, tantôt on ne leur permettait pas d'y faire monter leurs femmes, et on peut lire dans Busbeck la grave délibération du divan qui voulut un jour étendre jusqu'aux ambassades l'interdiction du vin ; ce n'est qu'à grand'peine qu'elles obtinrent la liberté de faire venir cette boisson du port au plus profond de la nuit. Il va sans dire que le mot d'ordre parti d'en haut était répété jusque dans les dernières couches, et que le plus humble des croyans tenait à honneur de modeler sa conduite sur l'exemple donné par les pachas. Encore à la veille de la révolution (1788) un diplomate français, et un des plus chauds défenseurs de la Turquie, est forcé de reconnaître que les gardes mêmes que le représentant de sa majesté très chrétienne entretient à sa porte à Constantinople restent fièrement assis quand il passe, et que le moindre janissaire s'arroge le pas sur lui dans la rue comme pour bien lui signifier que le dernier des musulmans vaut mieux que le premier des ghiaours (3).

C'était là le train ordinaire par les temps réguliers et calmes;

(1) Relation du baile Morosini, 1585. — Rapport de Starzer, dans Hammer-Purgstall, *Gesch. d. Osm.* IV, p. 517.

(2) Stephan Gerlach, *Tagebuch* (Francfort 1674), p. 86 et 525. Les ambassadeurs ne se voyaient entre eux que la nuit, dans le plus profond mystère.

(3) M. de Peyssonel, *Examen du livre intitulé : Considérations sur la guerre actuelle des Turcs, par M. de Volney* (Amsterdam 1788), p. 153.

aux momens de colère ou de crise, les affaires prenaient une tournure tout autrement odieuse et tragique. En parcourant les divers traités conclus par l'empereur d'Autriche et la Turquie dans le XVIe et au commencement du XVIIe siècle (1), on est frappé d'un article qui y revient constamment, à savoir que les hauts contractans procéderont désormais entre eux « humainement » (*humaniter procedatur*) et qu'on n'emprisonnera plus les ambassadeurs, chargés d'affaires, agens et leur suite, « même en cas de rupture de paix. » C'était en effet ce qui arrivait bien souvent à Constantinople malgré maintes stipulations; les malheureux drogmans surtout tombaient victimes de ces crises; on les torturait ou on les étranglait au premier signal, et les représentans eux-mêmes subissaient parfois un sort pareil. Qu'il est épouvantable le récit que deux compagnons d'infortune (2) nous ont laissé de la mission du baron de Kreckwitz, ambassadeur d'Autriche en 1593 ! Enlevé de sa maison, dépouillé de tous ses papiers et chargé de chaînes, il fut traîné au camp du grand-vizir, puis à Belgrade, où il succomba à ses souffrances; des trente personnes qui composaient sa suite, les unes passèrent des années dans les prisons de la Tour noire, les autres sur les galères ou au bagne de l'arsenal. — La France ne fut pas plus épargnée que l'Autriche: il suffira de rappeler les célèbres démêlés du grand-vizir Kuprili avec MM. de La Haye père et fils. Kuprili, ayant intercepté des dépêches françaises, voulut forcer le jeune La Haye et le premier secrétaire de l'ambassade de lui en donner le chiffre; sur leur refus indigné, il les fit arrêter à Andrinople et jeter dans des cachots. Les gens du pacha battirent le fils de l'ambassadeur, lui brisèrent les dents, et le père fut lui-même bloqué dans son palais sur le Bosphore. Pour toute satisfaction, le roi très chrétien demanda quelques années après que le jeune M. de La Haye pût reprendre à Constantinople le poste de son père, mort dans l'intervalle, et être « traité suivant la coutume; » mais à la première audience chez le grand-vizir une scène violente eut lieu, l'ambassadeur fut frappé au visage par un *tchaouch*, et Kuprili demanda et obtint sa révocation définitive (3). Et ceci se passait en 1673, sous le règne de Louis XIV! Et le roi-soleil supportait pareilles choses du chef des croyans, lui qui, à propos d'une misérable querelle de laquais, a bien su humilier un souverain pontife!

« Si vous saviez comme l'honneur des princes chrétiens est ici foulé aux pieds (*trampled upon*)! » écrivait à son gouvernement en

(1) Traités de 1547, 1562, 1568, 1606 et 1610.

(2) Le baron de Wratislaw (*Merkwürdige Gesandschaftsreise*, etc.) et M. Seidel (*Denkwürdige Gesandschafft*, etc.)

(3) Chardin, *Voyage en Perse*, vol. I, *passim*.

1622 sir Thomas Roe (1), un des vigoureux ambassadeurs britanniques à Constantinople. Roe voulut mettre fin à une situation aussi dégradante et ses collègues du corps diplomatique l'appuyèrent de leur mieux; mais tous ses efforts se brisèrent contre cette malicieuse inertie dans laquelle les Orientaux étaient passés maîtres. Ici comme ailleurs, dans cette affaire comme en tant d'autres, ils en appelaient à leur *ultima ratio*, à leur Coran, à leur *chéri;* et ici comme ailleurs les puissances finirent par céder, par trouver à l'insolence du Turc la même excuse que Falstaf donnait à sa lâcheté : chez l'un comme chez l'autre c'était une affaire de conscience. Le garde ne se lève pas devant l'ambassadeur qui le paie, le janissaire prend sur lui le pas dans la rue, tout cela uniquement par obéissance à la loi et au prophète, nullement par incivilité, et comment ne pas respecter un sentiment religieux? Ainsi raisonnait à la lettre encore au siècle dernier un diplomate français des plus distingués et il concluait en ces termes : « Toutes les fois que la nécessité, l'intérêt ou la convenance exigent que l'on forme des liens politiques avec une puissance, il n'y a aucune humiliation à se prêter à une étiquette qui a sa source dans les préceptes de sa loi et dans ses opinions religieuses, auxquelles chez les Ottomans tout autre motif doit céder (2). » Il se trouva cependant une puissance qui ne voulut jamais céder à ce motif proclamé sacro-saint par la diplomatie occidentale, ni se prêter à une étiquette justifiée peut-être par le Coran, mais certainement humiliante pour l'Évangile. Elle prit cette fière attitude dès ses premiers débuts sur la scène de Constantinople, et il importe de les signaler.

C'était vers la fin du xve siècle, quarante ans après la prise de Constantinople (3). Le sultan Bayazid II, ayant appris que les villes d'Azof et de Kaffa, jadis bien florissantes par le commerce que venaient y faire les Russes, périclitaient rapidement depuis que les marchands moscovites avaient cessé d'y paraître, fit des démarches indirectes auprès du grand-duc de Moscou pour apprendre la cause de cette abstention. Ivan III saisit l'occasion pour se mettre en rapport avec le padichah, et lui écrivit (1492) une lettre qui inaugura les relations si fertiles en conséquences entre les deux empires. Dans cette lettre, où il s'intitulait « seul et véritable monarque héréditaire de toutes les Russies et de *plusieurs autres contrées du nord et de l'orient*, » Ivan énumérait les exactions des pachas

(1) *Negociations of sir Thomas Roe in his embassy to the ottoman Porte* from the year 1621 to 1628 inclusive (London, 1740), p. 18.

(2) M. de Peyssonel, *ubi suprà.*

(3) Pour tout ce qui suit, Karamzine (d'après les archives de l'empire), *Istorya Rossyi*, t. VI, chap. v et vii.

d'Azof et de Ka a qui entre autres choses confisquaient l'avoir de tout marchand russe décédé dans ces villes. « Les magistrats turcs ne connaissent pour toutes les propriétés russes d'autres héritiers qu'eux-mêmes. Tant d'injustice m'a forcé de défendre à mes marchands d'exercer le négoce dans votre pays. D'où proviennent donc ces actes de violence, puisque autrefois ces marchands ne payaient que la taxe légale, et qu'il leur était permis de commercer librement? Le savez-vous, ou non?.. » C'est à la suite de la négociation ainsi entamée qu'Ivan finit par envoyer à Constantinople une mission (1499) à la tête de laquelle se trouvait Michel Plestchéïef. La stupéfaction fut grande sur le Bosphore lorsque Plestchéïef y refusa d'accepter les habits magnifiques, les dix mille aspres et le banquet offert par les pachas : « Je n'ai rien à dire aux pachas; je ne porterai pas leurs habits; je n'ai aucun besoin de leur argent et ne veux parler qu'au Grand Seigneur. » A ce Grand Seigneur lui-même il prétendit *parler debout et non pas à genoux*; il en appela à ses instructions, il ne voulut pas s'en départir, et il eut gain de cause.

Elle a sa grandeur, on en conviendra, cette première ambassade moscovite sur le Bosphore, cette entrée de la diplomatie russe dans le monde de l'Orient : dans le langage de Michel Plestchéïef, on reconnaît déjà l'accent de Boulhakof et du prince Menchikof... Ivan III n'était pourtant alors que le plus obscur et le moins influent de tous les princes de la chrétienté; il venait à peine de secouer le joug infamant des Mongols qui pendant des siècles avait pesé sur son pays; son domaine ne touchait ni à la Baltique, ni à la Mer-Noire, et à l'ouest ne s'étendait pas bien au-delà de l'Ougra : plus de cent ans après encore, Henri IV ne devait parler du tsar que comme d'un *knès scythien* régnant sur des « nations sauvages, barbares et farouches (1). » Non moins étonnantes assurément que ces prétentions moscovites devaient paraître les étranges condescendances de l'Osmanli à leur égard, car les grands-ducs maintinrent au XVIe siècle la ligne que leur avait tracée Ivan III : ils ne se souciaient pas d'avoir à Constantinople des représentans permanens comme Venise, la France, l'Angleterre ou le saint empire romain (2), ils se bornaient à de rares missions commandées par les circonstances, mais pour ces missions ils exigeaient toujours la réciprocité la plus absolue. C'est ainsi que l'officier Alexéïef fut envoyé en 1514 pour complimenter à son avènement au trône le terrible Sélim Ier et lui porter des assurances d'amitié; mais il fut bien recommandé au

(1) Sully, *Mémoires* (édit. Petitot), VIII, 270 seq.

(2) Ce n'est que sous Pierre le Grand que la Russie demanda et obtint d'avoir une représentation fixe à Constantinople.

chef de mission « de ne pas compromettre sa dignité, de croiser seulement les mains pour saluer le sultan au lieu de se prosterner devant lui ; de lui remettre les présens et la lettre, mais sans s'informer de l'état de sa santé dans le cas où il ne s'informerait pas lui-même de celle du grand-prince. » Sélim répondit à cette démarche du grand-duc Vassili par l'envoi d'un ambassadeur, — mesure rarement prise envers les autres états, — et cet ambassadeur, le premier envoyé du padichah qu'ait vu la Russie, dut obéir au cérémonial du Kremlin et baiser la main de Vassili devant l'assemblée réunie des *boïars*. Soliman le Grand eut soin de se rappeler à plusieurs reprises au bon souvenir d'Ivan IV, — Ivan le Terrible ; — dans des lettres écrites en « caractères d'or » il se plaignait de sa froideur et l'assurait que son plus ardent désir était de vivre avec lui dans les rapports d'un attachement « solide et fraternel. » Dans tout le cours du XVIe siècle, c'est le *Moskof* qui se tient sur la réserve et c'est l'Osmanli qui fait l'empressé : décidément le padichah mettait une différence entre le *knès scythien* et les autres princes de la chrétienté.

C'est qu'avec son profond instinct politique l'Osmanli avait aussitôt reconnu qu'il se trouvait là devant une situation exceptionnelle et qui commandait des ménagemens. Les puissances de l'Occident avaient beau parler de temps en temps d'une croisade et s'apitoyer sur le « royaume grec, » elles étaient irrémédiablement divisées entre elles par leurs intérêts politiques aussi bien que par leurs croyances religieuses, et, ce qui plus est, elles n'inspiraient qu'une médiocre confiance, sinon même de l'aversion aux chrétiens d'Orient. Du côté de Moscou, la question se présentait sous un aspect tout différent. Là le souverain était à la fois le chef temporel et spirituel de son peuple, — point de la plus haute gravité selon les idées asiatiques, — et ce peuple, on le savait uni par les liens de la foi et de la race aux *raïas*, aux esclaves frémissans du padichah. Ivan III était encore le tributaire des Mongols que déjà il affichait l'ambition de succéder aux Paléologues après la chute de Constantinople. Il épousa (1472) la nièce du dernier empereur byzantin, « le rejeton d'un arbre impérial qui couvrait jadis toute la chrétienté orthodoxe de son ombre, » il prit pour armes nouvelles de la Russie l'aigle à deux têtes des Césars de l'Orient, et ajouta à ses titres celui de *prince de Bulgarie :* c'est même ce dernier titre que cachait la périphrase « de plusieurs contrées du nord et de l'orient » dans sa lettre à Bayazid II. Sans provocation ni précipitation, mais avec une persévérance aussi industrieuse qu'inébranlable, les successeurs d'Ivan III s'appliquèrent dans le cours du XVIe siècle à maintenir les rapports d'intimité avec les *raïas*, à leur prouver les

sympathies du peuple russe en prenant soin dans la mesure du possible de leurs intérêts religieux : dès le règne de Soliman le Grand, le tribut annuel imposé par les Turcs aux célèbres couvens du mont Athos et du mont Sinaï et à maint autre monastère était payé indirectement, au témoignage d'un contemporain, par les grands-ducs de Moscou (1). Tel est le secret des déférences que les Sélim et les Soliman ont eues de bonne heure pour le Kremlin. Le padichah a dû comprendre que de là, du Kremlin, pouvait sortir un adversaire bien autrement redoutable qu'un Ferdinand d'Autriche ou même un Philippe II; avec le Philippe II du poète, il eût pu se dire : « Là, je le sens, je redeviens mortel (2). »

Observateurs aussi assidus que sagace des affaires d'Orient, les Italiens ne tardèrent pas à reconnaître la situation et à en pénétrer le mystère. Six ans après la bataille de Lépante (1576), le *baïlo* Soranzo passait en revue les rappports des diverses puissances avec l'empire ottoman; il expliquait le peu d'inquiétude qu'elles inspiraient en général au divan et ne faisait d'exception que pour la Russie. « Le Moscovite, disait-il, est redouté du sultan par cette autre raison encore que le grand-duc est de l'église grecque comme les peuples de la Bulgarie, de la Serbie, de la Bosnie, de la Morée et de la Grèce. Ces peuples sont pour cela très dévoués (*devotissimi*) à son nom et seront toujours tout disposés (*sempre prontissimi*) à prendre les armes et à se soulever pour s'affranchir de l'esclavage turc et se soumettre à sa domination... » Dix-huit ans plus tard (1594) un autre Italien, Pietro Cedolini, évêque de Lesina, écrivait au pape Clément VIII : « Grâce à la conformité des langues illyrique et slave et de la communauté religieuse d'après le rite grec, le Moscovite a pour lui les sympathies (*la devozione*) de la majeure partie des peuples de l'Europe et de plusieurs de l'Asie soumis aux Turcs; il prétend à l'empire de Constantinople à cause d'abord de ses liens de famille avec les anciens empereurs, mais surtout parce que plus que tout autre prince au monde il est, à l'égal du Turc, maître absolu de ses sujets. »

JULIAN KLACZKO.

(1) Stephan Gerlach, *Tagebuch*, p. 460 et *passim*. Gerlach était chapelain de l'ambassade autrichienne à Constantinople dans la seconde moitié du XVIe siècle.

(2) Hier fühl' ich dass ich sterblich bin... (Schiller.)

LE JAPON LITTÉRAIRE

I. — *Atsume-gusa; Ban-sai-zau.* Genève, 1877, Turrettini. — II. — *Asiatic society of Japan. Transactions.* — III. — *Tales of old Japan.* Mitford. — IV. — Ernest Satow. *Litterature of Japan. American Cyclopædia.*

Après avoir parcouru le cercle d'activité dans lequel se meut une nation, interrogé son histoire, sa religion, ses arts, ses lois, sa constitution politique et sociale, c'est encore à la littérature qu'on vient en dernière analyse demander la confirmation ou le redressement des jugemens qu'on a portés sur son compte. De tous les instrumens d'observation qui peuvent servir à mesurer la valeur d'une race disparue ou lointaine, le meilleur, le plus précis et surtout le plus aisé à consulter, c'est l'œuvre intellectuelle qui s'est, au cours des siècles, élaborée dans son sein. Il faut, à la vérité, pour s'en servir utilement, tenir compte des différences de milieu, des degrés divers de culture et de maturité des peuples qu'il s'agit de classer. Il ne suffit pas d'étudier les œuvres en elles-mêmes; il en faut analyser le sens psychologique, remonter de la pensée exprimée au sentiment qui l'a dictée; reconstituer avec les chants d'un poète la structure de caractère et d'esprit de toute sa génération; apercevoir les hommes vivans sous les lignes serrées de l'impression, comme derrière les barreaux d'une cage, les considérer à leur comptoir, dans leur boutique, dans leur manoir, chevauchant dans leurs chemins de plaine ou de montagne, les suivre dans toutes leurs démarches, calculer tous les mouvemens de leur machine et découvrir le ressort de toutes leurs actions. Seule, l'étude judicieuse des littératures permet à l'investigateur le plus consciencieux de contrôler les impressions souvent plus vives qu'exactes de l'observation directe et d'envelopper dans une vue synthétique

tous les traits dominans propres à caractériser et classer une famille humaine. Il est rare qu'en suivant cette méthode d'examen on ne découvre pas, sous la littérature, une philosophie qui résume en elle les dispositions innées et rudimentaires qu'un groupe d'hommes apporte avec lui en naissant à la lumière de l'histoire, et qui constituent précisément la race.

I.

Il ne nous est parvenu aucun monument écrit de l'ancienne littérature japonaise antérieure au VIIIe siècle de notre ère. C'est alors seulement que furent introduits les caractères chinois et avec eux l'étude des livres classiques et des méthodes de composition en vogue à la cour des Tang. Tout porte à croire néanmoins qu'il existait auparavant des compositions, tant en prose qu'en vers, transmises oralement d'une génération à l'autre, et dont on peut retrouver la trace dans les plus anciennes compilations écrites, telles que le *Kodiiki* et le *Nihongi*. Qu'était-ce que ces premiers essais purement indigènes et exempts de tout mélange étranger, où il eût été si curieux de chercher les inspirations originales de la race? Sans doute des chants de guerre, des récits de combats homériques à la façon de certains chants slaves; des incantations et des fragmens de liturgie à l'usage des prêtres qui desservaient les temples des Kamis, génies protecteurs de chaque localité. Le peu qui en subsiste a été tellement déformé en passant par la filière des signes idéographiques qu'il est souvent difficile aux philologues les plus exercés de saisir le sens de ces antiques rapsodies, et toujours hasardeux d'en rechercher le caractère dans l'état où elles nous sont livrées.

En dehors de cette époque orale, l'histoire littéraire du Japon peut se diviser en quatre périodes distinctes. La première commence avec l'introduction de l'écriture chinoise et se termine à la fin du IXe siècle : c'est l'âge de la poésie et de la littérature purement héroïques. Le barde partage la vie guerrière des chefs dont il célèbre les exploits; tout noble porte l'armure; les mieux doués ont appris à tracer les caractères et à cadencer les phrases, et brillent par leur esprit comme nos trouvères, au milieu des délassemens d'une cour militaire. La seconde période va du Xe au XIIIe siècle; on voit alors apparaître les travaux historiques, les annales, et se former la prose classique. La culture intellectuelle est encore confinée dans la classe d'élite qui entoure l'empereur et forme sa cour; un petit nombre d'écrivains composent pour un petit nombre de lecteurs des ouvrages officiels, d'un style froid et châtié. On

verse de plus en plus dans l'imitation des Chinois, auxquels on emprunte non-seulement leur écriture, mais leurs mots, parfois leur syntaxe et surtout leurs idées et leur philosophie.

La troisième période, qui s'étend du XIIIe au commencement du XVIIe siècle, est remplie par les guerres intestines, les violences d'une féodalité en délire, et répond aux jours les plus sombres de notre moyen âge. La littérature reste stationnaire; elle se réfugie dans les bonzeries, d'où elle sort complètement pétrifiée, sous Yéyas (1610), pour imposer désormais ses formes raides, ses procédés, ses allures à l'imagination des âges postérieurs, comme au moyen âge la scolastique emprisonnait les esprits dans ses formules infranchissables.

La quatrième période, qui s'ouvre alors et dure encore, se distingue par une production infiniment plus abondante que les précédentes et par la propagation des lumières dans les centres provinciaux. L'imprimerie, connue dès le XIIIe siècle, mais peu employée jusqu'au XVIIe, multiplie les livres et les moyens d'instruction; une profonde paix favorise les études de longue haleine; les monarques encouragent un mouvement intellectuel qui éloigne les esprits de toute tentative d'opposition. Une foule d'hommes éminens s'enfonce plus avant dans l'étude des textes chinois, fouille les annales du Japon, reconstitue son histoire, commente ses anciens monumens, restaure même sa vieille religion passée de mode. On voit les Japonais s'essayer aux investigations archéologiques et philologiques. Avec Mabuchi et Mootori Horinaga apparaissent les premiers essais de critique. Le second atteint même un style dégagé des termes chinois, clair et facile, qui n'est malheureusement pas assez imité par ses successeurs. Enfin dans ces dernières années il semble se produire une nouvelle évolution encore mal dessinée; des tentatives comme la traduction de Stuart Mill et de l'*Essai sur la civilisation en Europe* brisent la langue sans l'assouplir et montrent clairement ses imperfections, sans y remédier. L'étudiant japonais laisse de côté ses anciens livres classiques pour apprendre nos langues occidentales et s'assimiler les fruits de notre culture; mais, trahi par l'insuffisance de son idiome, il ne peut plus exprimer ses notions de fraîche date que dans un patois barbare. La littérature contemporaine vit de traductions ou d'imitations informes. Jamais on n'a pu dire avec tant de vérité : *Traduttore, traditore.*

De toutes les branches de la littérature japonaise celle qui a donné le plus de fruits est sans contredit l'histoire; longue serait la nomenclature des écrivains (1) qui depuis l'an 711 jusqu'à nos jours

(1) Voir la liste de ces historiens dans un intéressant article de M. E. Satow, inséré

ont recueilli les événemens passés ou contemporains pour en fixer le souvenir. La plupart de ces travaux ne sont que des annales sèches, d'insignifiantes compilations de faits, des récits mal reliés entre eux, des enfilades d'aventures qui semblent d'autant plus monotones que les traits caractéristiques qui pourraient les diversifier disparaissent dans une narration rapide et sans relief. Un fait d'une importance capitale, comme l'avènement d'un pouvoir nouveau, la création d'une fonction nouvelle, une révolution en germe dans une institution, ne tient pas plus de place qu'un duel, une conspiration déjouée, une simple observation météorologique. En vain on demanderait à l'annaliste une vue d'ensemble, une conclusion philosophique, un jugement, une appréciation générale sur la période qu'il étudie. Il semble qu'en adepte docile de la doctrine bouddhique il tremble de prêter un enchaînement logique à la série des faits qu'il raconte, et n'y voie qu'une accumulation de phénomènes purement fortuits. La plupart du temps il se borne à suivre de mois en mois l'ordre chronologique sans s'occuper de relier dans un même chapitre et d'exposer avec suite les événemens qui sont la conséquence les uns des autres. On reconnaît ici l'absence de méthode qui frappe de stérilité toutes les créations des Japonais.

Ce n'est que vers le milieu du XVIIIe siècle qu'on voit se dessiner dans les œuvres d'Arai Hakuseki un essai de système philosophique. Les vingt-deux volumes du *Nihon Gaishi* publiés par Rai Sanyo (1780-1833) sont également construits sur un plan rationnel. L'auteur, ayant à raconter la période qui s'écoule du XIIe au XVIIe siècle, s'efforce de présenter les débuts, l'apogée et la décadence de chacune des familles princières qui à cette époque s'arrachèrent successivement le pouvoir dont elles avaient dépossédé les mikados; il met dans la bouche de ses personnages des discours à la façon de Tite-Live, qui, à défaut de la vérité historique, nous font du moins connaître les sentimens qu'un Japonais du XVIIIe siècle prêtait à ses compatriotes du XIIe. Kyomori, chef de la maison des Taïra, parvenu au faîte de la puissance et des honneurs, a conçu quelques soupçons contre des rivaux qui s'efforcent de ruiner son crédit auprès de l'empereur. Il forme le projet d'arracher la personne sacrée du mikado aux courtisans qui le circonviennent, et à cet effet appelle auprès de lui tous les chefs militaires. Au moment de la réunion, Sigémori, fils de Kyomori, plus touché par le respect d'un fidèle sujet envers son souverain que par le devoir filial, se présente devant son père :

dans l'*American Cyclopædia*, auquel nous renvoyons pour la nomenclature des principaux auteurs japonais dans les différens genres.

« Quand il entra par la porte du château, les gens de la famille étaient tous occupés à revêtir leur armure ou à harnacher leurs chevaux; les bannières étaient rangées chacune à sa place, et toute la troupe allait s'ébranler. Sigémori entra avec son costume de cour et le *yebosi* (1) sur la tête. Munémori le prit par la manche et lui dit : « Pourquoi n'avez-vous pas endossé votre cuirasse? » Sigémori, le regardant de travers, répliqua : « Et vous, pourquoi portez-vous la vôtre? Où se trouve donc l'ennemi? Moi, je suis grand ministre et grand général et je dis que, si personne n'attaque le palais de l'empereur, il est inutile de s'armer. »

Kyomori, levant les yeux, aperçut son fils Sigémori; il se couvrit aussitôt d'un habit de couleur foncée; mais en se dirigeant vers lui les cordons se défirent et laissèrent voir la cuirasse. Alors, s'adressant à Sigémori, il lui dit : « Nos ennemis sont unis entre eux comme la branche l'est aux feuilles; chaque jour voit grossir leur nombre, et ils sont toujours à épier l'occasion d'influer sur la conduite de l'empereur pour lui faire prendre des décisions précipitées. Je veux de nouveau prier l'empereur d'aller s'établir au palais de Toba. Si on peut le décider, j'espère que tout rentrera dans l'ordre. » Il n'avait pas fini de parler que les yeux de son fils se remplirent de larmes, et après un long silence : « Je connais, dit Sigémori, votre situation et je sais que pour ceux de votre famille l'heure de la décadence a sonné. Moi, Sigémori, j'ai entendu dire qu'il y a quatre sortes de bienfaits, et les plus grands sont ceux de l'empereur. »

Le loyal sujet énumère ensuite tous les bienfaits dont lui et les siens ont été l'objet. Le souverain qui leur a si bien rendu justice n'écoutera pas les calomniateurs.

« Maintenant, conclut-il, je suis placé dans une triste alternative : si je veux servir mon prince, il faut manquer de piété filiale, forcé que je suis d'être sujet infidèle ou mauvais fils. Dans le cours de ma vie, j'ai souvent rencontré l'affliction et j'en suis venu à penser que rien n'est préférable à la mort. Si donc vous êtes décidé à mettre à exécution vos projets, commencez par immoler votre fils Sigémori, car je ne saurais vous seconder dans vos desseins. »

Cependant la guerre s'allume; les Minamoto lèvent l'étendard de la rébellion, et les Taïra entrent en campagne contre eux. Leur général a dans ses rangs deux guerriers dont les fils combattent sous la bannière opposée. Il les fait appeler et leur dit :

« Vos fils sont avec les Minamoto dans la province de Musashi. N'irez-vous pas les rejoindre là-bas en Orient? » Ces deux hommes répon-

(1) Sorte de coiffure de carton laqué usitée à la cour impériale, en temps de paix.

dirent : « Voilà vingt ans que les Taïra nous comblent de leurs bienfaits et maintenant, parce que nous sommes en présence du danger, nous vous quitterions? Jamais nous ne commettrons un acte aussi déshonorant. — L'amour des pères pour leurs enfans se rencontre chez les nobles comme chez les roturiers, repartit Munemori; si les pères sont en Occident et les fils en Orient, ils se détruiront mutuellement, et je ne saurais le permettre; il faut donc que vous passiez promptement dans le camp de Yoritomo. » Ces deux hommes l'écoutaient en pleurant, et ce ne fut pas sans beaucoup d'hésitation qu'ils partirent pour l'Orient.

On voit par cette citation le tour oratoire et à demi poétique qu'affecte l'histoire chez l'un des écrivains les plus estimés du Japon.

A côté des traités d'histoire se placent les monographies (1), des mémoires, des relations partielles dont quelques-unes portent les titres de : *Midzu Kagami*, *Ima Kagami*, le miroir, ou le miroir du présent, par une métaphore semblable à celle qui a fait appeler *Miroir de Souabe*, *Miroir de Saxe*, les recueils de coutumes et traditions relatifs à ces pays. Puis viennent les compilations législatives, parmi lesquelles les livres relatifs au cérémonial tiennent une place prépondérante. Le *Reigi Ruiten* ou code de l'étiquette, en cinq cent dix volumes, est consacré aux usages de la cour des mikados. Deux cent quatorze volumes s'appliquent aux actions ordinaires de la vie, le reste aux *kagura*, anciennes pantomimes célébrées en l'honneur des parens célestes du souverain, aux prières en faveur de la pluie ou du beau temps, à l'exaltation et à l'abdication de l'empereur, aux fêtes des moissons, aux voyages de la cour, aux naissances, mariages et décès dans la famille impériale etc. Enfin de nombreuses biographies d'hommes illustres viennent compléter l'énorme amas de documens qu'aucun érudit, ni indigène, ni européen, ne pourra jamais parcourir que superficiellement; les modifications du langage ont rendu très difficile la lecture des plus anciens; les redites, la stérilité monotone de tous, rebutent à la longue les lettrés les plus persévérans.

A part quelques maximes, empruntées pour la plupart aux Chinois, éparses çà et là, il est rare de rencontrer, dans ces œuvres raisonnées, une idée générale, une pensée originale et profonde, comme on en trouve à chaque pas chez les maîtres puissans qui ont donné à notre esprit latin sa forme classique. Rien qui éclate comme une fanfare, rien qui s'allume tout à coup pour éclairer toute une page; l'écrivain s'attelle à son sujet et le traîne péniblement au ras de terre au lieu de le dominer. Aussi bien n'est-ce pas dans

(1) Comme le *Nipon hyaku seuden*, souvenirs de cent généraux du Japon, traduit par M. Carlo Valenziani, l'éminent philologue italien, dans le *Ban-sai-zau*, f. 15-16.

cette branche de la littérature qu'il faut s'appliquer à découvrir les conceptions favorites de l'esprit japonais ; les œuvres d'imagination lui offrent un champ plus libre et nous promettent au point de vue esthétique une plus ample moisson de renseignemens.

Ce n'est pas toutefois dans la poésie proprement dite que le génie national se donne le plus volontiers carrière. La prosodie des Japonais n'a jamais dépassé les formes les plus élémentaires. Leurs *uta* ou chants sont composés de cinq vers de trente et une syllabes. Si ces chants furent aux âges primitifs le produit d'une inspiration spontanée, ils devinrent plus tard un simple exercice mécanique, dont tout le mérite consiste dans des jeux de mots et de véritables calembours. Les amateurs de versification se réunissaient à la cour et formaient de petites académies où les Vadius et les Trissotin du temps s'exerçaient à improviser sur des sujets tirés au sort. C'est ainsi qu'ont été composées la plupart des petites pièces qui nous ont été conservées dans les différens recueils, dont le principal est le *Manyoshiu* ou recueil des dix mille feuilles, contenant quatre mille cinq cent soixante-cinq morceaux. On trouve aussi dans ce recueil des *naga-uta* ou longues chansons consistant en vers alternés en forme de distiques, et des *sedoka*, sorte de sonnets en vers de cinq et sept pieds arrangés dans l'ordre suivant 5. 7.7. 5. 7.7.

L'abus des pointes d'esprit et l'emploi des mêmes caractères chinois, tantôt avec leur valeur idéographique et signifiant un objet, tantôt avec leur seule valeur phonétique et exprimant simplement un son, de manière à former un rébus, rendent très ardue même pour un érudit japonais la lecture de ces compositions, à l'intelligence desquelles on a consacré au Japon dès le XVIIe siècle de volumineux commentaires. M. Léon de Rosny, dans son *Anthologie japonaise*, a réussi à traduire plusieurs pièces extraites du *Manyoshiu* qui ne semblent pas propres à donner une haute idée du souffle poétique des Japonais.

« C'est en regardant les canards sauvages qui crient sur l'antique étang d'Ivari que je m'éclipserai dans les nuages. »

« Malgré les mille obstacles que le lit du courant leur oppose, les eaux, longtemps divisées par les sables, finissent par se réunir. »

Même en tenant compte des imperfections inévitables de toute traduction, on voit que la pensée ne sort qu'à peine dégrossie de ces essais. Sauf un madrigal ou une sentence morale, que peut-on enfermer dans les quelques syllabes dont se compose une stance japonaise? Pégase prend ici les allures d'un cheval poussif et essoufflé. On constate encore une fois l'infortune séculaire de cette race dont le génie a subi l'éternelle contrainte de formes répu-

gnant à ses instincts, dont les sentimens chevaleresques ont été gênés dans leur essor par la solennité de rites exotiques, dont le tour d'esprit ingénieux et compréhensif a été emprisonné dans les formules algébriques d'une langue rebelle. Sa sève s'est trouvée constamment refoulée par une culture à contre-sens, comme celle de ces cerisiers nains qu'on voit dans les palais des daïmios, bizarrement torturés par un jardinier entêté; ses poètes ont de tout temps traîné péniblement le pas dans les mètres chinois, comme aujourd'hui ses soldats s'écorchent les pieds dans nos brodequins serrés. Parfois cependant un sentiment vrai se dégage de cette logomachie embarrassée; l'esprit donne son coup d'aile, le cœur trouve son accent. Où rencontrer une mélancolie plus douce et plus profonde que dans ces versets extraits du *Hyaku-ninshiu :*

« Bien que, depuis mon départ, mon palais soit inhabité, n'oubliez pas, fleurs de prunier, de vous épanouir au bord de sa toiture. »

« Dans ce monde il n'y a pas de voie. Je songe à me retirer dans la profondeur des montagnes; mais là encore, le cerf pleure! »

Millevoye ou Lamartine n'eussent-il pas signé cette plainte du malade condamné à mourir jeune :

« Ma vie, semblable aux feuilles desséchées que l'hiver n'a pas encore fait tomber des arbres de la campagne, s'en ira au moindre vent. »

Et moi je suis semblable à la feuille flétrie.
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons,

a dit presque dans les mêmes termes l'auteur des *Méditations.*

Une histoire sans philosophie, une poésie sans souffle, une théologie obscure et mystique, des traités de morale sans élévation et fondés sur une étude incomplète de la nature humaine; un pédantisme froid, des vues bornées, des systèmes d'école, des conceptions artificielles, un verbiage scolastique, des niaiseries solennelles et d'incessantes redites, voilà ce qu'offre la haute littérature, celle qui, venue de la Chine, s'est toujours inspirée de ses origines. Ce tableau rappelle par ses traits généraux celui de notre moyen âge européen du ve au xive siècle; la raison semble frappée de timidité et l'imagination d'une sorte de stérilité prolixe. Les écrivains n'ont à leur service ni la haute inspiration qui permet d'embrasser d'un seul regard tout l'ensemble d'un sujet, ni la langue docile et l'observation méthodique qui permettent d'en fouiller toutes les parties. Faute de ces instrumens puissans que les fondateurs de la raison moderne ont mis entre nos mains, ils tâtonnent, ils hésitent, abordent maladroitement les œuvres qu'ils entreprennent, et s'y

noient. C'est en vain qu'on chercherait parmi eux ces grands et vigoureux esprits qui ont chez nous, au temps de Périclès ou de Léon X, embrassé d'un regard et manié d'une main hardie toutes les idées, pressenti toutes les évolutions possibles de l'esprit humain. Le cercle où ils se meuvent est infiniment plus étroit; leurs mouvemens sont plus contraints, leurs perceptions moins fines et moins justes. Le moyen âge japonais, qui dure encore, ressemble comme le nôtre à un polype aveugle étendant ses tentacules vers des objets qu'il ne peut saisir ni mesurer.

A défaut de l'esprit systématique et des œuvres méthodiques trouve-t-on du moins ici l'inspiration chevaleresque qui apparaît dans les races germaniques avant l'heure du raisonnement, pour dicter des épopées nationales comme l'Edda et la Chanson de Roland? C'est ce que l'on peut se demander en parcourant les divers poèmes désignés sous le nom de *monogatari*.

II.

Le *monogatari*, si l'on s'en rapporte à la définition d'un critique japonais, désigne un genre de composition qui diffère de l'histoire en ce que l'auteur ne s'applique pas à discerner la vérité de la fiction, et se contente de reproduire la tradition courante au sujet de son héros. Nulle forme n'est donc plus favorable au libre essor de l'imagination, qui peut se restreindre ou se répandre à loisir. Aussi ce genre peut-il être considéré comme le genre national et pris pour étalon de la force et de la nature des conceptions japonaises. Tantôt l'histoire y est suivie pas à pas, et l'auteur se borne à donner un tour oratoire et pompeux aux discours dont il entremêle son récit; tantôt, au contraire, il mêle le merveilleux au réel, la légende à l'histoire et les puissances surnaturelles à la vie terrestre. Le plus ancien monument de ce genre, intitulé *Toshi kage no maki*, raconte les aventures d'un jeune homme qui fait naufrage sur les côtes d'un pays enchanté, où il rencontre des bêtes qui parlent, des géans et des monstres, et d'où il rapporte une harpe magique qu'il lègue en mourant à sa fille. Les accords de la harpe attirent dans sa maison un jeune seigneur qui passe un beau soir devant sa porte et disparaît après l'avoir rendue mère. Elle met au monde un fils qui accomplit des prodiges de piété filiale et la nourrit avec des racines qu'il arrache dans les montagnes. A l'approche de l'hiver, il l'abrite dans une caverne abandonnée par les ours, et les singes qui habitent les environs leur apportent de l'eau et des provisions. Enfin le père ingrat de ce fils modèle reparaît et se fixe

auprès de la jeune mère, avec laquelle il mène une heureuse vie.

Dans le *Taketori monogatari*, un vieillard trouve dans un nœud de bambou une petite fille haute de trois pouces qu'il adopte et qu'il élève avec le plus grand soin. Elle devient en grandissant une belle jeune fille entourée d'amoureux. Sa main est demandée par cinq prétendans, à qui elle impose divers travaux qu'aucun d'eux ne peut mener à fin; elle refuse jusqu'à l'anneau d'un empereur, et bientôt après déclare à son protecteur qu'elle est une habitante de la lune, bannie sur la terre pour certaine faute, et que, son temps d'épreuve étant révolu, elle va retourner dans son ancien séjour. Vainement le vieillard se répand en protestations pour la retenir, vainement le mikado fait placer une garde de deux mille hommes devant sa maison et sur son toit; elle est emportée dans un char volant par les messagers de son père céleste. Elle laisse en partant des lettres d'adieu émouvantes à son père adoptif et lui remet un élixir d'immortalité, que l'empereur fait enfouir au sommet d'une montagne, qui depuis lors s'appelle le Fusiyama, la montagne immortelle. Nous sommes là dans le domaine des contes de fées tels qu'on les contait il y a neuf siècles au Japon; passons dans celui du roman.

Le sujet compliqué du *Sumiyoshi monogatari* n'emprunte rien à la féerie. Un daïmio, déjà père de deux filles légitimes, en a une troisième que sa naissance irrégulière expose à la haine et aux embûches de sa marâtre. Grâce à l'intermédiaire de sa sœur de lait, elle entre en correspondance avec un jeune noble qui s'est épris d'elle sur le simple récit de sa beauté. Mais la préférence que son père lui accorde sur ses autres filles est cause que la marâtre a juré sa perte : elle veut persuader au père qu'on a vu un prêtre sortir de la chambre de sa fille, et trouve un misérable pour jouer le rôle d'un amant découvert. La jeune fille est confondue par la calomnie et condamnée par son père irrité à épouser un homme qu'elle n'a jamais vu. Sa ruine n'est pourtant pas assez complète aux yeux de sa marâtre, qui veut la faire enlever par un méchant vieillard, dont elle n'a pas eu de peine à éveiller les passions. Mais, prévenue à temps, l'héroïne s'enfuit avec sa sœur de lait auprès d'une religieuse élevée avec elles, qui réside à Sumiyoshi, au bord de la mer. Le jeune amoureux tombe dans un profond désespoir en apprenant la fuite de celle qu'il aime; mais le lieu de sa retraite lui est révélé en songe; il se met aussitôt en route, et l'amène, déguisée en paysanne, à Kioto, où il l'épouse. Elle lui donne deux enfans. Le père, mieux informé, est resté inconsolable du départ de sa fille préférée. Mais au bout de sept ans, invité à un repas par un jeune noble, il se trouve chez son gendre et reconnaît dans son hôtesse la fille que longtemps il a cru perdue. La méchanceté de

la marâtre est découverte, elle subit la peine de ses méfaits en mourant dans la misère; tous ses complices sont punis par le sort, et le père se confine dans la retraite, tandis que chaque personnage du roman reçoit une récompense proportionnée à ses mérites.

Le plus célèbre sans comparaison de tous ces *monogatari* est le *Gengi monogatari*, en cinquante-quatre livres, dû à la poétesse Murasaki Shikibu, qui vivait au XIe siècle de notre ère; on montre encore près du lac Biwa l'éminence où elle s'était fait construire une sorte de petit oratoire et passait de longues heures à contempler le site romantique qu'elle avait sous les yeux. Gengi est le fils d'une des favorites du mikado; la nature l'a doué si brillamment qu'il peuple le Japon de ses conquêtes amoureuses; le nom de chaque nouvelle victime fournit son titre à un nouveau livre. C'est surtout par les qualités du style et le progrès qu'il marque dans la formation du langage que se recommande cet ennuyeux roman de la Scudéry japonaise.

Quelquefois le *monogatari* se rapproche de la vérité historique au point de n'être qu'une forme particulière de récit. Tel est le cas pour le *Heike monogatari*, relation à demi poétique des guerres féodales qui divisèrent pendant plusieurs siècles les puissantes familles de Hei et de Gengi, désignées plus souvent par les noms de Taïra et de Minamoto. Voici le début de cette composition, qu'on ose à peine qualifier de poème :

« Si le son de la cloche du temple de Gion est l'écho des vicissitudes humaines, l'éclat passager des fleurs des arbres montre que toute prospérité a son déclin. Les orgueilleux ne subsistent pas longtemps; leur vie est comme le songe d'une nuit d'été. Les guerriers aussi finissent par tomber; ils ressemblent à une lampe exposée au vent. » Puis vient une biographie très exacte et très prosaïque des divers personnages, entremêlée d'anecdoctes puériles, de renseignemens chronologiques et d'épisodes parfois intéressans comme celui de Hotoké Gozen. C'est une danseuse qui se présente devant Kyomori, le chef du clan des Taïra, dans l'espoir de faire agréer ses services par le tout-puissant seigneur. Il la repousse d'abord; mais, sur les instances de sa favorite Giwau, il la rappelle, consent à la regarder et à l'entendre; elle chante : « En voyant pour la première fois le jeune prince, il m'apparut comme un jeune pin de la plus belle espèce, pouvant vivre même au-delà de mille générations. Sur la colline des Tortues qu'entoure l'étang d'Omayé, des grues viennent en foule se divertir. » Le prince, ravi de sa beauté, renvoie Giwau, pour prendre à sa place l'incomparable chanteuse, qui proteste en vain contre tant d'honneur. Giwau s'éloigne tristement en chantant : « Soit qu'elles germent, soit qu'elles

se dessèchent, les herbes du même pré, quand arrive l'automne, de toute manière doivent périr. » Puis elle se rase les cheveux, ainsi que sa mère et sa sœur, et toutes trois vont cacher leur désespoir et leur honte dans une retraite ignorée. Cependant un soir, au crépuscule, une femme se présente à la porte en treillis de bambou, qui fermait le modeste jardin des trois ermites : c'est Hotoké Gozen qui, ne pouvant supporter le poids de ses remords, est venue chercher pardon et consolation auprès de celle qu'elle a détrônée dans l'amour de Kyomori. Giwau reçoit en grâce son ancienne rivale et toutes deux s'associent pour vivre ensemble, comme de saintes femmes, couvrir de fleurs l'autel domestique et « devenir un même nénufar dans l'adoration de Bouddha. Le cœur peut-il en effet concevoir quelque chose de meilleur? » C'est sur cette réflexion morale que se termine le premier livre du *Heike monogatari*.

Composés au milieu des luttes féodales, à l'âge héroïque et militaire du Japon, tous ces poèmes respirent l'esprit chevaleresque, l'amour des actions éclatantes et des sentimens grandioses, exprimés dans un langage solennel et non sans enflure. Si les vieilles chansons de geste, par leur mélange du réel et du merveilleux, semblent dans notre littérature le genre qui s'en rapproche le plus, que de différences pourtant à signaler! Tandis que le naïf conteur français laisse toujours percer un vague et fin sourire derrière les mots, et raille tout bas ses héros, aimant à nous les montrer au besoin en déshabillé, le rapsode japonais ne quitte jamais le ton épique et l'allure guindée. Les preux de Charlemagne et Charles lui-même ont parfois des gaîtés ou des faiblesses étranges qui nous font toucher du doigt leur humanité ; ceux de Taïra ne cessent jamais d'être conventionnels et froids. Chez nos vieux romanciers, le paradis lui-même se mêle d'une façon toute terrestre des affaires d'ici-bas ; Dieu le père se laisse fléchir avec une bonhomie douce par les prières de ses féaux, embarqués au milieu de quelque difficile aventure, comme dans la chanson du pèlerinage de Charlemagne. Ici au contraire la Divinité n'intervient pas personnellement dans les scènes de ce monde périssable, elle n'a pas ses favoris, elle ne descend pas du ciel, ou plutôt ne sort pas du vide où elle se cache éternellement. L'homme a beau se hausser et se tendre, il n'atteint pas jusqu'à elle. L'espèce de camaraderie entre les grands hommes et les dieux qu'atteste le rôle prêté dans toutes les épopées nationales de l'Occident aux habitans de l'Olympe ou à ceux du Walhalla n'a pas d'analogue dans le cycle des *monogatari*. Les héros n'échappent pas à l'universel et fatal écrasement qui pèse sur les mortels; et si le miracle éclate parfois, ils en sont les jouets, non les collaborateurs.

Où résonne comme une fanfare l'expansion joyeuse du trouvère, on n'entend ici que l'accent mélancolique du bouddhiste désolé : « Les guerriers aussi finissent par tomber, ils ressemblent à une lampe exposée au vent. »

III.

A côté du *monogatari*, il convient de placer les romans modernes, qui sont de plusieurs sortes : les *kesaku-bon*, qu'anime encore le souffle héroïque des anciens *monogatari*; les *ninjo-bon*, où l'amour joue le plus grand rôle, et les *kusa-zoshi* ou romans populaires, imprimés en caractères vulgaires, que l'on trouve entre les mains de toutes les femmes. Nos lecteurs ont déjà pu juger le premier genre par l'histoire émouvante des quarante-sept ronines racontée ici même par M. Roussin (1) et connaissent le second par l'analyse que nous avons donnée des amours lamentables de Kosan et Kinguro (2). Ils nous permettront de placer encore sous leurs yeux comme spécimen du premier genre une histoire de vendetta qui les introduira en pleine féodalité japonaise, « la vengeance de Kadzuma. »

On sait quelle importance le samurai attachait à son sabre. La fabrication des lames était un art qui anoblissait celui qui l'exerçait. Au moment critique où la pointe d'acier va s'incorporer à la lame de fer, sous l'action du marteau, c'était une coutume, chez les armuriers célèbres d'autrefois, de se revêtir de l'habit somptueux porté par les nobles de cour, pour mettre la dernière main à leur œuvre. La possession d'une lame signée d'un nom connu faisait l'orgueil de son heureux propriétaire, et se transmettait de père en fils comme un héritage aussi précieux que l'honneur de la maison. Aussi un beau sabre était-il le plus précieux cadeau qu'on pût faire à un ami.

Deux vassaux du même prince se montraient un jour leurs armes. L'un d'eux reconnaît entre les mains de son compagnon un sabre perdu par son père mort sur un champ de bataille; le nouveau propriétaire, Matazayémon, ne fait aucune difficulté de faire présent à l'ancien, Yukiyé, de cette relique de famille, ce qui lui vaut de la part de ce dernier une gratitude sans bornes, et de longs regrets à sa mort. Cependant Matagoro, fils et héritier du donateur, trouve que cette reconnaissance platonique ne vaut pas un beau présent fait en retour, et ne se gêne pas pour le dire. Indignation du donataire. Celui-ci se rend immédiatement chez Matagoro, et,

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1873.
(2) Voir la *Revue* du 15 août 1874.

après une scène violente, tombe assassiné traîtreusement par le jeune homme, qui prend aussitôt la fuite et va chercher refuge auprès d'une bande de partisans qui tient la campagne dans les environs.

Le jeune Kadzuma, fils de la victime, intéresse son prince à sa vengeance; les rebelles osent braver le daïmio; la guerre, une guerre sans merci, est sur le point d'éclater, quand le gouvernement inquiet imagine un moyen de faire cesser le combat en supprimant les combattans. Un des conseillers dépêche auprès du daïmio courroucé un vieux médecin comblé jadis de bienfaits par le shogun et à sa dévotion. Tsusen se rend en effet auprès du prince malade, lui présente un remède, et, suivant la coutume imposée aux médecins des princes japonais, en boit d'abord la moitié. Le prince, rassuré par cette épreuve que n'affronteraient pas partout les princes de la science, absorbe le poison sans défiance et meurt bientôt, tandis que Tsusen, agonisant, se fait emporter en hâte dans sa litière. Kadzuma, privé de son appui, ne se fie plus qu'à lui-même du soin de venger son père. Son beau-frère et deux aventuriers de bonne volonté se joignent à lui, et tous quatre se mettent à la recherche du coupable, que protège une escorte de trente-six fidèles. Ils réussissent à l'atteindre après mille péripéties et n'ont d'autre souci que d'empêcher les trente-six adversaires de leur échapper. Au moment où la lutte va s'engager, un ancien ami de la famille de Kadzuma, ayant appris qu'il était en train de vider une affaire, vient, par pur amour des grands coups d'épée, mettre son bras au service de la bonne cause, et les cinq preux, après une lutte homérique où ils laissent sur le carreau deux des leurs, étendent morts leur ennemi et ses séides. Ils coupent la tête de Matagoro, et Kadzuma va la déposer pieusement sur la tombe de son père.

A défaut d'un intérêt très vif et d'une ordonnance très heureuse dans le récit, ce roman de chevalerie offre un tableau sincère des mœurs violentes et des sentimens effrénés du temps. On y voit en pleine lumière les passions ardentes, le point d'honneur exalté, le mépris de la mort et l'amour des aventures qui animaient les hommes de la classe guerrière, la fidélité à leur seigneur, à leur maître, à leur patron, qui les guidait à travers mille dangers.

L'histoire des amours de Gompachi et Komurasaki, empruntée au genre des *ninjo-bon* ou romans d'amour, nous ramènera vers des scènes plus touchantes. Il y a environ deux cent quarante ans vivait, au service du daïmio d'Inaban, un nommé Gompachi, qui dès l'âge de seize ans était d'une beauté et d'une force extraordinaires. A la suite d'une querelle futile, il tua un de ses compagnons et dut s'enfuir à Yédo. Il entra au cours de son voyage dans une maison qu'il prit pour

une auberge et qui n'était qu'un repaire de voleurs qu'alléchèrent aussitôt ses armes richement ornées. Pendant son sommeil une jeune fille vint le trouver pour l'avertir du danger suspendu sur sa tête et lui demander de la délivrer elle-même des mains de ces malfaiteurs, qui l'avaient enlevée l'année d'avant avec les trésors de son père. En effet, Gompachi tua tous les voleurs et ramena la jeune fille à son père, un vieux marchand de Mikawa. Celui-ci voulait l'adopter comme gendre, mais Gompachi rêvait de plus hautes destinées, il voulait s'engager chez un prince. Il partit, résistant aux prières de la jeune fille et promettant de revenir.

En arrivant à Yédo, il tomba dans une embuscade de brigands; secouru par un passant, il put mettre les voleurs en fuite. Il voulut connaître le nom de son libérateur : c'était Chobeï, chef d'une association de gardiens volontaires d'Yédo, qui l'attacha sans hésiter à sa troupe. Pendant plusieurs mois notre héros mena la vie d'un homme d'armes bien soldé, payant de sa personne, faisant chère lie et fréquentant le *yoshivara*, où sa réputation de générosité et sa tournure élégante lui assuraient force conquêtes. Une danseuse, célèbre sous le nom de Komurasaki, faisait alors fureur, éclipsant toutes ses rivales par une beauté et des grâces accomplies. O surprise! c'était la jeune fille qu'il avait sauvée, c'était la fiancée qu'il avait promis de retrouver un jour; il l'avait laissée heureuse, digne et riche; il la retrouvait dans une maison mal famée. Hélas! les parens de la jeune fille s'étaient ruinés, et elle, pour leur venir en aide, s'était vendue; mais son généreux sacrifice avait été inutile; son père et sa mère étaient morts de misère, la laissant seule au monde, sans autre espoir que l'assistance providentielle de Gompachi, que le ciel lui envoyait une seconde fois. A partir de ce jour, Gompachi ne cessa de venir régulièrement visiter sa belle à l'auberge des Trois Rivages; mais à chaque visite le maître de la maison percevait son impôt, et la bourse du pauvre diable s'allégea si bien que, pour la remplir, il osa commettre un vol à main armée. Gompachi prit bientôt des habitudes de larron; repoussé de la troupe de Chobeï, dénoncé à la police, pris sur le fait, il fut condamné et décapité. Mais Chobeï, qui l'avait livré à la justice, ne voulait pas laisser son ancien associé sans sépulture. Il vint réclamer son corps, le brûla et l'enterra à Meguro. A la nouvelle de cette mort, Komurasaki, folle de douleur, s'enfuit de chez son maître, vint se prosterner sur la tombe de son ami et s'y tua d'un coup de poignard. Les prêtres du temple, en apprenant la cause de son suicide, furent pris de pitié et l'enterrèrent à côté de Gompachi. Sur la pierre unique qui les recouvrit, ils placèrent une inscription qui se lit encore et qui porte : *Tombeau des Shiyoku* (ces oiseaux fabuleux qui, vivant deux en un seul corps,

symbolisent la fidélité conjugale). « Ces deux oiseaux, beaux comme les cerisiers en fleurs, ont péri avant leur temps, comme les fleurs brisées par le vent avant d'avoir donné leur graine. » Le peuple d'Yédo vient encore brûler de l'encens et déposer des fleurs sur cette tombe; la piété filiale et la passion sincère ont sanctifié dans la légende populaire les désordres des deux amans.

Au Japon comme en Europe, les romanciers aiment les dénoûmens tragiques, qui ne se rencontrent pas plus dans la vie ordinaire chez eux que chez nous. Dans les deux récits qui précèdent, les événemens dramatiques s'accumulent sans vaincre l'impression de monotonie qui ressort de cette lecture; les sentimens s'enflent jusqu'au sublime, les aptitudes et les exploits des héros dépassent la mesure commune; nulle étude des ressorts secrets du cœur humain, nulle analyse; nous sommes en pleine fiction, en pleine légende héroïque.

Le *kusa-zoshi* offre un spectacle plus trivial, mais plus instructif sous le rapport des mœurs; il nous introduit dans l'intimité de la vie réelle, au milieu de personnages que nous croisons tous les jours dans la rue. M. Turettini a donné, à Genève, la traduction d'un roman de ce genre dû à la plume féconde de Riuteï Tanefico. Comme le fait remarquer l'auteur dans sa préface, nous ne sommes point ici jetés au milieu d'aventures étranges où interviennent des puissances surnaturelles, des machines poétiques; nous sommes initiés aux sentimens, aux pensées, aux actes de dévoûment ou aux défaillances morales de deux jeunes gens qui s'aiment. Le récit serre la réalité de près et puise son charme dans la vérité des détails, la vraisemblance des faits et le naturel des discours.

Le seigneur Tamontaru est à la chasse; il arrive avec toute sa suite au bord d'un étang où l'on voit écrit sur une planche verticale, comme on en rencontre souvent aux carrefours, ces vers du prêtre Saizan : « Je conçois d'où me vient cette tristesse qui malgré moi me saisit; c'est qu'en automne, aux approches de la nuit, je me trouve dans cette solitude de Sigi-tadzu-sawa. » Là-dessus une discussion s'engage sur le sens du mot Sigi; elle dégénère, et le jeune Simanosuki, ayant manqué de respect à son maître, est banni de sa présence; nul ne sait vers quel point de l'horizon il dirige sa fuite.

Huit ans s'écoulent. Nous sommes transportés à Atsinosima, dans la province de Setziu, où nous trouvons, à son comptoir, un beau jeune homme qu'on appelle Sakitsi, si zélé, si exact, si absorbé par son commerce, qu'il est sur le point d'en faire une maladie noire contre laquelle on n'imagine d'autre remède que le voyage. En passant à Nara, ses regards sont attirés et ses sens charmés par

une jeune fille, accompagnée d'une enfant de quatre ans, qui se rend chaque jour au temple. On la nomme Miosan : sa petite compagne s'appelle Koyosi. Sakitsi n'a pas encore pu lui exprimer son amour lorsqu'un beau jour elle disparaît.

Pour mieux nous renseigner sur le compte de Miosan, il faut pénétrer dans le modeste intérieur d'un porteur de kango nommé Tofei. Il a jadis servi le prince Teidafu, dont il a eu le malheur de séduire la belle-sœur Kanayo. Il l'a enlevée, emmenée dans sa chaumière auprès de sa vieille mère aveugle, Kutsiwa, et de leurs amours est née une fille, la petite Koyosi. La femme de Teidafu, abandonnée par son mari et gênée pour élever sa fille Miosan, avait eu l'idée de l'envoyer chez sa jeune sœur, dont la retraite ne lui était pas inconnue. La tante reçoit sa nièce avec tendresse, mais malheureusement elle n'a d'autres richesses à lui prodiguer que celles du cœur. La pauvreté s'est assise au foyer de Tofei; il a beau travailler jusqu'à briser son corps de fatigue, il n'arrive pas à gagner ce qu'il faut de riz pour nourrir sa famille. Aussi Miosan ne veut pas rester plus longtemps à sa charge. C'est pour mendier quelques menues pièces de monnaie qu'elle se rend chaque jour au temple; mais ces aumônes ne suffisent pas à faire vivre les siens, il faut plus, il faut qu'elle fasse le sacrifice de sa personne. Un pourvoyeur de la ville de Kamakura lui a fait des propositions qu'elle accepte. Un jour elle quitte la maison, en disant à la vieille Kutsiwa et à la petite Koyosi qu'elle est appelée à l'honneur de servir un puissant seigneur; elle laisse enfermés dans un jouet les 100 rios, prix du funeste marché qu'elle a conclu, et une lettre où elle explique sa conduite. « Qu'est-ce qu'un pinceau peut dire et laisser sur le papier? Vous avouerai-je, cher époux, que je vous trompais en vous disant que j'allais chaque jour adorer Kwanon-sama, accompagnée de Koyosi. La vérité est que là je demandais l'aumône, et au retour je prétendais que l'argent ainsi récolté m'était envoyé par mes parens. Faible secours sans doute, mais qui a soulagé quelque temps votre infortune. A la fin, désespérant de voir jamais l'aisance s'établir chez vous et pressentant que vos peines et vos misères iraient toujours en augmentant, je me suis vendue pour 100 rios. Avec cet argent, vous pourrez entreprendre un petit commerce et soigner en même temps Kutsiwa. S'il vous arrivait dans la suite de faire quelque profit, veuillez, je vous prie, envoyer à Kamakura votre superflu, afin que, s'il est possible, mon père renonce à l'existence peu enviable de chevalier errant. »

Ce n'est pas sans peine qu'on persuade à Tofei d'accepter cet argent et de respecter ce marché, que rien ne peut plus rompre. Il se décide enfin à transporter ses pénates à Naniwa en Setziu ; là nous

le retrouvons batelier, sa femme tient maison de thé, la vieille mère est guérie, et la famille prospère grâce au capital laissé par Miosan. Nous retrouvons aussi Sakitsi, qui, à force de distraire son chagrin, est devenu un libertin effréné, dont les déportemens affligent vivement sa mère. Un jour, dans la cabane de Tofei, il rencontre, sous le nom de guerre de Komatsu, la belle Miosan, dont le souvenir n'a cessé de le poursuivre depuis leurs rencontres au temple de Nara. Elle ne se rend pas du premier coup à son amour, qu'elle croit banal, comme celui de ses adorateurs habituels; mais, quand elle en a reconnu la sincérité, elle se donne tout entière et exclusivement à son bien-aimé. Le malheur est que cette liaison effraie la mère de Sakitsi, laquelle enferme son fils avec défense de sortir. Mais Hanayo, tante de Komatsu, réussit, sous le déguisement d'une sorcière, à pénétrer jusqu'au jeune homme et lui apprend que le père de Komatsu la réclame, et que, la croyant toujours au service d'un seigneur, il l'a fiancée à un jeune samurai de ses amis. Il faut donc à tout prix racheter Komatsu des mains de son maître actuel et la disputer à son futur époux. Sakitsi est plongé dans une profonde perplexité que vient encore augmenter une réprimande maternelle.

« Ce qui vous rend malade, dit la respectable matrone, c'est ce fléau de Komatsu, avec qui vous vivez dans la mollesse. Appuyés sur le même coussin, vous vous dites l'un à l'autre de tendres propos, sur le vin et l'amour. Vous avez fini par perdre votre attitude martiale; maintenant vous avez un air efféminé. Ne comprenant pas l'importance de l'argent, vous le dissipez en miroirs ou autres objets futiles. Les conseils qu'on vous a donnés n'ont eu aucune influence sur vous; ils étaient comme le couvercle carré qui ne peut s'adapter sur une boîte ronde. Hier encore cet enfant couchait avec ses parens; aujourd'hui ils sont comme une épine dans ses yeux et il ne peut voir sans se fâcher le bonnet de vieillesse qu'ils portent sur leur tête. » A ce sage discours, elle ajoute une conclusion peu logique, le don d'un paquet de 100 rios.

Nanti de cette somme, Sakitsi s'élance tout joyeux vers la demeure de sa bien-aimée, qu'il espère grâce à cet argent racheter de sa servitude. Mais, au moment d'escalader la palissade de la maison où elle l'attend, il est interrompu par les aboiemens de chiens menaçans; il leur jette des pierres, et, faisant un projectile de tout ce qui se trouve sous sa main, il lance à toute volée, sans faire attention, le précieux paquet de rios. Tout à coup une lanterne qui brillait à quelque distance s'éteint, et l'on entend une voix s'écrier : « Quel est le drôle qui me lance ainsi des pierres? » Cependant Sakitsi se glisse auprès de Komatsu, qu'il trouve plongée dans la

douleur, à l'idée de le quitter pour rejoindre son père. Il se croit sûr de la consoler en lui montrant le prix de sa rançon, mais, ô douleur! son argent a disparu, et il fait tout haut cette réflexion éminemment sage que, s'il l'eût noué dans un mouchoir, cet accident ne lui serait pas arrivé. A quoi il ajoute qu'il fera bien de mettre fin à ses jours, car il y a vraiment avantage à se débarrasser de la vie quand on peut se tromper au point de prendre 100 rios pour une pierre ou un tesson. Cet accès de désespoir amène les deux amans à former sérieusement le projet de se tuer.

Ils sont interrompus par l'arrivée de Rioské, serviteur envoyé de Kamakura par le père de Komatsu, pour la ramener; il lui apprend qu'il vient de payer sa rançon, qu'elle n'a plus qu'à le suivre, et s'indigne de la voir hésitante et désolée au moment de rentrer dans son pays natal. Que dira son père, qui a donné parole à un samurai? De quel front lui proposerait-on pour sa fille l'alliance d'un marchand comme Sakitsi? Que dira sa tendre mère, qui compte sur ses doigts le jour du retour, en disant : Sera-ce aujourd'hui? sera-ce demain? Komatsu proteste de sa piété filiale; elle obéira, mais elle demande encore une heure pour faire ses adieux à son amant. A peine seule avec lui, elle tombe dans ses bras et se laisse emmener furtivement par la fenêtre. En s'éloignant de la maison et passant près du pont des Pruniers, ils entendent la mélopée plaintive d'un drame qu'on représente non loin d'eux :

Que reste-t-il de l'existence?
La vie est le chemin qui mène à la mort,
Route solitaire à travers les landes désolées,
Qui ne garde pas même la trace du pied qui la foule.
Faible écho qui ne peut répéter les sept coups que sonne
la cloche à l'aurore.

Des lanternes qui courent à quelque distance les avertissent qu'on est à leur recherche; profitant de l'absence de leurs amis, ils se glissent dans la maison de Tofei pour s'y préparer tranquillement à la mort. Cependant le drame continue à portée de leur oreille.

Autrefois l'une des étoiles de la Grande-Ourse s'était éprise de la brillante Véga.
Mais devant elle les sombres nues tendaient leur rideau de vapeurs.
Des corbeaux vinrent à passer et firent un pont sur la voie lactée.
Ces deux astres purent ainsi à travers l'espace confondre leur amour.

Les deux amans ne manquent pas de s'appliquer ces paroles qui semblent faites pour eux. Quiconque a entendu déclamer d'un ton

plaintif les acteurs japonais conclura avec Sakitsi que ces accens font désirer la mort :

« On a discouru sur tel ou tel sujet; on a parlé d'autre chose encore jusqu'à hier, jusqu'à aujourd'hui.

« Mon existence est aussi éphémère que les vains propos des hommes. »

Cependant, avant d'en finir, Komatsu veut lire la lettre de sa mère apportée par Rioské, qu'elle avait gardée d'abord dans la pensée de la lire dans l'autre monde; mais elle remarque judicieusement que, si elle est à cause de ses crimes plongée dans les ténèbres, elle ne pourra distinguer les caractères. Or Komatsu, aveuglée par les larmes, ne peut poursuivre sa lecture. Sakitsi prend la lettre et continue : « Sachez qu'à l'âge de trois ans vous avez été promise à Simanosuki, fils de Midzuma Ugenda. Ce jeune homme a encouru la disgrâce de son prince, mais celui-ci lui a rendu sa faveur, et l'on se livre à d'actives recherches pour savoir où il se trouve. Sitôt que Simanosuki sera de retour, nous célébrerons votre noce. »

Sakitsi ne laisse pas voir tout d'abord les sentimens que lui inspire cette lecture. « N'êtes-vous pas, dit-il à Komatsu, la fille du seigneur Teidafu, attaché à la maison du seigneur Abosi, et, quand vous aviez cinq ou six ans, ne vous appelait-on pas Osen? » Tofei survient au moment où la jeune fille répond affirmativement. Il veut empêcher les jeunes gens de se tuer. Mais Sakitsi lui répond qu'un contrat passé entre deux samurai est inviolable; que Komatsu se soumette donc à la volonté paternelle. « Il lui en coûtera moins sans doute quand elle saura que le Simanosuki qu'elle doit épouser c'est moi-même. Tombé en disgrâce pour avoir soutenu contre mon maître une discussion trop vive, j'ai caché ma condition de soldat, j'ai vécu comme un fils de marchand, et je serais peut-être, sans vous, Komatsu, resté dans cet état, car j'ignorais, jusqu'au moment où j'ai ouvert cette lettre, que la faveur de mon prince m'était rendue. » On devine la joie de la jeune fille, la joie de Tofei, qui, pour comble d'allégresse, rapporte le paquet de 100 rios jeté par Sakitsi et tombé dans son bateau. Les heureux fiancés se décident à partir immédiatement pour Kamakura, où leurs familles les attendent toutes prêtes à les unir. Les derniers vers du drame qui finit dans le théâtre voisin semblent leur apporter en ce moment un souhait de bonheur.

« Que le lierre grimpe le long de votre demeure et qu'il la couvre de son feuillage toujours vert pendant des milliers d'années sans jamais périr! »

Ce récit moderne emprunte un grand charme à la simplicité des

ressorts mis en jeu et à la bonne ordonnance. L'art d'écrire, c'est-à-dire de grouper les événemens, de les éclairer les uns par les autres, de préparer l'émotion, de faire un tout avec des élémens épars habilement combinés, cet art sans lequel un livre n'est qu'un babil d'enfant, semble moins inconnu à l'auteur qu'à la plupart de ses confrères. Il compose avec réflexion; il a des intentions, sinon toujours justes, du moins toujours précises; bien supérieur en cela aux autres romanciers japonais qui laissent courir leur plume et leur imagination au hasard, menant pas à pas leurs héros à travers des aventures bizarres, sans lien logique, sans conclusion nécessaire, sans autre enchaînement que le caprice de l'auteur, qui les rassemble ou plutôt les enfile à la suite les unes des autres comme les grains d'un chapelet.

La science de la composition littéraire suppose la réflexion; elle n'apparaît qu'après l'éveil de la logique, lorsque les peuples sont assez avancés dans les sciences, dans la chronologie, dans l'étude des phénomènes de la vie, en un mot, ont réuni et groupé un assez grand nombre de faits positifs pour faire une comparaison et un choix, découvrir et mettre en lumière les traits essentiels et caractéristiques des choses, échapper au bavardage sans tomber dans la sécheresse. Ce sont là des qualités de peuple mûr qui sont peu développées au Japon. La méthode n'existe en effet dans le discours qu'à la condition de présider aux opérations mêmes de l'intelligence; or l'intelligence pourtant très développée des Japonais ne semble pas opérer comme la nôtre, suivre une série progressive d'idées contiguës pour gagner, sans secousse de la première à la dernière, des prémisses à la conclusion, mais plutôt marcher par saccades et par bonds irréguliers, enjambant des échelons du raisonnement qui semblent indispensables à nos cerveaux organisés différemment.

A défaut de cette précision et de cette netteté qui sont les qualités dominantes de l'esprit français, par exemple, rencontre-t-on du moins ici la manifestation de ce génie intuitif si puissamment développé chez les races germaniques? Trouve-t-on, à la place de nos procédés sages et mesurés, la vision inspirée, l'évocation soudaine du monde supérieur, familières à nos voisins du nord? En aucune façon. Il faut pour cela l'élan spontané vers les choses, la grande sympathie pour la nature et la vie, qui animent les peuples épiques et manquent aux peuples vieillots et sceptiques; cette émotion fait défaut dans toutes les productions du Japon. Les peintures sont froides comme les conceptions, faute de ces divinations qui viennent du fond du cœur. Indistinctement d'abord et plus clairement par la réflexion, on devine une lacune. Pourquoi se sent-on glacé à la lecture de ces actions héroïques ou de ces aventures

romanesques? C'est qu'on sent dans l'auteur un bon élève qui compose une narration d'après les préceptes reçus, un lettré qui fait de l'esprit, non un inspiré qui formule les sensations intimes de son âme ou les visions de son cerveau. Sous la culture d'emprunt, on cherche vainement les penchans nobles, les accens élevés, les cris sublimes. Tout est compassé, médiocre, sec et en somme de petit aloi.

Une pensée enfantine, peuplée de songes frivoles, de notions superficielles et confuses, des vues imparfaites et mesquines, voilà en résumé ce qui au premier abord paraît sortir de l'œuvre que nous venons d'examiner. Mais à ces défauts correspondent naturellement des qualités que nous devrons observer au même degré; seulement ces qualités, la vivacité et le piquant des détails, la bonne humeur, le réalisme amusant, se déploient moins à l'aise dans les poèmes et romans d'allures solennelles ou sentimentales que dans les productions d'un genre plus modeste, comme le conte populaire, dont nous allons nous occuper.

Le conte populaire est, dans sa naïveté mêlée de malice, l'expression la plus exacte des visions qui hantent un cerveau japonais. Moins apprêté que le roman, sous la forme orale ou écrite où nous le recueillons, il nous initie aux habitudes d'esprit du vulgaire, comme un choix de légendes de chaumières, au XIIe siècle, nous familiariserait avec le bon peuple du moyen âge. Autant la haute littérature est pauvre en œuvres dignes d'être citées, autant est féconde cette mine où le lecteur nous saura gré de ne puiser qu'avec modération. Volontiers on se croirait, en entendant ces récits, transporté au chevet d'une nourrice douée d'imagination, inventant à mesure qu'elle parle, pour un auditoire peu exigeant; et volontiers on insisterait, comme fait d'habitude l'auditoire en pareil cas, pour entendre encore une histoire. Rappelons d'abord l'anecdote de l'enfant ingénieux, représentée sur nombre de peintures et de broderies. Cet enfant jouait avec ses camarades autour d'une grande jarre de grès plus haute qu'eux tous et pleine d'eau. L'un d'eux, grimpé sur le bord, se laissa choir dans le vase, où il disparut submergé. Comment le tirer de là? Notre bambin saisit une pierre, fait un grand trou dans le ventre fragile de la jarre; l'eau s'échappe avec violence entraînant par ce nouvel orifice le petit maladroit qui allait se noyer. C'est le même enfant prodige qui se signala plus tard par un trait d'esprit non moins remarquable. Il s'agissait de peser un éléphant, et l'on ne savait où prendre des engins assez puissans. Il fit monter l'animal sur un radeau, et marqua de combien le plancher s'enfonçait dans l'eau; puis, ayant fait descendre l'éléphant, il entassa à sa place des pierres d'un poids connu, jusqu'à ce qu'il eût obtenu le même niveau.

Voulons-nous maintenant des contes de l'enfance remonter à ceux dont on amuse les adultes? Arrêtons-nous devant un de ces déclamateurs en plein vent, installés par un jour de beau temps dans quelque carrefour, un vaste parasol ouvert sur la tête, une sorte d'estrade sous les pieds en guise de tribune et le claquoir de bois à la main. Écoutons l'anecdote du kerai ignorant. Ce pauvre diable ne savait pas lire. Son maître, un daïmio d'un méchant naturel, appréciant médiocrement ses services, l'envoie un jour chez un armurier avec qui il était en marché pour un sabre précieux, et, afin d'éprouver la lame, écrit au vendeur de l'essayer sur la tête du porteur de sa lettre. Notre homme se met en route sans se douter de rien, tout flatté de la mission de confiance qu'on lui donne et des marques de bienveillance que lui accorde en le congédiant son maître ému sans doute de quelque remords. Voici qu'au passage d'une rivière la lettre tombe dans l'eau. Pour la faire sécher, il l'étend au soleil. Tandis qu'il attend, un samurai vient à passer, regarde la lettre et lui dit : « Pauvre bête, c'est ta mort qu'elle contient. C'est l'ordre d'essayer un sabre sur ta nuque. » Notre homme confus jette la lettre, et, abandonnant un maître inhumain, entre au service d'un noble en qualité de *momban* (portier). Là, stimulé par la honte de son ignorance, il apprend à lire ; il devient même un érudit, avance en grade, attire les regards du souverain, finit par être élevé au même rang que son ancien maître. Alors il va lui faire visite et lui apporte de riches cadeaux, en lui disant : « Je vous rends grâces ; c'est vous qui avez fait ma fortune en m'apprenant qu'il était dangereux d'être un ignorant. »

Laissons là ce narrateur édifiant et allons entendre au prochain carrefour son confrère en « gaie science, » qui raconte la vie, les aventures et la fin tragique du célèbre Ishikawa Goyémon, un brigand aussi fameux, au temps de Taïkosama (1586-1598) que Cartouche ou Fra Diavolo l'étaient dans le leur. Toute la matinée a été consacrée à raconter comment, jeune encore, surpris dans les montagnes par une bande de voleurs, il les étonne tous par sa merveilleuse adresse à l'escrime, s'affilie à leur bande, en devient bientôt le chef et se rend redoutable par des exploits où l'audace a souvent plus de part que la délicatesse. Le brigand prend parfois des allures de justicier, comme dans l'aventure que la foule écoute en ce moment bouche béante. Un délégué de la cour impériale se rend à travers les montagnes dans un fief éloigné pour y donner l'investiture à un prétendu héritier du seigneur défunt qui n'est qu'un usurpateur et un faussaire. Ishikawa Goyémon, déguisé en cabaretier, l'arrête lui et sa troupe au milieu d'un défilé, les grise avec une liqueur empoisonnée et, lorsque le mal les terrasse, sur-

vient avec sa bande, les dépouille de leurs vêtemens et se présente au palais où le délégué était attendu, sous son nom et en sa qualité. Là, comblé d'honneurs et de prévenances, il se laisse traiter en grand seigneur, découvre la supercherie du faux héritier, le fait mettre en croix et rend la succession au fils légitime du défunt. C'est seulement bien des années après que la cour apprend par quel étrange personnage elle a été représentée. Mais n'imitons pas les badauds réunis autour du conteur, et ne nous laissons pas comme eux retenir jusqu'à l'heure tardive où arrive enfin le récit du supplice du célèbre bandit; d'autres tableaux nous réclament.

IV.

La littérature d'un peuple n'est pas tout entière dans ses livres. Aux heures où le génie national est encore dans sa gangue, et n'a ni trouvé sa forme, ni forgé son instrument, il se révèle presque aussi clairement, parfois plus sincèrement, dans les légendes orales, les contes du foyer, les récits de chaumière, que dans les œuvres apprêtées et réfléchies. Il ne sera donc pas sans intérêt de fouiller dans cet inépuisable répertoire de fables et de traditions que recèle la mémoire d'une famille japonaise, et d'écouter derrière le léger paravent de papier, tandis qu'on se chuchote à l'oreille les anecdotes merveilleuses ou terribles. La plupart se placent sous les premiers mikados, dans cette période préhistorique dont il ne reste, à défaut d'annales, que des vestiges épars et plus qu'à demi fabuleux.

Voici d'abord la légende d'Urashima, dont les doubles liens de parenté avec notre mythe européen de Pandore et avec la fable de l'Ondine ne peuvent manquer de frapper tous les yeux. C'était un pêcheur célèbre par son habileté. Un jour il prit dans son filet une tortue de mer qu'il s'empressa de rapporter dans sa cabane. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant sortir de la carapace une femme resplendissante de beauté ! Elle l'enivre de ses caresses, l'enlace et l'emmène avec elle dans son pays, appelé Horai (nom poétique d'une des îles Liu-Kiu). Après avoir goûté avec sa compagne, pendant une longue période de temps, un bonheur sans nuage, il fut pris du mal du pays, et souhaita de revoir le toit paternel. Elle lui donna, comme présent d'adieu, une cassette précieuse, qui devait lui assurer une vigueur et une jeunesse éternelles tant qu'il s'abstiendrait de l'ouvrir. Quand il regagna sa vallée, tout avait changé d'aspect; ses anciens amis avaient disparu; les lieux témoins de sa jeunesse n'étaient plus qu'une solitude : il trouva la vie à charge et, se flattant que la cassette contenait quelque talisman pour faire

revivre toutes les scènes d'autrefois, il l'ouvrit. Aussitôt l'imprudent se sentit défaillir; ses cheveux blanchirent, ses jambes flageolèrent, et la mort vint bientôt le saisir.

La mer, aussi pleine de mystères que féconde en bienfaits, a de tous temps sollicité l'imagination des Japonais : elle est le théâtre d'une grande partie de leurs légendes. Un mikado, ayant marié sa fille à un empereur de Chine, mit dans la corbeille de noces un globe de cristal, où l'on voyait l'image de Bouddha, de quelque côté qu'on le tournât. Le navire qui portait cette merveille fit naufrage; le mikado, désireux de recouvrer son joyau, vint en personne à l'île de Sikok, pour diriger les recherches. Les hommes n'étaient pas seuls alors à s'employer comme plongeurs; les femmes exerçaient la même profession. Le souverain vint à en aimer une, à qui il confia l'objet de ses recherches et qui résolut d'arracher ce trésor à l'abîme, au péril de sa vie, si son royal amant consentait à laisser le trône au fils qu'elle portait dans ses flancs. Une corde attachée à la ceinture, elle s'enfonça sous les vagues, bien loin, bien loin, jusqu'aux demeures mystérieuses, où dans des temples de jaspe et de porphyre était enfermée la précieuse boule de cristal, sous la garde de deux redoutables dragons. Comment, après avoir soustrait le trésor à leur surveillance, l'emporter à leur insu vers la surface? Elle se rappela que dans ces régions les cadavres inspirent une profonde horreur; alors, s'ouvrant le flanc gauche d'un coup de poignard et y cachant le globe de cristal, elle simula la morte et, tirant sur la corde par laquelle on devait la remonter, elle regagna le séjour des mortels, sans être troublée. Avant de mourir de cette terrible expédition, elle donna le jour à un enfant mâle qui fut plus tard nommé Fusa-saki et devint premier ministre. Un jour qu'il se promenait sur le bord de la mer, il rencontra une vieille femme qui lui apprit qu'elle était l'âme de sa mère. Elle lui expliqua ses droits au trône et s'évanouit. Il fit dire des prières en son honneur dans les temples et fut comblé de prospérités jusqu'à son dernier jour.

Soit qu'elles dénotent une parenté avec les produits de l'imagination européenne, soit qu'elles s'en éloignent absolument, ces traditions offrent de curieux sujets de comparaison. Celle qu'on vient de lire n'a pas, à notre connaissance, d'analogue dans nos mythes. Quelquefois, au contraire, l'analogie est frappante. Un jeune guerrier rencontre sur son chemin un groupe de fées dont la reine (un vampire déguisé) le grise de vin et d'amour. Il se réveille sur le point d'être dévoré par ce démon femelle (*ogni*); mais il saute sur sa bonne lame et du même bond atteint le vampire et le tue. On trouve dans un récit indien de la collection du *Somadewa* une histoire analogue. Un jeune marchand fait route avec quatre pèlerins;

en arrivant dans une forêt enchantée, ils sont attirés par une *yasschini*, qui a coutume de changer les hommes en bêtes pour les rôtir et les manger. C'est en jouant de la flûte qu'elle opère ses incantations; déjà les quatre pèlerins ont pris des formes d'animaux immondes quand le jeune homme s'empare de la flûte, la brise et récite la phrase magique qui réduit à merci l'enchanteresse désarmée. Il est aisé de reconnaître ici la fable de Circé. Mais comme chaque race, en répétant cette même fable, l'a appropriée à son tempérament! Dans *l'Odyssée*, la magicienne ne fait pas rôtir et ne dévore pas les pourceaux victimes de ses enchantemens. Le génie grec la peint comme une belle créature qui fait le mal sans intérêt positif, pour accomplir une destinée, jusqu'au jour où paraît l'homme qui doit la dompter et relâcher ses prisonniers. Il y a plus de réalisme dans le mythe japonais. Les images qui se présentent à l'esprit de ce peuple séduisent moins par leur charme qu'elles n'étonnent par leur bizarrerie. Tandis que le paganisme antique peuple le sol et l'histoire de légendes gracieuses ou terribles, mais toujours poétiques, de tragédies toujours humaines traversées par des passions vraies et par un souffle généreux, la mythologie du Japon nous introduit dans un monde trop baroque pour être divin, qui n'a de la fable que l'invraisemblance, sans en avoir le sens profond et la forme enchanteresse.

Nulle recherche ne serait plus attachante que celle de la filiation de certaines légendes européennes, à travers les siècles et les espaces, jusqu'aux confins de l'Asie. Rien de plus curieux que d'appliquer à de nouveaux documens les procédés de critique et d'investigation inaugurés il y a quarante ans par les frères Grimm. Les découvertes de ce genre sont d'autant plus surprenantes en ce qui touche le Japon, qu'il n'a jamais cessé, depuis des temps très reculés, d'être isolé ou en communication avec la Chine seulement, et que, pour trouver un réservoir commun avec l'Europe, il faudrait plonger dans les ténèbres des époques préhistoriques. Sans vouloir embrasser dans les limites de ce travail un sujet aussi complexe, nous ne pouvons nous empêcher de signaler des rapprochemens curieux indiqués par le docteur Goodwin dans une communication à la Société asiatique du Japon.

Dans le conte irlandais dont il a retrouvé la parenté asiatique, un bon petit bossu, Lusmore, unissant sa voix à un concert de péris, les séduit si bien par le charme de son organe qu'elles lui font fête et le débarrassent de sa bosse. Son voisin envieux et méchant, bossu comme lui, va aussi mêler sa voix au concert des fées dans l'espoir d'une semblable guérison, mais, indignées de son vilain cri rauque, elles le chassent en lui appliquant par devant la bosse de Lusmore

restée dans un coin. Tout cela se passe dans le palais sous-marin des fées, dans la région mystérieuse des rêves.

Le récit japonais n'est pas moins ingénieux, il est même plus spirituel, mais il y manque le demi-jour poétique dont a su l'entourer l'imagination des hommes du nord. Il était une fois un vieil homme qui avait une grosse loupe à la joue droite. Comme il coupait du bois dans les montagnes, il fut surpris par un orage si épouvantable qu'il ne put regagner sa maison et dut se réfugier dans le tronc creux d'un arbre mort. De là il entendit un bruit semblable à celui d'une grande foule qui se serait approchée, et vit paraître une centaine d'êtres difformes, les uns avec une face rouge et des vêtemens bleus, les autres avec un visage bleu et vêtus de rouge ; ceux-ci borgnes, comme des cyclopes, ceux-là sans bouche ou sans nez. Ils s'installèrent autour d'un grand feu, devant l'arbre habité par le pauvre bûcheron, qui demeurait là plus mort que vif, et se mirent à danser et cabrioler tout en buvant à la ronde du saki, comme des êtres naturels. Au bout d'un certain temps, cette vue excita tellement le brave homme que, triomphant de sa peur, il se mit à danser à son tour au milieu des esprits qui firent cercle pour le regarder ; il exécuta, en s'accompagnant d'une voix éraillée d'ivrogne, un pas de caractère, qui obtint le plus grand succès, car le chef de la bande lui fit promettre de revenir se joindre dorénavant à leurs ébats. Cependant un des assistans fit observer que pour garantie de sa parole il serait plus sûr de lui retenir, à titre de gage, un membre ou un organe, par exemple cette loupe qu'il avait sur la joue droite. A quoi notre homme se récria fort, offrant de laisser son nez ou son œil, mais point un appendice que l'habitude lui avait rendu presque cher. Cette résistance fut pour les diablotins une raison d'insister et voilà la loupe enlevée d'une chiquenaude, si nettement qu'on ne voyait même plus sa place.

Or à côté du bûcheron vivait un autre vieillard affligé d'une loupe sur la joue gauche. Ayant appris de son voisin par quel moyen miraculeux il avait été débarrassé de son infirmité, il alla s'embusquer dans le tronc d'arbre qu'il s'était fait indiquer. Les esprits ne tardèrent pas à paraître et à se demander à la ronde si leur homme était fidèle au rendez-vous : « En effet, le voici, dit l'un. Allons, bonhomme, vite en danse. » Notre lourdaud n'y entendait rien ; il essaya de faire quelques sauts, mais tellement grotesques que le chef indigné s'écria : « Vous n'êtes aujourd'hui qu'un maladroit. Assez comme cela ! qu'on lui rende son gage et qu'il ne reparaisse plus devant nous. » Aussitôt un diablotin va chercher la loupe de son compère et la lui applique sur la joue droite, en le congédiant.

Les deux contes que l'on vient de lire sont indubitablement identiques. Peut-on croire que l'idée originale de prendre la bosse ou la loupe d'un homme pour l'appliquer à un autre en punition de son envie soit venue à deux conteurs différens, séparément? N'est-il pas plus probable que l'une de ces histoires a été empruntée à l'autre? Mais dans ce cas à quel âge du monde faut-il faire remonter cet emprunt? Car à aucune époque historique on n'aperçoit une communication probable entre les deux pays.

Le rapport n'est guère moins remarquable entre le récit japonais qui va suivre et celui qu'on trouve dans les contes des frères Grimm, sous ce titre : « le Pêcheur et sa femme, » et dont la morale est qu'il faut savoir se contenter de son sort. Il y avait une fois un couple de souris qui eut une fille. Jamais on n'avait vu de parens si fiers de leur enfant, et quand vint l'âge de lui choisir un mari, nul ne leur paraissait digne de devenir leur gendre. Une souris, leur voisine, leur dit : Mariez-la au soleil; il n'y a rien au monde de si puissant, et vous serez sans égaux. Le soleil se montra obligé des ouvertures qu'on lui fit, mais fut forcé de convenir que ses rayons rencontraient parfois un obstacle plus puissant que lui, les nuages du ciel, et qu'il fallait donner la jeune personne à un nuage. Le nuage déclina l'honneur qu'on voulait lui faire en confessant que le vent le chassait et le dispersait à son gré. « Oui, dit à son tour le vent, je disperse le nuage; mais je ne puis vaincre la résistance du mur quand je le rencontre sur mon chemin. » On alla donc proposer au mur de devenir gendre de ces fiers époux. Le mur dut cependant reconnaître que, s'il contenait les efforts du vent, il ne pouvait lutter contre ceux de la souris qui, de ses ongles menus, le perçait de part en part. Il fut donc décidé que les souris étant plus puissantes que le mur, le vent, le nuage et le soleil, on choisirait un gendre parmi les souris. — Dans le conte des frères Grimm, il s'agit d'un pêcheur dont la femme réussit à lasser, par ses exigences, la générosité d'une divinité déguisée en poisson, qui la comble, ainsi que son mari, d'honneurs et de bienfaits sans parvenir à contenter son insatiable ambition.

Enfin c'est dans un de nos écrivains que nous prendrons, sous sa forme la plus moderne et la plus amusante, un conte d'origine aryenne, évidemment identique cette fois à celui du narrateur japonais. Écoutons d'abord la version asiatique : « Kisaburo était un homme d'esprit économe, qui abandonna son ancienne habitation pour prendre logement à côté d'un marchand d'anguilles. L'odeur appétissante des anguilles, frites dans le *soyu*, se répandait dans la salle à manger de Kisaburo, qui mangeait son bol de riz assaisonné de cette délicieuse odeur, sans se mettre en peine d'y ajouter les con-

dimens ordinaires. L'homme aux anguilles ne tarda pas à s'apercevoir de la manœuvre, et présenta sa note en paiement de l'odeur de ses poissons. Kisaburo, le regardant avec malice, tira de son portefeuille la somme demandée, la déposa sur la note et se mit à causer avec son interlocuteur. Quand celui-ci fit mine de prendre congé, Kisaburo replaça tranquillement l'argent dans sa poche. «Quoi! dit l'autre, vous reprenez mon argent. — Non pas, répliqua Kisaburo, vous me réclamez un paiement pour l'odeur de vos poissons, je vous solde avec la vue de mon argent. »

Chacun se rappelle le récit humoristique et mouvementé qu'on trouve dans Rabelais, et la façon dont Seigni Joan, pris pour arbitre entre le rôtisseur et le « facquin » qui a savouré sa fumée, exigea de celui-ci un tournoi philippus, le fit sonner pour en vérifier l'alliage, « puis en majesté présidentale, tenant sa marotte au poing, comme si fût un sceptre, et affublant en tête son chaperon de martres singesses à aureilles de papier fraisé à points d'orgues, toussant préalablement deux ou troys bonnes foys, dit à haulte voix : La cour vous dict que le facquin, qui a son pain mangé à la fumée du roust, civilement ha payé le roustisseur au son de son argent, ordonne la dicte cour que chascun se retire en sa chascunière, sans despens et pour cause. » Il est superflu d'insister et sur l'identité des deux anecdotes et sur la supériorité du récit gaulois, qui fait prononcer la sentence par un tiers avec une pompe grotesque.

En descendant encore d'un échelon dans la série des productions instinctives parmi lesquelles nous avons résolu de démêler la tournure d'esprit des Japonais, nous rencontrerons le cycle des contes de nourrice. Ici la fiction la plus invraisemblable se mêle à la plus triviale réalité; le surnaturel s'introduit dans les détails du ménage. Ces contes sont transmis de bouche en bouche à travers les générations; il en existe autant de versions différentes qu'il y a de narrateurs. La mère en supprime peut-être pour sa fille quelques détails que, devenue plus grande, celle-ci s'empresse de rétablir en les redisant à ses jeunes compagnes; mais les traits généraux subsistent. Ce bavardage enfantin ne saurait être mis sous les yeux de lecteurs adultes sans les lasser. Il faut un auditoire très jeune pour suivre attentivement les péripéties de la lutte entre le singe et le crabe, et le triomphe de ce dernier aidé par l'œuf, le mortier à riz, la guêpe et l'algue marine. On trouverait encore dans les incidens de ce fabliau une analogie manifeste avec ceux du conte allemand où une épingle, une aiguille et un œuf se coalisent avec le coq et la poule pour mettre à la raison un aubergiste inhospitalier.

Où s'arrêterait-on si on se laissait aller à écouter les propos des

bêtes qui parlent? Nous venons de citer les exploits du crabe. On a déjà vu le raisonnement des deux souris, les miracles opérés par une enchanteresse déguisée en tortue de mer; les animaux ont aussi dans le fabliau japonais leur caractère propre et leurs traits de race. Le renard en particulier jouit d'une réputation de finesse aussi générale et non moins usurpée que chez nos fabulistes; mais il a pour rival et pour compère le *tanuki* (blaireau), encore aujourd'hui la terreur des femmes et des vieilles gens. Tous deux sont remarquables par la facilité avec laquelle ils revêtent à volonté la forme humaine. Tantôt ils sont associés, tantôt aux prises ensemble, luttant à qui tirera de sa gibecière les tours les plus fins, comme dans l'anecdote où, s'étant provoqués à qui prendrait le plus magnifique déguisement, le renard va attendre son adversaire au bout d'un pont, se promettant de le reconnaître sous tous les travestissemens. Vient à passer un daïmio en grand cortège. « Je te reconnais! » s'écrie le renard en s'élançant vers la litière; mais qui fut attrapé? ce fut maître renard, car le daïmio était un vrai prince japonais, qui fit étrangler le pauvre hère. Quelquefois le *tanuki* est représenté comme un modèle de dévoûment et de fidélité; mais le plus souvent c'est un fourbe dont les tours sont découverts et punis par les hommes qui en sont victimes.

V.

Ce n'est pas assez, pour vivre intellectuellement au foyer d'une famille japonaise, de savoir quels souvenirs classiques, quelles légendes, quels romans, quelles fables hantent ces esprits; il faut connaître encore la morale courante qui y est admise, comme pour voyager dans un pays il ne suffit pas d'en connaître la langue, si l'on ne sait en outre compter sa monnaie. Cette morale vulgaire et pratique donne, mieux encore que les œuvres d'imagination, la mesure des esprits et des cœurs. Nous devons à M. Turrettini la traduction de contes moraux à l'usage de tous, réunis au commencement de ce siècle sous le titre : *Tami-no-nigiwaï*, l'activité humaine. On y trouve consignés les conseils de la sagesse médiocre et mondaine, tels que les écoute le plus volontiers un auditoire japonais. Nous nous bornerons à analyser rapidement les plus saillans.

Un homme se réveilla au son de l'horloge qui annonçait huit heures du matin; mais en apercevant la lune et voyant qu'il n'était pas encore jour, il s'emporta contre l'horloge qui l'avait trompé. Celle-ci lui répondit : « Tu te plains sans raison; si ton horloge va

mal, c'est à toi qu'il faut t'en prendre, à toi qui l'as placée de travers. » Le mal dont se plaignent les hommes, c'est eux qui en sont les auteurs.

Un lettré, aussi plein de convoitise que bourré de science, rencontra un génie bienfaisant, qui mit à sa disposition, pour secourir sa faim, 4,000 sacs de riz. C'était trop pour un autre, ce n'était pas assez pour cet homme cupide, qui demanda en outre un magasin pour les enfermer. Tout en blâmant l'excès de ses désirs, le génie consent. Mais après le magasin, il faut un palais; après le palais, des caisses d'or et de vêtemens, et quand enfin l'insatiable solliciteur possède toutes ces choses, il réclame encore une dernière complaisance : « Ce qui surpasserait toutes vos faveurs c'est si, coupant votre auguste doigt, vous me le donniez! » Alors ce génie, ne pouvant plus supporter tant d'insolence, fut sur le point de le faire périr aussitôt. La vie de l'homme a des limites; si on la met au service des désirs, qui n'en ont pas, viendra-t-il, dans toute la durée de l'existence, un jour où l'on pourra goûter la tranquillité?

Entre les mains d'un bon médecin, les poisons deviennent des remèdes. Un jeune homme jusque-là rangé avait été attiré par quelques débauchés dans une partie de plaisir. Au moment de payer l'écot, ceux-ci songèrent qu'en voyant sa part monter si haut, il se dégoûterait dès le début d'un tel genre de vie; ils payèrent donc à sa place et lui firent présenter une note du dixième de la dépense réelle. En voyant cette somme minime, l'honnête jeune homme fit venir tous ses serviteurs et leur dit : Hier je me suis laissé entraîner dans une orgie, voyez le peu qu'elle coûte. Si la foule des bouffons et des danseurs, en se mettant tout en nage, n'a pu gagner que cette faible somme, c'est une preuve que rien n'est plus difficile à acquérir que l'argent. Appliquons-nous donc à en gagner par le travail et à éviter les dépenses superflues. « Lorsqu'on marche dans la voie du bien, le mal ne peut venir jusqu'à vous. »

Comme contre-partie, l'apologue suivant nous montre qu'entre les mains d'un charlatan les meilleurs remèdes deviennent des poisons. C'est l'histoire d'un jeune prodigue à qui l'on donne le conseil de placer dans une tirelire tout ce qu'il pourra rogner sur chaque dépense. Il adopte ce procédé avec tant d'enthousiasme et prend tant de plaisir à voir grossir sa tirelire qu'il se ruine pour avoir plus d'occasions d'économies. Moralité : « S'il n'est pas dans une terre convenable, l'arbre le mieux cultivé ne croîtra pas. Les paroles les plus sages seront perdues, si on les adresse à un homme mal disposé à les entendre. » Citons enfin, non sans repousser toute solidarité avec notre auteur, l'aphorisme caractéristique qui clôt le recueil et résume le principal chapitre de la morale japo-

naise : « Le trouble ne descend pas du ciel; il est produit par la femme. »

C'est cette même morale rampante et sans élan, cette sagesse pratique et toute séculière que l'on retrouve dans les sermons, sous l'invocation du ciel, il est vrai, mais invariablement corroborée, dans chaque parabole, par des encouragemens très positifs. Nous offre-t-on l'exemple du bon fils et du fidèle serviteur comme ponctuels observateurs de la « voie » ? On n'oublie pas de nous faire remarquer que leur conduite leur a profité. Ainsi se marie à une doctrine religieuse transcendante, mais fort négligée et fort mal connue, un catéchisme moral utilitaire et mesquin. S'il faut respecter ses parens et ses maîtres, nous sommes avertis que c'est pour éviter le danger de glisser de l'irrévérence au crime, lequel est bientôt suivi du supplice. Un vers écrit en l'honneur de l'empereur Kanshin dit :

Les eaux de la vallée qui vont tout à l'heure former l'Océan — ont pendu goutte à goutte aux feuilles des arbres.

Les plus grandes choses, notamment les plus grands maux, peuvent avoir de petits commencemens. Voyez ce fumeur qui jette la cendre enflammée de sa pipe : son compagnon lui dit de prendre garde : « Bah ! répondit-il, ce n'est pas un incendie ! — Mais la natte brûle ! — Ce n'est pas un incendie ! — Mais la poutre prend feu ! mais le toit est en flammes ! » C'est seulement quand tout le quartier crie « Au feu ! » qu'il y veut croire. Eh bien, de même quand votre père ou votre maître vous dit : « Faites cela, » et que vous répondez brusquement : « J'ai autre chose à faire » ou « Que me veut-on? » ce ne sont en apparence que des peccadilles; en réalité ce sont les premiers méfaits du serviteur félon ou du fils parricide, qu'on verra un jour exposé pendant trois fois vingt-quatre heures au bout du pont de Nihonbashi sur une croix en forme de *dai*.

Voyez au contraire la récompense de la vertu. Soyémon donna jadis l'exemple de la plus admirable piété filiale. Placé un jour entre la volonté de son père qui lui ordonnait de mettre ses chaussons de paille et celle de sa mère qui lui enjoignait de chausser ses sabots de bois, après avoir opéré plusieurs fois ce changement de chaussures au gré du dernier qui parlait, il prit le parti de chausser un pied de chaque sorte. Cette conduite, étant venue aux oreilles de son prince, lui valut de grands éloges et par la suite fut la source de sa fortune.

Empruntons enfin quelques sentences à la collection des proverbes, qui contiennent le résumé de la philosophie populaire. Presque toutes celles que nous avons pu recueillir se distinguent

par une certaine finesse satirique, une sorte de badinage recherché et je ne sais quel dégoût précoce de la vie et du monde. C'est la sagesse qui parle, mais une sagesse sceptique et désolée.

« Les fleurs tombées ne retournent pas à leurs branches.

« Être ignorant, c'est être Bouddha, » c'est-à-dire posséder le bonheur suprême.

« Une preuve vaut mieux qu'un argument.

« Le temps est comme une flèche.

« Qui rit aujourd'hui pleurera demain.

« Apprenez, en vous blessant, la peine qu'endurent les autres.

« On regarde souvent le ciel par le trou d'une clé.

« Le devin ne peut pas prédire son propre sort.

« Buvons, chantons, à un pied devant nous est la nuit noire.

« La bouchée est à peine avalée qu'on a oublié la brûlure.

« Marchandise au rabais, argent perdu.

« La Providence est une étrange chose.

« Une spécialité nous consume.

« La vérité surnage au-dessus du mensonge.

« Les enfans haïs n'ont plus peur de rien dans le monde.

« Une figure en larmes attire les piqûres de guêpes » revient à dire qu'un malheur n'arrive jamais seul.

« Lépreux envieux des gens affligés d'ulcères » désigne les gens qui préfèrent toujours la condition d'autrui à la leur.

« A travailler sans récompense on se fatigue vite.

« Les enfans sont une cangue au cou dans les trois mondes (c'est-à-dire durant les trois existences, celle qui précède la naissance, celle qui la suit et celle qui suit la mort). »

Nous pourrions prolonger indéfiniment ces citations curieuses; celles qui précèdent suffisent pour servir de base à une appréciation des caractères moraux du peuple japonais. Il est inutile d'insister sur l'analogie que les diverses périodes littéraires présentent avec le moyen âge européen; même absence d'idées générales, même finesse ironique, même philosophie railleuse et désolante, même infirmité. Seulement cette infirmité se rencontre au sein d'une civilisation beaucoup plus raffinée, plus développée dans le sens des recherches matérielles que celle de l'Europe aux époques intellectuellement parallèles, et semble s'associer non avec les rudes bégaiemens d'une nation qui prend naissance, mais avec la décrépitude d'une nation à son déclin. De même que dans notre moyen âge, on discerne ici sous le rire ou les larmes une philosophie morne et désolée, issue au Japon du bouddhisme comme elle est née chez nous de l'ascétisme chrétien.

Le génie d'un peuple peut presque toujours se rattacher à une pensée maîtresse qui s'est à une certaine heure et dans certaines conjonctures emparée de la conscience populaire. Interrogez toutes les œuvres de son intelligence, vous trouverez au centre une conception particulière du monde et de son principe. C'est là le moule solide dans lequel se sont formées et se formeront à jamais ses idées; la base inébranlable sur laquelle se sont échelonnés tous ses caractères primordiaux; la raison obscure et lointaine de toutes les évolutions qui constituent son histoire et attestent sa grandeur ou son infériorité. Essayez de pénétrer ainsi jusqu'à l'âme de l'auteur et du lecteur japonais, qu'y trouverez-vous ? Au milieu de catastrophes tragiques ou burlesques, le monde va, en se heurtant et se blessant comme un homme ivre. Les événemens se suivent au hasard, sans direction ni lien entre eux; les hommes, jouets d'une destinée capricieuse et bizarre, sont ballottés, sans boussole ni gouvernail, sur l'océan ténébreux de la vie. Ils se laissent pousser par le vent d'un bord à l'autre de cet océan, mais sans pouvoir, sous cette impulsion aveugle, donner à leur course un but déterminé et supérieur.

Dépourvu de toute haute aspiration, renfermé dans les limites étroites du monde positif, le génie national ne dépasse pas une certaine région moyenne, où il rampe paisiblement, au milieu des pointes d'esprit, des observations fines et des heureuses rencontres de détail. On ne saurait demander davantage à des dilettantes délicats et sceptiques, dont les œuvres sont empreintes des mêmes caractères que leur tempérament : frivolité sans entrain, sécheresse sans énergie, libertinage sans ardeur. Le moyen âge, époque de transition partout ailleurs, a donné ici leur forme définitive aux concepts d'une race stationnaire, dont la médiocrité devient chaque jour plus frappante par le contraste avec les instrumens perfectionnés de civilisation matérielle qu'elle emprunte aux nations de l'Occident. L'irréparable malheur de la race japonaise c'est qu'au sortir même de la barbarie, avant d'avoir pu prendre son essor, elle a subi la discipline chinoise et s'est modelée servilement, elle jeune et vivace, sur une nation vieillie et voisine de la décadence. Sa sève s'est rapidement figée dans ce moule qu'elle n'a pas eu la force de briser. L'évolution, longtemps interrompue, reprendra-t-elle son cours? L'avenir dira si l'influence européenne, qui règne aujourd'hui sans partage, doit être plus salutaire que celle de la Chine. Peut-être, après avoir imité tous ses voisins, le Japon parviendra-il à manifester enfin sa véritable originalité.

GEORGE BOUSQUET.

LES ÉPREUVES

DE LA JEUNE IRLANDE

II.[1]

PATRIOTES ET CONSPIRATEURS

New Ireland, by A.-M. Sullivan, 2 vol., 1877. — *The secret History of the fenian conspiracy*, by John Rutherford, 2 vol., London, 1877.

I.

A tout héros, il faut une légende; seulement, dans notre temps prosaïque, il est assez difficile de s'en créer une de toutes pièces, surtout quand on est, comme James Stephens, le fondateur du fenianisme, fils d'un simple cultivateur. Stephens avait vingt-quatre ans en 1848. A moitié Saxon, à moitié Celte par le sang, il avait pris à l'une de ces races l'énergie, à l'autre la vivacité d'esprit. Quoique élevé dans un milieu protestant, il avait assez vécu parmi les paysans pour comprendre les griefs de la population rurale. Il reçut dès le jeune âge une éducation scientifique. Ses études terminées, il se destinait à la profession d'ingénieur lorsque les événemens le jetèrent dans la politique militante. Nul adepte de la Jeune Irlande ne se montra plus ardent à fonder des clubs dans les provinces du sud; personne ne fut plus adroit à déjouer la surveillance de la police. Il n'était cependant ni orateur, ni écrivain; il avait sur-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1878.

tout de la sagacité et l'esprit organisateur. Le hasard l'avait amené près de O'Brien lors de l'attaque contre la ferme de Ballingary. Un coup de feu l'atteignit dans la cuisse. Prudemment il se laissa choir au fond d'un fossé et s'y tint immobile, en sorte que les troupes de police, restées maîtresses du champ de bataille, le crurent mort. La nuit venue, il fut secouru par des paysans qui lui procurèrent un déguisement. Après avoir erré quelques jours dans les montagnes, il rencontra l'un de ses complices, Michael Doheny, un vrai poète, enthousiaste, éloquent, qui rêvait de continuer la lutte contre les Anglais malgré la capture des principaux chefs, s'imaginant encore que les paysans se soulèveraient en masse après la récolte. Tous deux parcoururent le sud de l'Irlande pendant les mois de juillet, août et septembre, bien accueillis parfois, plus souvent reçus de mauvaise grâce par des gens qui leur fermaient la porte par crainte de se compromettre. Il n'est point difficile de se cacher dans ce pays de landes, de forêts et de montagnes; toutefois on doit croire que la police ne les recherchait guère. Autour du lac de Killarney, le pays leur parut beau; ils s'y attardèrent comme de vrais touristes avides de bien employer le temps des vacances. Cette nonchalance n'était pas malhabile, d'autant qu'un journal ami avait pris soin d'annoncer leur mort. Enfin, vers la fin de septembre, ils arrivèrent sur le littoral sans attirer l'attention. Stephens, dont la taille était petite et la mine délicate, réussit à s'embarquer déguisé en femme de chambre. Doheny partit quelques jours plus tard sous la blouse d'un toucheur de bœufs. Tous deux traversèrent Londres sans accident. Ils se rendaient à Paris, où John O'Mahony les rejoignit peu après. On ne sait trop ce qu'ils y firent. Stephens, qui était quelque peu polyglotte, se mit à traduire les romans de Dickens, dit-on. O'Mahony, versé dans la littérature nationale, donnait des leçons de gaëlique aux élèves du collège irlandais. Le moins contestable est qu'ils s'affilièrent aux sociétés secrètes que Paris renfermait à cette époque et qu'ils y apprirent comment il fallait s'y prendre dans le cas d'une nouvelle insurrection. Stephens, le plus clairvoyant des trois, avait un double but en fréquentant les conspirateurs du continent : s'assurer des alliances pour la révolution future dont il rêvait déjà d'être le chef, et s'initier aux moyens d'exécution qu'avaient su mettre en œuvre les vieux révolutionnaires européens. Aucun scrupule, nul préjugé, ne le retenaient d'ailleurs. L'appui d'un despote lui semblait valoir l'appui d'un républicain. Il crut d'abord, paraît-il, trouver des complices à la cour impériale; il se trompait. Napoléon III, qui recherchait l'amitié de l'Angleterre, sans le décourager tout à fait, se serait gardé de se compromettre avec les Irlandais. Survint la guerre d'Orient. La police russe eut l'a-

dresse de mettre en mouvement les réfugiés dont les idées prirent, grâce à ces encouragemens, une forme définie. Ils imaginèrent de grouper en un unique faisceau tous les Irlandais des deux mondes, ceux de l'Amérique aussi bien que ceux de la mère patrie. Ce projet exigeait qu'il y eût deux chefs, l'un aux États-Unis, l'autre en Irlande. O'Mahony, patricien de naissance, homme de bonne éducation, ami des insurgés de 1848, jouissait d'un prestige personnel qui devait lui valoir le premier rang. Stephens, par jalousie, sut lui persuader que la meilleure place était en Amérique. En effet, après une excursion en Irlande, où les patriotes les plus remuans leur firent bon accueil, O'Mahony se rendit à New-York, où nous le retrouverons plus tard. Stephens restait sans rival dans l'île natale. Il y avait là, comme en tout pays dont la civilisation est arriérée, plus qu'ailleurs peut-être, deux classes de citoyens bien distinctes : d'une part les hommes instruits, un peu fiers de leur rang social ou de leur situation de fortune, incapables d'obéir à un chef qui leur fût inférieur par le sang ou par la richesse, de l'autre les paysans crédules, disposés à se laisser conduire. Le jeune conspirateur était résolu de tenir à l'écart les premiers dont il n'aurait jamais été le maître; il ne voulait d'autres disciples que des plébéiens qui le suivraient sans défiance. James Stephens s'annonça donc partout comme l'apôtre du peuple. Ses lieutenans furent tous choisis dans les classes inférieures. Nul individu de quelque valeur personnelle n'avait chance d'obtenir une position influente sous ses ordres. C'est l'un des caractères saillans du fenianisme de n'avoir jamais eu de partisan qui eût la mine d'un gentilhomme ou le prestige d'un mérite reconnu. Tout autres étaient les insurgés malheureux de 1848, qui sont devenus en Angleterre ou ailleurs des hommes d'état, des écrivains distingués, des poètes ou des artistes, et qui, même vaincus, ont su se faire respecter parce qu'ils avaient fait preuve d'intelligence et de savoir.

Ceci se passait vers l'époque où l'armée anglo-française débarquait en Crimée. Toute société, même secrète, veut avoir une enseigne. Aux États-Unis, O'Mahony choisit un titre qui avait le double mérite d'être court et d'être expressif. Il baptisa ses associés du nom de *fenians* en souvenir d'un chef de clan fameux dans l'histoire légendaire de l'Irlande. Stephens n'était pas sensible à ces réminiscences héroïques; il intitula l'association qu'il dirigeait la Fraternité républicaine d'Irlande (1). Le programme, emprunté aux sociétés secrètes du continent, s'inspirait, selon l'usage, des sentimens autocratiques les plus absolus. « La discipline est l'élé-

(1) *Irish Republican Brotherhood*, ce qui se réduisait pour les affiliés à trois initiales : I. R. B.

ment des révolutions.... Recherchez le concours des militaires de tous grades, surtout des sous-officiers, qui sont l'élite de l'armée... Ne perdez pas votre temps à séduire les prêtres : leur seule préoccupation est le bien de l'église. Que la révolution réussisse, ils seront avec elle. » L'organisation du fenianisme ne fut pas au reste une copie servile des modèles fournis par les conspirateurs d'autres pays. Dans un état régi par un pouvoir despotique, il suffit à des conjurés de frapper leur adversaire à la tête. S'emparer de la capitale est l'essentiel, parce qu'on est maître alors de tout. Il n'en était pas de même en Irlande, car Dublin n'y est pas le siège du gouvernement. C'était dans les campagnes aussi bien que dans les villes qu'il fallait recruter des prosélytes. Chaque village devait avoir son groupe de partisans, en sorte que les quatre provinces fussent prêtes à se soulever au premier signal. Stephens, qui connaissait son monde, voulut avoir de nombreux émissaires. Certaines classes de la société, les instituteurs, les médecins, les voyageurs de commerce lui semblèrent surtout des auxiliaires fort utiles. Ces derniers, qui parcouraient l'île en tous sens, pouvaient faire de la propagande ou porter des ordres sans attirer l'attention. Les médecins, populaires à juste titre, avaient la réputation d'être remuans, exaltés, surtout lorsqu'ils étaient jeunes. Les maîtres d'école, plus instruits que le vulgaire, souvent mécontens de leur sort, étaient en position de propager les idées révolutionnaires; il leur était plus facile qu'à n'importe qui de tenir les écritures et de faire la correspondance de l'association. Pour le reste, le fenianisme ressemblait beaucoup à ce que l'on sait des autres sociétés secrètes. Stephens s'en réservait la direction suprême avec le titre de grand organisateur (*chief organiser*); toutes les affaires, tous les pouvoirs relevaient d'un conseil central composé, sous sa présidence, de quatre vice-présidens, un pour chaque province. Au-dessous de ce comité, les affiliés ne se connaissaient plus entre eux. Dans chaque district, un colonel, puis des capitaines, des sergens, de simples soldats, ne se réunissaient que par petits groupes, et dans le seul dessein de s'exercer au maniement des armes, ce que la loi n'interdit pas. Cette hiérarchie avait ainsi l'apparence militaire, comme il convenait à des hommes qui s'organisaient en vue d'une insurrection. Il était recommandé surtout d'enrôler des militaires, et l'on y réussit. Très peu d'officiers s'y laissèrent prendre; mais on eut, paraît-il, l'adhésion d'un grand nombre de sous-officiers. En général on poussait les affiliés à la désertion, cette plaie de l'armée anglaise, afin qu'ils pussent se rengager en d'autres régimens et y répandre les idées de révolte dont ils étaient imbus.

Rien ne se fait sans argent. Il est vraisemblable que Stephens, au début, en reçut des sociétés secrètes du continent et de la police russe, qui avait intérêt à créer cette difficulté au gouvernement anglais. Un peu plus tard, chaque membre de la fraternité irlandaise dut payer une cotisation. A quiconque s'y refusait, on ne ménageait point les menaces. Il n'est guère contestable que Stephens réunit par ce moyen des sommes considérables, même avant que ses complices d'Amérique eussent pris l'habitude de lui venir en aide. Son budget fut donc assez vite en équilibre. Quant au programme de réformes qu'il voulait faire triompher, il ne tarda pas à le faire connaître. Le but avoué était d'expulser le conquérant saxon, de proclamer la république, ensuite de dépouiller les propriétaires étrangers, de partager leurs biens, ainsi que ceux de l'église, entre les paysans. Il devait y avoir un parlement national, des assemblées provinciales dotées d'attributions étendues. Aucune religion n'aurait un droit de suprématie. Ceci n'importe guère, au surplus, car il est bien entendu que, si Stephens et ses compagnons avaient réussi, la direction du mouvement leur eût bientôt échappé. Chaque affilié entendait à part soi faire la révolution à sa guise; quelques-uns ne cachaient guère que le premier acte nécessaire était de massacrer les représentans de l'autorité anglaise et ceux qui lui donnaient leur appui. D'autres parlaient de mettre à mort tous les hérétiques. Modérés ou énergumènes, les fenians se multiplièrent très vite. Il est à croire que dès 1857 le nombre en était grand dans tous les comtés, à l'exception peut-être de l'Ulster, où les orangistes eurent toujours la majorité.

O'Mahony avait marché moins vite aux États-Unis. Avant de quitter Paris, il s'était laissé persuader que les conspirateurs du Nouveau-Monde devaient être subordonnés à leurs associés d'Europe. Quelques-uns des Irlandais établis en Amérique avaient fait fortune : tous étaient fidèles au souvenir de la mère patrie, mais ils n'étaient pas en situation de diriger avec à propos un mouvement insurrectionnel. Leur rôle ne pouvait être que de fournir de l'argent, des armes, des munitions; on comptait aussi sur eux pour influencer l'opinion publique. Par leurs votes dans les élections, ils pouvaient faire entrer aux affaires des hommes d'état hostiles à l'Angleterre, favorables aux revendications de la race celtique contre la race saxonne. Les Irlandais émigrés aux États-Unis ne s'étaient jamais confondus dans la masse de la population. Beaucoup étaient affiliés au ribbonisme; un grand nombre s'étaient enrôlés dans la milice où ils formaient des bataillons spéciaux. Si les réfugiés politiques de 1848 n'avaient pas encore réussi à réunir en faisceau ces bonnes volontés éparses, c'est qu'aucun d'eux n'était de taille à

devenir l'organisateur d'une société secrète. John Mitchell, récemment évadé d'Australie, y avait échoué, faute de savoir faire. O'Mahony, arrivant d'Europe avec un programme bien préparé, leur parut être le chef qu'ils attendaient; mais les qualités de l'emploi lui faisaient défaut. Enthousiaste au point de passer pour visionnaire, honnête jusqu'au scrupule, hautain avec les subalternes, il ignorait l'art d'obtenir des adhésions. Il n'y avait pas cent fenians en Amérique, tandis que l'on en comptait déjà des milliers en Irlande. Les plus ardens se décourageaient, lorsque Stephens se résolut à traverser l'Atlantique vers la fin de 1858. La foule l'accueillit avec joie; les chefs le reçurent plus froidement. Ceux que l'on appelait encore les hommes de 1848 avaient conservé les préjugés du rang, de la naissance, de la fortune; ils ne se résignaient point à marcher sous les ordres d'un plébéien. Néanmoins il fit des prosélytes et ne revint en Europe qu'après avoir donné aux affaires de l'association une impulsion durable.

Tandis que ceci se préparait dans l'ombre, l'Irlande jouissait d'un calme auquel les événemens des années précédentes ne l'avaient pas habituée. Le vrai motif en est que, de 1852 à 1858, les partis politiques étaient en désarroi. On ne parlait plus du rappel de l'acte d'union, c'était un thème usé; ni de la réforme agraire, parce que les clubs de village s'étaient dispersés; ni de la haine contre le conquérant saxon ou des revendications nationales, parce que des échecs réitérés avaient désabusé les agitateurs de bonne foi. Quiconque serait allé jusqu'au fond des consciences se serait aperçu que ce calme apparent, que les Anglais prenaient à tort pour de la soumission, était la conséquence première d'un schisme survenu dans les rangs des nationaux. Entre les perturbateurs qui rêvaient de faire une émeute et les fidèles de la Jeune Irlande qui désiraient une révolution pacifique, le fossé s'élargissait chaque jour. Stephens entraînait les premiers à sa suite; les autres se laissaient toujours conduire par Smith O'Brien, qui, de retour au pays natal à la faveur d'une amnistie, avait refusé une candidature au parlement, parcourait les provinces en recommandant à ses amis une politique pacifique et n'usait de sa grande influence que pour calmer les énergumènes. Meagher, Gavan Duffy, et en général les écrivains dont le journal *la Nation* était l'organe, s'inspiraient des mêmes principes. Le désaccord entre les deux partis éclata bientôt. Pendant l'été de 1858, Stephens fut introduit à Skibbereen dans un club intitulé le Phénix, qui, sous un prétexte quelconque, réunissait les jeunes gens de cette ville. A son instigation, ils se constituèrent en société secrète. Les plus hardis parcoururent les comtés de Cork et de Kerry en vue d'enrôler des prosélytes, laissant entendre à

demi-voix qu'ils agissaient d'accord avec MM. O'Brien, John Mitchell et d'autres encore de même opinion. Le bruit s'en répandit au dehors. Le docteur Moriarty, évêque catholique de Kerry, fut l'un des premiers à s'en émouvoir; quelque bon patriote qu'il fût, toute apparence d'association occulte lui était antipathique. Le gouvernement était au reste assez bien renseigné pour arrêter court toute tentative de révolte. Ceux qui s'affiliaient au Phénix s'exposaient donc au désastre le plus certain. Les nationaux, dont on usurpait le nom, se crurent tenus d'honneur à désavouer ces agitateurs, ce qu'ils firent en se déclarant hautement hostiles aux sociétés secrètes. Le mouvement n'eut pas de suite, car le vice-roi fit arrêter peu de temps après et traduire en justice les plus compromis. C'était la première manifestation du fenianisme. De l'attitude prise dès ce début par les amis d'O'Brien, Stephens pouvait conclure qu'aucun appui ne lui viendrait de ce côté, pas plus que du clergé catholique. Peut-être le désirait-il lui-même.

Les événemens d'Europe introduisirent un nouveau ferment en Irlande. Les idées religieuses y ont tant de puissance, la dévotion au pape, le respect des traditions ultramontaines y sont si enracinés que les Irlandais s'inquiétèrent en apprenant que la guerre éclatait entre l'Autriche et l'Italie soutenue par la France. Ils aimaient notre pays, ils souhaitaient que nous fussions victorieux, mais ils redoutaient les conséquences d'une guerre dont le pouvoir temporel du saint-siège était l'enjeu évident. Cependant la bataille gagnée à Magenta par un général qu'ils réclamaient avec fierté comme un compatriote était presque un triomphe pour eux, et ils s'en réjouirent. L'année d'après la situation s'accusait plus nettement. L'Angleterre envoyait des adresses, des hommes et de l'argent à Garibaldi, l'Irlande organisait une brigade de soldats pontificaux. Battus à Pérouse, à Spolète, à Castelfidardo avec le général de Lamoricière, ceux-ci furent bientôt prisonniers de Victor-Emmanuel. Rendus à la liberté, ils revinrent au pays pour y recevoir un accueil enthousiaste, tandis que la presse anglaise les traitait de lâches et de mercenaires. Les Celtes ont un caractère chevaleresque. Quelques articles de journaux les blessèrent plus que des griefs réels. L'animosité qu'ils éprouvaient contre la domination anglaise s'en accrut au moment même où le gouvernement anglais avait le plus besoin de ne pas surexciter la fibre patriotique de ses sujets désaffectionnés.

Que lisait-on en effet vers cette époque dans les principaux organes de la presse britannique? Des excitations à la révolte adressées presque chaque jour aux habitans de Rome, de Venise, de la Sicile. Les fenians, s'ils avaient osé parler haut, n'auraient pas été plus

énergiques que le *Times* et le *Daily News*, plus agressifs contre l'Angleterre que lord John Russell et lord Ellenborough contre les souverains héréditaires de la péninsule. N'était-il pas imprudent de tenir un langage comme celui-ci : « Décider si l'on est bien ou mal gouverné, si la corruption et la cruauté sont arrivées au point qui justifie la résistance, appartient à ceux qui vivent sous un gouvernement et non point à ceux qui veulent maintenir ce gouvernement par des motifs de sentiment ou de religion. » — « L'Europe a confirmé ce principe dont dépend la question italienne que c'est le droit d'un peuple de choisir ses maîtres. » Les mêmes doctrines se retrouvaient dans le discours du trône à l'ouverture du parlement, et dans une allocution prononcée devant les électeurs d'Aberdeen par lord John Russell, ministre des affaires étrangères. Aussitôt les Irlandais se dirent qu'il fallait prendre l'Angleterre au mot. Une pétition, que signèrent bien vite un demi-million d'hommes, circula dans l'île entière. On serait tenté de croire qu'elle avait été rédigée avec une pointe de malice, tant il y avait d'à-propos dans ces paraphrases des principes proclamés chaque jour par le peuple anglais. « Les pétitionnaires constatent avec un intérêt profond que le discours de votre majesté reconnaît le droit de tous les peuples à choisir leurs chefs ou à modifier la forme de leur gouvernement. Ce droit est encore proclamé dans les discours du ministre des affaires étrangères et d'autres personnages de haut rang ainsi que dans les journaux anglais les plus influens. Ces paroles ont reçu une approbation unanime; elles sont conformes à la politique suivie par votre gouvernement dans les événemens dont l'Italie centrale vient d'être le théâtre; le souverain, les ministres, la presse, le peuple anglais tout entier sont d'avis qu'une nation qui se croit mal gouvernée a le droit de substituer un gouvernement de son choix à celui qui lui déplaît, pourvu que ce choix soit confirmé par le suffrage universel. Personne n'ignore que les Irlandais ont le plus vif désir de reconquérir leur indépendance nationale, dont ils ont été privés injustement. Les conseillers de votre majesté lui ont peut-être persuadé que cette opinion est en minorité parmi nous; nous vous supplions de décider que la question sera tranchée par le vote au scrutin secret de tous les habitans de l'Irlande. Les pétitionnaires ont confiance que leur requête sera d'autant mieux accueillie qu'elle se présente sous une forme respectueuse, pacifique, et non point accompagnée, comme en Italie, par des révolutions politiques auxquelles les ministres de votre majesté ont accordé leur approbation. »

Cette pétition resta sans réponse. Il y manquait sans doute ce je ne sais quoi d'efficace que le *Times* définissait assez exactement en

disant que les hommes libres n'ont pas de sympathies pour les nations opprimées qui se contentent de gémir. Les Italiens ne se contentaient pas de vouloir être libres; ils avaient en outre la ferme résolution de conquérir leur liberté les armes à la main. Le langage des hommes d'état anglais n'était-il pas un blâme pour le parti modéré en Irlande, un encouragement pour les conspirateurs fenians? Stephens et ses complices ne pouvaient désirer mieux. Tenus en échec par l'influence du clergé, qui réprouvait leurs doctrines, ils avaient du moins la satisfaction de se dire que la presse anglaise leur était favorable. La guerre de sécession arriva. Un grand nombre d'Irlandais s'enrôlèrent dans les armées américaines, les uns pour et les autres contre l'Union. Peu leur importait le drapeau; l'essentiel pour eux était de saisir cette occasion de s'exercer au métier des armes. Puis un conflit que l'on connaît surgit entre les États-Unis du Nord et la Grande-Bretagne. On put croire que la guerre s'ensuivrait, et les plus ardens eurent l'adresse de faire courir le bruit que M. Seward avait promis d'appuyer les revendications de l'Irlande aussitôt que l'Union serait triomphante. Les conjurés jugèrent qu'il était temps de faire voir ce qu'ils étaient, quelle était leur puissance. La manifestation ne pouvait être que pacifique pour le moment. Il s'agissait, comme on dit, de se compter. Le prétexte s'offrit bientôt : ce furent les funérailles d'un vieux patriote.

Térence Bellew Mac Manus était l'un de ces chefs de 1848 que les fenians poursuivaient de leur mépris et de leurs sarcasmes. Déporté à la terre de Van-Diemen, il s'en était échappé pour venir habiter San-Francisco où il vivait depuis dix ans, estimé de tous ceux qui le connaissaient ; il y mourut dans les premiers mois de 1861. A peine eut-il été question de ramener sur le sol natal les restes de ce vaillant citoyen à qui le séjour de l'Irlande était interdit de son vivant que chacun accueillit ce projet avec enthousiasme. Pour les Celtes émigrés en Amérique, c'était un témoignage de dévotion envers la mère patrie ; pour ceux qui étaient restés en Europe, une protestation contre des maîtres exécrés. Quiconque appartenait au grand parti national ne pouvait se dispenser de prendre part à cette fête funéraire. Les préparatifs étaient déjà commencés lorsque le bruit courut que les fenians étaient au fond de l'affaire. Ceci était un grand embarras pour les nationaux modérés. Smith O'Brien écrivit une lettre rendue publique dans laquelle il rappelait que Mac Manus avait toujours été l'ennemi des révolutionnaires de profession; John Mitchell essaya de soutenir que la terre natale ne serait pas digne de recevoir le corps d'un martyr de la liberté tant qu'elle resterait en esclavage. Vains efforts ; l'élan était si bien donné que personne ne voulut écouter les conseils de la prudence. Au surplus

on apprit bientôt que les craintes des modérés n'avaient pas de raison d'être. Stephens était trop timoré pour fomenter une insurrection avec des conspirateurs qui n'étaient ni armés ni organisés.

Le cercueil de Mac Manus arrivait de San-Francisco à New-York le 13 septembre en grand apparat. Trois jours après, l'archevêque catholique célébrait lui-même un service funèbre dans sa cathédrale et, qui plus est, prononçait à cette occasion un discours dont on peut dire que le seul but était de montrer comment la rébellion se justifie parfois aux yeux de l'église. Que si l'on s'en étonne, il convient de rappeler que le chef des conjurés en Amérique, O'Mahony, était un catholique dévoué; que, à l'inverse de Stephens proscrit et libre penseur, il s'était efforcé de longue main d'obtenir l'appui du clergé et que, n'étant pas soumis aux lois et aux tribunaux de la Grande-Bretagne, il n'avait pas eu besoin de recourir à des procédés occultes comme son associé. Quelques prêtres américains s'étaient affiliés à l'association feniane; les dignitaires du clergé ne désespéraient pas d'en prendre la direction. Il ne leur fallut pas longtemps pour se désabuser.

Lorsque le cortège débarqua à Cork aux derniers jours d'octobre, l'accueil fut tout autre. Comme l'évêque refusait de l'admettre dans sa cathédrale, on dut déposer le corps dans la chapelle d'un hôpital qui dépendait d'un diocèse voisin. Les patriotes arrivaient en foule; des adresses étaient envoyées de toutes parts. A Dublin, ce fut mieux encore. Le cardinal Cullen n'avait consenti à prêter aucune de ses églises pour la cérémonie. Néanmoins une immense procession parcourut toute la ville avant de se rendre au cimetière de Glasnevin. On vit même des soldats en uniforme se mêler à la foule. La marche était réglée de façon à traverser les rues où les souvenirs de révolte étaient pour ainsi dire encore vivans. On s'arrêta sur la place où Robert Emmet avait été exécuté, devant la maison où le cadavre de Wolfe Tone avait été déposé. En face du palais du vice-roi, il y eut aussi une pause; la circonstance était critique. Sur un signe peut-être cette masse d'hommes surexcités par l'impression du moment eût été prête à faire acte de violence; mais le signe ne vint pas. Il importait aux chefs du mouvement de ne pas terminer par une lutte dont l'issue n'était pas douteuse cette démonstration pacifique qui témoignait de leur puissance.

L'archevêque de Dublin avait été bien inspiré de ne pas se compromettre dans une telle bagarre, si calme qu'elle fût en apparence. De son côté, Stephens avait lieu d'être content. Le clergé qu'il voulait combattre se voyait amoindri pour avoir refusé de prendre part à une manifestation nationale; Smith O'Brien et ses amis étaient relégués au second plan; les adhésions arrivaient de tous

côtés. Les délégués américains qui avaient accompagné le cercueil retournèrent dans leur pays convaincus que la fraternité républicaine avait pour elle le nombre et la force, qu'il lui manquait seulement des armes et de l'argent. Il y avait bon espoir de réussir pourvu qu'on lui fournît ce que le pays natal ne pouvait donner. Alors partout s'ouvrirent des listes de souscription où les moins riches s'inscrivaient avec empressement. Ouvriers, mineurs de la Californie, simples servantes, quiconque aux États-Unis avait du sang celtique dans les veines crut accomplir un devoir patriotique en apportant son obole pour le succès de la cause commune.

II.

A peu près chez tous les peuples, le législateur s'est cru obligé, par mesure de salut social, de mettre obstacle au développement des sociétés occultes dès qu'elles deviennent menaçantes. C'est peut-être inutile, car l'expérience prouve que la discorde ne tarde pas à s'y introduire. Au point où en est arrivé ce récit, le fenianisme semble triomphant, uni, inspiré par un même esprit sur les deux bords de l'Atlantique. La vérité est que les deux chefs d'Irlande et des États-Unis ne s'entendaient déjà plus, mieux encore qu'ils ne s'étaient jamais entendus. Les personnages un peu notables dont on avait l'adhésion considéraient O'Mahony comme la tête et le cœur de l'association ; sa naissance, son respect pour le clergé catholique, son alliance avec les patriotes malheureux de 1848, rassuraient les patriotes prudens et modérés. Sous la conduite de ce *gentleman*, ils avaient cru n'entrer que dans une ligue légale et constitutionnelle. Stephens au contraire était à leurs yeux un plébéien, un athée, un socialiste; il méritait sans contredit toutes ces qualifications, mais il était le plus adroit et, certain désormais de ne pas manquer de disciples ni d'argent, il ne songeait plus qu'à mettre O'Mahony de côté. Cela lui était d'autant plus facile que celui-ci, sans compter son insouciance, avait le tort d'être trop hautain dans les relations d'homme à homme.

La branche américaine du fenianisme s'était modelée sur les mœurs du pays. Tandis qu'en Irlande tout émanait du pouvoir central, aux États-Unis l'organisation était démocratique; chaque cercle choisissait ses chefs, chaque brigade ses officiers. L'influence d'un comité directeur était presque nulle. Il y avait dans le nombre des hommes d'action auxquels O'Mahony paraissait trop timoré. Ces dissidens étaient les plus dévoués amis de Stephens, qui leur insinua l'idée de se réunir en congrès. La réunion, que O'Mahony fut contraint de convoquer lui-même, se tint à Chicago au mois de

septembre 1863, en plein soleil, au vu et au su de quiconque avait intérêt à s'en informer. Bien plus, les résolutions adoptées furent reproduites par toute la presse américaine. Il suffit de les résumer en quelques mots. Le but avoué de l'association est de soustraire la mère patrie à la domination étrangère; on recommande aux affiliés de s'exercer à la profession des armes pour être prêts à combattre l'Angleterre lorsque le moment en sera venu; on proclame tout haut que l'on veut se conformer aux lois américaines, et que rien n'est clandestin dans les projets des conjurés. En même temps on revendique le droit des citoyens unis pour cette entreprise commune à se gouverner eux-mêmes ou tout au moins à n'obéir qu'aux ordres d'un comité élu. Le désir de Stephens de s'imposer comme chef suprême n'était donc pas satisfait. La direction du mouvement lui échappait encore. Comme d'autre part la publicité donnée aux séances de cette convention révélait toute l'affaire au gouvernement anglais, il est à supposer qu'il comprit dès lors l'inanité de ses projets. Du moins, ceux qui ont suivi de près les événemens sont convaincus qu'il ne fit plus rien à partir de cette époque pour faire éclater la révolution que ses complices attendaient de jour en jour.

Depuis ce moment, en effet, les fenians firent plus de bruit que n'ont coutume d'en faire des conspirateurs. Il y avait des adhérens dans tous les pays où la race celtique s'est dispersée; au Canada surtout, et dans les districts manufacturiers de l'Angleterre. A Londres, à Glasgow, dans tout le Lancashire, il existait des cercles affiliés à la Fraternité républicaine d'Irlande. L'association semblait omnipotente; les conjurés s'exerçaient au maniement des armes; ils ne se donnaient plus la peine de dissimuler leurs intentions. Leurs journaux, le *Phénix* aux États-Unis, l'*Irish people* à Dublin, prêchaient ouvertement la révolte, dénonçaient les tièdes et les indifférens aussi bien que les adversaires déclarés. La publication de l'*Irish people* surtout était un acte d'audace que des conspirateurs plus avisés se seraient gardés de commettre. Stephens et ses plus dévoués partisans en étaient les directeurs. Les bureaux de la rédaction étaient le centre de toutes leurs intrigues, leur quartier général. Cette feuille s'imprimait presque sous les yeux de l'autorité qui avait si grand intérêt à pénétrer les mystères du fenianisme. On prétend qu'elle fut surtout un moyen de recueillir des fonds; de fait, si elle eut peu de succès en Irlande, où les idées modérées prévalaient toujours parmi les classes qui achètent et lisent les journaux, elle se répandit à profusion dans toutes les villes d'Écosse et d'Angleterre où abondent les ouvriers irlandais. S'étonnera-t-on qu'il y ait eu des traîtres dans une compagnie qui

se gardait si mal? L'un des favoris de Stephens était à la solde du vice-roi, qui se sentait en mesure de cette façon de faire avorter le complot au moment opportun. Au commencement de 1865, lorsque la prise de Richmond mit fin à la guerre de sécession, les Irlandais enrôlés dans les armées fédérales, qui avaient pris la conspiration au sérieux, arrivèrent en masse en Europe. Chaque bateau à vapeur les amenait, ardens pour la lutte, disposés à poursuivre sur le sol natal la vie aventureuse à laquelle ils s'étaient accoutumés. Les journaux américains annonçaient qu'une révolution était imminente dans la patrie celtique, que 200,000 hommes avaient juré de prendre les armes au jour qui serait indiqué. En Irlande, dans les comtés du sud, les magistrats s'inquiétaient; divers indices leur révélaient que le danger était proche. Le vice-roi résolut d'enrayer cette agitation par un acte de vigueur.

Avant de raconter les événemens qui vont suivre, il est utile de dire quelle était au juste la force des conspirateurs et ce que les gens paisibles en avaient à craindre. Par conviction, par entraînement patriotique ou par amour du bruit et de la lutte, un grand nombre de citoyens s'étaient affiliés au fenianisme. Quelques hommes turbulens attendaient avec impatience le signal d'une prise d'armes; ils se croyaient d'autant plus près d'atteindre le but que Stephens avait reçu, personne ne l'ignorait, de grosses sommes d'argent destinées aux préparatifs d'une révolte. L'année précédente, il était retourné en Amérique et y avait recueilli quantité d'offrandes. Poussé à bout par ses complices, il leur promettait une insurrection dont il eût été fort embarrassé de donner le signal. En effet les sommes dont on le gratifiait étaient dissipées à mesure, car ses amis et lui aimaient à bien vivre. En fait d'armes, il avait ramassé quelques centaines de fusils hors d'usage et fort peu de cartouches. Des forgerons à sa solde fabriquaient des fers de lance que l'on distribuait dans les principaux centres. Il n'y avait pas de quoi tenir vingt-quatre heures devant un détachement de soldats réguliers. Ce n'est pas tout : la police suivait pas à pas les démarches des principaux chefs. Aucun d'eux ne pouvait se rendre dans les provinces, revenir du Nouveau-Monde ou visiter les grandes villes de l'Angleterre sans avoir quelque espion à ses trousses. Comment se fait-il donc que le vice-roi n'ait pas dispersé plus tôt ces conspirateurs présomptueux dont tous les secrets étaient connus? C'est peut-être que les fenians étaient sans le savoir le jouet de politiques plus avisés. Les ministres anglais, partisans déterminés de la paix et résolus à s'abstenir de toute intervention dans les affaires européennes, évoquaient volontiers ce fantôme pour faire croire que la situation de l'Irlande réclamait tous leurs soins. De l'autre côté

de l'Atlantique, les hommes d'état américains s'en servaient aussi en guise d'épouvantail, mais dans un autre dessein. Désireux d'effrayer l'Angleterre afin de se venger des encouragemens qu'elle avait donnés aux sécessionnistes, M. Seward laissait croire que l'Union reconstituée prendrait fait et cause pour l'indépendance irlandaise. Cette adhésion apparente avait procuré des soldats aux armées fédérales; la guerre finie, elle restait à l'état de menace contre le cabinet de Londres. Ce double jeu n'était pas bien sérieux. Quelque amusant qu'il soit de jouer avec un ballon plein d'air, il vient un moment où l'on éprouve la fantaisie de le dégonfler. Ce moment arriva lorsque les gens timides prirent peur. Le 15 septembre, au soir, la police reçut l'ordre d'envahir les bureaux de l'*Irish people* et d'arrêter les principaux meneurs de la Fraternité républicaine d'Irlande. Les bureaux étaient déserts; on n'y saisit que les ballots prêts à être expédiés par la poste ou par les chemins de fer. Mais le domicile des gens que l'on poursuivait était connu. Au point du jour, ils étaient en prison. Toutefois le plus important s'était dérobé; nul ne savait ce qu'était devenu Stephens. Bien qu'il n'y eût aucune résistance, la population tranquille s'émut beaucoup de cette expédition nocturne. Des documens, d'une authenticité suspecte au reste, que l'on découvrit chez l'un des conjurés firent connaître que l'insurrection avait été fixée au 20 septembre et que tous les opposans devaient être massacrés. Apprenant que le chef était encore en liberté, les bourgeois de Dublin redoutaient que la lutte n'éclatât au premier instant. Des renforts furent envoyés dans les principales villes du sud; les garnisons mises sur pied. Craintes vaines; il n'y eut pas la moindre alerte.

Le signalement de Stephens avait été publié partout avec l'annonce d'une récompense de 200 livres sterling à qui le livrerait. En homme prudent, il s'était simplement réfugié dans un faubourg où il vivait en compagnie de quelques amis qui s'étaient soustraits comme lui aux recherches de la police. Il n'y était connu que sous un des noms d'emprunt dont il avait coutume de faire usage depuis plusieurs années. Six semaines après, sa femme, que l'on avait aperçue dans les rues de la ville, fut suivie de loin, ce qui amena la découverte de leur repaire. Bien qu'ils eussent des armes, ils ne se défendirent point. Stephens fut conduit en prison au milieu d'un grand déploiement de forces. Devant le juge, il déclara qu'il ne répondrait rien parce que ce serait se soumettre à la loi anglaise dont il ne voulait pas reconnaître la validité; que d'ailleurs c'était inutile. Dix jours plus tard, les magistrats surent ce que ces derniers mots voulaient dire; il s'était évadé. Les murs de la prison

étaient fort élevés, les portes bien closes, la garde nombreuse et vigilante en apparence; rien n'y fit. Il y avait à l'intérieur des complices qui lui ouvrirent toutes les serrures et des compagnons qui se dévouèrent à le laisser échapper seul. L'alarme fut vive au palais du vice-roi, car on s'y sentait trahi; aussi les autres accusés s'en ressentirent-ils. Deux d'entre eux furent condamnés à vingt ans de servitude pénale. Un troisième, O'Donovan Rossa, jeune homme exalté, qui se trouvait en état de récidive, fut condamné à la détention perpétuelle (1). Le verdict rendu, Stephens, qui vivait caché dans la maison d'une pauvre femme sans s'inquiéter des poursuites dont il était l'objet, parce qu'il connaissait le dévoûment inébranlable de ses associés, Stephens se dit qu'il était temps de quitter l'Irlande. Il traversa Dublin en voiture découverte, sans que personne fît attention à lui, se fit conduire sur le bord de la mer où une barque lui avait été préparée et de là il gagna le navire qui l'attendait au large. Il fit un court séjour en France avant de se rendre une dernière fois aux États-Unis. Les fenians de la mère patrie avaient encore foi en lui; ceux d'Amérique étaient moins dociles, comme on verra bientôt.

Jusqu'alors, l'attitude du clergé catholique envers les fenians avait varié suivant les circonstances. Franchement hostiles en Irlande, où les propos du chef des conjurés leur avaient déplu dès le principe, les prêtres s'étaient montrés plus indulgens de l'autre côté de l'Atlantique. Le bruit s'était répandu que le saint-siège avait prononcé la décision suivante : *Fenianos non esse inquietandos*, d'un trop mauvais latin à coup sûr pour être authentique. A la veille des arrestations de Dublin, plusieurs prélats d'Amérique, l'évêque de Philadelphie, l'archevêque de Saint-Louis, démentirent ce bruit et se prononcèrent, par ordre de la cour romaine, de la façon la moins équivoque. De leur côté, les conspirateurs se déclarèrent sans la moindre réserve les adversaires déterminés de l'esprit clérical. Une sorte de proclamation que leur fit distribuer le comité directeur vers cette époque dépasse en violence les attaques

(1) Rossa montra devant le jury un sang-froid remarquable. Ayant refusé l'assistance d'un avocat, il conduisit les interrogatoires des témoins avec beaucoup d'adresse, puis, le moment venu de présenter sa défense, il dit qu'il croyait utile de lire à haute voix la collection entière de l'*Irish people*, à l'exception des annonces, ajoutait-il par une sorte de condescendance. Il espérait arracher à la fatigue des jurés un verdict favorable; le président déjoua ce calcul en annonçant que l'audience continuerait jusqu'à ce que l'accusé eût fini sa lecture. Après avoir gardé la parole pendant huit heures consécutives, à bout de forces, le malheureux ne put aller plus loin. N'y a-t-il pas quelque chose d'original dans ces détails de mœurs judiciaires qui prouvent qu'en Angleterre, devant un tribunal, c'est parfois une lutte de force physique qui s'établ entre les juges et l'accusé?

les plus vives contre la religion catholique que nous connaissions.

C'est que le fenianisme était en train d'accomplir une nouvelle évolution. Le grand chef de la branche américaine, O'Mahony, était un conspirateur de bon ton, incapable de se brouiller avec la société au sein de laquelle il vivait; il ne voulait réformer ni les lois, ni la religion, ni les mœurs. Son seul but était de mettre fin à la domination des Anglais en Irlande; aussi n'entrait-il pas dans ses vues de faire le moindre bruit aux États-Unis ou d'y équiper, comme le proposaient quelques-uns de ses associés, une expédition contre les provinces anglaises du Canada. Ceux que l'on appelait les hommes d'action rêvaient tout autre chose. Leur influence l'emporta, si bien qu'un second congrès de délégués, réuni à Philadelphie au mois d'octobre, lui enleva tout pouvoir. Il restait président, mais avec l'adjonction d'un vice-président, un certain colonel Roberts, que les plus ardens voulaient lui substituer, et d'un conseil permanent ou sénat dans lequel ses adversaires étaient en majorité. Les premières nouvelles de ce qui s'était passé à Dublin ne découragèrent personne. De ce que quelques arrestations avaient eu lieu, les fenians d'Amérique concluaient que l'Irlande était prête à se soulever. Il fallait voler au secours des frères d'Europe; par quel moyen leur venir en aide? L'un d'eux, au sortir d'un entretien avec M. Seward, prétendit en avoir reçu l'assurance que le gouvernement fédéral verrait avec satisfaction une attaque contre les colonies anglaises. Là-dessus, un plan de campagne fut aussitôt dressé. Il s'agissait de conquérir la petite île de Campo-Bello, sur le littoral du Nouveau-Brunswick. Une fois le drapeau de la république irlandaise déployé sur ce coin de terre, les États-Unis reconnaîtraient aux fenians la qualité de belligérans; les armes, les soldats, l'argent leur arriveraient bien vite. Un seul membre du sénat se faisait fort d'expédier 10,000 hommes du Massachusets sans qu'il en dût coûter un dollar à la caisse commune. En attendant, comme cette caisse était vide, O'Mahony mit en circulation des titres d'emprunt remboursables après la proclamation de la république irlandaise; un pressant appel fut adressé à tous les fédérés; puis, sur les premières ressources, on fit l'acquisition d'un navire qui prit la mer sous la conduite d'un capitaine d'aventure, au mois d'avril 1866. Par malheur, Campo-Bello était défendu, en sorte que ces flibustiers n'eurent rien de mieux à faire que de se rendre à un bâtiment de la marine fédérale pour éviter d'être capturés par les Anglais.

Roberts et son parti triomphaient par l'échec de cette tentative, à laquelle ils avaient refusé de s'associer. Sur ces entrefaites, Stephens arrivait à New-York. Quoiqu'il eût encore la confiance des

simples soldats, les chefs commençaient à le trouver suspect. Comment se fait-il, disait-on, qu'il se soit échappé si vite d'une prison bien gardée, qu'il ait pu séjourner des mois entiers à Dublin après l'évasion, sans que la police s'en soit douté? Que sont devenues les sommes d'argent que nous lui avons envoyées pour acheter des armes, pour équiper des troupes, pour préparer une insurrection que le vice-roi a supprimée en une nuit sans qu'il y eût un coup de fusil tiré? Il vivait en dissipateur, bien qu'on ne lui connût d'autres ressources que le salaire qu'il s'était attribué. Ce qui est pis, il se montrait ombrageux, jaloux de toute autorité. Des deux rivaux qui se disputaient la direction des affaires, Roberts devait être le plus sympathique à Stephens; mais celui-ci temporisait, tandis que Roberts était pressé d'agir. Son rêve était, on l'a dit, d'envahir le Canada. Six semaines après la ridicule équipée de Campo-Bello, 600 hommes franchirent le Niagara près de Buffalo; ils n'avaient pas plus d'artillerie que de provisions. Qu'importe, ils comptaient se ravitailler en pays conquis. De fait, ce fut une vraie surprise pour les autorités canadiennes, qui n'avaient pris aucune précaution. Les volontaires des villages voisins, réunis tambour battant, furent dispersés en deux rencontres; néanmoins, des renforts arrivant, les fenians se retirèrent aussi vite qu'ils étaient venus. Le seul résultat de cette coupable entreprise était le pillage de quelques maisons et la mort de quelques braves gens. Les conjurés n'en retirèrent ni profit, ni gloire; ils ne furent pas punis comme ils le méritaient. Non-seulement aucune poursuite judiciaire ne fut dirigée contre eux; bien plus, les autorités fédérales leur rendirent leurs armes. C'est que la querelle entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, à propos des corsaires confédérés, était alors dans la phase la plus critique, et que le cabinet de Washington se plaisait à agiter devant son adversaire le spectre d'une invasion feniane. Roberts et ses complices eurent peut-être à ce moment l'illusion d'être appuyés par les ministres du président Johnson, illusion éphémère qui ne dura pas assez pour leur permettre d'entreprendre quelque chose de sérieux.

Voyant à quel degré les esprits étaient excités, Stephens résolut d'agir à son tour de la façon évasive qui lui était habituelle. Par ses soins, le bruit courut que l'Irlande se lèverait tout entière avant le 31 décembre de cette année 1866. Ce n'était pas tout de le dire; encore fallait-il avoir l'air de s'y préparer. Envieux par caractère, il n'aimait pas mettre ses anciens amis en avant, craignant toujours d'être supplanté par eux. Aussi s'adressa-t-il cette fois à un étranger. Pendant un séjour à Paris, les révolutionnaires qu'il y fréquentait l'avaient mis en relation avec un ancien capitaine de

l'armée française, brave sans contredit et même bon officier, mais d'opinions exaltées et de conduite peu régulière, dit-on, qui, colonel en Sicile avec Garibaldi, général en Amérique avec Frémont, végétait, la guerre de sécession terminée, à la recherche de nouvelles aventures. Dès les premières entrevues, Cluseret se laissa séduire par le merveilleux talent d'organisation que Stephens savait déployer; mais, avec l'expérience militaire incontestable qu'il possédait, il jugea que des hommes et de l'argent ne suffisent pas. Tout bien considéré, il se rendit compte que l'Angleterre n'aurait jamais plus de 30,000 soldats en Irlande, que 10,000 insurgés bien pourvus, soutenus par les sympathies de la population rurale, suffiraient pour écraser l'armée anglaise. Ces 10,000 combattans, la Fraternité féniane était-elle capable de les mettre en ligne, avec armes et bagages? Tout était là. Cluseret voulait bien accepter le titre de général en chef; il refusait d'entrer en campagne avant d'avoir vérifié lui-même quelles étaient les ressources de l'insurrection et celles du gouvernement britannique. Il repartit donc pour l'Europe afin de s'en assurer. On verra plus loin ce qu'il y fit. Ce délai rentrait du reste dans les plans de Stephens, qui ne demandait qu'à temporiser. Mais ceux que l'on appelait les hommes d'action ne s'en montrèrent pas satisfaits. Nul symptôme de soulèvement n'apparaissait quoique la fin de l'année fût proche. Le grand organisateur du fenianisme continuait de vivre aux dépens de ses associés, qui de jour en jour se défiaient de lui davantage. On était fatigué de ses promesses, de ses dédains, de ses ajournemens. Aux paroles succédèrent les menaces; enfin une réunion des principaux conjurés déclara que c'était un traître, un imposteur, un fripon, et proclama sa déchéance. Depuis cette époque (décembre 1866), ce conspirateur émérite, qui avait été pendant quelque temps l'effroi du gouvernement britannique, a vécu ou est mort oublié. Il n'a plus été question de lui.

Cependant ses projets ne s'étaient pas évanouis en même temps que lui. Bien que ses complices d'Amérique ne songeassent plus au Canada, ceux d'Europe rêvaient toujours d'affranchir l'Irlande; il leur manquait des armes et de l'argent; ce qui est pis, la police avait si bien pénétré leurs desseins qu'ils ne pouvaient plus commencer rien de sérieux. Sans compter les traîtres que renfermeront toujours les sociétés secrètes, les comités de New-York avaient proclamé si haut leurs projets que tout le monde en Irlande en avait entendu parler. Les gens paisibles s'en étaient fort alarmés, au point que personne ne doutait que l'insurrection n'éclatât dans les quatre provinces à l'automne de 1866. Les précautions que le gouvernement avait prises, précautions bien légitimes, n'avaient fait

que corroborer ces craintes. De nouvelles arrestations avaient eu lieu; des bâtimens à vapeur croisaient autour de l'île pour arrêter les navires suspects; la police surveillait tous les voyageurs débarqués d'Amérique. L'année s'acheva sans troubles, et pourtant tout n'était pas fini.

Réunis à Paris d'abord, à Londres ensuite, en un comité dont Cluseret faisait partie, les hommes qui avaient pris la direction du mouvement en Europe se croyaient certains d'avoir des soldats dès qu'ils auraient des armes. Une occasion se présentait d'en conquérir par un coup de main hardi. Ils apprirent qu'un important dépôt de fusils existait au château de Chester sous la garde d'une garnison peu nombreuse. Le mot d'ordre fut donné aux milliers de fenians que contenaient les villes manufacturières du nord, Manchester, Sheffield, Leeds, de se réunir à Chester le 11 février. Quelques-uns des plus braves devaient entrer en curieux dans le château, désarmer le poste et ouvrir les portes à la foule. Piller l'arsenal, réquisitionner une locomotive et partir au plus vite pour Holyhead, s'y emparer d'un ou deux bateaux à vapeur et débarquer à l'improviste sur les quais de Dublin où l'on serait accueilli comme des libérateurs, tel était le plan des conjurés. En même temps d'autres détachemens seraient arrivés à Londres et dans d'autres grands centres où l'on aurait soulevé la foule en lui promettant le pillage, en sorte que l'Angleterre menacée chez elle n'aurait pas eu de troupes à diriger sur l'Irlande. Ce projet était bien fantastique. Il échoua dès le début, parce que l'un des complices en avait vendu le secret. Rien n'eût été plus facile que de saisir dès lors les chefs; le gouvernement crut mieux faire de les laisser en liberté, par la raison que le nombre des complices était immense et que l'on ne pouvait leur inspirer une crainte salutaire qu'en les culbutant en plein jour, à la première apparence d'émeute. En effet, malgré l'échec de cette tentative, le comité occulte des fenians décréta un soulèvement général. Cluseret, qui était toujours le général en chef, avait étudié le terrain avec le talent d'un vrai militaire; les points stratégiques dont il fallait s'emparer tout d'abord étaient désignés, les volontaires étaient convoqués. Au dernier moment il apprit que l'association ne disposait que de deux à trois mille piques pour armer les paysans; il s'aperçut que les chefs s'étaient tous enivrés à la veille du grand jour. Désespérant de réussir avec de tels soldats et de tels officiers, il repartit à l'improviste pour la France, laissant le commandement au brigadier-général Massey, autre aventurier dont la grande guerre de la sécession américaine avait fait la fortune.

Au jour dit, le 5 mars 1867, l'insurrection éclata sur plusieurs

points à la fois, mais partout la police en eut raison, sans même attendre l'arrivée des troupes régulières. Ce n'était pas au fond de méchantes gens que ces rebelles sortis la veille de leur village pour prendre part à la plus ridicule échauffourée. La petite ville de Kilmallock, dans le comté de Limerick, fut en leur pouvoir une journée entière; il y existait deux banques dont les caisses étaient bien garnies; on ne leur déroba pas une pièce de monnaie. Bref, ils n'entendaient rien à la profession d'émeutiers. Quelques jours après tout était rentré dans l'ordre. Quelques misérables avaient péri; quelques centaines restaient entre les mains de l'autorité régulière. Ils passèrent devant le jury, qui ne fut pas trop sévère. La plupart en furent quittes pour quelques années de détention, et encore la reine les gracia presque tous avant l'expiration de leur peine.

Ce mouvement de 1867 est la dernière des tentatives à mettre au compte du fenianisme. Depuis, il n'y a plus eu que des attaques isolées contre des transfuges que les conspirateurs voulaient punir ou contre des ennemis dont ils voulaient se débarrasser. On prétend que l'association existe encore, mais que, instruite par ses malheurs, elle a compris la nécessité du secret. Elle ne jette plus ses projets aux quatre vents de la publicité; sans doute elle est plus restreinte. Soyons juste : elle ne rencontre plus les mêmes sympathies dans les basses classes de la population irlandaise qui ont compris enfin que les revendications brutales se briseraient toujours devant l'attitude résolue du gouvernement britannique. Le fenianisme a toutefois été un fléau pour l'Irlande, parce qu'il a enrayé les efforts des nationalistes modérés, et aussi parce qu'il a suscité chez les Anglais une haine difficile à éteindre contre tout ce que veut, dit ou pense la race celtique. On en vit bien la preuve à la suite de ces tristes événemens. A Manchester, la population réussit un jour à délivrer un fenian que l'on menait en prison; un agent de police fut tué par accident dans la bagarre; trois individus, arrêtés sur le fait, furent condamnés à mort par un jury anglais et exécutés sans pitié, bien que leur culpabilité fût assez douteuse. Ils payèrent de leur vie les menaces de pillage et d'incendie que leurs complices avaient proférées l'année d'auparavant.

III.

A qui apprendra-t-on qu'un gouvernement inique travaille au profit des démagogues, et les sociétés secrètes au profit du despotisme? Ballottée entre le despotisme et la démagogie, l'Irlande a connu bien des mauvais jours depuis la conquête saxonne; elle

s'est abandonnée aux opinions extrêmes avec la fougue qui lui est habituelle ; elle a pris pour grands hommes ceux qui faisaient le plus de bruit. Cependant les nobles caractères n'y sont pas inconnus. Grattan, à la mémoire de qui l'on a fait attendre une statue pendant un demi-siècle, est resté le type que les hommes sages de la génération actuelle se proposaient pour modèle. Ses disciples, peu nombreux d'abord, se multiplièrent à mesure que l'instruction devenait plus générale et l'impuissance des agitateurs plus évidente. Ils avaient commis une grande faute en 1848 ; ils en avaient été punis par l'exil. De retour dans leur pays natal à la faveur d'une amnistie, ils s'étaient montrés les adversaires résolus de Stephens. A l'époque où le fenianisme prenait le plus d'extension, trois d'entre eux étaient à la tête du parti national, Smith O'Brien et John Martin, deux vétérans de la Jeune Irlande, et un autre, The O'Donoghue, généreux, éloquent, servi non moins par sa belle prestance que par une parenté éloignée avec O'Connell. The O'Donoghue avait toutes les qualités extérieures qu'exige l'emploi de chef de parti ; aussi les fenians désiraient-ils se l'attacher. Peut-être l'eût-on enrôlé dans l'association si Stephens n'eût concouru lui-même à l'en tenir écarté, jaloux de l'influence que ne pouvait manquer d'acquérir un si vaillant compagnon. Non moins hostile aux Anglais qu'aux révolutionnaires, il fut une recrue précieuse pour les modérés, rien qu'à cause de ses avantages physiques, car, dans ces temps troublés, c'était souvent par une bataille en plein vent que se dénouaient les querelles politiques. En 1864, lorsque les deux journaux populaires, la *Nation* et l'*Irish people*, se disputaient la faveur publique, lorsque les bureaux de ce dernier étaient le quartier général des fenians, les modérés ne pouvaient tenir un *meeting* à Dublin sans être attaqués par leurs adversaires. La lutte commencée dans les salles de réunion se continuait à coups de bâton dans les rues. La victoire était au plus vigoureux.

Il y avait donc antipathie réciproque entre les fenians et les nationaux, et pourtant ces derniers n'entendaient faire cause commune avec le gouvernement en aucune circonstance. Lorsque les écrivains anglais, exaspérés par ces tentatives d'émeutes réitérées, dénigraient la race celtique tout entière, les modérés irlandais prenaient pour eux-mêmes une part de ces injures, ils y répondaient, ils y trouvaient un nouveau prétexte de maudire la dominati étrangère. Lorsque, après l'attentat de Manchester dont il vient d'être question, trois coupables furent livrés au bourreau, ce fut un cri de douleur d'un bout à l'autre de la verte rin sans Édistinction de croyance. Ils avaient tué un homme, c'est vrai, mais dans une rixe et sans préméditation. Les traiter comme des meurtriers ! leur re-

fuser d'être enterrés en terre sainte! Autant le jury de Manchester avait été sévère contre d'insensés perturbateurs qu'il avait considérés comme de vulgaires assassins, autant la population irlandaise était indulgente pour ces malheureux, en qui elle s'obstinait à ne voir que des condamnés politiques. Smith O'Brien et ses amis partagèrent l'indignation publique. La mise à mort de ces trois victimes était, à les entendre, un meurtre judiciaire. On les appelait des héros; on portait leur deuil. Encore si l'on s'était contenté de le dire ou de l'écrire, le gouvernement eût peut-être feint de ne pas s'en apercevoir; mais non, on voulut leur faire en effigie des funérailles splendides. John Martin, The O'Donoghue, se mirent à la tête de ces manifestations séditieuses. A Dublin, 60,000 personnes, portant des bannières et accompagnées de tambours voilés, marchèrent en procession derrière les cercueils vides. Le vice-roi ne s'était pas opposé à ces manifestations; quatre jours plus tard, il s'aperçut qu'elles étaient illégales. Les principaux meneurs furent poursuivis en justice, quelques-uns condamnés. A distance, nous avons peine à comprendre que les nationaux se fussent compromis dans cette aventure. Était-ce du parti fenian ou de leur propre parti qu'ils avaient mené le deuil? Ce ne fut cependant ni de l'un ni de l'autre. Ils avaient simplement montré que, sur une question d'intérêt patriotique, tous les partis étaient solidaires. On le vit un peu plus tard lorsque, les passions s'étant calmées, le débat s'ouvrit sur un sujet plus calme.

En dehors de ces querelles de la rue, de plus sérieuses préoccupations s'imposaient aux patriotes qui voulaient des réformes sincères. Pour la majorité catholique, par exemple, l'essentiel était d'effacer les privilèges maintenus au profit des protestans. Ils avaient obtenu l'admission aux emplois publics, l'autorisation d'ouvrir des écoles; mais ils étaient encore assujettis à la formalité humiliante du serment par lequel, qu'ils fussent aldermen ou députés, ils s'engageaient à ne rien entreprendre contre l'église établie; ils avaient toujours sous les yeux le spectacle de ce clergé, hostile à leurs croyances, enrichi jadis par les dépouilles de l'église catholique. Que l'on ne s'y trompe point cependant; l'antagonisme des deux religions n'était passé nulle part à l'état aigu. Même les ministres anglicans se faisaient en général aimer de la population tout entière, car ils étaient charitables, doux, concilians, pour la plupart. Malgré tout, cet antagonisme existait, aggravé quelquefois par de malencontreux essais de prosélytisme. Or, comme les dévots de l'église établie se classaient presque toujours dans les rangs du parti tory, il en était résulté cette conséquence assez singulière que les catholiques, ecclésiastiques compris, se rangeaient le plus sou-

vent du côté des whigs. L'alliance des catholiques et des libéraux était en quelque sorte de tradition dans l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne. Il y a plus encore : lorsque des patriotes éclairés commencèrent à vouloir fonder un parti vraiment national, les évêques furent les plus ardens à y mettre obstacle. C'était par une union intime avec les whigs qu'ils prétendaient réussir. Toutefois divers événemens les en détachèrent peu à peu. En particulier, l'opposition violente de lord Palmerston à tous les actes de la cour de Rome leur montrait qu'ils pouvaient avoir de ce côté des complices, mais non des associés.

Il n'y a donc pas à s'étonner qu'une ligue à la tête de laquelle figurait le cardinal Cullen en personne se soit formée dès 1864 pour obtenir avant tout l'abolition des privilèges (*disestablishment*) de l'église protestante. Les vieilles questions d'affranchissement de la terre et de liberté d'éducation passaient au second rang. C'était au protestantisme lui-même que l'on s'attaquait cette fois; non point comme les fenians, avec une pensée hostile à toute religion, mais dans le dessein d'obtenir que tous les cultes fussent égaux devant la loi. Aussi fenians et orangistes se montrèrent-ils les adversaires de cette nouvelle association. Les whigs anglais étaient trop engagés dans les affaires d'Italie pour l'appuyer. Seule la fraction du parti libéral dont M. John Bright était le chef ne craignit pas de se prononcer en sa faveur. Que fallait-il en effet pour remédier aux maux dont souffrait l'Irlande? Détruire la loi de primogéniture, qui empêche le morcellement des héritages, réformer les vieilles conventions entre propriétaires et tenanciers, émietter la terre entre les paysans, abolir le culte officiel, en un mot, rendre la terre et la religion libres, double but que les adeptes de l'économie politique avaient inscrit déjà sur leur programme. M. Bright était conséquent avec lui-même en se prononçant pour les nationaux irlandais.

Il est probable que la ligue nationale n'eût jamais réussi s'il ne lui était pas venu d'autre secours. C'était du parlement britannique que dépendait le succès des revendications irlandaises; or, on y était mal disposé pour l'Irlande, par la faute surtout des fenians dont les stupides menées causaient une irritation profonde en Angleterre. Les nationaux n'y étaient représentés que par quelques membres sans influence. Les griefs de l'Irlande, on s'en moquait presque. On lui en voulait de s'agiter sans cesse, d'être injuste envers l'Angleterre, de n'être jamais contente. On prouvait, par des statistiques bien faites, qu'elle était prospère puisque la surface des terres en culture et le nombre des bêtes à cornes y augmentaient sans cesse. Que voulait-elle de plus? Que si quelqu'un se levait pour réclamer la suppression de l'église établie, on lui

ferait clairement entendre que ses compatriotes n'en avaient nul souci, ou que les plaintes de ce peuple insatiable étaient une injure envers l'Angleterre, qui s'était montrée trop bonne. Malgré tout, l'idée faisait son chemin. D'année en année, la question de *disestablishment* se représentait, gagnant toujours quelque voix nouvelle, jusqu'au jour enfin, — ce fut en mars 1868, — où M. Gladstone, au milieu d'un débat prolongé, déclara tout à coup qu'à son avis le moment d'abolir l'église établie d'Irlande était arrivé.

On le sait, le ministère Disraeli s'étant trouvé en minorité sur cette question dans la chambre des communes donna sa démission, bien qu'il eût encore l'appui des lords. Il conservait toutefois le pouvoir en annonçant qu'il dissoudrait la chambre à l'automne afin d'en appeler aux électeurs. Les tories ne choisissaient pas mal leur moment pour faire des élections, car ils avaient lieu de croire que, en Irlande du moins, les divisions intestines des partis leur assureraient encore la majorité. La question en suspens paraissait de nature à leur concilier les suffrages de tous les protestans, c'est-à-dire de tout ce qui jouissait de quelque influence en dehors du clergé catholique. S'attaquer à l'église établie, n'était-ce pas un sacrilège? Bien plus, c'était une infraction à l'acte d'union de 1800, dont l'article 5 stipule qu'il n'y aura plus désormais qu'une seule et unique église pour l'Angleterre et l'Irlande. Comment, en présence d'un texte si formel, maintenir les privilèges de l'église d'Angleterre si l'on porte atteinte à ceux de l'église d'Irlande? Elles ont même doctrine, même discipline, elles sont régies par le même gouvernement. Peut-on conserver l'une en même temps que l'on détruit l'autre? Ainsi raisonnaient les orangistes, peu nombreux comme l'on sait. Dans le camp contraire se réunissaient tous ceux, depuis les évêques jusqu'aux fenians, qui réclamaient la liberté civile et religieuse. Bien peu de leurs candidats l'emportèrent; néanmoins leur cause était gagnée, car la majorité du nouveau parlement était acquise à M. Gladstone. En moins de six mois, la chambre des communes votait le projet relatif au *disestablishment* de l'église irlandaise. Quelques semaines après, la chambre des lords l'acceptait à son tour en dépit de ses préjugés, et enfin la sanction royale le transformait en loi le 26 juillet 1869. Ce fut un jour de triomphe pour les compatriotes d'O'Connell. Tandis que l'archevêque de Dublin faisait célébrer un *triduum* dans sa cathédrale, le conseil municipal de Dublin envoyait une adresse de remercîment à M. Gladstone. Cependant on se tromperait à croire que le principal résultat de cette lutte ardente fut la victoire de la liberté religieuse. Il y avait une autre conséquence de plus grande importance. Les Irlandais y avaient appris à s'unir dans une œuvre commune et, ce qui

vaut mieux, à compter pour le succès sur les moyens d'action que leur offraient les institutions parlementaires.

Privés des avantages que leur assuraient les anciennes lois religieuses, les protestans se croyaient déjà perdus. La moindre émeute eût vraiment fait leur affaire à cette époque; ils en auraient conclu qu'en abattant le culte officiel on avait sapé la société par la base. Des exaltés vinrent juste à point donner un prétexte à leurs craintes, en réclamant avec bruit l'amnistie pour les prisonniers fenians. Comme le gouvernement eut le bon sens de s'y opposer, des *meetings* monstrueux menacèrent de troubler encore une fois la tranquillité du pays. Il n'y avait pas que des énergumènes pour effrayer ces conservateurs affolés. Les tendances de la population catholique ne leur paraissaient pas rassurantes. Il était de notoriété publique que les paysans avaient toujours voté au commandement de leurs curés. Abandonnés par le gouvernement anglais, les protestans se voyaient à la merci des ultramontains. Aussi quel ne fut pas l'étonnement général lorsque, dans les élections complémentaires de cette année 1869, on vit d'une part à Tipperary les paysans soutenir la candidature d'O'Donovan Rossa, l'un des aides de camp de Stephens; de l'autre, à Longford, les modérés voter pour John Martin, à qui le clergé opposait un candidat protestant. Ces choix singuliers prouvaient tout au moins que l'influence ecclésiastique n'était plus obéie partout. La vérité est qu'un triage se faisait entre toutes les opinions, que les électeurs n'étaient plus d'humeur à recevoir un mot d'ordre ou du moins que l'unique sentiment par lequel ils comptaient se laisser conduire dorénavant était le patriotisme éclairé dont les hommes de la Jeune Irlande s'étaient fait autrefois les apôtres.

Le moment était venu de s'entendre sur un nouveau programme: ce fut l'œuvre d'une réunion d'hommes politiques tenue à Dublin au mois de mai 1870. Négocians, avocats et propriétaires; ultramontains, quakers et orangistes; fenians, whigs et tories, il y en avait de toutes les professions, de toutes les religions, de toutes les opinions dans cette assemblée. Les uns avaient réclamé toute leur vie le rappel de l'acte d'union; d'autres avaient toujours au contraire demandé l'alliance la plus intime avec l'Angleterre. Les uns s'intitulaient catholiques libéraux, d'autres presbytériens nationaux, d'autres encore protestans conservateurs. Tous néanmoins s'accordaient maintenant sur ce point, que le salut de l'Irlande devait être cherché désormais dans une union intime entre tous ses enfans. Les protestans conservateurs, que l'on devait surtout s'étonner de voir en pareil lieu, ouvrirent le débat par une profession de foi très franche. « Nous ne voulons, dirent-ils, ni conspirer contre l'An-

gleterre ni même nous séparer d'elle à l'amiable ; que ceci soit bien entendu; mais cette question de fidélité à la couronne mise à part, nous reconnaissons hautement qu'il est mauvais d'avoir un seul parlement pour la Grande-Bretagne tout entière. Nous convenons que les tentatives dirigées contre la nationalité irlandaise ont été désastreuses. L'union nous donne la tranquillité dont nous avons besoin; conservons-la, mais ne souffrons plus que nos affaires domestiques se décident à Londres. »

Ce programme avait le mérite d'être peu compliqué, en sorte que l'on put le résumer séance tenante en une courte formule que les assistans acceptèrent à l'unanimité : « L'assemblée est d'avis que le vrai remède aux maux de l'Irlande consiste à créer un parlement local investi de pleins pouvoirs en ce qui concerne les affaires irlandaises.» A première vue, les nationaux ne réclamaient que la dose de liberté accordée par la Grande-Bretagne à ses colonies lointaines. Le vœu n'avait donc rien de bien déraisonnable en soi. Au fond, c'était la dislocation de l'empire britannique qui se trouvait mise en cause. Il fallait d'ailleurs un nouveau nom pour ce nouveau parti. On l'appela le *home rule*. Personne n'ignore combien il en a été question depuis huit ans dans les débats parlementaires au-delà de la Manche.

Peut-être convient-il de préciser, afin de montrer la différence entre les *home rulers* de nos jours et les *repealers* dont O'Connell était le chef. O'Connell voulait briser l'acte d'union, rendre l'Irlande à elle-même, lui restituer le vote non-seulement de son budget local, mais encore de toutes les dépenses auxquelles doit faire face une nation indépendante, l'armée, la marine, la diplomatie. Il voulait rétablir un état de choses qui avait enfanté des troubles au XVIIIe siècle, qui eût été plus nuisible encore depuis que les catholiques étaient délivrés de toute entrave. O'Connell était un utopiste que l'on eût fort embarrassé peut-être en le prenant au mot. Les questions religieuses étaient tantôt le mobile, tantôt le but de sa politique; on l'applaudissait ou on le décriait suivant que l'on était partisan du pape ou de la réforme. Les *home rulers* au contraire avaient des partisans dans toutes les classes de la société, sans distinction de croyances. Non-seulement ils poursuivaient un but mieux défini, en outre ils avaient plus d'expérience, plus de sagesse et de modération que n'en avaient eu leurs pères.

Toutefois il y eut, au début surtout, des résistances contre ce mouvement populaire. Les évêques, que la politique antipapale de lord Palmerston avait effarouchés, se rapprochaient volontiers de M. Gladstone, à qui l'on devait l'abolition de l'église officielle et qui promettait de soutenir un projet d'université catholique. Du côté

adverse, les fanatiques se désolaient de la brèche ouverte dans les vieilles institutions ecclésiastiques du pays. Toute idée nouvelle leur semblait un piège tendu par les ultramontains. Les modérés craignaient que le parti nouveau fût dominé par les adeptes des sociétés secrètes. Les *home rulers* n'avaient rien de mieux à faire que de prouver par des choix judicieux, dans les élections partielles, leur ferme intention de résister à toutes les tendances exclusives. Ils furent habiles à ce point de vue. C'était tantôt un catholique, tantôt un protestant qu'ils recommandaient aux suffrages de leurs concitoyens. The O'Donoghue, l'un des adversaires du fenianisme, se prononça contre eux : il y perdit sa popularité. Quelques hommes d'un vrai mérite se rallièrent au nouveau parti dont la puissance s'affirmait chaque jour. Parmi ces recrues des premiers jours, il y eut un homme, Isaac Butt, qui ne tarda pas à prendre la première place par son talent et par la loyauté de son caractère. Alors âgé de cinquante-cinq ans, Isaac Butt était fils d'un pasteur protestant et avait été élevé au collège de la Trinité de Dublin, la citadelle de l'intolérance protestante. Avocat encore obscur, il avait lutté contre O'Connell, qui, dans ce jeune adversaire, avait discerné un zélé partisan des libertés irlandaises. « Il sera un jour du côté du peuple,» avait dit le tribun à ses amis. En dépit de ce pronostic, les conservateurs lui avaient confié le mandat de député. Les procès politiques le ramenèrent du parlement de Londres au barreau de Dublin. Il y conquit bien vite un tel renom d'éloquence, il s'y montra si sympathique aux malheureux qui étaient victimes des sévérités du pouvoir, que les fenians eux-mêmes lui confièrent leur défense. Ces procès politiques, qui se continuèrent des années durant, lui suggérèrent une pensée chevaleresque. Il résolut de consacrer le reste de sa vie à la réconciliation de l'Angleterre et de l'Irlande. Sans plus donner raison au gouvernement anglais dont il blâmait la politique passée qu'aux mécontens qui avaient prétendu le renverser, il se proposa d'obtenir pour ses compatriotes unis, sans distinction de classe ou de croyance, un régime de paix et d'équité qui ne fût pas incompatible avec les principes de la constitution britannique. Le programme du *home rule* était précisément ce qu'il voulait faire triompher.

Ce parti, qui répondait si bien aux idées du moment, n'avait qu'un petit nombre de représentans au parlement; à peine même était-il organisé dans le pays lorsque survint tout à coup au mois de février 1874 la dissolution de la chambre des communes. On s'y attendait si peu que personne n'était préparé pour la lutte électorale. En pareille circonstance, l'imprévu profite aux députés sortans. Les *home rulers* n'avaient même pas de candidats pour

toutes les circonscriptions. Néanmoins leur succès dépassa ce que l'on pouvait prévoir. Ils remportèrent 60 sièges sur les 103 dont se compose la députation irlandaise. Pour la première fois peut-être, les opinions religieuses avaient été le moindre souci des électeurs. Isaac Butt, John Martin, d'autres encore de moindre notoriété obtenaient, bien que protestans, les suffrages des catholiques. The O'Donoghue, malgré la grande popularité que lui avaient valu les luttes précédentes, ne l'emportait que de trois voix sur un adversaire qui avait adhéré au programme national. L'un des hommes éminens du parti libéral, M. Chichester Fortescue, membre du dernier cabinet Gladstone, était battu dans le district de Louth par M. A. Sullivan, le directeur du journal *la Nation*, l'un des plus ardens promoteurs du *home rule*. Pour la première fois depuis l'acte d'union, l'Irlande se donnait une représentation compacte, inspirée par des idées communes, et, ce qui vaut mieux, assez instruite par l'expérience d'une époque troublée pour ne pas poursuivre des chimères et se repaître d'illusions. Ce groupe de 60 Irlandais arrivait au parlement animés du désir sincère de réconcilier leur pays avec l'Angleterre, ne demandant que l'indépendance locale qu'ils avaient inscrite en tête de leur profession de foi. Ils ne voulaient rien précipiter ; le respect des lois constitutionnelles faisait partie de leur programme. Chacun peut apprécier combien est grande la distance qui les sépare d'O'Connell et mesurer par là le chemin parcouru en un demi-siècle.

Qu'ont-ils fait à Westminster depuis quatre ans? On les accuse de s'être prêtés à des manœuvres parlementaires regrettables. Ne pouvant obtenir que la chambre des communes discutât à leur gré les affaires qu'ils ont à cœur, ils ont essayé d'entraver les discussions mises à l'ordre du jour. Leurs adversaires font valoir que toutes les lois importantes qui ont changé le sort de l'Irlande ont été votées avant qu'ils fussent entrés en scène. Loi sur l'éducation populaire, loi d'église, lois agraires, émancipation des catholiques, tout cela s'est fait sans eux. Cette espèce d'organisation provinciale indépendante qu'ils réclament est incompatible, dit-on, avec la constitution de l'empire britannique. C'est possible, et peut-être se verront-ils obligés par la suite de modifier le plan de réformes qu'ils ont reçu mission de faire prévaloir ; mais il n'est pas indifférent à la Grande-Bretagne qu'une population aigrie par de longues injustices ait enfin pour interprètes des hommes modérés, convaincus et décidés à rompre avec la politique violente qui aggrava jadis les malheurs de l'Irlande.

H. Blerzy.

L'EXPOSITION FORESTIÈRE

I.

LES BOIS ÉTRANGERS.

Nous ne sommes pas de ceux que le succès de l'exposition a convertis à l'idée que le moment était opportun pour la France de convier tous les peuples à cette solennité internationale. Il nous semble qu'après les désastres sans nom dont nous avons été les victimes il eût été convenable de nous recueillir un peu plus longtemps, et qu'après la mutilation de notre patrie le temps n'était pas venu de faire fête à ceux qui nous avaient pris nos provinces, ou qui nous les avaient laissé prendre sans un mot de protestation. C'était surtout faire preuve de peu de mémoire et porter bien peu de temps le deuil de nos compatriotes que d'insister, comme on l'a fait, pour que l'Allemagne prît part à ce tournoi pacifique, après la guerre sans merci qu'elle nous avait faite. Son gouvernement a eu la pudeur de décliner nos invitations et de nous épargner la douleur de voir les produits alsaciens et lorrains, qui jusqu'ici avaient fait la gloire des expositions françaises, s'étaler sous les plis du drapeau prussien. Ils n'y eussent pas, il est vrai, fait une bien brillante figure, car l'annexion à l'Allemagne a été pour ces provinces, autrefois si prospères, une cause de ruine et de dépopulation. La seule exposition qui leur convienne en réalité est celle dont M. d'Haussonville a été le promoteur et qui représente le modèle des chalets que la société, dont il est l'infatigable président, a fait construire en Algérie pour ceux des habitans de l'Alsace-Lorraine qui ne peuvent se résigner à renoncer à leur qualité de Français; elle caractérise parfaitement la situation morale et économique de cette malheureuse province, situation qui se résume par un mot, l'émigration de tous ceux qui ne sont pas forcés d'y rester.

Il est regrettable que ces réflexions ne se soient pas présentées à l'esprit de nos législateurs quand la question d'une exposition universelle leur a été soumise, et que pas un d'eux n'ait demandé le renvoi à des temps meilleurs d'une solennité faite pour une situation moins troublée. Mais une fois l'exposition décidée et les fonds votés, il était du devoir de tous de chercher à la faire réussir. Il fallait, sans acception de parti, que chacun se mît à l'œuvre, pour montrer au monde que la France était restée elle-même. C'est à ce sentiment patriotique qu'ont obéi tous ces artistes, ces grands industriels qui, ayant leur réputation faite, indifférens à une récompense nouvelle, n'ont pas reculé devant les sacrifices considérables que devait leur imposer leur participation. Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise qu'on voit le parti républicain chercher à attribuer tout l'honneur du succès à la forme du gouvernement qui nous régit. Disons-le bien haut, la république n'est pour rien dans l'affaire; elle est aussi innocente du succès de l'exposition de 1878 que l'empire l'a été de celui de l'exposition de 1867. Dans un cas comme dans l'autre, c'est à la France seule qu'en revient tout l'honneur; j'entends à la France qui ne demande rien à la politique que de la laisser en paix. En 1878 comme en 1867, la moitié au moins des exposans se seraient abstenus s'ils avaient pu supposer que leur concours dût servir à célébrer les mérites du gouvernement existant, et, réduite à n'être qu'une œuvre de parti, chacune de ces deux tentatives eût piteusement avorté.

Il serait téméraire de prédire quels pourront être les résultats pratiques de l'exposition actuelle. A en juger par ceux des expositions précédentes, ils seront médiocres, et il ne faut pas s'en étonner. Lorsqu'on réunit sur un même point les produits du monde entier, ce devrait être avec l'arrière-pensée de les comparer, et de mettre le consommateur à même de savoir où il pourra se les procurer dans les meilleures conditions. Mais avec le régime douanier qui prévaut chez un grand nombre de peuples et qu'on cherche à rétablir chez nous, rien de semblable n'est possible. Nous n'avons plus sous les yeux qu'un spectacle, puisque, malgré la perfection de certains produits étrangers, nos protectionnistes veulent nous obliger à nous en passer et à nous contenter des leurs, quelque médiocres qu'ils soient. Au point de vue scientifique, les résultats ne seront pas beaucoup plus sérieux, car l'agglomération de tant d'objets divers disperse l'attention et rend les études spéciales fort difficiles. Tant que ces concours ne seront que des divertissemens d'oisifs, il n'y a que peu de profit à en tirer, et ils ne perdront ce caractère que lorsqu'on se décidera à faire des expositions spéciales par catégories de produits.

Pour ne parler que des expositions forestières, quel profit peut-on tirer des collections de bois brut ou poli, de formes variées plus ou moins artistement groupées, que les diverses nations exposent à nos regards? Une exposition forestière n'a d'intérêt qu'au point de vue commercial ou au point de vue scientifique. Dans le premier cas, il faut qu'elle soit accompagnée de documens statistiques qui fassent connaître les prix, les qualités et la quantité disponible des bois mis en montre. Dans le second, il est nécessaire que des catalogues détaillés donnent non-seulement les noms botaniques, mais aussi les conditions dans lesquelles les arbres qui ont produit ces bois ont végété. Sauf la France, dont l'exposition à la fois scientifique et commerciale est admirable, aucune nation ne nous a fourni ces renseignemens et ne nous a mis à même de nous faire une idée quelque peu précise des richesses forestières qu'elle possède. Il eût été intéressant cependant de profiter de cette occasion pour faire l'inventaire de la production ligneuse dans le monde et pour se rendre compte de la distribution des forêts sur le globe. C'est cette étude que nous allons essayer d'entreprendre. A défaut de documens officiels, nous aurons pour nous guider dans ce travail le beau rapport sur la géographie forestière que M. Barbié du Bocage a lu au congrès des agriculteurs, et le savant ouvrage sur *la Végétation du globe* que M. Grisebach, professeur à Gœttingue, vient de livrer à la publicité (1).

I.

Les deux grands réservoirs dans lesquels les arbres, comme tous les autres végétaux, puisent les élémens dont ils sont formés sont l'air et le sol. Le premier fournit le carbone qui, provenant de la décomposition de l'acide carbonique, est absorbé par les plantes dans la proportion de 2,000 kilogrammes environ par hectare; il cède également une partie de l'azote qu'il tient en suspension et qui, entraîné par les pluies, est absorbé par les racines. Quant au sol, il fournit les matières minérales qui constituent les cendres, et l'eau qui, soit à l'état hygrométrique, soit à l'état de composition, entre dans le tissu ligneux. Le sol manifeste son action sur la végétation forestière beaucoup plus par ses propriétés physiques que par ses propriétés chimiques; c'est par l'hygroscopicité, la pénétrabilité, la profondeur, qu'il devient favorable ou contraire à la croissance de telle ou telle essence d'arbres, bien plus que par les élémens

(1) *La Végétation du Globe*, d'après sa disposition suivant les climats, par M. Grisebach, traduit de l'allemand par M. Tchihatchef, 2 vol in-8°. Germer Baillière, 1878.

dont il est composé. Ces élémens se substituent les uns aux autres sans que la végétation paraisse s'en ressentir, et l'on voit les mêmes espèces pousser sur les sols les plus divers. Les chênes viennent également bien dans l'argile et dans la silice, les pins prospèrent dans les sables purs comme dans les sols tourbeux; le hêtre préfère les terrains calcaires, mais il croît dans tous les autres et ne redoute qu'un excès d'humidité. Ainsi, tout en ayant leurs préférences, les diverses essences ne sont pas exclusives et jouissent d'une certaine plasticité; aussi peut-on dire qu'en matière de forêt, il n'y a pas, à proprement parler, de bon ou de mauvais sol, puisqu'il n'en est pas qui ne convienne à une essence ou à une autre.

Si la nature du sol n'est pour la végétation forestière que d'une importance secondaire, il n'en est pas de même du climat. Pour que les arbres puissent se maintenir dans un lieu déterminé, il leur faut, outre certaines conditions de température, variables suivant les essences, une quantité d'eau suffisante pour faire face à tous les phénomènes de la végétation. L'eau et la chaleur sont les agens principaux de la vie des plantes, et c'est d'elles surtout que dépend la distribution des familles sur la surface du globe. Si donc on rencontre dans certaines régions de vastes espaces déserts ou dépourvus d'arbres, ce n'est pas à la stérilité du sol qu'il faut s'en prendre, mais à un climat défavorable à la végétation arbustive. Le climat lui-même étant la conséquence de la situation météorologique d'une contrée, il importe de rappeler en quelques mots les phénomènes qui la déterminent.

Les rayons solaires, aux environs de l'équateur, échauffant les masses gazeuses en contact avec la terre, les dilatent et les forcent à s'élever dans les régions supérieures de l'atmosphère. Ces masses d'air chaud se refroidissent en s'élevant et se déversent vers le nord et vers le sud; elles sont remplacées dans les régions inférieures par l'air plus froid qui vient des pôles et qui s'échauffe à son tour. Il s'établit donc, dans chaque hémisphère, un double courant qui va du pôle à l'équateur, dans les régions basses, et de l'équateur au pôle, dans les régions élevées; mais, par suite de la rotation de la terre, plus rapide à l'équateur qu'aux pôles, ce dernier s'infléchit vers l'est et tend, à mesure qu'il s'avance vers le nord, à devenir un vent d'ouest, tandis que le courant venant du pôle, en se rapprochant de l'équateur, dévie vers l'ouest et finit par souffler de l'est. — Suivant que ces courans traversent des continens ou des océans, ils se dessèchent ou se saturent d'humidité et amènent avec eux le beau temps ou la pluie. Aux environs de l'équateur, le soleil transforme en vapeurs une masse d'eau considérable dont une partie retombe immédiatement par suite du re-

froidissement des couches d'air dans les hautes régions; le surplus est emporté par le courant qui se dirige vers le pôle et se résout en pluie à mesure que la température s'abaisse ou que les circonstances locales provoquent la condensation des vapeurs; c'est pourquoi dans nos pays les vents de l'ouest et du sud-ouest sont ordinairement pluvieux. Lorsque ce courant revient du pôle, il a perdu l'humidité qu'il renfermait, et, comme il traverse d'ailleurs des contrées de plus en plus chaudes, qui augmentent sa puissance hygroscopique, il amène le beau temps et devient un vent desséchant.

Ces phénomènes généraux peuvent être modifiés par certaines circonstances locales telles que la présence d'une chaîne de montagnes qui change la direction des courans, ou la formation des bourrasques qui sont en quelque sorte les remous des grands fleuves atmosphériques. Lorsqu'un vent humide rencontre une chaîne de montagnes, il ne peut la franchir qu'en s'élevant dans l'atmosphère où le refroidissement condense les vapeurs qu'il contient et qui se résolvent en pluie; une fois la chaîne franchie, ce même vent, débarrassé de son humidité, devient un vent sec. Les forêts, comme les montagnes, en abaissant la température, provoquent la formation des pluies, et amènent la fertilité dans des contrées qui sans cela eussent été stériles. On peut, il est vrai, se demander si cette action bienfaisante ne s'exerce pas au détriment des contrées déboisées; c'est-à-dire si la présence d'une forêt augmente en réalité la quantité de pluie qui tombe sur le globe ou si elle en modifie seulement la distribution. Au premier abord, il semble que, le soleil ne pouvant évaporer qu'une certaine quantité d'eau, ce qui tombe sur un point est perdu pour les autres. Il n'en est rien cependant, car, s'il ne pleuvait jamais et si l'air restait saturé d'humidité, il ne se produirait aucune évaporation; mais chaque molécule de vapeur qui se condense est aussitôt remplacée par une autre, celle-ci par une troisième et ainsi de proche en proche; en sorte que l'atmosphère, en se desséchant peu à peu, provoque par cela même une évaporation plus active des eaux de l'Océan. Il en résulte que toute cause nouvelle de pluie, comme la création d'une forêt, dans une région qui en était dépourvue, est en même temps une cause nouvelle d'évaporation et devient pour cette région un bienfait dont elle profite sans préjudice pour aucune autre.

Au point de vue climatologique, le globe est divisé en cinq zones: la zone équatoriale, comprise entre les deux tropiques; deux zones tempérées au nord et au sud de celle-ci, et deux zones polaires. Ces différentes zones ont leur végétation propre et leurs familles botaniques particulières; mais elles ne suivent pas exactement les degrés de latitude, et se pénètrent les unes les autres. Ainsi, la flore sep-

tentrionale de la zone tempérée empiète sur plusieurs points sur le domaine de la flore arctique; tandis que sur d'autres, c'est au contraire cette dernière qui vient échancrer la première. Les émanations provenant des grands courans de l'Atlantique et du Pacifique, le Gulf-stream et le Tessan, font pénétrer la flore de la zone tempérée jusqu'en Laponie et sur les rivages de l'Amérique russe, tandis que le courant polaire fait descendre la flore arctique jusqu'au Labrador et à la pointe méridionale du Groenland, c'est-à-dire à la latitude de Stockholm.

Les effets de la température ne se font pas seulement sentir dans le sens de la longitude, en allant de l'équateur aux pôles, mais aussi dans le sens de l'altitude, en s'élevant de la plaine au sommet des montagnes, et l'on peut souvent traverser, en quelques heures, plusieurs zones de végétation, depuis les champs de céréales qui jaunissent la plaine, jusqu'aux neiges perpétuelles, en suivant des pentes couvertes d'abord de vignobles, puis de bois feuillus, puis de bois résineux, puis de simples pâturages de graminées.

Nous avons dit plus haut que l'influence thermique était avec l'eau le facteur principal qui détermine l'habitat des diverses essences forestières dont les mêmes familles se retrouvent partout où la température moyenne est sensiblement la même. Cette influence thermique se manifeste soit par les extrêmes de température, soit par la température moyenne, soit par la durée de la végétation. Il y a en effet des limites de température que les plantes ne peuvent franchir et au-delà desquelles elles périssent inévitablement; ces limites varient suivant les espèces, car les unes peuvent supporter des froids qui font périr les autres, et l'on a reconnu que la température moyenne de 10 degrés, au mois de juillet, pouvait être considérée comme la limite de la végétation arborescente. Il est nécessaire en outre, pour que les arbres puissent se perpétuer, que la somme de chaleur annuelle soit suffisante pour en assurer la fructification; il faut enfin que la période comprise entre la première apparition des feuilles et la complète maturation du fruit soit assez longue pour que toutes les phases de la végétation puissent s'accomplir régulièrement. Si les arbres résineux supportent des climats plus rigoureux que les bois feuillus, c'est parce que, grâce à leurs feuilles persistantes, ils commencent à végéter aux premiers beaux jours, sans perdre, comme ces derniers, un temps précieux à refaire leur appareil foliacé; ils peuvent donc se contenter d'une période de végétation plus courte que ces derniers.

Les conditions que réclament les diverses espèces sont donc très variables, mais c'est l'accroissement du froid qui en limite généralement l'habitat; aussi le nombre de ces espèces augmente-t-il avec

la température du climat. Très nombreuses dans les pays chauds, elles se réduisent successivement à mesure qu'on avance vers les pôles jusqu'à ne plus présenter que le pin sylvestre et le bouleau aux regards attristés.

Nous allons, à propos des collections exposées, examiner rapidement les conditions dans lesquelles se trouvent les divers pays du monde relativement à la végétation forestière et rechercher quelle est pour chacun d'eux l'importance de la production ligneuse. Commençons par l'Amérique.

II.

Au point de vue climatologique, l'Amérique du Nord peut être divisée en trois régions principales : la première embrasse toute la partie comprise entre l'Amérique russe et la Floride; la seconde est la région des prairies, et la troisième la Californie, c'est-à-dire la bande située à l'ouest des Montagnes-Rocheuses, sur le versant du Pacifique. La première a un climat plus froid que celui de l'ancien monde et présente, par rapport à ce dernier, un retard de 10 à 20 degrés de latitude. Cette différence tient à la direction principale des chaînes de montagnes qui, courant en Europe de l'ouest à l'est, opposent une barrière aux vents froids du pôle; tandis que, dirigées en Amérique du nord au sud, elles laissent à ceux-ci, comme à ceux qui soufflent du golfe du Mexique, une libre carrière; aussi les extrêmes de température y sont-ils très accentués. D'un autre côté, le Gulf-stream vient échauffer les côtes occidentales de l'Europe et reculer jusqu'au nord de la Norvège les limites de la zone tempérée, tandis que le courant polaire de retour longe la côte américaine et exerce une action réfrigérante.

Toute cette région était couverte autrefois d'une immense forêt dont les défrichemens ont fait disparaître aujourd'hui la plus grande partie. Le sapin blanc est l'essence qui s'avance le plus vers le nord; il pénètre même dans la région de la flore arctique, dont le sol ne se dégèle que superficiellement, pendant les quelques mois d'été, et forme, mélangé au sapin baumier et au mélèze américain ou *tamarac*, le peuplement exclusif de la vaste forêt qui s'étend de l'Amérique russe au Labrador. Plus au sud, les bois feuillus se mélangent aux résineux : le pin rouge, le *hemlock*, le *spruce*, le *pitch-pine*, s'entremêlent avec les bouleaux, les chênes, les châtaigniers, les érables, les noyers, les tulipiers, et comme la présence des grands lacs canadiens retarde en automne l'arrivée des froids, les feuilles se maintiennent sur les arbres jusqu'aux approches de l'hiver et donnent aux forêts cette infinie variété de tons qui a

frappé tous les voyageurs. Les états du sud, qui correspondent par leur température au midi de l'Europe et qui sont exposés aux vents humides du golfe du Mexique, ont une végétation vigoureuse, caractérisée, pour les essences forestières, par la persistance du feuillage; on y trouve le chêne vert, l'olivier, le magnolia et surtout le pin à longues feuilles (*pinus australis*), qui, dans les parties basses et humides, forme à lui seul d'immenses forêts.

La côte occidentale de l'Amérique du Nord, baignée par le courant chaud du Tessan, jouit d'une température plus élevée que la côte orientale. Toute la bande comprise entre l'Océan-Pacifique et les sierras des Cascades et de Nevada, désignée sous le nom de région californienne, protégée pendant l'hiver contre les vents froids du nord, a un climat qui se rapproche de celui du midi de la France. Arrosée par les pluies bienfaisantes qui lui sont amenées du Pacifique, elle a une végétation luxuriante, dont les gigantesques échantillons se rencontrent surtout sur les pentes de la Nevada. Les conifères à aiguilles, comme ceux à feuilles de cyprès, y abondent; c'est là que croissent l'*abies Douglasii*, l'*abies Mertensiana*, le cèdre de l'Orégon, le *thuya gigantea* et les nombreuses espèces de *sequoias*, dont on connaît les dimensions prodigieuses et qui ont la précieuse faculté de repousser de souches. Tous ces arbres peuvent être considérés comme appartenant à une époque géologique antérieure à la nôtre, car ils couvraient autrefois les dépôts crétacés d'une grande partie de l'Europe, de l'Amérique et du Groenland.

La partie comprise entre les Montagnes-Rocheuses et la vallée du Mississipi forme la région des prairies; abritée contre les vents humides du Pacifique, elle est pendant l'été absolument privée d'eau; mais elle reçoit pendant l'hiver, sous forme de neige, les vapeurs qui lui sont amenées par les vents du nord et du nord-est qui soufflent sans obstacle. Cette neige, en fondant au printemps, développe une végétation herbacée abondante, mais éphémère, et qui, pendant quelques mois du moins, donne à ces vastes plaines couvertes de fleurs et de graminées l'aspect d'un merveilleux pâturage; mais la sécheresse ne tarde pas à survenir et à les transformer en désert. Pendant une période aussi courte, toute végétation ligneuse est impossible; aussi, sauf dans quelques oasis comme l'Utah, toute cette région est-elle dépourvue d'arbres.

Telle est dans son ensemble la physionomie générale de l'Amérique du Nord, qui est représentée à l'exposition par le Canada et les États-Unis.

Comme aux expositions précédentes, le Canada a tenu à honneur de nous montrer ses richesses forestières. Outre les expositions particulières, comprenant des bois déjà façonnés, tels que des roues

de voitures, des châssis de fenêtres, des portes qu'on expédie jusqu'en Australie toutes fabriquées, des bois tournés de toute espèce, le gouvernement a fait construire dans le grand vestibule un magnifique trophée en planches de diverses essences, donnant une haute idée de la production ligneuse de ce pays. Une tronce d'*abies Douglasii* de 2 mètres de diamètre, provenant d'un arbre de 100 mètres de haut et âgé de 566 ans, montre quelle est la puissance de la végétation sur la côte du Pacifique.

L'exploitation des forêts est la principale industrie du Canada, elle est abandonnée à des concessionnaires qui, moyennant redevance, abattent des cantons tout entiers. C'est là un procédé barbare qui amènera inévitablement la ruine des forêts et qu'il serait bien utile d'enrayer pendant qu'il en est temps encore. Le parlement canadien ne recule pas d'ailleurs devant les sacrifices nécessaires pour améliorer le cours des fleuves qui doivent par le flottage amener les bois du fond des forêts jusqu'à Québec, où ils sont embarqués pour les diverses parties du monde. Ces bois sont contrôlés à la sortie par des inspecteurs spéciaux qui y appliquent une marque indiquant la catégorie à laquelle ils appartiennent. Grâce à ce procédé, le commerce se fait avec la plus grande loyauté et le consommateur est sûr de ce qu'il achète. Ce sont surtout des planches de chêne, de pin rouge, de sapin, d'érable et de noyer qui font l'objet des exportations, et c'est l'Angleterre qui en est le principal débouché. Le Canada ne fait avec la France qu'un commerce peu important, et que le gouvernement anglais ne cherche pas à développer de crainte de perpétuer les sympathies françaises qui sont toujours vivaces dans cette colonie. Celle-ci en effet n'a pas été comprise dans le traité de commerce fait en 1860 entre la France et l'Angleterre, et comme elle ne peut pas traiter séparément pour son propre compte, elle reste soumise vis-à-vis de nous au tarif général, qui, comme on sait, est un tarif presque prohibitif. Aussi les relations commerciales entre le Canada et son ancienne métropole sont-elles presque nulles, au grand détriment des deux pays qui auraient cependant beaucoup à gagner à des rapports plus fréquens. Cette situation a provoqué chez les Canadiens un profond mécontentement qui s'est, même pendant l'exposition, manifesté à plusieurs reprises.

L'exposition des États-Unis n'est pas moins intéressante que celle du Canada. Les collections, outre les nombreux échantillons d'essences similaires à celles de nos pays, en renferment quelques-uns appartenant à des variétés particulières à l'Amérique; de ce nombre est le pitchpine dont on fait en Europe, depuis quelques années, une grande consommation. C'est un bois parfaitement veiné, dur

et renfermant une grande quantité de résine que l'opération du gemmage a accumulée dans les tissus; employé dans la menuiserie, l'ébénisterie, la fabrication des wagons, il ne le cède sous aucun rapport à nos bois les plus recherchés. Il faut citer aussi l'*hickory*, espèce de frêne dont on fait grand cas comme bois de menuiserie et de charronnage. On en fabrique des roues de voitures d'une légèreté et d'une solidité remarquables.

Ce qui aux États-Unis se consomme et s'exporte de bois est inimaginable; employé dans les constructions civiles et navales, dans l'ébénisterie, dans les chemins de fer, utilisé pour la fabrication du papier, pour celle du charbon et de la résine, servant au chauffage des habitations et des locomotives, le bois est d'un usage si général que s'il venait à manquer la vie tout entière de la nation s'arrêterait pour ainsi dire brusquement. Cette perspective a frappé certains esprits, et le gouvernement paraît s'être ému de la disparition des massifs forestiers qui, il y a peu d'années encore, couvraient le continent américain. Le congrès a ordonné une enquête, et un rapport volumineux vient de lui être adressé par M. Hough sur ce sujet.

D'après ce rapport, les actes édictés jusqu'ici pour empêcher dans les forêts appartenant aux états l'exploitation des arbres propres aux services publics sont restés lettre morte. Les concessionnaires, soustraits à tout contrôle, abattent ce qui leur convient et souvent ont recours à l'incendie pour cacher leurs méfaits; aussi commence-t-on à s'apercevoir des effets de cette dévastation. Non-seulement sur un grand nombre de points le bois devient de plus en plus cher, mais on constate déjà des perturbations climatériques inquiétantes; ainsi en Californie, où les forêts ont été détruites pour la consommation des usines et des forges, la neige des sierras fond brusquement, et, au lieu d'alimenter les cours d'eau d'une manière continue, elle les transforme en torrens au printemps et les laisse à sec le reste de l'année. Les terres échauffées par le soleil de l'été fondent les premières neiges, et prolongent l'automne jusqu'au milieu de l'hiver, rendant ainsi la contrée plus sèche et plus chaude. Pour conjurer le danger, M. Hough ne craint pas de proposer l'adoption de lois restrictives ayant pour objet de régler les exploitations des forêts et d'imposer aux états l'obligation de ne plus vendre ni pâturage, ni terrain déboisé, sans exiger des acquéreurs qu'une partie en sera replantée. Il demande également la création d'une administration forestière semblable à celle qui existe dans la plupart des états de l'Europe, et comme il prévoit fort bien que la législation actuelle des États-Unis, qui soumet tous les emplois à l'élection, ne permettrait pas aux hommes capables et honnêtes

de suivre une carrière exigeant des études spéciales sans être sûrs de la conserver, il n'hésite pas à demander pour eux des garanties qui font défaut en Amérique à tous les autres fonctionnaires. Si le congrès accepte ces propositions, il aura bien mérité du pays, car il pourra transmettre aux générations futures les massifs forestiers qui ont été la principale cause de prospérité des générations passées.

L'Amérique centrale, dont les différens états avaient également envoyé des collections de bois à l'exposition, est très accidentée ; les montagnes voisines de la côte précipitent les vapeurs des deux Océans et donnent à cette contrée une grande puissance de végétation. Aussi les forêts y sont-elles considérables et même en partie inexplorées. Dans les parties basses les essences qui les peuplent sont celles des régions tropicales, mais sur les montagnes apparaissent celles de la flore tempérée, c'est-à-dire les chênes, les frênes et les résineux.

La Guyane, dont nous parlerons sans nous occuper des divisions politiques, puisque la nature ne connaît pas de frontières, paraît avoir été autrefois couverte d'une série de lacs qui, rompant un jour leurs digues, versèrent leurs eaux dans l'Océan. Elle est traversée de l'est à l'ouest par plusieurs chaînes de montagnes parallèles à la côte qui coupent presque à angle droit les nombreux cours d'eau et donnent lieu à des cataractes d'un aspect grandiose, mais qui empêchent toute communication entre l'intérieur et la plaine, qui forme le long de la côte une bande de 40 milles de largeur. Les vents du nord et du nord-est, chargés des vapeurs de la mer des Antilles, y soufflent presque sans interruption et amènent des pluies abondantes partout où se produit le plus léger abaissement de température. Une barrière de montagnes, une simple forêt suffisent pour provoquer la condensation de ces vapeurs, pour enlever à ces vents toute l'humidité qu'ils tiennent en suspension et pour stériliser complètement les régions qui se trouvent au-delà. C'est sur la côte que se sont installés les Européens et qu'ils ont établi leurs cultures. Le sol, composé d'une couche d'alluvion et d'une argile blanchâtre, y est très fertile et peut fournir pendant de longues années, sans aucun engrais, des récoltes abondantes de sucre, de café, de riz et de coton. Le delta de l'Orénoque et les montagnes qui longent le rivage sont couverts d'une immense forêt. Au-delà de la première chaîne sont des savanes qui, faute de pluie, restent absolument stériles ; puis reparaissent de nouvelles montagnes et avec elles des forêts qui s'étendent au loin dans l'intérieur et vont rejoindre celles du Brésil. Ces forêts ont un aspect dont celles d'Europe ne peuvent donner une idée. La végétation, sans cesse en

activité, ne laisse à l'arbre aucun repos; les feuilles à peine tombées sont immédiatement remplacées par d'autres, et le plus souvent le même individu porte à la fois des fleurs et des fruits. Cette continuité dans la végétation ne laisse pas apparaître, comme dans les arbres de nos contrées, les accroissemens annuels du tissu ligneux: le bois forme une masse homogène, compacte, de coloration variée et le plus souvent susceptible d'un beau poli; c'est ce qui le rend si précieux pour l'ébénisterie. Beaucoup de ces arbres n'ont pas encore de nom dans la science, mais ils enchantent les regards par la beauté du feuillage, la variété des formes et la prodigieuse hauteur des fûts; ils sont reliés les uns aux autres par des lianes qui, après avoir escaladé les plus hautes branches, redescendent vers le sol pour y reprendre racine. Des oiseaux, des insectes, des reptiles sans nombre peuplent ces solitudes, dernier refuge des tribus indiennes qui fuient la civilisation.

Les forêts des parties basses, fréquemment inondées, ne renferment que des essences de peu de valeur, des palétuviers, des manguiers, des fougères arborescentes, des bambous, etc.; mais celles des régions montagneuses produisent les bois les plus précieux dont on peut voir des spécimens, non-seulement dans les expositions des colonies françaises, anglaises et hollandaises, mais aussi dans celles que les chambres de commerce du Havre, de Rouen, de Marseille et d'autres ports ont envoyées pour faire connaître les principaux élémens de leur commerce. Le Havre seul importe annuellement 83,488,900 kilogrammes de bois exotiques d'une valeur de 15,584,719 francs. Parmi ces essences précieuses, le *Mora excelsa* mérite une mention spéciale. Véritable géant végétal, il atteint 60 mètres de hauteur, pousse sur les terrains les plus rebelles à toute autre culture, et produit un bois dur, serré, à fibres entrecroisées, très recherché pour les constructions navales, et qui n'est pas, comme le chêne, exposé à la pourriture sèche. La graine du *Mora* est comestible, et son écorce, propre à la tannerie, est employée par les Indiens comme remède contre la dyssenterie. Le *Green heart* ou *Wacapou* est également un des meilleurs bois de charpente qu'on puisse trouver, surtout pour les constructions navales et hydrauliques. Citons encore le *Courbaril* ou *Locust-tree* dont le bois très dur, de couleur brune, prenant un beau poli, est excellent pour l'ébénisterie; le *Purple heart* ou *copaifera bracteata*, qui atteint de très belles dimensions, dont le bois d'un rouge violacé est extrêmement résistant, mais qui est peut-être plus précieux encore par la résine qu'il distille; le *dalbergia nigra* ou palissandre; le *cedrela odorata* dont l'odeur aromatique le préserve des attaques des insectes et qu'on emploie à la confection des

caisses de cigares; le *Quebracho*, propre au charronnage, et dont le bois réduit en sciure sert au tannage des peaux; enfin l'acajou qui, de tous, est le plus connu en Europe. Le meilleur acajou vient de Saint-Domingue, mais le prix élevé de celui-ci n'en permet pas l'emploi autrement que comme placage; celui du Honduras et de la Guyane est de moins belle qualité, mais il est plus léger, plus tenace, de plus grandes dimensions que le premier, et plus apte par conséquent à être employé dans les constructions navales, car le prix n'en est pas beaucoup plus élevé que celui du chêne. Un grand nombre d'arbres de la Guyane donnent aussi des produits spéciaux susceptibles d'être utilisés dans l'industrie et la médecine; les uns, comme le bois de campêche, le bois de Brésil, l'indigo, fournissent des matières tinctoriales; d'autres sécrètent des gommes et des résines, comme le caoutchouc, la gutta-percha, le baume de Tolu. Tous ces arbres précieux sont depuis fort longtemps entrés dans le commerce et il en est un certain nombre qu'on trouve aujourd'hui quelque difficulté à se procurer. Les forêts accessibles sont exploitées et il faut pénétrer dans l'intérieur pour alimenter la consommation. Le gouvernement anglais paraît s'être préoccupé de cette situation et il a pris, paraît-il, quelques mesures pour empêcher les exploitations abusives; mais il est douteux que ces mesures soient efficaces et qu'une surveillance quelconque puisse s'exercer dans ces solitudes où l'homme civilisé ose à peine s'aventurer.

Le Brésil, exposé aux vents humides de l'Atlantique, reçoit sur la côte sud-est les pluies dont la chaîne de la *serra do Mar* provoque la condensation. Toute cette partie est couverte d'une immense forêt dont la végétation ne se ralentit jamais. Dans l'intérieur, un plateau de 650 mètres de hauteur s'incline dans la direction du sud jusque vers le bassin de la Plata. Ce plateau, interrompu par les excavations de l'Amazone, du Madeira et du Paraguay, ne reçoit de pluies que pendant la courte période zénithale; aussi est-il couvert de savanes appelées *campos*, partout où le sol n'est pas abreuvé par une eau courante. Lorsqu'il en est ainsi, les forêts reparaissent avec leur végétation désordonnée. Ces forêts n'ont pas l'aspect grandiose qu'on s'imagine, car si les détails sont merveilleux, l'ensemble manque d'harmonie et d'horizon; toutes ces plantes parasites, ces épiphytes qui végètent sur les troncs déjà morts, ces lianes qui courent d'un arbre à l'autre, empêchent de voir les cimes, obscurcissent la lumière, arrêtent la circulation de l'air et vous entourent d'une atmosphère accablante imprégnée d'une forte odeur de pourriture qui serre le cœur. Ces forêts sont peuplées des arbres si nombreux que produit la région équatoriale, que nous avons déjà

rencontrés dans la Guyane et dont l'énumération, même sommaire, est impossible; il faut cependant y mentionner l'*araucaria*, seul conifère que possède le Brésil et qui est connu sous le nom de pin du Brésil. C'est un arbre très élevé dont les branches partent du tronc en se recourbant comme les bras d'un candélabre et sont couvertes de feuilles imbriquées, d'un vert métallique, et munies d'un piquant au sommet. D'un port élégant et majestueux, cet arbre est l'un des plus beaux ornemens de ces forêts; il produit un fruit comestible et un bois compacte, facile à travailler, dont on exporte une grande quantité à Montevideo. Il est un autre arbre qui, pour certaines provinces, est une véritable providence, c'est le *Copernicia cerifera*, connu dans le pays sous le nom de *Carnauba*. Résistant aux sécheresses les plus prolongées, il fournit un excellent bois; la partie centrale de la tige donne une espèce de sagou dont on peut faire du vin; la pulpe du fruit est comestible, l'amande torréfiée remplace le café; les feuilles, dont il se fait une grande exportation, fournissent des fibres souples et ténues servant à la fabrication des chapeaux de paille, enfin ces mêmes feuilles sécrètent une cire dont on fait d'excellentes bougies.

Au sud du Brésil, la république argentine nous offre également le long des côtes de vastes forêts où se rencontrent le *dalbergia nigra*, connu chez nous sous le nom de palissandre, et en Angleterre sous celui de *Rosewood*; le *Quebracho*, dont nous avons déjà parlé, et dont le bois renferme 12 pour 100 de tannin, et les feuilles 25 pour 100; le *Lapacho*, qui est d'une belle couleur violette, et de nombreux arbrisseaux, dont beaucoup donnent des produits tinctoriaux ou médicinaux. Les pluies, abondantes sur la côte, diminuent à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur, et finissent par ne plus se produire qu'accidentellement sous forme de pluies d'orage; avec elles aussi disparaissent les forêts que remplacent de simples graminées. C'est la seule végétation qu'on rencontre dans les vastes plaines appelées *pampas* qui s'étendent jusqu'au pied des Andes. Les plantations d'arbres y réussissent cependant, et il n'est pas douteux que, si l'on parvenait à créer artificiellement des forêts, le climat ne se modifiât bientôt et ne devînt plus humide.

Les Andes forment une double chaîne qui court parallèlement au Pacifique; mais les forêts n'y couvrent guère que les versans septentrionaux, qui reçoivent les émanations de la mer des Antilles; depuis le cap Blanco au Pérou jusqu'à Valparaiso, sur une longueur de 29 degrés, toute la chaîne est déboisée. Au Pérou, en Bolivie, dans la Nouvelle-Grenade, se rencontrent les forêts de chinchonas qui produisent le quinquina, mais qui sont dévastées partout où elles sont accessibles. Heureusement le précieux arbuste a pu

être acclimaté sur d'autres points, notamment dans la chaîne des Nilgherries, dans l'Inde, à Java, à Queensland, en Australie, et même à la Réunion.

III.

Le climat de l'Australie ressemble à celui de l'Europe méditerranéenne, sauf dans la partie septentrionale où la proximité de l'équateur lui donne un caractère tropical. Les courans atmosphériques y sont réguliers et les pluies réglées d'une manière constante. Elles sont très peu abondantes au nord, et presque nulles dans l'intérieur où règne le désert. Au sud du tropique, elles persistent pendant la période hivernale, et c'est dans cette dernière région, qui occupe la partie sud-est du continent, et en Tasmanie que se sont concentrés les efforts de la colonisation. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de ces colonies dont tout le monde connaît le prodigieux développement; bornons-nous à dire que le premier convoi d'émigrans fut débarqué à Port-Jackson le 20 janvier 1788, et qu'aujourd'hui, c'est-à-dire quatre-vingt-dix ans après, la colonie, peuplée de 1,500,000 habitans, a dû se diviser et former cinq gouvernemens séparés : la Tasmanie, l'Australie du sud, Victoria, Queensland et la Nouvelle-Galles du sud. L'agriculture n'y est développée que sur les côtes et dans la Tasmanie, mais le climat de l'intérieur, très favorable à la végétation herbacée, produit d'excellens pâturages, qui ont permis d'y élever d'immenses troupeaux de moutons dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 20 millions; mais comme le continent ne renferme pas de hautes montagnes, les cours d'eau y sont rares et peu étendus. Aussi les années de sécheresse sont-elles calamiteuses pour les animaux qui périssent par milliers. Cette année même, plus de 5 millions de moutons sont morts au milieu des pâturages desséchés.

Dans les colonies de Queensland et de la Nouvelle-Galles du sud, les forêts ont un caractère équatorial, tandis que dans la Tasmanie et dans Victoria elles ont jusqu'à un certain point l'aspect européen. D'après l'intéressant catalogue publié par le gouvernement colonial, le sol forestier peut être partagé en trois régions distinctes : l'une ne renfermant que des buissons (*scrubs*) d'arbustes appartenant aux genres des bruyères et des *proteacées*, formant des fourrés impénétrables et indestructibles, même par le feu; la seconde est couverte de forêts claires (*open forest*), d'arbres très élevés, peu branchus, garnis de feuilles épaisses, dures, persistantes et riches en huiles essentielles, appartenant presque tous au genre *eucalyptus*. La troisième région, qui est aussi la moins connue,

s'étend dans les profondeurs du continent en couvrant d'une multitude d'essences diverses les plaines, les vallées et les montagnes. La plupart de ces essences sont encore inconnues, car les arbres sont si élevés, les cimes si difficiles à distinguer au milieu des cimes voisines, leurs troncs tellement couverts de parasites, que le plus souvent on ne peut en constater l'identité qu'en les abattant. C'est là qu'on rencontre la fougère arborescente, l'ortie géante, (*urtica gigas*), le figuier géant (*ficus gigantea*), le *cedrela australis*, et une espèce d'*araucaria* connu sous le nom de pin de la baie de Moreton (*Moreton bay pine*) dont les fruits servent de nourriture aux Indiens.

Dans les colonies méridionales qui jouissent d'un climat tempéré, grâce à la chaîne des alpes australiennes qui les protègent contre le souffle brûlant de l'équateur, les essences se rapprochent de celles de nos contrées. Elles ont bien encore un peu le caractère tropical vers le sud-est, où se montrent certains palmiers, mais elles le perdent peu à peu à mesure qu'on s'élève, et l'on rencontre alors les espèces qui nous sont familières, comme le hêtre, le frêne et l'acacia. Sur les montagnes, l'eucalyptus s'élève jusqu'à une altitude de 2,000 mètres, mais, bien avant d'arriver à cette limite, la rigueur de la température en ralentit la croissance. Cet arbre remarquable nous paraît appelé à jouer dans le monde un rôle assez important pour mériter qu'on s'y arrête.

L'eucalyptus, dont les nombreuses variétés ont souvent été prises pour des espèces particulières, appartient à la famille des myrtacées; il a une croissance prodigieuse qui tient à la permanence de ses feuilles. Sèches, rigides, d'un gris bleuâtre, recouvertes d'un épiderme qui les protège contre la sécheresse, celles-ci persistent pendant toute l'année sans être affectées par le renouvellement des saisons. Pourvues de stomates des deux côtés et disposées perpendiculairement aux branches, de façon à être frappées par le soleil sur les deux faces à la fois, elles ont une puissance d'aspiration extraordinaire et font profiter l'arbre de la moindre humidité qui vient humecter le sol. Tant que celui-ci contient de l'eau, elles exercent leurs fonctions physiologiques avec une rare puissance et provoquent cette croissance extraordinaire qui nous étonne; mais que le sol vienne à se dessécher, la végétation s'arrête comme endormie, sans que l'arbre paraisse en souffrir, pour reprendre au moment des pluies, parfois après de longs mois, avec une nouvelle vigueur. On conçoit combien est précieuse une essence qui, s'accommodant des terrains les plus humides, est capable en même temps de résister aux sécheresses les plus prolongées; aussi a-t-on cherché à la propager partout où le climat paraissait pouvoir lui

convenir. On en a planté en Californie, en Guyane, dans l'Inde, sur les côtes de la Provence et surtout en Algérie, où elle paraît appelée à rendre les plus grands services.

La variété la plus connue est l'*eucalyptus globulus*, appelée par les Anglais *blue gum* à cause de la résine qu'elle distille; elle n'a pu jusqu'à présent dépasser la zone méditerranéenne, car elle ne supporte pas un froid de plus de 4 degrés au-dessous de zéro; mais il n'est pas douteux que sur les 160 variétés d'eucalyptus il n'y en ait quelqu'une qui ne puisse s'accommoder à nos climats tempérés; on a remarqué d'ailleurs que les sujets, issus des graines des arbres qui ont végété en France, sont déjà plus robustes que ceux qui leur ont donné naissance et supportent des froids plus rigoureux. Cette essence serait pour nous une conquête des plus utiles, moins peut-être par les produits ligneux qu'elle fournit que par les services qu'elle peut rendre en assainissant le pays, en desséchant les marais, en mettant en valeur des terres incultes. L'eucalyptus en effet, ou tout au moins quelques-unes de ses variétés, s'accommode aussi bien des sols calcaires que des sols siliceux, des terrains secs que des terrains humides; mais il exige partout un sol meuble et perméable qui lui permette d'étendre au loin ses racines.

Le bois de l'eucalyptus est très dense et renferme peu d'aubier, ce qui est très remarquable pour un arbre qui s'accroît de 5 à 6 mètres par an; exposé à l'air, il durcit et devient difficile à travailler; cette propriété est due à la solidification des gommes et des résines contenues dans le tissu ligneux, auquel elles donnent une durée remarquable, et qu'elles mettent à l'abri des ravages du taret, le rendant ainsi particulièrement propre aux constructions hydrauliques. Dans nos contrées, ce bois est disposé à se fendre et à se tourmenter, mais ne fût-il propre qu'au chauffage ou à la fabrication des traverses de chemin de fer, il n'en serait pas moins fort utile. A l'âge de cinq ans, des eucalyptus plantés près du lac Fetzara, en Algérie, fournissaient des poteaux télégraphiques et des perches de mines; à douze ans, ils avaient plus de 2 mètres de circonférence et 30 mètres de hauteur.

Le bois de l'eucalyptus n'est pas le seul produit qu'on en puisse tirer; l'écorce, épaisse et fibreuse, sert à fabriquer des cordes, des nattes et une sorte de feutre imputrescible pour les couvertures légères; les gommes et résines sont utilisées dans la pharmacie et la parfumerie; les feuilles fournissent une huile propre à l'éclairage, et, infusées dans l'alcool, elles donnent une liqueur antiseptique excellente pour le pansement des plaies de mauvaise nature et les affections cancéreuses; même desséchées, elles renferment encore 15 pour 100 de tannin et conservent pendant longtemps la pro-

priété de chasser les insectes; enfin les fruits passent pour avoir une propriété fébrifuge analogue à celle du quinquina.

Les services les plus importans peut-être que les eucalyptus puissent nous rendre sont ceux qui résultent de l'influence qu'ils exercent sur les conditions climatériques des régions où ils se trouvent. Leur puissance d'absorption est telle qu'ils dessèchent et assainissent les terrains marécageux, si bien qu'aujourd'hui il ne se crée pas un village en Algérie sans qu'on ne commence par mettre les habitans à l'abri des fièvres paludéennes au moyen de plantations d'eucalyptus. Ces propriétés fébrifuges ont été parfois mises en doute, mais elles sont aujourd'hui incontestables en présence des faits nombreux constatés en Algérie aussi bien qu'en Australie, et s'expliquent d'ailleurs facilement. En desséchant les marais, les eucalyptus empêchent la formation des miasmes qui s'en dégagent, et comme d'autre part leurs émanations éloignent les insectes, il est probable qu'elles produisent le même effet sur les animalcules qui paraissent être la cause première des fièvres paludéennes et probablement aussi des dyssenteries qui les accompagnent le plus souvent.

Au lac Fetzara, aux mines de Mokta-el-Hadid, les ouvriers employés aux exploitations ne pouvaient passer la nuit sur place et étaient obligés de quitter tous les soirs le centre de leurs travaux; une plantation de 200,000 pieds d'eucalyptus sur les rives basses du lac a complètement transformé le climat et chassé la fièvre en même temps que les moustiques. Il en a été de même à la Maison-Carrée, près d'Alger, au pénitencier de l'*Harrach*, et sur un grand nombre d'autres points. L'Australie, dont l'eucalyptus occupe les quatre cinquièmes du territoire, est à l'abri des fièvres endémiques ou paludéennes, bien que, topographiquement et géologiquement, elle ne diffère pas des autres contrées. Cela est dû, d'après un rapport de M. Bosisto, à ce qu'elle est entourée d'une atmosphère imprégnée des émanations que les huiles et les acides volatils contenus dans les feuilles laissent échapper. Ces huiles, qui transforment une partie de l'oxygène de l'air en péroxyde d'hydrogène, provoquent la formation d'une grande quantité d'ozone qui assainit l'air ambiant. On peut du reste se convaincre de cet effet en laissant évaporer dans l'air vicié d'une chambre de malade ou d'une salle pleine de monde une certaine quantité d'huile d'eucalyptus; l'atmosphère se purifie aussitôt et la respiration redevient libre et facile. Quelles qu'en soient les causes, on ne peut méconnaître les propriétés sanitaires de l'eucalyptus, et à ce titre il faut considérer l'acclimatation de cette essence dans nos régions comme un bienfait pour l'humanité.

IV.

En Afrique comme dans le Nouveau-Monde, comme en Australie, la puissance de la végétation est proportionnelle à l'abondance des pluies. La région comprise entre les tropiques, d'un Océan à l'autre, est arrosée chaque fois que le soleil passe au zénith, et soumise à l'empire des vents alisés secs, dès qu'il s'en éloigne. La végétation y est vigoureuse; les graminées ont une forme arborescente; le pays est couvert de bois, de lacs immenses et sillonné de grands fleuves. — Au nord de cette région est le Sahara, vaste plateau de 480 mètres d'altitude, où soufflent sans obstacle les vents alisés, où l'atmosphère, dépourvue de vapeurs, ne laisse jamais tomber de pluie, où les vallées profondes demeurent sèches, où le sol n'est formé que de dépôts arénacés sans humus, où l'œil n'aperçoit qu'un désert rocailleux sans terre végétale, et où n'apparaissent de temps à autre quelques oasis que là où les eaux souterraines sont assez rapprochées pour que les racines des palmiers puissent aller s'y abreuver.

L'Algérie est mieux partagée, car la chaîne de l'Atlas condense les vapeurs que contiennent les vents du nord et provoque des pluies qui malheureusement ne sont pas encore assez fréquentes au gré de nos colons. L'exposition de l'Algérie, contenue dans l'élégant pavillon que tout le monde a visité, comprend une très belle et très complète collection de bois dans laquelle on retrouve la plupart des essences de nos climats, les chênes, les frênes, les ormes, les châtaigniers, les noyers, les pins, etc.; on y voit aussi le cèdre, l'arbre algérien par excellence, qui ne se rencontre que dans l'Atlas et dans les montagnes du Liban, phénomène assez difficile à concilier avec l'hypothèse de l'unité des centres de création. A cette collection est joint un catalogue détaillé, rédigé par M. Mangin, conservateur des forêts à Alger, qui fait connaître les ressources forestières de la colonie et dans lequel nous puiserons les détails qui suivent. D'après les derniers relevés, l'étendue des forêts algériennes est de 2,360,747 hectares; elles forment deux bandes parallèles à la mer, réunies par les massifs qui s'étendent le long de la frontière tunisienne. Elles sont aujourd'hui reléguées dans le fond des vallées abruptes ou sur le sommet des montagnes, car les terrains accessibles ont été défrichés depuis longtemps ou livrés au pâturage. Plusieurs de ces forêts, peuplées de pins, de cèdres et de chênes zéens, sont fort belles; d'autres, formées de chênes-lièges, sont destinées à devenir plus tard une des richesses de la colonie.

D'après la loi musulmane, les forêts étaient la propriété du bey-

lick, et c'est en se basant sur ce principe que les différens actes, qui ont constitué la propriété en Algérie, ont considéré les forêts comme appartenant de droit à l'état. Cependant les commissions chargées de délimiter les terres à laisser aux indigènes, instituées en vertu du sénatus-consulte de 1863, ont attribué à ceux-ci, soit à titre collectif, soit à titre particulier, la propriété de quelques forêts. Elles ont de plus attribué aux communes, sous forme de cantonnement, certaines portions de forêts représentant la valeur des droits d'usage que les habitans exerçaient précédemment sur la forêt entière. Enfin, il a également été abandonné dans ces derniers temps aux communes européennes, à titre de dotation forestière, des parties de forêts destinées à leur fournir les bois dont elles ont besoin.

A la suite de ces diverses opérations, les 2,360,747 hectares de forêts se trouvent répartis ainsi qu'il suit :

A l'état.	1,969,247	hectares.
Aux communes . .	77,749	—
Aux particuliers . .	313,751	—

L'état se trouve donc chargé, soit comme propriétaire, soit comme tuteur des communes, de la gestion de plus de 2 millions d'hectares de forêts. Il emploie à ce service 69 agens, 288 gardes et brigadiers français, 111 gardes indigènes, et y consacre un budget de 1,188,660 francs. Ce service comprend, outre la délimitation des massifs boisés et le cantonnement des communes usagères, la répression des délits et la surveillance des exploitations. De tous les délits les plus redoutables sont les abus de pâturage et les incendies. La sécurité que la domination française a donnée aux indigènes, qui ne sont plus comme autrefois exposés à des razzias de tribu à tribu, leur a permis d'élever plus de bétail en même temps qu'elle en a considérablement augmenté la valeur; aussi voit-on pendant la saison sèche des troupeaux entiers abandonner la plaine aride pour chercher dans les forêts des hauts plateaux une herbe plus abondante; mais pour empêcher que ces troupeaux ne dévastent les jeunes coupes, on les cantonne dans les parties où les arbres sont assez forts pour n'avoir plus rien à en craindre. Parfois, pour augmenter l'étendue des pâturages disponibles, les bergers mettent le feu aux forêts et occasionnent ainsi des incendies qui dévorent plusieurs centaines d'hectares. La loi du 17 juillet 1874 a prescrit des mesures énergiques pour mettre fin à ces dévastations, et il faut espérer que la responsabilité collective des tribus triomphera de ces pratiques sauvages.

La difficulté des transports a empêché jusqu'à présent l'exploita-

tion des forêts de l'Algérie de prendre toute l'extension qu'elle aura un jour. Le bois n'ayant qu'une faible valeur, eu égard à son volume, ne peut supporter que des frais peu élevés ; dès que ceux-ci atteignent un certain chiffre, on a intérêt à le laisser périr sur pied plutôt qu'à l'exploiter. C'est le cas en Algérie, où dans les dernières années on n'a vendu que 74,000 mètres cubes, quand les forêts pouvaient en fournir cinq fois plus. D'une part, en effet, la population est trop peu dense pour consommer sur place tous les bois de feu, et d'autre part, la construction des routes forestières est subordonnée à celle des grandes voies de communication qui restent à ouvrir. Mais tout fait prévoir qu'avant peu les forêts de l'Algérie sortiront de la période d'attente où elles se trouvent et qu'elles commenceront à donner un revenu appréciable. Jusqu'ici les produits principaux qu'on en a tirés sont le liège et l'écorce à tan. L'étendue des forêts de chêne-liège est de 255,152 hectares, mais une très faible partie seulement en est exploitée. A cause des frais assez élevés que nécessitent les opérations préliminaires du démasselage et du débroussaillement, ces forêts sont ordinairement données à bail pour une période de quatorze ans, à l'expiration de laquelle elles doivent être rendues à l'état en pleine valeur. Les écorces à tan proviennent soit du chêne vert, soit des pins d'Alep ; ces dernières sont très recherchées, car elles donnent au cuir la couleur rouge caractéristique du cuir algérien; elles se vendent jusqu'à 50 francs le quintal sur la place de Constantine. L'exportation des écorces à tan, en y comprenant, bien entendu, celle des forêts particulières, s'est élevée en 1877 à 20,278,000 kilog. ; celle du liège brut à 4,247,527 kilog., et celle du liège ouvré à 464,046 fr.

Les forêts produisent encore l'alfa, plante vivace de la famille des graminées, dont on fait des ouvrages de sparterie, des étoffes et surtout du papier. La mise en adjudication de ce précieux textile donne dans les trois provinces un revenu annuel de 64,407 francs. Enfin les indigènes sont autorisés à installer dans l'intérieur des massifs des fours pour y distiller les bois secs et gisans et en fabriquer du goudron. En résumé, les forêts de l'Algérie sont en bonne voie et ne tarderont pas à être sur le même pied que celles de la métropole.

V.

Si nous envisageons le continent asiatique dans son ensemble, nous retrouvons encore la loi qui préside à la distribution de la végétation sur le globe. Partout où les vents humides pénètrent dans l'intérieur et y déversent des pluies bienfaisantes, les plantes ligneuses

et herbacées se montrent avec abondance; partout où ces vents n'arrivent qu'après avoir été dépouillés des vapeurs qu'ils contenaient apparaît le désert. Tel est le cas de presque toute l'Asie centrale, depuis la Mer-Noire jusqu'à la chaîne du Khian-chan, c'est-à-dire du tiers environ de cette partie du monde. Le climat de cette région, dite région des steppes, est caractérisé par un hiver très froid, auquel succède, presque sans transition, un été très chaud, dus l'un et l'autre au vent desséchant du nord-est; le printemps dure à peine quelques semaines, et la végétation, qui n'a que trois mois pour accomplir toutes ses phases, impuissante à produire aucun arbre, ne peut fournir aucun abri contre les ardeurs du soleil ou contre la bise glacée du nord.

Cette vaste région, dont la disposition des montagnes modifie par places le caractère général, comprend les plaines méridionales de la Russie, depuis la Mer-Noire jusqu'à la mer Caspienne, l'Asie-Mineure, l'Arabie, la Transcaucasie; elle s'étend sur la Perse, vaste steppe qui se développe jusqu'à la vallée de l'Indus et ne présente quelque fertilité que sur une étroite bande de terrain aux bords de la mer Caspienne, habités par des peuplades nomades. Mais au-delà la région de l'Aral est un désert inhabitable où les hommes et les animaux ne peuvent trouver de nourriture, où les pluies qui tombent accidentellement sont aussitôt absorbées par le sol. Les pays situés à l'ouest des grandes chaînes de l'Asie centrale, l'Altaï et le Khian-chan, c'est-à-dire la Dzoungarie et la Kachgarie, sont d'une remarquable fertilité; abrités contre les vents desséchans par des hauteurs infranchissables, arrosés par de nombreux cours d'eau, ils peuvent être considérés comme la serre chaude de la vieille Asie; mais à l'est s'étendent la grande plaine de Gobi et la Mongolie, qui sont de véritables déserts; il en est de même du Thibet, où la sécheresse de l'air ne permet qu'une végétation pauvre sur un sol rocailleux. L'Asie-Mineure, il est vrai, n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, et il est probable que des irrigations bien entendues et des reboisemens faits sur une grande échelle pourront lui rendre son ancienne splendeur; c'est une tâche à laquelle il faut espérer que l'Angleterre ne faillira pas, puisqu'elle est aujourd'hui responsable de la prospérité de cette contrée.

La région chino-japonaise, qui s'étend du Thibet à l'Altaï et du tropique boréal au bassin de l'Amour, en y comprenant les îles japonaises, est, sous le rapport du climat, plus soumise que toute autre aux mouvemens généraux de l'atmosphère, et parmi eux les moussons ont une influence prépondérante. La mousson du nord-est, qui souffle du mois d'octobre au mois d'avril, donne au Japon et surtout à la Chine un climat d'automne et d'hiver sec et froid,

puisqu'elle n'apporte à ces contrées qu'un air dépourvu d'humidité venant des régions glacées du pôle; la mousson du sud-ouest, au contraire, qui souffle d'avril à octobre, entraîne avec elle un air chaud et saturé des vapeurs pompées dans les mers de l'Inde qui se condensent en s'avançant vers le nord et occasionnent des pluies abondantes. Ainsi partout où des circonstances locales n'y font pas obstacle, les hivers sont froids, les printemps pluvieux et les étés chauds. Ce sont là des conditions très favorables à la végétation forestière, puisque les plantes peuvent se développer vigoureusement au printemps avant de prendre, sous l'influence des chaleurs de l'été, une consistance ligneuse. Cette région devrait donc être et serait en réalité une des plus boisées du monde, si les défrichemens n'avaient en Chine relégué les forêts dans les montagnes de l'ouest. Il n'en est pas de même au Japon, où d'anciennes lois défendaient d'abattre un arbre sans le remplacer aussitôt par un autre; aussi y trouve-t-on encore de fort belles forêts qui renferment des richesses considérables. Le paysage japonais, avec ses pentes boisées et ses vallées arrosées et cultivées, est un des plus beaux qu'on puisse voir.

La flore de cette région, qui ressemble à celle de la région méditerranéenne, est caractérisée par des arbustes au feuillage toujours vert et par une grande variété d'arbres résineux dont beaucoup sont spéciaux à ces contrées. Tels sont les pins parasols du Japon (*sciadopitys*), les *cryptomerias*, déjà complètement naturalisés dans nos jardins; les *chamæcyparis*, les *thuyopsis*, les pins à écorce blanche (*bunageana*) dont l'écorce, d'abord verte, blanchit en vieillissant, au point de paraître avoir été passée à la chaux; les ginkos (*Salisburia adiantifolia*), dont la croissance est extrêmement rapide et le travail très facile. Parmi les bois feuillus qui étaient également représentés dans les collections du Champ-de-Mars, citons diverses variétés de chênes, de frênes, de tilleuls, de sycomores, de hêtres, le camphrier (*cinnamomum camphora*), le *planera cuspidata*, variété d'orme à fibre ondulée, avec lequel les Japonais obtiennent par un débit de contre-maille un placage de toute beauté, le *paulownia*, dont le bois léger et poreux sert à fabriquer la plupart des objets laqués et dorés aujourd'hui si recherchés en Europe; mentionnons enfin le bambou, l'arbuste le plus précieux du pays par les usages divers auxquels on l'applique.

Au point de vue climatologique, l'Inde fait partie de la région des moussons, dans laquelle le passage du soleil d'un côté à l'autre de l'équateur détermine des courans périodiques qui soufflent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre et amènent alternativement la saison sèche et la saison pluvieuse. Toute cette région, qui com-

prend en outre la Birmanie, Siam, la Cochinchine, les îles tropicales de Java, Sumatra, Bornéo, etc., est couverte de forêts d'essences les plus variées. Dans les parties basses, ce sont des bambous, des fougères arborescentes, des palmiers, des mangliers, des banyans soutenus par des racines aériennes et dont les branches tombantes engendrent en touchant terre des sujets nouveaux. Tous ces arbres, mélangés d'arbrisseaux surchargés de parasites, donnent aux forêts l'aspect d'une serre en désordre dans laquelle on ne peut distinguer les individus, et non l'aspect majestueux des belles futaies de nos contrées qui les fait ressembler à une immense galerie de colonnes gothiques. Sur les points plus élevés paraissent le chêne vert, le châtaignier, le sâl (*shorea robusta*) estimé comme bois de construction et qui forme au pied de l'Himalaya une immense ceinture de forêts, l'*acacia catechu*, le santal (*santalum album*) au bois odorant, le teck (*tectona grandis*), le plus précieux des arbres de ces contrées, qui peuple encore en Birmanie, et surtout dans l'île de Java, d'immenses forêts, mais qui est depuis longtemps dans l'Inde l'objet d'exploitations abusives. Plus au nord enfin, sur les pentes orientales de l'Himalaya et dans les vallées étroites qui en descendent, les forêts prennent la physionomie des régions tempérées; on y rencontre la plupart des bois feuillus de l'Europe, auxquels succèdent les conifères. Ce sont les cèdres déodoras, les sapins de Webb, les pins élevés (*pinus excelsa*) et les pins à longues feuilles (*pinus longifolia*), qui, d'abord mélangés aux feuillus, constituent bientôt le peuplement exclusif.

Le gouvernement indien a envoyé à l'exposition une collection de plus de 600 échantillons se rapportant à 270 espèces, tous parfaitement étiquetés et classés avec le plus grand soin. Il faut dire à sa louange que depuis un certain nombre d'années il s'occupe avec sollicitude de la conservation et de l'amélioration des forêts de ce pays, pendant trop longtemps exposées aux dévastations des indigènes. Incendiées par eux pour avoir des terres à mettre en culture, elles ont disparu sur bien des points pour faire place à des jungles inextricables et qui servent de repaire aux bêtes fauves. Le gouvernement possède, sous le nom de forêts réservées, environ 24,380,000 hectares, et il a pour les gérer une administration spéciale dont un grand nombre d'agens ont fait leurs études à l'école de Nancy.

L'administration des colonies françaises a également exposé une collection de bois provenant de la Cochinchine, dont les essences diffèrent peu de celles de l'Inde. C'est dans la province de Bien-Hoa que se trouvent les forêts les plus considérables dont l'exploitation donnera lieu quelque jour à un commerce important; déjà

aujourd'hui les indigènes commencent à s'y livrer et profitent de la saison des pluies pour faire flotter sur les cours d'eau les bois abattus dans l'intérieur. Les procédés employés jusqu'ici sont très rudimentaires, mais il est probable que cette industrie va se développer et se régulariser, car un agent supérieur de l'administration des forêts a été récemment chargé de l'organisation d'un service spécial.

VI.

Nous arrivons à l'Europe dont les côtes découpées forment des golfes et des mers intérieures qui permettent aux vents humides de pénétrer dans toutes les directions et d'amener la pluie sur les points les plus reculés. Au centre, et comme le noyau de cette partie du monde, s'élève la chaîne des Alpes, avec ses nombreuses ramifications, qui condense les nuages et distribue les pluies dans les vallées, en donnant naissance à de nombreux cours d'eau qui rayonnent de toutes parts. Les neiges qu'elles accumulent pendant l'hiver font l'office d'un puissant réservoir qui, pendant les chaleurs de l'été, alimente les fleuves et les rivières et atténue les effets des sécheresses. Mieux partagée que les autres continens, l'Europe n'a ni déserts, ni pampas, et si elle n'est pas tout entière couverte de forêts, c'est parce que la culture les a fait disparaître et les a remplacées. Elle appartient à la zone tempérée, sauf pour une petite partie qui pénètre dans la zone arctique. La flore de cette dernière est fort pauvre et ne comprend en fait d'arbres que des bouleaux, des pins et des mélèzes; le sol, qui pendant les quelques mois d'été ne se dégèle qu'à la surface, ne peut supporter que des essences à racines traçantes, car les autres ne pourraient puiser leur nourriture dans les couches glacées du sous-sol. Le surplus de l'Europe peut être divisé en deux régions : la région tempérée proprement dite et la région méditerranéenne.

Cette dernière comprend tous les pays baignés par les flots bleus de la Méditerranée : l'Espagne, la Provence, l'Italie, la Grèce, la Turquie jusqu'aux Balkans, la Syrie et toute la côte Africaine. Elle est caractérisée, au point de vue du climat, par la douceur de l'hiver, et par cette circonstance qu'il n'y pleut pas pendant l'été, parce que l'atmosphère échauffée du tropique et du Sahara aspire l'air des régions situées plus au nord et détermine la formation d'un vent de nord-est dépourvu d'humidité qui maintaint le ciel toujours pur. Les hivers y sont doux sans que les étés y soient très chauds; mais des circonstances locales, telles que la disposition des chaînes de montagnes, modifient parfois ces caractères généraux. La marche

de la végétation n'est pas la même que dans le nord; les plantes ne se développent qu'au printemps; elles restent stationnaires pendant la période estivale, pour se raviver sous l'action des pluies d'automne. Cette marche explique pourquoi la flore méditerranéenne comprend un si grand nombre d'arbres et d'arbustes toujours verts, comme l'oranger, l'olivier, le chêne vert, le laurier, le myrte, etc. Les feuilles de ces arbres sont épaisses et couvertes d'un épiderme luisant qui pendant la saison sèche les protège contre l'évaporation; elles peuvent ainsi se maintenir jusqu'à l'automne, moment où elles reprennent leurs fonctions qu'elles continuent même pendant l'hiver, pourvu que la température ne tombe pas au-dessous d'un certain degré, car elles sont très sensibles au froid.

Les forêts qui autrefois couvraient la plus grande partie de cette région ont pour la plupart disparu; dévastées par les incendies et les troupeaux, elles ont été remplacées par la végétation arbustive des maquis. Il existe cependant encore quelques massifs importans, peuplés dans les montagnes de chênes, de hêtres, de châtaigniers, parmi les bois feuillus; de sapins, de pins sylvestres, de laricios, de pinsapos, parmi les résineux. Dans les plaines, les essences dominantes sont les chênes verts, les oliviers, les caroubiers, les cystes, les myrtes, les pins pignons, les pins maritimes et les pins d'Alep.

L'exposition espagnole, organisée par une société financière, contient des échantillons des principales essences des forêts de ce pays ainsi que des lièges, des charbons, des sumacs et des écorces; mais elle pourrait faire illusion sur ses richesses. L'Espagne en effet est presque déboisée, et tous les soins du gouvernement tendent à conserver les massifs qui subsistent encore et à en reconstituer de nouveaux sur les montagnes. Cette opération serait pour la péninsule un véritable bienfait, car elle régulariserait le régime des cours d'eau qui, torrens pendant l'hiver, sont à sec pendant la plus grande partie de l'année, provoquerait des pluies plus fréquentes et diminuerait les sécheresses qui désolent fréquemment les plus belles provinces.

Ce que nous disons de l'Espagne s'applique au Portugal, qui a envoyé à l'exposition, outre une belle collection de bois, de nombreux échantillons de liège dont l'exploitation constitue une des principales industries du pays.

L'école forestière de Vallombrosa a exposé une collection des bois des principales essences du royaume d'Italie, parmi lesquels de magnifiques rondelles de pins maritimes et de pins laricios. Mais, ainsi qu'en Espagne, la situation des forêts est déplorable. Les sommets des montagnes sont dénudés ou à peine couverts de quelques broussailles que rongent des troupeaux affamés. Les pluies

entraînent les terres des régions supérieures et n'y laissent que le roc nu. La Toscane, dont les chênes étaient autrefois si recherchés pour la marine et la fabrication du merrain, est presque dépeuplée et ne renferme plus que quelques taillis. Il semble cependant que le gouvernement se soit préoccupé de remédier à cette situation, car il a récemment proposé aux chambres, qui l'ont votée, une loi ayant pour objet de faire dresser par l'administration le tableau des forêts et des terrains dénudés qui, situés au-dessus de la zone des châtaigniers, doivent être assujettis à la servitude forestière; d'empêcher le défrichement des forêts et de reboiser aux frais de l'état ou des communes, même par voie d'expropriation, les terrains vagues qui se trouvent compris dans ce tableau. Il eût été bien plus facile d'empêcher la ruine des forêts pendant qu'elles existaient encore que de les reconstituer une fois qu'elles ne sont plus. Mais on n'apprécie l'importance des forêts que lorsqu'elles ont disparu, car il est dans la nature humaine de ne compter qu'avec le présent et de ne pas se préoccuper d'un mal lointain.

Si de la région méditerranéenne nous passons dans la région tempérée proprement dite, nous constatons que la flore n'y est pas uniforme, qu'elle est différente au nord et au midi, dans les plaines et dans les montagnes; mais elle ne se modifie que d'une manière insensible, sans qu'on puisse établir de limites bien précises. Les arbres résineux, et particulièrement les pins à crochets et les mélèzes, sont ceux qui s'avancent le plus vers le nord et qui atteignent les plus hautes altitudes. Nous avons déjà dit que cette aptitude à supporter les climats les plus rigoureux tient à ce que, ne perdant jamais leurs feuilles, ils peuvent se contenter d'une période de végétation plus courte que les arbres dont la foliation annuelle exige un certain temps. Plus au sud, les essences feuillues, telles que le bouleau, le tilleul, le hêtre, le chêne, se mêlent aux résineux et finissent par rester les maîtresses exclusives du terrain.

Toute cette région n'était autrefois qu'une vaste forêt; mais la culture en a successivement défriché la plus grande partie. L'étendue de la surface boisée s'accroît à mesure qu'on s'avance vers le nord et vers l'est; ainsi, tandis qu'en France elle ne représente que 17 pour 100 de la surface totale du pays, en Allemagne elle est de 25 pour 100; dans les provinces d'Olonetz et de Vologda de 50 pour 100 et en Scandinavie de plus de 60 pour 100.

La Russie, qui a envoyé à l'exposition une très belle collection de bois, d'écorces et d'objets manufacturés, possède, abstraction faite de l'Asie, du Caucase et de la Finlande, 193,544,105 hectares de forêts ou 40 pour 100 de l'étendue totale de l'empire en Europe; malheureusement ces forêts sont très inégalement distribuées, et tandis que dans les états du sud elles ne représentent

qu'une proportion de 3 1/2 pour 100, dans ceux du nord elles entrent dans l'étendue totale pour plus de 60 pour 100. Surabondance excessive d'un côté, disette de l'autre, tel est donc l'état forestier de la Russie, sans que le commerce puisse rétablir l'équilibre en raison des distances énormes à traverser et de l'absence de voies de communication. Les forêts domaniales, plus ou moins grevées des droits d'usage ou affectées aux usines et mines de l'état, comprennent 126,859,723 hectares, celles de la couronne 5,995,028 hectares, et celles des particuliers, des communes ou des établissemens publics 60,689,354 hectares dont la jouissance n'est limitée par aucune loi.

Les essences qui peuplent les forêts de la Russie sont peu variées; les plus importantes sont le pin sylvestre, qui fournit la majeure partie du bois de construction dont il se fait, sous le nom de *pin de Riga*, un commerce important avec l'Angleterre, la France et l'Allemagne; l'épicéa ou sapin rouge qui alimente principalement la consommation intérieure, le sapin pectine, qu'on rencontre dans l'ouest au voisinage des Carpathes, le mélèze, abondant dans les forêts du nord-est; le tremble, dont la fibre ligneuse sert à la fabrication de la pâte à papier; le bouleau, qui se montre dans toute l'étendue de la Russie jusqu'au 45e degré, tantôt seul, tantôt mélangé aux arbres résineux et dont l'écorce distillée fournit l'huile empyreumatique appelée *diogott*. Cette écorce, qui sert aussi au tannage des cuirs de Russie, est en outre employée à la fabrication de boîtes, de corbeilles et d'autres menus objets. Le chêne pédonculé constitue également, soit seul, soit à l'état de mélange, de vastes forêts; il y atteint de très fortes dimensions et est par la Baltique l'objet d'un commerce assez étendu avec l'Angleterre et avec la France par la Mer-Noire. Une des essences les plus précieuses de la Russie est le tilleul, qui est très répandu dans les gouvernemens de Viatka, de Kostroma, de Nijni-Novgorod et de Kasan. L'écorce sert à la fabrication des nattes, des cordes, des corbeilles et même des chaussures. On l'emploie concurremment avec celle de bouleau pour garnir l'intérieur des traîneaux et des chariots de paysans et pour couvrir les maisons. La préparation et la mise en œuvre de la tille font l'objet d'une industrie qui, pendant les mois de mai et de juin, au moment de l'ascension de la sève, absorbe des populations entières.

La consommation du bois, tant pour le chauffage que pour les constructions, est prodigieuse en Russie; on en estime la valeur à plus d'un milliard de francs; quant à celle du bois exporté, elle est de 65 millions. Jusque dans ces derniers temps, les forêts de l'état étaient exploitées par la méthode du jardinage, qui consiste à abattre çà et là les arbres arrivés à maturité. Depuis 1841, on a commencé

à lever les plans de ces forêts et à les soumettre à un aménagement régulier; 11 millions d'hectares sont aujourd'hui dans ce cas, principalement dans les provinces du sud et du sud-ouest. Quelques grands propriétaires ont également suivi cet exemple, mais la plupart s'en tiennent aux anciens erremens. Un des principaux obstacles à l'application de la méthode rationnelle du réensemencement naturel est l'impossibilité de faire exécuter les exploitations d'une manière convenable par les ouvriers. Le personnel administratif est insuffisant et n'a pas assez d'autorité pour empêcher les abus.

La Suède et la Norvège sont au premier rang des régions forestières de l'Europe; la chaîne des Alpes scandinaves, abrupte sur le versant occidental, est inclinée en pente douce sur le versant oriental; elle est formée de gneiss, roche qui se désagrège lentement et qui, ne produisant qu'une légère couche de terre végétale, est peu propre au développement de la culture; aussi est-elle couverte de forêts composées particulièrement d'essences traçantes. Dans le sud on rencontre le hêtre; mais ce sont le pin sylvestre et l'épicéa qui constituent les principaux massifs et qui, par la lenteur et la régularité de leur croissance, donnent ces bois d'excellente qualité recherchés du monde entier. Si importante que soit la production forestière de ces deux pays, l'exposition qu'ils en ont faite n'en peut donner une idée, car sauf quelques échantillons envoyés par des marchands, celle-ci ne comprend que deux pavillons construits en bois du nord, et c'est aux notices publiées à l'appui qu'il faut demander les renseignemens statistiques qui permettent de se rendre compte des ressources de ces pays.

L'étendue des forêts de la Suède est de 17,569,000 hectares. Sur ce chiffre 3,427,000 appartiennent à l'état ou aux communes; le surplus est aux particuliers. Si les premières sont administrées à peu près régulièrement, il n'en est pas de même des autres, qui sont abandonnées à la dilapidation de leurs propriétaires, sans qu'aucune loi soit intervenue jusqu'ici pour en arrêter la ruine inévitable. On évalue la production totale de ces forêts à 30 millions de mètres cubes, sur lesquels 26 millions environ sont affectés à la consommation intérieure, soit comme bois de chauffage, soit comme bois de service, et 4 millions livrés à l'exportation. Ces bois représentent une valeur totale de près de 225 millions de francs, somme à laquelle on peut ajouter 3 millions pour représenter la valeur des produits secondaires, tels que la potasse, l'écorce, le goudron, etc.

La Norvège possède une étendue de 10 millions d'hectares de forêts, dans lesquelles les forêts domaniales n'entrent que pour 688,800 hectares et qui sont sous le rapport cultural dans les mêmes conditions que celles de la Suède. L'exportation annuelle s'élève à 3,400,000 mètres cubes, représentant une valeur de

45,000,000 de francs. Quelque vastes que soient ces forêts, si le commerce continue à suivre la même progression, elles seront bientôt hors d'état de faire face aux besoins et l'on songera alors sans doute à faire des lois restrictives, qu'il serait peut-être sage de préparer dès aujourd'hui.

L'abstention de l'Allemagne nous dispensant heureusement de parler de ce pays, nous arrivons à l'exposition autrichienne, qui était des plus complètes.

L'Autriche cisleithane est un des pays les plus boisés de l'Europe et avait tenu à montrer ses richesses dont l'importance est d'ailleurs signalée par de nombreuses notices. Outre les collections envoyées par l'administration des forêts de l'état et par un certain nombre de grands propriétaires, des échantillons nombreux de bois ouvrés, tels que planches, bois tournés, parquets, bois de résonnance, merrains, etc., ont été exposés par des négocians du pays. Sur une étendue totale de 30,023,835 hectares, la Cisleithanie possède 9,260,662 hectares de forêts, soit environ le tiers de l'étendue totale. Dans ce chiffre les forêts domaniales n'entrent que pour 948,686 hectares; le surplus appartient à des communautés ou à des particuliers sur lesquels l'administration publique n'exerce aucun contrôle. Les forêts n'y sont pas également réparties et se rencontrent surtout dans les Alpes, les Carpathes, la Galicie et la Bukowine. Longtemps inexploitées par suite du peu de densité de la population, elles renferment un matériel accumulé considérable et des arbres de toute beauté. La consommation intérieure est énorme, car le bois est employé, non-seulement à construire les maisons, à clore les propriétés, à alimenter les forges et hauts-fourneaux de la Styrie et de la Carinthie, à chauffer les locomotives, mais aussi dans les forêts reculées à fabriquer de la potasse.

L'Autriche exporte en outre chaque année pour plus de 60 millions de bois. C'est au port de Trieste que sont embarqués la plus grande partie de ces produits, dont la France prend une part assez élevée sous forme de merrain; le surplus, par l'Elbe et la Vistule, est expédié dans les ports de la Mer du Nord et de la Baltique, à la destination de l'Angleterre. Dans les plaines de la Galicie et de la Bukowine, les forêts sont peuplées de pins sylvestres qui y forment des massifs étendus et y atteignent de très grandes dimensions, car on en voit de 60 mètres de hauteur sur 1 mètre de diamètre; le bois en est serré, dense, résineux, d'excellente qualité. Le hêtre peuple sur les contreforts des Carpathes de grandes forêts auxquelles la Bukowine doit son nom (*buch*, hêtre). Il se rencontre également dans le Tyrol, en Carinthie et en Styrie, mélangé avec le chêne rouvre et le chêne pédonculé. A une altitude plus élevée, sur les terrains calcaires, se montre le pin d'Autriche, va-

riété du laricio; puis l'épicéa qui s'élève jusqu'à 2,400 mètres, et qui est lui-même distancé par le mélèze, par le pin de montagne et surtout par le pin cimbro, qui végète jusqu'à 2,700 mètres. Trois mois de froids non interrompus en hiver, et une somme totale, pendant l'été, de 1,450 degrés sont nécessaires à l'épicéa, tandis que le pin cimbro se contente d'une somme de température de 810 degrés, d'une durée de froid d'au moins soixante-sept jours. Parmi les élémens climatériques nécessaires à la végétation, il importe en effet de ne pas négliger celui de la durée de l'engourdissement des plantes, durée variable suivant les espèces, mais qui est aussi indispensable que la somme de température de l'été.

Ainsi que nous l'avons dit, dans toutes les parties reculées, les forêts sont encore fort belles et d'une richesse exceptionnelle; mais dans les parties plus accessibles, notamment en Bohême, en Moravie et en Silésie, elles sont, comme celles de l'état, exploitées en vue de la rente la plus élevée. On ne cherche donc pas à pousser les arbres jusqu'à un âge avancé pour avoir du bois de très fortes dimensions, on s'attache au contraire à raccourcir les révolutions pour tirer des forêts le plus tôt possible tout ce qu'elles peuvent donner; on se trouve conduit ainsi à substituer aux chênes et aux essences feuillues, dont la croissance est relativement lente, des épicéas et des pins sylvestres, qui atteignent une valeur marchande au bout d'un petit nombre d'années. Si ce système d'exploitation convient dans une certaine mesure aux particuliers qui ne peuvent immobiliser dans leurs bois un capital trop considérable, il est absolument contraire aux principes économiques qui doivent présider à l'exploitation des forêts de l'état. Aussi voit-on celui-ci abandonner les forêts qu'il possède et les livrer par des aliénations successives à la spéculation privée, représentée soit par des sociétés formées pour l'exploitation des forêts, soit par des propriétaires qui possèdent des biens fonds d'une très grande étendue, d'origine féodale, et qui en tirent directement parti. De nombreuses scieries, des fabriques de parquets, des usines à tourner le bois, des fabriques d'allumettes se sont établies à proximité des massifs et transforment incessamment les arbres qu'on leur amène et que dévore une consommation toujours croissante.

L'exposition de la Hongrie est distincte de celle de l'Autriche, et a été organisée par le ministère spécial de ce pays. Comprise entre les Carpathes et les frontières de la Turquie, la Transleithanie est, sauf la Croatie et la Transylvanie, une vaste plaine arrosée par le cours moyen du Danube et par ses affluens. Les forêts s'y divisent, comme celles de l'Autriche proprement dite, en forêts

de l'état gérées par le ministère des finances, d'une contenance de 2,016,177 hectares; en forêts de fondations appartenant aux universités ou aux établissemens religieux, dont la contenance est de 57,434 hectares et qui sont administrées par le ministère de l'instruction publique et des cultes; et en forêts particulières dont la contenance est inconnue. Encore inexplorées, pour la plupart, privées de voies de communication, elles renferment un matériel énorme qu'on cherche aujourd'hui à réaliser peut-être avec un peu trop de précipitation, car on en livre les produits à vil prix en faisant appel à tous les spéculateurs de l'Europe. Le chêne et particulièrement le chêne pédonculé abonde dans ces forêts et couvre, mélangé au charme et à l'orme, d'immenses surfaces. Ces arbres au fût cylindrique, élevé, exempt de nœuds, de croissance régulière, à fibres droites, produisent des parquets magnifiques et le plus beau merrain qu'on puisse voir. Le merrain, qui se paie sur place, suivant les difficultés ou les facilités de l'extraction, de 5 à 36 francs le mètre cube, est expédié en France et en Allemagne. Le merrain français, destiné à des futailles de petites dimensions, est débité en douelles uniformes de 3 centimètres d'épaisseur, de 15 à 18 centimètres de largeur et de 1 mètre 15 centimètres de longueur; il est embarqué à Trieste à la destination de Marseille, de Cette et de Bordeaux, et entre pour les 9/10es de la consommation totale de la France. Quant au merrain allemand, il est formé de larges douves plus minces au milieu qu'aux extrémités et dont la longueur varie de 4 à 8 mètres. Il représente, à destination de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique et de la Hollande, une exportation de 8,750,000 francs.

Ces forêts renferment également des frênes, des hêtres et des ormes, et, sur les hauteurs, des pins, des sapins, des épicéas et des mélèzes. Un des produits les plus singuliers de ces résineux est le bois de résonnance. Fourni par l'épicéa des hautes régions, ce bois sert à la fabrication des tables d'harmonie et des divers instrumens de musique; il doit sa sonorité à des canaux longitudinaux qui, se remplissant d'une résine concrète et dure, compriment le cambium et produisent sur les accroissemens ligneux annuels des inflexions particulières. Les arbres qui présentent cette particularité sont exploités avec soin, et se vendent, après avoir été débités en planchettes, jusqu'à 800 francs le mètre cube.

Après avoir parcouru rapidement les expositions forestières des différens pays, il nous reste à parler de celle de la France et des questions fort importantes qui s'y rattachent. Ce sera le sujet d'une prochaine étude.

J. Clavé.

L'OBSTACLE

I.

Dans l'un des quartiers les plus brillans de Paris, l'alignement des hôtels est interrompu soudain par de grands murs d'un aspect mystérieux plutôt que sévère, bien que ce soient des murs de couvent. Nous ne sommes plus au temps des couvens rébarbatifs et sombres; l'ascétisme est mitigé désormais de manière à n'effrayer personne; aussi continue-t-on, malgré la tiédeur qui envahit peu à peu les classes les plus religieuses de la société, à en faire entrer une certaine dose dans l'éducation des jeunes filles. Deux cents demoiselles, amplement pourvues pour la plupart des biens d'ici-bas, croissent comme de jolies plantes précieuses derrière cette blanche clôture au-dessus de laquelle apparaît la cime de quelques grands marronniers, et au printemps les voisins entendent des rossignols gazouiller sous les ombrages d'un parc invisible. Du reste aucun bruit ne révèle la présence d'une population nombreuse d'enfans; rien ne perce au dehors, ni jeux, ni rires, bien que les récréations soient assurément aussi libres et aussi joyeuses que partout ailleurs. Jamais palais enchanté ne garda ses échos avec un soin plus jaloux. Dans cette fraîche et silencieuse retraite, on apprend peu de chose... à peu près ce qu'apprenaient les filles de qualité pour lesquelles Racine écrivit *Esther*; mais les fruits de cette demi-ignorance sont exquis. Les dames de *** rendent aux familles, après quelques années dont le souvenir reste fort doux à celles qui les ont traversées, de pures et timides colombes parées de toutes les grâces de l'ingénuité, incapables de soupçonner seulement le mal qui va les attendre à chaque pas; et, comme cette candeur n'exclut point une aisance modeste, des manières irréprocha-

bles, dignes d'un temps plus poli et plus délicat que le nôtre, beaucoup de gens préfèrent un pareil résultat à la science acquise dans ces écoles laïques et dans ces cours publics d'où sortent depuis peu tant de bataillons de femmes fortes et d'institutrices.

C'était là du moins ce qui paraissait résulter d'une conversation engagée entre deux personnes qui, assises à côté l'une de l'autre, au fond d'un coupé bien attelé, se dirigeaient vers la sainte maison : un jeune homme et une femme jeune encore, élégans tous les deux et beaux de la même beauté blonde, aristocratique, un peu froide et hautaine, — le frère et la sœur, avait-on dit longtemps sur leur passage, en réalité la mère et le fils.

— Je te répète, affirmait la première, que tu ne peux imaginer ce qu'elle est devenue, et que cette petite te plairait malgré toi. Elle n'a pas précisément un profil grec, non... ses jolis traits sont loin de la parfaite régularité, ce n'est pas une savante, ni une virtuose, elle ne possède aucun de ces talens d'artiste dont les femmes du monde se piquent aujourd'hui, et avec cela elle est accomplie, elle est charmante tout simplement!

— Je n'en doute pas, ma mère, ne fût-ce que par l'absence même des prétendues perfections que vous venez d'énumérer.

Et le jeune homme étouffa derrière sa main gantée un léger bâillement.

— En ce cas, viens t'en assurer toi-même.

— A quoi bon, puisque je vous crois?

— Oui, mais cela ne te conduit à aucune réflexion raisonnable.

— Vous voulez dire matrimoniale?.. Savez-vous que vous me tourmentez impitoyablement...

— Pour ton bien... Tu devrais être las de mener cette vie paresseuse, inutile.

— Inutile? Cela vous plaît à dire, chère maman! Oubliez-vous qu'il y a deux ans j'étais soldat?

— Ah! mon pauvre enfant, j'ai bien trop souffert pour jamais l'oublier. Mes cheveux blancs datent de là... du temps ou tu te battais sur la Loire comme un lion, tout le monde sait cela... Ta balafre le rappelle assez... elle est superbe au soleil, cette balafre ; jamais je ne l'avais si bien vue, et elle te coupe le visage de façon à t'embellir encore. Comment t'y es-tu pris?.. Mais on n'a pas l'occasion tous les jours d'être un héros... grâce à Dieu! et maintenant...

— Maintenant que voulez-vous que je sois? Il n'y a plus de place nulle part pour nous autres. Ce que nous pouvons faire de mieux c'est de nous tenir tranquilles dans notre coin, d'aller au club... et à la chasse quand la saison le permet.

— Joli métier!

— Indiquez-m'en un autre?

— Mais enfin, si tu t'en souciais, si tu voulais suivre mes avis, dans un an tu serais du conseil général de notre département, dans deux ans député...

— Oh! oh! la politique! Nous y voici! Vous m'avez accordé tout à l'heure d'être un bon soldat au besoin, eh bien! les soldats font de pauvres hommes politiques... ils s'en vantent!..

— Tu ferais bien tout ce que tu voudrais faire...

— Merci d'avoir cette foi en mon intelligence. Mais d'abord êtes-vous bien sûre que je siégerais selon vos vœux à l'extrême droite? Ne vous y fiez pas! Si je mettais le pied à la chambre, je prendrais peut-être une attitude qui vous affligerait.

— Tu ne prétends pas me faire accroire que tu deviendrais *rouge?*

— Le ciel m'en préserve! mais sans être rouge de fait, je le serais peut-être pour vous, pour vos amis surtout! Chacun juge des couleurs un peu à sa manière... il y a des yeux si susceptibles...

— Laissons là tes dissertations sur les couleurs. Tu aurais celle que le bon goût et le bon sens commandent. L'important c'est que tu sois député. Pour cela il s'agit d'habiter Valouze, où tu ne mets jamais le pied, d'ouvrir les fenêtres depuis si longtemps fermées du château, d'y recevoir, d'y faire figure comme l'ont fait tes aïeux. C'est un devoir, entends-tu? Au lieu de cela, tu ne quittes Paris qu'à de rares intervalles et pour aller t'enfermer dans un méchant rendez-vous de chasse, au fond des bois où les loups viennent seuls te trouver...

— Je ne hais point les loups de Pierre-Perthuise, et à Valouze je m'ennuie.

— Parce que tu y es seul?

— Mais non, j'y suis allé quelquefois avec vous.

— Une mère ne compte pas.

— Une mère comme vous compte avant tout au monde.

— N'espère pas me désarmer par des douceurs. Je m'entends. Pour pouvoir habiter Valouze, il faut être marié... et plus riche que tu ne l'es.

— De sorte que vous me proposez du même coup un esclavage et un marché.

— Il n'est pas question de marché. Pourvu qu'on t'apporte une fortune à peu près égale à la tienne, tout ira bien... Et, quant à la question d'esclavage, vraiment je te plaindrais de porter ces chaînes d'or rendues légères par l'affection d'une femme bonne et douce, admirablement élevée, partageant tous tes goûts...

— L'affection?.. Vous décidez si vite qu'elle en aurait pour moi?

— Il suffira que tu te montres.

— Vous me faites trembler! Ainsi le premier garçon qui ne sera pas bossu ou bancal... Ma mère, voulez-vous bien me laisser au coin des Champs-Élysées?.. J'ai à voir par là un marchand de chevaux.

— Roger, je t'en prie, profite de l'occasion qui s'offre aujourd'hui. Je vais chercher Marguerite et la reconduire chez sa mère malade, qui m'a chargée de ce soin; mère et fille vont partir presque immédiatement pour les climats chauds que les médecins ordonnent à ma pauvre amie... Tu pourrais poser un premier jalon...

— En vous suivant au parloir pour renouveler à travers une grille ces scènes de présentation dont nous parlent les vieux romans? Ce serait par trop XVIIIe siècle! Je ne vous croyais pas capable de pareils anachronismes : cette petite fille elle-même en rirait, et je serais perdu. Tenez, je veux bien aller jusqu'à la porte, mais un pas de plus... non!

— Ah! méchant garçon! soupira la mère, tu ne vois donc pas que je vieillis, tu ne comprends donc pas que j'ai hâte de t'assurer des dévoûmens pour le jour où le mien te manquera. Qui donc t'aimera quand je n'y serai plus, si...

— Chère maman, vous y serez toujours, vous êtes plus belle que toutes les jeunes femmes que je rencontre; ce serait un crime de vous rendre grand'mère. Voilà mon dernier mot.

Bien entendu, Mme de Valouze se récria; mais au fond elle était vaincue par les câlineries de ce fils qui avait été l'unique amour de sa vie. La marquise de Valouze, assez mal mariée, avait perdu très jeune encore un mari prodigue et léger, qui s'était fait tuer en duel. Un fils lui restait. Si elle était demeurée veuve, c'était à cause de lui; tous ses soins avaient été consacrés à rassembler les débris épars d'une fortune considérable, mais longtemps fort mal administrée, à grossir cette fortune en s'aidant pour cela de réformes et d'épargnes. Chaque année, elle avait passé au moins huit mois seule, entre son fils et un abbé qui servait de précepteur au jeune Roger, dans ce petit manoir de Pierre-Perthuise, dont elle faisait aujourd'hui le procès. Son but, en agissant ainsi, était de payer les dettes de feu le marquis sur ses seuls revenus et d'appliquer, en vue de l'avenir, le résultat d'une stricte économie à la restauration magnifique du château de Valouze, où Roger refusait maintenant, hélas! de fixer sa vie. — Ce fils chéri ayant atteint un âge déterminé d'avance, elle était rentrée à Paris dans son intérêt encore, afin qu'il y achevât ses études, qu'il y vît le monde. Elle était redevenue ambitieuse pour lui, coquette pour lui, mondaine pour lui; elle n'existait que pour Roger : ses vertus, la tendresse maternelle

les lui avait inspirées; elle n'avait de défauts que ceux qui pouvaient servir à Roger. Aussi le jeune homme, qui sentait tout cela au milieu des dissipations d'une vie à laquelle sa mère avait en somme peu de part, éprouvait-il une reconnaissance exaltée de tout ce que cette mère avait fait pour lui, et une sorte de honte d'y répondre aussi mal. Était-ce bien sa faute, pourtant? Elle ne lui avait donné aucun moyen de suivre une carrière quelconque, de se frayer un chemin comme il l'eût voulu. Le métier des armes, le seul où se fussent distingués les Valouze, la faisait frémir, et après la guerre de 1870, où il s'était engagé dès nos premiers revers, elle l'avait condamné à quitter son régiment. Quant à servir la patrie de quelque autre façon, il n'y fallait point songer; Mme de Valouze était imbue de tous les préjugés de sa caste; elle avait vu son père bouder le gouvernement de juillet, son mari bouder le second empire; il lui semblait juste et convenable que son fils boudât la république. — Mon Dieu! que comptes-tu faire si tu as le parti pris de ne te point marier? lui demanda-t-elle, tandis que la voiture s'arrêtait devant la grande porte du couvent.

— Je n'ai pas dit que ce fût un parti pris, mais je veux attendre et choisir...

— Attendre? Tu as vingt-sept ans! Choisir? tu ne pourras jamais trouver mieux.

— Ah! chère mère! murmura-t-il en lui baisant la main d'un air suppliant qu'il savait être irrésistible, laissez-moi jouir un peu de temps encore de ma jeunesse et de ma liberté!

Elle soupira et n'insista plus. — Roger avait mis pied à terre pour l'aider à descendre.

— Comment, c'est là un couvent! Sans le guichet, je ne m'en serais pas douté. Il a grand air... des murs hostiles aux enlèvemens, par exemple!

— Que parles-tu d'enlèvemens? Est-ce qu'aujourd'hui on enlève jamais! s'écria la marquise indignée.

— Eh! c'est justement ce qui me désole! Il n'y a plus rien de romanesque, rien d'imprévu... On ne rencontre plus de bergère genre Florian, au bord d'un ruisseau, ni de blanche béguine toute disposée à recevoir un billet doux à travers les barreaux de son cloître... on n'enlève plus. Les amours sont d'une platitude, d'une monotonie...

Et Roger suivit de l'œil un landau très fringant qui emportait vers le bois une jolie impure, aux cheveux flottans poudrés de rouge, au minois de fantaisie émaillé à plaisir, un petit chien havanais sur les genoux. — La mère crut voir que cette beauté avait adressé à son fils un signe imperceptible. — Raison de plus pour

en finir avec les amours en question, puisqu'elles ont si peu de piquant, dit-elle d'un ton grave.

— Que voulez-vous, chère maman? Le mariage m'effraie encore plus..., car de tout le reste je me moque, tandis que lui... je le prendrais au sérieux.

— Et c'est parce que je sais cela que je te confierais sans crainte le bonheur de notre petite Marguerite, — dit Mme de Valouze, — qui, la main sur le battant de la porte entr'ouverte derrière laquelle surgissait la forme noire d'une tourière, semblait attendre qu'il se décidât à la suivre.

— Oh! s'écria-t-il, si nous revenons à Mlle Marguerite... — Il fit mine de fuir; puis, sa mère ayant franchi le seuil sans se retourner, avec un mouvement impatient des épaules, il hésita une seconde, alluma un cigare et s'éloigna à pied.

Peut-être allait-il à ses plaisirs, et cependant sa physionomie exprimait tout autre chose que la gaîté. Il réfléchissait... il réfléchissait à l'avenir sans promesses, sans issue. Sa mère n'avait à lui montrer comme but à ses ambitions qu'une seule chose : un mariage riche avec une fille qu'il ne connaissait que pour l'avoir vue enfant, gauche comme on peut l'être à l'âge qu'elle avait alors, point jolie, obstinément muette, soit timidité, soit niaiserie. Et il avait une intelligence à employer, des énergies à dépenser, un vague attrait vers les progrès de la science et les doctrines nouvelles contre lesquelles on l'avait prémuni, de manière à paralyser ses curiosités involontaires par des répugnances et des préventions non moins fortes, — assez de connaissances variées enfin pour sentir qu'il lui en manquait de supérieures.

Quand on est voué au genre d'existence où s'était plongé fatalement Roger, il faudrait penser le moins possible, et Roger pensait quelquefois. Le mal du siècle, que Musset a décrit avec les larmes les plus amères qui aient jamais coulé des yeux d'un homme, était en lui comme en bien d'autres qui, sans se rendre compte nettement des causes de leur souffrance, souffrent néanmoins. Indécis entre les ruines et les ténèbres, entre le passé qui vient de s'écrouler et le présent où fermentent et bouillonnent des élémens dangereux, inconnus, dont pourtant sortira l'avenir encore impénétrable, ils ne savent quelle route choisir, à quelle opinion s'arrêter.

Roger ne voyait encore debout que la haine et la contradiction; il entendait maudire certains hommes que l'on avait déifiés la veille, exalter d'un côté comme les sauveurs de la patrie telles gens qui d'autre part passaient pour autant de malfaiteurs publics; ce qu'on lui avait enseigné était hors d'usage; l'exilé qu'autour de lui on appelait le roi ne voulait pas régner; toute sympathie pour le gou-

vernement actuel de son pays eût été, dans le monde dont il faisait partie, traitée de trahison. Le vague mépris des biens frivoles dont il était réduit à se contenter se mêlait en lui au genre de stupeur que produit chez les êtres jeunes, heureux et confians jusque-là, le spectacle de ces grands bouleversemens, de ces révolutions inattendues qui n'ont pas laissé pierre sur pierre de l'édifice qu'on leur avait appris à regarder comme inébranlable.

Ce n'est pas *la désespérance*, ce mal tragique éloquemment signalé comme la conséquence de 1793 et de 1814, qui frappe les jeunes gens de ce temps-ci; c'est un désemparement plein de méfiance, un égoïsme découragé, une incertitude habituelle sans révoltes, sans poésie, sans grandeur, résultat de ces deux autres dates écrasantes, 1870 et 1871, l'invasion, la commune. On ne sait à quoi se vouer; les devoirs de la vie sont devenus si confus qu'on se résigne trop facilement à ne plus vivre. Un instant du moins tout le monde sut mourir; les partis s'étaient effacés, amis et ennemis avaient marché comme des frères contre l'étranger. Hélas! de ceux-là, les martyrs glorieux qui restèrent sur les champs de bataille de l'Alsace et de la Loire ou qui succombèrent au siège de Paris furent à plaindre moins que bien d'autres! Roger comptait parmi les plus tristes victimes, parmi les survivans qui, élevés soudain au-dessus d'eux-mêmes, au-dessus du flot toujours grossissant de l'inertie et de la médiocrité par un souffle héroïque, étaient retombés dans le néant aussitôt après la crise qui les avait passagèrement grandis, ennoblis, sans produire chez eux de régénération sérieuse ni durable.

— Si j'avais pu rester au service, pensait le jeune marquis en mâchant son cigare, ou si j'étais seulement... Quoi? que pourrais-je bien être? de quoi suis-je capable?

Malgré lui, il pensait à quelques camarades rencontrés au collège, où il était allé comme externe pour achever ses études.

— Celui-ci est avocat, celui-là est médecin, cet autre, un peintre, est arrivé déjà à la célébrité... Je ne les vois plus... ils ne sont pas de mon monde...

Et son monde lui apparut tout à coup comme une prison étroite, incommode, où il étouffait.

Par bonheur il rencontra un ami qui lui parla d'un souper joyeux pour le soir même, et le cheval qu'il allait voir se trouva être le trotteur qu'il cherchait. Autrement il lui eût été difficile peut-être de secouer sa mauvaise humeur.

II.

Tandis que M. Roger de Valouze remonte les Champs-Élysées, la récréation de quatre heures s'achève au couvent où vient de pénétrer sa mère. Entre les deux quinconces de marronniers qui représentent les cours de la grande et de la petite division, une religieuse, voilée de noir, suit avec lenteur la longue allée droite tirée là comme une ligne de frontière, tout en observant ce qui se passe, bien qu'elle paraisse lire l'office de la sainte Vierge.

A droite, un essaim de petites élèves sautent, courent, se livrent à tous les amusemens de leur âge; à gauche, les grandes, moins nombreuses, se promènent bras dessus, bras dessous en causant. Un groupe attentif s'est formé autour de deux pensionnaires assises sur un banc, les mains enlacées. La plus âgée des deux semble adresser des paroles d'encouragement et de consolation à l'autre : — Nous nous reverrons! Ce n'est pas pour toujours! Je serai ton amie de loin comme de près, ta meilleure amie, quoi qu'il arrive... entends-tu? — Mais l'affligée secoue la tête :

— Oh! Marguerite, balbutie-t-elle enfin au milieu de ses sanglots, si tu avais pu seulement rester jusqu'à la fin de l'année,... nous serions parties ensemble...

— J'y comptais bien aussi, répond Marguerite, mais, tu le sais, ma pauvre mère est malade, on l'envoie passer l'hiver dans le midi, elle a besoin de ma présence. Voilà pourquoi je m'en vais six semaines après la rentrée : comment prévoir, comment empêcher cela? Sois raisonnable...

L'autre continue de pleurer en silence : — Que ferai-je sans toi? Que veux-tu que je devienne?

— Ce que tu dis n'est pas obligeant pour ces demoiselles, reprend Marguerite en adressant aux jeunes filles qui les entourent un rapide sourire d'excuse.

— Que m'importent ces demoiselles? Je n'ai jamais eu d'autre amie que toi...

Les grandes élèves se mettent à rire, car la chose est vraie. Zina Lavinof, bien qu'elle fît partie du pensionnat depuis longtemps déjà, y serait restée isolée si Marguerite de Selve ne s'était intéressée à elle. Mais pourquoi cet isolement?

Zina vient de relever le front qu'elle tenait penché jusqu'ici sur l'épaule de son amie; quiconque prendra la peine de la regarder pourra répondre : — Elle ne ressemble à personne. — Voilà tout, et cela suffit. Un cygne égaré dans une couvée de poussins n'en différerait pas davantage par son plumage et ses allures. Il n'y a

ici que des chrysalides de Parisiennes : les types n'ont rien de tranché; jolis sans grande beauté, ils semblent, jusqu'à nouvel ordre, calqués sur le même patron, comme ces fourreaux de laine noire à pèlerine où se croise le ruban rouge, bleu ou violet, qui indique chaque classe. Aucune physionomie n'est encore nettement dessinée, aucune taille n'a encore atteint son complet développement. Il semble au contraire que Zina ait été femme en naissant, bien que ses attitudes gardent l'abandon ingénu et son langage la puérilité de l'enfance. Malgré soi, en la voyant, on pense à quelque jeune sultane vouée à rêver paresseusement sa vie sur les coussins brodés d'or d'un harem.

Zina, en effet, est Géorgienne, elle a de sa race le buste souple, le teint de rose-thé, les longs yeux alanguis un peu farouches qui tant de fois furent comparés à ceux de la gazelle. Il faudrait toutes les métaphores symboliques des poètes orientaux pour peindre le sourire vermeil des lèvres entr'ouvertes, dont la parole, embarrassée par un imperceptible zézaiement, se fait jour avec des éclats de joie sans motif, des cris d'oiseau, et la finesse de ces mains allongées, inhabiles à l'aiguille, inhabiles à presque tout, sauf à tresser les lourds cheveux noirs qui tombent comme un manteau moiré sur les épaules et jusqu'au genou. Bientôt peut-être un empâtement facile à prévoir altérera l'harmonie des lignes de ce visage qui sans doute offre quelques-uns des défauts du type caucasien, mais sur lequel resplendit l'éclat de la première jeunesse mêlé à certaine mélancolie qui accompagne toujours l'étrangeté, l'exception. La plus belle des plantes exotiques, transplantée dans nos jardins où elle n'a pas de semblable, ne nous inspire-t-elle pas une vague pitié, la pitié que l'on éprouve pour un exilé? Mais ce genre de pitié n'existe guère chez les enfans. Nul ne trouve grâce à leurs yeux qu'à la condition d'être coulé dans le moule commun. Or Zina était originaire de pays presque sauvages, à en croire l'atlas et le dictionnaire, elle était née schismatique, le nom de famille qu'elle portait n'était pas le sien, la dame qui venait la voir au parloir et qu'elle appelait maman n'était pas sa mère,... que de raisons de curiosité, de méfiance! C'était, comme l'avait dit la directrice de classe pour expliquer qu'elle fût en retard sur bien des points, « un être à part. » Un être à part! — ce mot prononcé avec de bonnes intentions s'attacha comme un stigmate à la pauvre fille; elle souffrit beaucoup des questions indiscrètes, des remarques malicieuses et impertinentes de ses compagnes jusqu'au beau soir où Marguerite de Selve, la voyant comme aujourd'hui assise sur un banc, à l'écart, tout en pleurs, était venue, comme aujourd'hui encore, se poser auprès d'elle en silence et lui essuyer

les yeux. L'amitié de ces deux jeunes filles très différentes commença ainsi, amitié toute de protection tendre de la part de Marguerite, toute de reconnaissance exaltée du côté de Zina.

Il y avait chez les dames de *** une congrégation qui existe dans la plupart des établissemens religieux du même genre : la congrégation des saints anges. L'esprit en est très simple et très touchant ; il s'agit de bien vivre, dans une union parfaite, sous l'œil des purs esprits auxquels on se consacre particulièrement. Chaque associée nouvelle a le droit de choisir parmi ses compagnes plus avancées un ange visible ou *moniteur*, qui l'instruit, l'exhorte, la protège. Nulle n'est reçue parmi les anges que sur le vote des membres de la congrégation. Pour être admise à cette dignité, il faut être irréprochable sous le rapport du caractère, de la conduite et des études. Marguerite de Selve passant pour le meilleur des bons anges, le nombre de ses clientes était considérable. Toutes les petites filles voulaient être confiées à sa garde ; elle leur apprenait le catéchisme avec tant de patience, elle savait si bien les réconcilier dans leurs querelles et inventer des amusemens nouveaux ! Zina fut naturellement de celles qui choisirent Marguerite pour ange ; on en rit un peu, car elles étaient presque du même âge, mais Zina, très médiocre élève et tardivement convertie à l'église romaine, avait à ce double titre besoin d'un guide plus que personne. Elle finit par accaparer si bien son ange gardien que les autres s'en plaignirent ; mais comme sous cette direction elle faisait des progrès sensibles sous tous les rapports, les religieuses n'eurent garde de rien désappouver : décidément les saints anges avaient pris par la main une néophyte longtemps tiède et languissante, ils récompensaient la ferveur avec laquelle sa belle voix de contralto étrangement vibrante entonnait à la chapelle : *Angele Dei*. Qui eût deviné que pour Zina ce cantique était un hymne en l'honneur de son amie, que, dans son cœur, la dévotion aux esprits célestes et le dévoûment absolu à l'esprit tutélaire et visible qui l'avait adoptée se confondaient de manière à ne pouvoir être séparés? L'ange gardien, lui avait-on dit, l'ange du ciel qui nous prend au berceau et qui se penche sur notre lit de mort, nous éclaire dans les ténèbres d'ici-bas, nous conseille, nous fortifie, nous console, nous secourt, réprime nos défauts, combat enfin pour nous contre ceux qui nous offensent ; Marguerite avait fait tout cela depuis des années ; mais l'ange gardien ne nous quitte jamais... pourquoi donc le sien parlait-il de partir?

— Écoute, reprit Marguerite quand les curieuses se furent éloignées, il faut que tu me promettes de faire un grand effort, il faut que tu apprennes à penser, à réfléchir pour ton propre compte, à te conduire convenablement toute seule.

— Tu me dis cela parce que tu ne veux plus te charger de moi...

— Ingrate! je t'écrirai souvent au contraire et, quand je serai à Paris, je viendrai te voir...

— Non, tu ne viendras pas, car je ne serai plus au couvent, et...

Zina baissa la voix pour ajouter tristement : — Ta mère n'aime pas maman... j'ai bien vu cela!

— Quelle idée! s'écria Marguerite. Mais au fond elle savait que la pauvre Zina ne se trompait pas.

Il était difficile que deux femmes telles que Mme de Selve et Mme Lavinof pussent s'entendre, et dès la première visite qu'elles eussent échangée à la prière de leurs enfans, visite qui du reste ne se renouvela pas, elles avaient été antipathiques l'une à l'autre. Mme de Selve jugeait sainement les gens et les choses. Son esprit très net et très fin ne s'élevait pas d'un vol bien haut, mais ne s'égarait jamais; elle avait la préoccupation, peut-être excessive, des convenances, et au plus haut degré ce qu'on appelait autrefois de la solidité. Une piété profonde, mais sans étalage de démonstrations extérieures, l'avait aidée à supporter l'existence triste et sédentaire que lui faisaient des souffrances physiques presque continuelles; par raison, elle s'était interdit de garder auprès d'elle sa fille qu'il eût fallu livrer aux soins d'une gouvernante et priver des amusemens de son âge; sa tendresse maternelle avait fait ce sacrifice sans plaintes emphatiques, sans grandes phrases. Mme de Selve haïssait l'exagération, les sentimens à fracas; froide en apparence, elle n'accordait son estime ou son amitié qu'avec réserve et la gardait fidèlement à qui l'avait une fois méritée; l'excentricité la choquait autant que le mauvais goût; parfaitement digne et parfaitement simple, elle aimait autour d'elle le calme et le naturel.

Mme Lavinof était avant tout ennemie du sens commun. Toutes les grâces, tous les caprices, toutes les séductions diverses et ondoyantes de la femme slave, cent fois plus femme que les autres, se trouvaient réunis dans sa petite personne d'une laideur originale. Du matin au soir, de minute en minute, elle changeait d'humeur et d'opinion, quitte à vous entraîner dans son mouvement de girouette par toutes les subtilités que peut distiller une langue persuasive, éloquente, charmeresse. Et toujours, quelle que fût la cause qu'elle soutînt, Mme Lavinof était fermement convaincue. Si ses convictions avaient la durée d'une giboulée d'avril, ce n'était pas sa faute; tant qu'elles persistaient, cette personnification de l'inconstance sincère et passionnée eût affronté pour les défendre la persécution, le martyre. Jeune fille, dans son pays elle avait été slavophile, sœur de charité, apprenant l'alphabet aux petits enfans, distribuant des bouillons aux malades, peut-être parce que de tels soins et de telles idées semblaient incompatibles avec sa nais-

sance et sa situation mondaine ; elle avait mordu par la suite à toutes les utopies qui jaillissent comme des herbes folles de ces *terres vierges* si vigoureusement peintes par un de leurs fils, avec les fumées philanthropiques, humanitaires, socialistes, nihilistes, etc., qui s'en dégagent. On l'avait vue tour à tour embaucher des ouvriers pour les sociétés coopératives et s'exalter pour les missions d'Orient. Puis elle se dégoûta de tout cela, elle prit en grippe la Russie et les Russes, y compris son mari, qu'elle embarrassait souvent par des audaces bien faites pour compromettre un homme investi de hautes fonctions administratives. M. Lavinof tomba en disgrâce; la faute en fut, assurèrent les gens bien informés, à son « vif-argent de femme! » Il mourut du chagrin d'avoir encouru le déplaisir du czar, et sa veuve vint porter le deuil en France, ce refuge naturel des Russes mécontens de leur pays. Elle s'installa gaîment à Paris avec un enfant d'adoption, la petite Zina, qu'elle avait recueillie sur la grande route dans ses voyages, par un beau soir d'enthousiasme, la trouvant jolie!

Certain prédicateur célèbre qu'elle allait écouter comme elle écoutait les professeurs du Collége de France et de la Sorbonne, le ténor en vogue, et Thérésa, avec une curiosité insouciante, le désir de tout voir, de tout entendre, de tout connaître, l'avait convertie à la religion romaine : ce fut un coup de foudre; elle s'était fait baptiser en grande pompe avec sa fille et ses gens. Depuis, cette belle exaltation catholique était tombée, elle s'était éprise du darwinisme et de la libre pensée, mais elle n'en avait pas moins laissé au couvent Zina, qui l'eût gênée dans cette nouvelle phase de ses métamorphoses.

Mme Lavinof, qui ne croyait plus en Dieu que faiblement et par intermittence, croyait au spiritisme, aux tireuses de cartes, aux tables tournantes, aux horoscopes. Elle écrivait ses mémoires à bâtons rompus et aurait été tentée, si elle en eût trouvé le temps, d'aller passer des examens de docteur à Zurich, comme le font nombre de ses compatriotes. Sa pédanterie était pleine de gentillesse, son prétendu athéisme débordait de superstition. Du reste elle répandait beaucoup d'aumônes, se laissait voler par des laquais insolens dont elle n'avait que faire, car personne ne tenait moins qu'elle à être servie, passait de l'opulence à la gêne, de la prodigalité à l'avarice, selon qu'elle venait de toucher ses revenus ou qu'elle arrivait à la fin du rouleau de roubles et trouvait, en somme, son meilleur plaisir à fumer des cigarettes ou à faire des patiences toute seule entre son chien Douchka et sa dame de compagnie, Mlle Chauveau. A peine s'aperçevait-elle que personne ne venait plus la voir; sa mobilité lassait les esprits mieux équilibrés que le sien, et puis, chez elle, on ne dînait guère, parce qu'elle n'avait

d'appétit que pour le caviar et le thé de caravane, défaut capital aux yeux des parasites; enfin, malgré le luxe équivoque de sa maison mal tenue et de ses toilettes aussi fanées que magnifiques, il fallait bien s'apercevoir tôt ou tard que Mme Lavinof était une honnête femme, ce qui écartait les coureurs d'aventures. Honnête avec une pareille dose d'extravagance? Justement à cause de cela peut-être.

— Jamais, disait Mme Lavinof d'un ton de regret comique, je n'ai pu penser au même homme assez longtemps de suite pour en devenir amoureuse, et les déclarations sentimentales qu'il m'a fallu subir sont toujours survenues intempestivement quand j'avais l'esprit à cent lieues de là, perché sur une théorie philosophique, une réforme sociale, que sais-je?...

— C'est une folle! — Tel avait été le jugement porté sur elle par Mme de Selve à première vue. Quant à la petite Zina, l'amie de sa fille, Mme de Selve la trouvait assez intéressante; elle tolérait sans trop de peine une intimité permise et surveillée par les dames de ***, en qui elle avait toute confiance : — Mais, se disait-elle, les intimités de couvent ne franchissent pas la grille. On les laisse derrière soi avec son harnais d'uniforme; je serais désolée qu'une pareille liaison se prolongeât dans le monde, — à cause de la mère adoptive surtout, qui a bien assez d'esprit et d'agrément pour être d'un très pernicieux exemple!

De sorte que Mme de Selve ne retourna pas chez Mme Lavinof, qui s'en soucia médiocrement. Étant capricieuse et tenant à pouvoir l'être en toute liberté, elle comprenait et respectait les caprices d'autrui. Zina, pour son compte, se sentit comme humiliée, mais elle n'en dit rien, pas même à Marguerite qui croyait cependant connaître ses impressions les plus intimes. Zina poussait très loin l'art de se taire, non qu'elle fût naturellement dissimulée, mais certaines situations fausses rendent impossible la complète sincérité du caractère. De bonne heure elle avait été embarrassée par les questions les plus simples; sa vie n'avait eu aucune de ces bases immuables sur lesquelles se fondent les principes, la conscience : sans patrie, sans famille, sans nom qui lui appartînt en propre, elle avait dû même changer de religion au gré d'une fantaisie de sa protectrice. Celle-ci lui était chère, sans doute, et l'aimait très certainement autant qu'elle pouvait aimer, mais ce n'étaient pas, entre elles, les rapports naturels d'une mère et d'une fille. Les jours de sortie, Mme Lavinof accueillait Zina par un feu d'artifice d'interjections admiratives et de diminutifs caressans. — Ma colombe! mon saphir! ma perle! comme te voilà grande, que tu es belle! quelles délices de te revoir! — C'étaient des cadeaux sans fin, des parties de plaisir projetées, abandonnées aussitôt ou remplacées par d'autres; puis, tout à coup, Mme Lavinof, se jetant tout de son long sur un

divan, les bras croisés sous la tête, son attitude favorite, se mettait à suivre quelque chimère dans les spirales bleues du tabac turc, oubliant ainsi son hochet (Zina n'avait jamais été que cela pour elle). La pauvrette, habituée à ne pas s'en étonner, passait le temps comme elle pouvait jusqu'à ce que sa « maman » se ressouvînt qu'elle existait et lui adressât la parole.

Dans ces conversations décousues, Zina s'apercevait fort bien, — car elle était observatrice comme le sont tous les gens réservés, — que Mme Lavinof n'émettait jamais deux fois de suite les mêmes opinions, et que ces opinions différaient étrangement de celles que l'on professait au couvent. Qui donc avait raison, de ces dames ou de « maman? »

Marguerite s'était efforcée la première, avec le tact et la délicatesse dont elle était pourvue, de faire entrer un peu d'ordre et de clarté dans les idées de Zina, de mettre d'accord les enseignemens qu'elle avait reçus de côtés et d'autres, de combler les lacunes sans trop lui ouvrir les yeux sur une situation exceptionnelle qu'elle ne sentait pas très vivement, pensait volontiers son amie. De temps à autre cependant Zina faisait preuve de finesse et de pénétration par quelque remarque soudaine qu'on n'eût point attendue de son apparent enfantillage. L'observation : « Ta mère n'aime pas maman, » pouvait compter parmi ces traits imprévus qui parfois s'échappaient de ses lèvres avec une inquiétante netteté.

— Allons! murmura Marguerite, ne trouvant pas de mots pour la rassurer, car elle était la franchise même, allons, aie confiance, ne te forge pas de chimères...

— Mlle de Selve! appela une sœur converse; on demande au parloir Mlle Marguerite de Selve.

— Oh! mon Dieu! déjà! s'écria Zina en frissonnant. Qui donc vient te chercher?

— Justine, sans doute, ma vieille bonne. Allons, chérie, montrons que nous pouvons être courageuses. Adieu! A bientôt!

Zina ne fit pas un mouvement pour la suivre; elle se laissa retomber sur le banc, sous les marronniers, avec une sorte de soumission passive au fait accompli qui lui était particulière et qui tenait certainement du fatalisme oriental.

— A la bonne heure! dit Marguerite en lui adressant de loin un dernier petit signe d'encouragement. Elle s'envola hors de la cour, arrêtée de ci de là sur son passage par d'autres élèves qui lui sautaient au cou et lui offraient des images, des médailles, de petits souvenirs.

Arrivée dans le vestibule, elle ne se dirigea pas tout de suite vers le parloir. Justine, pensait-elle, pouvait attendre un peu; elle courut droit à la chapelle, la plus recueillie et la plus coquette à la fois des

chapelles de couvent, toute blanche et bleue avec sa lampe d'or qui brûle devant l'autel surchargé de fleurs artificielles, de dentelles, d'ingénieuses découpures, hommages de toutes ces demoiselles. Le tapis du chœur jonché de roses est leur œuvre; chacune d'elles a mis dans quelques fleurs au petit point une parcelle du meilleur de son âme. Une jolie vierge peinte, la plus souriante des vierges immaculées, semble inviter aux confidences. Tout autour, sur les vitraux, flamboient dans leur gloire les anges gardiens de la maison revêtus de robes blanches ou d'armures d'or, l'épée, l'encensoir ou les lis à la main. Ce fut vers eux que Marguerite se tourna pour recommander l'amie qu'elle laissait derrière elle. Jamais prière plus fervente, plus désintéressée, ne jaillit avec plus de foi d'une bouche plus pure. Et tout en demandant naïvement que la pauvre délaissée ne souffrît pas trop de son absence, les larmes de Marguerite coulaient, ces larmes qu'elle avait bravement retenues tout à l'heure devant Zina.

— Mademoiselle de Selve! répéta tout bas derrière elle la voix de la sœur qui l'avait cherchée en vain de tous côtés; cette dame s'étonne, s'impatiente!..

— Cette dame?.. Ce n'était donc pas Justine?..

Toute confuse, Marguerite se leva d'un bond et courut au parloir, où elle arriva pour recevoir une réprimande de la supérieure et rencontrer à l'improviste le visage de Mme de Valouze, qu'elle connaissait fort peu en somme, bien que ce fût la plus intime amie de sa mère. Le couvent n'accordait à ses élèves que de rares sorties, et les Valouze étaient toujours dans leurs terres au moment des vacances.

— Oh! madame, pardon, je ne savais pas... je croyais...

— Ne vous excusez pas, mon enfant, dit avec bonté la marquise. Je suis aise d'avoir eu le temps de causer avec madame la supérieure, qui a confirmé tout le bien que j'étais déjà disposée à penser de vous.

Le léger bagage de Marguerite fut transporté dans la voiture, et la jeune fille s'assit à la place même qu'occupait tout à l'heure Roger, sans se douter des récens débats concernant sa future destinée, dont les parois capitonnées de ce petit coupé devaient garder le secret.

III.

Les médecins pressaient le départ de Mme de Selve pour Nice; néanmoins pendant le peu de jours qu'elle passa chez sa mère à Paris, Marguerite vit plusieurs fois Mme de Valouze. Celle-ci eut de longs entretiens particuliers avec la malade, des entretiens qui, on

peut le supposer, roulèrent tout entiers sur Marguerite et sur Roger. Roger, quant à lui, demeurait invisible; il avait esquivé les entrevues menaçantes en précipitant de quelques semaines son départ annuel pour Pierre-Perthuise, où l'appelaient toujours aux approches de la Saint-Hubert les grandes chasses à courre, qui réunissent la noblesse bourguignonne et nivernaise. N'importe! les deux mères caressaient en commun certain projet qui leur semblait avoir déjà toute la valeur d'un fait accompli, bien que des deux personnes intéressées l'une fût encore ignorante de ce qu'on attendait d'elle et que l'autre s'y montrât décidément rétive.

De Nice, Marguerite écrivit à Zina une lettre affectueuse remplie de petits conseils intimes et de protestations d'éternelle tendresse; le changement d'air paraissait avoir agi déjà sur la santé de sa mère, qui reprenait des forces, mais Nice ne plaisait pas à Mme de Selve; elle comptait trouver à Pise un climat plus égal, — plus de calme surtout. En réalité Mme de Selve subissait à son insu cette inquiétude nerveuse, ce besoin de locomotion qui accompagne certaines maladies. Pise lui parut triste, — un vrai tombeau; elle se dirigea sur Florence, puis gagna Rome, soutenue par une agitation insolite qu'elle prenait pour un retour de vigueur. A Rome, la fièvre vint se joindre à une recrudescence de l'affection chronique dont elle souffrait; on la fit partir en toute hâte pour un lieu plus salubre. Pendant ces diverses pérégrinations une lettre de Zina s'égara finalement après avoir couru de ville en ville après Mlle de Selve, qui ne la reçut jamais, et, par malheur, cette lettre perdue avait une importance toute particulière. Elle faisait part à la seule amie que Zina se connût désormais au monde du désastre qui la laissait soudain sans appui et sans ressources. Mme Lavinof, forcée par des affaires d'intérêt trop longtemps négligées de se rendre à Pétersbourg, y avait été foudroyée pour ainsi dire en arrivant. Sa mort fut, comme tous les actes de sa vie, quelque chose de surprenant et d'inattendu; on l'attribuait à la rupture d'un anévrisme, mais les détails donnés à ce sujet étaient des moins explicites, contenus tout entiers dans une lettre succinte qu'adressait au banquier de la défunte, à Paris, un Lavinof quelconque, son principal héritier. De cette lettre, il ressortait que les nombreux testamens, plus ou moins contradictoires qu'elle avait laissés derrière elle, véritable fouillis de paperasses raturées, de volontés inachevées, où ne perçait clairement que le désir de donner à Zina tout ce dont elle pouvait disposer, n'étaient point valables. La fortune, mal administrée, réduite de moitié pour le moins, de Mme Lavinof, lui venait de son mari, qui avait des neveux bien placés pour défendre leurs droits; ceux-ci étaient en mesure de prouver que l'adoption de la jeune fille qu'il avait plu à leur tante de prendre auprès d'elle n'ayant jamais été

régularisée ne pouvait les forcer à aucun sacrifice pécuniaire; néanmoins ils ne refusaient pas de lui accorder par charité une pension minime. Des hommes d'affaires furent consultés à Paris; il y avait beaucoup de dettes; la question de nationalité compliquait une discussion, inutile du reste; tous les procès du monde n'eussent rien fait gagner à Zina, puisque le sentiment de l'honneur et le respect d'un vœu formellement exprimé n'avaient point d'influence sur la famille de sa protectrice. Peut-être était-ce la faute de cette dernière; elle s'était brouillée avec ses neveux pour une peccadille; jamais elle n'avait su ménager rien, ni personne.

Zina demanda vivement que cette mémoire qu'elle vénérait ne fût point incriminée. Le bien que lui avait fait celle que dans son cœur elle nommait toujours sa « maman » avait été de la part de Mme Lavinof pure condescendance et pure bonté; elle en serait à jamais reconnaissante et ne se trouvait le droit de rien revendiquer de plus. La supérieure du couvent déclara qu'une telle délicatesse l'honorait, puis, après lui avoir parlé le langage d'une pieuse résignation, cette mère spirituelle, la dernière qui lui restât, interrogea l'abandonnée sur ce qu'elle comptait faire. Personne en Russie ne la réclamait; certaine démarche tentée à l'ambassade avait eu des résultats peu satisfaisans, l'abjuration de Mme Lavinof l'ayant retranchée de la société russe; si Zina retournait à Pétersbourg, ce serait dans un de ces refuges qui s'ouvrent à la misère; rien n'était moins acceptable; il valait mieux rester au couvent, y achever ses études, passer des examens afin de pouvoir un jour se suffire à elle-même; tout en parlant la supérieure hochait la tête d'un air de doute : Zina saurait-elle jamais s'imposer pareil effort, elle qui n'était en somme qu'un joli objet de luxe?.. Quel dommage que cette chère enfant n'eût pas la vocation religieuse! Ce regret bienveillant, exprimé tout haut, fit frémir la délaissée; si elle avait pris un instant son parti de la monotonie des cloîtres, c'est que l'amitié de Marguerite y avait tout embelli pour elle; mais depuis le départ de cette unique amie, sa gaîté de jeune faon, ces bondissemens d'allégresse, ces besoins inexpliqués de rire et de chanter qui, alternant avec de longues rêveries, étonnaient les autres pensionnaires, tout cela, hélas! avait disparu, avant même qu'un grand malheur fût venu étendre son ombre sur le présent et sur l'avenir. Lorsque la bonté de Mme Lavinof, tout insouciante, toute lointaine, toute capricieuse que fût cette bonté, lui manqua soudain, ce fut bien pis encore; la vie devenait de plus en plus sombre et aride autour de l'être le moins fait pour résister à ses orages, et Marguerite ne répondait pas à son cri de détresse... tout l'abandonnait à la fois! A l'oreille même de Zina, les élèves racontaient en chuchotant entre elles que la pauvre fille était ruinée, qu'elle était réduite à compter sur des

gages d'institutrice... Zina institutrice!.. elle qui aurait eu besoin delisières comme un enfant!.. L'idée seule faisait rire aux éclats ces écervelées. Elles ajoutaient que les Lavinof défendaient à Zina de porter leur nom... Tous les dédains, toutes les cruelles indifférences qui s'agitent dans le vrai monde autour des adversités soudaines se manifestèrent dans ce monde d'enfans. Les religieuses elles-mêmes, tout en témoignant à Zina beaucoup d'intérêt et de compassion, semblaient un peu scandalisées de ce qu'elles appelaient son inertie. En réalité elle languissait dans une sorte de douloureuse somnolence comparable à celle qui suit l'accès de fièvre dont la violence a usé nos forces; ne comprenant pas ce qu'on exigeait d'elle, incapable de défendre sa vie désemparée contre le chagrin, contre la pauvreté, contre l'ennui pire que tout le reste, elle ne désirait rien que de s'éteindre avant d'avoir éprouvé l'inclémence des futures saisons, et, à la voir se traîner pâle, dolente, amaigrie, sous les marronniers désormais dépouillés, en foulant d'un pied nonchalant les feuilles jaunies qui exhalaient une funèbre odeur, on eût pu croire que la Providence, qui a créé les lis des champs, les lis oisifs qui ne moissonnent ni ne filent, réaliserait bientôt ce vœu découragé de l'impuissance et de la faiblesse. Cependant les Lavinof tardaient beaucoup à envoyer le secours promis, la succession était si embrouillée! — et les religieuses, justement inquiètes, se demandaient : — Que ferons-nous d'elle? — quand un élan aussi chaleureux qu'inattendu répondit à cette question.

Mlle Sylvanie Chauveau vint à Paris et par conséquent au couvent de *** où elle ne pouvait manquer de rendre sa première visite, Mme Lavinof n'étant plus là pour la recevoir. Mlle Sylvanie était une vieille fille assez bizarre que les religieuses connaissaient pour l'avoir vue souvent au parloir; elle avait exercé auprès de la mère adoptive de leur élève russe les fonctions de dame de compagnie, c'est-à-dire que Mlle Sylvanie avait dû pendant plusieurs années se mettre à table avec Mme Lavinof aux heures les plus irrégulières, lui tenir tête au jeu, s'asseoir devant elle en voiture, la suivre dans ses voyages aventureux, prêter une oreille complaisante aux incroyables paradoxes et aux propos hardis dont s'émaillait sa conversation, porter les débris de cachemires rouges et de satins brodés qui composaient sa défroque, lui lire enfin jusqu'à deux heures du matin des romans singulièrement choisis parmi lesquels figuraient à titre de favoris les ouvrages de Paul de Kock, prisés si haut en Russie. Ces lectures poivrées divertissaient d'autant plus Mme Lavinof qu'elle les imposait à une personne extraordinairement naïve, comme le sont souvent les vieilles filles françaises. Christine de Suède eut, dit-on, des perversités semblables. L'innocence à cheveux gris de la pauvre Sylvanie était un sujet de continuelles plai-

santeries pour Mme Lavinof, qui tourmentait gaîment, sous prétexte de faire son éducation, le satellite ingénu qu'elle s'était donné. Le résultat de cette éducation tardive fut comique et déplorable. Sylvanie, tout en restant au fond le même prodige de naïveté, se donna un vernis d'effronterie en imitant sa patronne. Un rapide passage dans la maison de la Légion d'honneur avait doté cette fille d'officier sans fortune des prétentions attribuées généralement aux élèves de Saint-Denis. Elle appréciait avant tout ce qu'elle appelait « des égards, » et son cœur confiant, exalté, romanesque, prit pour les marques d'une amitié réelle qu'elle ne pouvait payer que par le dévoûment le plus absolu, certaines façons familières de Mme Lavinof, qui, détestant la platitude et la servilité autour d'elle, traitait volontiers les subalternes en égaux.

— Ma pauvre Sylvanie est par trop sotte! disait cependant cette étrange bienfaitrice. Je ne sais comment je la supporte auprès de moi.

Elle supportait de même Douchka, un petit chien grondeur, parce que son indolente bonhomie n'avait jamais connu l'art de se débarrasser des gens. Pourtant Mme Lavinof finit par se débarrasser de Sylvanie Chauveau, une circonstance fortuite étant venue lui rendre odieux ses services. La demoiselle de compagnie fut horriblement défigurée par la petite vérole. Or, si Mme Lavinof était indulgente pour les infirmités morales, la laideur physique la trouvait sans miséricorde. Elle résolut donc d'éloigner sans retard ce masque affligeant sur lequel ses yeux ne pouvaient plus se poser sans déplaisir, et la disgrâce de Sylvanie fut colorée de telle sorte que la pauvre créature y vit un nouveau bienfait. Avec l'appui de gens influens qu'elle connaissait à cette époque, Mme Lavinof avait réussi à faire valoir si bien les services de feu le capitaine Chauveau que sa fille obtint la direction d'un bureau de poste en province.

Jamais Mlle Sylvanie ne comprit pourquoi sa chère maîtresse s'était montrée tout à coup anxieuse de lui assurer une honorable indépendance, mais elle en fut touchée au fond de l'âme, malgré tout son regret de quitter la meilleure des femmes, comme elle la nommait. La dernière preuve d'affection que lui donna celle-ci fut de lui offrir Douchka, en lui enjoignant de le soigner pour l'amour d'elle. Sylvanie emporta, outre cette bête hargneuse, une caisse de vieilles nippes luxueusement extravagantes qui devaient jusqu'à son dernier jour lui donner l'air d'une caricature.

Telle qu'elle était avec ses ridicules inconsciens et ses enfantillages surannés, Mlle Chauveau conservait seule au monde un religieux souvenir de Mme Lavinof et le désir ardent de prouver sa gratitude à ce qui restait d'elle. — La supérieure du couvent de ***

comprit tout de suite que l'on pouvait utiliser ce dévoûment; elle lui peignit donc avec confiance la triste situation de Zina. — Nous ne lui ménageons ni les conseils ni les exhortations, dit-elle en terminant; elle écoute, elle promet de faire de son mieux et voilà tout ce que nous obtenons. La pauvre enfant ne se plaint ni ne pleure, mais elle n'agit pas davantage. Bien d'autres personnes inexpérimentées ont su se tirer d'affaire pourtant sous l'aiguillon du besoin...

— Oui, sans doute, dit Mlle Sylvanie en essuyant les larmes qui couvraient son visage ravagé; quand j'ai eu le malheur de rester orpheline, j'en étais là, moi aussi...

— Mais plus âgée, fit observer la supérieure, et puis... enfin il y a beaucoup de dangers dans le monde pour une personne telle que Zina.

— Il y en a pour toutes les filles isolées, répondit en se redressant d'un air piqué Mlle Chauveau, qui tenait beaucoup à ce qu'on crût qu'elle avait couru certains dangers tout comme une autre, mais on en triomphe quand on a le bonheur de rencontrer sur son chemin une bonne âme, telle que ma chère comtesse... Vous n'avez pu la juger, madame; moi seule je sais ce qu'elle valait... Je lui dois tout... et il ne sera pas dit que j'aurai laissé dans une pareille détresse ce qu'elle aimait. Si Douchka pouvait parler, on saurait combien il est choyé dans mon petit logis. A plus forte raison y aura-t-il place chez moi pour celle qu'elle appelait son enfant, la chère âme! Ce ne sont pas des conseils ni des leçons qu'il faut à la pauvre petite, croyez-moi, c'est le changement d'habitudes et... de l'affection.

— Elle ne manque pas d'affection ici. Tout le monde lui en témoigne, repartit assez sèchement la supérieure.

— Mon Dieu! madame, interrompit Mlle Chauveau, qui, à défaut d'autre intelligence, avait celle du cœur, vous l'aidez par charité chrétienne, c'est très bien, mais ce n'est pas assez, vous ne l'aimez pas; comment l'aimeriez-vous, la connaissant mal? Il faut avoir la clé de ces caractères étranges. Moi, je suis devenue Russe aux trois quarts chez sa maman. Je saurai la faire rire et la faire pleurer à propos en lui parlant de cette maman excellente, je lui préparerai de petits plats de son pays, des plats dont j'ai la recette, et du thé à la russe... Nous avons là-bas un *samovar*,... je lui répéterai tout ce que madame disait de spirituel et d'amusant;... enfin sa fierté sera tranquille, comprenez-vous? parce qu'en la choyant je ne ferai que payer une dette sacrée.

Sylvanie Chauveau sut si bien exprimer à Zina ces honorables sentimens que la pauvre fille accepta volontiers l'offre qu'elle lui fit de la suivre, au moins provisoirement et en attendant mieux, dans le village où se trouvait son bureau de poste.

Pour la supérieure, ce fut un grand soulagement de pouvoir remettre un fardeau qui commençait à lui paraître lourd entre des mains sûres et dévouées. Jamais elle n'eût laissé Zina se jeter au milieu de ce qu'elle appelait les dangers du monde; mais que pouvaient craindre à cent lieues de Paris, au fond des bois, l'inexpérience et la beauté?

IV.

Le bureau de poste de Mlle Chauveau était situé dans la partie la plus âpre de cet austère Morvan qui, tout autant que la Bretagne, a droit au surnom de terre de granit. Une longue route de voiture succédant au chemin de fer permit à Zina de faire connaissance avec un pays qu'elle eût trouvé pittoresque en toute autre saison, mais qui, au travers des pluies et des brouillards qui l'enveloppaient, lui parut simplement lugubre. Les voyageuses avaient laissé l'automne derrière elles à Paris; elles devaient trouver l'hiver dans cette enceinte abrupte de montagnes boisées, au flanc desquelles les dernières rousseurs des chênes ressortaient seules sur les noires futaies ruisselantes d'humidité. Noirs aussi étaient les *chaumes*, les vastes étendues de genêts ou de bruyères qui frangeaient la forêt, et dans la campagne solitaire retentissait comme un mugissement monotone, persistant, le bruit de l'eau. Toutes les petites cascades argentines qui, sautillant de roche en roche, égaient d'un clair sourire ce paysage à l'époque de l'année où une végétation luxuriante envahit les ravins, étaient devenus des torrens grondeurs tumultueusement déchaînés. Ce sont de belles forêts que la forêt du Breuil et la forêt Chenue; mais la forêt, quand elle n'a plus ni feuillage ni chansons, et que le givre ne lui a pas encore prêté des rameaux de cristal, est un triste manteau pour la nature en deuil. Zina laissa échapper tout haut cette réflexion.

— C'est vrai! répliqua Mlle Sylvanie, je vous ai avertie que j'habitais un vrai pays de loups, mais vous verrez par le beau temps comme il change d'aspect! Nous ne manquerons pas de belles promenades à faire; c'est la contrée des dolmens, des camps romains, des ruines féodales, des curiosités de toute sorte; ce qu'on a tiré du sol de vieilles poteries, de monnaies mérovingiennes, de trésors archéologiques auxquels je n'entends rien, est incalculable, et il paraît que tous les lieux de pèlerinage, si nombreux dans nos bois, sont autant de monumens druidiques... On leur a donné le baptême pour ainsi dire. Comme tout cela eût intéressé votre pauvre maman, qui savait tant de choses! Elle avait toujours promis de ve-

nir me voir, et puis... c'est vous, chère petite, qui tenez sa promesse.

Cependant le brouillard du soir continuait à s'épaissir; disséminés le long de chemins de traverse que les fondrières rendaient presque impraticables, apparaissaient, à demi voilés, quelques hameaux dépendant du village habité par Sylvanie. Rien de piteux comme l'aspect de ces chaumières qui, serrées les unes contre les autres, pêle-mêle, semblaient s'accroupir et grelotter au bord de cloaques où s'ébattaient les oies et les pourceaux. On eût dit une couche de champignons grisâtres; mais l'été le bardeau rapiécé qui les couvre n'est plus que fleurs, mousses et avoine sauvage, et chacun de ces toits dépenaillés a l'air d'un bouquet.

Sylvanie se hâta d'en informer Zina, qui répondit :

— Je voudrais que l'été fût déjà venu.

Tout à coup, comme on approchait du village, les impétueuses fanfares d'un *hallali* désordonné s'élevèrent dans le profond silence.

— Est-ce que ces messieurs chasseraient par ici? s'écria la directrice de poste.

— Ils ont été tous ces jours derniers au marais des Settons, après le gibier d'eau, dit un des voyageurs de la diligence.

— Le marais des Settons, expliqua Mlle Sylvanie en continuant son office de *cicerone*, est une immense nappe d'eau, une plaine des environs transformée en lac artificiel au moyen d'un barrage.

— Mais de quels messieurs parle-t-on? demanda Zina.

— Comment, reprit son voisin, un fermier du pays, vous ne savez pas? Mais de nos messieurs : les Vauclaix, M. de Gacogne, M. de Jailly, M. de Fourches, M. de Valouze et de toute leur société qui font des chasses superbes par ici, à présent et chaque année. Leurs meutes se réunissent, c'est un fameux spectacle. Hier ils ont forcé un cerf du côté du Fort-Chevresse, et par quel temps!.. Il fallait, ma parole, avoir le diable au corps...

— Si vous connaissiez nos bois, s'écria Mlle Sylvanie, apparemment électrisée par la vaillance de « ces messieurs, » un terrain humide, rocailleux, des bruyères qui ont la dimension de jeunes taillis, avec un fossé ou un ru à chaque pas, sans parler des *mortes* où les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail, mais rien ne les lasse... Entendez-vous le tapage, ces trompes, ces aboiemens, ces cris?.. Qu'est-ce qui arrive?..

Les chevaux de la petite diligence venaient de reculer, effarés, devant un encombrement qui leur rendait le passage impossible. Dans la rue tirée à travers le groupe principal de maisons représentant « le bourg » se répandait la foule des cavaliers, des piqueurs, et comme une cascade grouillante de poil fauve qui donnait de la gorge avec un ensemble magnifique à l'entrée de certaine

cour de ferme où s'était jeté un sanglier aux abois. La pauvre bête, après avoir traversé plus d'un étang, décousu plus d'un chien et traîné les chasseurs à sa poursuite pendant plusieurs heures, était venue chercher refuge dans le village. Justement des saltimbanques nomades étaient en train d'y faire la parade. Ils avaient attaché leur charrette à une petite croix gothique, et ils exécutaient des tours d'équilibre devant quatre grosses torches qui éclairaient les figures ébaubies des habitans de l'endroit, hommes, femmes, enfans, animaux domestiques, pressés les uns contre les autres, quand un spectateur inattendu, tombant au milieu d'eux, leur avait porté le plus vigoureux coup de boutoir qui eût jamais dérangé une représentation. On comprend le tumulte qui s'ensuivit. La charrette fut renversée, le pitre, qui battait la grosse caisse, roula au plus profond de son instrument crevé par le ragot, les paysans éperdus se précipitèrent dans les maisons, puis quelques braves revinrent armés de chandelles. Cette rue, coupée par un ruisseau fangeux où barbotait un troupeau de porcs en déroute, ces bohémiens en haillons pailletés, ces flammes rouges dansant sur ces traits rudes tout à l'heure épanouis par le rire, tendus maintenant par la curiosité ou bouleversés par l'épouvante, cette troupe bruyante de cavaliers excités foulant, renversant tout sur son passage, quitte à payer le lendemain dégâts et horions, tout cela composait une fantaisie digne de Callot.

Le sanglier tint ferme quelques secondes encore, puis brusquement un coup de feu interrompit les cris de détresse, les aboiemens furieux, les hurrahs triomphans, et la diligence, arrêtée par la plus rustique, la plus improvisée des curées aux flambeaux, put enfin continuer ses cahots. Mais Mlle Chauveau avait eu le temps de nommer à Zina les principaux acteurs avec sa volubilité ordinaire : — Celui-ci, dont les jambes sont entortillées de bandes de flanelle sous ses bottes, c'est le vieux comte de Gacogne, qui fait entendre raison, comme vous voyez, à ses rhumatismes; cet autre en peau de bique est M. de Jailly, qui resta un jour pendu à une branche comme Absalon, tandis que son cheval passait seul la rivière. — Elle n'ajouta pas que le dénoûment de cette situation avait été une fêlure à la tête par laquelle s'échappèrent toutes les facultés de M. de Jailly, sauf le goût de la chasse. — Ces trois géans à tous crins, les frères de Vauclaix, ont dû venir au monde la trompe en bandoulière, avec un brevet d'officier de louveterie; voilà M. Furel, le seul bourgeois de la société ; on l'admet par exception en faveur de ses calembours. Je ne connais ces messieurs que pour les voir passer; presque tous sont célibataires et les femmes de ceux qui sont mariés n'ont pas l'aménité des châtelaines de mon ancienne résidence près de Joigny... le bureau le plus agréable... enfin j'ai

eu de l'avancement... il ne faut pas se plaindre... Quelquefois notre curé en est. Les lois ecclésiastiques lui défendent de toucher une arme, mais son instinct *morvandiau* le pousse à rejoindre la chasse en spectateur, sur un affreux bidet fleur de pêcher, qui le jette à terre quand il le presse trop. Je regrette qu'il ne soit pas là aujourd'hui. Il est si drôle avec sa soutane retroussée et le mouchoir de coton à carreaux rouges qui déborde de son chapeau! Ses goûts de vénerie l'ont fait très mal noter à l'évêché, mais ils ne lui ôtent rien de son prestige dans un pays où tous ceux qui ne sont pas chasseurs sont braconniers. Vous avez aperçu au débotté les principaux propriétaires de nos environs. Bon! j'allais en oublier un! s'écria Mlle Sylvanie en indiquant un cavalier qui s'était détaché du gros de la troupe et se dirigeait bride abattue vers l'unique auberge du village, M. de Valouze, la fleur des pois... un peu trop Parisien au gré des chasseurs du cru quand il arrive chaque année, mais il se met vite à leur niveau, je vous en réponds!

Et en effet, Roger, sous son habit de chasse couvert de boue, le visage animé par un temps de galop vertigineux, n'avait rien du blasé que nous avons eu l'occasion de rencontrer ailleurs. Tout debout sur ses étriers, il criait aux servantes de l'auberge d'une voix vibrante d'entrain, de jeunesse, et où semblait sonner un dévorant appétit : — Allons! une *meurette*, vite une *meurette*, et la soupe au lard, et beaucoup de vin... du meilleur.

— Soyez tranquille, vous aurez mieux que tout cela, dit l'aubergiste en se montrant la face écarlate et les poings sur les hanches.

— Vous voyez là un fameux cordon bleu, chuchota Mlle Sylvanie, et vous allez faire connaissance avec les meurettes en question, une fricassée de poulet au vin très fortement assaisonnée... Je ne vous dis que cela! J'ai écrit à Miquette de nous en préparer une... Bonjour, Miquette... Nous voici à la poste... Vous ne serez pas fâchée de vous dégourdir les jambes, j'imagine!..

Tandis que la Miquette, ainsi nommée parce qu'elle était fille de Miquet, diminutif morvandeau de Dominique, aidait à descendre les bagages en plaisantant avec le conducteur, et qu'une collègue de la directrice, qui avait remplacé celle-ci pendant son congé, faisait aux nouvelles arrivées les honneurs du logis, une maisonnette qui pouvait être gentille quand la vigne, dont elle était tapissée tout entière, offrait autre chose que des sarmens desséchés, Zina, distraite, dit à Mlle Sylvanie :

— Est-ce que ce M. de Valouze est du pays?

— Mais certainement. Il habite Pierre-Perthuise, tout près d'ici. Oh! il a bien d'autres propriétés. Pierre-Perthuise n'est pour lui qu'une espèce de *shooting-box* au fond des bois, dit Mlle Chauveau,

prononçant *shooting-box* avec affectation. — Elle avait appris quelques mots de toutes les langues chez Mme Lavinof, qui était une polyglotte étonnante, et elle les jetait dans la conversation avec plus ou moins d'à-propos. — Un nom singulier, n'est-ce pas, Pierre-Perthuise? C'est un monument celtique des environs qui a donné son nom au manoir. Ici on a peine vraiment à se retrouver au milieu de toutes les pierres, pierres écrites, pierres branlantes, pierres de la Vierge, pierres aux fées, dont chacune a son histoire. Je vous raconterai cela, car je connais le pays sur le bout du doigt depuis des années que je l'habite... des années qui franchement m'ont paru longues auprès de celles que j'ai passées chez votre pauvre charmante maman... Mais caressez donc Douchka! On dirait qu'il vous reconnaît!

Et la bonne Sylvanie éleva jusqu'à ses lèvres, pour l'embrasser, un affreux roquet défiguré par l'obésité.

V.

Les premières semaines passées par Zina dans la paisible et modeste demeure de Mlle Chauveau furent marquées d'un seul événement, qui d'ailleurs était pour elle un événement capital; on lui renvoya du couvent une lettre de son amie Marguerite. Enfin! Marguerite ne l'avait pas oubliée... Non, pas un seul jour; c'était Marguerite au contraire qui avait le droit de lui en vouloir... quel soulagement, quelle joie! Elle ne savait rien des changemens survenus dans une destinée qui l'intéressait par-dessus tout; elle-même venait de traverser les plus cruelles épreuves, sa mère ayant été si près du tombeau qu'un instant on avait désespéré de la sauver.

L'amour filial le plus exalté ressortait de tous les détails qu'elle donnait sur l'horrible crise qui avait failli la laisser orpheline, sur cette lente résurrection qui rendait indispensable, longtemps encore, le climat d'Italie : — Prie le bon Dieu comme je le prie moi-même, ajoutait Marguerite, de mettre d'accord mes devoirs et mes désirs, ma tâche si chère de garde-malade et le grand besoin que j'ai de te revoir; prie-le bien pour qu'il me ramène vers toi ou pour qu'un hasard, un miracle te transporte ici... »

Le miracle était, hélas! invraisemblable, et Zina ne put se dissimuler que leur réunion paraissait remise à une époque bien lointaine; mais tel était son ravissement d'avoir enfin des nouvelles, une marque de souvenir, qu'elle ne s'arrêta pas aux regrets. Les trois quarts de la distance au moins étaient effacés, puisque désormais

les deux amies pouvaient s'écrire; un instant Zina crut n'avoir plus rien à souhaiter; elle lut à Mlle Sylvanie la bienheureuse lettre, elle la relut à tous les objets inanimés de sa petite chambre, elle l'usa de ses baisers, elle la trempa de ses larmes, elle la mit le soir sous son oreiller, elle la salua le matin à son réveil, elle trouva soudain la maison, le pays prodigieusement embellis, les premières neiges moins tristes, les horizons embrumés moins sombres. Marguerite avait envoyé en Morvan un peu de son ciel bleu, c'était une lettre fée, un talisman !.. Mlle Sylvanie, heureuse du bonheur de Zina, s'extasiait volontiers avec elle sur l'esprit, la bonté, la grâce qui se trahissaient à chaque ligne. Les quatre pages en question furent suivies de véritables volumes, car Marguerite, échappée enfin à ses inquiétudes, se livrait à tout le charme de cette vie contemplative que dans la patrie de l'art on promène à travers le silence grandiose des galeries toutes peuplées de chefs-d'œuvre, initiation solennelle et délicieuse à la fois, qui pour être complète a besoin d'être communiquée, partagée.

Où Marguerite aurait-elle trouvé une confidente attentive, enthousiaste comme l'était Zina? Celle-ci voyait avec les yeux, sentait avec l'âme de sa chère voyageuse; elle n'était plus qu'à de rares intervalles dans un village du Morvan bloqué par les neiges; l'imagination, plus vive chez elle qu'aucune autre faculté, la transportait sous les orangers, parmi les marbres, sur les terrasses ensoleillées; elle en parlait avec tant de chaleur à Sylvanie que celle-ci s'écria un jour en éclatant de rire : — On dirait, ma foi, que vous en revenez! —Et elle en revenait très certainement, ce qui du reste ne la rendait pas ingrate envers le gîte hospitalier où elle retombait au retour de ces excursions idéales.

« La bonne Chauveau me comble de soins, écrivait-elle à Marguerite, elle me donne le meilleur lit de la maison, la meilleure place à table, le meilleur morceau du dîner, elle me gâte, m'admire, me flatte; elle forge pour moi le plus brillant avenir. A l'entendre, j'épouserai quelque prince... Cette perspective ne m'effraie pas, pourvu que le prince ait bonne mine et qu'il te plaise, car pour me marier, je n'aurai pas d'autre goût que le tien. Mais quel prince voudra de la nièce de cette pauvre Chauveau? car je ne suis plus que cela : pour couper court aux curiosités stupides du village, où des gens qui n'ont l'air de savoir que ruminer comme leurs bœufs s'entendent pourtant à être méchans, paraît-il, Chauveau a déclaré que j'étais la fille d'un frère qu'elle n'a jamais eu. Et puis, en admettant que le prince n'ait aucun préjugé, quel prétexte l'amènera dans ces montagnes noires? En y réfléchissant un peu, le seul fiancé qui ait chance de venir me chercher ici est Morosko, le seigneur Frimas, qui, dans nos légendes du nord, descend, lorsqu'il gèle à

pierre fendre, au milieu des sapins, ses sujets tout de blancs vêtus, pour chercher la petite paysanne, la Psyché russe exposée au froid, le plus terrible des monstres! Selon qu'elle grelotte avec résignation ou qu'elle se plaint avec aigreur, selon qu'elle a un bon ou un mauvais caractère, il lui jette sur les épaules soit une pelisse de fourrure, soit un suaire de glace. J'espère avoir droit aux fourrures, car je ne me plains pas. Déjà Morosko fait craquer ses doigts à mon oreille, et je l'entends crier comme dans le vieux conte : — As-tu chaud, ma belle? as-tu chaud, ma jolie? as-tu chaud, ma chérie? — Oui, j'ai chaud et je suis bien, aussi bien que la marmotte peut l'être l'hiver dans son trou, et comme la marmotte je m'engourdis, comme la marmotte j'engraisse... — Chauveau me trouve bonne mine, elle me proclame superbe, et je dois l'être à la façon de Douchka. Sérieusement ce n'est pas vivre... mais, puisque ma vie doit être suspendue jusqu'à ton retour, autant qu'elle s'écoule ainsi. J'ai une bonne cheminée qui ne fume pas trop, quelques romans de la bibliothèque de ma pauvre maman... ils sont signés George Sand, Tourguénef... un grillon enfin qui chante dans l'âtre à peu près la même chanson que moi... il appelle le beau temps... Le beau temps, en ce qui me concerne, n'a rien à faire, tu le sens bien, avec les saisons; tu le ramèneras avec toi... qu'il ferait beau dès à présent si tu étais ici, plus beau mille fois qu'en Italie!.. »

Cette correspondance, assidûment continuée pendant plus de deux mois, fut tout à coup interrompue, et par la faute de Zina, au lendemain d'un incident qui, selon les apparences, n'aurait dû avoir d'autre effet que de l'alimenter.

Il arriva que M. de Valouze, M. Roger, comme on l'appelait familièrement dans ce pays où il était né, où sa franchise, sa générosité le rendaient populaire, il arriva que M. Roger vint un matin au bureau de poste pour une réclamation : il s'agissait d'une brochure égarée, une brochure importante, impatiemment attendue, sur l'art vétérinaire. Mlle Chauveau manquait un peu d'ordre et d'exactitude, le facteur, qui faisait halte dans de nombreuses cuisines durant sa tournée quotidienne par d'atroces chemins, était ivre presque toute l'année sous prétexte de se rafraîchir l'été ou de se réchauffer l'hiver. Maintes fois lettres et journaux avaient été semés dans un fossé où du reste on les laissait en repos, la majeure partie de la population se trouvant hors d'état d'épeler seulement l'écriture; mais ce dernier cas était grave probablement, car Roger entra de fort mauvaise humeur. Il n'avait jamais vu la directrice de poste et se promettait de la tancer, quelle qu'elle fût. A la façon brusque dont il poussa la porte, au fracas de ses grosses bottes, nul n'aurait pu se douter que ce jeune homme fût dans une

disposition d'esprit à tomber amoureux. Retirant d'une main le cigare de sa bouche et soulevant très légèrement de l'autre sa casquette fourrée, il articula en manière d'appel un *hem* bref et impérieux. Aussitôt le petit guichet qui séparait le corridor livré au public du sanctuaire particulier de la directrice s'ouvrit, et une tête de jeune fille, — ce n'était pas, non, ce ne pouvait être Mlle Chauveau, — apparut.

Roger faillit laisser échapper son cigare; il perdit contenance et ne sut que répondre quand une voix très douce, au timbre argentin, lui dit : — Que demandez-vous, monsieur?

En balbutiant, il s'excusa d'une visite aussi matinale;... mais ce ne fut qu'après une minute de silence pendant laquelle les deux jeunes gens se regardèrent avec un égal embarras. Elle était vraiment charmante dans ce cadre si peu fait pour elle, ses longs yeux encore alanguis par le sommeil, sa chevelure, que la nuit avait ébouriffée à plaisir, tombant en deux lourdes nattes sur ses épaules; elle s'était enveloppée, au saut du lit, dans un ample peignoir de molleton blanc qui la grandissait en dessinant sans l'accuser la ligne onduleuse de son corps. Roger réfléchit avec dépit qu'il n'était pas à son avantage dans un négligé d'hiver qui eût convenu aussi bien à un Esquimau qu'à un gentilhomme campagnard; cependant il continuait à regarder sa jolie interlocutrice avec une si visible admiration, qu'elle rougit et se détourna.

— J'aurais voulu, dit-il enfin s'apercevant de sa propre impertinence, parler à la directrice.

— Elle n'est pas encore levée, monsieur, et je la remplace.

— Vous?.. Ce n'est pas possible!..

Il lui semblait être devant une de ces filles de roi condamnées par la malice des mauvaises fées à filer de la laine ou à balayer l'étable.

— Pourquoi donc? s'écria Zina avec un éclat de rire frais comme le tintement d'une clochette. Je suis sa nièce.

Ce mensonge lancé, elle se mit à rire de plus belle, ses yeux à demi clos, fixés avec une expression de moquerie espiègle sur le visage ahuri de ce curieux qui s'étonnait si aisément, et serrant des deux mains autour d'elle les plis flottans de son peignoir.

— Quelle coquette! pensa Roger, furieux de se sentir presque déconcerté. Cependant le rire de Zina était irrésistible; il finit par s'y joindre malgré lui, jusqu'à ce que la jeune fille, s'interrompant tout à coup pour prendre un air sérieux, eut demandé : — Enfin, monsieur, de quoi s'agit-il?..

Vraiment il n'en savait plus rien! Toutefois, en rassemblant ses idées, il réussit à exposer tant bien que mal sa réclamation, dont le succès lui était devenu fort indifférent.

Zina ne parut l'écouter que d'une oreille fort distraite, fureta dans plusieurs tiroirs qu'elle ouvrait évidemment pour la première fois, en tira au hasard des papiers de rebut, jaunis ou chiffonnés, qu'elle présenta l'un après l'autre à Roger, en disant : — Est-ce cela? — Est-ce donc cela? — et, sans prendre garde à ses réponses, remit le tout pêle-mêle où elle l'avait pris, leva les mains au ciel d'un geste de désespoir comique comme pour dire : — J'y renonce! — puis, fermant le guichet au nez de Roger, qui n'avait été occupé tout le temps qu'à suivre ses mouvemens gauches et gracieux à la fois, elle s'esquiva en criant : — Je vais appeler ma tante...

Mlle Chauveau descendit, la tête hérissée de papillotes, et, dans un interminable dialogue qui n'aboutit à aucun résultat satisfaisant, déploya ce qu'elle appelait la politesse, les grandes manières acquises durant son séjour dans le salon de Mme Lavinof.

— Qu'est-ce encore que celle-ci? D'où sort cette originale? pensait le jeune marquis en se frottant les yeux comme pour voir clair dans le rêve à demi charmant, à demi baroque, fantastique en tout cas, qui était venu l'assaillir entre les quatre murs maculés d'affiches d'un sordide bureau de poste.

La volubilité de Mlle Chauveau l'étourdissait; il prolongeait néanmoins l'entretien dans l'espoir de voir reparaître la première figure de cette extraordinaire vision.

— Soyez sûr, monsieur le marquis, répéta Sylvanie après avoir excusé de son mieux la poste, le facteur et elle-même, soyez sûr que votre brochure se retrouvera... Je ferai pour cela toutes les démarches...

— Oh! mon Dieu, répliqua négligemment Roger, ce n'est pas la peine,... je n'y tiens guère,... laissez cela, je vous prie... — Puis, sans remarquer le regard ahuri de la directrice, qui semblait lui demander : — En ce cas pourquoi êtes-vous venu?

— Vous avez, déclara-t-il, une aimable nièce, mais qui m'a semblé assez peu exercée à...

— Oh! monsieur, balbutia Mlle Chauveau à son tour en devenant écarlate, elle n'est auprès de moi que depuis peu, et le travail de la poste est plus compliqué qu'on ne le croit d'ordinaire.

— Très compliqué, sans doute, interrompit Roger... elle est charmante...

Pendant cet entretien à bâtons rompus, il lui avait semblé entendre un rire étouffé derrière la porte, mais, Mlle Zina ne se montrant pas, il dut se résigner à prendre congé.

Sylvanie Chauveau le reconduisit jusqu'au seuil afin d'avoir l'occasion d'esquisser une majestueuse révérence rapportée des cours septentrionales par Mme Lavinof. Roger eut peine à garder son

sérieux, bien que la disparition soudaine de Zina l'eût rendu assez morose.

— Voilà une aventure! se disait-il cependant tout en arpentant d'un pas rapide la route sonore sous la couche de gelée qui la durcissait.

C'était la première fois que Roger accordait ce nom à un accident quelconque de sa vie, qu'il trouvait, nous le savons déjà, déplorablement banale et prévue.

Avant de prendre le chemin qui conduisait à Pierre-Perthuise, il se retourna. — Une haleine légère avait soufflé sur la dentelle de glace qui voilait auparavant les vitres du bureau de poste, et un bout de profil rose qu'il reconnut se collait à la fenêtre. Il est vrai que cette fine silhouette disparut presque aussitôt comme effarouchée : — Elle aura vu que je l'apercevais, pensa le jeune homme.

— Nous n'en avons pas fini avec l'histoire de la brochure, poursuivit-il en fourrant les deux mains d'un air délibéré dans les poches de sa houppelande. Je gage que j'irai plus d'une fois importuner mademoiselle... Non! ajouta Roger avec un geste de dénégation qui éteignit son cigare; jamais je ne prendrai mon parti d'appeler cette figure-là Mlle Chauveau... c'est la Dudu de *Don Juan* que Byron compare à une aurore de mai, c'est...

Il se mit à sourire, d'abord des réminiscences poétiques qui venaient l'assaillir de si grand matin par un froid de loup et aussi parce que la pensée de jouer auprès de l'aurore printanière en question le rôle de don Juan lui était singulièrement agréable. Puis le sourire s'effaça : — Il y aurait une difficulté... si la tante et la nièce étaient de trop honnêtes femmes... Les apparences semblaient prouver le contraire, mais parfois elles sont si trompeuses... — Roger résolut de faire subir aux apparences un sévère examen.

Il avait en matière de galanterie des idées qui ne lui étaient pas particulières du reste et auxquelles plus d'un homme du monde a recours pour allier les principes de l'honneur à ceux d'une morale très large; il croyait pouvoir se flatter de n'avoir jamais compromis l'avenir d'une honnête fille : cueillir le fruit qui s'offre, s'il est appétissant, c'est un droit; aux yeux de Roger c'était presque un devoir, mais secouer l'arbre... là commence l'indélicatesse. Il s'agissait de savoir si la pomme tentatrice était sans tache et tenait à la branche.

TH. BENTZON.

ÉTUDE

SUR LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866

IV [1].

LA MÉDIATION DE LA FRANCE.

VIII. — M. BENEDETTI AU QUARTIER GÉNÉRAL PRUSSIEN.

Quand les premières émotions provoquées par les nouvelles de Bohême se furent un peu calmées et que les partisans d'une démonstration militaire immédiate eurent définitivement perdu leur cause, le cabinet des Tuileries, délivré du souci d'agir sans en avoir les moyens, reprit contenance d'autant plus vite, que la Prusse, sans qu'il eût été besoin d'élever la voix, acceptait notre médiation. A la vérité, elle avait soin d'écarter des préliminaires de la paix les questions qui nous intéressaient personnellement et qui d'ailleurs étaient incompatibles avec la médiation. C'était de sa part une preuve non équivoque de condescendance que de ne pas repousser notre intervention et de nous laisser présider en quelque sorte à ses arrangemens avec l'Autriche; mais elle avait besoin de respirer, de se reconnaître après de si grands résultats. Il s'agissait de gagner du temps, de ne pas rompre en visière à un voisin dont on n'ignorait pas les faiblesses, mais dont le prestige n'avait encore subi aucune atteinte effective.

Ce fut pour nous le dernier sourire de la fortune; notre médiation acceptée par la Prusse nous permit de pallier les résultats

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre et du 1er octobre.

désastreux de notre imprévoyance et de donner le change, momentanément du moins, à l'opinion publique. On put croire encore à notre puissance et à notre ascendant moral.

M. Drouyn de Lhuys ne crut pas devoir abandonner la direction des affaires à ceux qui avaient combattu et fait échouer son programme. Sur les instances de l'empereur, qui avait gardé un goût marqué pour sa personne, il resta au pouvoir avec la secrète espérance de réparer par l'habileté de sa diplomatie l'échec qu'il venait d'éprouver. Les instructions qu'il adressa à M. Benedetti s'écartaient sensiblement de celles qu'il avait soumises le 5 juillet au conseil des ministres, sous la première impression de la bataille de Sadowa. Notre ambassadeur devait rejoindre le quartier général, non plus pour intervenir avec l'autorité et l'assurance que nous aurait données une armée de 300,000 hommes, prête à s'ébranler au premier refus, mais pour recommander la modération au vainqueur, et l'arrêter dans sa marche par la persuasion.

Il n'avait pas mission, bien entendu, de formuler des demandes de compensation, car il en était même à ignorer les conditions de la paix. C'est avec le comte de Goltz, témoin de nos irrésolutions, qu'on entendait traiter. Au lieu de concerter et d'arrêter un plan que notre ambassadeur, en contact direct avec le roi et son ministre, aurait pu faire prévaloir selon les circonstances et suivant les dispositions qu'il eût rencontrées, on préféra débattre les conditions de la paix à Paris avec un diplomate qui, merveilleusement renseigné sur notre force de résistance morale et militaire, nous endormait en se portant garant de promesses fallacieuses. Cependant le temps marchait, et les heures si précieuses pour l'action, dépensées en pourparlers infructueux, devaient fatalement nous conduire au bout de quelques semaines à la douloureuse alternative ou de faire la guerre après en avoir laissé échapper le moment, ou de renoncer à des revendications consacrées par des déclarations solennelles.

Sans doute, l'empereur était encore l'arbitre écouté, car de ses résolutions allait dépendre le sort de l'Europe. Par la force des choses, Paris était le centre où venaient converger les informations, et s'exercer l'action diplomatique des puissances belligérantes. Mais les communications avec le quartier général n'étaient ni rapides ni faciles, et l'on s'exposait à de fâcheux mécomptes en prenant des déterminations sur des renseignemens d'une sincérité douteuse. Mieux eût valu envoyer des instructions à notre ambassadeur qui se trouvait sur les lieux, à portée de Vienne, et s'en remettre à son initiative et à son habileté pour sauvegarder les intérêts de notre politique.

Le 9 juillet, M. Benedetti recevait l'ordre de se rendre sur-le-

champ au quartier général. « Exposez au roi et au comte de Bismarck, lui télégraphiait M. Drouyn de Lhuys, que la cession de la Vénétie à l'empereur le place dans une position qui ne saurait se prolonger. Nous devons remettre la Vénétie à l'Italie, mais il faut pour cela que l'Italie accepte un armistice, et son acceptation est subordonnée au consentement de la Prusse. Un refus serait vivement ressenti et entraînerait les conséquences les plus graves. »

On commençait à s'apercevoir qu'on tournait dans un cercle vicieux; le roi Victor-Emmanuel réclamait le quadrilatère à titre de gage et refusait de s'arrêter sans l'assentiment formel de son allié; le roi Guillaume, de son côté, n'entendait consentir à un armistice et même à une courte suspension d'armes qu'à la condition qu'il se mettrait d'accord avec le cabinet de Florence et que l'Autriche accepterait les préliminaires de la paix. L'Italie espérait prendre une revanche de Custozza, et la Prusse voulait, comme l'écrivait le comte Usedom, « anéantir l'Autriche en la frappant au cœur. »

M. Benedetti quittait Berlin le soir même avec son premier secrétaire. Il était livré à ses propres inspirations et ne connaissait la pensée de son gouvernement que par les instructions très sommaires que j'ai indiquées. Il ne devait être instruit des bases posées à notre médiation que par le bon vouloir de M. de Bismarck.

Son voyage fut lent et difficile; les routes étaient encombrées de convois de blessés et de prisonniers. Le 10 juillet, il couchait à Kœnigshof; le 11, il traversait l'extrême droite du champ de bataille de Kœniggrætz. Il manqua le roi successivement à Pardubitz, où il passait l'Elbe, et à Hohenmauth, sur la route de Brünn, tant la marche de l'armée était rapide. Il ne l'atteignit que le 12 à Zwittau, à une heure avancée de la nuit. Il dut se faire indiquer par des factionnaires la demeure du premier ministre, qui s'était installé dans une habitation abandonnée par son propriétaire. M. Lefebvre de Béhaine, chargé de demander une entrevue, trouva M. de Bismarck devant son bureau, la plume à la main et deux revolvers à ses côtés. Comme d'habitude, et malgré les fatigues de la campagne, il consacrait la première partie de la nuit à sa correspondance.

L'arrivée de l'ambassadeur de France parut causer au ministre une véritable surprise; à l'en croire, il ignorait absolument que M. Benedetti eût quitté Berlin. « Il est vrai, ajoutait-il, que le télégraphe est en désarroi, que les fils sont coupés sans cesse par des mains inconnues! »

M. de Bismarck ne remit pas l'entretien au lendemain; il reçut l'ambassadeur sur l'heure, et, plein de courtoisie, il lui offrit, à la guerre comme à la guerre, de partager son campement.

La rencontre de M. de Bismarck et de M. Benedetti en pleine

Moravie, dans une habitation abandonnée, à portée des champs de bataille, au milieu de la nuit, n'est pas un des incidens les moins émouvans de la guerre de 1866. Les derniers entretiens qu'ils avaient échangés à Berlin pouvaient-ils en effet permettre de supposer qu'ils se retrouveraient sitôt en présence et dans de pareilles conditions? Il était évident que les rôles allaient être quelque peu intervertis. M. de Bismarck, animé de l'orgueil que donne le succès chèrement conquis, se sentait porté par la fortune. Il n'avait déjà plus à solliciter notre bon vouloir, mais la prudence lui commandait de nous ménager, car il avait encore quelques étapes périlleuses à franchir avant d'atteindre le but. M. Benedetti au contraire venait de traverser des armées triomphantes, il était sans direction, et, pressentant nos défaillances, surpris par les événemens, il s'inquiétait de sa responsabilité, bien qu'il eût la conscience de ne pas avoir failli à ses devoirs d'informateur. Il comptait néanmoins sur les ressources de son esprit délié, sur la finesse de sa pénétration, et aussi sur l'expérience qu'il avait du caractère et des procédés de son adversaire. Il ne lui manquait, pour réussir, que des instructions précises et une armée concentrée sur les frontières du Rhin. Dès les premiers mots, il put s'apercevoir que les circonstances étaient changées. Il dut élever la voix et faire entendre à son interlocuteur qu'on n'en était plus au temps de Frédéric le Grand, où « ce qui était bon à prendre était bon à garder. » Il lui représenta que l'empereur, en déférant au vœu de l'Autriche, avait accepté dans l'intérêt de la paix une tâche qui ne pouvait rester en suspens, et que sa majesté se trouvait placée, par les difficultés auxquelles elle se heurtait, dans une situation d'où elle entendait sortir avec honneur.

M. de Bismarck ne méconnaissait pas la difficulté de la tâche qui nous était dévolue, mais il trouvait que l'intervention de l'empereur ne s'exerçait en réalité qu'au détriment de l'Italie et de la Prusse. Il prétendait que notre médiation permettait à l'Autriche de se procurer le temps et les moyens de reconstituer son armée, quitte à débattre les propositions, à les rejeter et à reprendre les hostilités. « Les portes de Vienne, disait-il, nous sont ouvertes aujourd'hui, elles nous seront fermées avant peu, et nous serons forcés de combattre de nouveau, de courir les hasards d'une nouvelle bataille pour reconquérir la position que nous assure la victoire de Kœniggrætz. La cession de la Vénétie, ajoutait-il avec une pointe d'amertume, n'a pas d'autre objet, et, bien que notre confiance dans les dispositions de la France n'en soit atteinte à aucun degré, nous ne pouvons nous empêcher de regretter une interposition qui compromet nos avantages. »

C'était la loi des anciens temps, le vaincu livré à la merci du vainqueur, qu'invoquait le ministre prussien, sans souci des tiers;

c'était la théorie de Frédéric II que la défaillance de l'Europe devait consacrer en 1871. Mais on n'était pas encore en mesure de la faire prévaloir, on se trouvait aux prises avec un médiateur qu'il eût été dangereux d'éconduire. « De deux choses l'une, disait M. Benedetti, ou vos exigences ne sont pas inconciliables avec les intérêts de l'équilibre européen que vous ne pouvez vous abstenir de respecter, — ou vous prétendez tirer des revers de l'Autriche des résultats inquiétans pour les autres puissances. Dans l'un et dans l'autre cas, l'empereur vous rend service en vous offrant ses bons offices, car vous ne pouvez continuer la guerre et élever si haut vos revendications sans contraindre les états dont la neutralité vous est indispensable à prendre les mesures préventives que réclame leur sécurité. C'est une éventualité, ajoutait-il en appuyant, sur laquelle je me permets d'appeler toute votre attention. » Ce n'étaient pas les seuls argumens que faisait valoir notre ambassadeur pour émouvoir le cabinet de Berlin. Il démontrait que si des conditions inacceptables devaient pousser l'empereur François-Joseph à se retirer sur Pesth et Presbourg, l'occupation de Vienne deviendrait pour la Prusse le plus grand, le plus périlleux des embarras. Obligée d'assurer ses communications avec Berlin, elle serait affaiblie sur le Danube, condamnée à l'immobilité, et ne pourrait songer à poursuivre les Autrichiens en Hongrie. Ses frontières restant ouvertes, toutes ses forces se trouveraient employées en Autriche et sur le Rhin.

C'était parler d'or et prêcher un converti. M. de Bismarck ne songeait pas, en face de notre intervention, à réduire l'Autriche aux résolutions que suscite le désespoir; il ne se souciait pas de courir des aventures en Hongrie, et moins encore de se mesurer avec nous sur le Rhin. Il avait hâte, au contraire, de terminer la guerre et d'assurer dans les limites du possible les résultats de ses victoires. Mais il entrait dans sa tactique de nous impressionner, d'exploiter au profit de ses desseins l'ardeur belliqueuse de ses états-majors et les appétitions territoriales de son souverain. Le prince de Reuss venait d'arriver à Paris, et des rapports inquiétans partis du quartier général ne pouvaient que faciliter sa mission. N'était-il pas chargé officieusement de faire comprendre à l'empereur que le roi compromettrait sa popularité s'il n'assurait pas au pays et à l'armée, comme prix de leurs sacrifices, des agrandissemens de territoire? Aussi M. de Bismarck, avant de prendre aucune résolution, aurait-il voulu connaître l'accueil qui serait fait aux conditions de l'armistice, développées dans les dépêches qu'il avait adressées au comte de Goltz; il aurait voulu savoir quel effet produiraient les ouvertures que le prince de Reuss était chargé de faire à l'empereur de la part du roi. C'était l'avis du ministre prus-

sien, mais ce n'était pas celui de l'ambassadeur français, qui trouvait que rien n'empêchait l'armée d'arrêter ses mouvemens en attendant les réponses de Paris.

Il était quatre heures du matin, et l'on se sépara sans rien conclure, peu satisfait l'un de l'autre, dans des dispositions qui ne semblaient pas rendre une entente facile.

M. de Bismarck était dérouté par une attitude en quelque sorte comminatoire, qui ne répondait guère au tableau que ses correspondans lui faisaient de la cour de Saint-Cloud. Tout l'avantage de cette première rencontre était resté à M. Benedetti. Il était sorti de l'entretien, convaincu qu'il suffirait d'être ferme et résolu pour donner à réfléchir à la cour de Prusse et l'amener à d'importantes et immédiates concessions. « Je ne crois pas devoir vous cacher, écrivait-il à M. Drouyn de Lhuys, en parlant de l'exaltation ambitieuse des généraux qui entouraient le roi, qu'à mon sens il est indispensable de tenir un langage plus ferme encore que celui que vous m'avez recommandé et que j'ai fait entendre dans la mesure que vous avez indiquée. » Mais, après avoir conféré avec le roi, il se voyait forcé de convenir qu'il était deux points sur lesquels la Prusse ne transigerait pas, à savoir la confédération du nord et une extension territoriale suffisante pour unir dans des conditions convenables les deux grandes fractions de la monarchie. Il disait que le roi insistait particulièrement sur la nécessité d'obtenir un agrandissement territorial, et qu'il y subordonnerait toutes ses résolutions, car il recevait à chaque instant, et de tous côtés, des adresses qui démontraient que l'opinion publique était unanime à cet égard.

Il était évident qu'on n'avait accepté notre médiation qu'avec l'arrière-pensée d'en limiter l'exercice. On comprenait qu'il était indispensable de nous ménager, et au fond l'on ne demandait pas mieux que de se concerter avec nous; mais on ne se souciait pas de laisser à l'empereur l'entière liberté que comporte en principe toute médiation. On était décidé à ne pas arrêter le mouvement offensif de l'armée et à ne pas signer l'armistice tant que la confédération du nord et la contiguïté des territoires ne seraient pas garanties, soit par la signature des préliminaires de paix, soit par une déclaration positive de la France. « La parole de l'empereur nous suffit, » disait M. de Bismarck, et les négociations que le prince de Reuss poursuivait à Paris n'avaient pas d'autre objet que d'amener l'empereur à s'engager personnellement et à sortir de son rôle de médiateur.

Les prétentions que le cabinet de Berlin élevait à ce moment n'avaient rien d'exorbitant; elles étaient conformes au programme impérial du 11 juin. L'empereur n'avait-il pas reconnu spontané-

ment, comme une nécessité d'ordre et d'équilibre européen, le besoin qu'avait la Prusse de se donner une configuration plus homogène? La Prusse n'en demandait pas davantage; son ambition se bornait à s'annexer un peu plus de 300,000 habitans, dont la Saxe, le Hanovre et la Hesse-Électorale devaient faire les frais, juste de quoi combler les solutions de continuité du royaume.

Après d'aussi éclatans succès, une politique bien inspirée, exempte d'arrière-pensées que les circonstances ne comportaient plus, se serait hâtée de prendre acte des revendications prussiennes. Mais on était à Paris plus préoccupé de Florence que de Berlin; on subissait des influences contradictoires, on vivait au jour le jour, sans plan de conduite nettement arrêté, cédant à des impressions, comptant, pour sauvegarder les intérêts du pays, sur la fortune, qui déjà nous avait abandonnés.

La fermeté de l'ambassadeur ne devait pourtant pas rester sans effet. A la suite d'un conseil de guerre réuni à Czerna-Ora, en quelque sorte sous ses yeux, sur la terrasse du château, le roi l'informa que, pour avoir le temps de connaître les résolutions de l'Italie, il consentait, non pas à un armistice, ou à une suspension d'armes incompatible avec le traité italien, mais à une abstention d'hostilités de trois jours. C'était un acte de déférence plutôt qu'une concession réelle; les propositions étaient telles que l'état-major autrichien dut les repousser (1).

M. de Bismarck, qui dans l'entretien nocturne de Zwittau s'était laissé aller à se plaindre de notre intervention, avait bientôt reconnu que le gouvernement de l'empereur n'en était pas encore à se laisser émouvoir par des essais d'intimidation. Il avait trop compté sur la mission du prince de Reuss, fort bien vu assurément aux Tuileries, mais dont l'action, bien qu'étayée par une lettre autographe du roi, n'était pas de celles qui décident du sort des empires.

Le prince de Reuss n'était pas un diplomate de grande envergure, mais c'était un grand seigneur qui, par le charme et la distinction de ses manières, atténuait les préventions qu'inspirait parfois la personnalité anguleuse du comte de Goltz. Il avait su capter la bienveillance de l'empereur, qui l'admettait volontiers dans l'intimité

(1) Le premier secrétaire de l'ambassade de France dut porter les propositions prussiennes aux avant-postes autrichiens, car on ne voulait pas qu'on pût soupçonner le roi d'en avoir pris l'initiative; elles étaient jointes à la note dont voici le texte : « Ne pouvant conclure sans le consentement de l'Italie l'armistice proposé par la France, mais voulant cependant donner à l'empereur Napoléon un témoignage de ses bons sentimens, le roi, afin de laisser le temps de constater les intentions du gouvernement italien, est prêt à ordonner à ses troupes, à titre réciproque, de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre l'Autriche pendant trois jours, sous les conditions suivantes. »

de sa cour, où il contre-balançait souvent avec succès l'influence du prince de Metternich. Si son nom est resté dans la pénombre, il n'en a pas moins été pour la politique prussienne un auxiliaire insinuant et utile. Mais à cette heure les intérêts étaient trop graves pour les subordonner à des questions de personnes. Bien que le parti de l'intervention eût perdu beaucoup de terrain, il était encore sur la brèche, et il ne négligeait aucun effort pour empêcher l'empereur de lâcher la bride aux convoitises que révélaient les communications du roi Guillaume, sans obtenir de lui des compensations équivalentes sur le Rhin.

Les hommes d'état les plus dangereux dans la pratique des rapports internationaux sont ceux qui subordonnent les principes aux résultats. « M. de Bismarck était sans préjugés; comme Frédéric II, il s'en remettait aux événemens, à son intelligence et à la sottise humaine (1). » — « Je n'ai jamais eu de plan arrêté d'avance, avait dit jadis ce grand politique, je me suis toujours réglé d'après la marche des événemens et la conduite de mes adversaires. » Lorsque M. de Bismarck reprit ses entretiens avec l'ambassadeur de France, son langage n'était plus le même. Loin de récriminer de nouveau contre une intervention que la veille il trouvait entachée de partialité, il faisait en termes convaincus et à brûle-pourpoint un appel à notre ambition. Ce n'était plus Richelieu, c'était Mazarin. Il reconnaissait que les instructions données à l'ambassadeur du roi au sujet des annexions n'avaient rien d'absolu, que l'objet principal en était de combiner un accord avec le gouvernement de l'empereur, qu'en un mot elles l'autorisaient à transiger en proportionnant les conditions au prix que réclamerait la France pour s'entendre avec la Prusse. Il maintenait toutefois ses premières demandes, car il ajoutait aussitôt qu'un accord n'était possible qu'autant qu'on agréerait à Paris certaines clauses dont le gouvernement du roi était résolu à ne pas se départir. Quelles étaient ces clauses? M. de Bismarck ne s'en expliquait pas. Elles pouvaient se rapporter au principe des annexions projetées dans le nord, voire à l'hégémonie de toute l'Allemagne, comme aussi à nos rectifications de frontières sur les bords du Rhin. M. Benedetti resta muet. Nous savons qu'il était sans instructions.

Dans une seconde entrevue, le président du conseil revint avec une nouvelle insistance sur l'intérêt qu'avaient les deux pays à se concerter et à s'unir. Il semblait attendre que notre ambassadeur voulût bien formuler ses demandes. M. Benedetti persista dans son silence.

Cette réserve n'impliquait-elle pas une arrière-pensée? M. de Bis-

(1) A. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.*

marck pouvait le croire, et il devait en inférer que nous ne nous expliquerions qu'à coup sûr, devant des offres nettes et précises. Aussi, sans s'arrêter aux objections réitérées de notre ambassadeur, qui disait n'être muni ni d'instructions ni des pleins pouvoirs nécessaires, lui proposa-t-il de discuter et d'établir avec lui les bases d'un armistice, qu'il se chargerait de faire accepter au roi. Il ne s'en tint pas là. Il essaya de lui démontrer qu'après les revers de l'Autriche, rien ne s'opposait plus à ce que la France et la Prusse modifiassent à elles seules leur état territorial, et qu'elles pouvaient dès ce moment résoudre d'un commun accord les difficultés qui étaient de nature à menacer la paix de l'Europe. M. Benedetti, toujours sur la défensive, eut beau rappeler qu'il existait des traités, et que la guerre serait la conséquence forcée d'une telle politique, M. de Bismarck insista. — « Vous vous méprenez, disait-il; la France et la Prusse unies, et résolues à redresser leurs frontières, en se liant par des engagemens solennels, seraient en situation de régler toutes les questions, sans avoir à se préoccuper ni de la résistance armée de l'Angleterre, ni de celle de la Russie. »

Les dates ont leur importance. C'est le 15 juillet que M. Benedetti rendait compte dans un rapport d'ensemble des entretiens successifs qu'il avait eus avec le comte de Bismarck. Douze jours s'étaient écoulés déjà depuis Sadowa. Le 14 juillet, le parti de la guerre luttait encore, nous l'avons vu par la note du prince Napoléon trouvée aux Tuileries. Il s'agissait donc de maintenir le gouvernement français dans ses illusions, de se montrer prêt à conclure avec lui un nouveau Tilsitt, et de lui laisser l'espoir d'importans agrandissemens territoriaux, en échange des annexions déjà consommées de fait dans le nord de l'Allemagne. Aussi rien ne coûtait-il à M. de Bismarck pour nous convaincre qu'il tenait compte de nos intérêts dans la mesure la plus large et la plus sympathique. Il trouvait un autre avantage dans ces négociations, qui devaient prendre de plus en plus un caractère dilatoire. Elles lui permettaient d'échapper au contrôle de l'Europe. Il suffisait en effet de désintéresser la puissance qu'il avait particulièrement à redouter pour empêcher une intervention collective au nom de l'équilibre menacé.

Il n'avait donc plus à demander au destin que quelques jours de répit pour écraser les armées du midi, concerter les préliminaires avec l'Autriche, compléter ses effectifs et avoir les coudées franches. Ce répit, la fortune ne devait pas le lui refuser.

M. Benedetti continuait à suivre le roi d'étape en étape, fort embarrassé de son rôle, attendant des instructions qui n'arrivaient pas et ne sachant plus sur quel diapason régler son langage. Il sentait, malgré les attentions dont il était l'objet, que sa présence au quartier général froissait l'amour-propre prussien plus exalté

que jamais. Il songeait sérieusement à retourner à Berlin, déjà il en avait demandé l'autorisation, lorsque le 15 juillet il reçut une dépêche datée du 9; elle était restée six jours en route! M. de Bismarck n'avait-il pas eu soin de prévenir M. Benedetti, dès leur première rencontre, que les fils télégraphiques étaient coupés sans cesse par des mains inconnues? On l'invitait à venir à Paris pour y faire connaître ses premières impressions. M. Drouyn de Lhuys comptait sans doute sur l'assistance de l'ambassadeur pour livrer un combat suprême à ses adversaires. Mais l'ambassadeur ne crut pas devoir répondre à cet appel: « il craignait d'arriver trop tard pour l'utilité des explications qu'il serait à même de donner. »

Le gouvernement de l'empereur se voyait débordé par les événemens, il ne pouvait se dissimuler qu'il n'en était plus le maître. Il commençait à sentir tout ce que le rôle de médiateur, si hâtivement, si glorieusement revendiqué, avait d'ingrat et de périlleux. Arracher des concessions à l'Autriche, modérer les exigences de la Prusse, reprocher à l'Italie son ingratitude et refréner ses prétentions, c'était une tâche peu enviable. N'eût-il pas mieux valu se borner au rôle plus effacé de simple intermédiaire, qui aurait permis à notre politique d'affirmer l'intérêt français avec une liberté d'appréciation absolue? Mais il aurait fallu, dès le lendemain de Sadowa, je l'ai déjà dit, ou se rallier à l'idée du congrès, ou concerter un plan, ne pas s'en départir, et s'en fier pour l'exécution à l'expérience et à l'énergie de notre diplomatie.

M. Drouyn de Lhuys sentait si bien qu'on s'était engagé, et pour le présent et pour l'avenir, dans une situation fausse et dangereuse, que dans une note destinée à l'empereur il cherchait à donner à notre intervention un caractère précis. Il estimait que la France ne devait pas s'interdire par une participation trop directe aux négociations la faculté de réagir contre les conséquences possibles du traité; selon lui, le rôle de notre représentant devait être celui d'un intermédiaire amical, se bornant à user de toute son influence pour amener les belligérans sur un terrain commun.

« Nous ne sommes ni des arbitres, disait-il, imposant aux deux parties des solutions, ni des négociateurs prenant une part directe aux arrangemens. Nous n'aurons donc pas à signer des préliminaires et notre ambassadeur devra éviter autant que possible, dans ses communications avec les négociateurs, l'usage des notes, des pièces écrites et des notifications officielles. »

On avait renoncé à faire venir M. Benedetti à Paris, mais par contre on lui donnait l'ordre de se rendre à Vienne pour s'assurer des dispositions du gouvernement autrichien et se concerter avec M. de Gramont, qui venait de recevoir le projet de préliminaires. M. Benedetti était parti pour Vienne le 16 juillet; dès le 18 il re-

joignait le quartier général, qui venait de s'établir à Nikolsbourg. Le roi s'était installé dans le château appartenant au comte de Mensdorf. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche ne se doutait pas assurément en déclarant la guerre à la Prusse qu'avant deux mois les portraits de ses ancêtres présideraient à la signature de préliminaires qui devaient consacrer la dissolution de la confédération germanique.

L'Autriche, en voyant l'empereur impuissant à Florence et incapable de lui prêter une assistance effective, s'était résignée à son sort. Elle souscrivait à toutes les exigences de la Prusse, sauf la perte de la Silésie et le sacrifice de la Saxe, qui, à l'encontre de ses autres alliées, s'était résolûment et loyalement compromise pour elle. A son retour de Vienne, M. Benedetti trouva le président du conseil fort irrité contre son représentant à Paris. Il l'accusait d'avoir méconnu ses instructions en accédant à nos préliminaires, sans avoir obtenu satisfaction sur une des conditions essentielles de la paix, la contiguïté des territoires, dont le roi n'entendait pas se départir. Et cependant il lui avait fait connaître les intentions de sa majesté, dès le 8 juillet, dans une dépêche datée de Pardubitz; il ne lui avait pas laissé ignorer que le cabinet de Berlin se croyait autorisé par ses succès à réclamer un agrandissement important. Bien plus, il l'avait invité à s'en expliquer avec le gouvernement de l'empereur. Il lui avait prescrit d'indiquer comme maximum des prétentions de la Prusse l'annexion des pays occupés par ses armées dans le nord de l'Allemagne. Mais ces prescriptions n'étaient pas absolues, il était autorisé à réduire ses demandes successivement à un minimum qui devait se composer de l'un des quatre cercles de la Saxe; de deux fractions du Hanovre comprises, l'une à l'ouest du grand-duché d'Oldenbourg, l'autre au sud de Brunswick; enfin de la partie de la Hesse-Électorale enclavée dans le territoire prussien. Il était dit que M. de Goltz ferait le désespoir de son ministre; il avait pris le contre-pied de sa politique en 1864, il s'était montré équivoque en 1865, lors de l'incident de Gastein, et cette fois sa conduite était presque criminelle.

M. Benedetti n'avait pas à suivre M. de Bismarck sur le terrain des récriminations; il lui appartenait moins encore d'apprécier la conduite de son agent. Il aima mieux faire ressortir tous les avantages que les préliminaires assuraient à la Prusse. C'était l'annexion des duchés de l'Elbe, la dissolution de la confédération germanique, et la création d'une confédération du nord, dont toutes les forces seraient placées sous le commandement du roi.

M. de Bismarck n'en disconvint pas, mais ces résultats, selon lui, touchaient peu le roi et satisferaient moins encore l'armée et l'opi-

nion publique, qui ne comprendraient pas qu'on fît la paix pour restituer intégralement ce qu'on avait conquis, sans profiter de ses succès pour corriger l'étrange configuration de la monarchie. Aussi croyait-il que le roi serait forcé de continuer la guerre s'il ne lui était fait aucune concession territoriale.

Les conseils se succédèrent et ce n'est qu'à l'issue de la dernière séance que M. de Bismarck finit par déclarer qu'on ne déclinait pas notre médiation, qu'on négocierait sur les bases que nous avions libellées, bien que le roi refusât à les envisager comme des conditions suffisantes pour la conclusion de la paix. Il ajoutait qu'il allait faire pressentir cette résolution à M. de Goltz, et qu'il lui prescrivait par l'ordre de son souverain de s'en ouvrir franchement avec l'empereur.

Ce fut un moment critique pour la cour de Prusse. Le roi avait fait mander le prince royal au quartier général : il ne voulait pas engager les destinées de la monarchie sans connaître son avis. On dit qu'il manifesta l'intention d'abdiquer plutôt que de rentrer dans sa capitale sans apporter à son peuple le juste prix des succès de l'armée. On parle aussi de propos calculés, tenus dans une pièce voisine de celle où se trouvait l'ambassadeur de France, d'une scène qui se serait passée à la cantonade, vague et lointaine réminiscence de la scène de Campo-Formio, où le casque aurait été substitué avec avantage au cabaret de Saxe.

Les scènes historiques ont toujours prêté à la légende. Il n'en est pas moins certain que, s'il n'avait tenu qu'au roi, « les lois fatales de l'histoire et les décrets impénétrables de la Providence » ne seraient pas restés en suspens devant notre médiation. Le problème germanique eût été résolu sur l'heure : la Prusse se serait substituée à l'Allemagne. Déjà Saint-Simon avait constaté que, de tous les princes de l'Europe, les rois de Prusse étaient les plus attentifs à leur agrandissement. L'attention du roi Guillaume n'avait pas besoin d'être stimulée.

En se résignant, on tenait du moins à ne pas nous laisser ignorer qu'on subissait, le cœur ulcéré, les nécessités du moment, et qu'en persistant dans notre attitude, nous nous exposions à perdre tous les bénéfices de notre neutralité. Des résultats considérables étaient acquis, mais il importait de ne pas les compromettre. On n'adhérait aux préliminaires qu'avec des réserves et des restrictions mentales, décidé à faire échouer les négociations, si la démarche prescrite à M. de Goltz devait rester infructueuse. Déjà, prévoyant notre résistance, on avait ordonné la mobilisation des 4mes bataillons, on résolut de former des 5mes bataillons, et le grand état-major fut invité à reporter tout particulièrement son attention vers le Rhin. Quelques jours plus tard, dès l'arrivée des plénipotentiaires autri-

chiens au quartier général, on put constater que les convois militaires se succédaient sur les lignes de l'ouest. L'armée commençait à opérer un mouvement de conversion.

IX. — L'ACTION DE M. DE GOLTZ A PARIS.

L'heure était solennelle. Tout allait dépendre du parti que l'ambassadeur du roi saurait tirer de l'état des choses à Paris. Bien renseigné comme il l'était sur notre force de résistance morale et militaire, M. de Bismarck avait lieu d'espérer que le dernier mot de la crise où se trouvait le cabinet des Tuileries resterait à la politique expectante. Le comte de Goltz en effet multipliait ses démarches; il avait recours à tous les moyens, intimidant les uns, rassurant les autres. Il allait des Tuileries au Palais-Royal, du Palais-Royal au ministère d'état, évitant le quai d'Orsay, et, lorsqu'il trouvait porte close, poursuivait sa campagne la plume à la main. C'est aux indispositions alors si fréquentes de l'empereur et à l'amour de M. Rouher pour sa retraite de Cercey que nous sommes redevables de quelques documens importans qui nous permettent aujourd'hui de reconstituer dans leur ensemble les négociations compliquées, si obscures et si mouvementées, qui se poursuivaient entre Paris et le quartier général établi victorieusement à Nikolsbourg. La mission de M. de Goltz eut pour notre politique des conséquences si graves qu'il ne sera pas sans intérêt de consacrer quelques lignes à l'esquisse de ce personnage.

Il était laid, d'un blond tirant sur le roux, l'œil petit et perçant; son rire bruyant et saccadé avait le caractère d'un tic; il cachait une grande pénétration sous une bonhomie vulgaire. Politique réaliste, il avait servi tous les partis. Sarcastique et médisant, mais avec à-propos, il ne décochait ses traits que contre les absens. Tout à la fois, il affectait pour l'empereur le dévoûment le plus respectueux, pour l'impératrice l'admiration la plus passionnée, et il affichait un certain dédain pour les conceptions aventureuses de M. de Bismarck, laissant entrevoir qu'un jour ou l'autre il pourrait être appelé à réparer ses fautes. En se constituant le défenseur dévoué de nos intérêts auprès de sa cour, il nous permettait d'espérer que le jour de son avènement au pouvoir nos rapports avec la Prusse ne laisseraient plus rien à désirer. C'était donc à tous égards un personnage à ménager, car on pouvait se flatter que les attentions qu'on lui témoignait ne seraient pas perdues. Il eut le talent de conserver jusqu'à la fin de sa mission la confiance qu'il avait su inspirer, et lorsque atteint d'une cruelle maladie, un cancer à la langue, il alla mourir tristement à Berlin, il fut encore de notre part l'objet des marques de sympathie les plus touchantes.

Le 19 juillet, M. de Goltz arrivait dans le cabinet de M. Drouyn de Lhuys la figure défaite; il maugréait contre M. de Bismarck et ses exigences, se plaignait de ses procédés, et parlait de lui envoyer sa démission. La tâche qui lui incombait était des plus fâcheuses; il n'approuvait pas les demandes qu'il était chargé de formuler, elles étaient contraires à ses idées et en désaccord, il le reconnaissait, avec ses déclarations antérieures. Mais ses instructions lui venant d'ordre du roi, il ne pouvait pas, bien qu'il lui en coûtât, ne pas les exécuter. Sa cour, disait-il, était grisée par les succès inespérés et écrasans remportés en Bohême, et M. de Bismarck, ce qui du reste n'était pas exact, au lieu de réagir contre cet enivrement, nous demandait de reconnaître le principe de la contiguïté des territoires. Il espérait néanmoins que le gouvernement de l'empereur, tenant compte des circonstances, faciliterait au roi les moyens de satisfaire aux exigences impérieuses de son armée et de l'opinion publique, qui ne manquerait pas de se retourner avec une grande véhémence contre ceux qui disputeraient à la Prusse le prix de ses victoires et de ses sacrifices. — En somme, il ne s'agissait que de quelques lopins de territoires, comportant à peine 300,000 habitans, dont l'électeur de Hesse, un souverain peu intéressant (1), exécré de ses sujets, serait particulièrement appelé à faire les frais. En même temps M. de Goltz tirait de sa poche une carte d'Allemagne pour démontrer au ministre des affaires étrangères qu'un peu de Hesse, un peu de Saxe et un peu de Hanovre, comblant les fâcheuses solutions de continuité qui existaient entre la vieille et la nouvelle Prusse, n'étaient certes pas de nature à préoccuper un grand pays comme la France ni à rompre l'équilibre de l'Europe.

— « Vous avez raison, répliqua M. Drouyn de Lhuys; 300,000 âmes, c'est en effet peu de chose; mais le transfert d'une population à un autre gouvernement est une mesure trop grave pour n'avoir pas besoin d'être sérieusement débattue et consacrée par l'Europe. D'ailleurs vous ne pouvez pas avoir oublié ce que je n'ai cessé de vous dire, que toute annexion sur la rive droite du Rhin provoquerait inévitablement une annexion sur la rive gauche. » M. de Goltz ne se le fit pas répéter; mais, sans laisser au ministre le temps de rendre compte de l'entretien, il partait pour Saint-Cloud et se faisait, sans autre formalité, introduire par un chambellan dans le cabinet de l'empereur. Il savait que l'empereur reculait devant la perspective d'une grande guerre continentale qui s'imposerait à la France dans les plus fâcheuses conditions militaires. Le lendemain il revenait au quai d'Orsay, plein cette fois d'expansion et de jovialité. Il apprenait à M. Drouyn de Lhuys, surpris et déconcerté,

(1) Il était le cousin germain du roi.

que l'empereur non-seulement avait reconnu le principe de la contiguïté des territoires, mais qu'il avait promis d'appuyer la reconnaissance des annexions du Hanovre, de la Hesse-Électorale, du Nassau et de la ville de Francfort, c'est-à-dire d'environ 4 millions 500,000 habitans. Il ajoutait d'un air narquois que sa majesté s'en remettait à des négociations ultérieures pour déterminer les compensations qu'il serait équitable de nous donner. Ainsi, M. de Bismarck avait posé un minimum et un maximum; M. de Goltz avait demandé d'abord le minimum, M. Drouyn de Lhuys l'avait refusé, et l'ambassadeur revenait de Saint-Cloud avec le maximum.

La démarche, incorrecte jusqu'à l'audace, que l'ambassadeur de Prusse avait faite à Saint-Cloud n'eût été tolérée dans aucune autre cour, surtout en un pareil moment. L'usage impose partout aux chefs des légations, et même aux ambassadeurs, l'obligation de solliciter des audiences, et ils ne sont généralement admis par les souverains qu'en présence de leurs ministres des affaires étrangères. Cette étiquette, très strictement observée à Berlin, où elle a été introduite par Frédéric II, et que le prince de Bismarck semble aujourd'hui vouloir étendre jusqu'à sa personne, tant ses rapports avec le corps diplomatique sont devenus rares et difficiles, a l'incontestable avantage de ménager la parole royale, de garantir les souverains contre les surprises et de leur laisser le loisir nécessaire pour peser et discuter leurs résolutions. Malheureusement on avait rompu avec ces vieilles et prévoyantes traditions. Les idées cosmopolites et les habitudes hospitalières qui prédominent à Paris avaient permis à certains agens étrangers de se créer une situation vraiment privilégiée, pour ne pas dire anormale. Comment ne pas les croire sur parole? A les entendre, la France était leur patrie de prédilection. Ils étaient heureux et fiers de sa prépondérance dans le monde, et il semblait qu'ils n'éprouvaient aucun scrupule à subordonner aux sympathies qu'ils affichaient les intérêts qu'ils avaient mission de défendre. Aussi les portes leur étaient-elles toutes grandes ouvertes. Ils étaient de toutes les fêtes, des petits lundis aussi bien que des chasses et des séries si recherchées de Compiègne et de Fontainebleau. Ils pouvaient ainsi, journellement, dans le contact de l'intimité, en choisissant bien leur moment, obtenir d'une nature aussi bienveillante que celle de l'empereur des assurances et des concessions, parfois en opposition ouverte avec les intérêts que défendait notre politique officielle. Il en résultait aussi que notre langage au dehors, trop souvent en contradiction avec celui des Tuileries, perdait beaucoup de son autorité. On a cité l'exemple du baron de Talleyrand protestant sur un ton de menace contre l'invasion des Marches, tandis que le comte de Cavour tenait dans sa poche le *fa presto* que M. Farini avait su arracher à l'empereur pendant les

fêtes de Chambéry. On pourrait citer bien d'autres mésaventures du même genre pour montrer combien il est dangereux à un souverain, quelle que soit sa supériorité, d'être trop accessible aux étrangers et de traiter les affaires sans l'intermédiaire de ses conseils, surtout lorsqu'il a le cœur bon et l'esprit conciliant. Il était indispensable d'insister sur cette trop grande facilité de caractère de l'empereur; s'il eût été moins abordable, sa politique étrangère aurait été mieux garantie contre les illusions funestes et les cruels mécomptes.

C'est le 22 juillet que le roi apprenait de son ambassadeur à Paris que ses désirs étaient exaucés. M. de Bismarck, qui prévoyait tant de choses, n'avait pas prévu assurément que l'empereur procéderait aussi grandement. « Nous aurons une paix qui en vaudra la peine, écrivait-il de Brünn le 9 juillet, dans une lettre familière, mais à la condition de ne pas exagérer nos demandes, de ne pas croire que nous avons conquis le monde, que nous sommes seuls en Europe, et que nous n'avons pas à compter avec nos voisins (1). » — « Il nous faut être extrêmement modestes dans nos prétentions, » avait dit aussi le baron de Schleinitz, en apprenant que l'empereur s'interposait en médiateur, et M. de Keudell, le confident de M. de Bismarck, disait de son côté : « Il importe de ne pas froisser la France, il faut s'arranger avec elle, et si l'empereur veut prendre la Belgique, il peut compter sur l'alliance prussienne. »

M. de Goltz, comme au lendemain de Gastein, avait fait merveille; il s'était réhabilité au-delà de toute attente!

C'était la politique du roi qui, cette fois, l'emportait sur les prévisions timorées du ministre, tout prêt à transiger et à se contenter, en face de notre résistance officielle, d'un minimum modeste de 300,000 habitans. Enregistrer les bénéfices de la guerre aussitôt acquis, ne pas violenter la fortune et se méfier des incidens imprévus, tel était le système de Frédéric II. Mais le roi interprétait les traditions de sa maison en soldat, avec le sentiment de sa supériorité militaire, certain que désormais il saurait tenir la France en respect. Il ne se préoccupait ni des nécessités politiques, ni de l'engagement qu'il avait contracté en acceptant nos préliminaires; il n'avait en vue que le jugement de l'armée et la gloire de sa couronne. La confédération du nord était une conception politique à laquelle il n'attachait qu'un prix secondaire, car elle laissait debout ceux qu'il avait à cœur de supprimer. Il était annexionniste de tempérament, et il considérait que son peuple, élevé traditionnellement dans l'esprit de conquête, se trouvait sur ce point en parfait accord de sentiment avec lui. Il était persuadé d'ailleurs qu'il n'avait rien négligé pour conjurer la guerre, qu'il l'avait faite malgré lui,

(1) Lettre à la comtesse de Bismarck, datée du quartier général de Hohenmauth, 9 juillet 1866.

et il pensait qu'il était légitime d'exiger du vaincu des dommages-intérêts; les compensations en argent ne lui suffisaient point, il n'admettait pas que l'Autriche et ses alliés pussent se libérer sans s'imposer des sacrifices territoriaux. Il avait à cet égard des idées absolues et tenaces; elles se manifestèrent avec la même âpreté en 1871, et M. de Bismarck eut alors, comme à Nikolsbourg, de véritables luttes à soutenir, au point de devoir appeler le prince royal à son aide pour faire prévaloir les conseils d'une modération relative.

La joie fut grande au quartier général lorsqu'on apprit que le dernier mot de la crise était resté au roi. Il se produisit à notre égard un revirement immédiat. C'était à qui ferait ressortir le mérite de la France et de son souverain. On parlait avec conviction de notre mission civilisatrice dans le monde, on se montrait jaloux de nous imiter, de marcher sur nos traces et de nous seconder dans cette belle œuvre de régénération matérielle et morale. On allait jusqu'à rappeler notre confraternité d'armes en 1812, et l'on montrait avec orgueil un régiment de uhlans qui avait fait campagne avec nous contre les Russes.

A Berlin aussi, le retour fut instantané. La cession de la Vénétie et l'annonce de notre médiation avaient provoqué une véritable consternation. On se voyait frustré des bénéfices de la victoire, et il en était résulté un déchaînement général contre M. de Bismarck. Les hommes les plus sages et les plus modérés envisageaient l'avenir avec appréhension, et M. de Schleinitz ne faisait qu'interpréter le sentiment public lorsqu'il rappelait ses amis à la modestie. Cet état des esprits avait fait place à une joie exaltée lorsqu'on apprit le refus de l'Italie, car on estimait que ce refus amènerait un revirement forcé dans la politique française. Oubliant qu'on avait tremblé, on se permit d'avancer que la France s'était laissé intimider, et M. de Bismarck, la veille encore si impopulaire, fut proclamé un grand politique. De tous ses mérites, celui qu'on célébrait le plus, c'était d'avoir berné la France. Plus tard, en face de notre résistance au projet d'annexion, le ministre de l'intérieur, M. le comte d'Eulenbourg, avait réuni les hommes les plus marquans du parti libéral pour concerter avec eux une puissante agitation populaire contre l'intervention française dans les affaires allemandes. On disait que la France venait en arbitre imposer au vainqueur une volonté que seul il devait imposer au vaincu, et l'organe du ministère des affaires étrangères affirmait ouvertement que la guerre n'avait été entreprise que pour constituer l'unité germanique. — « Pourquoi un armistice? lisait-on dans un journal officieux, *le Publiciste*. Parce que cela convient à l'empereur des Français. Que veut donc cet homme? Aurait-il la prétention de jouer le rôle de dictateur en Europe? Nous ne le souffrirons pas. » — Toute cette agita-

tion, spontanée ou de commande, tomba comme par enchantement, ou comme par l'effet d'une consigne, dès qu'on apprit que le cabinet des Tuileries se résignait généreusement au fait accompli.

Le Moniteur s'était chargé du reste de préparer l'opinion publique des deux pays à l'évolution qui venait de s'opérer dans notre politique. Il affirmait que le gouvernement français ne faisait aucun effort pour amener l'Italie à s'entendre séparément avec l'Autriche et qu'il ne songeait pas à exercer une médiation armée en Allemagne. Qu'avait-il besoin de recourir à des mesures comminatoires pour rehausser l'autorité de ses paroles? Il puisait sa force dans le sentiment de profonde confiance qu'il inspirait à tous les belligérans.

M. de Goltz avait promis à l'empereur la conclusion d'un armistice immédiat. On trouva au quartier général qu'il s'était trop engagé. C'était un agent incorrigible : ou il restait en deçà de ses instructions, ou il les dépassait, mais, en fin de compte, c'était toujours à notre détriment. On ne consentit qu'à une suspension d'hostilités de cinq jours, à titre de mesure spontanée émanant du commandant de l'armée, et sans accord préalable avec le gouvernement autrichien. La concession étant faite à la France, l'Italie n'était plus fondée dès lors à prétendre que la Prusse méconnaissait ses engagemens. M. de Barral n'en jugea pas ainsi. Il voulut protester, mais le comte Usedom, qui avait su conquérir une grande situation à Florence, faisait bonne garde. C'était un esprit positif et idéologue à la fois, un diplomate savant doublé d'un poète et d'un artiste, un gentilhomme poméranien amoureux de la renaissance. Il était sous le charme de l'Italie, il en avait la passion, il était ce que nous appelions alors en France un *italianissime*, son culte s'étendait jusqu'à Garibaldi, on disait même jusqu'à Mazzini inclusivement. Il représentait son pays dans la péninsule depuis de longues années, et déjà à Rome en 1848, à Turin en 1861, il préconisait les avantages d'une alliance entre la Prusse et l'Italie. Il est vrai qu'il la concevait comme M. de Talleyrand entendait autrefois celle de la France et de l'Angleterre et comme M. de Bismarck devait la pratiquer. « Elle est aussi naturelle, me disait-il avec une légère pointe d'ironie à notre adresse, que l'union de l'homme et du cheval, seulement il s'agit de n'être pas le cheval. » Il la préparait du reste en tenant maison ouverte et en prouvant par son érudition, par une connaissance profonde et variée du passé glorieux de l'Italie, que personne ne comprenait mieux que lui ses nécessités présentes. Il n'en fut pas moins, après que l'Italie eut réalisé ses destinées, rappelé à Berlin, victime de la politique qu'il avait servie avec tant de zèle et de bonheur, méconnu à la fois par M. de Bismarck et par le général de La Marmora. Mais, à ce moment si décisif pour les inté-

rêts de son pays, il sut paralyser l'action de notre diplomatie et maintenir le baron Ricasoli, qui considérait l'obstination comme une vertu d'état, dans son attitude résistante. La résistance de l'Italie était pour la Prusse une force et une garantie tant que les annexions consenties par l'empereur n'étaient pas officiellement consacrées.

Le succès avait transformé M. de Bismarck. Son calme et sa sagesse frappaient tous ceux qui l'approchaient. Cet esprit, qui était ou semblait être si téméraire avant la guerre, était ramené subitement à la modération. M. de Bismarck inaugurait sa seconde manière. Il tenait les destinées de la Prusse pour accomplies. Il s'appliquait du moins à nous en convaincre. Les vues qu'il exposait sur la situation créée par les événemens étaient des plus rassurantes. Il espérait que tout serait réglé de façon à élever des barrières infranchissables entre le nord, constitué sous l'égide de la Prusse, et les états du sud. « Nous ne désirons qu'une chose, disait-il, c'est d'abandonner le reste de l'Allemagne à ses propres destinées et de rompre toute solidarité avec elle. » Il ne doutait pas que le roi n'en arrivât peu à peu aux mêmes conclusions, et il affirmait qu'en tout cas rien ne serait négligé pour le fortifier dans ses dispositions naissantes. Mais il ajoutait, sans doute dans la pensée d'écarter des demandes de rectifications de frontières, que pour résister aux tendances de l'opinion publique il faudrait procéder avec une grande circonspection et apporter dans la séparation dont la Prusse reconnaissait la nécessité en Allemagne des soins attentifs et constans. Il ne paraissait du reste nullement effrayé de cette tâche. « La politique est une science profonde, disait-il; nos calculs sauront paralyser ou retarder le triomphe des entraînemens populaires. »

M. de Bismarck était sincère en s'exprimant de la sorte. La réalité avait dépassé ses espérances. Plus Prussien alors qu'Allemand, il lui semblait que l'œuvre si laborieusement poursuivie était arrivée à son plein couronnement. Le roi, pénétré de foi et de reconnaissance envers la Providence qui l'avait si manifestement inspiré et secondé, n'était pas moins sincère lorsqu'il disait au ministre d'Italie que la grandeur militaire de la Prusse ferait oublier désormais la chimère de l'unité germanique. Mais le roi et le ministre, malgré leur sincérité, se rappelaient sans doute ce que Montaigne écrivait à Henri IV : « Les aspirations des peuples se mènent à ondées; une fois la pente prise, elles vont de leur propre branle jusqu'au bout. »

G. Rothan.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII.

LA RÉFORME JUDICIAIRE.

I.

LE DROIT ÉCRIT ET LE DROIT COUTUMIER. — LA JUSTICE DES PAYSANS ET LES TRIBUNAUX CORPORATIFS (1).

Le traité de Berlin a ramené l'attention sur l'intérieur de la Russie, l'étranger regarde avec une maligne curiosité les désordres inattendus des bords de la Néva et les sanglantes surprises des vainqueurs de la Sublime-Porte. Le spectacle en effet est digne d'intérêt, bien qu'en réalité il soit moins neuf qu'on ne l'imagine souvent en Occident. Les conspirations d'étudians, les échauffourées de jeunes gens, les manifestations tumultueuses, qui depuis déjà quelques années se succédaient à de courts intervalles ont depuis la fin de la guerre repris de plus belle, avec une ardeur et une audace nouvelles. Les sociétés secrètes semblent être passées de la théorie à l'action. Les apôtres de la révolution et de l'utopie, qui avant la dernière campagne se contentaient de vagues complots ou d'une mystérieuse propagande, ont mis la main au poignard et au revolver, et chaque mois, presque chaque semaine nous apporte la nouvelle d'un autre attentat, d'une autre conspiration.

Il y a chez les libérateurs de la Bulgarie des mécontens et des rêveurs auxquels ne suffisent point les lauriers des Skobelef et des

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1er janvier, du 15 juin, du 1er août, du 15 décembre 1877, du 15 juillet et du 15 août 1878.

Gourko. La guerre qu'en Russie comme en Occident tant de politiques à courte vue se plaisent à regarder comme une salutaire diversion aux embarras du dedans, la guerre tant vantée comme un infaillible dérivatif à la fièvre révolutionnaire semble plutôt en Russie avoir surexcité les passions subversives et exacerbé les plaies qu'elle devait guérir. Que d'autres s'en étonnent, à nos yeux, il n'y a rien là que de fort naturel. La guerre et surtout une guerre mêlée d'alternatives de revers et de victoires, remue trop profondément un peuple pour que l'esprit public ainsi agité et soulevé retombe immédiatement dans le repos et l'accalmie. La guerre, et surtout une guerre longue, meurtrière et coûteuse, traîne après elle trop de douleurs et de ruines privées, trop de difficultés et d'embarras publics, trop de charges dans le présent et trop d'inquiétudes pour l'avenir, trop de déceptions dans les revers ou de désenchantemens dans le succès, pour que l'esprit révolutionnaire n'y trouve point un aliment et une pâture. Comment les agitateurs de profession seraient-ils les derniers à tirer parti du trouble maladif et de l'irritation nerveuse que laissent d'ordinaire après eux dans une partie du peuple des espérances et des efforts presque toujours plus grands que les succès réalisés?

Les derniers événemens, les conspirations ou les attentats répétés dont la Russie est presque journellement le théâtre soulèvent plus que jamais l'obscur problème de l'avenir politique du vaste empire du nord. Ce problème souvent tranché en Occident avec une légèreté hâtive et une présomptueuse infatuation, nous comptons bien l'aborder ici, mais seulement après en avoir réuni toutes les données et tous les élémens. Nous essaierons alors de mesurer la portée des désordres qui étonnent l'Europe, de peser ces forces révolutionnaires dont aux yeux de l'étranger la fébrile activité grossit de loin la puissance. Avant d'oser tenter un tel essai, il nous faut achever l'examen des conditions sociales et des institutions actuelles de l'empire. En pareille matière, ce procédé analytique est le seul qui défende des généralisations prématurées et des conclusions incomplètes, le seul qui permette d'apprécier la valeur réelle des faits et l'importance relative des phénomènes sans se laisser prendre aux plus apparens ou aux plus retentissans.

Nous allons entamer aujourd'hui l'étude du plus essentiel peut-être de tous les services publics, celui de la justice. Les derniers attentats et les récens procès ont donné à ce sujet un nouvel et triste intérêt. Les meurtres politiques, les attaques à main armée dont au milieu des plus grandes villes de l'empire, à Saint-Pétersbourg, à Kief, à Odessa, ont été victimes les agens les plus haut placés et en apparence les mieux protégés du gouvernement, l'acquittement légal de certains coupables, l'impunité effective de la

plupart, l'espèce de complicité latente d'une partie de la société, voilà certes de quoi piquer au vif notre curiosité. Dans cette revue des institutions judiciaires de la Russie nous ne débuterons cependant point par la justice criminelle, par les affaires politiques et les tribunaux, auxquels les événemens donnent une fâcheuse actualité. Fidèle à notre méthode d'investigation, nous commencerons par la base de l'édifice, par les fondemens de la réforme judiciaire et les principes de la législation. Laissant provisoirement de côté les tribunaux ordinaires issus de la récente réforme, nous suivrons d'abord la justice russe dans ses manifestations les plus particulières et les plus nationales; ce sont les moins connues de nous et peut-être pour nous les plus curieuses. Nous descendrons dans les couches obscures et silencieuses des populations rurales, au fond des villages de bois du *moujik*, jusqu'aux tribunaux encore tout primitifs de ce paysan auquel en Russie l'observateur doit toujours en revenir.

I.

Dans tout état absolu ou constitutionnel, monarchique ou républicain, la meilleure garantie des citoyens ou des sujets est une bonne justice. Sans justice, on peut dire qu'il n'y a pas de vraie liberté, et avec elle j'oserais dire qu'il n'y a plus de vrai despotisme, au moins plus de tyrannie. Dans tout état monarchique ou démocratique, des lois et des juges, des lois fixes et des juges indépendans, sont la seule barrière effective contre les excès du pouvoir souverain, contre l'arbitraire du prince ou du peuple, contre les passions ou les caprices de leurs agens. Avec des lois et des tribunaux qui protègent les biens, l'honneur, la vie des habitans, la première des libertés, la liberté personnelle, est entière, la vie privée est soustraite aux empiétemens de l'autorité publique. La Russie possède depuis longtemps des lois, l'empereur Alexandre II lui a donné des tribunaux qui, au règne de l'arbitraire et de la corruption, ont pour mission de faire succéder le règne de la loi. L'autocratie russe ne pouvait doter le pays de libres institutions judiciaires sans se limiter pratiquement elle-même en imposant des bornes au pouvoir de ses agens. Nous devrons examiner de quelle manière et jusqu'à quel point ce rôle émancipateur de la justice a été rempli et quelles garanties les nouveaux tribunaux offrent à la liberté des 85 millions de sujets du tsar.

De toutes les réformes de l'empereur Alexandre II, la réforme judiciaire est ainsi la plus considérable, celle qui devait avoir le plus d'influence sur les mœurs et la vie sociale, sur le pays et sur le pouvoir. A peine le cède-t-elle en importance à l'affranchissement

des serfs, car elle intéresse également toutes les classes de la nation qu'elle devait affranchir du joug de l'arbitraire, de la violence et de la corruption. Sans elle, toutes les autres réformes, à commencer par l'émancipation des serfs, eussent pu devenir illusoires et demeurer pour le peuple russe un inutile et vain décor. Dans un empire livré depuis des siècles aux abus de pouvoir, à la vénalité, à l'intrigue, à la prépotence du rang ou de l'argent, la réforme de la justice pouvait seule faire des autres une vérité et une réalité. Aussi les nouveaux tribunaux méritent-ils d'être regardés comme les fondemens d'une Russie nouvelle : tout ce qui leur porterait atteinte ébranlerait dans ses bases l'œuvre même de l'empereur Alexandre.

Chez des peuples libres, il peut n'être pas impossible d'avoir une bonne justice sans avoir de bonnes lois. Il n'en saurait être de même sous les gouvernemens absolus dont les agens sont trop souvent enclins à regarder la loi comme un arsenal destiné à fournir des armes à leurs haines ou à leurs convoitises. Or, sous les prédécesseurs de l'empereur Alexandre II, tous les vices des juges et des tribunaux russes étaient aggravés par les défauts de la législation, par la multiplicité et la confusion des lois. Les édits, oukases, statuts, règlemens de toute sorte étaient sans nombre et sans ordre. Le meilleur légiste eût passé la moitié de sa vie à étudier la loi sans bien s'en rendre maître. La plupart des juges l'ignoraient, et ceux qui la connaissaient s'en servaient au gré de leurs passions ou de leur cupidité. Des lois qui, pour un même cas, pouvaient fournir deux ou trois solutions, encourageaient singulièrement la vénalité et la tyrannie. Cette législation obscure et inextricable présentait l'aspect d'une forêt touffue où les juges avaient peine à se retrouver et où le justiciable demeurait à la merci des hommes de loi qui le rançonnaient. A cet égard, la législation russe n'était pas sans ressemblance avec la législation anglaise, elle aussi faite de pièces et de morceaux, d'actes du parlement et d'ordonnances royales de circonstance, d'anciennes lois tombées en désuétude sans être formellement abrogées et de nouvelles lois d'un esprit opposé, le tout compliqué de décisions complémentaires, de modifications, d'exceptions de toute sorte; mais grâce aux mœurs et à l'esprit public, cette ressemblance entre les deux législations avait dans les deux pays des effets fort différens. La discordance ou l'indécision des lois qui, en Angleterre, a souvent tourné au profit de la liberté et de la sécurité des citoyens, tournait d'ordinaire en Russie au profit de l'arbitraire et de la corruption (1).

(1) L'Angleterre elle-même sent du reste le besoin de simplifier sa législation, elle est en ce moment en train de procéder à la codification en même temps qu'à la réforme de ses lois criminelles.

Ce ne sont pas les lois qui ont jamais fait défaut à la Russie. En dépit du témoignage de quelques anciens voyageurs, la Moscovie a de bonne heure possédé des lois écrites (1). La Russie des Varègues avait dès le xe siècle, dans la *Rousskaïa pravda* (*le droit russe*) de Iaroslaf, un code à demi barbare, qui rappelle les législations scandinaves de la même époque. Le tsarat de Moscou avait le *soudebnik* ou *justicier* d'Ivan III et d'Ivan IV qui, une fois l'unité moscovite achevée, substituèrent un code unique aux lois ou coutumes particulières des différens apanages. Après les grands troubles de la fin du xvie siècle, le second des Romanof, le tsar Alexis, père de Pierre le Grand, avait publié, sous le nom d'*Oulogénié zakonof*, un recueil de lois qui depuis est demeuré la base de la législation russe. L'influence européenne vint vers ce temps entraver le développement du droit national. Sur les anciennes lois russes, vinrent sous Pierre le Grand et ses successeurs se greffer des lois copiées ou imitées des codes et des coutumes de l'Occident. Dans sa législation comme dans toutes ses institutions, la Russie s'est ainsi trouvée disputée entre deux tendances, entre deux esprits différens, et le droit russe a perdu toute unité, toute homogénéité. Au lieu de substituer à l'*Oulogénié* des premiers Romanof un code nouveau complet, et systématique, les successeurs d'Alexis Mikhaïlovitch se contentèrent d'accroître ou d'amender les lois existantes au moyen d'oukases successifs, occasionnels et accidentels, souvent inconsidérés et contradictoires. A force d'accumuler ordonnances sur ordonnances et règlemens sur règlemens, les souverains du xviiie siècle avaient fait de la législation un véritable chaos. Pierre le Grand eût voulu doter la Russie d'un code régulier. Ses guerres, ses voyages, ses réformes multiples ne lui en laissèrent pas le temps. Quand il mourut, il n'avait fait qu'entasser les édits et les règlemens, empruntant aux codes de l'Europe des lois disparates, étrangères aux mœurs de ses sujets, rapportant et abrogeant souvent lui-même ses propres oukases, se démentant parfois à peu d'intervalle, comme si dans sa fièvre d'innovations il eût oublié ses propres lois, et procédant toujours d'une manière isolée et fragmentaire, par modifications partielles, sans plan d'ensemble, sans principe directeur, selon les besoins ou les impulsions du jour.

Les successeurs de Pierre suivirent la même méthode désordonnée, tantôt pour continuer, tantôt pour défaire l'œuvre du réformateur; sous le nom de loi, la Russie finit par ne posséder qu'une masse informe de statuts, d'ordonnances, d'oukases, d'édits incohérens. Chaque souverain remaniait et bouleversait sans scrupule

(1) L'Anglais Fletcher, par exemple, dit à tort que la Russie en était dénuée.

la législation, chaque règne mettait en question les lois comme les institutions du règne précédent, en sorte que sous cette perpétuelle mobilité la notion même de loi semblait disparaître. En vérité il était difficile de donner un tel nom à un amas d'ordres et de contre-ordres, de décisions opposées et d'arrêts contradictoires, sans cesse modifiés et abrogés les uns par les autres.

Une législation aussi confuse et indécise réclamait impérieusement une codification, mais l'œuvre devenait plus difficile à mesure qu'elle devenait plus nécessaire. Catherine II nourrit ce grand projet, et elle en était peut-être plus capable qu'aucun de ses prédécesseurs ou successeurs, car elle apportait le plus souvent dans ses lois un esprit de suite étranger d'ordinaire au législateur russe. C'était pour préparer la confection d'un code qu'en 1767 la tsarine rassemblait à Moscou les représentans de toutes les provinces, de toutes les classes, de toutes les races et les religions de l'empire (1). Les guerres de Turquie et de Pologne détournèrent l'impératrice de cette grande œuvre; mais dans sa célèbre *instruction* pour la confection du nouveau code, Catherine II avait officiellement posé des principes de droit, des axiomes de justice, qui sous un tel patronage ne sont pas demeurés stériles pour le pays. Les projets de codification repris sous l'empereur Alexandre Ier ne furent exécutés que sous Nicolas à l'aide de Spéranski. L'empereur Nicolas est ainsi le Justinien de la Russie, et Spéranski, le fils de pope, en est le Tribonien.

Pour une telle œuvre, Nicolas comme Catherine avait le choix entre deux méthodes, entre la rédaction d'un code homogène, régulier, rationnel, tel que notre code Napoléon, et la simple réunion et classification des innombrables lois existantes. L'empereur Nicolas se borna à la tâche la plus facile, n'osant aspirer à la gloire tour à tour ambitionnée par Catherine et par Alexandre Ier (2). C'était peut-être le parti le plus sage; on ne pouvait guère mettre la Russie en possession d'un code nouveau et définitif avant que l'émancipation des serfs n'eût renouvelé la société russe.

La collection des lois recueillies par Spéranski sur l'ordre de l'empereur Nicolas (*Sobranié zakonof*) forme quarante-cinq volumes *in-quarto* où les lois de l'empire sont rangées par ordre chronologique, en commençant par l'*Oulogénié* du tsar Alexis. Ces lois fréquemment discordantes sont condensées et coordonnées systématiquement dans une sorte de somme du droit russe appelée *Svod*

(1) Voyez la récente *Histoire de Russie* de M. Alfred Rambaud, p. 476-477.

(2) L'empereur Alexandre Ier, en cela imitateur de sa grand'mère, avait commencé la rédaction d'un code civil, d'un code pénal, d'un code de commerce, dont une grande partie avait même été discutée au conseil de l'empire. Voyez Nic. Tourguénef : *La Russie et les Russes*, t. III, p. 178.

zakonof, qui tient lieu de code et est seule d'usage habituel. Le *Svod* lui-même est loin de former un code régulier et symétrique à la façon de notre code Napoléon. Ce n'est qu'une compilation de lois d'époques diverses et d'inspiration différente, une juxtaposition d'édits et d'ordonnances, trop souvent sans cohérence ni harmonie. Quels qu'en soient les défauts, ce code provisoire a mis une certaine unité dans la législation russe; si l'étude en reste encore pénible, elle est au moins possible. Le *Svod* comprend plus de 42,000 articles distribués en plus de 1,500 chapitres; il forme quinze gros volumes où les lois sont classées par ordre de matière. Le tome Ier par exemple renferme les lois civiles, le tome XV les lois pénales. Aucun de ces volumes n'offrait rien de définitif; aussi, malgré leur origine relativement récente, quelques-uns ont-ils été déjà plusieurs fois remaniés ou remplacés par des recueils nouveaux. La Russie possède ainsi aujourd'hui un code pénal, un code de commerce, un code d'instruction criminelle, sortis des réformes judiciaires de l'empereur Alexandre II (1).

Un empire autocratique a beau être en possession d'une sorte de code, peut-il avoir des lois fixes et dignes de ce nom? La question peut paraître douteuse. Dans un état où le monarque est la loi vivante, la législation semble un livre toujours ouvert où le souverain, n'étant pas lié par ses décisions de la veille, peut inscrire ou effacer telle page à son gré. L'idée de fixité, de permanence, paraît difficilement conciliable avec ce pouvoir de tout altérer, de tout imposer, de tout régler par oukase. On a dit parfois qu'en reconnaissant au souverain le droit de les modifier à son gré, le premier article du code russe abrogeait tous les autres. Là où l'autorité suprême est légalement maîtresse de dépasser les limites de la loi, on peut soutenir qu'il ne saurait y avoir de lois. Pour la Russie, ce serait cependant aujourd'hui une singulière exagération. Il n'y a pas toujours dans les institutions humaines une telle logique qu'il faille pousser jusqu'aux dernières conséquences les principes les mieux établis d'un gouvernement. En Russie, le souverain est placé au-dessus de la loi, ou mieux il est la source de la loi, qui découle tout entière de sa volonté; mais dans la pratique la loi ne peut être modifiée sans certaines formalités, sans

(1) Nous ne voulons point parler ici du droit civil russe, nous en avons donné quelques traits essentiels en étudiant les classes sociales (voyez la *Revue* du 15 mai 1866). Nous sommes heureux de pouvoir à cet égard renvoyer le lecteur français au récent ouvrage d'un de nos anciens compatriotes d'Alsace, aujourd'hui professeur à Lausanne : *le Droit civil russe*, par M. E. Lehr. Plon, 1878. — Certaines provinces frontières ont leurs lois ou coutumes particulières, la Pologne est encore en possession du code Napoléon, et les provinces baltiques de la vieille loi germanique; mais sous prétexte de régularité et d'unité, il est question d'abroger toutes ces différences au risque de soumettre les sujets de la Russie à des lois qui blesseraient inutilement leurs mœurs.

certaines études, sans la participation de certains corps constitués, en sorte qu'à cet égard la situation de la Russie moderne n'est pas aussi différente de celle des autres états de l'Europe qu'elle semble l'être au premier abord. En droit, toute la législation demeure à la merci d'un oukase; en fait, c'est là une prérogative dont de nos jours l'autorité impériale est rarement tentée d'user, dont elle a même peu d'intérêt à se servir. Le pouvoir du souverain sur la législation n'est au fond que le pouvoir partout reconnu du législateur sur la loi. Si le régime autocratique, où la puissance législative est concentrée dans un homme, offre sous ce rapport peu de garanties de fixité, ce n'est point le seul régime sujet à ce grave inconvénient. L'histoire montre par trop d'exemples qu'en fait de lois et de stabilité le même reproche peut être mérité par des systèmes politiques fort différens : à cet égard, une démocratie n'offre pas toujours plus de garanties qu'une autocratie.

II.

Avec des lois, il faut des juges qui des pages du code fassent passer la loi dans la vie réelle. La réforme des tribunaux réservée à l'empereur Alexandre II était aussi malaisée qu'urgente. Au début de son règne, la justice n'était pas moins défectueuse que l'administration; elle souffrait des mêmes maux, et le gouvernement avait en vain essayé des mêmes remèdes. Les tribunaux russes opéraient dans l'ombre et le silence, à l'écart du public, loin des oreilles des plaideurs ou des yeux de l'accusé. Au criminel comme au civil, la procédure était écrite et secrète. Les juges n'apparaissaient que pour rendre un arrêt ou une sentence. Chose digne de remarque, c'était sous l'influence de l'Europe occidentale, au temps d'Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand, que s'était introduite en Moscovie cette procédure inquisitoriale, devenue depuis si étrangère à nos mœurs.

En Russie, la procédure secrète avait eu pour principal effet d'entretenir le mal russe, la vénalité. Le tribunal, entouré de ténèbres, était devenu une sorte de comptoir où l'on trafiquait sans honte des biens et de la liberté des hommes. Les scribes ou avoués (*striaptchi*), chargés des intérêts des parties, n'étaient guère que des courtiers entre les juges et les plaideurs. Les sentences étaient à l'encan, et les symboliques balances de la justice servaient moins à peser les droits et les titres que les offres et les présens des parties.

Avec la procédure secrète, il eût fallu à l'empire des juges éclairés et intègres, et les magistrats russes n'étaient ni l'un ni l'autre.

Comme la plupart des fonctionnaires, la plupart des juges se trouvaient trop peu rétribués pour vivre avec honnêteté de leur traitement; il leur fallait des revenus accessoires, des honoraires, un casuel. L'opinion ne s'en scandalisait plus, il semblait équitable que la bourse des plaideurs entretînt des tribunaux mal rémunérés par le trésor. C'était là une part des frais de justice qui en tout pays tombent à la charge des faiseurs de procès. Le juge intègre était celui qui recevait des deux mains et des deux parties sans vendre ses décisions ni à l'une ni à l'autre.

Grâce à de telles habitudes, les tribunaux russes donnaient lieu aux aventures les plus bizarres et aux histoires les plus étonnantes. Je n'en citerai qu'une, que je crois authentique et inédite. Un propriétaire avait un procès, son affaire était excellente, le président du tribunal était son ami, et de plus un homme aussi estimé que pouvait l'être un juge. Le plaideur n'osait, selon l'usage, graisser la patte du magistrat, qui ne cessait de lui répéter : « Ne vous préoccupez de rien, votre cause n'est pas douteuse. » Vient le jour où le tribunal rend son arrêt; notre propriétaire est condamné. « Oh ! mon ami, lui dit le juge à la sortie de l'audience, votre affaire est si bonne que nous pouvons bien laisser à votre adversaire le plaisir de gagner en première instance. Vous êtes sûr de l'appel. »

A cette vénalité des tribunaux mis par la procédure secrète en dehors du contrôle public, le gouvernement avait depuis Catherine II appliqué un remède que l'on eût cru devoir être efficace. La population locale, la plus intéressée à une bonne justice, avait été chargée de désigner elle-même comme juges ou assesseurs des tribunaux les hommes qui lui inspiraient le plus de confiance (1). L'élection intervenait plus largement encore dans le choix des magistrats que dans le choix des administrateurs, mais sans plus de succès dans une sphère que dans l'autre. Les juges ainsi nommés, pour la plupart choisis par la noblesse et pris dans son sein, étaient d'ordinaire de petits propriétaires besoigneux, sans instruction juridique, sans compétence professionnelle. Ces fonctions, d'ordinaire peu considérées et mal rétribuées, n'attiraient à elles que des hommes de peu de considération et de peu de valeur, qui leur demandaient un supplément de revenu. Avec la procédure secrète, il ne pouvait y avoir de sérieux contrôle des électeurs sur les élus. C'était en vain que les élections se répétaient à de courts inter-

(1) Dans chaque chef-lieu de gouvernement siégeaient deux chambres de justice, l'une pour les affaires civiles, l'autre pour les affaires criminelles, et l'une et l'autre composées d'un président élu par la noblesse, d'un conseiller nommé par le gouvernement et de quatre assesseurs dont deux élus par la noblesse et deux par les bourgeois des villes. Dans chaque chef lieu de district, il y avait un tribunal de première instance jugeant au criminel comme au civil, et dont les membres étaient nommés par la noblesse. Voyez Nicolas Tourguénef : *la Russie et les Russes*, t. III, p. 298.

valles, de trois ans en trois ans. La plupart des juges ou assesseurs élus n'avaient pas même le temps de se mettre au courant de leurs fonctions, ils ne faisaient qu'approuver les décisions et contresigner les arrêts des juges de profession ou des greffiers du tribunal. Toutes ces institutions de Catherine et de ses successeurs, si libérales en apparence, sont encore un exemple du peu d'efficacité pratique du régime électif, là où font défaut les mœurs et l'esprit public.

Pour neutraliser l'ignorance et la corruption des tribunaux inférieurs, le gouvernement avait imaginé de multiplier les instances et avec elles les formalités et les écritures. C'était là encore un système de précautions, de freins et de contre-poids déjà employé dans l'administration; il ne réussit pas mieux pour la magistrature que pour la bureaucratie. En multipliant les instances, on ne faisait qu'allonger la procédure et rendre la justice plus lente aussi bien que plus dispendieuse. Il y avait parfois jusqu'à cinq ou six instances successives, en quelques cas même davantage, et autant de tribunaux, autant de démarches à faire, autant de juges à se concilier, pour le plaideur ou l'accusé. A chaque tribunal, les plaideurs devaient acquitter un droit de péage pour obtenir la faculté de passer outre. La longueur de la procédure était telle que souvent l'on se résignait moins aux lenteurs de la justice qu'à sa corruption.

Les juges étaient liés par des règlemens minutieux, qui leur prescrivaient de tenir registre dans les moindres détails des témoignages et de tous les faits relatifs à la cause. La procédure écrite et formaliste était ainsi la conséquence, le dispendieux et vain correctif de la procédure secrète. Les pièces allaient s'accumulant et le dossier grossissant d'instance en instance, sans que toute cette masse de papiers et de documens qui devait rendre le contrôle plus aisé et plus certain eût d'autre effet que de le rendre plus difficile et plus illusoire. Les clercs et les greffiers, les secrétaires des tribunaux chargés de préparer la besogne des juges et d'examiner la valeur des pièces, étaient seuls à ne point se perdre dans ce dédale d'écritures, et la manière dont ces employés aussi peu scrupuleux que mal rétribués lui présentaient l'affaire dictait d'ordinaire les résolutions du tribunal.

Un pareil ordre de choses se comprenait alors que des millions d'hommes étaient légalement privés de toute justice et livrés de par les lois à l'arbitraire de quelques milliers de leurs compatriotes. Il n'en pouvait plus être de même après l'affranchissement de la population rurale. Une justice intègre et indépendante, assurant à tous une égale protection, était le complément sinon le prélude indispensable de l'abrogation du servage. Selon quelques-uns des esprits les plus compétens, la réforme judiciaire eût dû être la pre-

mière en date, elle eût dû précéder l'émancipation, afin qu'il y eût des juges pour appliquer la loi et prononcer entre l'ancien serf et l'ancien seigneur (1). Le gouvernement impérial était pressé de faire disparaître avant tout la tache séculaire du servage, il n'osa tenter les deux grandes réformes simultanément. C'est qu'en vérité l'une n'était guère plus aisée que l'autre.

Dès qu'on voulut améliorer la justice, on reconnut que les tribunaux existans étaient foncièrement défectueux et irrémédiablement vicieux. Il parut impossible de rien conserver de l'ancien édifice et de rien élever de solide sur les anciennes fondations; il fallut tout abattre et renoncer à se servir des vieux matériaux. L'on vit en cette occasion de quelle liberté jouit le gouvernement russe dans la conduite de ses réformes. Aujourd'hui comme au temps de Pierre le Grand, ce gouvernement monarchique et traditionnel, ayant derrière lui un passé plusieurs fois séculaire, peut encore procéder à grands coups de pioche, par la méthode révolutionnaire, détruisant et rasant les institutions existantes pour bâtir à son aise sur un terrain libre et sur un plan nouveau. C'est qu'en Russie le pouvoir n'est entravé par aucune tradition, enchaîné par aucun précédent, qu'il est ainsi maître de tout innover, de tout créer, de tout expérimenter à son gré, comme au lendemain d'une révolution qui n'aurait rien laissé debout. Le réformateur ne rencontre point devant lui de ces barrières qui l'arrêtent ailleurs au pied d'institutions vieillies, défectueuses et surannées, mais consacrées par l'âge, par l'habitude ou les préjugés, par le respect ou l'attachement des peuples. En dehors de l'église orthodoxe et de la commune rurale, la Russie du XIXe siècle ne possédait aucune institution ayant de vivantes racines dans les mœurs ou les affections du peuple. A cet égard, l'état social de la Russie n'était pas sans ressemblance avec le sol russe lui-même, la nation offrait au pouvoir une surface plane, unie et lisse sur laquelle rien ne tenait debout par soi-même, et où le législateur était maître de construire à son aise, selon les règles de la science, comme sur une table rase.

Ni les enseignemens de la science, ni les conseils de l'expérience n'ont fait défaut aux promoteurs de la réforme judiciaire. Pour trouver des exemples et des modèles, la Russie n'avait qu'à regarder au-delà de ses frontières, vers cet Occident parfois si dédaigné de certains de ses publicistes et dont les leçons et la longue expérience lui peuvent épargner tant de tâtonnemens, d'erreurs et

(1) Le gouvernement russe n'a pu suivre une autre marche qu'en créant, sous le nom d'*arbitres de paix* (*mirovye posredniki*), une magistrature temporaire, spécialement chargée de régler les différends provenant de l'émancipation; et une partie des défauts et des inconvéniens pratiques de l'émancipation a été souvent attribuée à l'insuffisance ou à la partialité de cette magistrature récemment abrogée.

de mécomptes. Une commission spéciale fut chargée d'étudier l'organisation judiciaire des pays étrangers, de la France et de l'Angleterre en particulier. Des rapports de cette commission fut tirée et comme extraite la nouvelle organisation russe, car dans sa liberté de tout faire et de tout essayer, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a eu la sagesse de ne point mettre son amour-propre à faire du neuf. La réforme de ses tribunaux a été moins une création originale qu'une combinaison et une adaptation de divers élémens presque tous empruntés aux peuples les plus avancés de l'Europe.

La Russie a, dans l'ensemble et les détails de son système judiciaire, imité la France et l'Angleterre, prenant à l'une un trait, à l'autre une ligne, mais elle ne s'est pas contentée de fondre de son mieux ce qu'elle dérobait ainsi à l'étranger, elle n'a pas uniquement copié ceux qu'elle pouvait considérer comme ses maîtres, elle est remontée jusqu'au type idéal, jusqu'aux principes abstraits dont s'étaient inspirés ses modèles. Ce que le gouvernement impérial a pris comme règle dans cette œuvre ce sont les maximes du droit public européen, les principes mêmes de la justice moderne. Si la réforme judiciaire a été la plus largement conçue et la plus résolûment conduite de toutes les grandes réformes de l'empereur Alexandre II, c'est qu'au lieu de s'appuyer uniquement sur des données empiriques et sur les convenances du moment, elle a une base solide et rationnelle, qu'elle repose tout entière sur des idées générales et que, sauf de rares et récentes exceptions, les principes qui lui ont servi de fondement y ont toujours été fermement appliqués. Aussi cette réforme possède-t-elle ce qui manque trop souvent à ses contemporaines, l'esprit de suite, l'unité.

Quels sont ces principes qui servent de règle à la nouvelle organisation de la justice? C'est d'abord la séparation du pouvoir judiciaire et du pouvoir administratif, et l'indépendance des magistrats et des tribunaux, du plus humble au plus élevé. C'est l'égalité de tous les sujets du tsar devant la loi, sans distinction de naissance ou de grade, l'abolition des juridictions spéciales, et la suppression devant les juges des différences de classe ou de caste. C'est la publicité de la justice avec la procédure orale, les tribunaux jusque-là fermés à la lumière, ouverts au grand jour pour fonctionner sous le contrôle de l'opinion et de la presse. C'est enfin la participation directe de la population à la justice, ici par le jury, là même par l'élection des juges.

Pour nous, Français et Occidentaux, la plupart de ces principes n'ont rien de nouveau ni de singulier; en Russie, au sortir du servage, ils excitaient bien des étonnemens, des colères et des craintes, ils soulevaient l'opposition de toutes les influences intéressées au maintien de l'ancienne corruption et de l'ancienne con-

fusion. De telles maximes apportaient en effet dans la vie nationale une véritable révolution ; leur application devait frapper au cœur les deux mauvais génies, les deux tyrans séculaires de la Russie : l'arbitraire et la vénalité. Une innovation semblait aux vieux *tchinovniks* particulièrement révolutionnaire, scandaleuse et pernicieuse : c'était la séparation du domaine judiciaire et du domaine administratif, c'est-à-dire l'émancipation de la justice de toute ingérence du gouvernement et de ses fonctionnaires. A tous les adhérens du passé, cette division des pouvoirs paraissait l'affaiblissement, l'énervement de l'autorité, désormais désarmée vis-à-vis de la société. Et à leur point de vue, les doléances de ces pessimistes étaient fondées; la division des pouvoirs est partout la meilleure garantie de leur délimitation. En fermant l'accès du temple de la justice à l'administration et aux fonctionnaires, la réforme restreignait l'empire illimité jusque-là du *tchinovnisme* et du favoritisme. Comme la loi et mieux que la loi, l'indépendance des tribunaux était pour l'autorité et ses agens, pour l'omnipotence impériale elle-même une borne et un frein. En affranchissant la justice de la tutelle de l'administration, en s'interdisant toute immixtion dans les tribunaux, l'autocratie ne renonçait-elle pas implicitement à garder en ses mains tous les pouvoirs? Si elle retenait dans leur intégrité la puissance législative et la puissance exécutive, elle se dépouillait au profit de la société du pouvoir judiciaire, ou, si par la nomination de certains juges elle semblait en conserver encore une portion, c'était pour en abandonner l'exercice à une autorité dont elle reconnaissait l'indépendance. A partir de ce jour, l'empire des tsars cessait d'être ce que Montesquieu appelait un état despotique pour devenir ce qu'il nommait une monarchie. Le souverain avait renoncé pour lui et ses agens directs à ce vieux droit de justice, la plus commode et la plus terrible des armes du despotisme. Comme en Occident, le chef de l'état, s'étant privé du droit de punir, ne conservait que le droit de grâce. Dans l'organisation nouvelle, le monarque autocrate n'apparaissait au sommet de l'édifice judiciaire que comme le suprême gardien de la loi.

Le principe nouveau de la division des pouvoirs devait dans son application avoir une autre conséquence également importante pour le pays, également odieuse au *tchinovnisme*. La confusion des pouvoirs était naguère accompagnée de la confusion des fonctions encouragée par la hiérarchie du *tchine*. Avant la réforme de l'empereur Alexandre II, il n'y avait en Russie ni juges, ni administrateurs de profession; il n'y avait guère que des *tchinovniks* de grade différent, qui d'ordinaire faisaient de tout en même temps ou tour à tour, passant, grâce à leur *tchine*, d'un ressort et d'un service à l'autre sans plus de préparation ou d'aptitude pour l'emploi

du jour que pour celui de la veille. A ce cumul simultané ou successif des fonctions les plus diverses, la séparation des pouvoirs allait mettre un terme. La réforme judiciaire devait y substituer le principe moderne de la spécialité des fonctions et des carrières. Désormais la Russie allait dans ses tribunaux voir siéger des juges.

Élevées selon les principes les plus rigoureux du droit moderne, les institutions judiciaires de la Russie ont une remarquable régularité et une noble symétrie. Aussi serait-il profondément regrettable qu'une altération partielle en vînt temporairement défigurer l'ensemble. De toutes les constructions de ce genre, il en est peu qui aient une aussi belle ordonnance. Le style a beau en avoir été emprunté à divers pays, le plan de l'édifice lui assure une incontestable harmonie. Ce qui fait l'originalité de ce plan, c'est la division des services judiciaires en deux sections mutuellement indépendantes et différant par le mode de nomination des juges autant que par l'étendue de leur juridiction. Il y a, comme en beaucoup d'autres pays, deux ordres de tribunaux, les justices de paix et les tribunaux ordinaires, les uns bornés aux petites affaires dont le règlement exige peu d'études juridiques, les autres connaissant des causes graves où sont en jeu la fortune, la réputation, la vie des habitans; mais en Russie, au lieu d'être superposées l'une à l'autre, ces deux justices forment deux séries parallèles, absolument distinctes et possédant chacune leurs cours d'appel comme leurs tribunaux de première instance. Ces deux séries isolées ne se rejoignent qu'à leur sommet, dans le sénat, qui tient le rôle de cour de cassation et qui, chargé de veiller au respect de la loi et des formalités légales dans les tribunaux de tout ordre, leur sert de trait d'union et est ainsi la clé de voûte de tout l'édifice.

III.

Un des principes fondamentaux de la réforme judiciaire, c'est l'égalité de tous les sujets du tsar devant la justice, c'est l'érection de tribunaux communs à tous les habitans de l'empire sans distinction d'origine ou de profession (1). A cette règle en partie nouvelle, il y a cependant une exception qui intéresse la portion la plus considérable du peuple. Au-dessous de la double série de tribunaux institués par la réforme judiciaire persiste une justice antérieure et étrangère à la réforme, une justice qui conserve le caractère corporatif. Ce sont les tribunaux de bailliage ou de *volost* (*volostnye*

(1) Autrefois il n'en était pas ainsi. Dans les causes criminelles, par exemple, à côté du président et d'un conseiller nommé par le gouvernement siégeaient des délégués de la classe à laquelle appartenait le prévenu.

soudy) (1) érigés par l'acte d'émancipation, et particuliers aux paysans, qui en sont les seuls juges comme les seuls justiciables.

D'où vient cette anomalie qui paraît soustraire au droit commun plus des trois quarts de la nation? Pourquoi laisser à la classe la plus nombreuse et la moins cultivée une justice particulière et indépendante? A cela il y a plusieurs raisons; c'est d'abord la grandeur des distances dont il faut toujours tenir compte en Russie, et qui, pour des affaires d'une minime valeur, ne permettrait pas toujours au villageois d'aller chercher le juge de paix; c'est ensuite et plus encore que le paysan a de temps immémorial des habitudes, des coutumes locales, qui règlent toute la vie du village et y possèdent l'autorité de la loi. Ces coutumes traditionnelles, sur lesquelles sont fondées toutes les relations des paysans entre eux, la plupart des gens d'une autre classe les ignorent, et le *moujik*, peu cultivé, souvent timide ou défiant, serait très embarrassé de les expliquer à des hommes étrangers à ses mœurs.

Si le paysan garde des tribunaux particuliers, c'est que dans ses coutumes il conserve une législation particulière qui, pour lui, est plus compréhensible et plus respectable que la loi écrite. Chez le *moujik*, au fond même de la nation, le pouvoir suprême ne rencontre plus la même table rase qu'à la surface; dans ces couches inférieures et longtemps oubliées, se retrouvent des empreintes profondes et persistantes, des mœurs, des traditions séculaires que toutes les révolutions opérées à la surface du pays n'ont encore pu oblitérer. « La coutume est plus ancienne que la loi, dit un dicton populaire, » et un autre : « Une coutume n'est pas une cage, vous ne pouvez la décrocher (2). » Chez le peuple en effet la coutume n'est pas seulement un legs plus ou moins révéré du passé, elle est intimement liée aux conditions mêmes de l'existence du *moujik*, à la commune rurale, au *mir* et au mode de propriété, en sorte que, pour enlever toute force à la coutume, il faudrait supprimer le *mir* et la propriété collective.

Chez les Russes comme chez la plupart des Slaves, il y a fréquemment discordance entre le droit écrit, plus ou moins inspiré de l'étranger, et le droit coutumier, hérité des ancêtres. Cette contradiction entre la législation officielle et les coutumes nationales diminue singulièrement dans les populations rurales l'autorité de la loi. Selon la remarque d'un éminent juriste slave, un code qui blesse l'instinct populaire et les notions traditionnelles de la justice

(1) Le mot *volost*, traduit parfois par canton, désigne soit une grande commune rurale, soit plus souvent une agglomération de plusieurs petites communautés de villages réunies administrativement.

(2) Proverbe cité par M. Ralston, *Études sur les proverbes russes*.

risque de détruire l'idée même du droit (1). L'homme du peuple ne se soumet qu'avec répugnance à des lois qu'il n'aime ni ne comprend, et cherche par tous les moyens à se soustraire à leur joug. N'auraient-ils d'autre avantage que de laisser à la coutume un refuge légal et un interprète autorisé, les tribunaux de bailliage, loin d'être inutiles, rendraient d'importans services au bien-être et à la moralité des paysans.

L'émancipation a, dans les dernières années, tourné l'attention du gouvernement et du public vers ces coutumes villageoises presque entièrement dédaignées au temps du servage. C'était au cœur même de la Russie tout un monde inconnu et original qui s'ouvrait aux découvertes des patriotes et des curieux, des juristes et des ethnographes. Les explorateurs ne lui ont pas manqué, les recherches ont été encouragées par le gouvernement et par les sociétés savantes, surtout par la Société russe de géographie. Des missions spéciales ont été envoyées en diverses régions, de patientes monographies ont été consacrées aux coutumes des diverses provinces, de vastes questionnaires, successivement étendus, ont, par une minutieuse enquête sur les usages juridiques des différens gouvernemens, préparé un recueil complet du droit coutumier national. A tous ces travaux, les tribunaux de bailliage ont fourni une base solide avec des renseignemens authentiques; pour connaître les idées juridiques du peuple russe, il n'y a guère qu'à collectionner les décisions de ces cours villageoises (2).

De ces matériaux, divers écrivains ont tiré de curieuses études sur les mœurs populaires et les idées du paysan touchant la justice, la propriété, la famille, le mariage (3). Les sentences de ces humbles tribunaux de village nous révèlent dans leur vérité et leur simplicité toutes les notions juridiques, et par suite les notions morales du *moujik*. A travers les variétés provinciales, il y a dans le droit coutumier populaire, comme dans la nation russe elle-même, une incontestable homogénéité. Les régions qui présentent les particularités les plus différentes et les usages les plus originaux sont d'ordinaire les contrées où les populations d'origine étrangère, les *allogènes* finnois et autres ont conservé le plus d'influence ou laissé le plus de traces dans les mœurs et la vie locale (4).

(1) M. Bogicic dans ses études sur le droit coutumier des Slaves du sud.

(2) C'est ce qui a été fait par la grande commission d'enquête sur les tribunaux des paysans qui en 1874 a publié en six volumes le résultat de ses recherches sous le titre de : *Troudy kommissii po preobrazovaniou volostnykh soudof.*

(3) Nous citerons entre autres les travaux de M. Tchoubinsky, Kisliakovski, Efimenko et Pachmann. Ce dernier est en train de résumer le droit coutumier civil dans un ouvrage dont le 1er volume a déjà paru.

(4) Nous avons donné quelques-uns des traits essentiels du droit coutumier popu-

Au-dessus des questions ethnologiques ou historiques soulevées par les coutumes populaires, se pose la question juridique. Quelle place le droit coutumier peut-il revendiquer dans les tribunaux? C'est là pour le législateur un problème des plus importans et aussi des plus ardus; c'est un de ceux dont s'est occupé le premier congrès des juristes russes, sans lui avoir pu donner une solution définitive. Le gouvernement n'en avait pas méconnu la gravité. Un article de l'acte d'émancipation stipulait déjà expressément que, pour l'ordre de succession dans les héritages, les paysans étaient autorisés à suivre les usages locaux (1). La loi de 1864, qui a consacré la nouvelle organisation judiciaire, enjoint aux juges de paix de tenir toujours compte des coutumes en vigueur; mais, le législateur n'ayant pas pourvu aux cas de conflit entre le droit écrit et le droit coutumier, ce dernier est d'ordinaire sacrifié ou n'est admis qu'en l'absence de loi écrite. Les tribunaux de bailliage restent les seuls où la coutume règne en souveraine et où les affaires des paysans soient jugées conformément à leurs notions juridiques. Or la compétence de ces tribunaux de *volost* est limitée aux affaires d'une valeur inférieure à 100 roubles, et leur intégrité ou leur impartialité n'offrent pas assez de garanties pour étendre leur juridiction (2). Au-dessus de 100 roubles, la propriété des paysans semble donc être soustraite au droit coutumier pour passer sous l'empire de la loi écrite. Dans la pratique, il est cependant loin d'en être toujours ainsi.

Et d'abord la plupart des affaires des villageois, celles qui ne sont portées devant aucun tribunal, sont réglées selon l'usage local; puis, pour les affaires litigieuses mêmes, quand elles viennent devant les tribunaux ordinaires, il est souvent difficile aux juges de leur appliquer le texte de la loi. Là surtout où règne la propriété collective, les droits des familles d'un même village et les droits des membres d'une même famille sont souvent trop mal définis, trop mal établis juridiquement pour servir de base à une action civile ou se prêter à l'application de la loi ordinaire. Enfin, si le législateur ne défère aux tribunaux de *volost* que les contestations dont l'objet a une valeur moindre de 100 roubles, le consentement des deux parties suffit pour que des causes plus importantes soient portées devant ces modestes tribunaux et légalement tranchées par

laire en étudiant la constitution de la famille et de la propriété chez le paysan. Voyez la *Revue* du 1er novembre 1876.

(1) Article 38 de l'acte d'émancipation.

(2) Encore ne s'agit-il que des procès concernant les biens mobiliers ou l'allocation communale. Les affaires touchant les immeubles acquis en dehors de cette allocation sont de la compétence des tribunaux ordinaires. Cela montre encore le lien des tribunaux de *volost* avec la propriété collective.

leur arrêt. Le domaine du droit coutumier et de la justice villageoise est ainsi moins étroitement circonscrit qu'il ne le semble au premier abord.

La compétence des tribunaux de *volost* n'est pas bornée aux affaires civiles; elle s'étend à certaines affaires criminelles, ou mieux correctionnelles, comme nous dirions en France. Les tribunaux de bailliage prononcent sur tous les délits de peu de gravité commis dans l'enceinte de la *volost* par des paysans sur des gens de même condition (1). Parmi les délits soumis à ces assises villageoises figurent tous les actes contraires à une bonne police, tels que les disputes, les rixes, les désordres de toute sorte, l'ivrognerie, la mendicité. Ensuite viennent les délits contre la propriété, fraudes, abus de confiance et tout vol simple d'une valeur inférieure à trente roubles, puis les offenses aux personnes, injures, menaces, coups ou blessures légères. A côté de ces délits se rangent les infractions aux lois ou usages particuliers aux paysans sur le partage des terres communales ou les partages de famille, sur le domicile et les changemens de résidence. Cette justice patriarcale se trouve ainsi chargée de maintenir l'obéissance à l'autorité traditionnelle du *mir* et en même temps de maintenir le respect dû aux fonctionnaires de la commune, aux anciens de *volost* ou de village, aux parens, aux vieillards, et, selon le texte de la loi, à toutes les personnes dignes d'une considération particulière. A ce rustique tribunal revient le soin de faire respecter l'autorité domestique aussi bien que l'autorité du *mir*, de faire régner l'ordre et la paix dans le ménage comme dans la commune du *moujik*.

Les tribunaux de *volost* ont à protéger la liberté et la sécurité de la femme et des enfans, aussi bien que l'autorité du chef de famille. La loi leur confère le droit de punir les maris qui maltraitent leurs femmes. La brutalité maritale, vieux reste des mœurs du servage, étant un des principaux vices du *moujik*, les juges de *volost* rendraient à la famille du paysan un inappréciable service, s'ils y relevaient la dignité de la mère et de l'épouse (2). Les procès domestiques

(1) Les habitans des autres classes, les propriétaires et les gens à leur service ne relèvent point des tribunaux de *volost*, pas plus que de l'autorité de l'*ancien* de village. Certains membres de la noblesse ont voulu s'autoriser de cette exemption pour réclamer en faveur des grands propriétaires un droit de justice ou de police sur leurs terres, disant qu'aujourd'hui d'immenses domaines de plusieurs centaines de verstes carrées restent sans aucune police. Selon certains membres de la noblesse de Saint-Pétersbourg, la parité entre le paysan et le propriétaire exigerait que ce dernier fût investi d'un droit de police domaniale. Sur ces prétentions exprimées naguère dans l'assemblée de la noblesse de Saint-Pétersbourg, nous pouvons renvoyer à l'intéressante étude de M. Dmitrief, *Revolutsionny conservatizm*, p. 101, et aussi à la *Revue* du 1er août 1876 et du 15 août 1877.

(2) Voyez à cet égard, dans la *Revue* du 1er novembre 1876, l'étude ayant pour titre : *le Paysan russe, la famille patriarcale et le communisme agraire.*

devant cette justice primitive donnent parfois lieu à de singulières sentences. Dans un village de notre connaissance, on avait à juger un mari qui avait battu sa femme, et une femme qui ne voulait plus vivre avec son mari. Ne voulant donner gain de cause ni à l'un ni à l'autre, les juges les condamnèrent tous deux à quelques jours d'emprisonnement, et, comme il n'y avait pour toute prison qu'une seule salle, les deux coupables furent enfermés ensemble.

D'ordinaire, les juges sont naturellement peu sévères pour les abus de l'autorité masculine, et, quand il est condamné par le tribunal, le mari prend parfois à la maison sa revanche sur la femme. Les procès ne font ainsi souvent qu'envenimer les rapports des époux, et, pour échapper à la tyrannie conjugale, la femme finit trop fréquemment par recourir à la fuite ou au meurtre (1). Afin de ne pas réduire les paysannes à de telles extrémités, il été récemment question d'accorder aux juges de *volost* la faculté de prononcer la séparation de corps des deux époux en cas de mauvais traitemens de la part de l'un d'eux. C'est là un droit qui semble exorbitant pour de pareils tribunaux, mais ce droit pourrait leur être conféré d'une manière détournée en leur attribuant simplement la faculté de faire délivrer à la femme maltraitée par son mari un passeport qui lui permît de quitter le domicile et la commune de son époux. Les mœurs des campagnes sont trop favorables à l'autorité maritale pour que les tribunaux de village abusent de leurs pouvoirs contre le mari et rompent les chaînes de la femme avant que le poids n'en soit manifestement intolérable.

Les peines que peuvent infliger les tribunaux de *volost* sont de diverses sortes. Le législateur s'est gardé de les abandonner à l'arbitraire des juges, il a pris soin de les déterminer et d'en marquer les limites. La loi en fixe le *maximum* à trois roubles d'amende, à sept jours d'arrêts ou à six journées de corvée au profit de la commune, et enfin à vingt coups de verge. Cette dernière peine place les tribunaux de *volost* en dehors du droit commun, en dehors de la législation qui a supprimé les châtimens corporels. D'où vient cette étrange et pour nous choquante anomalie? elle vient de la nature spéciale de cette justice rustique. Avec les verges, c'est la coutume et la tradition qui chez le paysan triomphent dans la justice criminelle et le droit pénal aussi bien que dans le droit civil. L'ancien serf, fouetté et fustigé pendant des siècles, est fait au bâton et aux corrections patriarcales, il n'en sent guère l'ignominie et leur offre son dos sans honte. Il a l'esprit encore trop

(1) D'après les statistiques criminelles, le nombre des femmes du peuple qui se débarrassent de leur mari par le fer et le poison est relativement considérable, et ces crimes, qui ont pour motif la brutalité de l'homme, trouvent fréquemment grâce devant le jury.

réaliste et positif pour n'en pas apercevoir les avantages pratiques, et il apprécie les verges sans préjugé. Quelle peine est plus simple, plus rapide, plus saine quand elle est appliquée avec mesure? quelle peine est plus économique pour le coupable qui la reçoit et pour l'autorité qui l'inflige? Les verges ne coûtent ni argent ni temps ; après le fouet, on travaille mieux, on dort mieux, assure un vieux dicton.

C'est la coutume qui maintient encore les verges dans la justice villageoise, et c'est la coutume qui peu à peu les supprimera. Un des avantages du droit coutumier sur le droit écrit, c'est qu'en effet le premier se modifie et s'améliore insensiblement avec les mœurs et les idées dont il suit les progrès. Aussi le législateur a-t-il été bien inspiré en ne faisant point violence aux habitudes et aux traditions rurales et en se contentant d'abroger cette peine humiliante pour les classes relevant uniquement du droit écrit. Le jour où le paysan sentira toute l'indignité, toute l'abjection de ce châtiment, légalement supprimé pour toutes les autres conditions, les tribunaux de *volost* auront bientôt cessé d'y condamner le *moujik*. Les verges tomberont d'elles-mêmes des mains du juge, et, en en prohibant définitivement l'emploi, la loi ne fera que sanctionner le progrès des mœurs. La réforme se fera peu à peu toute seule. Déjà les verges commencent à perdre de leur vogue, dans nombre de communes les paysans tendent à leur substituer l'amende ou les arrêts. La loi du reste ne tolère l'usage de cette peine rustique qu'en le restreignant; elle exempte expressément des verges ceux des paysans qui en souffriraient le plus dans leurs membres ou leur cœur, les femmes de tout âge, les vieillards au-dessus de soixante ans, tous les hommes ayant obtenu un diplôme d'instruction dans les écoles de district, sans compter les fonctionnaires ou les juges de la commune et tous ceux qui tiennent à l'administration locale, à l'enseignement ou au culte.

IV.

A des tribunaux uniquement chargés d'appliquer les coutumes locales, il est oiseux de demander aucune instruction juridique; aussi les juges de bailliage sont-ils de simples paysans choisis par leurs égaux. Avec le droit coutumier, le jugement par ses pairs n'offre que des avantages, et l'élection des juges paraît naturelle. Le juge n'est guère alors qu'un arbitre ou bien un juré, et là où règne la coutume le jury fonctionne presque aussi aisément au civil qu'au criminel. Le mandat des juges de bailliage est d'ordinaire annuel, leur élection est abandonnée au conseil de *volost*

(*volostnoï skhod*), qui lui-même est nommé par les chefs de famille de chaque village (1). Ce tribunal sort ainsi d'une élection à deux degrés. Le nombre de ses membres varie de quatre à douze, selon les dimensions et la population de la *volost*. Les juges doivent tenir une audience tous les quinze jours, d'ordinaire le dimanche. Les *anciens* de village, le *starchine* et les *starostes*, sont formellement exclus de cette magistrature; ils ne peuvent ni se mêler à la procédure ni même assister à l'audience. Jusque dans cette justice anormale on a ainsi rigoureusement appliqué le principe nouveau de la division des pouvoirs. Au village, cette séparation reste souvent plus apparente que réelle; si le maire ou *starchine* ne peut siéger parmi les juges, il fait souvent élire ses amis et ses créatures ou tient les élus dans sa dépendance (2). Il ne faut pas oublier du reste que sous le régime de la propriété collective, l'assemblée de village, le *mir*, source de tous les pouvoirs locaux, tranche souverainement toutes les questions touchant au partage des terres ou à la répartition de l'impôt, et possède sur ses membres une sorte de pouvoir disciplinaire qui naguère encore s'étendait jusqu'au bannissement et à la déportation en Sibérie (3).

On ne saurait exiger des juges de *volost* une instruction supérieure à celle de la moyenne des paysans. La plupart sont entièrement illettrés : sur cinq ou six, il n'y en a guère qu'un qui sache lire et écrire (4). Le plus grand nombre se contente de tracer une croix au-dessous des actes rédigés par le *pisar* ou greffier communal. La loi permet aux communes de voter à leurs juges une indemnité, mais d'ordinaire ils restent sans rétribution. Pour les paysans, ces fonctions semblent ainsi trop souvent une charge sans compensation, en sorte que d'habitude elles sont loin d'être recherchées. Beaucoup regardent cette magistrature gratuite comme une fastidieuse corvée, et dans certaines *volostes* on y appelle à tour de rôle tous les chefs de famille. De là parfois des abus, de là le manque d'indépendance du tribunal et l'influence excessive de *l'ancien* (*starchine*), et surtout du greffier qui, dressant les actes, dicte fréquemment les sentences, et fait parfois trafic de son influence. La vénalité, presque entièrement expulsée des tribunaux ordinaires,

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1877.

(2) En outre, par une sorte d'inconséquence plus ou moins justifiée par les besoins de l'ordre public, le *starchine* et les *starostes* ont personnellement le droit de frapper leurs administrés d'une amende d'un rouble et de deux jours de détention ou de travail forcé au profit de la commune. S'il veut infliger une peine plus sévère, l'*ancien* est obligé de déférer le coupable au tribunal de *volost*, qui seul aujourd'hui peut condamner aux verges.

(3) Voyez la *Revue* du 15 août 1877.

(4) C'est la proportion indiquée par la commission d'enquête.

peut ainsi trouver un refuge dans cette obscure justice rurale.

J'ai assisté, dans un des gouvernemens du centre de la Russie, à l'audience d'un de ces tribunaux de paysans. Les juges siégeaient dans une maison de bois pareille à l'*izba* des *moujiks*. La salle était petite et basse, un portrait de l'empereur décorait la muraille du fond, et, comme partout en Russie, dans l'un des angles étaient suspendues les saintes images. Trois juges à longue barbe et en long caftan étaient assis sur un banc, et à leur gauche, derrière une petite table, se tenait le *pisar* ou scribe, qui seul de l'assistance était rasé et vêtu à l'européenne. Comme d'habitude c'était un dimanche, un jour de chômage, et au dehors la foule des paysans causait de ses affaires à la porte de l'humble maison commune. La salle, les juges et le public avaient un air de dignité simple, à la fois sérieuse et naïve, qui ne manquait point d'une majesté rustique. Je vis juger deux affaires, l'une civile, l'autre correctionnelle. A leur entrée, les parties et les témoins s'inclinaient profondément, selon l'usage, du côté des saintes images en faisant un grand signe de croix. Parmi les juges, l'on ne distinguait point de président ; ils parlaient et interrogeaient tour à tour, ou tous à la fois, chacun exprimant tout haut son opinion. Le greffier écrivait, et de temps à autre intervenait lui aussi dans les débats (1). J'admirai la patiente persévérance avec laquelle les juges cherchaient à mettre les parties d'accord.

L'une des deux affaires présenta quelques incidens fort caractéristiques. Il s'agissait d'une femme, grande et vigoureuse gaillarde, qui se plaignait d'avoir été battue par un homme. Cette fois le brutal n'était pas le mari, ce qui pour le tribunal eût été sans doute une excuse ou une circonstance atténuante. Le *moujik* se défendait en soutenant que la femme lui avait porté les premiers coups. La plaignante et l'accusé se tenaient tous deux debout devant les juges, plaidant chacun leur cause avec volubilité, s'interpellant vivement l'un l'autre et en appelant également à leurs témoins rangés à côté d'eux. « Varvara Petrova, dit un des témoins de la partie adverse, a déclaré qu'avec un *vedro* d'eau-de-vie elle était sûre de son procès. » A cette révélation, le tribunal ne parut ni bien surpris ni bien scandalisé ; les juges hochèrent honnêtement la tête sans témoigner une indignation exagérée et continuèrent l'interrogatoire après une brève réprimande à l'indiscret témoin. « Accordez-vous, entendez-vous, » ne cessaient-ils de répéter en cherchant les termes d'un compromis et s'évertuant à faire dicter la sentence par les deux parties au lieu de la leur imposer. « Enfin, Varvara Petrova,

(1) Toute la procédure est orale, mais l'on doit tenir registre des affaires et des sentences des juges. De là la nécessité d'un greffier.

disaient les juges à la femme, combien demandes-tu d'indemnité? — Trois roubles, répondit la paysanne. — Oh! trois roubles c'est trop, tu ne les auras pas, » murmura le juge, et s'adressant à l'accusé : « Et toi, combien veux-tu lui donner? — Moi, rien, répondit le *moujik*. — Oh! reprit le juge, rien ce n'est pas assez. Combien lui donnes-tu? — Eh bien! un rouble, finit par s'écrier le prévenu. — Un rouble et un *chtof*, interrompit la femme (1). — On ne parle pas de *chtof* et d'eau-de-vie ici, répliqua un des juges. Dehors tu boiras autant que tu voudras, mais on ne fait pas entrer cela dans les jugemens. » Là-dessus la femme se résigna, le greffier lut la sentence condamnant le *moujik* à un rouble de dommages-intérêts, les deux parties s'inclinèrent en signe d'assentiment et, après un salut aux images, se retirèrent avec leurs parens et amis.

En dépit des protestations du tribunal, l'eau-de-vie, la pâle *vodka*, semble jouer un grand rôle dans cette justice villageoise, comme dans toute la vie rurale. Beaucoup de procès ont leur dénoûment au *kabak* (cabaret), souvent juges, greffier et parties boivent et quelquefois s'enivrent ensemble. L'alcool figure tantôt comme pot-de-vin, tantôt comme amende. Parfois même, dit-on, le tribunal ne se donne point la peine de changer de local; la sentence rendue, le condamné, on pourrait dire le perdant, fait apporter un *vedro* sur la table des juges, et séance tenante la salle de justice se transforme en cabaret. Je ne sais rien de plus étonnant pour nous et de plus caractéristique à cet égard que ce qui se passait il y a quelques années au centre de l'empire, dans le gouvernement de Penza, où, sous l'inspiration de philanthropes de parade et de fonctionnaires trop zélés, de nombreuses communes de paysans s'étaient résolues tout à coup à mettre par un vote régulier le cabaret en interdit. Or, dans plusieurs de ces communes qui faisaient officiellement profession de tempérance et paraissaient avoir embrassé les sévères doctrines du *teetotalism*, il a été prouvé qu'au lieu d'être soldées en argent, les amendes imposées aux contrevenans par le tribunal de *volost* étaient fréquemment acquittées en eau-de-vie et consommées par les juges ou les fonctionnaires de la commune (2).

Après de tels faits, on comprendra que les tribunaux de *volost*

(1) Le *chtof*, autre mesure de liquide en usage pour l'eau-de-vie.

(2) Ces détails sont confirmés par une des revues de Saint-Pétersbourg, le *Messager de l'Europe* (*Vestnik Evropy*), numéros de juillet et de septembre 1876. Les contradictions de ce genre, encore trop fréquentes en Russie, ne sont qu'une conséquence de la manie d'ostentation qui pousse tant de fonctionnaires ou de particuliers à se faire les promoteurs de réformes d'apparat et parfois de pure apparence pour s'en faire un titre aux yeux du gouvernement ou du public. C'est ainsi, par exemple, qu'un des principaux instigateurs de cette ligue de tempérance du gouvernement de Penza avouait lui-même avoir établi sur ses terres un grand nombre de cabarets.

soient l'objet de vives critiques et d'attaques passionnées. On leur reproche l'ignorance des juges et l'influence excessive de l'*ancien* ou du greffier, on les accuse tantôt de vénalité, tantôt de partialité. Il est clair en effet que de pareils tribunaux ne sauraient être exempts de tout blâme; mais pour un œil impartial, la plupart des défauts tant reprochés aux juges de *volost* découlent des défauts mêmes du paysan, et s'atténueront ou disparaîtront avec le progrès de l'instruction et des mœurs. Toutes ces imperfections n'enlèvent point à cette humble justice l'avantage d'être la plus rapide, la moins chère et la mieux comprise du *moujik*. Si parmi les propriétaires des campagnes ou les écrivains des villes beaucoup en réclament la suppression, la plupart des paysans qui s'en plaignent en demandent eux-mêmes le maintien. Sur 400 témoignages recueillis par la commission d'enquête, 70 seulement s'étaient prononcés pour l'abrogation de cette justice corporative. Il est bon du reste de remarquer qu'en plus d'un cas les paysans qui n'ont pas confiance dans l'intégrité ou dans les lumières des tribunaux de *volost* restent libres de se soustraire à leur juridiction. De même qu'ils peuvent d'un commun accord soumettre aux tribunaux de bailliage des affaires dévolues par la loi aux tribunaux ordinaires, les plaideurs sont maîtres de confier aux juges de paix des affaires qui rentrent dans la compétence légale des juges de *volost*. Un assez grand nombre de paysans usent de cette dernière faculté. En outre, les causes civiles, quelle que soit la valeur de l'objet en litige, peuvent toujours, du consentement des deux parties, être abandonnées à la décision d'un ou plusieurs arbitres désignés par les intéressés. Dans ce cas, la loi donne sa sanction au jugement de ce tribunal arbitral (*tretciski soud*) et en déclare les arrêts irréformables. L'on voit que les paysans ont le choix entre divers modes de justice, et qu'en matière civile au moins la juridiction des tribunaux de *volost* n'est guère que facultative, ce qui diminue singulièrement l'importance des abus signalés dans cette justice patriarcale.

Quand le droit coutumier sur lequel repose toute la vie des campagnes n'exigerait point un organe spécial et légalement autorisé, les tribunaux des paysans n'en resteraient pas moins le complément naturel du *mir* et de la propriété collective des terres. Tant que le *mir* retiendra ses formes antiques, tant que la commune rurale conservera son cadre corporatif, il sera malaisé ou inopportun de supprimer les tribunaux de bailliage, ou de les dépouiller de leur forme corporative. Aussi, après avoir étudié cette justice spéciale dans une vingtaine de provinces, la commission d'enquête instituée par le gouvernement s'est-elle uniquement préoccupée des moyens d'en améliorer le fonctionnement. Dans l'état actuel des mœurs,

c'est là par malheur une difficile entreprise. Pour relever les fonctions et le niveau des juges, la commission avait proposé de leur allouer un traitement, ce qui enlèverait à cette justice populaire un de ses principaux avantages, le bon marché, et pour que cette nouvelle charge ne pesât point trop lourdement sur les communes, la commission proposait de diminuer le nombre de ces tribunaux et d'en étendre la circonscription, ce qui risquerait de rendre les fonctions de juge trop absorbantes et les portes du tribunal moins accessibles. L'expérience semble avoir montré qu'il est malaisé de remédier législativement aux défauts du *volostnoï soud*. La justice villageoise est une de ces institutions qu'il est plus facile d'abroger que de modifier. Aussi ces tribunaux de *volost*, si souvent et si justement critiqués, ont-ils survécu sans changement aux enquêtes gouvernementales et aux plans de réforme de la presse. A ce point de vue, les examens des commissions officielles sont pratiquement demeurés stériles. Pour le redressement des abus de cette justice rurale, il faut peut-être moins compter sur la loi et le gouvernement que sur le temps, sur la diffusion de l'instruction, sur l'élévation du niveau moral du *moujik*.

Des questions posées par la commission d'enquête et depuis discutées dans la presse, une seule mérite notre attention. Convient-il de placer au-dessus des tribunaux de bailliage un tribunal d'appel, et ce tribunal, comment pourrait-il être composé? D'après l'acte d'émancipation, toutes les décisions des juges de *volost*, au criminel comme au civil, sont définitives. Aucune autorité administrative ou judiciaire ne peut ni les abroger ni les modifier. Leurs sentences ne peuvent être attaquées et annulées que si le tribunal a dépassé les limites de sa compétence, ou bien s'il a violé ou négligé le peu de formalités prescrites par la loi, telles que la citation des parties ou l'audition des témoins. Ainsi il n'y a point pour la justice des paysans de cour d'appel, mais simplement une cour de cassation. Le soin de contrôler la légalité des décisions des tribunaux de *volost* avait été en 1866 confié à l'assemblée des arbitres de paix (*mirovye posredniki*), magistrats créés spécialement par l'acte d'émancipation pour régler les litiges entre les paysans et les propriétaires, et supprimés dans les dernières années. Le nombre des pourvois près des arbitres de paix n'était que de 7 pour 100 en matière criminelle et de 4 pour 100 dans les affaires civiles, ce qui semble montrer que la plupart des juges commettaient peu d'abus de pouvoirs ou que la majorité des justiciables acceptaient sans répugnance leurs décisions. Depuis la suppression des arbitres de paix, les fonctions de cour de cassation vis-à-vis des tribunaux de *volost* ont été transférées non à une cour de justice,

mais à un nouveau conseil administratif spécialement chargé du contrôle des communes rurales et appelé *commission de district pour les affaires des paysans* (1).

Pour ces modestes tribunaux il n'y a pas encore d'instance d'appel, et il est difficile d'en instituer sans créer une nouvelle cour spéciale, car il serait peu logique de déférer à des tribunaux jugeant selon le droit écrit les arrêts rendus selon le droit coutumier. Aussi avait-on proposé de tirer du sein même des tribunaux de *volost* le tribunal d'appel réclamé par la commission d'enquête, et cela en composant cette cour d'appel de juges de *volost* empruntés à divers bailliages. C'est, comme nous le verrons, le système aujourd'hui en vigueur pour les juges de paix, et il serait à craindre que ce procédé de contrôle, déjà souvent défectueux pour la justice de paix, ne fût pour la justice des paysans qu'une vaine et dispendieuse complication. En tout cas, si l'on instituait une double instance pour la justice des paysans, la Russie n'aurait plus seulement, comme aujourd'hui, une double magistrature, deux classes de juges, deux ordres de tribunaux, isolés et indépendans les uns des autres, elle en aurait trois, possédant chacun en propre ses cours d'appel aussi bien que ses tribunaux de première instance et n'ayant de commun que la cour de cassation. Placée entre la justice de paix et la justice des paysans, la magistrature ordinaire présenterait alors l'aspect d'un édifice flanqué de deux ailes d'égale hauteur et d'architecture différente.

V.

Avant d'aborder l'étude de la double série de tribunaux institués par la réforme judiciaire, il nous reste à jeter un coup d'œil sur une autre justice exceptionnelle, qui elle aussi a conservé ses formes corporatives et qui possède en propre non-seulement ses tribunaux de première instance et ses cours d'appel, mais aussi

(1) *Ouiezdnoé po Krestianskim délam prisoustvié.* Ce conseil, présidé par le maréchal de la noblesse du district, est composé d'hommes pour la plupart étrangers à la magistrature, l'*ispravnik* ou chef de la police locale, le président de la commission permanente du *zemstvo* et un autre membre de cette assemblée, enfin un juge de paix honoraire désigné par le ministre de la justice. (Voyez la *Revue* du 15 août 1877.) Il est à remarquer que chacun des membres de ce conseil a le droit de lui déférer les excès de pouvoir des tribunaux de bailliage et que les arrêts des juges de *volost* peuvent ainsi être cassés sans qu'il se soit produit aucune réclamation de la part des intéressés. Cette mesure de défiance est une précaution contre la fréquente ignorance des paysans et de leurs juges en matière de compétence.

sa cour de cassation. C'est la justice ecclésiastique (1). Presque seule dans le monde chrétien, l'église russe a gardé sur ses membres ou ses clercs ce droit de justice, ce for ecclésiastique aujourd'hui encore si vivement regretté de l'église latine. Dans chaque diocèse ou éparchie siège un consistoire éparchial (*éparkhialnaïa konsistoria*) dont les membres, appartenant tous au clergé, sont nommés par le saint synode sur la présentation de l'évêque (2). C'était là jusqu'à ces derniers temps le tribunal de première instance pour les causes encore ressortissant à cette justice spéciale. Près de chacun de ces consistoires diocésains est placé un secrétaire qui, nommé par le saint synode sur la présentation du *haut procureur* de cette assemblée, reste sous les ordres immédiats de ce fonctionnaire. Les secrétaires des consistoires ont sur la marche des affaires et sur les décisions des procès une influence qui a parfois donné lieu à de regrettables abus et ouvert la justice de l'église aux vices qui déshonoraient la justice laïque. Au-dessus des consistoires et des évêques, s'élève le saint synode, vrai sénat ecclésiastique qui juge en dernier ressort, tantôt comme cour d'appel, tantôt comme cour de cassation.

On s'étonnera peut-être que, suivant l'exemple de la plupart des états de l'Occident, la Russie n'ait pas encore partout substitué à la justice ecclésiastique la justice laïque. C'est que le gouvernement du tsar n'a pas voulu dépouiller l'église nationale d'un droit séculaire ; il s'est contenté de mettre à l'étude une réforme qui doit en même temps modifier la procédure de la justice ecclésiastique, en refondre les tribunaux et en limiter la compétence. Voici quelles sont les bases de cette triple réforme lentement élaborée par une commission spéciale dont les travaux étaient achevés avant la dernière guerre d'Orient.

Aujourd'hui la justice ecclésiastique souffre des défauts de l'ancienne justice russe : on veut la réordonner selon les principes qui ont dirigé la réforme des tribunaux ordinaires. Les pouvoirs judiciaires et administratifs étaient confondus dans les consistoires de diocèse comme dans le saint synode. On doit donner à la justice des organes indépendans et soustraire ses décisions à l'autorité ou à la confirmation des évêques diocésains. La procédure était écrite et secrète, elle sera publique et orale. Comme les tribunaux ordinaires les cours ecclésiastiques s'ouvriront aux débats contradictoires, les accusés n'y seront plus condamnés sans être entendus,

(1) Nous ne comptons pas ici la justice militaire, qui en Russie, comme partout ailleurs, a naturellement sa juridiction propre et son code particulier.

(2) Voyez sur cette organisation diocésaine la *Revue* du 1er mai 1874.

le prévenu aura droit à un défenseur. Si les projets des commissions gouvernementales sont réellement appliqués, ce sera une chose singulière que l'introduction de ces maximes du droit moderne dans une justice anormale et archaïque.

L'organisation projetée des nouveaux tribunaux ecclésiastiques est en grande partie calquée sur celle des tribunaux ordinaires récemment institués. Il y aurait dans chaque diocèse un ou plusieurs juges ecclésiastiques élus parmi les membres du clergé séculier et nommés par le clergé lui-même avec le concours des représentans laïques des paroisses. Ces juges auraient vis-à-vis des membres du clergé une juridiction analogue à celle des juges de paix vis-à-vis des laïques; ils connaîtraient de tous les petits délits commis par un ecclésiastique contre les lois et les règlemens de l'église. Au-dessus de ces juges seraient placés des tribunaux d'arrondissement comprenant chacun plusieurs diocèses. Les membres en seraient également des prêtres, et le président, nommé par l'empereur sur la présentation du saint synode, serait un dignitaire ecclésiastique ayant rang d'archiprêtre ou même d'évêque. Ces tribunaux d'arrondissement jugeraient en appel les affaires soumises aux juges inférieurs, et en première instance les affaires plus graves. Leurs arrêts ne pourraient être attaqués que devant le saint synode, qui continuerait à faire fonction de cour de cassation. Des procureurs laïques placés sous les ordres du *haut procureur* du saint synode formeraient le parquet de cette magistrature cléricale. Pour appliquer au saint synode même le principe de la séparation des pouvoirs, on a proposé d'y établir une section dont les membres n'auraient d'autres attributions que celles de juges, et seraient désignés par l'empereur parmi les prêtres ou archiprêtres. Cette section jouerait le rôle de cour d'appel par rapport aux tribunaux d'arrondissement, et dans ce cas l'assemblée générale du saint synode servirait de cour de cassation (1).

Pour ce qui est de la compétence de ces tribunaux d'église, leur juridiction s'étend aujourd'hui sur toute une classe d'hommes, le clergé, et sur tout un groupe d'affaires, les causes matrimoniales, les causes de divorce ou mieux d'annulation de mariage (2). La

(1) La section judiciaire du saint synode aurait à juger les crimes et délits commis par les archiprêtres (*blagotchinnye*) et autres dignitaires ecclésiastiques d'un certain rang, tandis que les membres du saint synode n'auraient d'autres juges que le *plenum* de cette assemblée.

(2) Voyez à cet égard la *Revue* du 1er mars 1874. Je remarquerai, en passant, qu'en certains cas, les tribunaux d'église ont leur pénalité particulière, la pénitence ecclésiastique ou détention dans les couvens, peine réservée après les procès en divorce aux époux coupables d'infidélité.

réforme devait, à ce double égard, restreindre en la délimitant cette justice anormale pour ne lui laisser que ce que les mœurs et le culte national ne permettent point de lui soustraire. C'est là aussi ce qu'avait en vue le gouvernement, au moins pour la seconde catégorie d'affaires soumises à la juridiction de l'église, pour les procès de divorce. Quant aux causes spéciales au clergé, il n'est pas question de les enlever à ses tribunaux.

Les prêtres et moines doivent rester soumis à la juridiction ecclésiastique, non-seulement pour les fautes disciplinaires commises dans l'exercice de leurs fonctions, pour les contraventions aux règlemens de l'église non prévues dans le code pénal, mais aussi pour certaines contestations entre les membres du clergé et même, d'après les textes assez vagues des projets de réforme, pour certains délits qui, tout en étant poursuivis par les lois ordinaires, sont avant tout des infractions aux règlemens de l'église. Comme la plupart des délits qui conduisent les autres Russes devant les juges de paix sont une violation des lois religieuses aussi bien que des lois civiles, le prêtre pourrait s'autoriser de semblables formules pour n'être le plus souvent traduit que devant ses propres tribunaux, c'est-à-dire devant des supérieurs dont l'esprit de corps pourrait bien faire pour lui autant des protecteurs que des juges. Comme le militaire ne relève que des tribunaux militaires, le prêtre serait jugé par les tribunaux ecclésiastiques qui, dans ses différends avec des hommes d'une autre classe, pourraient parfois lui témoigner une partiale indulgence. La réforme annoncée consacrerait ainsi une fâcheuse atteinte au principe de l'égalité devant la loi. La justice ecclésiastique perdrait au contraire tout caractère de privilège, si elle était réduite à ne juger que les infractions des membres du clergé aux devoirs de leur profession et aux règlemens de l'église, si, au lieu d'offrir aux prêtres une sorte d'abri contre les justes revendications des laïques, ces tribunaux, restreints à un rôle purement disciplinaire, n'avaient d'autres fonctions que d'assurer dans le clergé l'observation des lois ecclésiastiques, tout en donnant au prêtre orthodoxe ce qui fait défaut au prêtre catholique dans la plupart des états modernes, un juge entre ses supérieurs et lui, un recours contre les excès de l'arbitraire épiscopal.

Plus heureuse que l'église latine, l'église russe est demeurée en possession de prononcer sur les causes de validité ou de nullité de mariage. Certaines de ces causes, telles que les cas de bigamie ou de mariage par contrainte, sont aujourd'hui soumises à une double procédure, devant être portées à la fois devant les tribunaux laïques et devant les tribunaux ecclésiastiques. D'autres, telles que les pro-

cès en annulation de mariage pour motif d'infidélité de l'un des deux conjoints, étaient jusqu'ici exclusivement réservées aux juges d'église (1). Les intérêts les plus chers de la famille et les droits les plus sacrés de la vie domestique étaient ainsi abandonnés à une justice qui, en dépit du mariage des prêtres, présentait aussi peu de compétence morale que de garanties juridiques. La procédure près de ces cours ecclésiastiques était si lente et si dispendieuse que pratiquement le divorce n'a jamais été accessible qu'aux riches.

Dans un pays qui, pour les chrétiens orthodoxes du moins, ne connaît d'autre mariage que l'union bénie par le prêtre, il est malaisé d'exclure entièrement le clergé du règlement des causes matrimoniales. Le mariage, comme sacrement, ne saurait être cassé ou annulé que par l'autorité qui l'a consacré; la loi civile ne saurait délier un nœud qu'elle n'a point noué. Aussi n'est-il pas question d'ôter à la puissance ecclésiastique le droit de prononcer en dernier ressort l'annulation ou la validité du lien conjugal. Tout ce que le gouvernement a pu se proposer, c'est d'enlever aux tribunaux de l'église non-seulement l'instruction, mais la connaissance de ces causes scabreuses dont les détails domestiques et intimes sont d'ordinaire difficiles à aborder dans des débats publics devant un tribunal de prêtres ou de moines. D'après les dispositions du projet de la commission, l'église n'interviendrait dans ces procès qu'à leur début pour essayer de les arrêter, et à leur conclusion pour confirmer la sentence rendue par d'autres juges. Le clergé resterait chargé d'exhorter à la concorde les époux aspirant au divorce; mais ce serait aux tribunaux laïques d'apprécier la validité des motifs invoqués par les époux. L'autorité ecclésiastique conserverait ainsi le droit de prononcer le divorce ou la nullité du mariage; mais elle le ferait désormais en se fondant sur le jugement des tribunaux ordinaires, elle n'aurait qu'à accepter le verdict des juges laïques et à en consacrer la décision. De cette façon, on a cherché à transférer le jugement des causes matrimoniales aux tribunaux civils, tout en laissant à l'église la sentence sacramentelle qu'elle seule peut rendre.

Un tel partage d'attributions est-il facile? Dans un état où l'église serait moins docile ou plus remuante, elle ne laisserait pas sans

(1) L'église orientale, on le sait, admet, d'après l'Évangile (saint Matthieu, v. 32), que l'adultère de l'un des deux époux autorise l'autre à s'en séparer. Dans ce cas, les canons de l'église permettent à l'époux injurié de contracter une nouvelle union, ils interdisent les secondes noces à l'homme ou à la femme qui n'a pas tenu les promesses des premières. Cette jurisprudence ecclésiastique a le défaut de provoquer des procès scandaleux et de prêter parfois entre des époux désireux de se séparer à de frauduleux compromis et de honteux marchés. (Voyez la *Revue* du 1er mars 1874).

protestation restreindre ainsi les droits et la juridiction de ses tribunaux. Malgré la dépendance, malgré l'esprit de soumission du clergé orthodoxe, il faut que l'église russe ait manifesté ses répugnances à de tels projets pour que ceux-ci n'aient pas encore reçu leur application. La réforme de la justice ecclésiastique a été mise à l'étude vers 1870; trois ans plus tard, en 1873, le saint synode était invité à examiner les bases de la réforme telles qu'elles avaient été posées dans la commission nommée à cet effet par le souverain, et, en 1878, les principales dispositions de cette réforme n'ont pas encore, croyons-nous, été mises à exécution. Il y a là quelque chose qui dépasse les lenteurs habituelles du gouvernement impérial. La Russie, il est vrai, a eu au dehors dans ces dernières années de quoi la distraire des tribunaux ecclésiastiques; mais, quelque occupée que fût ailleurs son attention, le gouvernement n'en eût pas moins trouvé le moyen de faire appliquer une réforme longuement préparée, si, dans les résistances ou les répugnances du clergé, il n'eût rencontré quelque obstacle à ces utiles innovations.

C'est dans ce domaine religieux, dont à l'étranger on le croit maître absolu, que le gouvernement impérial se sent encore le moins libre, le moins omnipotent. Sur ce terrain, il ne peut, comme dans le domaine de l'état, tout abroger ou réformer à son gré, tout changer d'un coup ou tout créer à neuf, sans se préoccuper de ce qui existe. Devant l'église, l'autorité impériale n'est plus en présence d'une table rase. Quelque influence qu'il possède sur le saint synode et le clergé, le pouvoir civil n'aime pas d'ordinaire à faire violence à leurs scrupules ou à brusquer leurs préjugés. Or l'église russe, l'église orientale, dont la force est dans la tradition et l'immobilité, redoute tout changement, toute altération même apparente à sa constitution et à ses usages. Cette répulsion pour les nouveautés croît naturellement quand ses droits et privilèges sont en question, et l'on ne saurait dissimuler que dans la composition de ses tribunaux, comme dans leur procédure ou leur compétence, ce qu'on réclame de la justice ecclésiastique, c'est une entière rénovation plus conforme aux idées laïques de droit et de liberté qu'aux notions ecclésiastiques de soumission et d'autorité.

Voilà ce qui a retardé, ce qui retardera peut-être encore quelques années l'exécution d'une réforme réclamée par le progrès des mœurs et l'esprit de la Russie moderne. Ce n'est là du reste qu'une question de temps et de mesure. Pour conserver son existence et ses tribunaux particuliers, la justice ecclésiastique devra se plier aux maximes et aux règles qui prévalent dans les tribunaux laïques. Si la Russie peut encore tolérer des juridictions corporatives et des tribunaux d'exception, c'est à condition que, tout en

restant en dehors du droit commun, ces justices exceptionnelles se conforment aux grands principes de droit et d'équité que le gouvernement a fait pénétrer dans les tribunaux militaires aussi bien que dans les tribunaux civils.

Le gouvernement impérial, et c'est par cette remarque que nous terminerons aujourd'hui, le gouvernement de l'empereur Alexandre II a porté l'esprit de réforme jusque dans l'enceinte des conseils de guerre, dont un récent édit vient d'étendre la juridiction à tous les crimes contre l'état et les fonctionnaires (1). Dans la justice militaire on a introduit la publicité des débats, on a restitué au prévenu les garanties qui lui faisaient défaut, en même temps qu'on adoucissait la rigueur de la discipline et que, dans une armée si longtemps menée au bâton, était prohibé l'usage des verges encore toléré dans les communes de paysans (2). Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ces tribunaux d'exception qui semblent enlever à la juridiction des tribunaux ordinaires trois des cinq grandes classes de la nation, le paysan, le prêtre et le soldat. Il nous tarde de montrer de quelle façon les grands principes de la réforme ont été appliqués à la justice civile et criminelle, et à la double magistrature créée par les lois de 1864. Ce sera l'objet d'une prochaine étude.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Je dois dire qu'au point de vue de la compétence la justice militaire est exposée aux mêmes reproches que la justice ecclésiastique, et peut-être avec plus de fondement. L'on se plaint quelquefois de ce que, dans leurs différends avec les autres habitans, les soldats et surtout les officiers sont fréquemment assurés de l'impunité, soit grâce à la partialité, soit grâce à l'éloignement des tribunaux militaires devant lesquels les plaignans doivent porter leurs plaintes

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1877.

LES PHILOSOPHES

ET

LA RÉVOLUTION

L'Esprit révolutionnaire avant la révolution, par M. F. Rocquain; Paris, 1878.

Si l'histoire de la révolution française n'est pas encore faite, on ne peut pas dire que ce soit faute de livres ou disette d'historiens. On formerait une riche bibliothèque des seuls ouvrages qui depuis quatre-vingts ans ont affiché le titre d'*Histoire de la révolution*; mais, si l'on voulait inscrire au catalogue l'énumération des écrits de toute provenance qui, de près ou de loin, se rattachent à cette grande époque, il y aurait de quoi lasser la patience d'un bénédictin. Chaque année cependant de nouveaux ouvrages viennent encore s'ajouter aux anciens. Nous les lisons, et nous finirons par croire qu'en vérité la matière est inépuisable, puisque, pour quelques-uns qui ne font que recommencer contre l'ancien régime l'éternel réquisitoire, il en est bien peu qui ne vaillent la peine d'être lus et qui ne nous apprennent en somme quelque chose de nouveau. Dans le nombre, au premier rang, nous devrions mettre le grand ouvrage de M. Taine sur *les Origines de la France contemporaine*, s'il ne convenait, pour le juger, d'attendre qu'il soit terminé. Nous pouvons toujours placer au second le livre de M. Félix Rocquain sur *l'Esprit révolutionnaire avant la révolution*.

C'est un livre savant, très instructif, plein de choses, et dont l'idée, si toutefois on n'en exagère pas la portée, méritera certainement d'être discutée par les historiens à venir de la révolution.

Voilà pour l'éloge. M. Rocquain ne se propose rien moins en effet que de prouver « que le mouvement d'opinion d'où sortit la révolution ne date pas des philosophes. » C'est la première ligne de sa préface. Quant à la critique, nous reprocherions volontiers à ce gros livre de n'être pas toujours d'une lecture facile, — trop de faits, trop de citations, trop de notes, — mais nous résisterons à la tentation. Il faut, dit-on, être de son temps : c'est ici la méthode historique nouvelle qui remplacera désormais la méthode, à ce qu'il paraît, insuffisante et surannée, des Guizot, des Thierry, des Mignet!

Est-ce aussi par excès de déférence aux lois de cette même méthode nouvelle que M. Rocquain se défend si vivement de « soutenir une thèse? » En effet, la jeune école a banni du sanctuaire de l'histoire jusqu'à l'ombre des idées générales. Le triomphe qu'elle rêve serait de réduire l'historien au rôle assurément utile, mais évidemment inférieur, d'assembleur de dates et de compilateur de faits. Un illustre doctrinaire prétendait, lui, qu'il n'y a rien d'aussi méprisable qu'un fait. Il allait un peu loin. Toujours est-il que du fait en histoire, aussi bien que du chiffre en économie politique, il y a manière de se servir, et, comme dit un personnage de Beaumarchais : « Nous avons des gens d'une adresse!.. » L'illusion de l'historien qui se flatterait de « reproduire le passé » ne serait pas moins vaine que l'illusion de ce peintre ou de ce romancier réaliste, qui, de la meilleure foi du monde, s'imaginaient que *le Ventre de Paris* ou *les Demoiselles de la Seine* reproduisaient la nature. Mais ils ne reproduisaient que leur manière de voir, qui n'était pas la bonne. M. Rocquain a manié trop de textes, il en a fait un trop habile usage pour ne pas savoir mieux que nous qu'il n'est thèse à l'appui de laquelle on ne découvre un document dans la poussière des archives et qu'il n'est rien qu'on ne puisse prouver en histoire, — avec des faits, — en s'y prenant bien. Il aura donc beau dire : c'est une thèse qu'il soutient, une thèse hardie, comme on va voir et, fût-ce au risque de le compromettre, nous l'en félicitons d'abord.

On a cru pendant longtemps que l'esprit philosophique du XVIIIe siècle et l'esprit révolutionnaire ne faisaient qu'un. A tout prendre, on le croit encore, puisqu'on célébrait bruyamment, il n'y a pas six mois, le centenaire de Voltaire et de Rousseau, réconciliés inopinément dans la mort par la confiante admiration de tous ceux qui ne les ont pas lus. On continue même de le célébrer, si l'écho n'en a pas menti, dans ces concerts populaires où retentissait jadis.... mais pourquoi troublerais-je le repos de ces morts fameux en leur apprenant quels refrains étranges le bruit de leur nom a remplacés? Donc, tous nos historiens, sans acception de parti, nous représentaient unanimement les Montesquieu, les Voltaire, les Di-

derot, les Jean-Jacques et derrière eux tout le long cortège de leurs « garçons de philosophie » comme les vrais artisans, pour ne pas dire les uniques ouvriers de la révolution. On ne s'accorde pas aisément, en France, sur l'histoire de la révolution : jusque dans les camps les plus opposés, toutefois, on s'entendait sur ce point. En effet l'histoire littéraire du siècle n'était-elle pas l'histoire même des progrès de l'esprit d'examen, d'incrédulité, d'audace et de révolte? Depuis les *Lettres persanes* jusqu'au *Mariage de Figaro*, le nom retentissant de quelque œuvre immortelle n'était-il pas aussi le nom dont on pouvait nommer quelque attaque nouvelle contre les choses, les hommes et les principes de l'ancien régime? Et plus tard, dans les assemblées révolutionnaires, ne retrouvait-on pas, toute chaude encore, sur les lèvres des orateurs de la constituante, comme à la bouche des déclamateurs de la convention nationale, la leçon des encyclopédistes? Les Malouet, les Mounier, les Lally-Tollendal, qu'étaient-ils autre chose que les continuateurs de Montesquieu, les commentateurs de l'*Esprit des lois?* et quand Robespierre montait à la tribune, qu'y faisait-il que délayer dans les flots de sa verbeuse éloquence les sophismes du *Contrat social* ou de la profession de foi du vicaire savoyard? Mais le roi lui-même parlait en ces temps-là comme un élève de *la Nouvelle Héloïse*, après avoir fait de la serrurerie comme un échappé de l'*Émile !* Et ces intermèdes grotesques à la grande tragédie, ces députations qui défilent à la barre, la fédération, « vision sublime de l'avenir, » la translation des cendres de Voltaire, la célébration de la fête de l'Être-Suprême, ne semble-t-il pas que le metteur en scène de la comédie larmoyante et sentimentale, Diderot, l'auteur du *Père de famille* et du *Fils naturel*, en eût ordonné le décor et réglé la distribution? Oui, c'était bien là la légitime postérité de la génération précédente, et rien n'y manquait, en vérité, non pas même, parmi les législateurs de la montagne, dans la personne de « ce beau jeune homme au front bas, au maintien raide, » comme on l'appelle dans les histoires démocratiques, Antoine-Louis-Léon Florelle de Saint-Just, un ignoble imitateur de *la Pucelle* de Voltaire.

Telle était jusqu'ici l'opinion communément adoptée. Les uns y trouvaient ample matière à glorifier les philosophes, les autres un prétexte à leur jeter l'anathème, tous leur faisaient une part prépondérante d'influence et d'action dans la grande œuvre révolutionnaire. La tradition était consacrée. Il paraît que nous allons changer tout cela.

Le moment est venu de disculper ces grands coupables, ou de dédorer ces vieilles idoles. Les philosophes n'ont pas inoculé l'esprit révolutionnaire à la France. Ils n'ont pas soulevé cette turbulence

des idées, ce tumulte des passions d'où sortit l'explosion finale, et royauté, noblesse, clergé, magistrature, tout enfin gisait à terre quand ils commencèrent de prêcher le renversement aux hommes de bonne volonté. Leur œuvre se réduisit tout entière, non pas même à donner un corps à des idées flottantes, mais seulement à mettre en formules et, pour ainsi dire, en expressions portatives, des idées qui depuis longtemps étaient celles de tout le monde ; bien plus, des idées qui déjà, vers le milieu du siècle, avaient failli passer du domaine de la spéculation dans celui de l'action. M. Rocquain croit pouvoir établir en effet, sur des preuves certaines, qu'il ne s'en est fallu que de bien peu que la révolution éclatât en 1753. En 1753! c'est-à-dire avant Rosbach, avant la Du Barry, avant le parlement Meaupou, avant le procès du collier, à peine au lendemain de la lettre de Pantophile Diderot *sur les Aveugles*, mais avant le discours du citoyen de Genève sur *l'Origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, avant enfin que de Ferney le plus spirituel des patriarches eût laissé s'envoler aucune de ces innombrables brochures dont il allait bientôt couvrir le siècle finissant. De sorte qu'avec un peu d'imagination, et si seulement on ne détestait pas de soutenir des paradoxes, on en arriverait à prétendre que, bien loin d'avoir précipité la catastrophe, les philosophes l'ont au contraire retardée. Car voyez plutôt: l'irritation était au comble, tous les liens de l'ancienne discipline étaient brisés, « c'était le temps de la grande querelle du parlement, » le peuple lui-même, si docile jusqu'alors et si moutonnier, « commençait dans ses halles à parler de droits et d'intérêts nationaux, » le trône s'effondrait et déjà l'autel tombait en débris; mais tout à coup les philosophes surviennent, ils détournent l'attention du souci de la chose publique, ils jettent leurs gros volumes et leurs petits pamphlets comme un aliment à ce besoin de nouveautés qui s'était emparé de la nation, et, la France ayant cessé de « s'ennuyer, » ce furent quarante ans de répit qu'ils donnèrent à l'ancien régime. C'était assez l'opinion de Rousseau, qui nous a raconté dans ses *Confessions* comme quoi la grande émotion soulevée dans l'orchestre de l'Opéra par sa *Lettre sur la musique française* avait fait oublier brusquement toutes les autres querelles et peut-être empêché une révolution dans l'état.

Certes, de la part de Rousseau, je ne sache pas d'illusion d'un monstrueux et maladif orgueil qui nous puisse étonner. Mais à coup sûr, d'un grave et sérieux historien, au premier abord, l'assertion doit surprendre. Déposséder les philosophes de cette royauté qu'ils avaient exercée jusqu'alors, et dans ces maîtres consacrés de l'esprit du XVIIIe siècle, n'en plus voir que les serviteurs!

En vérité ce n'est pas une médiocre hardiesse que d'essayer ainsi de retourner, de bout en bout, l'opinion traditionnelle, et ce ne serait pas un mince succès que d'y réussir à moitié seulement.

La thèse n'est pas précisément nouvelle, et les lecteurs de la *Revue* la connaissent. Elle était déjà tout entière dans l'une de ces savantes et piquantes études sur le XVIIIe siècle, que leur rappellera le nom de M. Aubertin. Le même historien, depuis lors, dans un livre composé, — tout comme un autre, — sur pièces inédites, l'*Esprit public au dix-huitième siècle*, reprenant sa pensée, l'éclaircissant encore, la justifiant par de nombreuses citations, bien choisies, bien disposées surtout, l'avait amenée jusqu'à ce point, si difficile à discerner, qui sépare une idée neuve d'un paradoxe, et la vérité jusqu'alors inaperçue de l'exagération d'elle-même. Ce point, la question est justement de savoir si M. Rocquain ne l'a pas dépassé. C'est beaucoup que d'avoir une idée juste, mais il faut prendre garde que l'idée la plus juste est toujours bornée, balancée, contredite par une autre idée non moins juste. L'oublier un seul instant, c'est être déjà tombé dans l'erreur, comme, selon le vieux et vrai proverbe, c'est tomber dans l'injustice que d'oublier qu'un autre droit borne toujours le droit. *Summum jus, summa injuria.*

Certainement, quand M. Rocquain cherche dans l'histoire intérieure du XVIIIe siècle les véritables origines da la révolution française, il est dans la bonne voie, dans la voie nouvelle ouverte, il y a plus de vingt ans, par Alexis de Tocqueville, aux historiens de la révolution. Nous ne saurions plus nous contenter aujourd'hui, comme au temps où M. Thiers écrivait de cette grande histoire le récit le plus clair, le plus vif, je ne dirai pas le plus impartial, et j'ose ajouter le moins philosophique, nous ne voudrions plus nous contenter de quelques lignes jetées au courant de la plume sur les causes prochaines de l'événement. C'est que nous ne croyons plus, comme alors, que l'explosion révolutionnaire ait creusé je ne sais quel infranchissable abîme entre la France d'autrefois et la France d'aujourd'hui. Nous ne croyons plus qu'au seul tonnerre de la parole de Mirabeau, l'ancien édifice de la monarchie française, avec tout ce qu'il contenait de traditions éprouvées, d'enseignemens utiles et de glorieux souvenirs, se soit effondré d'une ruine si complète qu'il n'en soit pas resté pierre sur pierre. Et si nous ne croyons pas encore avec M. de Sybel que la « ruine de la monarchie française par la révolution démocratique » puisse être mise au même plan de l'histoire générale que « la dissolution de l'empire allemand, » — nous ne croyons plus cependant que le canon de Valmy, selon la parole de Gœthe, ait inauguré l'avènement d'une ère nouvelle dans l'histoire du monde. Nous savons que l'histoire

d'un grand peuple ne s'interrompt ni ne recommence jamais, que la France contemporaine, avec ses vertus et ses vices, est la légitime héritière de l'ancienne France, qu'elle n'a pas le droit, sans forfaire à la dignité nationale, de répudier la succession, et qu'enfin, pour comprendre ce que la révolution a rejeté des traditions du passé, il faut commencer par apprendre ce qu'elle en a reçu. Nous admettrons donc, comme une vérité d'évidence, qu'il soit devenu nécessaire de remonter dans le passé bien au-delà des philosophes du XVIIIe siècle pour expliquer la révolution, mais prétendra-t-on qu'elle se fût accomplie sans eux, telle surtout qu'elle s'est accomplie ? Ce serait pousser un peu loin le fatalisme en histoire, ce serait faire bien bon marché de l'influence de la littérature sur les idées, dans un pays où, comme en France, la forme emporte si souvent le fond, et c'est ici qu'il faut savoir s'arrêter. Car enfin que veut-on dire? et quand on parle de l'action des philosophes sur la révolution, entend-on, comme le semble croire M. Rocquain, « que le mouvement d'idées d'où sortit la révolution date des philosophes? » Peut-être; mais on entend surtout, si l'on nous permet d'employer cette langue spéciale, que les philosophes donnèrent la *forme* à cette *matière* confuse de troubles et de séditions d'où la révolution devait sortir, et que la tragédie se déroula d'acte en acte selon le scénario qu'ils en avaient tracé d'avance. Je ne doute pas que la seule vision du dénoûment ne les eût fait reculer de dégoût et d'horreur, eux, les enfans gâtés des salons aristocratiques et les familiers de la finance, Diderot, le commensal des d'Holbach, Rousseau, l'hôte des Luxembourg, La Harpe « qui donnait si bien le bras, » le cavalier préféré des maréchales, Chamfort, le lecteur des princesses du sang, eux tous enfin qui connurent ces années heureuses dont les survivans ont pu dire que « qui ne les avait pas vécues ne connaissait pas la douceur de vivre. » Quand ils eurent éprouvé ce que c'est que l'ivresse de la liberté chez un peuple d'esclaves, La Harpe, dans les prisons de la terreur, en versa des larmes de sang et Chamfort s'en coupa la gorge. Il n'en est pas moins constant que la révolution, telle que nous la connaissons, en bien comme en mal, est et restera leur œuvre. Car ils l'ont marquée profondément des deux caractères qui la distinguent de toutes les autres révolutions de l'histoire : la généreuse universalité des principes et la maladroite application de la logique des idées pures au gouvernement des hommes.

Mais je craindrais de me donner trop beau jeu contre M. Rocquain, trop facile et trop vaste carrière; peut-être aussi que j'exagère sa vraie pensée. Voyons-le donc plutôt nous tracer sa psychologie de l'esprit révolutionnaire. Écoutons avec lui ce bruit sourd et

lentement grossissant qu'il croit entendre gronder de toutes parts avant qu'éclate la voix tumultueuse et déclamatoire de la philosophie du siècle.

On peut caractériser d'un seul mot l'esprit du XVIIe siècle : c'est un siècle de foi. En cherchant bien, on découvrira dans un canton perdu de la littérature ou de la philosophie quelque poète de cabaret, comme Théophile, impie jusqu'à l'obscénité, quelque bel esprit de ruelles, comme Saint-Évremond, voluptueux, sceptique et mécontent : il n'importe. Les Théophile et les Saint-Évremond sont attardés sur le XVIe siècle plutôt qu'en avance sur le XVIIIe siècle. Disciples de Montaigne plutôt que précurseurs de Voltaire, leur voix ne parle pas à l'avenir, elle n'est qu'un écho mourant du passé. Le siècle est sincèrement croyant. Il croit à la mission des rois, comme il croit, dans cet autre domaine où ne retentissaient pas encore les agitations de la politique, aux règles éternelles de l'art. La confiance de Louis XIV en lui-même et dans son rôle de lieutenant de Dieu sur la terre n'a d'égale que la confiance de Boileau dans sa destinée d'arbitre du bon goût et de législateur du Parnasse. Ce poète qui pèse des syllabes et ce roi qui descend au dernier détail des affaires ne sont pas les dupes naïves de ce que l'on a bien osé nommer leur petitesse et leur médiocrité d'esprit. Ils obéissent à la même préoccupation scrupuleuse, au même souci de la perfection. Le XVIIIe siècle au contraire est par excellence le siècle de l'incrédulité, l'âge d'or de la critique, l'ère bénie du scepticisme. Il a cru cependant à deux choses, et, par un singulier retour, ayant nié tout ce qu'il y a de fixe et de solide, il a mis toutes ses complaisances dans ce qu'il y a de plus changeant et de plus trompeur chez l'homme, l'expérience de l'œil et de la main, dans ce qu'il y a de plus illusoire et de plus faillible au monde, la raison raisonnante. Il a cru aussi aux anguilles de Needham, au baquet de Mesmer et au charlatanisme de Cagliostro.

Eh bien ! ce changement, nous dit-on, n'est pas l'œuvre de la philosophie. Il est possible que l'incrédulité contemporaine marche encore dans les traces des pas de l'incrédulité du XVIIIe siècle. Une plaisanterie de Voltaire, une invective de Jean-Jacques, une obscénité de Diderot, peuvent être encore des argumens pour elle. On paraphrasera toujours avec applaudissemens et profit le *Dictionnaire philosophique* ou *la Religieuse*. Mais, au vrai, ce sont ceux-là mêmes dont le premier devoir était de conserver intact le dépôt des traditions qui l'auraient tout les premiers, avec une maladresse insigne, dénaturé, compromis et livré finalement au scandale des disputes humaines. Ce sont les membres eux-mêmes de l'épiscopat français qui, dans l'ardeur de la lutte engagée dès les dernières

années du règne de Louis XIV sur cette célèbre bulle *Unigenitus*, auraient brisé les portes du sanctuaire. Ce sont eux qui auraient donné libre accès dans les choses religieuses à l'armée de ces railleurs qui, sans égard pour les distinctions théologiques et sans pitié pour les infinies subtilités de l'école, allaient confondre et renverser dans le même emportement de leur verve incrédule ce qui méritait peut-être d'être jeté à terre et ce qui n'était pas indigne assurément d'être conservé. C'est d'abord la cour de Rome, intervenant au débat, dans cette France de la régence, avec son vocabulaire d'épithètes insultantes et traitant sans mesure les assertions des prélats qui résistent à la bulle de « fausses, scandaleuses, outrageantes, absurdes, téméraires, blasphématoires, schismatiques. » Étrange moyen d'enseigner aux peuples le respect de leurs pasteurs! Les prélats à leur tour, encouragés par l'exemple donné de si haut, d'un bout de la France à l'autre, se jettent réciproquement l'outrage avec la libéralité d'une sainte colère. L'évêque de Montpellier, Colbert de son nom, défend la cause janséniste : l'archevêque d'Embrun répond en le traitant « d'homme peu versé dans les Écritures, d'ignorant et de prélat d'une religion très douteuse. » On connaît l'archevêque d'Embrun, c'est Tencin, triste frère d'une plus triste sœur. Les autres cependant ont pris la charge d'ajouter le ridicule à l'odieux. Celui-ci trouve moyen d'insérer dans ses mandemens les ponts-neufs qui courent les rues, celui-là d'y donner « au clair » des détails obscènes sur la santé des femmes. Cet autre, avec l'empressement d'un homme qui saisit la bonne occasion, reproche aux jansénistes récalcitrans une invasion de sauterelles qui désole son diocèse, ajoutant que « ces animaux, — ce sont les sauterelles qu'il veut dire, — par leurs sauts et leurs intercadences successives marquaient l'inquiétude de ces gens qui ne voulaient pas se fixer aux sentimens du pape et de la bulle. » C'est le même qui défendait l'usage des paniers, — *iniquitatis opercula*, — réceptacles d'iniquité, comme il les appelait dans un style dont Cathos eût pâmé d'aise. Puis, comme dans la chaleur de la lutte un bon soldat doit faire arme de tout, voilà que chaque faction s'avise, — au lendemain des *Lettres persanes!* — d'appeler le miracle à son secours. Les convulsionnaires jansénistes se font miraculer au cimetière Saint-Médard, sur le tombeau du diacre Pâris. L'évêque de Soissons leur répond en publiant la *Vie de la bienheureuse Marie Alacoque*, en son vivant religieuse de la Visitation de Paray-le-Monial, étonnante compilation que la France entière saluera d'un énorme éclat de rire, dont la ville et la cour, et le roi lui-même ont donné le signal. Étonnez-vous après cela que l'avocat Barbier, médiocrement lettré, médiocrement plaisant, mais Parisien de Paris, fron-

deur et naïf, bonhomme au demeurant, écrive dans son *Journal*, aux environs de 1734 : « Il serait à souhaiter que nos prélats s'abstinssent de publier des écrits qui ne servent en réalité qu'à diffamer la religion. Plus on creuse sur ces matières, soit sur les prophéties, soit sur les miracles anciens, et plus on voit l'obscurité des unes et l'incertitude des autres, qui se sont établis, dans des temps reculés, avec aussi peu de fondement que ce qui se passe sous nos yeux. » Je sais bien qu'il n'y a qu'à tourner la page et que notre bon incrédule, en nous racontant merveilles d'une chienne de la foire qu'il a vue, — mais de ses yeux vue, — jouer divinement le « triomphe, » n'hésitera pas à conclure *qu'il y a de la magie là dedans*. Qu'importe, il ne nous en a pas moins signalé très nettement ce premier ébranlement des fortes croyances, inévitable suite des querelles théologiques et symptôme avant-coureur de l'universelle incrédulité. Dès la première moitié du siècle, il se forme donc lentement, sous l'influence des disputes religieuses, un esprit de raillerie, le voltairianisme d'avant Voltaire, un courant d'opposition philosophique, indépendant des philosophes et antérieur aux philosophes, car, à la date où nous sommes, Voltaire ne semble avoir d'ambition que d'accommoder l'*Hamlet* dans son *Éryphile*, et dans sa *Zaïre* le farouche *Othello* de Shakspeare au dernier goût français, Montesquieu plante des vignes à la Brède, Diderot donne, quand par hasard il en trouve, des leçons de mathématiques, et Jean-Jacques achève son éducation aux Charmettes.

Voilà qui va bien, mais ne pensera-t-on pas qu'il manque plus d'un trait à ce tableau de l'incrédulité naissante? Le grand *Dictionnaire* de Bayle, ce compendium du doute et cet arsenal du scepticisme, n'est-il donc plus de 1697? ou, s'il s'agit de l'influence anglaise, n'est-ce pas en 1715 que Bolingbroke exilé vient chercher un asile en France? Les lecteurs français ne connaissaient-ils pas les *Voyages de Gulliver?* et quelques-uns d'entre eux le *Conte du Tonneau*, peut-être? Voltaire, qui excelle à dénoncer les prétendus larcins des autres, ne croit-il pas retrouver la violente satire de Swift dans un opuscule de Fontenelle, *Mero et Enegu*, lisez : Rome et Genève? Les *Lettres persanes* ne sont-elles pas datées de 1721? Et dans ce jeu d'esprit, les critiques clairvoyans n'ont-ils pas remarqué « que l'auteur engageait un peu trop la gravité respectable de ces matières, la religion, les mœurs, le gouvernement (1)? » Les *Lettres philosophiques* elles-mêmes ne sont-elles pas de 1734, et l'audace de l'ironie voltairienne, encore ici contenue dans les bornes du

(1) Ces paroles sont de Marivaux, qui rédigeait alors une feuille : *le Spectateur français*. Je les trouve citées dans le livre de M. Louis Vian, *Histoire de Montesquieu*. Paris, 1878.

goût classique, a-t-elle été depuis beaucoup plus loin que dans ce premier essai de ses forces? Sans doute les philosophes ne dirigent pas encore l'opinion souverainement. Ils la provoquent tout au moins et déjà commencent à lui donner ce qu'elle ne pouvait tenir que d'eux seuls, cette forme dogmatique qui soulage la mémoire et ces contours arrêtés que la vertu du style était seule capable de lui imposer. Si ce ne sont pas encore les grands noms de l'histoire littéraire, si ce ne sont pas encore les chefs, si ce n'est pas le gros de l'armée philosophique, c'en sont du moins les éclaireurs, l'avant-garde et les trompettes.

Il est vrai que l'opposition janséniste n'est pas seulement religieuse, elle est aussi parlementaire, c'est-à-dire politique. En effet, toutes les fois que la nécessité surgit, comme alors, de déterminer la limite, toujours flottante, du temporel et du spirituel, il est inévitable que l'on remonte plus tôt ou plus tard, mais toujours, à l'origine « des deux puissances, » — c'est l'expression du temps, — qu'on en discute les attributions, la juste étendue, la légitime autorité. Certes, ni le régent, ni Dubois n'étaient hommes à se soucier beaucoup des jansénistes ou des constitutionnaires, et j'imagine que rien au monde ne leur était plus indifférent que l'orthodoxie du P. Quesnel, si ce n'est le bien de l'état. Mais Dubois voulait le chapeau de cardinal, et le régent avait commis la première imprudence de réveiller les ambitions usurpatrices du parlement de Paris, en lui rendant une ombre de pouvoir politique. On ne fait pas casser gratis un testament royal. Janséniste par tradition, défenseur né de ce que l'on appelait les « libertés de l'église gallicane, » le parlement devint donc à la fois, contre les évêques atteints de la maladie du chapeau, « qui les rendait fous pour la plupart, » la forteresse des opposans à la bulle, des anticonstitutionnaires, et, par le fait même, contre l'autorité royale un défenseur inattendu des droits de la nation.

L'histoire détaillée de cette lutte peut avoir, bien qu'ingrate, son intérêt de curiosité; mais ce qui importe ici, c'est plutôt de marquer, à travers les phases de la querelle, le progrès des idées de résistance et d'insoumission au pouvoir. D'un côté, c'est l'épiscopat revendiquant l'indépendance absolue de l'église. L'évêque de Soissons, constitutionnaire, signifie publiquement aux magistrats « que l'église est au-dessus de leurs arrêts et qu'il ne leur appartiendrait pas de le juger, même pour un crime de lèse-majesté. » On peut penser que sur ce terrain, les prélats ennemis se retrouvent d'accord. L'évêque de Montpellier, janséniste, déclare que, « bien loin que les évêques dussent se soumettre dans l'ordre spirituel à la volonté des princes, c'était aux évêques à rendre compte des rois mêmes au

jugement de Dieu. » Belles paroles! si quelqu'un pouvait dire où commence, où finit « l'ordre spirituel, » si l'histoire ne nous le montrait pas mêlé confusément au temporel et sous les princes, même les plus pieux, ne réussissant pas à faire une fois pour toutes la distinction du tien et du mien. La cour de Rome, à son tour, enchérissant, adopte une leçon dans la légende de Grégoire VII, où le grand moine est loué d'avoir excommunié jadis un empereur d'Allemagne, — celui qui allait à Canossa, — comme de la plus glorieuse action de son pontificat. « Dans un *Oremus* joint à cette leçon, on priait Dieu de donner aux successeurs de Grégoire VII la force de suivre un si glorieux exemple. » Le parlement, en réponse à ces maladroites provocations, frappait comme d'abus les décrets du saint-siège et ne se lassait pas de condamner, supprimer, lacérer les mandemens des évêques. Par malheur, en même temps qu'il déclarait « impossible de tolérer qu'on mît entre les mains des fidèles des écrits qui tendaient à ébranler les principes inviolables et sacrés de l'attachement des sujets à leur souverain, » il travaillait de sa part, tout à fait méthodiquement, à discréditer et ruiner ces mêmes principes. Tout un nombreux parti favorisait ses prétentions. Dans une consultation signée de quarante avocats, on lisait, par exemple, « que les magistrats du parlement, et ceux qui ont droit d'y avoir séance, étaient souverainement dépositaires des lois de l'état et que personne n'était juge au-dessus de leurs arrêts, sans excepter sa majesté elle-même. » Dans un autre libelle sur l'*Origine et l'autorité du parlement*, on avançait en propres termes « que le roi ne pouvait contracter avec ses peuples que dans le sein du parlement, lequel, aussi ancien que la couronne et né avec l'état, est la représentation de la monarchie tout entière. » Il n'y avait évidemment qu'un pas de ces doctrines, dont il est à peine utile de noter en passant la fausseté historique, au principe de la souveraineté nationale, tel que D'Argenson, en 1753, l'annonce et le formule : « Dans l'esprit public s'établit l'opinion que la nation est au-dessus des rois comme l'église universelle est au-dessus du pape. » Le rapprochement même que fait ici le clairvoyant annaliste ne nous montre-t-il pas, avec une singulière netteté, comment, par quelle association d'idées, et, si je puis dire, par quelle communication de mécontentemens, une opposition, tout d'abord purement religieuse, est devenue peu à peu politique? Et dès lors ne peut-on pas se demander ce qui manquait encore pour que la révolution éclatât?

Sans doute, on peut se le demander, mais en attendant qu'on se réponde, toujours est-il qu'elle n'a pas éclaté. C'est qu'ici, comme plus haut, on oublie quelque chose. Le tableau n'est pas complet, mais surtout il n'est pas fidèle.

On grossit démesurément l'importance de cette opposition parlementaire en appelant notre attention sur elle comme sur une nouveauté dans l'histoire de la monarchie française. Si je voulais montrer que les parlemens du XVIIIe siècle ne font après tout que reprendre et tâcher une fois de plus de consacrer dans les faits des prétentions qui leur étaient aussi chères qu'elles étaient peu conformes à l'humilité de leur origine et au but de leur institution, rien ne serait plus facile, et je n'aurais qu'à citer cette admirable et large introduction des *Mémoires* de Retz à son récit des troubles de la fronde. Aussi bien il suffisait au parlement d'ouvrir ses vieux registres; il y retrouvait tout au long les formules factieuses de ses revendications d'un droit qu'il n'avait jamais possédé. Il lui suffisait de relire les pamphlets d'autrefois, et dans les *Mazarinades* il retrouvait sinon la lettre, au moins l'esprit de la stupide parole « que l'insurrection est le plus saint des devoirs. » Cependant on ne s'avisera pas d'aller rechercher les origines de la révolution française dans l'histoire de la fronde! Et si l'on veut s'en tenir aux œuvres de l'esprit critique et philosophique, que deviennent donc les noms et les œuvres des Fénelon, des Boulainvilliers, des Dubos? Je ne parle pas de l'abbé de Saint-Pierre, mais Fénelon, dès l'année 1695, n'avait-il pas provoqué cette grande enquête sur l'*État de la France*, qui fut la matière des travaux de Boulainvilliers? Si l'histoire de l'*Ancien gouvernement de la France* ne parut qu'en 1727, n'en circulait-il pas des copies du vivant même de l'auteur? Et le grand succès de l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* ne date-t-il pas de 1734? Toutes les discussions soulevées autour de ces deux livres n'avaient-elles pas familiarisé les esprits avec ces questions du droit des rois, du droit de la noblesse, du droit des peuples? toutes choses qui, selon le mot du cardinal de Retz, « ne s'accordent jamais si bien que dans le silence? » ou bien encore, cette idée des états généraux : « la nation représentée, » suggérée par la difficulté des circonstances, dès les dernières années du règne de Louis XIV, à tous les esprits inquiets de l'avenir; croit-on que ceux-là mêmes qui la proposaient comme un unique remède n'en vissent pas bien les conséquences possibles? « Il n'est pas aisé de se flatter que les états généraux s'en tiennent aux simples remontrances, aux demandes, à ne délibérer que sur les matières qui leur seront proposées par votre altesse royale. Le nom d'états généraux est d'autant plus grand qu'il n'a paru qu'en éloignement depuis un grand nombre d'années, qu'il s'est accru dans l'esprit du public par l'idée mal approfondie que ces assemblées ne sont tenues que dans les cas les plus importans, qu'elles ont toujours été redoutées des rois, d'où on infère que rien de grand ne

se peut sans elles et que par elles, et que leur autorité borne, balance, ajoute à celle des rois. » Mais en vérité, quand Necker, en 1788, proposera comme dernier expédient la convocation des états généraux, il n'y verra pas aussi clair. Ces paroles sont cependant de 1717, et c'est Saint-Simon qui parle. Voilà l'idée de la souveraineté nationale, non pas acceptée sans doute, — au contraire, — mais cependant constatée par Saint-Simon. Il y a déjà pour l'esprit public une autorité qui « borne, balance, ajoute à celle des rois, » et c'est l'autorité des états généraux, « la nation représentée, » nous pouvons répéter le mot, il est aussi de Saint-Simon. Oublierons-nous enfin ces conférences du *club de l'Entresol*, où se forma précisément le marquis D'Argenson, et dont les entretiens étaient de « toute matière politique et administrative? » Oui, si l'on y tient, l'*Esprit des lois* n'aura fait que résumer, avec cette concision laborieuse et dédaigneuse qui est la manière de Montesquieu, des idées qui, comme on le dit, étaient alors celles de tout le monde; mais on ne nous a nullement prouvé que ces idées eussent jailli pour la première fois du choc et de l'exaspération des passions contradictoires, sorties, comme d'une outre d'Éole, des flancs de la bulle *Unigenitus*.

On ajoute, il est vrai, l'indignité du gouvernement, la royauté de Louis XIV déshonorée par son arrière-petit-fils, l'amour-propre national humilié sur tant de champs de bataille, les finances dilapidées. Ce qui n'est pas douteux, c'est que de jour en jour, à mesure qu'on avance vers la fin du siècle, le pressentiment d'une catastrophe inévitable et prochaine obsède les esprits. Ici les textes abondent, et l'on peut vraiment dire que le *Journal* de Barbier et les *Mémoires* de D'Argenson, mis en lumière il y a quelques années à peine, ont éclaté dans l'histoire traditionnelle comme une révélation. « La révolution est certaine dans cet état-ci, écrivait D'Argenson en 1743, il s'écroule par les fondemens, il n'y a plus qu'à se détacher de la patrie et à se préparer à passer sous d'autres rois et d'autres maîtres. » On était alors en pleine guerre de la succession d'Autriche, et Barbier commentait à sa manière les paroles de D'Argenson, en remarquant « que de dix personnes il y en avait les trois quarts disposées à mal parler de nos entreprises et à saisir les mauvaises nouvelles. » Jusqu'ici toutefois on fera bien encore de ne pas exagérer.

N'écrivons pas trop vite avec la majuscule ce mot de révolution, qui revient si souvent sous la plume du marquis D'Argenson. Le même D'Argenson, ministre des affaires étrangères en 1744, verra tout à coup, et presque aussi longtemps que durera son pouvoir, la France moins avilie, la cour moins corrompue, le roi moins mé-

prisable, l'avenir moins sombre et la catastrophe moins prochaine. Je n'en veux d'autre preuve que sa lettre à Voltaire sur la victoire de Fontenoy, bulletin de triomphe s'il en fut, et d'enthousiasme monarchique. On sait d'ailleurs que vers le même temps, la France entière, dans un dernier élan d'amour et de piété pour ses princes, venait de décerner à Louis XV, malade à Metz, le surnom de « Bien-Aimé. » Rien n'est donc encore perdu. Malgré la bulle, malgré le parlement, malgré M. Rocquain tout était même peut-être sauvé, si les choses n'eussent repris aussitôt leur cours accoutumé. Car ni Raucoux, ni Lawfeld n'y font rien, et c'est une victoire sans lendemain que la victoire de Fontenoy. Ce grand bruit de bataille s'éteint dans le silence du traité d'Aix-la-Chapelle, traité de dupe, s'il n'est pas encore un traité de honte; les affaires retombent dans le désarroi, et le maître lui-même, étonné, fatigué de l'effort qu'il vient de faire, passe des bras de la duchesse de Châteauroux dans ceux de Mme de Pompadour. Il est bon de noter en passant qu'il n'y a rien là, dans cette hérédité de la quenouille et du cotillon, qui scandalise Barbier. Au contraire, s'il s'indigne, ce sera de ce que l'on ose bien chansonner Mme de Pompadour. Tant d'impertinence le passe. « Il faut avouer qu'il y a des gens bien insolens. Il suffit que le roi soit attaché à une femme pour qu'elle devienne respectable à tous ses sujets. » D'Argenson entend mieux, voit plus loin, et du fond de sa retraite, — on peut dire le mot, — continue de prophétiser. Il entend monter le cri de la foule contre celle qu'on appelle la *coquine* du roi. Dans le contraste toujours grandissant de la misère publique et de la débauche royale, il voit se former et grossir l'amoncellement des colères populaires. « Je sais de l'un des principaux magistrats de Paris, écrit-il en 1753, que les Parisiens sont en grande combustion intérieure; l'on y prend des précautions militaires, le guet monte la garde chaque jour... ce même magistrat ne doute pas qu'à la suppression du Châtelet, l'on ne fermât les boutiques, qu'il n'y eût des barricades et que c'est par là que la révolution commencerait. » Et trois mois plus tard : « Ainsi tout se prépare à la guerre civile et voilà que le roi n'emploie plus ses forces que contre ses sujets. Aussi les esprits se tournent-ils au mécontentement et à la désobéissance, et tout chemine à une grande révolution dans la religion et le gouvernement. » Mais il précisera davantage : « La révolution, dira-t-il, est plus à craindre que jamais. Si elle est pour arriver à Paris, cela commencera par le déchirement de quelques prêtres dans les rues, même par celui de l'archevêque de Paris, le peuple regardant ces ministres comme les vrais auteurs de ses maux. » N'est-il pas bien curieux cependant que ce soient ces mêmes années

si troublées, de 1748 à 1756, que la plupart des historiens nous représentent comme les plus paisibles et les plus prospères du règne. On pourrait multiplier les citations, on en trouverait de très curieuses, — et que je ne sais pas pourquoi M. Rocquain a négligées, — dans le livre de M. Aubertin. Celles-là suffiraient à la démonstration de la thèse : par malheur — pour la thèse — on omet quelques remarques essentielles.

Et d'abord ce serait rendre un grand service à l'histoire, ou plutôt ce serait la renouveler dans quelques-unes de ses parties que de faire, une bonne fois, la critique de ces mémoires, journaux et correspondances qui, pour quelques révélations très curieuses qu'ils nous ont apportées, ne laissent pas peut-être d'avoir plus souvent altéré que « restitué, » — c'est le mot à la mode, — la vraie physionomie des hommes et des choses. Il faut voir de haut et de très haut pour oser s'en tenir au jugement de Voltaire sur le siècle de Louis XIV, — qui est le vrai, qui est le bon, — quand on vient d'achever, si toutefois on en a eu le courage, la lecture de Saint-Simon ou des lettres de Madame, duchesse d'Orléans. Je ne dis pas que les *Mémoires* de D'Argenson, ou le *Journal* de Barbier soient de ces documens douteux que l'on ne puisse, que l'on ne doive consulter qu'avec défiance. Encore y faut-il quelques précautions. Les témoins oculaires ne sont pas toujours les mieux renseignés qu'il y ait ni le plus exactement sur les événemens mêmes auxquels ils assistent. Ils parlent avec une assurance qui en impose, mais ils voient petit, ils voient faux, ils voient court. Quand on se sent près de succomber sous l'énorme amas de matériaux que d'infatigables éditeurs, avec une inconcevable opiniâtreté, rendent à la lumière du jour, — les huit volumes de Barbier, les neuf volumes de D'Argenson, les dix-sept volumes du duc de Luynes, — on est tenté d'appeler les témoins oculaires la peste de l'histoire. Nous devenons aussi par trop curieux du petit côté des choses, et nous nous donnons beaucoup de mal, et nous perdons beaucoup de temps, pour n'aboutir en fin de compte qu'à perdre de vue les grandes lignes de la perspective historique. Eh quoi! parce qu'il aura plu jadis à quelque bourgeois désœuvré, chaque soir que Dieu lui donnait, de mettre à sa plume la bride sur le cou, sa compilation prendra rang parmi les documens historiques, nous le consulterons comme une autorité, nous l'écouterons comme un oracle et nous jetterons à mains pleines sa prose dans l'histoire d'un grand siècle! Voilà justement l'avocat Barbier, honnête homme sans doute et certainement incapable de rien inventer, mais crédule, mais pesant, mais borné. Dans l'histoire qui se fait sous ses yeux, en sa qualité d'avocat, satellite du parlement, il ne voit que l'histoire

parlementaire. Qui ne craindra sagement que nous ne grandissions outre mesure, sur sa parole, l'importance d'une lutte qui n'est pas, après tout, elle seule toute l'histoire du XVIIIe siècle?

Pour D'Argenson, c'est autre chose : D'Argenson, mêlé par tradition de famille, par sa naissance et par son rang, par profession enfin, à la plupart des événemens de son temps, est un homme d'affaires, c'est presque un homme d'état, c'est à coup sûr un prophète, un voyant d'une pénétration singulière. Mais précisément, quand tant d'idées, — bizarres jusqu'à la chimère, — qui se rencontrent au cours de ses *Mémoires* ne nous mettraient pas en garde contre son imagination, il faudrait faire une observation : c'est que dès le lendemain de sa chute, D'Argenson s'aperçoit fort bien que le vent a tourné, qu'il souffle d'Angleterre, chargé, comme il le dit, « d'antimonarchisme et d'antirévélation. » Quand il consigne sur son journal ces sombres prophéties que nous citions tout à l'heure, il ne manque pas de faire sa part au « matérialisme, » c'est-à-dire à la philosophie nouvelle, dans l'œuvre d'universelle dissolution à laquelle il assiste. Et l'on croirait presque, en vérité, qu'à ses yeux, jusqu'à l'apparition de l'armée philosophique sur le champ de bataille, ni le trône ni l'autel surtout n'ont couru de sérieux dangers. C'est qu'aussi bien toutes les oppositions ne sont pas également dangereuses. Nous pouvons comparer l'opposition parlementaire à ces oppositions dynastiques ou constitutionnelles qui seraient l'âme même des gouvernemens libres, si l'on en croit les théoriciens. Et de l'opposition janséniste, nous pouvons répéter la célèbre parole : *Oportet hæreses esse*, qu'il faut des hérésies pour ranimer les croyances qui sommeillent, pour rendre plus compact ce grand corps de la catholicité dont « l'amertume la plus amère et la plus douloureuse est dans la paix. » Mais, lorsque les oppositions contestent le principe même du gouvernement qu'elles attaquent, quand elles ne vont à rien moins qu'à détruire de fond en comble les sociétés politiques, — laissant d'ailleurs à d'autres le soin de les reconstruire, — c'est alors qu'elles deviennent véritablement menaçantes et que les révolutions se préparent. Or est-il vrai que les philosophes soient les premiers du XVIIIe siècle qui aient pris ce qu'on appellerait aujourd'hui ce rôle « d'irréconciliables et d'intransigeans? » A la question posée dans ces termes, il n'y a pas deux réponses.

C'est ce qu'avait clairement vu M. Aubertin dans son livre sur *l'Esprit public au dix-huitième siècle*. Il commençait par attirer l'attention sur cette opposition janséniste et parlementaire de la première moitié du siècle. Il en expliquait en deux mots l'origine, il en montrait la vivacité, quelquefois la violence, il lui rendait dans

l'histoire l'importance que personne encore ne lui avait reconnue, mais il terminait en concluant que cette opposition même fût restée stérile ou qu'à peine eût-elle engendré quelque fronde, si l'esprit littéraire ne s'en fût emparé, si l'esprit philosophique ne lui eût imposé sa complicité, si l'esprit révolutionnaire ne l'eût enfin absorbée pour la dominer d'abord et la détruire ensuite. C'est bien la thèse de M. Rocquain : seulement d'un chapitre unique de l'histoire du XVIIIe siècle, d'un chapitre adroitement encadré par son prédécesseur dans un tableau d'ensemble, il a fait tout un gros livre, il a prétendu faire l'histoire même du siècle et l'histoire des origines de la révolution, et c'est là qu'il est tombé dans le paradoxe. L'histoire, quoi qu'on en dise, n'est pas ni ne sera jamais une science. L'histoire est un art dont le secret, comme de tout art peut-être, est dans le choix et la mesure, dans le juste équilibre et dans l'harmonieuse proportion des parties. Car il est bien évident qu'en histoire tout tient à tout et que s'il est quelque part où toutes choses soient « causantes et causées, » c'est assurément dans ce vaste domaine où l'action des choses sur l'homme se mêle et se noue pour ainsi dire à l'action de l'homme sur les choses, elle-même compliquée de l'action de l'homme sur l'homme. Le difficile est de savoir s'arrêter à point dans cette recherche des causes, comme aussi de savoir se borner dans l'énumération des faits et l'accumulation des documens. Le récit le plus court est quelquefois le plus complet, rien de vraiment achevé n'est long. Parce que la révolution française est une suite naturelle, nécessaire de notre histoire nationale, remontera-t-on pour la mieux comprendre jusqu'aux premières origines de cette même histoire? et, parce qu'elle consomme dans le monde moderne la ruine du système féodal, remontera-t-on jusqu'à l'an 1000 pour y suspendre le premier anneau d'une chaîne de déductions infinies? Non, sans doute. Il aura suffi de quelques indications générales et rapides, et l'histoire des événemens ne commencera qu'avec l'événement lui-même. Je crains bien que M. Rocquain n'ait méconnu cette loi souveraine de la composition historique. Il manque à son édifice la proportion, à ses matériaux la mise en œuvre, à son travail la dernière main, qui manquent toujours aux œuvres d'érudition pure. A la vérité, s'il avait choisi pour son livre un tout autre titre que l'*Esprit révolutionnaire avant la révolution*, nous n'aurions rien ou presque rien à dire ; s'il avait mis à la première page : *l'Opposition janséniste et parlementaire au dix-huitième siècle*, à peine ferions-nous quelques réserves sur la méthode, sur la forme, sur quelques détails, — en somme rien d'important, et nous louerions volontiers la patience de l'érudit en même temps que l'intérêt et le bonheur de ses trouvailles. En effet, il y a des parties neuves dans

l'ouvrage de M. Rocquain. Grâce à lui, désormais l'historien ne se croira pas quitte envers l'histoire intérieure du XVIIIe siècle quand il aura, que bien, que mal, recommencé cet éternel tableau des débauches du régent, l'exposition du système de Law, la chronique des maîtresses de Louis XV, avec cela, — d'après les biographes, — l'analyse plus ou moins étendue de l'œuvre de Voltaire et celle de Rousseau. M. Aubertin n'aura pas nui d'ailleurs au succès de cette réforme. Mais s'il faut entamer le récit, par lui-même fort ingrat, des controverses soulevées autour de la bulle *Unigenitus*, des miracles du diacre Pâris et de la grande querelle du parlement avec la cour, l'historien du XVIIIe siècle ne lui donnera pas une trop grande importance, il lui mesurera la place. Il se souviendra des paroles de Voltaire dans son *Histoire du parlement*, qui parut en 1769 :

« Trois ou quatre cents convulsionnaires de la lie du peuple pensaient qu'il fallait s'égorger pour la bulle et pour sœur Perpétue ; le reste de la nation n'en croyait rien. Le parlement était devenu cher aux peuples par son opposition à l'archevêque et aux arrêts du conseil, mais on se bornait à l'aimer sans qu'il tombât dans la tête d'aucun père de famille de prendre les armes et de donner de l'argent pour soutenir ce corps contre la cour. »

Voilà la note juste, et contre la vérité de laquelle ne saurait prévaloir le témoignage d'aucun Barbier. Déjà ce serait exagérer que d'aller beaucoup au-delà. Mais ce serait fausser l'histoire que de trouver ces querelles dans un argument pour déposséder les philosophes de la part qu'ils ont prise à la révolution. Que l'on porte donc sur les philosophes et sur leur œuvre tel jugement que l'on voudra : libre à chacun, selon son humeur, ses intérêts ou ses convictions. Mais qu'on en fasse avec les uns des artisans de mensonge et d'erreur, avec les autres des apôtres de vérité, tantôt des demi-dieux mortels et tantôt des Mammons d'iniquité, quand il serait si simple d'en faire des hommes, plus grands que nous, mais pétris comme nous tous et de bien et de mal, ils sont et demeureront dans l'avenir comme dans le passé les vrais ouvriers de la révolution. Et l'on ne dira pas que nous marchandions à M. Rocquain le plaisir d'être contredit : car il nous prendrait presque envie pour terminer de retourner contre lui ses propres termes et de conclure « que le mouvement d'idées d'où sortit la révolution date des philosophes » et ne date que d'eux, si nous ne nous souvenions à temps que souvent la peur d'un mal nous conduit en un pire.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1878

Deux questions qui résument la situation, la politique du moment, ont été depuis quelques jours livrées à toutes les polémiques, — l'une incidente, secondaire et déjà résolue, l'autre d'un ordre plus grave et destinée à peser quelque temps encore sur l'opinion. A quelle date précise pouvaient et devaient se faire les premières élections sénatoriales prévues par la loi organique qui a constitué les pouvoirs publics? Quel sera en fin de compte l'esprit qui prévaudra dans ce scrutin peut-être décisif pour l'affermissement des institutions nouvelles, pour l'avenir de la république en France? A la veille de la rentrée des chambres à Versailles, tout est là.

La question préliminaire de date et de procédure est désormais tranchée par le décret présidentiel qui fixe au 27 de ce mois la réunion des conseils municipaux appelés à choisir leurs délégués, et au 5 janvier prochain la réunion des délégués appelés à coopérer à la nomination des nouveaux sénateurs. 27 octobre, 5 janvier, voilà la campagne ouverte pour plus de deux mois dans plus de trente départemens! Le ministère l'a décidé ainsi sous sa responsabilité, sans s'arrêter aux consultations d'un comité de légistes conservateurs qui refusaient au gouvernement le droit de convoquer les conseils municipaux avant la rentrée des chambres et d'ouvrir le scrutin sénatorial aux premiers jours de janvier. A l'interprétation du comité de la droite, le gouvernement a opposé sa propre interprétation; il a eu sans doute ses raisons, il a dû peser tous les intérêts comme toutes les convenances. A vrai dire cependant, on ne voit pas bien pourquoi il a tenu à tout brusquer, à faire élire les délégués municipaux plus de deux mois avant le scrutin, au risque de laisser ces malheureux délégués livrés à toutes les obsessions, à toutes les intrigues qui ne manqueront pas de se nouer autour d'eux. Le gouvernement était dans son droit : sa convocation n'a rien d'irré-

gulier; elle semble un peu prématurée, et si on n'avait choisi une date si prochaine que pour permettre aux députés et aux sénateurs d'assister aux opérations municipales avant de revenir à Versailles, la raison ne serait pas absolument décisive. L'avantage de la présence des sénateurs et des députés dans leurs départemens ne compense pas l'inconvénient d'un délai trop prolongé entre les deux actes du drame électoral. D'un autre côté il y a un point de légalité constitutionnelle qui reste assez obscur. La constitution de 1875, appliquée pour la première fois en 1876, décrète le principe du renouvellement partiel du sénat tous les trois ans, c'est parfaitement clair. Les séries désignées dès l'origine par le sort doivent être renouvelées « à l'expiration de chaque période triennale, » c'est encore clair. A quel moment précis finit la période triennale et expirent les pouvoirs de la série soumise au renouvellement électif, c'est ici que commence l'obscurité. Les juristes de la droite, qui se sont prononcés pour le 8 mars parce que c'est le jour où la session de 1876 a été ouverte et où le sénat nouveau est entré en fonction, ces juristes ont adopté une date visiblement arbitraire qui, à leurs yeux, avait l'avantage de prolonger un peu l'existence d'une majorité qui leur est chère. La date du 5 janvier choisie par le gouvernement n'est point, il est vrai, moins arbitraire. Par le fait, il n'y a qu'une chose certaine, positive, c'est la date de la naissance légale du sénat, dont une fraction va être pour la première fois soumise à la réélection. Le sénat a été élu, il est né réellement le 30 janvier 1876; les pouvoirs de la série sénatoriale renouvelable aujourd'hui n'expirent ni le 5 janvier, ni le 8 mars, ils expirent le 30 janvier 1879. Tout le reste peut passer pour arbitraire.

Il faut se rendre compte des choses. Quelle va être la situation à partir du 5 janvier? Nous ne le voyons pas bien. Si les nouveaux élus entrent au sénat dès l'ouverture de la session, on aura donc enlevé par un simple décret près d'un mois d'existence légale aux anciens sénateurs! Si les élus du 5 janvier sont obligés d'attendre le 30 pour prendre possession de leur mandat, il y aura donc pendant quelques semaines deux classes de sénateurs, les uns n'ayant entre les mains que des pouvoirs énervés, les autres impatiens de pénétrer dans l'enceinte! Supposez dans l'intervalle un accident, à qui appartiendrait l'autorité légale? Mieux eût valu peut-être éviter ces anomalies en restant le plus possible dans la vérité constitutionnelle, en rapprochant autant qu'on l'aurait pu la date des élections du jour où expirent réellement les pouvoirs des sénateurs désignés pour sortir et probablement destinés en partie à ne pas revenir. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que le gouvernement, mis en présence d'une échéance inévitable, assailli de contradictions, a voulu en finir, et, profitant de la circonstance, il a pris sur lui d'adopter une combinaison qui dans sa pensée ferait coïncider désormais les

élections partielles et périodiques du sénat avec l'ouverture régulière des sessions parlementaires. Il n'a pas violé la constitution, il l'a interprétée comme ses adversaires eux-mêmes l'interprétaient dans leurs consultations. Il s'est inspiré de l'esprit de la loi, de la situation tout entière, des nécessités du moment, et entre des solutions différentes il a choisi celle qui, sans être exempte d'inconvéniens, lui a paru encore la plus plausible, la mieux faite pour établir une certaine régularité dans le jeu des institutions. Dans tous les cas, quel que soit le jour fixé pour la réunion des conseils municipaux ou du collège sénatorial, ce n'est plus la difficulté, ce n'est pas ce qui changera le résultat et ce qui décidera de l'issue du scrutin. Toutes les controverses plus ou moins vives sur une date, sur un point de légalité constitutionnelle n'ont que peu d'importance; ce sont des escarmouches avant la bataille. La question préliminaire est résolue; la vraie et sérieuse question reste tout entière désormais dans les élections elles-mêmes, dans le caractère de la majorité qui triomphera dans la situation politique qui sera créée par le vote du 5 janvier. C'est l'affaire de tout le monde, des partis qui vont se trouver en présence, du gouvernement qui a sa conduite à régler dans cette mêlée, de ceux qui veulent aider sans arrière-pensée à l'affermissement des institutions, et avant tout de la France elle-même qui est la première intéressée à voir la paix et la sécurité sortir de cette urne mystérieuse où sont cachées ses plus prochaines destinées.

L'épreuve va être décisive, cela n'est pas douteux; elle est attendue partout avec quelque anxiété, comme le signe de ce qui se passe réellement dans l'âme de la France. De ce que produira le scrutin du 5 janvier dépend en grande partie l'avenir de l'ordre nouveau créé, organisé par la constitution de 1875. Évidemment pour que cet avenir se réalise avec profit pour le pays, pour que les institutions nouvelles prospèrent, il n'y a qu'une chance aujourd'hui, c'est que le vote qui se prépare envoie au sénat des hommes sensés, éclairés, sincèrement disposés à maintenir la république, mais en même temps fermement résolus à la pratiquer avec prévoyance, avec modération, en respectant les instincts, les intérêts, les mœurs, les traditions de la France. C'est là, pour ainsi dire, le programme nécessaire des élections prochaines, et il ne peut être efficace que s'il garde jusqu'au bout le caractère le plus sérieux, s'il n'est pas une vaine promesse. Les républicains qui ont l'expérience de la politique sont assurément les premiers à le sentir. Il en est malheureusement parmi eux qui ont une étrange manière de servir leur cause et qui se croient bien habiles en déployant une diplomatie qui ne trompe personne. Ils répriment autant que possible leurs instincts d'agitation; ils rendent au pays cet hommage de le croire modéré, et ils sentent le besoin de le respecter, tout au moins de ne pas l'effrayer; mais pour eux, on le sent, la modération est une tactique, la sagesse

est un expédient de circonstance. Ils se contiennent parce qu'il le faut, en ayant toujours l'air de jouer la comédie, et tandis que d'un côté ils mesurent leur langage, ils semblent d'un autre côté dire sans cesse à leurs adhérens prêts à s'emporter, à leurs amis impatiens : « Attendez! n'allez pas compromettre tout ce que nous avons gagné. La modération, c'est pour avoir un bon sénat comme nous le désirons. Quand nous aurons une majorité républicaine au sénat, alors nous serons libres, notre parti régnera et gouvernera. Nous pourrons réaliser nos idées et déployer notre drapeau, le drapeau de la vraie république! » — Eh bien! non, si l'on faisait ces calculs, la tactique serait vaine. Ceux qui se croiraient assez habiles pour dominer le pays après l'avoir abusé, et pour entraîner à leur suite les modérés dont ils auraient un moment exploité l'alliance, ceux-là seraient certainement trompés dans leurs calculs équivoques. Il n'y a pas une sagesse de nécessité avant les élections, et la liberté de tout faire après les élections. La modération est une loi de vie ou de mort le lendemain comme la veille. La politique qui a aidé à créer la république est la seule qui puisse la faire durer, et puisqu'on invoque si souvent M. Thiers, non-seulement comme le patriotique libérateur du territoire, mais comme le fondateur des institutions nouvelles, qu'on l'accepte tout entier avec sa raison et sa prévoyance, avec ce programme si profondément médité auquel il a attaché son nom, qu'il a laissé comme un héritage à ceux qui prétendent le continuer.

C'est par M. Thiers et ses premiers collaborateurs de 1871, en effet, c'est par M. Casimir Perier, par M. Dufaure, encore aujourd'hui président du conseil, c'est par tous ces hommes patriotes dévoués et libéraux expérimentés que le régime nouveau a conquis son crédit, que les conditions de la seule république possible ont été tracées dès la première heure. Que disait M. Thiers dans ce message du 11 novembre 1872, qui reste comme le lumineux exposé d'une situation, comme le programme de tout ce qui s'est accompli depuis? « La république sera conservatrice ou elle ne sera pas;... la république n'est qu'un contresens si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti quel qu'il soit. Si, par exemple, on veut la représenter comme le triomphe d'une classe sur une autre, à l'instant on éloigne d'elle une partie du pays d'abord, et le reste ensuite... » Et dans une de ces phrases un peu longues où il se plaisait quelquefois, où il promenait sa pensée à travers toutes les évolutions, il ajoutait : « Je ne comprends, je n'admets la république qu'en la prenant comme elle doit être, comme le gouvernement de la nation qui, ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'y ayant pas réussi par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend enfin le parti de se régir elle-même, elle

seule, par ses élus librement, sagement désignés, sans acception de parti, de classe, d'origine, ne les cherchant ni en haut, ni en bas, ni à droite, ni à gauche, mais dans cette lumière de l'estime publique où les caractères se dessinent en traits impossibles à méconnaître, et les choisissant avec cette liberté dont on ne jouit qu'au sein de l'ordre, du calme et de la sécurité... » La phrase est un peu longue, elle contient tout dans ses savantes nuances, elle résume l'idéal d'un gouvernement de libérale sagesse, de prudente expérience dans un vieux pays éprouvé par toutes les révolutions, attristé par le malheur, où il s'agit de rassurer, de concilier, non de diviser et d'opprimer.

Et bien peu après, que disait à son tour le garde des sceaux de M. Thiers, M. Dufaure lui-même, dans des circonstances qui ne différaient pas beaucoup de la circonstance où nous sommes, dans une situation où il rencontrait aussi devant lui M. Gambetta, après un autre discours de Grenoble? M. Dufaure mettait autant de soin que le chef du gouvernement à préserver la république de ses dangereux amis, de ceux qui semblent n'aspirer à conquérir une majorité que pour exercer une domination exclusive de parti, pour déchaîner des agitations qu'ils ne seraient pas toujours maîtres de contenir. « Je me permets, disait-il, de reprocher à mes honorables contradicteurs de trop identifier avec eux, dans leurs discours, le pays d'un côté, la république de l'autre... Je me permettrai de leur dire un seul mot : savez-vous ce qui nous crée une difficulté pour le gouvernement que nous exerçons sous le nom de la république française? Le voici, ce n'est pas la forme de gouvernement, c'est le mot de république. Dans notre longue histoire, il a toujours paru accompagné d'agitations permanentes, de prétentions toujours nouvelles, d'ambitions sans cesse croissantes, comme si toute république était un état turbulent, aspirant à passer des belles et grandes institutions de 1789 à celles de 1792, et de celles de 1792 à celles de 1793 pour se perdre ensuite dans le sang. Voilà le malheur attaché à ce nom, et je dis que tout homme politique qui a l'honneur, même un moment, de participer à un gouvernement auquel vous avez donné le nom de république française, doit s'attacher à montrer la république absolument étrangère aux agitations auxquelles on la croit destinée... »

Voilà les conditions que rien ne peut changer ni obscurcir, qui resteront impérieusement vraies après les élections comme elles le sont avant, comme elles l'étaient à l'époque où M. Thiers et M. Dufaure faisaient entendre dans la dernière assemblée le langage de l'expérience, du patriotisme prévoyant. Voilà le programme qui s'impose au prochain scrutin et dont on ne pourrait se départir le lendemain, dans une ivresse de succès, sans remettre immédiatement en doute tout ce qui a été conquis depuis huit ans par des efforts incessans de modération et de sagesse.

Qu'on ne laisse donc pas entendre, par une tactique dangereuse, qu'il ne s'agit que d'avoir un peu de patience jusqu'aux élections, que la république, émancipée par le vote du 5 janvier, pourra se déployer alors dans sa vérité. Si cette république-là apparaissait, elle suivrait bientôt le chemin où M. le garde des sceaux de 1872 la montrait roulant vers l'abîme. Il n'y a de république possible, de république sérieuse, que celle dont M. Thiers traçait l'image, la seule à laquelle se rallient les esprits modérés et dont le sénat renouvelé doit rester le gardien. La faiblesse de M. Gambetta est de ne pas savoir choisir entre ces deux républiques qui sont perpétuellement en présence, d'encourager souvent des passions auxquelles il ne peut donner que des paroles et de se faire ou se laisser faire une position assez étrange où il semble par instans perdre le sens de la réalité.

M. Gambetta aurait pu, sans nul doute, avoir une action utile, surtout dans les circonstances décisives que nous traversons; il paraît se contenter de jouer un rôle bruyant partout où il passe. Il est allé, il y a quelques semaines, prononcer un discours retentissant à Romans dans la Drôme; il était hier à Grenoble prononçant des harangues nouvelles. Il voyage à travers les triomphes. Chemin faisant il est reçu par les conseillers municipaux; il donne audience aux autorités publiques, aux maires, aux préfets, aux ingénieurs, aux jeunes filles qui lui portent des bouquets et aux commis-voyageurs. Il prophétise, il raconte complaisamment ses grandes actions dans les banquets publics ou privés. Tout ce qu'il dit est recueillli par la sténographie, revu, remanié, expédié par le télégraphe comme parole de prince. M. Gambetta devient en vérité un personnage difficile à définir, et, s'il n'y prend garde, s'il ne se défend pas des fumées du triomphe, il ne sera plus bientôt à l'abri d'un certain ridicule. Qu'on se figure M. Gambetta, dans son voyage de Grenoble, assistant en gala, selon les historiographes, à la représentation de *la Grande-Duchesse*, se faisant, dans l'entr'acte, chanter *la Marseillaise*, fraternisant avec les commis-voyageurs et, dans un banquet, recevant d'un de ses amis, à bout portant, ce compliment renouvelé d'un vaudeville fameux d'autrefois : « O grand homme, homme de génie, la destinée de la république est liée à la tienne! » Si ce n'est pas le discours textuel, c'est à coup sûr le sens; tout y est! Le tableau est certes curieux, et malheureusement au milieu de tout cela l'orateur de la gauche ne peut retenir une certaine intempérance de langage. Il justifie une fois de plus ce que M. Dufaure disait en 1872 à propos de ce premier voyage de Grenoble, qui ne fit pas moins de bruit que celui d'aujourd'hui : « Nous faisions à Versailles le beau rêve de conduire paisiblement les affaires du pays jusqu'au jour où nous les remettrions à l'assemblée de retour, lorsqu'au milieu de ce rêve nous avons été tout à coup réveillés et troublés par le bruit des

discours éloquens prononcés en Savoie et en Dauphiné ! » Le fait est qu'avec toute son éloquence M. Gambetta n'aide pas aux rêves paisibles et ne simplifie pas toujours la tâche des gouvernemens sensés. En cela, il n'est point un parfait opportuniste !

Ce n'est pas assurément que M. Gambetta ait dit à Grenoble beaucoup plus qu'il n'avait dit à Romans. C'est toujours la même chaleur d'imagination, le même torrent d'éloquence, le même thème, le même tissu d'amplifications mêlées parfois de vues fortes et justes. Au fond, ce nouveau discours ne manque pas d'une certaine modération, il est plus bruyant que sérieusement menaçant; mais M. Gambetta a beau faire, il ne peut se défendre de l'esprit d'exagération. Au même instant où il exprime des idées qui révèlent sa portée politique, qui seraient parfaitement acceptables, il se répand en agressions violentes, en déclarations de guerre à tout ce qui n'est pas de son parti, en intempérances grossières, en paroles de mauvais goût sur les « aristocrates, » sur les oligarchies. C'est peut-être d'un tribun, ce n'est point assurément d'un homme public aspirant à jouer un rôle sérieux parmi ses contemporains. Et puis quelle préoccupation étrange pousse donc M. Gambetta à reprendre sans cesse cette expression baroque de « nouvelles couches sociales, » qu'il a trouvée un jour, il y a six ans, à Grenoble même, et à laquelle il paraît tenir comme on tient à une invention malvenue? Quelle est sa pensée réelle? S'il veut dire que les générations nouvelles doivent s'ouvrir un chemin et prendre place à leur tour sur la scène, ce n'est point là vraiment un aperçu d'une extrême nouveauté. S'il prétend que les enfans du peuple, des classes laborieuses, des ouvriers de la terre aussi bien que de l'atelier, ont comme les autres le droit de s'élever par le travail, d'entrer dans les conseils publics, dans l'administration des affaires, dans les fonctions, est-ce que ce droit n'est pas reconnu partout et partout exercé? D'où vient-il lui-même ? Est-ce qu'avec les dons de son esprit et de son éloquence il a rencontré des obstacles ou même des préventions sur son chemin ? Est-ce que depuis longtemps notre monde n'est pas peuplé d'hommes qui se sont élevés de la condition la plus humble à la fortune et aux positions les plus considérables ? Où donc aperçoit-on désormais dans notre société française des priviléges de caste, des démarcations blessantes? Si M. Gambetta ne veut que ce que la révolution française a donné à tout le monde, il n'a pas besoin d'entrer en guerre, la conquête est faite et irrévocable. En insistant encore dans son dernier discours sur ces fameuses « nouvelles couches, » qu'il flatte, qu'il évoque comme si à elles seules elles représentaient l'avenir, il laisserait supposer qu'il a quelque autre idée, une vague arrière-pensée de revendication exclusive et révolutionnaire. C'est l'inconvénient de ces banalités retentissantes qui ne sont le plus souvent après tout que des banalités et

qui prêtent toujours néanmoins à des interprétations dangereuses, compromettantes pour un homme public.

Que se propose M. Gambetta avec ces procédés et ces allures de politique en représentation? Il recueille des succès qui peuvent flatter son orgueil, il fanatise quelques séides empressés à le suivre, il a les bénéfices et les plaisirs de l'ostentation personnelle, c'est possible : franchement, avec sa position, avec son talent et son esprit, il pourrait aspirer à un autre rôle, à un rôle plus sérieusement utile pour lui-même et pour la république. Il passe malheureusement un peu trop comme un ouragan d'éloquence à travers les villes, gagnant ceux qui n'ont plus besoin d'être conquis, troublant les indécis qu'il devrait rassurer, inquiétant les modérés, qui ne savent plus ce qu'ils doivent croire de ses idées, de ses projets ou de ses ambitions. M. Gambetta ne se fait pas sans doute l'illusion d'avoir tracé à Grenoble ou à Romans un programme de politique saisissable et réalisable à la veille des élections sénatoriales et de la session parlementaire. Il a voulu bien plutôt apparemment, au risque des difficultés qu'il pouvait créer, faire sentir son influence et maintenir sa position par un coup d'éclat. Il a les ovations, il laisse au gouvernement le soin de sauvegarder la paix générale, de maintenir cette situation favorable où toutes les manifestations sont possibles, de se mesurer avec les embarras de tous les jours, d'avoir une opinion sensée et pratique sur les questions qui émeuvent le pays, d'assurer enfin la marche de tous ces intérêts dont l'ensemble compose la vie nationale.

C'est le rôle du gouvernement, et pour lui, à la veille de la session, aux approches des élections sénatoriales, c'est évidemment plus que jamais l'heure de se tracer à lui-même un plan de conduite, de préciser ses idées et ses intentions, de fixer les limites de ce qu'il veut et de ce qu'il peut faire, de ce qu'il accepte et de ce qu'il combat. La politique que le ministère se propose de suivre n'a certainement rien de mystérieux. Elle est tout entière dans les traditions de la grande carrière de M. le garde des sceaux, dans les opinions universellement connues de M. Dufaure; elle est aussi dans toutes ces déclarations que M. le ministre des travaux publics a multipliées depuis quelques mois, qui résument toutes un programme d'habile et profitable conciliation; elle est dans la prudente direction des ministres qui président aux finances, aux affaires intérieures comme aux affaires étrangères, dans le zèle chaleureux de M. le ministre de l'instruction publique pour les progrès de l'enseignement sous toutes les formes. Ce que représente, ce que doit représenter le ministère, c'est cette politique de ferme et persévérante modération, qui consiste à gouverner sans exclusion, sans esprit de parti, à défendre pied à pied les droits de l'état, les institutions nouvelles contre toutes les hostilités aussi bien que contre toutes

les impatiences, à proposer en un mot à la sanction du pays cette république conservatrice et libérale, qui est la seule possible. Que le ministère ne craigne pas de porter cette politique devant le parlement, de la suivre dans toutes les affaires, de l'affirmer dans toutes les circonstances. Et qu'on nous entende bien : il ne s'agit nullement de provoquer ou d'engager des conflits personnels, des luttes d'influences pour la satisfaction des ennemis du régime nouveau, d'ouvrir, par exemple, des controverses avec M. Gambetta au sujet de ce qu'il a pu dire en dehors des chambres. M. Gambetta a beau être un personnage de marque et de crédit, il n'est après tout qu'un député éminent, il ne dispose ni de la France, ni de la politique du gouvernement, ni même peut-être des chambres, au moins autant qu'on le dit; il a seul la responsabilité de ses discours et de ses actions.

Le gouvernement, quant à lui, n'a qu'une chose à faire : marcher d'un pas ferme sans se détourner de son chemin, avouer sans affectation comme sans subterfuge la politique de modération qu'il est décidé à suivre jusqu'au bout, éviter les questions ou les conflits inutiles, les emportemens et les représailles, faire appel à tous les appuis sincères et éclairés pour le bien du pays, dans l'intérêt des institutions elles-mêmes. C'est au gouvernement de rester le guide, il ne peut sans abdiquer subordonner son rôle à personne, il ne doit céder ni aux prétentions de prépotence, ni à l'entraînement des zèles compromettans, ni à l'effervescence des initiatives individuelles. Gouverner avec les chambres, oui, c'est la loi, rien de mieux : attendre toujours le mot d'ordre, ce n'est plus gouverner, c'est livrer à tous les hasards le crédit des institutions elles-mêmes; — mais avec tout cela, direz-vous, trouvera-t-on une majorité? Ne rencontrera-t-on pas sur son chemin des hostilités, des défiances, des intérêts froissés ou des ressentimens qui un jour ou l'autre se coaliseront et rendront tout impossible? Il est bien certain d'abord que, si on doute, si on se divise, si on veut tout ménager, si on se met à chercher la sécurité dans des transactions incessantes, il est bien certain que, si on procède ainsi, on n'arrivera à rien, on perdra l'autorité sans sauver l'existence. Si on marche résolûment et d'un même pas, si M. le garde des sceaux, M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des travaux publics et leurs collègues s'adressent à la raison et au patriotisme des chambres en les intéressant au succès de la politique qu'ils ont défendue, si enfin on sait choisir son terrain pour les luttes où le gouvernement est en jeu, — que peut-il arriver de pire? Le ministère tomberait sur le terrain qu'il aurait choisi! Il serait la victime de ces puérils et inconséquens mauvais vouloirs qui provoquaient il y a deux ans la première retraite de M. Dufaure! Ceux qui auraient renversé le cabinet seraient peut-être les premiers embarrassés de leur victoire, et ils seraient responsables de la

crise nouvelle que leur imprévoyance aurait ouverte. Le ministère, lui, tomberait avec ce programme de modération qui a rendu la république possible sous ce *gouvernement de M. Thiers* dont M. Jules Simon vient de raviver les souvenirs dans un livre écrit avec quelque diplomatie par instans, mais toujours avec talent, avec bonne grâce et avec une séduisante habileté.

Est-ce là, à proprement parler, une histoire du *gouvernement de M. Thiers?* C'est plutôt une série d'impressions, de souvenirs et de jugemens sur une époque de l'histoire contemporaine où l'auteur a eu lui-même son rôle d'acteur et de témoin à côté d'un chef aimé et respecté. C'est le récit animé, attachant, de ces premières années qui ont suivi les événemens de 1870-1871, années pleines de péripéties, d'épreuves et d'angoisses patriotiques. Le livre de M. Jules Simon, en remettant sous les yeux cette période émouvante, où la raison d'un homme aide une nation à se relever à travers tous les obstacles, ce livre a le mérite d'être profondément instructif pour tous les partis qui sont encore en lutte, non pas tout à fait dans les mêmes conditions, mais pour les mêmes causes et surtout avec les mêmes passions.

Il est certes instructif pour les conservateurs qui peuvent retrouver dans ces pages l'histoire de leur imprévoyance, de leurs illusions et de leurs impuissans efforts. Que de fois n'ont-ils pas harcelé M. Thiers et pour ce qu'il faisait et pour ce qu'il ne faisait pas! Ils lui ont disputé par instans jusqu'aux plus simples prérogatives, et celui qu'ils accusaient puérilement de connivence avec le radicalisme était obligé d'arracher à ces conservateurs habiles le droit inhérent à tout gouvernement de nommer quelques maires ou les membres du conseil d'état. Impuissans à faire la monarchie, ils ont refusé d'aider M. Thiers à organiser une république conservatrice, et par une sorte d'expiation, après avoir renversé M. Thiers, ils ont été obligés d'assister au succès de ce qu'ils n'avaient pas pu empêcher, d'un régime dont ils auraient pu être les conseillers écoutés, les modérateurs acceptés. Voilà la moralité de cette histoire pour les conservateurs qui en sont encore à chercher la cause de leurs déceptions! La moralité de ce passé d'hier ravivé par M. Jules Simon n'est pas moins saisissante pour les républicains, qui peuvent voir une fois de plus dans ce livre à quelles conditions, au prix de quels efforts de prudence et de sagacité la république est arrivée à être un régime régulier. Elle est devenue possible par le *gouvernement de M. Thiers;* elle touche maintenant à cette épreuve nouvelle d'élections décisives, et M. Jules Simon a eu certes raison de rappeler à tous ceux qui l'oublient dans les circonstances où nous sommes, le conseil impérieux d'une expérience si récente encore.

Bien des considérations qui tiennent à la situation intérieure de la France font une nécessité permanente de cette politique de modéra-

tion sans laquelle on retomberait dans les éternelles crises qui conduisent toujours au même dénoûment; mais s'il fallait une autre raison supérieure et pressante, d'un ordre patriotique et national, cette raison, elle serait dans l'état de l'Europe, dans le mouvement extérieur des choses. Depuis quelque temps en effet, l'Europe semble agitée d'un singulier malaise; elle n'est pas seulement troublée par toutes ces questions qui touchent à l'Orient, que le congrès de Berlin a peut-être compliquées encore plus qu'il ne les a résolues; elle n'est pas seulement inquiète de cette paix qui n'est qu'un mot, qui n'est réelle ni dans les provinces ottomanes où les Russes sont toujours, ni en Bosnie où les Autrichiens sont réduits à déployer toutes leurs forces militaires, ni en Asie où les Anglais semblent disposés à envahir l'Afghanistan, au risque de rallumer une autre guerre d'Orient. En dehors même de ces questions d'un ordre général, il y a d'autres faits, d'autres symptômes assez significatifs. Il est certain que depuis quelque temps en Europe, dans de grands pays, il s'élève un souffle de réaction à la suite d'une traînée d'incidens révolutionnaires. En Russie le gouvernement est occupé à concentrer ses moyens de répression sous prétexte de poursuivre le nihilisme. En Autriche, à Pesth et à Vienne, il y a pour le moment des crises ministérielles qui sont la conséquence des événemens de la Bosnie, mais qui pourraient facilement conduire à des réactions. En Allemagne, à Berlin, le parlement est tout entier à la discussion de la loi contre les propagandes socialistes et révolutionnaires. Le gouvernement finit par triompher de toutes les hésitations comme de toutes les résistances. Il a retrouvé une majorité, il enlève à la loi article par article; il n'a cependant pas réussi sans une intervention nouvelle de M. de Bismarck, qui, avec sa brutalité humoristique, a cru devoir cette fois mettre en scène la France et le gouvernement français. M. de Bismarck s'exagère, nous en sommes convaincus, les relations de la France et de notre gouvernement avec des Allemands au sujet des affaires allemandes ou de nos propres affaires; mais s'il a parlé ainsi, s'il s'est plu à évoquer le spectre de l'étranger, c'est qu'il y avait quelque intérêt, et dans tous les cas il est clair qu'à l'heure qu'il est, il n'est pas en bonne humeur de libéralisme. Jusqu'à quel point cela ira-t-il? Ce n'est pas à coup sûr le moment de se livrer en France à des fantaisies révolutionnaires ou à des expériences nouvelles.

Ainsi marche le monde d'aujourd'hui, et au milieu de tout ce mouvement des choses, les hommes qui ont grandi avec le siècle disparaissent de la scène. M. l'évêque d'Orléans vient à son tour de mourir en Dauphiné, où il aimait à aller se reposer, comme il aimait à aller presque tous les automnes reprendre des forces dans son pays natal de Savoie. Mgr Dupanloup touchait à sa soixante-dix-septième année. Il était depuis trente ans évêque d'Orléans. Il a été mêlé à toutes les luttes

contemporaines comme évêque, comme écrivain, comme polémiste religieux, comme membre de l'assemblée de 1871, comme sénateur, et même comme académicien. C'était une nature supérieure de prêtre militant, alliant l'intégrité au talent, l'ardeur de la foi à l'éclat de l'esprit, la générosité du cœur à l'impétuosité de l'imagination, et il aimait trop le combat pour n'avoir pas ce degré de libéralisme qui se concilie avec le caractère sacerdotal. C'était un des grands évêques français, et sa mort est une perte pour le pays comme pour l'église.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE CHEMIN DE FER DE LA VALLÉE DE L'EUPHRATE.

India and her neighbours, by W. P. Andrew. London, 1878. Allen.

Pendant trois mille ans, l'Inde a été en communication avec les peuples riverains de la Méditerranée par les routes du golfe Persique, et des villes dont il ne reste plus que le nom sont nées, ont ébloui le monde, puis sont retombées dans le néant, sous l'influence des fluctuations incessantes qui déplaçaient le lit de ce fécondant courant commercial. Puis, la navigation ayant découvert d'autres voies, la vie a pour longtemps abandonné ces contrées autrefois si riches de l'Asie-Mineure, où le commerce des Indes avait eu ses florissans entrepôts. Aujourd'hui que la route de la Mer-Rouge, enfin frayée à travers l'obstacle qui semblait devoir éternellement la barrer, nous a rapprochés du monde asiatique, les souvenirs lointains des splendeurs de ces villes disparues et du mouvement dont ces contrées ont été le théâtre se réveillent peu à peu. On se demande si l'ancienne prospérité pourrait être ressuscitée sous une forme et dans des conditions nouvelles. Des projets se forment, et ce qui était un rêve hier encore pourrait demain être une réalité.

Il y a plus de quarante ans que l'idée d'établir une communication entre l'Inde et la côte de l'Asie-Mineure, par la vallée de l'Euphrate et le golfe Persique, occupe sérieusement les hommes d'état anglais. Depuis l'expédition du colonel Chesney, qui en 1835 entreprit une reconnaissance complète de la vallée de l'Euphrate et des contrées riveraines, ce projet n'a cessé d'être à l'étude, et l'ouverture du canal de Suez ne l'a nullement fait tomber en oubli. L'importance commerciale et stratégique d'une route continentale entre la Méditerranée et le golfe Persique n'a pas en effet besoin d'être démontrée; elle frappe

les yeux les moins clairvoyans depuis que le danger d'un conflit entre les deux puissances qui se disputent la domination de l'Asie semble imminent.

Une commission spéciale, nommée par la chambre des communes et présidée par sir Stafford Northcote, avait dès 1872 discuté les avantages relatifs de cinq tracés différens, dont quatre ont pour point de départ le port d'Alexandrette, sur la côte syrienne, et qui suivent, les uns la vallée de l'Euphrate, les autres celle du Tigre, pour aboutir au littoral du golfe Persique, dans le voisinage de Bassora (1). Il existe déjà, entre Bassora et Bombay, une ligne de bateaux à vapeur; mais on pourrait aussi continuer la voie ferrée le long du littoral jusqu'au port de Karrachi, où elle rejoindrait le réseau des chemins de fer indiens. D'un autre côté, un embranchement qui partirait de Scutari (Constantinople) et qui rejoindrait la ligne de l'Euphrate à Alep ou à Diarbekir la relierait aux réseaux de l'Europe.

La longueur de la ligne à construire à travers l'Asie-Mineure ne dépasserait guère 2,000 kilomètres. Comparée à la route de la Mer-Rouge, la voie du golfe Persique abrégerait le trajet de Londres à Bombay de quatre, peut-être même de sept ou huit jours, au moins pour la malle des Indes. En temps de paix, elle serait utilisée concurremment avec le canal de Suez, qui ne perdrait rien de son utilité, chacune des deux voies ayant ses avantages particuliers suivant les saisons et la nature des transports à opérer. En temps de guerre, comme le canal pourrait être aisément obstrué, la voie de terre, qui permettrait aux Anglais de rester en communication avec leur empire asiatique, prendrait une importance capitale. M. Andrew, qui compte parmi les promoteurs les plus ardens du chemin de fer de l'Euphrate, y voit le rempart qui arrêtera les Russes dans leur marche vers le sud.

Depuis que la Grande-Bretagne s'est chargée ostensiblement du protectorat de l'Asie-Mineure et de la tutelle de l'empire des Ottomans, le projet en question est sorti tout à coup des limbes du rêve et a pris corps sous la forme d'une société qui se constitue sous les auspices du duc de Sutherland. Il s'agit maintenant de poser les premiers jalons d'un réseau de routes qui mettra l'Europe en communication régulière et facile avec l'extrême Orient, et qui sera peut-être le commencement d'une résurrection économique de la Turquie. Pourquoi la prospérité de ces contrées si longtemps laissées en friche ne renaîtrait-elle pas sous l'action vivifiante de l'initiative européenne, sous l'impulsion féconde des capitaux dont l'emploi serait dirigé et contrôlé cette fois par les gouvernemens associés pour la grande entreprise? L'idée d'une telle résurrection hante depuis longtemps les esprits nourris de sou-

(1) Le point qu'on choisirait comme tête de ligne serait le village de Koreïn (Grane des Anglais).

venirs classiques. « Les révolutions suspendues sur l'Orient de l'Europe, dit quelque part M. Villemain, conduiront à la plus grande œuvre que puisse se proposer l'esprit moderne, à la renaissance de ces belles contrées, de ces riches cultures, qui du golfe de Clazomène au mont Olympe d'Asie, et des sept villes de l'Apôtre aux murs d'Antioche et de Nicomédie, formaient, sous le nom de province d'Asie, un si fertile empire. Les ruines désertes et les pierres brisées des inscriptions nous apprennent ce que cette terre admirable pourrait redevenir, non plus seulement sous la domination active d'une race d'Europe, mais sous la puissance électrique des arts nouveaux et de la science moderne. » C'était, ajoute M. Villemain, le rêve de Fourier, l'illustre secrétaire de l'Académie des sciences. « La Syrie, disait-il, l'Ionie, la Cilicie, la Troade ! la tête tourne de songer ce que deviendrait ce pays, travaillé par nos machines, et sous les eaux et les feux dont nous disposons. Il y aurait là pour nous à volonté, avec les produits de nos plus belles contrées méridionales, toutes les richesses des tropiques. L'Asie-Mineure est une autre Amérique à la porte de l'Europe. »

Ce rêve n'a plus rien de chimérique aujourd'hui. Un réseau de voies ferrées qui, rattachant la Turquie d'Asie à l'Europe d'une part et de l'autre à l'Inde anglaise, en ferait un anneau de la chaîne du commerce oriental, la forcerait en quelque sorte à prendre une part active dans les évolutions économiques du monde moderne. Ce n'est pas la fertilité qui manque au sol, ce ne sont pas les ressources naturelles qui font défaut, mais les énergies dormantes de la population attendent, pour se réveiller, une vigoureuse impulsion venant du dehors : il faut qu'elles soient entraînées de force dans l'engrenage de la civilisation.

Un homme qui par sa position est à même d'apprécier la portée d'une pareille entreprise et de juger des moyens d'exécution qu'elle réclame, M. W.-P. Andrew, président d'une des grandes compagnies qui exploitent les chemins de fer anglo-indiens, avait dès 1863, à la demande de Musurus-Pacha, fait le devis d'une ligne qui devait relier Belgrade à Bassora, en passant par Constantinople, franchissant ainsi une distance d'environ 3,000 kilomètres; il pensait que les frais d'établissement de cette route ne dépasseraient pas en moyenne 10,000 livres sterling par mille anglais (150,000 francs par kilomètre), en la construisant avec une voie simple et en ménageant le terrain et disposant les travaux d'art pour la pose ultérieure d'une seconde voie. Plus récemment (en 1872), un ingénieur autrichien, M. Pressel, avait élaboré un projet détaillé d'un réseau de chemins de fer qui devait sillonner toute la Turquie d'Asie, et qui comportait une longueur totale d'environ 5,000 kilomètres de rails; les frais d'établissement devaient être d'environ 96,000 francs par kilomètre pour une voie simple, avec un écartement de $1^{m},10$, et de 225,000 francs, avec un écartement de $1^{m},44$. En

se fondant sur ces estimations, on voit que l'établissement d'un chemin de fer entre le Bosphore et le golfe Persique exigerait une dépense qui pourrait varier depuis 200 jusqu'à 400 millions de francs, suivant la largeur de la voie et la nature des travaux d'art à exécuter.

Pour le moment, la Turquie d'Asie ne possède encore que deux ou trois tronçons de lignes dont la longueur ne dépasse pas quelques centaines de kilomètres, et l'on voit qu'avec de pareils élémens tout est à faire. Mais il ne faut pas perdre de vue que, le réseau de l'Asie-Mineure une fois construit, on rencontrera les 10,000 kilomètres de rails de l'Inde anglaise (1), qui se trouveront ainsi tout à coup annexés aux réseaux de l'Europe. Ce sera, en même temps, une population de 240 millions d'âmes qui se trouvera mise en rapport direct avec l'Europe et effleurée par le tourbillon de la vie moderne. Le commerce de l'Inde a dès à présent une importance considérable : dans ces derniers temps les importations atteignaient en moyenne 43 millions sterling (plus d'un milliard de francs), et les exportations 60 millions sterling (1,500 millions de francs) par an, ce qui représente un mouvement total de 2 milliards 1/2 de francs, dont les sept dixièmes doivent être portés au compte de l'Europe. On peut juger par ces chiffres de ce que pourrait être le trafic avec l'Inde, si la ligne projetée venait compléter les moyens de communication des possessions anglaises avec les pays civilisés.

M. Andrew, dans l'intéressant ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *l'Inde et les pays voisins*, nous retrace à grands traits l'histoire du développement primitif de l'empire indien sous la domination britannique; il s'efforce de mettre en lumière les ressources pour ainsi dire inépuisables que cette région privilégiée du globe offre au génie scientifique et commercial de la race anglo-saxonne, qui désormais en a charge. « A cette heure, où de graves événemens en Europe sont attendus avec anxiété par nos lointains co-sujets de l'Inde et par les tribus qui demeurent parmi nous, où le chef des croyans se débat dans les terribles serres du tsar, où l'Angleterre, qui cette fois n'a pas négligé d'être prête, met lentement, mais résolûment, ses légions en branle, où leurs frères à peau brune volent aux armes à l'appel de leur souveraine, — à cette heure, dit M. Andrew, un tableau fidèle du passé et du présent de l'Inde ne paraîtra pas inopportun. »

Ce que M. Andrew s'attache à faire ressortir, c'est d'abord ce fait indiscutable, que l'Angleterre n'est pas seulement une « grande puis-

(1) D'après M. Andrew (*India and her neighbours*), la longueur totale des voies ferrées livrées à la circulation était, en 1877, de 8,142 milles (13,000 kilomètres). D'après le *Manuel de la section des Indes britanniques*, publié à l'occasion de l'exposition universelle, la longueur des chemins de fer en exploitation dans l'Inde anglaise aurait été, au 1er janvier 1877, de 6,500 milles (10,400 kilomètres). Nous ne savons à quoi tient le désaccord de ces chiffres.

sance orientale, » mais qu'elle a plus de sujets musulmans que n'en ont, à eux deux, le sultan des Turcs et le shah de Perse ensemble (1). Or cette situation entraîne des devoirs et des nécessités faciles à comprendre. « Le grave problème qui marche vers sa solution en Turquie, dit M. Andrew, touche de la manière la plus immédiate à notre prestige et à notre prospérité dans l'Inde. » Comme lors de la guerre de Crimée, les populations indigènes ont suivi avec un intérêt des plus vifs la fortune changeante des armes russes pendant la dernière campagne. « Chaque péripétie du grand drame a eu son contre-coup chez les populations de l'Asie centrale et a produit une agitation inquiétante à notre frontière du nord-ouest, tandis que dans les provinces soumises et tranquilles l'appel aux armes contre le tsar a été accueilli avec enthousiasme. Les Sikhs et les Gourkas, les plus rudes soldats de l'Asie, qui ne respirent que guerre et batailles, rivalisent d'ardeur avec les musulmans qui brûlent de venger l'affront du chef des croyans. »

L'armée anglo-indienne ne comprend qu'environ 190,000 hommes de troupes régulières (65,000 Anglais et 125,000 soldats indigènes, commandés par des officiers anglais); mais les princes tributaires entretiennent, de fait sinon de plein droit, une armée de 300,000 hommes et disposent de plus de 500 canons. Cette force, qui à certains momens pourrait constituer un péril assez sérieux, ne serait cependant pas sans utilité dans le cas d'une guerre contre un ennemi étranger, car on pourrait l'employer à la protection des territoires qu'on se verrait obligé de dégarnir de troupes.

Malgré toutes les concessions qu'on a faites ou qu'on pourra faire encore, le conflit entre l'Angleterre et la Russie éclatera tôt ou tard : lutte suprême dont le prix sera l'hégémonie de l'Asie. Dans cette éventualité, le canal de Suez suffira-t-il à assurer les communications de l'Angleterre avec ses possessions asiatiques? M. Andrew ne le croit pas, et il cite, pour justifier ses doutes à ce sujet, l'opinion exprimée par sir Garnet Wolseley, qui pense qu'il serait facile à un ennemi tant soit peu avisé de rendre la voie de la Mer-Rouge impraticable : quelques torpilles, ou un navire coulé dans tel endroit bien connu du gouvernement anglais, feraient l'affaire. C'est alors qu'on regretterait d'avoir négligé de se ménager une autre route à travers le continent. Et ce n'est pas tout : cette route qu'on négligerait de s'assurer, la Russie songe à s'en emparer. On ne peut douter qu'elle n'ait à cœur de pro-

(1) La population de l'Inde comprend aujourd'hui, en nombres ronds, 240 millions d'habitans, dont 48 millions appartiennent aux « états indigènes, » tandis que 191 millions sont placés directement sous l'administration anglaise. Dans ce dernier nombre, les Hindous figurent pour 150 millions et les mahométans pour 40 millions. La population *adulte mâle* de l'Inde anglaise s'élève à 62 millions d'âmes, dont les deux tiers, c'est-à-dire près de 40 millions, sont agriculteurs.

longer un jour le réseau méridional de ses chemins de fer de manière à déboucher dans le golfe Persique, et de se donner ainsi un port sur l'Océan. Comme l'a dit, il y a vingt ans, une haute autorité militaire de l'Autriche, le feld-maréchal baron Kuhn de Kuhnenfeld, « la Russie n'arrivera pas au littoral du golfe Persique d'une traite, ou par une seule campagne; mais, profitant de complications continentales et guettant les momens où l'attention et l'énergie des puissances européennes seront absorbées par des querelles qui les toucheront de plus près, elle s'efforcera d'atteindre le golfe à petites journées, en s'annexant des parcelles du territoire arménien... Quelle que soit l'importance du canal de Suez pour le commerce de l'Europe, cette voie n'a qu'une valeur secondaire à côté du chemin de fer de l'Euphrate, qui fournit le seul moyen d'arrêter les progrès de la Russie dans l'Asie centrale, et qui d'ailleurs couvre directement le canal de Suez. » Il est certain que, si ce chemin de fer eût été déjà construit, la guerre d'Orient aurait eu des résultats bien différens de ceux qui ont été consacrés par les derniers traités.

Il y a quelques années, l'Angleterre semblait avoir renoncé provisoirement à toute entreprise qui aurait eu pour objet la création d'une route continentale vers ses possessions asiatiques; l'achat d'une partie des actions du canal de Suez par le gouvernement britannique paraissait confirmer sa résolution de se contenter de la voie maritime. D'un autre côté, la route des Indes par la Perse et l'Afghanistan avait et a encore beaucoup de partisans convaincus, qui la jugent d'une exécution plus facile que le chemin de l'Euphrate, surtout s'il s'agit de continuer ce dernier, comme le veut M. Andrew, le long du littoral, depuis Bassora jusqu'à Karrachi, pour le relier directement au chemin de fer de la vallée de l'Indus. Mais les événemens politiques ont changé la face des choses, et les chances de la route de l'Euphrate ont singulièrement augmenté. On en parle comme d'un projet dont l'exécution pourrait commencer demain, si le gouvernement de la reine consentait à garantir l'intérêt des capitaux qui seraient engagés dans l'entreprise. Dans une période de douze années, la longueur du réseau des chemins de fer anglo-indiens s'est accrue en moyenne de 500 kilomètres par an; mais la marche des travaux a été souvent plus rapide; ainsi en 1870, on a pu livrer près de 900 kilomètres à la circulation. D'un autre côté, les Russes ont exécuté en quinze ans 17,000 kilomètres de voies ferrées, soit en moyenne plus de 1,000 kilomètres par an. Il est donc permis de supposer que la construction du chemin de fer de l'Euphrate pourrait être achevée en deux ou trois ans. C'est alors qu'on verrait renaître ces relations intimes que les peuples de la Méditerranée entretenaient avec l'Inde avant la découverte de la route du Cap par les Portugais. L'existence de ces relations est un fait qui ne se comprend pas aussi bien en

Europe qu'il est compris aux Indes. « D'Europe, dit M. Birdwood, l'Inde paraît fort éloignée; mais l'Europe paraît beaucoup plus près quand on est aux Indes, puisqu'elle est par le fait la première presqu'île au-delà de l'Arabie. »

Le grand péril de l'église de France au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé Bougaud, vicaire général d'Orléans. Paris, 1878, Poussielgue.

Nous qui vivons dans le monde, nous avions cru jusqu'alors que les vocations ecclésiastiques ne demandaient pas pour se faire connaître d'être assurées d'une carrière facile à parcourir et agrémentée de plantureuses prébendes. M. l'abbé Bougaud vient d'écrire tout un livre pour prouver que la pauvreté dans laquelle l'état laisse les prêtres est un des plus grands obstacles au bon renouvellement du clergé en France. Maintenant, dit-il, les diocèses qui ont quatorze cures vacantes ne sont pas rares, et les plus favorisés ne peuvent envoyer dans les diocèses voisins des prêtres en assez grand nombre pour remplir les vacances. Cela tient à ce que dans les familles autrefois sacerdotales on étouffe les vocations pour diriger les enfans vers des carrières plus lucratives et moins exposées dans certaines convulsions aux haines des partis extrêmes. — Nous ne saurions être d'accord avec M. l'abbé Bougaud; non, nos prêtres ne recherchent pas une vie facile, et ils nous ont donné souvent de trop bons exemples pour nous permettre de croire que, si les jeunes gens désertent les fonctions sacerdotales, c'est dans l'intérêt de leur fortune et de la sécurité de leur vie. On ne trouve plus autant de vocations véritables parce que les classes dirigeantes se sont peu à peu éloignées de l'église, et cela parce que l'église gallicane a cessé d'exister, parce que nos prêtres n'osent plus se dire libéraux dans une certaine mesure. Aujourd'hui le peu d'hommes marquans qui se rencontrent dans les ordres font partie de tel ou tel couvent : ils sont jésuites, oratoriens etc., et il est difficile de rencontrer un curé de campagne ayant un esprit large et ouvert aux choses de son temps. L'ultramontanisme a étouffé en France, plus peut-être que l'athéisme, les sentimens religieux, aussi bien que les exagérations politiques étoufferaient la liberté elle-même. Reconstituez notre ancienne église, soyez gallicans comme l'ont été la plupart des grands prélats français, et vous verrez renaître un sentiment qui est loin d'être perdu chez nous. Osez ne plus parler du syllabus, de l'immaculée conception, ne sacrifiez plus aux miracles de la Salette et de Lourdes, et alors vous verrez nos églises envahies pour écouter de nouveau votre parole de paix, rendue à la véritable doctrine gallicane.

M. l'abbé Bougaud n'aime pas et avec grande raison les journaux qui s'érigent en défenseurs de la religion; il dit qu'ils sont trop violens, qu'ils se laissent aller à des polémiques, excusables parfois, mais qui nuisent à la religion. Il voudrait voir se fonder une revue dogmatique chargée de combattre scientifiquement l'irréligion sans verser dans les personnalités blessantes; il propose même comme exemple la *Revue des deux Mondes*, et nous donne des louanges que nous ne sommes pas accoutumés à rencontrer dans un livre écrit par un abbé. Ce vœu nous paraît difficile à réaliser, et une pareille revue rencontrerait malaisément le succès.

Si l'auteur du *Grand péril de l'église de France* n'aime pas les journalistes religieux, il n'aime pas non plus les prédicateurs civils que nous voyons s'agiter aujourd'hui, fonder œuvre sur œuvre et détourner l'attention des catholiques des véritables besoins de l'église. Malheureusement, dans cette partie de son travail il prêche un peu trop pour son saint, et laisse voir qu'il serait de beaucoup préférable de fonder une œuvre pour la création de bourses dans les petits et grands séminaires pour forcer les vocations religieuses à se manifester plus souvent. C'est décidément la question d'argent et le moyen de se procurer des fonds qui préoccupe le plus l'abbé Bougaud, et il ne paraît pas avoir songé que l'abandon de l'ultramontanisme pour donner à notre ancienne église gallicane la prépondérance qu'elle avait autrefois serait peut-être le moyen le plus efficace de rendre à l'église un nombre suffisant de serviteurs. Que M. l'abbé Bougaud y songe, et nous croyons qu'il n'est pas éloigné du gallicanisme; là est le salut des idées religieuses en France, et nous devons espérer qu'un jour notre clergé national entrera définitivement dans cette voie qui lui rendra l'absolue confiance d'un grand nombre d'âmes aujourd'hui dévoyées.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1878

Livraison du 1er Septembre.

LE CONSEIL D'ÉTAT ET LES RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIRS, par M. LÉON AUCOC, de l'Institut de France . . . . . .

L'ÉTOILE DE JEAN, seconde partie, par M. MARIO UCHARD. 32

LE PHILOSOPHE CARNÉADE A ROME, par M. CONSTANT MARTHA, de l'Institut de France. 71

ÉTUDE SUR LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866. — I. — LA QUESTION DANOISE, L'ENTREVUE DE BIARRITZ, par M. G. ROTHAN. 105

LES TUILERIES ET LE LOUVRE PENDANT LA COMMUNE. — II. — L'INCENDIE DU PALAIS, LA PRÉSERVATION DES MUSÉES DU LOUVRE, par M. MAXIME DU CAMP. 127

LES INSTITUTIONS MILITAIRES ET LES ARMÉES. — III. — L'ÉDUCATION ET LA DISCIPLINE, par UN OFFICIER EN RETRAITE 152

L'EXPRESSION DES ÉMOTIONS ET L'ORIGINE DU LANGAGE, D'APRÈS DE RÉCENTES PUBLICATIONS, par M. LUDOVIC CARRAU. 175

POÈTES ET HUMORISTES. — I. — NICOLAS LENAU, par M. ANDRÉ THEURIET . . 196

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 230

Livraison du 15 Septembre.

L'ÉTOILE DE JEAN, troisième partie, par M. MARIO UCHARD. 241

ÉTUDE SUR LA POLITIQUE FRANÇAISE EN 1866. — II. — LES DERNIÈRES NÉGOCIATIONS AVANT LA GUERRE, par M. G. ROTHAN 275

LES ÉPREUVES DE LA JEUNE IRLANDE. — I. — L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES, par M. H. BLERZY. 303

ROSTOPTCHINE, GOUVERNEUR DE MOSCOU EN 1812, D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENS, par M. ALFRED RAMBAUD. 329

Un Gentilhomme d'autrefois, le marquis Costa de Beauregard, par M. Charles de MAZADE 365
Esquisses esthétiques. — Charles Gleyre, par M. Émile MONTÉGUT 395
La Question des impots. — IV. — Les Taxes directes et l'impot sur le revenu, par M. Victor BONNET. 427
Le Roman classique en Angleterre. — Jane Austen, par M. Léon BOUCHER. 449
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 468
Essais et Notices. 479

Livraison du 1er Octobre.

L'Étoile de Jean, dernière partie, par M. Mario UCHARD 481
La Poésie scientifique au XIXe siècle, a l'occasion d'un livre récent, par M. E. CARO, de l'Académie Française. 511
Un Projet de descente en Angleterre sous Louis XV. — Le Chevalier d'Éon, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie Française. 538
L'Invasion chinoise et le socialisme aux États-Unis, par M. C. de VARIGNY. 589
Promenades archéologiques. — Les dernières fouilles de Pompéi et d'Ostie, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie Française. 614
Étude sur la politique française en 1866. — III. — Les Perplexités du gouvernement français au lendemain de Sadowa et la question militaire, par M. G. ROTHAN 653
Une parfaite Académie, selon Bacon et Leibniz, par M. Francisque BOUILLIER, de l'Institut de France 673
M. de Bismarck et le socialisme allemand, par M. G. VALBERT 698
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 710

Livraison du 15 Octobre.

Les Évolutions du problème oriental. — I. — Les Puissances catholiques, par M. Julian KLACZKO 721
Le Japon littéraire, par M. George BOUSQUET 747
Les Épreuves de la Jeune Irlande. — II. — Patriotes et Conspirateurs, par M. H. BLERZY 781
L'Exposition forestière. — I. — Les Bois etrangers, par M. J. CLAVÉ. . . 809
L'Obstacle, première partie, par M. Th. BENTZON 841
Étude sur la politique française en 1866. — IV. La Médiation de la France, par M. G. ROTHAN 871
L'Empire des Tsars et les Russes. — VII. — La Réforme judiciaire. — I. — Le Droit écrit et le Droit coutumier, la Justice des paysans et les tribunaux corporatifs, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU 890
Les Philosophes et la Révolution, a l'occasion d'un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE 922
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 940
Essais et Notices. — Le Chemin de fer de la vallée de l'Euphrate 952

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.
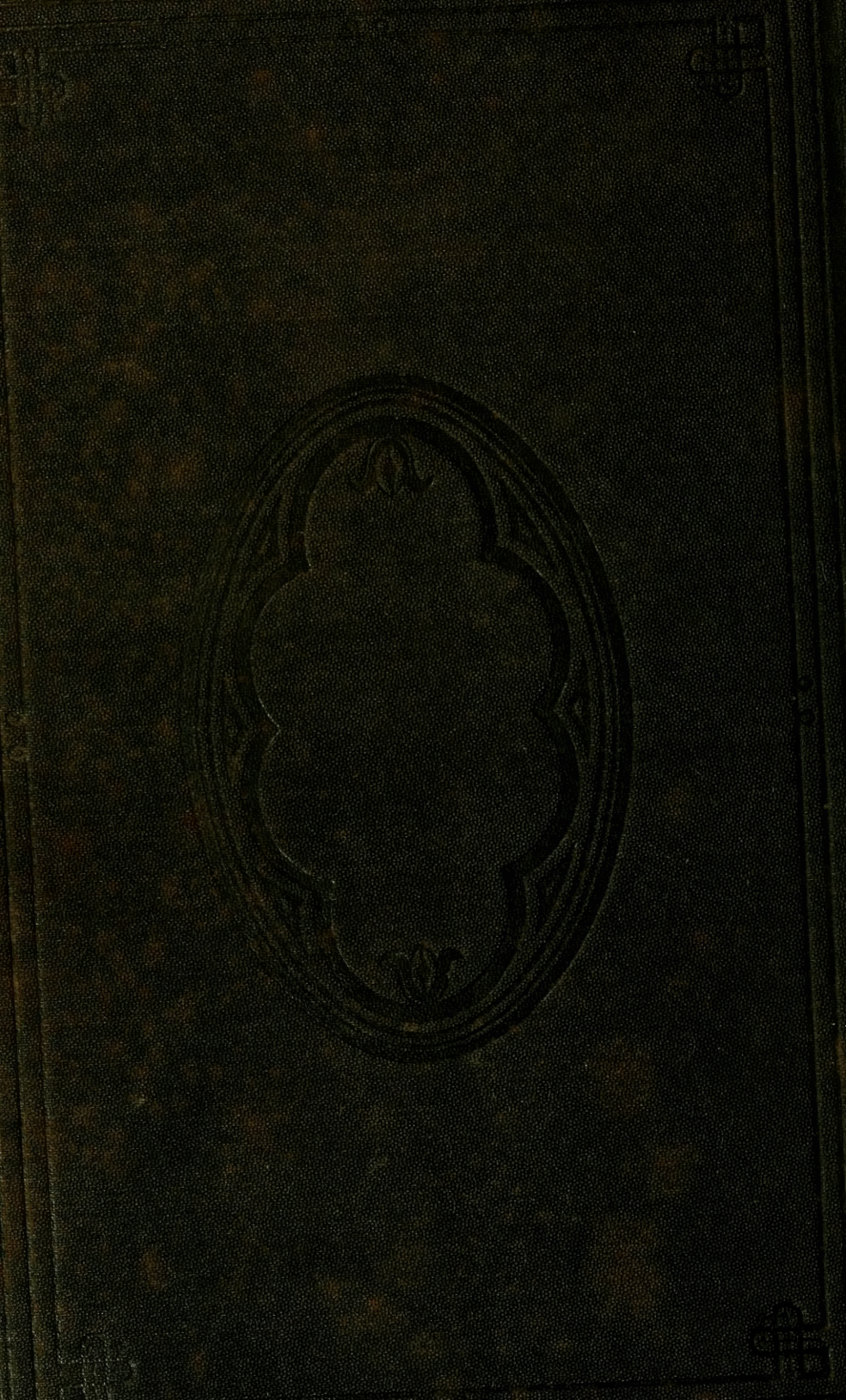
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 970